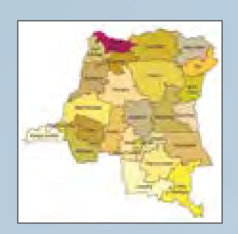
République démocratique du Congo

NORD-UBANGI

L'État-Zaïre englué dans l'identité ethnique de Mobutu



Sous la direction de
Jean Omasombo Tshonda

Léopold Ngbakpwa te Mobusa
Daniel Gonzato Bina
François Telo Gengi
Valentin Nagifi Deamo
Jean Omasombo Tshonda
Élodie Stroobant
Joris Krawczyk
Mohamed Laghmouch

MOTEL NEKELE

AFRICA museum

NORD-UBANGI

La série de publications dont cet ouvrage est le treizième est dédiée à la mémoire de Benoît Verhaegen. Arrivé au Congo au moment de la décolonisation, il anima pendant près de trente ans de carrière diverses structures de recherche et d'enseignement. Promoteur de la démarche de « l'Histoire immédiate », il a, par ses écrits, par sa parole, par ses enseignements, joué un rôle majeur dans les études sociales congolaises.

Nous nous souvenons avec émotion et respect de l'homme et du maître.

La présente étude, issue du projet « Provinces », soutenu financièrement par la DGD et coordonné par le service Histoire et Politique du Musée royal de l'Afrique centrale, est le fruit d'une collaboration entre chercheurs des diverses sections du MRAC, chercheurs des instituts partenaires congolais (CEP, CERDAC et CRGM), qui se sont réparti le territoire de la RDC, et chercheurs identifiés à l'intérieur de chaque entité administrative.

LE CEP

Le Centre d'études politiques, (re)créé en 1999 à l'Université de Kinshasa, rassemble des chercheurs/enseignants relevant de diverses disciplines des sciences sociales ayant le politique pour champ d'études. Ses activités couvrent quatre domaines, la recherche, la formation, la documentation et la publication, ayant tous pour principal sujet la République démocratique du Congo.

LE CERDAC

Le Centre d'études et de recherches documentaires sur l'Afrique centrale de l'Université de Lubumbashi poursuit les buts suivants : promouvoir des recherches coordonnées sur l'héritage du passé des peuples d'Afrique centrale et collationner la documentation nécessaire et utile à cette fin.

L'IRSA

L'Institut de recherches sociales appliquées de l'Université de Kisangani est un centre de recherche multidisciplinaire, spécialisé sur la République démocratique du Congo mais, ouvert à l'Afrique centrale dans son ensemble. L'analyse est orientée vers les sciences sociales et les sciences naturelles, avec une attention particulière aux questions environnementales.

LE CRGM

Le Centre de recherches géologiques et minières de la RDC est un service public fonctionnant sous la tutelle du ministère de la Recherche scientifique. Il a été créé par ordonnance-loi n° 82/040 du 5 novembre 1982 en remplacement du Service géologique du ministère des Mines. Sa mission principale est de promouvoir, exécuter et coordonner des travaux de recherche scientifique et des études diverses dans le domaine des géosciences. La cartographie géologique, l'inventaire et l'étude métallogénique des ressources minérales, l'étude des risques naturels d'origine géologique, l'expertise des substances minérales et la constitution des bases de données géologiques figurent parmi ses tâches essentielles.

LE MRAC

Le Musée royal de l'Afrique centrale, l'un des dix établissements scientifiques fédéraux que compte la Belgique, abrite des collections tout à fait remarquables (objets ethnographiques en provenance d'Afrique centrale, archives complètes de Stanley, photothèque et filmothèque, cartes et données géologiques, collection de zoologie de millions de spécimens, xylothèque tropicale). En tant qu'institut de recherche scientifique consacré à l'Afrique, il occupe une place importante sur la scène internationale dans les domaines de l'anthropologie culturelle, de la zoologie, de la géologie, de l'histoire et de l'économie agricole et forestière.
Le service Histoire et Politique (qui a intégré l'ancienne section d'Histoire du Temps présent, coordinatrice du projet « Provinces ») est l'un des services du musée. Cette section était née de l'intégration au musée de l'Institut africain, créé en 1992, qui avait alors absorbé le Centre d'étude et de documentation africaine (1971). Elle poursuit une triple mission de documentation, de publication (la collection des « Cahiers africains ») et de recherche. Ses activités sont axées sur l'ancienne Afrique belge et particulièrement le Congo/Kinshasa.

www.africamuseum.be

République démocratique du Congo

NORD-UBANGI

L'État-Zaïre englué dans l'identité ethnique de Mobutu

Sous la direction de Jean Omasombo Tshonda



Coordinateur du projet « Provinces »

Jean Omasombo Tshonda, chercheur au service Histoire et Politique du MRAC, professeur à l'Université de Kinshasa (RDC).

Auteurs

Cet ouvrage est le fruit de la collaboration entre les chercheurs de terrain, en RDC, et les chercheurs du service Histoire et Politique (ex-section d'Histoire du Temps présent) et de différents autres services du MRAC à Tervuren.
Les chercheurs du service Histoire et Politique du MRAC ont complété et enrichi une première version de l'ouvrage, dans les disciplines relevant de leurs compétences. Jean Omasombo s'est chargé des chapitres concernant son organisation politique et administrative et Élodie Stroobant de la partie socio-économique (comprenant les chapitres sur la démographie, la santé, l'enseignement, l'activité économique et les transports). Mohamed Laghmouch est l'auteur des cartes qui illustrent le volume. Joris Krawczyk s'est chargé de l'iconographie. Tous ces chercheurs sont considérés comme les auteurs principaux de la monographie. Leur nom est cité ci-dessous.
Les disciplines non couvertes par les chercheurs congolais ou ceux du service Histoire et Politique, telles la géologie, la flore… ont bénéficié de contributions de chercheurs extérieurs ou d'autres services du MRAC. Leur nom est reproduit en regard du titre de leur contribution dans le sommaire et la table des matières.

François Telo Gengi, prêtre catholique du diocèse de Molegbe.
Léopold Ngbakpwa te Mobusa, historien, professeur à l'Université de Kinshasa.
Jean Omasombo Tshonda, politologue, chercheur au service Histoire et Politique (MRAC) et professeur à l'Université de Kinshasa (RDC).
Valentin Nagifi Deamo, pédagogue, avait été chef de travaux à l'Université de Kisangani et à l'ISP/Gombe à Kinshasa (décédé le 29 décembre 2013).
Daniel Gonzato Bina, économiste, professeur à l'Université de Gbado-Lite.
Élodie Stroobant, historienne, chercheuse au service Histoire et Politique, MRAC.
Joris Krawczyk, attaché au projet « Provinces », au service Histoire et Politique, MRAC.
Mohamed Laghmouch, cartographe, service Risques naturels (Sciences de la Terre) et Cartographie, MRAC.

En couverture : oubliée par les pillards et les pouvoirs qui se sont succédé, cette effigie d'un Mobutu souriant, à l'époque de sa gloire, trône encore à l'entrée du motel *Nzekele*, qui a perdu de sa superbe de même que la lettre « Z » de son nom, mais qui accueille toujours les occupants du lieu et autres passants. (Photo Daniel Gonzato, équipe locale, novembre 2017.)

Relectures : Marcel Wunga et Edwine Simons
Mise en page : F. Richard (Quadrato)
Imprimé par : Peeters (Belgique)
Dépôt légal : D/2019/0254/15
ISBN : 978-9-4926-6962-9

Leuvensesteenweg 13
B-3080 Tervuren
www.africamuseum.be



Une version en ligne de cet ouvrage est gratuitement consultable sur le site du musée :
http://www.africamuseum.be/fr/research/discover/publications/open-access/monographies-rdc

SOMMAIRE

PRÉFACE

Située aux confins nord de la République démocratique du Congo, séparée de la République centrafricaine (RCA) par la rivière Ubangi, la province du Nord-Ubangi s'étend sur 56 644 km². Une province rurale habitée par un peu plus d'un million d'habitants qui vivent en grande partie de l'agriculture, de la pêche, de la chasse et de la cueillette. Jusqu'à l'avènement au pouvoir de Mobutu en novembre 1965, elle était encore peu connue, n'étant qu'un arrière-pays en périphérie sans centre d'intérêt particulier. C'est au président du Zaïre, un fils du lieu, que l'entité doit sa création en 1977 comme district séparé de Gemena et de Lisala. Sans Mobutu et tout son dispositif de pouvoir, son chef-lieu Gbado-Lite n'aurait sans doute jamais existé. Comme pour asseoir ses origines familiales, Mobutu s'y était construit des palais dans lesquels il vécut de façon presque permanente à la fin de son règne. Entouré « des siens », il crut assurer ainsi sa sécurité, boudant Kinshasa et le reste du pays qui lui imputaient la déroute de son État-Zaïre.

Les travaux de construction de Gbado-Lite avaient débuté en 1967. Il s'agissait au départ d'un petit village-rue dénommé Gbado, qui sera rapidement transformé en un centre politico-économique « moderne » appelé à devenir la capitale du Zaïre. C'était la volonté de Mobutu, qui s'était inspiré du modèle de Yamoussoukro, le village d'origine du président Félix Houphouët Boigny, décrété capitale politique de la Côte d'Ivoire. Rebaptisée Gbado-Lite, la nouvelle ville fut équipée d'une route bétonnée, d'une piste d'atterrissage pour avions de lignes internationales, du Centre de Développement agricole industriel (CDAI) et plus tard d'une centrale hydroélectrique pour son approvisionnement énergétique. Des projets d'ampleur certes, mais visiblement trop ambitieux, mal planifiés et, une fois mis sur pieds, mal gérés. Aujourd'hui, la ville est économiquement presque éteinte, comme « mise sur pause », surtout après les pillages qui suivirent la chute de Mobutu en mai 1997. Les industries ont fermé et la centrale tourne au ralenti. Une grande partie de la population a perdu son travail salarié. Les derniers employés se trouvent dans les secteurs de l'enseignement, de la santé ou de l'administration, et sont généralement mal payés. Les habitants, employés ou non, se débrouillent avec des activités commerciales et agricoles d'appoint. « Gbado-Lite, écrit Valentin Nagifi, s'est étouffée en s'inscrivant, bien malgré elle, dans une sorte de cercle infernal constitué de l'attraction présidentielle. Hors de l'espace et du temps zaïrois, il n'y avait pas de salut possible. Cette fausse "oasis" dans le désert n'était qu'un mirage, et plus encore pour ses habitants que pour ses visiteurs[1]. »

À l'image de Gbado-Lite et des immenses palais présidentiels en ruine, l'économie de la province semble avoir atteint un apogée sous Mobutu. Depuis, elle n'a fait que régresser. Le faste perdu des palais présidentiels de Gbado-Lite et de Kawele semble encore aujourd'hui payer le tribut de la spoliation et de l'appropriation éhontée des richesses nationales au profit de quelques-uns. Mobutu, par sa présence ou lors de ses passages dans la région, avait l'habitude de distribuer la monnaie zaïre gardée dans sa « banque » personnelle au palais de Kawele. Le grand luxe des palais et des résidences de quelques notables

1. Nagifi, V. 2003. *Les Derniers Jours de Mobutu à Gbado-Lite (Congo-Zaïre)*. Paris : L'Harmattan, p. 204.

du régime érigés au milieu de nulle part côtoyaient le dénuement des villages faits de huttes modestes. Cet écart socio-économique explique en partie l'ampleur que prirent les pillages à Gbado-Lite. À la chute du régime, c'est tout le patrimoine local de Mobutu qui fut razzié, et pas seulement par la population affamée, mais d'abord par les soldats de la garde présidentielle « laissés pour compte ». Au final, ils se sentirent tous méprisés.

L'activité commerciale de la province se concentre aujourd'hui surtout sur l'axe reliant Gemena (Sud-Ubangi) à Businga et son prolongement vers Gbado-Lite ainsi que sur celui reliant Mobayi-Mbongo à Yakoma. Au sud, tête de pont sur la rivière Mongala, Businga est le point d'entrée de la province par la voie fluviale depuis Kinshasa. Au nord, Mobayi-Mbongo est le principal point de transit (Yakoma en est un autre) pour les échanges avec la RCA. Ce voisin constitue à la fois un débouché et un point de ravitaillement important pour la province.

Cet ouvrage tente de décrypter les compositions sociopolitiques locales à partir desquelles l'organisation administrative a fixé le territoire avant que les acteurs politiques n'y apportent leur grain de sel. Il conduit les lecteurs à travers les arcanes de ce qui fut la gestion « authentique » du pays, d'où il tire son titre : *Nord-Ubangi : l'État-Zaïre englué dans l'identité ethnique de Mobutu*. Le président du Zaïre qui s'était lié aux Ngbandi avait réussi à hisser son ethnie dans l'échiquier national congolais. L'ethnie ngbandi avec laquelle Mobutu entretenait des rapports de complicité sentimentale va être enviée, voire crainte. Plus d'un s'attachèrent les faveurs d'un de ses membres pour s'ouvrir les portes du réseau présidentiel fortement privilégié. Les Ngbandi de Mobutu constituaient un gage de fidélité ; on leur confiait les postes décisifs de pouvoir sur des secteurs entiers dont notamment la sûreté de l'État, qui dédoubla à partir de 1977 (et en se renforçant progressivement) la direction de toutes les institutions du pays.

La monographie est divisée en cinq parties. La première examine les aspects physiques (géographie, hydrographie, végétation…) et pose en filigrane la question de la limite de la grande forêt observée dans cette région. En fait, les natifs de l'ancienne (grande) province de l'Équateur étaient tous tenus pour des « forestiers ». Pourtant, même en excluant la partie méridionale aujourd'hui constituée par les provinces de la Tshuapa (chef-lieu Boende) et de l'Équateur (chef-lieu Mbandaka), les trois provinces restantes (Mongala chef-lieu Lisala, Nord-Ubangi et Sud-Ubangi chef-lieu Gemena) ne présentent aucune homogénéité, ni sur le plan humain ni sur celui de l'espace physique. Plus on s'éloigne de la partie sud de la cuvette congolaise où les différents groupements dits mongo sont majoritaires, plus on remonte vers le nord avec des groupements dits de souche soudanaise (dont Gbado-Lite et Yakoma). Les rivières y sont encore nombreuses mais moins imposantes et la forêt équatoriale laisse place à la savane. Henry Rosy, agronome adjoint de 1re classe sous la colonisation, avait trouvé une explication qu'il exposait dans son ouvrage « Petits problèmes d'agriculture indigène au Congo-Ubangi : réalités possibilités » (texte manuscrit, janvier 1946[2]). Cet agent colonial critiquait la destruction de la région de l'Ubangi, bien entamée par l'activité humaine et perceptible déjà à l'époque de l'installation européenne à la fin du XIXe et au début du XXe siècle. Après avoir introduit sa plaidoirie par cette pensée de Virgile (*Géorgiques* L.II.205) : « […]cette terre d'où le laboureur irrité a fait disparaître une forêt », Rosy trouvait que parmi les pratiques culturales des « peuples soudanais », c'était surtout leur technique de chasse par feu roulant qui ruinait de façon irrémédiable tout le couvert forestier de la boucle de l'Ubangi. Pour cela, il jugeait nécessaire de freiner l'érosion en préconisant des mesures énergiques parce que, craignait-il, « dans vingt-cinq ans d'ici [1946], les seules parties boisées qui subsisteront encore en territoire de Gemena seront confinées aux régions marécageuses de la Mbari et de la Sumba et le vent du Tchad soufflera jusqu'aux portes de Likimi, grâce à l'impulsion donnée au rythme destructeur des Ngbaka par la culture du coton ». Voilà un point de vue qui n'allait pas dans le sens du développement économique de la colonie. Dans une lettre écrite de Léopoldville le 25 juin 1946[3], le supérieur de Rosy, agacé, s'adressait à lui :

2. C'est le texte que Rosy envoya de Banzyville le 10 février 1946 au commissaire de district du Congo-Ubangi, M. Debuisson. Il est conservé dans les archives du service Histoire et Politique du MRAC.

3. Archives du service Histoire et Politique du MRAC.

« J'ai lu votre étude avec le plus vif intérêt. Ci-après quelques considérations.
Le problème, étudié par vous, présente deux aspects : le côté scientifique et le côté social. D'après le public que vous voulez toucher, il faut vous attacher à l'un de préférence à l'autre [*sic*]. Si vous faites une étude scientifique poussée de la pratique agricole actuelle et de ses effets désastreux sur les richesses naturelles du pays forêt, sol, climat, etc. , vous intéresserez un groupe de savants qui discuteront le problème de façon académique. Peut-être pousseront-ils un cri d'alarme, qui à la longue aura son écho ailleurs. Ce que, à mon avis, il faut surtout mettre en évidence, c'est le côté social de la question, le seul qui intéresse nos dirigeants, hommes surchargés de besogne, mais responsables de la politique du moment et appelés aussi à préparer une politique nouvelle, adaptée aux idées et aspirations nouvelles. Pour eux, n'écrivez pas un cours sur le déboisement, l'érosion… mais tracez un programme agricole colonial hardi, progressiste, pour le Noir et par le Noir, aidé et dirigé par son colonisateur belge. »

La déforestation n'est donc pas une réalité nouvelle, mais celle-ci ne fait que s'aggraver parce qu'on a longtemps refusé de la traiter. Ce qui paraît davantage pertinent dans la vision de l'agent colonial cité ci-dessus (Rosy), c'est le lien qu'il établit entre les identités socio-culturelles de différentes communautés locales et les évolutions du cadre naturel associé. « Faute de vision, on ne bâtira pas une entreprise solide », prédisait-il déjà. Puisque les affaires humaines sont indissociables de leur environnement, cette première partie physique sert-elle de terreau pour la suite.

Dans les parties 2 et 3 de l'ouvrage, consacrées au peuplement et à l'organisation politico-administrative, on décrit les différents groupes d'habitants occupant la province parmi lesquels les Ngbandi sont majoritaires dans deux (Yakoma et Mobayi-Mbongo) des quatre territoires de la province. En s'appuyant sur des fonds d'archives et plus particulièrement sur celui de Benoît Verhaegen ainsi que sur l'expertise de l'historien Léopold Ngbakpwa te Mobusa, auteur d'une thèse de doctorat en 1992 sur l'« *Histoire des Ngbandi du Haut*-Ubangi des origines à 1930 », la monographie identifie les populations de la province. En ce qui concerne les Ngbandi, on a pu remonter les filiations lignagères et les situer, ce qui a permis de mieux comprendre Mobutu. Une connaissance précise de ses origines permet d'avancer dans l'interprétation des actions menées ou encore de mieux cerner son réseau. Ce qui amène à la quatrième partie de l'ouvrage. Car Mobutu a eu besoin des appuis de ses « frères ethniques » pour traduire en actes ses décisions. Mais loin de s'en tenir à leur rôle d'exécutants, les intervenants se muèrent peu à peu en concepteurs de la politique du président. De manipulés à manipulateurs, les partisans ne quittèrent pas pour autant la posture de « dévoués, toujours prêts à prévenir les moindres souhaits présidentiels ». « La ruine du Zaïre, en dehors de la responsabilité première de Mobutu en sa qualité de garant de l'intérêt général, devint possible du fait du rôle prépondérant d'une cohorte de courtisans, dont un certain nombre d'acteurs originaires de son ethnie ngbandi avaient occupé le devant de la scène[4]. » L'ouvrage va jusqu'à identifier ceux-ci parmi l'ensemble des acteurs qui ont entouré Mobutu afin de préciser au mieux leur rôle ou spécifier leur statut.

La chute du régime et la mort du dictateur n'auront finalement pas effacé certains vestiges de l'État-Zaïre. Le Nord-Ubangi continue de demeurer une entité politico-administrative, ses originaires acteurs du passé qui n'avaient jamais constitué un groupe homogène se sont dispersés. Quelques-uns se sont associés aux nouveaux pouvoirs. Ainsi sous les règnes de Kabila père et fils, ou aujourd'hui de Félix Tshisekedi, le spectre du président déchu persiste. L'image de Mobutu est présente : on ressent toujours son poids à travers le vécu de la province, notamment dans les relations que celle-ci entretient avec le pouvoir national.

Enfin, la cinquième partie évoque la situation socio-économique de la province à travers les aspects de démographie et de santé, les activités économiques, les ressources, le transport, etc.

Je remercie tous ceux qui ont aidé à la réalisation de cette monographie qui se distingue dans la série par son iconographie abondante et magnifique. Celle-ci puise principalement dans trois sources : 1) la riche collection de photos d'archives du MRAC ; 2) les collections privées qui deviennent de plus en plus nombreuses en réponse aux sollicitations de la

4. Dungia, E. 1995. *La Pieuvre tropicale. Les tentacules de Mobutu*. Bruxelles : Éditions Emmanuel Dungia, pp. 2-3.

coordination du projet Provinces du MRAC ; 3) les membres de l'équipe locale, dont particulièrement Daniel Gonzato (ancien recteur de l'Université de Gbado-Lite), qui ont parcouru la province à la recherche des données. Tout cela fait que cet ouvrage offre une meilleure connaissance du Nord-Ubangi tant sur le plan humain que sur celui des événements. Je suis reconnaissant au service de Gestion des Collections, à celui des Publications du MRAC, ainsi, avant tout, qu'à Jean Omasombo Tshonda et toute son équipe.

Guido Gryseels
Directeur général
Musée royal de l'Afrique centrale

AVANT-PROPOS

S'APPESANTIR SUR MOBUTU POUR MIEUX SITUER LE NORD-UBANGI ET APPROCHER LA GESTION DE L'ÉTAT-ZAÏRE

En couverture de cet ouvrage, s'affiche le portrait d'un Mobutu Sese Seko au sommet de sa gloire, souriant et coiffé de sa toque en peau de léopard, animal symbole du pouvoir encore de nos jours[1]. Son effigie trône toujours à l'entrée du motel *Nzekele* à Gbado-Lite en dépit des pillards et des nouveaux dirigeants qui se sont succédé après sa chute en 1997. À travers son regard fuyant, le président de l'État-Zaïre semble rappeler aux passants : « Je suis encore là ». On connaît sa certitude, maintes fois répétée tel un mantra : « On ne dira jamais de moi : voilà l'ex-président du Zaïre, mais ci-gît Mobutu, président du Zaïre ». De manière générale, son « ère » n'a pas été celle d'un grand bonheur pour la nation, soumise à de longues années de déclin, et à une situation calamiteuse de longue fin de règne. Sa succession fut tumultueuse. Laurent-Désiré Kabila, qui l'avait chassé de la conduite du pays, allait être assassiné juste au moment où il était empêtré dans d'interminables guerres meurtrières. Celles-ci faillirent faire disparaître le territoire national tout entier comme État dans ses limites héritées de la colonisation belge.

À considérer la durée de son règne, à voir l'immense prestige qui l'entoura et les maîtres du monde qu'il eut à courtiser, Mobutu aurait dû passer pour une personnalité politique majeure. Le chef d'antenne de la CIA, Larry Devlin, qui le côtoya et l'aida même à prendre le pouvoir, dit avoir connu au départ « un jeune homme dynamique, idéaliste, qui était bien décidé à faire du Congo un pays indépendant et qui semblait croire vraiment en tout ce que voulaient les dirigeants de l'Afrique » (Wrong 2000 : 63). Deux facteurs auraient influencé cette construction :

1) Mobutu était doté de talents et de charisme. Chez lui, il y eut toujours un sens du calcul. Il se comportait comme un vrai léopard qui est un fauve, certes, pas aussi féroce que le lion, mais beaucoup plus rusé. À sa carrure imposante, il ajouta un apparat vestimentaire, le tout rehaussé d'une voix impressionnante dans son discours tranché ;

2) ses origines politiques reposent à la fois sur les références au lumumbisme se réclamant avec fierté d'une identité autochtone assumée et sur le modèle colonial belge conférant l'espace d'un pays grand et riche dont le chef devait incarner ses dimensions. Il compta parmi l'élite congolaise approchée par la Belgique au tournant de la décolonisation pour bâtir son avenir néocolonial. Son avènement au pouvoir en 1965 fut consenti et en grande partie aidé, voire organisé, par la Belgique et les États-Unis qui, pendant cinq années de bricolage d'une construction postcoloniale, n'étaient toujours pas arrivés à maitriser la situation du Congo. Mobutu privilégia donc les Occidentaux, qui lui offrirent le pouvoir réel et le protégèrent. Le jour du coup d'État, le 24 novembre 1965, il avait levé les bras au ciel pour s'écrier : « Le rêve de ma vie est que la Belgique et moi puissions reconstruire ce pays ». L'ambassadeur belge Charles de Kerchove, qui fit aussitôt part à son ministre Henri Spaak de la situation politique à Léopoldville, parla de l'installation d'un régime démocratique militaire accepté par la population, mais exclusivement établi sur l'armée, et dirigé par un général

1. À son installation, le pouvoir de L.-D. Kabila avait fait remplacer le symbole du léopard par celui du lion « *simba* », comme pour bien effacer Mobutu. Mais quelque temps après, on est revenu au léopard, animal solitaire, à cause de son intelligence et de sa beauté, préféré au lion, plus puissant certes, mais sale, moins attrayant et peu endurant.

visiblement bon enfant et décidé; plus politicien que militaire (De Witte 2017 : 424). « Mobutu donnait aux États-Unis ce qu'ils voulaient », atteste Devlin (De Witte 2017 : 433). José Nimy qui devint son directeur de cabinet (1977-1987) ajoute : « Je me souviendrai […], à Gbado-Lite, Mobutu dans un de ses moments de dépit dans ses rapports avec les États-Unis d'Amérique et tout en ne voulant pas se laisser faire, lancera : "Je sais qu'à tout moment, si les Américains décident de me laisser tomber, je ne serai plus à mon poste". […] Est-ce aussi "mécanique" que cela ? M'étais-je interrogé en moi-même. En tout cas, la réflexion m'avait beaucoup interpellé sur tout le poids que représentait l'extérieur dans la longévité de Mobutu au pouvoir » (Nimy 2006 : 329-330).

Mais autant Mobutu connut une gloire individuelle immense, davantage dans sa phase ascendante des premières années de pouvoir, autant plusieurs pans de son vécu furent difficiles, voire traumatiques. Enfant de père inconnu conçu entre deux mariages de sa mère, qui demeura la seule personne qu'il aurait réellement respectée, elle lui donna le nom de Mobutu, qui signifie « poussière ». À celuici, s'accola un autre nom à la signification lourde de sens, celui de sa seconde épouse Bobi Ladawa, qui se traduit par « toujours la nuit, où est passé le soleil ? » Était-ce prémonitoire ?

À partir de 1971, il se fit connaître sous le nom de Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu wa Za Banga, ce qui qui veut dire « Mobutu le guerrier qui va de victoire en victoire sans que personne ne puisse l'arrêter ». Insistons davantage sur Sese Seko *:* ces deux premières syllabes répétées qui suivent le nom principal Mobutu portent la charge d'un vaniteux rajout. Le pouvoir de Mobutu fut d'une efficacité éphémère, caractérisée par le discours du pouvoir sur luimême, Mobutu ayant fait de la parole un instrument efficace de son pouvoir.

Mobutu finit par devenir un ex-président, contrairement au destin surhumain qu'il promettait.

Il avait survécu longtemps en jouant des cartes très diverses, en privilégiant les atouts extérieurs. Décompte final : une chute honteuse et, juste après, sa mort physique en exil au Maroc. On sait que sa famille restreinte et lui-même se sont soustraits *in extremis*, le dimanche 18 mai 1997, de Gbado-Lite où ses biens furent pillés et saccagés par les siens. Le premier assaut fut donné par les soldats de sa propre garde présidentielle, suivis par la population du voisinage, donc « ses frères ». Plusieurs années après, les traces de violence sur les ruines de ses palais interpellent, nourrissent des interrogations. Mobutu représente aux yeux des Congolais une source intarissable d'erreurs de gestion à ne plus reproduire. « Le régime Mobutu, écrit José Nimy, n'était pas un régime pervers par ses objectifs fondamentaux tels qu'ils avaient été affirmés en 1967 dans le Manifeste de la N'Sele ou même dans les discours du chef de l'État. Son objectif n'était pas de détruire le Zaïre par le pillage des deniers publics et la culture des anti-valeurs. Mais la destruction a été le résultat, à l'arrivée, et non le projet, au départ. Car, le régime s'était perverti au fil des ans par des comportements individuels déviants, par des pratiques politiques dérivantes qui ont conduit à ce constat malheureux : l'échec global du régime » (Nimy 2006 : 18-19).

Le tiers de cette monographie considère Mobutu dans son ancrage ethnique. Il ne s'agit pas de réécrire sa biographie (Langellier 2017), de retracer le parcours de sa vie ou l'évolution de son pouvoir. Plutôt que son ascension, c'est la manière dont le fondateur de l'État-Zaïre s'est lié les/aux Ngbandi par la construction du Nord-Ubangi comme entité politico-administrative, avec le statut de province à part entière aujourd'hui, qui nous intéresse. Sans Mobutu et, surtout, sans le type de pouvoir qu'il mit en place, la province du Nord-Ubangi et, encore moins la ville de Gbado-Lite, n'auraient existé.

1. LE NORD-UBANGI, D'ABORD UN BASTION ETHNIQUE NGBANDI

C'est à Lisala chez les Ngombe que Mobutu vit le jour, le 14 octobre 1930. Sa scolarité débuta à Léopoldville où tous les originaires de la province de l'Équateur passaient pour des Bangala, puis elle se poursuivit à Mbandaka chez les Mongo qui ne voulaient pas d'une domination des Ngombe, locuteurs du lingala. Sa famille, dont sa mère Madeleine Yemo Koso Ndagbia, son frère aîné Xavier Movoto Kelewe et sa sœur Francesca Mongbele Toku (tous deux nés d'un premier mariage) s'étaient établis autour de Gemena chez les Ngbaka. La région ngbandi du président Mobutu demeura longtemps peu ou pas assez attrayante. Jusqu'à l'indépendance du pays en 1960, l'espace était occupé par de petits villages autour de Molegbe, siège du diocèse catholique qui vit s'ériger en 1929 la cathédrale Saint-Antoine de Padoue. Pour Jérôme Mumbanza, la raison intentionnelle de ce fait sous la colonisation belge était la préoccupation de

l'État et des sociétés d'exploiter d'abord les richesses dans des régions déterminées. Ils ne poussaient plus loin que lorsque ces richesses commençaient à s'épuiser ou lorsqu'ils voulaient conquérir d'autres territoires renfermant des ressources plus considérables. Nombreux étaient « les coins jugés peu intéressants, soit par manque de collaboration de la part des indigènes trop agressifs comme les Ngbandi et les Ngbaka au nord de l'Équateur […] » (Mumbanza 1976).

Le jeune Mobutu de la fin de la colonisation signait ses articles de presse du pseudonyme « De Banzy » (pour signifier : originaire de Banzyville, devenu Mobayi-Mbongo), comme pour mieux situer ses origines méprisées. Avec son cousin maternel Jean Litho, il était l'un des premiers Ngbandi à connaître une ascension sociale grâce à ses études moyennes et à sa promotion professionnelle. À la décolonisation, la province de l'Équateur devint subitement l'un des premiers foyers régionalistes importants qui exigeait la création d'entités identitaires. De 1962 à 1966, trois nouvelles provinces furent créées dans l'espace de la « grande province de l'Équateur », mais leur structuration s'avéra délicate. L'expérience affecta profondément les peuples numériquement peu représentatifs, mais aussi les Ngombe dispersés dans tous les districts de la province.

Pour rappel, les Ngbaka passaient pour des gens peu instruits, mais leur production économique était la plus importante de la province. À la suite de la situation politique créée par les exigences des Mongo, ils rejetèrent l'option d'être intégrés dans un ensemble selon le modèle du grand district du Congo-Ubangi (1932-1955) dont Lisala était le chef-lieu. Gemena devint ainsi le chef-lieu de la province de l'Ubangi. Mais plus complexe fut la situation de la province du Moyen-Congo, comptant davantage de minorités ethniques et, donc, plus composite sur le plan administratif. Sa création fut tardive, plusieurs mois après l'Ubangi et la Cuvette centrale (rassemblant les Mongo). Le Moyen-Congo sous dominance ngombe-budja s'attacha l'ethnie ngbandi bien que certains de ses groupements constituassent des îlots dans les territoires de Budjala et de Kungu, ce qui compliqua leur séparation de l'Ubangi auquel ils étaient géographiquement intégrés.

Lorsque Mobutu accéda à la tête de l'État congolais en 1965, il s'empressa de supprimer, dès avril 1966, ces trois nouvelles provinces et déclara Mbandaka propriété commune à tous les habitants de la « grande province de l'Équateur ». Mais le malaise persistait et le président ne s'arrêta pas là. Il entama une restructuration locale qui aboutit à la création, en 1977, du nouveau district du Nord-Ubangi, en soutirant aux anciens districts de l'Ubangi et de la Mongala les territoires où ses frères ethniques étaient représentatifs. C'est donc, par un jeu de soustraction-addition des espaces administratifs, et la division du territoire de Mobayi-Mbongo peu après, qu'il créa la nouvelle entité du Nord-Ubangi en raison de sa position géographique par rapport à la rivière hyponyme. Amputé du territoire de Bosobolo, l'ancien district de l'Ubangi, dont Gemena était le chef-lieu, prit le nom de « Sud-Ubangi ».

Le Nord-Ubangi est peuplé en grande partie des Ngbandi, majoritaires dans les seuls territoires de Yakoma et de Mobayi-Mbongo. En fait, on trouve six groupes de populations dans la province : les Ngbandi, Ngbaka, Banda, Ngombe, Mbanza et Pagebete (dits aussi Gezons). Les Ngbandi restent le groupe le plus important et leur espace s'étend de la rivière Dua au sud dans le territoire de Businga jusqu'au nord-est chez les Lite-Bala du secteur Wapinda dans le territoire de Yakoma. Ils occupent à eux seuls plus de la moitié de l'étendue de la province.

Au lieu de la seule ethnie ngbandi qu'il voulut promouvoir, Mobutu chercha à élever ses propres origines, à la fois lignagères et familiales restreintes. Sa plus grande réalisation, c'est la construction de Gbado-Lite à partir de 1967. C'est la terre natale de Gbemani, le deuxième époux de sa mère Madeleine Yemo (du village Kawele) chez qui il naquit, originaire du village Gbado. Gbemani et Yemo appartenaient tous deux au clan Lite-Nyama, séparé d'un autre groupe du même clan dit Lite-Bala installé dans la région de Yakoma plus au nord-est de la province. Les Ngbandi connaissaient des divisions en plusieurs clans aux spécificités locales (intonations linguistiques, mots additionnels de vocabulaire…) liées à l'histoire et à la distribution géographique éclatée de leurs composantes. Quoique l'anthropologie conseille aujourd'hui davantage de prudence dans l'usage de certaines notions théoriques anciennement consacrées, cet ouvrage s'avance à situer (ce qui seraient) les principaux clans (et/)ou lignages ngbandi éventuels. On dénombre les Gboma, Dunga, Kulegenge, Godolo-Sungbe, Mandosingi, Mayimango (Selengbe [Ngonda] et Maniko), Ngonda (Monge, Zegbe, Motende, Linga, Mando, Mbui et Nyaki), Ngbua ou Ngbwa

(Gbwâ, Tarangbua et Toya), Tongu, Lau ou Law (Kongba, Vambolo, Begia, Beta, Dangu, Fananze, Kata, Kangi, Desa, Kondo et Kole), Mbambu, Mbongo (Boya, Nzamba et Lite-Bala), Kotingboma (Gbiasu, Ngbakale et Sango), Sango (Mune, Kumbu et Ziamba), Lite-Nyama, Ndanu ou Gboze (Nzobo, Gbamo et Vango ou Ngama), Ndalangi, Mbui et Golongbe (Vôtê, Basa et Gemu). À ajouter aussi les Nzakara, Ngbugbu (autres graphies Ngbubu ou Bubu), Diyo (autres graphies : Dio, Digo et Do) et les « groupements acculturés de Businga » avec les Diyo, Kunda, Selenga et Kapo. C'est dans un véritable conglomérat que s'introduisit Mobutu avec sa gestion « authentique » de l'État-Zaïre. Il apparaît que ces regroupements, quel que soit leur mode d'intégration dans le groupe commun, constituent un seul peuple ou une seule ethnie se distinguant des voisins, les Mbanza, Ngbaka, Ngombe ou Budja. Mais certains groupements ngbandi, dont ceux de Yakoma par exemple, s'estiment plus valeureux que les autres. Emmanuel Dungia écrit :

«De tous les clans ngbandi, les Yakoma forment le groupe à l'effectif le plus nombreux. Ils possèdent aussi proportionnellement le plus grand nombre de sujets instruits. On les dit commerçants dans l'âme. Ce sont de très bons agriculteurs qui ne rechignent jamais à la tâche. Cela leur vaut un niveau de vie plus élevé par rapport à tous les autres Ngbandi. Ces éléments réunis provoquent un sentiment de prestige et de puissance de la part des Yakoma et donc une propension à regarder d'en haut les membres des autres clans. À l'autre bout de l'échelle, on trouve les Ngbugbu, les survivants d'esclaves capturés par les Ngbandi durant les guerres livrées au cours de leur migration des confins du golfe de Guinée vers le Congo, à la fin du siècle précédent» (Dungia 1995 : 8-9).

Ainsi se posa pour Mobutu l'enjeu dans l'édification de Gbado-Lite comme entité dominante dans l'espace ngbandi.

2. MOBUTU AVAIT PLACÉ LE CLAN LITE-NYAMA AU CENTRE DE LA NOUVELLE CONQUÊTE IDENTITAIRE

Gbado-Lite a été façonnée par Mobutu à l'image de Yamoussoukro, ce village d'origine du président ivoirien Félix Houphouët Boigny décrété capitale politique de la Côte d'Ivoire. Tout commença en 1967, lorsque le missionnaire belge Arthur du Vernay arriva à Gbado-Lite pour y implanter une église, une école, un centre de santé et un centre pilote pour le développement du milieu. À ses débuts, il était aidé notamment par l'agronome Yamafula. Sous l'impulsion des missionnaires et avec l'aval du président, le centre prit de l'ampleur. Quelques années après naquit le Centre de Développement agricole et industriel (CDAI). Très rapidement s'ajoutèrent des logements, des routes, un aéroport international, et même un barrage hydro-électrique. C'était bien la volonté de Mobutu.

Gbado-Lite est un nom composé. Ses deux parties renvoient à des identités de niveaux distincts, mais toutes liées aux origines de Mobutu. Gbado veut dire «baobab» et Lite est le nom d'un clan ngbandi. Comme dit ci-dessus, les Lite se divisent en Lite-Bala, installés dans le secteur Wapinda (territoire de Yakoma), et les Lite-Nyama auxquels appartient Mobutu. La distinction entre les deux groupes du même clan ngbandi à l'origine s'explique d'abord du fait que l'espace du premier était couvert par la grande forêt de la haute Legbala (Ebola) et que celui du second consistait en une région dominée par la savane. Le clan Lite-Nyama compte en son sein les sous-clans Kawele, Molegbe, Nganza, Gbado et Moanda. Le sous-clan Gbado se divise en trois principales lignées : Ngamakaya, Tudu et Pangoma. C'est le chef Lite descendant de Kelenge (2e fils de Ngamakaya) qui céda un terrain à Mobutu pour y bâtir l'actuelle ville de Gbado-Lite. Depuis lors, le nom Lite-Nyama fut supplanté par Gbado-Lite, une référence à la fois à la nouvelle ville et au groupe lite du sud. Plutôt que l'écriture officielle de Gbadolite en un seul mot, il convient donc de l'écrire en deux mots : Gbado-Lite, la version qui sera retenue dans cet ouvrage.

L'érection de Gbado-Lite à l'initiative de Mobutu consacrait le regroupement des Lite-Nyama dans son entourage local. Dès le début, Gbado-Lite devint un territoire (ordonnance n° 72/462 du 8 décembre 1972) dont l'administrateur relevait uniquement de l'autorité directe du président de la République, c'est-à-dire que celui-ci ne dépendait ni de la direction provinciale de Mbandaka ni de celle du district de la Mongala à partir de Lisala, et moins encore des pouvoirs des secteurs Otto-Banza et Mobayi-Mbongo. Cette décision suscita des remous, car elle posait des problèmes liés aux droits du sol que le président voulut calmer. Une situation facilitée par le fait que dans le mode coutumier ngbandi ce peuple n'avait pas connu de pouvoir tributaire ;

l'autorité d'un chef ne put jamais s'exercer sur plusieurs lignages. En fait, à partir des migrations, l'établissement des Ngbandi se fit autour des principaux ancêtres sans grand brassage de clans. Mais en forçant un statut particulier pour Gbado-Lite, le nouveau cadre imposé suscitait des convoitises et, surtout, engendrait plutôt une déconfiguration de l'espace administratif et géographique du territoire de Mobayi-Mbongo.

Pour se faire des alliés, Mobutu créa, en janvier 1978, le territoire de Yakoma d'où était originaire la majorité de la petite élite locale ngbandi. En plus de ce qui avait été donné à Gbado-Lite, il retira les espaces des secteurs Yakoma, Abumombazi et Wapinda du territoire de Mobayi-Mbongo. Réduit à une peau de chagrin par ces pertes, il s'ensuivit que ce qui restait encore de ce dernier demeura sans statut administratif précis jusqu'en mars 1982. Notons que Maniko, le village d'origine de la première épouse Marie-Antoinette Gbiatene Yebwa, décédée en 1977, se situe au sud-ouest dans le secteur Otto-Mbanza.

Mobutu joua en réduisant au premier moment le statut administratif de Gbado-Lite devenu une cité, donc une petite entité non coutumière, constituée des groupements Molegbe et Gbado-Lite. En janvier 1987, Gbado-Lite devint officiellement une ville divisée en trois communes urbaines : Gbado-Lite, Molegbe et Nganza. Cette localité devint si importante qu'elle finit par devenir le lieu des grandes décisions du régime à l'origine de la ruine du pays. Pour le président Mobutu, dit José Nimy, son ancien directeur de cabinet (1977-1987), Gbado-Lite devait devenir le nouveau centre de gravité de toutes ses activités nationales et internationales. Il lui arrivait d'y séjourner tout un mois durant et, en tout cas, il ne se passait plus deux mois sans qu'il ne s'y rende pour des séjours de deux à trois semaines, y accréditant les ambassadeurs, y recevant les envoyés spéciaux, et y organisant des réunions ministérielles, des prestations de serment constitutionnel, des sommets de chefs d'État, des commémorations diverses. C'était à Kinshasa, pourtant le siège des institutions, de s'accommoder de cette nouvelle situation (Nimy 2006 : 234).

À ce moment, Mobutu dont le pouvoir était fortement affaibli envisageait encore de faire de Gbado-Lite le chef-lieu d'une nouvelle province dans le cadre du projet de décentralisation initié à partir de 1982 ; ce qu'il ne parvint pas à faire, car il redouta l'hostilité des autres acteurs originaires mongo, ngombe, budja ou ngbaka de la province de l'Équateur qui s'y opposèrent. Ainsi se contenta-t-il d'une échappatoire sanctionnée en 1988 par la division du Kivu en trois nouvelles provinces. Félix Vunduawe, Ngbandi de la Ngiri et donc éloigné du centre proche de la controverse ethnique, qui fut ministre de l'Intérieur et finit comme dernier directeur de cabinet de Mobutu, s'interroge : « Combien Gbado-Lite va-t-il coûter à l'État, au trésor public, au peuple zaïrois ? Dieu seul le sait. En tout cas, très cher, tant en termes de finances publiques qu'en termes de sacrifices de toutes sortes qu'il est impossible d'évaluer avec exactitude » (Vunduawe 2000 : 330).

Mobutu avait construit à Gbado-Lite son premier palais, qu'il voulut semblable à celui de la famille royale belge de Laeken. En 1985, il fit visiter Gbado-Lite au roi Baudouin et à la reine Fabiola. N'était-ce pas une ville que la colonisation belge n'avait pas créée ?

Méfiant, mais surtout sensible aux critiques qui lui rappelaient qu'il n'était pas le fils de Gbemani, donc pas un originaire de ce lieu, Mobutu se fit bâtir à partir de 1988 un nouveau palais perché sur une colline à 15 km du premier, près de Kawele. En fait, depuis quelques années déjà, il ne se faisait plus d'illusions sur sa capacité de bâtir un pays moderne et de redresser une situation déjà fort compromise. Son ambition se réduisit à accumuler des richesses personnelles[2] et à éviter d'être surpris par une agression. Plus le régime s'empêtrait dans le marasme, plus Mobutu ne se sentait à l'aise et en sécurité qu'au milieu des siens. À la fin, il n'apparaissait à Kinshasa qu'épisodiquement, en raison de l'hostilité croissante de la population à son égard. Après son discours du 24 avril 1990 sur la démocratisation, le président Mobutu déménagea complètement à Gbado-Lite où le monde politique kinois et les étrangers devaient se rendre fréquemment pour voir le chef de l'État retranché dans son palais de Kawele. D'où le surnom d'« aigle de Kawele » qu'il prit : cet oiseau rapace a besoin d'un grand nid à sa taille et le président avait cru faire de Gbado-Lite la capitale du pays à l'exemple de Yamoussoukro en Côte d'Ivoire. Mais

2. Les préparatifs de la retraite de Mobutu, dit E. Dungia, eurent deux volets : à l'intérieur du pays, ce fut la construction de Gbado-Lite et du palais de Kawele ; à l'extérieur, ce furent les acquisitions immobilières et des placements financiers (Dungia 1992 : 15).

là, il échoua. En raison de la crise économique persistante et des difficultés politiques consécutives à la démocratisation, ses rêves perdirent de leur vigueur. Par exemple, la construction de cinquante bâtiments administratifs fut interrompue faute d'argent ; beaucoup d'agents étrangers qui devaient s'occuper du chantier partirent et l'entreprise SAFRICAS loua leurs maisons au personnel de la présidence (Joris 2002 : 85). Mais Gbado-Lite devint tout de même un lieu sensible, politisé à l'extrême jusqu'à la fin du régime en 1997.

3. MOBUTU AVAIT INTÉGRÉ SES FRÈRES (ETHNIQUES) DANS LA GESTION DE SON POUVOIR

L'année 1977, celle des premières élections ouvertes au niveau du Parlement et du Bureau politique depuis l'avènement au pouvoir de Mobutu, constitua un tournant. La nouvelle orientation avait été dictée par la crise économique et politique qui plombait le régime. On vit dès ce moment le penchant particulier de Mobutu à s'ouvrir largement vers son ethnie, délaissant peu à peu l'ensemble de la province de l'Équateur jusque-là liée à la gestion de son pouvoir. En fait, il était jusque-là connu comme un Mungala. Dans le contexte de la campagne électorale où chaque province avait droit à deux candidats au Bureau politique, les Ngbandi se virent contestés et traités de « *gelewi* », qui signifie « étrangers, envahisseurs », à Gemena chez les Ngbaka[3]. Le succès de Jean Litho, cousin de Mobutu, détenteur de moyens financiers inégalés, amassés grâce aux postes de pouvoir qu'il occupait[4], devint la preuve du statut de « premiers profiteurs du régime Mobutu » des Ngbandi. L'élection de Litho avec 54 % des voix devant le candidat mongo Justin Bomboko avec 36 % constitua un motif de fierté à la fois de la famille et de l'ethnie de Mobutu (Vunduawe 2000 : 54).

Chez Mobutu, les affinités finissaient par l'emporter. Autour de lui se constituèrent des réseaux de courtisans étrangers et nationaux. Parmi ces derniers, les originaires de son ethnie ngbandi allaient progressivement s'intégrer et finir par se placer afin de le protéger certes, mais aussi pour d'abord se servir. Pour traduire en actes ses décisions, Mobutu avait besoin d'appuis. Ce qui arriva est que loin de s'en tenir à leur rôle d'exécutants, ces intervenants se muèrent en concepteurs de la politique du président en raison de la proximité et de la complicité sentimentale qui fondaient leurs relations. De manipulés, ils se transformèrent en manipulateurs sans pour autant quitter la posture de « chiens dévoués toujours prêts à devancer ses moindres désirs. La ruine du Zaïre, en dehors de la responsabilité première de Mobutu en sa qualité de garant de l'intérêt général, devint possible du fait du rôle prépondérant d'une cohorte de courtisans, dont un certain nombre d'acteurs originaires de son ethnie ngbandi, avaient occupé le devant de la scène » (Dungia 1995 : 2-3).

C'était l'arrivée et l'installation d'un courant dévastateur qui développèrent davantage des jeux de réseaux entre personnes en compétition, tout en restant liées au chef de l'État par des intérêts privés qui influençaient directement la marche du pays. Au lieu de gérer l'État, on gérait plutôt les personnes à force de bulletins d'informations (BI) qui atterrissaient entre les mains de Mobutu par porteurs spéciaux ; tout était psychanalysé, même des actes encore non accomplis, mais dont on jurait ses grands dieux qu'on y pensait. Dans ce nouveau jeu, ses frères ethniques finirent par être les mieux positionnés. Les détails semblaient beaucoup intéresser le président ; Emmanuel Dungia observe : « Une caractéristique du régime Mobutu, c'est une volonté de contrôler dans ses moindres détails des actes anodins posés par les dirigeants de la sûreté (promotion, mutations, mesures disciplinaires…) » (Dungia 1995 : 31). Dans cet affairisme, ses frères ethniques finirent par être les mieux positionnés. Mobutu espérait tout contrôler, mais les événements allaient le dépasser, car c'est lui-même qui allait se voir enrobé.

Le déchirement marquait davantage le régime. On y comptait l'inspirateur, le souffleur ou l'architecte des décisions qui rentraient dans la nébuleuse présidentielle comprenant des officiels, des non-officiels, des nationaux, des étrangers, des marabouts, et même des « saints », ironise José Nimy (2006 : 279). En fait, dans sa gestion quotidienne, le vécu

---

3. Le même mot se dit « *zomende* » en parler ngbandi.

4. Sous Mobutu, en 1975, écrit Vunduawe, « Litho Moboti, ancien ministre des Finances et de l'Agriculture [devint] président-directeur général, propriétaire de la Société générale d'Alimentation (SGA). Un des hommes d'affaires les plus riches, sinon "l'homme le plus riche du Zaïre" à l'époque, comme aimait le dire son cousin Mobutu Sese Seko, quand il le présentait à ses hôtes étrangers pour le taquiner […] » (Vunduawe 2000 : 39).

du pouvoir autour de Mobutu fut complexe : les alliances nouées entre courtisans et leurs retournements furent tellement fréquents et indescriptibles qu'on en était vite désorienté. Encerclée, voire embrigadée, la voie d'accès au président passait par un contact ngbandi. En fin de compte, la compétition intestine au groupe pour qui serait le plus proche du président allait aussi gravement contribuer à la chute du régime. Mobutu s'affaiblit surtout lorsqu'il devint malade et que tout le système mis en place s'écroula.

On sait aujourd'hui beaucoup sur la vie privée de Mobutu, on dispose de plus en plus de données qui portent jusqu'à des détails précis sur le vécu quotidien du président de l'État-Zaïre. Cela n'était pas le cas avant son départ du pouvoir en 1997, malgré de nombreux récits à son sujet. Les informations restaient assez générales, car peu de proches acceptaient de témoigner sur la gestion du pouvoir et l'individu. Depuis la chute du régime et la mort de Mobutu, plusieurs de ses proches racontent ce qu'ils ont vécu. Leur objectif consiste généralement à dégager leur responsabilité de la déroute du régime, exposer leurs rancœurs et, justifier l'après, dicté par la nécessité de survie. Tous, en gros, disent n'avoir rien fait de mal au pays. Albert Mpase Nselenge qui n'était pas ngbandi mais avait approché Mobutu de manière intime, d'abord comme ami de jeunesse et puis par son pouvoir, rend ce jugement général :

> « Au service du conjoncturel, on n'est jamais sûr de contribuer en même temps aux intérêts supérieurs de la nation. Nos jeunes stratèges [notons que Mpase est né en 1929, donc plus âgé que la plupart des acteurs], qui ont pris de l'âge aujourd'hui sont, certainement, des témoins privilégiés du désarroi et du désordre implantés dans la gestion courante du pays. Déséquilibrer une structure est certes facile, la remettre sur les rails est autrement plus ardu. Quand viendra-t-on s'asseoir en famille, pour non seulement regretter les torts infligés au pays, mais aussi pour reconnaître sa part de responsabilité et demander pardon ? Car il nous incombe à tous de relever ensemble le défi d'une construction qui sache assumer tout le passé et prendre objectivement en compte l'intérêt d'une nation à ne plus regarder au caléidoscope des intérêts personnels ! Cette réflexion vaut pour tous ceux qui ont porté des coups à leur patrie. Il est temps de cultiver au présent la volonté de s'asseoir et de construire » (Mpase Nselenge 2011 : 317).

« Aucun Congolais n'aura, aux côtés de Mobutu, joui des pouvoirs, de la confiance, de l'influence politique, comparables à Jean Seti Yale et Léon Kengo wa Dondo », dit José Nimy (2006 : 137). Ce dernier a donné à son livre un titre énigmatique : *Je ne renie rien. Je raconte… L'histoire d'un parcours sur un parcours d'histoires*. S'il a eu l'avantage de devenir un proche collaborateur sans pour autant être membre de l'ethnie ngbandi comme beaucoup de ceux qu'il voyait se disputer des places le jour et, surtout, pendant la nuit, son principal apport est qu'il rapporte sur plusieurs partisans à la fois ; ce qui aide à mieux identifier les accointances et/ou regroupements dans l'ordre de ces batailles permanentes qui furent livrées pour gagner Mobutu.

Rappelons-nous que les différents pillages des dernières années pendant le régime n'avaient pas touché le Nord-Ubangi et Gbado-Lite, tant que Mobutu était craint, disposant pour lui d'une armée personnelle en gros constituée de ses frères ethniques. L'opinion nationale trouvait que ses « frères » de la province et, surtout, ceux de son ethnie lui étaient proches ; certainement que lui-même en était quelque peu persuadé. C'était à la fois une réalité et un leurre : l'homme était craint, mais très impopulaire. Le vendredi 16 mai 1997, lorsque la chute du pouvoir devint patente et que la cohorte des généraux « intimes » le redirigèrent avec sa famille de Kinshasa vers Gbado-Lite sachant que la fin du régime devenait inéluctable, Mobutu se retrouva seul dans son palais de Kawele. Pour la première fois depuis des années, il ne retrouva pas son cousin Étienne Nzimbi Ngbale, *alias* « Corbeau », chef de la Garde présidentielle, passé de l'autre côté du fleuve à Brazzaville ; pas de Philémon Kpama Baramoto non plus, cet époux d'une de ses belles-sœurs, qui s'était approprié la Garde civile, en route lui vers l'Afrique du Sud. Un aide de camp dut persuader Mobutu de se sauver en fuyant l'avancée menaçante de sa propre Division spéciale présidentielle (DSP) qui exigeait de lui la récompense pour tant de services rendus durant des années de soumission. L'ayant manqué, les soldats entamèrent les premiers pillages et le saccage de ses biens. Et puis, les voisins de Gbado-Lite et des villages environnants, dont ceux de Kawele, se joignirent à leur tour au festin. La journaliste belge Lieve Joris rappelle qu'« il est facile d'oublier aujourd'hui combien Mobutu a asservi les gens qui l'entourent, jusqu'au plus profond de leur être » (Joris 2002 : 90). Elle décrit la scène qui se produisit : « Quatre jours de pillage ont suffi pour faire de Gbado-Lite une ville fantôme. Les luxueuses villas le

long du boulevard Mobutu, où les barons du régime séjournaient lorsqu'ils venaient en visite, sont abandonnées ; le contenu de leurs maisons est dispersé parmi les cases dans un large périmètre. Jusqu'à Gemena – à deux cents kilomètres d'ici – où des vêtements du président et de son épouse Bobi ont refait surface » (Joris 2002 : 83). Mais, se demande-t-elle : « Où sont-ils, les Chinois qui massaient Mobutu et lui délivraient des aphrodisiaques ? Les Jésuites qui l'encensaient à longueur de messe dominicale ? Ils sont partis sans laisser de trace, une page d'histoire que peut-être personne n'écrira. Rien ici n'était sacré, tout est avili. […] quand le berger s'en va, les agneaux s'égarent. […]. Mobutu avait peur de dormir la nuit […], il craignait les esprits qui se réveillent dans l'obscurité. Il dormait en général le jour, entre onze et quatre. Parfois, [on] l'accompagnait sur ses terres. Après son petit déjeuner au champagne, le président s'endormait en ronflant. Mobutu n'est plus là, mais les esprits de la nuit errent encore » (Joris 2002 : 112).

On ne peut prétendre parler de Mobutu quand on ne le connaît pas, avertit son dernier chef de cabinet Félix Vunduawe. Parler des « frères » de Mobutu et du pouvoir des Ngbandi pour identifier le régime Mobutu serait juste, mais tout de même court. De même, décrire celui-ci comme (étant) un simple système patrimonialiste sans y déceler les spécificités passerait pour un jugement faible. Mobutu « était très connu physiquement avec sa légendaire toque de léopard et sa canne noire sculptée en bois d'ébène. Mais il était mal connu. […] l'information […] est surabondante. […] le vrai problème est de savoir […] [la] sérier et […] [l']évaluer […] » (Vunduawe 2000 : 20, 23).

De tous les « frères de Mobutu », Léon Kengo semble être celui qui a le mieux observé le décor malsain de l'État-Zaïre pour en tirer le meilleur parti. À son sujet, on dispose de nombreux témoignages tranchants, comme celui-ci d'Honoré N'Gbanda, lui-même engagé du côté des vaincus dans le combat pour le *leadership* ethnique et mobutiste. Ce qu'il raconte ressemble dans certaines de ses phases à une histoire épique, aboutissant à la fin honteuse de Mobutu et sa clique.

> « À ce dernier moment, beaucoup de proches de Mobutu étaient conscients qu'il avait et presque définitivement perdu du terrain. La vraie problématique se posait plutôt en termes de choix : fallait-il préparer ou négocier l'après-Mobutu avec ou sans Mobutu ? Le comportement et les calculs des différents responsables et proches collaborateurs civils et militaires du maréchal ont été déterminés par la réponse à cette seule question. Abandonner Mobutu et chercher chacun sa solution individuellement ou en petits groupes d'intérêts, ou bien rester fidèle à Mobutu […]. J'ai personnellement choisi la seconde alternative. J'ai choisi de rester fidèle à Mobutu […]. Je suis resté fidèle au président Mobutu jusqu'à sa mort » (N'Gbanda 2000 : 156-157).

Mobutu comme chef de l'État se fit à la fois chef coutumier, mari polygame qui divise pour régner, charmeur de serpent, parfois imprévisible et déroutant et même pêcheur en eau trouble. Il adorait créer des rivalités, des discordes, des conflits, et encore mieux laisser s'immiscer la méfiance réciproque entre ses collaborateurs (Vunduawe 2000 : 220-232). José Nimy affirme que le président lui avait confié un jour : « personne ne pourra gouverner ce pays s'il ne maîtrise pas la "matière humaine" » (Nimy 2006 : 409). La connaissance de Mobutu en tant que personne valait son pesant d'or. Pour cela, distinguer la personnification et la personnalisation du pouvoir est important. Le premier trait renvoie à la structure d'un pouvoir représenté par un individu comme pivot de son organisation et le second se rapporte à la prépondérance de l'image de l'individu acteur pour/sur le pouvoir qui s'était construit.

4. MALGRÉ TOUT, LE POUVOIR PORTAIT AUTOUR DE MOBUTU

Dès son accession à la magistrature suprême par un coup d'État, Mobutu se voulut le seul nouveau maître du jeu et de l'action politique dans le pays. Il supprima assez rapidement le poste de Premier ministre, devenu superflu et même encombrant. On lui doit l'élection présidentielle au suffrage direct, certes pas par souci premier d'affermir l'État, mais plutôt parce qu'il répugnait à l'idée que son autorité ne souffre des interférences des autres élus députés ou sénateurs qu'il estimait la concurrencer. Progressivement, les institutions mises en place devinrent des instruments au service de son positionnement personnel sur l'échiquier national comme une machine redoutable de puissance, d'influence et de contrôle. Mobutu parvint à installer son pouvoir propre plutôt que d'affirmer l'État, ce qui consacra l'origine principale des dérives.

Dans la construction de l'homme politique qu'il devint, il avait su intégrer des groupes utiles.

Récapitulons : Mobutu avait été à la recherche d'une identité propre, ce qui le conduisit à la fois à élever le statut sociopolitique de son village d'origine et de son ethnie ngbandi. En 1977, il perdit sa femme, certes, mais il sentit surtout que son pouvoir était menacé. Déjà, il délivra sa pensée profonde à son « Fils bien-aimé Jean-Paul » :

> « Tu es déjà à l'âge de comprendre certaines choses et même plus. Surtout pour la vie de celui que tu as connu comme père et dont les premiers ennuis et soucis ne sont pas seulement d'ordre familial.
>
> Tu peux reconnaître et distinguer certaines personnes qui s'acharnent à la disparition de notre clan. Et surtout de cette œuvre que je compte laisser à travers l'histoire autour de notre nom, ton nom. Saches [*sic*] qu'ici-bas, au niveau où nous sommes arrivés, nous avons plus d'ennemis que d'amis. Même ceux en qui j'avais confiance et qui sont mêmes [*sic*] proches de la famille nous trahissent, soit directement ou indirectement dans tous leurs agissements. Toute la haine dont des milliers de personnes nous portent, ils en sont en grande partie les générateurs. C'est pour cela que je t'avertis en espérant que l'âge que tu as maintenant et les événements que nous vivons te le feront comprendre, de rester très prudent dans tes contacts avec les membres proches du "clan", ce qui se lit sur le visage n'est pas toujours le reflet de ce qui se passe dans le cœur. Je te recommanderai plutôt, car nous n'avons pas seulement que des ennemis, de garder certaines relations sans crainte avec la famille du "grand Papa B".
>
> Les ancêtres n'ayant pas encore décidé notre sort, nous pouvons regarder l'avenir avec confiance sans toutefois oublier que le danger nous guette, et qu'il est permanent »[5].

Le président ironisait volontiers sur le clan qui vivait à ses dépens : « Je ne savais pas que j'avais une aussi grande famille […] ». Il s'agit de cette famille élargie dont il était autant le prisonnier que le père-bienfaiteur.

Autour de Mobutu, on vivait dans la méfiance. « S'il est une chose avec laquelle Mobutu refusait de plaisanter, c'était son pouvoir. Il avait une sainte horreur que l'on aborde la question de sa succession »[6] (Kimbulu 2017 : 214). Ngawali, qui passait pour sa fille préférée, née de son premier mariage et diplômée en relations internationale d'une université américaine, observait la dégradation du pouvoir de son père. Le 25 juin 1981 déjà, elle avait écrit à son petit ami :

> « Mon amour, tu sais, si cela se présente comme ça au pays, ce n'est pas la faute de papa. Il a tout fait pour ce pays. Maintenant il est vieux, malade et fatigué. Et puis, je ne le comprends plus. Il a tout pour être heureux et mener une autre vie s'il se retirait de la politique. Mais, il ne veut rien entendre. Quand un de nous essaie de lui dire quelque chose dans ce sens-là, il se met en colère, t'as vu comment il a mis [ses deux fils] Konga et Manda dans l'armée ? Et puis il faut dire que cette sorcière de femme qu'il a épousée fait tout pour que papa reste. Comme ça elle peut bien profiter. À croire qu'ils veulent tous battre le record du monde de la richesse. Même papa Litho s'arrange pour que papa ne nous écoute plus. Et dans tout ça, c'est nous qui souffrirons un jour. Tous les autres pensent que les Mobutu sont en plein bonheur, loin de là, chéri, notre existence est dominée par la peur et lui n'essaie même pas de nous comprendre. Alors que tout marche mal maintenant, au lieu de se tirer à temps, il insiste. À se demander s'il tient à mourir en [tant] que président » (lettre citée par Nguz Karl i Bond : 42-43).

Pendant des années, le président Mobutu n'avait vécu que pour son pouvoir. Avant d'en arriver au 24 avril 1990, donc, il avait essayé plusieurs solutions qui lui auraient permis de rester en poste tout en bluffant sa volonté d'adaptation à la situation nouvelle. Mais il s'y perdit.

Mobutu avait ruiné le Congo et saigné son peuple, c'est une évidence. Au centre de la débâcle, il était lui-même le personnage clé qui, au fur et à mesure de son enracinement au pouvoir, était devenu paranoïaque, démesuré. La politique était pour lui un jeu

5. Lettre scannée reproduite dans le film documentaire *Mobutu roi du Zaïre* de Thierry Michel.

6. Baudouin Banza écrit qu'on « n'évoquait jamais l'éventualité de son départ, de sa succession, de sa mort. C'étaient des sujets tabous. Les évoquer symbolisait vouloir un quelconque malheur au chef » (Banza 2005 : 100). Lorsqu'en mars 1997, avec Bolenge Mokesombo (un collègue du parti MPR/fait privé), l'ancien ministre d'origine ngbandi Pierre Nzege Alaziambina conclut à haute voix, au cours d'une réunion, à la nécessité que le président Mobutu quitte le pouvoir en raison de l'échec militaire inéluctable, le maréchal, fortement irrité, prit cela pour un acte d'ingratitude impardonnable. Banza ajoute que « Mobutu avait aussi un côté un peu superstitieux. Son protocole savait qu'il ne pouvait s'asseoir à table avec treize personnes. Il fallait à tout prix chercher la quatorzième personne, ou en retirer une pour maintenir le nombre à douze chaises » (Banza 2005 : 100).

dont il était le grand maître, et les acteurs des pions. Il lui appartenait à lui, Mobutu, de les placer en fonction de ses coups, ses intérêts, voire ses stratégies. Il savait à quel moment, comment, et pourquoi se servir des gens. D'après Jean-Pierre Kimbulu, son dernier ambassadeur à Bruxelles, Mobutu fut un redoutable joueur d'échecs et même de poker (Kimbulu 2017 : 63). Il était imbu de lui-même et filou. Malgré sa carrure imposante qui impressionnait, divers témoignages intimes dirent que Mobutu était timide, voire patient. Baudouin Banza Mukalay, qui devint un proche collaborateur du président Mobutu dans la phase finale de son pouvoir (de 1990 à 1996), écrit sous le titre « Ma vérité sur le maréchal Mobutu Sese Seko et la transition » :

> « Pour peu que j'ai [*sic*] connu Mobutu, rarement je l'ai vu attaquer quelqu'un de face. C'était un véritable félin. De même qu'il tranchait difficilement des différends entre ses partisans ou ses collaborateurs. Il avait l'art de donner raison à l'un et à l'autre et de s'aligner finalement sur la position du plus fort. Autour de lui se constituaient plusieurs cercles : celui de sa famille biologique, de ses amis congolais et étrangers, de ses collaborateurs. Ceux-ci pouvaient être divisés en deux catégories : ceux en qui il avait pleinement confiance et ceux qu'il utilisait comme faire-valoir, soit pour des raisons de *géopolitique*, soit pour leur technicité.
>
> Dans tous les cas de figure, sa famille biologique jouait un rôle très important auprès de lui, dans ses prises de décisions. Comme Mobutu était naturellement méfiant, il croyait que seuls les membres de sa famille ne pouvaient pas le trahir. Il faudrait reconnaître, toutefois, que Mobutu savait jouer les apparences » (Banza 2005 : 47 et 50).

Mais si on se réjouissait d'intégrer le cercle du régime, dit Vunduawe, «ce n'était pas facile de travailler pour et avec Mobutu Sese Seko, à cause […] de ses ambiguïtés » (Vunduawe 2000 : 402-403). Tout était perversions et batailles autour de lui. La règle devenait aléatoire parce que le niveau de ralliement à Mobutu et la capacité de chacun à gagner sa décision la supplantait. José Nimy renchérit : «Mobutu aura été un homme aux facettes multiples : complexe, imprévisible, friand de plaisanteries, intelligent, observateur, avec un sens particulier du détail, une mémoire d'éléphant, malicieux, très patient et impulsif par moments; fin gourmet, un brin de timidité, sûr de lui, audacieux… Bref, Mobutu quoi ! » (Nimy 2006 : 163.)

José Nimy dit avoir entendu Houphouët Boigny à Yamoussoukro rappeler au président zaïrois que « la fidélité au camp occidental comportait des contraintes ; que lui-même était quelquefois au bord de la révolte. Tout, insistait-il, était de toujours bien avoir son peuple derrière soi. […] Il ne s'agit pas de ces élans d'égards et regards obséquieux dictés par la peur et entretenus artificiellement par la propagande du parti unique» (Nimy 2006 : 250-251).

La gestion du pouvoir de Mobutu devint fortement dépendante de son remariage, car on ne pouvait presque plus s'entretenir avec le président sans passer par son épouse ; ainsi les dossiers les plus délicats de l'État passaient par elle. Mais si elle ne fut pas tentée par un rôle politique, elle joua plutôt les intermédiaires et plusieurs membres de sa famille s'activaient autour du pouvoir. Devenu malade et isolé dans son palais de Kawele à plusieurs centaines de kilomètres de la capitale Kinshasa, Mobutu ne semblait plus s'intéresser au pouvoir. En fait, l'homme était fini et même ses alliés extérieurs ne savaient plus comment le maintenir en poste.

Jean Omasombo Tshonda

RÉFÉRENCES

Banza Mukalay Nsungu, B. 2005. *Ma vérité sur le maréchal Mobutu Sese Seko et la transition*. Kinshasa : Éditions Africa Text.

De Witte, L. 2017. *L'Ascension de Mobutu. Comment la Belgique et les USA ont installé une dictature*. Bruxelles : Éd. Investig'Action.

Dungia, E. 1992. *Mobutu et l'argent du Zaïre*. Paris : L'Harmattan.

Dungia, E. 1995. *La Pieuvre tropicale. Les tentacules de Mobutu*. Bruxelles : Éditions Emmanuel Dungia.

Joris, L. 2002. *Danse du léopard.* Arles : Actes Sud (coll. « Aventure ».

Kimbulu Moyanso wa Lokwa, J.-P. 2017. *Persona non grata. Révélations du dernier ambassadeur de Mobutu à Bruxelles*. Bruxelles : Telema.

Langellier, J.-P. 2017. *Mobutu.* Paris : Perrin.

Mpase Nselenge Mpeti, A. 2011. *Au service d'un Congo aux mille visages. Mémoires.* Kinshasa : Academic Express Press.

Mumbanza, B. 1976. « Les réactions des Bangala à la présence européenne (1883-1900). Opposition de deux personnages : Mata-Boike et Bodjoko ». *Realia* 1 : 3-72. Lubumbashi : Centre international de sémiologie, UNAZA.

Nagifi, V. 2003. *Les Derniers Jours de Mobutu à Gbado-Lite (Congo-Zaïre)*. Paris : L'Harmattan.

Nimy Mayidika Ngimbi, J. 2006. *Je ne renie rien. Je raconte… L'histoire d'un parcours sur un parcours d'histoires.* Paris : L'Harmattan.

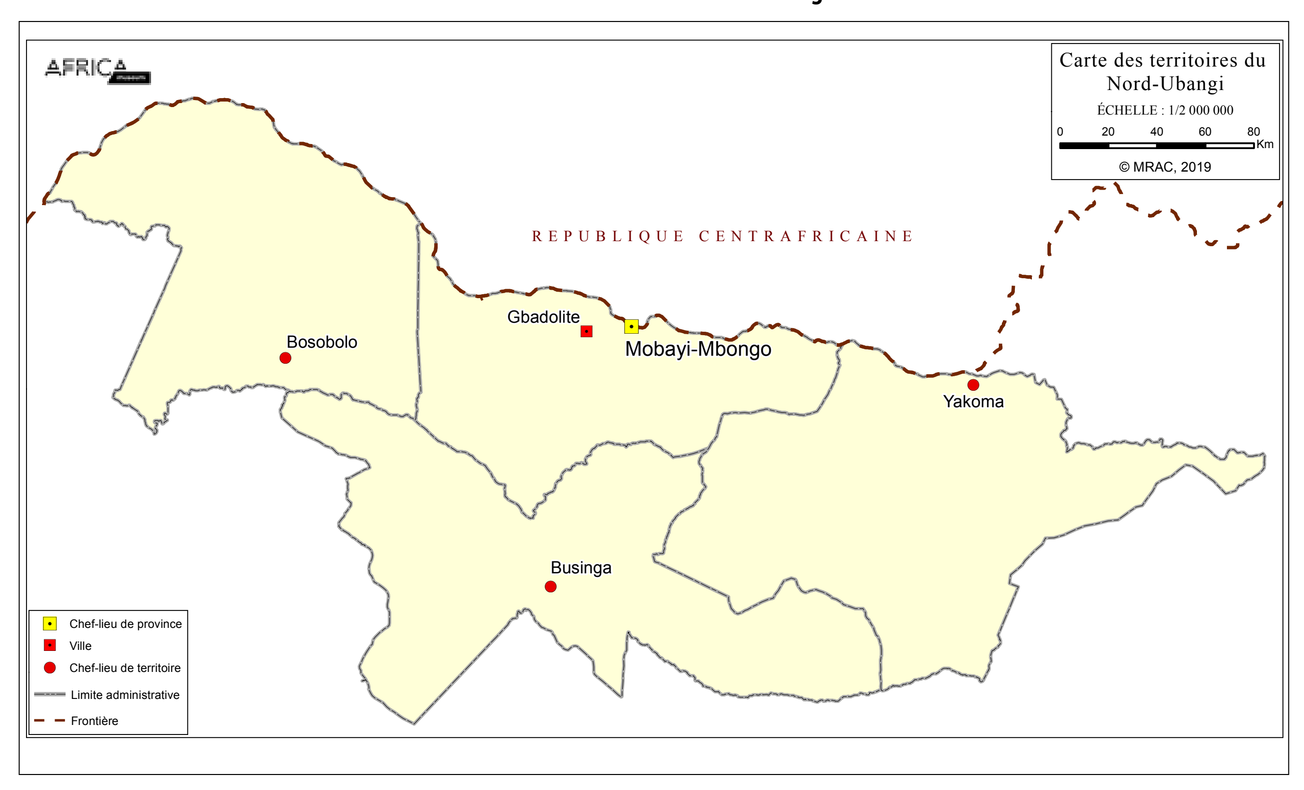
N'Gbanda Nzambo ko Atumba, H. 1998. *Ainsi sonne le glas ! Les derniers jours du maréchal Mobutu*. Paris : Gideppe.

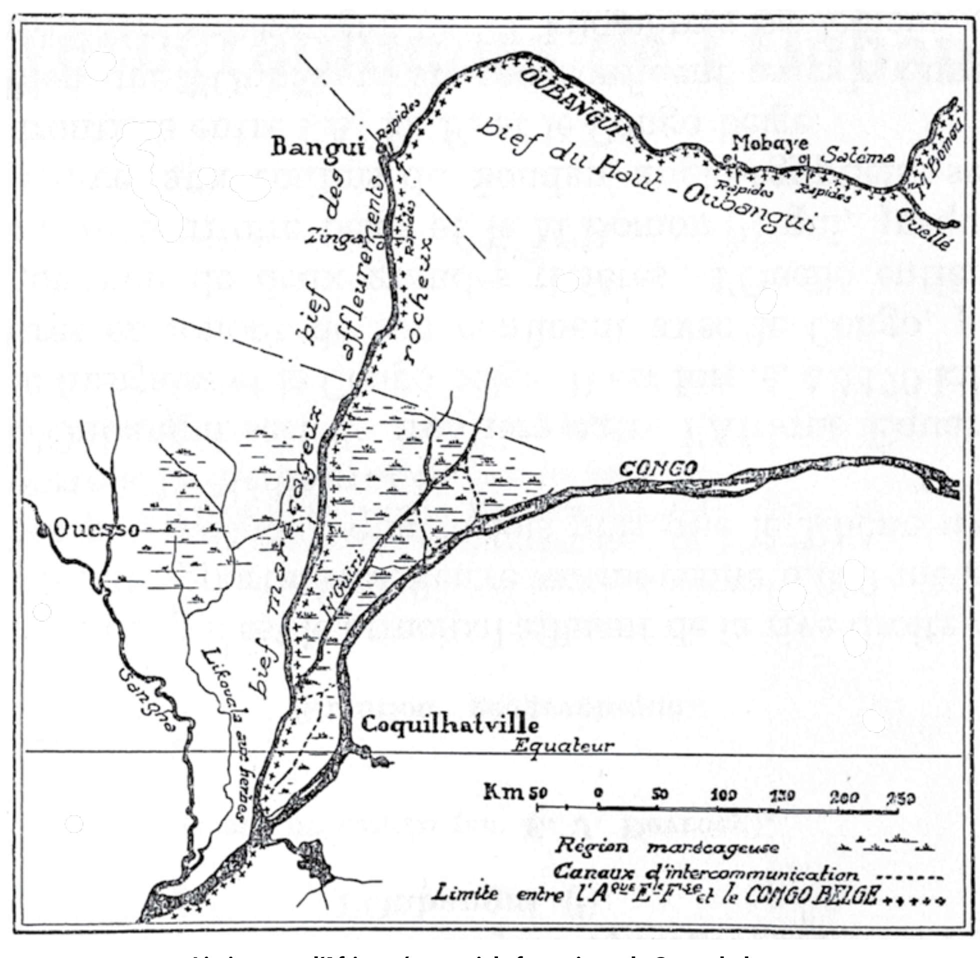
Nguz Karl i Bond. 1982. *Mobutu ou l'Incarnation du mal zaïrois*. Londres : Rex Collings.

Vunduawe te Pemako, F. 2000. *À l'ombre du léopard. Vérités sur le régime de Mobutu Sese Seko*. Kinshasa : Éditions Zaïre libre.

Wrong, M. 2000. *In the Footsteps of Mr. Kurtz.* Fourth Estate.

Carte des territoires du Nord-Ubangi





Limite entre l'Afrique équatoriale française et le Congo belge.
Source : Yayer 1951 : 5. Droits réservés.

INTRODUCTION

UBANGI, UNE RIVIÈRE QUI DONNE SON NOM À DEUX PROVINCES

Note relative à l'orthographe des noms de lieux

La manière d'orthographier les noms locaux est toujours une question délicate, accentuée encore, dans le cas du Nord-Ubangi, par les origines, à la fois soudanaise et bantoue, des peuples qui l'habitent. Nous avons pris le parti, dans cet ouvrage, de privilégier la forme des noms locaux la plus usuelle, celle que les gens utilisent. Mais cela entraîne une nouvelle difficulté, liée au fait que les noms administratifs des lieux et des entités, mis en usage et stabilisés par les Européens durant la colonisation, ne peuvent être modifiés, le pouvoir postcolonial ayant généralement continué à les utiliser tels quels.

L'Ubangi est le nom de la rivière qui sépare le quart nord-ouest de la République démocratique du Congo (RDC), de la République centrafricaine (RCA) et de la République du Congo (Brazzaville). Cette rivière se forme à 1170 km en amont de son confluent avec le fleuve Congo par la jonction des rivières Uele et Mbomu (Yayer 1951 : 3). Elle « surgit » en quelque sorte au confluent de ces deux rivières et n'aurait donc pas vraiment de source en amont.

La rivière Ubangi aurait dû, normalement, s'appeler Uele, car celle-ci en constitue le bras le plus long. Cette anomalie résulte des manœuvres diplomatiques auxquelles se livrèrent les puissances coloniales au moment du partage de l'Afrique. Les relations entre l'État indépendant du Congo (EIC) et la France ne furent guère optimales sur les rives de l'Ubangi, la France ayant compris que le roi des Belges avait l'intention d'étendre son territoire au-delà du bassin du fleuve Congo, au nord des rivières Ubangi et Uele-Mbomu.

> « Quand le roi Léopold II de Belgique s'est assuré d'une colonie personnelle – le futur État indépendant du Congo – lors de la Conférence de Berlin de 1884-1885, la frontière nord de cet immense territoire demeurait encore inexplorée et ouverte à la négociation. La rivière Uele était déjà réputée dans les années 1870, grâce aux explorateurs qui avaient atteint sa partie orientale, en descendant du Nil. Au cours des années 1880, il était devenu clair que l'Uele était rattachée par son extrémité occidentale à l'Ubangi supérieur, dont l'exploration avait commencé depuis l'aval [...]. De prime abord, Léopold II avait souhaité éviter que cette découverte soit portée a la connaissance des autres puissances coloniales détenant des intérêts dans la région, car un traité conclu avec les Français stipulait que la vallée – encore inconnue à cette époque – de la rivière Ubangi constituerait le tracé de la frontière entre les colonies belge et françaises. En veillant à ce que la rivière Uele conserve son nom, le roi Léopold était donc en mesure de revendiquer, face aux Français, des milliers de kilomètres carrés de territoire situés au nord de cette dernière. Et finalement en 1894, il était reconnu que la rivière Mbomu dessinait la frontière nord du Congo. Ainsi, sans cette falsification historique, la rivière Ubangi serait aujourd'hui intégrée dans les bassins de l'Uele et de l'Ubangi [...] » (Grootaers 2007 : 9).



Vue sur la rivière Ubangi au niveau du village Ndayo dans le territoire de Yakoma.
(Photo équipe locale, 2015.)



Vue de l'Ubangi à la sortie du barrage de Mobayi-Mbongo. Sur la photo, Daniel Gonzato (à droite).
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

1. IDENTIFICATION DE LA RIVIÈRE UBANGI

Tel un épais tapis roulant, la rivière Ubangi coule, depuis sa « source », à partir de Yakoma dans la province du Nord-Ubangi, jusqu'à Ngombe, en aval de Mbandaka, pour se jeter dans le fleuve Congo. Mais si l'exploration de ce dernier fut effectuée dès 1877 par Henry Morton Stanley, il fallut attendre quelques années de plus pour connaître le réseau hydrographique de l'Ubangi.

En 1877, H. M. Stanley, arrivé à l'Équateur au cours de sa descente du fleuve Congo, dessina sur le schéma de sa carte la rivière « Oubangi », sans avoir toutefois eu l'occasion de voir de ses yeux cet affluent. Il confiera au capitaine Hanssens, chef de station de Léopoldville, le soin de reconnaître cette rivière. Hanssens arriva à l'Équateur en 1884. Il y rencontra Alphonse Vangele, chef de poste et son adjoint Camille Coquilhat. Ceux-ci lui confirmèrent l'existence de la rivière Ubangi sur la base d'informations émanant des populations locales.



Vue des bords de la rivière Ubangi en face de la RCA (Bema) à partir du village Ndayo.
(Photo équipe locale, 2015.)

C'est en avril 1884 que le capitaine Hanssens, un agent de l'Association internationale du Congo, attesta de l'existence de la rivière Ubangi. Durant sa demi-exploration, il en avait, en effet, reconnu le cours inférieur (Lotar 1937 : 15). La même année, le missionnaire protestant anglais George Grenfell, de la Baptist Missionary Society (MMS), remonta le cours de l'Ubangi jusqu'à 1° 25 de latitude N. L'année suivante, il arriva à 4° 45 de latitude N a l'approche des rapides Zinga (Batanga) (Harry 1908 : 117 ; 127).

La découverte de Grenfell attisa les polémiques qui existaient depuis que M. Schweinfurt avait découvert l'Uele en venant d'Égypte.

En avril 1885, le géographe belge M. Wauters, directeur du *Mouvement géographique*, identifia l'Ubangi comme étant la continuation de l'Uele, découvert par Scheinfurt en 1870 (Wauters 1885 :41). Dans ses notes, G. Fiévé écrit :

> « Pour les motifs étrangers à la science géographique, ce fut en France que l'on combattit avec le plus d'acharnement l'idée Ubangi-Ouele ; on alla même jusqu'à nier la dernière découverte du missionnaire anglais » (Archives africaines du Ministère belge des Affaires étrangères D/12, papiers G. Fieve).



« **Le Capitaine Edmond Hanssens (à gauche) et le Lieutenant Orban, photographiés au jardin de Vivi,** station en haut, avant de partir en caravane. À droite, la négresse Cabunda, portant de l'eau. » (HP.1957.53.600, collection MRAC Tervuren ; photo J.-B. Allard, vers 1882.)

Par la convention du 5 février 1885, la France reconnaissait l'Association internationale africaine (AIA), moyennant des arrangements. L'article 3 de la convention signée à Paris établissait comme suit les limites entre l'Association et les possessions françaises :

« La ligne médiane du Stanley-Pool ; le fleuve Congo jusqu'à un point a déterminer en amont de la rivière Licouala [Licona]-N'koundja, une ligne à déterminer depuis ce point jusqu'au 17e degré longitude E de Greenwich, en suivant autant que possible la ligne de partage des eaux du bassin de la Licouala-N'koundja, qui fait partie des possessions françaises, le 17e degré de longitude E de Greenwich » (Jentgen 1952 : 14-15).

Savorgnan de Brazza avait tenté sans succès d'obtenir des traités avec les autochtones de la rive gauche du Congo, pour contrecarrer l'action de l'AIA, et cela avait retardé l'occupation de la rive droite vers l'amont (Lotar 1937 : 14). Le lieutenant de vaisseau Rouvier et le Dr Ballay, commissaires français, ainsi que le lieutenant Massari, agent de l'EIC, avaient signé une convention attribuant le bassin de l'Ubangi à la France. Ils avaient cru que cette rivière s'identifiait avec la Licona, découverte en 1881 par Brazza. À la suite de cette méprise, les Français avaient créé un poste à Kundja, en aval du territoire des Bobangi avec lesquels Hanssens avait déjà traité. Léopold II refusa de ratifier le pacte (Lotar 1937 : 52-53). Fieve écrit :

« L'État indépendant du Congo fit en vain remarquer au Gouvernement français que le cours supérieur de la Licona était la seule donnée géographique certaine à l'époque de la conclusion de ce traité, tandis que l'on connaissait à peine l'embouchure de l'Oubangi ; que celui-ci n'était du reste connu que sous le nom d'Oubangi » (Jentgen 1952 : 14-15).

Il s'avéra que la Licona débouchait en aval de l'Ubangi et celle-ci fut prise comme frontière. Les Français durent évacuer Kundja, qui revenait dès lors à l'EIC.

Vangele, lors d'un séjour en Europe, reçut de Léopold II l'ordre d'éclaircir le problème des sources de l'Ubangi. Le roi demanda au gouverneur général Janssen de prendre, en secret, les mesures permettant de s'établir en force dans l'Ubangi, ce qui s'avérait plus important que toutes les négociations (Lotar 1937 : 56).

En janvier 1886, une commission fut mise sur pied en vue d'étudier le problème des frontières dans le bassin conventionnel du Congo. Celle-ci n'apporta aucune clarification. Au contraire, l'Ubangi fut à nouveau confondue avec la Likouala-N'koundja.

L'Ubangi était, en fait, l'objet de deux types de préoccupations : d'une part, les préoccupations politiques du roi Léopold II, qui voulait à tout prix éviter que la France ne devance les agents de l'EIC dans leur course pour l'occupation des territoires vers le nord ; d'autre part, une préoccupation d'ordre scientifique : le monde géographique cherchait à lever l'équivoque concernant le cours de l'Ubangi, face à la confusion engendrée par les données fournies par les explorateurs de l'Uele, de la Mbomu et de l'Ubangi.

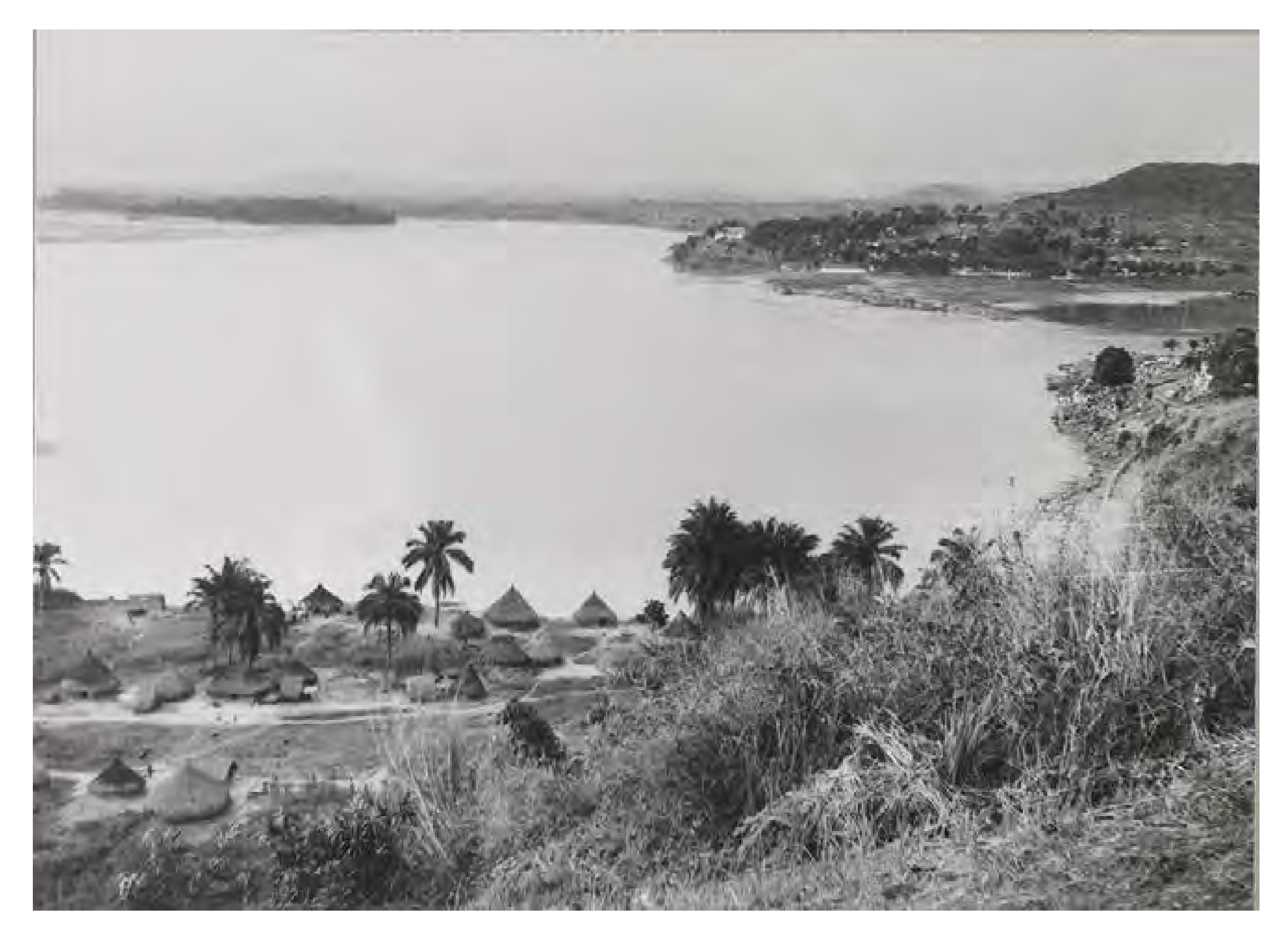
C'est dans ce contexte qu'eut lieu l'expédition de Vangele. Celui-ci écrit dans ses notes :

« Ce fut dans ces circonstances que le roi Léopold II me chargea de reprendre définitivement cette exploration [de l'Ubangi] et de résoudre l'énigme de l'Ubangi, en remontant cette rivière jusqu'à sa source » (Archives du Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, coll. n° 54.39).

Le capitaine Vangele effectua trois expéditions dans l'Ubangi. La première se heurta aux rapides de Zongo, atteints en novembre 1886. Comme le missionnaire protestant George Grenfell, le capitaine redescendit la rivière jusqu'à Léopoldville, afin de rendre compte des difficultés encourues lors de l'expédition et de solliciter des moyens plus importants. Le Gouvernement mit à sa disposition *L'En Avant*, l'un des meilleurs steamers de l'EIC. Entré en Ubangi au cours du dernier trimestre de 1887, Vangele parvint à franchir les rapides de Zongo jusqu'a Mokwangay.

Devant les obstacles, le steamer était démonté puis remis à l'eau après les avoir franchis. C'est de cette façon que l'expédition réussit à remonter l'Ubangi jusqu'au confluent de la Mbomu et de l'Uele, en janvier 1888. Il fut ainsi établi définitivement que l'Ubangi était formée par les eaux de la Mbomu et de l'Uele, et que l'Ubangi et l'Uele étaient une même rivière.

Ce fut la satisfaction du côté belge. L'EIC en profita pour signer des accords avec les chefs locaux et pour user du « droit du premier occupant » dans les négociations à venir concernant les frontières avec



Panorama de l'Ubangi vu vers l'aval à Mobayi-Mbongo (Banzyville).
À gauche, le premier emplacement du poste choisi par Vangele, changé ultérieurement à cause des inondations.
À droite, le rapide Bay, qui causa beaucoup d'ennuis à Vangele et où il perdit un bateau.
(HP.1956.15.410, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo) © MRAC Tervuren.)

le Gouvernement français (Archives africaines du ministère des Affaires étrangères belges, fonds, AE [352] 543, Question de droit international).

Léopold II chargea A. Vangele d'occuper et d'organiser toute la région qu'il venait de parcourir. De 1888 à 1890, Vangele signa une série de traités avec les chefs importants de la région, ce qui lui donna le droit de fonder des postes dans des endroits stratégiques. Ces traités furent rapidement transmis en Europe où ils reçurent une grande publicité. L'EIC voulait ainsi montrer à la France qu'il occupait effectivement l'Ubangi et ses deux principaux affluents, la Mbomu et l'Uele.

Le poste de Zongo, le premier sur l'Ubangi, fut créé en 1889. Le commandement en fut confié à Hanolet et Busine devint son adjoint. La même année, on construisit la station-relais de Mokwangay, dans une région très accidentée, notamment à cause de nombreuses chutes. Un Zanzibarite, M. Osmari, fut nommé chef de cette station. Celle-ci servit de relais entre Zongo et le poste de Banzyville, fondé quelques semaines plus tard (Archives du Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, coll. n° 54.39 ; annexe à la lettre du gouverneur général n° 930 du 25 octobre 1889).

D'où vient le nom Banzyville que porte la station établie sur l'Ubangi en septembre 1889 ? Un retour au troisième voyage du capitaine Alphonse Vangele (1848-1939) sur cette rivière en novembre 1887 s'impose pour comprendre la raison de ce choix. À cette occasion, l'agent belge reçut la visite d'un indigène qui se présentait comme Gbeme. Vangele lui demanda son nom et crut entendre « Banzy » et le marqua dans son calepin. Puis, il s'informa sur les noms des villages au bord du rapide de l'Ubangi. Son interlocuteur lui répondit par le nom du rapide Bay, à prononcer [bayi]. Vangele conclut erronément que les habitants de cette région s'appelaient les



Vue de la rivière Ubangi, au niveau du village Ndayo.
(Photo équipe locale, 18 juillet 2015.)

« Banzy ». Le peuple en question était des Sango. Après son exploration arrêtée par les Yakoma, nom d'un peuple qui n'existe pourtant pas, il retourna en 1889 dans l'Ubangi-Uele-Bomu avec la mission d'y créer des établissements permanents. À son retour chez les Sango, il ne put franchir le rapide du Bay, les eaux ayant déjà un cours trop fort ; il dut stopper et établir des relations amicales avec les Sango. Au bout de deux semaines, il leur annonça son départ pour le Bas-Congo. Les Sango insistèrent pour le garder auprès d'eux afin de continuer les échanges qui leur plaisaient beaucoup. Alors Vangele leur fit remarquer qu'eux vivaient dans leurs maisons, tandis que lui et les siens logeaient dans deux petits bateaux. Les Sango lui offrirent un terrain près de leur village Ziamba pour y construire une maison. C'est le sous-lieutenant Édouard De Rechter (1859-1891), son compagnon de route, qui y commença la construction d'une grande maison le 3 septembre 1889. Mais l'inondation du terrain par la crue des eaux l'amena à déménager vers une pointe rocheuse au sud, une position admirable qui commandait toutes les pêcheries dont vivaient ces populations. La construction du poste fut achevée le 23 décembre. Déjà au terme du mois de septembre 1889, en présence du capitaine Vangele, le mât du pavillon se dressait à cet endroit. Ensuite, le drapeau étoilé fut hissé au sommet, pendant que la troupe présentait les armes et que les clairons sonnaient. Le poste reçut le nom de Banzyville ! Rappelons que c'est également De Rechter qui procéda à l'érection du poste de Yakoma (cf. Coosemans1948 ; Engels 1951 ; Vandevelde 1923).

D'autres voyages de Vangele l'amenèrent à explorer la Mbomu et à conclure le « traité d'amitié » avec le roi Bangaso des Nzakara. Il remonta ensuite l'Uele jusqu'au territoire des Azande. Ainsi fut définitivement résolu le problème du cours de l'Ubangi, de la Mbomu et de l'Uele.

La ligne frontière Congo-Ubangi-Mbomu a ainsi exigé quatre conventions et traités de délimitation conclus entre l'EIC et la France, entre 1885 et 1908 (Luciani 2000 : 347).

2. ORIGINE ET SIGNIFICATION DU NOM UBANGI

L'Ubangi fut occupé progressivement, mais il resta peu exploré. Mumbanza mwa Bawele pense que le retard mis dans son exploration était intentionnel. Selon lui, l'État et les sociétés s'occupaient d'abord d'explorer les richesses dans des régions déterminées. Ils ne poussaient plus loin que lorsque ces richesses commençaient à s'épuiser ou lorsqu'ils voulaient conquérir d'autres territoires renfermant des ressources plus considérables. Nombreux étaient



Transport en pirogue. Arrêt en face d'Arengo en Ubangi, 1928.
(AP.0.2.7519, collection MRAC, Tervuren ; photographe inconnu, s.d.)

« les coins jugés peu intéressants, soit par manque de collaboration de la part des indigènes trop agressifs comme les Ngbandi et les Ngbaka au nord de l'Équateur » (Mumbanza 1976).

Ngbakpwa te Mobusa juge, quant a lui, que « les facteurs ayant entraîné le retard dans l'exploration et l'occupation des régions du nord (étaient) peut-être involontaires. Il nous semble, dit-il, qu'on doit parler des moyens (en matériel et en personnel) dont on disposait plutôt que de l'hostilité des populations. Bien que ce point ne soit pas à déconsidérer » (Ngbakpwa te Mobusa 1986 : 83).

Quelle est l'origine du nom Ubangi ? Que signifie-t-il ? Les historiens ont recensé pas moins de quatorze appellations et/ou manières différentes d'orthographier le nom de la rivière Ubangi : rivière des Bangala, Mboudgou, Liboko, Mobangi, Mobanghi, Moubangi, Oubanghi, Ubangi, Ubandschi, Oubangui, Uele-Mbangi, etc. C'est finalement le nom « Ubangi » avec ses diverses orthographes, qui fut adopté. En République démocratique du Congo, c'est l'orthographe « Ubangi » qui est utilisée, suivant les normes de l'alphabet international africain. En République du Congo (Brazzaville) et en République centrafricaine, qui sont des anciennes colonies françaises, c'est, en revanche, l'orthographe « Oubangui » qui est privilégiée, avec les digrammes ou pour le son u en API et gu pour le g dur.

Pour Mumbanza mwa Bawele, le nom donné à la rivière proviendrait de celui d'un peuple de la région, les Bobangi. Il écrit :

> « Ce nom ethnique dont nous ignorons la signification était déjà attribué à ce peuple lorsqu'il se trouvait encore sur la Likouala-aux-Herbes. Sur le bas Ubangi, ils ont fondé le village Bobangi et ont donné leur nom à la rivière Ubangi, déformation de *Maï ma Bobangi*. Grands marchands de l'ivoire, les Bobangi ont exercé une grande influence sur les voisins qui ont été baptisés de leur nom. Durant la conquête coloniale, les Bobangi du bas Ubangi ont été organisés en une unique chefferie, la grande chefferie des Bobangi, qui englobait plusieurs groupes voisins de la basse Ngiri et aux Eleku du fleuve » (Mumbanza mwa Bawele 1980 : 53).

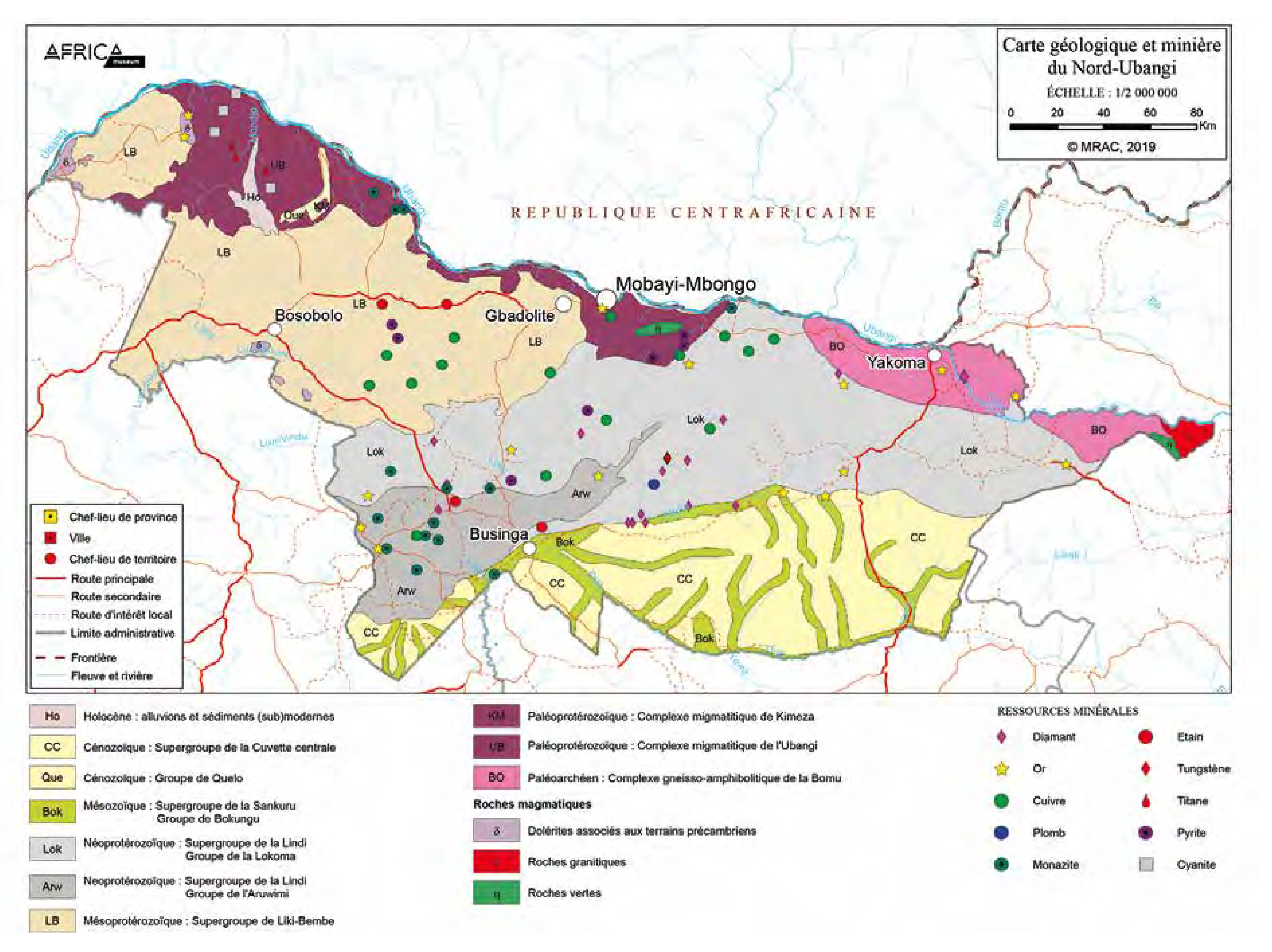
Vedast Maes (1984 : 47), quant a lui, place les Bobangi dans le groupe linguistique utilisant, pour le mot « eau », un vocable ayant la même racine d'origine soudanaise : « *ngo* » dans la langue du substrat, « *ngu* » en ngbandi et en banda. « *Ngi* » est sans doute de même racine. Ainsi donc on trouve « *ngi* » (eau) dans le nom des rivières Ubangi, Gribingi, Bamingi, Bangi-Kete. Et Bobangi signifie, pour lui, « homme d'eau » ou riverain. Tout comme le nom « *ngo* » se retrouve dans Pongo, le nom d'une rivière de l'ouest de l'Ubangi et d'une rivière du sud-ouest du Soudan du Sud, comme dans les noms des riverains Sango, Bokango, Yango.

RÉFÉRENCES

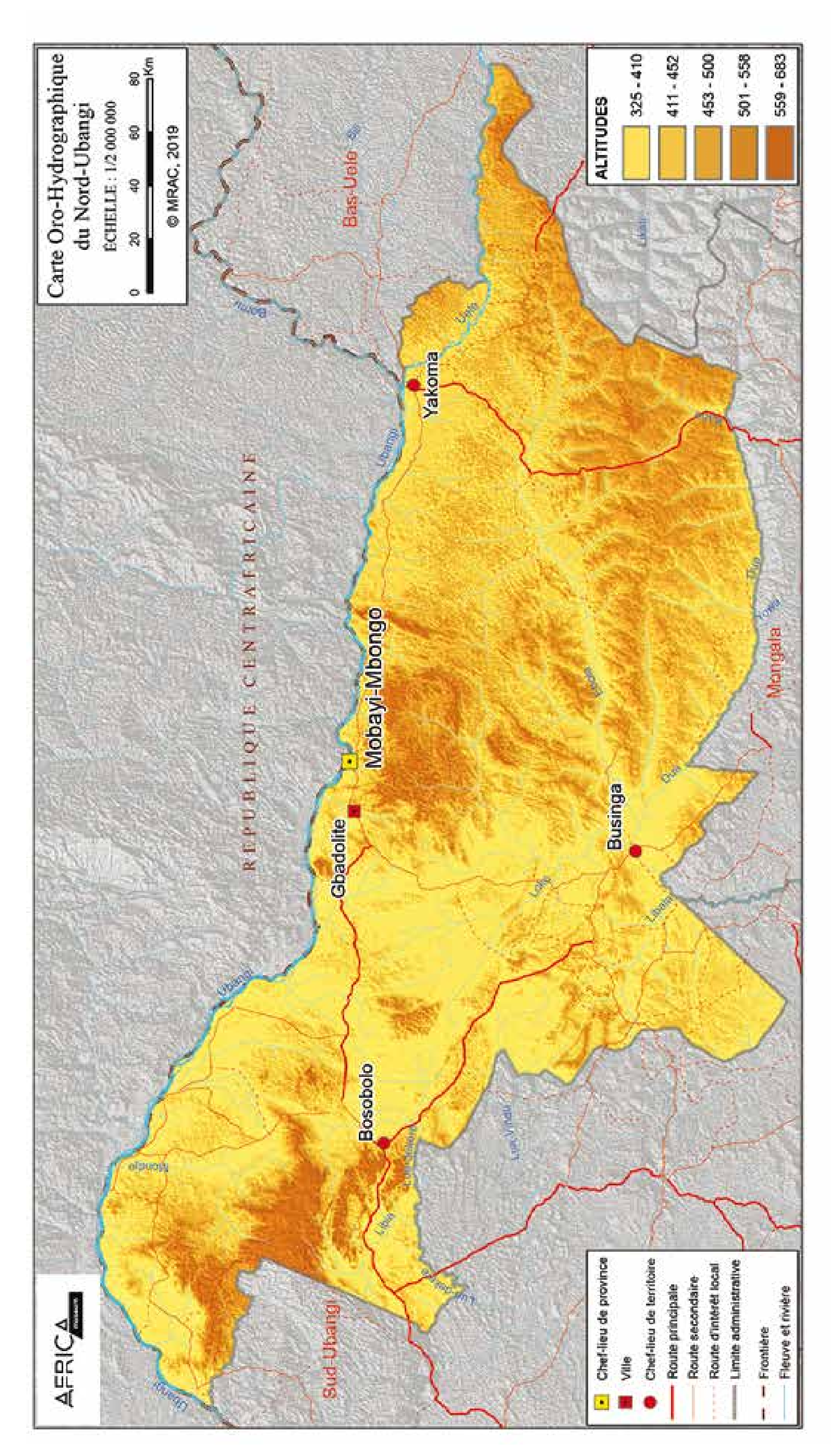
Coquery-Vidrovitch, C. 1969. *Brazza et la prise de possession du Congo 1883-1885*. Paris/La Haye : Mouton.
Grootaers, J.-L. 2007. « Un creuset aux frontières ouvertes en Afrique centrale ». In J.-L. Grootaers (dir.), *Ubangi. Art et culture du cœur de l'Afrique.* Arles : Actes Sud.
Harry, J. 1908. *Grenfell and the Congo*, vol. 1. Londres : Hutchinson.
Jentgen, P. 1952. « Les frontières du Congo belge ». *Bulletin de l'Institut royal colonial belge* XXV (1).
Lemaire, J. 1923. « Rapport d'enquête sur la chefferie de Buburu, territoire de Bomana ».
Lotar, L. 1937. « La grande chronique de l'Ubangi ». *Bulletin de l'Institut royal colonial belge* VII (1).
Luciani, O. 2000. « Le Congo, barrière ou interface ? Effets et usages d'un fleuve frontière (1880-1960) ». In C. Dubois, M. Michel & P. Soumille (éd.), *Frontières plurielles, frontières conflictuelles en Afrique subsaharienne (Actes du colloque « États et frontières en Afrique subsahariennes » organisé par l'Institut d'Histoire comparée des civilisations, Aix-en-Provence, 7 au 9 mai 1998)*. Paris : L'Harmattan.
Maes, G. 1984. *Les Peuples de l'Ubangi. Notes ethnohistoriques*. Kinshasa : Saint-Paul.
Mumbanza, B. 1976. « Les réactions des Bangala à la présence européenne (1883-1900). Opposition de deux personnages : Mata-Boike et Bodjoko ». *Realia.* 1 : 3-72. Lubumbashi : Centre international de sémiologie/UNAZA.
Mumbanza mwa Bawele, J. 1980. « Histoire des peuples riverains de l'entre Zaïre-Ubangi : évolution sociale et économique (1700-1930) ». Thèse de doctorat en Histoire, Lubumbashi.
Ndaywel è Nziem, I. 2009. *Nouvelle histoire du Congo*. Nivelles : Le CRI.
Ngbakpwa te Mobusa. 1986. « Ubangi au début de l'occupation européenne. Une étude de la dynamique socio-économique (1884-1900) ». Mémoire de licence spéciale en histoire, Bruxelles : ULB.
Thonner, F. 1910. *Von Kongo zum Ubangi. Meine zweite Reise in Mittelafrika*. Berlin : Dietrich Reimer (Ernst Vohsen).
Vangele (cpt), A. 1889. « L'exploration de l'Ubanghi-Doua-Koyou ». *Bulletin de la Société royale belge de géographie* 13e année : 5-36. En ligne sur : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k107685m/f8.image (accès le 23 juillet 2012).
Wauters, A. J. 1885. « Un nouveau Congo. Hypothèse nouvelle ». *Le Mouvement géographique.*
Yayer, J. 1951. « Caractéristiques hydrographiques de l'Oubangui ». *Bulletin de l'Institut royal colonial belge* XXII (3) : 808-835.

Archives

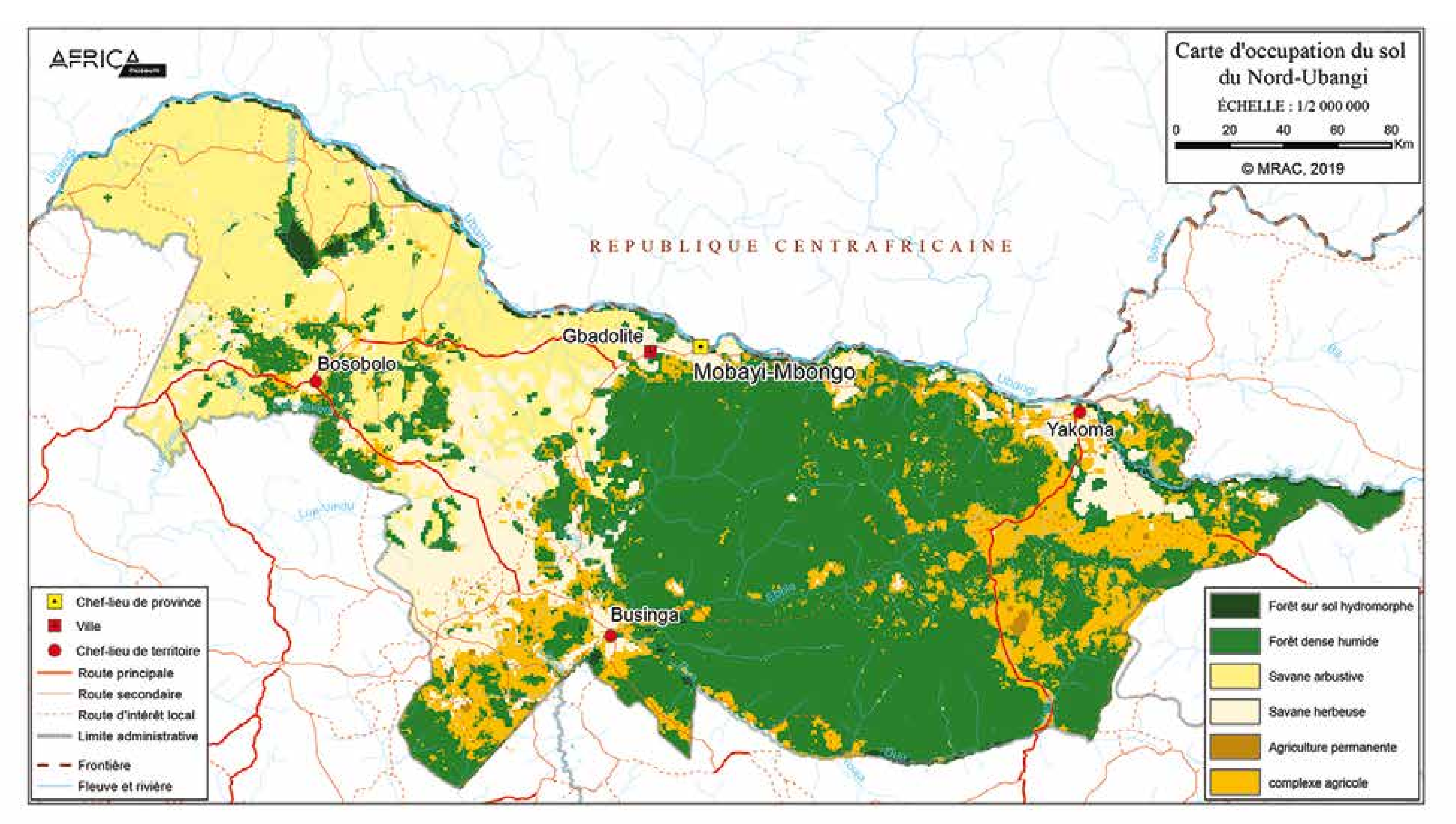
Archives africaines du ministère belge des Affaires étrangères D/12, papiers G. Fièvé, archives privées.
Archives africaines du ministère des Affaires étrangères belges, fonds, AE (352) 543, Question de droit international.
Archives du Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren, coll. n° 54.39 (annexe à la lettre du gouverneur général n° 930 du 25 octobre 1889).



Carte géologique et minière du Nord-Ubangi.



Carte orographique et hydrographique du Nord-Ubangi.



Carte de l'occupation du sol.



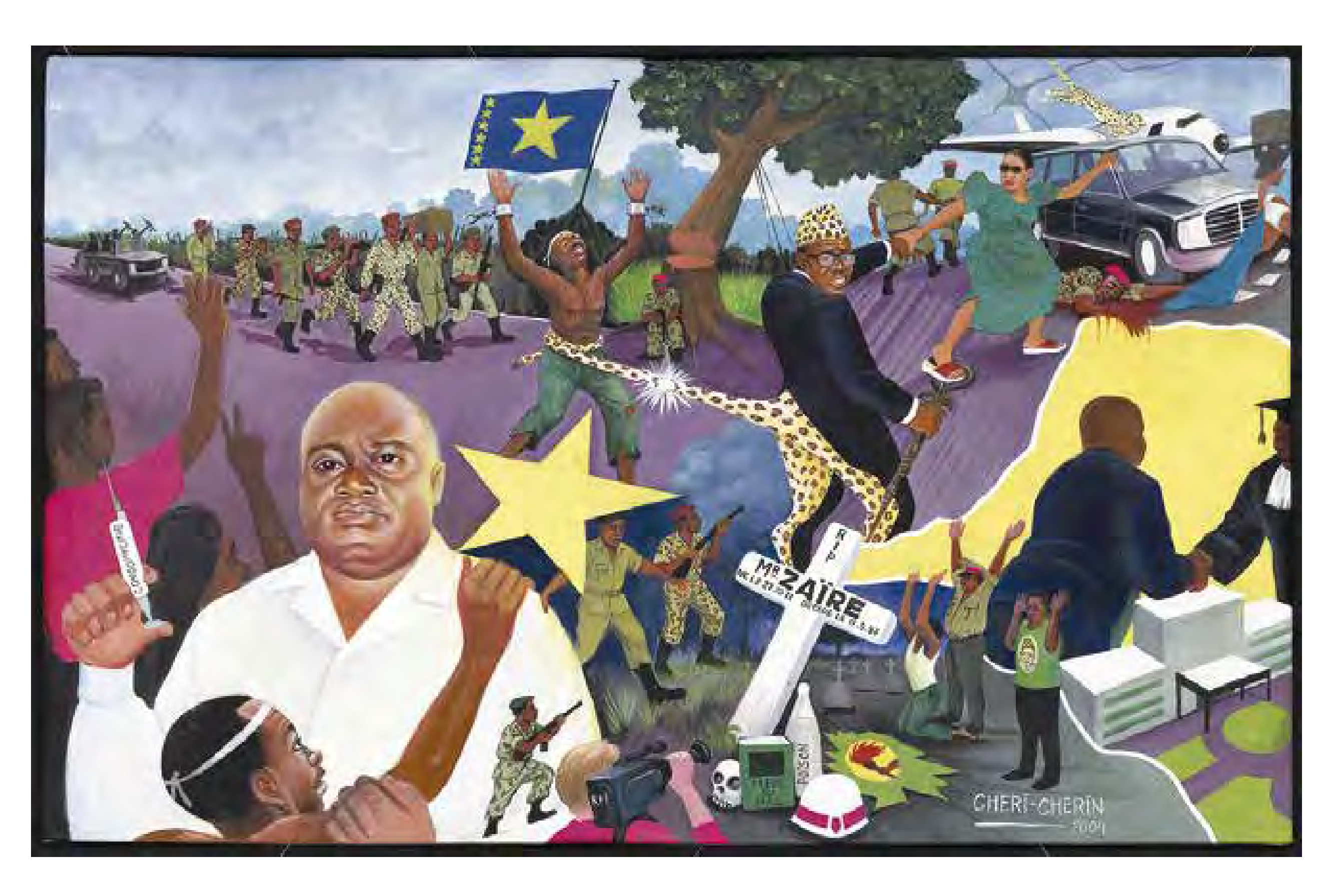
Rochers de Kota-Koli.
(Photo équipe locale, 2015.)



Mairie de Gbado-Lite et monument dédié à Joseph Mobutu Sese Seko.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Vue rapprochée de la mairie de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Chéri Chérin, *Rip Mr Zaïre né le 27.10.1971 décédé le 17.5.1997*.
Peinture sur la scène de la prise de pouvoir par L.-D. Kabila qui achève l'État-Zaïre. Le Léopard Mobutu et son épouse Bobi Ladawa paniquent.
(HO.2013.57.1715, collection MRAC Tervuren ; photo © MRAC Tervuren. © Chéri Chérin, 2004.)

Statues de lions qui gardaient l'entrée du palais « Bambou » de Mobutu à Gbado-Lite.
Après avoir résisté à la destruction, ils gardent aujourd'hui les squatteurs qui ont envahi l'espace et construit autour de l'ancien palais en ruine.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



L'entrée principale du palais « Kawele I » de Mobutu.
Depuis la fin du « Léopard », elle ne voit plus passer d'hôtes. Comme pour marquer la déchéance définitive de Mobutu, les nouveaux occupants squattant le lieu font sécher les cossettes de manioc sur la dalle.
(Photo Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)

La sépulture de Mobutu Sese Seko à Rabat (Maroc).
(Photo © Charline Cauchie, 2017.)



Jean Litho Moboti et son épouse Marie Yatelo.
(Photo archives familiales. Droits réservés.)

Au milieu des années 1930, le catéchiste Albert Kosia avec sa femme Henriette Bobi Ladawa et leurs premiers enfants.
Ils deviendront les beaux-parents à la fois de Litho et de Mobutu.
(Teuns 2010 : 66.)

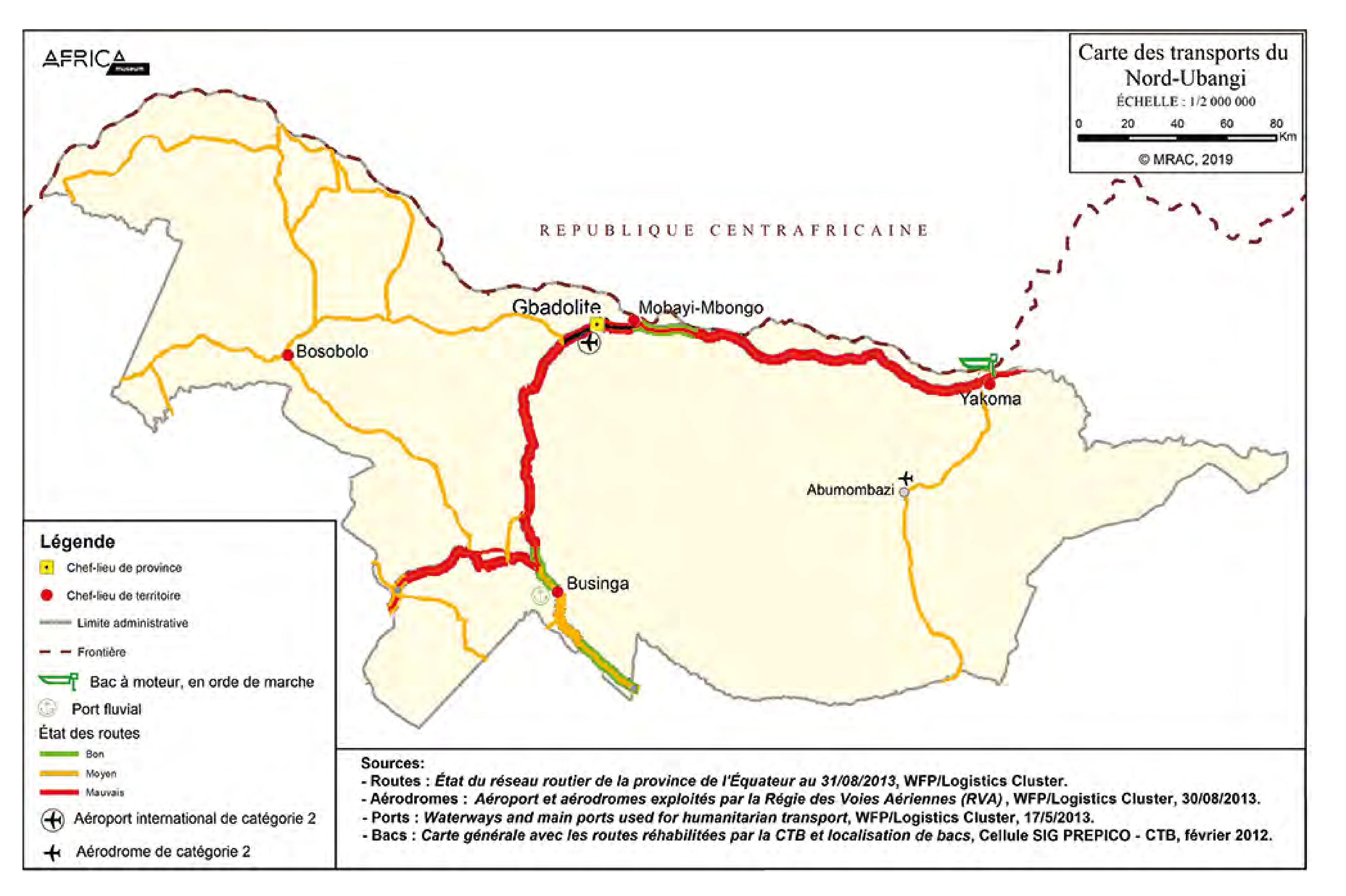


Façade du barrage de Mobayi-Mbongo.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Scierie du Centre de développement agricole et industriel (CDAI).
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

Rue commerçante de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Carte des transports dans la province du Nord-Ubangi.



Un aspect du boulevard Mobutu à Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Baleinière *HB Yakoma01* du groupe SICOTRA (Jean Litho Moboti), au port du village Ndawele sur l'Ubangi.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

Tour de contrôle de l'aéroport de Moanda à Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



La route entre Karawa-Businga vers Gbado-Lite. Au premier-plan, l'abbé Bienvenu Samaki.
(Photo © abbé Bienvenu Samaki, 2015.)



De retour de la forêt voisine où a été récoltée sa marchandise, un revendeur de bananes plantains sur le boulevard Mobutu, à Gbado-Lite.
(Photo Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)



À Gbado-Lite, la vente du *pondu* par les jeunes enfants déambulant à la recherche de clients.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

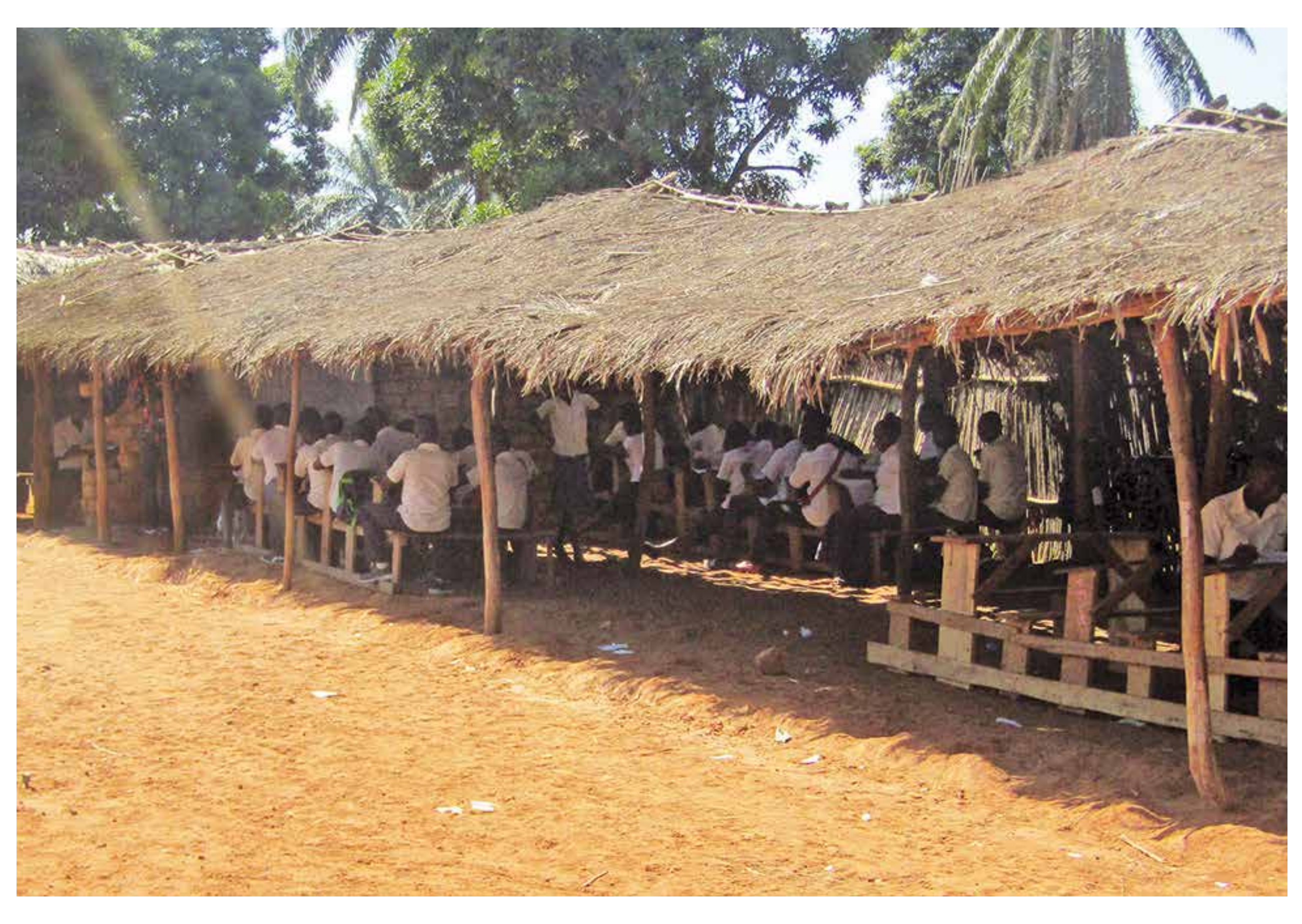


Un puits d'eau ARDA dans la commune de Molegbe à Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

Une vue du marché de Loko.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2018)



Un relais par satellite du contrôle de navigation aérienne à l'aéroport de Moanda à Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Dans la commune de Gbado-Lite, vue d'une école où des enfants continuent à demeurer dans des établissements d'enseignement précaires.
(Photo Daniel Gonzato, novembre 2017.)



Entrée du collège de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



École professionnelle de techniques médicales Mama Bobi Ladawa de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

PREMIÈRE PARTIE

LE NORD-UBANGI PHYSIQUE

CHAPITRE 1

GÉOGRAPHIE ET HYDROGRAPHIE

1. LOCALISATION

La création de la province du Nord-Ubangi se fonde sur l'article 2 de la Constitution du 16 février 2006. Sa superficie totale de 56 644 km² est certes un peu plus vaste que celle de son voisin le Sud-Ubangi (51 648 km²), mais elle n'occupe que la 18e position dans l'ordre des 25 provinces (non compris la ville de Kinshasa) de la RDC. Sur le plan démographique, elle jouit d'une situation encore moins favorable, car elle ne dépasse que le Bas-Uele, le Sankuru et la Tshuapa.

Limites de la province du Nord-Ubangi
Article 22
La province du Nord-Ubangi a pour chef-lieu Gbado-Lite.
Elle est délimitée comme suit :

Au nord :
– par la frontière de la République démocratique du Congo et la République centrafricaine ;
– cette frontière, depuis l'embouchure de la rivière Bembe dans la rivière Ubangi, jusqu'au confluent des rivières Uele et Mbomu.

À l'est :
– par l'ouest de la province du Bas-Uele ;
– depuis le confluent des rivières Uele et Mbomu jusqu'à son intersection avec la prolongation de la droite joignant la source de la Muturu-Motari avec celle de la Kabe ;
– la rivière Muturu-Motari jusqu'à son confluent avec la rivière Dua.

Au sud :
– par le nord de la province de la Mongala et l'est de celle du Sud-Ubangi ;
– de ce confluent, la rivière Dua jusqu'à son confluent avec la rivière Yowa ;
– la rivière Yowa jusqu'à son point situé à 1 km de ce confluent ;
– une ligne passant par les points se trouvant à 1 km de distance de la rive droite de la rivière Dua jusqu'à sa rencontre avec la rivière Ebana ;
– celle-ci jusqu'à sa source ;
– une droite brisée joignant les sources des rivières Andzinga, Maliba, Limba et Mondenda ;
– la Mondenda jusqu'à son confluent avec la rivière Mongala ;
– celle-ci jusqu'à son confluent avec la rivière Libala ;
– celle-ci jusqu'à son confluent avec la rivière Mobu ;
– une droite joignant le confluent des rivières Go et Sumba.

À l'ouest :
– par le nord et l'est de la province du Sud-Ubangi ;
– du confluent des rivières Gbo et Sumba, une droite reliant ce confluent à la source de la rivière Sembe jusqu'à son point de rencontre avec la rivière Keya ;
– de ce point de rencontre, cette rivière Keya jusqu'à sa source ;
– une droite reliant cette source au confluent des rivières Senge et Yetongo ;
– la rivière Yetongo jusqu'à sa source ;
– une droite jusqu'à la source de la rivière Gwaloro ;
– une droite jusqu'à la source de la rivière Baw ;
– la rivière Baw jusqu'à son confluent avec la rivière Libala ;
– celle-ci jusqu'à son confluent avec le Zowo ;
– celui-ci jusqu'à sa source ;
– le méridien de cette source jusqu'à sa rencontre avec la rivière Gilinga ;
– la rivière Gilinga jusqu'à son confluent avec la rivière Lua-Vindu ;
– celle-ci jusqu'au confluent de la rivière Pwangana ;
– celle-ci jusqu'au confluent des rivières Madjobo et Vere ;
– la rivière Vere jusqu'à sa source ;
– une droite jusqu'à la source de la rivière Boto ;
– une droite jusqu'à la source de la rivière Lukula ;
– celle-ci jusqu'au confluent de la rivière Dinda ;
– la rivière Dinda jusqu'au confluent de la rivière Lua-Ndekere ;
– la rivière Lua-Ndekere jusqu'au confluent de la rivière Paka ;
– celle-ci jusqu'au confluent de la rivière Angula ;
– celle-ci jusqu'à sa source ;
– une droite jusqu'à la source de la rivière Bala ;
– une droite jusqu'à la source de la rivière Bembe ;
– la rivière Bembe jusqu'à son embouchure dans la rivière Ubangi.

Source : Loi organique n° 15-006 du 25 mars 2015 portant fixation des limites des provinces et de celles de la ville de Kinshasa.

2. PRÉSENTATION DES ENTITÉS ADMINISTRATIVES

Le chef-lieu de la province du Nord-Ubangi est Gbado-Lite, qui jouit du statut de ville. En plus, la province est composée de quatre territoires administratifs : Bosobolo, Businga, Mobayi-Mbongo et Yakoma. Trois de ces territoires sont bornés par la rivière Ubangi, à l'exception de celui de Businga situé plus au sud à l'intérieur de l'espace congolais.

2.1. TERRITOIRE DE BOSOBOLO

Il a une superficie de 13 277 km². Sa configuration actuelle émane de l'ordonnance du 2 décembre 1938, appliquée à partir du 1er janvier 1939 et dont les limites fixées se présentent comme suit :
– au nord : le cours de l'Ubangi depuis l'embouchure de la Bembe jusqu'à celle de la Mopoambi ;
– à l'est : le territoire de Mobayi-Mbongo par la rivière Mopoambi jusqu'à sa source ; une droite joignant cette source à celle de la Dangali ; la Dangali jusqu'à la source de la Lua-Ndekere ;
– au sud : le territoire de Businga par la rivière Lua-Ndekere vers l'aval jusqu'à la l'embouchure de la Paka ;
– à l'ouest : le territoire de Libenge depuis l'embouchure de la Paka jusqu'à celle de la Bembe.

Il compte trois secteurs administratifs (Banda, Bili et Bosobolo) en plus de la cité qui en est le chef-lieu.

2.2. TERRITOIRE DE BUSINGA

Il fut créé en 1956 et sa superficie est de 17 441 km². Ses limites sont :
– au nord : les territoires de Bosobolo, Mobayi-Mbongo et une partie du territoire de Yakoma ;
– au sud : les territoires de Budjala et de Lisala ;

– à l'est : les territoires de Yakoma et de Bumba ;
– à l'ouest : le territoire de Gemena dans la province du Sud-Ubangi.

Il compte trois secteurs (Bodangabo, Businga et Karawa) et une cité qui en est le chef-lieu.

2.3. TERRITOIRE DE MOBAYI-MBONGO

Il a une superficie de 10 078 km² et il est borné par :
– au nord : la République centrafricaine séparée par la rivière Ubangi et la ville de Gbado-Lite ;
– au sud : le territoire de Businga ;
– à l'est : le territoire de Yakoma ;
– à l'ouest : le territoire de Bosobolo.

Il compte deux secteurs (Mobayi et Otto-Mbanza) et la cité qui en est le chef-lieu.

2.4. TERRITOIRE DE YAKOMA

Il doit sa création à l'ordonnance n° 78/013 du 27 janvier 1978. Il s'étend sur une superficie de 17 365 km². Il a pour limite :
– au nord : la rivière Ubangi qui le sépare de la République centrafricaine et le territoire de Bondo dans la province du Bas-Uele ;
– au sud : le territoire de Bumba dans la province de la Mongala ;
– à l'est : le territoire d'Aketi dans la province du Bas-Uele ;
– à l'ouest : les territoires de Mobayi-Mbongo et de Businga.

Il compte trois secteurs (Abumombazi, Wapinda et Yakoma) et une cité qui en est le chef-lieu.

2.5. VILLE DE GBADO-LITE

Créée par l'ordonnance n° 87-007 du 10 février 1987, la superficie attribuée à cette ville est de 278 km². Elle a pour limite :
– au nord : la République centrafricaine séparée par la rivière Ubangi depuis le confluent de la rivière Bimbi jusqu'au confluent de la rivière Boyi ;
– puis, elle est entièrement incrustée dans le territoire de Mobayi-Mbongo dont elle est séparée :
  a) au sud : de la source de la rivière Loba jusqu'à l'intersection avec la rivière Wakamba suivant une ligne droite,
  b) à l'ouest : de l'embouchure de la rivière Bimbi sur l'Ubangi jusqu'à sa source,
  c) à l'est : par la route de Mobayi-Mbongo jusqu'à la rivière Sokoro.

La ville de Gbado-Lite compte les trois communes suivantes : Gbado-Lite, Molegbe et Nganza.

3. OROGRAPHIE

L'altitude générale dans le Nord-Ubangi se situe entre 350 et 600 mètres. L'ancienne route partant de la rivière Ubangi à Libenge et Bomotu dans le Sud-Ubangi à Bosobolo-Banzyville et Yakoma, d'une part, et celle partant de la même rivière Ubangi de Motenge-Boma (province du Sud-Ubangi) à Mogalo-Gemena-Karawa et Businga, d'autre part, semblent constituer une limite entre le Haut-Ubangi et le Bas-Ubangi pris dans le sens d'une coupe horizontale ouest-est.



Village Wapinda dans l'ancienne chefferie Mbongo en 1938.
(AP.0.2.1745, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

Maires de Gbado-Lite



Égide Nyikpingo Gbeke, maire *a.i.* de Gbado Lite (2009-2011) et, puis, de nouveau maire en 2017 après avoir été bourgmestre de la commune de Gbado-Lite (2011-2017).
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena ; droits reservés.)



Molegbe Damba Joseph, maire de Gbado Lite entré en fonction le 2 février 2018.
(Photo Emmanuel Ngunde, équipe locale, 2018.)



Maison de la commune de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, novembre 2017.)

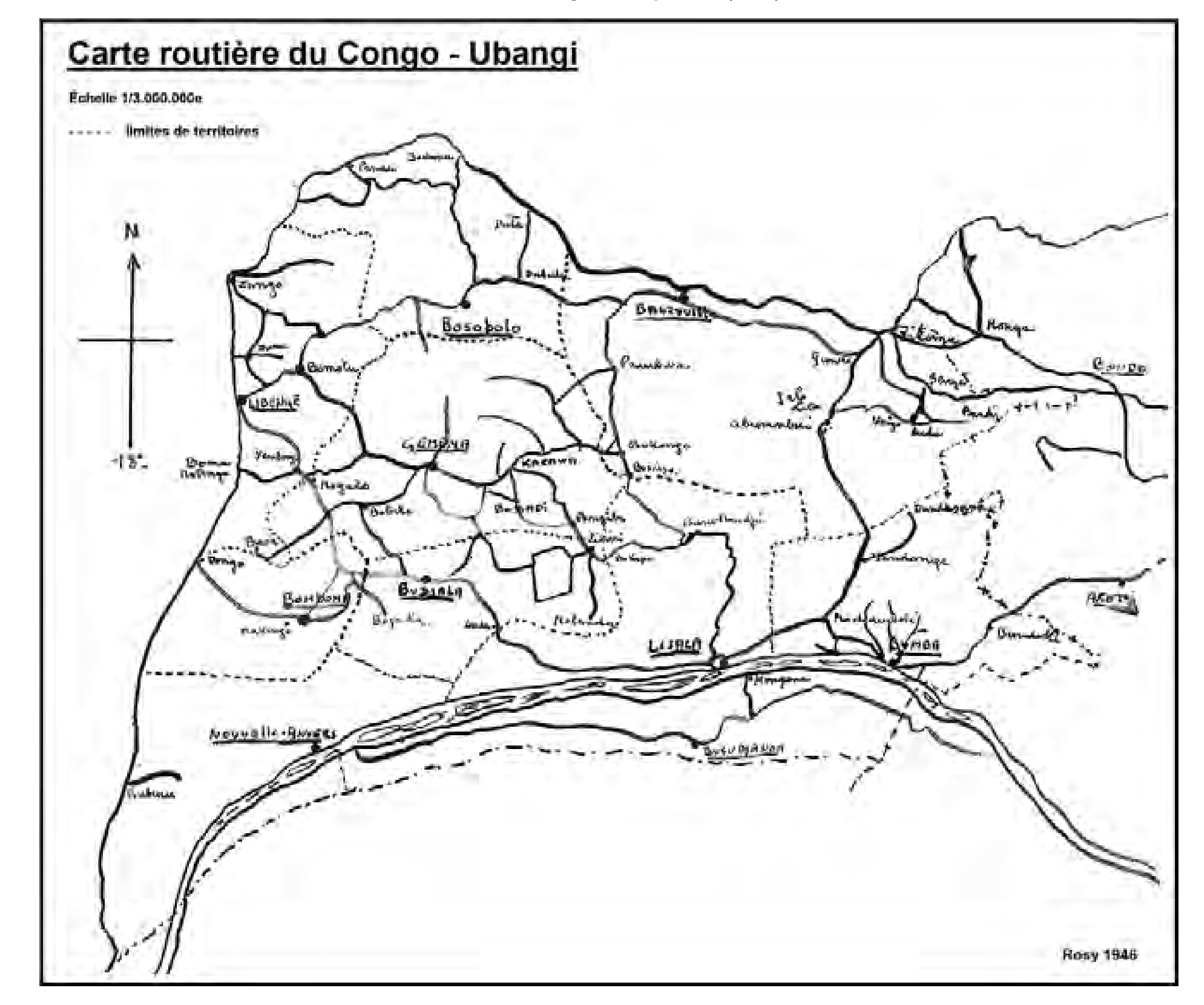


Bureau de la commune de Nganza.
(Photo Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)

À partir de ces indications, Henry Rosy constate une division en régions typiquement différentes qu'il présente comme ceci :

– une première région, qui s'étend du nord-ouest de la route Libenge-Banzyville, est remarquable par la présence d'un plateau aux abords accidentés d'où s'écoulent vers l'Ubangi les rivières Bembe, Songo, Liki, Mole et Gini, tandis que la Molenge, la Paka et la Libia se déversent par paliers successifs vers la Lua. À partir de Bosobolo, la route suit jusqu'à

Carte routière de l'Ubangi établie par Henry Rosy en 1946



Source : archives MRAC, service Histoire et Politique.

Yakoma la crête de partage des affluents du Haut-Ubangi et des rivières tributaires de droite de la Lua et de la Mongala ;

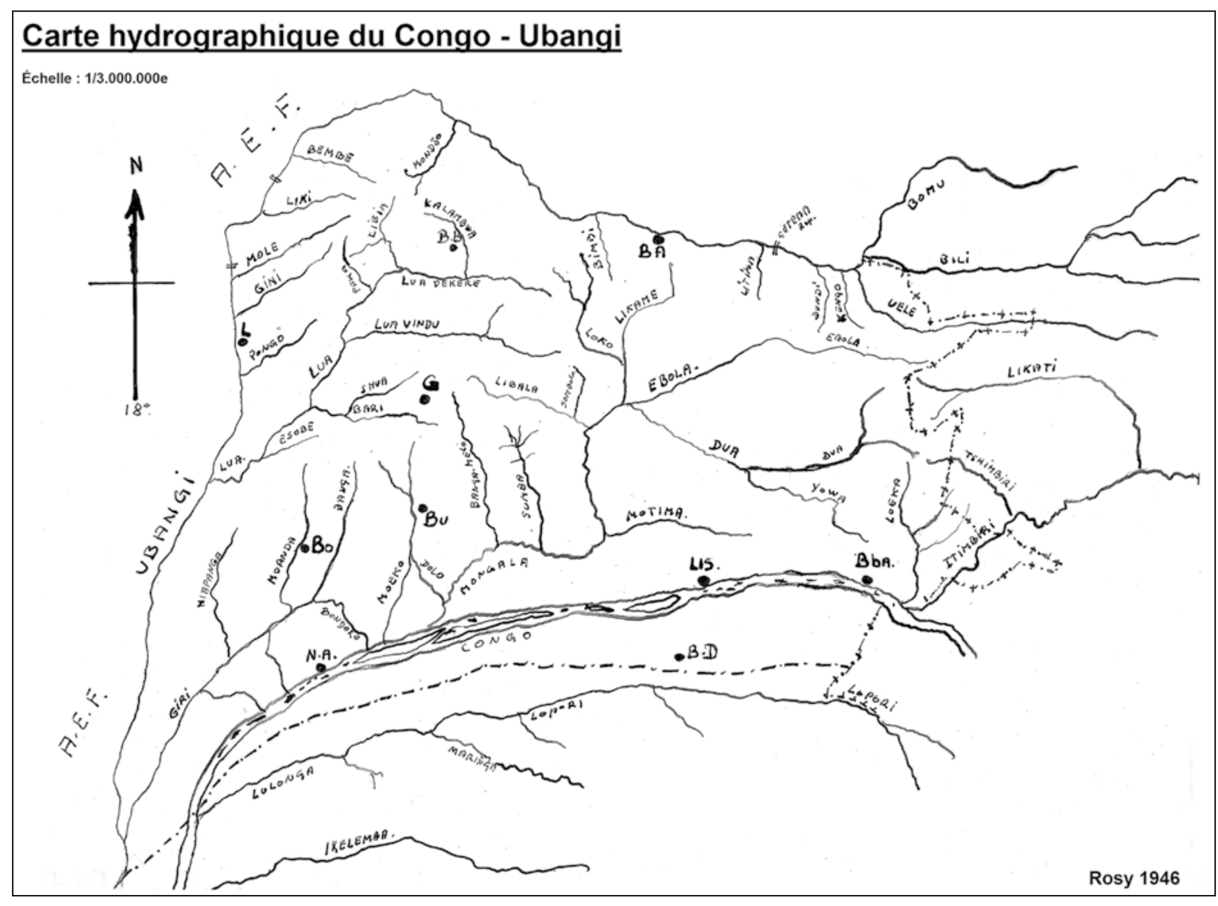
– une deuxième région est comprise entre les deux routes précitées. Elle est couverte en majeure partie par la plaine marécageuse et herbeuse où coulent lentement et lourdement les deux Lua et leurs affluents. Cette plaine se relève cependant légèrement à partir du nord-est de Gemena pour atteindre à l'ouest de la route Businga-Banzyville la crête de séparation des bassins de la Lua (affluent de l'Ubangi) et de la Sombolo en plus de la Loko (affluents de la Mongala). À l'est de la route Banzyville-Businga jusqu'à la route Yakoma-Abumombazi, une crête secondaire qui court de Molegbe (à l'ouest) à Modale (à l'est), puis jusqu'aux sources de l'Ebola, départage les bassins du Bas-Uele et la Mongala et divise le Haut-Ubangi ;

– une troisième région intégrant moins l'espace de la province du Nord-Ubangi, parce que située entièrement au sud de la route Libenge-Gemena-Businga, qui forme une large bande reliant l'Ubangi au fleuve Congo. Elle est basse et marécageuse dans son ensemble, couverte de forêts dans sa plus grande partie. Elle ondule faiblement à partir de Bozene pour atteindre son altitude maximale aux collines des Upoto près de Lisala. Plusieurs cours d'eau arrosent cette région : les affluents de l'Ubangi, la rivière Bari, la basse-Lua et la Ngiri ; l'affluent du fleuve Congo, Moeko et des affluents de la Mongala, notamment la Banga-Melo, la Sumba, la Motima.



Au village Bige, sur la route d'Abumombazi à Yakoma.
(HP.1956.15.3298, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), s.d. © MRAC Tervuren.)

Carte hydrographique de l'Ubangi établie par Henry Rosy en 1946



Source : archives MRAC, service Histoire et Politique.



Entre Yakoma et Banzyville, sur les rives de l'Ubangi, s'étend la pittoresque région du Kota-Koli, parsemée de grandes masses de grès aux formes étranges.
(HP.1956.15.3884, collection MRAC Tervuren ; photo révérend père Alexandre Van den Heuvel (Congopresse), 1947.)



Rochers de Kota-Koli.
(Photo équipe locale, 19 juillet 2015.)

Bref, outre la présence de la crête de partage Congo-Ubangi, quatre points se dégagent de l'orographie générale de cette partie du pays couvrant les provinces du Nord-Ubangi, du Sud-Ubangi et de la Mongala. Citons :

a) le plateau de la Liki-Bembe-Libia ;
b) le plateau de la Loko-Lua ;
c) le plissement de Kotakoli à Cetema ;
d) les collines des Upoto.

4. HYDROGRAPHIE

À part la rivière Ubangi qui la traverse au nord en une longue ligne droite, une grande partie de la province du Nord-Ubangi ne couvre que quelques sources de rivières qui vont s'agrandir et se jeter sur l'Ubangi et le fleuve Congo dans les provinces du Sud-Ubangi et de la Mongala. C'est dire que le fleuve Congo ne concerne pas directement le Nord-Ubangi.

4.1. LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE

Côté congolais, dans l'espace de la province du Nord-Ubangi, la rivière Ubangi reçoit directement les eaux de diverses sources dont Kengo, Dondi, Litima, Bimbi, Mondjo, Bembe, Liki, Mole, Gini, Pongo, etc. Outre ces rivières importantes au vu de leur longueur, de leur débit et de leur poids économique dans la région, deux autres rivières marquent leur présence : la Lua, affluent de l'Ubangi (qui draine tout le versant ouest de la partie centrale de la province du Nord-Ubangi) et la Mongala qui rassemble les rivières de la partie est pour se déverser dans le fleuve Congo.



Une vue de la rvière Ubangi.
(Photo équipe locale, novembre 2017.)



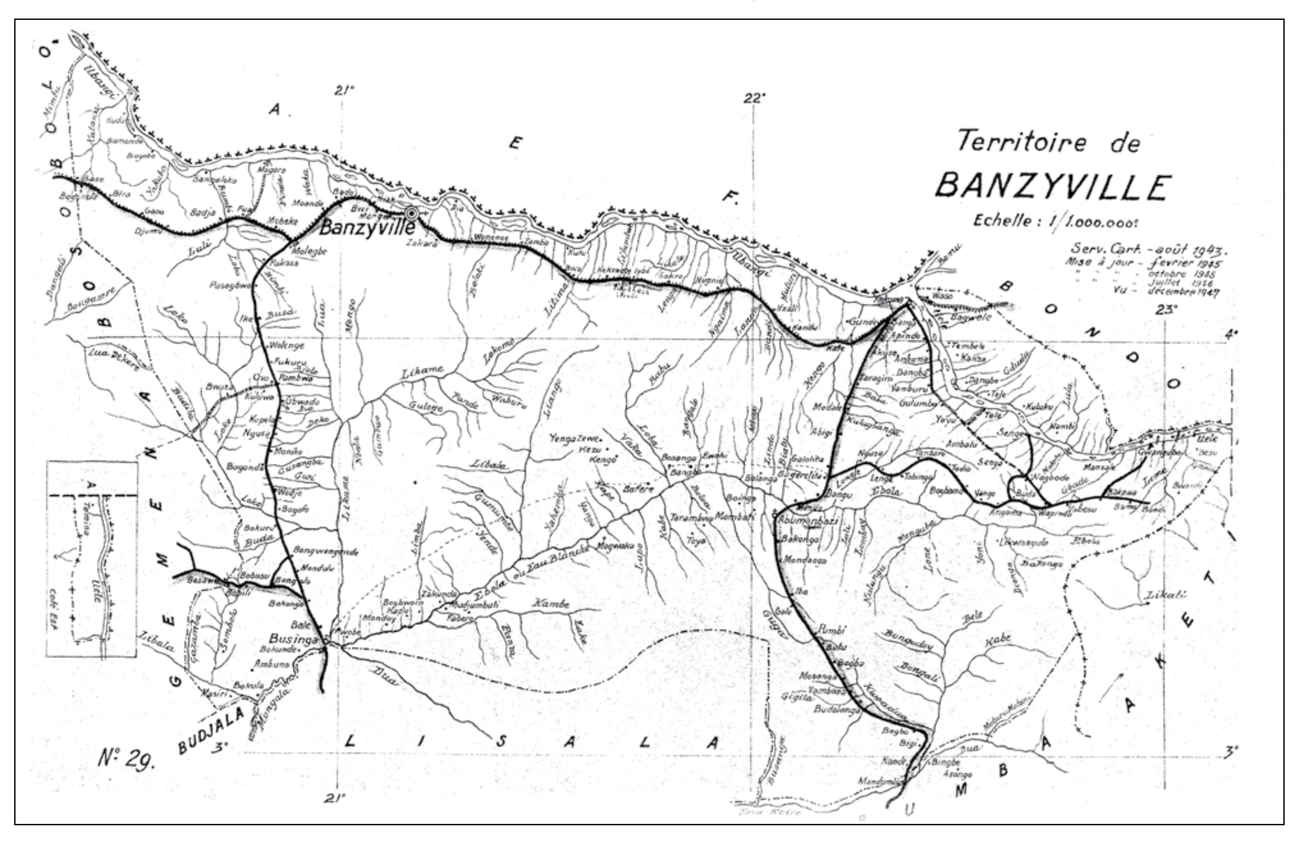
Une vue de l'Ubangi en amont du barrage de Mobayi-Mbongo.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

Pour la Lua, il fut une époque (sous la colonisation) où la région de Bosobolo évacuait les produits arrivés par baleinières à partir de Bobanga par des petites unités mécaniques au départ de Bokode. C'est en ce temps-là qu'on avait espéré améliorer les possibilités de navigation de la haute Lua en faisant sauter les seuils rocheux de Mogalo et de Bobindu. Dans ce même cadre, on envisageait aussi de voir effectuer les travaux de curage de la Mbari (affluent de la Lua) pour un aménagement pouvant la rendre navigable.

Quant à la Mongala, elle est formée des rivières Likame, Dua et Ebola, qui font leur jonction près de Businga. Depuis Mobeka où elle se déverse dans le fleuve Congo, jusqu'à Businga, soit sur un parcours de 329 kilomètres, son cours est remonté par les bateaux de moyen tonnage. Au-delà, jusqu'à Abumombazi, sur l'Ebola, l'évacuation de produits se fait par baleinières. Toutefois, il avait été possible à un moment de remonter l'Ebola en baleinière jusqu'au point situé au sud de Vango. Il fut un temps où on avait envisagé d'effectuer les travaux de curage de la Legbala[1] (affluent de la Mongala)

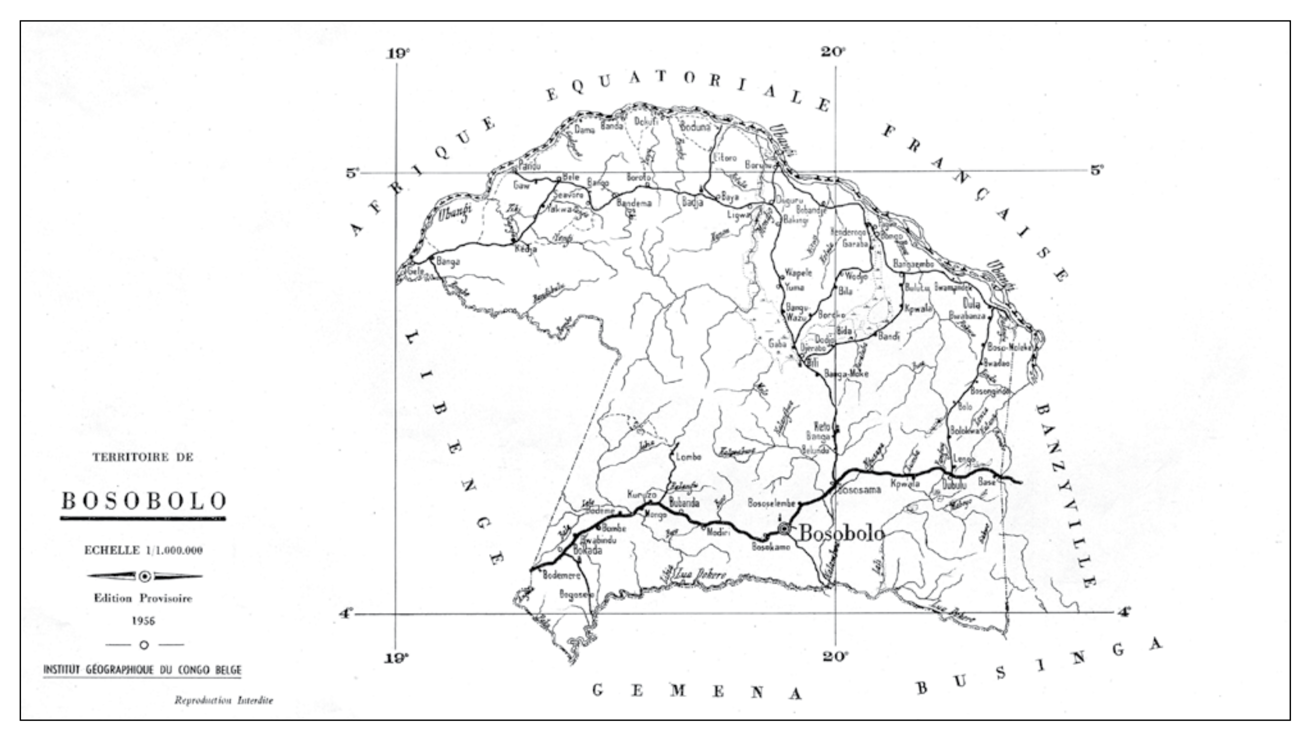
1. Diverses sources reprennent l'orthographe *Libala*, ce qui est une erreur.

Carte du territoire de Banzyville



Source : archives Olga Boone, archives MRAC, n° 034920.

Carte du territoire de Bosobolo



Source : archives Olga Boone, Archives MRAC, n° 034855.



À Nzale, sur la route de Yakoma à Mobayi-Mbongo, ce ponton permet la traversée de la rivière Dondi.
(HP.1956.15.16378, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1941 © MRAC Tervuren.)



Sur ce pont rustique, le sentier qui va de Gbo à Ndekere dans le territoire de Banzyville franchit la rivière Likila.
(HP.1956.15.16246, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)



Vue du lac Kwada et de son hors-bord, à environ 40 km de Karawa.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, mai 2018.)

pour un aménagement pouvant la rendre navigable, mais ceux-ci ne virent jamais le jour. Des difficultés pratiques rencontrées dans l'exécution des travaux et leurs effets constatés durant la saison sèche auraient fait abandonner le projet.

4.2. LES CARACTÉRISTIQUES HYDROGRAPHIQUES DE L'UBANGI

Long de 2300 km, l'Ubangi draine vers le fleuve Congo toutes les eaux du plateau sud-ouest de la ligne Nil-Congo par le Kibali-Ituri, et celles du versant sud de la crête Tchari-Ubangi par le Mbomu.

De Yakoma, où débouchent simultanément la Bili, le Mbomu et l'Uele, l'Ubangi se dirige vers le fleuve Congo par les quatre paliers successifs suivants :

– le premier palier : des collines hautes de 100 à 125 mètres le bordent sur une bande de 10 à 20 kilomètres de part et d'autre des rives. Commençant dans la plaine marécageuse du confluent Uele-Mbomu, ce premier bief se termine peu en amont de Satemo (RCA) où le cours de la rivière s'étrangle en un défilé à seuil rocheux de moins d'un kilomètre de large de colline à colline ;
– le second palier : commence à Satemo, en y formant un remarquable rapide qui, malgré la violence extrême de son courant, érode à peine cependant les masses granitiques roses qui obstruent le cours de la rivière. Après un passage entre les collines hautes de 600 mètres, ce palier se termine au rapide de Mobayi-Mbongo, provoqué par un seuil rocheux reliant deux promontoires espacés de 400 mètres ;
– le troisième palier : débutant à Banzyville sous le rapide, il voit le cours de l'Ubangi s'élargir progressivement entre les collines de plus en plus éloignées des rives. Peu avant Bangui, après avoir reçu la Bembe et la Liki, l'Ubangi passe entre les collines de Zongo en formant une suite de rapides, dont celui bien connu de « l'éléphant » ;
– le quatrième palier : commence en fait, au seuil rocheux de Zinga à 70 kilomètres en aval de Zongo. Encombré de bancs de sable et d'affleurements rocheux, l'Ubangi s'écoule ici entre des rives basses, boisées et marécageuses. S'élargissant toujours, à partir de Libenge, il reçoit la Lua et finit par confondre ses eaux avec celles de la Ngiri et, plus bas, celles du fleuve Congo.

Par rapport au fleuve Congo, le régime des eaux de l'Ubangi est symétrique à celui de la rivière Kasaï avec laquelle alternativement il régularise le débit du fleuve. Les crues et les étiages de l'Ubangi étant extrêmement accentués et la période des basses eaux souvent longue et prononcée, la navigation est difficile particulièrement aux franchissements des seuils rocheux.



Les rapides de Satemo (RCA) sur l'Ubangi en 1946.
(HP.1966.1.1862, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)



Les rochers de l'Ubangi à Mobayi-Mbongo.
(AP.0.2.233, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1937 © MRAC Tervuren.)



L'Ubangi : à l'avant-plan, la plage de Zongo ; à l'arrière-plan, Bangui.
(AP.0.2.5769, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1936 © MRAC Tervuren.)



L'Ubangi entre Bangui (à gauche) et Zongo (à droite).
(AP.0.2.5704, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1936 © MRAC Tervuren.)

CHAPITRE 2

VÉGÉTATION

Par Joëlle De Weerdt, Benjamin Toirambe, Astrid Verhegghen, Pierre Defourny et Hans Beeckman

Une grande étendue de forêt dense humide (48,21 % ; Tableau 2.1) avec une étendue de complexes agricoles au niveau de Yakoma et Abumombazi caractérise l'est de la province. Des savanes arbustives se trouvent également dans la même zone près de la rivière Ubangi.

L'ouest de la province se distingue par la présence marquée de savanes arbustives (22,78 %) et de peu de forêts sur sols hydromorphes le long du réseau hydrographique. Les plus grandes parties de complexes agricoles s'étendent le long des pistes allant de Bokala à Bosobolo, jusqu'au village Bobilisi. D'autres complexes apparaissent en patches moins étendus au nord et sud-ouest de la province. Les savanes herbeuses bordent principalement le grand bloc forestier formé par la forêt dense humide à l'est du pays et s'entremêlent avec d'autres types de végétation[1].

Un climat tropical humide avec une saison sèche de 2 à 3 mois, de décembre à février, règne dans la province (voir graphique ombrothermique de Bosobolo à l'ouest et de Wapinda à l'est). Les précipitations restent plutôt constantes de l'est à l'ouest de la province, allant du confluent de la Lua à la ville de Yakoma, et oscillent autour de 1600 mm, et peuvent aller jusqu'à 1800 mm. La température est sur cette même ligne, d'est en ouest, en moyenne de 25 °C, mais peut varier entre 23,5 et 26,5 °C.

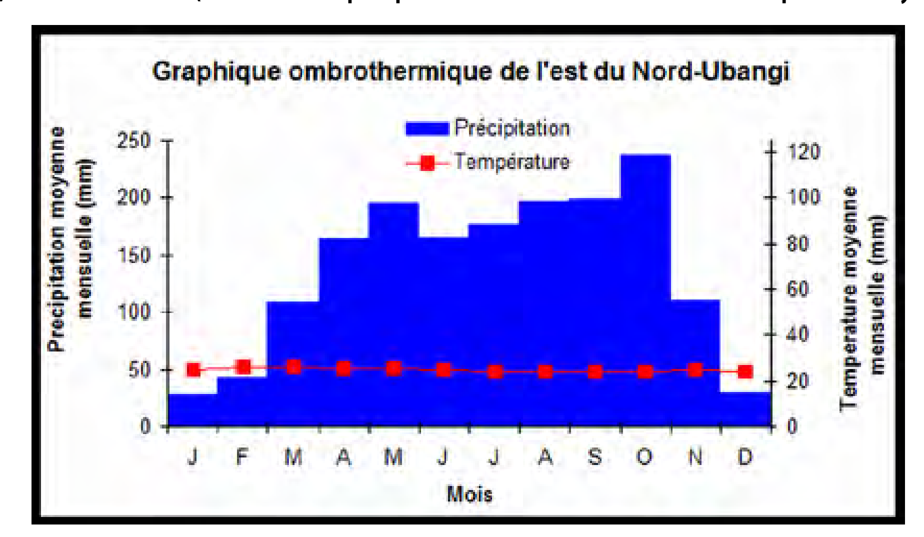
1. Description générale basée sur la carte de l'occupation du sol de la République démocratique du Congo du MRAC

Tableau 2.1 : Répartition des principaux types de végétation dans la province du Nord-Ubangi et au niveau national

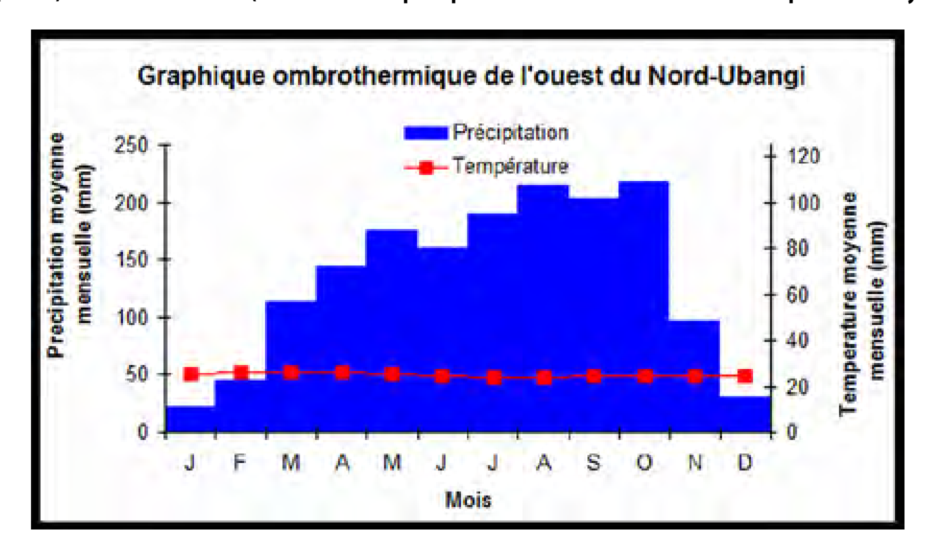
Type de végétation	Nord-Ubangi		Nord-Ubangi /RDC	RDC
	Superficie (ha)	Superficie (%)	Superficie (%)	Superficie (ha)
Forêt dense humide	2 594 911	48,21	2,77	93 517 825
Forêt sur sol hydromorphe	71 248	1,32	0,47	15 183 214
Savane arbustive	1 226 015	22,78	7,99	15 335 810
Savane herbeuse	743 081	13,81	4,99	14 881 257
Végétation marécageuse	65	<0,01	0,01	535 714
Total végétation naturelle	**5 382 236**	**86,12**	2,67	**173 855 384**
Agriculture permanente	7 696	0,14	0,49	1 555 849
Complexes agricoles	739 219	13,73	1,38	53 576 845
Total zones anthropisées	**746 915**	**13,88**	**0,43**	**55 132 694**

Source : Vancutsem 2009, Verhegghen *et al*. 2010.

Wapinda (est) – Savane arbustive (estimation des précipitations : 1650 mm/an et celle de la température moyenne : 24,8 °C)



Bosobolo (ouest) – Savane herbeuse (estimation des précipitations : 1620 mm/an et de la température moyenne : 25 °C)



1. LA FORÊT DENSE HUMIDE

De manière générale, les forêts denses humides sont caractérisées par un peuplement continu d'arbres dont la hauteur varie entre 10 et 50 m et dont, par conséquent, les cimes s'étagent généralement en plusieurs strates. La densité de la canopée empêche le développement important d'une strate arbustive et herbacée et favorise davantage les épiphytes, plantes qui poussent en prenant appui sur d'autres plantes (ex. : orchidées, fougères, etc.). On rencontre peu de graminées, mais plus souvent des sous-arbrisseaux (ou plantes suffrutescentes) et quelques rares plantes herbacées à grandes feuilles. En fonction des espèces ligneuses présentes, se distingue la forêt dense humide sempervirente dont la majorité des arbres restent feuillus toute l'année et la forêt dense humide semi-décidue (qui peut représenter jusqu'à 70 % des forêts denses humides) dont une forte proportion d'arbres restent défeuillés une partie de l'année. La forêt semi-décidue est floristiquement plus riche que la forêt sempervirente et la densité de sa canopée permet le développement d'un sous-étage arbustif continu. Les forêts secondaires, définies comme la régénération d'une forêt après une intervention anthropique, font également partie de la forêt dense humide. Elles résultent de l'évolution progressive de la végétation post-culturale : défrichements culturaux, exploitation des forêts climatiques, etc. Selon le stade et l'altitude, on distingue plusieurs types de forêts secondaires.

Dans la province du Nord-Ubangi, les forêts denses humides représentent près de 48 % et forment un bloc continu du centre à l'est de la province. Des

forêts plus isolées se présentent au nord de Bili-Moke, aux alentours de Bosobolo, à l'extrême sud-ouest et à l'est de Bodangabo. Ces forêts sont globalement fragmentées par la présence de savanes arbustives et de complexes agricoles et par des savanes herbeuses à certains endroits.

La présence des forêts à *Gilbertiodendron dewevrei* (sempervirente) et à *Celtis mildbraedii* (semi-caducifoliée) a été également attestée.

La composition floristique des forêts denses humides est dominée par :

Amphimax pterocarpoides
Autranella congolensis
Brachystegia laurentii
Berlinia grandiflora
Dracaena reflexa
Entandrophragma candollei
Entandrophragma angolense
Entandrophragma utile
Erythrophleum suaveolens
Gilbertiodendron dewevrei
Gilbertiodendron ogoouense
Guarea cedrata
Greenwayodendron suaveolens
Heisteria parvifolia
Irvingia grandifolia
Isolona thonneri
Julbernardia seretii
Monodora angolensis
Normandiodendron romii
Ongokea gore
Pachyelasma tessmannii
Pavetta tetramera
Psychotria brevipaniculata
Priori balsamifera
Pentaclethra eetveldeana
Pentaclethra macrophylla
Piptadeniastrum africanum
Quassia silvestris
Staudtia stipitata

Ces forêts présentent également :

Cola digitata
Cola griseiflora
Cola marsupium
Chytranthus carneus
Dorstenia convexa
Geophila obvallata
Olax subscorpioidea
Panda oleosa
Palisota barteri
Polyspatha paniculata
Rothmannia hispida
Strombosiopsis tetrandra

On trouve également les forêts des genres suivants :

- la forêt à *Terminalia* (à Mobayi-Mbongo et Yakoma)
- la forêt secondaire à *Triplochiton scleroxylon* (à Mobayi-Mbongo et Yakoma) et à *Terminalia superba.*

Au sein de la province, on peut trouver des forêts tropicales et subtropicales sèches à feuilles caduques, également appelées les forêts tropophilles. Ce type de végétation est peu représenté en RDC et se trouve seulement dans la province du Nord-Ubangi et de l'Ituri. Ces forêts constituent un des biomes les plus importants en matière de biomasse au niveau mondial, mais existent seulement sous forme dégradée et satanisée en RDC. Les espèces qui les caractérisent sont :

Balanites aegyptiaca
Vitellaria paradoxa
Senna petersiana
Daniellia oliveri
Detarium senegalense
Erythroxylum mannii
Isoberlinia tomentosa
Isoberlinia paradoxa
Lophira lanceolata
Monotes kerstingii
Maranthes kerstingii
Parkia biglobosa
Uapaca togoensis

Il convient de noter que, depuis 2008, les forêts denses humides offrent un avantage supplémentaire sur la scène nationale et internationale. En effet, la conférence de Bali (2008) a introduit le concept de « Réduction des émissions liées à la déforestation et à la dégradation » des forêts (REDD). Ce concept serait applicable pour la seconde période d'engagement de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC), post 2012. Il est donc primordial d'estimer les émissions liées à la déforestation et à la dégradation (EDD). Pour cela il importe d'établir une typologie des forêts présentes

sur le territoire en lien avec les stocks de carbone dans chacune d'elles.

2. LES FORÊTS DENSES SUR SOLS HYDROMORPHES

De manière générale, les forêts sur sols hydromorphes sont situées le long du réseau hydrographique. Elles résultent de la présence de sols mal drainés et de fréquentes inondations. Plusieurs types de forêts peuvent être distingués en fonction de la richesse du milieu ou de la durée des inondations. Les forêts denses sur sols hydromorphes peuvent dans les meilleures conditions atteindre 45 m de hauteur. Leur strate supérieure, c'est-à-dire les arbres, est plus ouverte et plus régulière que celle des forêts sempervirentes de terre ferme. Ces formations possèdent une flore endémique diversifiée, quoiqu'assez pauvre d'une manière générale : *Uapaca* spp. *Guibourtia demeusei, Mytragyna* spp. et les palmiers du genre *Raphia*.

Dans la province du Nord-Ubangi, les forêts sur sols hydromorphes représentent à peine 1,50 % de l'occupation du sol et sont présentes autour du réseau hydrographique au sud autour de Businga**.** La plupart des forêts sur sols hydromorphes sont présentes à l'ouest de la province, à l'est et à l'ouest de Bosobolo.

Un des types de forêts sur sols hydromorphes que l'on peut trouver sont les forêts marécageuses se définissant comme des forêts qui se développent sur les sols gorgés d'eau ou qui comportent au moins une nappe phréatique superficielle pendant les périodes d'assèchements. Ces forêts présentent des associations à *Rothmannia munsae* et à *Lasiodiscus marmoratus.* D'autres espèces qui caractérisent ce type de forêts sont :

Dactyladenia dewevrei
Alstonia congensis
Beilschmiedia corbisieri
Berlinia grandiflora
Coelocaryon botryoides
Entandrophragma palustre
Eriocoelum microspermum
Erismadelphus exsul
Stachyothyrsus staudtii
Macaranga saccifera
Macaranga schweinfurthii
Hallea ledermannii
Hallea stipulosa
Pycnanthus marchalianus
Symphonia globulifera
Syzygium guineense
Uapaca guineensis
Xylopia rubescens

Les forêts sur sols hydromorphes :
forêts-galeries : *Hallea stipulosa*
forêts riveraines : *Guibourtia demeusei*/*Sterculia ambacensis*
franges forestières à *Uapaca heudelotii*

3. LES SAVANES

De manière générale, la savane boisée est une formation végétale entre la savane herbeuse et la forêt claire. Le recouvrement par les ligneux est compris entre 25 et 60 %, mais diffère de la forêt claire par des arbres d'une hauteur plus faible. La savane arborée se caractérise par des arbres à faible densité (inférieure à 40 %) et dont la taille est supérieure à 7 m; cette strate ligneuse surmonte une strate herbacée dynamique. La savane arbustive est composée d'un tapis dense de graminées sur lequel se développent des arbustes dont la hauteur ne dépasse pas 7 m et dont la densité est faible. La savane herbeuse, quant à elle, est composée uniquement d'un tapis dense de grandes herbes graminéennes. Certaines de ces savanes secondaires sont très vieilles, ce qui est confirmé par le fait que les animaux se sont adaptés à cet environnement, notamment les grands herbivores (girafes, antilopes, etc.).

Sur l'origine des savanes (herbeuse, arbustive, arborée ou boisée), trois scénarios sont possibles. Aucun n'est exclusif ni exhaustif, mais ils peuvent servir de repère :

– origine naturelle : ces savanes (principalement graminéennes) se sont installées dans des milieux qui ne pouvaient pas accueillir une végétation forestière abondante en raison de la pauvreté du sol ou de conditions climatiques limitantes;
– origine relictuelle : ces savanes seraient apparues durant une période plus sèche et se seraient maintenues grâce a l'action des feux. Le passage fréquent du feu empêche son évolution vers une savane arborée puis une savane boisée et à terme une forêt claire;
– origine secondaire : ces savanes succèdent à des formations arborescentes. Cette secondarisation qui provient de la dégradation de la forêt est principalement anthropique (agriculture, feu, etc.).



Paysage aux environs de Karawa.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, mai 2018.)



Le haut plateau de Nyaki : au fond à l'arrière-plan, la rivière Ubangi (cité de Mobayi-Mbongo).
(Photo équipe locale, novembre 2017.)



La savane herbeuse au sommet du plateau de Nyaki, dans le secteur Mobayi, entre Gbado-Lite et Mobayi-Mbongo.
(Photo équipe locale, novembre 2017.)



Le campus de Tudu, site administratif de l'Université de Gbado-Lite.
(Photo équipe locale, novembre 2017.)

Dans la province du Nord-Ubangi, les savanes (incluant herbeuses et arbustives) représentent près de 36 % de l'occupation du sol et se trouvent principalement à l'ouest de la province. Une partie relativement importante de savane arbustive se trouve au sud de Yakoma. La savane herbeuse se trouve en différents endroits au milieu de forêts denses humides et présente généralement des formes de dégradation récente du couvert forestier par la présence de jachère boisée dominée par *Pennisetum purpureum* et de jachère herbeuse.

Les savanes herbeuses sont les suivantes :

- les savanes à *Imperata cylindrica* sont considérées comme des savanes « secondaires », car elles sont issues de déforestation et de feux de brousse lors de la pratique traditionnelle des cultures sur brûlis. Les zones où des élevages de types extensifs se sont développés sont : Bosobolo, Gbado-Lite et Businga ;
- les savanes à *Ctenium elegans* à Businga et à Mobayi-Mbongo sont composées également des espèces suivantes : *Dissotis speciosa, Plectranthus esculentus, Hymenocardia acida, Asparagus* sp., *Mussaenda arcuata, Cleome polyanthera,* etc.

Les savanes arbustives sont les suivantes :

- les savanes à *Borassus aethiopicum* sont principalement arborescentes et se trouvent à Yakoma et Mobayi-Mbongo :

Étage supérieur :
Daniellia oliveri
Gardenia sp.
Lophira alata
Albizia zygia

Étage inférieur :
Scadoxus multiflorus
Crinum sp.
Antholyza sp.
Trachyphrynium braunianum
Eulophia cristata
Uraria picta
Mallotus oppositifolius
Mussaenda arcuata
Vernonia colorata

- La végétation herbeuse de terre ferme :
  Brachiaria kotschyana (*Urochloa comata*)
  Vigna unguiculata
  Loudetia phragmitoides

- La végétation aquatique :
  Marais à *Thalia welwitschii* (*T. geniculata*)
  Nymphaea lotus et *Utricularia thonningii*

4. LE COMPLEXE AGRICOLE EN ZONE FORESTIÈRE

De manière générale, le complexe agricole en zone forestière constitue un mélange de jachères forestières, de jardins de case, de cultures vivrières (manioc, maïs, arachides, bananes, etc.) et de plantations villageoises qui ont remplacé progressivement la forêt dense humide. Il correspond aux zones de forte activité anthropique.

Dans la province du Nord-Ubangi, les complexes agricoles forment 14 % de la superficie totale des sols. Les complexes sont le plus étendus à Yakoma (près de 40 km au sud), à Abumombazi et à Bosobolo. Les autres fragments se trouvent le long des routes partant de Bosobolo vers l'ouest à Bokada et vers l'est en direction de Ndobulu et de Boyawuku.

Biodiversité et endémisme
La biodiversité ainsi que le taux d'endémisme sont des considérations supplémentaires dans la gestion de la flore locale. L'endémisme indique qu'une région à une composition floristique unique et parfois même rare. Notons qu'une bonne gestion des complexes agricoles (14 %) est impérative afin d'éviter son expansion pour la préservation des différents types de végétation et sa biodiversité floristique qui caractérise la province.
Liste non exhaustive des espèces endémiques de la République démocratique du Congo dont l'aire de répartition fait partie du Nord-Ubangi :
Beilschmiedia variabilis
Chytranthus mortehanii
Combretum fuscum
Combretum scandens
Deinbollia evrardii
Isoberlinia paradoxa
Millettia lebrunii
Placodiscus pynaertii
Salacia bangalensis
Syzygium giorgii
Uvaria laurentii

5. AGRICULTURE PERMANENTE

De manière générale, l'agriculture permanente est un ensemble de zones agricoles cultivées de manière pérenne, y compris les plantations industrielles de palmiers, de caféiers, d'hévéas, etc. Pour des raisons de lisibilité cartographique, l'agriculture permanente inclut également les zones urbaines et d'habitat dense, souvent étroitement associées à des espaces agricoles permanents.

Dans la province du Nord-Ubangi, l'agriculture permanente forme moins de 0, 5 % de la superficie totale et se situe en périphérie des villes.

6. LES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX

De manière générale, les risques environnementaux sont de trois types :

1. Appauvrissement des sols

Les avantages commerciaux liés à la présence du chemin de fer, d'un aéroport ou des routes/pistes prennent le pas sur les techniques agricoles traditionnelles et poussent les agriculteurs à cultiver le sol jusqu'à son complet épuisement. La forte croissance

démographique a pesé sur les terres arables en réduisant les périodes de jachère dans le système de culture itinérante diminuant ainsi la fertilité du sol et abaissant le rendement des cultures par hectare. Cette diminution des jachères réduit par ailleurs les pâturages disponibles et entraîne un surpâturage, parfois, même un ravage des cultures par les bêtes en divagation. Notons aussi que la pauvreté du sol est aggravée par la pratique répétée des feux de brousse (dans le cas d'élevage) qui détruit l'humus conduisant également à la diminution de la fertilité des sols.

2. Destruction définitive de la forêt

L'extension des zones cultivées force le recul de la forêt. Les défrichements agricoles détruisent à tout jamais la forêt si les cultures s'y développent pendant plusieurs années et si les feux de brousse passent régulièrement dans les jachères, empêchant la régénération de la végétation forestière. Dans les zones sèches particulièrement, la maîtrise du feu est difficile et des incendies incontrôlés peuvent anéantir en quelques jours les réserves ligneuses et herbacées sur des milliers d'hectares. C'est surtout la végétation ligneuse et les herbacées annuelles qui en souffrent, avec comme conséquence un appauvrissement de la flore par la destruction des graines.

3. Exploitation forestière

La plupart des exploitations forestières se sont tout naturellement installées à proximité du chemin de fer et des routes, ce qui est particulièrement préjudiciable à la conservation des forêts. L'exploitation du bois par les scieurs de long est très importante. Cette activité réalisée de manière artisanale a tendance à s'intensifier sur presque toute l'étendue du pays pour plusieurs raisons dont quelques principales sont les suivantes :

– les entreprises forestières qui jadis exploitaient le bois dans la zone forestière ont arrêté leurs activités à cause de la mauvaise conjoncture (difficultés pour l'entreprise de disposer des crédits et devises nécessaires pour l'achat des pièces de rechange et pour le renouvellement des équipements ; la non-électrification de la province et des usines de transformation) ;



Un champ de manioc à Moanda.
(Photo équipe locale, novembre 2017.)

– l'absence de sociétés forestières dans les zones de savane ou dans celles dont le potentiel forestier est négligeable amène la population à la recherche de moyens de survie à exploiter les quelques essences de valeur que l'on peut y trouver.

Dans la province du Nord-Ubangi, les formations végétales les plus vulnérables aux feux de brousse sont les savanes arborées et herbeuses, car le caractère relativement sec du climat augmente la probabilité de la propagation des feux.

Une destruction massive des forêts a été effectuée dans les années 1970 pour la culture de café. À cela s'ajoutent une forte densité démographique et, par conséquent, une pression accrue sur l'environnement forestier, qui se traduisent par l'agriculture sur brûlis sur la terre ferme et par l'agriculture permanente dans les prairies aquatiques. Cette dernière a provoqué des maladies ; ce qui a suscité une nette augmentation de la pratique de la riziculture depuis des années. Les forêts fermées ont presque entièrement disparu et sont actuellement remplacées par la savane. L'augmentation de la pauvreté et de la démographie sont des causes de cette déforestation et de la dégradation des forêts de la province en général.

Statuts des espèces sur la liste rouge de l'UICN en 2011

Les forêts sont menacées par diverses actions humaines avec notamment l'exploitation forestière, mais surtout par l'agriculture itinérante sur brûlis qui est responsable à 90 % des cas de la déforestation (FAO 2009). Il est donc important de prendre conscience des espèces présentes au sein des forêts afin de mieux les protéger. L'UICN, Union internationale pour la conservation de la nature, détermine le statut des espèces sur la base de recherches de terrain. Elle rédige ainsi des listes d'espèces menacées dont il faut tenir compte dans un objectif de conservation de la biodiversité. Les espèces les plus menacées sont citées ci-dessous pour avoir une vue d'ensemble des espèces à tenir en compte plus particulièrement. Du plus préoccupant au moins préoccupant :

Vulnérable (VU)

- *Afzelia africana*
- *Vitellaria paradoxa*
- *Allophylus agbala*
- *Khaya grandifoliola*
- *Khaya anthotheca*
- *Lovoa trichilioides*
- *Entandrophragma angolense*
- *Entandrophragma candollei*

RÉFÉRENCES

De Wildeman, E. 1911. *Études sur la flore des districts des Bangala et de l'Ubangi (Congo belge)*. Bruxelles : Misch & Thron (coll. « Plantae Thonnerianae Congolenses » (Série II)), 465 p.

Jongen, P. 1961. *Étude des facteurs géomorphologiques et pédologiques. Aspect économique et social de la vocation des sols. Région des pénéplaines de basse altitude occupées par des savanes dérivées. Districts de l'Ubangi, de la Mongala, du Bas-Uélé et du Haut-Uélé*. Bruxelles : Institut national pour l'étude agronomique du Congo, 56 p.

Jongen, P. 1968. *Carte des sols et de la végétation du Congo, du Rwanda et du Burundi. Ubangi.* Notice explicative de la carte des sols, 39 p.

Laghmouch, M. 2008. *Carte de l'occupation du sol de la République démocratique du Congo au 1/2 500 000*. Tervuren : MRAC.

Lebrun, J. 1932. « Études botaniques dans le district de l'Ubangi ». *Bulletin agricole du Congo belge* 23 : 135-146.

Lebrun, J. 1936. *Répartition de la forêt équatoriale et des formations végétales limitrophes*. Bruxelles : Ministère des Colonies, publication de la direction générale de l'agriculture et de l'élevage, 195 p.

Lebrun, J. & Gilbert, G. 1954. *Une classification écologique des forêts du Congo*, 89 p.

MECNT. 1999. *Plans d'action provinciaux de la biodiversité (appendice du plan d'action national)*. Kinshasa : République démocratique du Congo.

Vancutsem, C., Pekel, J. F., Evrard, C., Malaisse, F. & Defourny, P. 2009. « Mapping and characterizing the vegetation types of the democratic republic of Congo using spot vegetation time series ». *International Journal Of Applied Earth Observation and Geoinformation* 11(1) : 62-76.

Vancutsem, C., Pekel, J.-F., Evrard, C., Malaisse, F., Lubamba, J.-P.K., Blaes, X., de Wasseige, C. & Defourny, P. 2006b. « The Land CoverMap of the Democratic Republic of Congo ». Louvain-la-Neuve : Presses universitaires de Louvain. En ligne sur : http://www.uclouvain.be/enge-cartesRDC

Verhegghen, A. & Defourny, P. 2010. « A new 300 m vegetation map for central Africa based on multi-sensor times series ». In José A. Sobrino, *Third Recent Advances in Quantitative Remote Sensing*.

Walter, H. and Lieth, H. 1960. *Klimadiagramm-weltatlas*.

Sources internet

Graphiques ombrothermiques sur la base de données 1901-2009 : CRU TS 3.1 (land) 0.5° : http://climexp.knmi.nl/start.cgi?someone@somewhere

Liste rouge de l'UICN : www.iucnrelist.org

Vérification des synonymes et la distribution des espèces sur la base de données des plantes africaines : http://www.ville-ge.ch/musinfo/bd/cjb/africa/recherche.php

CHAPITRE 3

UBANGI : UNE RÉGION DE FORÊT ?

En RDC, les natifs de l'ancienne (grande) « province de l'Équateur », appelés « frères de Mobutu », portent inexorablement le qualificatif géographique de « forestiers » qu'on leur a assigné. Pourtant, même si on exclut la partie méridionale (districts de la Tshuapa et de l'Équateur), la « région des Mongo » dominée par Mbandaka et Boende, les trois autres anciens districts (Mongala, Nord-Ubangi et Sud-Ubangi) ne présentent aucune homogénéité. Ces entités qui étaient parties constitutives du district du Congo-Ubangi à l'époque coloniale (1930 - 1955) ont accédé au statut de provinces en 2015. M. Rose, le lieutenant honoraire de chasse qui connaissait la région la décrit dans sa « Note sur le tourisme et la chasse dans le district du Congo-Ubangi[1] » (ci-dessous) :

1. Archives du service Histoire et Politique, MRAC.

« Le district dénommé *Congo-Ubangi* présente dans ses limites trois zones physiques bien différentes l'une de l'autre.

La moitié sud, traversée en large par le grand fleuve, est le pays de la forêt tropicale. Au nord (vers l'est) collines, vallées largement ouvertes, pays de prairies. L'autre partie vers l'ouest, comme le tréfonds de la cuvette centrale, marais, forêt inondées, rivières aux méandres capricieux, chenaux étroits, passages aquatiques dont les eaux sont mortes, remplies de poissons à peau visqueuse – longues galeries d'eau étirées sous la route en tunnel des grands arbres.

Forêt. La forêt est une puissance énorme. Elle est seule maîtresse de la terre. Sa masse serrée, son étendue, sa hauteur dominent majestueusement cette partie du monde. On ne la voit pas finir à l'extrême horizon, là où la terre touche l'arc bleuté du ciel, et les arbres, là encore, semblent monter aux nuages. Elle est immobile, altière comme un défi sous les vents les plus forts. – le souffle brutal des tornades ne lui arrache que des volées de feuilles mortes, et du bois pourri, tout cordé de lianes. Les eaux des rivières nagent aux pieds des troncs, en une course tortueuse, ombragée dans un lit d'eau claire et de fraîcheur. Le silence et l'immobilité de toutes choses semblent être la grande loi de la forêt. Les singes et les oiseaux peuplent les sommets de la mer de verdure, où les branches sont plus minces, plus souples, là où les bourgeons neufs, des fruits, des coulées de soleil. [Il manque un verbe dans cette partie de phrase].

Savane. Le pays des savanes, *Esobe* en langue indigène, s'étend à perte de vue. L'horizon ne se voit plus. On le devine perdu derrière le dernier banc des collines.

C'est un décor herbeux que rien ne limite, une prairie sans fin piquetée de fleurs. Dans cet espace infini, le vent libre de toute entrave, glisse follement, et fait onduler les herbes dorées de soleil comme les vagues lentes d'une mer apaisée. De petits lacs, oubliés dans les fonds, frissonnent à son passage et de grands flamants roses, les pattes dans l'eau note de vie [?], de grâce et de légèreté, larguent leurs ailes aux souffles caressants.

Le pays est une suite alternée de collines et de larges vallées – chaque échappée offre un coup d'œil nouveau qui brise la monotonie. – Dans le creux des vallées, des sources s'échappent de tous côtés et des rivières serpentent au hasard d'un chemin capricieux. Dans la vallée de l'Ubangi, le pays est bouleversé ; on rencontre tout à coup des collines

raides montant droit aux nuées, seules, venues on ne sait d'où, puis il y a une accumulation de masses pierreuses dégagées de la terre et de la végétation jetées là par le hasard convulsif des dernières gestations géologiques. Des rivières coulent sur les plateaux, puis tombent en blanches cascades de toute la hauteur de l'escalier de pierre.

Dans les recoins perdus, sauvages, une grotte s'ouvre béante, grand tour [trou ?] noir, mystérieux, frangé de lianes. La rivière Ubangi roule dans ce pays des eaux coléreuses mugissantes, brisées de rapides. Des masses rocheuses noires vernissées d'eau et de soleil lui disputent le passage et, depuis des siècles assises dans le courant, se rejettent la course bouillonnante des eaux. Banzyville est bâti au bord de cette féerie à la fois sauvage et gracieuse. C'est le pays de chasse excellente.

L'ouest où coule la Ngiri est le pays fangeux de l'eau. Cette contrée est partagée entre un peu de terre molle et de l'eau en folle abondance. La rivière suit un cours tout de fantaisie, zigzague, tourne en tous sens et semble vouloir aller partout ; ramasse paresseusement l'eau d'une vaste contrée et la descend vers l'Ubangi et vers le fleuve par des chenaux naturels. Cette terre est habitée. Il y a abondance de poisson. Les indigènes ont fait de leurs mains des îlots de terres ramassées aux eaux basses. Ils ont là une petite cabane et un peu de culture. Ils se rendent d'un îlot à l'autre – ou voyagent longuement dans des pirogues à fond plat – larges – et creusées d'une façon spéciale adaptée à la glissade dans les chenaux. Ils vont ainsi des jours et des jours sous le dôme branchu des grands arbres.

Les horizons sont rares, un monotone et lent défilé d'arbres, une odeur de feuilles pourries, un fond d'eau noire – étalée immobile sur lequel [*sic*] tombe parfois un trait de soleil. S'il y a brusquement un clapotis dans l'eau, c'est qu'un gros poisson s'est jeté sur une proie, ou qu'un lourd fruit sauvage, trop mûr, est tombé du haut d'une branche.

Il arrive cependant qu'après de longues heures de pirogue sous le bois, dans un paysage d'angoisse et presque de peur, on découvre tout à coup une plaine herbeuse. Des buffles rouges, des antilopes, des éléphants font là bon voisinage et se partagent la pâture. Le tableau se présente si merveilleusement ensoleillé que le voyage lent, monotone, étouffé s'oublie de suite comme une chose passée. Voilà de la lumière, une étendue de verdure légère et des bêtes splendides en liberté. »

Ce tableau d'hier affiche encore aujourd'hui de nombreuses mutations, dont plusieurs sont les effets de l'action des hommes sur la nature. C'est que même ce qui se dit naturel bouge. À la question de l'identification physique d'une région est liée celle de ses habitants. Par exemple, on concède que la zone actuellement sous la savane et couverte d'*Esobe* (*Impéria cylindrica)* est celle que les peuples d'origine soudanaise, dont les Ngbandi, occupent depuis leur arrivée. Dans cette problématique, tout partait de la sylve équatoriale que beaucoup, encore aujourd'hui, considèrent comme invariable dans la région de l'Équateur. Pourtant, sur cet aspect physique, la région congolaise de l'Équateur demeure très vaste, voire variée. Plus on s'éloigne de la partie méridionale dominée par la cuvette congolaise et peuplée en majorité par les différents groupements mongo (Mbandaka), on se rend compte que le nord habité par les groupements de souche soudanaise (Gbado-Lite et Yakoma) est une région bien différente. Les rivières restent encore nombreuses, mais moins grandes, et la forêt équatoriale s'arrête.

À l'époque de l'installation européenne à la fin du XIX[e] et au début du XX[e] siècle, la question de la carte physique de la province de l'Équateur préoccupait de nombreux scientifiques. Dès 1896, par exemple, F. Thonner signalait l'existence de grandes plaines herbeuses en pleine forêt équatoriale en région de Monveda, Abumombazi, Yakoma et Bumba (Thonner 1898). Une étude remarquée vint d'E. Leplaie donnant un aperçu détaillé des positions respectives adoptées par divers auteurs (Leplae 1937). Mais c'est la mission effectuée par J. Lebrun qui apporta des informations précises (Lebrun 1937). Bref, outre les auteurs cités, on devrait ajouter dans ce cadre E. Wildeman, *Commentaires botaniques des voyages et herborisations de F. Thonner en 1896 et 1909*, et surtout, l'ouvrage de W. Robyns *Contribution à l'étude des formations herbeuses du district forestier central du Congo belge* publié en 1938.

Pour mettre en exergue le problème de la destruction de l'espace physique de l'Ubangi déjà entamée par l'activité humaine à cette époque, Henry Rosy introduit son ouvrage « Petits problèmes d'agriculture indigène au Congo-Ubangi : réalités,



Paysage à Gbado-Lite, au niveau du village Tudu.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2016.)



Plateau de Kawele qui abrite les ruines du palais du maréchal Mobutu, vu de la cathédrale de Molegbe.
(Photo équipe locale, octobre 2017.)



Une vue de la flore autour du palais de Kawele où Mobutu, ici à la fin de son règne, fait le tour de sa propriété.
(Archives RTNC, droits réservés.)



Vue de la flore au début des rochers de Kota-Koli.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2016.)



Vue de la flore avant les rochers de Kota-Koli.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2016.)



Paysage aux environs de Karawa.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, mai 2018.)

possibilités » (texte manuscrit, janvier 1946[2]), par cette pensée de Virgile (*Géorgiques* L.II : 205) : « […] cette terre d'où le laboureur irrité a fait disparaître une forêt ». Car, la lisière de la grande forêt équatoriale arrive à la hauteur de la frontière de la RDC un peu en aval de Zongo, à la rivière Debo. Puis elle se dirige vers Duma et Libenge en longeant la rive gauche de l'Ubangi. Ainsi, elle constitue une galerie dont la largeur varie de 4 km (à Duma) à 20 km à son arrivée au sud de Libenge. Ce premier tronçon est remarquable par la forêt dite de Sekia qui s'étendait peut-être plus loin vers les terres, car la réserve de la Liki constituerait probablement un îlot de ce qui fut une ancienne forêt ravagée par les populations locales.

À partir de la rivière Pongo au sud de Libenge, la limite de la forêt s'incurve vers le confluent Lua-Mbari en évitant la crête Ubangi-Lua presque complètement dénudée. Elle se confond alors avec la partie septentrionale de la galerie forestière de la Mbari jusqu'aux sources de cette rivière et, passant au sud de Gemena, elle rejoint au sud de Karawa les sources de la Sumba. De là, en région Bobadi, la ligne se dirige vers le confluent des rivières Sombolo et Legbala, affluents de la Mongala, dont elle suivra ensuite le cours jusqu'à Businga. Au-delà, au nord, elle longe l'Ebola, puis s'en écarte pour atteindre les sources de la Likame, au sud de Banzyville. Reliant les têtes de source de la Dondi et de la Kengo, elle se rapproche progressivement des rives de l'Uele, qu'elle atteint près de Mazale chez les Kasi de l'est de Yakoma.

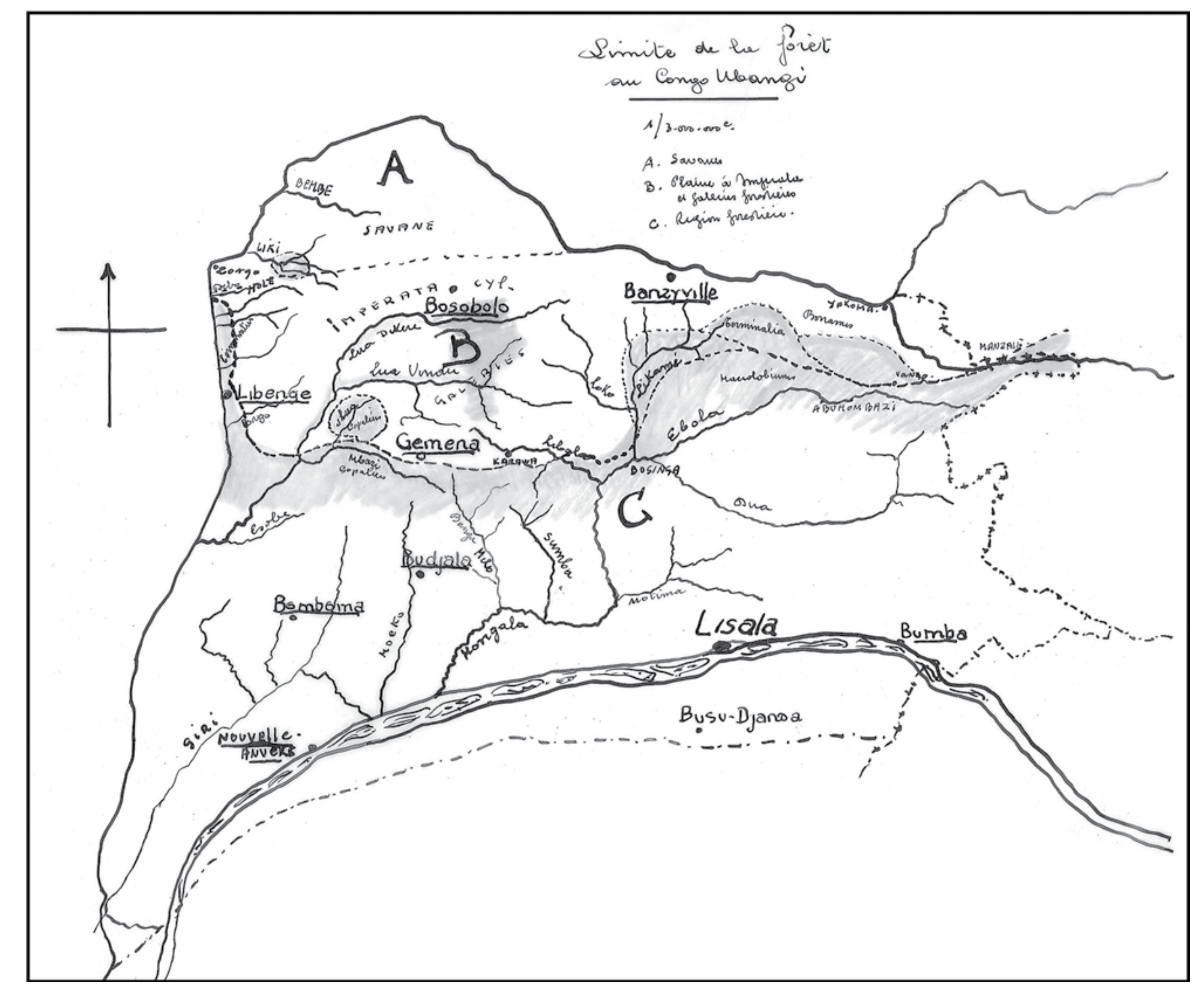
On signale en plus des îlots forestiers de la Liki, ceux de Bosobolo et de Bowara (nord de la Mbari-Lua).

Malgré la présence des Soudanais, les Ngbandi, la limite de la forêt en région d'Abumombazi se maintient approximativement à l'endroit où F. Thonner la signalait déjà en 1898. J. Lebrun trouve une explication à cela : « Les Ngbandi se sont adaptés à la forêt ». Adhérant aux travaux de B. Tanghe (1938) dans la discussion sur la question fondamentale des origines soudanaises ou bantu de grands groupes de peuples de la région, l'agronome Henry Rosy récuse cette thèse. Il observe qu'une généralisation parfois hâtive est de nature à provoquer des erreurs d'interprétation, susceptibles de fausser certains éléments d'appréciation générale. Il écrit :

> « [...] il faut avoir vécu longtemps parmi les "Ngbandi" pour savoir combien ils savent (comme leurs frères Bundu et Gbaka) détruire inutilement la forêt… Que

2. Nous utilisons des textes manuscrits qu'Henry Rosy, agronome adjoint de 1re classe, envoya de Banzyville le 10 février 1946 au commissaire de district du Congo-Ubangi, M. Debuisson. Cf. archives du service Histoire et Politique, MRAC.

Carte de la limite de la forêt en Ubangi établie par Henry Rosy en 1946



Source : archives MRAC, service Histoire et Politique.

Lebrun ait été frappé du maintien de la limite à cet endroit, malgré la présence de ces "Mongwandi" il n'y avait qu'un pas à franchir pour croire à leur "adaptation"… Concrètement, il en va tout autrement, et ces "Mongwandi" n'ont adopté en fait, que le Nom, car ce sont des Bantous, qui adoptèrent le langage et certaines mœurs extérieures à leurs conquérants soudanais. S'ils ont conservé la technique "bantoue" préservatrice de la sylve équatoriale, ce fait est à notre avis uniquement attribuable à la conception et à la répartition des tâches agricoles dans l'organisation familiale. C'est en effet la femme qui cultive le sol, et en ce domaine surtout, son évolution ayant été moins rapide que celle de l'homme, la technique agricole est restée typiquement bantoue.

Cet exemple de maintien d'une technique originale peut être étendu avec une certaine pertinence à tout ce qu'[on] compte de populations d'origine bantoue, comme les Binza, les Benge, les Furu, sans oublier les Ngombe. Il est en effet, souvent constaté par les agronomes, que certains villages inclus dans une même chefferie cultivent d'une façon nettement différente et souvent plus compréhensive… Il nous a été donné de constater à différentes reprises que souvent cette meilleure compréhension – que rien d'apparent ne pouvait justifier – avait en réalité pour origine l'élément "racial"… c'était le plus souvent un "îlot" de bantous… "soudanaïsés". Cette "assimilation" est d'ailleurs réciproque aux deux races et le cas opposé le plus typique nous semble être celui des Ngbandi et des Mondunga des territoires de Budjala et de Lisala

qui ont remarquablement "bantouisé" leur technique culturale » (Rosy 1946 : 20-21).

En conclusion, en ce qui concerne la question de la limite de la forêt dans la région ngbandi, Henry Rosy pense que, outre les pratiques culturales des peuples soudanais, c'est surtout leur technique de chasse par feu roulant qui a détruit de façon irrémédiable tout le couvert forestier de la boucle de l'Ubangi. Il dit avoir constaté en 1938 à Yakoma-Est à l'occasion du déplacement d'un village que « […] les indigènes emportaient de l'*Imperata* pour la planter à proximité du nouveau village, dans une clairière, au milieu de la nouvelle forêt qu'ils semblaient décidés à saccager[3]. La raison invoquée en cette occasion était la nécessité de prévoir pour l'avenir des sources d'alimentation de paille destinée à la couverture des toitures, les indigènes n'appréciant pas celles établies à l'aide de feuilles de *Macrolobium* ».

Henry Rosy fait les considérations plus générales reprises dans l'encadré ci-dessous.

3. Rosy fait observer que l'*Imperata cylindria* suit la progression de l'indigène depuis le Haut-Chari ; cette herbe lui est indispensable à la construction de ses habitations. Le vent suffit largement à transporter les graines et à les déposer aux endroits où elles peuvent croître et se développer. Seule la forêt empêche son extension.

« Si le problème de la déforestation est actuel […], le phénomène n'est pas nouveau ; il est avéré non seulement au Congo belge, mais aussi dans toute l'Afrique.

Du jour où l'indigène cessa de se nourrir exclusivement des produits de la chasse et de la pêche ainsi que des baies cueillies en forêt et des racines croissant spontanément à l'ombre humide des sous-bois ; du jour où il découvrit qu'il pouvait trouver une nourriture moins aléatoire en confiant certaines graines à la terre, c'est-à-dire dès l'instant où la horde nomade se stabilisa, l'homme s'attaqua à la forêt afin d'en dégager le terrain nécessaire à la culture. […] Ce ne fut pas la culture du coton qui provoqua le déboisement de l'Afrique équatoriale française (AEF) puisque cette culture y est implantée de fraîche date, mais uniquement les méthodes agriculturales des populations soudanaises, réduites aujourd'hui à s'alimenter de sorgho, alors que selon toutes vraisemblances elles se nourrissaient jadis, tout comme les Ngbaka aujourd'hui, presque uniquement de maïs. Le sorgho n'est cultivé que là où la déforestation est un fait accompli et où l'érosion et la latérisation ont effectué leur œuvre.

Voyez dans les chefferies indigènes de la Lua-Bolo, cédée au territoire de Libenge, et de la Lua-Dekere, passée au territoire de Bosobolo, où les indigènes – ngbaka cependant ou tout au moins "ngbakaïsés" – furent contraints d'abandonner la culture du maïs pour la remplacer par celle du sorgho. Le maïs, du fait de ses exigences nutritives, nécessite des sols riches en humus ; alors que le sorgho croît parfaitement dans la savane même lorsque le sol est latérisé.

Il est un fait évident cependant, que l'introduction de la culture du coton accéléra le rythme de la destruction des forêts dans le Congo-Ubangi, tout comme elle fut cause de la disparition des immenses forêts de la Louisiane et d'autres États d'Amérique et que jusqu'à ce jour, rien ne fut réalisé au Congo belge pour compenser cette destruction » (Rosy 1946).

« Avec l'introduction du coton, l'indigène se contentait en moyenne de 20 à 25 ares, portant annuellement deux récoltes de maïs, lesquelles suffisaient à l'entretien de sa famille. Cette méthode de culture devint impossible par suite de l'obligation pour le cultivateur de coton d'ensemencer celui-ci immédiatement après la première récolte de maïs et même – cas très fréquent encore aujourd'hui, avant que celui-ci ne fût venu à maturité. Il y a quinze jours environ que j'ai constaté non loin de Gemena l'existence de champs entiers de maïs vert fauchés pour permettre l'ensemencement du coton.



Culture du coton – Semis en ligne dans le territoire de Gemena en 1936.
(HP.1956.15.5897, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, vers 1936 © MRAC Tervuren.

Il ne faut pas perdre de vue que l'indigène est mesquinement outillé pour abattre la forêt et que là où les haches et machettes de fer sont impuissantes, il recourt au feu qu'il est incapable de circonscrire. On peut estimer que, pour l'établissement d'une culture de 40 ares de maïs – précédant le coton sur le même terrain – plus de 100 ares de forêt sont détruits tous les 5 ou 6 ans. C'est en effet le laps de temps maximum nécessaire pour épuiser complètement la terre arable cultivée sans interruption suivant le cycle : maïs, coton, arachides, sésame, manioc et bananes. […]

On peut affirmer – sans apriorisme – que la nécessité impérieuse de trouver des terres convenant à la culture de maïs fut la cause prédominante qui amena les Ngbaka jusqu'à la lisière de la forêt équatoriale. Le maïs, base de l'alimentation des populations Ngbaka, fit son apparition en Afrique longtemps après la conquête du Mexique par Fernand Cortès (1519-1521).

Me basant sur les données relatives aux migrations des divers clans Ngbaka après leur installation sur la rive gauche de l'Ubangi, j'estime approximativement à deux siècles la durée de leurs pérégrinations entre le Haut-Chari et l'Ubangi et à un siècle le temps mis par eux à "grignoter" la lisière de la forêt équatoriale, des sources de la Lua à une ligne constituée par la Libala, depuis son confluent avec la Mongala jusque Karawa, la route pour autos de Karawa au Mont Goronda (Bokode) et la rivière Bari jusqu'à la Lua ; ainsi qu'à étendre leurs tentacules au-delà des sources marécageuses des affluents du fleuve Congo » (Rosy 1946).



Palmiers borassus au village Kando dans le territoire de Yakoma.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2016.)

Henry Rosy préconisa des mesures énergiques pour arrêter la déforestation de l'Ubangi. Car, prédisait-il, « dans vingt-cinq ans d'ici (1946), les seules parties boisées qui subsisteront encore en territoire de Gemena seront confinées aux régions marécageuses de la Mbari et de la Sumba et *le vent du Tchad* soufflera jusqu'aux portes de Likimi, grâce à l'impulsion donnée au rythme destructeur des Ngbaka par la culture du coton ». Mais pareille observation agace l'autorité coloniale. On lit dans une lettre écrite de Léopoldville le 25 juin 1946, adressée à « Cher Monsieur Rosy », ce qui suit :

« J'ai lu votre étude avec le plus vif intérêt. Ci-après quelques considérations.

Le problème, étudié par vous, présente deux aspects : le côté scientifique et le côté social. D'après le public

que vous voulez toucher, il faut vous attacher à l'un de préférence à l'autre [*sic*]. Si vous faites une étude scientifique poussée de la pratique agricole actuelle et de ses effets désastreux sur les richesses naturelles du pays – forêt, sol, climat, etc. –, vous intéresserez un groupe de savants qui discuteront le problème de façon académique. Peut-être pousseront-ils un cri d'alarme, qui à la longue aura son écho ailleurs. Ce que, à mon avis, il faut surtout mettre en évidence, c'est le côté social de la question, le seul qui intéresse nos dirigeants, hommes surchargés de besogne, mais responsables de la politique du moment et appelés aussi à préparer une politique nouvelle, adaptée aux idées et aspirations nouvelles. Pour eux, n'écrivez pas un cours sur le déboisement, l'érosion… mais tracez un programme agricole colonial hardi, progressiste, pour le Noir et par le Noir, aidé et dirigé par son colonisateur belge » (Fonds d'archives B. Verhaegen, MRAC).

C'est parce que Rosy devait plutôt valoriser la Société des cultures de Binga et surtout cette compagnie cotonnière qui avait Gemena pour centre d'activité. M. Rose, lieutenant de chasse dans le district du Congo-Ubangi, lui était préféré parce que, sur la même période, il applaudissait l'œuvre coloniale. Voici les commentaires écrits de Rosy dans une longue note de réponse dite « strictement confidentiel » :

« À Gemena, la Compagnie cotonnière a son centre d'activité. Des usines égreneuses fonctionnent aussi en différents points du district zone nord. Des camions automobiles apportent aux usines le coton acheté aux centres d'achats indigènes. Ces achats et ces transports s'échelonnent de décembre à fin mars. Ces mois les postes d'achat fort animés [*sic*]. Les noirs en foule y apportent des masses cotonneuses d'un blanc lait. De longues journées durant ce coton est pesé paniers par paniers, et emmagasiné. C'est le temps de la richesse pour les noirs. Des millions de francs passent entre leurs mains. Tous les comptes de l'année se payent à cette époque, la plus grosse partie va aux magasins, où le noir achète de tout et tout ce qu'il peut acheter, machine à coudre, vélos […] étoffes aux mille couleurs – casseroles de toutes tailles… À Alberta près de Bumba, à Mongana près de Lisala, les huileries du Congo belge ont de grosses usines traitant le fruit de palmier élaeis. Les vastes palmeraies naturelles des environs fournissent des milliers de tonnes d'huile et de noix palmistes, autre richesse pour les autochtones » (Rose s.d. : 2).

Cette présentation élude le vécu quotidien qu'observe Henry Rosy sur le terrain. C'est une preuve que, malgré la propagande coloniale, voire ce silence affiché au Congo belge face à l'extérieur, certains Européens jugeaient mauvaises les orientations suivies dans sa gestion. Même pour la protection de la nature congolaise, une autre organisation administrative s'avérait urgente. Jusqu'à sa fin en juin 1960, la colonie belge resta confrontée à ce problème de conception. Malheureusement, cela devint l'héritage postcolonial. On peut suivre Henry Rosy dans sa longue réponse, « Quelques remarques », aux observations techniques faites par la hiérarchie sur ses travaux « Petits problèmes d'agriculture indigène au Congo-Ubangi[4] » (voir encadré ci-dessous).

4. Il s'agit d'une note manuscrite de 5 pages introduite par cette phrase : « Cette étude est indéniablement un pamphlet dirigé contre la Cotonco, à l'inspiration de J. Pollet ». Celui-ci était un colon belge établi dans la région de Gemena.

« Donnez au Ngbaka des machines pour labourer, pour semer, pour récolter et la polygamie disparaîtra. […]

[Le Ngbaka] ne consomme l'huile de palme qu'à défaut d'arachides et de sésame. La preuve péremptoire en fut encore faite cette année lors des marchés de palmistes. Non seulement les Ngbaka y livrèrent les amandes – produit de la propagande instaurée par moi – mais aussi toute l'huile extraite de la pulpe des fruits.

Les seuls indigènes qui ne cédèrent pas l'huile furent ceux des chefferies indigènes des Bomale et des Bokarawa-Sud qui ne se mirent aux palmistes qu'en mai, à mon intervention et sous ma surveillance personnelle et après que toutes les réserves d'arachides complétées par plus de 10 tonnes rachetées au commerce eurent été semées en mars et avril.

Le Ngbaka n'apprécie le palmier que pour ses capacités *vinifères* ; aussi le jeune homme ne cultiverait-il l'élaeis que contraint et forcé ; s'en désintéresserait une fois mis en terre et, pour un palmier planté, en abattrait dix dans la prochaine galerie forestière. Non, ce serait une expérience désastreuse. Faites cultiver au Ngbaka du maïs, base de sa nourriture, l'arachide et le sésame qu'il préfère à tout autre corps gras et puis du coton, du café, du cacao, aleurite,

gerris,… pour l'exportation, mais pas de palmiers, de grâce et laissez-le terminer bien vite l'abatage systématique des palmeraies naturelles.

Il est inexact également de dire […] l'abandon des villages par une masse déjà importante de jeunes gens, *que la pratique de l'agriculture répugne pour la raison amplement suffisante qu'elle ne lui laisse pas une marge bénéficiaire suffisante.* Les jeunes gens n'abandonnent les villages que le jour où la culture du coton leur fut imposée et pour la seule raison […] : le Ngbaka (l'homme) n'est pas agriculteur et la pratique de l'agriculture lui répugne non du fait de la marge bénéficiaire insuffisante, mais bien parce que c'est un travail de femme, une œuvre vile. Le travail dans les plantations européennes lui laisse une marge bénéficiaire bien moindre encore si l'on admet que les besoins à satisfaire sont beaucoup plus coûteux que ceux de son milieu d'origine, qu'il est astreint à un travail régulier et constant et que, le plus souvent, l'argent gagné est consacré au jeu de hasard et à la satisfaction de ses instincts sexuels, tandis qu'au village même, s'il ne cultive pas de coton, il trouvera toujours auprès de l'un de ses proches, en vertu de la *loi de solidarité,* l'argent nécessaire pour acquitter les impositions fiscales.

Je me répète. Le jour où le sol ngbaka sera livré à la monoculture, les recruteurs de main-d'œuvre ne trouveront plus un seul homme qui consente à travailler pour un salaire de 50 francs dans les exploitations européennes. C'est la culture du coton le facteur principal de l'émigration des jeunes vers les HCB, Socobom, Inéac, Bamboli, Plantations de Libenge et Plantations Vivien ou autres. Et les époques de coercition sont bien connues des recruteurs qui les choisissent de préférence à toutes les autres pour l'embauche de la main-d'œuvre destinée à effectuer les rudes travaux manuels dans les exploitations forestières et agricoles de la province. Depuis le mois de mai, un recruteur HCB est installé à Karawa où il accueille, sans devoir se déplacer, de nombreux jeunes gens soucieux de se soustraire à la campagne cotonnière qui débuta le 1er juin. […]

La plantation de palmiers délimitant les champs de coton fut imposée par monsieur le commissaire de district Maquet en 1929. Aucune instruction n'a jamais invité à cesser cette méthode qui cessa d'être appliquée après le départ du haut fonctionnaire, parce que le Ngbaka, pour se procurer dix jeunes palmiers destinés à délimiter son champ de coton, en abattait [*sic*?] vingt adultes pour en extraire le vin de palme. Si, par contre, la production des arachides et du sésame est en voie constante d'augmentation, c'est parce que le Ngbaka consomme ces produits oléagineux et qu'il suffisait de le savoir, pour lui faire cultiver – sans contrainte – toutes les quantités nécessaires à son alimentation, un surplus appréciable qui permit à tous les commerçants "alliés et amis" d'acquérir leur tout premier camion automobile et de se faire construire des "patios" dans leur pays "allié et ami".

Il n'est pas défendu d'envisager… l'engagement à titre de salarié… des techniciens européens. Des salariés qui seront en réalité des maîtres ; qui f…. au Bloc [*sic*] ceux de leurs employeurs qui n'accepteront pas leurs ukases ; des salariés qui géreront les biens de leurs employeurs sans contrôle possible de la part de ces derniers, totalement illettrés ; lesquels seront représentés par l'administrateur territorial. Toujours ce pauvre AT que l'on met à toutes les sauces, un administrateur territorial [AT] surchargé de travail, assisté de jeunes fonctionnaires et agents qui doivent être eux-mêmes surveillés, un AT qui expédie une incessante paperasserie avec le concours d'un comptable lequel, généralement, a un poil en fil de fer au milieu de la main et un commis indigène à peine lettré ; un AT qui succombe sous le faix de l'Administration, de la comptabilité et du budget de nombreuses collectivités territoriales, un AT qui… ; un AT que… ; toujours l'AT que d'aucun et non des moindres jugent impropre à rien, bon tout au plus à recevoir les flèches et les lances des indigènes et qui, lorsqu'il y laisse sa peau se voit octroyer en guise d'oraison funèbre un : *C'est de sa faute ! Il ne savait pas administrer ses indigènes.*

Je préfère encore l'association d'un colon européen et d'une circonscription ; celle-ci cédant au premier les produits cultivés par les indigènes sous le contrôle d'un fonctionnaire ou d'un agent. Mais pour cela, il conviendrait de réorganiser de fond en comble l'Administration coloniale et mettre à la tête de chaque circonscription un Européen appartenant au service territorial, placé sous les ordres directs de l'administrateur. C'est-à-dire un résident européen, à la fois conseiller des Autorités indigènes, officier de police judiciaire, président du tribunal de territoire et de la juridiction indigène, lui-même assisté d'un agronome adjoint (pour deux CI ou même plus) et qui serait chargé de la comptabilité de la CI, de l'exécution du budget et non plus un agent ou un fonctionnaire détaché dans une région comportant jusqu'à cinq et six circonscriptions.

Il va sans dire que ces résidents seraient contrôlés par l'administrateur territorial et que la comptabilité et les budgets de chaque CI seraient centralisés au chef-lieu du territoire.

Afin de pouvoir se consacrer à ses fonctions de contrôle et de surveillance, l'administrateur territorial devrait être assisté :

1° d'un comptable de colonie (gestion des magasins, exécution du budget, etc.) chef de poste au chef-lieu du territoire ;

2° d'un comptable CACI (comptable général, budget, service des commandes, etc.) ;

3° d'un sous-officier de la F.P. chargé de l'administration des détachements en S.T. et gardien-chef de la prison du territoire (assisté de gardiens indigènes) ;

4° d'un secrétaire chargé d'expédier toute la paperasserie ;

5° d'un docteur en droit, juge du tribunal de district et du tribunal de territoire, centralisant toutes les affaires juridiques ;

6° d'un agent des services de travaux publics chargé de l'entretien des routes d'intérêt général et d'intérêt limité.

Ce ne serait pas encore l'administration de l'indigène par l'indigène, mais en attendant, ce serait l'administration pour l'indigène en vue de son accession vers un standard de vie plus élevé.

La tâche de l'Administration serait de maintenir une unité de politique entre toutes le CI ; de coordonner les divers budgets en vue de l'exécution des travaux d'utilité publique (construction et entretien des routes, de travaux d'hygiène, de travaux d'ordre économique, etc.) La Colonie serait couverte de ses frais d'administration par le produit de l'impôt, les taxes sur les produits, les droits de sortie, etc. Alors les CI pourraient réellement racheter les droits concédés et le matériel existant aux sociétés et prendre à leur service le personnel européen qui serait placé sous la direction générale de l'Administration et le contrôle direct des Résidents qui constitueraient, avec le docteur en droit, la Commission de tutelle des CI. Les commissaires de district deviendraient des inspecteurs du gouvernement provincial où seraient centralisées toutes les questions intéressant les CI.

Dès lors, la Colonie évoluerait vers un *Ordre nouveau* dont bénéficieraient les indigènes et dont seraient exclues les sociétés capitalistes, pieuvres qui jusqu'à présent se sont gorgées de la sueur et du sang des Noirs Congolais.

Nous aurions réellement une classe paysanne, une classe ouvrière et une classe d'évolués. Le Noir travaillerait pour lui-même, pour sa famille, pour son bien-être. Les banques seraient simplement des organismes intermédiaires entre le Noir producteur et le Blanc acheteur. »

Mais jusqu'à la fin de la colonisation, peu d'avancées ordonnées avaient porté dans le sens de protéger efficacement les forêts du Congo en freinant sa destruction excessive et, surtout, la transformation réelle du producteur congolais en main-d'œuvre tenue par l'État et les entreprises qu'il portait. Maintes mesures (prises souvent en cas de dérives frappantes de l'exploitation) marquaient autant d'avancées que de reculs. Par conséquent, la gestion coloniale se caractérise par le décret de nombreuses mesures restées peu ou mal comprises, pour que les autochtones congolais les intériorisent.

RÉFÉRENCES

Lebrun, J. 1937. *Répartition de la forêt équatoriale et des formations végétales limitrophes*. Bruxelles : Ministère des Colonies.
Leplae, E. 1937. « La grande forêt équatoriale congolaise. Son influence sur le régime des pluies ». *Congo* 5 : 473-542.
Tanghe, B. 1938. « Histoire générale des migrations des peuples de l'Ubangi ». *Congo* 19 (II(4)) : 369-391.
Thonner, F. 1899. *Dans la grande forêt de l'Afrique centrale : mon voyage au Congo et à la Mongala en 1896*. Bruxelles : O. Schepers (traduction de la version allemande parue à Berlin en 1898).
Wildeman, E. [s.d.]. *Commentaires botaniques des voyages et herborisations de F. Thonner en 1896 et 1909*.

Archives
Archives du service Histoire et Politique, MRAC :
Rose. (s.d.). « Note sur le tourisme et la chasse dans le district du Nord-Ubangi ». Document manuscrit.
Rosy, H. 1946, manuscrit.

DEUXIÈME PARTIE

LE PEUPLEMENT

CHAPITRE 1

LES PEUPLES

INTRODUCTION

En grande partie, le Nord-Ubangi est peuplé par les Ngbandi. Ces derniers ne sont pourtant majoritaires que dans les territoires de Yakoma et de Mobayi-Mbongo parmi les quatre territoires que compte la province du Nord-Ubangi.

Le territoire de Yakoma, à l'est de Mobayi-Mbongo, est habité presque dans sa totalité par les Ngbandi ; on y trouve cependant deux îlots de populations de langue pagebete, appelées aussi Gezons. Le pagebete est une langue bantu parlée dans la région de la Haute-Likati, dans la province du Haut-Uele. Le premier îlot pagebete se situe à l'est de Yakoma : c'est le village Likwangola, qui compte actuellement moins de cinquante habitants ; le groupement Kande (villages Kande et Mbongo) au sud, sur la route Abumombazi-Bumba, fermant la frontière du Nord-Ubangi avec la province de la Mongala, représente le deuxième îlot, qui est un peu plus grand que le premier. Les Pagebete parlent la langue ngbandi, mais le nombre de locuteurs se réduit de plus en plus aux personnes âgées. Son emploi se restreint plus à un usage interne au village, de telle sorte qu'affirmer aujourd'hui l'homogénéité de la population ngbandi dans le territoire de Yakoma n'est pas inexact.

Les Ngbandi peuplent en grande partie le territoire de Mobayi-Mbongo ; on y trouve aussi une importante population mbanza répartie en deux groupes. Le premier groupe, le plus petit, s'est installé le long de la route Molegbe-Bosobolo, du village Mbimbi au village Ndobulu. Le groupe le plus important forme le secteur Otto-Mbanza (du nom du chef Mbanza, écrit aussi Hoto-Mbanza) au sud, sur la route Molegbe-Businga avec Pambwa comme centre. Maniko, un village ngbandi (c'est le village natal de Marie-Antoinette Gbiatene, la première épouse du président Mobutu) est inclus dans le secteur Otto-Mbanza.

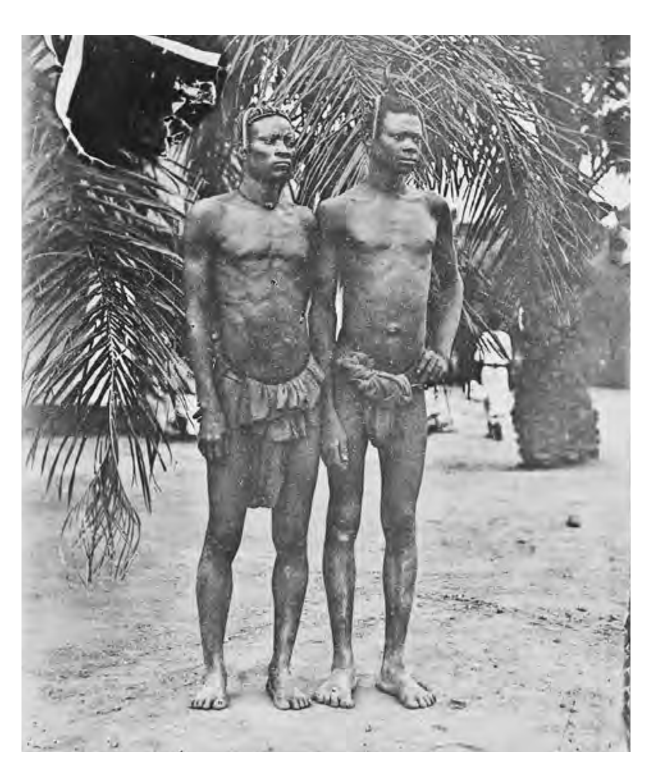


Chef Otto-Mbanza.
(AP.0.0.12162, collection MRAC Tervuren ; photo A. Hutereau, 1913.)

Comme les Pagebete, tous les Mbanza parlent ngbandi ; leur langue, le mbanzan, sert uniquement à l'intérieur du village et, même à ce niveau, on entend souvent parler ngbandi ; à l'extérieur,



Femme ngbugbu.
(AP.0.0.12271, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)



Hommes ngbanziri.
(EP.0.0.13894, collection MRAC Tervuren ; photographe inconnu, avant 1908.)

la langue parlée est le ngbandi ; un Mbanza ou un Pagebete ne se reconnaît comme tel que dans son village ; en dehors du territoire, il est Ngbandi et il se présente comme tel, personne ne remarquera la différence ; il est membre de toutes les associations ngbandi en dehors du Nord-Ubangi. Les Pagebete et les Mbanza sont tellement ngbandéisés qu'on peut affirmer qu'en grande partie seuls les Ngbandi habitent le Nord-Ubangi.

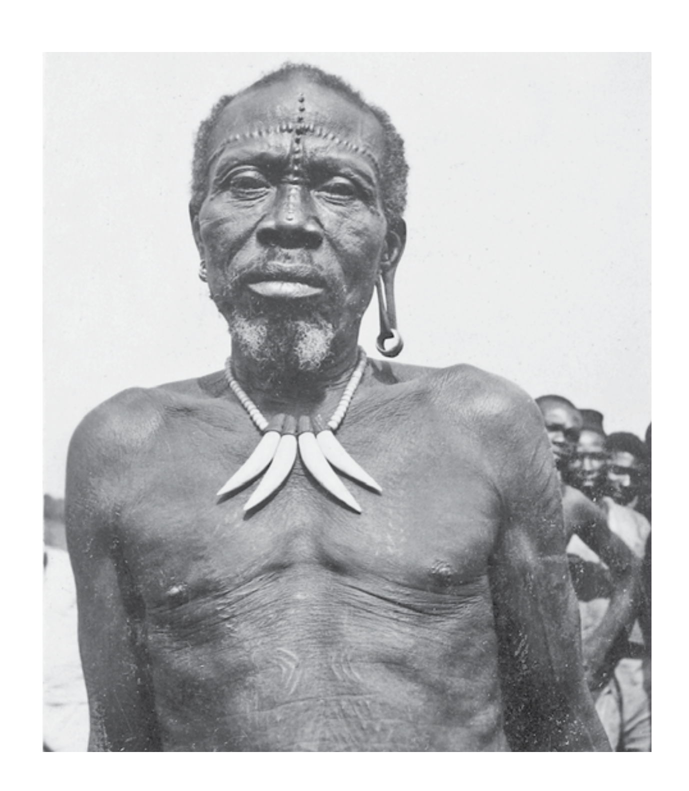
Cinq groupes de peuples occupent le territoire de Businga :

1. les Ngbaka, qui forment le groupe le plus important, occupent le triangle Businga-Karawa-Bodangabo ; Karawa reste le centre le plus important des Ngbaka du Nord-Ubangi ;
2. les Ngbandi : on les trouve au centre de Businga et le long de la rivière Legbala, la composante droite de la Mongala ;
3. les Ngombe habitent le long de la route Businga-Lisala ;
4. les Mbanza, qui forment dans ce territoire une minorité, se trouvent au centre de Businga et le long de la route Pambwa-Karawa ;
5. les Pagebete se trouvent sur la rive gauche de la Dua.

À l'ouest de Mobayi-Mbongo se trouve le territoire de Bosobolo, qui compte trois groupes de peuples :

1. les Banda avec leurs sous-groupes : Buraka, Furu, Gobu, Langbase, Mono, Togbo et Yakpa (nom aussi écrit Yakpwa). Les Banda constituent le groupe le plus important. Ils sont répartis dans les trois secteurs de Bosobolo : secteur Bosobolo avec comme centre Bubanda ; secteur Bili, centre Bili et secteur Banda, centre Pandu ;
2. les Ngombe avec leur variante les Gbanziri ou Gbanzeli ; on les trouve au centre de Bosobolo et à Dula ;
3. les Ngbaka. Leur territoire s'étend de Bokada jusqu'à la frontière Bosobolo-Libenge et Bosobolo-Gemena. On note encore à Bosobolo la présence d'un petit groupe de population mbanza sur la route Bosobolo-Molegbe. Un fait important à signaler est que Bosobolo est le seul territoire du Nord-Ubangi qui ne compte aucun village ngbandi.

En conclusion, six groupes de populations occupent le Nord-Ubangi : les Ngbandi, les Ngbaka, les Banda, les Ngombe, les Mbanza et les Pagebete (Gezons). Les Ngbandi restent cependant le groupe le plus important. Leur territoire s'étend du sud



(Businga) au nord-est (Lite-Bala : Wapinda) sur près de 700 kilomètres. Au sud, le territoire des Ngbandi s'étend jusqu'à la Dua, qu'on appelle à tort la Mongala. L'espace occupé par les Ngbandi dans le Nord-Ubangi représente plus de la moitié de la province. L'occupation ngbandi dépasse cependant les frontières du Nord-Ubangi que nous leur attribuons. Les populations de la rive droite de l'Ubangi en République centrafricaine, des rapides de Mobayi-Banga au confluent du Mbomu avec l'Uele en face de Yakoma, sont des Ngbandi. On les appelle là-bas « Yakoma ». Ils ont donné à la République centrafricaine des hommes politiques comme l'ancien président de la République André Kolingba.

Notable ngbaka de Bokada.
(AP.0.1.6940, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, vers 1936 © MRAC Tervuren.)

Carte établie par le commissaire de district du Bas-Uele



Source : archives MRAC, service Histoire et Politique.

De même, les habitants du territoire de Monga sur la rive droite du Mbomu sont des Ngbandi (cf. *infra*). Craignant la propagation de la maladie du sommeil qui sévissait à Yakoma au district du Bas-Uele, l'Administration coloniale belge détacha Monga de Yakoma et l'attacha définitivement au territoire de Bondo. Dès lors, on les appelle Azande plutôt que Ngbandi. En fait, dans sa lettre n° 221 de novembre 1958 adressée au gouverneur général, J. Goffinet, chef de service provincial des affaires indigènes, fait observer : « Il vaut mieux ne pas parler de tribus [*stammen* = tribus en néerlandais] chez les Azande, sauf peut-être si ce terme désigne la population vivant sous l'autorité d'un chef. Cependant, dans ce cas, "groupement politique" est à préférer. Par contre, le clan ou "famille" au sens large du mot existe, et chaque Azande le connaît : il comprend les clans azande de souche et les clans des anciennes tribus conquises ou zandéisées. Ces derniers groupes de population [*sic*] ont perdu la notion de leur tribu, mais non celle de leur clan. »

Comme on le voit, l'aire culturelle des Ngbandi va au-delà des limites territoriales du Nord-Ubangi.



Un Ngbandi de Wapinda.
Il faut noter le tatouage particulier consistant en trois petites excroissances de 1 et parfois ½ cm^3 provoquées par la présence sous la peau de petites boules de caoutchouc introduites par excoriation. Il est inconnu chez les femmes.
(AP.0.2.1313, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

1. HISTOIRE ANCIENNE : LE NORD-UBANGI AVANT LES INVASIONS DES NGBANDI

Durant la période antérieure à l'arrivée des Ngbandi, le Nord-Ubangi semble avoir connu des occupations successives. Les outils en pierre : les artefacts retrouvés dans les régions de Businga et de Molegbe attestent que l'occupation a été d'abord préhistorique (Bequaert 1946 : 182-183). Les artefacts trouvés consistent en haches polies d'origine schisteuse et quartzeuse ; elles sont de formes trapues ou élancées, bombées sur les faces et leurs dimensions sont généralement réduites (Van Noten 1985 : 597). En l'absence de fouilles archéologiques, on ne saurait dire davantage sur ces haches, car on ne connaît ni les éclats de taille ni les polissoirs ; de même qu'on ne peut se hasarder à proposer une datation (Bequaert 1953 : 45). La découverte de ces outils lithiques confirme la thèse que l'occupation a été d'abord préhistorique.

Le Nord-Ubangi a ensuite connu l'occupation de groupes de populations qui connaissaient déjà l'utilisation du fer, peut-être des Proto-Bantu, des hommes de petite taille que les Ngbandi appellent Bambenga.

La troisième occupation du territoire est l'œuvre de groupes de populations qui constituaient l'avant-garde de grandes vagues de migrations bantu, populations que le missionnaire Vedast Maes appelle les « substrats ubangiens », c'est-à-dire le reste des populations anciennes. Il cite quelques noms : Kutu, Ngwe et Tuma (Maes 1984 : 19). On ne saurait dire à quel moment ils sont arrivés dans le Nord-Ubangi, peut-être au début du XIIe siècle. Les souvenirs de ces groupes de populations se retrouvent de nos jours dans de nombreux villages ngbandi.

1.1. KUTU

Selon Basile Tanghe, les Kutu formaient deux grandes familles : les Kpanga et les Ndongo ; leurs descendants se seraient dispersés parmi de nombreux clans ngbandi d'Abumombazi. On trouve les Kpanga chez les Ngbua, les Ngende, les Mbunga, les Nzanga et les Gbeni. Les Ndongo sont chez les Nzanga, les Gbeni, les Kongo, les Mbati, les Ngbangba et les Ngbua (Tanghe 1938 : 33). Les traces les plus vivaces des Kutu se trouvent sur le plateau de la Haute-Legbala. L'emplacement même du



Femme bakutu dans le territoire de Bokungu.
(HP.1957.1.56, collection MRAC Tervuren ; photo C. Lamote (Inforcongo), s.d. © MRAC Tervuren.)

centre administratif du secteur Abumombazi serait un site ancien de village, dont les Ngbandi (les plus âgés) témoignent de son appartenance aux Kutu. Lorsqu'un vieux Ngbandi se rend au bureau administratif du secteur, il dit aux siens : « Je pars à Kutu ». Cette expression administre la preuve que les Kutu habitaient le haut plateau de la Legbala avant leur expulsion, dispersion et absorption par les immigrants Ngbandi.

Les Kutu appartiendraient au groupe bantu mongo. On les trouve dans la région de Lomela où on les nomme Bakutu de Lomela, et dans la région de Maringa Bakela et Boyela (Van der Kerken 1944 : 111).

1.2. NGWE

La légende affirme qu'à l'arrivée des Ngbandi, les femmes ngwe se promenaient nues, que les hommes portaient comme cache-sexe des petites calebasses autour de leurs hanches. Les Ngbandi leur donnèrent le pagne en écorce d'arbre battue : *nguba*; l'arbre lui-même s'appelle *bongo* (d'où aujourd'hui « *bongo* » désigne « vêtement »). Ils acquirent d'autres bonnes manières encore. Mais un conflit de pouvoir éclata entre les deux groupes. Il se résolut d'une manière pacifique, conformément à la tradition, par l'épreuve du tir à la corde. Les Ngbandi remportèrent l'épreuve par la ruse, parce qu'ils étaient plus « intelligents » (plus malins). Dans la forêt à l'est des Ndekere (Ndekele), territoire de Mobayi-Mbongo, coule de nos jours un ruisseau dénommé « Lingu Ngwe », ce qui signifie « la source des Ngwe », preuve de l'occupation ancienne de ce territoire par les Ngwe. On retrouve d'autres traces des Ngwe dans le territoire d'Abumombazi. Dans le village Gbeni, groupement Bwato, on trouve des clans qui portent le nom « Ngwe ». Le clan Ngolo chez les Vôtê, groupement Dondo (Kota-Koli), serait aussi ngwe (Tanghe 1944 : 34).

Jusqu'à ce jour, on ne sait pas à quel groupe bantu appartiennent les Ngwe ; leur dispersion et leur totale assimilation par les Ngbandi laissent penser que ces populations étaient peu unies.

1.3. TUMA

On trouve des Tuma dans le village Gugo sur la route Yakoma-Abumombazi où vit un clan du nom Tuma. La tradition ngbandi affirme que Dieu créa les Tuma près de l'étang « bolongo », d'où ils sortirent d'une pierre qui se trouvait sous l'eau. C'est ainsi qu'ils reçurent les esprits de l'eau *bolongo*, esprits connus et craints par tous les Ngbandi. Un Ngbandi (même instruit) a plus peur de *bolongo* que de toute autre maladie. Car *bolongo*, pense-t-il, n'entraîne pas seulement la mort de la personne à qui il est destiné, mais aussi celle de plusieurs membres de sa famille; seul le maître du culte (celui qui possède le pouvoir de *bolongo*) peut arrêter ces esprits de mort en série, moyennant des cérémonies spéciales et un paiement en nature (une chèvre, des poules, des produits des champs, voire de l'argent en espèces). Le pouvoir de *bolongo* se transmet depuis lors de génération en génération dans le clan Tuma et semble être le droit du sol reconnu aux Tuma par les Ngbandi (Ngbakpwa 1992 : 34).

2. MIGRATIONS

2.1. LES MIGRATIONS BANTU

À la fin du XIe siècle et peut-être au début du XIIe, les grandes vagues de migrations bantu atteignirent le Nord-Ubangi par le nord-est. Les migrations bantu avaient commencé deux siècles plus tôt dans la région des Grands Lacs, en direction est-ouest, le long des deux versants de l'Uele, et c'est justement par le versant gauche que les vagues bantu pénétrèrent dans le Nord-Ubangi. On cite comme appartenant à ces vagues : les Benge ou Benze, les Mbuza (autre graphie Budja), les Doko, les Kunda, les Mabinza, les Magenza et les Ngombe. Les nouveaux venus entrèrent en contact avec les groupes d'avant-garde, ces derniers furent refoulés à l'intérieur, dans la forêt de Legbala, et une partie assimilée. Un petit groupe de Kunda remonta la rivière Mbomu, mais les Soudanais qui s'y trouvaient déjà le bloquèrent. Ainsi les Kunda entrèrent en contact avec ces derniers. Après 200 ans de cohabitation, une partie des Kunda fut assimilée ; le reste des Kunda qui refusa la soumission redescendit vers le sud et traversa l'Ubangi pour rejoindre d'autres groupes bantu (Bertrand 1919 : IX). La position que les Bantu occupaient était plus ou moins la suivante : à l'ouest et au sud les Ngombe ; au centre les Doko, les Kunda et les Magenza ; enfin à l'est les Benge, les Mbuza (Budja) et les Mabinza (Heijboer 1947 : 63-64). Les Bantu restèrent les maîtres de l'Ubangi jusqu'à l'arrivée des Ngbandi, donc des Soudanais.

2.2. IMMIGRATION NGBANDI

Selon les récits, les Ngbandi viennent de la région du Darfour et du Kordofan, dans l'actuel Soudan. Depuis la chute du dernier royaume chrétien de Nubie et l'arrivée des Arabes (conquête du Soudan), le Darfour et le Kordofan (cette région) constituaient des terres de confluence ethnique (Van der Kerken 1940 : 933). Au XVIe siècle, les traitants arabo-musulmans, utilisant le prosélytisme comme tremplin, lancèrent de nombreux raids dans cette région habitée majoritairement par des populations noires, région qu'ils appelaient le « darferty », c'est-à-dire le pays des infidèles, et qui devait représenter à leurs yeux une réserve d'esclaves (Bruel 1918 : 196). Ces attaques obligèrent les populations noires, qui en étaient les principales victimes, à se replier vers le sud dans la région comprise entre les rivières Mbali et Shinko, deux affluents droits du Mbomu. Parmi elles se trouvaient les ancêtres des Ngbandi et de nombreux peuples de l'Uele. C'est ici qu'après le brassage des populations de nouvelles identités se seraient formées : Ngbandi, Azande, Mangbetu, Nzakara, etc.

Vers la fin du XVIIe siècle, de nouvelles perturbations agitèrent le nord du Mbomu. Les traitants arabes franchirent les frontières de l'extrême sud du Darfour, et lancèrent des raids contre les Banda (les Krech), établis plus au nord et qui servaient de bouclier au grand bloc de l'entre Mbali-Shinko. Pour se protéger, les Banda se replièrent vers le sud, et exercèrent à leur tour des pressions sur le grand bloc qui finit par se disloquer. Les Ngbandi décidèrent de descendre plus au sud et de passer sur la rive gauche de l'Ubangi afin de se mettre définitivement hors de portée des marchands arabes.

La tradition attribua la cause de la fuite du nord du Mbomu à des querelles entre aînés et cadets. En voici le récit :

> « Le fils de Ngalongu, (celui-ci était le fils aîné de Kola-Ngbandi, patriarche de tous les Ngbandi) se noya accidentellement au cours d'une baignade en compagnie de ses cousins, mais son père entra dans une grande colère et chargea les autres enfants de la responsabilité du drame. Ngalongu demanda à ses cadets de lui donner en sacrifice leurs fils aînés afin de calmer la colère des ancêtres, qui avaient permis la mort de son fils, prélude à une grande catastrophe pour la communauté. Les cadets se dirent : "Nos fils n'ont rien fait, la mort est accidentelle. Pourquoi notre aîné en veut-il à nos enfants ?" Devant le refus de ses cadets, Ngalongu leur tendit un piège. Il fit creuser sous le hangar de la réunion une fosse et y planta des pointes de lance, la couvrit de nappes dans l'idée que lorsque ses cadets s'assiéraient dessus, ils tomberaient dedans et périraient tous et son fils serait ainsi vengé. Mais l'esclave chargé de lancer la convocation à la réunion mit les cadets au courant du danger qu'ils encouraient chez leur aîné. Il le fit sous un message codé : "Vous êtes tous convoqués demain matin par votre aîné, mais, à bon entendeur, salut !" Les cadets décidèrent aussitôt de s'enfuir, seuls Bandia et Ngolongbe restèrent auprès de Ngalongu. Sous la direction de Gboma, les fuyards traversèrent l'Ubangi. Ils arrivèrent près de l'étang "kpakpagbombigbo", aux environs de l'actuel village Kando, et voulurent attendre l'arrivée de Gboma qui fermait la marche avant de se baigner, comme le veut la tradition. Là-dessus, Dunga se révolta et dit : "Nous

Carte du territoire de Bumba

Source : institut géographique du Congo belge ; carte TPM 203, archives MRAC.

venons de fuir Ngalongu pour droit d'aînesse, vous voulez encore répéter la même chose ici ?" Là-dessus, il se jeta à l'eau et se lava. Peu après, Gboma arriva et demanda qui s'était permis de se baigner avant lui, tous les regards fixèrent Dunga. Gboma prit la parole et le maudit en ces termes : "Puisque tu n'as pas voulu respecter mon droit d'aînesse, tu n'auras point de nombreuse progéniture". De nos jours encore, de tous les clans ngbandi, les Dunga sont les moins nombreux. Les Ngbandi voient en cela la malédiction de Gboma.

Lorsque les Ngbandi arrivèrent sur la rive gauche de l'Ubangi, différents groupes bantous occupaient ce territoire depuis fort longtemps déjà. Le choc entre Soudanais et Bantu était inévitable. Selon Baziel Tanghe, il se produisit à l'ouest de Yakoma, entre les rivières Londo et Kengo, deux petits affluents de l'Ubangi (Tanghe 1938 : 361-362). Le missionnaire de Mill Hill Heijboer, qui s'occupa particulièrement de la question de la migration ngombe, écrit : « le grand groupe ngombe qui habitait au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle au sud de Yakoma fut contraint de partir, après de vaines résistances aux combats aux alentours de Yakoma contre les Ngbandi. Les Ngbandi (Soudanais) beaucoup mieux équipés battirent les Ngombe. Ils furent refoulés vers l'ouest et vers le sud » (Heijboert 1947 : 63). Les Benza (Benge) furent rejetés à l'est, dans la forêt de la Haute-Likati, mais les Mbunza (Budja) et les Mabinza contraints à prendre la direction du sud-est et à traverser la Dua pour occuper le bassin de l'Itimbiri, l'actuel territoire de Bumba (Tanghe 1938 : 361). On garde encore les traces des Mabinza parmi les Ngbandi : le clan Bande chez les Gini serait d'origine mabinza ; les chasseurs gini continuent à fort vénérer l'esprit Tobande (entre la Lue et Londo) (Tanghe 1938 : 365).

Les Ngombe et leurs branches, Kunda, Doko et Magenza, furent refoulés vers le sud. Ils tentèrent de nouveau de se regrouper dans le bassin de la Lokame, un affluent droit de la Mongala, mais les Ngbandi les rejoignirent de nouveau. Ils furent défaits et dispersés ; un petit groupe prit la direction de l'ouest, formant aujourd'hui les Ngombe de Bosobolo. On trouve par ailleurs un petit groupe installé dans les bassins de la Legbala et de la Dua, région actuelle de Businga, un autre groupe descendit au sud vers la région d'Eputa. Le plus gros groupe des Ngombe partit vers le sud-est et traversa la Mongala aux environs de Binga (Lardinois, rapport d'enquête préalable à la création du secteur de Lisala, le 7 juillet 1935, archives de Gemena).



« Cette baigneuse, aux cheveux tressés en une multitude de petites nattes, est une Ngombe du territoire de Lisala. »
(HP.1956.15.5434, collection MRAC Tervuren ; photo E. Lebied (Inforcongo), s.d. © MRAC Tervuren.)

Lors de leur séparation de leurs frères ngombe dans la région de Lokame, les Kunda prirent la direction du sud. Ce sont ces Kunda que l'on rencontre dans la région de Lisala et dans l'ancien territoire de Boso-Melo (cf. *infra*). Lardinois, administrateur du territoire de Lisala écrit : « la tribu Kunda des Gombe habitait autrefois sur la rive droite de la Mongala. Poussés par les Ngbandi et à la suite des guerres continuelles qu'ils eurent contre eux, les Kunda passèrent la Mongala aux environs du village actuel de Binga » (Lardinois, rapport d'enquête, 1935).

De petits groupes kunda (ils sont ngombe) restés dans la région de Businga furent absorbés et furent complètement assimilés par les Ngbandi ; ils furent « ngbandéisés ».

Un groupe de l'avant-garde ngbandi, les Mbati de la branche kulegenge, se lança à la poursuite des Ngombe en direction du sud, mais une coalition Ngombe et « Gens d'eau » (peuples bantu) le bloqua dans le bassin de la Ngiri. De nos jours, ce sont les Ngbandi du Sud-Ubangi, appelés aussi « Ngbandi-Ngiri ».

Les Doko et les Magenza furent rejetés sur la rive gauche de la Dua. Les Ngbandi traversèrent ensuite la Dua à la poursuite de leurs ennemis. Tous ces mouvements ne prirent fin qu'avec l'occupation du territoire par l'EIC. Les Ngbandi repassèrent la Dua pour occuper la vaste région comprise entre la Dua et l'Ubangi.

2.2.1. LES NGBANDI FACE AUX MARCHANDS DU SOUDAN ET DE ZANZIBAR

Au début du XVIIIe siècle et durant la première moitié du XIXe siècle, le marché de Yakoma, situé au confluent du Mbomu et de l'Uele, était le plus grand marché interrégional de l'Ubangi, mais aussi du Mbomu et de l'Uele. Ce marché accueillait les Azande du Bas-Uele, les Nzakara du Bas-Mbomu, les Langba de la Koto, etc. On fabriquait à Yakoma les différents articles en fer et de la poterie : cruche, pots ; mais, surtout, c'était dans la région de Yakoma que se trouvait la plus grande production du minerai de fer connue à cette époque. Des villages entiers s'étaient spécialisés dans la production de minerai de fer : « les A -Bodo (Gbodo), les A-Biras (Bila), les Gembélé (Gembele) établis au confluent du Mbomu et de l'Uele et dans le Bas-Uele sont les populations vivant principalement de cette industrie » (Le Marinel 1893 : 25). Le fer de très bonne qualité était produit sous deux formes commerciales : l'une, en monnaie appelée « *ngenza* » (« *kindja* » dans la littérature coloniale) chez les Nzakara, « *woronzo* » chez les Azande et « *gba to* » chez les Ngbandi, l'autre, en lingot, divisé ensuite en deux ou trois morceaux pour la vente. Il en résulta une grande activité économique non seulement pour la région de Yakoma où le fer était produit, mais pour l'ensemble du Nord-Ubangi, du Mbomu et de l'Uele, comme l'explique Le Marinel : « Dans la région de Yakoma, il existe ainsi un véritable centre industriel important dont le rôle dans la région est considérable. Le fer produit dans cette contrée se répand dans la vallée du Mbomu et chez les Sakaras [Nzakara]. Ceux-ci possèdent aussi des minerais, mais qui sont moins riches que ceux de Yakoma » (Le Marinel 1893 : 23).

La monnaie en fer était présentée sous la forme de petites pointes de lance et était fabriquée uniquement pour cet usage ; l'unité monétaire comprenait un paquet de dix lances. Cette monnaie avait cours chez les Ngbandi, les Nzakara et les Azande dans les transactions matrimoniales.



Marché au village de Yakoma.
(AP.0.2.2682, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Apport de produits au marché de Yakoma.
(AP.0.2.2699, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Port de hottes papouinnes au poste de Yakoma.
(AP.0.2.2698, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Autre vue de cette scène de vente au marché de Tele.
(AP.0.2.2679, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Une vue des aliments locaux au marché de Tele (chefferie Gembele) en 1938 : pain de manioc (*kongondu*), huile de palme (*kpon*), termites volants frits (*ngi*).
(AP.0.2.2676, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Panorama de l'Ubangi vu vers l'aval à Banzyville. À gauche fut le premier emplacement du poste choisi par Vangele. Poste changé à cause des inondations. À droite le rapide « Bay », qui causa beaucoup d'ennuis à Alphonse Vangele et où il perdit un bateau.
(HP.1956.15.410, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), s.d. © MRAC Tervuren.)

Après de nouvelles fontes, le lingot de fer permettait aux forgerons de fabriquer des outils et des instruments selon le besoin des populations de chaque région. Le fer de Yakoma de même que les différents articles de luxe (perles anneaux de chevilles introduits par les voies de l'Uele) connaissaient une large diffusion grâce aux riverains yakoma et sango, principaux intermédiaires du commerce interrégional du Nord-Ubangi. Les Sango se chargeaient de répandre les produits en aval de la rivière jusqu'aux chutes de Zongo, tandis que les Yakoma remontaient le Mbomu et, surtout, pénétraient la Koto jusqu'au seuil de Koso, où ils profitèrent des conflits entre les Nzakara et les Ngbugbu pour s'imposer comme de véritables intermédiaires commerciaux. Les produits de Yakoma connaissaient également une large diffusion grâce aux nombreux circuits commerciaux qui reliaient le Nord-Ubangi au Soudan, au Mbomu, aux régions situées autour du lac Tchad et au nord de l'actuelle République du Congo (Brazzaville). De nombreuses routes commerciales reliaient depuis le XVIIe siècle les contrées d'Afrique, d'ouest en est et du nord au centre. Parmi ces routes, retenons d'abord celle dite de « 90 jours » ou la route « ouest-est ». Elle partait des ports de Taweld ou Audagost au nord et au sud du Maroc et aboutissait au port de Souakin sur la mer Rouge, en passant par Walata et Tombouctou au Mali et à travers le Bornou (Tchad), le Darfour et le Kordofan (Soudan) ; c'était la grande transversale de l'Afrique. L'autre route était celle du centre-nord appelée route de « 40 jours ». Elle reliait les États de Bornou, situés autour du lac Tchad, à la côte méditerranéenne, en passant par le Fezzan et les régions tripolitaines. Citons enfin la route qui reliait le Darfour au port d'Assiout sur le Nil (Ki-Zerbo 1972 : 156). Les routes du nord convergeaient soit vers Kuka (Kouka), capitale du Dar Runga, au sud-ouest du lac Tchad, soit vers Abéché, capitale de Wadai. À cette époque, Kuka était le plus grand marché connu de toute l'Afrique centrale (Kalck 1959 : 81). L'artère Abéché-Mbomu constituait vers 1860 une véritable rocade de l'Ubangi en communication permanente avec le Darfour et le Bahr el-Ghazal où les activités commerciales étaient très intenses (Schweinfurth 1975 : 40).

Les articles d'origine européenne ou asiatique parvenaient dans le Nord-Ubangi en empruntant les mêmes circuits. Le 30 décembre 1887, la deuxième expédition du capitaine Vangele, chargée de l'exploration du Haut-Ubangi, arriva à l'embouchure de la Koto, un affluent droit de l'Ubangi depuis les chutes de Banzyville. Le sous-lieutenant Liénart, membre de l'expédition, écrit : « Les indigènes ont dans leur chevelure une profusion de petites perles blanches et bleues qu'ils disent provenir de Bangassou. Il est impossible d'en tirer de plus longs renseignements, car ils nous invitent à nous retirer » (Liénart 1888 : 374-398). Les articles introduits par le nord transitaient par le royaume Bandia-Nzakara du roi Bangassou dans le Mbomu avant d'atteindre le Nord-Ubangi et recevaient des noms nzakara ; ainsi : « perles » devenait « *a-bisi* », et « chevillères »

« *a-mbasa* ». Ngbaga, chef bandia du clan Vou-Soungba, fut le premier à constituer un troupeau de moutons qu'il acheta aux « Tujaar », des marchands arabes qui venaient du nord. Les Nzakara appelèrent ces moutons « *avule-Ngbaga* », c'est-à-dire « les moutons de Ngbaga » (de Dampierre 1983 : 19). Ce fut à partir de sa cour que le mouton fut introduit dans le territoire des Ngbandi, qui gardèrent la même appellation. Pour tous les articles du nord et en transit en terres nzakara, les Ngbandi se contentèrent d'en supprimer le préfixe « a- » du pluriel ; on avait ainsi : *bisi*, *mbasa*, *lenge*, *ngasa ngbaga*. Yakoma resta un véritable centre commercial et industriel du Nord-Ubangi jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle.

Dans la première moitié du XIX[e] siècle se développa dans le Nord-Ubangi, le Mbomu et l'Uele un nouveau courant commercial qui supplanta le commerce interrégional, dont Yakoma était le centre et où les riverains yakoma et sango jouaient un rôle important d'intermédiaires. Les acteurs de ce nouveau commerce étaient, d'un côté, les marchands arabo-musulmans du Soudan et de Zanzibar et, de l'autre, des chefs azande et bandia-nzakara soumis aux Arabes et élevés au titre de « sultan ». L'ivoire devint le principal produit d'exportation à la place du fer de Yakoma, en même temps le fusil devint la marchandise d'importation la plus demandée.

À cause du prix élevé de l'ivoire sur le marché de Khartoum et sur les marchés mondiaux, l'extension de ce commerce au milieu du XIX[e] siècle eut comme conséquence l'épuisement du produit dans les provinces proches du Nil et poussa les marchands de Khartoum à pénétrer de plus en plus à l'intérieur pour s'en procurer. Ce fut l'ivoire, écrivait Schweinfurth, qui attira les marchands dans les provinces avoisinantes du Nil. Les nombreux comptoirs à l'intérieur durent leur existence au commerce de ce produit, en même temps, ils facilitèrent la pénétration ou les opérations des marchands « jellaba » ou soudanais.

Vers 1880 les marchands du Khartoum remontèrent le Nil blanc jusqu'au Bahr el-Ghazal, puis ils débouchèrent aux sources de Bili (Mbi en ngbandi), qu'ils descendirent jusqu'à son cours inférieur ; de là, ils passèrent sur la rive gauche de l'Uele, sur le territoire des Ngbandi.

À la même époque, des marchands de Zanzibar de la côte de l'océan Indien remontèrent le Lualaba jusqu'aux Falls, qu'ils dépassèrent, et atteignirent leur base à Basoko, au confluent de l'Aruwimi. Pénétrant dans les régions du nord, ils remontèrent l'Itimbiri et ses affluents, surtout la Likati, puis atteignirent le Haut-Ubangi. Dans le premier cas comme dans le deuxième, les chefs azande et nzakara, mais, aussi, des auxiliaires recrutés dans la région, secondèrent et relayèrent sur le terrain les marchands arabes. Des centaines de marchands du Soudan et de Zanzibar parcoururent ainsi les régions situées au nord du Congo. L'ivoire du Nord-Ubangi, de la Koto, du Mbomu et de l'Uele fut transporté soit dans les cours des sultans azande et nzakara, soit dans de nombreux zéribas, avant d'être acheminé vers les ports de la Méditerranée, du Nil et de l'océan Indien.

Les régions septentrionales du Congo attiraient l'attention des marchands du Soudan et de Zanzibar, parce qu'elles étaient réputées contenir des réserves « extraordinaires » d'ivoire et économiquement inexploitées. On comprend pourquoi le roi Léopold II se réserva l'exploitation de ce produit très lucratif dans les régions précitées. Mais, comme souligne Jérôme Mumbanza, l'ivoire jusque-là livré au commerce provenait d'anciens stocks accumulés au cours du temps pour un motif autre que commercial. La chasse à l'éléphant était avant tout destinée à procurer de la viande au groupe, au clan ; elle augmentait en même temps le prestige du chasseur, l'ivoire représentait donc le trophée de chasse (Mumbanza 1980 : 399).

Dans le Mbomu et l'Uele, l'ivoire représentait pour l'aristocratie un élément de prestige, de puissance sociale et politique. De Dampierre évoque la visite du marchand khartoumien, Ziber (Zubier), en février 1859 au pays de Tikina, le père de Zemio, le sultan azande, dont, selon Ziber, de trois à quatre mille pointes d'éléphants cloturaient la cour. Le marchand soudanais ne comprenait pas que ces précieuses marchandises ne puissent faire l'objet d'aucune attention particulière. C'est que « l'ivoire n'avait que peu de valeur (marchande) en pays azande et Tikina s'étonne que Ziber y attache tant de prix » (de Dampierre 1967 : 427). En 1870, Schweinfurth visita la cour de Mounza, chef mangbetu. Il écrit : « les magasins de Mounza, chef niam-niam, regorgent d'ivoire, produit de la chasse de toute l'année » (Schweinfurth 1975 : 36). On trouvait des pointes d'ivoire un peu partout dans la cour des chefs ngbandi, nzakara et azande, mais l'ivoire n'y faisait l'objet d'aucun commerce ; il n'intervenait ni dans les transactions matrimoniales (dot) ni dans les échanges de cadeaux entre les chefs ; d'où son accumulation dans les cours.



Ivoire à Libenge.
(AP.0.0.1080, collection MRAC Tervuren ; photo R. Dubreucq, s.d.)

Le commerce de l'ivoire s'accompagna aussi de celui des esclaves. Alors que la traite des esclaves avait déjà pris fin sur les côtes des océans Atlantique et Indien, on constate dans la première moitié du XIXe siècle l'intensification de la chasse à l'homme dans les régions du nord. Cette chasse perdura jusqu'aux premières années de l'occupation coloniale (Bordeaux 1908 : 18). La traite du nord s'appelait « orientale », par opposition à celle dite « occidentale », sur la côte de l'océan Atlantique. La chasse à l'homme n'était pas seulement destinée à obtenir des transporteurs pour acheminer l'ivoire vers les marchés de la côte orientale ou vers les marchés du nord (Kuka et Abéché) ; elle constituait un système de commerce à part entière, tout aussi substantiel que celui de l'ivoire. Les comptoirs pour l'ivoire devinrent aussi des dépôts d'esclaves et sans eux, comme l'écrit Schweinfurth, les chasseurs d'hommes n'auraient pas pénétré dans des endroits comme le Nord-Ubangi et l'Uele où, grâce aux routes du Kordofan et du Darfour, ils s'abattaient tous les ans par milliers (Schweinfurth 1975 : 39). La conquête de la Nubie en 1850 par le musulman Mehmet Ali (Turc) rejeta dans le Haut-Nil les trafiquants nubiens, égyptiens et fôriens. L'attitude des fonctionnaires et des agents administratifs ottomans des provinces méditerranéennes, qui fermaient les yeux moyennant 2 *mah bards* (10 francs) par tête d'esclave exporté, encouragea l'intensification de la chasse à l'homme dans les régions nord du Congo. Les centres les plus connus de la traite « orientale » furent Dem-Ziber (dans le Dar-Fertit), Kuka et Abéché. La traite du XIXe siècle fut sans doute la plus importante, car elle toucha les régions situées plus au sud : Mbomu, l'Uele et le Nord-Ubangi, qui avaient échappé aux razzias esclavagistes aux XVIe et XVIIe siècles.

L'ivoire et l'esclave étaient les principaux produits d'exportation du Nord-Ubangi, du Mbomu et de l'Uele ; parallèlement durant la même période, la marchandise d'importation la plus demandée était le fusil. Les sultans azande et nzakara firent de l'ivoire et de l'esclave un monopole royal, de même que la détention d'arme par leurs sujets était interdite. Le fusil permit l'amélioration du rendement de la chasse aux éléphants, et donc l'obtention d'une grande quantité d'ivoire. Mais la possession des armes eut surtout pour conséquence l'intensification des guerres annuelles et la systématisation de la chasse à l'homme dans les royaumes bandia-zakara. Le roi Mbali, père du sultan Bangassou, aurait trouvé lui-même la mort au cours d'une de ces guerres contre les Langba. Inversement, de l'acquisition d'une grande quantité d'armes dépendait le succès de la chasse à l'homme et à l'éléphant. Il y avait là, constate de Dampierre, un circuit fermé : « pour alimenter les clientèles il faut améliorer le rendement des guerres annuelles. Cela requiert des armes et des munitions. Seuls pouvaient en procurer les Arabes, qui exigeaient en échange des esclaves, et accessoirement de l'ivoire » (de Dampierre 1983 : 429-430).

La demande toujours croissante d'ivoire et d'esclaves fut à l'origine du commerce étendu d'armes,

de capsules, de poudre, etc. Ce fut durant cette période particulièrement troublée que le commerce des armes prit le pas sur tous les autres produits. Le nombre de fusils importés dans le Haut-Ubangi fut considérable. L'esclave était passé de la condition de marchandise de la traite à celle de butin de guerre.

L'obsession des chefs nzakara et azande d'acquérir à tout prix des armes, les amena à laisser opérer les marchands arabes non seulement dans leurs propres régions, mais sur les territoires des Ngbandi, situés plus au sud.

2.2.2. INCURSIONS DES MARCHANDS DU SOUDAN

Ce sont les « Soudanais » qui menèrent les premières incursions des trafiquants arabes sur le territoire des Ngbandi. Le trafic avec le Haut-Nil était entre les mains des Nubiens « Jellaba » (Djellaba ou Ghellaba), intermédiaires traditionnels, depuis l'Antiquité, entre le Nil et les régions nord du Congo, notamment le Mbomu, l'Uele et le Nord-Ubangi. Les trafiquants nubiens emmenaient ivoire et esclaves par le Darfour jusqu'au port égyptien de Souakin ; leur influence sur ce réseau était telle que la langue utilisée était le « jellaba ». Ils commerçaient le cuivre de Holfrat en Naha, près des sources de l'Adda, avec les Azande (Vansina 1976 : 1-31). C'était par ce circuit que venaient les anneaux de cheville en cuivre, *nvale*, considérés comme des objets de luxe et portés par les chefs Ngbandi et leurs épouses.



À Banzyville, les anneaux en cuivre portés par ces filles sango.
(AP.0.0.346, collection MRAC Tervuren ; photo F.L. Michel, 1894.)

La conquête en 1850 de la Nubie par Mehmet Ali fit perdre aux Nubiens leur monopole d'intermédiaires dans le circuit de Darfour-Nil au profit des marchands de Khartoum, dont le plus célèbre était Ziber. L'afflux de nouveaux marchands eut comme conséquence l'extension des activités commerciales vers les confins de l'Ubangi, jusque-là dominées par les Nubiens. Cependant, les Soudanais se firent interdire l'accès au-delà du Darfour et du Dar Fertit où s'exerçait l'influence du réseau du nord, dominé par les Tripolitains, spécialistes dans l'organisation des caravanes. Les officiers de l'EIC, les lieutenants Stroobant et Hanolet rencontrèrent à Dabango au nord du Mbomu un groupe de cinq Tripolitains, dont leur chef, Ibrahim, écrit Hanolet, était l'un des principaux marchands tripolitains qui monopolisaient le commerce entre ces régions et les côtes de la Méditerranée (Stroobant 1896 : 316). Il y avait aussi des Tunisiens et des Maltais. Le docteur Schweinfurth rencontra en 1870, en pays azande, un marchand de Tunis qui se rendait au Darfour (Schweinfurth 1975 : 187) ; l'arabe était la langue du commerce sur ce circuit.

Sur place, de petits commerçants, les *tujaars*, installés le long des routes de caravanes du nord et de l'est facilitaient le travail des marchands arabes (Tripolitains et Tunisiens). Parmi eux se trouvaient des Haoussa, des Bornouans et des Fôriens, mais aussi des Faki, des lettrés arabisés détachés auprès des chefs locaux afin d'acheter et stocker les produits (ivoire), en prévision des tournées du marchand pour lequel ils travaillaient (Kalck 1959 : 70). Les Soudanais de leur côté établirent de nombreux *zéribas* (postes commerciaux) dans le Mbomu et l'Uele. Un *wakil* ou *vekil*, seigneur de zériba, véritable potentat, représentait le marchand dans chaque zériba. Il avait sous ses ordres un grand nombre d'employés ; il commandait la force de la zériba, déterminait les impôts à fournir en nature par les populations soumises, contractait des alliances et envoyait tous les ans à Khartoum les marchandises : ivoire et esclaves, recueillis (Schweinfurth 1975 : 39). Plusieurs zéribas formaient un *dem*, vaste comptoir dont le plus important était celui de Ziber : le Dem Ziber au nord du Mbomu.

Ziber était l'un de six marchands les plus riches de Khartoum. En 1873, sa puissance fit de lui le gouverneur égyptien de la province du Bahr el-Ghazal et Dem-Ziber en devint le chef-lieu (Thuriaux-Hennebert 1962 : 563). Ce fut d'abord



Le sultan Zabele, *alias* « Djabir », et son « état-major » devant sa maison.
(AP.0.0.197, collection MRAC Tervuren ; photo F.L. Michel, 1894.)

pour le compte de ce marchand et puis celui de son fils Souleyman que travaillait Rabih (ou Rabah). Il avait dirigé en 1879 ou 1880 la première incursion soudanaise sur la rive droite du Bas-Mbomu, de l'Uele et dans le Nord-Ubangi, des régions peuplées de Gbodo, de Bila (a-Biras) et de Yakoma. Selon Éric de Dampierre, Rabih ne conduisit pas personnellement l'incursion, le chef soudanais se trouvait à ce moment au nord-ouest de la Koto. Cette opération serait l'œuvre de ses collaborateurs, les *bans*. Venant de Dar Kuti, les rabistes entrèrent en contact avec le roi Mbali (père de Bangaso), qui était à ce moment à la tête de royaume Bandia-Nzakara. Ce fut à partir de ce royaume que les rabistes lancèrent leurs attaques contre le territoire des Ngbandi : ils pillèrent les stocks d'ivoire et firent des captifs parmi les groupes précités (les trois groupes sont des Ngbandi).

Des captifs yakoma, on en retrouva plus tard les traces dans le rang des expéditions françaises du Tchad : « Les quelque deux cents Yakoma, raflés en 1883, firent de bons guerriers (de Rabih). Et bien plus tard, lorsque les restes des bans rabistes furent, après la victoire française, installés dans cette ville nouvelle appelée Fort-Lamy [Ndjamena], les originaires du nord et les Banda donnèrent naissance à une cohorte de goumiers, sous le commandement de Faki Nâ îm ; les Yakoma, eux, furent reformés en une compagnie du capitaine Truffert, en 1901 » (de Dampierre 1983 : 29).

Les mêmes Yakoma s'illustrèrent par la suite entre 1901 et 1902 dans de nombreux combats pour la conquête du Tchad. On peut citer à titre d'exemple le combat du 23 août 1901, livré par le lieutenant-colonel Destenave contre le Fadh Allâh, où les Yakoma servirent dans les rangs de l'officier français ; ou encore le combat de Mondo au Kanem, le 1er décembre 1901, et enfin, le deuxième combat de Bir Alabi, le 20 janvier 1902 (de Dampierre 1983 : 29).

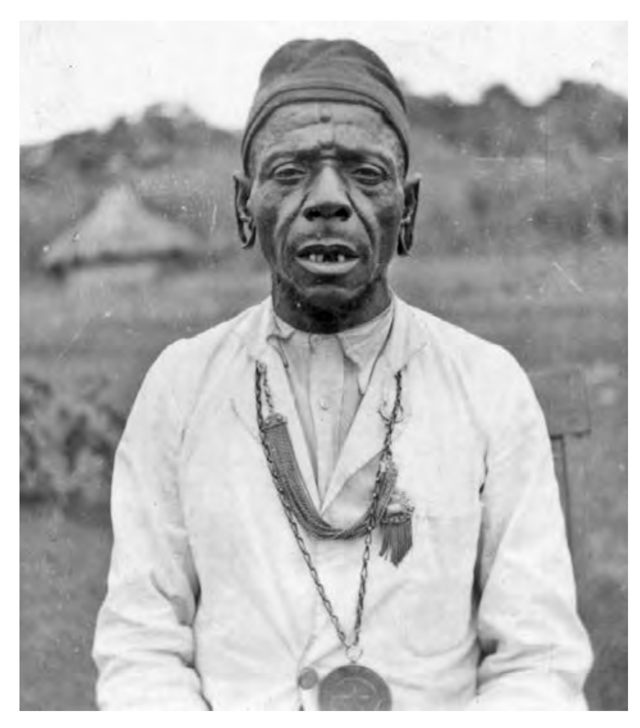
Vers 1881 ou 1882, les Ngbandi connurent une deuxième incursion des Soudanais, connus seulement sous leurs surnoms Ngbandi de Gezere, Kabasi, Zombere (Ziber), Azerman (Souleymane ?) et Kabu (Ali Kabu). Les marchands arabes du Soudan, partis du Bahr el-Ghazal et de Dar Fertit, débouchèrent aux sources de la Bili, puis descendirent cette rivière jusqu'à son cours inférieur avant de traverser l'Uele et atteindre le territoire des Ngbandi. Parmi eux, Ali Abu (Kabu) était très cruel : « C'est Kabu qui a laissé dans l'esprit des indigènes l'impression la plus vivace parce que son activité était grande et que ce qu'il voulait des chefs, il l'obtenait de bon ou de mauvais gré. Il se fit craindre par les nombreuses opérations de guerre qu'il conduisit » (Hutereau 1922 : 83).

Ali Abu (Kabu ou encore Alikobbo) était, avec Abdel Allah, un ancien *wakil* d'Abu Muri, le riche négociant de Khartoum et propriétaire, comme Ziber, de nombreuses zéribas dans le Bahr

el-Ghazal et le Dar-Fertit. En 1881, après la défaite de Souleymane, le fils de Ziber, le commandant Lupton, alors gouverneur du Bahr el-Ghazal, chargea Ali Abu et Abd Allah, tous les deux d'anciens traitants, d'étendre l'autorité du Khédive vers le sud sur les Bandia et Azande restés jusque-là à l'écart de la sphère d'influence de l'Égypte. Profitant des querelles entre les chefs des clans bandia (descendants de Hilu), les deux employés de l'Égypte se partagèrent le territoire compris entre la rive gauche du Mbomu et la rive droite de l'Uele. Ils y fondèrent des zéribas, dont les plus importantes étaient la zériba d'Abd Allah, aux sources de la Gangu (affluent gauche de la Bili), et celle d'Ali Abu (Alikobbo) au sud de la résidence de Djabir (Bondo). Ce fut à partir de ces zéribas que l'Arabe Ali Abu lança son incursion sur la rive gauche de l'Uele, habitée par les Ngbandi. Le chef azande Bokoyo le guida dans cette région. Entré au service des Arabes, celui-ci accompagna en 1875 le chef arabe Gezere à Khartoum et prit au retour le nom arabe de Djabir. C'est le capitaine Vangele qui rapporta pour la première fois l'incursion de Kabu.

En juillet 1890, remontant l'Uele, Vangele arriva chez le notable Bangonzo soumis au chef Pikisa. Là, il apprit le motif de sa lutte du 5 janvier 1888 contre les Yakoma (Bila et Gbodo). Voici un extrait de son récit : « Il y a 8 ou 9 ans, les Abiras reçurent la visite des Soudanais venant du nord. Après quelques jours de relations cordiales, ces étrangers se mirent à piller et à voler, mais les Abiras se défendirent avec succès, enlevant même à leurs ennemis huit fusils qu'ils conservèrent et qu'ils me montrèrent. Les pillards se retirèrent alors vers l'amont, le long de la rive droite de la rivière, jusqu'à la résidence de Bagozo où ils traversèrent le Makoua (Uele), grâce à une ligne rocheuse qu'avait laissée à découvert la baisse des eaux. Sur la rive méridionale, ils ravagèrent le district de Kambongos (Mbongo), auxquels ils tuèrent beaucoup du monde, après quoi ils partirent et plus jamais on en entendit parler. Voilà ce que j'ai appris chez Prikissa [Pikisa]. Une chose est certaine, c'est que l'influence des Soudanais est nulle ici » (Arch. MRAC, fonds Vangele). Les renseignements que j'ai recueillis en 1979 par Léopold Ngbakpwa chez les Kasi, les Bila et les Law, corroborent le récit de Vangele.

Quittant sa résidence près de Djabir (Bondo), Ali Abu Kabu arriva à Monga, qu'il traversa pour atteindre le village du chef Pikisa (Bila), père de Ngalakpa, sur la rive droite du Bas-Uele. Il simula



« Le chef Kobo, chefferie Law-est, territoire de Banzyville ; poste de Yakoma.
(AP.0.2.1291, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1937 © MRAC Tervuren.)



Zabele, *alias* « Djabir », en costume soudanais.
(HP.1961.1.1736, collection MRAC Tervuren ; photo F.L. Michel, 1894.)

un marché et massacra tout qui s'y présenta. Ali Abu passa ensuite sur la rive gauche. Selon Hutereau, le chef arabe était à la poursuite de Bangbi, le chef de la chefferie Kasa de la Basse-Bili, qui s'était réfugié chez les Law, sur la rive gauche de l'Uele. Ali Abu voulut continuer son pillage vers l'intérieur, mais Law et Fananze, unis, l'arrêtèrent sur le ruisseau Banze près de l'actuel village Kole; il se retira et, longeant la rive gauche de l'Uele, installa une zériba chez les Nzamba. Kpata, le chef des Gembele (sous-groupe bila en amont de Pikisa) vint solliciter auprès de lui son aide contre Kata, un chef bila, qui, disait-il, avait tué son frère; il y fut arrêté comme Zagi, le frère de Pikisa, envoyé par ce dernier pour négocier la libération de Kpata et de Kata.

Ali Abu razzia toute la région pendant son séjour qui dura près de quatre mois (*nze sio*). Il arrêta également Sambia, chef des Boya et grand-père de Wangbonga. Le chef arabe se retira à Bondo (Djabir) avec ses prisonniers, qui ne furent relâchés qu'au bout d'un an, à l'exception de Sambia décédé lors de sa captivité, après qu'une forte rançon en ivoire, esclaves et sel eut été envoyée.

Juste après le départ du chef arabe, les Ngbandi connurent une nouvelle incursion, une troisième, menée cette fois par le chef azande Djabir, que les Ngbandi appelaient Zabere (Zabele). En 1883, Lupton rappela Ali Abu au nord pour défendre le Dem Ziber menacé par les mahdistes. Djabir accompagna le chef arabe, mais déserta la colonne avec armes et munitions. Revenu dans son pays, il entreprit de soumettre la région du Bas-Uele pour son propre compte. Il connaissait bien cette région; il y était venu pour la première fois à la solde du chef arabe Ali Abu pendant l'incursion citée plus haut.

Djabir s'attaqua aux Kasa (Basse-Bili) pour la première fois, mais n'eut qu'un demi-succès, ces derniers lui enlevant six fusils. Il revint une année plus tard avec des forces plus importantes. Le chef Kasa se réfugia pour la deuxième fois chez Gugia, chef des Law. Poursuivant son adversaire, Djabir déboucha sur l'Uele un peu en aval du village Kpani actuel; il remonta la rivière et se fit traverser par les Kasi. Il razzia les Lite (est), Nzamba, Mbongo et les Boya, et installa un poste au ruisseau Dangu, village Hopele (Law).

Comme avec Ali Abu, les Law voulurent se défaire de Djabir; ils attaquèrent le poste par surprise, mais le chef azande, militairement bien équipé, repoussa l'attaque. Il en profita pour s'avancer plus au sud et installa un poste au ruisseau Dumba, près du village Bemo-Gulumbo (Law-ouest). Ngalakpa, qui avait succédé à son père (Pikisa), vint le voir avec tous ses fusils; Djabir le captura et massacra sa suite.

Fort de son succès, Djabir voulut piller les Gini situés plus à l'intérieur, mais ces derniers, aidés par les Vamboro (Law), lui infligèrent une grande défaite; la poursuite dura jusqu'à la nuit et ne s'arrêta qu'à la rivière Kpotokpo. L'ancien auxiliaire arabe revint chez les Mbongo et installa un poste chez les Gboma (qui parlent pagebete) en amont de Lite (est). Il y resta plusieurs lunes (*nze*) avant de se retirer vers Bondo. Kpata paya la rançon en ivoire de Ngalakpa qui ne recouvra la liberté qu'au bout d'un an. Djabir étendit sa souveraineté sur Kasa (Basse-Bili) et sur les populations des rives du Bas-Uele (une partie des Ngbandi : Kasi), et les soumit à des impôts.

En février 1892, le lieutenant de la Kethulle en route pour Rafai rencontra Dokpa, chef des Kasi, à la résidence de Djabir où il était allé payer son tribut en ivoire. Les deux hommes firent route ensemble jusque chez le chef Kasi, à deux jours de pirogue en aval de Djabir. Le chef Dokpa accompagna ensuite l'officier belge jusqu'à Yakoma.

Les fonctionnaires de l'EIC tolérèrent longtemps la perception d'impôt en ivoire par le sultan azande parce que ce dernier cédait l'ivoire à l'État contre des armes. Cette perception ne prit fin qu'en 1905, avec la défaite de Djabir, entré en révolte contre l'État indépendant du Congo.

Pendant que les Ngbandi mettaient définitivement fin aux incursions des Arabes du Soudan et de leur ancien auxiliaire Djabir, d'autres Arabes venus cette fois de Zanzibar pénétrèrent de nouveau dans le Nord-Ubangi.

2.2.3. INCURSIONS DES MARCHANDS DE ZANZIBAR OU ARABO-SWAHILI

Ici, le terme « arabo-swahili » désigne, selon Kabemba Assan (1988 : 179), les métis de Noirs et d'Arabes, commerçants venus de Zanzibar. À partir de 1870, ils étendirent leur zone d'action jusque dans le bassin du fleuve Congo, pénétrant jusque dans le Nord-Ubangi et le Bas-Uele. Dans le Nord-Ubangi et l'Uele, les Arabo-Swahili furent désignés sous le nom des Batambatamba. Les Batambatamba opérèrent au total trois incursions dans le territoire des Ngbandi : la première fut celle des bandes à Panga-Panga; la



« Biti, notable de la chefferie Nzamba, village Vabesu, territoire de Banzyville. C'est le plus vieil homme de la région, il doit avoir 75 à 80 ans. Il est intelligent et très écouté des indigènes. Il est chrétien depuis plus de 10 ans et monogame. »
(AP.0.2.1294, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Sous-chef Kuya des Bahuma dans la chefferie Dundusana chez les Budja.
(EP.0.0.4878, collection MRAC Tervuren ; photo A. Bal, vers 1934 © MRAC Tervuren.)

deuxième fut attribuée à la bande de Lembe-Lembe ; et, enfin, la troisième fut celle de Nzengo. Des trois incursions, seule la première fut conduite par un chef arabo-swahili, les deux autres étant l'œuvre des auxiliaires recrutés dans la région de Likati.

a) Les bandes à Panga-Panga

Entre 1887 et 1888, les Arabo-Swahili partis des Falls installèrent leur camp à Basoko sur la rive droite du fleuve, au confluent de l'Aruwimi. Ce camp constitua de 1887 à 1892 la base des opérations arabo-swahili vers les régions du nord, renseignées comme étant très riches en ivoire, et peu exploitées commercialement, comme l'explique Ceulemans : « la région située entre l'Aruwimi et l'Uele, très riche en ivoire et non exploitée par les trafiquants, fut, durant les années 1888-1892, l'endroit vers lequel les grands chefs arabes envoyaient de préférence leurs expéditions » (Ceulemans 1959 : 46).

Les Arabo-Swahili se constituèrent en plusieurs bandes, à la tête desquelles on trouvait Ghalfan-Ben-Zohar (Mohammed), futur Rumaliza, Kipanga-Panga (Panga-Panga), Lembe-Lembe (Abianga) et Kilonga-Longa, tous vassaux du grand marchand Tippo Tipo. Chaque chef de bande avait sous ses ordres cent à deux cents hommes armés de fusils et connus dans l'Uele-Ubangi sous le nom de Batambatamba.

Vers 1888, remontant l'Itimbiri, les bandes batambatamba de Panga-Panga et Lembe-Lembe arrivèrent dans la Likati et se mirent en rapport avec Gbatala, chef azande-bandia et descendant d'Ino. Panga-Panga installa chez lui un camp ; Lembe-Lembe remonta la Likati et installa un autre camp sur la Tangale, affluent gauche de la Likati. Djabir vint voir Panga-Panga pour obtenir des fusils et s'assurer de son appui contre son parent Rafai. En contrepartie, il accepta de guider la bande vers le Bas-Uele. Et ce fut en convoyant l'ivoire récolté dans le Bas-Uele que Djabir rencontra le capitaine Becker à Basoko en 1889.

Comme cela avait été le cas avec Ali Abu (Kabu), Panga-Panga, guidé par Djabir, arriva dans le Bas-Uele, installa une zériba sur la rive gauche en face de la résidence du chef azande (Bondo) et se mit à razzier la région. Ces raids éprouvèrent énormément les Ngbandi Kasi, Lite (est), Nzamba, Mbongo et Boya. Le chef arabe voulut étendre ses opérations de pillage plus loin vers l'intérieur. Il attaqua les Nzobo, sous-groupe gboze ; il échoua. Une coalition nzobo-gbonze infligea aux Batambatamba une lourde défaite. L'affrontement décisif eut lieu dans la brousse

Masele, près de la rivière Longe, affluent droit de la Legbala ; les Batambatamba furent battus et chassés.

b) Les bandes d'Abianga (Lembe-Lembe)

Vers la même époque, d'autres bandes de Batambatamba conduites par Abianga (Lembe-Lembe), à la poursuite des Mabinza (Benze ou Benza), débouchèrent par le sud. En effet, le chef arabo-swahili s'était attaqué aux Mabinza des villages mbongo sur la haute Tshimbi. Les Mabinza ayant fui dans le bassin de la Mongala, le chef arabe se résolut à les poursuivre pour continuer les pillages dans la région et les châtier.

Les bandes d'Abianga arrivèrent sur la Dua (Eau noire) qu'ils traversèrent à Dundusana (actuel Yandongi), puis s'attaquèrent aux Ngbandi (groupe Mandosingi). Ces derniers se défendirent avec succès, les Pombi enlevèrent aux marchands arabo-swahili quatre fusils à piston. Les bandes revinrent sur la Dua qu'elles descendirent jusqu'à son cours moyen, avant de se livrer aux attaques et pillages des villages. Au début de 1890, vraisemblablement sous la poussée des agents de l'EIC qui remontaient la Mongala à ce moment, les Batambatamba se retirèrent, emportant un gros stock d'ivoire (Ngbakpwa 1992 : 211).

Le récit d'un voyage d'Arthur Hodister, agent principal de la Société commerciale belge du Haut-Congo, sur cette rivière en octobre 1890 confirma la présence des Batambatamba sur la Dua. Arrivé au village Dumba, il constata que : « Les indigènes ont l'air assez amical, mais ils sont froids. J'apprends que le village est très grand et qu'il a été particulièrement éprouvé par la visite des Matambatamba ; l'endroit où mon embarcation est attachée serait précisément celui où aboutit le chemin par lequel ils sont venus » (Hodister 1890 : 10-36).

c) Les bandes à Nzengo

Peu de temps après le retrait d'Abianga vers le début de 1890 surgit Nzengo, un autre chef noir, à la tête d'une autre bande batambatamba. Il venait de la Likati et avait emprunté la même voie que celle suivie par les Batambatamba de Panga-Panga. De toutes les incursions arabo-swahili ou de celles de leurs collaborateurs en territoire ngbandi, les attaques de Nzengo laissèrent les souvenirs les plus amers dans la région.

La tradition dit de Nzengo qu'il était un Ababoa, envoyé par les Blancs (agents de l'EIC) d'Ibembo pour leur procurer de l'ivoire dans le bassin supérieur de la Legbala. « C'était un Ababua, qui avait reçu des Blancs un gros armement en fusils perfectionnés et à piston ». Nzengo serait plutôt un Bati (Mobati) entré au service des Arabo-Swahili. Les Bati parlent le pagebete et sont linguistiquement et culturellement proches des Ababoa, quoiqu'ils n'arrivent pas à établir avec précision une origine commune avec ces derniers (Hutereau 1922 : 31). Les Bati habitaient la rive droite de l'Uele, qu'ils quittèrent à la suite de l'invasion bandia. De nos jours, les Bati sont nombreux dans la grande boucle de la Likati. Un groupe s'est installé sur la moyenne Itimbiri, un autre à la source de la Moliba. Les Bati de l'Itimbiri se divisent en plusieurs clans : les Jele (Bojele), Lende, Benge, Zengo (Bozengo), Zaki, Bwasa (Bobuasa) et Bia (Mombia) (Hutereau 1922 : 37). Tous ces clans se réclament de Dungura, fils du grand Bati. Un petit groupe de Zengo habite avec les Zaki à l'ouest de la Tshimbi, un affluent de l'Itimbiri. Le groupe le plus important s'installa près d'Ibembo. Le chef de la bande venue razzier les Ngbandi appartenait à ce dernier groupe ; les Ngbandi le désignèrent du nom de son clan.

En 1887, le chef Bandia Mozua établi dans la Lulu, affluent de l'Aruwimi, entra en contact avec les Arabo-Swahili panga-panga et lembe-lembe venus de Basoko et les guida vers l'Itimbiri et la Rubi. Ils gagnèrent ensuite Ibembo, sur l'Itimbiri, qu'ils remontèrent vers la Likati, la Rubi et l'Uele. Panga-Panga et Lembe-Lembe restèrent deux ans dans la région avant de regagner Basoko, avec un stock important d'ivoire. Dans la Lulu, les marchands venus de Zanzibar recrutèrent de nombreux porteurs et auxiliaires mabinza (Benze) ; à Ibembo, plusieurs Bati (clan zengo) armés de fusils renforcèrent le nombre de leurs fusiliers qui les précédaient dans leur marche vers l'Uele. C'était dans ces circonstances que Nzengo, l'un des chefs de groupes (bande) de fusiliers arriva chez les Ngbandi.

Nzengo vainquit, successivement, les Lite (est), les Nzamba, les Mbongo, les Boya et même les Gboze et les Nzobo, qui avaient défait les Batambatamba de Panga-Panga. Il installa un poste chez les Mbongo, puis chez les Gboze, sur la Kpoma (affluent droit de la Legbala) et en confia le commandement à son frère Kpanda (Tanghe 1939 : 62). Il s'attaqua ensuite aux Gini, qui avaient repoussé quelques années auparavant l'incursion d'Ali Abu (Kabu) ; mais devant une bande plus nombreuse et bien équipée, ils furent vaincus. L'auxiliaire des marchands arabo-swahili en



À Bumba en 1904 : femmes, enfants et le lieutenant Meuleman.
(AP.0.0.27131, collection MRAC Tervuren ; photo C. Vandekelder, 1904.)

profita pour établir un poste sur le bassin supérieur de la Kengo (petit affluent gauche de l'Ubangi) entre les Gini et les Ngbongbo. Il razzia ensuite les régions au sud de la Legbala, qu'il remonta ; il pilla les Ngbua et les Mandosingi, puis installa un poste (qui devint sa résidence) sur un plateau de la rive gauche, sur les terres des Kongo. Cette résidence initialement appelée « Abomambaso » devint par la suite « Abumombazi ». Nous en parlerons plus loin. Les populations avoisinantes furent forcées de venir s'installer autour du camp de Nzengo, qui les frappa de lourds impôts en ivoire, en vivres (pour l'entretien du camp), en porteurs et en soldats.

En 1890, l'EIC qui tenait à occuper toute la région de la Haute-Mongala, mais qui ne pouvait pas militairement affronter l'auxiliaire des marchands de Zanzibar lui tendit un piège. Les agents de l'EIC créèrent un poste en face de la résidence de Nzengo. M. Meuleman, chef de poste, proposa à Nzengo d'échanger son ivoire contre des fusils ; il lui proposa de le conduire à Nouvelle-Anvers (Makanza) pour le présenter au commissaire de district et pour prendre livraison de l'armement. Nzengo accepta la proposition et accompagna Meuleman ; ils descendirent le fleuve Congo. Nzengo fut arrêté à Nouvelle-Anvers et envoyé en déportation à Boma ; son frère Kpanda qui le remplaça fut également arrêté.

L'arrivée de la bande de Nzengo dans le Nord-Ubangi coïncida avec l'installation à la même époque d'un poste de l'EIC (le 2 février 1890) à Ibembo. Ce concours de circonstances fit croire que Nzengo était un envoyé des Blancs. La pénétration des agents de l'EIC dans l'Itimbiri fit déguerpir le dernier chef arabe (Yambumba), remplaçant de Panga-Panga et de Lembe-Lembe. Cette situation fit perdre à Nzengo tout contact avec les marchands, pour le compte desquels il était venu piller, et en même temps la source d'approvisionnement en armes et munitions. Cela l'obligea d'accepter la proposition de Meuleman d'échanger son ivoire contre les fusils. L'arrestation de Nzengo et de son frère Kpanda mit définitivement fin aux incursions des marchands du Soudan, de Zanzibar et de leurs auxiliaires dans le Nord-Ubangi.

2.2.4. CONSÉQUENCES DES INCURSIONS DES MARCHANDS SOUDANAIS ET ZANZIBARITES : ORIGINE ET SIGNIFICATION DU NOM « ABUMOMBAZI »

Dans ce point, l'effort consiste à montrer comment un toponyme ou un patronyme peut naître d'un événement, d'un fait historique, et comment il peut évoluer dans le temps et dans l'espace, mais aussi à voir comment il peut disparaître. Le nom actuel d'« Abumombazi » ou de son diminutif « Abuzi » en est l'illustration.

Nzengo fonda un poste sur le plateau de la rive gauche, au nord de la Legbala, poste dont nous ignorons sous quel nom Nzengo lui-même le désignait.



Chef du village Mbui en 1911.
(Teuns 2010 : 21.)

Les populations du voisinage durent venir s'établir à proximité. Parmi elles figuraient les Mbui qui constituaient une avant-garde des Ngbandi dans leur conquête du territoire vers le sud-est. Les Mbui étaient entrés en contact avec les Bati et avaient adopté leur langue : le pagebete ; se fondant sur ce fait, l'administrateur du territoire de Banzyville Pierard attribua l'origine du nom Abumombazi aux Mbui. Il affirmait que « Boma-Mbasu » était un sobriquet donné au village dans les circonstances suivantes : « Un Blanc connu seulement sous le nom indigène de Mondele-buti (un Blanc moins doué) remonta l'Eau-Blanche jusqu'au confluent de la Longe et se fixa à cet endroit dénommé Ngunde. Auprès de lui se trouvait le village Boma-Mombui. Il dut guerroyer souvent contre eux. À la suite de ces guerres qu'ils eurent avec le Blanc, ils se dénommèrent Boma-Mbasu, ce qui en langue pagebete signifie : "tuer avec les bâtons". Il ajoutait : « Meuleman s'installa près du village Nzengo. Or, Nzengo avait placé auprès de lui le village Mbasu. En sorte que le village Nzengo était connu sous le nom de Boma-Mbasu. Le Blanc interpréta Boma-Mbasu : Abumombazi ».

Tanghe, qui vécut longtemps comme missionnaire dans la région de la Haute-Legbala, confirme les renseignements ci-dessus : Boma-Mbaso, écrit-il, fut l'adage des Mbui dans la guerre qui les opposa au premier Blanc installé dans la Haute-Legbala et signifiait « tuer avec les bâtons ». Cette dénomination trouvait son origine dans le voisinage de l'homme aux fusils qu'était Mondele-Buti. Car les Mbui s'attaquèrent beaucoup aux gens du Blanc. Dans la guerre, les hommes au service du Blanc se servaient de leurs fusils pour se défendre, tandis que les Mbui les assommaient à coup de massue, avant de conclure : « les Ngbandi marquèrent tous les gens de Nzengo du nom de Boma-Mbasu, ajoutant leur préfixe « a-» de la forme plurielle soudanaise, ce qui donna Aboma-Mbasu » (Tanghe 1939 : 62). Une seule guerre contre les Blancs éclata dans la Haute-Ebola, celle des Bwato en révolte en 1895 contre la Société anversoise pour le commerce au Congo et ses méthodes d'exploitation du caoutchouc. Au cours de cette révolte, deux agents européens et de nombreux gardiens de la factorerie de « Kongo-Hu-te » perdirent la vie.

Abumombazi vient incontestablement de la langue pagebete « Boma-Mbaso », mais son origine ne s'attache pas aux Mbui, mais à Nzengo. Celui-ci était un Bati, il comptait parmi ses troupes un grand nombre de fusiliers de sa tribu, en sorte que la langue parlée au camp était le pagebete, langue des Bati. Le terme *Boma-Mbaso* est tiré de ce parler ; il s'écrit normalement *boma na mbaso* et signifie « tuer à coup de massue » (*boma* = tuer et *na mbaso* = à [avec le] coup de massue, de bâton). Le terme s'explique par la recherche de Nzengo à faire l'économie

des munitions. après l'occupation du territoire par l'EIC et surtout Basoko, il perdit sa source d'approvisionnement en armes et en minutions, et avec l'occupation de l'Itimbiri, il perdit son arrière-garde. Il faisait exécuter ses condamnés à coup de massue. Le nom désignait à la fois le camp et les hommes de Nzengo : le camp de « Tueurs à coup de massue » (*Aboma na mbaso*). En laissant tomber la préposition « *na* », on obtient « *Aboma-Mbaso* ». Avec la déformation, on obtient *Abumombazi* ». L'Européen fondateur d'un poste de l'État, précisément à l'endroit supposé de la résidence de Nzengo, le désigna du nom « *Abumombazi* » et contribua à son extension à sa population. De nos jours, le nom désigne une réalité beaucoup plus vaste, une entité administrative : un secteur administratif. Dans le langage courant, on prend de plus en plus l'habitude d'employer « *Abuzi* » à la place d'« *Abomambaso* ». Nous pensons que dans un proche avenir, le nom Abomamboso disparaîtra au profit de sa forme raccourcie « Abuzi ». Seules, les personnes âgées continuent d'utiliser le nom Abomambaso, de même un gîte au nom de « maison Nzengo » persiste et perpétue le souvenir amer laissé dans la région par l'auxiliaire des marchands du Zanzibar (Ngbakpwa 1992 : 201).

3. LA MISE EN PLACE DES NGBANDI

Après l'expulsion des Bantu du Nord-Ubangi, les Ngbandi entamèrent leur mise en place dans le vaste territoire compris entre l'Ubangi à l'ouest et la Dua à l'est ; et celui entre la Haute-Legbala au nord et son bassin, c'est-à-dire à son confluent avec la Dua au sud. Cette mise en place se fit autour des principaux ancêtres sans grand brassage de clans sauf pour les Lite divisés en deux groupes, Lite-Bala et Lite de Gbado, dont les premiers prirent la direction nord-est et les seconds le sud ; ou encore des Dunga, éclatés en plusieurs clans, dont l'un traversa la Dua, vers le sud.

3.1. GBOMA

Gboma passe pour l'aîné des Ngbandi de la rive gauche de l'Ubangi, le Nord-Ubangi, en l'absence de Ngalongu resté sur la rive droite. Ce fut après sa mort que le groupe se dispersa. Gboma lui-même avait engendré un seul fils : Tenengongo. Après la mort de son père survenue sur la Kengo, autre lieu de la grande bataille des Ngbandi contre les Bantu, Tenengongo fonda le village Dumbia sur la Sepo, un affluent de la Dondi. Il donna naissance à trois fils, Bige (ancêtre des Kando), Talo (ancêtre des Nzale) et Kugele (ancêtre des Ndekere). Ils restèrent unis jusqu'à la mort de Bige, survenue alors que son fils Kando était encore jeune. Selon Tanghe, c'est son père Tenengongo qui aurait empoisonné Bige pour cause d'adultère avec une de ses épouses (Tanghe 1928 : 51).

Ses oncles élèvèrent Kando. Après des ennuis qu'il eut avec eux pour adultère, encore une fois, selon la tradition, Kando se retira dans la forêt de la Legbala. Il revint plus tard habiter dans la région de la Kengo. Talo s'installa près de Kando. Kugele, quant à lui, fonda le village Ndekere sur le ruisseau Landa ; ses successeurs conduits par Kutene déménagèrent à Tekuru, près de la rivière Kpotobeta, affluent de Lenge ; peu après eut lieu l'arrivée des premiers Européens (1887). Lors de la construction de la route Yakoma-Mobayi-Mbongo, les trois clans descendants de Gboma se fixèrent l'un à côté de l'autre le long de cette route. Le clan Kando occupa le territoire qui serait plus proche de l'étang « Kpakpangbombingbo » indiqué par la tradition comme le lieu de passage des Ngbandi de la rive droite vers la rive gauche de l'Ubangi. Il devint, en tant qu'aîné, le gardien de ce lieu de « mémoire » pour tous les Ngbandi. Aucun Ngbandi, Kando ou non, ne sait indiquer avec précision l'endroit où se trouvait l'étang historique desséché depuis des siècles et envahi par la savane à borassus. Le clan Talo s'établit à côté de Kando ; Mbaya, alors chef des Ndekere, déménagea son village le long de cette route, à côté des descendants de Talo.

3.2. DUNGA

Dunga fut maudit par Gboma, après la traversée de l'Ubangi par les Ngbandi, pour son acte d'insubordination ; il avait violé les règles de la tradition en se baignant avant son aîné. De tous les clans ngbandi, les descendants de Dunga sont les moins nombreux. Après la dispersion des Ngbandi, les Dunga prirent la direction du sud-est, mais très vite, des dissensions apparurent au sein du clan qui se fractionna en plusieurs groupes ; un petit groupe revint habiter près des Kando. Continuant la marche vers le sud-est, d'autres clans s'installèrent près du cours d'eau Kulunga en compagnie d'autres clans ngbandi, les Biba (Ngende) et les Mbui. De là, les



Une vue de la cité d'Abumombazi, au croisement des routes Yakoma, Bumba, Selele et la mission catholique d'Abuzi.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2015.)

Dunga s'établirent près de Lole, un petit affluent de Legbala et, avançant toujours vers le sud, ils arrivèrent près de Kabe (rivière). C'est dans cette région que les Dunga entrèrent en contact avec les Huma, des Bantu de langue pagebete. Les Dunga adoptèrent le pagebete à côté du parler ngbandi. Une deuxième scission se produisit au sein du groupe qui se divisa en trois petits ensembles. Le premier traversa la Dua aux environs de Dundusana et marcha vers le sud, avec comme objectif d'atteindre le fleuve, mais les Ngombe l'arrêtèrent près de Lisala (Piérard et Luyck, archives du territoire de Yakoma, 1925). Les Dunga formèrent dans ce territoire un îlot de groupement soudanais parmi les populations de langue bantu. Le deuxième groupe descendit la Dua et s'établit dans le territoire de Mondjamboli. Le troisième groupe, enfin, resta sur la Kabe, dans le territoire d'Abumombazi, avant d'habiter le territoire actuel, le long de la route Abumombazi-Bumba.

3.3. KULEGENGE

Après la séparation des Ngbandi, Kulegenge et ses trois fils, Dondo-Sungbe (ancêtre des Dondo), Godolo-Sungbe (ancêtre des Bwato) et Mbelengangongoni (ancêtre des Mandosingi, des Selengbe [Ngonda], des Maniko et des Ngbua), occupèrent le terrain compris entre les Tongu et les Nzale. Il serait mort dans ce territoire et ses fils ne tardèrent pas à se séparer. Les Dondo-Sungbe partirent vers le sud pour s'établir sur la rive droite de la Lokame avant de revenir habiter à Polongo, sur le plateau de Kota-Koli où les Blancs (agents de l'EIC) les trouvèrent (1887), avant de déménager leur village le long de la route Yakoma-Mobayi-Mbongo, à côté des descendants de Kugele (Ndekere). Tanghe donne les noms des anciens villages dondo : Mbombanyi, Ngongero, Gbogbolo, Ngbanga, Zigo, Delemo, Mbutuma, Kunyomo et Bakasa ; Polongo serait le dernier village avant l'arrivée des Européens.

3.4. GODOLO-SUNGBE

Les Godolo-Sungbe : « Bwato » (Ngbangba, Lango, Nzanga, Gbeni, et Mbondo) s'enfoncèrent dans la grande forêt de Legbala habitée à ce moment par une concentration de populations bantu en retraite vers le sud, après leur défaite à Londo (région de Yakoma). Parmi ces populations, on cite les Nveda (Monveda), les Mondjamboli, les Kunda (Yangbate, Zanzakunda, Ndoi, Kapo, Boso). Cette gigantesque agglomération fut attaquée et dispersée par les Godolo-Sungbe. Pourchassant un groupe de Nveda

jusqu'à la rive gauche de la Dua, les Godolo-Sungbe tuèrent le chef des fuyards qui s'appelait Bwato (Boso ?). Au retour des guerriers, les voisins les surnommèrent *a-Bwato* (« ceux qui ont tué Bwato ») (Divater, dos. 145, chefferie Bwato). À l'arrivée des Européens (EIC), le nom Bwato était déjà populaire. Ne connaissant pas l'origine de ce nom, les Blancs notèrent dans leur carnet « Bwato ». Voilà que ce qui n'était qu'un sobriquet devint le nom, ou plutôt l'identité de toute une population. Le nom Godolo-Sungbe disparut complètement.

Les Bwato habitent dans la forêt de la Haute-Mongala (Legbala). Les rivières Dangalo et Lobe, deux affluents gauches de la Legbala, drainent leur territoire. Après la construction de la route carrossable Yakoma-Abumombazi, l'Administration coloniale tenta, en vain, de faire sortir les Bwato, pour les installer le long de cette route ; seul le clan Mbondo accepta et s'installa sur la route, près du pont de Legbala. Tous les autres clans bwato restèrent dans la forêt jusqu'à nos jours ; l'accès à leurs villages se faisait uniquement à pied et, plus récemment, à vélo, après la traversée de la Legbala sur une pirogue.

3.5. MANDOSINGI

Les Mandosingi (Kongo, Mbati, Ndanga, Ngende et Pombi) s'installèrent d'abord dans le bassin de la Dondi, actuel territoire des Ndekere, puis s'enfoncèrent dans la forêt et traversèrent la Legbala. Ils entrèrent en communication avec les Bantu en fuite vers le sud. Après la dislocation d'une des lignées dans cette région, de petits groupes (les Mbati) se joignirent aux Godolo-Sungbe dans leur lutte contre les Ngombe. La coalition Godolo-Sungbe et Mandosingi rejeta sur la rive gauche de la Dua les Ngombe (Magenza, Doko, Nveda, Mowea, Mabale). Les Mbati se lancèrent à la poursuite des Nveda. Ils passèrent la Dua et, marchant vers le sud-ouest, ils attaquèrent les populations qui habitaient au sud de la Motima. Leur objectif semblait d'atteindre le fleuve, mais l'arrivée des Européens (EIC) et les Ngombe qui ne désiraient pas se voir ravir leurs terres et leurs biens par les étrangers ngbandi les arrêtèrent (Gielis, Divater/Mbandaka, dos. 144, rapp. Enqu. Préa. Sect. Businga). Les Kongo prirent possession du plateau de Legbala, un ancien territoire des Kutu, considérés comme l'un des plus vieux groupes de populations du Nord-Ubangi. C'est sur cette terre que Nzengo bâtit sa résidence « Abumombaso » ; c'est également sur ce haut plateau que l'EIC fonda le poste à côté de la résidence de Nzengo. Les autres clans mandosingi restèrent dans la forêt de Legbala. Un petit clan ngende passa sur la rive droite de la Dua en territoire des Zogi (Bozogi ou Bodjogi,) près de Dundusana, et se mêla aux populations de Mondjamboli. Après l'occupation du territoire par l'EIC, les Pombi soumirent les Ngende et les Do (Gbaga) sur la rive gauche de Legbala, à leur autorité. Les Pombi étaient établis près de la rivière Biti à l'est d'Abumombazi. Ils abandonnèrent les lieux pour un territoire près du cours d'eau Lole. Sur ces entrefaites, la bande des marchands zanzibarites conduite par Panga-Panga les attaqua. Ils repoussèrent l'assaut pour finalement subir une défaite face à Nzengo. Ils durent aller s'installer près du camp de Nzengo (Abumambaso) où le Blanc (Meuleman ?) les trouva. Avec la construction de la route Abumombazi-Bumba, les clans mandosingi se fixèrent l'un à côté de l'autre le long de cette route.

3.6. MAYIMANGO : SELENGBE (NGONDA) ET MANIKO

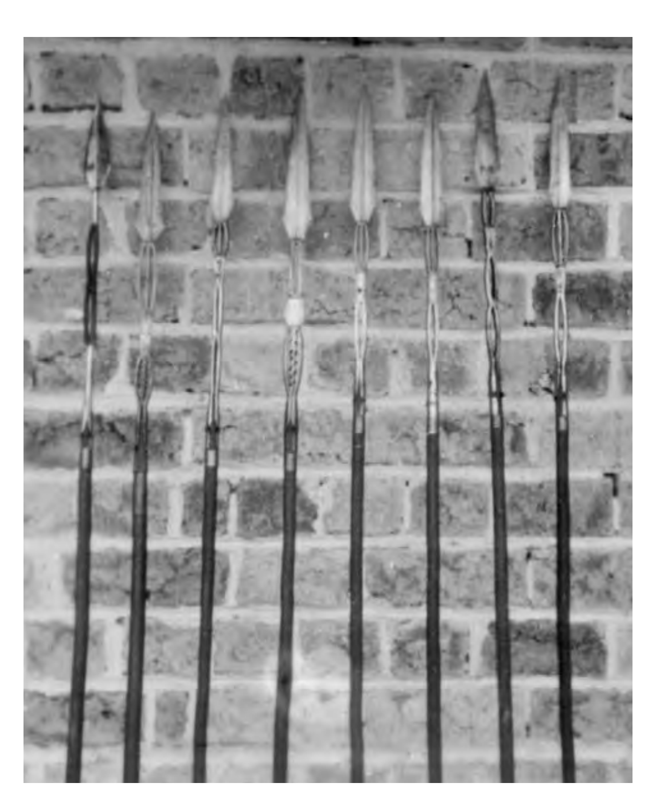
La tradition affirme que Godolo-Sungbe (ancêtre des Bwato) tua accidentellement Walo, le fils de Dondo-Sungbe au moment où tous les Kulegenge vivaient encore ensemble. Ce fait entraîna un affrontement entre les deux groupes. Les Dondo s'attaquèrent ensuite aux Selengbe considérés comme complices. Ces derniers se scindèrent en deux groupes : les Maniko et les Selengbe (Ngonda). Les Maniko accompagnèrent les Bwato dans leur conquête de la forêt de Legbala et se fixèrent dans le bassin de la Lokame. Vers 1850, une coalition Dondo-Bwato dispersa les Kunda à Lobe. Harcelés par leurs ennemis, les Kunda se sauvèrent, et envahirent l'entre Lokame-Legbala, d'où ils expulsèrent les Maniko. Ces derniers traversèrent la Lokame et prirent possession de la Lua au détriment des Mbanza. De là, ils déménagèrent vers le sud-est pour occuper leur emplacement actuel, à l'est de Businga, sur la route Businga-Mobayi-Mbongo, toujours au détriment des Mbanza (Administrateur territorial Gielis, Rapport enquête préalable création Banzyville ; archives du territoire Banzyville). Les Maniko se divisent en deux principaux clans : les Gomba et les Tomongo.

3.7. NGONDA : MONGE, ZEGBE, MOTENDE, LINGA, MANDO, MBUI ET NYAKI

Les Ngonda s'appelaient Selengbe. Les Riverains sango leur donnèrent le nom « Ngonda », qui signifie « terriens », *a-Ngonda* (« ceux qui habitent la



Femme monge en deuil.
(AP.0.0.12263, collection MRAC Tervuren ; photo A. Hutereau, 1913.)



Lances expédiées au musée de Tervuren. Elles sont fabriquées en chefferie bira par les Ngapa. (AP.0.2.2824, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

terre ferme»). Les Terriens appelaient à leur tour les riverains *a-Wate* («ceux qui habitaient près de la rivière»). Comme nous avons vu avec les Godolo-Sungbe, le nom « Selengbe » s'effaça complètement au profit de Ngonda. Les Ngonda suivirent d'abord les Bwato vers le sud avant de s'en séparer. Ils parvinrent, après des querelles et des guerres, à occuper le plateau de Mobayi-Mbongo; ils y délogèrent les Lite. À ce moment, aucun chef ne semblait exercer un véritable pouvoir de direction sur l'ensemble des clans. La mésentente régnait déjà entre Monge, l'aîné, et ses cadets.

La tradition affirme que Kengo, le père de Monge, aurait cohabité avec une veuve de son père Selengbe avant les cérémonies de fin de deuil. On déclara cette union irrégulière et la déchéance de sa descendance du pouvoir (Vaessens, administrateur territorial Banzy. Rapport d'enquête préalable à la création du secteur Banzyville; archives Mobayi-Mbongo). Les Ngbandi pratiquaient l'héritage de veuve (un cadet prend la femme de son frère aîné après sa mort, un fils peut prendre la veuve de son père); le deuil durait parfois jusqu'à deux ans, suivant le rang du défunt. Le conflit entre Monge et ses cadets s'amplifia en 1912, lorsque le pouvoir colonial plaça Mbaya, un ancien soldat issu du clan cadet Mbui, à la tête de tous les Ngonda. Avec la création de la route Mobayi-Businga, les Ngonda occupèrent le territoire, l'un à côté de l'autre, sur cette route.

3.8. NGBUA (NGBWA) : GBWÂ, TARANGBUA ET TOYA

Les Ngbua, comme le gros des descendants de Kelegenge, quittèrent la région de Yakoma pour la forêt de la Mongala. Ils participèrent à côté des Bwato à de nombreuses guerres pour expulser définitivement les Ngombe de cette région. Au cours de ces nombreuses expéditions, certains descendants de Kulegenge, dont les Ngbua, s'établirent parmi les groupes vaincus et devinrent tout à fait maîtres chez eux. Ce sont leurs descendants qui sont de nos jours à la tête de tous les groupements Kunda. Au cours de l'enquête qu'il mena auprès des groupements devant former le secteur Businga, l'administrateur du territoire Geilis écrit à propos de l'origine des Kunda que ces derniers avaient comme ancêtre Kulegenge, de qui étaient issus les dirigeants. Un groupe de Ngbua quitta la région de Businga et passa la Legbala vers



Un marchand de lances de chasse (dénomination locale : *to*).
(AP.0.2.2825, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

le nord, traversa la Lapa et s'établit dans la plaine qui borde la galerie forestière de Legbala sur les rivières Kabe, Gini et Mbolua, trois affluents de la Legbala. Les Ngbua formèrent une chefferie au sud d'Abumombazi. Le général Louis de Gonzague Bobozo en était originaire. Un petit groupe de Ngbua accepta de quitter la forêt pour s'établir sur la route Yakoma-Abumombazi.

3.9. TONGU

Tongu et ses sept fils : Yayu, Gbagbando, Gbosa, Ndadu, Lima, Nzanga et Dongo. Après la dispersion des Ngbandi, les Tongu se contentèrent de quelques déplacements, mais revinrent s'installer dans la région de Kengo, lieu de la victoire des Ngbandi sur les Bantu. Ils devinrent ainsi les gardiens de ce lieu de mémoire. Au cours de leurs déplacements, ils eurent à soutenir des guerres contre les Mbongo, les Nzale et les Gbau. Quelques clans issus d'autres groupements Ngbandi habitent parmi les Tongu : les Ngapa seraient des Bira, les Nzanga et les Baka des Bayinga. On trouve aussi dans d'autres groupements ngbandi des clans qui se réclament des Tongu : les Peya et les



Construction de ponts sur la rivière Gini.
(AP.0.1.5467, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, vers 1936 © MRAC Tervuren.)

Gbandu (Ndadu ?) chez les Vambena (Mbui), dans le groupement Ndalangi. Les Tongu installèrent plus tard leur village près des Gboma, le long de la route Yakoma-Mobayi-Mbongo, mais toujours dans la région de Kengo.

3.10. MBAMBU

De tous les clans ngbandi, les Mbambu sont les plus nombreux. Les autres clans voient dans cette nombreuse progéniture le signe de la bénédiction de l'ancêtre Mbambu par Gboma, pour le respect de la tradition dont avaient fait preuve Kulegenge, Mbambu et autres. Mbambu engendra : Dale, Gini, Lau, Kolo, Kaso et Mbongo. Chacun de ses fils est à l'origine de groupements assez importants. Lorsque les Ngbandi entamèrent leur mise en place après leur victoire sur les Bantu dans la région de Kengo, Mbambu et ses fils prirent la direction de l'est, mais n'eurent pas à aller très loin : ils s'établirent dans l'entre Moto-Lingbala (Yakoma). Mbambu y serait mort et son groupe ne tarda pas à éclater (Verhegge, administrateur territorial, chefferie Law-Kolo, archives du secteur de Yakoma).

Gini donna naissance à Mbamu, Ngbongbo, Nde, Besa et Ngunde. Après la mort de son père, Gini et ses nombreux fils effectuèrent quelques déplacements en direction du sud-est, mais comme les Tongu, ils ne s'éloignèrent pas trop de la région de Yakoma. Lors des impositions en caoutchouc décidées par l'EIC, les Gini se révoltèrent à plusieurs reprises, mais des répressions violentes sanctionnèrent souvent ces insurrections. Avec la construction de la route carrossable Yakoma-Abumombazi, on les invita à s'établir le long de celle-ci. La chefferie Gini est de nos jours la plus peuplée.

3.11. LAU (LAW) : KONGBA, VAMBOLO, BEGIA, BETA, DANGU, FANANZE, KATA, KANGI, DESA, KONDO ET KOLE

Éric de Dampierre écrit que Law était le cadet de Bandia. Les deux frères se seraient séparés à la suite d'un conflit entre aîné et cadet ; Bandia aurait alors traversé l'Uele et la Bili. Dans la généalogie des Ngbandi, Bandia est l'un des fils de Kolangbandi. Il fut le seul cadet qui resta à côté de Ngalongu dans le Mbomu, pendant que les autres prenaient la fuite pour passer sur la rive gauche de l'Ubangi. Selon la tradition, des clans law traversèrent l'Uele et la Bili pour se joindre aux Bandia dans leur conquête des Nzakara et des Azande occidentaux. Ils seraient la source des informations données à de Dampierre.



Notable de la chefferie Law-Est. Homme de 50 à 55 ans environ.
(AP.0.2.1292, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Notable de la chefferie Law-Est.
(AP.0.2.1295, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1937 © MRAC Tervuren.)

Après la dispersion des descendants de Mbambu, Lau et Kolo s'installèrent près du ruisseau Kpotokpo. Lau y épousa une femme bati (Benge) qui lui donna deux fils : Kongba et Sondo. Selon la tradition,



Préparation de l'étoffe de ficus (écorce battue) au village Lokoma. (AP.0.2.2040, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Écorce de ficus servant à fabriquer l'étoffe indigène. (AP.0.2.2044, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

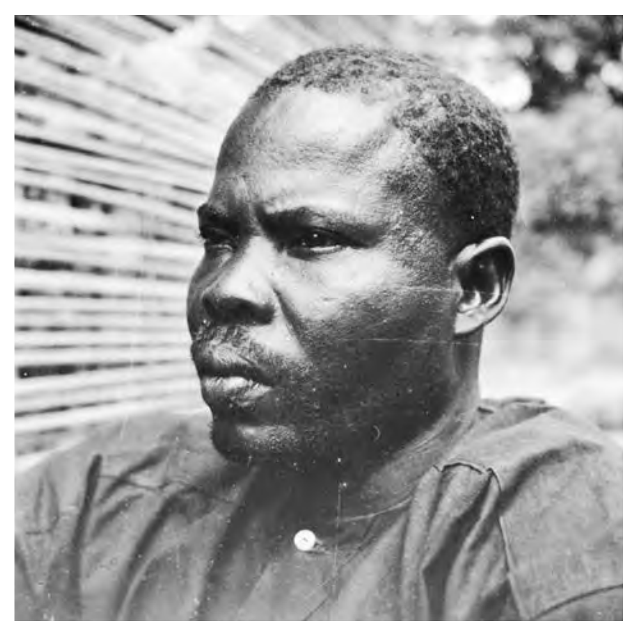
Kongba apprit que son cadet qui se trouvait en visite chez leurs oncles (Bati) courait un grand danger. Il se porta à son secours, mais fut tué (les Bati vengeaient ainsi leur défaite contre les Ngbandi dans la grande bataille de l'Entre-Kengo-Londo), tandis que Sondo parvint à s'échapper. Kongba laissa un seul fils : Vambolo. À la mort de Lau, Sondo s'installa au village Tobande (actuellement occupé par les Gini), au ruisseau Lingukwâ ; il donna naissance à neuf fils : Begia, Besa, Dangu, Fananze, Kata, Kangi, Desa, Kondo et Kole.

À la mort de Sondo, son groupe éclata. Vambolo et ses trois fils Kuzangu, Tubalo et Koto s'établirent près du ruisseau Lindo, où Vambolo mourut. Ses descendants y occupent encore de nos jours divers emplacements. Plus tard, les descendants de Vambolo s'en allèrent habiter chez les Gini. Pendant qu'ils se trouvaient encore là, Gambu, chef du groupe vambolo fut tué dans une opération militaire dirigée contre les Gini, en révolte contre les impositions en caoutchouc exigées par l'EIC. Les Vambolo s'enfuirent sur la rive droite de l'Ubangi, en territoire français. Ils revinrent plus tard pour s'installer sur la route Yakoma-Wapinda. Entre-temps, les descendants de Sondo devenus trop nombreux se fractionnèrent. Une partie se fixa à Gulombo sur le ruisseau Waka ; l'autre partie conduite par Gbala, fils de Kangi, prit la direction de l'ouest et fonda un village. Avec la construction de la route Yakoma-Wapinda, les Lau vinrent s'installer le long de celle-ci.

3.12. MBONGO : BOYA, NZAMBA ET LITE DU NORD

Mbongo signifie « rive gauche » en opposition avec *banga* qui désigne la « rive droite ». Dans leur prière du matin, les Ngbandi citaient Banga, Mbongo, Ketua, Lomo. S'adressaient-ils à des esprits d'ancêtres mythiques ? On ne peut l'affirmer avec certitude. On constate seulement que les Riverains emploient le nom « Mbongo » pour qualifier tous ceux qui habitent dans la forêt ou, plutôt, tous ceux qui habitent la terre ferme, rive gauche de l'Ubangi. Comme l'explique G. Heymans : « On désigne cependant spécialement les gens de l'intérieur depuis Mokoangai en passant par Banzyville jusqu'à Cetema, sous le nom de Bongo, parce que c'est à l'intérieur que les indigènes de la rive, les Wate trouvent l'étoffe indigène appelée bongo » (Heymans 1896 : 343).

Le Marinel porte la limite du territoire des Mbongo un peu plus vers l'est. « Les Bongo occupent tous les territoires situés au sud de l'Uele et de l'Ubangi depuis le 23° est-ouest jusqu'à une trentaine de kilomètres en aval de Banzyville » (Le Marinel 1893 : 15). Les populations de l'intérieur désignées ainsi emploient à leur tour le terme *Wate* pour qualifier indistinctement les riverains. Les deux appellations se fondent uniquement sur le mode de vie de ces deux groupes. Le Marinel qui s'est particulièrement intéressé à la question écrit : « Tous ces

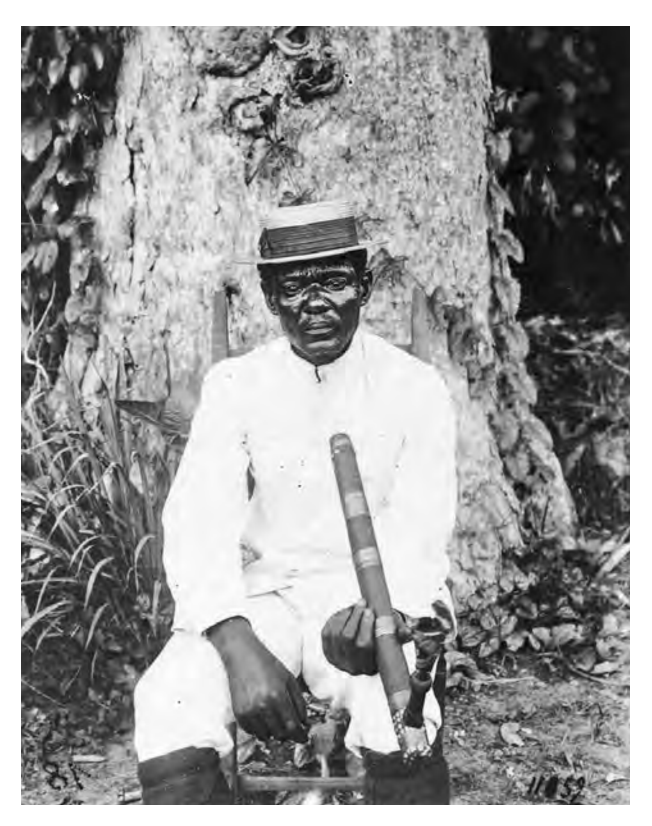


Ngbandi du village Lite.
(AP.0.2.804, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

indigènes, Wates et Bongos, parlent la même langue avec quelques différences d'idiomes. Leurs mœurs sont les mêmes ainsi que leurs armes, tatouages, etc. Les seuls points de différence proviennent de leur genre de vie » (Le Marinel 1893 : 15).

Aujourd'hui, l'appellation sert à désigner exclusivement un groupement de populations établies à l'est de Yakoma, dans la forêt comprise entre la rive gauche de l'Uele et la rive droite de la Legbala. La tradition rapporte que les Mbongo descendent de Kpengbambo. Celui-ci était le cadet de Gini. Ne voulant pas rester près de son frère aîné, Kpengbambo prit la direction de l'est, descendit la Longe (un affluent de la Legbala) et s'établit dans la forêt de la rive droite de cette rivière. Les descendants des Mbongo sont à l'origine des groupements Boya, Mbongo et Nzamba. Ces derniers citent plutôt Motopele comme ancêtre ; il aurait engendré Sambia, qui à son tour aurait donné naissance à deux fils :

Les femmes du chef Kpwanda, chez les Bobati.
(AP.0.0.11019, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1911-1913.)



Chef Lebe des Bobati.
(AP.0.0.11059, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1911-1913.)



Kumu Kaba et Emay, épouses du chef Lebe des Bobati.
(AP.0.0.11026, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1911-1913.)

Sukulu et Lite. Les descendants de Sukulu conservèrent l'ancien nom du clan Nzamba, tandis que ceux du frère puîné prirent le nom de Lite (Hutereau 1922 : 132). Chacun des deux clans essaya d'incorporer les petites unités d'origine étrangère, comme les Besu et les Bakpa qui appartiendraient au clan Biasu, descendants de Kotigboma. Les Lite incorporèrent les Golo qui sont des Bati, donc des Bantu.

Une coalition de Nzamba et de Lite rejeta les Bati dans la forêt de la Likati. Les Nzamba et les Lite s'installèrent alors sur le terrain devenu ainsi vacant, à l'intérieur, derrière les Kasi (Malenza).

3.13. KOTINGBOMA : GBIASU, NGBAKALE ET SANGO

3.13.1. GBIASU

Selon la tradition, des pêcheurs mondo (Mundu, Mando) recueillirent Gbiasu qui venait de Mbongo (rive gauche de l'Ubangi) avec un marteau et une enclume dans son sac (Hutereau 1922 : 130). Il devint redresseur de torts chez ses hôtes et assura chaque jour la meilleure distribution des produits de la pêche (avant lui, après chaque pêche, le plus fort se servait d'abord). À l'aide de ses instruments de forge, Gbiasu fabriqua des lances en fer qui remplacèrent celles en bois, en usage chez ses hôtes. La production de la pêche augmenta sensiblement. Gbiasu acquit de la sorte une grande influence auprès de ses hôtes, et tout le monde finit par se mettre sous sa dépendance (son autorité). Gbiasu épousa une femme mondo qui lui donna deux fils : Mbangi et Kalango. De Kalango, étaient issus les Zimongo (Nganzamba), les Gbalake (Ndayo) et les Tosi. Les trois clans, sous la direction de Ndayo (Gbalake), combattirent en 1887 le capitaine Vangele lors de sa première mission d'exploration de l'Ubangi. Les descendants de Mbangi habitent la rive droite de l'Ubangi, en République centrafricaine.

Les Gbiasu étaient établis à peu de distance de l'Ubangi, sur la rive droite du Mbomu, près de l'embouchure de la rivière Gbodo, dont le nom désigna pendant plusieurs générations la tribu (Hutereau 1922 : 131). C'est vers 1888, avec la scission du groupe, que ce nom fut abandonné. Cette scission coïncida avec l'occupation française de la rive droite de l'Ubangi et la création du poste d'Abiras en face de

Yakoma, fondé par l'EIC. Une partie des Gbiasu passa sur la rive gauche de l'Ubangi pour s'établir près du poste, tandis que l'autre partie, la plus importante, y resta ; elle occupe toujours les deux rives du Mbomu, en amont de son confluent avec la Bili.

3.13.2. NGBAKALE : GEMBELE, BILA (MBULA) ET KASI (MALENZA)

La tradition bila nous apprend que leur ancêtre Kotigboma était un grand forgeron. Pour des raisons que la tradition n'explique pas, mais que Hutereau ramène aux difficultés de fabrication de couteaux entre son frère et lui, Kotigboma quitta son clan et s'en alla dans l'Uele. Il emporta dans son sac tous les instruments (marteau et l'enclume) nécessaires pour la forge. Il fut recueilli : « trouvé » dans une île par les pêcheurs ponzo (une des anciennes tribus du Mbomu-Uele). Il devint gardien de la fille de son maître, celle qu'il finit par épouser. De cette union naquit Ngbakale. Chez les Ponzo, Kotingboma fit preuve de largesses, d'une grande intelligence ; il fabriqua les instruments de pêche en fer qui remplacèrent les lances en bois. Il devint complètement chef chez les Ponzo. Son fils Ngbakale donna naissance à trois fils : Gembele, Mbula (Bila) et Malenza (Kasi). Les descendants des deux premiers fils se partagent les îles et surtout la rive nord autour et en amont de Yakoma. Les Malenza, après disputes avec leurs frères, les quittèrent pour remonter l'Uele. Ils chassèrent les Golo (Bogolo qui sont des Bati) et s'installèrent à leur place (Fredrickssen, Notes sur les Bandia, Mission sociologie de Haut-Oubangui MSHO MS 61, Université de Paris X Nanterre).

Le récit de la séparation de Malenza et ses frères est bien vivant dans les trois clans. C'est Van Gestel, chef de secteur Yakoma, qui le recueillit et Hutereau le reprit. « Un jour de beuverie, une ample répartition de boisson échut à Gembele et Bila, tandis qu'un fond de pot (*kasi* en ngbandi) fut offert à Malenza. Ce dernier se considéra comme méprisé, il s'enfuit sur l'autre rive de l'Uele pour engendrer un clan nouveau » (Hutereau 1922 : 130). La répartition était cependant conforme à la tradition : c'est au cadet que revient le fond de pot. Le récit indique plutôt le problème permanent dans la société ngbandi, celui du conflit entre aîné et cadet, qui entraîne à chaque occasion la scission de clans. Les Gembele et les Bila s'établirent sur la rive méridionale de l'Uele où ils s'adonnèrent particulièrement au métier de la forge et de la poterie, tandis que les Kasi restèrent près de la rive et devinrent d'excellents piroguiers qui occupèrent les rapides Voro (chutes Hanssens).

3.13.3. SANGO : MUNE, KUMBU ET ZIAMBA

Les Sango sont des riverains de la portion de l'Ubangi comprise approximativement entre les méridiens 21 et 22. Pour les Mune, l'un de trois groupements sango, seules les populations qui



Vue du village Kpani au bord de l'Uele, dans l'ancienne chefferie Gembele. (AP.0.2.1743, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Huttes abandia et ngbandi (chef Bela) sur la route Monga-Yakoma. (AP.0.2.9206, collection MRAC Tervuren ; photo J.-M. Vrydagh, 1933 © MRAC Tervuren.)



Fabrication de poterie au village Lite.
(AP.0.2.1989, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Femme fabriquant de la poterie au village Dia.
(AP.0.2.1988, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Fabrication de poterie dans la chefferie Bongo, région de Yakoma. (AP.0.2.1974, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Fabrication de poterie dans la chefferie Bongo, région de Yakoma. (AP.0.2.1990, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



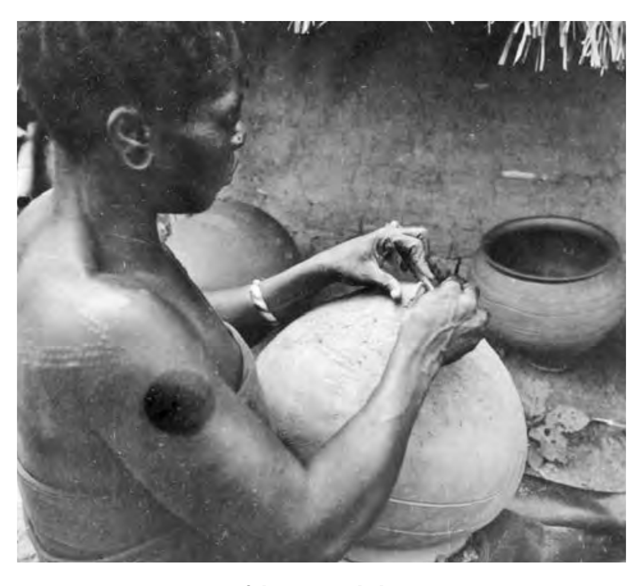
Femme fabriquant de la poterie. (AP.0.2.1975, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



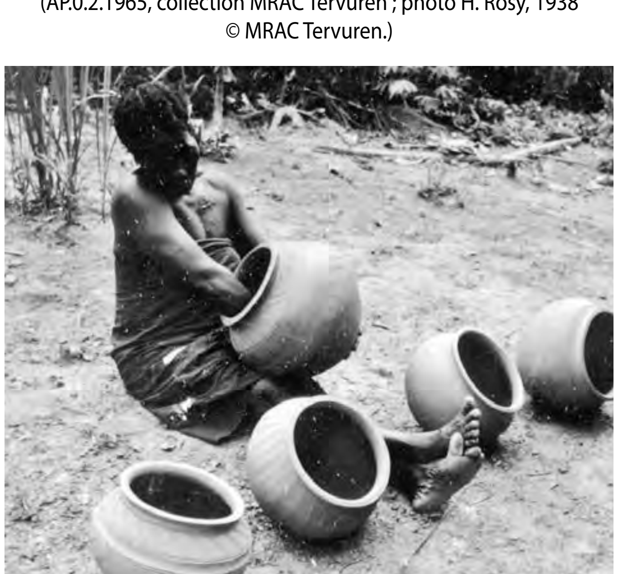
Un des stades de la fabrication de poteries. (AP.0.2.1986, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Un des stades de la fabrication de poteries.
(AP.0.2.1965, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Femme fabriquant de la poterie.
(AP.0.2.1976, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



L'étape de la finition.
(AP.0.2.1987, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Poteries séchant au soleil.
(AP.0.2.1977, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Poterie séchant au soleil.
(AP.0.2.1978, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Cuisson de la poterie.
(AP.0.2.1981, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Séchage au feu.
(AP.0.2.1982, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Poteries cuites au feu et instruments de travail d'un potier.
(AP.0.2.1991, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)



Préparation de l'argile pour la fabrication de poterie.
(AP.0.2.1992, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938
© MRAC Tervuren.)

composent les groupements Mune, Kumbu et Ziamba sont sango. Cette délimitation correspond à celle que donnent Maes et Boone : le territoire des Sango est compris entre 20° 30' de longitude est, et 21° 75' à l'ouest du confluent du Mbomu et de l'Uele (Maes & Boone 1935 : 320). Le nom connut par la suite une telle extension que les limites données ci-dessus furent largement dépassées. Hutereau écrit ainsi : « Sango, mot devenu populaire, a reçu une grande extension et a été attribué comme nom de tribu à tous les riverains de l'Ubangi qui occupent le fleuve en amont de la partie que se sont octroyés les Gbanziri. Le nom s'est même étendu aux riverains qui occupent l'Uele, de son embouchure jusqu'au rapide d'Usu » (Hutereau 1922 : 133). Les Sango de la République centrafricaine habitent dans la sous-préfecture Ouango, de Mobaye et de Bangasou. On les appelle également les Sango de la Mio (Kalck 1971 : 195). Comme l'identité sango s'est étendue chez les riverains des deux rives de l'Ubangi, les limites exactes des Sango sont très difficiles à déterminer. De même, l'origine de ces populations prête à confusion. L'origine du nom sango est connue, écrit Hutereau. « Les intéressés veulent qu'il signifie "l'homme de l'eau" (Hutereau 1922 : 133). Tanghe, de son côté, donne aux Sango une origine ngombe. Selon lui, le mot viendrait de « Sanguma » (« un Ngombe cadet de Kunda »). Le suffixe « -ma » emputé, le nom devint Sangu ; Sango serait donc, selon lui, une déformation phonétique (Tanghe 1928 : 13). C'est purement fantaisiste. Les Sango descendent de Kotingboma et sont donc des Ngbandi. Sur la rive gauche, sont sango uniquement les riverains établis au pied du rapide Mobayi, et qui comprennent les trois clans : Mune, Kumbu et Ziamba.

Après la traversée de l'Ubangi par les Ngbandi et le combat contre les Ngombe et Bantu apparentés à Kengo, les trois clans des Sango se séparèrent des autres Kotingboma. Ils s'installèrent d'abord à Ngbogoto ; ils descendirent ensuite la rivière Ubangi



Village de pêcheurs sango à Banzyville au bord de l'Ubangi. On aperçoit sur la rive des pièges à poissons (à gauche, au premier plan). (HP.1956.15.200, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)



Femmes sango occupées à la préparation du repas à Banzyville. (AP.0.0.1840, collection MRAC Tervuren ; photographe inconnu, 1900.)



Soldat sango et sa femme à Banzyville. (AP.0.0.1842, collection MRAC Tervuren ; photographe inconnu, 1900.)

jusqu'à l'île Ya, où habitent de nos jours les Gemu. Ils quittèrent de nouveau ce territoire et arrivèrent aux rapides de Mobayi où ils expulsèrent les Sole et les Vanga (anciennes populations qui étaient ensuite absorbées) et se fixèrent au pied de ces rapides (Ngbakpwa 1992 : 74).

Les Kumbu sont divisés en deux clans : les Kumbu-Kopere et les Kumbu-Agundu. Les Mune comprennent deux clans : Mogiani et Langa. Les descendants du premier forment aujourd'hui le groupement Mune tandis que ceux de Langa sont à la base du groupement Sumba. Les Mune disent qu'ils



Jeune Sango.
(AP.0.1.5685, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, vers 1936 © MRAC Tervuren.)



Sango d'un village de pêcheries près de Libenge.
(AP.0.1.5472, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, vers 1936 © MRAC Tervuren.)



Sango au camp de la Luki (Boma).
(AP.0.0.4966, collection MRAC Tervuren ;
photographe inconnu, 1905.)

ne descendent pas directement de Kotingboma, mais de Sumba. C'est pourquoi on appelle le clan Langa : Mune-Sumba.

À l'arrivée des Européens, les Mune-Sumba formaient un seul groupement dirigé par Langa. À la suite d'une querelle interne, affirment les Mune-Sumba, un clan conduit par Danga, successeur de Langa, passa sur la rive droite en territoire français. Ce passage dut se situer entre 1901 et 1906 ; c'était la période des impositions de l'EIC. Pour s'acquitter de leur impôt, les Mune-Sumba et les autres Sango devaient transporter par pirogue du caoutchouc vers Libenge et fournir également des vivres (poisson). Ces impositions contraignirent les Sumba à émigrer en AEF (l'actuelle République centrafricaine) (Ngbakpwa 1992 : 75). Aux Mune-Sumba, se rattachent les Ndia qui vivent aujourd'hui avec les Gemu.

Les Ziamba affirment qu'ils viennent du bassin de la Mongala, celui qu'ils quittèrent à la suite de dissensions familiales. La légende ajoute qu'ils s'étaient séparés de leurs frères à cause du mauvais partage de la viande de l'antilope (*kombere*). Nous ne voyons pas à quel groupe du bassin de la Mongala ils peuvent se rattacher. Peut-on croire qu'ils étaient, comme la plupart des groupes de la Mongala, des chasseurs que le nouvel environnement transforma en pêcheurs ? Nous ne disposons d'aucun



Danses à l'occasion du décès d'un Sango.
(AP.0.1.7069, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, vers 1936 © MRAC Tervuren.)

renseignement précis. Leur maîtrise de la technique de pêche fait supposer que la pêche constituait une vieille activité du clan. On sait en effet que certains groupes nient tous liens de parenté avec leurs voisins, souvent dans le but de conserver des droits acquis.

3.14. LITE DU SUD, CEUX DE GBADO

Le paragraphe précédent retrace la migration du premier groupe lite vers l'est. Classés dans le secteur Wapinda, ils reçurent le nom de « Lite Bala », parce que la grande forêt de la haute Legbala (Ebola) couvrait leur territoire. Nous nous proposons ici de suivre le cheminement emprunté par le deuxième groupe appelé « Lite Nyama », qui occupait une région dominée par la savane. Les Lite Nyama refusèrent de marcher avec les autres vers l'est. Leur groupe comprenait comme sous-clans principaux : Kawele, Molegbe, Nganza, Gbado (Lite de Gbado) et Moanda. Il prit la direction de l'ouest diamétralement opposée à celle des Lite Bala.



Le chef Gbwadembi de Molegbe en 1913.
Il était originaire de Kawele.
« C'est le 12 mars 1912 que la chefferie lite, dépendant du territoire de Banzyville, fut scindée en chefferie lite de Gbado et chefferie lite de Molegbe. Cette dernière comprenait les villages Kawele, Molegbe, Tudu et Bakpwa. Le notable Gbwadembi de Kawele en fut investi chef » (M. Gielis, Rapport d'enquête préalable à la création du secteur de Banzyville, DIVATER/Mbandaka, Doss. n° V).
(AP.0.1.7069, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, vers 1936 © MRAC Tervuren.)

Pendant cette période de déploiement, les groupes ngbandi n'hésitaient pas à se livrer des guerres pour l'occupation des meilleurs espaces. Ainsi, les Lite partis vers l'ouest, et d'autres clans ngbandi, les Mbati et les Gbasa, tentèrent de se

fixer à Sewe, dans la région actuelle des Nzale. Une coalition Dondo-Ngonda, des clans descendants de Kulegenge, attaqua cette concentration. Les Lite furent contraints à céder du terrain et à aller s'établir à Nzura, sur le ruisseau Mboroki dans l'actuel territoire des Ndekere. Mais ils n'y restèrent pas longtemps. Sous la pression des descendants de Kulegenge, ils déménagèrent de nouveau vers Yingo, terres qu'ils durent laisser aux Dondo. La tradition rapporte que, pour marquer leur passage, ils auraient planté les kapokiers (*nduru*) qu'on y trouve aujourd'hui (Tanghe 1928 : 103), ce qui paraît peu probable. Aucun arbre ne peut survivre pendant plus de trois siècles. Le harcèlement incessant des Ngonda, les obligea à quitter cette région pour envahir le territoire actuel où les agents de l'EIC les trouvèrent. Les Mbanza, anciens occupants de ces terres, furent repoussés à l'ouest, entre Molegbe et la rivière Lokame (Loko).

Les Lite de Gbado comprenaient trois principales lignées : Ngamakaya, Tudu et Pangoma. Kelenge, second fils de Ngamakaya, donna naissance à Kayawe, Kayakpwata et Labe (Doss. N° V, chefferie Lite, secteur de Molegbe, Arch. de la division de l'administration du territoire/Divater-Mbandaka). Ce fut le chef lite, descendant de Kelenge, qui céda un terrain au président Mobutu pour y bâtir l'actuelle ville de Gbado-Lite. Depuis lors, Gbado-Lite, éponyme à la fois de la nouvelle ville et du groupe Lite du sud, supplanta le nom Lite-Nyama.

3.15. NDANU (GBOZE) : NZOBO, GBAMO ET VANGO (NGAMA)

Les Gboze s'appelaient « Ndanu », du nom de leur ancêtre. Le nom de « Gboze » était un sobriquet qu'ils avaient reçu dans les circonstances suivantes : Ndanu avait réussi à se défendre (sans armes) contre un léopard pris dans son filet. Cet exploit lui avait valut le surnom de Gboze : *gbô* (« arrêter ou perdre ») et *zè* (« léopard »). *Gbôzê* signifie donc chasseur de léopard (celui qui arrêta le léopard). Le nom Gboze supplanta par la suite complètement celui de Ndanu (Ngbakpwa 1992 : 67).

Qui sont les Gboze ? Tanghe affirme que ce sont des cadets des Mbongo qui se seraient séparés des aînés à cause du mauvais partage de la viande d'un buffle. La possibilité que, dans leur migration vers le sud et vers l'est, les Mbongo et les Gboze aient suivi la même direction (est) avant de se séparer est grande. Ayant quitté la région de Yakoma, les Gboze se fixèrent d'abord sur la rivière Wape (territoire actuel des Gugo), ils descendirent ensuite la Longe et s'établirent sur la rive droite de la Legbala, à l'est d'Abumombazi ; ils rejetèrent sur la rive gauche de la même rivière les Mbuyi et les Huma (Bati) (Tanghe 1928 : 82).



Le notable Mbunzunzapa, du clan Nzale, et sa fille.
(HP.1956.15.4191, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), s.d. © MRAC Tervuren).



Une vue du village Ngama.
(AP.0.2.1217, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Au village Ngama.
(AP.0.2.1301, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Un couple au village Bakpa.
(AP.0.2.1218, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

3.16. NDALANGI ET MBUI

Les Ndalangi sont à rattacher aux Nzele (Nzere), dont la grosse partie habite l'entre-Mbomu-Bili, dans la collectivité actuelle de Monga ; on les appelle « Dendi ». Les Nzele, les Nbuna, les Mani.

Après le passage de l'Ubangi, les Ndalangi suivirent les Dunga dans leur migration vers le sud-est ; ils traversèrent la Legbala et s'installèrent sur la rive gauche, sur la rivière Lole. Les Mbuyi qui eux appartenaient au groupe Gboma et non aux Mbambu les rejoignirent. À la suite d'un conflit entre aîné et cadet, les Mbuyi se scindèrent en deux groupes ; le premier (aîné) s'installa chez les Kando (aînés des Gboma), ils y sont de nos jours ; on les appelle « les Mbuyi Kando ». Le deuxième groupe, surnommé « Mbuyi Nvenetalo », descendit la Longe et s'installa à l'embouchure de cette rivière, sur la rive droite de la Legbala. Attaqués par les Gboze, les Mbuyi passèrent sur la rive gauche où ils entrèrent en contact avec les Ndalangi. Les deux groupes marchèrent ensemble à partir de ce moment. De là, ils prirent la direction du sud et rencontrèrent les Dinde et les Zezo, deux clans huma et donc des Bantu de langue pagebete. Les deux groupes ngbandi s'allièrent aux Bantu et de nombreuses relations matrimoniales les unirent. De ce long contact, les Ndalangi et les Mbuyi apprirent le pagebete (comme les Dunga), la langue de leurs alliés. Aujourd'hui, les Ndalangi et les Mbuyi parlent indistinctement ngbandi et pagebete (Ngbakpwa 1992 : 68).

Pendant leur séjour à Nyole, Nzengo, l'auxiliaire des marchands arabo-swahili, appelés aussi « Zanzibaristes » (parce qu'originaires de Zanzibar), attaqua les Ndalangi. Il les força ensuite à s'établir près de son camp (actuellement Abumombazi) (Piérard, Rapport d'enquête pour la création de la chefferie Bondalangi, archives Yakoma). Après l'occupation de la Haute-Mongala par l'EIC, les Ndalangi regagnèrent leur ancien emplacement sur la Nyole. Mais ils se regroupèrent de nouveau vers 1898 autour de la factorerie Mogbogoma de L'Anversoise. Après la suppression de cette factorerie en 1890, ils descendirent vers le sud occuper leurs terres actuelles, sur la rivière Gigile, le long de la route Abumombazi-Bumba.

3.17. GOLONGBE : VÔTÊ, BASA ET GEMU

3.17.1. VÔTÊ

Les Vôtê, qui occupent le pied de la colline Kota-Koli à l'ouest des Dondo, sont un clan bandia. Pourtant, ils se réclament de la descendance de Golo (Ngolo) autour de qui il demeure une certaine confusion. Tanghe soutient que Ngolo était l'aîné de Bibino et de Bandombe. De cet ancêtre seraient issus aussi les Golo (Bogolo ou Baguru). En effet, les Golo (à l'est des Lite et dans la forêt de la Likati)



Déformation de l'oreille. Type d'indigène du village Dondo.
(AP.0.2.2924, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

se disent Ngbandi, quoiqu'ils parlent aujourd'hui le pagebete, la langue des Bati (Bantu). Si les Vôtê descendent de Ngolo, alors ce même Ngolo ne peut pas être l'ancêtre des Bogolo. Les voisins des Vôtê affirment cependant que ces derniers sont des Abandia. Ngolo serait un nom étranger pris par un clan bandia ; pour quelles raisons ? Nous ne le savons pas. Les Vôtê avaient traversé l'Ubangi en aval du lieu de passage des Ngbandi, ce qui explique que les Ndekere et les Dondo, dans leur migration vers l'ouest, les aient trouvés déjà installés sur leurs terres actuelles. Et c'est à l'issue de plusieurs batailles que les Vôtê leur cédèrent du terrain pour occuper leur emplacement actuel sur la route Kota-Koli-Mobayi-Mbongo.

La tradition rapporte que les Vôtê s'appelaient « Nze ». Ils reçurent Le nom « Vôtê » dans les circonstances suivantes : le fils unique d'une femme vôtê, mariée dans un village voisin, mourut lors d'une bagarre avec ses cousins. En représailles de l'assassinat de leur neveu, les Nze razzièrent le village incriminé. Cet acte de vengeance leur valut le nom de Vôtê (« *Vô* » = « acheter » et « *tê* » = « dent » ; « *Vôtê* » signifie « les vengeurs » (Kuma Fambindoni et Bambe Konyilo, entrevue du 28 juin 1988, village de Vote). Pareille légende se trouve à l'origine de plusieurs groupes ngbandi, elle est destinée à vanter la bravoure ou l'héroïsme du clan.

3.17.2. BASA

Les Basa désignent Dumbi comme l'ancêtre fondateur de leur clan. Basa engendra cinq fils : Sangba, Wônêngê, Bondo, Yangba et Ngoto. Chacun d'eux est à l'origine d'un des cinq clans qui composent le groupement Basa.

Dumbi mourut sur la rive droite de l'Ubangi et ce fut son fils Bale qui conduisit la migration sur la rive gauche. Les Basa viennent de la moyenne Koto et sont probablement des Mbangi ou des Nzakara. Ils traversèrent l'Ubangi au même endroit que les Vôtê, les deux groupes se tenaient de près dans leur migration vers l'ouest. Sur la rive gauche, les Basa s'installèrent successivement sur la Dondi, sur la Ngukongo (affluent de la Tembo) et la Ngaima, territoire actuel des Ndekere ; puis de nouveau sur la Bolongo, territoire actuel des Vôtê. De là, ils se fixèrent sur la Yembe (affluent de Boloki, leur territoire actuel) où les Blancs les trouvèrent. Les Basa habitent à l'est des Nzakara, sur la route Mobayi-Kota-Koli.

Les Basa prétendent que toute leur migration était pacifique. Cependant, force est de constater qu'à chaque retrait des Basa, correspondait une avance des Vôtê dans la même direction. Ce fut donc sous la poussée des Vôtê que les Basa arrivèrent à l'emplacement qu'ils occupent de nos jours.

3.17.3. GEMU

Les Gemu donnent comme ancêtre direct Mokuli ; celui-ci engendra Gemu, qui à son tour donna naissance à quatre enfants : Wongia, Kuvô, Gbiagemu et Zezo. Wongia et Gbiagemu restèrent sur la rive droite de l'Ubangi. Seuls Kuvô et Zezo passèrent sur la rive gauche. Les descendants de Kuvô sont au village ngbandi Vumi, tandis que ceux de Zezo occupent le village Gbiaka ; les deux villages forment le groupement Gemu.

Les Gemu sont de la même origine que les Basa ; ils viennent de la moyenne Koto et sont probablement des Mbangi ou Nzakara, conquis par les Bandia. Les Gemu eux-mêmes déclarent que leur ancêtre Mokuli descend de Monengba, qui appartiendrait à la branche cadette de Kolangbandi. Tanghe note que l'ancêtre des Gemu s'appelait Ngosambia, un Mbangi. Mais les Gemu ignorent tout de cet ancêtre.

Venant de la moyenne Koto, Gemu s'installa sur le ruisseau Mokumba, affluent de la rive droite de l'Ubangi, qui débouche au pied de la colline Kutu, en face de l'emplacement actuel des Yomba (clan Vôtê). Son successeur Kuvô, pourchassé par les

Kata (Mbindo), expulsa les Vanga de l'île Ya, pour s'installer à leur place. Les Vanga vinrent occuper le rapide Mobayi, avant que les Sango les en délogent de nouveau (Hutereau 1922 : 135). Ils descendirent alors l'Ubangi pour s'installer à leur emplacement actuel, à cinq kilomètres en aval de Mobayi. C'est sous Dagbeti, cinquième fils de Yasu, de la lignée Kuvô, que se place l'arrivée des Européens.

3.18. NZAKARA

Les Nzakara habitent à l'est du rapide Mobayi, sur la route Mobayi-Mbongo-Kota-Koli. Ils s'apparentent aux Nzakara de Wango et de Bangasu en République centrafricaine. Ils affirment avoir quitté leur territoire à cause de conflits internes. D'après Hutereau, Mbali, le père de Bangaso, chassa les Nzakara de la rive gauche de l'Ubangi (Hutereau 1922 : 135). Cette affirmation est plausible. Car, selon le récit recueilli par Tanghe, les Nzakara auraient quitté leur région à la suite de la guerre contre leurs frères restés sur la rive droite. La volonté des Bangaso de réquisitionner la viande de buffle chez les Nzakara provoqua cette guerre. Nous pensons que les Nzakara sont partis de la rive droite au début de la conquête bandia. Nous ignorons les étapes successives de leur migration ; ils ont peut-être suivi l'itinéraire semblable à celui qu'avaient emprunté les Basa. Les Nzakara vivaient en bon voisinage avec les Ngonda (groupe Mando). À l'arrivée des Européens, les Nzakara étaient fort « ngbandéisés », ce qui suppose un long contact avec leurs alliés. Ils parlent de la fuite des Ngbandi devant la colère de Ngalongu. Ils ajoutent toutefois que « les Nzakara n'avaient pas tous passé l'Ubangi : parce que le fils de Nzakara était à l'abri » (Ngbakpwa 1992 : 72). Le gros des Nzakara demeure sur la rive droite de l'Ubangi en République centrafricaine où ils forment une population importante avec les Langba (Wango). Les Nzakara fondèrent dans le Mbomu un grand royaume avec à sa tête des rois bandia, un clan ngbandi, dont le plus célèbre était Bangaso, qui signa en 1889 le traité d'amitié avec le capitaine Vangele.

Les Nzakara étaient divisés en trois clans : les Kerekanza, les Bonga et les Pamba. Mais tous étaient sous les ordres des Kerekanza. Après le passage de l'Ubangi, les Nzakara prirent la direction du sud, sous la direction des Kerekanza ; les Kerekanza s'établirent sur le mont Tongia, près de la rivière Wange ; les Bonga s'installèrent sur la colline Mawo, près de la rivière Wandia et les Pamba occupèrent la colline Gubutu proche de la rivière Tenegbia. Le terrain sur lequel sont établis aujourd'hui les Nzakara appartenait aux Ngonda ; ils l'occupèrent en vertu du traité d'alliance conclu avec le chef des Ngonda (Ngbakpwa 1992 : 72).

3.19. NGBUGBU (AUTRES GRAPHIES NGBUBU OU BUBU)

Parmi les Sango vivent des familles ngbugbu que les premiers considèrent comme des esclaves. Les Ngbugbu appartiennent à la famille langba, de la grande tribu banda. Les Ngbugbu vivent nombreux sur la rive droite de l'Ubangi en République centrafricaine. Ce sont eux qui, le 17 mai 1892, massacrèrent le Français de Poumayrac, douze Sénégalais et cinquante-cinq Nzakara (de Dampierre 1967 : 103). Les Ngbugbu et les Langba constituèrent longtemps la mine d'esclaves pour les tribus voisines. Ce fut contre eux que les rois bandia-nzakara menaient des guerres annuelles pour obtenir des esclaves à échanger contre les armes à feu apportées par les marchands du Soudan. Sous le chef Pelenge, les Gbiasu organisèrent une expédition pour capturer des esclaves sur la rive droite de l'Ubangi, un peu en amont des rapides de Mobayi. Le chef Dayi des Ngbugbu-Langba massacra tous les aventuriers et quelques Biasu revinrent au pays (de Dampierre 1967 : 421-423). L'histoire des Ngbugbu de la rive gauche de l'Ubangi est difficile à tracer en l'absence de toute source écrite et de témoignage des Ngbugbu eux-mêmes.

Selon les Sango, l'arrivée des Ngbugbu chez eux commença avec la construction de la route Bangui-Bangasu en AEF (l'actuelle République centrafricaine). Le chantier draina les Ngbugbu pour faire les travaux, mais la famine qui régnait à cette époque dans le territoire les obligea à traverser l'Ubangi pour échanger leurs enfants contre du maïs chez les Sango.

Peu à peu, des familles entières ngbugbu s'établirent dans des villages sango où elles échangèrent leurs services contre de la nourriture, de sorte que chaque famille sango avait son petit groupe de Ngbugbu qui travaillait pour elle. Ils devinrent ainsi des esclaves des Sango (Nzwambe, ancien chef de secteur Mobayi-Mbongo, entrevue du 3 août 1988). De Jonghe-De Cleene confirme ces renseignements par des notes. Il écrit notamment qu'en 1911 existait encore chez les Sango du village Kambo un marché périodique d'esclaves, constitué principalement

d'enfants (Kadoc, série De Jonghe-De Cleene, n° 3). L'histoire des Ngbugbu sur la rive gauche de l'Ubangi doit dater, à notre avis, d'avant l'occupation européenne. En effet, les guerres annuelles que menaient les rois bandia-nzakara, Mbali et son fils Bangaso, contre les Ngbugbu et les Langba, entraînèrent probablement la fuite vers la rive gauche de groupes ngbugbu. Ce passage se fit par petits groupes ou, plutôt, par infiltration, ce qui ne leur permit pas de se constituer en groupes importants et mériter leur reconnaissance par l'autorité coloniale pour former un groupement autonome.

3.20. LES GROUPEMENTS ACCULTURÉS DE BUSINGA : DIYO, KUNDA, SELENGA ET KAPO

Au sud de la Legbala, dans le territoire compris entre cette rivière et la Dua, vivent des populations qui, bien que d'origines diverses, parlent ngbandi et se donnent pour ancêtres : Ngalongu et Kulegenge, tous deux fils de Kolangbandi, « père » des Ngbandi.

Après la dispersion des Ngbandi, les descendants de Kulegenge partirent vers le sud, y fondèrent les clans Bwato, Mbati, Ngbwa… Comme nous l'avons dit, les Budja et les Ngombe les arrêtèrent sur la rive gauche de la Dua, ce qui expliquerait l'inflexion vers l'ouest de leur route de migration. Dans cette guerre de conquête, tous les Bantu ne furent pas tous expulsés. Des groupes restèrent dans le bassin de la Legbala et de la Dua : ce sont les Diyo ou les Do, les Kunda, les Selenga et les Kapo, qui sont en réalité des Ngombe. Ils furent tous absorbés et intégrés, « ngbandéisés ». Les Do ou Diyo se donnent Ngalongu pour ancêtre, tandis que les Kunda se disent descendants de Kulegenge. Il faut noter que la première étape de migration des deux groupes dans le sud est la rivière Lobe en terre actuelle des Bwato, qui les en expulsèrent.

Nous proposons de voir pour chaque groupe ses diverses phases historiques et ses mouvements migratoires.

3.20.1. DIYO (AUTRES GRAPHIES : DIO, DIGO ET DO)

Dans le Nord-Ubangi, on les appelle les Do. Pierre Salmon étudia l'histoire du clan Diyo. On peut ainsi lire que le clan Diyo est une création de la bête (tête d'homme et corps de poisson) sortie de l'eau (Salmon 1965 : 23). La légende est destinée sans doute à marquer l'attachement des Diyo à la rivière parce que les Diyo sont avant tout une population composée de pêcheurs, mais aussi de forgerons et d'agriculteurs.

De l'origine des Diyo, Tanghe écrit que Diyo (Dio) et Kuma sont issus de Ngbanda-Gbôkongo, un Dumbi Solo (descendant d'esclave) de Ngalongu. Est-ce pour cette raison que les Diyo de la Legbala, de la Dua et de la Mongala se réclament de Ngalongu ? Quoi qu'il en soit, les Diyo sont des riverains du Mbomu ; ils se rattachent aux anciens clans nzakara et sont connus pour leur vocation de pêcheurs, leur manque de tradition guerrière et leurs coutumes démocratiques (de Dampierre 1967 : 177). Ils se dispersèrent à la suite de la conquête d'Ino, neveu de Kasanga (Bandia) ; plusieurs petits groupes diyo occupèrent les rives de nombreuses rivières dans l'Uele. Les Kakaraka ou Azande-Bamboy, qui occupent la vallée du Toré au Soudan, sont aussi des Diyo devenus agriculteurs (Salmon 1965 : 848).

D'autres clans Diyo se fixèrent le long du Mbomu en amont de Bangasu ; un petit groupe descendit cette rivière et s'établit au confluent du Mbali, de là il arriva sur les rives de l'Ubangi. Des familles de ce dernier groupe suivirent des clans kulegenge dans leur marche vers le sud ; ils sont devenus aujourd'hui les riverains de la Dua, de la Legbala et de la Mongala. Là, on les appelle Gbaga, Kapo, Nzomboyi (Mondjamboli ou Mudjabuli), Kula, Senga. Un mouvement guerrier bwato expulsa les Diyo de la Lobe. Une partie du clan, les Mondjamboli, traversa la Legbala et la Dua en direction du sud, suivie des Senga et des Kapo. Ces derniers servirent de « passeurs d'eau » aux Magenza, aux Ngombe et aux Doko, les sauvant ainsi des atteintes des Bwato et des Mbati qui leur faisaient la guerre (Gielis, rapport d'enquête pour la création du secteur de Businga, Arch. Divader/Mbandaka).

À la fois, des Budja et des Ngombe et l'arrivée des Européens arrêtèrent le mouvement de migration ngbandi qui visait le fleuve. Les trois groupements diyo repassèrent la Dua et s'installèrent sur sa rive droite ; les Senga descendirent la Dua jusqu'à son confluent avec la Legbala et fondèrent un gros village. Businga serait d'ailleurs la déformation de Basenga. Les Kapo furent de nouveau attaqués par les Mondjamboli et les Bwato qui leur avaient gardé rancune parce que les Kapo avaient facilité la fuite des Magenza, des Ngombe, Doko, Mowea…, contre qui tous les Ngbandi étaient en guerre. Lors des difficultés du caoutchouc, les Kapo retraversèrent la

Legbala et s'installèrent à quelques heures en amont de sa jonction avec la Dua.

Le quatrième groupe des Diyo, remonta la Legbala et s'établit sur sa rive droite, à l'embouchure de la rivière Gumba, non loin du pont sur la rivière Legbala qui relie Abumombazi à Yakoma. On les appelle les Do. Le cinquième enfin, descendit la Mongala et s'installa en aval de Businga. L'occupation du territoire par les Européens mit fin à toutes ces attaques et stabilisa les groupes là où on les trouve aujourd'hui.

3.20.2. KUNDA

Les Bwato attaquèrent à leur tour les Kunda restés dans le bassin de la Lobe. Ils se sauvèrent et envahirent l'entre Lokame-Legbala où se trouvaient les Maniko ; ceux-ci furent défaits et expulsés. Dans cette région, les Kunda eurent encore à soutenir les attaques de la coalition Bwato-Dondo et également d'Ekwalanga (Ekpwalanga), un aventurier ngombe au service de la Société anversoise, à la tête d'une troupe recrutée parmi les Mbanza (Gielis, rapport d'enquête préalable à la création du secteur Businga, Arch. Divater). Les Kunda se déplacèrent alors et se fixèrent là où ils sont de nos jours, entre les rivières Kpwolo et Liango, sur la rive droite de la Legbala, peu avant son confluent avec la Dua. La population kunda se composait de cinq groupements tellement assimilés ou « ngbandéisés » qu'aujourd'hui aucun élément kunda ne parle la langue d'origine, le longombe. Ils nient d'ailleurs tous liens de parenté avec les Ngombe (Heijboer 1947 : 64). Les nouveaux clans, pour marquer leur origine, gardent dans la plupart des cas le nom de l'ancêtre fondateur.

3.20.3. SELENGA ET KAPO

Pas d'informations recueillies sur ces groupes.

4. EXPLOITATION DU TERRITOIRE : RELATIONS ENTRE MBONGO ET WATE

Du point de vue de leur mode de vie ou de production, les Ngbandi se subdivisaient en deux groupes : les Mbongo (« les Terriens ») et les Wate (« les Riverains »). Cette subdivision traça la spécialisation dans la production qui caractérise les deux groupes : les Mbongo vivaient de l'agriculture, de la chasse, de la cueillette et du ramassage, tandis que les Wate pratiquaient la pêche, la forge et la poterie. La spécialisation dans la production créa des relations d'interdépendance entre les Mbongo et les Wate, nous les décrivons dans les pages qui suivent.

4.1. MBONGO : GENS DE L'INTÉRIEUR

L'agriculture formait la base économique des Ngbandi de l'intérieur, les Mbongo. Son évolution, notamment l'origine de certaines plantes cultivées dans le territoire des Ngbandi reste difficile à tracer. Toutefois, attribuer à la colonisation la diffusion dans l'Ubangi des cultures connues et pratiquées aujourd'hui serait erroné. Les récits des explorateurs et des premiers voyageurs européens dans le Haut-Ubangi soulignaient unanimement l'abondance et la variété des cultures autour de chaque village ngbandi. Cela depuis les rapides de Mobayi jusqu'à la jonction du Mbomu et de l'Uele, c'est-à-dire à Yakoma, malgré les menaces que faisaient peser guerres et razzias sur les villages. Le capitaine Alphonse Vangele, l'explorateur du Haut-Ubangi et premier Européen arrivé chez les Ngbandi, décrivait en ces termes la richesse agricole de la région comprise entre Mobayi (Banzyville) et Yakoma :

> « Je n'ai jamais vu affluer une telle quantité des vivres, et cela, non pas à un point particulier, mais pendant tout le voyage : bananes, farine de maïs, sorgho, arachide, patates douces, ignames, haricot, canne à sucre, sésame, bananes mûres confites dans le miel, vin de palmier infusé avec la noix de kola, tabac, mouton, chèvres et poules de toute beauté, nous sont offerts en abondance. En résumé, c'est un des pays les plus peuplés et les plus riches que j'aie rencontrés en Afrique. »

Jusqu'au début du XVIIIe siècle en Ubangi, le mil était la plante la plus cultivée et formait la base de l'alimentation de toutes les populations ; vers le milieu de ce siècle, le manioc, venu de la côte atlantique, fut introduit chez les Ngbandi et supplanta le mil. Toutefois, les techniques de consommation s'adaptèrent aux techniques culinaires du mil. Le manioc était réduit en boule, appelée « *nzo*, *bogozo* », et préparé et consommé comme la boule de mil. C'était sous cette forme que le manioc était le plus consommé dans les régions de Yakoma et de Mobayi, tandis que les agriculteurs-chasseurs préféraient la *chikwange*. Comme elle se conserve longtemps, elle était idéale pour les chasseurs obligés de passer parfois deux à trois semaines dans la forêt. Les boules de manioc parfois enfumées (séchées) pouvaient être conservées



Pièges pour gibier.
(AP.0.2.6003, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Pièges pour gibier
(AP.0.2.6002, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

pendant plusieurs jours. Les Ngbandi adoraient (encore aujourd'hui) cependant le *kutubo*, c'est la pâte faite de manioc sorti de l'eau le jour même et préparé directement, c'est la pâte de manioc la plus populaire. Le manioc devenu la base de l'alimentation n'occupait que la dernière place dans l'ordre de l'exploitation agricole. Il entraînait à la fois l'érosion et l'appauvrissement du sol, c'est pourquoi il était cultivé en dernier lieu. Après la récolte de manioc, le terrain était laissé en jachère. La méthode agricole utilisée était l'agriculture itinérante sur brûlis.

Les Ngbandi n'étaient pas seulement de grands agriculteurs, ils étaient aussi de bons chasseurs, comme en témoignait le missionnaire Basile Tanghe : « Les Ngbandi dépassent de loin en matière de chasse tous leurs voisins du sud. On en rencontre partout pour la chasse aux éléphants. Autour de tous les postes à la ronde, ce sont eux qui chassent et qui s'enrichissent » (Tanghe 1928 : 159). La chasse était pratiquée sous plusieurs formes, dont certaines exigeaient une organisation élaborée du travail. De toutes ces formes, la chasse collective ou la chasse aux filets, *gbe*, était de loin la plus populaire par l'attrait qu'elle exerçait sur les participants et surtout par le rôle social qu'elle jouait. Deux sortes de filets étaient en usage : le filet à petites mailles, *nzenge*, destiné à la chasse aux antilopes et les filets à grandes mailles, *komba*, utilisés pour la chasse aux sangliers ; l'épaisseur des fils utilisés renforçait ces mailles, ce qui



Pièges pour gibier
(AP.0.2.6000, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

alourdissait le filet. La chasse au sanglier avait souvent lieu la nuit.

D'autres formes de chasse existaient également ; comme le piégeage, dont les types les plus anciens étaient le trou ou *du* et le *ngombe*. Dans le premier cas, on creusait un trou de deux mètres à un endroit préalablement choisi, au fond duquel on plantait des pointes de bois ou de fer ; le tout était couvert de

feuilles mortes. Tout animal, y compris l'éléphant, qui se hasardait à cet endroit, courait le risque d'y tomber. Compte tenu du danger que représentait ce piège, l'information était largement diffusée au village pour signaler son emplacement. Le *ngombe* consistait à suspendre un gros tronc d'arbre à deux ou trois mètres de hauteur au-dessus d'un passage formé par deux rangées de piquets. L'animal qui empruntait ce passage et qui arrivait à bousculer le mécanisme placé en bas faisait tomber sur lui ce tronc qui l'écrasait. Les pièges aux lacets (cordes) étaient les plus pratiqués. Avec la colonisation, les fils métalliques remplacèrent les cordes et le fusil fit aussi son apparition (Ngbakpwa 1992 : 154).

L'introduction du fusil et du fil métallique augmenta le rendement de la chasse et fit disparaître la chasse collective, un élément important de l'entente et de la solidarité villageoise. On nota aussi la perte du pouvoir et du prestige du chef qui ne contrôlait plus les produits de la chasse, dès lors qu'un membre pouvait chasser seul, vendre son gibier et encaisser le prix. À la place de la socialisation s'installa l'individualisme.

Les Mbongo pratiquaient aussi de l'élevage de poules, de canards, de pigeons, de chèvres, de moutons (*ngasa ngbaga*), mais aussi la capture de termites, le ramassage de chenilles et la cueillette de champignons. Les femmes pratiquaient la pêche à l'échoppage ou petite pêche, *kongo*, surtout en saison sèche.

4.2. WATE : LES RIVERAINS

Les riverains ngbandi étaient pêcheurs. Établissant une comparaison entre les pêcheurs ngbandi et leurs voisins, Tanghe note : « Les Ngbandi surpassent de loin tous leurs voisins ; partout où il y a un centre de Blancs, des rapides ou bancs de sable dans l'Ubangi, les Ngbandi du Haut-Ubangi viennent gagner beaucoup d'argent à la pêche sous le nez des autres populations riveraines » (Tanghe 1928 : 169-171). Les Riverains se déplaçaient constamment, à la recherche de nouvelles pêcheries, comme l'expliquait Georges Le Marinel : « C'est ainsi que les Bwaziris s'éloignent de 100 à 150 kilomètres de chez eux et viennent dans les îles et les rapides de Zongo pêcher et trafiquer avec les Ngbaka, envers lesquels ils prennent une attitude d'envahisseurs. Il se produit un mouvement lent de migration de ces Wattets venus de Haut-Ubangi » (Le Marinel 1893 : 18). La migration saisonnière des riverains du Haut-Ubangi était d'ailleurs à la base de la diffusion de la langue ngbandi (dialecte sango) le long de l'Ubangi en aval des rapides de Mobayi.



À Mondumba, sur le bord de la Dua, dans le district du Congo-Ubangi, une femme mongwandi extrait l'huile de palme de ses fruits. Ceux-ci sont d'abord cuits au village, puis placés dans une pirogue remplie d'eau. Ils sont triturés à la main et piétinés. Les noix sont séparées de la pulpe, qui est pressée ; l'huile en suspension est recueillie à la surface de l'émulsion.
(HP.1956.15.8903, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)

Comme pour la chasse, plusieurs types de pêche existaient, y compris la pêche collective. Ils étaient en réalité tributaires des saisons. Certains types de pêche ne se pratiquaient qu'en saison des basses eaux, d'autres étaient propices quand les eaux montaient. La rentabilité de la pêche dépendait de la nature du fond de la rivière et de la force du courant. Ces deux facteurs conditionnaient les techniques à employer.

La pêche n'était pas une activité exclusivement masculine, les femmes y prenaient part aussi. Le type de pêche le plus pratiqué par les femmes était la pêche aux fretins, *sele* (*ndakala*) ; Girard la décrit comme suit : « En juin et en novembre les femmes descendent elles-mêmes à la rivière, et se mettent à pêcher, avec des petits filets montés sur un cadre ovalaire, du fretin qu'elles rejettent à mesure dans un petit panier attaché au front » (Girard 1901 : 83). La pêche aux huîtres était aussi exclusivement réservée



Une femme à la pêche sur l'Ubangi.
(EP.0.0.1418, collection MRAC Tervuren ; photo H. Vachaudez, s.d.)



Un groupe de pêcheurs sango près de Banzyville.
(HP.2009.3.444, collection MRAC Tervuren ; photo J. Mulders (Inforcongo), s.d. © MRAC Tervuren.)

aux femmes. Cette pêche n'était pas connue des femmes sango ; le courant violent des rapides Mobayi empêchait les huîtres de se fixer sur les rochers. Les *Wate* pratiquaient également le petit élevage : poules, canards, pigeons, chèvres et surtout cochons étaient partout.

Parmi les Riverains, certains villages se spécialisèrent dans la forge. L'activité de la forge était une exclusivité des Bila (« A-biras » dans la littérature coloniale), qui occupent la rive droite de l'Uele, en amont de sa jonction avec le Mbomu (Samarin 1989 : 149). Le minerai provenait du village Tere, dans la chefferie Gembele. Les produits fabriqués se rapportaient à divers domaines et répondaient aux besoins de la pêche, de la chasse, de l'agriculture, de l'esthétique, de la monnaie, etc. Depuis leur installation sur la rive gauche de l'Ubangi à la fin du XVII[e] siècle, tous les outils en fer utilisés par les Ngbandi du Nord-Ubangi, les Terriens comme les Riverains étaient fabriqués par les Bila. L'introduction d'outils et de la monnaie d'origine européenne ruina les forgerons, même si la lance des chasseurs ou des pêcheurs et les outils agricoles (la houe et la hache) sont toujours fabriqués par les forgerons bila.

La poterie était une production exclusivement féminine. Si la forge était un monopole des Riverains



Poteries dites de Yakoma.
(AP.0.2.1963, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Poteries de la région de Yakoma.
(AP.0.2.1966, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Poteries séchant au soleil.
(AP.0.2.1979, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Marché de poteries à Yakoma.
(AP.0.2.1972, collection MRAC Tervuren ;
hoto H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

bila et gembele, il n'en était pas ainsi pour la poterie. Il existait deux centres de fabrication de pots pour le territoire des Ngbandi. Le premier centre était situé à Yakoma et tenu par les mains des femmes des Riverains mbase, wele, gbagi, mbwa et dangbe, dépendant de la chefferie Bila. Les pots produits ici étaient utilisés par toutes les populations du territoire de Yakoma, Riverains et Terriens.

Le deuxième centre de poterie se situait chez les Sango de Mobayi. Les produits couvraient les besoins des riverains et terriens de ce territoire.

4.3. RELATIONS ENTRE MBONGO ET WATE

La spécialisation entre les Mbongo et les Wate avait fini par créer des relations de complémentarité entre les deux groupes et l'établissement d'une

chaîne de marchés le long de l'Ubangi, depuis les rapides de Mobayi jusqu'à la jonction des rivières Mbomu et Uele ; et sur les rives gauches de l'Uele en amont de cette jonction. Sur la rive gauche de l'Ubangi on comptait huit marchés et deux marchés sur l'Uele. C'était là que les Wate et les Mbongo se rencontraient périodiquement pour échanger leurs produits, comme l'écrivait Le Marinel :

> « Les échanges entre indigènes se font aux marchés, assemblées qui ont lieu périodiquement près de quelque grand village et sous le patronage de son chef. Les Bongos apportent des vivres de toute nature : bananes, manioc ainsi que du charbon de bois, des perches pour manœuvrer les pirogues, des cordes, des éléments des filets. Les Wattets achètent avec du fer, du poisson, du sel indigène, des perles et des produits achetés au loin. C'est à ces marchés que se règlent les transactions de toute nature » (Le Marinel 1893 : 26).

Ces marchés n'étaient pas seulement fréquentés par les Riverains et les Terriens ngbandi, on y venait aussi de la rive droite de l'Ubangi, de la Basse-Koto (les Langba), du Mbomu (les Nzakara) et du bas Uele (les Azande).

Les marchés, surtout ceux de Yakoma et de Mobayi, avaient joué un rôle important dans les échanges de la fin du XVIII[e] siècle et le XIX[e] siècle en Haut-Ubangi et dans la diffusion du ngbandi simplifié sous le nom de « sango » sur la rive droite de l'Ubangi. Le sango était la langue commerciale dans les transactions entre les différents groupes. Les huit marchés échelonnés le long des rives de l'Ubangi et de l'Uele existent toujours aujourd'hui, même si certains ont perdu de leur importance, par la nature des biens échangés et le nombre de participants ; par contre, celui de Yakoma s'est agrandi considérablement avec la fréquentation des Budja de Bumba et des Nande du territoire de Beni-Butembo.

RÉFÉRENCES

Bequaert, M. 1946. « Contribution à l'étude de la préhistoire de l'Ubangi ». *Bulletin de la Société royale belge d'anthropologie et de préhistoire* LVII : 182-187. Bruxelles.

Bequaert, M. 1953. « La préhistoire du Congo belge et ses relations avec la préhistoire africaine sud-saharienne à l'Holocène ». *Bulletin de la Société royale belge d'Anthropologie et de Préhistoire* 64 : 37-49.

Bertrand. 1919. « Préface ». In B.A. de Calonne, *Les Zande*. Bruxelles : Lamertin.

Bordeaux, Cdt. 1908. « Deux contre-rezzous dans l'Ouddaï, l'Ennedi et le Borkau ». *Bulletin de la Société de géographie de Paris* XVIII (4) : 218.

Bruel, G. 1918. *L'Afrique équatoriale française. Le pays, les habitants, la colonisation, les pouvoirs publics*. Paris : Larose. de Dampierre, E. 1967. *Un ancien royaume Bandia du Haut-Oubangi*. Paris : Plon.

Ceulemans, P. 1959. « La Question arabe et le Congo (1883–1892) ». Bruxelles : Académie royale des Sciences coloniales, Classe des Sciences morales et politiques (coll. « Mémoires in-8° », N.S., XXII (1)).

de Dampierre. 1983. *Des ennemis, des Arabes, des histoires*. Paris : Recherches oubanguiennes.

Girard, H. 1901. « Yakomas et Bougous, anthropophages du Haut-Oubangui ». *L'Anthropologie* XII : 51-92. Paris. Disponible en ligne sur : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5435170b/f64.image

Heijboer, B.M. 1947. « Esquisse d'histoire des migrations depuis le début du XV[e] siècle ». *Aequatoria* X (2) : 63-69.

Heymans, G. 1896. *Belgique coloniale*.

Hodister, A. 1890. « Exploration de la Mongala ». *Mouvement géographique* VII.

Hutereau, A. 1922. *Histoire des peuplades de l'Uele et de l'Ubangi*. Bruxelles : Goemaire.

Kabemba, A. 1988. « L'evolution de la forme des habitations sous les Arabo-swahili : le cas du Maniema ». *Civilisations* 38 (1) : 179-196.

Kalck, P. 1959. *Réalités oubanguiennes*. Paris : Berger-Levrault.

Kalck, P. 1971. « La République centrafricaine ». *Encyclopédie politique et constitutionnelle. Série Afrique*. Institut international d'administration publique. Paris : Berger-Levrault .

Ki-Zerbo, J. 1972. *Histoire de l'Afrique noire, d'hier à demain*. Paris : Hatier.

Le Marinel, G. 1893. « La région du Haut-Ubangi ou Ubangi-Dua ». *Bulletin de la Société royale belge de géographie* XV : 5-41.

Liénart, V. (sous-lietenant). 1888. « Exploration de l'Ubangi ». *Bulletin de la Société royale belge de géographie* XII : 374-398.

Maes, V. 1984. *Les Peuples de l'Ubangi (notes ethno-historiques)*. Gemena : Pères OFM-Capucins.

Maes J. & Boone, O. 1935. *Les Peuplades du Congo belge, nom et situation géographique*. Bruxelles : imprimerie Monnom.
Mumbanza mwa Bawele. 1980. « Histoire des peuples riverains de l'entre Zaïre-Ubangi : évolution sociale et économique (1700-1930) ». Thèse de doctorat en histoire. UNAZA/Campus de Lubumbashi.
Ngbakpwa te Mobusa. 1992. « Histoire des Ngbandi du Haut-Ubangi (des origines à 1930) ». Thèse de doctorat en histoire. Université libre de Bruxelles, faculté de Philosophie et Lettres.
Salmon, P. 1965. *Récits historiques Zande*, vol. LXXV. Bruxelles : Cemubac.
Samarin, W.J. 1989. *The Black Man's Burden. African Colonial Labor in the Congo and Ubangi Rivers. 1880-1900*. Boulder : Westview Press.
Schweinfurth, G.M. 1975. *Au cœur de l'Afrique (1868-1871)*, t. I. Traduit par Loreau. Paris : Hachette.
Stroobant, R. 1896. R. « Lettres de l'Ubangi ». *Mouvement géographique* XII : 1776-178 ; 184-186 ; 200-201 ; 205-207 ; 220-221 ; 233-236 ; 246-247 ; 270-272 ; 291-292 ; 306-308 ; 315-317 ; 327-328 ; 340-341.
Tanghe, B. 1928. *De Ngbandi Geschiedkundge Bijdragen*. Bruxelles : Falk (Nous avons fait traduire cet ouvrage sous le titre : « Les Ngbandi. Contributions historiques », inédit conservé au service Histoire et Politique, MRAC).
Tanghe, B. 1938. « Histoire générale des migrations des peuples de l'Ubangi ». *Congo* 19 II (4) : 361-391.
Tanghe, B. 1939. « Région de la Haute-Ebola. Notes d'histoire (1888-1891) ». *Aequatoria* II (6) : 61-65.
Tanghe, B. 1944. « Pages d'histoire africaine : essai de reconstitution des liens de famille paternelle qui relient entre elles les populations du nord du Congo belge ». *Aequatoria* 1 : 35-41.
Thuriaux-Hennebert, A. 1962. « L'expédition du commissaire de district Léon Roget au nord de l'Uele (mai-juin 1890) d'après des documents inédits ». *Bulletin des séances de l'Académie royale des sciences d'outre-mer. Nouvelle série, VID* 4 : 559-579.
Van der Kerken, G. 1940. *L'Ethnie mongo*, vol. 1 et 2. Bruxelles.
Van der Kerken, G. 1944. *L'Ethnie mongo*. Bruxelles : van Campenhout.
Van Noten, F. 1985. « Préhistoire de l'Afrique centrale, IIe partie ». In *Histoire générale de l'Afrique*, t. I : *Méthodologie et préhistoire africaine*. Paris : UNESCO, NEA.
Vansina, J. 1976. « L'Afrique centrale vers 1875 ». In *La Conférence de géographie de 1876. Recueil d'études*. Bruxelles : Académie royale des sciences d'outre-mer, pp. 1-31.

CHAPITRE 2

ART ET CULTURE NGBANDI

Les agriculteurs ou les défricheurs de la grande forêt équatoriale, écrit Jacques Maquet, sont d'étonnants sculpteurs. C'est dans cette partie de l'Afrique, ajoute-t-il, que l'on compte les meilleurs sculpteurs (Maquet 1962 : 84). Très peu d'études ont été consacrées jusqu'à présent à l'art des Ngbandi, qui sont des agriculteurs ou défricheurs de la grande forêt équatoriale. Dans *Ubangi. Art et culture au cœur de l'Afrique* sous la direction de Jan-Lodewijk Grootaers, Herman Burssens est le premier à décrire quelques figurines qu'il attribue aux Ngbandi (Burssens 2008 : 118-120). Ce chapitre veut montrer que l'art était là. On trouvait de nombreux objets sculptés, objets usuels, mais aussi objets à but magique. L'art chez les Ngbandi s'exprimait aussi à travers l'artisanat, la limite entre les deux étant mal définie. La maîtrise de la technique du fer laissait à penser que le fer était connu bien longtemps avant la traversée de l'Ubangi. L'artisanat, notamment la forge, la poterie, la vannerie, la tannerie, permit aux Ngbandi de se fabriquer les nombreux objets dont ils avaient besoin ; ils pouvaient alors s'adonner à de nombreux loisirs : danses, esthétique du corps, jeux…

1. ART ET ARTISANAT

En occupant la rive gauche de l'Ubangi, les Ngbandi emmenèrent les connaissances et les techniques acquises dans le nord du Mbomu dans les domaines de l'art et de l'artisanat.

En matière d'art, contrairement aux autres peuples de la forêt, il existait chez les Ngbandi des œuvres plastiques, même si c'était dans des proportions limitées. Il sera question dans ce point de la sculpture sur bois : figurines, statuettes, masques, etc. Certains objets usuels en bois, bien que relevant de l'artisanat, étaient bien faits ; les fabricants y ajoutaient tellement d'esthétique qu'on pouvait les qualifier de véritables « objets » d'art.

Concernant l'artisanat, nous nous intéresserons aux activités de la forge, de la poterie, de la vannerie, de la tannerie, de la boissellerie. Nous soulignerons que la forge et la poterie étaient deux activités qui appartenaient exclusivement à une branche des riverains. Les produits de la forge n'étaient pas seulement consommés par les Ngbandi, mais par d'autres peuples situés au-delà de leur territoire.

1.1. ART

Le missionnaire capucin Basiel Tanghe, arrivé chez les Ngbandi en 1910, fut le seul à signaler l'existence de masques, porté par le devin *wa kokolo*, chez les Ngbandi. On ne sait pas à quoi ils ressemblaient. Nous avons trouvé chez les religieuses franciscaines à Herentals deux têtes sculptées, qui semblent être des masques de visage (*cf.* page suivante les pièces de la collection des religieuses franciscaines), peut-être des masques ayant été portés par le devin *wa kokolo*. Le fait que ce masque fabriqué à but magique eût été porté par une seule personne, le devin, montre qu'on n'en fabriquait pas en plusieurs exemplaires, ce qui pourrait expliquer sa rareté et sa disparition rapide, sans doute avec le porteur, « le devin ».

La sculpture sur bois était étonnamment abondante chez les Ngbandi. Les objets sculptés étaient variés et concernaient tous les aspects de la vie : les loisirs, la cuisine, la chasse, l'esthétique du corps ; mais on trouvait aussi des objets sculptés à but uniquement magique : les statuettes et les figurines.



Têtes sculptées.
(Coll. des religieuses franciscaines, Herentals ; photo Léopold Ngbakpwa, équipe locale, 2018.)



Siège en bois sculpté à jour.
(EO.0.0.38878, collection MRAC Tervuren ; photo © MRAC Tervuren.)



Siège en bois sculpté à jour.
(EO.0.0.38880, collection MRAC Tervuren ; photo © MRAC Tervuren.)



Sièges de chefs ngbandi.
(EO.0.0.34217-1, collection MRAC Tervuren ; photo © MRAC Tervuren.)



Sièges sculptés sur bois réservés aux habitants.
(Coll. des religieuses franciscaines, Herentals ; photo Léopold Ngbakpwa, équipe locale, 2018.)



Takpu **(mortier).**
(EO.0.0.8804, collection MRAC Tervuren ;
photo © MRAC Tervuren.)



Mortier pour les bananes, le riz et les feuilles de manioc.
(EO.0.0.2008, collection MRAC Tervuren ;
photo J. Van de Vyver © MRAC Tervuren.)



Cuillère en partie ornée de fil et de clous.
(EO.0.0.13978, collection MRAC Tervuren ; photo © MRAC Tervuren.)

Les loisirs : parmi les objets usuels sculptés, on peut citer les sièges *mbala* (EO.0.0.38878, EO.0.0.38879 ; EO.0.0.38880. Les trois sièges sont d'une grande beauté. Le style était raffiné, ce qui suppose une professionnalisation, une spécialisation dans ce métier. Ces trois sièges sont l'œuvre d'un même homme de métier et étaient destinés à équiper la grande véranda du chef, où il recevait journellement ses sujets, ses hôtes ; c'était là aussi qu'il tenait ses réunions. Le chef lui-même s'asseyait sur un autre siège (EO.0.0.34217-1), sculpté spécialement pour sa fonction, dont le contour (la bordure) était souvent décoré de coquilles de cauris.

Le siège sculpté en petit modèle et placé à côté de celui du chef était réservé à la servante. D'autres sièges sculptés sur bois, au style simple, moins raffiné (*cf.* page précédente la pièce de la collection des religieuses franciscaines) étaient réservés aux habitants, le sculpteur travaillait uniquement sur commande ; pour un siège fabriqué, il recevait une poule. Tous les sièges sculptés présentés ici datent d'avant 1897.

La cuisine : les mortiers *takpu* étaient les autres objets usuels qu'on retrouvait dans presque chaque famille dans les villages. Les deux mortiers sculptés en bois, dont le premier retrouvé dans le territoire de Yakoma et le deuxième chez les Sango, territoire de Mobayi, sont d'une grande beauté. Les deux styles diffèrent ; les motifs en losange à la base et dans la partie supérieure (mortier de Yakoma) ou en forme d'anneau dans la partie inférieure (mortier de Mobayi) sont bien exécutés. Les cuillères *papa* que les femmes utilisaient pour cuisiner ou pour manger ; celle du chef était pourvue d'un manche orné de fil et de clous (EO.0.0.13978). Aux mortiers et cuillères, s'ajoutait la spatule sculptée destinée à la préparation du manioc.

L'esthétique : on trouvait de petits coffres en bois sculpté ; boîte avec couvercle. C'était dans ces coffres que les Ngbandi gardaient les petits couteaux et lamelles en fer utilisés dans l'esthétique du corps ou encore des peignes.

Les sculptures en bois à but magique : les statuettes et les figurines. Les statuettes ngbandi n'étaient pas des représentations symboliques d'ancêtres ni des rituels des divinités quelconques ; elles étaient avant tout magiques. Elles étaient censées être dotées de pouvoir, c'est-à-dire qu'elles devaient servir de véhicule aux forces surnaturelles. « Les objets ont le pouvoir de transformer la vie ». Les statuettes étaient laides, les membres étaient disproportionnés, les têtes volumineuses. Les sculpteurs, travaillant pour le compte des devins, des devins-guérisseurs ou autres magiciens, négligeaient complètement la forme, l'esthétique. Plus une statuette était laide, plus son pouvoir magique était grand, c'était là l'objet de la quête. Ce qui importait, c'était le pouvoir magique que cette sculpture était censée incarner. Les statuettes enduites d'huile et de poudre de *ngola* étaient constamment agitées par le devin-guérisseur lors de ses exercices pour augmenter son pouvoir surnaturel et pour faire peur au consultant (malade). Burssens signale également l'existence de nombreuses figurines : bâtons et piquets avec des têtes anthropomorphes ou encore le collier-amulette magique avec des sifflets en bois sculptés. Chaque sifflet avait un rôle magique ; un tel faisait peur au sorcier, un tel autre devait chasser les mauvais esprits, un tel autre encore devait attirer le gibier vers les pièges de son porteur. Comme on peut le constater, l'art était présent chez les Ngbandi, mais il n'avait pas fait l'objet d'une large étude.



Collier-amulette, sifflet.
(MO.0.0.2799-4, collection MRAC Tervuren ; photo J.-M. Vandyck © MRAC Tervuren.)

1.2. ARTISANAT

Le fer et la forge

Dès le milieu du XVIII[e] siècle, Yakoma était la véritable « cité artisanale » du Nord-Ubangi grâce à l'exploitation et au commerce du fer. Le gisement se trouvait au village Tele ou Tere, sur la rive droite de l'Uele, aujourd'hui dans la chefferie Gembele, sur une colline appelée « Tanda Mboma » ; trois puits d'extraction permettaient l'accès au minerai. Au pied de la colline étaient installées trois fonderies qui transformaient le fer ainsi extrait en lingot. Le lingot de fer se vendait vers 1929 et 1930 à 10 ou 15 francs (Tanghe 1928 : 106).

Le fer ainsi produit se répandait dans toute la région du Nord-Ubangi, de l'Uele, du Mbomu, de la Koto et au sud du lac Tchad. La diffusion de la langue ngbandi, « sango » en jargon commercial dans le Bas-Uele, le Bas-Ubangi, le Mbomu et sur toute la rive droite de l'Ubangi, était due au commerce du fer produit à Yakoma (Ngbakpwa 1992 : 171).

Parmi les riverains de Yakoma, il y avait des villages entiers qui s'étaient spécialisés dans la



Le chef Kpata à Yakoma. (HP.1967.1.1437, collection MRAC Tervuren ; photographe inconnu, s.d.)



Marché de Tele. Marchand de houes du modèle mogbandi, fabrication locale du village Gembele.
(AP.0.2.2032, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

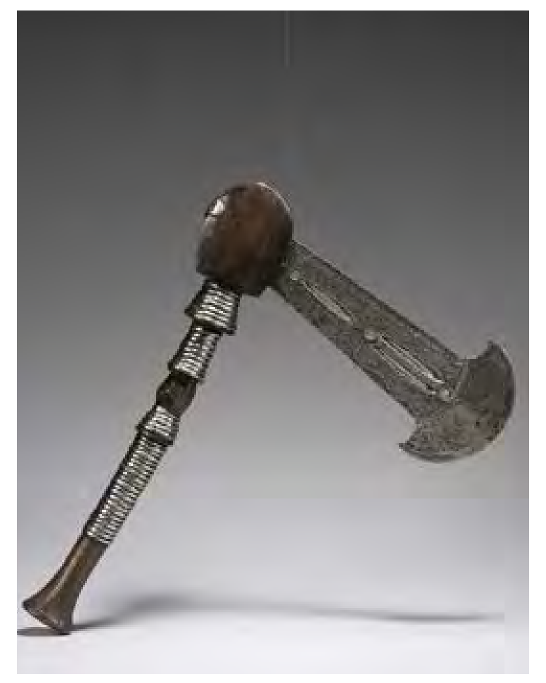
production et le commerce du fer. « Les A-Bodos, les A-biras, les Gembélés établis au confluent du Mbomu et de l'Uele et dans le Bas-Uele sont les populations vivant principalement de cette industrie » (Le Marinel 1893 : 24). Les forgerons bila ainsi que les chefs Ngalakpa, Gembele et Kpata détenaient le monopole total de l'exploitation du fer dans le Nord-Ubangi. Ils étaient seuls à fabriquer tous les outils dont les Mbongo ou « Terriens » et les Wate ou « Riverains » avaient besoin.



Sonnette en fer, cloche.
(MO.0.0.4846-1, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver © MRAC Tervuren.)



Monnaie.
(EO.0.0.2195-2, collection MRAC Tervuren ; photo H. Vandenbergen © MRAC Tervuren.)



Hache de parade.
(EO.1980.2.2009, collection MRAC Tervuren ; photo J.-M. Vandyck © MRAC Tervuren.)



Forgeron au travail.
(AP.0.2.2028, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



1938. Forge : détail d'une installation de forgeron (*watulu*), la forge (*datulu*). Métier noble, exercé surtout dans la région de Yakoma par les indigènes habitant la chefferie Bira. Ils travaillent indifféremment le fer (*oin*) ou le cuivre (*valé*).
(AP.0.2.2020, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Forge : enchâssé dans le bloc de bois, le *zango* ; en main, le marteau. (AP.0.2.5996, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Soufflets de forge (*mokwa*) et enclume (*lango*).
(AP.0.2.2027, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

Les produits fabriqués se rapportaient à divers domaines et répondaient aux besoins de l'agriculture, de la chasse, de la pêche, de l'esthétique et de la monnaie. Des houes *kpua*, des haches et des couteaux pour les travaux des champs ; des harpons, des fourches et des couteaux pour la pêche ; des armes (lances, couteaux) pour la chasse et pour la guerre ; des outils utilisés pour le travail du bois, des instruments de beauté : les lames pour faire les incisions (*kpeka*), les chevillères, les rasoirs (*zowe*), les pointes pour curer les dents ; les instruments de musique : le gong (*ngbongbo*), les cloches, les sonnettes. Les forgerons bila fabriquaient la monnaie (*ngenza*) utilisée dans les échanges commerciaux du Haut-Ubangi des XVIIIe et XIXe siècles (Ngbakpwa 1992 : 170).

Les Bila fabriquaient aussi de petits marteaux et enclumes (*tango*) qu'on trouvait dans chaque clan ngbandi, utilisés pour les petites réparations des outils. Hormis chez les Bila et les Gembele, on trouvait chez les Ngbandi, riverains comme terriens, un forgeron professionnel par plusieurs groupes de villages. Il était souvent ambulant, se déplaçait avec ses équipements (soufflets, gros marteau, enclume, etc.) et s'installait pour quelques jours dans tel ou tel village, sous le hangar offert par le chef du village. Il se contentait surtout d'assurer le « service après-vente » des outils fabriqués par les forgerons bila, c'est-à-dire de grosses réparations d'outils usés : couteaux émoussés, haches cassées, houes tordues… La forge était la clé de l'artisanat ngbandi par la diversité de ses produits.

La poterie était une autre branche importante de l'artisanat ngbandi. C'était une activité exclusivement féminine. Il existait deux pôles de fabrication de pots chez les Ngbandi du Nord-Ubangi. Dans le territoire de Mobayi, la fabrication de pots était l'affaire des femmes sango ; dans le territoire de Yakoma, comme pour la forge, c'était les femmes bila, des villages



Ce pot en terre cuite a des ornementations incisées. Le col est entouré de vannerie, enduit de *ngola*. Les femmes portent le pot avec de l'eau à leur mari pour qu'il puisse se laver la bouche après le repas.
(EO.0.0.2998-3, collection MRAC Tervuren ; photo J.-M. Vandyck © MRAC Tervuren.)



Poterie chez les Sango.
(EO.0.0.2998-3, collection MRAC Tervuren ; photo J.-M. Vandyck © MRAC Tervuren.)

Mbase, Wele, Gbagi, Mbwa et Dangbe, qui détenaient le monopole de ce métier. Les pots étaient de dimensions variées suivant l'usage auquel ils étaient destinés. Les grands pots servaient à la distillation de l'alcool et de la bière traditionnelle *lokpoto*, à la conservation de certains produits du champ, de la chasse et de la pêche ; les pots moyens étaient réservés à la cuisson, au transport de l'eau. Les cruches *takolosi* aux motifs décoratifs parfois très élaborés servaient à la conservation de l'eau à boire. Les petits pots étaient recherchés par les devins, les devins-guérisseurs, les féticheurs, etc., pour la conservation des potions magiques.

Le pot constituait un bien précieux pour la femme ngbandi, peut-être le seul bien du ménage dont la propriété exclusive était abandonnée à la femme. Nombreuses étaient les palabres qui avaient pour origine la casse d'un pot. Par exemple, le propriétaire du bouc qui cassait un pot payait des indemnités égales au prix du pot plus une poule ou un coq. Le pot, même cassé, était toujours utile, les tessons trouvant toujours un usage (Ngbakpwa 1992 : 162).

La vannerie

Les lianes et le bois en abondance dans la savane et la forêt furent exploités par les Riverains et leurs congénères de l'intérieur pour améliorer leurs conditions de vie. Grâce à l'usage multifonctionnel de leur fibre, trois lianes furent particulièrement exploitées.



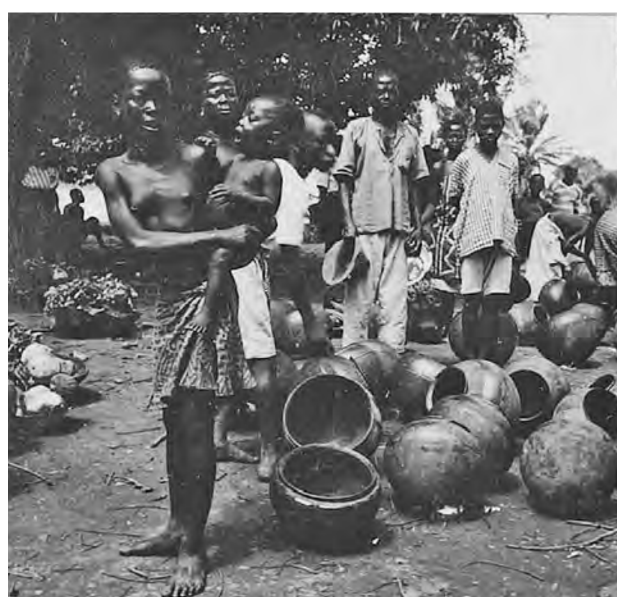
Chez les Sango, poterie en terre cuite.
(EO.0.0.14907, collection MRAC Tervuren ;
photo © MRAC Tervuren.)



Poterie chez les Sango.
(EO.0.0.14015, collection MRAC Tervuren ;
photo © MRAC Tervuren.)



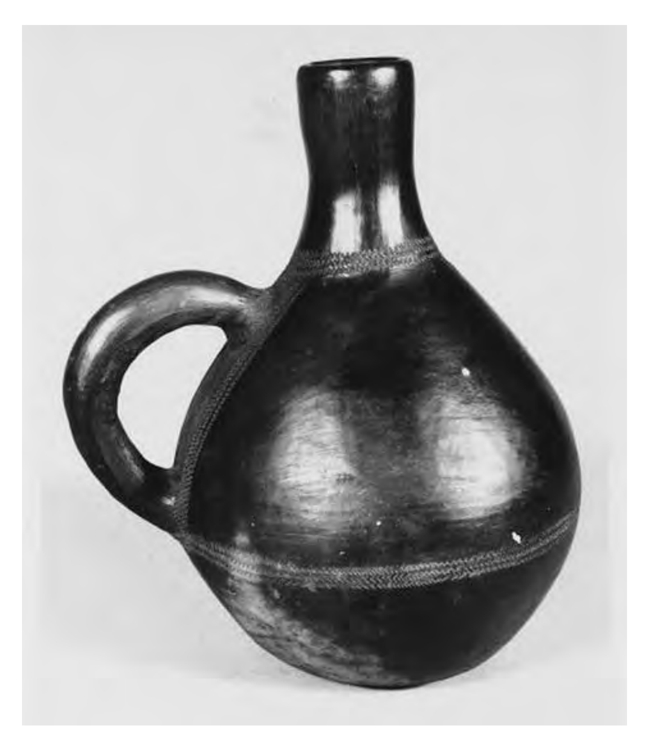
Fabrication de pots à Yakoma.
(EP.0.0.4863, collection MRAC Tervuren ; photo J.-F. Hens, 1886-1889.)



Marché de poterie au village de Yakoma.
(EP.0.0.4664, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1936
© MRAC Tervuren.)



**Fillette mongbandi, du village de Vamboro,
dans le territoire de Banzyville.**
(EP.0.0.212, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy
(Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)



Gargoulette à Yakoma.
(EP.0.0.212, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)



Gargoulette à Yakoma.
(EO.0.0.38233, collection MRAC Tervuren ; photo © MRAC Tervuren.)

La liane *wi* : fournissait des fibres pour la confection de filets de pêche, de chasse, de pièges à lacet, pour le collier-amulette et pour la fabrication de tam-tams…

Les lianes *kombe* et *mbobi* étaient très utilisées dans la vannerie : pour la confection de toutes sortes de paniers, pour le transport des produits du champ vers le village (EP.0.0.4879), pour le stockage dans la maison des produits du champ dont une partie servait comme semence et pour le transport de viande fumée (boucanée) de la forêt au village. Elles servaient aussi à la fabrication de petits paniers utilisés comme étalon par les femmes dans les échanges, surtout des céréales (arachides, riz, courgettes). Les Ngbandi recouraient encore aux fibres de liane, *mbobi*, pour la confection de bacs où ils gardaient leurs biens les plus précieux ; les élèves allant à l'internat s'en servaient encore jusqu'au début de l'année 1940 comme valise pour mettre leurs vêtements ; les lianes *kombe* et *mbobi* étaient encore utilisées dans la fabrication des échafaudages des maisons ou encore par les pêcheurs pour la confection de nasses de toutes dimensions.

Les Ngbandi exploitaient aussi le bois, en abondance dans la forêt, pour fabriquer les boucliers, les lits (*tange*). Les lits étaient faits en bois et comprenaient quatre pieux, un sommier en lattes de palmier à huile ou de palmier à raphia, sur lequel on mettait parfois la natte souple faite de tige (jonc) de *ngongo*. Les lits n'étaient pas fixes, le matin, on les sortait pour s'en servir, surtout les femmes, comme siège. Le soir, on les rentrait et ils redevenaient des lits. On en fabriquait aussi de petits modèles qui servaient uniquement de siège. La tannerie était connue, elle était réservée aux spécialistes. Les Ngbandi se servaient du bois, de peaux d'antilope et de lianes (*wi*) pour fabriquer des tambours (*ngo*) de différentes dimensions.

Aujourd'hui, même si les pêcheurs ngbandi n'utilisent plus que des filets d'origine européenne, que les chasseurs se servent plus de fil métallique pour les pièges à lacets et que les casseroles en aluminium ou en zinc ont remplacé les pots en terre cuite à la cuisine, les Ngbandi continuent à pratiquer l'artisanat de la même manière et avec les matériaux décrits ci-dessus.



Henri Rosy observant un indigène de Bamu tressant un panier, dans la chefferie de Lamba. (AP.0.2.1923, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Vers la fin du tissage du panier. (AP.0.2.1936, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Bouclier. (EO.0.0.19593, collection MRAC Tervuren ; photo J. Van de Vyver © MRAC Tervuren.)



Femme ngbandi à Bahuma, portant dans son panier des épis de maïs. (EP.0.0.4879, collection MRAC Tervuren ; photo A. Bal, vers 1934 © MRAC Tervuren.)



Femmes sango en train de pêcher dans le rapide Bay sur l'Ubangi dans le territoire de Banzyville.
Elles mettent les poissons dans le panier qu'elles portent sur la tête. (HP.1956.15.16556, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)

« Féticheur » banga au village Vabesu.
(AP.0.2.2352, collection MRAC Tervuren; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)





Une vue du dos. (AP.0.2.2362, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Objets servant au « féticheur ».
(AP.0.2.2355, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Objets du banga recueillis au village Bakpa en 1938 et envoyés au musée de Tervuren.
(AP.0.2.2357, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

2. CULTURE

Il s'agit d'un champ qui porte sur divers aspects du vécu des peuples. Malgré les travaux qui s'y rapportent, ce domaine reste peu maîtrisé. C'est l'avis de l'anthropologue belge Jan-Lodewijk Grootaers qui observe que : « La sculpture ngbandi, malgré le fait qu'elle ait été photographiée et collectionnée très tôt, reste peu comprise » (Grootaers 2007 : 27).

Ici non plus, notre but n'est pas d'aller loin dans la présentation. Sur des questions comme l'habitat, l'habillement, l'esthétique du corps, les danses, voire les croyances, le traitement peut paraître plus exhaustif. L'objectif consiste en partie à élargir la base de l'information au-delà de l'unique source généralement citée sur cette région, le missionnaire catholique Baziel Tanghe. Ainsi, dans cet ouvrage général, nous cherchons à rassembler des faits, dont pour certains l'accès aux données collectées dans le passé est devenu problématique. Mais il s'agit d'évocations sommaires porteuses d'indications, le but étant de donner un large aperçu sur ce qu'il fut et peut encore s'observer sur le terrain.

2.1. L'HABITAT

L'architecture des maisons dépend en partie de la géographie physique du territoire. C'est ainsi qu'on a longtemps pensé que les maisons rondes ou circulaires à toit conique étaient adaptées à la plaine (Soudan), car elles résistaient mieux aux vents qui soufflaient parfois assez fort dans cette région (Tshibangu 1978 : 30). Or les Ngbandi, en occupant la rive gauche de l'Ubangi, dominée par la grande forêt équatoriale, gardèrent la forme circulaire des maisons qui convenait à leur pays d'origine, la plaine du Soudan. Cela nous pousse à penser que l'architecture des maisons est avant tout un élément culturel (Ngbakpwa 1992 : 137). Chez les « Soudanais », la forme circulaire était la même, mais le toit était variable. Chez les Ngbaka et les Banda, il était hémisphérique et chez les Mbanza, ovale, ressemblant aux meules de foin ; seuls les Ngbandi (mais aussi les Azande et les Nzakara) avaient le toit conique. Le toit était pointu et élevé. La forme circulaire et le toit conique des maisons des « Soudanais » se distinguaient nettement des maisons rectangulaires à toit à deux ou quatre versants des Bantu. Ce style soudanais a frappé la curiosité des premiers Européens qui avaient atteint le territoire des Ngbandi. Le capitaine Alphonse Vangele, l'explorateur du Haut-Ubangi, décrivait en ces termes le village des Sango : « De loin, ce style donnait aux maisons et aux villages un aspect d'éteignoirs gigantesques juxtaposés » (Vangele 1889 : 26).

Pour la couverture de leurs maisons, les Ngbandi se servaient de trois matériaux offerts par la nature. Les Riverains et leurs congénères qui habitaient la savane utilisaient le chaume (*pele*). Ceux qui habitaient la forêt employaient les feuilles (*ngongo*) ou le raphia (*ndele*). Les murs étaient faits en pisé (bloc d'argile ou de terre) (Ngbakpwa 1992 : 138). C'était dans cette maison, dont le diamètre atteignait parfois cinq mètres, que parents, enfants et animaux domestiques (chiens, chat et poules) dormaient ; les poules se tassaient dans un coin de la maison, les chiens sous les lits. Les lits en bois étaient disposés en cercle, avec au milieu le feu. Au-dessus du feu s'élevait, à une hauteur de plus ou moins deux mètres, une étagère fixe, sur laquelle on mettait la viande ou le poisson fumé, des boules de manioc, des restes de nourriture de la veille, de petites réserves : du sel, du piment, etc. Plus haut, se trouvait le grenier, dont les quatre troncs en fourches, qui servaient de support, étaient plantés dans les quatre coins de la maison, en sorte que le grenier couvrait la surface intérieure de la maison. L'accès au grenier se faisait par une échelle en bois. C'était dans le grenier qu'on mettait les réserves des produits agricoles, de viandes fumées d'éléphant, de termites, de chenilles, etc. Le pot d'eau, les ustensiles de cuisine, les outils agricoles, les armes de guerre, de chasse et de pêche étaient parqués dans un autre coin.

Sur la rive gauche de l'Ubangi, du fait de leurs contacts avec les Bantu, les « Soudanais » leur empruntèrent la forme rectangulaire des maisons tout en gardant la forme ronde de la leur. Chez les Ngbandi, la généralisation des maisons rectangulaires acquises chez les Bantu ne fut achevée que sous la colonisation. Aujourd'hui dans les villages ngbandi, les maisons rectangulaires à quatre versants coexistent à côté des rondes. Dans certaines familles, les maisons rectangulaires deviennent les principales habitations et les maisons rondes servent de cuisines-greniers, de magasins ou de poulaillers.

Avant l'arrivée des Européens, les maisons des Ngbandi avaient une petite ouverture à l'arrière appelée « *pula* » en plus de l'entrée principale ; elle servait d'issue de secours. C'était le reflet de la

Constructions et types de cases



Au village Kando, sur la route de Yakoma à Banzyville.
(EP.0.0.16, collection MRAC Tervuren ;
photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)



Vue du village Dia, chefferie Mbongo.
(AP.0.2.1741, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Village Bandi, chefferie Nzamba, poste de Yakoma.
(AP.0.2.1746, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Village Lokoma sous les borassus, territoire de Banzyville, poste de Yakoma. (AP.0.2.1771, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Type de maison mbanza.
(AP.0.0.12920, collection MRAC Tervuren ;
photo F. Sparano, 1911-1913.)



Type de hutte Mbongo, au village Dia.
(AP.0.2.3497, collection MRAC Tervuren ; photo Léontovitch, 1927.)



Village Bokalakiti.
(AP.0.0.12914, collection MRAC Tervuren ; photo F. Sparano, 1911-1913.)



Village Bine, chefferie Mbongo : séchage de graines de courges. (AP.0.2.1726, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

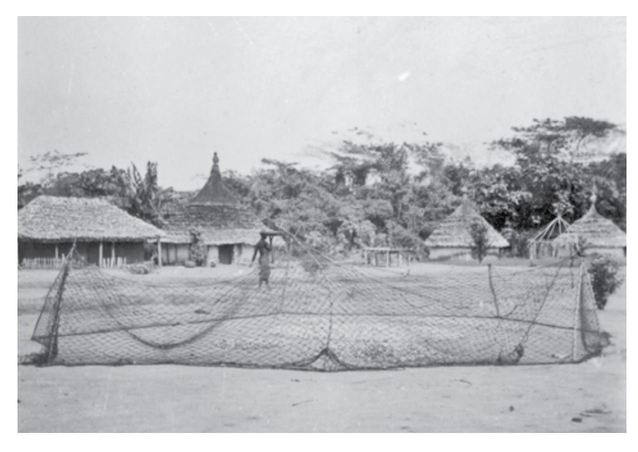


Construction devant servir d'école au village Vabesu. (AP.0.2.1739, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

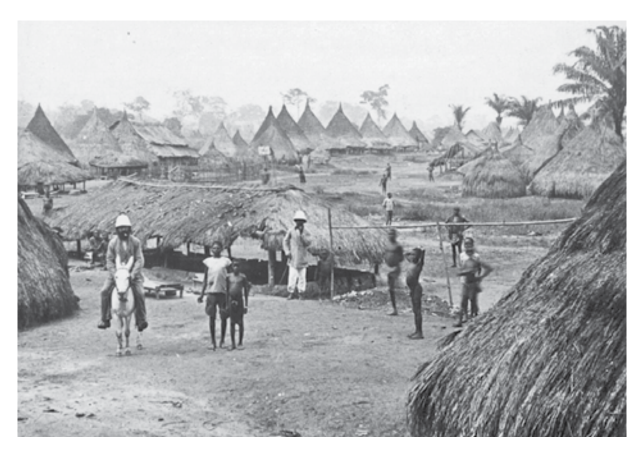


Travail de feuilles (*ngongo*) devant servir à la toiture d'une habitation. (AP.0.2.1748, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

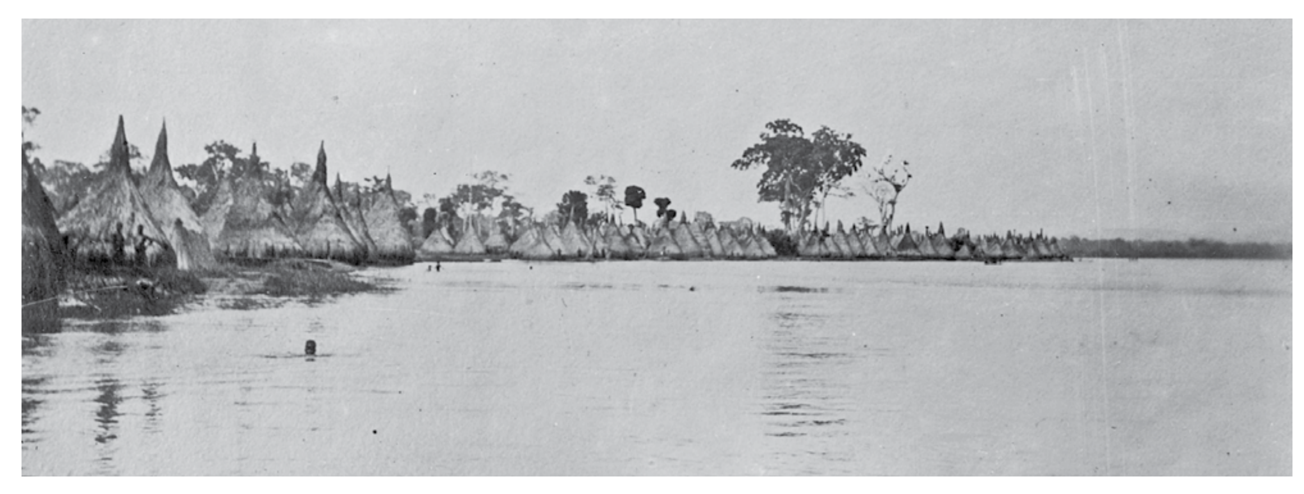
situation conflictuelle dans laquelle vivaient la plupart des groupes. Georges Le Marinel décrivait la situation comme ceci : « chez tous les peuples du Haut-Ubangi, l'état de guerre était une situation normale. Il n'est pas de village qui n'ait à craindre des actes d'hostilité de l'un ou l'autre de ses voisins et tout le monde vit sur ses gardes. L'indigène ne quitte que rarement ses armes, même quand il va à la pêche ou à tout autre travail » (Le Marinel 1893 : 17). Cette petite porte permettait aux femmes et aux enfants de s'échapper dans la forêt en cas d'attaque-surprise du village de nuit comme de jour. Ce dispositif avait permis à certains hommes d'échapper à l'arrestation lors de l'occupation du village par les troupes de l'État indépendant du Congo durant la période des impositions en caoutchouc ; pendant la période coloniale, des contribuables en défaut de fisc purent se sauver dans la forêt dès l'arrivée du percepteur



Filet de chasse (utilisé pour préserver les plantations d'arachides). Les indigènes l'emploient exclusivement pour la chasse. Ils disent à ce sujet : « *Bakende na mataï* » (nous allons capturer). (AP.0.2.1747, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Le père Nestor, missionnaire capucin, en tournée dans l'ancien village Mbui en 1913.
(HP.1956.56.496, collection MRAC Tervuren ; photo des Pères capucins, 1913.)



Village sango riverain en aval de Banzyville.
(AP.0.0.1831, collection MRAC Tervuren ; photographe inconnu, 1900.)



Les villages sango en aval de Banzyville.
Vus des hauteurs au-dessus du poste.
(AP.0.0.1841, collection MRAC Tervuren ; photographe inconnu, 1900.)



La case des esprits devant laquelle le chef de famille fait les offrandes aux mânes des ancêtres.
Cette petite case se trouve toujours près de l'habitation du chef de famille chez les Ngbandi.
(EP.0.0.4869, collection MRAC Tervuren ; photo J.-F. Hens, 1886-1889.)

d'impôt accompagné de policiers. L'Administration coloniale combattit ce dispositif jusqu'à l'interdire.

L'habitat ngbandi était groupé. Les Ngbandi se distinguaient nettement de leurs voisins budja, ngombe et ngbaka, chez qui l'habitat était dispersé (Burssens 1958 : 53). Dans le village ngbandi, les maisons étaient construites les unes à côté des autres, de part et d'autre d'une longue rue, interrompue par une sorte de *no man's land* (Thonner 1899 : 55). Chez les Riverains, les villages étaient rangés le long de la rivière. La manière de disposer les maisons le long de la rivière permettait aux riverains de conserver pirogues et autres outils de pêche près de leurs habitations, en même temps qu'elle allongeait démesurément la taille du village.

Dans le village ngbandi, la disposition des maisons rappelait la stratification sociale. La famille du chef habitait toujours au milieu du village, suivie de part et d'autre de différents groupes familiaux. Par exemple, les cadets occupaient l'emplacement à l'entrée du village; l'avant-dernier clan habitait l'autre bout du village. Chez certains groupes, comme les Ngbwa, dans la région d'Abumombazi, la famille du chef occupait un emplacement en retrait de l'axe central du village. Le fait de mettre le chef ou sa famille au milieu ou en retrait du village traduisait bien le souci des Ngbandi de préserver la vie du chef ou de sa famille d'une attaque ennemie-surprise (Ngbakpwa 1992 : 142). Jadis, on trouvait devant l'habitation du chef du clan une maisonnette appelée *da toro* (case des mânes des ancêtres). Basile Tanghe a écrit que pour connaître le nombre de clans dans un village, il suffisait de compter le nombre de cases des mânes d'ancêtres (Tanghe 1929 : 78).

Avant la pénétration européenne, les villages ngbandi étaient fortifiés au moyen de palissades représentées par une solide enceinte de bois devant les deux issues, une sorte de portail consistant en deux rangées de troncs d'arbre, très proches à l'entrée, mais s'écartant graduellement plus loin; entre les deux rangées, il y avait un profond fossé (Tanghe 1929 : 77). La sécurité du village était assurée quotidiennement par les *lombes*, les guerriers d'élite, comme l'explique Tanghe : « Tôt le matin, ils sortaient armés de grand couteau, de lance et de bouclier pour se rendre à l'extrémité du village pour inspecter les environnements et s'assurer que tout se passe bien. Après leur ronde de sécurité, ils permettaient d'ouvrir l'entrée du village pour les habitants. Personne ne se risquait hors de la clôture avant que toutes ces précautions fussent prises, et pas une femme n'allait chercher de l'eau avant que l'obscurité ne soit tout à fait dissipée » (Tanghe 1929 : 77). Ces précautions ne signifiaient pas que les groupes guerroyaient continuellement; des dispositifs tels que les alliances *mbele* éloignaient le spectre de la guerre, laissant aux habitants suffisamment de temps pour se confectionner des vêtements, s'adonner à l'esthétique du corps, organiser les danses, les jeux, etc.

2.2. HABILLEMENT ET ESTHÉTIQUE DU CORPS

Les Ngbandi ignoraient tout des pagne en tissu de raphia, très répandu chez les peuples de la savane au sud de la grande forêt équatoriale. L'habillement était le *nguba*, pagne fait d'écorces d'arbre battues; l'arbre lui-même s'appelait *bongo*; de là, *bongo* est devenu un nom générique attribué au vêtement : pagne, jupe, blouse, pantalon, chemise, etc. De l'arbre *bongo*, on enlevait l'écorce de 30 à 40 cm de large sur 50 à 60 cm de longueur; l'écorce était mise sur un morceau de gros tronc d'arbre et battue avec une massue en bois ; l'écorce ramollie était séchée au soleil et devenait le pagne-*nguba*. Les hommes le portaient en le passant entre les jambes; il était retenu par une ceinture faite de fibres de liane (*wi*) pour les femmes.

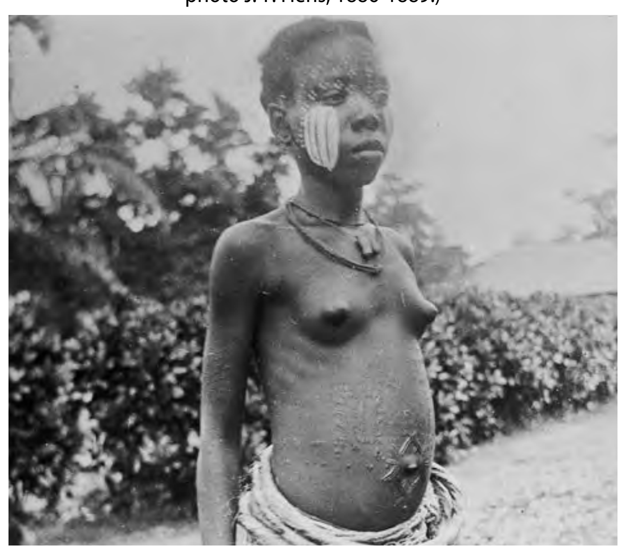
Malgré le développement du courant commercial du XIX[e] siècle qui avait mis le Haut-Ubangi en relation avec le Soudan et le bassin du lac Tchad, les Ngbandi n'eurent pas accès aux tissus en coton ou en soie d'origine européenne ou asiatique avant l'occupation coloniale. Ces échanges avaient permis aux Ngbandi d'acquérir des moutons, des chevillières en plomb et surtout des perles (de Dampierre 1983 : 19) mais pas de tissus en coton. Les sultans zande et nzakara, par qui transitaient les marchandises d'origine européenne ou asiatique, ne pouvaient laisser passer les tissus en coton, articles très précieux, qu'ils gardaient pour eux ou pour les membres de leur cour, comme ils le faisaient avec les armes à feu, qu'ils échangeaient contre l'ivoire (Kalck 1959 : 95-96 ; Ngbakpwa 1992 : 184). La deuxième expédition Vangele dans le Haut-Ubangi remarqua que « les indigènes » avaient dans leur chevelure une profusion de perles, qu'ils disaient provenir de Bangasu (Liénart 1888 : 393) ; Bangasu était le roi des Nzakara dans le Mbomu. Le capitaine Vangele lui-même dans ses nombreuses expéditions pour l'occupation du Haut-Ubangi n'apporta pas de tissus européens,



Féticheur, homme qui prédit l'avenir et jette le sort bon ou mauvais.
(EP.0.0.4874, collection MRAC Tervuren ; photo J.-F. Hens, 1886-1889.)



Un chef sango.
(AP.0.0.3091, collection MRAC Tervuren ; mission Laurent, 1903.)



Jeune fille ngbandi en deuil.
(EP.0.0.4868, collection MRAC Tervuren ; photo J.-F. Hens, 1886-1889.)

mais des caisses de perles pour les échanger contre l'ivoire. Le tissu européen arriva chez les Ngbandi beaucoup plus tard, au début de la colonisation belge. Aujourd'hui, dans les villages ngbandi, des hommes portent encore le pagne de leurs épouses en le passant entre les jambes ; ils se promènent ainsi dans le village ou vont aux champs, une survivance de la culture du *nguba*.

L'esthétique du corps. Les Ngbandi accordaient une attention particulière à la toilette de leur corps. Le pagne *nguba* servait surtout à couvrir le sexe ; aussi bien chez l'homme que chez la femme, la partie du corps restée libre devait être embellie ; le tatouage (*faye* en ngbandi) devenait le critère de beauté. Les femmes ngbandi donnaient alors libre cours au tatouage sur leur corps. Les forgerons bila et gembele fabriquaient les instruments nécessaires : lamelles très tranchantes (*kpeka*) pour faire des incisions, lamelles (*zoinwe*) pour se raser, pointes (*ngalangele*) pour faire des lignes et pour tresser, etc. Il n'y avait pas de règles imposées, chaque femme choisissait la partie du corps qu'elle voulait mettre en valeur. Le tatouage du bras de la femme sango avait comme motifs le poisson et les arêtes : c'était la fierté de la vie de pêcheur (EP.0.0.14446.) ; le tatouage du bras et du dos de l'autre femme sango manque de motifs bien définis (AP.0.0.12281). Les deux autres femmes ont choisi de mettre en valeur leur ventre, les tatouages partant du bas du nombril jusqu'à la poitrine, avec chaque fois, deux petites lignes courtes parallèles ou encore un losange entre les deux seins (AP.0.0.12283, AP.0.0.6669). Sans exagération, les tatouages du mollet et du dos étaient de l'art (AP.0.0.12282, EP.0.0.14447, AP.0.0.12280, EP.0.0.1470). Il est incroyable que ce peuple sans écriture ait pu réaliser de telles formes géométriques.

Les hommes recouraient aussi aux tatouages pour se faire beaux ; le front et le visage étaient l'endroit indiqué pour les tatouages. Certains tatouages constituaient une marque tribale, comme les « chéloïdes » (cicatrices en forme des bourrelets) sur le front, aussi bien chez les hommes que chez les femmes ngbandi. Ces tatouages furent interdits par

Tatouages des femmes sango



Femme jogboma chez les Sango du chef Zanga dans le clan Mofunga.
(EP.0.0.14446, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)



Femme assise : « *Wato* – Tatouages du dos, femme sango de Banzyville, Dingo ».
(EP.0.0.14447, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)



Femme sango : tatouages de dos.
(AP.0.0.12280, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)



Tatouage de la région de Pambwa (Banzyville).
(EP.0.0.1470, collection MRAC Tervuren ; photo H. Vachaudez, s.d.)



Femme sango - tatouages des bras.
(AP.0.0.12281, collection MRAC Tervuren ; photo A. Hutereau, 1913.)



Femme sango : tatouages.
(AP.0.0.12264, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)

Dongo : tatouages du ventre



(AP.0.0.12283, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)



(AP.0.0.6669, collection MRAC Tervuren ; photo Zambelli, 1904.)



Tatouages des mollets.
(AP.0.0.12282, collection MRAC Tervuren ; photo A. Hutereau, 1913.)



Notable de Guga, Ngbandi de la Ngiri.
Tatouages, collier à dents de léopard, calotte en peau de léopard et chasse-mouches en queue de buffle.
(EP.0.0.4915, collection MRAC Tervuren ;
photo A. Bal, vers 1935 © MRAC Tervuren.)



Femme sango.
(AP.0.0.12267, collection MRAC Tervuren ;
photo mission A. Hutereau, 1913.)



Un homme sango.
(AP.0.0.12268, collection MRAC Tervuren ;
photo mission A. Hutereau, 1913.)



Un villageois de Ngama.
(EP.0.0.2803, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Femme sango : mutilation dentaire.
(AP.0.0.12279, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)



Chez les Sango : mutilation de la denture.
(AP.0.0.12266, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)

l'autorité coloniale ; les Ngbandi optèrent alors pour le tatouage de la commissure des yeux ; on rencontre encore aujourd'hui des Ngbandi qui en portent.

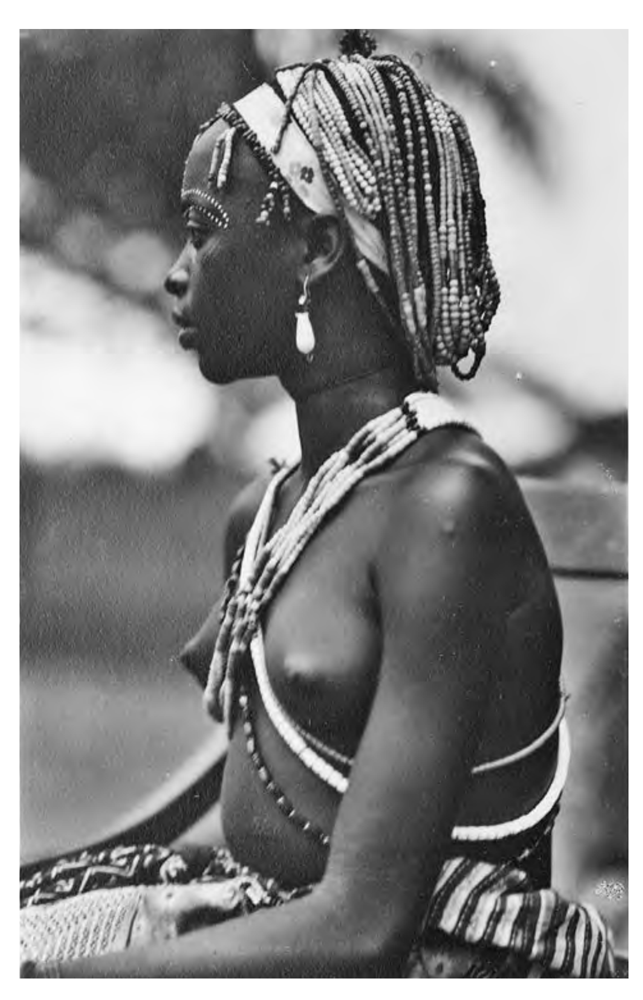
Les dents aussi devaient être mises en valeur. Les Ngbandi avaient deux façons de tailler les dents pour les embellir : le *ngbaga*, appelé parfois *kangba*, parce qu'après l'opération, les dents ressemblaient aux pattes de crabe ; c'est ce que les Européens appelaient la « mutilation de la denture ». Elle fut interdite par la colonisation. L'autre façon de tailler les dents était appelée *panya*. C'était une légère taille (limage) de deux incisives ; elle rencontrait beaucoup de succès chez les jeunes garçons et les jeunes filles jusqu'après 1960.

La coiffure était aussi bien soignée pour plaire. Les échanges commerciaux de la fin du XVIIIe siècle dans le Haut-Ubangi et le Mbomu apportèrent aux Ngbandi des perles (*lenge* ou *bisi* en ngbandi) de toutes les couleurs. Les perles étaient devenues les principaux articles de parure chez les danseuses de *lenge*, mais aussi chez les hommes et chez les femmes adultes ngbandi. Le capitaine Vangele écrivait : « Ils sont fous de perles, surtout les rouges et les blanches » (Vangele, lettre du 25 octobre 1889, archives MRAC). Les perles étaient tantôt enfilées dans le cheveu, tantôt portées comme collier, comme bracelet ou encore comme ceinture à la hanche. Les hommes rivalisaient en parure de cheveux avec les perles. Voici ce que disait Basile Tanghe : « En Europe, ce sont les filles qui tentent de plaire aux garçons ; chez les Ngbandi, ce sont les garçons qui tentent d'amadouer les filles pour qu'elles s'enfuient chez eux : ils se parent de toutes sortes d'ornements pour surpasser les autres, avec le but évident d'attirer sur eux les regards et les grâces des jeunes filles » (Tanghe 1928 : 41). Pendant la colonisation, les jeunes adolescents ngbandi mettaient encore, comme les filles, du vernis à ongles de couleur rouge.

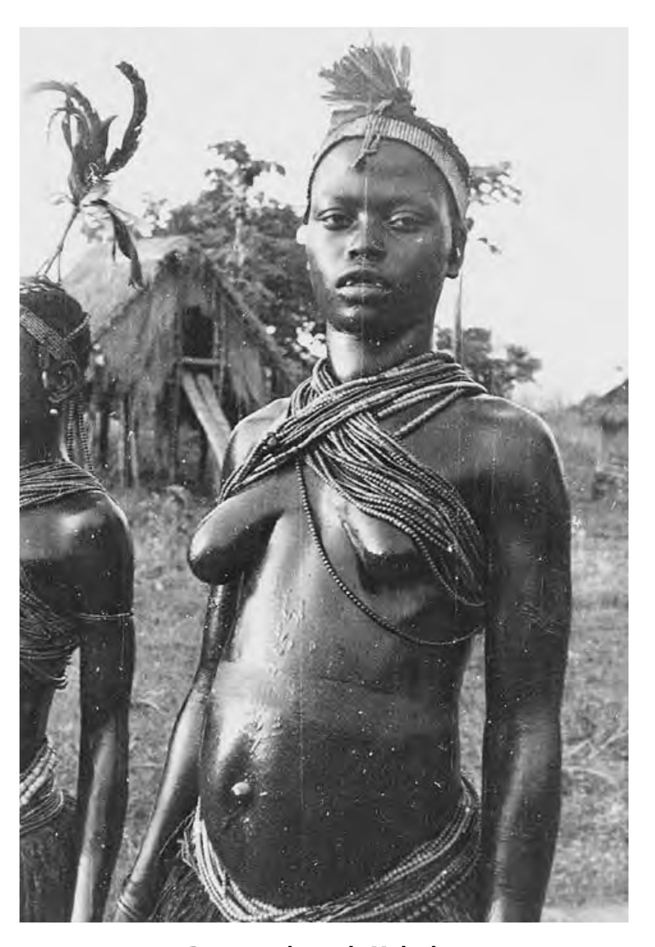
2.3. LES DANSES

Les Ngbandi pratiquaient plusieurs danses parmi lesquelles on peut citer : *lenge*, *gbaduma*, *lenze*, *ngope*, etc.

Lenge est une vieille danse séculaire ngbandi et la plus connue. Elle était exécutée par des filles impubères. *Lenge* était plutôt un véritable ballet ngbandi avec une organisation rigoureuse. Au départ, il y avait la maîtresse du ballet (la conceptrice ou l'organisatrice), une femme respectée du village qui décidait



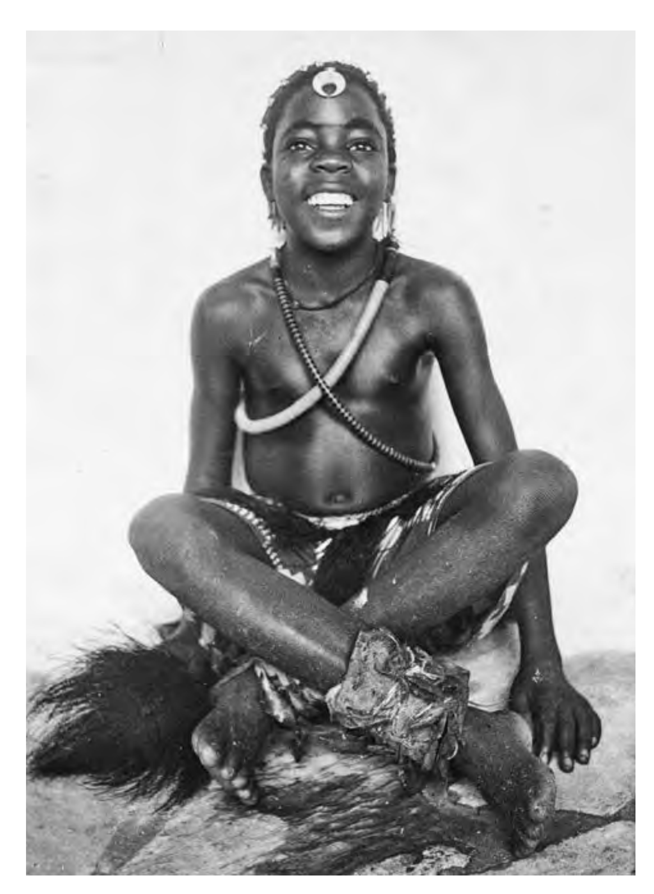
***Lenge* : danseuse parée, peinture faciale.**
(EP.0.0.8956, collection MRAC Tervuren ; photo C. Zagourski, s.d.)



Danseuse *lenge* de Molegbe.
(EP.0.0.1444, collection MRAC Tervuren ; photo H. Vachaudez, s.d.)



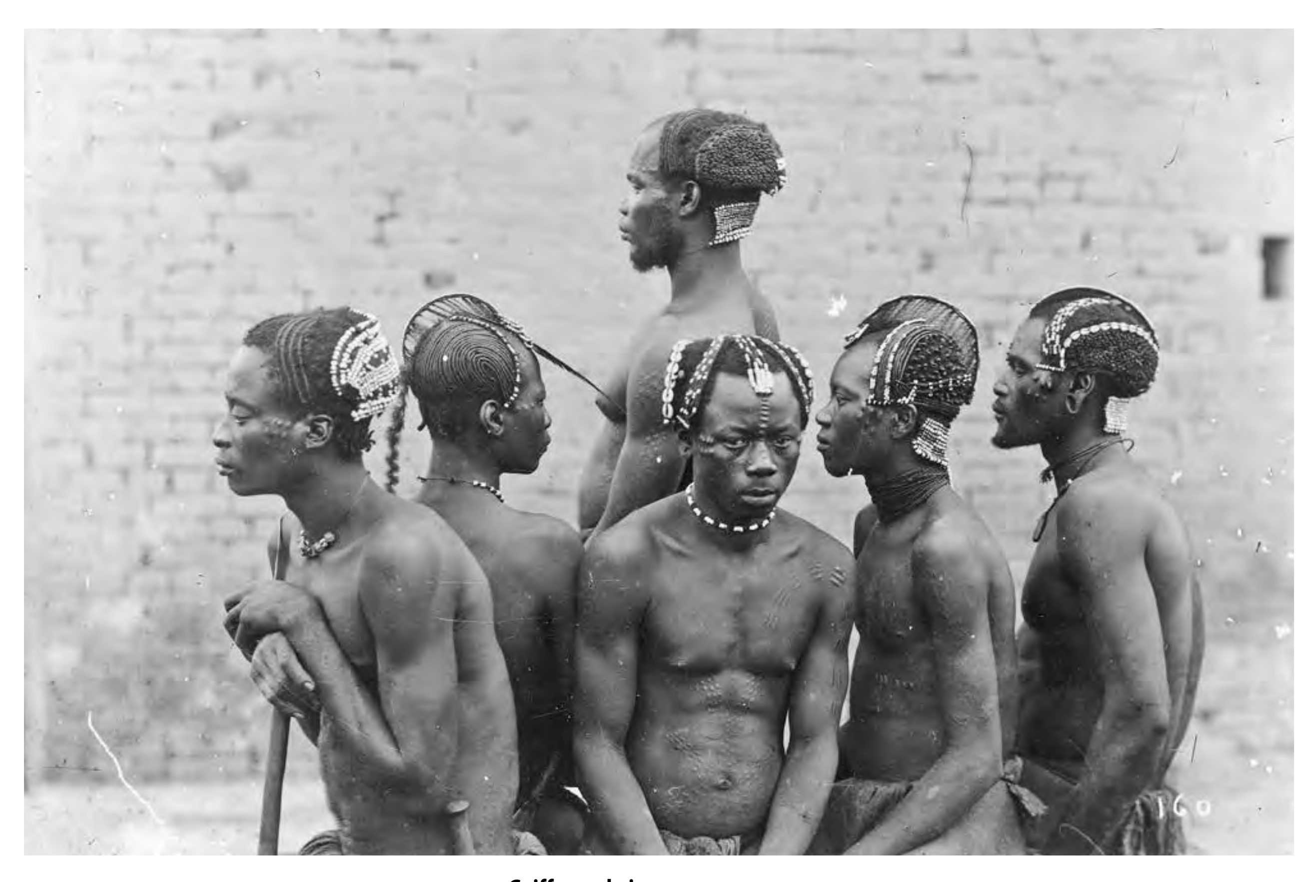
Parées de plumes, de bracelets et de perles multicolores, le corps teint au *ngola* (poudre rouge) et luisant d'huile de palme, le visage orné de dessins blancs tracés au kaolin, voici de petites danseuses *lenge* de la région de Banzyville.
(EP.0.0.8219, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)



La danse *lenge* est une très ancienne coutume ngbandi. Seules des fillettes impubères peuvent y participer ; elles chantent pour s'accompagner, au rythme du tam-tam et des battements de mains.
Après un an, les danseuses sont remplacées. Alors, la *lenge* partage ses bénéfices entre sa formatrice, ses parents, les chanteuses qui l'accompagnent et elle-même. Puis elle se marie ou attend un mari.
(P.0.0.209, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)



Les Sango vus à Banzyville.
(AP.0.0.101, collection MRAC Tervuren ; photo F.L. Michel, 1894.)



Coiffures de jeunes gens sango.
(AP.0.0.160, collection MRAC Tervuren ; photo F.L. Michel, 1894.)

de former un groupe *lenge* ; elle se faisait aider par un jeune homme. Toutes les jeunes filles nubiles étaient convoquées pour une séance de danse qui équivalait à une présélection ; après deux ou trois séances, les concepteurs retenaient les meilleures danseuses. Une nouvelle élimination intervenait encore après quelques séances : c'était à partir de ce moment que le groupe définitif se formait, comprenant quinze à vingt filles et pour une durée de trois à quatre mois. L'organisation comprenait : la responsable, la femme *ta lenge*, et son assistant, le jeune homme *to lenge*, les maquilleuses, les batteurs de tam-tam et d'autres instruments de musique, enfin les surveillants. Les règlements internes étaient stricts : aucun garçon ne pouvait s'approcher des filles, elles restaient sous la surveillance constante des responsables. Après plusieurs semaines de préparation et de répétition, on fixait la date de la première production. La danseuse qui présentait un talent exceptionnel était choisie pour être la leader : *gbia lente*. Les danseuses portaient des parures : des clochettes fixées à la cheville, des perles de toutes les couleurs enfilées et attachées aux cheveux déjà tressés, des ceintures de grosses perles croisées sur la poitrine et d'autres sur la hanche. Tout le corps était peint de poudre rouge *ngola* (*mbio*) mélangée à l'huile de palme, les bras et



Parées de plumes d'autruche, de dards de porc-épic et de perles multicolores, le corps teint au *ngola* (poudre rouge) et luisant d'huile de palme, le visage orné de dessins blancs tracés au kaolin, les petites danseuses *lenge* évoluent en chantant, au son du tam-tam où se mêle le tintement de leurs bracelets de métal. La gracieuse danse *lenge* est une très ancienne coutume des peuplades ngbandi (région de Banzyville). Seules des filles impubères y prennent part. La plus experte dirige le ballet avec sa seconde. (HP.2009.3.321, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)



Une danseuse *lenge* du territoire de Banzyville.
(HP.2009.3.323, collection MRAC Tervuren ; photo J. Mulders (Inforcongo), 1950 © MRAC Tervuren.)

le front ornés de dessins en poudre blanche de kaolin. Les danseuses portaient des jupes en raphia.

Pendant la danse (spectacle), le surveillant muni d'un petit fouet ne quittait pas les filles des yeux, rappelait à l'ordre d'un petit coup sur la tête celle qui était distraite ou qui ne suivait pas correctement le rythme. Les danseuses formaient un grand cercle autour de leur leader *gbia lenge*, les musiciens postés derrière les danseuses. Le son des tam-tams et d'autres instruments de musique, doublés des battements des mains et des chants, rythmaient la danse. Les danseuses interpellaient les passants et leur réclamaient quelque chose, celui qui n'avait rien pouvait toujours continuer son chemin, les danseuses lui lançaient quelques quolibets. C'était un grand déshonneur de ne pas donner un petit cadeau.

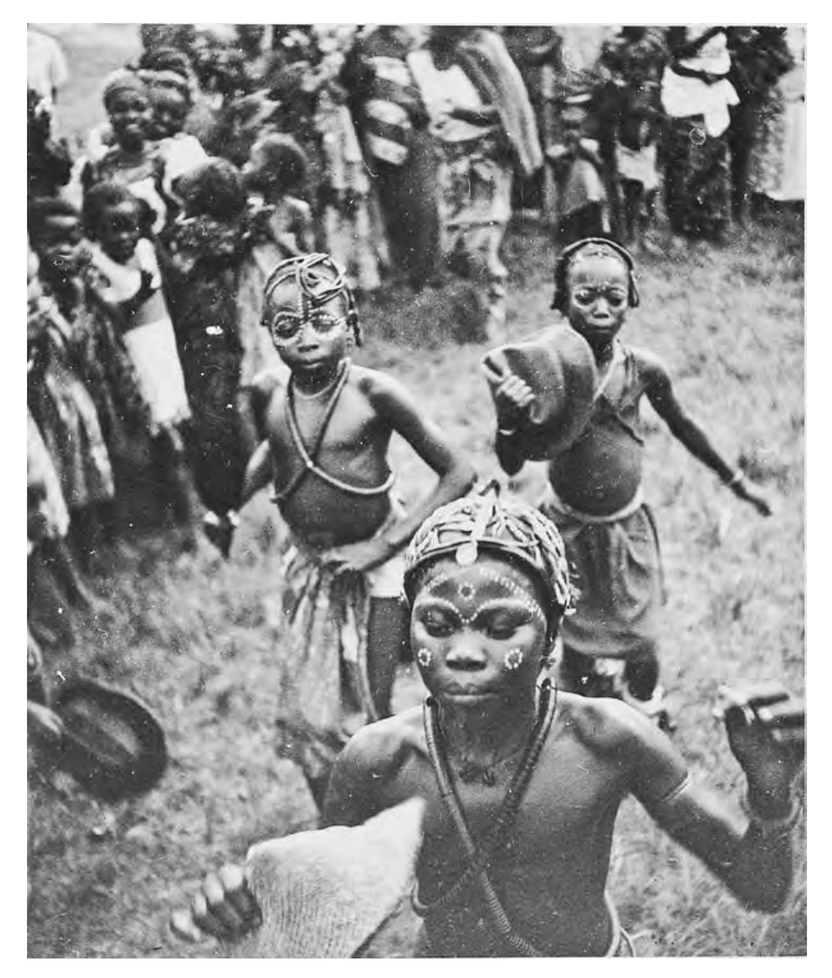
Le groupe (ballet) se déplaçait de chefferie en chefferie. Le jour de la production constituait une grande attraction pour tout le village. Les parents, surtout les femmes, amenaient leurs fillettes au spectacle pour s'en inspirer plus tard ; c'était une grande fierté de voir sa fille danser la *lenge*.

Le jour du spectacle, si le chef du village assistait à la danse et se levait pour déposer sur la tête de *gbia lenge* un petit cadeau, celle-ci deviendrait son épouse à la fin du cycle *lenge*. Quelquefois, des compétitions intervillages pour désigner le meilleur groupe *lenge* avaient lieu et lors de grands événements, tel ou tel chef de village pouvait l'inviter.

Lenge était la danse préférée du président Mobutu, qui avait cherché à la relancer dans sa forme originelle. Après quelques compétitions intervillages, le président choisit le groupe lenge de Tongu près de Yakoma ; *lenge* constituait pour lui un grand moment de divertissement. Ce groupe recevait régulièrement des invitations à danser à l'aéroport de Moanda (Gbado-Lite) pour l'accueil d'un hôte important présidentiel, comme lors de l'arrivée du roi Baudouin ou du retour du président de l'étranger ou de Kinshasa. Certains chants étaient composés à la gloire du président.

L'occupation coloniale et la scolarisation des filles ont fait perdre à *lenge* toute son importance en tant que groupe organisé. Les missionnaires de leur côté ne pouvaient accepter que les filles dansent les seins nus. La danse *lenge* existe toujours, mais le groupe se forme pour un événement précis et se dissout aussitôt après, avec le partage immédiat des cadeaux, comme en 2011 à Yakoma, lors de l'arrivée d'Olive Lembe Kabila ; elle exécuta quelques pas de danse avec les danseuses de *lenge*. Ou encore à Kinshasa à l'occasion de l'élection de Kengo à la présidence du Sénat. Les danseuses ne sont plus des filles pubères.

Gbaduma est une danse ngbandi vieille et classique. C'est la danse la plus populaire encore de nos jours, alors que la *lenge* tend à disparaître. *Gbaduma* est exécutée à diverses occasions : fiançailles, mariage, retrait de deuil, anniversaire, nomination politique, etc. ; et jouit d'une notoriété publique. Aujourd'hui, elle se danse au village, en ville, à Kinshasa et même en Europe ; c'est un grand élément de la culture ngbandi. C'est une danse d'adultes, mixte, hommes et femmes dansent ensemble. Les chants sont tirés de thèmes de société. L'extrait qui suit en est un exemple : « une femme est comme une chikwange, de même que vous exigez à la vendeuse de vous montrer l'échantillon pour apprécier la qualité avant d'acheter, vous devez faire de même avec une femme, coucher avec elle, apprécier ses performances au lit, son courage au travail, avant de l'épouser ». Les danseurs forment un cercle, les musiciens sont à côté, ils jouent de grands et petits tam-tams et du xylophone. Les Ngbandi possédaient les mêmes tam-tams que les Bandia. Le mélange de ces instruments donnait un son merveilleux ; au son de la musique, les danseurs ajoutaient les battements



Danseuses *lenge* : la cadence est donnée par le tam-tam, les chansons, le battement de mains des fillettes et les clochettes fixées à la cheville des danseuses.
Les *lenge* sont des filles impubères choisies comme danseuses, à raison d'une par village, par les chefs de village mongwandi et sango. Elles sont instruites par une femme qui les conduit de village en village. Elles vivent des dons reçus au cours des réunions, et qui peuvent atteindre 200 F, pour un gros village, par danseuse. Les danses très rythmées représentent entre autres la vie d'une jeune fille jusqu'à son mariage. Après un an, les danseuses sont remplacées. Alors, la *lenge* partage les bénéfices avec sa dirigeante, ses parents et les chanteuses-accompagnatrices. Puis, elle se marie ou attend un mari.
(EP.0.0.8150, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), 1946 © MRAC Tervuren.)



Mobutu et le roi Baudouin accueillis par les *lenge* à Gbado-Lite en 1985. (Capture d'écran du film sur la visite du roi Baudouin au Congo en 1985 ; droits réservés.)

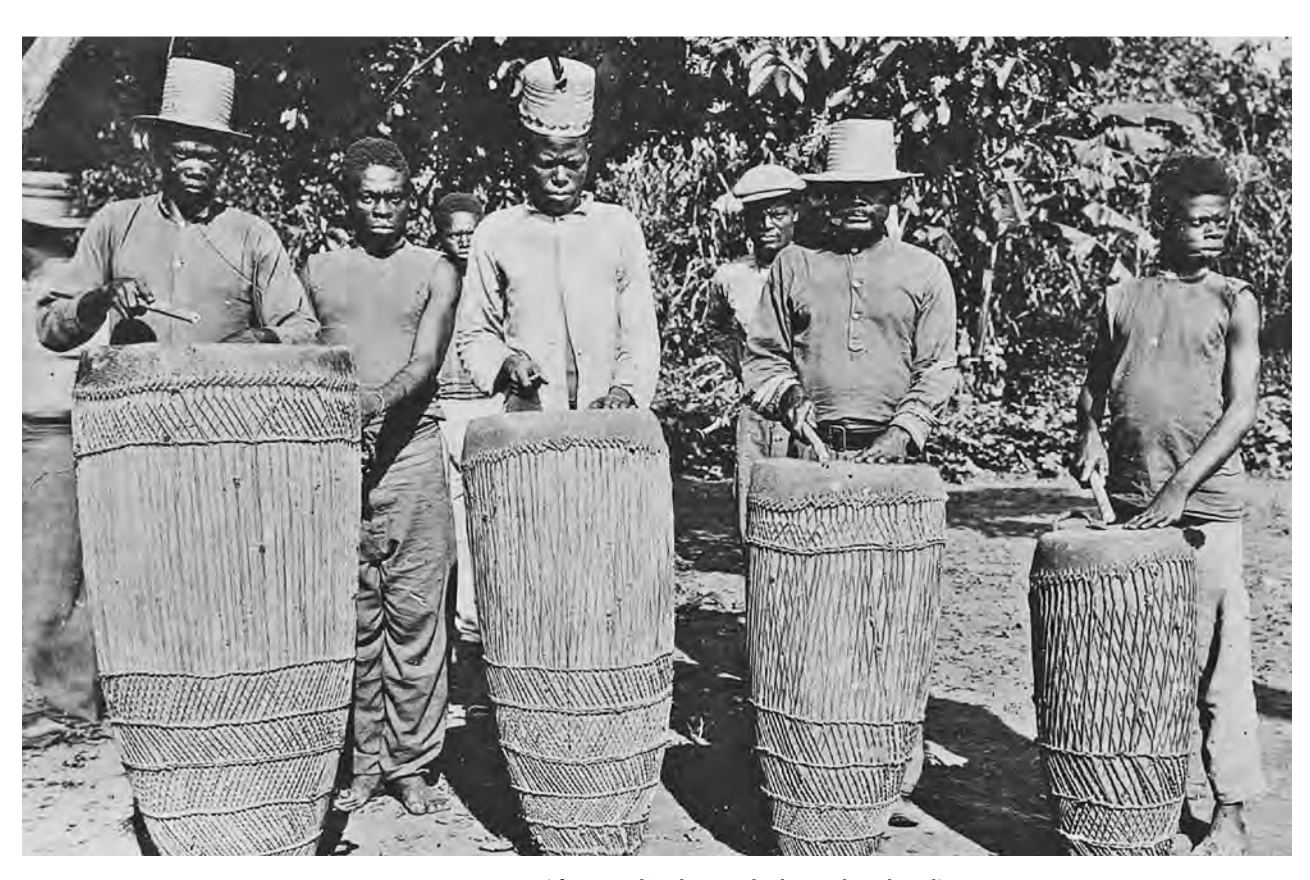
des mains. Le meilleur danseur ou la meilleure danseuse se mettait au milieu du cercle, les chants, les battements des mains, la musique l'accompagnaient, pendant sa danse ; après 30 ou 40 minutes, essoufflée, la vedette se faisait remplacer. Une personne moins douée pour cette danse ne pouvait se risquer au milieu du cercle.

On comptait quelques meilleurs danseurs ou danseuses par village ; il en était de même avec les batteurs de tam-tam, qui étaient les vedettes du village. Il y avait un spécialiste pour le grand tam-tam, un autre pour le petit tam-tam. L'apprentissage par le jeune, sur le modèle choisi, pouvait durer jusqu'à un an, parfois deux ans. La façon de danser la *gbaduma* n'a pas varié depuis des siècles. C'est l'un des éléments de la culture ngbandi qui n'est pas altéré par l'occupation coloniale.

Lenze était aussi une veille danse pratiquée uniquement par les femmes mariées à l'occasion de grandes cérémonies : le retrait de deuil d'un ancien chef de village ou d'une personne importante, l'intronisation d'un nouveau chef coutumier, le mariage du chef ou l'accueil d'un de ses illustres hôtes, etc. Elles étaient parfois parées d'une coiffure en plumes, de petits grelots aux chevilles, d'un couteau de parade *giango* et d'un petit balai ou chasse-mouches à la main. Les danseuses formaient un grand cercle, la conductrice de la danse, munie de la grande sonnette jumelée en fer, entonnait le



À Molegbe, quatre *lenge*.
(EP.0.0.1439, collection MRAC Tervuren ; photo H. Vachaudez, s.d.)



Les quatre *ngaza* qui forment l'orchestre de danse des Abandia.
(EP.0.0.7259, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)



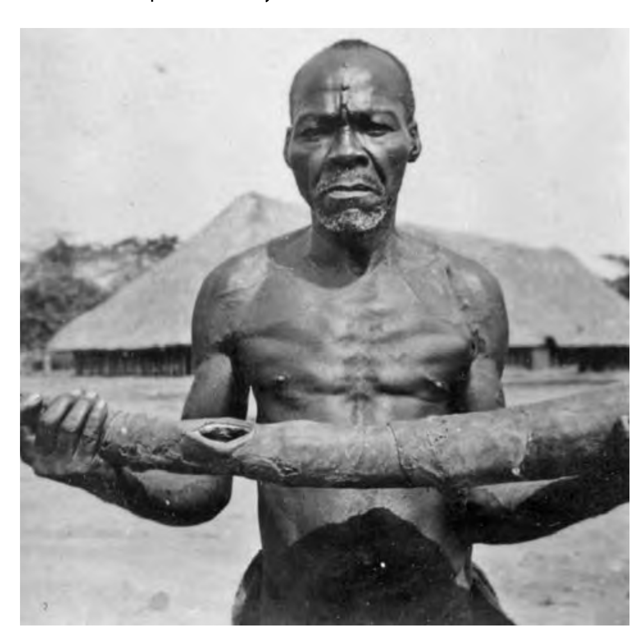
Musiciens ngbandi.
(EP.0.0.7229, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Instruments de musique dans la chefferie Mbongo.
(AP.0.2.2571, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Le dessous du xylophone.
(AP.0.2.2572, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



***Basoa*, instrument de musique.**
(AP.0.2.2575, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

chant repris en chœur par les danseuses. Le petit tam-tam, combiné aux différents sons de cloches jumelées, donnait le rythme qui accompagnait les danseuses. Comme *lenge*, *lenze* tend aujourd'hui à disparaître.

Ngope était une exhibition des guerriers *lombes*, uniquement exécutée à l'occasion de l'intronisation d'un grand chef coutumier. Les danseurs portaient sur eux les instruments de combat : bouclier, chapeaux en peau de carnassiers *soro* ou de singe ; par cette démonstration, ils rassuraient le chef et lui prouvaient qu'ils étaient prêts à défendre le village. L'histoire du village, de son passé glorieux et surtout de ses victoires était évoquée, les défaites étant



Scène musicale chez les Ngbandi.
(AP.0.2.2580, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Danse de femmes sango du territoire de Libenge.
(EP.0.0.14067, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1936 © MRAC Tervuren.)

passées sous silence. La danse ne durait pas plus d'une heure (Ngbakpwa 1980 : 87).

2.4. LES JEUX

Les Ngbandi s'adonnaient à plusieurs jeux dont *mando* et *lenze* étaient les plus populaires. Tous deux avaient un point commun : ils se pratiquaient le soir ou plutôt la nuit. *Mando* commençait au début de la soirée, vers 19 h ou 20 h, et se terminait tard vers 23 h, parfois minuit. C'était un jeu mixte d'adolescents, garçons et filles. Il n'existait aucune organisation préalable ni de calendrier quelconque pour ce jeu. Par beau temps, surtout au clair de lune, un adolescent sortait et battait une clochette en coque de noix de borassus (flabellifère) ; peu à peu, il était rejoint par d'autres jeunes, filles et garçons ; le jeu pouvait alors commencer. Les adolescents formaient un grand cercle, parmi eux, deux ou trois frappaient des clochettes (*nzambo*), l'un entonnait le chant repris en chœur par le groupe ; soudain, un garçon ou une fille pénétrait en vitesse dans le cercle, exécutait quelques mouvements et faisait la passe à un autre, toujours à un garçon ou à une fille. Le jeu se déroulait ainsi toute la soirée, puis les jeunes se dispersaient et chacun rentrait chez lui.

Mando était souvent l'occasion de rencontres amoureuses ou celle dont les garçons profitaient pour courtiser les filles. Pendant le jeu, le garçon sortant au milieu du cercle cherchait à faire la passe à la même fille et vice-versa, ce geste étant interprété comme le début des avances du jeune adolescent à la fille ; à la fin de la soirée, des rendez-vous se donnaient entre filles et garçons. *Mando* est une vieille culture ngbandi qui est aujourd'hui en déperdition.

Lenze ne doit pas être confondu avec la danse du même nom. *Lenze* ici était un jeu pratiqué le soir uniquement par les femmes mariées. Le jeu se déroulait sur le même principe que le *mando*. Un beau soir, au clair de lune, une femme mariée avertissait son mari qu'elle avait l'envie de s'amuser. Elle sortait et lançait une invitation par le chant ; elle était rejointe peu à peu par d'autres femmes. Ce jeu se pratiquait sans instrument, comme la clochette. Les femmes formaient un demi-cercle, l'une entonnait un chant repris par les autres, qui battaient continuellement des mains. La première femme sur la ligne sortait au milieu, exécutait quelques mouvements, revenait vers les autres, se retournait et se laissait tomber de dos dans les bras des autres qui la repoussaient (la redressaient) ; aussitôt, elle allait occuper la dernière place. Puis la deuxième, la troisième, jusqu'à la fin

de la rotation, puis le jeu recommençait sans interruption et se terminait tard dans la soirée ; c'était un beau spectacle. Il arrivait pendant la soirée qu'une joueuse soupçonnant une autre d'adultère avec son mari lui lance un quolibet à travers une chanson ; celle qui était visée répliquait également par une chanson. La situation dégénérait souvent en bagarre entre les deux femmes. Comme pour *mando*, le jeu *lenze* a cessé d'exister avec la christianisation.

2.5. CROYANCES, RITES ET PRATIQUES MAGIQUES

2.5.1. CROYANCES

« Les indigènes d'Afrique croient à l'existence de Dieu. L'impression en est si profondément gravée dans leur nature, que tout système d'athéisme les frappe comme trop absurde et déraisonnable pour mériter un démenti. Aussi les Européens venant au milieu d'eux ont-ils mauvaise grâce à nier l'existence de Dieu. Leur athéisme les fait considérer par les indigènes comme mauvais, et indignes de leur confiance » (Mgr Le Roy 1911 : 183-184). Les Ngbandi croyaient en un être suprême appelé *Nzapa*, Dieu, qui était quelque part dans le ciel. « Chez les Ngbandi, pas plus que chez les autres primitifs d'Afrique, on ne trouve une figure matérielle de Dieu, aucune case ou temple n'est censé le contenir. Son culte a lieu en plein air sous le grand ciel qu'il remplit. Aucun culte public n'y est adressé à l'Être suprême. Ce Souverain Maître, ils l'appellent chez eux : Nzapa. Ils parlent de Nzapa dans leurs serments : *Nga o Nzapa* : par Dieu ; *Nga o Nzapa me ndozu* : par Dieu qui est au-dessus de nos têtes » (Tanghe 1925 : 436). Les Ngbandi avaient une connaissance vague de Dieu, qui intervenait dans certains événements. On invoquait la bénédiction ou l'intervention de Nzapa lors de certains événements surtout le matin. Nzapa pouvait agir, mais pas immédiatement. « Nous rencontrons Nzapa dans leurs invocations que j'appellerai leur prière du matin, prière qu'ils renouvellent même dans le courant de la journée quand ils sont en voyage, en passant à côté d'un cours d'eau où ils se rincent la bouche comme le matin » (Tanghe 1925 : 436). Les Ngbandi professaient leur foi, le matin au moment de se rincer la bouche et de se brosser les dents : l'homme disait qu'il n'avait jamais couché avec la femme d'autrui, qu'il était honnête ; la femme disait qu'elle n'avait jamais trompé son mari, qu'elle n'était ni voleuse ni sorcière. Pour toutes ces vertus, ils demandaient la bénédiction de Dieu et de plusieurs autres esprits, tous protestant de leur loyauté et honnêteté. L'homme demandait une longue vie, la femme une nombreuse maternité.

Nzapa étant trop loin pour agir vite, les Ngbandi se tournaient vers les mânes des ancêtres ; eux, pouvaient apporter une réponse efficace à tous les problèmes : protection contre les ennemis,



Tombe d'un Sango.
(AP.0.0.12064, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)



1938 : Tombe au village Wagbodo.
(AP.0.2.2279, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

nombreuse progéniture, abondance à la chasse, à la pêche, de la récolte, mais aussi une punition rapide des fautifs : adultère, vol, sorcellerie, etc. La croyance aux mânes des ancêtres constituait (encore aujourd'hui) un élément très important de la culture ngbandi. Dans chaque clan, une case des mânes des ancêtres, *da tolo* (ou *da toro*), était érigée devant l'habitation principale de l'aîné du clan. Cette petite case était le centre de la vie sociale, économique et politique du village. L'aîné du clan rendait régulièrement le culte aux mânes des ancêtres en leur déposant dans la case un petit pot de nourriture : viande, termites, miel, huile de palme, etc.

C'était devant la case *da tolo* qu'une jeune épouse arrivée dans son foyer devait se confesser avant de toucher à la nourriture du clan. La tante du mari recevait les confessions. La jeune épouse devait révéler les noms des amants et même les simples avances qu'elle avait eus, la dote une fois versée par le mari ; toute dissimulation entraînait une mort rapide, si elle venait à toucher à la nourriture du clan. Les confidences de la jeune femme étaient censées rester secrètes, mais souvent, la tante finissait par les révéler, ce qui mettait la jeune femme et sa famille en difficulté. La confession devant les mânes ne concernait pas uniquement la femme nouvellement arrivée dans son foyer ; un Ngbandi se réservait le droit de faire comparaître à tout moment sa femme pour une confession devant la case des mânes. Une chasse ou pêche infructueuse du mari, une malchance aux jeux, entraînait des soupçons sur la femme et le mari ordonnait à sa sœur de convoquer sa femme devant la case des mânes des ancêtres. La femme ngbandi était ainsi soumise à une pression morale constante.

Chaque nouveau-né était présenté aux mânes et s'il n'était pas un enfant légitime, il ne survivait pas. Les filets de chasse, de pêche et les armes étaient déposés devant la case des mânes pour recevoir la bénédiction de l'aîné. Un cas d'adultère se terminait par un serment devant la case des mânes.

Les missionnaires catholiques avaient fait disparaître les cases des mânes partout dans les villages, mais la croyance dans la force et l'efficacité des *a tolo* est présente chez les Ngbandi, au village comme en ville.

2.5.2. LES RITES

a) Les Jumeaux

Les Ngbandi ne connaissaient pas de rites d'initiation ou à d'autres sociétés secrètes ; les seuls et véritables rites connus étaient les rites des jumeaux. La naissance de jumeaux constituait chez tous les peuples sans écriture un événement exceptionnel et donnait lieu à des cérémonies diverses ; les Ngbandi ne faisaient pas exception. Dans une société où n'existait pas d'échographie prénatale et où seules quelques rares sages-femmes parvenaient à prédire la naissance de jumeaux, la venue de deux bébés constituait une surprise pour toute la communauté, d'où des cérémonies spéciales pour les accueillir.

En ngbandi on traduit le mot « jumeau(x) » par « *ngbo* » ; or ce mot est aussi le nom générique du serpent. Cette homonymie est à l'origine de la traduction erronée du missionnaire capucin, Basile Tanghe, qui interprète *ngbo* (« jumeaux ») comme « serpent », d'où le titre de son ouvrage *De Slang bij de Ngbandi*, 1921. Il écrit : « Les Ngbandi honorent le serpent. Ce culte dépasse chez eux tous les autres. On peut dire, sans exagérer, que le serpent y est considéré comme le principal de tous les esprits qu'ils invoquent, et le chef incontesté de toutes leurs magies » (Tanghe 1925 : 563). Pour les chrétiens catholiques, le serpent représentait le démon qui avait induit Adam et Ève en erreur, et que Dieu condamna. Les rites des jumeaux passaient pour le culte du démon. « Mais, cherchant autour d'eux aide et protection contre mille petites inimitiés de la vie, nos indigènes ont perdu de vue l'Être primordial,

qui est passé à l'arrière-plan. Le serpent a conquis de la sorte chez eux un culte public bizarre. Sous la poussée de génies malfaisants appelés démons, le serpent, autrefois maudit par Dieu au paradis terrestre, a usurpé la place qui ne revenait de droit qu'au Souverain Maître, Créateur du ciel et de la Terre» (Tanghe 1926 : 2). Des chants spécialement dédiés aux jumeaux accompagnaient leur naissance. Les gongs saluaient de leurs roulements cette naissance spéciale et en portaient au loin la nouvelle. Les deux bébés étaient couchés sur une grande feuille de *taro* et saupoudrés de *ngola* («poudre rouge [*mbio*]»). La poudre *ngola,* mélangée à du sang des jumeaux séché, était recueillie et conservée dans un petit pot. Elle servait ensuite aux parents, qui la mettaient sur leur corps avant de sortir ou d'aller en voyage. Le placenta, le cordon ombilical, les eaux de bain des bébés étaient recueillis et conservés en deux pots. À partir de ce moment, toute salutation verbale aux parents des jumeaux devait être répétée deux fois et on devait tendre les deux mains si l'on voulait serrer la leur.

Contrairement à d'autres peuples, les Mongo par exemple, où les jumeaux s'appelaient d'office «Mboyo» et «Boketshu», chez les Ngbandi les jumeaux devaient révéler eux-mêmes leurs noms en songe aux parents, souvent à un membre du clan. Cela pouvait intervenir plusieurs jours après la naissance. Une fête suivait la désignation du nom. Entre eux, les noms entretenaient des rapports d'opposition, surtout dans le cas de noms d'éléments naturels effroyables, annonciateurs des futurs caractères de leurs porteurs. À tire d'exemples : *bekpa* (foudre), *mbomba* (mauvais esprit qui vit dans l'eau et qui cause la noyade), *lavu* (abeille) et *mumbe* (sorte d'abeille) dont les nombreuses piqûres pouvaient entraîner rapidement la mort; *mbimba* (hippopotame) et *ngunde* (crocodile). L'enfant né après les jumeaux recevait le nom de «Vungbo» (garçon ou fille) dans la région d'Abumombazi; «Gerengo» (garçon) et «Yangbo» (fille), pour le reste du territoire.

Les jumeaux parlaient toujours en songe, leur message ne pouvait être négligé. Toutes leurs demandes devaient être satisfaites sous peine d'une grave punition pour le négligent. Si un jumeau mourait, la coutume interdisait de pleurer, sinon l'autre mourrait aussi. L'enterrement se faisait avec le chant et la danse, le corps des parents et des participants



La présentation des jumeaux au public.
(Teuns 2010 : 24.)

enduits de poudre rouge *ngola* et blanche (kaolin). La tombe devait être préservée de la pluie, sinon la pluie ne s'arrêterait plus. Si l'un des jumeaux mourait, le survivant passait pour être responsable de cette mort (Tanghe 1926 : 71).

Les rites des jumeaux comportaient des exigences et des interdits. Dès leur naissance, les parents devaient se procurer deux clochettes appelées « *kpokpongbo* », les clochettes des jumeaux. Tous les matins au réveil des bébés, les parents devaient battre les clochettes. Les jumeaux ne pouvaient pas pleurer, on battait les clochettes pour dissimuler leurs cris (pleurs). Les jumeaux ne pouvaient sentir l'odeur de la viande d'éléphant, de sorte que l'on évitait d'en préparer dans le voisinage. De même, les parents ne pouvaient pas consommer de viande d'éléphant, jusqu'à ce que les jumeaux soient en âge d'en manger ; ils devaient s'abstenir de toutes relations sexuelles jusqu'à ce que les enfants grandissent. Les jumeaux aimaient particulièrement manger du poulet, des œufs, de l'huile de palme. Le serpent était le totem des jumeaux. Les parents ne pouvaient, en aucun cas, tuer le serpent ni en manger. Si un serpent entrait dans la maison ou passait près des enfants, on jetait sur lui de la poudre rouge, on disait qu'il venait rendre visite à ses frères ou à ses sœurs, si c'était des jumelles.

Plus qu'ailleurs, les rites des jumeaux occupaient une place importante dans la culture ngbandi. « Jamais et nulle part on n'invoquera un esprit quelconque, on ne recourra à une force magique quelconque sans que les premiers honneurs aient été rendus au serpent. On le voit, le culte du serpent apparaît comme prépondérant et son rôle magique domine le rôle des cendres et même du *dibele*. Il est le faîte et le couronnement de toute la magie ngbandi » (Tanghe 1926 : 20).

b) Pratiques magiques

Les Ngbandi avaient d'innombrables fétiches, chacun efficace dans son domaine d'intervention : chasse – il fallait encore préciser : gros gibier ou éléphant –, pêche, agriculture, mariage, etc. Mais si les Ngbandi cherchaient des fétiches, c'était d'abord dans le but de neutraliser les actions maléfiques des sorciers.

Le sorcier était (et est encore aujourd'hui) appelé « *li* ». C'était aussi le nom de l'organe qui se trouvait dans son ventre et qui lui conférait le pouvoir de nuire. Chez les Ngbandi, la sorcellerie était héréditaire et transmise par une filiation unilinéaire. Si un père était sorcier, tous les garçons l'étaient, à l'exception des filles, et vice-versa. Il y avait des personnes qui détenaient le pouvoir de dénicher et de neutraliser les actions des sorciers ; c'était les devins que Tanghe et Heman Burssens appelaient « *wa Kokoro* ». Les Ngbandi se tournaient continuellement vers eux pour chercher sifflets, colliers de sifflets, potions et cendres magiques pour se protéger contre les nuisances des sorciers et autres esprits maléfiques. Les fautes liées aux pratiques ensorcelantes étaient sévèrement sanctionnées. Si la partie plaignante tuait le li, présumé coupable, par « fétiches » ou par assassinat, on recourait à « l'autopsie » ; une opération qui consistait à ouvrir le ventre du cadavre à la recherche du *li*, l'organe formé par un renflement ou une poche ovale, noirâtre, près de l'estomac, dans lequel on trouvait divers objets : cheveux, onglets, morceaux de tissus, etc. (Evans-Pritchard 1972 : 54) L'opération se déroulait devant témoins : les représentants de la famille plaignante et du chef du village.



Le culte de ngbo (jumeaux).
(AP.0.2.2278, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

Si l'organe *li* était trouvé, le chef approuvait l'acte ; si le corps était indemne, la famille lésée était blanchie publiquement de tout soupçon et réclamait une forte indemnisation. On gardait le couteau ayant servi à l'opération de génération en génération (Ngbakpwa 1992 : 114). C'était une ancienne

coutume du Mbomu empruntée par les Ngbandi et les Azande (Evans-Pritchard 1972 : 74). La crainte du pouvoir maléfique du sorcier amenait les Ngbandi à veiller sur la tombe des membres de leur famille pour éviter que les sorciers ne viennent les déterrer et les manger. Un homme passait plusieurs nuits près de la tombe de son frère, de son fils ou sa fille, de sa femme, armes (couteau et lance) à la main. Cela pouvait durer jusqu'à dix nuits, le temps nécessaire pour une putréfaction totale du cadavre. De même, pour montrer que le défunt gardait ses habitudes, on plaçait près de sa tombe ses chaises, pour qu'il vienne se reposer de temps en temps; on lui plaçait aussi toutes ses nourritures préférées. La coutume d'ouvrir le ventre du cadavre pour y chercher l'organe *li* fut sévèrement réprimée et interdite par l'Administration coloniale.

Banga et *Gasoloma* étaient d'autres fétiches, plus proches de *zebola* chez les Mongo. Les « propriétaires » (féticheurs) s'enduisaient le corps, de la tête (front) aux pieds, d'huile de palme mélangée à la poudre *ngola*. Ils portaient un collier de lianes et une ceinture de perles et de lianes. Un anneau en lianes, parfois de clochettes, entourait les chevilles. Leur cible : le sorcier et son pouvoir maléfique.

Le *Dibele* et le *Bolongo* étaient au-dessus de tous les fétiches. Leurs champs d'action étant larges, ils touchaient d'autres domaines de la société que le seul cas de la sorcellerie. *Bolongo* (esprits sortis sous eaux) était fort craint. Il est la propriété exclusive du clan Tuma dans la chefferie Gugo, sur la route Yakoma-Abumombazi. Pour faire le fétiche, le maître (gourou) disposait d'une calebasse avec deux ficelles au col. Il se rendait à l'étang dénommé *bolongo*, il l'y remplissait de boue prélevée de l'étang, à laquelle il ajoutait d'autres potions magiques : le *bolongo* était prêt à agir. La victime d'un vol important dans le champ ou de ses pièges, de cas de maladie récurrents dans la famille, etc., se rendait chez le propriétaire de *bolongo* où, moyennant paiement, il recevait le fétiche à déposer devant la porte du présumé coupable. La panique gagnait toute la famille, parfois tout le clan de ce dernier; personne d'autre ne pouvait toucher ou déplacer le fétiche; seul son propriétaire ou son délégué devait venir récupérer le *bolongo*. Le fétiche agissait en provoquant le gonflement du ventre du coupable jusqu'à ce que mort s'ensuive. *Bolongo* tuait non seulement le coupable, mais aussi tous ceux qui vivaient sous le même toit, mangeaient et buvaient avec le concerné. Tout le territoire de Yakoma ne compte qu'un seul *bolongo*.

Les missionnaires catholiques avaient fait disparaître les fétiches, les cases des mânes des ancêtres *da tolo*, le *dibele*, etc. dans tous les villages ngbandi ; seul *bolongo* y subsista. Aujourd'hui les « esprits *bolongo* » sont vénérés comme avant les missionnaires par le clan Tuma au village Gugo. La direction du « culte » est assurée actuellement par le fils de Wazinga. Les Ngbandi (même les intellectuels) continuent à craindre l'action de *bolongo* comme au début du XIX[e] siècle, preuve qu'on ne peut faire disparaître la culture d'un peuple par la force (Ngbakpwa 1992 : 34).

RÉFÉRENCES

Burssens, H. 1958. *Les Peuplades de l'entre Congo-Ubangi (Ngbandi, Ngbaka, Mbandja, Ngombe et Gens d'eau)*. Tervuren : Musée royal du Congo belge (coll. « Annales du Musée royal du Congo belge, série n° 8, sciences de l'homme. Monographie ethnographique », vol. 4).

Burssens, H. 2008. « Statuaire et sculpture appliquée de l'Ubangi nord-congolais ». In J.-L. Grootaesrs (éd.), *Ubangi : art et cultures au cœur de l'Afrique*. Bruxelles : Fonds Mercator, pp. 113-140.

de Dampierre, E. 1983. *Des ennemis, des Arabes, des histoires.* Paris : Recherches oubanguiennes.

Evans-Pritchard, E.E. 1972. *Sorcellerie, oracles et magie chez les Azande*. Traduit de l'anglais par L. Evrard. Paris : Gallimard.

Grootaers, J.-L. 2007. « Un creuset aux frontières ouvertes en Afrique centrale ». In J.-L. Grootaers (éd.), *Ubangi. Art et culture du cœur de l'Afrique.* Arles : Actes Sud.

Kalck, P. 1959. *Réalités oubanguiennes*. Paris : Berger-Levrault.

Le Marinel, G. 1893. « La région du Haut-Ubangi ou Ubangi-Dua ». *Bulletin de la Société royale belge de géographie* XVII : 5-41.

Le Roy, A. (Mgr). 1911. *La Religion des primitifs*. 2[e] édition. Paris : G. Beauchesne.

Liénart. V. (sous-lieutenant). 1888. « Exploration de l'Ubangi ». *Bulletin de la Société royale belge de géographie* XII : 374-398.

Maquet, J. 1962. *Afrique. Les Civilisations noires*. Paris : Horizons de France.
Ngbakpwa te Mobusa, L. 1992. « Histoire des Ngbandi du Haut-Ubangi (des origines à 1930) ». Thèse de doctorat en histoire. Université libre de Bruxelles, faculté de Philosophie et Lettres.
Tanghe, B. 1925. « Une page de philosophie congolaise chez les Ngbandi : chef, serpent, jumeaux ». *Congo* I : 562-565.
Tanghe, B. 1925. « Le culte de Dieu chez les Ngbandi ». *Congo* II (3) : 435-438.
Tanghe, B. 1926. *Le Culte du serpent chez les Ngbandi*. Bruges : L'Étendard franciscain.
Tanghe, B. 1928. *De Ngbandi Geschiedkundge Bijdragen*. Bruxelles : Falk. (Nous avons fait traduire cet ouvrage sous le titre : *Les Ngbandi. Contributions historiques,* inédit conservé au service Histoire et Politique du MRAC).
Tanghe, B. 1929. *De Ngbandi naar het leven geschetst*. Brugge : De Grunthunse Persen. (Nous avons fait traduire cet ouvrage sous le titre : *Les Ngbandi décrits selon leur mode de vie,* inédit conservé au service Histoire et Politique du MRAC)
Thonner, F. 1899. *Dans la grande forêt de l'Afrique centrale, mon voyage au Congo et à la Mongala en 1896*. Bruxelles : Société de Librairie.
Tshibangu, D. 1978. « Stratégies et besoins de santé dans la sous-région de l'Ubangi ». Mémoire de licence spéciale en Santé publique. Université libre de Bruxelles, École de Santé publique.
Vangele, A. 1889. « L'exploration de l'Ubangi-Dua-Koyou ». *Bulletin de la Société royale belge de géographie* XIII : 5-36.

CHAPITRE 3

IDENTITÉ ET PARLER NGBANDI

1. IDENTITÉ DES NGBANDI

Il s'agit ici de retracer l'évolution historique de la création de l'ethnie ngbandi. En effet, le parler ngbandi, qualifié de « soudanais » à cause de l'origine de certains de ses clans, est en réalité un mélange de langues bantu et soudanaises. La langue ngbandi reste pourtant une langue non bantu, même si elle a subi une certaine influence de parlers bantu. En ce qui concerne le nom « ngbandi », celui-ci provient sans conteste de l'ancêtre Kolangbandi. Mais l'extension de cette identité à tout le peuple ngbandi d'aujourd'hui s'est achevée sous la colonisation, grâce à plusieurs facteurs.

1.1. LA FORMATION DU GROUPE NGBANDI

Les populations que les colonisateurs ont trouvées en Afrique et qu'ils ont réparties en tribus ou ethnies sont le résultat d'une évolution sociopolitique.

Nombreux sont les ethnologues qui ont cru pouvoir résoudre le problème de la constitution de ces peuples en dressant des généalogies remontant jusqu'à l'ancêtre commun. Cet ancêtre, le plus souvent mythique, ne peut nous donner une idée sur la date de la formation d'un groupement humain comme la tribu ou l'ethnie. On comprend dès lors leur souci de ne pas avancer une date quelconque, parce que les êtres humains ne sont pas en mesure de connaître la date de création ou de naissance d'un groupe ethnique. Loota Ebola écrit à ce propos : « Les ethnies sont nées avec l'existence des hommes sur cette terre : tout être humain est incapable de donner la date de la naissance d'une ethnie en dehors des mythes, des épopées, des légendes, etc. Donc il est insensé de dire que telle ou telle ethnie existe à partir de telle ou telle date, par exemple à partir du XVIIIe siècle » (Loota Ebola 1976 : 47).

Cependant, les mythes, les légendes, les épopées sont des manifestations culturelles introduites à un certain moment de l'histoire pour justifier ou expliquer un état de fait. Ils se font et se refont tout au long de l'histoire. Le nombre de tribus, d'ethnies ou tout simplement de peuples s'est multiplié au cours des siècles à tel point qu'il serait plutôt sensé de ne pas placer la naissance de toutes les ethnies au début de l'existence des hommes sur cette terre.

Les mythes, les légendes, les épopées… font partie de l'histoire (Vansina 1961 : 132). Il est absolument faux de croire que les ethnies existent en dehors de l'histoire. Les historiens se rendent compte que, dans la mesure où nous disposons des indices, nous pouvons facilement dater la scission entre les membres d'un même groupement et la formation de nouveaux groupes ethniques. En effet, tout événement historique est susceptible d'être daté. Seulement, il reste difficile de préciser le moment où un peuple prend conscience de son unité en tant que peuple à part. Il existe en fait un décalage entre la formation des groupes et la prise de conscience d'une unité plus ou moins harmonieuse.

Les adeptes de la descendance unique croient que cette conscience existe dès les origines et tend finalement vers un relâchement avec l'extension des groupements. D'autres ethnologues pensent que le renforcement de l'unité tribale est étroitement lié à l'unification politique d'un certain nombre de lignées vivant dans un territoire déterminé (Van Wing 1959 : 83). Pareille thèse nous ferait fixer la naissance de plusieurs tribus et même des ethnies au moment de l'unification politique. Cette

date peut cependant être fausse, car la conscience de constituer une unité socioculturelle peut naître hors de toute pression politique. Les Bandia, par exemple, alors en pleine période d'expansion, adoptèrent toute la culture des Azande, leurs voisins et rivaux, y compris leur langue (Bertrand, dans de Calonne 1921, préface). Voilà une preuve que l'uniformisation d'un peuple n'est pas nécessairement le résultat d'une conquête. Dans le cas des Ngbandi, ce sont surtout les contacts et les échanges de tout genre et donc l'interpénétration des cultures qui sont à la base de l'unité du peuple (Ngbakpwa 1978 : 29).

Il est aujourd'hui certain qu'aucune tribu ni ethnie africaine uniquement composée de descendants d'un ancêtre commun n'existe. Les mouvements migratoires et le brassage des peuples en plusieurs endroits et à diverses époques en font foi. Chez les Avungara, écrit de Calonne, l'azandéisation a enveloppé des populations entièrement diverses dans un réseau qui a fait croire à une unité ethnique, grâce à la fusion de types différents en un type social unique (de Calonne-Beaufaict 1921 : 569). Dans le cas des Azande, il est vrai qu'il s'agit d'une conquête. Dans l'histoire de chaque peuple, on trouve presque toujours la coexistence de deux ou plusieurs groupes, les nouveaux venus qui s'imposent aux anciens habitants dont, avec le temps, on ne parle plus ou très peu.

En ce qui concerne le peuple ngbandi, nous pouvons dire qu'il s'est constitué petit à petit dans la région au nord du Mbomu. Fuyant le Bahr el-Ghazal, les tribus soudanaises rencontrèrent au nord du Mbomu des Bantu en provenance du sud déjà établis. Les deux groupes vécurent côte à côte. Ce fut durant ces longs contacts que des identités nouvelles se formèrent : ngbandi, Azande, etc. Le peuple Ngbandi d'aujourd'hui est le mélange plus ou moins harmonieux entre Soudanais et Bantu. Les Bantu furent absorbés, intégrés et assimilés, culturellement, socialement et économiquement par les Soudanais.

Au niveau social, notons les mariages, les pactes d'amitié… D'après la tradition avungara, un Akukula (nom du groupe ancien Azande-Vongara) égaré à la chasse fut recueilli par une femme abokunda kunda. Cet homme devint plus tard le maître de sagesse chez ces derniers, qui finirent par le placer à leur tête. La présence d'une femme indiquerait une intégration sociale par mariage des Abokunda (Kunda) au groupe Akukula. Du point de vue culturel, les deux groupes, Bantu et Soudanais, apprirent non seulement la langue de l'un et de l'autre, mais adoptèrent parfois aussi tout un mode de pensées véhiculées par ces langues (de Calonne-Beaufaict 1921 : 583).

Du point de vue économique, il y eut certainement l'introduction de nouveaux produits et d'échanges complémentaires. C'est dans la région de Mbali-Shinko que se place la formation de la plupart des tribus et ethnies existant aujourd'hui dans le Mbomu, l'Uele et l'Ubangi. C'est aussi dans le nord du Mbomu que naquit Kola-Ngbandi, qui légua son nom à ce peuple en formation. Il est donc intéressant d'étudier de plus près les conditions progressives de l'adoption de cette nouvelle identité par un grand ensemble ethnique. La raison principale, sinon l'unique, est le rôle sociopolitique joué par Kola-Ngbandi. Celui-ci vécut dans la région entre les rivières Mbali et Shinko, c'est là également qu'il mourut. Ce sont ses descendants qui traversèrent l'Ubangi pour occuper le territoire actuel. Avant Kola-Ngbandi, nous ne savons pas comment le groupe se donna un nom collectif quelconque ayant servi à identifier la peuplade à l'intérieur comme à l'extérieur. Ce qui est certain, c'est que chaque groupe se désignait soit suivant le nom du fondateur ou homme influent de la lignée, soit selon le nom du village.

Commencée dans la région située au nord du Mbomu, la formation de l'ethnie ngbandi se poursuivit tout au long de sa progression vers le sud. Dans cette région, en effet, outre les populations bantu plus ou moins intégrées dans le nouveau peuple, d'autres groupements bantu (Ngombe) et soudanais (Mbanza) vinrent renforcer le noyau déjà existant des Ngbandi. Comme on le voit, le peuple ngbandi actuel est le fruit d'un processus historique étendu sur plus de trois cents ans. Cependant, l'extension de cette identité (l'attribution du nom « Ngbandi ») à tout le peuple ngbandi s'est achevée sous la colonisation.

1.2. LE RÔLE JOUÉ PAR LA COLONISATION

Certains indices tendent à confirmer l'absence d'extension ancienne du nom « ngbandi » à tous les groupes identifiés comme tels aujourd'hui. Il en est ainsi des Mbati, établis dans les zones de Libenge et de Budjala, qui semblent n'avoir gardé que cette identité. Burssens donne d'ailleurs le nom de Mbati comme synonyme de Ngbandi (Burssens 1958 : 19). Ce qui est certain, c'est que les Européens trouvèrent

dans la seconde moitié du XIX[e] siècle un noyau important appelé « Ngbandi », situé majoritairement dans la région actuelle de Businga. La découverte de ce noyau date de 1886. C'est le lieutenant Baert, chef du poste de Bangala (Mankanza) qui signala pour la première fois l'existence du peuple « Mougwandi » ou « Wangandi » dans la Haute-Mongala, au confluent de la Dua et de la Legbala. Parmi les tribus qu'il visita, Baert cita les Akula (Akoula), une tribu qui l'avait bien reçu et qui entretenait des rapports suivis avec les Mobeka (à l'embouchure de la Mongala). Il cita également les Basoko, qui faisaient le trafic du sel et de la potasse. Enfin, il y avait les « Wangandie » ou « Monguardie », tribu guerrière établie au confluent de la Dua et de la Legbala (Baert 1887 : 25). Plus tard, le lieutenant Wilverth fonda le 18 juillet 1891 le poste de « Mongwandje » au point de la jonction des rivières Dua et Legbala (Wilvert 1895 : 100). Les villages voisins de ce poste étaient : Businga ; Mombati ; Monjoumboulou (Mondjamboli) et Mompébéré (Mongbapele). Trois ans après, Wilverth donna l'étendue du territoire occupé par le peuple ngbandi. Cet espace englobait sans doute déjà les villages voisins précités. Il écrivit : « Les Mongwandis forment une puissante peuplade qui s'est établie au confluent de l'Ibinza, de la Dua et de la Legbala. Ces indigènes occupent tout le territoire baigné par le cours moyen de la Mongala et les trois rivières précitées » (Wilverth 1894 : 175).

D'autres témoignages concordent à désigner la région de la Haute-Mongala comme le principal, sinon l'unique, noyau ngbandi. En 1894, le capitaine Schagerstrom fit la liaison entre le Haut-Ubangi (Banzyville) et la Mongala (Mobeka). Il fournit un croquis de son itinéraire dans lequel il notait le nom de « Mongwandi » au sud de la Dua. Lothaire situait de son côté le territoire des « Mongwandi » entre la Mongala et l'Itimbiri. Pendant que les groupements de l'Entre-Dua-Legbala étaient désignés comme ngbandi ailleurs, notamment dans le Haut-Ubangi, d'autres noyaux du même peuple étaient connus sous d'autres appellations.

En 1887, le capitaine Vangele rencontra, au-delà de Zongo dans le Haut-Ubangi, des populations qu'il désignait sous le nom de « sango » et de « yakoma ». Ces mêmes appellations furent utilisées plus tard par les autres explorateurs, ethnologues, anthropologues et missionnaires, aussi bien belges que français.



À Banzyville en 1927 : un chef et son peuple.
(AP.0.2.3503, collection MRAC Tervuren ; photo Léontovitch, 1927.)

C'est à partir de ces sources que Maes et Boone distinguaient nettement d'abord les Ngbandi des Sango et des Yakoma, avant de se rendre compte ensuite que Sango et Yakoma ne constituaient que des sous-groupes d'un seul et même peuple ngbandi.

Comme on le voit, on se trouvait devant trois identités : Ngbandi, Sango et Yakoma qui, au fond, désignaient la même population. Pour des besoins administratifs, il fallait que l'une de ces populations englobe les autres. L'Administration fit le choix de l'identité ngbandi qui devait ainsi absorber les identités sango et yakoma. À signaler le rôle joué dans ce choix par le poste de Mongwandi fondé en 1891 et qui, à partir de 1894, devait servir de point de départ pour une route de caravanes reliant la Mongala à la région du Haut-Ubangi.

Comme le poste de Bangala avait joué un rôle dans la prise de conscience de l'identité bangala, le poste de « Mongwandi » dut vraisemblablement jouer un rôle similaire pour le renforcement de l'identité ngbandi. En donnant le nom de Mongwandi à ce poste, l'Administration coloniale contribua ainsi à l'extension de cette identité, car le poste recouvrait en réalité des populations aux origines diverses. Le groupe ngbandi, qui occupait au départ un territoire restreint, prit dès lors une grande expansion.

1.3. LE RÔLE JOUÉ PAR LES MISSIONNAIRES

Les missionnaires contribuèrent également de leur côté à la formation de l'identité du peuple ngbandi tel qu'il se présente aujourd'hui. Les missionnaires de Scheut d'abord dans le Sud-Ubangi et plus tard les capucins dans le Nord-Ubangi permirent au travers de leurs différents écrits d'étendre le nom « ngbandi » à tous les groupements identifiés jusqu'alors comme différents, mais qui parlaient la même langue.

En 1907, le père de Scheut Julien Haustrate signalait des villages ngbandi comme voisins immédiats de la mission (Mbaya) qu'il venait de fonder. En 1910, le père Égide de Boek visita la région entre Mbaya et Musa, et parlait de sa visite dans les neuf grandes agglomérations. Elles étaient de race « Mongwandie » dans leur totalité, et à populations denses pour la plupart. « La race fait bonne impression, elle est saine et vigoureuse, beaucoup d'enfants, pas de maladie du sommeil », notait De Boek (De Boek 1911-1912 : 25). On peut affirmer qu'en 1910, le nom « Ngbandi » avait été étendu à tous les groupes habitant les régions de Businga et de Budjala. Le noyau ngbandi était déjà plus important que celui décrit au début de la colonisation. En 1911, une rencontre à Léopoldville entre les pères De Clerq, missionnaire de Scheut établi à Mbaya dans l'actuel territoire de Budjala, et Tanghe, missionnaire capucin résidant à Mobayi-Mbongo (Banzyville), permit aux deux prêtres, qui connaissaient les parlers locaux des habitants de leurs missions respectives, de se rendre compte qu'il s'agissait d'une seule et même langue. De Clerq l'appelait « mongwandi », tandis que Tanghe la nommait « sango » (Tanghe 1940 : 110-11).

De retour à sa mission, Tanghe reconnut que la langue parlée par les Mbongo (population de l'intérieur) était la même que celle parlée près de la mission Mbaya. Ces deux langues furent simultanément reconnues comme la langue ngbandi ; de là le nom « ngbandi » donné à ses locuteurs.

Dans les années 1920, des études ethnographiques commençaient à être réalisées par les administrateurs dans une bonne partie du territoire habité par les Ngbandi. Dans les divers rapports pour la création des chefferies, l'Administration coloniale ne reconnut à tous ces groupes que l'identité ngbandi. Nous pouvons affirmer que la formation du peuple ngbandi fut officiellement terminée bien avant 1920. La langue joua un rôle important dans l'expansion de l'identité ngbandi à tous les groupes tels que nous les connaissons aujourd'hui. Voici un aperçu de cette langue.

2. LE PARLER NGBANDI

La langue ngbandi a fait l'objet d'une étude approfondie en 1989 par Toronzoni Ngama. « S'il ne suffit pas qu'il existe une affinité de langues pour inférer à une unité de populations, il arrive que, dans certains cas, on puisse déduire une parenté ethnique de relation génétique de plusieurs langues entre elles » (Vansina 1961 : 150).

On comprend alors l'importance que prennent de plus en plus les données linguistiques dans des travaux sur l'histoire de l'Afrique centrale avant la pénétration européenne, surtout celle qui recourt aux migrations. Toutefois, faute de renseignements provenant d'autres branches de la linguistique, ces données doivent encore être utilisées avec prudence. Pierre Salmon fait remarquer à ce propos qu'en Afrique, par suite de migrations et métissages,

il n'existe pas de concordance entre langues et types ethniques. Le problème de la parenté linguistique et ethnique, écrit-il, est loin d'être résolu (Salmon 1986 : 177). L'insuffisance des travaux n'a permis d'établir jusqu'ici que des essais provisoires de classification de langues. En attendant que des travaux complets sur les langues africaines aboutissent, nous continuerons de nous inspirer de ces « essais provisoires » de classification de langues.

2.1. À PROPOS DES PARLERS NGBANDI, SANGO, YAKOMA…

Les premiers voyageurs européens de l'Ubangi identifièrent les Ngbandi sous divers noms : Mbati, Sango, Yakoma, Mbongo, Mongwandi… Pour eux, ces noms correspondaient aux différents groupes de populations qui peuplaient la région. Plus tard, les ethnologues Maes et Boone reprirent cette erreur dans leurs travaux en proposant même des limites territoriales de chacun de ces groupes (Maes & Boone 1935 : 355). Se fondant sur de telles approches, de nombreux linguistes firent des « parlers » de ces sous-groupes, des langues à part entière. Dans la *Phonologie du Yakoma*, Pascal Boyeldieu écrit que le yakoma, langue d'une population de pêcheurs de l'Ubangi, forme avec les deux autres langues, le ngbandi et le sango riverain, un groupe linguistique assez homogène. Il ajoute que « malgré leurs trois noms, il faut considérer ces trois langues comme des variantes dialectales d'un même groupe linguistique » (Boyeldieu 1973 : 13).

Ces dénominations ne sont en effet pas fondées sur des critères de définition solides, car du point de vue de l'ethnie, il n'y a pas d'ethnie yakoma, pas plus qu'il n'existe d'ethnie sango. Ces différents noms désignent plutôt des sous-divisions d'une seule ethnie ngbandi. Sur le plan linguistique, cet ensemble forme un groupe très homogène qui connaît des variantes, sans qu'il existe quelque part une grande coupure linguistique nette qui puisse servir de base à une structuration de groupes. Et puisque ces dénominations prêtent à confusion, elles doivent être écartées pour permettre de rechercher une notion de classification solide (Boyeldieu & Diki-Kidiri 1982 : 17).

À la suite de ses travaux, Greenberg qui, du point de vue de la classification des langues, est le premier à proposer la classification des langues congolaises, rattache le ngbandi à la branche orientale de la sous-famille « Adamawa-oriental » (Greenberg 1963 : 9). La sous-famille Adamawa-oriental fait elle-même partie du grand groupe de langues Niger-Congo. Depuis lors, de nombreux linguistes présentèrent chacun des classifications qui, en réalité, ne s'écartaient pas de celle de Greenberg. L'inventaire de Van Bulck classe le ngbandi dans le groupe des langues soudanaises méridionales (groupe VI). Il rassemble dans le même groupe : le pazande, le mbati, le banda et le mbanza. Il propose la classification suivante :

I. Langues bantouïdes (ndunga, dongo, mba, amalo)
II. Langues nilotiques (Alur)
III. Langues nilito-hamites (kakwa)
IV. Langues soudanaises centrales (ngbaka, fulu)
V. Langues soudanaises orientales
VI. Langues soudanaises méridionales
1) Groupe azande
   a) pazande (Bandia, Nzakala), pambia
   b) Barambo
2) Groupe mbati
   a) ngbandi + sango
   b) Kazibati – Mongoba
3) Groupe banda
   a) Dialectes banda
   b) Mbanza

Bouquiaux et Thomas rassemblent en un seul groupe, qu'ils nomment « occidental de l'oubanguien », les langues sango, yakoma, ngbandi, gbaya, ngbaka, monzombo, gbanziri…, parce qu'ils estiment qu'il existe un rapport étroit entre ces diverses langues (Bouquiaux 1971 : 14).

Pour Samarin, il faut remplacer le terme « groupe oriental » de Greenberg par « groupe occidental ». Dans une classification récente, Barreteau et Monino classent les langues non bantu dans les cinq groupes (au lieu de six chez Greenberg) suivants :

I. Groupe gbaya-ngbandi-monzombo-ndongo
   a) Sous-groupe gbaya
   b) Sous-groupe ngbandi : ngbandi, yakoma (sango), dendi, mbangi
   c) Sous-groupe gbanzili-sere
II. Groupe banda
III. Groupe azande
IV. Groupe amadi
V. Groupe mondunga

Les nombreuses classifications proposées par ces différents linguistes ne modifient pas le fond du problème, elles concernent plutôt la dénomination ; les uns préfèrent au terme « oriental » celui de « méridional », d'autres remplacent simplement le mot « oriental » par « occidental ». « Ces classifications sont plutôt complémentaires que contradictoires et confirment l'appartenance du ngbandi au groupe des « langues oubanguiennes » (Toronzoni 1989 : 9). Mais quelles sont les caractéristiques des langues « oubanguiennes » ?

Comme principales caractéristiques, les langues oubanguiennes contiennent beaucoup de monosyllabes, ex : *sà* = la viande, la bête, *la* = le soleil ; *kpwi* = le poisson. On note également l'emploi intensif de complexes consonantiques à occlusives vélaires et bilabiales : gb, kp…

Ex : *gbàgbà* = enclos ; *kpàkpo* = le corbeau (Toronzoni 1989 : 9).

En ngbandi, les parlers sango, yakoma, dendi… sont homogènes, on l'a vu ; toutefois, il existe des variantes géographiques caractérisées par des particularités d'ordre phonétique, morphologique, lexical et syntaxique.

Ainsi, l'emploi de : « – Є- » à l'ouest de Kota-Koli jusqu'à Mobayi-Mbongo ; ailleurs, on utilise « – a – ».

Exemple : *mbEnE* (« sadisme ») à l'ouest de Kota-Koli ; ailleurs, on dit « *mbana* ».

En ngbandi, les consonnes [I] et [r] sont des allophones, quand elles sont en position intervocalique à voyelles orales identiques. L'emploi dû [r] pour le [I] est surtout constaté chez les locuteurs ayant eu des contacts avec les Européens (catéchèse, école, armée).

Exemples : [*para*] - [*làlà*] = œuf
[*toro*] - [*tolo*] = esprit

D'une manière générale, le préfixe « a-» est, dans les langues oubanguiennes, le morphème du pluriel. Ces langues utilisent deux types de numération : les numérations variables et invariables. La numération variable utilise le préfixe « o- » devant un terme numéral et s'arrête au nombre cinq.

Exemples : *okoi* (*oko*) = un ; *osè* = deux ;
ota = trois ; *osio* = quatre ; *oko* = cinq

Dans la numération invariable, certains termes sont formés par composition.

Exemple : *mbara-mbara* = 7

Comme pour les langues bantu, la tonalité est aussi un élément important pour l'étude des langues oubanguiennes. Un même substantif peut désigner plusieurs objets suivant la tonalité qu'on lui donne.

Exemples : *to* = la guerre ; *to* = la lance ; *to* = les pleurs ; *to* = envoyer (verbe) (Toronzoni 1989 : 11).

2.2. L'EXPANSION DE LA LANGUE NGBANDI : FACTEURS EXPLICATIFS

Le ngbandi n'est pas parlé uniquement par les populations qui portent ce nom. Il est répandu dans une bonne partie de l'Ubangi grâce à différents facteurs : socio-économiques, politiques et coloniaux.

2.2.1. FACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

L'activité commerciale était très développée sur le fleuve Congo et certains de ses affluents vers la fin du XVII[e] siècle et durant tout le XVIII[e] siècle. On situe généralement l'expansion du lingala comme langue commerciale le long du fleuve vers cette période grâce à l'action des intermédiaires bobangi.

Sur l'Ubangi, les échanges commerciaux étaient aussi très intenses. Le fer produit à Yakoma était diffusé vers le bas de la rivière grâce aux riverains sango et yakoma. Toutes les populations des deux rives étaient concernées par ce commerce. La langue de communication dans les échanges était le ngbandi simplifié, connu sous le nom de sango. Le ngbandi connut alors une grande extension, même les populations situées plus loin à l'intérieur de l'AEF participaient activement au commerce de l'Ubangi et se servaient du jargon : le sango.

En aval du rapide de Mobayi, en plus du commerce, l'expansion du ngbandi (dialecte sango) était due aux relations sociales. Bons pêcheurs, les Sango passaient souvent certaines saisons loin de leur village, dans les campements des îles situés sur le tronçon Zongo-Mobayi, à la recherche d'endroits favorables à la pêche. Des « alliances » furent conclues entre les Sango et les populations riveraines « propriétaires » de ces îles. Ces alliances se doublèrent de relations de mariage. Ces facteurs furent à la base de la diffusion du ngbandi dans cette région. Le phénomène d'expansion des langues commerciales est général en Afrique. Notons en particulier le cas du swahili, du fiote et du lingala.

2.2.2. FACTEURS POLITIQUES

L'expansion de la langue ngbandi est plus due à d'autres facteurs qu'à une domination politique quelconque. Les Ngbandi ne formèrent pas une société centralisée. Notons tout de même la soumission,

suivie de l'acculturation des minorités bantu, principalement des quelques groupements ngombe et binza au moment de la conquête du territoire. Ajoutons qu'en plus des « soumis » et des « acculturés », d'autres groupes apprirent à se servir du ngbandi comme deuxième langue. Les raisons de cette expansion sont multiples. Le père Benjamin Lekens parle de « raison de prestige ». « Les chefs et les notables d'autres ethnies comme les Ngbaka considèrent le ngbandi comme langue du chef et tiennent à la connaître » (Lekens 1951 : 162-164). Le père Rodolph Mortier évoque également la même raison. « Les trois langues principales de l'Ubangi, parlées chacune par une population nombreuse et compacte, sont le ngbandi, le ngbaka et le mbanza… chaque groupe tient à sa propre langue, voire à son propre dialecte. Cependant, le ngbandi jouit de la prépondérance sociale dans la région, de sorte que les autres groupes apprennent facilement le ngbandi comme seconde langue, même les Ngbaka pourtant moins ouverts à l'influence ngbandi » (Mortier 1943 : 104-112). Sans donner explicitement les raisons, le père Hulstaert écrit : « Le ngbandi est la langue la plus importante de l'Ubangi, elle est aussi la mieux connue et apprise comme deuxième langue par de nombreux indigènes d'autres tribus » (Hulstaert 1959 : 17). Les Ngbandi jouissaient d'un grand prestige auprès de leurs voisins, notamment mbanza, ngbaka et ngombe, en sorte que le ngbandi était facilement appris et parlé par les autres, contribuant ainsi à sa diffusion.

2.2.3. FACTEUR MISSIONNAIRE

Par l'adoption du ngbandi comme langue d'apostolat, d'enseignement (surtout au niveau primaire) et de culture, l'évangélisation joua un grand rôle dans sa diffusion et assura en même temps sur tout le territoire de l'Ubangi l'ascendance déjà prise par le ngbandi sur les autres langues de la région ; même là où il n'y avait pas de Ngbandi, comme chez les Ngombe de Bosobolo par exemple. La sphère de la langue ngbandi s'était agrandie.

Se fondant sans doute sur ce fait, Van Bulck écrivait, à propos des trois principales langues soudanaises méridionales (le pazande, le ngbandi et le ngbaka) qu'elles se livraient une lutte acharnée pour la prépondérance. « Le ngbaka possède toutefois deux atouts majeurs : la supériorité numérique et le haut index de natalité. Cependant, comme le ngbaka n'a été codifié que fort tard, il ne jouit pas du statut de langue culturelle, alors que son compétiteur, le ngbandi, l'est déjà sans conteste », d'où, ajoutait-il, son avantage. Il concluait : « C'est donc entre ces trois compétiteurs que se jouera le destin des langues non bantu au Congo belge et fort probablement l'un des deux rivaux occidentaux aura à disparaître de la scène tôt ou tard » (Van Bulck 1948 : 4). Notons que, grâce aux travaux des missionnaires capucins, notamment ceux du père Védaste Maes, le ngbaka fut depuis lors codifié et devint une langue culturelle au même titre que le ngbandi ; il sert depuis comme langue d'apostolat et d'enseignement et aucun des trois compétiteurs ne disparaîtra.

3. UNITÉ ACTUELLE DU PEUPLE NGBANDI

Le peuple ngbandi d'aujourd'hui est le résultat d'un processus d'intégration commencé au nord du Mbomu et qui se poursuivit sur la rive gauche de l'Ubangi et même dans toutes les nouvelles terres occupées par les Ngbandi. Dans chacun de ces territoires, on trouve des traces d'une population autre que les Ngbandi, soumise culturellement et linguistiquement. Tel est le cas des groupements kunda (Bantu) et diyo (Nzakara) de l'Entre-Dua-Legbala ; des Mbanza (Soudanais) et des Ngombe (Bantu) dans la Haute-Mongala ; des Pagebete dans le secteur Abumombazi et des Ngbugbu (d'origine banda, soudanaise) chez les Sango de Mobayi-Mbongo.

La question que l'on pourrait alors se poser est celle de savoir comment les minorités acculturées réagissent vis-à-vis des autres Ngbandi et vice-versa.

Nous l'avons déjà dit, actuellement tous les groupes acculturés se disent ngbandi et prennent soin de cacher à tout étranger leur véritable origine. Officiellement, et cela surtout grâce à l'influence coloniale, l'identité ngbandi leur est reconnue au même titre que les Ngbandi proprement dits. Cependant, il faut reconnaître que certains préjugés subsistent dans les communautés rurales où les gens se réfèrent encore assez souvent à l'histoire ancienne lorsque les problèmes sociopolitiques et même économiques se posent dans le groupe (Kadoc, série De Jonghe-De Cleene, n° 180). Mais en dehors du cadre traditionnel, tous les Ngbandi quel que soit leur mode d'intégration dans le groupe sont conscients de constituer un seul peuple, une seule ethnie, et opposent leur société à celles des voisins : Mbanza, Ngbaka, Ngombe, Budja, etc.

En effet, une histoire commune, longue de près de trois cents ans a fait des Ngbandi des guerriers légendaires dont les peuples voisins se souviennent encore. C'est cela qui leur donne manifestement un sentiment de supériorité à l'égard des autres groupes. Les Ngbandi proprement dits et acculturés retirent une satisfaction morale d'appartenir à ce groupe. L'unité du peuple ngbandi ainsi formé est incontestable. Nous devons toutefois ajouter que cette unité est plus culturelle que politique. Les groupements se sont formés en dehors de toute pression ou unité politique centralisée. Le fait colonial peut, en tant que facteur important dans la prise de conscience ethnique, être considéré comme le seul élément politique de cette unité.

Du point de vue culturel, par contre, l'unité est parfaite. La langue est partout la même, malgré les légères différences dialectales. Les us et les coutumes semblent parfaitement intégrés. Les principaux faits qui marquent la vie de l'homme ou du groupe sont ressentis de la même manière. Les manifestations sociales qui accompagnent l'évolution de l'homme sont aussi organisées dans tous les groupements.

RÉFÉRENCES

Baert, E. 1887. « Exploration de la Mongala ». *Mouvement géographique* XIV (8).

Boyeldieu, P. 1973. « Phonologie du Yakoma (RCA) ». *Problèmes de phonologie* 38 : 11-72.

Boyeldieu, P. & Diki-Kidiri, M. 1982. *Le Domaine ngbandi*. Paris : Selaf.

Bouquiaux, L. & Thomas, J. 1971. *Enquêtes et description des langues à tradition orale*. Paris : Selaf.

Burssens, H. 1958. *Les Peuplades de l'entre Congo-Ubangi : Ngbandi, Ngbaka, Mbandja, Ngombe et Gens d'eau*. Tervuren : Musée royal du Congo belge.

De Boek, E. 1911-1912. Lettre publiée dans *Missions en Chine et au Congo*.

de Calonne-Beaufaict, A. 1921. *Azande*. Bruxelles : Lamertin.

Greenberg, J.H. 1963. *The Languages of Africa*. Bloomington : Indiana University.

Hulstaert, G. 1959. « Carte linguistique du Congo belge ». *Bulletin de l'Institut royal colonial belge (IRCB)* VIII (19) : 5.

Lekens, B. 1951. « Nota over het ngbandi als voertaal in Ubangi (Note concernant le ngbandi comme langue véhiculaire dans l'Ubangi) ». *Kongo-Overzee* 17 : 162-164.

Loota Ebola. 1976. « Origine et signification du terme 'Bangala'. Essai des solutions ». *Études zaïroises* 2 : 17-48.

Maes, J. & Boone, O. 1935. *Les Peuplades du Congo belge, nom et situation géographique*. Bruxelles : Imprimerie Monnom.

Mortier, R. 1943. « Stamnamen, hun samenstelling, wijziging en betekenis (Noms de tribus, leur composition, changement et signification) ». *Aequatoria* 6 : 8-12.

Ngbakpwa te Mobusa. 1978. « Les Ngbandi et l'historique de leur identité aux XVIe-XXe siècles ». Travail de fin de cycle en histoire, UNAZA/Campus de Lubumbashi.

Roeykens, A. 1967. « Lekens, B. (Alphonse, nom de religion Benjamin) missionnaire capucin ». In *Biographie coloniale belge d'Outre-Mer* (BCBOM), t. VI, col. 640-643. Bruxelles.

Salmon, P. 1986. *Introduction à l'histoire de l'Afrique*. Bruxelles : Hayez.

Tanghe, B. 1940. « La langue ngbandi ». *Aequatoria* III : 110-112.

Toronzoni, N.Z. 1989. « Ngama-Nzombio Tra Ndele. 1989. Description du Ngbandi ». Thèse de doctorat. Bruxelles : ULB.

Van Bulck, R.P.G. 1948. « Notice de la carte linguistique du Congo et du Rwanda-Urundi ». In *Atlas général du Congo et du Rwanda-Urundi*. Bruxelles : Institut royal colonial belge, pp. 1-8.

Vansina, J. 1961. *De la tradition orale. Essai de méthode historique*. Musée royal de l'Afrique centrale : Tervuren (coll. « Annales sciences humaines », 16).

Van Wing, J. 1959. *Études Bakongo. Sociologie – Religion et magie*. 2e édition. Bruges : Museum Lessianum.

Wilverth, E. (Lt). 1894. « Chez les Mongwandies ». *Le Congo illustré* 4.

Wilverth, E. 1895. « District des Monguandis ». *Le Mouvement géographique* XII.

CHAPITRE 4

OCCUPATION MISSIONNAIRE DU HAUT-UBANGI

L'espace devenu la grande province de l'Équateur fut occupé par les missionnaires depuis 1883, mais la partie au nord de l'Ubangi ne vit arriver ses premiers missionnaires qu'assez tardivement en 1910, soit vingt-sept ans après.

Peu avant la création de l'EIC, les missionnaires protestants furent les premiers à manifester un grand intérêt pour l'évangélisation du Haut-Congo. En 1883, les missionnaires protestants de la Livingstone Inland Mission établirent un poste à Bolenge, en aval de la station de l'Équateur (Slade 1958 : 67). La même année, le révérend George Grenfell de la Baptist Missionary Society se montra particulièrement actif dans l'exploration du fleuve et de ses affluents en vue de l'installation d'une mission (Grenfell 1886 : 106-107).

Après la reconnaissance de l'EIC par les grandes puissances en 1885, le roi Léopold II fit appel aux missionnaires belges, notamment les pères de Scheut et les jésuites, afin de prendre l'évangélisation de l'État naissant. En effet, le 26 septembre 1886, le Vatican avait admis le principe préconisant l'évangélisation de chaque colonie par les missionnaires de la métropole. Le 11 mai 1888, le vicariat apostolique du Congo fut érigé et le roi en attribua l'évangélisation à la congrégation de Scheut. Le 20 septembre 1889, les pères de Scheut fondèrent la mission Saint-Pierre Claver des Bangala (Makanza) (Mumbanza 1980 : 605). Jusqu'en 1909, l'occupation missionnaire du Haut-Congo se limitait à une série de stations établies par les missionnaires protestants et catholiques (scheutistes) le long du fleuve, de Lukolela à Lisala et à l'embouchure de l'Ubangi et de la Mongala. Toute la région située au nord-ouest était restée en dehors de toute influence religieuse.

Ce fut en 1910 que les frères mineurs capucins de Belgique acceptèrent d'entreprendre la christianisation de la région considérée jusque-là comme la plus délaissée du Congo : l'Ubangi (Rinchon 1931 : 41). L'occupation tardive de ce territoire par les missionnaires eut des conséquences en matière d'éducation et d'enseignement.

1. LA PROVINCE BELGE DES CAPUCINS ET LA MISSION DE L'UBANGI

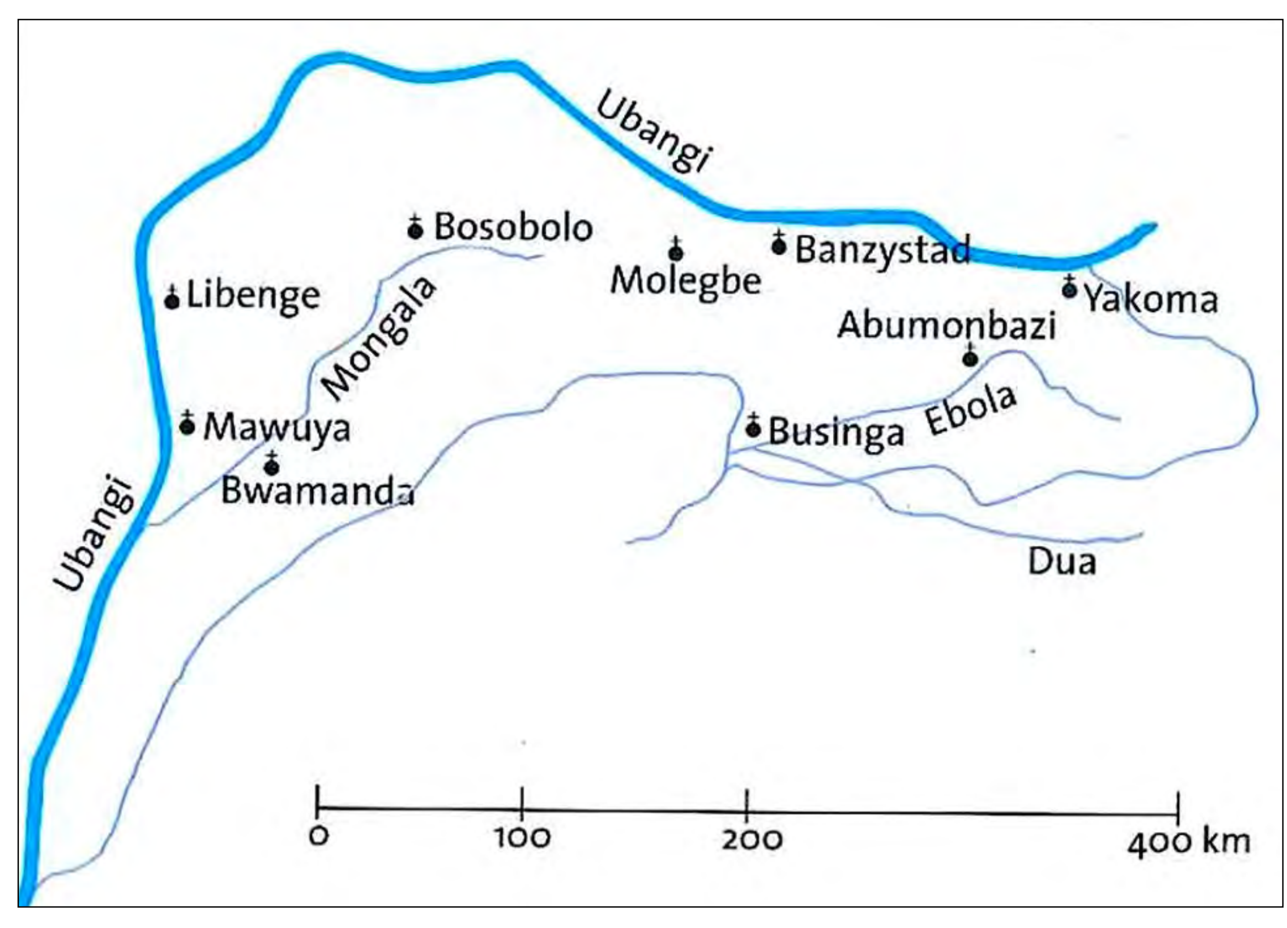
Dès sa nomination comme ministre des Colonies, Jules Renkin chercha à compléter l'occupation du Congo par des missionnaires belges. Trois régions étaient jusqu'à ce moment inoccupées du point de vue de la mission évangélique : il s'agissait du Bas-Uele, d'une partie du Katanga et de l'Ubangi. L'évangélisation de cette dernière région fut confiée aux frères mineurs capucins.

1.1. L'ARRIVÉE DES PREMIERS MISSIONNAIRES DANS L'UBANGI

C'est le 1er décembre 1910 que les premiers missionnaires capucins arrivèrent à Banzyville dans le Haut-Ubangi, mais les négociations qui avaient abouti à leur prise du territoire remontaient loin dans le temps.

En 1889, les capucins s'étaient intéressés à l'évangélisation du Congo, mais la Sacrée Congrégation de la Propagande avait refusé cette proposition, parce qu'ils avaient à ce moment une mission au Penjab (diocèse de Lahore). La Sacrée

4.1. Carte des missions de Molegbe



Source : Teuns 2010 : 31. AP.0.2.3503, collection MRAC Tervuren ; photo Léontovitch, 1927.

Congrégation estimait que la congrégation des capucins ne disposait pas d'assez de missionnaires pour s'engager au Congo.

En 1907, les pourparlers pour l'acceptation d'une mission au Congo furent repris et menés au nom du Gouvernement belge par le nonce apostolique, Mgr Vico, mais les négociations aboutirent à un échec. Ces pourparlers reprirent en janvier 1910 sous l'instigation d'Édouard De Jonghe, alors secrétaire de cabinet de Jules Renkin.

De Jonghe préconisa le Katanga comme le champ d'apostolat pour les capucins. La mission fut acceptée. Dans une lettre adressée à De Jonghe, le père Symphorien, supérieur général des capucins écrivait : « [...] L'annonce d'une mission de Capucins au Katanga produit parmi nos religieux un grand enthousiasme patriotique. J'ose concevoir le ferme espoir de pouvoir disposer pour l'année prochaine d'un contingent de 30 à 40 religieux. Pour cette année, nous nous contenterons de 10 dont nous avons parlé, qui partiront en éclaireurs. Je suis tout fier de cet élan de patriotisme national » (archives des Capucins belges, Anvers, ACB/copie des notes données par le P. Auguste de Tervuren). Les capucins pensaient au Katanga, mais, de son côté, le ministre des Colonies songeait à l'Uele ou à l'Ubangi.

Le 22 janvier 1910, le père Symphorien eut des entretiens avec le ministre des Colonies ; celui-ci lui parla de l'Ubangi. En effet, de sérieux obstacles se dressaient contre l'entrée de nouveaux missionnaires au Katanga : d'une part, le projet du roi Albert d'établir au Katanga une abbaye des pères bénédictins afin d'y développer l'agriculture et d'y former un centre rayonnant de civilisation et d'apostolat, projet qui était adopté ; d'autre part, le Katanga était déjà occupé par la congrégation des pères de Scheut. De ce fait, il faisait partie du patrimoine territorial que Rome avait attribué aux pères de Scheut en 1886.

Pour cette double raison, le ministre des Colonies proposa aux capucins l'Ubangi. Ce qui fut accepté avec une certaine résignation : « Ça [a] été, écrit Kervyn, une petite désillusion, tendre d'acquiescement » (AAAE, fonds M (516) 1, Capucins). Les capucins attribuèrent le changement d'attitude des autorités à l'hostilité de monseigneur Cambier, préfet apostolique du Kasaï. C'est lui qui aurait dû avoir fait des démarches auprès du ministère des Colonies pour exiger que le Katanga, qui lui appartenait de droit, lui restât entièrement attribué. Lorsqu'il apprit par les journaux du 17 janvier 1910 la nouvelle de l'acceptation d'une mission au Katanga par les pères capucins, il exprima son opposition énergique de vive voix chez les frères Scheppers à Malines. C'est à la suite de cette opposition, pensaient les capucins, qu'au ministère on substitua l'Ubangi au Katanga (ACB/Anvers VI83.68, copie de notes…).

Le Katanga promettait beaucoup à tous points de vue ; la vie économique et industrielle y prenait un développement grandiose. Il y avait de nombreux ouvriers industriels et beaucoup de colons. Tandis que l'Ubangi était considéré comme une contrée « inculte », « sauvage », « insalubre », inconnue et presque inaccessible ; jamais encore un missionnaire catholique n'y avait mis les pieds. Les pères jésuites étaient eux-mêmes effrayés par cette région et refusèrent d'y aller lorsque Léopold II leur présenta l'Ubangi en échange de leur mission du Bas-Congo, où la maladie du sommeil sévissait (Ngbakpwa 1992 : 387).

Pour vaincre les hésitations des pères capucins, le Gouvernement se résolut à leur transmettre tous les renseignements sur l'Ubangi. Le cabinet du ministre des Colonies entra en contact avec le colonel Henry et l'inspecteur d'État August Gérard, anciens de l'Ubangi. Leurs avis étaient concordants : « la mission réussira parfaitement en commençant à Banzyville, pour continuer à Yakoma et puis dans la suite s'adresser aux populations sauvages, des bandits batailleurs d'Imese et Libenge. Banzyville est un “petit bijou” de poste, la population y est très dense, accueillante et intelligente. C'est le pays d'abondance, comme fertilité du sol et richesse en poisson, des rizières superbes, seulement il faut 15 jours en pirogues vers Yakoma aussi, on peut escompter des progrès rapides » (AAAE Fonds, M (596) 1, Capucins-Divers).

Les renseignements de plusieurs anciens coloniaux du district de l'Ubangi indiquaient également le Haut-Ubangi comme le champ de la première action des missionnaires. Toutes ces informations avaient convaincu les supérieurs des capucins. Le 16 février 1910, après son entrevue avec le ministre des Colonies, le père supérieur provincial accepta définitivement la mission de l'Ubangi (ACB 7 Anvers, Dos. n° 22.29).



Missionnaire à Banzyville.
(AP.0.0.180, collection MRAC Tervuren ; photo F.L. Michel, 1894.)

Le 19 janvier 1910, sur ordre du ministre Renkin, Edmond Kervyn, directeur général au ministère des Colonies, écrivait à M[gr] Van Ronslé pour lui demander l'octroi d'une partie du vicariat du Congo, en l'occurrence l'Ubangi, afin d'y installer les pères capucins.

Le 20 février 1910, Van Ronslé accorda l'Ubangi comme rayon d'action réservé aux pères capucins, avec Banzyville comme lieu de la première station à fonder. À défaut de ce territoire, les capucins avaient la possibilité de s'installer dans le district de l'Aruwimi avec comme premier poste Barumbu ou Isangi. Mais les capucins avaient déjà choisi l'Ubangi comme zone d'évangélisation. Le 2 mars 1910, le ministre des Colonies adressa une lettre au gouverneur général pour l'informer de l'octroi de l'Ubangi aux capucins. Selon le ministre, l'octroi de ce territoire était dicté par la nécessité de faire barrière à l'influence de l'islam.

> « Dans ces régions frontières [Banzyville et Yakoma], la prise de possession au point de vue religieux répond au besoin d'opposer une barrière à l'envahissement de l'influence de l'islam » (AAAE Fonds M (596) 1 Minist. au G.G., 2.03.1910).

Le 8 septembre 1910, à la veille du départ des premiers missionnaires, le ministre des Colonies adressa une lettre au gouverneur général pour le prévenir de l'arrivée imminente des capucins et des dispositions à prendre pour leur accueil par les autorités locales. « Je vous serai obligé, Monsieur le Gouverneur général, de bien vouloir prescrire au commissaire de district de l'Ubangi, et aux autorités sous ses ordres, spécialement au chef de Poste de Banzyville, de leur fournir une assistance efficace et tout l'appui nécessaire pour la prompte installation de la station qu'ils vont ériger […]. Le chef de poste de Banzyville devra user de son influence auprès de la population pour venir en aide aux missionnaires » (AAAE Fonds M (596) 1 missions capucins). Le 10 septembre 1910, la première caravane des missionnaires, composée de quatre prêtres et de deux frères, quitta Anvers et arriva à Banzyville le 1[er] décembre.

1.2. FONDATION DES MISSIONS

Banzyville était renseigné d'après les rapports officiels comme la région devant accueillir la première station missionnaire. Mais la fondation de cette mission connut un grand retard à cause, d'une part, de nombreuses difficultés entre les missionnaires et les autorités locales et, d'autre part, du manque d'un terrain convenable.

En prévision de l'arrivée des missionnaires, le capitaine De Rossi, chef de secteur de Banzyville, avait fait aménager un emplacement pour les abriter. Mais deux ou quatre jours après son départ, le lieutenant Scharff, son successeur s'en était emparé et s'y était installé. Il fit préparer une autre habitation, un bâtiment qui avait servi à loger des soldats. Ce qui provoqua la réclamation des missionnaires (AAAE Fonds M (596) 57 A/XVII 1-4).

La convention du 26 mai 1906 entre l'EIC et l'Église catholique prévoyait l'octroi par l'État, à titre de don à perpétuité, d'un terrain de cent à deux cents hectares à chaque mission qui désirait s'installer au Congo et s'occuper de l'éducation des enfants. Après l'annexion du Congo par la Belgique, cette convention continuait à régir les rapports entre l'État et les missions. Aussi, dans la lettre précitée du ministre Renkin au gouverneur général, le ministre demandait au gouverneur qu'un bloc de cent hectares, « à choisir parmi les terres ne faisant pas l'objet de droit privé des autochtones », soit accordé aux capucins.

1.2.1. LA PREMIÈRE SÉRIE DANS LA CRÉATION DES POSTES DE MISSION

L'arrivée des missionnaires dans l'Ubangi se passa à un mauvais moment parce que la présence européenne ne jouissait pas d'une perception favorable dans la région. En fait, les agents de l'État avaient reçu l'ordre de collecter une quantité prescrite de caoutchouc et d'ivoire. La région de Banzyville, par exemple, devait fournir mensuellement 7000 kilos de caoutchouc et 500 kilos d'ivoire. Afin d'obtenir cette quantité, les agents étaient obligés d'engager des soldats qui débarquaient avec leurs canots à rame et réquisitionnaient aussitôt toute la nourriture. Poursuivant les habitants en fuite, ils arrêtaient toutes les femmes et les gardaient en otage jusqu'à la livraison par le chef de clan du caoutchouc exigé. Cette opération se terminait par la revente des femmes pour un couple de chèvres ! Cette façon d'agir suscita le trouble et le mécontentement dans toute la région, ainsi qu'une grande hostilité vis-à-vis de tout ce qui était Blanc. De 1902 à 1910, les responsables coloniaux envoyèrent des expéditions punitives pour soumettre la population indigène à son autorité absolue. Des villages entiers déménagèrent dans l'espoir de se soustraire à l'occupant blanc (Teuns 2010 : 220).



1938 : « Fabrication de la farine de manioc en chefferie Mbongo : femme écrasant les cassaves après rouissage ».
(AP.0.2.1125, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Femme ngbandi préparant un repas.
(AP.0.2.1128, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

Les premiers missionnaires installés à Banzyville qui se mirent à accueillir et soigner les nombreux malades couverts de plaies et d'ulcères eurent du succès. Mécontente, l'autorité locale de l'EIC interdit les soins des malades au poste même. Mais au mois de mars 1911, le père Baziel Tanghe créa une petite classe en plein air. Tous les matins, il apprenait aux enfants comment tracer les lettres de l'alphabet. Ce fut un succès.

Mais Banzyville ne se révéla pas propice à l'installation des missionnaires parce que la population locale n'était pas très encline à leur vendre ses produits. En plus, il se posait le problème d'espace, les bons terrains étant déjà occupés soit par le poste d'État soit par un village. Les missionnaires avaient compris que les renseignements officiels étaient tronqués. Dans sa lettre du 10 décembre 1910 au directeur général du ministère des Colonies, le père Fulgence Carnonckel, supérieur des capucins de l'Ubangi, ironisait en ces termes : « […] Quel beau pays ! C'est sans doute un des coins les plus pittoresques du Congo. Malheureusement, le sol n'est pas fertile : sur le haut, des pierres rocailleuses ; dans le bas, un terrain marécageux, par suite des inondations aux eaux hautes. Les plantations de caoutchouc ne réussissent pas, même le manioc ne donne pas un rendement suffisant. Ce n'est pas le pays de cocagne comme on s'est plu à nous le dire » (AAAE Fonds M (596) 1).



1911 : Mgr Fulgence Carnonckel.
(Teuns 2010 : 31.)



Rachat d'un premier groupe d'esclaves par les missionnaires. Source : Teuns 2010 : 221.



La première chapelle payée par l'administrateur Rossi à Banzyville. (Teuns 2010 : 32.)

C'est en avril 1911 que parut le décret érigeant la nouvelle mission en préfecture apostolique de l'Ubangi ; le père Fulgence Carnonckel fut nommé préfet trois mois après, le 11 juillet.

a) L'éphémère mission de Lembo : mars-août 1911

C'est à Lembo que fut installé à partir de mars 1911 le premier poste de mission, les bonnes terres autour de Banzyville étant déjà occupées par l'État et la population locale. À première vue, ce lieu présentait des avantages avec un espace boisé, de la terre argileuse et fertile. Le 26 avril, le père Fulgence Carnonckel acheta 35 moutons et 5 chèvres à des commerçants arabes. Il avait racheté quelques esclaves auxquels il donnait des cours. C'était l'embryon d'un internat d'où sortit plus tard l'école pour catéchistes.

Mais Lembo fut assez vite abandonné. Tout le cheptel avait péri, car l'emplacement n'était pas viable. Il était situé au milieu de marécages et la totalité du terrain était complètement inondée pendant la saison des pluies. En outre, les plantations étaient constamment ravagées par les éléphants et les cochons sauvages. Sur les recommandations de l'agent Vaes, responsable de l'élevage à Yakoma, Lembo fut abandonné au mois d'août et la mission partit s'installer à Mbindu.

b) La mission de Banzyvlle-Saint-Michel : 15 janvier 1912

Le 29 octobre 1911, dans une lettre adressée au supérieur général des capucins, le père Carnonckel attribuait les difficultés des missionnaires à obtenir un bon terrain à Banzyville au fait que l'État s'était réservé toutes les bonnes terres du poste pour les plantations du caoutchouc. « [...] On nous avait certifié, d'après les rapports officiels, que nous aurions facilement un terrain convenable pour l'établissement d'une mission. Il n'en fut rien. Tout le terrain quelque peu fertile était pris par les plantations d'irechs du poste » (ACB/Anvers, Carnonkel au père général, 29.12.1911).

En septembre 1911, sur ordre de l'administrateur du territoire, les anciens soldats qui s'étaient établis à vingt minutes au sud du poste déplaçaient leur village ; les capucins purent alors occuper cet emplacement. Le terrain avait une superficie de trente-quatre hectares, quarante ares. Les missionnaires bâtirent leur première station en pisé. La construction comprenait une chapelle, deux maisons, une école pouvant accueillir deux cents enfants et un potager. La mission fut baptisée « Saint-Michel ». La station de Banzyville avait pour champ d'action : l'évangélisation des chefferies situées autour du poste ; c'est-à-dire les trois chefferies sango : (Kumbu, Mune et Ziamba) ; mais aussi les groupes situés à l'intérieur. Les Ngonda et les Lite à l'ouest ; les Nzakara et les Basa à l'est du poste.

Même si les missionnaires avaient choisi Lembo pour fonder une grande mission, Banzyville gardait toute son importance au vu de son poids politique et de sa population. Au départ, les missionnaires voulurent y construire une annexe au poste de Lembo comprenant une chapelle, une maison et une école. La construction commença en octobre 1911 avec


La chapelle-école à Abumombazi.
(Teuns 2010 : 30.)

l'ouverture d'une école et d'un catéchuménat. Aussi, assez vite, on ouvrit un dispensaire à cause des ravages de la maladie du sommeil fort répandue dans la région. Le 14 novembre 1912, le ministre revenait sur la question du terrain à accorder aux pères capucins, en insistant pour que le choix du terrain soit laissé aux missionnaires (AAAE Fonds M (596) 1 Minis. au GG, 14.11.1912). C'est en 1929 que fut construite l'église en brique, la première de l'Ubangi.

c) La mission de Mbindu : du 22 janvier 1912 au 19 août 1914

C'est aussi l'agent Vaes qui conseilla aux missionnaires le choix de Mbindu. Les enfants qui résidaient à Lembo furent transférés à ce nouveau poste en juillet 1912. Le directeur de l'école des catéchistes, le père Benjamin Lekens s'installa en décembre 1912. Mais là, la maladie du sommeil sévissait, tout le bétail périt et l'endroit s'avéra mal adapté. Même l'évangélisation ne réussit pas, malgré la chapelle construite à Sokoro et Kengulu. Fin mars 1913, la rivalité entre les Ndekere rendit le travail d'apostolat quasi impossible.

Les habitants de Mbindu qui avaient jadis été maltraités par un agent de l'État se méfiaient des missionnaires. Seuls les malades venaient se faire soigner. L'école ne progressait pas. Le ravitaillement était difficile, les habitants ne voulaient rien vendre aux missionnaires. La décision d'abandonner le poste de Mbindu prise en août 1913 fut exécutée le 19 août 1913.

d) Abumombazi-Saint-Fidèle : à partir du 24 avril 1913

Le projet prévoyait l'extension de la mission de l'Ubangi par la fondation d'une seconde mission à Yakoma. Mais le terrain sur lequel les missionnaires devaient s'installer était constitué de vastes marais et infecté de mouches tsé-tsé ; par ailleurs, en 1913, un missionnaire scheutiste parcourut la région d'Abumombazi à la recherche d'un terrain pour fonder une mission. Ce fait décida les capucins à mettre en veilleuse le projet de Yakoma et à fonder le 24 avril 1913 la station d'Abumombazi baptisée « Saint-Fidèle », coupant ainsi la route aux pères de Scheut (ACB/Anvers, Dos. n° 221 : 123).

La mission fut établie sur le terrain de l'ancien village des Bwato qui s'était fixé au-delà de la rivière


Abumombazi : l'église construite par le frère Innocent.
(Teuns 2010 : 36.)


Ce même édifice vu à partir de l'arrière.
Ici on voit que le clocher a été rajouté à l'extérieur, car l'ancien intégré à l'origine dans le bâtiment ne fonctionnant plus est devenu difficile à entretenir. (Photo équipe locale, 17 juillet 2015.)

Legbala (rive gauche) en 1912. Le terrain occupé mesurait cent trente et un hectares. La mission d'Abumombazi devait christianiser les dix-sept chefferies et neuf sous-chefferies que comptait le territoire administratif d'Abumombazi. L'action de la station s'étendait encore sur la région nord-est, c'est-à-dire les chefferies Mbongo, Nzamba et Lite de l'est.

L'établissement de la mission d'Abumombazi ne fut rendu possible que grâce au deuxième groupe de missionnaires arrivé en juin 1912. Le milieu présentait plus d'avantages au vu de sa démographie et de la présence d'une population largement gagnée par la présence européenne.

Le 24 avril 1913, le père Ferdinand Peeters et le frère Humilis Ceulemans arrivés sur place se mirent à construire les bâtiments provisoires et à ouvrir une école où affluèrent les enfants. D'où la décision de transférer l'école des catéchistes de Mbindu à Abumombazi. L'église construite fut consacrée le 24 avril 1938.

e) Molegbe-Saint-Antoine : 19 août 1913

Après la station d'Abumombazi, les capucins fondèrent le 19 août 1913 la mission de Molegbe, dénommée « Saint-Antoine », à l'ouest de Banzyville. Molegbe était un ancien poste de caoutchouc de l'État situé à neuf lieues de Banzyville dont il dépendait administrativement. Ce poste fut abandonné en 1912. La mission fut établie en plein cœur des chefferies Lite, Molegbe, Kawele et Gbau. C'était sur ces populations que devait porter en premier lieu l'apostolat des capucins. La mission étendit ensuite son action sur les Mbanza à l'ouest.

Tout commença au mois de juin 1913 lorsqu'un agent de l'État invita le père Augustin Van den Eynde à visiter Molegbe. Près de la rivière Pinda se trouvait un poste agricole abandonné en 1908. Mgr Fulgence Carnonckel qui se rendit sur le lieu décida de fonder une mission. La charge revint au père Julien Bourgaux et au frère Amand De Lonoy. Malheureusement, la région fut troublée par un assassinat politique qui conduisit à la guerre opposant deux villages. Son ampleur fut telle que les militaires durent intervenir pour rétablir l'ordre ; ce qui paralysa l'action d'évangélisation pendant plusieurs années.

Une fois le calme revenu, le père Bougaux ouvrit une école et l'État lui confia quelques enfants esclaves. Cela permit la fondation d'un internat. La construction de l'église commencée en 1928 s'acheva en 1932. Molegbe devint le centre de la mission. C'est là que résidaient le préfet apostolique et ses successeurs. En 1930, le petit séminaire d'Abumombazi fut transféré à Molegbe ainsi que la congrégation des filles de Marie. Les frères d'Oostakker construisirent une école normale en 1936 et la congrégation des frères de Saint-Joseph fut fondée ici en 1940.



Mgr Carnonckel est transporté en tipoi, lors de ses voyages.
(Teuns 2010 : 76.)



Église de la mission de Molegbe.
(HP.1956.15.5262, collection MRAC Tervuren ; photo J. Mulders.)



Vue rapprochée de cette même cathédrale en novembre 2017.
(Photo de l'équipe locale.)

f) Mission de Dondo-Notre-Dame secours des chrétiens : du 6 décembre 1913 au 13 novembre 1918

Profitant des dispositions favorables du chef Sombi que le père Augustin Van den Eynde avait soigné d'une maladie, les capucins ouvrirent une chapelle-école, avec catéchiste, le 23 janvier 1912. En 1913, la décision d'établir une mission suivit. L'abandon d'un entrepôt par un commerçant arabe offrit au père Libérat Maes venu de Mbindu d'implanter le nouveau poste.

Le terrain provisoirement concédé mesurait 15,76 hectares. La mission fut établie sur le terrain appartenant à la chefferie Dondo. Elle devait abriter la principale station de cultures et de fermes d'élevage de la mission de l'Ubangi. La station de Dondo avait pour vocation d'évangéliser les Dondo et les Vôtê. À la mission de Dondo fut annexée l'école-chapelle de Kengulu, chez les Ndekere.

Mais Dondo restait isolé, les villages environnants étant peu nombreux. D'ailleurs, un ouragan détruisit



Yakoma : la vieille église.
(Teuns 2010 : 43.)



L'église de Yakoma.
(Teuns 2010 : 49.)

en 1917 l'église provisoire. À cela s'ajouta le conflit qui opposa les missionnaires à un notable polygame. La population prit fait et cause pour le polygame et fit le vide autour de la station. Le 13 novembre 1918, on décida d'abandonner Dondo où un catéchiste resta, tandis qu'un père de Banzyville s'y rendait régulièrement pour rendre visite aux chrétiens. On y retourna plusieurs années après.

g) Mission de Yakoma-Saint-Jean : à partir du 23 septembre 1923

La mission de Yakoma fut fondée en août 1923. Elle aurait pu l'être bien avant les autres, mais l'unique terrain favorable pour une mission, notamment l'emplacement de l'ancienne ferme de l'État, fut déclaré insalubre par le service médical. Le préfet apostolique de l'Ubangi pensait que le prétexte d'insalubrité était une action malveillante de l'autorité territoriale qui visait à retarder l'établissement des missionnaires à Yakoma. Voici ce qu'il écrivait : « J'ai été assez souvent à Yakoma et la question d'insalubrité n'a jamais été soulevée par l'autorité devant moi. Je n'insiste pas. Seulement j'ai trouvé très singulier que le Représentant de la Mission n'ait jamais été consulté au sujet des négociations engagées pour un terrain à Yakoma » (AAAE Fonds M (596) A-XVIII 1 Capucins-Divers).

C'est à partir de 1922 qu'un missionnaire allait séjourner régulièrement dans le village. En 1923, la décision d'ériger une mission fut prise. Pendant les trois premières années, le feu la détruisit trois fois. En 1927, la foudre tomba sur l'église. En mai 1930, l'église fut incendiée par des habitants en furie et elle brûla une fois de plus à Noël 1935.

Les missionnaires ne voulurent pas l'abandonner, d'autant plus qu'en 1935 les protestants avaient placé des catéchistes dans les villages et que l'État y



1945 : l'église de Bosobolo.
(Teuns 2010 : 47.)

avait déporté des kimbanguistes originaires du Kasaï. Ils fondèrent même un nouveau poste à Wapinda. Malgré cette présence religieuse nombreuse, la région fut perturbée en 1936-1937 par le mouvement Kitawala dont les membres avaient aussi été déportés.

La mission de Yakoma occupait une grande partie du territoire appartenant à la mission d'Abumombazi ; son champ d'apostolat s'étendait également sur les chefferies situées à l'ouest : Tongu, Kando et Nzale. La fondation de la station de Yakoma, considérée comme la limite est de la préfecture, marqua la prise de possession religieuse du Haut-Ubangi.

1.2.2. LA DEUXIÈME SÉRIE DE POSTES DE MISSION : 1931-1960

Après 1926, 19 postes de mission furent créés, dont cinq entre 1913 et 1945. Dans ce dernier lot se trouvent Businga (centre), Bosobolo, Mawuya, Bobito et Kota-Koli.

La mission de Businga-centre fut fondée en 1931 comme centre d'approvisionnement des autres postes. À la suite de l'aménagement de la route Libenge-Banzyville, une mission fut fondée à Bosobolo en 1933. Mawuya, aujourd'hui située dans le Sud-Ubangi, fut fondée le 29 juin 1931 avec les peuples mbanza et mbati évangélisés depuis dix ans par les protestants de Kala. Bobito fut fondée le 29 septembre 1941 en réaction aux protestants de Tandala. Quand la mission de Dondo fut déplacée sur la colline de Kota-Koli, le long de la route carrossable de Banzyville à Yakoma, les missionnaires revinrent s'y installer et le petit séminaire de Molegbe y fut transféré en 1950.

Après la Deuxième Guerre mondiale, 9 missions furent créées, dont Gemena à la fin de 1948. Trois postes secondaires devinrent autonomes : Wapinda



L'église de Mawuya.
(Teuns 2010 : 48.)

en 1948, Bili en 1951 et Bolio en 1955. En 1950, un nouveau poste fut fondé à Seavoro, mais il fut abandonné en 1955 en faveur de Pandu (1961).

1.3. CONTRIBUTION DES PREMIERS CHRÉTIENS À L'ÉDIFICATION DE LA MISSION DE L'UBANGI

Les premiers chrétiens se répartissaient en trois catégories : les catéchistes, les chrétiens installés autour de la mission et les catéchumènes. L'apport de tous ces gens dans la création, le maintien et la bonne marche de la mission était déterminant; cet apport ne fut jamais assez souligné. Les premiers chrétiens aidèrent les missionnaires dans tous les travaux : propagation de la foi, travaux de construction, mise en valeur du domaine et approvisionnement de la mission.

De tous les premiers chrétiens, les catéchistes jouèrent un rôle de premier ordre. Sans leur concours, la christianisation n'aurait pu s'exercer que dans un cercle étroit autour de chaque mission et les groupements autochtones situés à certaines distances des stations auraient échappé à l'action missionnaire.

Dès leur installation à Banzyville, les pères capucins – imitant en cela les scheutistes et les jésuites – s'attelèrent à la formation de catéchistes. Le préfet apostolique de l'Ubangi lui-même soulignait l'importance du rôle de catéchiste en ces termes : « L'apôtre indigène connaît la mentalité de ses compatriotes, atteint plus directement leur âme et les décide plus facilement à la Conversion » (AAAE Fonds M (596) Rapport sur les 7 ans des pères capucins). Ainsi, pour s'assurer vite le service des catéchistes, les missionnaires firent le choix des éléments les plus intelligents parmi les premiers catéchumènes et chrétiens. Ils reçurent une éducation et une instruction spéciale et furent placés dans quelques villages populeux, où une chapelle avec annexe pour catéchiste était érigée (Ngbakpwa 1992 : 394).

La première expérience d'évangélisation avec des catéchistes formés à la hâte ne donna pas le résultat escompté. Les missionnaires comprirent que pour avoir de vrais catéchistes, il fallait rechercher des chrétiens mariés, conscients du grand rôle qu'ils avaient à accomplir au milieu des païens; des chrétiens dotés de certaines qualités intellectuelles et morales et, partant, armés pour le combat de la vie. À cette fin, il fut créé en 1913 à la colonie scolaire d'Abumombazi une école de catéchistes, où vingt-cinq élèves-catéchistes recevaient une formation. En décembre 1914, une école analogue fut inaugurée à la colonie de Molegbe. Dans ces deux écoles, les catéchistes recevaient une formation élémentaire leur permettant de lire le catéchisme en ngbandi. « Nous leur inculquerons, de plus, certaines connaissances pratiques qui les mettront à même de rendre beaucoup de services autour d'eux. Sachant exclusivement lire et écrire leur idiome, sans aucune connaissance de français, ces auxiliaires auront une tentation de moins d'aller plus tard, attirés par l'appât de l'argent, s'affadir dans les centres commerciaux » (AAAE Fonds M (596) A-XVIII/1 Capucins-Divers). Le profil de catéchiste, mais aussi celui de moniteur, était ainsi tracé.



Les enfants de l'internat à Mbui participent aux travaux sous la direction d'un missionnaire.
(Teuns 2010 : 29.)

En 1917, trente-quatre catéchistes sortis de ces établissements furent placés dans différentes missions où ils firent un stage de quelques mois, puis furent préposés à la direction des écoles-chapelles, sous le contrôle des missionnaires. La préfecture de l'Ubangi comptait vingt-sept écoles-chapelles en 1917.

Les catéchistes prirent en main l'apostolat dans les villages ; ils enseignaient la religion et présidaient les prières communes. Par ailleurs, le catéchiste, par sa fonction, servait de trait d'union entre les chrétiens et le missionnaire. Quand celui-ci était en tournée dans les villages et s'y arrêtait pour visiter les écoles-chapelles, il était l'hôte du catéchiste qui le mettait au courant de la conduite des chrétiens, des catéchumènes et, en général, de la bonne marche de l'école-chapelle. Le catéchiste était le véritable artisan de la propagation de la foi dans les villages.



Pour gagner des fidèles et combattre les pratiques coutumières, la chapelle de brousse comme celle-ci joua un rôle important.
(Teuns 2010 : 233.)

Les chrétiens groupés autour des missions leur rendaient d'énormes services. Les premiers éléments baptisés sous l'instigation des missionnaires s'installèrent aux environs de la mission. Ils refusèrent de retourner dans leur village pour ne pas retomber dans le « paganisme ». Ils formèrent ainsi autour de la mission des « villages-chrétiens ».

Les habitants des villages-chrétiens constituaient avant tout une main-d'œuvre permanente pour la mission, d'autant que le recrutement de travailleurs était difficile dans le Haut-Ubangi, comme l'affirmait le préfet apostolique : « Le recrutement et la conservation d'ouvriers indigènes sont une question très complexe. [...] Nous sommes complètement désarmés vis-à-vis d'eux. La liberté d'action à leur égard nous fait défaut. Impossible, à des rares exceptions près, de rappeler à vos ouvriers un tant soit peu d'initiative ou de dévouement. Je ne saurais dire combien il est difficile, dans les conditions où nous sommes placés, de former et de conserver un personnel choisi. […] Il arrive que les ouvriers tenus légalement par un contrat, ne se font pas [*sic*] scrupule de violer leur engagement » (AAAE Fonds M (596) Rapport sur les 7 ans des pères capucins, p. 2).

Les ouvriers demandaient des salaires que les missionnaires ne pouvaient pas payer. Faute de main-d'œuvre, les travaux à la mission durent être effectués par les habitants des villages-chrétiens.

Nous ne pouvons pas affirmer si ces travaux étaient ou non imposés. Le préfet apostolique soutient que les chrétiens étaient « rémunérés » pour ces tâches. « Enfants » de Dieu, les hommes et les femmes des villages-chrétiens étaient dans l'obligation d'aider les « Blancs de Dieu » (*Mbunzu ti Nzapa*). Répondre à l'appel de la mission constituait d'ailleurs la raison d'être des villages-chrétiens (Ngbakpwa 1992 : 396).

Les catéchumènes contribuèrent également beaucoup à l'édification de la mission de l'Ubangi. Comme les habitants des villages-chrétiens, ils constituaient avant tout une main-d'œuvre bon marché pour la mission. Chaque école-chapelle était pourvue d'un catéchuménat. Celui-ci préparait au baptême et durait de deux à trois ans (Rinchon 1931 : 42). C'était dans le catéchuménat dirigé par un catéchiste que les néophytes recevaient la première éducation à la vie chrétienne. Pendant cette longue période, les « candidats-chrétiens » devaient faire preuve de persévérance par leur assiduité et par leur application aux leçons de catéchisme, mais aussi aux travaux de culture ou d'élevage de l'école-chapelle. À l'issue de ce premier terme, les candidats au baptême, hommes, femmes et enfants, allaient séjourner pendant six mois à la mission pour parfaire leur instruction sous la direction d'un prêtre missionnaire.

Pendant cette deuxième période, les catéchumènes assistaient à la messe quotidienne et prenaient part aux prières publiques. Ils recevaient du missionnaire deux instructions par jour, puis s'adonnaient à un travail « utile » pour lequel il leur était accordé

une rémunération. Au terme de cette probation, ils subissaient un dernier et sérieux examen, puis recevaient le baptême. Les ajournés devaient rester à la mission pour un nouveau terme de six mois. Ils accomplissaient de la sorte un catéchuménat de trois, voire quatre ans (Ngbakpwa 1992 : 397).

Selon les missionnaires, la longue période de préparation au baptême était nécessaire pour « inculquer aux Noirs davantage les notions du christianisme, pour former leur caractère et leur cœur » (AAAE Fonds M (596) Rapport sur les 7 ans des pères capucins, p. 4). En réalité, ce temps permettait aux missionnaires de disposer en abondance et en permanence d'une main-d'œuvre gratuite. L'action des premiers chrétiens permit la propagation de la foi dans tous les villages du Haut-Ubangi. En 1928, 78 catéchistes aidaient les pères capucins dans l'apostolat. La préfecture comptait 11 628 chrétiens, tandis que 1957 catéchumènes recevaient l'instruction religieuse.

1.4. LA LUTTE CONTRE LES CROYANCES LOCALES

L'évangélisation de la population, comme nous venons de la présenter, ne s'était pas faite sans difficulté. Les débuts n'avaient pas été faciles, écrivait le préfet apostolique. « La population que nous abordions n'avait jamais reçu la visite d'un missionnaire et ignorait le but de notre installation au milieu d'elle. Elle ne pouvait se faire l'idée qu'un Blanc aille chez elle dans un autre but que celui de son propre intérêt. De là, une méfiance qui se manifestait dans maintes circonstances » (AAAE Fonds M (596) Rapport sur les 7 ans des pères capucins, p. 2).

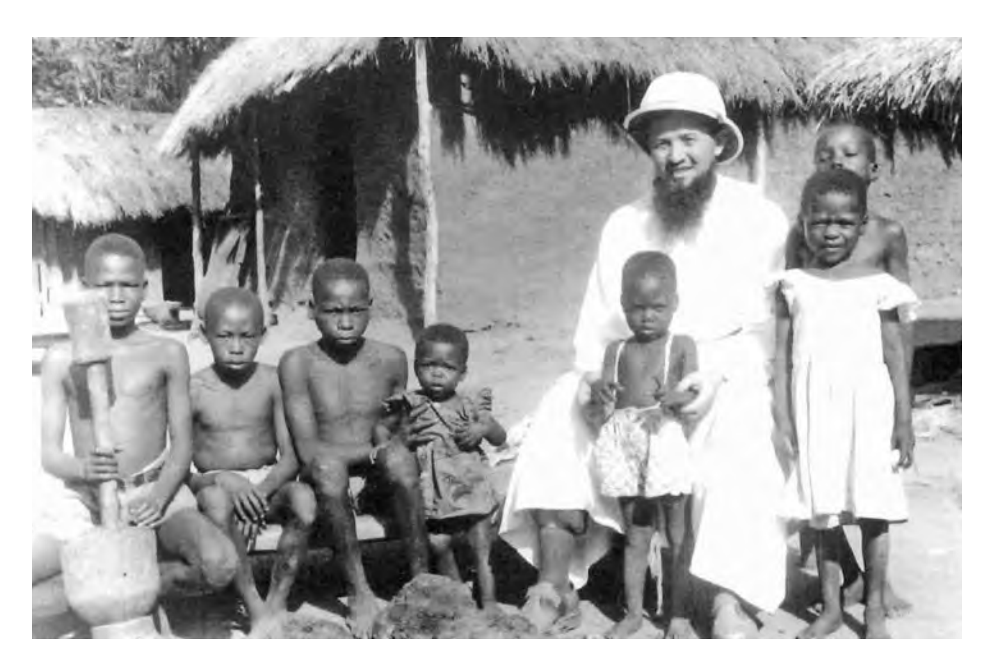
Par sa fonction, le missionnaire allait combattre les croyances païennes. Étaient considérés comme pratiques païennes : la polygamie, le culte des ancêtres, le recours au devin-guérisseur... Or, ces pratiques étaient de vieilles institutions de la société locale ; leur disparition signifiait la remise en question d'un peuple, d'où polygames, « féticheurs » (devins-guérisseurs), parents et chefs de clans se dressèrent contre l'action missionnaire (Ngbakpwa 1992 : 419).

1.5. LA LUTTE CONTRE LA POLYGAMIE

Juste une année après leur installation à Banzyville, le père Carnonckel évoquait les obstacles qui entravaient l'évangélisation. Ces obstacles étaient, selon lui, la polygamie et le fétichisme. Les Sango, écrivait-il, étaient polygames à l'excès. Ils se montraient indifférents à l'enseignement et à la religion et étaient opposés à ce que leurs enfants fréquentent l'école.

En 1912, le préfet apostolique était frappé par le fait que la mission de Banzyville comptait très peu de femmes et de jeunes filles parmi les catéchumènes ; il en attribuait la cause à la polygamie qui était de règle dans l'Ubangi. Selon lui, les femmes étaient dans l'Ubangi des « objets » de « commerce » et d'« échange ». C'était la richesse des parents et des maris. Ces derniers craignaient que l'éducation chrétienne ne détourne les adeptes féminins de l'influence de la coutume. C'est pourquoi, chefs, parents et maris empêchaient leurs femmes et surtout leurs jeunes filles d'assister aux instructions religieuses.

En 1918, revenant sur la question de la polygamie, le père Carnonckel faisait remarquer que cette question causait surtout un grand préjudice aux chrétiens célibataires qui ne trouvaient pas de femmes libres à épouser ou qui n'arrivaient pas à réunir la dot parce que les polygames doublaient le montant de la dot. « La grave question du mariage de nos chrétiens nous préoccupe vivement. Ainsi dans certaines régions, nos jeunes gens sont pour ainsi dire dans l'impossibilité de prendre femme. Dès qu'une jeune fille est nubile, ou une femme est libre, elles sont accaparées par les polygames. Ces polygames constituent généralement l'entourage du chef, et dès lors, ils trouvent toujours, sans se déranger, des ressources suffisantes pour augmenter le nombre de leurs femmes, tandis que les autres, qui travaillent constamment pour accroître les richesses du chef et de ses acolytes, trouvent à peine le moyen de payer leur impôt » (AAAE Fonds M (596) Rapport sur les 7 ans des pères capucins, pp. 6-7). Le préfet reconnaissait toutefois que la lutte contre la polygamie devait se faire lentement pour ne pas détruire les institutions sociales. « Il est évident que vouloir empêcher la polygamie par voie d'autorité serait dans bien des cas, détruire les organismes indigènes que la Colonie est intéressée à conserver. Mais d'un autre côté, l'application des prescriptions promulguées en juillet 1913 serait de nature à porter un coup à cette plaie qui ronge nos populations, qui donne lieu à des rapines sanglantes, à des marchandages honteux et qui, en somme, n'est qu'une institution destructive de la vie familiale et une source lamentable de la diminution de la natalité ». Les missionnaires se résolurent à combattre, d'abord



Au village, visite d'un missionnaire qui approche les enfants afin de les attirer au christianisme.
(Teuns 2010 : 40.)

par persuasion, la polygamie. « Nous acceptons au catéchisme tous les gens de bonne volonté. Ceux qui veulent le baptême après assistance régulière de deux années aux instructions, doivent se mettre en règle avec la loi de Dieu » (AAAE Fonds M (596) Rapport sur les 7 ans, des pères capucins, p. 4).

Les polygames devaient ainsi abandonner toutes leurs femmes pour n'en garder qu'une seule. Pareille décision entraînait une situation malheureuse pour les enfants dont la mère était renvoyée par le mari converti au christianisme. Cependant, les polygames n'étaient pas enclins à suivre les instructions religieuses. Les missionnaires commençaient alors à agir par voie d'autorité, ils encourageaient les femmes de polygames à quitter leurs maris. Lorsque la femme d'un polygame se réfugiait à la mission, elle était donnée en mariage à un célibataire du village-chrétien et la dot était remboursée par les missionnaires eux-mêmes. Ce qui n'était pas facile, et la solution devenait onéreuse pour les missionnaires du fait que certaines dots étaient très élevées (Ngbakpwa 1992 : 400).

Les missionnaires critiquaient ensuite l'administration locale qui ne faisait rien pour encourager l'œuvre des missions religieuses établies dans le territoire et engagées dans la lutte contre la polygamie (ACB/Anvers, Dos. n° [69] VI 83).

Répondant à ces critiques, Albert Piérard, l'administrateur du territoire de Banzyville, affirmait que le « sujet » était délicat. En effet, la question de la femme était à la base de la vie autochtone. Cette pratique était fortement ancrée dans l'esprit des natifs, elle était nuisible au développement, d'où la nécessité de la combattre, mais avec beaucoup de précautions, car les polygames étaient en règle générale les notables des villages, par conséquent, les plus influents :

> « Il me semble que la meilleure façon de lutter contre cette coutume est non pas d'enlever les femmes aux polygames, ce qui est chose dangereuse et mauvaise besogne, mais de prendre les mesures les plus utiles, en s'inspirant des coutumes pratiquées dans le territoire à ce sujet afin d'empêcher à l'avenir qu'un mari obtienne plusieurs femmes » (ACB/Anvers, Dos. n° [69] VI 83, Piérard à Tanghe, 3.05.1935).

Piérard constatait que dans la région d'Abumombazi, la plupart des polygames l'étaient devenus par héritage, en vertu du principe que nous avons déjà décrit, à savoir que les parents d'un mari héritent à sa mort de ses femmes. « Cette façon de faire n'est pas tolérable. J'ai posé dans mon territoire le principe suivant : le mari mort, sa ou ses femmes deviennent libres de se choisir un mari. La femme unique d'un mari ne peut le quitter. Si elle fuit, elle doit toujours être remise à son mari, à moins de consentement mutuel à la séparation ou de faits graves qui motivent la fuite ». L'administration du territoire estimait toutefois qu'il fallait agir avec prudence parce que « la mentalité des Noirs » n'était pas encore assez travaillée, que les sympathies pour le Blanc n'étaient pas assez générales pour oser



La visite des missionnaires au chef Linga.
(Teuns 2010 : 21.)



Ici les missionnaires avec un autre chef qu'ils cherchent à gagner au christianisme.
(Teuns 2010 : 20.)

appliquer ce principe d'une façon absolue (ACB/Anvers, Dos. n° [69] VI 83, Piérard à Tanghe, 3.05.1935).

Face à l'action missionnaire, se dressait partout la résistance des polygames, des parents, des maris et des chefs. La résistance provenait d'abord du système de catéchuménat. Deux à trois ans de probation chez les catéchistes et six mois à la mission, la durée du catéchuménat était trop longue. Dans une société où l'agriculture constituait la base de l'économie, la longue absence de la femme faisait perdre à la famille une année agricole, et donc ruinait l'économie familiale. L'action missionnaire conduisait à la dislocation de la famille.

La plupart des femmes de polygames, mères d'un certain nombre d'enfants, qui s'enfuyaient chez de jeunes célibataires, laissaient derrière elles leurs enfants dans des situations alarmantes. Par ailleurs, le remboursement de la dot pour les femmes qui se réfugiaient à la mission ne se faisait pas toujours dans l'intérêt des polygames, d'où d'interminables palabres entre polygames et missionnaires. Les rafles de femmes auxquelles se livraient les missionnaires comportaient un risque de heurts avec les polygames. Ces heurts se produisirent à la mission de Mbindu-Saint-François, où une révolte des polygames avait contraint en 1914 les capucins à lever la mission.

Incitée par des polygames, la population avait fait le vide autour de la station et cette situation obligea les missionnaires à la fermer. Les missionnaires n'avaient rendu qu'improprement compte de cet événement en parlant de la « cherté » de la vie et de la « mauvaise foi » des autochtones. Malgré les efforts déployés dans la lutte contre la polygamie, les missionnaires et les catéchistes ne remportèrent guère de succès dans ce domaine. Dans certains villages, le nombre de polygames était même en augmentation (Ngbakpwa 1992 : 402).

1.6. LA LUTTE CONTRE LE FÉTICHISME

Le fétichisme constituait le second obstacle à l'évangélisation du Haut-Ubangi. « Le fétichisme est un mal qui entravera encore longtemps la propagation de la Foi. Il faudrait une lutte acharnée et continue pour déraciner chez nos peuples la foi au féticheur et à ses sorcelleries ».

Le recours au féticheur était la conséquence de la croyance en la sorcellerie, répandue chez les Ngbandi. Pour eux, il n'y avait pas de mort ou de maladies naturelles. Toute mort ou maladie était causée par le sorcier (*li*), d'où le recours à toutes sortes de procédés pour se protéger, comme l'explique ce long passage du rapport de Carnonckel : « Les amulettes ou fétiches sont en grande faveur chez le Noir. Ce sont généralement de petits morceaux de bois travaillé. Ils les portent au cou, au bras, à la ceinture, ou suspendus aux bracelets. L'un amène le beau temps, un autre met en fuite la *li*, et empêche d'être tué par le léopard. Il y a des fétiches pour la chasse, la pêche, les cultures, la stérilité des femmes, etc. Les féticheurs les préparent, les vendent et ce commerce constitue

pour eux un énorme bénéfice. Il va sans dire que Messieurs les féticheurs ne nous voient pas de bon œil et qu'ils font tout leur possible pour dissuader les gens d'entretenir des relations avec les "Bonjos ti Nzapa" (Mbunzu ti Nzapa, les "Blancs de Dieu"), car ils sont persuadés que leur exploitation éhontée de la crédulité de ces pauvres païens sera mise au grand jour, et que leur influence néfaste subira bientôt un échec bien sensible » (AAAE Fonds M (596) Rapport sur les 7 ans des pères capucins, p. 2).

L'attitude des missionnaires face à certains rites traditionnels, comme le culte des ancêtres, était jugée inadmissible par les autochtones. Dans la chefferie Mbati, pour avoir osé détruire la case des mânes *da toro*, l'attitude d'un missionnaire contraria la population et une insurrection générale fut évitée de justesse grâce à l'intervention de la police territoriale. En effet, les missionnaires ne distinguaient pas entre « fétichisme » et médecine traditionnelle. Ils empêchaient le recours à la médecine traditionnelle pendant qu'ils étaient incapables d'apporter les soins adéquats à toutes les maladies. Si les chrétiens recouraient de moins en moins au devin-guérisseur, c'est d'abord grâce au développement des hôpitaux, ensuite parce que les devins-guérisseurs disparaissaient de plus en plus, emportant souvent dans la tombe tous leurs secrets.

À partir de 1920, en plus du fétichisme et de la polygamie, les missionnaires eurent à lutter contre plusieurs nouveaux obstacles : l'usage du chanvre, la passion du jeu du hasard, l'alcoolisme ; l'influence du « simonisme » et du « protestantisme ».

Au sujet de l'usage du chanvre, le père Carnonckel écrivait : « la coutume funeste de fumer du chanvre est malheureusement très répandue. Les effets désastreux en sont indéniables. Si l'on ne se hâte pas d'y mettre un frein, cette coutume abrutira nos populations et apportera la déchéance prochaine de la jeunesse, déjà entraînée et gagnée par cet attrait vicieux ».

Concernant les jeu de hasard, Carnonckel note : « la passion effrénée du jeu du hasard a gagné toute la population. Les produits de la récolte, les ustensiles, tout l'avoir des indigènes y passe. Les chefs et les notables sacrifient même à cette passion et leurs femmes et leurs esclaves » (AAAE Fonds M (596) rapport sur 7 ans, mission Capucins, p. 8).

À propos de l'influence « simoniste[1] », les capucins demandèrent au commissaire de district de prendre des mesures « énergiques » pour enrayer la propagation de la secte simoniste qui menaçait tout le Haut-Ubangi. La menace du « simonisme » était cependant démentie par le commissaire de district : « La secte Simoniste qui s'est répandue dans l'est du territoire du Banzyville est une combinaison de spiritualisme et de paganisme. Une surveillance étroite est exercée et jusqu'ici, elle n'a pas décelé le moindre danger pour l'ordre et la tranquillité publics » (Rapport annuel 1927 : 16). Ce démenti n'empêcha pas l'Administration d'engager, à côté des missionnaires, la lutte contre les adeptes de Simon Kimbangu.

En ce qui concerne l'influence du « protestantisme », les missionnaires capucins avaient réussi à obtenir des autorités locales, mais aussi de Bruxelles, le refus de concession de terrain à Yakoma au révérend Titus Johnson de la Mission suédoise américaine, « la Swedish Free Evangelical Church ». Le révérend Titus Johnson avait exploré en 1923 la région de Yakoma, de Karawa et de Libenge.

Dans une lettre adressée au gouverneur de l'Équateur, le gouverneur général écrivait qu'il n'y avait pas lieu de refuser au pasteur protestant de s'établir au Congo, mais il semblait indiqué que les autorités locales (commissaire de district et administrateurs territoriaux) se montrent réservées et surveillent discrètement l'attitude de ces étrangers (AAAE Fonds M (642) XXX Mission évangélique de l'Ubangi). Et pour enlever toute possibilité de concession de terrain au révérend Titus Johnson, les missionnaires capucins fondèrent à la même année, c'est-à-dire en 1923, la mission de Yakoma.

La lutte menée contre les nouveaux obstacles porta néanmoins ses fruits. La coutume de fumer du chanvre fut stoppée, la passion du jeu du hasard fut enrayée et l'influence du simonisme était en régression. Quant aux protestants, les missionnaires catholiques avaient réussi à retarder leur installation dans le Haut-Ubangi. Dans cette lutte, les missionnaires furent puissamment soutenus par l'Administration.

1. « Simoniste » désigne le mouvement religieux lancé par Simon Kimbangu dans le Bas-Congo en 1921.

2. L'ŒUVRE MISSIONNAIRE

La meilleure propagation de la civilisation reposait sur le relèvement physique et moral de la population. C'est dans ce domaine que le concours des missionnaires était sollicité. Ainsi, pendant que les agents de l'État s'occupaient de la domination et de l'exploitation des populations, les missionnaires se donnaient pour tâche le salut des âmes. Cependant, avant de sauver l'âme, il fallait soigner l'esprit et le corps.

2.1. L'ENSEIGNEMENT

L'instruction était envisagée par les missionnaires comme la base la plus solide de la pénétration religieuse et civilisatrice; c'est pourquoi dès qu'ils eurent acquis quelques connaissances du ngbandi, ils s'empressèrent d'ouvrir des écoles. Toutefois, les débuts de ces écoles furent très difficiles d'une part à cause du manque de matériel (manuel en langue ngbandi) et d'autre part à cause des difficultés de recrutement des élèves.

En 1912, la première école comptant deux cents enfants ouvrit à la station de Banzyville. La majorité des élèves provenaient des villages sango, pêcheurs. Après quelques mois seulement, des plaintes des missionnaires se firent entendre partout à cause de l'irrégularité dans la fréquentation.

Dans le rapport de 1912 sur les activités de la mission de l'Ubangi, le père Carnonckel, préfet apostolique, écrivait que, malgré tout le zèle que les pères déployaient pour attirer les enfants à l'école de Banzyville pour les instruire et rendre le programme des classes agréable par la variété des cours, l'école n'était pas suivie avec assiduité. Le préfet en attribuait la cause à «l'insouciance» et la «méfiance» des parents et des chefs de village qui tenaient les enfants éloignés de la station. Il demanda au pouvoir civil d'user d'une «certaine» contrainte pour obtenir la discipline et une fréquentation régulière des classes, en «attendant qu'on puisse en faire naître le goût». Le préfet nota également que le «Sango est un impulsif, vite enthousiasmé d'une idée nouvelle, mais aussi vite découragé dès qu'il s'aperçoit, comme pour l'école par exemple, que l'instruction n'est pas une œuvre de quelques mois».

Dans sa lettre du 3 mars 1913 au père provincial, le père Augustin expliquait les difficultés dans la fréquentation de l'école à Banzyville comme suit : «Les parents retiennent trop souvent leurs enfants exigeant que les Pères donnent à manger aux enfants et leur distribuent des étoffes, mais quand nous donnons les étoffes comme cadeaux, ce ne sont pas nos élèves qui en profitent mais la mère ou la grande sœur, ils tentent donc de nous exploiter».

Dans les villages où les écoles étaient érigées à côté des chapelles, la fréquentation n'allait guère mieux, comme l'expliquait le préfet de l'Ubangi : «Les premiers mois, les élèves sont nombreux. Les parents, épris de la nouveauté, accordent à leurs enfants toute facilité pour fréquenter l'école. Mais après quelque temps, ils s'étonnent que l'instruction n'est pas encore complète. Bientôt les écoliers sont amenés pour les travaux des champs, pour accompagner les hommes à la chasse, à la pêche, etc. De quarante enfants, le nombre tombe vite à vingt, à quinze. Quand les absents retournent au village, ils ont oublié totalement le chemin de l'école» (AAAE Fonds M (596) 1 rapport annuel, p. 14).

Pour résoudre le problème de la fréquentation scolaire irrégulière, les missionnaires décidèrent de créer des colonies scolaires. Ces établissements permettaient de stabiliser les enfants, de les soustraire à l'influence de leurs parents et rendaient l'école plus régulière. Deux colonies scolaires furent créées : la colonie scolaire d'Abumombazi et celle de Molegbe.

2.1.1. LA COLONIE SCOLAIRE D'ABUMOMBAZI

La première colonie scolaire fut ouverte le 1er septembre 1911 à Banzyville. Elle devait recueillir les enfants «esclaves» ou «vagabonds», c'est-à-dire les enfants «abandonnés» par leurs parents. Ces enfants étaient au nombre de quinze et provenaient de territoires différents. Quatre provenaient des villages avoisinant la station de Banzyville et onze autres, dont une fille, étaient remis aux missionnaires par l'administration de Yakoma.

La première colonie fut un échec, comme l'écrit le préfet de l'Ubangi, «inutile d'insister sur les déboires que nous donnèrent ces petits vagabonds. Quelques-uns d'entre eux s'enfuirent, ils furent repris et remis à la mission, mais [ils] ne tardèrent pas à tromper notre vigilance et à passer du côté français. D'autres [enfants] restèrent réfractaires à toute discipline et furent renvoyés» (Mission des pères capucins, sept ans d'apostolat, p. 16).

En février 1912, les missionnaires reçurent de nouveau des enfants de l'État. Pour mieux les isoler afin de mieux les garder, les missionnaires



1920 à Abumombazi : un groupe d'élèves.
(Teuns 2010 : 68.)

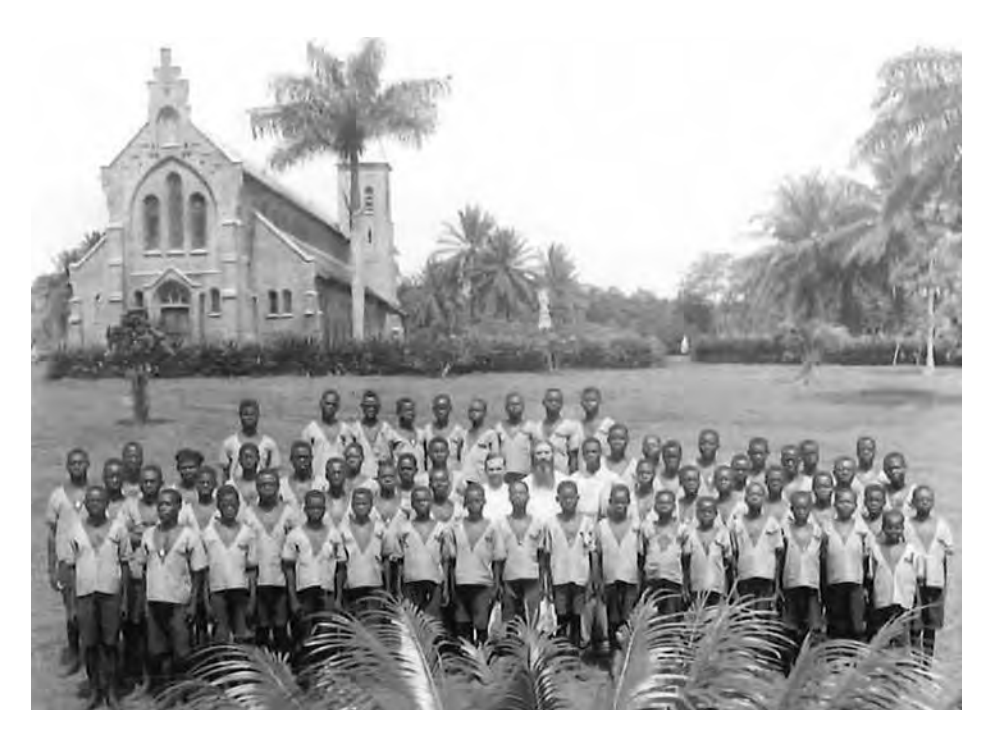
transférèrent la colonie à Mbindu en amont de Banzyville, au bord de l'Ubangi, où une station venait d'être fondée. Mais comme nous l'avons déjà dit, les habitants de Mbindu ayant fait le vide autour de la station, la colonie fut transférée le 14 septembre 1913 à Abumombazi. Une école de catéchistes ouvrit aussi ses portes ; les enfants dont l'instruction avait commencé à Banzyville et à Mbindu en furent les premiers élèves.

2.1.2. LA COLONIE SCOLAIRE DE MOLEGBE

En décembre 1914, une deuxième colonie fut créée à Molegbe. Comme pour Abumombazi, une école de catéchistes fut fondée pour recevoir les « colonistes ». L'établissement de Molegbe fonctionnait aussi grâce aux enfants fournis par l'État.

En effet, pour alimenter la colonie, les agents de l'administration sillonnaient les villages ngbandi et mbanza et capturaient des enfants : filles et garçons. Ces enfants enlevés de force à leurs familles par les agents de l'administration venaient alimenter l'œuvre missionnaire pour asseoir la colonisation. Mais seuls les garçons restaient à la colonie pour recevoir l'enseignement des catéchistes. Les filles, après leur baptême, étaient données en mariage aux colonistes. Voici le témoignage du préfet de l'Ubangi sur la manière dont les missionnaires recevaient les enfants : « Le 4 juin [1915], Monsieur l'Adjoint supérieur de district arrivait à Molegbe suivi d'une caravane de jeunes filles et de garçons arrachés à l'esclavage chez les Mbanza. Il les confiait à la Mission, sous réserve d'approbation ultérieure du Gouvernement. Nous nous trouvons en face d'une situation très embarrassante et complexe : où loger tous ces malheureux ? Comment dans les circonstances actuelles, pourvoir à leur entretien ? Mais ces pauvres esclaves, parmi lesquels se trouvaient quinze filles, semblaient faire appel à notre charité, à notre dévouement. Si nous les abandonnions ne retomberaient-ils pas sous un esclavage plus dur ? Ces filles ne deviendraient-elles pas la proie facile des polygames ? Nous ne pouvions pas hésiter. Confiant en la divine providence, on se mit à l'œuvre ».

L'administration de Yakoma organisait également la chasse aux enfants et aux jeunes femmes des polygames. Pour rendre nulle toute tentative de fuite, les femmes et les enfants étaient envoyés à la colonie de Molegbe, à plus de deux cents kilomètres de leurs villages. Les femmes étaient données en mariage aux ouvriers de la mission. Le préfet apostolique de l'Ubangi écrivait à ce propos : « Dans le courant de cette année [1918], l'Administration de Yakoma nous envoyait une caravane composée de quelques femmes adultes, de jeunes gens et d'enfants mâles, libérés de l'esclavage. Après un court séjour à la Mission, les femmes ont été données à nos ouvriers et catéchumènes célibataires, les jeunes gens envoyés à Banzyville-Saint-Michel où ils ont trouvé une occupation » (Rapport sur les sept ans d'apostolat, p. 18). Les missionnaires capturaient aussi eux-mêmes des enfants. Ainsi, du 15 juillet 1915 au 30 janvier 1918, ils avaient « racheté » 19 filles de « l'esclavage » pour la colonie de Molegbe.



Les élèves « normaliens ».
(Teuns 2010 : 39.)

Au 30 janvier 1918, la colonie d'Abumombazi comptait 123 enfants ; celle de Molegbe 106 enfants, dont 65 garçons et 41 filles. En dehors des deux colonies scolaires, les missionnaires multiplièrent des écoles dans des villages. En 1923, en plus des deux colonies et des écoles attachées à la mission, la préfecture comptait 59 écoles-chapelles avec 763 élèves.

L'école attachée à la mission était divisée en trois classes : la classe élémentaire, la classe inférieure et la classe supérieure. L'école de la mission fonctionnait sous la surveillance directe d'un missionnaire ; tandis que la responsabilité de l'école-chapelle, qui ne comptait que la classe élémentaire, incombait au catéchiste. L'enseignement dans ces écoles (y compris l'école de catéchistes-moniteurs) poursuivait un but utilitaire, celui de former des artisans ou des catéchistes-moniteurs. C'est pourquoi l'instruction des élèves consistait dans l'apprentissage de la lecture, l'écriture et des éléments d'arithmétique, en ngbandi.

Le programme de l'école de la mission prévoyait :

a) pour la classe élémentaire : lecture et écriture (en ngbandi), comptage des chiffres 1 à 100 ;

b) pour la classe inférieure : lecture et écriture (en ngbandi), chiffres de 100 à 1000 ;

c) pour la classe supérieure : lecture courante (en ngbandi), écriture et calligraphie, arithmétique (addition et division).

Le programme de l'école de catéchistes comportait les leçons de calligraphie, de rédaction (en ngbandi), de diction, de système métrique, d'arithmétique, de géographie, d'histoire et de solfège.

En 1923, deux congrégations de religieuses arrivèrent dans la préfecture. La congrégation des sœurs augustines, dites sœurs noires de Mons et la congrégation des sœurs franciscaines d'Herentals. Les sœurs augustines s'installèrent à Libenge et à Molegbe tandis que les sœurs franciscaines s'établirent à Abumombazi. En 1926, les sœurs augustines se retirèrent de Molegbe et s'en allèrent à Libenge. Dans les stations de Molegbe et d'Abumombazi, les sœurs ouvrirent les premières écoles pour filles. Jusqu'en 1930, les deux écoles furent les seules à donner de « l'instruction » aux filles.

Comme pour les garçons, l'enseignement pour filles avait également un but utilitaire : il avait pour principal objectif de les préparer à leur futur rôle d'épouses. Dans chaque école, une sœur apprenait à lire et à écrire (en ngbandi) aux filles. Le reste du programme consistait à effectuer des travaux ménagers : lessive, repassage, tricotage, raccommodage et jardinage. Le programme suivi dans les écoles de filles comme dans les écoles de garçons était conçu par les missionnaires eux-mêmes.

En juillet 1925, le Gouvernement signa avec les missions la convention sur la réorganisation de l'enseignement et les conditions générales de subsidiations des écoles. Les conditions portaient sur l'établissement (par les missions) d'écoles



Le frère Ascanus avec des élèves de l'enseignement primaire. (Teuns 2010 : 93.)



Prise d'habit et profession des filles de Marie. (Teuns 2010 : 124.)



Une vue rapprochée de trois filles de Marie lors de leur prise d'habit. (Teuns 2010 : 124.)

répondant à certains critères de programme (établi par le Gouvernement), d'horaire et d'inspection. L'appellation « école-chapelle » fut supprimée et remplacée par « école rurale ». D'après les indications du Gouvernement, il y avait trois espèces d'écoles :

1. Les écoles primaires de premier degré ou écoles rurales (dans les villages) ;
2. Les écoles primaires urbaines, c'est-à-dire attachées aux centres de mission ;
3. Les écoles de degré supérieur, c'est-à-dire des écoles secondaires de trois types :
   a) les écoles normales pour catéchistes-instituteurs ;
   b) les écoles pour commis de commerce ;
   c) les écoles professionnelles.

Aucune école du degré supérieur n'existait dans la préfecture de l'Ubangi au moment de la convention. Cependant, pour bénéficier des subsides, les

capucins transformèrent – sur papier – les écoles primaires de premier et de deuxième degré en des écoles « professionnelles » ; de même, les deux écoles de catéchistes-moniteurs d'Abumombazi et de Molegbe furent dénommées écoles « normales ». Les sœurs augustines et franciscaines transformèrent de leur côté les écoles primaires de premier degré pour filles d'Abumombazi et de Molegbe en écoles professionnelles comprenant trois sections : section agricole, section ménagère et confection de vêtements.

Ces écoles n'étaient « professionnelles » ou « normales » que de nom. En effet, il était dit que ne pouvaient être admis dans les écoles professionnelles ou normales que les élèves ayant suivi avec succès les cours de l'école primaire de deuxième degré. Tel n'était pas le cas des écoles d'Abumombazi et de Molegbe.

En 1928, le Gouvernement entreprit l'inspection systématique des écoles missionnaires (appelées aussi écoles libres). Le rapport de l'inspecteur provincial de l'Équateur, le capitaine-commandant Jadon sur les écoles de l'Ubangi est édifiant.

Au sujet des écoles « normales » d'Abumombazi et de Molegbe, l'inspecteur constata que ces écoles n'étaient que de simples écoles primaires de deuxième degré. Il écrivait à ce sujet : « Les élèves de ces deux écoles normales n'ont comme études préliminaires, que les deux années de l'école primaire du premier degré. Beaucoup d'élèves sont incapables de suivre le nouveau programme. Il faut, avant de suivre les cours de l'école normale, que les élèves fassent de bonnes études primaires complètes ».

Au sujet des écoles professionnelles, l'inspecteur remarqua également qu'aucun élève n'avait suivi les cours de l'école primaire du deuxième degré : « Les sections professionnelles dont question dans le présent rapport, ne constituent pas une école professionnelle au sens des instructions du Gouvernement ».

Concernant les écoles ménagères pour filles (écoles professionnelles), l'inspecteur affirma que « cette section ne se réalise pas selon les desideratas du programme du Gouvernement, puisque les élèves qui en suivent les cours n'ont pas fait les études complètes primaires » (AAAE Fonds M (647) 7 Rapport sur le fonctionnement des écoles normales par le commandant Jadon).

Critiquant le rapport de l'inspection provinciale, le préfet apostolique de l'Ubangi attribua la cause de l'organisation incomplète des écoles primaires pour filles au fait que le recrutement de jeunes filles était impossible. Les filles n'arrivaient à l'école qu'à l'âge de douze ou treize ans. Elles ne restaient pas après six années d'études complètes. Aussi le but principal des œuvres d'éducation pour filles était-il de les préparer à leur rôle de mères. « Ces filles souhaitent tout simplement recevoir l'instruction religieuse pour se préparer au baptême et se marier ; d'autres à Abumombazi demandent à passer leur vie auprès des religieuses pour pouvoir partager leur vie ». Toutes ces affirmations du préfet apostolique étaient fausses : les missionnaires capucins avaient choisi volontairement de ne pas organiser les études primaires complètes, de peur que les diplômés n'aillent trouver du travail en ville.

Au sujet des écoles professionnelles et des deux écoles normales, le préfet apostolique affirmait que ces écoles n'étaient pas organisées selon les exigences du Gouvernement à cause des difficultés dues à l'instabilité de la mentalité des Noirs, mentalité qui se traduisait chez les élèves de classes supérieures par l'attirance de grands centres et la tentation de gros salaires qui allaient emporter les élites. « Il faut avoir vécu des années au milieu de cette population ngbandi, faisant fi de l'autorité et qui, pour une observation méritée, une punition infligée, s'insurge contre l'autorité qui n'a d'autre prise sur elle que la persuasion pour savoir et expérimenter ce qu'il faut de patience, d'endurance et de persévérance afin d'obtenir quelque garantie de stabilité dans les œuvres établies et pour élaborer un instrument de progrès ».

Concernant la mentalité des Mbanza habitant dans les environs de Molegbe, le préfet notait : « Il faut avoir vu et vécu, comme à Molegbe-Saint-Antoine, les débuts de notre action chez les Banza, tribu fruste, sans curiosité, vagabonde, réfractaire à toute discipline, à toute contrainte, pour savoir que le redressement d'une population qui est encore au début de la civilisation, n'est pas un travail facile » (AAAE Fonds M (649) 7 Rapport annuel de la préfecture de l'Ubangi 1928).

La réalité était que les missionnaires capucins n'avaient reçu aucune formation pédagogique en Belgique sauf l'un ou l'autre qui avait été placé dans l'enseignement de collège des capucins à Courtrai.

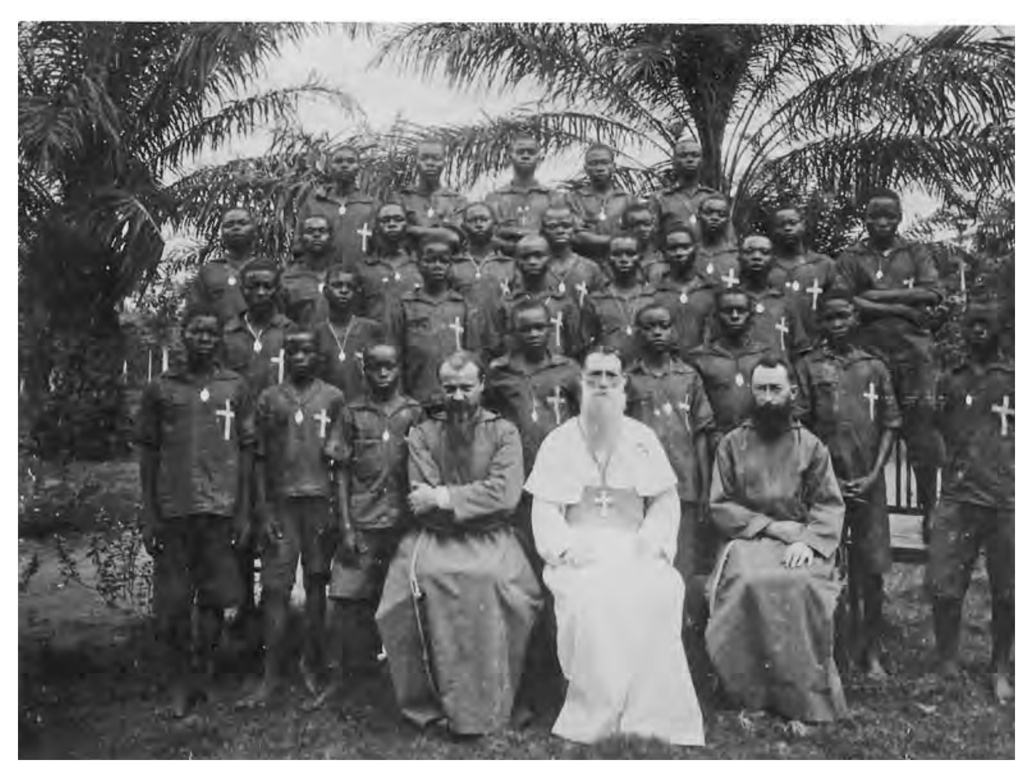
Par leur vocation, les capucins étaient plus portés vers l'apostolat. La plupart des missionnaires s'étaient instruits sur le tas aux méthodes d'enseignement. Ils n'avaient pas la formation requise pour ouvrir des écoles normales et professionnelles dans le sens des instructions gouvernementales.

Mais le refus d'organiser des écoles primaires complètes et des écoles de degré supérieur relevait d'une décision longuement réfléchie et délibérée des missionnaires pour maintenir les populations dans un état de demi-lettrées, afin d'éviter toute contestation de l'autorité et l'exode vers les centres urbains, à la recherche d'un emploi autre que celui de moniteur ou de catéchiste. Aussi dans les écoles de la préfecture, les élèves étaient-ils, comme nous l'avons dit, uniquement instruits en ngbandi. L'enseignement du français n'était pas toléré. Faut-il voir aussi dans le refus des missionnaires d'enseigner le français la question linguistique en Belgique ? En effet, les missionnaires capucins, presque tous flamands, n'acceptaient pas de franciser les élèves.

À la fin de l'année 1930, le père Ghislain, directeur du petit séminaire de Molegbe, renvoyait vingt séminaristes sur vingt-cinq inscrits. Selon le directeur, en son absence, les élèves étaient partis par « ruse » demander des cahiers chez le père Victor. Ils voulaient en réalité copier le livre de lecture et apprendre le français. « Cette furie d'apprendre le français en se cachant était évidemment de très mauvais augure, je n'ai pas voulu être leur dupe et me dépenser avec mes deux confrères pour le plaisir de faire d'eux des clercs, des employés de magasins. J'ai donc renvoyé séance tenante ceux que j'avais pris en flagrant délit de vol de cahier et d'étude clandestine du français » (ACB/Anvers, Dos. n° 222 (263-415) père Ghislain au père provincial, 30.06.1931).

Le petit séminaire fut fermé ; les cinq séminaristes restants furent dirigés sur Lemfu, où il existait au Bas-Congo un petit séminaire florissant.

Ainsi donc, jusqu'en 1930, aucune école primaire complète ni aucune école de degré supérieur (secondaire) ne fut organisée dans la préfecture de l'Ubangi. Le rapport sur l'enseignement présenté annuellement par le préfet apostolique de l'Ubangi ne correspondait pas à la réalité, ce qui n'empêchait pas la préfecture de bénéficier, avec la complaisance des autorités provinciales de l'Équateur, d'importants subsides alloués par le Gouvernement aux écoles de degré supérieur (Ngbakpwa 1992 : 415).



1928 à Abumombazi : le petit séminaire.
(Teuns 2010 : 113.)

2.2. LA SANTÉ

C'est principalement l'œuvre médicale qui attira aux missionnaires un grand nombre d'adeptes. Plusieurs maladies qui rongeaient la population avaient préparé le terrain pour l'acceptation des missionnaires.

2.2.1. L'ÉTAT SANITAIRE DU HAUT-UBANGI AU DÉBUT DE L'INSTALLATION MISSIONNAIRE

À l'arrivée des missionnaires, le Haut-Ubangi souffrait de plusieurs endémies : maladie du sommeil, syphilis, gonococcie (blennorragie), pian, goitre et épidémie d'influenza ou grippe (en 1918).

L'espace fluvial Congo-Ubangi-Mbomu joua un rôle important dans la diffusion de ces maladies. Tel fut le cas de l'épidémie d'influenza ou grippe éclatée à la fin de la Première Guerre mondiale, dont divers facteurs comme le rapatriement des troupes, les voies de communication assurèrent la diffusion. En quelques mois, la maladie prit l'allure d'un cataclysme mondial (Fenet-Rieutord 1986, 241).

Le Haut-Ubangi fut infecté par le vapeur *Linarence* qui, descendant le Congo où sévissait la grippe venue du Cap, remonta l'Ubangi et sema la grippe jusqu'à Bangui. À la mi-décembre 1918, la grippe flamba sur les rives de l'Ubangi. Mais avant l'épidémie d'influenza, la maladie du sommeil faisait des ravages dans le territoire. La trypanosomiase venue de la côte atlantique vers 1885 se répandit en amont jusque dans le Haut-Ubangi grâce à l'intensité des mouvements fluviaux Congo-Ubangi. En 1890, la trypanosomiase fut signalée à Liranga, au confluent de l'Ubangi-Congo. En 1905-1907, elle se déployait de l'Équateur jusque dans le Haut-Ubangi ; tous les villages riverains – aussi bien du côté français que du côté belge – furent menacés de disparition.

Les services médicaux français relevèrent 74 % de trypanosés chez les Yakoma (en AEF, tous les Ngbandi sont appelés Yakoma) de Wango, en face du poste belge de Yakoma ; 44,4 % chez les Sango de Mobaye (en face de Banzyville) ; 60-80 % autour de Bangui sur le Haut-Ubangi belge. L'instabilité sociopolitique créée par l'intense activité de la cueillette du caoutchouc permit l'extension rapide de la maladie aux villages de l'intérieur (Fenet-Rieutord 1986, 240).

Le territoire de Yakoma était le plus atteint, avec une forte proportion de la maladie dans les régions situées autour du poste ; à l'ouest, dans les chefferies Tongu, Kando et Nzale ; au sud, dans la chefferie Gini ; plus au sud, dans la région de la Legbala : les chefferies Bwato, Mbati, Ngende, Ngbwa et Lite étaient fort touchées. Dans le territoire de Banzyville, les chefferies Sango, Basa, Gemu, Vote, Dondo et Ndekere, situées à l'est, étaient très éprouvées. À l'ouest, on signalait une forte progression de la maladie chez les Lite et chez les Ngonda ; par contre les Mbanza, situés plus à l'ouest, étaient indemnes (AAAE Fonds H [841] 117, rapport sanitaire de l'Ubangi). Pour combattre la maladie, l'État avait construit en 1910 un lazaret à Yakoma. Cet établissement, le seul pour tout le Haut-Ubangi, comprenait dix-huit maisons en pisé avec une véranda et trois hangars.

Mais les instructions du Gouvernement fixaient seulement à trente le nombre de malades à hospitaliser dans chaque lazaret. Ainsi, beaucoup de malades étaient refoulés. Le traitement se faisait avec l'atoxyl. Cependant, le manque de ce produit entraînait la discontinuité du traitement, ce qui n'était pas de nature à enrayer la marche de la maladie. La construction d'un seul lazaret pour tout le Haut-Ubangi était également la preuve du peu d'importance que le Gouvernement accordait à la lutte contre la maladie du sommeil, qui touchait pourtant très fortement la région.

En 1912, dans un rapport sur l'évolution de la maladie du sommeil dans le territoire de Yakoma, le docteur Zerbini, directeur du lazaret de Yakoma, affirmait que la maladie n'avait pas fait de progrès depuis 1910 et qu'elle n'avait pas non plus connu un développement, elle restait stationnaire. Il soutenait également que la mouche tsé-tsé (vecteur de la trypanosomiase) restait introuvable le long de l'Ubangi, entre Yakoma et Banzyville (AAAE Fonds H (844) rapport sur fonctionnement des lazarets de Yakoma).

La lettre du préfet apostolique de l'Ubangi, le père Fulgence Carnonckel, parue en avril 1912 dans la revue de l'ordre des capucins, apporta un démenti aux propos du docteur Zerbini. Le père indiquait que la maladie du sommeil était en progression dans tout le territoire, elle atteignait non seulement les populations de la rive, mais aussi les habitants de l'intérieur restés indemnes jusque-là. Partout, il n'y avait que ruines de maisons (dont les habitants étaient morts).

D'après le préfet, de novembre 1910 à août 1912, on avait enterré à Yakoma au-delà de deux cents personnes décédées de la maladie du sommeil. Il faut



Groupe de malades du sommeil du lazaret de Yakoma.
(AP.0.1.3653, collection MRAC Tervuren ; photographe inconnu, s.d.)

ajouter à ce nombre, les morts que les gens abandonnaient dans la brousse ou jetaient dans l'Ubangi. La lettre signalait également que le lazaret de Yakoma avait été construit à dix pas de la rivière (Ubangi) et à proximité d'un ruisseau (Moto). Ce qui représentait des dangers du point de vue de l'infection à la trypanosomiase.

Les instructions demandaient que la distribution des vivres aux malades trypanosés se fasse à une grande distance du lazaret, au milieu du poste, ce qui obligeait les malades à se déplacer par des chemins boueux impraticables en temps de pluie.

La lettre affirmait enfin que les marais à l'intérieur et des rivières tributaires de l'Ubangi, notamment la Moto et la Yamingu à Yakoma, étaient infectés de mouches tsé-tsé. Le père terminait ainsi sa lettre : « Le docteur du lazaret, un Italien, qui est grassement payé, qui envoie chaque trimestre des beaux rapports, ne remplit pas ses devoirs de médecin. J'ai eu le cœur serré en voyant comment il traite d'une part et néglige d'autre part les pauvres malades » (AAAE Fonds H (844) 18k fonctionnement du lazaret de Yakoma). La lettre du clergé contredisait ainsi les rapports officiels.

En 1913, le docteur Zerbini fut remplacé à la tête du lazaret par le docteur Bomstein. Ce dernier confirma dans son rapport du 11 décembre 1913 les informations du préfet apostolique sur le développement de la maladie du sommeil dans la région de Yakoma. Ce rapport indiquait que la population riveraine était appelée à disparaître en quelques années si on ne renforçait pas les mesures de lutte contre cette maladie ; tout l'intérieur du pays était également envahi par le terrible mal qui y exerçait des ravages effrayants (AAAE Fonds H (855) MS 6, rapport du docteur Bomstein au commissaire du district de l'Ubangi).

Selon le docteur Bomstein, l'emplacement idéal pour construire le lazaret était occupé par les plantations de caoutchouc. Le directeur du lazaret déplorait aussi le manque de moyens en médicaments et en nourriture pour les malades. Le manque d'atoxyl obligeait le médecin à injecter au malade une dose réduite à 5 cm^3 (50 cg), au lieu de 10 cm^3 (100 cg). Par ailleurs, le docteur Bomstein trouvait les instructions du Gouvernement limitant à trente personnes le nombre de malades hospitalisables largement dépassées. La situation de Yakoma (fortement atteinte) constituait une exception d'autant plus que les parents n'amenaient souvent au lazaret que des gens en deuxième phase de la maladie. « Le malade est déposé parfois dans de telles conditions qu'il est impossible de le renvoyer. À Yakoma, les malades viennent au lazaret pour y mourir » (AAAE Fonds H (855) MS 6 rapport du docteur Bomstein au commissaire du district de l'Ubangi).

Le développement de la maladie du sommeil à Yakoma menaçait l'Uele, un territoire en contact permanent avec Yakoma, et qui était indemne. Il fallait prendre des mesures prophylactiques appropriées. Le 2 janvier 1913, le docteur Bomstein écrivait au commissaire de district en ces termes : « [...] Si la maladie détruit dans la région de Yakoma la population avec une progression formidable et

je ne sais pas s'il en restera un quart dans quelques années, alors il faudrait au moins protéger l'Uele de ce flot, en localisant le plus possible la maladie dans la région de Yakoma» (AAAE Fonds H (855) Dr Bomstein au commissaire du district de l'Ubangi, 2.1.1913).

Le docteur Bomstein proposa une série de mesures prophylactiques qui consistaient dans :

1. la création d'un poste à Monga sur la rive gauche de la Bili (Mbi), poste devant servir de relais entre Yakoma et l'Uele. La maladie ayant déjà dépassé le poste de Yakoma, notamment les chefferies Bila (chef Ngalakpa), Gembele (chef Kpata), sur l'Uele et Gbiakete sur le Mbomu, il était à craindre que l'Uele soit attaqué;

2. la recommandation à la société anonyme belge installée à Yakoma et propriétaire de factoreries dans l'Uele, d'engager, pour le transport de ses marchandises, des pagayeurs et transporteurs fixes. Ceux-ci seraient soumis à un examen médical à chaque voyage;

3. des visites médicales périodiques et continues du médecin de Yakoma au village Gbiakete.

4. l'interdiction aux chefs Ngalakpa, Kpata et autres de laisser engager dans leurs chefferies des pagayeurs par des commerçants quelconques voulant se rendre dans l'Uele.

Cependant, le dépistage dans les villages ne rencontrait pas de succès à cause de la crainte des habitants à se faire examiner. Face à la réticence de la population à se faire examiner, le docteur Bomstein demanda que le Gouvernement autorise le médecin à se faire accompagner d'une petite force de police lors des tournées prophylactiques dans les villages. Pareilles dispositions existaient en AEF. Dans ce territoire, le médecin en tournée se servait d'une petite troupe. Celle-ci encerclait le village à dépister afin d'empêcher les habitants de s'échapper. La population étant souvent réunie en totalité, le médecin pouvait établir une statistique fiable des malades et par ses voyages ultérieurs, connaître aussi la mortalité dans les villages. La méthode consistant à faire encercler le village par les soldats n'était pas sans abus, car les soldats tiraient souvent sur les gens qui tentaient malgré tout de fuir (Tambula Yangba, entrevue du juillet 1988 au village Ngbele, préfecture de Wango [RCA]).



Femmes gembele : dans les cheveux, travail de perles de couleur. (AP.0.2.1537, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Le chef Ngalakpwa et ses deux frères. (AP.0.0.12253, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)

Le médecin au Congo belge n'avait pas de contraintes à exercer sur les habitants ou les malades. Ces derniers se présentaient librement. Le refus fait au médecin de disposer d'une force de police lors de ses tournées dans les villages était justifié au Congo belge. En effet, l'emploi abusif de soldats par les chefs de poste et par les agents de sociétés y avait donné lieu à beaucoup d'exactions commises sur les populations. La dénonciation de ces abus avait abouti à la commission d'enquête. À partir de la reprise du



Habitant du village Kpami de la chefferie Gembele.
(AP.0.2.1297, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

Congo par la Belgique, les instructions interdisaient aux agents de l'État le recours à des soldats isolés et armés. Compte tenu de la situation exceptionnelle de Yakoma, le ministre de la Colonie accorda par sa lettre du 19 mars 1913 au médecin de Yakoma l'autorisation de disposer d'une petite force de police lors de ses tournées. Le 7 mai 1913, le gouverneur général Fuchs écrivait au commissaire de district de l'Ubangi : « Comme le prescrivent différentes circulaires, le médecin doit aussi, éventuellement, être accompagné de soldats ou d'agents de police territoriale et même d'un agent territorial de la région qu'il se propose de parcourir. De toute façon, je vous serai obligé de faciliter dans la plus grande mesure possible la tâche, très importante, de notre médecin à Yakoma » (AAAE Fonds H (855) MS6 Gouverneur général Fuchs au commissaire de district de l'Ubangi, 7.5.71913).

Les motivations gouvernementales contre la maladie du sommeil étaient d'abord économiques et non humanitaires. Différentes correspondances entre le médecin de Yakoma et le commissaire de district de l'Ubangi, ou entre ce dernier et le ministre de la Coloniele le laissent paraître. Le territoire de Yakoma comptait un nombre assez important de contribuables. L'État pouvait réaliser là une bonne recette fiscale en combattant la maladie du sommeil.

Dans son rapport au commissaire de district, l'adjoint supérieur Millo Ribotty, chef de poste de Yakoma, écrit : « La population de la région de Yakoma est digne du plus grand intérêt. Un sérieux recensement, commencé et pas encore complément achevé, donne 7368 mâles adultes et 5093 femmes, l'impôt de 5 F à percevoir sur le deuxième semestre de l'année a donné à ce jour (P. et S.) frs. 33 470 ; on arrivera à 40 000 pendant le mois de décembre. Ceci permet de supposer qu'en 1913, avec l'impôt de 10 frs on percevra 80 000 francs » (AAAE Fonds H (855) MS6 Rapport du chef de poste de Yakoma au commissaire de district de l'Ubangi, 28.11.1912).

Pour le Gouvernement, c'était surtout les recettes fiscales qui étaient en danger et non les populations. Par ailleurs, le fait pour le médecin de Yakoma de se faire accompagner dans ses tournées d'une force de police ou d'un agent territorial n'avait pas produit les résultats escomptés dans le dépistage systématique d'un grand nombre de gens. En effet, pendant que le médecin s'occupait des malades, l'agent territorial, souvent le percepteur, se livrait à la recherche de ceux qui ne s'étaient pas acquittés de leurs impôts. Ainsi, à chaque visite médicale, les gens prenaient la fuite dans la brousse ou dans les villages voisins et y restaient parfois pendant plusieurs jours, augmentant de la sorte le risque d'infection des régions jusqu'alors indemnes.

Compte tenu de ces faits, on peut affirmer que personne ne connaît le nombre exact de gens atteints de la maladie du sommeil et qui en étaient morts dans le territoire ngbandi.

2.2.2. L'ŒUVRE MÉDICALE DES MISSIONNAIRES

Dès leur installation à Banzyville, les capucins avaient compris que le bon moyen d'atteindre les âmes était de soigner le corps. L'instruction et la bienfaisance, écrivait le préfet apostolique, étaient deux facteurs puissants pour amener les païens au christianisme. En effet, il ne suffisait pas toujours d'éclairer les esprits, il fallait encore toucher les cœurs. Avant leur départ pour l'Ubangi, deux missionnaires suivirent des cours de médecine tropicale. Ils étaient désormais à l'épreuve. Deux laboratoires furent créés en 1912, le premier en juillet à Banzyviile et le second en décembre à Mbindu. Le laboratoire de Banzyville construit en pisé fut remplacé en 1913 par un bâtiment en briques ; plus de huit cents malades

y suivaient le traitement tandis qu'à Mbindu, plus de trois cents trypanosés étaient soignés.

En 1913, le préfet apostolique entreprit de parcourir la région comprise entre Banzyville et Yakoma. Ses témoignages sur les ravages causés par la maladie du sommeil dans les villages traversés étaient la confirmation des informations qu'il avait publiées en 1912.

Au sujet du village Gbiaka (chefferie Gemu) en amont de Banzyville, il écrivait : « La population actuelle de Giaka s'élève à nonante adultes hommes et femmes. Il y a quelques années, Gbiaka comptait au-delà de deux cents hommes. La trypanosomiase l'a réduit à ce nombre infime » (Carnonckel, *Étendard franciscain*, 20-22, 1913-1914 : 2).

À propos de Nganza, l'un des trois villages qui composaient la chefferie Vôtê, le préfet notait : « Nganza a été exterminé par la maladie du sommeil, les cases ne forment plus que des ruines et sont recouvertes d'une herbe grimpante ». Concernant la chefferie Nzale, le père capucin écrivait : « Rien ne peut traduire l'impression lamentable que l'on ressent à la vue de cette chefferie, presque entièrement exterminée par la maladie du sommeil. Les cases tombent en ruines ; celles abandonnées par les décès ne forment qu'un amas de décombres. Partout des visages mornes, des yeux ternes, bref la mort plane au-dessus de cette population, appelée à disparaître dans quelques années » (*idem*).

Pour mieux lutter contre cette maladie à la progression effrénée, les missions décidèrent de créer, le 13 février 1914, un troisième laboratoire à Molegbe. En novembre de la même année, elles créèrent un quatrième laboratoire à Abumombazi. Mais en 1914, avec la suppression de la mission de Mbindu, le laboratoire de cette station fut également supprimé. À la fin de l'année 1914, la préfecture de l'Ubangi comptait trois laboratoires avec des lazarets en annexes.

En 1915 et 1916, le taux de mortalité dans les lazarets était partout très élevé. Les missionnaires en attribuaient la cause à l'abandon dans lequel vivaient les malades, à l'insuffisance de nourriture et à l'insouciance des malades à se faire soigner. Concernant le manque de nourriture, les missionnaires accusaient les chefs de villages de ne pas tenir leur promesse de nourrir leurs subordonnés respectifs : « Comme toujours, ces chefs noirs, quand il s'agit de remplir un devoir ou de faire face à leurs obligations, ne tinrent aucun compte de leurs engagements et laissèrent à notre charge les soins et l'entretien de ces malheureux. [...] Tous les jours, ils sont instruits dans les principales vérités de la Foi pour les préparer au baptême, et ainsi nos lazarets nous fournissent l'occasion d'expédier de nombreuses âmes au Ciel » (AAAE Fonds H (855) MS6 1 rapport sur 7 ans, mission Capucins, p. 20,).

Les véritables causes de cette grande mortalité étaient le manque de médicaments, l'atoxyl, et le manque de médecins. Les missionnaires capucins ne disposaient pas de médecins pour leurs lazarets et laboratoires. Le seul médecin de la région était le directeur du lazaret de Yakoma. Ce médecin du Gouvernement n'avait jamais effectué de visites aux malades chez les missionnaires capucins. Ainsi les trypanosés étaient-ils recueillis dans les lazarets non pas pour être y soignés, et éventuellement y être guéris, mais pour y mourir. Cela à la grande satisfaction des missionnaires. Ces derniers se contentaient d'administrer le baptême avant la mort et déclaraient avoir sauvé l'âme du défunt pour l'éternité. La préfecture pouvait alors présenter chaque année les statistiques des âmes « sauvées ».

En 1918, le père Augustin, responsable du laboratoire de Banzyville affirmait qu'avant son départ, il traitait couramment cent cinquante à deux cents trypanosés. Ces chiffres furent toutefois contestés par le préfet apostolique. Celui-ci estimait que le travail du dispensaire avait diminué plusieurs mois avant le départ du père Augustin pour l'Europe. Tous les samedis (jour de grand marché), vingt à trente malades venaient se faire injecter l'atoxyl ; les jours ordinaires, dix à vingt malades seulement. Et il ajoutait : « Je ne veux nullement diminuer les connaissances médicales au père Augustin ni ses mérites ni son dévouement envers les malades. Mais les faits sont les faits, et rien ne sert d'exagérer l'importance de cette œuvre ni de fausser les chiffres » (ACB/Anvers, Dos. (222) Préfet apostolique de l'Ubangi au supérieur général des capucins, 3.08.1919 : 145).

Les déclarations du préfet de l'Ubangi doivent être nuancées, d'une part, à cause du conflit qui opposait les deux missionnaires et, d'autre part, du fait que le préfet considérait les soins donnés aux malades comme une œuvre secondaire dans la vie du missionnaire. Il estimait d'ailleurs que le retour du père Augustin en Europe était la conséquence des



En 1951, vue d'un pavillon du dispensaire de Yakoma, dirigé par les sœurs franciscaines d'Herenthals.
(HP.1956.15.8847, collection MRAC Tervuren ; photo J. Mulders (Inforcongo), 1951 © MRAC Tervuren.)

activités médicales pas forcément primordiales pour le missionnaire qu'il exerçait. « En faisant une œuvre capitale [soins aux malades], le père Augustin a négligé d'apprendre la langue indigène et est devenu impropre à l'œuvre primordiale de l'évangélisation ».

Les missionnaires organisèrent également le dépistage dans les villages. En 1923, les chefferies suivantes furent parcourues :

1. Abumombazi : les chefferies Ngbwa, Mbati, Bwato, Ngende, Gugo et Gbamo ;
2. Banzyville : les chefferies sango au nombre de trois, Ngonda, Basa et le village des anciens soldats ;
3. Molegbe : les chefferies Lite, Mbanza et Gbau.

Comme dans le cas du médecin du lazaret de Yakoma, la population exprima de la méfiance envers l'action missionnaire. Cette résistance, les missionnaires l'attribuèrent à l'influence simoniste. « Dès qu'on avait annoncé notre visite, des rumeurs fâcheuses ont été répandues, et on se disait : "les examens et les piqûres ne sont qu'un moyen malicieux de la part de Mbula Matari pour infuser dans nos corps un poison qui nous fera mourir". C'est la réédition de la légende de 1921 » (ACB/Anvers, Dos. (222) Carnonckel au médecin en chef adjoint de district, 2.1924). Les missionnaires travaillaient en collaboration avec l'État. Il était à craindre qu'ils ne dénoncent ceux qui n'avaient pas payé leurs impôts. En dépit de l'action missionnaire, le nombre de décès dans les lazarets ne cessait d'augmenter.

En 1923, le lazaret de Molegbe entretenait quatre-vingt-un trypanosés répartis comme suit : trente-quatre hommes, vingt-six femmes, douze adolescents et neuf filles. Sur ce nombre, on enregistra quarante-huit décès (treize hommes, dix-sept femmes, onze adolescents et sept filles). À l'origine de ce nombre élevé de décès, on trouvait les mêmes causes que celles avancées plus haut : le manque du principal médicament : l'atoxyl, qui ne permettait pas des soins suivis jusqu'à la guérison. Le grand problème de la maladie du sommeil résidait dans le dépistage, le seul moyen capable de l'endiguer.

L'ordonnance du 14 juin 1924, n° 2, du gouverneur de la province de l'Équateur accorda au père Lekens à Abumombazi l'autorisation de lancer des convocations personnelles ou collectives visant le recensement des trypanosés (*Bulletin administratif*, 1924 : 94). Basile Tanghe avait déjà bénéficié d'une telle mesure en 1921 par l'ordonnance du 27 juin 1921, n° 19, du gouverneur de la province de l'Équateur, mais l'ordonnance du 5 février 1924, n° 8, de l'autorité provinciale la supprima. Toutefois, le dépistage non suivi d'un traitement adéquat était sans effet et les gens continuaient de mourir.

À l'arrivée des missionnaires, les populations du Nord-Ubangi étaient atteintes par d'autres infections, comme les maladies vénériennes. Ces infections étaient en progression dans tout le territoire. Leur propagation était l'œuvre de la colonisation. La syphilis (*teko* en ngbandi) avait remonté le fleuve et ses affluents de l'embouchure, aire de contact avec les bateaux portugais depuis le XVI[e] siècle, grâce à l'influence belge et française (Fenet-Rieutord 1986 : 240). L'Uele et le nord du Mbomu furent contaminés par les esclavagistes venus du Soudan égyptien (la syphilis était installée au Bahr el-Ghazal depuis le XVI[e] siècle). Les Azande attribuaient aux Arabes l'introduction de la syphilis chez eux. Les postes européens, dont la majorité des travailleurs et des soldats étaient célibataires, constituaient les lieux privilégiés de contamination. Le docteur Spire notait que les maladies sexuellement transmissibles (MST) étaient fréquentes dans les postes français en 1899, en particulier à Wango (en face de Yakoma) : « Les femmes nzakara s'étant données aux premiers occupants pour quelques cuillerées de perles de verroterie ou pour des étoffes, aussi la syphilis n'a-t-elle pas tardé à se propager » (Fenet-Rieutord 1986 : 244).

Les Européens n'étaient pas non plus épargnés par la syphilis et d'autres maladies vénériennes. Les cas de plus en plus fréquents d'Européens contaminés incita les supérieurs ecclésiastiques et religieux du Congo belge à demander, en 1919, l'appui de l'archevêque de Malines pour obtenir du Gouvernement que les agents mariés de l'État et des sociétés soient accompagnés de leur femme (ACB/Anvers, Dos. (222) Rapport de la réunion du 20 juillet 1919 du Comité des Supérieurs des missions du Congo).

Dans le Haut-Ubangi, le rapport du préfet apostolique renseignait cent trente-cinq cas de syphilis pour la seule station de Molegbe. Le tableau 4.1 donne la répartition des malades par chefferie.

Tableau 4.1 : Répartition des personnes atteintes de syphilis dans les chefferies lite, à l'ouest de Banzyville

Chefferie	Hommes	Femmes
Molegbe	8	38
Kawele	6	5
Gbado	4	16
Gbau	21	27
Total	**39**	**86**

Source : Rapport annuel sur l'Assistance médicale, 1923. Station Molegbe-Saint-Antoine. Archives des capucins belges/ Anvers, ACB, II Ubangi 1, Correspondances.

Les femmes étaient plus atteintes que les hommes. Le même rapport indiquait que la gonorrhée constituait un autre fléau pour la société ngbandi.

Le pian, maladie de la peau produisant des pustules qui couvrent le corps entier, frappait surtout les enfants. Après guérison, une petite plaie subsistait souvent au talon pendant des années. Dans l'Ubangi, si l'incidence de l'infection pianique constatée vers l'est de Banzyville affichait un taux presque insignifiant (0,7 %), elle accusait, pourtant, une nette croissance à l'ouest, notamment vers Bosobolo et Libenge (*Rapport annuel sur l'hygiène publique au Congo* 1935 : 50). Grâce aux notions d'hygiène corporelle enseignées à la population, les missionnaires avaient réussi rapidement à maîtriser le pian.

L'ulcère phagédénique, que les missionnaires dénommaient « plaie hideuse » et que les Ngbandi appelaient *nzibo*, était aussi une maladie répandue. Elle était causée par une plaie ouverte située généralement au bas de la jambe et rongeant la chair. Elle était difficile et lente à guérir (AAAE Fonds AI (1385) I/D/7 Problèmes coloniaux). Comme pour le pian, les missionnaires soignaient les plaies en même temps qu'ils enseignaient l'hygiène corporelle ; l'ulcère phagédénique fut enrayé.

Après la trypanosomiase, le goitre était la maladie la plus répandue dans le territoire des Ngbandi. Les cas de goitre étaient beaucoup plus nombreux dans la région d'Abumombazi que dans le reste du territoire ngbandi. Mais il n'avait jamais fait l'objet de préoccupation du Gouvernement. C'est seulement en 1927-1928 qu'on organisa le premier recensement des goitreux. Le résultat était effrayant. Dans la région d'Abumombazi, on avait trouvé que 12,36 % de la population en étaient atteints. Dans la région comprise entre Banzyville et Yakoma, sur 38 057 personnes examinées, 4703 étaient goitreuses, soit

12,3 %. De ces 4703 malades, 2907 étaient examinés par le père Lekens, membre de l'Assistance médicale indigène bénévole (AMIB). À l'ouest de Banzyville, dans la région comprise entre ce poste et Businga, on avait trouvé que 45 % de la population souffraient du goitre. Il touchait plus de femmes que d'hommes. Ainsi, sur 4703 goitreux recensés entre Banzyville et Yakoma, il y avait 1305 hommes, 2330 femmes, 568 garçons et 598 filles (Rapport sur l'hygiène publique, 1928 et 1930 : 63 et 18).

Une certaine prudence est de mise concernant les chiffres et les pourcentages avancés ci-dessus. Faute de personnel suffisant (la mission manquait de titulaire), le travail de la mission médicale était désorganisé. Le recensement n'était pas systématique. Par exemple, la mission n'avait pas visité la région à l'est de Yakoma habitée par les Mbongo, qui comptait également un grand nombre de goitreux. Néanmoins, les chiffres et les pourcentages prouvaient que l'infection du goitre avait atteint une large proportion dans le Haut-Ubangi. Malgré son extension, une lutte sérieuse contre cette maladie n'avait jamais été engagée par le Gouvernement avant 1930.

En 1925, on projeta la distribution de sel iodé à la population du Haut-Ubangi à titre prophylactique. L'idée était la suivante : le Gouvernement devait distribuer aux commerçants de la région du sel iodé pour être vendu en lieu et place du sel de cuisine commun, qui devait alors être strictement défendu. Le Gouvernement s'engageait à supporter la perte de la différence du prix (*Rapport annuel sur l'hygiène publique au Congo belge* 1929 : 3). Mais cette mesure échoua. Le sel iodé arriva dans la région seulement à la fin de l'année 1929 et il fut vendu plus cher que le sel ordinaire.

Les missionnaires se trouvaient démunis devant l'ampleur du fléau que représentait le goitre : leur seul et unique moyen de lutte fut la distribution de sel iodé à la population. La prise irrégulière de ce produit ne permit pas de réaliser un grand progrès dans le sens de la guérison.

Pendant que les prêtres soignaient les trypanosés, les pianiques et les goitreux, les religieuses organisaient des consultations pour nourrissons et donnaient des gouttes de lait aux enfants. L'œuvre médicale était la plus importante réalisation des missionnaires capucins dans le Haut-Ubangi (Ngbakpwa 1992 : 430).

3. RÉCAPITULATIF : DE LA PRÉFECTURE AU DIOCÈSE DE MOLEGBE

L'ensemble de l'espace du Nord-Ubangi est intégré dans le diocèse de Molgebe qui a une superficie de 79 000 km^2 (*Annuaire de l'Église catholique de la RDC. Édition 2003-2004*). Ce diocèse est limité au nord par la rivière Ubangi, faisant frontière avec la République centrafricaine ; au sud, par le diocèse de Lisala ; à l'est, par les diocèses de Bondo et Buta ; enfin, à l'ouest par le diocèse de Budjala et une partie de la République du Congo. Un grand diocèse avec 23 paroisses, dont 12 sont des centres importants

Les négociations du 22 janvier 1910 entre le ministère de la Colonie et les capucins, à l'issue desquelles le ministre leur proposa l'Ubangi, jetèrent les bases de ce diocèse. Le 10 mars 1910, le père Symphorien accepta définitivement l'Ubangi comme territoire de mission des capucins belges. Au mois d'avril de cette même année arrivèrent six missionnaires d'un âge compris entre 26 et 36 ans, dont quatre prêtres : Fulgence Carnonckel (de Grammont), supérieur ; Libérat Maas (de Turnhout) ; Baziel Tanghe (de Bruges) ; Ferdinand Peeters (d'Anvers) et deux frères convers, dont Humilis Ceulemans (de Gravenwezel) et Armand De Lanoy (de Hooglede) furent désignés. Les prêtres avaient tous suivi les cours de médecine tropicale pour lutter contre la maladie du sommeil. Le groupe quitta le port d'Anvers à bord du *Le Bruxelleville* le 10 septembre 1910 et accosta à Léopoldville via le port de Matadi puis embarqua le 20 octobre sur une barge jusqu'à la rivière Ubangi. De là, il navigua vers Libenge puis Zongo, d'où il atteignit Banzyville le 1er décembre 1910 après la traversée des rapides.

Compte tenu des difficultés et des dangers d'accéder au Haut-Ubangi ainsi que du retard dans l'acheminement du ravitaillement, Mgr Van Ronslé, vicaire apostolique du Congo, estima que Libenge était le lieu le mieux indiqué comme base de départ pour la prospection du terrain dans le Haut-Ubangi avant de s'installer. Mais le père Fulgence Carnonckel, supérieur de la caravane, passa outre et décida de s'en tenir aux recommandations des anciens fonctionnaires de l'Ubangi rencontrés lors de l'entretien au ministère de la Colonie. Selon eux, Banzyville était le milieu le mieux indiqué pour s'installer et commencer leur ministère, fonder un premier poste, car la population était hospitalière et les vivres n'y manquaient pas.

C'est en juin 1910 que Mgr Van Ronslé, vicaire apostolique au Congo, écrivit à Rome pour approuver la fondation d'une mission en Ubangi et demanda à la congrégation de délimiter la région dès que possible. Le 7 avril 1911 parut un décret reconnaissant la nouvelle mission comme préfecture apostolique.

D'abord, préfecture apostolique de l'Ubangi du 7 avril 1911 à 1930, avec Fulgence Carnonckel et Baziel Tanghe comme préfets apostoliques.

Ensuite, vicariat apostolique du 28 janvier 1935 au 10 novembre 1959, avec Mgrs Baziel Tanghe, Jean-Ghislain Delewe et Léon-Théobald Delaere comme vicaires apostoliques.

Enfin, le vicariat devint diocèse de Molegbe le 10 novembre 1959. Les différents évêques sont : Léon-Théobald Delaere, Louis Nganga (évêque de Lisala et administrateur apostolique de Molegbe de 1967 à 1968), Joseph Kesenge Wandangakongu (évêque de Molegbe de 1968 à 1997), Joseph Kumundala Mbimba (archevêque de Mbandaka-Bikoro et administrateur apostolique de Molegbe de 1997 à 1999), Ignace Matondo Kwa Nzambi, Louis Nkinga Bondala (évêque de Lisala et administrateur apostolique de Molegbe de 2007 à 2010) et Dominique Bulamatari.

Mgr Joseph Kesenge avait gardé son poste d'évêque jusqu'en 1997, puis s'enfuit à la chute du président Mobutu dont il était un proche. Il avait travaillé avec trois vicaires généraux : Mgrs Constant Senemona, Joseph Penze Natoko et le père Van Baylen.

C'est Mgr Joseph Kumundala Mbimba, archevêque de Mbandaka-Bikoro qui prit la relève de Mgr Joseph Kesenge (en résidence pour sa protection à Kinshasa auprès du cardinal Frédéric Etsou) comme administrateur apostolique de Molegbe (1997-1999). Il administra le diocèse avec deux vicaires épiscopaux : les abbés Joseph Kenye pour le nord du diocèse, et Laurent Eboma pour sud.

Mgr Ignace Matondo Kwa Nzambi devint évêque du diocèse de Molegbe (1999-2007)

Mgr Ignace Matondo organisa la pastorale du diocèse en cinq doyennés avec les curés doyens : Yakoma (abbé Jean Denis Mpeti et André Gbaya), Molegbe (abbé François Telo), Bosobolo (abbés Faustin Sangi et Polycarpe Bukasa), Gemena (Laurent Eboma) et Libenge (Mgr Joseph Penze) et les vicaires généraux suivants : les abbés Alfred Libwa (2003-2005) et Jean Denis Mpeti (2006-2007).

À la suite de la démission de l'évêque, Mgr Matondo, pour cause de maladie, Mgr Louis Nkinga Bondala, évêque de Lisala, devint administrateur apostolique de Molegbe (2007-2010). Il organisa l'administration du diocèse en trois vicariats épiscopaux : vicariat du nord (abbé François Telo) comprenant les paroisses de Wapinda, Abuzi, Yakoma et Kota-Koli ; vicariat du Centre (abbé André Gbaya) pour les paroisses de Mobayi, Gbado-Lite, Molegbe, Businga-Ville et cité, Bosobolo, Bili et Pandu ; enfin, le vicariat du sud (abbé Laurent Eboma) supervisant les paroisses de Gemena (Ville, cité, Bokuda-Moke et Salongo), Bobito, Bwamanda, Bokilio, Libenge, Mawuya et Zongo.

Enfin, Mgr Dominique Bulamatari devint évêque en poste à Molegbe à partir de 2010. Il avait d'abord été évêque auxiliaire de Kinshasa le 29 octobre 1991 avant d'être sacré évêque le 30 janvier 2000, des mains du cardinal Frédéric Etsou-Nzabi-Bamungwabi, alors archevêque de Kinshasa. Le 14 novembre 2009, Benoît XVI le nomma évêque du diocèse de Molegbe.



Mgr Fulgence Carnonckel : premier préfet apostolique (1911-1930). (Teuns 2010 : 133.)



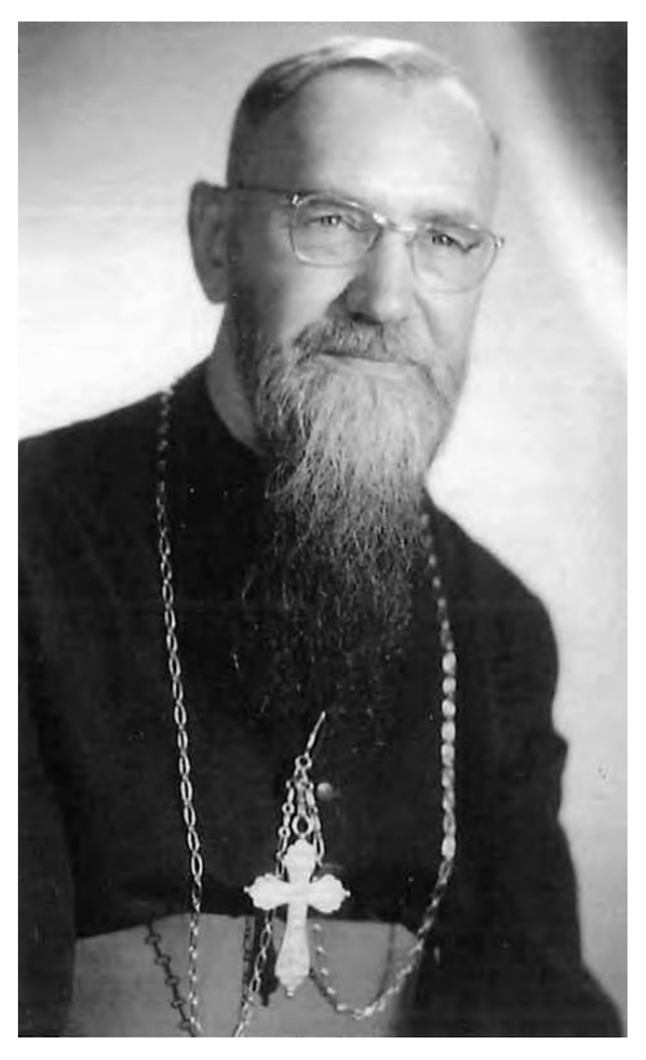
La tombe de Mgr Fulgence Carnonckel à Molegbe, décédé le 26 décembre 1930. (Photo équipe locale, novembre 2017.)



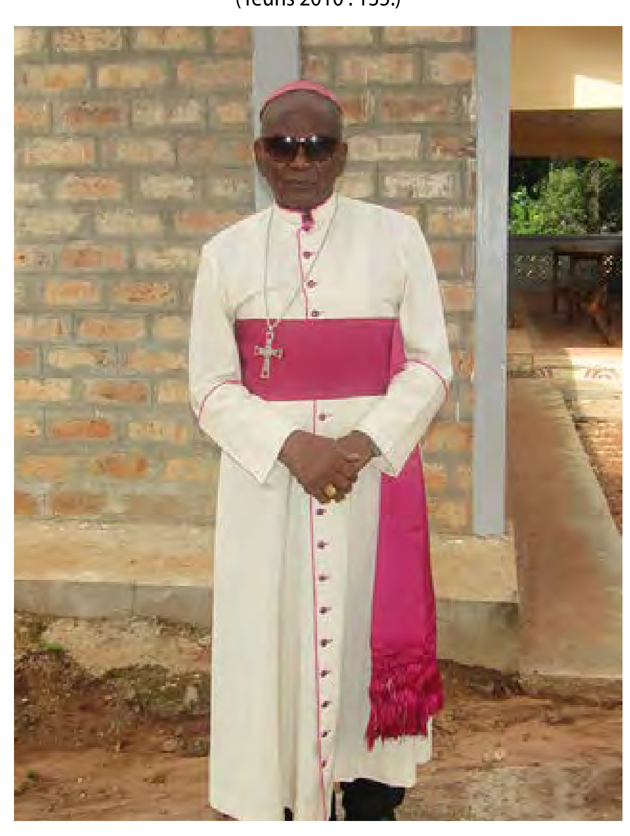
Mgr Baziel Tanghe : deuxième préfet apostolique (1931-1935) et premier vicaire apostolique (1935-1946). (Teuns 2010 : 133.)



Mgr Jean-Ghislain Decluve : deuxième vicaire apostolique (1948-1958). (Teuns 2010 : 135.)



Léon-Théobald Delaere : dernier vicaire apostolique (1958-1959) et premier évêque (1959-1967).
(Teuns 2010 : 135.)



Mgr Kesenge à Gbado-Lite dans sa résidence de retraite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, mai 2017.)



Joseph Kesenge Wandangakongu.
Ici, la cérémonie de son ordination comme prêtre le 20 juillet 1957.
Il fut nommé évêque le 19 octobre 1968 et sacré le 25 janvier 1969 à Molegbe par l'archevêque de Mbandaka Mgr Wijnants.
(Teuns 2010 : 135.)



Mgr Ignace Matondo Kwa Nzambi : sacré évêque le 13 avril 1975 et affecté au diocèse de Basankusu.
Il devint le 13 août 1998 évêque du diocèse de Molegbe.
Il remit sa démission le 23 mai 2007 et quitta le diocèse de Molegbe le 3 août pour rejoindre sa congrégation d'origine à Kinshasa.
(Teuns 2010 : 136.)



2017 : Mgr Dominique Bulamatari.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

RÉFÉRENCES

Annuaire de l'Église catholique de la RDC. Édition 2003-2004.

Fenet-Rieutord, M. 1986. « Espaces géographiques et santé en Afrique centrale : la diffusion de maladies le long du fleuve Oubangui (1885-1982) ». *Cahiers ORSTOM, Sciences humaines* 22 (2) : 231-256.

Grenfell, G. 1886. « The upper congo as a waterway ». *Mount Geographic* III : 106-107.

Mumbanza mwa Bawele. 1980. « Histoire des peuples riverains de l'entre Zaïre-Ubangi : évolution sociale et économique (1700-1930) ». Thèse de doctorat en Histoire, Lubumbashi.

Ngbakpwa te Mobusa, L. 1992. « Histoire des Ngbandi du Haut-Ubangi (des origines à 1930) ». Thèse de doctorat en histoire. Université libre de Bruxelles, faculté de Philosophie et Lettres.

Rinchon, E. 1931. *Les Missionnaires belges au Congo. Aperçu historique 1491-1930*. Bruxelles : Expansion belge.

Slade, R.M. 1958. *English-Speaking Missions in the Congo Independent State (1878-1908)*. Bruxelles : ARSOM (coll. « Mémoires de la classe des Sciences morales et politiques (nouvelle série) », vol. XVI, fasc. 2), p. 432.

Teuns, K. 2010. *Honderd jaar Kapucijnen in Congo. 1910-2010. Cent ans de vie capucine au Congo*. Anvers : Éd. Vlaamse Minderbroeders Kapucijnen.

Archives

AAAE Fonds M : Archives africaines des Affaires étrangères Fonds Missions

AAAE Fonds M (596) 57 A/XVII 1-4

AAAE Fonds M (596) 1 Minis. au GG, 14.11.1912.

AAAE Fonds M (596) A/XVIII 1 Capucins-Divers.

AAAE Fonds M (596) rapport.

AAAE Fonds M (596) 1 rapport.

AAAE Fonds M (642) XXX Mission évangélique de l'Ubangi.

AAAE Fonds M (647) 7 Rapport sur le fonctionnement des écoles normales par le cdt Jadon.

AAAE Fonds M (649) 7 Rapport annuel de la préfecture de l'Ubangi 1928.

AAAE Fonds H (844) Rapport sur fonctionnement des lazarets de Yakoma.

AAAE Fonds H (855) MS6) Rapport sur les 7 ans des pères capucins.

AAAE Fonds H (855) MS6) Gouverneur général Fuchs au commissaire de district de l'Ubangi, 7.5.1913.

AAAE Fonds H (855) MS6) Rapport du chef de poste de Yakoma au commissaire de district de l'Ubangi, 28.11.1912.

AAAE Fonds H (855) Dr Bomstein au commissaire du district de l'Ubangi, 2.1.1913.

AAAE Fonds AI (1385) I/D/7 Problèmes coloniaux.

ACB : Archives des Capucins belges
ACB/Anvers, Dos. n° 221.
ACB/Anvers, Dos. n° (69) VI 83.
ACB/Anvers Dos. n° (69) VI 83 – Piérard à Tanghe, le 3 mai 1935.
ACB/Anvers, Dos. n° 222 (263-415) Père Ghislain au père provincial le 30 juin 1931.
ACB/Anvers, Dos. (222). Rapport de la réunion du 20 juillet 1919 du Comité des supérieurs des missions du Congo.
ACB/Anvers, Dos. (222) 145) Préfet apostolique de l'Ubangi au supérieur général des capucins, le 3 août 1919.
ACB/Anvers, dos. (222) Carnonckel au médecin en chef adjoint de district, le 2 février 1924.
ACB/Anvers, Carnonckel au père général, le 29.12.1911.
Carnonckel. *Étendard franciscain*, 20-22, 1913-1914.

Rapport annuel 1927.
Rapport sur l'hygiène publique, 1928 et 1930.
Rapport annuel sur l'hygiène publique au Congo belge, 1929.
Rapport annuel sur l'hygiène publique au Congo, 1935.

TROISIÈME PARTIE

L'ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE

Jusqu'à la création du Nord-Ubangi comme entité administrative en 1977 par le président Mobutu, son espace était partagé entre les districts de la Mongala et de l'Ubangi. À la fin de la période coloniale, aucun poste administratif de l'actuel Nord-Ubangi n'était vraiment important, comparé aux autres de la province coloniale de l'Équateur (ex-Coquilathville), dont Gemena, Libenge, Bumba, Lisala et Mbandaka.

MISE EN PLACE ET ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION POLITICO-ADMINISTRATIVE

C'est le décret du 1er août 1888 du roi Léopold II qui divisa l'EIC en 11 districts. L'espace du Nord-Ubangi était, quant à lui, compris dans le district de l'Ubangi-Uele. L'arrêté du 17 avril 1890 allait détacher une partie de ce district pour l'intégrer dans celui de l'Aruwimi-Uele. Spécifiquement, le poste de Yambinga et tout ce qui l'entoure dans un rayon de 25 km se trouvèrent ainsi déplacés.

En 1908, le district de l'Ubangi fut divisé en 5 secteurs, dont ceux de Banzyville et de Yakoma. Ce dernier compte un poste, celui de Monga.

Tableau 1.1 : Liste des postes inventoriés dans la région de la Mongala en 1908

Postes	Nature du poste	Autres remarques
Likimi	Poste de récolte	-
Bokula	Poste de récolte	-
Monveda	Poste de récolte	Chef-lieu de zone
Businga	Poste de récolte	-
Mondjamboli	Poste de récolte	-
Binga	Poste de récolte	-
Yakoma	Poste de récolte	Chef-lieu de secteur
Moenge	Poste de récolte	Chef-lieu de secteur
Bumba	Poste de transit	-
Lisala	-	Chef-lieu de secteur
Monga	-	-
Mandungu	-	-
Mobwasa	-	-
Banzyville	-	Chef-lieu de secteur

Sources : Goffart 1908 : 287-288 et *Bulletin officiel* 1897 : 24.

L'arrêté royal du 7 mars 1910 qui divisa le Congo belge en douze districts créa les districts des Bangala (chef-lieu Nouvelles-Anvers) et de l'Ubangi (chef-lieu Libenge). L'arrêté du ministre de la Colonie du 3 février 1911 divisa le district de l'Ubangi en cinq secteurs :

- secteur Imese : chef-lieu Imese
- secteur Lua : chef-lieu Lua
- secteur Libenge : chef-lieu Libenge
- secteur Banzyville : chef-lieu Banzyville
- secteur Yakoma : chef-lieu Yakoma.

Du côté du district des Bangala, il y eut huit secteurs créés par l'arrêté ministériel du 27 mars 1911. Il s'agit des secteurs : Ngiri, Nouvelle-Anvers, Bokula, Monveda, Melo, Lisala et Budja et Itimbiri. On observe qu'à ce moment-là ce district n'intégrait presque pas l'espace ngbandi.

L'ordonnance du gouverneur général du 1er mai 1911 revit les postes du district de l'Ubangi qui fut subdivisé en huit postes :

- secteur Libenge avec pour postes : Libenge, Mukoangi et Duma
- secteur Imese avec pour seul poste Imese
- secteur Lua avec pour postes : Ekuta et Bwado
- secteur Banzyville avec pour seul poste Banzyville
- secteur Yakoma avec pour seul poste Yakoma.

L'arrêté royal du 1er décembre 1911 porta le transfert du chef-lieu du district des Bangala de Nouvelle-Anvers à Lisala. L'ordonnance n° 41/2 du 1er février 1913, qui mettait en vigueur l'arrêté royal du 28 mars 1912, maintenait Libenge comme chef-lieu du district de l'Ubangi, qu'il divisait en sept

territoires : Libenge, Zongo, Bosobolo, Banzyville, Yakoma, Imese et Bwado. Quant au district des Bangala large et davantage composite dans son peuplement, il comptait vingt territoires :

- territoire de la Basse-Ngiri : chef-lieu Bomana
- territoire de la Moyenne-Ngiri : chef-lieu Bomboma
- territoire de la Haute-Ngiri : chef-lieu Musa
- territoire de la Nouvelle-Anvers : chef-lieu Nouvelle-Anvers
- territoire d'Ukaturaka : chef-lieu Boso[1]-Melo
- territoire de la Dolo : chef-lieu Budjala
- territoire de la Melo : chef-lieu Libanza
- territoire de la Basse-Mongala : chef-lieu Akula
- territoire de Lisala : chef-lieu Lisala
- territoire de la Moyenne-Mongala : chef-lieu Likimi
- territoire de la Lobala : chef-lieu Karawa
- territoire de la Mongala-Likame : chef-lieu Businga
- territoire de l'Eau-Blanche : chef-lieu Abumombazi
- territoire de l'Eau-Noire : chef-lieu Monveda
- territoire des Budja-Eloa : chef-lieu Mombongo
- territoire des Budja : chef-lieu Mondjamboli
- territoire de la Molua : chef-lieu Bumba
- territoire du Bas-Itimbiri : chef-lieu Moenge
- territoire de la Lese : chef-lieu Mandungu
- territoire de l'Isambi : chef-lieu à déterminer.

Les limites séparant les provinces étaient peu précises et, dans la pratique pas toujours effectives du point de vue de la gestion administrative. Dans sa lettre écrite à Stanleyville le 17 juin 1914, le gouverneur Justin Malfeyt informait le gouverneur général :

> « Région de Monga : La région nord-ouest à détacher du Bas-Uele me paraît devoir être limitée à la partie infectée par la maladie du sommeil. Chefferies : Biakete, Bambwi, Monga, Sasa, Bamba, N'seret. Pour entraver le développement du fléau au sud de la rivière, les chefferies Katshina (Zamba), Kata (Lite), Voro (Katshi) pourraient être reprises à l'Oubangi. Quelle que soit d'ailleurs la solution administrative à intervenir, un poste d'observation devrait être installé à Voro. [...]
>
> J'attire l'attention sur le fait que malgré le texte de l'A.R. du 28 mars 1912, les chefferies des Bira et des Gembele quoique situées sur la rive droite de l'Uele sont administrées (et cela en vertu d'une décision gouvernementale) par le district de l'Ubangi. Ces deux chefferies sont dévastées par la maladie du sommeil. Certains points donnent 30 % de malades.
>
> Limites entre le district du Bas-Uele et celui des Bangala : La ligne idéale déterminée par l'A.R. du 28 mars 1912 ne peut et ne pourrait pas être observée. Je proposerais de déterminer comme limite occidentale les limites dans le même sens des chefferies actuellement administrées par Ibembo et Bondo. Elles peuvent se trouver situées de part et d'autre de la limite théorique fixée. Des changements dans l'organisation actuelle pourraient entraîner des répercussions dangereuses sur le développement de la maladie du sommeil. »

Il faut noter que le 18 mai 1915, le chef-lieu du territoire de la Basse-Mongala fut déplacé d'Akula à Gumba.

Il y eut réduction du nombre de territoires dans le district des Bangala, ramené à 14 en application de l'ordonnance n° 128/SG du 15 septembre 1915. Sept territoires de 1913 furent supprimés : Melo, Basse-Mongala, Haute-Ngiri, Moyenne-Mongala, Budja-Eloa, Isambi et Itimbiri. Un nouveau territoire, celui de Binga, fut délimité. De même, les dénominations portées sur la détermination des régions à partir de leurs traits caractéristiques (hydronymes importants, ethnonymes…) laissèrent place au nom du seul chef-lieu du territoire. Les nouveaux territoires devinrent :

- territoire de Bomana, chef-lieu Bomana
- territoire de Bomboma, chef-lieu Bomboma
- territoire de Budjala, chef-lieu Budjala
- territoire de Nouvelle-Anvers, chef-lieu Nouvelle-Anvers
- territoire de Boso-Melo, chef-lieu Boso-Melo
- territoire de Binga, chef-lieu Binga
- territoire de Lisala, chef-lieu Lisala
- territoire de Karawa, chef-lieu Karawa
- territoire de Businga, chef-lieu Businga
- territoire d'Abumombazi, chef-lieu Abumombazi
- territoire de Movenda, chef-lieu Movenda
- territoire de Mondjamboli, chef-lieu Mondjamboli
- territoire de Bumba, chef-lieu Bumba
- territoire de Mandungi, chef-lieu Mandungu.

1. L'orthographe coloniale était « Busu », ce qui n'est pas correct.

Mais les territoires de Mandungu et de Bumba furent supprimés et celui de Yakata créé par l'ordonnance du 3 octobre 1917. Aussi, les ordonnances du 24 mars et du 14 mai 1918 supprimaient les circonscriptions urbaines de Nouvelle-Anvers, Zongo, Banzyville et Yakoma. À ce moment là, un travail fut prescrit par la lettre n° 790 du 25 mars 1918 du gouvernement général sur la délimitation définitive à adopter entre les districts du Bas-Uele et de l'Ubangi en prenant en compte l'expansion de la maladie du sommeil. Le gouverneur de la Province-Orientale voulait voir attaché le territoire de Monga à l'Ubangi mais il tenait à garder les chefferies Kashi et Lite dans le Bas-Uele.

> « Elles sont indemnes de la maladie du sommeil ; celle de Zamba, limitrophe, l'est également. Les chefferies Kashi et Lite devraient donc être rattachées au Bas-Uele et la chefferie Zamba constitueraient un tampon entre les zones infestées et indemnes. Seulement il se présente un gros inconvénient, la limite Nord de la chefferie Kashi serait constituée par l'Uele. Sera-t-il possible, avec une barrière aussi élastique qu'un cours d'eau d'empêcher que la maladie ne se propage un jour dans cette chefferie ? En outre, il se présentera l'inconvénient que deux administrations appliqueront sur deux berges de l'Uele des méthodes différentes de surveillance et de prophylaxie.
>
> C'est pourquoi les modifications proposées aux limites territoriales des deux districts devront, en cas d'adoption, être suivies d'un accord pour la surveillance active des frontières. Le poste médical et le lazaret de Yakoma seraient maintenus pour l'hospitalisation des malades ; le poste d'observation de Monga serait déservi par un infirmier diplômé (surveillance de la frontière de l'AEF). En outre, un agent sanitaire placé sous les ordres du médecin de Yakoma devrait exercer, sous la direction de ce dernier aux confins des deux districts, un contrôle sévère sur les relations entre indigènes. »

Bref, la Province-Orientale voulait s'attacher les espaces et on voit ainsi comment la défense de l'appartenance territoriale était tantôt liée aux liens des clans, tantôt aux facteurs économiques, médicaux et sociaux. Le CDD du Bas-Uele résume bien cette situation dans sa note du 8 novembre 1918 :

> « D'échanges de vues et de divers rapports, la question de délimitation se présente selon qu'elle est exposée par le chef de la Province Équatoriale ou par le CDD du Bas-Uele sous l'aspect suivant :
>
> 1° Rattacher à la Province Équatoriale le territoire de Monga en se basant en premier lieu sur des considérations d'ordre médical et ensuite sur des raisons d'ordre économique et ethnique.
>
> 2° Verser au district du Bas-Uele les chefferies [N]Galakwa et Pwata [Kpata] qui forment une sorte d'enclave au sud-ouest du territoire de Monga si l'on considère la carte.
>
> L'attribution de ces deux chefferies se justifierait par divers facteurs aussi bien d'ordre médical qu'économique, ethnique et géogographique. [...]
>
> Je me résume :
>
> Les considérations médicales émises [...] déconseillent de détacher du Bas-Uele tout ou partie du territoire de Monga à la Province Équatoriale.
>
> Les facteurs économiques subordonnés évidemment à ceux d'ordre hygiénique et médical ne militent pas non plus en faveur de l'éventualité (de rattacher le territoire de Monga à l'Équateur). Le territoire de Monga n'est pas dépourvu d'établissements commerçiaux et ce qu'un producteur est en mesure de vendre à Yakoma, il le vendra aussi à Monga.
>
> Ethniquement parlant la question n'est pas davantage résolue, le Bas-Uele conservant nécessairement les Mongwandi établis sur la rive gauche de l'Uele.
>
> Géorgaphiquement la seule barrière possible dans le cas présent demeure un cours d'eau, l'Uele. »

Par sa lettre écrite de Bafwasende le 31 décembre 1918, c'est le gouverneur Adolphe De Meulemeester de la Province-Orientale qui s'adressait au gouverneur général :

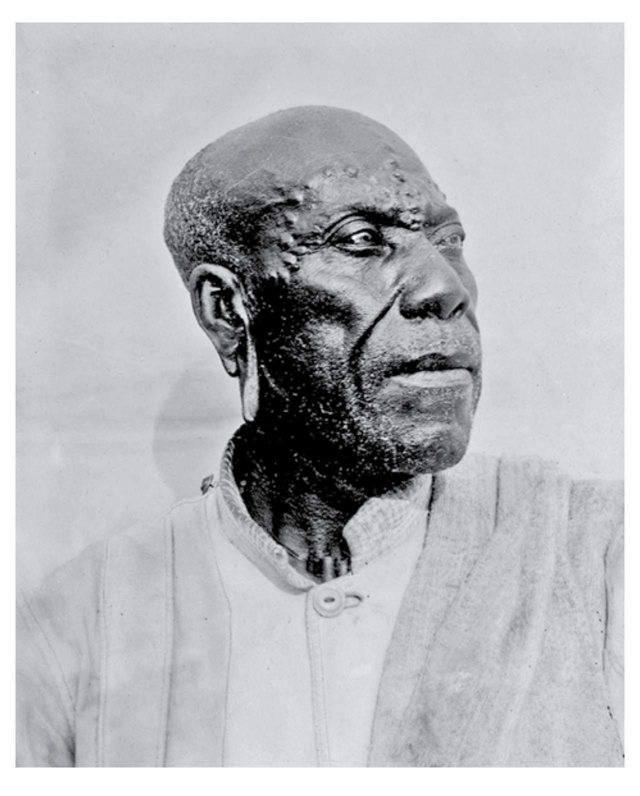
> « Depuis les instructions de votre lettre [passage illisible], les chefferies [N]Galakwa et Pwata [Kpata] du territoire de Monga sont administrées par la station de Yakoma. Les raisons qui ont motivé votre décision n'existant plus [...], je vous serais obligé, Mr le Gouverneur général, de révoquer votre décision et de faire concorder la limite effective avec [...] le thalweg de l'Uele jusqu'au confluent de cette rivière avec le Bomu.
>
> Certes, il eût été avantageux que la limite méridionale de la Province-Orientale correspondît avec celle des groupements ethniques au lieu de conserver le 5e parallèle sud. Cependant, ce parallèle ayant été déterminé et des bornes ayant été construites, c'est de ce parallèle qu'il a été tenu compte dans la fixation des limites des chefferies qui en sont voisins et il me paraît qu'une modification ferait actuellement plus de tort que de bien. »



Monga, chef à Monga.
(AP.0.0.12070, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1911-1913.)



Denge, frère du chef Monga.
(AP.0.0.12069, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1911-1913.)



Bangbi, chef à Monga.
(AP.0.0.12065, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1911-1913.)

Une nouvelle organisation territoriale annoncée par l'ordonnance du 30 septembre 1919 du gouverneur général fixait le nombre de territoires du Congo belge à 11 districts. Dans cette nouvelle organisation, le district des Bangala se voyait attribuer huit territoires ; cette disposition entrait en vigueur en vertu de l'ordonnance n° 42 du 15 novembre 1919. Les nouveaux territoires étaient : Bomana, Budjala, Nouvelle-Anvers, Karawa, Likimi, Mondjamboli, Lisala et Boso-Melo.

L'ordonnance n° 23 du 12 juin 1920 divisait le district des Bangala en 9 territoires : Bomana, Budjala, Nouvelles-Anvers, Boso-Melo, Lisala, Karawa, Likimi (supprimé en 1915), Mondjamboli et Yakata (supprimé le 15 novembre 1919).

À travers l'organisation administrative, la liste des centres commerciaux était publiée dans un « Avis public » du 12 juin 1922. Dans les districts de l'Ubangi et des Bangala, la situation se présentait de la manière suivante :

a) district de l'Ubangi :
- territoire de Libenge : Libenge, Matonge-Boma, Yombongo et Kamba
- territoire de Banzyville : Banzyville

– territoire de Bosobolo : Bobanga sur la Lua
– territoire de Bwado : Bwado, Mogalo sur la Lua et Bari
– territoire de Dongo : Dongo et Pakela
– territoire de Yakoma : Yakoma
– territoire de Kalo : Kalo
– territoire de Zongo : Zongo

b) district des Bangala :
– territoire de Lisala : Lisala, Umangi, Upoto, Kumba, Gali, Libanda, Lofola (île), Mongupa et Liwea
– territoire de Likimi : Likimi, Bokula et Monveda
– territoire de Karawa : Karawa et Businga
– territoire de Bomana : Bomana, Buburu, Boyaka et Bomongo
– territoire de Yakata : Yakata et Linkasa
– territoire de nouvelle-Anvers : Nouvelle-Anvers, Bolobo, Boso-Mokweti, Bogbongo, Lusengo, Gumba et Mobeka
– territoire de Budjala : Budjala et Bomole
– territoire de Boso-Melo : Boso-Melo, Ukaturaka, Lie, Akula, Molendi, Pemu, Bate, Boso-Kwango et Diobo
– territoire de Mondjamboli : Mondjamboli, Bondjoki et Abumombazi.

La nouvelle ordonnance n° 3/SG du 8 janvier 1924 maintenait le nombre des territoires du district des Bangala à 9 et de celui du district de l'Ubangi à 8. Pour ce dernier l'ordonnance prévoyait quelques adaptations : Libenge, Banda (chef-lieu Bosobolo), Bwaka (chef-lieu Gemena), Lobala-Tanda (chef-lieu Dongo), Banzyville et Yakoma.

Les territoires de Banzyville et de Yakoma s'étendaient jusqu'à la crête de partage Ebola-Dua en englobant respectivement les territoires de Mongala-Likame (chef-lieu Businga) et d'Abumombazi de cette époque.

Des démarches ont été menées pour que soient changées les limites de l'espace habité par les Ngbandi si pas, au moins, que soient réintégrées dans celui-ci les populations d'origine ngbandi dispersées dans les territoires voisins du Congo belge. Par sa lettre datée de Coquilhatville du 15 février 1924, le gouverneur *a.i.* de la province de l'Équateur faisait part à son homologue de la Province-Orientale d'une requête lui présentée par le chef Ngwalo du clan Lite de Yakoma. Ce dernier sollicitait de l'Administration une mesure permettant aux Lites installés près de Buta sous l'autorité du capita Kambo de se séparer du chef Basa des Mobenge et de réintégrer leurs terres d'origine. L'explication apportée était la suivante :

> « Ces Lite et leur chef Kata furent autrefois, sous la menace des pistonniers de Djabir, contraints à suivre sur la rive droite de l'Uele le conseiller Basande que ce sultan avait installé chez eux. Kata, de même que son fils Temina et quelques partisans, parvinrent à fuir et rejoignirent leur frère de sang. Mais tout un groupement Lite, dirigé par le capita Kamba, resta fidèle à Djabir. Cela lui valut d'ailleurs après la défaite de celui-ci d'être déporté dans la région de Buta. Ces sont ces Lite de Kamba qui, aux dires du chef Ngwalo, demandent instamment à pouvoir réintégrer leurs terres d'origine. »

Dans une lettre écrite à Buta le 1er mai 1924, le CDD du Bas-Uele renseignait le gouverneur de la Province-Orientale :

> « Le groupe Lite actuellement soumis au chef Basa dépendant du territoire de Buta comprend, d'après un recensement qui vient d'être fait :
> - clan Bowonga : 22 hommes, 21 femmes, 15 enfants garçons et 7 enfants filles sous le capita Kamba ;
> - clan Boguru : 6 hommes, 7 femmes, 1 enfant garçon et 4 enfants filles sous le capita Bombo.
> En 1920 le recensement de ce groupe donnait 40 mâles adultes ; ces indigènes prestant facilement leurs services à des entreprises européennes, c'est à ce fait qu'il faut attribuer la diminution de cette population.
> Ces Lites et les Mobenge du chef Basa furent en effet trouvés en 1905 par les gens de Djabir après sa défaite. Ils furent envoyés dans la région de Buta. Ils vivent en bonne intelligence avec les Mobenge, ont les mêmes mœurs ; ces indigènes ont formellement déclaré qu'ils n'ont fait aucune démarche auprès du chef Ngwalo pour réintégrer leurs terres d'origine ; ils déclarent ne pas connaître l'actuelle génération des Lites de Yakoma, considèrent le groupe des Mobenge de Basa comme le leur et désirent ne pas être renvoyés à Yakoma. »

Cette question ouvrit le dossier de la parenté entre les Ngbandi placés dans la Province-Orientale généralement appelés Abandia et ceux de la province de l'Équateur. De Yakoma le 16 septembre 1924, les administrateurs territoriaux de Yakoma et de Monga présentaient un rapport dans lequel ils démontraient qu'il n'y aurait aucun lien de parenté ethnique entre

les Ngbandi de Yakoma et ceux de Monga. « Ces gens n'ont pas d'attaches familiales directes ni avec Monga ni avec Yakoma. Si on voulait réaliser un territoire Mongwandi, il y aurait inconvénient de voir partir ces chefferies à Monga ». La généalogie fut retracée.

Ainsi les Lite du Bas-Uele vont y demeurer.

L'ordonnance n° 101/AIMO du 1er octobre 1926 divisait les districts de l'Ubangi et des Bangala respectivement en 6 et 10 territoires :

– dans le district de l'Ubangi : Libenge, Zongo, Bosobolo, Bwaka, Banzyville et Yakoma
– dans le district des Bangala : Budjala, Bomboma, Likimi, Mondjamboli, Bumba, Bomana, Nouvelle-Anvers, Boso-Melo, Lisala et Yakata.

Dans sa lettre datée de Buta le 19 octobre 1928 adressée au gouverneur de la Province-Orientale, le CDA du district de l'Uele-Itimbiri déclarait :

« Conformément aux instructions contenues dans votre [lettre] n° 2300/280 du 13 mars, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint mes propositions de modifications aux limites territoriales.
En ce qui concerne les limites du district, il y aurait lieu de faire passer au territoire de Monga les deux chefferies du territoire de Yakoma situées au nord de l'Uele en amont de l'embouchure du Bomu.
Ainsi que je le signalais dans mon rapport d'inspection dans cette région, ces chefferies sont très apparentées à celles de l'Uele-Bomu. Elles ont avec ces dernières des liens étroits d'échange. Cette mesure aura de plus l'avantage de donner au district une limite naturelle. »

L'ordonnance n° 99/AIMO du 30 décembre 1930 ajoutait au district de l'Ubangi un territoire résultant de la division de l'ancien territoire des Bwaka en territoires Bwaka-Baya (chef-lieu Gemena) et Bwaka-Baka (chef-lieu Karawa).

Le 1er juin 1932, le district de l'Ubangi-Congo, avec Lisala comme chef-lieu, fut créé par fusion des

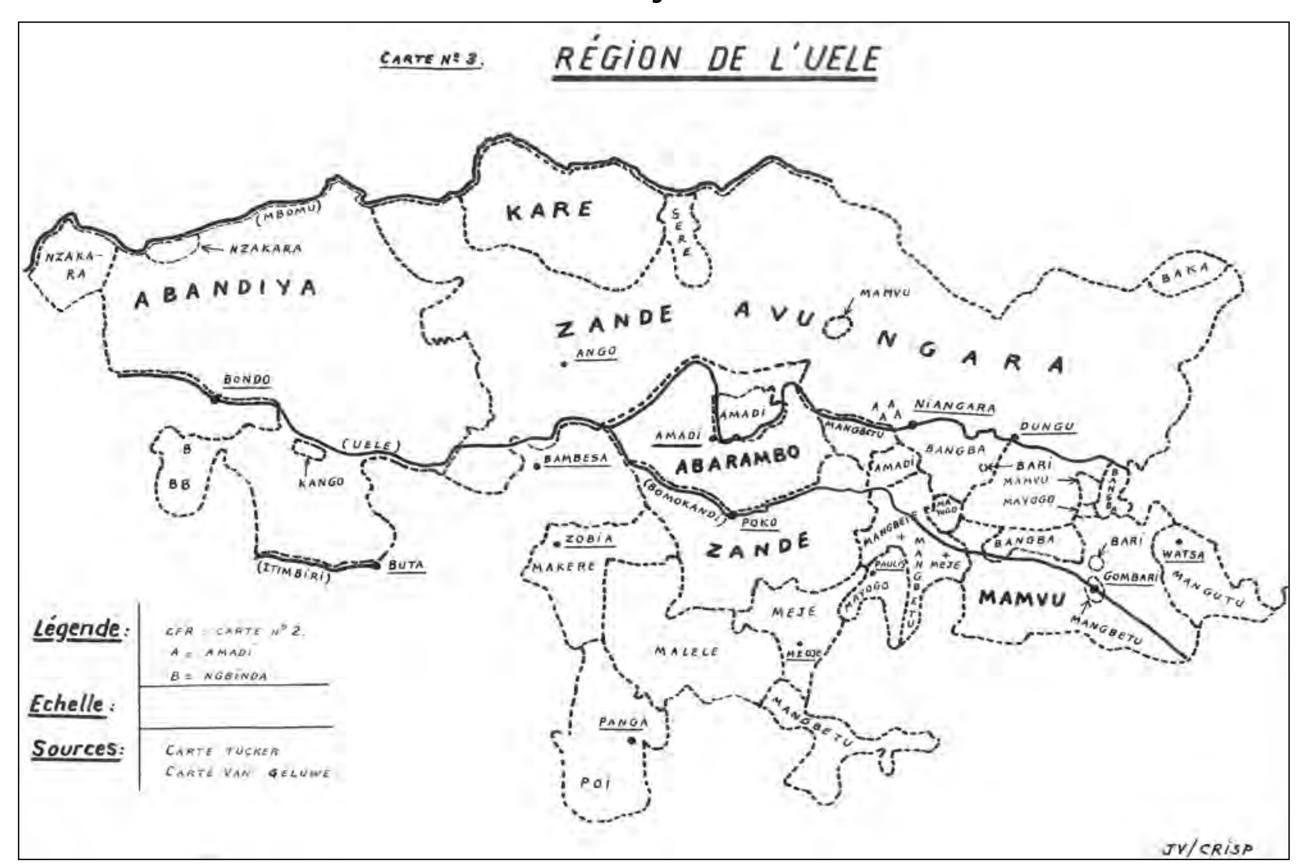


Un homme sangupa de Kpata.
(AP.0.0.12050, collection MRAC Tervuren ;
photo mission A. Hutereau, 1911-1913.)



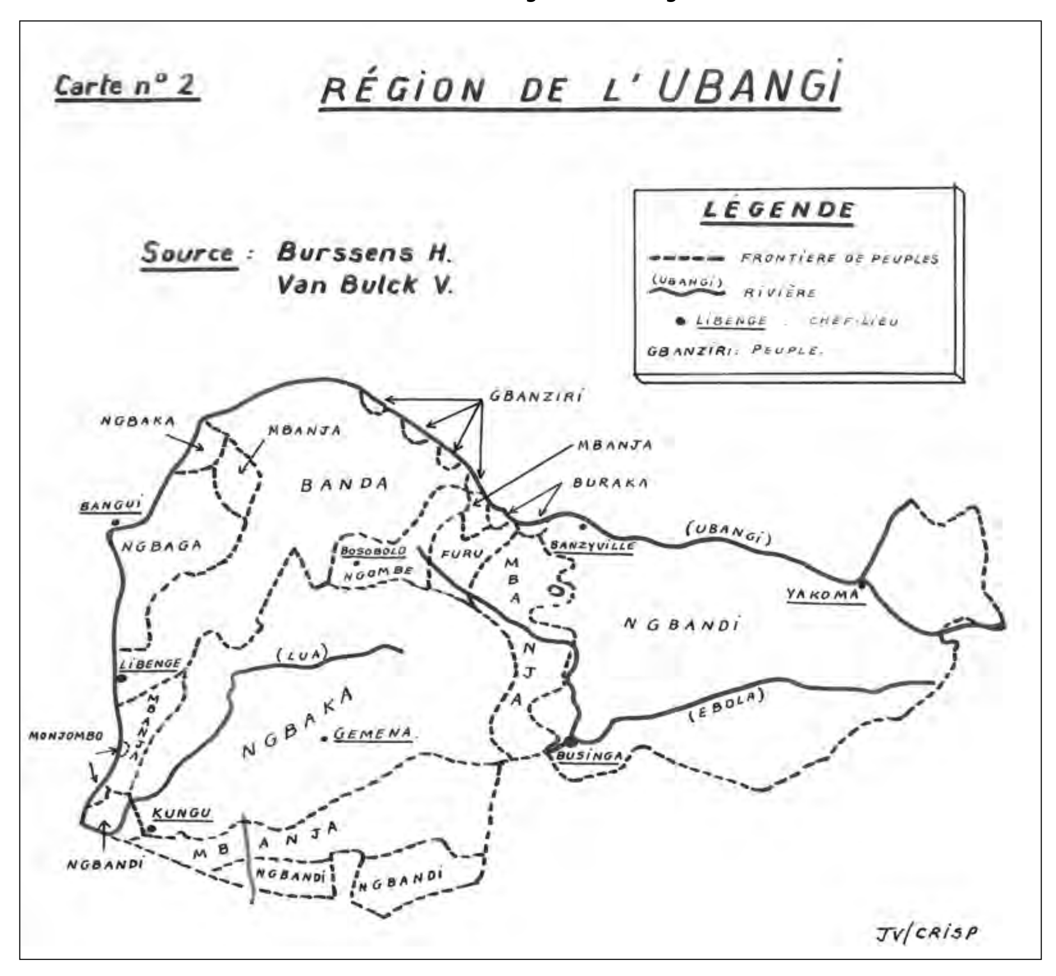
Lifaki, fils de Zabele *alias* « Djabir » (abandia, ngbandi), chef à Bondo (Bas-Uele) en 1912.
(AP.0.0.12588, collection MRAC Tervuren ;
photo mission A. Hutereau, 1912.)

Carte de la région de l'Uele



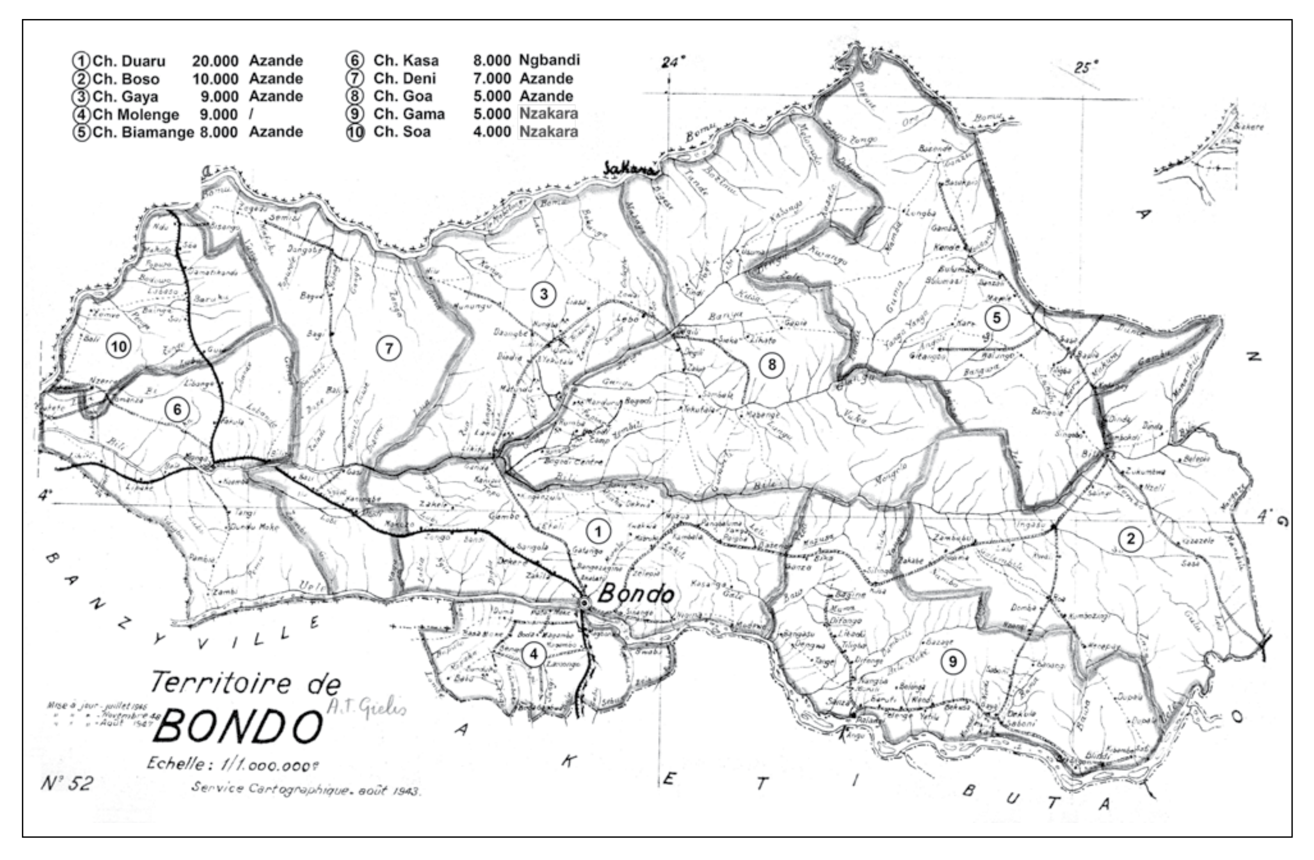
Source : Cartes J.V./CRISP, fonds Benoît Verhaegen, service Histoire et Politique, MRAC.

Carte de la région de l'Ubangi



Source : Cartes J.V./CRISP, fonds Benoît Verhaegen, service Histoire et Politique, MRAC.

Carte du territoire de Bondo



Source : Institut géographique du Congo belge ; carte TMP.214, archives MRAC.

Carte du territoire d'Aketi

B A N Z Y V I L L E
B O N D O
B U M B A
B A S O K O
23°
25°
3°
Aketi

Territoire d'
AKETI
Echelle : 1/1.000.000e
Service Cartographique. août 1943.
N° 57

① Mabinza 8.000 Bodunga
② Mobati 6.000 Bodongola
③ Mobati 6.000 Bodongola
④ Mobati 6.000 Bongi
⑤ Azande 15.000 Avuru - Gatanga
⑥ Ngbandi 7.000 Mongwandi
⑦ Ngbandi 5.000 Mobali - Boyele
⑧ Ngbandi 7.000 Mabinza

Source : Institut géographique du Congo belge ; carte TMP.213, archives MRAC.

districts de l'Ubangi et des Bangala. Ses 9 territoires constitutifs étaient les suivants :

- territoire de la Ngiri : chef-lieu Bomboma
- territoire de la Moeko : chef-lieu Budjala
- territoire de Lisala : chef-lieu Lisala
- territoire des Budja : chef-lieu Bumba
- territoire des Ngombe : chef-lieu Boso-Melo
- territoire de Libenge : chef-lieu Libenge
- territoire de Bosobolo : chef-lieu Bosobolo
- territoire des Ngbandi : chef-lieu Banzyville
- territoire des Bwaka : chef-lieu Gemena.

Le territoire de Yakoma devint une partie de celui dit « des Ngbandi ». Mais le nouveau district lui-même allait rapidement modifier sa dénomination d'Ubangi-Congo en Congo-Ubangi par l'ordonnance n° 129/AIMO du 29 septembre 1932. Et l'ordonnance n° 249 du 14 décembre 1932 délimitait la circonscription urbaine de Libenge.

La réorganisation administrative de 1932 se révéla très vite lourde et allait justifier la nécessité d'une nouvelle grande réforme. Ainsi le nombre des provinces passa à 6 en vertu de l'arrêté royal du 25 septembre 1933. Cette réforme donna naissance aux provinces de Lusambo et de Costermansville par scission de la province Congo-Kasaï (devenue provinces de Léopoldville et de Lusambo) et de la Province-Orientale (devenues provinces de Stanleyville et de Costermansville). Pourtant, le district du Congo-Ubangi ainsi que les 9 territoires qui le composaient furent maintenus. Juste un simple changement du chef-lieu du territoire des Ngombe qui passa de Boso-Melo à Boso-Djanoa en vertu de l'ordonnance n° 84/AIMO du 29 septembre 1933. En outre, l'arrêté n° 37/Sec/AIMO du 21 mai 1934 donna lieu à la création du centre extra-coutumier (CEC) de Bumba. Voir tableau 1.2.

En vertu de l'ordonnance n° 37/AIMO du 15 mars 1935, le district du Congo-Ubangi garda ses 9 territoires. Mais leurs dénominations ethniques disparurent :

- territoire des Ngbandi devenu territoire de Banzyville
- territoire des Ngombe devenu territoire de Boso-Djanoa
- territoire des Bwaka devenu territoire de Gemena
- territoire des Budja devenu territoire de Bumba.

Dans le district du Congo-Ubangi, les deux arrêtés n° 34/Sec/AIMO et n° 35/Sec/AIMO du 29 mars 1935 créèrent les CEC de Libenge et de Lisala. Pour ce dernier, le CEC était divisé en deux quartiers : quartier de la Cité indigène et quartier des Pêcheurs. Le 25 mai 1936, l'arrêté n° 77 créa le CEC de Bumba divisé en six quartiers : Belge, Molua, Esobe-Kibonge, Monama I, Monama II et Boboto. Après 1935, dans la partie Nord-Ubangi, seul le territoire de Businga connut des changements notables, en 1955.

Le nombre des territoires du district augmenta à 10 à la suite de l'ordonnance n° 162/AIMO du 2 décembre 1938. Il y eut un changement de nom et une création. D'abord la modification qui portait sur le territoire de la Ngiri, désormais dénommé territoire de Bomboma. L'ajout portait sur le nouveau territoire de Nouvelle-Anvers créé avant de le voir passer au district de l'Équateur, le 1er janvier 1950, comme suite à l'ordonnance n° 21/228 du 14 juillet 1949.

Il a été dit que le territoire de Bosobolo avait gardé jusqu'à ce jour sa configuration émanant de l'ordonnance du 2 décembre 1938, appliquée à partir du 1er janvier 1939. Avant cette décision, sa composition avait été progressive. D'abord en 1911, cet espace était partagé entre les secteurs de Banzyville et de Libenge. Il faut noter que ce dernier s'étendait jusqu'à la rivière Bondjo. Avec l'ordonnance du 1er février 1913, ce qui devint le territoire de Bosobolo n'occupait qu'environ ¾ de son espace actuel ; la fraction manquante était intégrée dans le territoire de Zongo, soit l'arc de cercle borné par le thwaleg de l'Ubangi, la Bembe et le méridien 19°30'. Avec l'ordonnance n° 3/SG du 8 janvier 1924, l'espace était occupé dans sa majeure partie par le territoire de Banda, du nom du peuple qui l'habite. Deux bandes de terres triangulaires relevaient alors de Gemena à l'ouest et de Banzyville à l'est. Ce dernier territoire jadis appelé territoire des Ngbandi comprenait une portion limitée par les cours de la Mopoami, de la Dangali et de la Lua-Ndekere. Le territoire de Gemena jadis dénommé territoire des Bwaka, lui, prenait dans cet espace de Bosobolo un bout de terrain compris entre la Lua-Ndekere et des droites reliant entre elles les sources des rivières Bembe, Libia et Biliki (BAC 1924 : 17).

L'arrêté n° 21/162 du 6 juin 1953 créa le CEC de Businga dans le territoire de Banzyville.

Tableau 1.2 : Correspondances des noms de territoires

Noms des territoires	Périodes de fonctionnement	Référence
Abumombazi	1915-1924	c. Territoire de Banzyville
Banzyville	1913-1960	c. Territoire de Banzyville
Bas-Itimbiri	1913-1915	b. Territoire de Bumba
Bas-Lopori	1932-1935	e. Territoire de Bongandanga
Basse-Mongala	1913-1915	a. Territoire de Lisala
Binga	1915-1917	a. Territoire de Lisala
Bongandanga	1913-1960	e. Territoire de Bongandanga
Budja	1913-1915 ; 1932-1935	b. Territoire de Bumba
Budja-Eloa	1913-1915	b. Territoire de Bumba
Bumba	1913-1960	b. Territoire de Bumba
Boso-Melo	1915-1935	a. Territoire de Lisala ; e. Territoire de Bongandanga
Boso-Djanoa	1915-1955	e. Territoire de Bongandanga
Eau Noire	1913-1915	a. Territoire de Lisala
Eau Blanche	1913 -1915	c. Territoire de Banzyville
Gombe	1932-1935	e. Territoire de Bongandanga
Karawa	1915-1926	d. Territoire de Businga
Lese	1913-1915	b. Territoire de Bumba
Likimi	1924-1932	a. Territoire de Lisala
Lisala	1913-1960	a. Territoire de Lisala
Mondjamboli	1915-1932	b. Territoire de Bumba
Molua	1913-1915	b. Territoire de Bumba
Monveda	1915-1924	a. Territoire de Lisala
Mongala-Likame	1913-1924	d. Territoire de Businga
Ntomba	1929-1932	e. Territoire de Bongandanga
Ngbandi	1932-1935	c. Territoire de Banzyville
Ukaturaka	1913-1915	e. Territoire de Bongandanga
Yakata	1917-1932	e. Territoire de Bongandanga
Yakoma	1913-1932	c. Territoire de Banzyville
Yala	1913-1932	e. Territoire de Bongandanga

Avec l'arrêté n° 21/378 du 31 décembre 1953 du gouverneur de la province de l'Équateur modifiant l'arrêté n° 21/314 du 31 décembre 1952 relatif au nombre et à la dénomination des circonscriptions indigènes de la province de l'Équateur, le district du Congo-Ubangi connut une organisation administrative dans la composition interne de ses territoires. L'arrêté motivait la décision en ces termes : « Attendu qu'une réorganisation politique s'est avérée nécessaire en territoire de Gemena [...] ». Le district du Congo-Ubangi gardait ses 9 territoires et comptait 85 secteurs et 21 chefferies (Tableau 1.3).

Tableau 1.3 : Secteurs et chefferies du district du Congo-Ubangi en 1953

Nom du territoire	Nom du secteur	Nom de la chefferie
Banzyville	**Nombre : 16**	**Nombre : 1**
	Abumombazi	-
	Bambu	-
	Banza de la Bimbi	-
	Banza de la Libala	-
	Banza-Loko	-
	Banza-Mongwandi	-
	Banzyville	-
	Bas-Uele	-
	Businga	-
	-	Bwatu
	Ebola	-
	Haut-Uele	-
	Kota-Koli	-
	Molegbe	-
	Pakabeti	-
	Sango	-
	Yakoma	-
Bomboma	**Nombre : 10**	**Nombre 0**
	Bamwe	-
	Banza-Ngbandi	-
	Bobo	-
	Bomboma	-
	Djandu	-
	Gombe-Nord	-
	Kutu	-
	Makengo	-
	Manganzi	-
	Ngiri	-
Bosobolo	**Nombre : 5**	**Nombre : 5**
	Bwaka	-
	Dula	-
	-	Furu
	-	Gobu
	-	Gombe
	Langwase	-
	Libya	-
	-	Mono
	Mono-Gobu	-
	-	Togbo
Budjala	**Nombre : 11**	**Nombre : 0**
	Banza de la Banga-Melo	-
	Lua	-
	Saw	-
	Sumba	-
	Gens d'eau de la Ndolo	-
	Gombe de la Liboko	-
	Gombe de la Loboko	-
	Gombe-Ndoko de Likimi	-
	Gunda	-
	Likuba-Karagwa	-
	Mongwandi de Kutu	-
	Mongwandi de la Mongala	-
Bumba	**Nombre : 10**	**Nombre : 6**
	Banda	-
	Baso	-
	-	Bopangu
	-	Bosambi
	-	Bosanga
	Itimbiri	-
	Kwanza	-
	Lilongo	-
	Loeka	-
	-	Manga
	Mioka	-
	Mondjamboli	-
	Tshimbi	-
	-	Yamandika
	-	Yambata
	Yandongi	-
Boso-Djanoa	**Nombre : 6**	**Nombre : 0**
	Boso-Djanoa	-
	Boso-Melo	-
	Likungu	-
	Mongana	-
	Mongo	-
	Yumba	-

Nom du territoire	Nom du secteur	Nom de la chefferie
Gemena	**Nombre : 10**	**Nombre : 6**
	Tanga	-
	Banga	-
	Mbari Bobadi	-
	-	Bogbakutu
	Bowase-Banza	-
	-	Bogbwase
	-	Bogeze
	Bokarawa	-
	Lua Vindu	-
	-	Bokonwa
	-	Bomego
	Bowase	-
	-	Bozene
	Karawa	-
	Kungu	-
	Lua	-
Libenge	**Nombre : 10**	**Nombre : 3**
	Banza du Sud	-
	-	Bundu-Nord
	-	Bundu-Sud
	Esobe	-
	Libenge	-
	Liki-Bembe	-
	Lua-Bolo	-
	Mono-Bwaka	-
	-	Mono-Kaga
	Motenge-Boma	-
	Pongo	-
	Yembongo	-
	Zongo	-
Lisala	**Nombre : 7**	**Nombre : 0**
	Doko	-
	Dua	-
	Gombe de la Gumba	-
	Gombe Sud-Ouest	-
	Lisala	-
	Mongala	-
	Mombangi	-

L'arrêté n° 42/182 du 17 juillet 1954 faisait de la localité de Gemena une circonscription urbaine. L'ordonnance n° 21/180 du 13 avril 1955 mettait fin au grand district du Congo-Ubangi en en faisant deux districts séparés : l'Ubangi et la Mongala. À nouveau, l'espace de la province du Nord-Ubangi actuelle se trouva réparti entre ces deux districts, le plus grand restant dans celui de la Mongala constituée des cinq territoires suivants : Lisala, Bumba, Banzyville, Businga et Bongandanga. Dans le district de l'Ubangi, il y avait aussi ces 5 territoires : Kungu, Libenge, Bosobolo, Gemena et Budjala. Remarquons la situation de quelques groupements ngbandi attachés au territoire de Budjala, donc dans le district de l'Ubangi. Dominant trois secteurs du territoire entre la localité Mawuya et la rivière Esobe, ces groupements portaient le nom géographique « Ngbandi de la Ngiri ».

Quelle était l'évolution de l'espace des territoires de Banzyville et de Businga qui allaient intégrer le Nord-Ubangi ?

1. LE TERRITOIRE DE BANZYVILLE

De 1911 à 1913 : son espace couvrait les secteurs Banzyville, Yakoma et Bokula. Ce dernier englobait toute l'étendue de Banzyville au sud de la crête de partage des eaux de la Mongala avec celles du fleuve Congo. Au nord, les deux autres secteurs se partageaient l'étendue située de part et d'autre de la rivière Tembo depuis son embouchure dans l'Ubangi jusqu'à ladite crête.

À partir de 1924 : son espace fut partagé entre les territoires de Yakoma et Banzyville. De 1913 à 1924, ces deux territoires occupaient seulement l'espace du territoire de Banzyville situé au nord de la crête de partage Congo-Ubangi. L'espace au sud de cette crête était inclus dans les territoires de Mongala-Likame (chef-lieu Businga) et d'Abumombazi (dénommé « Eau Blanche » de 1913 à 1915). Mais en 1924, l'espace passa aux territoires de Yakoma et Banzyville à la suite à l'annexion des territoires d'Abumombazi et de Mongala-Likame.

De 1932 à 1955 : la superficie du territoire de Banzyville était plus vaste, car elle englobait au sud-ouest un grand morceau du territoire de Businga. De 1932 à 1935, cet espace était devenu le territoire des Ngbandi.

Carte du territoire de Banzyville



Source : Institut géographique du Congo belge ; carte TPM.204, archives MRAC.

2. LE TERRITOIRE DE BUSINGA

De 1911 à 1915, l'espace de ce territoire était inclus dans le secteur Bokula, qui en recouvre la majeure partie, et le secteur Melo constituait son extrémité nord.

De 1913 à 1915, son espace faisait partie des territoires de Mongala-Likame (chef-lieu Businga), de Karawa et de l'Eau Noire.

De 1915 à 1924, la superficie de Businga revenait en grande partie au territoire de Mongala-Likame et aux territoires de Karawa et de Monveda. Mais, à partir de 1924, c'est le territoire de Banzyville qui s'empara de la grande partie, le reste revenant au territoire des Bwaka (Gemena) à l'ouest et à celui de Likimi au sud.

De 1932 à 1955, l'espace fut partagé entre les territoires de Banzyville (la grande partie), Lisala et Gemena.

Il faut souligner que la création du territoire de Businga dans son espace actuel à partir de 1955 fut décidée à cause du problème de la division des territoires de Banzyville et de Gemena. La très forte démographie de ce dernier constituait une charge importante pour un seul administrateur de territoire. Dès lors, on prôna la création d'un territoire autour de Businga, un petit centre industriel et CEC dès 1953. On regroupa les secteurs Banza-Libala et Banza-Loko du territoire de Banzyville, le secteur Dua du territoire de Lisala et la région de Karawa du territoire de Gemena comprenant les CI Bokarawa, Bomego, Bogeye, Bobali et Karawa. Au moment de la fusion, le CEC et le secteur Businga comptaient

Carte du territoire de Businga

Source : Institut géographique du Congo belge ; carte TPM.205, archives MRAC.

4000 habitants chacun, les secteurs Banza-Libala et Banza-Loko plus ou moins 9000 habitants et le secteur Dua 6500 habitants ; le gros de la population venait de la région de Karawa, pourvoyeuse de 65 000 habitants (Conseil de province de l'Équateur 1955 : 5-11).

À la suite de l'organisation administrative au 1er janvier 1956, la situation dans les deux districts, celui de l'Ubangi et de la Mongala, était la suivante :

a) le district de l'Ubangi comptait 5 territoires, 43 secteurs, 2 CEC, pas de cité et 12 chefferies (voir Tableau 1.4) ;

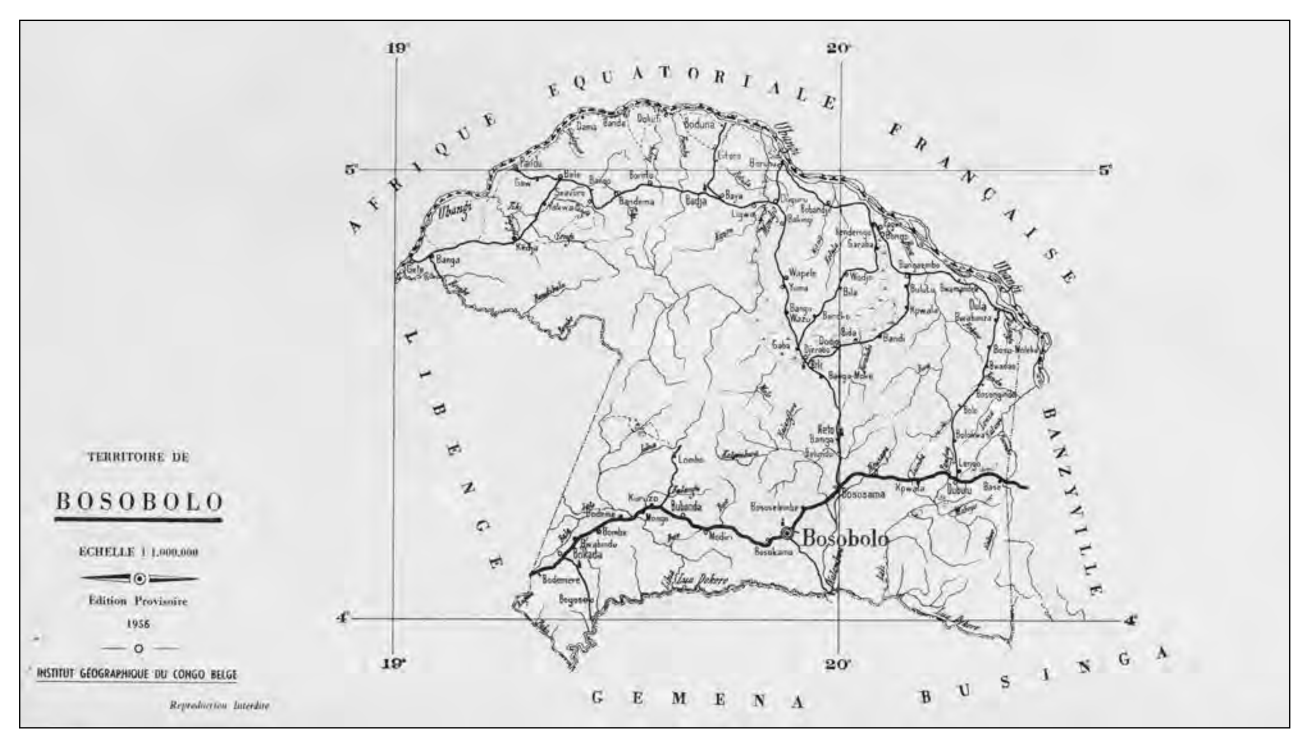
b) le district de la Mongala comptait 5 territoires, 46 secteurs, 3 CEC, pas de cité et 8 chefferies (voir Tableau 1.5).

Tableau 1.4 : Secteurs et chefferies du district de l'Ubangi au 1er janvier 1956

Nom du territoire	Nom du secteur CEC	Nom de la chefferie	Chef-lieu
	Nombre : 7	**Nombre : 3**	-
Gemena	CEC de Gemena	-	Gemena
	Banga	-	Bokuda
	Bari	-	Bokonwa
	-	Bogbakutu	Bogbakutu
	Bowase-Banza	-	Bango
	-	Bogbwase	Bogbuena
	Lua-Vendu	-	Bombura
	-	Bokonwa	Bombuado
	Bowase	-	Bogbawena
	Kongu		Bogbwaguma
Kungu	**Nombre : 12**	**Nombre : 1**	-
	Bamwe	-	Bomele
	Banza-Ngbandi	-	Gbele
	Bobo	-	Bonguna
	Bomboma	-	Bomboma
	Moanda	-	Bomele
	Gombe-Nord	-	Boso-Godjo
	Makengo	-	Bokondji
	Manganzi	-	Gualangu
	Ngiri	-	Maleke
	Lua	-	Bogale
	-	Bozene	Bomboka
	Ebonga	-	Likambo
Budjala	**Nombre : 11**	**Nombre : 0**	-
	Banza de la Banga-Melo	-	Wodju
	Banza de la Lua	-	Djuka
	Banza de la Saw	-	Kutshu
	Banza de la Sumba	-	Banda
	Gens d'eau de la Ndolo	-	Bokala
	Gombe de la Liboko	-	Likaw
	Gombe-Ndoko de Likimi	-	Ekabi
	Gunda (Mongwandi)	-	Tomokunda
	Likuba-Karagwa	-	Dongo
	Mongwandi de Kutu	-	Kutu
	Mongwandi de la Mongala	-	Dongo

Nom du territoire	Nom du secteur CEC	Nom de la chefferie	Chef-lieu
Libenge	**Nombre : 10**	**Nombre : 3**	-
	CEC de Libenge	-	Libenge
	-	Bundu-Nord	Mase
	-	Bundu-Sud	Libandu
	Esobe	-	Ekuta
	Libenge	-	Libenge
	Liki-Bembe	-	Bandi
	Lua-Bolo	-	Banduru
	Mono-Bwaka	-	Bumbala
	-	Mono-Kaga	Duma
	Motenge-Boma	-	Motenge-Boma
	Pongo	-	Tipo
	Yembongo	-	Yembongo
	Zongo	-	Zongo
Bosobolo	**Nombre : 5**	**Nombre : 5**	-
	Bwaka	-	Kokade
	Dula	-	Lula
	-	Furu	Ndobulu
	-	Gobu	Pandu
	-	Ngombe	Bosonguelo
	Langbwase	-	Sidi
	Libya	-	Bubonda
	-	Mono	Bili
	Mono-Gobu	-	Bangi
	-	Togbo	Baya

Carte du territoire de Bosobolo



Source : Institut géographique du Congo belge ; carte TPM.200, archives MRAC.

Tableau 1.5 : Secteurs et chefferies du district de la Mongala au 1er janvier 1956

Nom du territoire	Nom du secteur/CEC	Nom de la chefferie	Chef-lieu
Lisala	**Nombre : 7**	**Nombre : 0**	-
	CEC de Lisala	-	Lisala
	Doko	-	Mokomu
	Gombe de Gumba	-	Gumba
	Gombe Sud-Ouest	-	Libona
	Lisala	-	Lisala
	Mongala	-	Boso-Dua
	Mombangi	-	Mombangi
Bumba	**Nombre : 11**	**Nombre : 5**	-
	CEC de Bumba	-	Bumba
	Banda	-	Mondjeka
	Baso	-	Yamisiko
	-	Bopandu	Yangenga
	-	Bosambi	Yamangili
	-	Bosanga	Yaongani
	Itimbiri	-	Yandombo
	Kwanza	-	Yalikose
	Lilongo	-	Bongolu
	Loeka	-	Bosende
	-	Manga	Yameke
	Mioka	-	Bolupi
	Mondjamboli	-	Mondjamboli
	Tshimbi	-	Auma
	-	Yamandika	Yasaya
	-	Yambata	Yamokoto
	Yandongi	-	Yandongi
Banzyville	**Nombre : 13**	**Nombre : 1**	-
	Abumombazi	-	Abumombazi
	Bumba	-	Modale
	Banza de la Bimbi	-	Limbala
	Banza Mongwandi	-	Pambwa
	Banzyville	-	Zakora
	Bas-Uele	-	Durunga
	-	Bwato	Bwato
	Ebola	-	Tonzale
	Haut-Uele	-	Wapinda
	Kota-Koli	-	Ndekere
	Molegbe	-	Zenge
	Pakabeti	-	Bondalangi
	Sango	-	Dawele
	Yakoma	-	Kando

Nom du territoire	Nom du secteur/CEC	Nom de la chefferie	Chef-lieu
Businga	**Nombre : 8**	**Nombre : 2**	-
	CEC de Businga	-	Businga
	Businga	-	Bokapo
	Banza de la Libala	-	Bopili
	Banza-Loko	-	Buasenge
	Dua	-	Mombwa
	Karawa	-	Boyasebalanga
	Bokarawa	-	Bodangabo
	Bobati	-	Boyaseganturu
	-	Bogeze	Boyasegere
	-	Bomego	Boyasemego
Bongandanga	**Nombre : 9**	**Nombre : 0**	-
	Boso-Djanoa	-	Boso-Djanoa
	Boso-Melo	-	Boso-Melo
	Likungu	-	Boso-Mokiri
	Mongala	-	Bofela
	Mongo	-	Yaolumbu
	Yumba	-	Pimu
	Bongandanga	-	Bongandanga
	Basse-Bolombo	-	Bolimi
	Ndoko	-	Bombale

La situation du nombre des secteurs et des chefferies allait encore être revue à la baisse en application du décret du 10 mai 1957. Au 1er mars 1959, celle-ci se présentait de la manière suivante :

Nom des territoires	Secteurs	Chefferies
Bosobolo	– Banda – Bosobolo – Bili	(aucune)

Bref, entre 1945 et 1959/60, l'évolution des chefferies et des secteurs de ces trois premiers territoires constitutifs du Nord-Ubangi se présentait en chiffres comme décrit dans le Tableau 1.6.

Le nombre des territoires de 1956 resta immuable jusqu'à l'accession du pays à l'indépendance le 30 juin 1960.

Dans l'ancienne province de l'Équateur, deux nouvelles provinces virent le jour le 14 août 1962. D'une part, c'était la province de la Cuvette centrale, un regroupement des régions mongo des anciens districts de la Tshuapa et de l'Équateur. D'autre part, la province de l'Ubangi représentait la seconde entité.

Tableau 1.6 : Nombre de secteurs et chefferies dans les territoires du Nord-Ubangi entre 1945 et 1960

Année	Banzyville		Bosobolo		Businga	
	Secteur	CEC	Secteur	Chefferie	Secteur	Chefferie
1945	7	1	5	5	-	-
1953-1956	13	1	3	-	5	5
1956-1958	-	-	-	-	7	2
1959-1960	4	1	-	-	3	-



Centre commercial de Loko, route principale entre Businga et Gbado-Lite.
(Photo Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)

Elle couvrait plus au moins la même superficie que l'ancien district du même nom. Celui-ci comptait les territoires de Libenge, Bosobolo et Gemena, en plus des régions mbanza et ngbaka des territoires de Budjala, Kungu et Businga. Le territoire de Banzyville revendiqué par cette nouvelle province devait être soumis à référendum.

Une troisième nouvelle province, le Moyen-Congo, fut créée le 5 février 1963 dans cet espace de l'ancienne province de l'Équateur. Cette décision compliqua et envenima davantage la question des limites ethniques. Celle-ci constituait une vraie pomme de discorde entre les Ngombe (avec Lisala comme chef-lieu de province), les Ngbaka (avec Gemena comme chef-lieu de province) et les Mongo (avec Coquilhatville/Mbandaka) comme chef-lieu de province. Au départ, l'ordonnance du chef de l'État créant tardivement cette province y rattachait les territoires de Bomongo, de Bumba et de Lisala. On y intégrait aussi les territoires de Budjala, Businga et Kungu amputés aux régions ngbaka-mbanza ; le territoire de Banzyville soumis à référendum ; le secteur Gombalo dans le territoire de Basankusu ; les secteurs Bolomba, Diyenga et Mompoko dans le territoire de Bolomba ; les régions ngombe du territoire de Bongandanga. S'ajoutaient les régions de Bolobo-Yumbi dans le territoire de Mushie (province de Mai-Ndombe) et Lukolela dans le territoire de Bikoro. Au vu de sa composition, la province du Moyen-Congo était géographiquement difficile à administrer.

On observe que les peuples minoritaires ne pouvant pas à eux seuls constituer un groupe représentatif du point de vue démographique et économique devenaient l'objet de disputes entre Ngombe, Mongo et Ngbaka. Telle était la situation des Limbinza et autres « Gens d'eau » ainsi que des Ngbandi. Plusieurs acteurs réclamaient déjà en 1964 la suppression de ces trois nouvelles provinces qui mettaient directement à mal l'élite régionale, majoritairement ngombe. Les Mongo bénéficiaires de l'acquisition de Coquilhatville, où ils estimaient avoir subi la domination des autres, ne s'enthousiasmaient pas à l'idée de la réunification.

Avec l'avènement au pouvoir du président Mobutu, un Ngbandi, donc membre de ces minorités méconnues et objet de disputes, la solution à ce dossier devint prioritaire. Dès sa prise de pouvoir en novembre 1965, assez vite il fut question de réduire le nombre des provinces créées en 1962 et 1963. Mais il ne paraissait plus possible de revenir à la situation de la période de l'accession du pays à l'indépendance en 1960.

Le premier projet « Restructurer le pays » d'Alphonse Nguvulu, haut-commissaire au Plan, parut début 1966. Il proposait une réduction du nombre des provinces à 9, plus le district fédéral de Léopoldville (Gérard-Libois 1967 : 222), comme ceci :

1. La province du Congo-Occidental intégrait les provinces du Kongo-Central, du Kwango et du Kwilu ;
2. La province de l'Équateur intégrait les provinces de la Cuvette-Centrale, du Lac Léopold II et du Moyen-Congo ;

3. La province du Congo septentrional intégrait les provinces de l'Ubangi et de l'Uele ;
4. La province du Congo-Oriental intégrait les provinces du Haut-Congo et de Kibali-Ituri ;
5. La province du Kivu intégrait le Nord-Kivu et le Kivu-Central. ;6. La province du Nkonga-Baluba intégrait les provinces du Sud-Kasaï et du Nord-Katanga ;
7. La province du Congo-Central intégrait les provinces du Maniema, du Sankuru et du Lomami ;
8. La province du Katanga intégrait les provinces du Katanga-Oriental et du Lualaba ;
9. La province du Kasaï intégrait les provinces de Luluabourg et de l'Unité-Kasaïenne ;
10. Le district fédéral de Léopoldville.

À la suite de cette proposition, un mémorandum du président Mobutu, discuté au préalable au Conseil des ministres le 22 mars 1966, fut envoyé aux présidents des Chambres. Il envisageait ce qui suit :

a) outre la capitale avec statut de collectivité décentralisée soumise à la tutelle de la République, l'ex-province de Léopoldville comportait les deux provinces suivantes :
   – une province formée du Kwango, du Kwilu et du Lac Léopold II, avec Banningville comme chef-lieu, dont le nom restait à trouver ;
   – la province du Kongo-Central, avec Matadi ou Songololo comme chef-lieu.
b) l'ex-province de l'Équateur devait regrouper les provinces de la Cuvette-Centrale, du Moyen-Congo et de l'Ubangi pour revenir à sa forme unitaire initiale : province de l'Équateur, avec Coquilhatville comme chef-lieu.
c) l'ex-Province-Orientale devait garder sa division en trois provinces de 1962 parce qu'elles étaient jugées viables[2].
d) l'ex-province du Kivu comportait les deux provinces ci-dessous :
   – la province du Kivu qui regroupait les provinces du Kivu-Central et du Nord-Kivu, avec Bukavu comme chef-lieu ;
   – la province du Maniema, avec Kindu comme chef-lieu.
e) l'ex-province du Kasaï comptait les trois provinces ci-dessous :
   – la province du Kasaï-Central comportant les provinces de l'Unité-Kasaïenne et de Luluabourg, avec Luluabourg comme chef-lieu ;
   – la province du Nord-Kasaï intégrait les provinces du Sankuru et du Lomami, avec Lusambo comme chef-lieu ;
   – la province du Sud-Kasaï conservait ses limites à cause des événements qui l'avaient créée.
f) l'ex-province du Katanga devait garder sa division en trois provinces (Nord-Katanga, Katanga-Oriental et Luluaba) parce qu'elles étaient estimées viables[3].

Le président Mobutu mit fin aux controverses sur la nouvelle organisation territoriale entre le 24 mars et le 6 avril 1966. Pendant cette période, seules les provinces de l'Unité-Kasaïenne, du Kwilu, du Lomami, du Lac Léopold II et du Nord-Kivu réagirent à son mémorandum. C'est même dans l'Unité-Kasaïenne que les manifestations furent les plus violentes, à Tshikapa, contre l'« opération suicide de réunification du Kasaï ».

Le 6 avril 1966, le président Mobutu prit l'ordonnance ramenant le nombre des provinces à 12. Il y avait donc eu quelques ajustements par rapport au mémorandum. La situation se présentait comme suit : Bandundu, Équateur, Kasaï-Oriental, Kasaï-Occidental, Sud-Katanga, Sud-Kivu, Kongo-Central, Nord-Katanga, Kibali-Ituri, Uele, Haut-Congo et Nord-Kivu.

À l'intérieur de la province de l'Équateur, l'ordonnance du 3 mai 1967 rétablit les districts de l'Ubangi et de la Mongala dans leurs limites du 30 juin 1960. En effet, un différend frontalier opposait les ex-provinces du Moyen-Congo et de l'Ubangi. Dès son avènement au pouvoir, avant même que l'ordonnance de réunification ne soit signée, les initiatives des acteurs politiques de l'Équateur allaient aider le président Mobutu. En 1965, Jean Bolikango fit deux offensives en faveur de la réunification de la province de l'Équateur, dont l'éclatement avait restreint profondément sa domination politique et celle de son parti, le PUNA. Ils étaient les principaux utilisateurs

2. La position de plus en plus influente de Victor Nendaka depuis son passage par le gouvernement de Moïse Tshombe en 1965 aurait pu avoir un impact sur cette décision.

3. La menace d'une nouvelle sécession de la part de Moïse Tshombe parti en exil aurait pu avoir influencé cette décision.

de l'infrastructure administrative et économique de Coquilhatville.

La première offensive de Jean Bolikango avait coïncidé avec les élections législatives de 1965. Le thème de la réunification était devenu un slogan de propagande électorale, mais il fut fortement combattu, surtout par les élus nationaux de l'Ubangi. La décision de Mobutu qui conférait à la province de l'Ubangi tous les territoires contestés qui la mettaient aux prises avec la province du Moyen-Congo motiva la seconde offensive. Il ne restait, dès lors, que trois territoires au Moyen-Congo. Aussi Bolikango convoqua-t-il au mois de février 1966 tous les parlementaires de l'Ubangi et du Moyen-Congo en vue de trouver un compromis visant la réunification des deux provinces. La proposition trouva des adeptes. En Ubangi, quelques conseillers provinciaux se trouvaient déjà à Léopoldville pour intenter un procès au gouverneur Joseph Ndenge. Au Moyen-Congo, l'ordonnance du chef de l'État annexant sa région d'origine à l'Ubangi touchait le gouverneur Denis Sakombi. Dans la Cuvette centrale, le gouverneur Engulu faisait l'objet d'une forte opposition de la CONACO. Les fonctionnaires mécontents et les politiciens de la CONACO constituaient le noyau favorable à la réunification. Ce furent surtout les fonctionnaires exilés ou expulsés de la Cuvette qui menèrent un vaste mouvement anti-Cuvette à Léopoldville et prônèrent la réunification de l'Équateur pour « instaurer une plus grande justice sociale » (Mokolo 1968 : 181).

Dans les trois provinces, les fonctionnaires, les chefs de secteur et la grosse majorité de la population constituaient les forces favorables à la réunification. Par ailleurs, les difficultés financières venaient s'ajouter comme autre facteur favorable. Les fonctionnaires avaient été, en effet, les grandes victimes du démembrement de la province : politisation de l'administration, irrégularité dans les paiements des salaires, expulsions… Au Moyen-Congo, par exemple, les fonctionnaires bangala fortement intégrés à Coquilhatville y avaient laissé leurs familles lors du démembrement. De plus, à Lisala, leur situation matérielle et financière était précaire. Les chefs de secteur nommés en 1960 avaient vu leur pouvoir modifié ou retiré par les réformes de structure opérées par les nouveaux pouvoirs provinciaux. Ainsi, dans la Cuvette centrale, la création de communes rurales avait mis en cause le pouvoir des chefs de secteur. Quant à la population, elle était déçue au vu de ses illusions perdues. Elle avait cru trouver dans la création des nouvelles provinces une sorte de « deuxième indépendance » ; mais après la séparation, elle vit ses ressources diminuées, sa liberté réduite (l'appartenance au parti gouvernemental étant la règle) et sa sécurité menacée par des tensions ethniques.

Étant donné que le problème de la réunification de leur province préoccupait plusieurs élus de l'Équateur, Joseph Molebe (vice-président du Sénat et Limbinza de Bomana) devint le grand défenseur de la réunification des trois provinces. Le 12 décembre 1965, il convoqua « tous les élus et sages de chacune de trois provinces, afin de trouver une solution à la réunification ». À l'issue de la rencontre, un bureau de coordination fut créé, comprenant deux parlementaires pour chaque province, deux extra-parlementaires et trois notables (sages) par province. Le même thème de la réunification domina la réception que Molebe organisa le 19 janvier 1966 à l'intention des gouverneurs de la Cuvette centrale, de l'Ubangi et du Moyen-Congo : « la prolifération des provinces dans l'ex-Équateur ne constitua pas de barrière entre ses ressortissants qui convergent leurs efforts vers le bien-être général de ceux qu'unissent l'histoire, les mœurs et coutumes […] nous lancerons des ponts au-dessus du gouffre qui nous a séparés » (Mokolo 1968 : 176).

Le 15 mars 1966, le député national Daniel Mbonzi présenta à la Chambre des représentants une pétition pour la réunification de l'ex-Équateur. Le 22 mars, ce fut le chef de l'État, Mobutu, qui adressa un mémorandum aux présidents des Chambres concernant la réunification des provinces. S'appuyant sur ce document, les élus de l'Équateur adressèrent à leur tour un mémorandum aux Chambres législatives déclarant qu'ils acceptaient la formule de la réunification de l'Équateur telle que contenue dans le mémorandum du chef de l'État. Le 5 avril, lors d'une réunion de prise de contact au cabinet de Joseph Molebe, les élus nationaux de l'Équateur réaffirmèrent leur accord en faveur de la réunification.

Le président Mobutu conféra tous les territoires contestés à la province de l'Ubangi. Le Moyen-Congo qui avait gagné lors de la scission de la province de l'Équateur allait perdre toutes ces populations ngombe et tous ces riverains ayant appartenu à l'ancien district de l'Ubangi (dans les territoires de Kungu et de Budjala). En fait, ce sont les hommes politiques qui furent les seuls à fixer les frontières,

sans se référer aux populations qu'ils prétendaient représenter. C'est à Léopoldville que se jouait le jeu des alliances. Les Mongo ayant rejeté tous ceux qui étaient étrangers à leur territoire et à leur culture, tous les autres essayèrent de se regrouper autour du « Liboke lya Bangala ». Les raisons ethniques poussèrent les Ngombe à se regrouper autour du noyau central à Lisala. Les Riverains les suivirent pour des raisons linguistiques et historiques et pour cause. Ils avaient en commun avec les Ngombe et les Budja l'usage de la langue lingala et l'appartenance au district des Bangala, fondement de leur ethnicité ou de leur « nouvelle identité » forgée depuis le début de la colonisation (Young 1968 ; Mumbanza 2008). Beaucoup de leaders se connaissaient aussi pour avoir étudié dans les mêmes écoles dans le vicariat apostolique de Lisala.

Mais les contestations furent le fait de ces mêmes hommes politiques qui se rendaient compte que les critères évoqués n'étaient pas toujours une solution à leurs propres intérêts économiques et politiques. Ainsi, les Mongo s'accrochèrent aux populations de Lukolela qui ne partageaient ni leur langue ni leur culture. De même, les Ngbaka de Gemena ne voulaient pas céder les régions ngombe et riveraines de Kungu et de Budjala. Les territoires de Businga et de Banzyville, peuplés de Ngbandi et de Mbanza, et qui faisaient partie du district de la Mongala, se détachèrent facilement du bloc ngombe-budja pour rejoindre l'Ubangi.

Sur le plan interne, les liens supra-ethniques s'avéraient fragiles. Certains groupes budja, membres du parti politique UNIDA (Union Dua-Aruwimi-Itimbiri), préféraient cette base ethnique, susceptible de leur permettre de fonder leur propre province, à la base linguistique et historique qui les rattachait aux Ngombe. Cette méfiance mutuelle pesa lourdement sur l'organisation de la province. Sous divers prétextes, les élus de Bumba boycottèrent les séances de l'assemblée et retardèrent la mise en place du gouvernement et du bureau de l'assemblée elle-même.

La dernière difficulté fut le résultat des ambitions personnelles qui animaient les nombreux prétendants aux postes, étant donné la nécessité de former un gouvernement d'union où participeraient les représentants de toutes les entités administratives. Tous ces jeux de pouvoir, impliquant les leaders locaux et surtout nationaux, ne facilitèrent pas l'aboutissement rapide des négociations.

Avec l'avènement au pouvoir de Mobutu, Jean Bolikango perdit son poids politique dans la province de l'Équateur. Il n'avait pas réussi à imposer son ambition de dominer la province de l'Équateur ; pire, l'association des Bangala perdit de son auréole avec la logique des partis politiques. La montée du Budja Cyrille Adoula comme Premier ministre (août 1961-juin 1963) et, surtout, sa victoire sur la sécession du Katanga, firent de lui un acteur connu sur le plan international. Au contraire, c'est encore Justin Bomboko qui continuait à marquer des points, jusqu'au moment où Mobutu s'aperçut qu'il constituait un danger (voir Omasombo 2016).

Dès 1967, Mobutu se mit à construire un pôle de développement dans sa région d'origine. Il y eut la création de Gbado-Lite et puis celle du district du Nord-Ubangi qui devint une entité administrative équivalente aux régions des Ngbaka, des Ngombe-Budja et des Mongo. La partie IV de cet ouvrage relate ces développements. Limitons-nous pour l'instant à présenter la composition administrative de la province du Nord-Ubangi créée par la Constitution du 18 février 2006. Elle se présente de la manière suivante :

1. Le territoire de Bosobolo

Il compte trois secteurs et une cité :

a) secteur Banda : il est constitué des 5 groupements suivants :
- groupement Boduna : 8 villages ;
- groupement Gobu (– Mandu) : 60 villages ;
- groupement Togbo : 59 villages ;
- groupement Sabo-Sidi : 12 villages ;
- groupement Sawa II : 17 villages.

b) secteur Bili : il est constitué des 10 groupements suivants :
- groupement Badza-Kelo : 9 villages ;
- groupement Mono-Bili : 34 villages ;
- groupement Mono-Kongo : 9 villages ;
- groupement Mono-Wodzo : 13 villages ;
- groupement Mono-Gobu : 19 villages ;
- groupement Mono-Buda : 13 villages ;
- groupement Gbagiri : 9 villages ;
- groupement Ngombe Yakpa : 34 villages ;
- groupement Pulu Ndbulu : 21 villages ;
- groupement Fulu-Mbanza : 19 villages.

c) secteur Bosobolo : il compte les groupements suivants :
- groupement Ngombe Moswekya : 17 villages ;
- groupement Ngombe Ngwele : 6 villages ;

– groupement Mono-Bubanda : 22 villages ;
– groupement Mono-Bilio : 7 villages ;
– groupement Mono-Mbanza : 11 villages ;
– groupement Bodeme I : 3 villages ;
– groupement Bokada : 17 villages ;
– groupement Mbui : 10 villages.

d) cité de Bosobolo : elle est constituée de :
– quartier Ngoko : 3 cellules ;
– quartier Kalangba : 2 cellules ;
– quartier Loba : 2 cellules ;
– quartier Anciens Combattants : 2 cellules ;
– quartier Membati : 5 cellules ;
– quartier Bozongombe : 3 cellules ;
– quartier Zamongo : 2 cellules.

2. Le territoire de Businga : il compte trois secteurs et une cité :

a) secteur Bodangabo : il compte les groupements suivants :
– groupement Bodangabo : 17 villages ;
– groupement Bodetoa : 3 villages ;
– groupement Bogula : 23 villages ;
– groupement Bogeze : 34 villages ;
– groupement Bokarawa Est : 8 villages ;
– groupement Nord : 2 villages ;
– groupement Boyagbaswe : 7 villages ;
– groupement Bomago : 51 villages.

b) secteur Businga : il compte les groupements suivants :
– groupement Ambuma : 10 villages ;
– groupement Babale : 18 villages ;
– groupement Bobale : 3 villages ;
– groupement Boboso : 2 villages ;
– roupement Bobiti : 8 villages ;
– groupement Bobusu : 5 villages ;
– groupement Bogboa : 1 village ;
– groupement Bogbudu : 14 villages ;
– groupement Bogonda : 4 villages ;
– groupement Bogoro : 3 villages ;
– groupement Bokapo : 1 village ;
– groupement Bokosa : 9 villages ;
– groupement Bokudu : 10 villages ;
– groupement Bomongo : 5 villages ;
– groupement Bondoyi : 2 villages ;
– groupement Bopili : 3 villages ;
– groupement Bosima : 7 villages ;
– groupement Bozame : 1 village ;
– groupement Mbati : 11 villages ;
– groupement Monzomboli : 5 villages ;
– groupement Monzwambe : 5 villages ;
– groupement Mongbapele : 4 villages ;
– groupement Yangbate : 1 village ;
– groupement Zakunda : 1 village.

c) secteur Karawa : il compte les groupements suivants :
– groupement Bomele : 20 villages ;
– groupement Bobadi : 24 villages ;
– groupement Bodua : 11 villages ;
– groupement Bokarawa Sud : 13 villages ;
– groupement Bobilisi : 13 villages ;
– groupement Bonudana : 6 villages ;
– groupement Bondambule : 8 villages ;
– groupement Bokandu : 8 villages ;
– groupement Bozagba Boyawa : 10 villages.

d) la cité de Businga : elle est constituée comme suit :
– quartier Anciens Combattants : 2 cellules ;
– quartier Bobozo : 4 cellules ;
– quartier Centre-Urbain : 6 cellules ;
– quartier Congo : 1 cellule ;
– quartier Lingo : 2 cellules ;
– quartier Mobutu : 1 cellule ;
– quartier Lumumba : 3 cellules.

3. Le territoire de Yakoma : il compte trois secteurs et une cité :

a) secteur Abumombazi : il est constitué des 16 groupements suivants :
– groupement Bakongo : 1 village ;
– groupement Bwato : 11 villages ;
– groupement Bondalangi : 5 villages ;
– groupement Bodunga : 2 villages ;
– groupement Mbati : 3 villages ;
– groupement Mongende Nord : 2 villages ;
– groupement Mongende Sud : 4 villages ;
– groupement Mogbaga : 1 village ;
– groupement Pombi : 3 villages ;
– groupement Mogboze : 3 villages ;
– groupement Gbamo : 5 villages ;
– groupement Monzobo : 4 villages ;
– groupement Mogugo : 6 villages ;
– groupement Likwangola : 1 village ;
– groupement Gbaga : 2 villages ;
– groupement Bongbwa : 3 villages.



1938 : huttes du village Bakangolo dans l'ancienne chefferie Kasi. (AP.0.2.1737, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

b) secteur Wapinda : il est constitué des 6 groupements suivants :
- groupement Mbongo : 7 villages ;
- groupement Boya : 4 villages ;
- groupement Nzamba : 6 villages ;
- groupement Lite-Bala : 4 villages ;
- groupement Kasi : 4 villages ;
- groupement Gembere : 9 villages.

c) secteur Yakoma : il est constitué des 10 groupements suivants :
- groupement Kando : 2 villages ;
- groupement Nzale : 6 villages ;
- groupement Limasa : 1 village ;
- groupement Gomba : 4 villages ;
- groupement Tongu : 5 villages ;
- groupement Dale : 2 villages ;
- groupement Gini : 9 villages ;
- groupement Law [Lau] Est : 12 villages ;
- groupement Law [Lau] Ouest : 10 villages ;
- groupement Bira : (?) villages.

d) la cité de Yakoma : elle est constituée des quartiers suivants : Ubangi, Uele, Anciens Combattants, Sorozo, Wakwa, Yamingu et Zabo.

4. Le territoire de Mobayi-Mbongo : il compte deux secteurs et une cité :

a) secteur Mobayi-Mbongo : il compte 14 groupements suivants :
- groupement Ngonda : 13 villages ;
- groupement Ziamba : 4 villages ;
- groupement Kumbu : 9 villages ;
- groupement Nzakara : 3 villages ;
- groupement Gemu : 4 villages ;
- groupement Mune : 5 villages ;
- groupement Vote : 6 villages ;
- groupement Dondo : 9 villages ;
- groupement Ndekere : 11 villages ;
- groupement Gbo-Gombo : 2 villages ;
- groupement Mbindo : 2 villages ;
- groupement Bassa : 5 villages ;
- groupement Yake : 1 village ;
- groupement Ngbanda : (?) villages.

b) secteur Otto-Mbanza : il compte les groupements suivants :
- groupement Maniko : 5 villages ; Gbado-Gboketsa : 3 villages ;
- groupement Kogba : 3 villages ;
- groupement Mogwaka : 3 villages ;
- groupement Ngbanyo : 7 villages ;
- groupement Wenege : 1 village ;
- groupement Passagba : 7 villages ;
- groupement Fulu Gbadiba : 7 villages ;
- groupement Bogonda : 6 villages ;
- groupement Yakpa : 14 villages ;
- groupement Buraka : 2 villages ;
- groupement Mbanza-Furu : 9 villages ;
- groupement Gbanzili : 8 villages.

c) la cité de Mobayi-Mbongo : elle constituée de 7 quartiers suivants : Centre-ville, Ngonda Tanda, Ngonda Wenge, Nzakara Togba ; Ziamba, Kumbu et Mune.

5. La ville de Gbado-Lite

Elle se situe chez les Lite méridionaux, connus sous le nom des Lite Nyama. Ceux-ci comprennent les (sous) clans suivants : Kawele, Molegbe, Nganza, Gbado et Moanda. Les Lite de Gbado eux se divisent en trois principales lignées suivantes : Ngamakaya, Tudu et Pangoma. Ce fut le chef lite, descendant de Kelenge (2e fils de Ngamakaya), qui céda un terrain au président Mobutu pour y bâtir l'actuelle ville de Gbado-Lite. Le nom « Lite Nyama » s'effaça au profit de Gbado-Lite.

La ville de Gbado-Lite compte trois communes : Gbado-Lite, Molegbe et Nganza.

La commune de Gbado-Lite est subdivisée en 5 quartiers et 1 groupement incorporé. Il s'agit de :

– quartier Lite (7 cellules) ;
– quartier Kaya (11 cellules) ;
– quartier Mbanza (9 cellules) ;
– quartier Pangoma (5 cellules) ;
– quartier Moanda (3 cellules) ;
– groupement Lite.

La commune de Molegbe est subdivisée en 7 quartiers et 3 groupements incorporés :

– quartier Fadu (1 cellule) ;
– quartier Molegbe (3 cellules) ;
– quartier Kawele (1 cellule) ;
– quartier Bakpa (2 cellules) ;
– quartier Gobele (12 cellules) ;
– quartier Gbau (10 cellules) ;
– quartier Fiwa (15 cellules) ;
– groupement Mbanza Vurusi ;
– groupement Gobele ;
– groupement Bakpa.

La commune de Nganza est subdivisée en 4 quartiers :

– quartier Nganza (2 cellules) ;
– quartier Tudu (2 cellules) ;
– quartier Bambu (2 cellules) ;
– quartier Kambo (7 cellules).

RÉFÉRENCES

BAC. 1924. *Bulletin administratif du Congo belge, Actes du Gouvernement*. Bruxelles : Ministère des Colonies.

Bulletin officiel. 1897.

Conseil de province de l'Équateur. 1955.

Gérard-Libois, J., Verhaegen, B, Vansina, J. & Weiss, H. (éd.). 1967. *Congo 1966*. Bruxelles : CRISP-INEP (coll. « Les Dossiers du CRISP »).

Goffart, F. 1908. *Le Congo. Géographie physique, politique et économique*. Deuxième édition revue et mise à jour par G. Morissens. Bruxelles : Misch et Thron.

Mokolo wa Mpombo, E. 1968. « Structure et évolution des institutions politiques et administratives de la province de l'Équateur. De la désintégration à la réunification ». Mémoire de licence en sciences politiques et administratives, Université de Lovanium de Kinshasa.

Mumbanza mwa Bawele, J. E. 2008. « Les sports et les loisirs à l'époque coloniale au Congo. Tradition et modernisme ». In M. Quaghebeur & B. Tshibola Kalengayi (dir.), *Aspects de la culture à l'époque coloniale en Afrique centrale. Le Corps – L'Image – L'Espace* n° 9. Bruxelles/Paris : Archives et musée de la littérature/L'Harmattan (coll. « Congo Meuse »), pp. 227-251.

Munayi Muntu Monji, Th. 2010. *Genèse et évolution des circonscriptions administratives et des entités politico-administratives congolaises (1888-2009)*. Kinshasa : Éditions de l'Université protestante au Congo (EDUPC).

Omasombo Tshonda, J. (sous la dir. de). 2016. *Équateur. Au cœur de la cuvette congolaise*. Tervuren : MRAC (coll. « Monographie des Provinces de la RDC » vol. 9), 496 p. Également disponible en ligne sur https://www.africamuseum.be/fr/research/discover/publications/open-access/monographies-rdc

Young, C. 1968. *Introduction à la politique congolaise*. Bruxelles/Kinshasa : CRISP/Éditions app du Congo.

QUATRIÈME PARTIE

DÉCOMPOSITION ET FIN DU RÉGIME MOBUTU. LORSQUE L'IDENTITÉ ETHNIQUE NGBANDI ENVAHIT L'ÉTAT-ZAÏRE

CHAPITRE 1

ÉMERGENCE DE MOBUTU ET IMAGE DE L'ETHNIE NGBANDI AU CENTRE DU POUVOIR NATIONAL

Plutôt que son ascension au pouvoir, c'est la manière dont le président fondateur de l'État-Zaïre se lie son ethnie ngbandi pour la construction de son règne qui constitue l'un des traits dominants de la Deuxième République. Une réalité assez mal comprise par la majorité des Congolais, peu connaisseurs des compositions socio-administratives du pays, pour qui tous les originaires de la province de l'Équateur étaient des « frères » de Mobutu.

Dans sa construction de l'homme politique qu'il devint, Mobutu sut intégrer des « groupes utiles ». Presque aucun de ses biographes n'avait jusque-là souligné la manière dont il avait intégré à Bruxelles l'Association eurafricaine, présidée au départ par Justin Bomboko et dont le but essentiel déclaré était de regrouper les étudiants noirs de Belgique et les fils de coloniaux[1]. À la suite des dissensions qui ne tardèrent pas à se faire jour, un changement intervint avec la nouvelle dénomination « Association des étudiants Noirs de Belgique », dont Marcel Lihau devint le président. Sans être universitaire, Joseph Mobutu réussit à s'y faire accepter comme membre. Ces étudiants congolais furent actifs à l'exposition de Bruxelles de 1958 et, par la suite, lors des différents événements (les deux Tables rondes de Bruxelles, le collège des commissaires généraux, etc.) qui marquèrent l'accession du Congo à l'indépendance. Non seulement Mobutu avait trouvé là une porte d'entrée en politique, mais il parvint à identifier un groupe de Congolais avec qui il allait désormais cheminer jusqu'à la conquête du sommet du pouvoir. Cela, surtout parce qu'il s'imposa à tous ceux qui le dépassaient, faisant figure de super-homme. Mais il ne coupa jamais totalement les ponts avec eux, jusqu'à la fin de son régime (cf. Mpase Nselenge 2011 : 86-95, 101-103, 110-124). L'un de ses amis, Albert Mpase, qui devint ministre et même chef de cabinet privé chargé de la dotation présidentielle, parle de ces contacts :

> « [...] lors de mon séjour en Belgique en qualité d'étudiant à l'Université catholique de Louvain, j'eus l'occasion de côtoyer, à plusieurs reprises, le jeune couple Joseph Mobutu et Marie Antoinette [...] monsieur Mobutu, alors journaliste à *L'Avenir colonial*. [...] mon épouse [...] rencontra pour la première fois [...] Marie Antoinette Mobutu chez Madame Poto Galo, à l'époque grande couturière de notre quartier à Yolo Sud. Au fil des rencontres en ce lieu, Marie José [épouse Mpase] et Marie Antoinette s'étaient liées d'une amitié qui alla grandissante tout au long de leur vie. En Belgique, les sentiments d'éloignement du pays et d'isolement de tant de personnes inconnues, rapprochèrent encore davantage nos deux ménages.
> En effet, le week-end, nous recevions souvent, chez nous à Louvain, les visites du jeune couple Mobutu. À cette occasion, les quatre familles de l'immeuble, à savoir Loliki, Mpase, Ngyesse et Mukamba se retrouvaient dans la grande salle. Il arrivait fréquemment que monsieur Mukamba et moi nous profitions de la voiture de monsieur Mobutu pour une sortie à trois vers Bruxelles, au Dancing *Baninga-Bar*.

1. Les principaux animateurs de cette association étaient presque tous des anciens du Centre universitaire de Kisantu. Il s'agit de J. Bomboko, A. Mandi, Rubuzizi, côté ULB ; E. Loliki, Ch. Bokonga, Ngyesse, J. Mukamba, A. Mpase, pour l'UCL, les étudiants Kundabangezi (Rwandais) et le père jésuite Matadi.



En 1984, lors d'une visite à l'Élysée, François Mitterrand reçut Mobutu accompagné de sa fille Ndagbia et d'Édouard Mokolo.
Mokolo fut l'un de ceux qui allaient structurer les services de Sûreté de Mobutu en les ramenant vers le noyau tribal, même si les Ngbandi qu'il avait approchés allaient le malmener du fait qu'il était limbinza de Mankanza. Cela limita son influence malgré sa présence auprès du président Mobutu.
(Monheim 1985 : 190. Droits réservés.)

Le prestige du milieu universitaire ainsi que les impératifs de sa fonction de journaliste incitèrent monsieur Mobutu à rechercher l'intégration à notre association des étudiants noirs de Belgique. Normalement, en sa qualité d'étudiant à l'Institut social de Bruxelles, il ne pouvait adhérer à cette association réservée aux étudiants universitaires. Cependant, sur notre insistance (Mukamba et moi), sa candidature fut, à titre exceptionnel, agréée. Notre ami devint ainsi un membre à part entière.

[En 1964] Mes nouvelles fonctions à l'Université Lovanium[2] stimulèrent davantage les relations qui m'unissaient déjà avec monsieur Mobutu. En sa qualité de chef d'état-major général de l'armée avant 1965 et ensuite de président de la République, monsieur Mobutu se préoccupait énormément de la sécurité au sein de l'Université » (Mpase Nselenge 2011 : 273-274).

Mais cette attention de Mobutu n'était pas désintéressée, son ascension politique y était liée. Mpase continue :

« En effet, conformément à la pensée politique de l'époque, tout au moins dans les milieux intellectuels du Tiers-monde, la philosophie marxiste ou même socialiste était suivie, par l'Occident, avec beaucoup de suspicions. On se trouvait en pleine guerre froide. Peu familier avec les arcanes de la pensée universitaire, monsieur Mobutu, qui avait confiance en moi, me considérait comme l'un de ses meilleurs conseillers pour toutes les questions relatives à la vie universitaire. Il ne manquait pas de me consulter chaque fois que la situation du moment le commandait. Toutefois, c'est mal connaître le général Mobutu, si l'on se met en penser qu'il suivait à la lettre tous les conseils que lui prodiguaient les différents experts qu'il consultait d'ailleurs volontiers.

En ce qui concerne les actions de Mgr Gillon en faveur de l'Université, je ne cessais, dans mes contacts avec le président, de vanter Mgr le recteur pour ses grandes qualités d'organisateur et de bâtisseur. En particulier, je soulignais son profond engagement à la formation de l'élite congolaise. C'était là une corde à laquelle le président était sensible. N'avait-il pas lui-même à faire face à un énorme problème de formation des officiers au sein de l'armée nationale ?

C'est au cours d'une de ces rencontres que je parlai au président Mobutu de l'ambitieux programme de formation du personnel académique, scientifique, technique et administratif de l'Université Lovanium. Je l'informai aussi du financement déjà obtenu, dans ce cadre, par Mgr Gillon, auprès de la Fondation Rockefeller. Profondément intéressé par ce projet, le président me pria de revenir le lendemain avec Mgr le recteur. Au cours de l'audience qu'il nous accorda le jour suivant, le président Mobutu remit au recteur un chèque de 300 000 USD, en guise de participation du gouvernement congolais au programme de formation » (Mpase Nselenge 2011 : 274-275).

Au-delà de la beauté du geste, c'est le mode de gestion personnalisée qui se dessinait ; car ici le Gouvernement n'était pas associé et cette prodigalité ne relevait d'aucun contrôle extérieur. Nous estimons important de souligner que pour l'Université Lovanium, d'autres cadeaux du président Mobutu viendraient s'ajouter. On citera : la construction

2. En novembre 1964, Albert Mpase fut nommé secrétaire général chargé des problèmes administratifs et estudiantins.

des CNPP[3] et des cliniques, les quarante villas construites pour la 4e session ordinaire de l'OUA à Kinshasa du 4 au 10 septembre 1967, qui revinrent à l'université immédiatement après, etc. (cf. Mpase 2011 : 273-285). La compréhension de l'origine de ces gestes exige chaque fois de remonter à la raison qui justifiait la décision de Mobutu :

- La construction des CNPP :

> « Depuis notre nomination à l'Université Lovanium en qualité de secrétaire général [...] en décembre 1964, et même après l'arrivée au pouvoir du président Mobutu, je gardais avec la famille Mobutu [des] relations cordiales [...]. C'est ainsi que mon épouse et moi-même étions souvent invités à des fêtes de famille au camp Tshatshi.
>
> Un beau jour, le président me téléphone vers 22 heures, pour m'apprendre qu'en son absence et celle de son épouse, deux malades mentaux, s'étant évadés de leur asile de Ngaliema venaient, entre 17 heures et 18 heures, de s'introduire dans la grande clôture de la résidence présidentielle. Depuis l'époque coloniale, en effet, un centre hospitalier pour ce genre de maladies existait entre le camp Tshatshi et le mont Stanley (devenu plus tard mont Ngaliema). Ce voisinage, jusque-là trouvé normal, n'avait inspiré la moindre méfiance aux services de sécurité. Ces visiteurs, pour le moins insolites, avaient probablement profité d'une certaine tolérance de leur présence régulière aux bords de la grande clôture de la résidence du chef de l'État. Indigné par cet incident, le président Mobutu me demanda de venir avec Mgr Gillon pour trouver rapidement une solution en vue d'obtenir l'évacuation de ces malades vers les cliniques universitaires ; ayant répondu le lendemain à l'appel pressant du président de la République, nous tentions Mgr Luc Gillon et moi-même, de lui soumettre la proposition de construire, à côté des cliniques universitaires, un hôpital spécialisé dans l'accueil de ce genre de malades. Le président approuva volontiers cette idée et nous chargea de lui présenter un projet chiffré » (Mpase Nselenge 2011 : 283).

- Pour le don de 50 ou 40 villas au quartier Righini, l'Université Lovanium avait accueilli en grande pompe une importante délégation de chefs d'État, dont Jomo Kenyatta, Kenneth Kaunda ou Julius Nyerere.

Aussi louables qu'ils aient pu être, ces gestes ne relevaient d'aucune action réfléchie et coordonnée. Tout était lié à l'humeur du président Mobutu ! C'est la cause première du drame qui s'avéra gigantesque à la fin du régime. Ainsi Mobutu représente-t-il aux yeux des Congolais une source intarissable d'erreurs de gestion à ne pas imiter. Pourtant, « Le régime Mobutu, écrit avec José Nimy, n'était pas un régime pervers par ses objectifs fondamentaux tels qu'ils avaient été affirmés en 1967 dans le Manifeste de la N'Sele ou même dans les discours du chef de l'État. Son objectif n'était pas de détruire le Zaïre par le pillage des deniers publics et la culture des anti-valeurs. Mais la destruction a été le résultat, à l'arrivée et non le projet, au départ. Car, le régime s'était perverti au fil des ans par des comportements individuels déviants, par des pratiques politiques dérivantes qui ont conduit à ce constat malheureux : l'échec global du régime » (Nimy 2006 : 18-19).

Mobutu ruina son pays et saigna son peuple, c'est une évidence. Au centre de la débâcle, il fut le personnage clé qui, au fur et à mesure de son installation au pouvoir, devint paranoïaque, de plus en plus démesuré. En bon élève de Machiavel, il avait retenu presque par cœur les principes édictés pour le « Prince ». Son ancien conseiller militaire, le général Édouard Paul Delperdange[4], qui lui en offrit un exemplaire avait mis pour dédicace : « On se demandera toujours qui a été l'élève de qui ? »

Au moment du coup d'État qui conduisit Mobutu à la prise du pouvoir, cet homme se trouvait aux côtés du roi Baudouin ! En fait, Mobutu allait concevoir l'ensemble de la vie politique qu'il aurait à

3. Mobutu avait donné à Mgr Gillon l'équivalent de 226 000 USD en zaïres.

4. Édouard Paul Delperdange : né à Bourg-Léopold le 10 octobre 1912, il entra à l'école militaire en octobre 1931. Il entama sa carrière militaire comme sous-lieutenant au 1er carabinier prince Baudouin. Au terme d'une captivité de cinq ans pendant la Deuxième Guerre mondiale, il s'engagea, en juillet 1950, dans le corps de volontaires pour la Corée, où il assuma les fonctions d'adjudant-major. Promu major, il reçut le brevet d'état-major et prit le commandement du 1er bataillon para en 1952, puis commanda le régiment para-commando de 1956 à 1960. Au cours des événements de 1960, au Congo, il fut commissionné colonel et nommé commandant des Forces métropolitaines et de la Force publique au Rwanda-Burundi. Il fut ensuite nommé colonel, en 1962, et, la même année, aide de camp du roi, avant d'être promu général-major le 26 mars 1967. Il décéda le 19 novembre, à Louvain.



Dans une partie de jeu avec son épouse Bobi.
(Monheim 1985 : 233. Droits réservés.)

mener pendant trente-deux ans en s'inscrivant dans les principes appris de Machiavel. La politique était pour lui un jeu dont il était le grand maître, et les acteurs des pions. Il lui appartenait à lui, Mobutu, de les placer en fonction de ses coups, ses intérêts, voire ses stratégies. Il savait à quel moment, comment, et pourquoi se servir des gens. D'après Jean-Pierre Kimbulu, Mobutu fut un redoutable joueur d'échecs et même de poker (Kimbulu 2017 : 63).

D'autres commentaires des amis du Mobutu d'avant la prise de pouvoir sur sa personnalité existent. Un témoignage d'Albert Mpase Nselenge dit que Mobutu manifestait une profonde admiration à l'égard de Kemal Atatürk, le père la Turquie moderne. Et il tenait de Bayona ba Meya que si Mobutu admirait l'organisation de l'animation politique et des travaux collectifs dits Salongo, c'était partiellement en référence au modèle colonial basé sur des études de la psychologie du Noir. Des histoires sur le « Noir lié au rythme par les fibres les plus profondes de son être ne peut refuser l'exécution d'une tâche, aussi ardue et rebutante soit-elle, si on lui fait entendre en même temps des chants rythmés et des tams-tams dont les vibrations amènent en peu de temps, force démangeaisons aux pieds comme aux reins ! Dans cette ambiance euphorique, le Noir oublie la fatigue, la faim et le sentiment de révolte » (Mpase Nselenge 2011 : 319) se racontaient vers 1939.

Autour de Mobutu allaient se constituer des réseaux de courtisans étrangers et nationaux. Parmi ces derniers, les originaires de son ethnie ngbandi allaient progressivement s'intégrer et finir par se placer autour de lui, pour le protéger, certes, mais aussi pour se servir ; ce qui finit par engloutir tout le système et, donc, le président Mobutu lui-même. Encerclée, voire embrigadée, la voie d'accès au président passait par un contact ngbandi. En fin de compte, la compétition intestine au groupe pour qui serait le plus proche du président allait aussi gravement contribuer à la chute du régime. Mobutu s'affaiblit surtout lorsqu'il devint malade et tout le système mis en place s'écroula.

Le point de départ du mal profond, caractéristique de l'État-Zaïre, était la par Mobutu d'une identité propre, ce qui le conduisit à élever à la fois le statut sociopolitique de son village d'origine et celui de son ethnie ngbandi. Ici, l'année 1977 marqua un tournant. C'est à ce moment-là qu'il écrivit la lettre ci-après à son fils aîné Jean-Paul Nyiwa, une lettre qui pourrait être lue comme son testament :

> « Fils bien-aimé Jean-Paul,
> Tu es déjà à l'âge de comprendre certaines choses et même plus. Surtout pour la vie de celui que tu as connu comme père et dont les premiers ennuis et soucis ne sont pas seulement d'ordre familial.
> Tu peux reconnaître et distinguer certaines personnes qui s'acharnent à la disparition de notre clan. Et surtout de cette œuvre que je compte laisser à travers l'histoire autour de notre nom, ton nom. Saches [*sic*] qu'ici-bas, au niveau où nous sommes arrivés, nous avons plus d'ennemis que d'amis. Même ceux en qui j'avais confiance et qui sont mêmes [*sic*] proches de la famille nous trahissent, soit directement ou indirectement dans tous leurs agissements. Toute la haine dont des milliers de personnes nous portent, ils en sont en grande partie les générateurs. C'est pour cela que je t'avertis en espérant que l'âge que tu as maintenant

Djalelo **: un chant d'animation politique qui passa dans l'opinion pour être un hymne à la gloire du président de l'État-Zaïre**[a]	
Version du texte rénové par Kayembe Buba afin de le rendre plus proche de ce qui fut produit à la gloire de Mobutu avec le texte d'origine à la gloire de « ***mulopwe*** **Moma »**[b]	**Traduction française**
Refrain : djalelo tubanjilangaye mulopwe Mubutu Strophes : 1. I anyiyewa wiya kokwabanwe bakwetu 2. Talai nanshi I aye Sese Wa Za Banga 3. Djalelo tuabanjilagaye mukulu wa ntanda 4. Bana balume bukai mulupwe unou 5. Bana bakaji sepelai mulupwe unou 6. Shi mubamumone mubanjilei nge mukulu 7. Aye wa shimpa tu kindu tata Sese Seko 8. A kya kutalwa kya ku banjilwa ne bufuku 9. A tata Seko kibunji kyonso akyo kino 10. Mwesha mpala bakuyuke po a mu pandiji 11. Zaïre yonso i yonka yobe Sese Seko 12. Bukomo bobe bubatumbija mwana Zaïre 13. Batwe netu ketusasula bankambo betu 14. Ne batwe bonso tusambakene mu MPR 15. Mwana Zaïre ke mwine byonso mu ntanda yandji 16. Bitonda byonso i byonka byanji Kuku Ngbendu 18. Afrika yonso ikufwija ne mingilo 19. Ne leza nanji akukuashe Wa Za Banga 20. Leza tata akulungile ne mafuku 21. Umone bine mwa kupwija mingilo yobe r r r …………ya ya (1fois) r r r ………… ya Sese Seko (1fois)	Refrain: Aujourd'hui nous contemplons et célébrons le président Mobutu Strophes : 1. Citoyennes, citoyens, qui est celui qui vient d'arriver ? 2. Regardez c'est le président Sese Wa Za Banga 3. Aujourd'hui, nous contemplons et célébrons le chef de notre État 4. Hommes, réveillez-vous car voici le président 5. Femmes, criez d'allégresse car voici le président 6. Si vous voyez le Grand léopard contemplez-le et célébrez-le ! 7. Lui, Sese Seko, « homme capable de regimber contre les aiguillons » 8. Lui, « homme digne d'être honoré dans nos pensées jour et nuit » 9. Père Seko, tout le pays est ici présent pour vous accueillir 10. Montrez alors votre visage pour que le sauveur du peuple zaïrois soit connu 11. Vous régnez sur toute l'étendue de la République du Zaïre 12. Votre force a rendu célèbre l'homme zaïrois 13. Aujourd'hui, nous nous réclamons de nos ancêtres 14. Aujourd'hui, nous avons l'indépendance économique 15. Aujourd'hui, nous sommes tous réunis au sein du MPR 16. Et les réalisations qui continuent au Zaïre sont dues à Kuku Ngbendu 17. Surtout, nous nous plaisons maintenant dans notre République ; grâce à vous 18. L'Afrique vous est reconnaissante car vous êtes voué à sa cause 19. Que Dieu vous assiste alors dans vos travaux Wa Za Banga 20. Que Dieu le père vous augmente des années de vie 21. Afin que vous puissiez vraiment achever ce que vous avez commencé r r r …………ya ya (1 fois) r r r ………… ya Sese Seko (1 fois)

a. Il avait existé diverses versions du chant *Djalelo* adapté à la gloire de Mobutu. Une première version fut composée par Kabange Muhala N'simba, le chef de la cité de Kamina. En se popularisant, le texte de départ changea selon les circonstances et les chanteurs. Kayembe Buba (s.d.) reproduit deux vesrsions et leurs contextes à la page 34.
b. *Djalelo Tubanjilangaye mulopwe Moma* fut chanté par les Lubat en remerciement au dieu qui leur avait rendu un enfant perdu et déclaré irrécupérable. Cf. Kayembe Buba s.d. : 37 et 38.

et les événements que nous vivons te le feront comprendre, de rester très prudent dans tes contacts avec les membres proches du "clan", ce qui se lit sur le visage n'est pas toujours le reflet de ce qui se passe dans le cœur. Je te recommanderai plutôt, car nous n'avons pas seulement que d'ennemis, de garder certaines relations sans crainte avec la famille du "grand Papa B.".
Les ancêtres n'ayant pas encore décidé notre sort, nous pouvons regarder l'avenir avec confiance sans toutefois oublier que le danger nous guette, et qu'il est permanent. Je compte sur toi pour surmonter les événements avec calme, et espère que tu écoutes les conseils de notre ami Dessaert. Réconforte Mamie et la famille du premier cité. Je t'appellerai demain dans la soirée. Courage.
Je t'embrasse.
Papa. »

1. PROMOUVOIR LE VILLAGE GBADO ET PLACER L'ETHNIE NGBANDI DANS L'ORDRE DU POUVOIR

« Mobutu était très timide, mais, aussi, très humain ; c'était sa façon à lui de vaincre sa timidité ». Il aimait provoquer l'incident de manière à trouver le prétexte qui lui permettait de s'aménager un espace d'action (Kimbulu 2017 : 145).

C'est là un portrait étonnant pour tous ceux qui appréhendent le président zaïrois à partir de la manière dont il était perçu, de sa carrure imposante, de son apparat vestimentaire ou de sa voix impressionnante et de son discours tranché. C'est un ego, mais filou. Pour sa prise de pouvoir en 1965, c'est bien lui qui avait réuni le « Haut-Commandement » dans sa résidence au camp militaire.

« Le 25 novembre 1965 à 5h30, la radio annonce la destitution de Kasa-Vubu. Mobutu le remplace : le colonel Léonard Mulamba succède à Kimba comme Premier ministre. ; le Parlement reste en fonction ; les droits et libertés demeurent garantis. La capitale est calme. Pas un coup de feu n'a été tiré. Dans la matinée, Mobutu précise à la presse qu'il est président pour cinq ans, ajoutant : "La course au pouvoir est finie". On ne saurait être plus clair. À 35 ans, Mobutu vient d'accomplir l'acte le plus important de sa carrière. Son destin est en marche. [...] "*Il ne s'agit pas d'un coup d'État militaire*", martèle Mobutu face aux journalistes. [...]. Il faut prendre son antiphrase au sérieux. On s'en aperçoit aussitôt en relisant le communiqué du Haut Commandement, qui ne mentionne aucun détail sur le mandat du nouveau président. En précisant qu'il durera cinq ans, Mobutu met ses pairs devant le fait accompli. À cette occasion, il use d'un procédé qui lui deviendra familier : proclamer le caractère collectif d'une grave décision ("*notre action*", "*je dis : nous, pas moi*", "*prendre nous-mêmes le pouvoir*"), dont il est le principal, voire l'unique bénéficiaire. Il conjugue au pluriel son ambition singulière » (Langellier 2017 : 132-133).

Un retour obligé aux origines de Mobutu permettrait de saisir la construction du personnage et, aussi, de pointer les causes de la dérive de son règne. Larry Devlin, l'agent de la CIA, que plusieurs sources désignent comme le promoteur de Mobutu au pouvoir, continua à défendre le président du Zaïre. En 2007, il déclarait : « Bien qu'il n'ait pas été la solution idéale aux problèmes du Congo, Mobutu donnait aux États-Unis ce qu'ils voulaient [...]. J'ai entendu bien des doléances sur le régime Mobutu, mais je n'ai jamais entendu qu'on le traite d'homme sanguinaire. [Le Congo] ne s'est jamais mué en État policier comme l'Union soviétique ou l'Allemagne nazie » (Devlin 2007). Dans une autre tribune, Devlin disait : « N'oubliez jamais qu'il y avait beaucoup de Mobutu. Vous avez vu le côté déplorable. Mais il était si différent, au début. Je m'en souviens comme d'un jeune homme dynamique, idéaliste, qui était décidé à faire du Congo un pays indépendant et qui semblait croire vraiment en tout ce que voulaient les dirigeants de l'Afrique » (cité dans Wrong : 63).

Mobutu était né à Lisala, chez les Ngombe, le 14 octobre 1930. Sa scolarité débuta à Léopoldville où tous les originaires de l'Équateur passaient pour des Bangala, puis se poursuivit à Mbandaka chez les Mongo qui ne voulaient pas d'une domination des Ngombe, locuteurs du lingala. Ajoutons à cela sa famille, dont sa mère Madeleine Yemo Koso Ndagbia, son frère aîné Movoto et sa sœur Francesca Mongbele Toku avaient établi leur résidence autour de Gemena chez les Ngbaka. Félix Vunduawe, dernier directeur du bureau du président, écrit :

« Je connaissais Joseph Désiré Mobutu depuis les années 1950. Mes parents habitaient alors à Mogalo, petit centre commercial et industriel de la compagnie Cotongo (La Cotonnière du Congo), situé sur la route Gemena-Libenge, au bord de la rivière Lua, affluent de l'Ubangi, dans le nord-ouest de la province de l'Équateur.



Francesca Mongbele Toku, la sœur aînée de Mobutu.
(Ici, à Gbado-Lite, lors du décès de Konga Mobutu en 1995.)
(Extrait du film documentaire *Mobutu, roi du Zaïre*,
à partir des archives de la RTNC.)



Madeleine Yemo, la mère de Mobutu.
(Monheim 1985 : 63. Droits réservés.)



Gemena : la tombe de Madeleine Yemo, la mère du président Mobutu, décédée en 1971.
En diagonale, on aperçoit à gauche la tombe de son fils aîné Xavier Movoto Kelewe*. Ceci apporte un démenti aux affirmations selon lesquelles le président Mobutu, fâché d'être traité d'étranger par les Ngbaka, avait déterré les restes du corps de sa mère pour les amener à Gbado-Lite. Soulignons aussi qu'au-delà des événements de Gbado-Lite après la fuite de Mobutu en mai 1997, ces deux tombes n'ont pas été profanées.
(Photo Jean Omasombo © MRAC, 6 novembre 2009.)

*Movoto Kelewe, décédé le 16 juillet 1987, aurait exigé d'être enterré à Gemena, où il avait vécu. Il était né du premier mariage de Madeleine Yemo, la mère du président Mobutu. Il s'appelait Xavier Movoto jusqu'aux décisions prises dans le cadre de l'« authenticité », en 1971. Il avait été soldat dans la Force publique, fonction qu'il occupa encore quelques années après l'indépendance. Il y atteignit le grade d'adjudant, un grade que l'opinion publique aimait à associer à son nom pour le désigner. Retraité, il devint commerçant à Bozene, dans le territoire de Kungu, et fut propriétaire d'une scierie et d'une concession forestière exploitée pour l'agriculture et l'élevage. Mais il était aussi connu à Gemena, le chef-lieu du district, où il avait ouvert un bar.

Les Nzimbi (famille du général Étienne Nzimbi Ngbale […] étaient nos voisins. Yaya Francesca – comme nous l'appelions –, la sœur aînée de Mobutu, future *maman Bolozi*, et son feu mari, Yalo François, habitaient aussi le centre de Mogalo.
Maman Yemo Madeleine – la mère de Mobutu – résidait alors à Mboto, localité réunissant de grandes plantations d'hévéas et de caféiers, située à quelque dix kilomètres [*sic*] seulement de Mogalo. Elle y venait souvent visiter sa fille Francesca et les Nzimbi, membres de sa grande famille.
Tout naturellement les familles ngbandi de Mongalo se connaissaient et se fréquentaient formant virtuellement le *clan des Mbia*, c'est-à-dire des Ngbandi en pays ngbaka » (Vunduawe 2000 : 33).

Mobutu était ngbandi, une ethnie qui n'avait pas réussi à s'imposer dans la province de l'Équateur sous la colonisation et, surtout, ne s'était pas constitué un bastion administratif auquel elle s'identifiait. Il faut dire aussi que les Ngbandi eux-mêmes connaissaient des divisions en plusieurs clans aux spécificités locales (intonations linguistiques, mots additionnels de vocabulaire, etc.) liées à l'histoire et à la distribution géographique éclatée de ses composantes. Emmanuel Dungia écrit :

« De tous les clans ngbandi, les Yakoma forment le groupe à l'effectif le plus nombreux. Ils possèdent aussi proportionnellement le plus grand nombre de sujets instruits. On les dit commerçants dans l'âme. Ce sont de très bons agriculteurs qui ne rechignent jamais à la tâche. Cela leur vaut un niveau de vie plus élevé par rapport à tous les autres Ngbandi. Ces éléments réunis provoquent un sentiment de prestige et de puissance de la part des Yakoma et donc une propension à regarder d'en haut les membres des autres clans. À l'autre bout de l'échelle, on trouve les Ngbugbu, les survivants d'esclaves capturés par les Ngbandi durant les guerres livrées au cours de leur migration des confins du golfe de Guinée vers le Congo, à la fin du siècle précédent » (Dungia 1995 : 8-9).

Mobutu était ngbandi, sa mère Madeleine Yemo appartenait à la lignée togbana. Elle était la fille de Giala (son père) et de Gombo (sa mère). C'était une famille sans ressources, encore aggravée par une instabilité conjugale. C'était aussi la situation économique et même sociale de l'ensemble des Ngbandi et de la région.

Mobutu avait beau signer ses articles de journaux de son pseudonyme « De Banzy », comme pour mieux insister sur ces origines méprisées, avant sa prise de pouvoir, il était considéré comme un Mungala, originaire du district de la Mongala, auquel était rattaché le territoire d'Abumombazi, devenu celui de Banzyville par la suite. Avec son



Albéric Gbemani, le deuxième époux de Madeleine Yemo.
Il était le fils de Ngbonga, du clan Gombela de Gbado.
(Album *In memoriam*…1977.)

cousin maternel Jean Litho[5], qui était de Kawele[6], Joseph Mobutu était l'un des premiers Ngbandi à avoir connu une ascension sociale grâce à ses études et à sa promotion professionnelle. Jean Litho, écrit Félix Vunduawe, avait connu la grande aventure qui lui fit décrocher le diplôme d'assistant agricole indigène au centre de Kisantu, dans le lointain Bas-Congo. Car « voir un jeune Ngbandi partir du petit séminaire de Molegbe, quitter son village de Kawele, dans le fin fond de l'Ubangi-Nord pour aller

5. Jean Litho est le fils de Jeanne Mongbele Gbaga, cousine de Madeleine Yemo (mère de Mobutu).

6. Sous Mobutu, en 1975, écrit Vunduawe, « Litho Moboti, ancien ministre des Finances et de l'Agriculture [devint] président-directeur général, propriétaire de la Société générale d'Alimentation (SGA). Un des hommes d'affaires les plus riches, sinon « l'homme le plus riche du Zaïre » à l'époque, comme aimait à le dire son cousin Mobutu Sese Seko, quand il le présentait à ses hôtes étrangers pour le taquiner [...] » (Vunduawe 2000 : 39).



Mobutu est assis à l'avant-plan ; derrière lui, à droite, sa mère Yemo avec à ses côtés sa fille Francesca Mongbele Ndagbia (grande sœur de Gbemani, assise au milieu) et Yalabe (petite sœur à Gbemani, debout). À gauche portant l'enfant, Gbemani.
(Monheim 1985 : 22. Droits réservés.)



Nzinzi [un surnom], la demi-sœur de Mama Yemo porte son neveu Gbemani (dernier-né de Mama Yemo). À gauche, le petit Mobutu avec médaille au cou et, à droite, Ndongo (autre fils de Mama Yemo). Assis, Jean Kwadeba Mokada (fils de Mama Yemo).
(Monheim 1985 : 23. Droits réservés.)

étudier à Kisantu, près de Kinshasa, à plus de 1250 kilomètres de ses parents, ce n'était pas monnaie courante ! [...]. C'était donc une aventure rarissime que vécurent Jean-Joseph Litho et son inséparable camarade de Yakoma, Ghilain Yogo, en 1946 [...] » (Vunduawe 2000 : 37).

Étudier ailleurs, loin de l'Ubangi, dit Vunduawe, constituait une garantie de qualité. En fait, « les écoles dans le vicariat de Molegbe, chez les pères capucins, avaient un niveau assez faible, en français surtout. Pire encore, l'enseignement était dispensé soit en ngbandi, soit en ngbaka, deux langues vernaculaires de l'Ubangi dont l'aire géographique des locuteurs est fort limitée, même dans la province de l'Équateur » (Vunduawe 2000 : 38).

Voilà qu'à la décolonisation, sous la Première République (1960-1965), la province de l'Équateur devint un des premiers foyers régionalistes importants qui exigeait la création de provinces identitaires. De 1962 à 1966, trois nouvelles provinces furent créées dans l'espace de la « Grande [Province de l']Équateur », mais leur construction s'avéra délicate. L'expérience affecta profondément les peuples numériquement peu représentatifs, les Ngombe comme dispersés dans tous les districts de la « grande » province de l'Équateur.

Pour rappel, les Ngbaka passaient pour des gens peu instruits, mais ils avaient la production économique la plus importante dans la « Grande [Province de l']Équateur ». À la suite de la situation politique créée par les exigences des Mongo, ils rejetèrent l'option d'être intégrés dans un ensemble selon le modèle du grand district du Congo-Ubangi (1932-1955) dont Lisala était le chef-lieu. Gemena devint ainsi le chef-lieu de la province de l'Ubangi. Mais plus complexe fut la situation de la province du Moyen-Congo, comptant davantage de minorités ethniques et, donc, plus composite sur le plan administratif. Sa création fut tardive ; elle se constitua,

Mobutu : itinéraire d'une vie

Le jeune Mobutu a assez vite vu le Congo. Le deuxième époux de sa mère chez qui il viendra naître, le cuisinier Albéric Gbemani suivait son employeur, au gré de ses mutations, de Coquilhatville à Léopoldville où il est arrivé en 1934. En 1936, dans la capitale, Mobutu intègre l'école primaire Sainte-Anne, le premier établissement d'enseignement pour « indigènes », fondé en 1917 par le missionnaire Raphaël de la Kethulle[a]. M[me] Delcourt, sans enfants, prise d'affection, lui apprend à compter, à parler, à écrire et à lire en français. Plus tard, Mobutu dira d'elle : « J'étais le fils du cuisinier, mais j'avais accès à toute la maison. Elle me promenait dans la rue, m'emmenait faire les courses, m'invitait à sa table. Elle m'avait adopté, en quelque sorte. Replacez-vous dans le contexte de l'époque : une Blanche, une Belge, qui tient par la main un petit Noir, le fils de son cuisinier, dans la rue, dans les magasins, dans les cercles. C'était exceptionnel » (Mobutu 1989 : 19).


Mobutu dans la Force publique, au début de son mariage.
(Monheim 1985 : 24. Droits réservés.)

En 1937, le couple Delcourt retourne en Belgique. Albéric est engagé par les sœurs de l'hôpital général des Congolais. Le 11 août 1938, il meurt, laissant trois orphelins – deux frères – et une veuve sur le point d'accoucher. Le cadet de la fratrie, Albéric Gbemani, naît quelques jours après l'enterrement de son père. Madeleine Yemo, sans ressources, prend le bateau qui remonte le fleuve et se réfugie à Kawele, son village natal, à quelques kilomètres de Gbado dont était originaire son mari. Mobutu est pris en charge par son grand-père et son grand-oncle qui lui apprennent à chasser, pêcher et cultiver la terre. La petite famille vit des années d'errance dans la région. Mobutu retrouve le chemin de l'école, grâce au football; il est gardien de but. Les pères capucins l'envoient à Molegbe, où son beau-père avait travaillé. Il n'y reste pas. Il se rend à Bwamanda, où il est hébergé chez une tante maternelle. Grosse déception : les missionnaires enseignent en dialecte local. Lui qui maîtrise le français grâce à Mme Delcourt, lui qui avait sauté deux classes à Léo dès l'école primaire, lui qui se sait intelligent, énergique, déterminé et curieux de tout, ne veut pas régresser. Alors, il s'enfuit de nouveau. « J'ai eu une jeunesse turbulente, reconnut-il, je n'étais pas facile. » En effet. Il est hâbleur, bagarreur, indiscipliné (Monheim 1962 : 21-22[b]).

L'année suivante, à Mawuya, il découvre les rigueurs de l'internat. Finie, l'école buissonnière ! Il a un avant-goût de la vie militaire. Chaque matin, après la messe, les élèves vont sarcler les champs de la mission. Mobutu change de classe, dans une autre mission, à Libenge. Là s'ouvre une école pour aides-infirmiers : il s'y inscrit. Mais il est devenu trop indocile et finit par se quereller avec tout le monde, y compris les malades. On le renvoie (Monheim 1962 : 23-24).

Il descend le fleuve, débarque à Coquilhatville en 1940 et s'inscrit chez les frères des Écoles chrétiennes qui ne veulent pas reconnaître la validité de son certificat scolaire. Il doit, de nouveau, redoubler une classe. Chez les frères de « Coq », Mobutu excelle en tout. Athlète trop grand pour son âge, il est sportif. En classe, il aime particulièrement l'histoire, la géographie, la littérature française. C'est un fou de lecture qui emprunte souvent les livres de la mission, sans les rendre. Il est le rédacteur en chef du journal de l'école, *Perspectives laborieuses.* Celui que ses camarades appellent Jeff est aussi un grand chahuteur, jamais à court de blagues et de moqueries. Il imite le lourd accent flamand d'un missionnaire qui termine ses phrases par un retentissant : « N'est-ce pas ? » Et la classe éclate de rire (Wrong 2000 : 71).

a. Raphaël de la Kethulle de Ryhove (1890-1956) est un prêtre missionnaire belge scheutiste, célèbre au Congo pour avoir développé des établissements d'enseignement et des installations sportives. Il est connu sous le sobriquet de «Tata Raphaël» (« *tata* » pour « papa »).
b. Monheim reprendra les éléments de cette biographie élogieuse de Mobutu : Monheim 1985.

À la fin de l'année scolaire, en décembre 1949, le frère directeur rappelle aux élèves l'interdiction d'aller à Léopoldville, cité de perdition où abondent la bière et les femmes. Le lendemain, Mobutu obtient du frère-surveillant l'autorisation de rendre visite à un oncle, sur une île voisine, et part aussitôt pour Léo. Là, il a sa première véritable exaltation sexuelle avec une demoiselle nommée Rosalie Eyenga (Dungia 1992 : 28) et prolonge de quelques jours les trois semaines de vacances auxquelles il a droit. Dès son retour à « Coq », le frère directeur le convoque et lui lance : « Vous êtes un mauvais chrétien ! » Un camarade de Mobutu, Laurent Eketebi (né de père ngombe et de mère mongo), avait imprudemment dénoncé le fugueur (Monheim 1962 : 25).

Le 13 février 1950, Mobutu est convoqué au commissariat de police de Coquilhatville, arrêté et conduit au camp militaire. On l'affecte au peloton spécial du bataillon, réservé aux recrues instruites, comme comptable adjoint. Lors de sa première permission, il tente de se faire déclarer inapte au service par un féticheur. En vain. Commence alors ce qu'il jugea plus tard avoir été « la période la plus heureuse » de sa vie (Wrong 2000 : 72). Le 11 décembre 1950, il intègre l'École centrale de Luluabourg, où l'on forme les sous-officiers noirs. La présence de son supérieur, le sergent-chef instructeur Louis Bobozo qui est ngbandi, est bienveillante. Pendant deux ans, Mobutu suit avec succès des cours par correspondance de secrétariat et de comptabilité que lui envoient ses anciens condisciples, dont Eketebi[c]. Ses collègues de chambre sont Jean-Pierre Somao Mbele Gbado (un Ngbaka Mabo) et Honoré Kulufa Lombindo (un Mongo) auxquels s'ajoute un troisième copain, Jean Okuka (un Otetela). En janvier 1953, il quitte l'école, deuxième de sa promotion, avec en poche son diplôme de secrétaire-comptable dactylo et un bulletin militaire flatteur (« caractère très sociable, primesautier, ordonné, propre, intelligence très ouverte »), mais un rien mensonger : à la rubrique « discipline », ses supérieurs, dont Louis Bobozo, ont gonflé sa note initiale, pour rendre son jeune profil de carrière plus cohérent (Langellier 2017 : 26).



Mobutu et son épouse Gbiatene Yebwa.
(Monheim 1985 : 157. Droits réservés.)

C'est donc un soldat Mobutu officiellement « très discipliné » qui, à sa grande joie, retrouve Léopoldville. Au quartier général, on l'affecte au service Mobilisation, opérations et instruction. En fin d'année, le caporal Mobutu assure l'intérim de son chef direct belge parti en congé. En récompense, il est nommé sergent le 1er avril 1954. Un homme favorisa sa promotion : le colonel Louis Marlière. Il charge Mobutu ravi de rédiger le journal bimensuel de l'armée en langue lingala, *Nsango ya Biso (Nos nouvelles)*. Marlière se souviendra : « Ce jeune caporal, très mince, était sympathique. Nous l'avions recruté pour le journal, car il parlait très bien le lingala. Il a donné entière satisfaction. Nous l'avons autorisé pour son boulot à fréquenter les milieux journalistiques de Léopoldville. C'est ainsi qu'il fit la connaissance de nombreuses personnalités locales[d] ».

Après la naissance d'un premier fils, nommé Jean-Paul Nyiwa, d'une femme lulua, le sergent Mobutu, épousa le 26 juillet 1956 Marie-Antoinette Gbiatene, jeune demoiselle ngbandi de Mobayi-Mbongo, de onze ans sa cadette. Elle aura huit enfants de lui : Gombo, Manda, Konga, Ngawali, Yango, Yakpwa, Kongulu et Ndagbia. Notons que vers 1967, Mobutu avait perdu un enfant. Sa dépouille mortelle drapée des couleurs nationales fit le tour de la capitale. Le 31 décembre 1956, il quitte l'armée pour devenir journaliste à *Actualité africaine* sous le pseudonyme, De Banzy, un abrégé pour traduire « originaire de Banzyville ».

c. Après avoir été le tout premier président de la province de l'Équateur à l'indépendance, de 1960 à août 1962, puis être passé, en 1963, à la tête de la nouvelle province du Moyen-Congo, Laurent Eketebi devint ministre sous le régime Mobutu. Mais celui-ci le fera arrêter et confisquera ses biens. Joseph N'Singa Udjuu, membre du Comité central et président du Conseil judiciaire s'adressa, le 13 novembre 1987 au secrétaire général de la Commission de gestion des biens saisis et confisqués : « Je vous informe qu'il a plu au Citoyen président-fondateur du Mouvement populaire de la Révolution, président de la République, de restituer au citoyen Eketebi Moyidiba sa propriété de Mbandaka et quatre autres propriétés situées à Kinshasa. Je vous demande en conséquence de prendre toutes les dispositions en vue d'exécuter la volonté du chef de l'État » (Nimy Mayidika 2006 : 111-112).
d. Entretien extrait du film de Thierry Michel. 1999. *Mobutu, roi du Zaïre*. DVD édité par Cinélibre.



Le couple Mobutu à la fin des années 1960.
De gauche à droite : Konga, Nyiwa (derrière), Manda, Yakpwa (portée par sa mère), Ngawali, Yango tenue par Gombo. C'était avant la naissance de Kongulu et de la cadette Ndagbia. (Monheim 1985 : 91. Droits réservés.)



Photo de la famille Mobutu avant la naissance de Ndagbia.
De gauche à droite : Nyiwa, Kongulu, Gbiatene Yebwa (épouse Mobutu), Konga, Manda, Ngawali, Gombo, Yango, Yakpwa et Mobutu.
(Bureau du président de la République 1975 : 319.)

Après le décès de sa première épouse en 1977, Ndagbia (née en octobre 1975) qui est le dernier enfant du couple porté par Mobutu.
(Monheim 1985 : 232. Droits réservés.)

plusieurs mois après les deux autres, à la suite de l'échec des Ngombe à garder unie la « grande » province de l'Équateur. Elle s'attacha l'ethnie ngbandi dont Mobutu était originaire, bien que certains de ses groupements constituassent des îlots dans les territoires de Budjala et de Kungu, ce qui compliqua leur séparation de l'Ubangi auquel ils étaient géographiquement intégrés.

Pendant cette période de la première décentralisation postcoloniale, plusieurs territoires de la « grande » province de l'Équateur firent l'objet de déchirements et de disputes entre des peuples s'arrogeant le leadership local. Lorsqu'il prit le pouvoir à la tête de l'État congolais en novembre 1965, Mobutu supprima, dès avril 1966, ces nouvelles provinces et déclara Mbandaka propriété commune à tous les habitants de la « Grande [Province de l']Équateur ». Mais le président ne s'arrêta pas là. Il entama une restructuration locale qui aboutit à la création en 1977 d'un nouveau district du Nord-Ubangi, en soutirant aux anciens districts de l'Ubangi et de la Mongala les territoires où ses frères ethniques étaient représentatifs. En 2015, cet espace administratif dominé par les Ngbandi constitue, aussi, une nouvelle province.

Le document ci-dessous, attribué à un originaire ngbandi de Léopoldville dont les membres de la

tribu étaient réunis en association, porte sur la dispute de l'Ubangi érigé en province en août 1962; le gros des Ngbandi du territoire de Mobayi-Mbongo et dans une partie de celui de Businga est rattaché à l'autorité de Lisala où Ngombe et Budja se disputent le leadership. Gemena, était le fief des Ngbaka, mais les Ngbandi leur contestaient la légitimité historique de pouvoir être leurs chefs.

Ngonsingi Joseph
132 rue Lac Moëro
N° 132 Léo-Est

Léopoldville, le 13/03/1963

Objet : Bréviaire

À son excellence Monsieur le Président
De l'Assemblée Bozongo Augustin
De et à Gemena

C'est avec plaisir que je vous écris cette lettre, accueillez bien mes propos. En mon nom propre et en ceux des Ngbandi de notre groupe ici à Léopoldville. Cette lettre est à prendre comme votre BRÉVIAIRE propre. Elle doit être une consigne pour vous les Ngbandi jusqu'à la fin du monde. Un important programme pour vous tous les Ngbandi.

André Anekonzapa et le général J. D. Mobutu ont craint de signer cette lettre, ils ont conseillé de la placer dans le cadre des activités des hommes politiques. Parce que si cette lettre tombe entre les mains des Ngbaka qui sont dans le gouvernement, s'ils en connaissent le secret, ce sera une affaire grave. Cette lettre est un secret à garder par les Ngbandi, ne permettons pas qu'elle tombe entre les mains des Ngbaka.

N.B. Nous avons malicieusement écrit une autre lettre, avec la ruse des gens expérimentés, nous l'avons expédiée à Yange Alphonse, pour le tromper sur nos vraies intentions, afin qu'il ne soit pas mal disposé contre les Ngbandi à Gemena.

Anekonzapa André ainsi que le général J.D. Mobutu ont demandé de leur présenter avec diligence notre programme. Ici à Léopoldville, nous tenons une réunion deux fois par semaine, nous les Ngbandi dans l'armée et dans la police. En voici les points essentiels : Dans le passé, les Ngombe avaient roulé nos ancêtres; ils avaient mis la main sur tous les emplois disponibles; la province de l'Ubangi aurait dû tomber entre nos mains et la première place nous revenir. Car c'est Anekonzapa qui avait déployé beaucoup d'énergie dans l'Assemblée, eu égard au gouvernement Adoula qui inspirait de la crainte au général J.D. Mobutu, cela a fait que nous n'avons pu arracher des mains des Ngbaka la province de l'Ubangi.

C'est une évidence que nous et les Ngbaka ne pouvons vivre ensemble. Parce que les esclaves sont forts dans les travaux manuels. Il nous faut traiter les Ngbaka comme les Ngombe nous ont traités à Coquilhatville. Ainsi nous devons arracher la province de l'Ubangi des mains des Ngbaka, les fonctions aux mains des Ngbaka doivent nous revenir à nous les Ngbandi, les Ngbaka doivent demeurer à l'état de nos esclaves. Nous ne devons traiter les Ngbaka que de cette manière; nous avons constaté que le Parquet de Gemena répond à notre désir. Car nous avons dit ceci : Koyona Louis Toli, Mohinga Boniface, Lango Pierre sont magistrats au Parquet de Gemena, de sorte que si un Ngbaka se révolte contre le travail que vous faites là-bas, vous devez le faire arrêter et emprisonner au camp militaire. Movoto doit donner aux militaires de le battre durement, s'il meurt des suites de ce traitement, qu'il fasse rapport établissant qu'un Ngbaka est mort de maladie en prison. Alors qu'en réalité, le secret est bien gardé pour que l'affaire soit classée sans suite, le Ngbaka ne mérite pas la pitié.

Adjudant Movoto doit ouvrir l'œil au camp militaire de Gemena, nous ferons tout pour qu'il monte de grade, qu'il devienne le commandant de la compagnie de gendarmerie au moment opportun. Qu'il ait l'intelligence de traiter les Ngbaka avec ruse comme il se doit.

Nous et notre groupe ici à Léopoldville, nous n'avons pas envie de voir un seul Ngbaka occuper un poste de responsable dans le gouvernement, nous devons avoir pour politique de les maintenir dans des rôles inférieurs dans tous les domaines. Que ce soit dans l'armée ou dans la police, nous devons les rétrograder de manière continue. Beaucoup

de Ngbandi sont dans l'armée et dans la police, nous tenons beaucoup de réunions, semaine après semaine à la résidence de Ngonsingi Joseph, 132 rue Lac Moëro Léo-Est.

Les chefs de notre groupe ici à Léo, J.D. Mobutu, Anekonzapa André, doivent savoir qu'il ne faut pas avoir pitié de l'ennemi.

La gazelle a de l'oubli, mais le léopard lui n'oublie jamais. Nos ancêtres se sont beaucoup battus avec les Ngbaka, nous les avons tués et jetés dans l'eau et les avons pris en esclavage. Comme la situation n'est encore pas clarifiée, faisons tout pour faire sauter Yange Alphonse et le faire remplacer par Zuwe le 1er vice-président, Anekonzapa 2e vice-président à la place de Zondomio. Faites tomber le gouvernement de ces personnes et nous prendrons les places occupées par tous ces Ngbaka. Nous ne voulons plus que Zondomio Alfred occupe ce poste, André Anekonzapa doit être son président dans la province de l'Ubangi.

Voici les noms des Ngbandi que nous voulons voir remplacer les Ngbaka.

N° 1. Gbiando : ministre de l'Assemblée

N° 2. Yogo Ghislin : ministre de Finance

N° 3. Koyona Louis : ministre de l'Agriculture

N° 4. Ngwambi Jean : ministre des Affaires économiques

N° 5. Ndembo François : ministre AT et CDA, c'est-à-dire toutes ces fonctions doivent être aux mains des Ngbandi : AT et CDA, les Ngbaka doivent occuper ces postes pour les rétrograder malignement.

Anekonzapa André, nous l'avons choisi parce qu'il a beaucoup souffert ; nous voulons le voir président dès que le gouvernement Adoula tombe (-). Tirez les oreilles de Koyona Louis, nous et notre groupe de ressortissants ngbandi ici à Léopoldville avons beaucoup de reproches à lui faire. Car nous avons dit que les Ngbaka sont devenus arrogants telles les personnes dont les noms ci-dessous : n° 1 Ndenge Michel ; n° 2 Lumanza ; n° 3 Kanza ; n° 4 Moshi ; n° 5 Kpayaka ; n° 6 Alenge ; n° 7 Kagayani ; n° 8 Dufanda ; n° 9 Limo ; n° 10 Bagaza ; n° 11 Nyoka ; n° 12 Yange Alphonse.

Si par malheur ces personnes se rendent coupables d'une faute dans l'exercice de leurs fonctions au sein du gouvernement, vous devez les envoyer en prison à Jadotville, et après quelques jours, leur mettre du poison dans leur nourriture ou bien les faire éliminer intelligemment pendant la nuit, par les militaires. Ensuite, un rapport sera établi certifiant qu'elles sont mortes en prison à Bakwanga. Notre groupe est très fâché contre Koyona Louis.

Pourquoi, après avoir arrêté Kangayani, l'a-t-il envoyé à Coq ? Notre groupe l'a aperçu ici à Léo et nous étions très fâchés, pourquoi avoir peur des Ngbaka-là ? Je vous apprends que Anekonzapa André et J.D. Mobutu sont derrière nous et vous, le Ngbaka ne peut rien faire contre nous les Ngbandi. Le général J.D. Mobutu s'est imposé comme le chef des soldats.

Frères Ngbandi, je vous mets énergiquement en garde sur la confidentialité de cette lettre, dès que tu as fini de lire cette lettre, tu en expliques la raison profonde à tous les intellectuels ngbandi de manière à ce qu'ils connaissent nos groupes de Gemena, ensuite lorsque tu as fini de diffuser le secret, tu la déchires, tu la brûles dans le feu : garde jalousement le secret. Les Ngbaka ne doivent pas la voir ! S'ils la voient, ils reviendront sur leurs rancœurs passées contre nous.

« Frères Ngbandi »

Les ancêtres ont dit, si tu veux tuer un serpent, tue-le intelligemment avec la sagesse des aînés, sinon il te mordra. Le chef méchant nourrit son esclave et l'esclave croit que son chef est un homme gentil, il ne me maltraite pas, dit-il ; ensuite le jour où le chef le tue, il ne s'en rendra pas compte. C'est de cette manière que nous les Ngbandi devons traiter les Ngbaka. Toi, Ngbandi, ne perds pas cette lettre, car si tu la perds et que le Ngbaka la trouve, cela va raviver leurs rancœurs contre nous. Ils vont nous chasser de leur province Ubangi. Nous les Ngbandi ne pouvons plus retourner chez les Ngombe, car ils ont déjà chassé une première fois nos ancêtres de leur pays. En réalité, nous les Ngbandi ne sommes pas des gens du Congo. Notre véritable origine se trouve dans le pays de Soudan, seuls les faits de guerre nous en ont chassés et amenés au Congo. Vous devez être vigilants à Gemena pour cette [raison], s'il arrive un malheur à Gemena, général J.D. Mobutu et Anekonzapa seront très furieux contre moi, ils nous ont dit le jour de la réunion lorsque nous avons écrit cette lettre bréviaire, qu'aucun Ngbaka n'en pipe mot, c'est un secret absolu à garder jalousement par nous les Ngbandi (politiques). Sache que toi Ngbandi ton ancêtre et celui des Ngbaka se sont entre-tués. Et si aujourd'hui les Ngbaka veulent nous renvoyer la balle, que ferons-nous ?

L'état d'esprit dans notre groupe est que le Ngbaka ne mérite plus la moindre pitié, non, non.

Pour terminer, je vous mets en garde vous tous les Ngbandi. Au nom du général J.D. Mobutu et Anekonzapa ainsi qu'en ceux de nos Ngbandi, dès que tu as terminé la lecture de cette lettre, déchire-là et brûle-là dans le feu ; c'est secret

absolu pour nous les Ngbandi qui sommes dans le gouvernement, dont chacun doit prendre connaissance, en faire diffusion chez les autres Ngbandi (-). Je vous salue ainsi que les frères ngbandi de notre groupe de Gemena. Salutations, retenez bien mes propos.

Vu pour accord J.D. Mobutu	(Sé) Ngonsingi Joseph
Général commandant chef	132 rue Lac Moëro
Armée nationale congolaise	= n° 132 Léopoldville

Source : Dungia 1995 : 150-158 ; dans sa version originale, ce document est en lingala.

Quelle que soit la grossièreté du contenu de cette lettre à caractère populiste, la mémoire collective chez les peuples ngbaka et ngbandi porte les traces d'un sentiment de rejet réciproque. Dès sa prise de pouvoir en novembre 1965, le président Mobutu réunifia rapidement la province ; il ne parvint pas jusqu'à la fin de son règne à donner le statut final de province séparée à l'espace ngbandi. Craignant l'hostilité des autres acteurs originaires de la province de l'Équateur, le projet de décentralisation initiée à partir de 1982 avec Félix Vunduawe (Ngbandi de Budjala) allait s'orienter à ne sanctionner en 1988 que la division du Kivu en trois provinces. En fait, cela ne veut pas dire que Mobutu avait oublié la douloureuse expérience vécue. Il lança d'abord une activité économique d'envergure dans la région ngbandi, appelée à promouvoir à la fois le développement et la construction d'une agglomération urbaine imposante. Il porta ainsi le choix sur son propre village d'origine. Dès février 1967, le président conçut l'idée de monter un grand projet de développement rural mis en œuvre sous la dénomination de « Centre pilote » (CP) et qui prit en février 1978 le nom de Centre de Développement agro-industriel (CDAI). La création politico-administrative de ce qui devint la ville de Gbado-Lite remonte à 1972, bien avant celle du district du Nord-Ubangi cinq années après.

L'ordonnance n° 72/462 du 8 décembre 1972 créa le territoire (zone) de Gbado-Lite dans le district de la Mongala. Elle plaçait son administrateur « sous l'autorité directe du président de la République » et, donc, ne dépendait pas de l'administration provinciale de l'Équateur. Entre-temps, dans le contexte de la campagne électorale ouverte pour les deux candidatures au Bureau politique attribuées à toute la province de l'Équateur, les Ngbandi – dont Jean Litho (cousin de Mobutu) – avaient été contestés. À Gemena chez les Ngbaka, l'apostrophe *Gelewi*[7] qui signifie « étrangers, envahisseurs », pour qualifier les Ngbandi.

7. Le même mot se dit *zomende* en parler ngbandi.

Litho Moboti Nzo Yombo, Jean-Joseph

Il arrivait qu'au départ, ce nom s'écrivait aussi Lito. Né à Kawele le 29 juin 1924, fils de Grégoire Bundu (père) et de Jeanne Mongbele Gbaga. Cette dernière était cousine de Madeleine Yemo, la mère de Mobutu. Il fit des études d'assistant agricole indigène au centre de Kisantu et sortit en 1946. Puis, il fut envoyé pour un stage pratique au centre de l'Institut national d'Études agronomiques du Congo (INEAC) à Yangambi. Il devint ainsi assistant agronome du district à Gemena pour l'Ubangi.

C'est avec l'indépendance que Litho va accroître ses fonctions et, surtout, ses richesses. Il est :

- 1960-1962 : chef de cabinet aux Affaires coutumières.
- 17 février 1962 : nommé administrateur de la *Presse congolaise*.
- 5 janvier 1963 : forme la "Société J.J. Litho &Frères", associé gérant ; 4 juin 1963, il est administrateur de la société SADAN où il détient 500 parts, soit 5 millions de francs.
- août1963 : 2e vice-président général du Parti du progrès de l'Ubangi, fondé à Léopoldville.
- mai 1965 : élu député national dans l'Ubangi sur la liste Pareco-Canaco ; en juillet, il est 2e vice-président général du Pareco-Conaco. Lorsqu'on reprit les élections en septembre dans l'Ubangi, il fut élu député sur la liste Pareco-Canaco et proclamé par la Chambre le 24 septembre 1965.



Jean Litho Nzo Yombo, cousin de Joseph Mobutu.
(Coll. photo familiale.)

- Dernier gouvernement de Moïse Tshombe constitué le 26 juillet 1965 : il est secrétaire d'État au Plan et à la Coordination économique.
- 12 octobre 1965 : membre du conseil d'administration de la Société générale congolaise de publicité ECEPE, créée ce jour.
- 18 octobre et 8 novembre 1965 : nommé ministre des Finances dans les deux gouvernements d'Évariste Kimba.
- 28 novembre 1965 : nommé ministre des Finances dans le 1er gouvernement de l'ère Mobutu avec Léonard Mulamba comme Premier ministre.
- Il est ministre des Finances, Budget et Portefeuille dans les gouvernements constitués les 1er décembre 1965, 7 décembre 1965, 20 décembre 1965, 22 décembre 1965, 18 mars 1966, 14 septembre 1966 et 17 décembre 1966.
- décembre 1965 : conseiller général à la Mutuelle des ressortissants intellectuels de l'Ubangi résidant à Léopoldville.
- 30 juin 1966 : décoré du titre de commandeur de l'ordre national du Léopard.
- mai 1967 : membre de droit et président de la commission des Finances du Bureau politique du MPR.
- Début août 1967 : nommé membre du conseil d'administration de l'Office de Coopération et du Travail.
- Fin août 1967 : administrateur de la Société générale d'Importation du matériel technique de valorisation et d'exportation.
- 5 octobre 1965 : ministre de l'Agriculture.
- 5 juillet 1968 : n'est plus membre du Bureau politique du MPR.
- 17 août 1968 : ministre de l'Agriculture, Eaux et Forêts
- 5 mars 1969 : ministre de l'Agriculture et du Développement rural.
- Ministre de l'Agriculture dans les gouvernements constitués le 1er août 1969, le 17 avril 1970, le 15 septembre 1970, le 16 octobre 1970 et le 12 novembre 1970.
- 10 décembre 1970 : nommé président de la sous-commission de l'Agriculture de l'Assemblée nationale.
- avril 1971 : député proclamé dans la circonscription de la Mongala.
- Depuis le 5 mars 1971, président de la Société générale d'alimentation (SGA) qui va acquérir Congofrigo le 1er octobre 1971. Avec cette acquisition, il en avait pour ne plus vouloir encore occuper directement des postes ministériels. D'ailleurs, le pouvoir politique, il l'avait à partir de la position centrale de son cousin Mobutu auprès de qui il peut tout obtenir.
- 16 octobre 1972 : actionnaire du Combinat industriel de Gemena.
- 9 mars 1972 : l'assemblée générale de la SGA (groupant Litho, Mwenenge et Kwadeba [qui est petit frère de Mobutu]) dénonce la participation de Litho et Mwenenge à l'assemblée de Congofrigo du 2 octobre 1971 et la modification de la dénomination de Congofrigo en SGA intervenue à cette date.
- 25 octobre 1972 : membre suppléant du conseil d'administration de l'Association des entreprises zaïroises, pour la région de Kinshasa.
- 19 novembre 1972 : nouvel actionnaire de la société AMAZ (Agence et messageries aériennes du Zaïre).
- Par l'ordonnance n°014 du 10 janvier 1975, nommé délégué général aux Bralima. À ce moment-là, écrit Félix Vunduawe, « Litho Moboti, ancien ministre des Finances et de l'Agriculture, [devint] Président-directeur général, propriétaire de la Société générale d'Alimentation (SGA). Un des hommes d'affaires les plus riches, sinon "l'homme le plus riche du Zaïre" à l'époque, comme aimait le dire son cousin Mobutu Sese Seko, quand il le présentait à ses hôtes étrangers pour le taquiner [...] ». (Vunduawe 2000 : 39). Notons qu'il était associé dans différentes autres affaires dont, par exemple, la Société commerciale industrielle Bemba-Litho (SCIBELI) [devenue SCIBE après le retrait de Litho].
- octobre 1977 : élu membre du Bureau politique pour la province de l'Équateur et, aussi, député national (commissaire du peuple). À Gemena chez les Ngbaka, il fut traité de *Gelewi* (ou *zomende* en parler ngbandi), l'apostrophe qui signifie « étrangers, envahisseurs » pour qualifier les Ngbandi [désignés comme seuls profiteurs du régime Mobutu]. L'opinion retiendra de l'image de Litho cet anecdote : se mettant à expliquer la gravité de la crise zaïroise devenue

un sujet dont tout le monde parlait, il professa en lingala : « *crise oyo elobi yo okiliya ye, ye akoliya oyo mususu, oyo mususu akoliya mosusu wana te nsuka mbokoliyana* » (« Cette crise veut dire que tu finiras par manger ton voisin, lui à son tour fera de même avec un autre voisin et, enfin de compte, tous vous vous mangerez ».

On reprocha à Litho, comme à certains proches du président Mobutu, de piller les biens de l'État, de ne pas honorer ses dettes, ou de prendre les biens des gens sans payer. Suite aux nombreuses plaintes ou informations qui lui parvenaient, le chef de l'État du Zaïre se plaindra dans un meeting populaire à la fin des années 1970 : « *Ata bayibaka, boyibaka na mwa mayele !* » (traduction : même si on vole, volez tout de même de manière plus subtile). Ou encore, pour se disculper des bévues de cet intouchable cousin au-dessus des lois, Mobutu disait à certains de ses interlocuteurs que lui était chef de l'État et Litho un homme d'affaires ! Donc, il n'est pour rien dans ses agissements. Pourtant, c'est parce que tous deux étaient très proches, se concertant fréquemment pour diverses décisions importantes qui engageaient leur grande famille et, aussi, l'État-Zaïre, que Litho pouvait tout acquérir ou se permettait de nombreux abus sans être inquiété. Même des personnalités de haut rang dans le MPR en ont été victimes. Kithima bin Ramazani par exemple, est allé jusqu'à le supplier pour recouvrir en vain une créance. La SGA devait à sa Société des plantations, agro-industries et du commerce (Paki et Fils) une créance de 440 379,45 zaïres en 1976 ; cela « représente un capital important qui, à défaut de sa récupération, entraînerait nos activités à un marasme total ».

Jean Litho Moboti meurt le 25 février 1982. Prétextant une tradition ngbandi (son ethnie), Mobutu a revendiqué le droit de reprendre Kosia, veuve de Jean Litho, son cousin maternel au deuxième degré - même si Kosia ne fut pas en fait l'épouse de Litho mais une belle-sœur avec laquelle il eut six enfants. La véritable épouse de Litho était une certaine Yatelo Mbasa Marie, connue à Gbado-Lite sous le pseudonyme de *Mama Kota* ou *Kulutu* (« l'aînée », en lingala). »

L'ordonnance n° 77/209 du 30 juillet 1977 vint créer les districts (dénomination officielle à l'époque : sous-région) du Nord-Ubangi et du Sud-Ubangi dans la province de l'Équateur[8]. Le chef-lieu du Nord-Ubangi fut fixé à Gbado-Lite, tandis que celui du Sud-Ubangi resta à Gemena. Le Nord-Ubangi avait pour territoires constitutifs : Gbado-Lite, Bosobolo, Businga et Mobayi-Mbongo (anciennement dénommé Banzyville). Ces deux derniers territoires furent donc détachés du district de la Mongala. Quant au Sud-Ubangi qui perdait le territoire de Bosobolo au profit du Nord-Ubangi, il comptait les territoires de Budjala, Kungu, Libenge et Gemena. Avec cette création, la province de l'Équateur possédait désormais cinq districts : Équateur, Tshuapa, Mongala, Nord-Ubangi et Sud-Ubangi. Une nouvelle ordonnance n° 78-013 du 27 janvier 1978 allait créer le territoire de Yakoma dans le district du Nord-Ubangi. Pour se constituer, ce territoire bénéficia de la division de celui de Mobayi-Mbongo qui lui céda les secteurs Yakoma, Abumombazi et Wapinda (ancien secteur Haut-Uele). En 1956, la localité Wapinda était intégrée au groupement Nzamba, secteur Haut-Uele dans le territoire de Banzyville.

Mais il y eut des contestations locales parmi les Ngbandi, même si Mobutu était craint de tous. Gbado-Lite changea assez vite de statut, passant de celui de territoire à celui de cité par l'ordonnance n° 82-036 du 25 mars 1982. Des remous étaient perceptibles parmi la population locale ; les pouvoirs locaux opposaient à Mobutu les problèmes liés aux droits du sol et à cette « déconfiguration » même de l'espace administratif du territoire de Mobayi dont les parties intégrées furent découpées consécutivement à la création mal organisée de cette entité. La mère de Mobutu était originaire de Kalewe et son deuxième époux, Gbemani ,de Gbado, tandis que son épouse Marie-Antoinette Gbiatene Yebwa, décédée en octobre 1977, venait, elle, du village Maniko dans le secteur Otto-Mbanza resté attaché au territoire de Mobayi-Mbongo. En réduisant l'espace de Gbado-Lite et, surtout, en ne lui conférant que le statut d'entité non coutumière, c'est-à-dire de cité, le territoire de Mobayi-Mbongo allait aussi être redéfini à cette même date (ordonnance n° 82-035 du 25 mars 1982). Celui-ci récupéra une partie de l'espace de son ancien territoire. D'ailleurs, peu après la décision de

8. Dans le district de l'Équateur, Mobutu fit créer de nouveaux territoires, donnant ainsi aux « Gens d'eau » des circonscriptions politico-administratives (avec siège électif) séparées des espaces mongo. En plus de Bomongo, jusque-là seul territoire de ce district qui échappait à la domination numérique des peuples mongo, il ajouta Mankanza et Lukolela.



Mobutu et sa mère au début de sa prise de pouvoir.
(Monheim 1985 : 62. Droits réservés.)



À Gemena en 1968, Mobutu et sa mère Yemo.
On aperçoit Busu, la demi-sœur de Mama Yemo, de face.
(Monheim 1985 : 94. Droits réservés.)

1982, était prise l'ordonnance n° 87-007 du 10 janvier 1987 créant la ville de Gbado-Lite, dorénavant divisée en trois communes urbaines : Gbado-Lite, Molegbe et Nganza. Ces deux dernières n'étaient que des villages bénéficiaires d'un statut formel qui ne leur convenait certainement pas.

Dès la seconde moitié des années 1970, Mobutu avait entamé des constructions gigantesques et luxueuses à Gbado-Lite (cf. chapitre 3, *infra*). Il encouragea les dignitaires du régime à y construire également. Gbado-Lite prit progressivement tellement d'importance qu'elle portait ombrage à Gemena (d'abord ancien chef-lieu de l'ancien district de l'Ubangi, puis celui de la partie du Sud-Ubangi détachée de la partie nord), mais surtout à Mbandaka, chef-lieu de la province de l'Équateur. (Gbado-Lite devenue officiellement une ville le 10 janvier 1987 comptait 55 000 habitants estimés, en 1995.) Avec l'ouverture démocratique décrétée en avril 1990, Mobutu s'installa pratiquement à Gbado-Lite, jusqu'à sa chute et sa fuite en mai 1997 (cf. *infra*). Les Ngbaka pensaient trouver le moment de se distancer des Ngbandi, les « vrais frères de Mobutu ». Il publièrent le document intitulé « Le jour se lève pour le peuple Ngbaka » (ci-CONTRE), daté du 22 mai 1990 à Kinshasa, produit par « Un groupe d'intellectuels ngbaka » ; Emmanuel Dungia, devenu opposant à Mobutu après l'abandon de ses fonctions d'agent secret du régime, s'en réclama[9] : voir ci-contre.

9. Suite à l'assassinat de L.-D. Kabila en janvier 2001, Emmanuel Dungia, qui avait été intégré dans le nouveau régime et nommé ambassadeur de la RDC à Brazzaville, fut parmi les accusés. Dans le réquisitoire du ministère public, on évoqua son passé mobutiste. On lui impute d'avoir trahi « son frère » Mobutu.

« Le jour se lève pour le peuple ngbaka

En ce moment où le régime Mobutu aborde la phase terminale de son existence, il nous a paru impérieux, à nous, un groupe d'intellectuels ngbaka, de révéler à la face du monde en général et du peuple zaïrois en particulier, la place qui a été la nôtre au sein du pouvoir dictatorial mobutiste.

Pour ceux nombreux de nos compatriotes qui l'ignorent certainement, notre sort a été pire que celui des Baluba, Tetela, Lunda et autres proscrits de cette époque tragique de notre pays.

On se rappellera que durant la période d'intense tension psychologique qui a précédé le discours du 24 avril [1990] au cours duquel l'ignoble dictateur a été amené, sous les effets conjugués des pressions populaires et internationales, à annoncer l'instauration d'un multipartisme dirigé, des bruits persistants avaient circulé faisant état d'affrontements entre les deux grandes tribus de l'ancien district de l'Ubangi, à savoir les Ngbandi et les Ngbaka.

Bien que ces informations soient sans fondement, certaines personnes avaient voulu exploiter une situation toute faite que le régime avait lui-même créée durant son règne en exhumant de ses cendres un conflit tribal ancestral que l'on croyait définitivement enterré.

En 1963 déjà, un groupe de Ngbandi avaient [*sic*] suggéré dans une note baptisée « Bréviaire » dont nous avons le bonheur d'avoir la copie, un train de mesures discriminatoires à appliquer contre les Ngbaka pour les maintenir dans un état d'infériorité intellectuelle et de sous-développement généralisé vis-à-vis des Ngbandi.

Cette politique monstrueuse, un véritable génocide multidimensionnel, sera progressivement mise en application dès la prise du pouvoir par Mobutu en 1965, pour atteindre sa vitesse en 1982, par l'éjection de leurs fonctions de tous les Ngbaka à qui on avait, à contrecœur, confié quelques rares postes de responsabilités pour faire de la figuration.

Quelques illustrations de cette politique d'exclusion pour donner un aperçu des souffrances qu'a dû endurer le peuple ngbaka durant les 25 ans de pouvoir mobutiste :

- Armée : recrutement par rafles de jeunes Ngbaka qui seront maintenus durant toute leur carrière au rang de simples soldats. À ce jour, on compte seulement deux officiers supérieurs, récemment promus avec grande peine au rang de colonel.
- Enseignement : détournement, sur ordre supérieur, vers la sous-région de Gbado-Lite, de tous les fonds destinés aux constructions scolaires de l'aire géographique des Ngbaka. Un fait révélateur de cette situation : des véhicules affectés par répartition au niveau central du ministère de l'Enseignement pour Gemena y sont effectivement envoyés, mais quelques jours plus tard, un fonctionnaire de Gbado-Lite muni d'un ordre de mission vient les récupérer et le scénario se répète chaque année. Il faut également signaler l'interdiction formelle d'octroyer une bourse d'études étrangère à tout candidat ngbaka.
- Secteur économique : abandon total délibéré de l'entretien des voies de communication pour anéantir toute activité économique pour appauvrir la population ngbaka. Détournement vers Gbado-Lite de tous les fonds octroyés par les organismes financiers internationaux pour des projets industriels ou d'infrastructures de Gemena et ses environs.
- Fonctions politiques : les Ngbaka candidats à des postes de responsabilités devaient répondre à un type de profil bien déterminé :
  i) manifester peu d'intérêt pour la tribu Ngbaka ou afficher un mépris à son égard ;
  ii) avoir comme épouse une femme ngbandi ;
  iii) être parrainé par un Ngbandi bien en vue avec ce que cela impliquait de reniement et de concession de toutes sortes envers le parrain qui devait, en contrepartie, répondre de la docilité de son poulain envers les Ngbandi qui, par ailleurs considèrent que toute fonction occupée par un Ngbaka leur revient de droit.

Pour couronner la politique de marginalisation et d'humiliation des Ngbaka, Mobutu installe deux de ses frères à demeure à Gemena – Movoto l'aîné et Gbemani le benjamin – pour mâter la population et disposer d'elle à leur guise.

Excédés par des brimades et vexations de tout genre, quelques téméraires Ngbaka se révoltent dans les années 1970. La répression sera féroce : les « rebelles » sont immédiatement arrêtés, torturés dans des conditions dont la seule description pourrait causer des nausées à des personnes sensibles, ligotés et jetés ensanglantés sur le plancher d'un Hercule C-130 et emmenés dans les cachots de la Sûreté à Kinshasa.

L'actuel PDG de l'ONPTZ est une des victimes de Mr Gbemani, lui, qui a souffert des fractures multiples, hémorragie interne, traumatismes divers… qui ont nécessité six mois d'hospitalisation, des suites des coups lui infligés par des commandos des gardes du corps de Mr Gbemani, qui voulait s'offrir le plaisir de faire battre un Ngbaka. On ne

compte pas le nombre des passants écrasés par ses véhicules, sans le moindre espoir d'indemnisation pour les familles des victimes. Sous-payés et de façon irrégulière, les travailleurs de sa plantation à Gemena sont roués de coups et renvoyés dévêtus à la moindre velléité de réclamation.

Mais la manifestation la plus visible de cette volonté de muselage sera donnée par Mobutu lui-même lorsqu'il pèsera de son poids personnel dans la désignation du premier évêque zaïrois du diocèse de l'Ubangi : il imposera à Rome le choix du très léger, superficiel et cupide Mgr Kesenge – de médiocrité intellectuelle notoire – face à l'abbé Senemona, alors que le premier partait défavorisé à tout point de vue, ce qui créera une animosité personnelle entre les deux hommes qui persiste depuis lors, déclenchant chez les vainqueurs complexés un profond sentiment d'aversion contre tout ce qui est ngbaka, qu'il fera sentir aux séminaristes issus de la région de Gemena. Il ignorera complètement les besoins de la partie sud du diocèse, abandonné à son triste sort.

Deux considérations sont à la base de l'apartheid pratiquée à l'encontre du peuple ngbaka : la vengeance contre l'ennemi héréditaire et la peur du grand nombre.

Les conclusions des différentes études ethnographiques le prouvent à suffisance : le Ngbaka est réputé travailleur ardu, prolifique au plan démographique – sa population qui s'étend sur six zones urbaines et rurales avoisine 2,5 millions d'individus – et guerrier redoutable.

Une révélation sur un fait historique important caché au public zaïrois : les soi-disant « pygmées » envoyés au Shaba en 1977 pour combattre les troupes de Mbumba Nathanaël dont la presse internationale s'était émue à l'époque n'étaient autres que des guerriers ngbaka recrutés de force dans les villages de Karawa, à environ 70 km de Gemena.

De la conduite à tenir à l'approche de la fin imminente du régime dictatorial de Mobutu

Les faits décrits parlant d'eux-mêmes – les fonctionnaires non originaires qui ont eu à travailler à Gemena pourront témoigner de cette vérité historique – nous avons estimé qu'il est de notre devoir de transmettre à la population ngbaka un mot d'ordre sur la conduite à tenir dans la période actuelle de l'histoire de notre pays, au moment où, par des manœuvres dérisoires, dilatoires et sournoises, le pouvoir aux abois tente désespérément de prolonger la durée de vie de la dictature, alors que tous les signes cliniques de sa décomposition sont réunis.

En premier lieu, il est du devoir de tout Ngbaka d'œuvrer à l'avènement de la *démocratie pluraliste*, seul gage de la renaissance de la population zaïroise en général et de la population ngbaka en particulier.

Dans ce cadre, il refusera de s'associer aux actes répressifs du régime dictatorial durant cette phase d'agonie. En clair, il refusera de tirer sur la population lors des manifestations ou émeutes populaires dirigées contre la dictature. Il doit être désormais compris que tout acte de cette nature sera de la seule responsabilité des Ngbandi.

Pour cela, nous nous réjouissons de ce que les éléments de la DSP envoyés dans la nuit du 11 au 12 mai à Lubumbashi pour massacrer les étudiants étaient [*sic*] composés exclusivement de Ngbandi, pour sauvegarder le secret de l'opération, ce qu'a révélé une source sûre au sein de la DSP.

Il faut remarquer par ailleurs que tous les Ngbaka ont été retirés du corps restreint des gardes du corps du dictateur, après l'assassinat de Madame Indira Gandhi, pour des raisons faciles à deviner.

En second lieu, tout Ngbaka devra aller au-delà de la seule résistance passive pour collaborer activement à l'accélération de la chute du régime dictatorial qui l'a profondément meurtri.

En troisième lieu, il doit s'organiser pour s'inscrire dans le nouveau paysage politique post-dictatorial en opérant un choix judicieux parmi les formations politiques qui tiendront mieux compte de ses intérêts et de son poids électoral.

En quatrième lieu, pour exorciser définitivement le démon de la dictature de notre pays, nous proclamons dès maintenant notre intention de demander aux élus ngbaka de la prochaine Chambre législative, le dépôt de la proposition de la loi suivante :

- la réhabilitation et l'élévation au rang de Héros national des quatre pendus de la Pentecôte et de jeunes officiers sauvagement assassinés en 1978 après un procès politique de triste mémoire, dans des conditions barbares (les yeux crevés à la baïonnette avant exécution) ;
- élévation au rang de général, à titre posthume, de ces jeunes officiers martyrs ;
- vote d'indemnités en faveur des familles des victimes de la dictature, après recensement ;

Érection d'un monument à la mémoire de toutes les victimes de la dictature, au fronton duquel seront inscrits leurs noms et devant lequel seront amenés pour s'incliner, tous les hôtes de marque de passage à Kinshasa ;

La journée du 4 juin au cours de laquelle les étudiants en révolte ont été massacrés en 1969 sera inscrite dans le calendrier des jours fériés du Zaïre, pour honorer les mémoires de tous les étudiants qui ont payé un lourd tribut pour l'abolition de la dictature la plus cruelle du Zaïre.

En conclusion, nous estimons qu'il était de notre devoir envers notre peuple de dégager sa responsabilité dans tous les crimes commis durant la période dictatoriale mobutiste en rétablissant la vérité historique.

Nous assumons l'entière responsabilité des faits révélés dans ce document, même au risque de notre vie. Néanmoins, nous tenons à avertir le dictateur des précautions élémentaires prises :

1° Les noms des intellectuels ngbaka susceptibles d'être inquiétés ont été communiqués aux organisations suivantes : chancelleries étrangères à Kinshasa ; Croix-Rouge internationale ; Haut-Commissariat aux réfugiés ; agences de presse étrangères.

2° Tous les instruments ayant servi à la rédaction de ces documents sont gardés dans un endroit ultra-secret.

Connaissant les méthodes du régime, il n'est pas exclu qu'il accouche d'un contre-document « réfutant » les faits révélés, mais personne ne sera dupe. Le peuple zaïrois est mûr.

Nous sommes déterminés et résolus à apporter notre contribution décisive à l'éradication d'une dictature sanguinaire qui a ramené notre beau et riche pays 50 ans en arrière et suscite la haine entre différentes régions et tribus. La victoire est proche.

Fait à Kinshasa, le 22 mai 1990.
(Sé) Un groupe d'intellectuels Ngbaka

Source : Dungia 1995 : 160-165.

Par leur style et un contenu populiste, les auteurs ngbaka de ce document montraient qu'il s'agissait d'une réplique voulue à cette autre « lettre » de 1963 du groupe ngbandi (cf. *supra*). Le contexte était favorable : s'inscrire dans le cadre de la chute de Mobutu et de son régime. Plusieurs provinces et peuples du pays pouvaient entendre leurs diverses récriminations. Au départ, c'est tout le désordre et la mauvaise gestion du régime Mobutu qui étaient dans le collimateur. Mais ici, l'accent devait être mis à la fois sur le passé des régions et peuples voisins ngbaka et ngbandi. La construction en toute hâte du village-rue de Gbado-Lite, devenu une agglomération urbaine dominante, heurtait les consciences ; tout était mis sur le compte de l'ethnie ngbandi, alors que plusieurs clans qui la composent n'avaient pas été du festin. Or tout geste ou toute action venant du côté ngbandi comptait et était vite ramené à la volonté de Mobutu comme personnage représentatif, déterminé à détruire le voisin ngbaka. Même l'évêque Joseph Kesenge Wandanga Kongu, un Nzakara, n'échappe pas à la critique ; il fut certainement un des confidents proches de Mobutu. En ce qui concerne les recommandations, celles-ci portaient des idéaux généraux à l'ensemble du pays. Bref, il ne s'agissait pas d'aimer ou de ne pas aimer les Ngbandi, mais plutôt de montrer que les Ngbaka ne portaient en rien la responsabilité du régime Mobutu dont les cruautés sont nombreuses et que beaucoup au Zaïre voudront venger.

2. LORSQUE MOBUTU SUBIT LA MORT DE SON ÉPOUSE GBIATENE YEBWA ET DE SON COUSIN LITHO

Mobutu ironisait volontiers sur le clan qui vivait à ses dépens : « Je ne savais pas que j'avais une aussi grande famille[…] » Une famille élargie dont il était autant le prisonnier que le père-bienfaiteur. Au départ, deux femmes dominaient son univers familial. Sa mère, Madeleine Yemo, décédée en 1971, et sa première épouse, Marie-Antoinette Gbiatene Yebwa morte le 22 octobre 1977. Mobutu savait, au plus



La première épouse de Mobutu, au centre, entre sa mère à droite et sa belle-mère Madeleine Yemo (mère de Mobutu) à gauche. (Album *In memoriam*…1977.)



Dans la chambre à coucher de Madeleine Yemo à Gemena : Mobutu derrière son épouse. On reconnaît de gauche à droite : Busu (demi-sœur de Mama Yemo) ; Francesca Mongbele (portant la fille Ngawali), Mama Yemo (portant la fille Yango), madame Mobutu, Madame Efrazie (Euphrasie) (épouse de Gbemani, le petit frère de Mobutu), Nyakonya (oncle de madame Gbiatene, assis sur le pavé) et Nzanga (demi-frère de Mama Yemo). (Monheim 1985 : 61. Droits réservés.)



Une fête d'anniversaire de la Première dame à Bruxelles.
(Extrait du film documentaire *Mobutu roi du Zaïre* de Thierry Michel, sur base des archives de la RTNC.)

profond de lui-même, avoir perdu l'affection des deux personnes les plus importantes de sa vie.

Sa mère, avant tout, lui donna son nom (en langue ngbandi, « *mobutu* » signifie « poussière »). De surcroît, elle resta son unique parent à qui il reconnaissait une réelle autorité affective. D'ailleurs, il naquit « sans père » et le resta jusqu'à la fin de sa vie. On sait que Mobutu vit le jour à Lisala. Sa mère, Madeleine Yemo, n'appartenait pas à une famille aisée. Ballottée par la vie, celle-ci avait deux enfants (une fille Francesca Mongbele Toku[10] et un garçon, Xavier Movoto) nés de son premier mari Kegi, frère cadet de Kangayani, un chef coutumier ngbandi de Kawele[11]. C'est après avoir accouché de jumeaux, rapidement décédés que la mère de Mobutu quitta ce premier mariage pénible. Soupçonnant sa tante de sorcellerie, elle s'enfuit à Lisala chez son cousin Lando. De nouveau enceinte, elle rencontra Albéric Gbemani, un Ngbandi originaire de Gbado. Celui-ci venait de s'établir et attendait de sa cousine Ngawali[12] restée au village de lui envoyer la femme qu'on lui

10. D'abord épouse de François Yalo, elle devint après son décès l'une des épouses du soldat Bolozi.

11. La vesion courante fait plutôt de Kangayani le mari de Madeleine Yemo. D'après les enquêtes de terrain, c'est à cause de son prestige que ce beau-frère de la mère de Mobutu est présenté comme étant l'époux. D'ailleurs, on devra noter que Mongbele qui n'eut pas d'enfants de son union avec le général Bolozi donna en secondes noces à celui-ci sa nièce, Sidonie fille de Pierre Gbome, lui-même fils de Kangayani.

12. Cette cousine de Gbemani est la mère d'Étienne Nzimbi, futur commandant de la DSP.

avait trouvée et dont la dot avait été versée[13]. Le couple Gbemani-Yemo se maria à l'église, deux mois avant la naissance de Mobutu. Jusqu'à sa mort en 1971, par oubli ou par ignorance, Madeleine Yemo ne donna jamais à son fils le nom de son réel géniteur (Close & Malonga Miatudila 2006 : 112-113). Mais, après Mobutu, elle eut de Gbemani trois enfants : Jean Kwadeba Mokada[14] (né le 11 octobre 1933), Sébastien Dongo Yemo[15] et Gbemani.

Sa première épouse, quant à elle, eut sa première grossesse à l'âge de 14 ans et épousa Mobutu jeune et pauvre. Elle aida son époux à accomplir son destin et n'hésitait pas, en cas de besoin, à le contredire avec courage. Après sa disparition, aucun membre de son entourage n'osera plus froisser l'orgueil démesuré du patriarche. Albert Mpase, dont le couple avait eu à parrainer le baptême d'une des filles de Marie-Antoinette, parle du rôle de la première femme de Mobutu :

> « Le Bureau politique, considéré par le président Mobutu comme organe de décision, fut créé le 5 mai 1967. [...] je fis partie de la sixième équipe (17 décembre 1970-21 février 1972). [...]. C'est après la grève sanglante de 1969 que le président m'incorpora dans cet organe. Profitant de notre longue amitié ainsi que de mon expérience administrative, j'eus souvent, au sein de cette [...] assemblée, le privilège [...] de retarder [...] l'exécution de bon nombre de mesures hâtivement arrêtées, parfois sous l'emprise de la colère. Malheureusement, à l'issue des réunions, certains membres faisaient preuve d'un zèle excessif, comme c'est souvent le cas, là où règne un esprit courtisan. Croyant plaire au chef ou en vue de mieux se faire valoir, ils rendaient nuitamment visite au président et lui apportaient ce qu'ils croyaient être de judicieux compléments d'information. De fil en aiguille, l'attitude du chef changeait à vue d'œil : de plus en plus, il se fermait à tout esprit de débat contradictoire. Sous peine d'être taxés de traîtres, les membres, naguère animés d'un certain esprit critique, finissaient par s'aligner sur le point de vue du président. Il faut avouer qu'il n'existait apparemment qu'une seule personnalité capable de convaincre monsieur le président. C'était son épouse, Antoinette Mobutu. Excellente psychologue, elle connaissait le caractère de son mari. Elle savait choisir non seulement les mots, mais également les contextes appropriés. Plus d'une fois, grâce à ses interventions, le président renonça à plus d'une décision désastreuse.
> Pour les membres du Bureau politique relativement bien introduits auprès de cette dame, il existait ainsi une heureuse alternative, car il fallait tout tenter et réduire au minimum les occasions de dérive. Dieu merci ! En dépit de sa position de première dame de la République, Antoinette Mobutu était une personne simple et de grande discrétion. Le 5 juin 1971, le Bureau politique décida la fermeture de l'Université Lovanium et l'enrôlement des étudiants pour une durée de deux ans. La présence parmi les étudiants miliciens de religieuses et du révérend père Muzihirwa choqua certains membres catholiques du Bureau politique. En effet, les militaires ne se privèrent pas de leur infliger des traitements inadmissibles. Les différentes interventions, et surtout celle de Madame Antoinette Mobutu obligèrent le président à réduire la durée de la réquisition de deux ans à deux mois » (Mpase Nselenge 2011 : 339-340).

Mobutu fit de Marie-Antoinette une dame d'œuvres[16]; il lui réserva durant quelques années le poste de ministre des Affaires sociales, et le peuple l'appréciait. Lors de son décès, Mobutu promit solennellement et jura ses grands dieux et ses ancêtres qu'il ne se remarierait plus, parce qu'il devait se consacrer à ses neuf enfants, dont huit nés de leur union[17].

José Nimy, qui atterrit dans le cercle du « pouvoir » ou « l'entourage » de Mobutu pendant cette

13. Cette femme choisie pour Gbemani tomba enceinte de quelqu'un d'autre au village avant qu'elle ne rejoigne son foyer. Cet enfant-là est Zemanga, présenté comme un frère de Mobutu.

14. Ce nom est aussi celui d'un oncle de Mobutu habitant Gbado-Lite.

15. Il se fit appeler Dongo Yemo Mobutu en 1972. Nommé major le 1er avril 1967, il devint lieutenant-colonel peu après. D'abord attaché militaire adjoint à l'ambassade de Paris d'août 1967 jusqu'en 1969, il devint attaché militaire naval et de l'air jusque 1973. Il fut nommé d'abord ambassadeur en Iran le 18 février 1974, puis en Suède le 2 mars 1976. Il mourut le 17 décembre 1979 à Stockholm à l'âge de 43 ans.

16. Une fondation créée à l'époque s'occupe encore des œuvres sociales et porte toujours son nom. Il s'agit de constructions érigées dans certaines villes du pays au milieu des années 1970 comprenant des écoles de métiers pour jeunes en difficulté et des centres sociaux pour personnes âgées.

17. Jean-Paul Nyiwa, l'aîné, serait issu d'une union libre de Mobutu avec une femme lulua, d'après certaines sources. Mais divers Ngbandi proches affirment qu'il est le fils aîné de la première épouse.



Mobutu auprès de ses enfants.
Ici avec sa fille Gombo.
(Monheim 1985 : 55 ; © Gamma-Rapho.)



La première épouse de Mobutu et ses enfants.
(Album *In memoriam*…1977.)



Les fils Mobutu et certains de leurs amis.
De gauche à droite : Tenge te Bundu (petit-fils de Litho) ; Nzanga Mobutu ; Boyekwa (ami de Mobutu Kongulu) ; Mobutu Kongulu ; Mbala (fils de Ngbemani, petit frère de Mobutu) ; Giala Mobutu ; deux copains (non identifiés).
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)



Les fils Mobutu et certains de leurs amis.
De gauche à droite : Fandjo (fils d'Ahuada qui est lui-même fils de Jean Litho) ; Ndokula Mobutu (dernier fils de Bobi Ladawa, mort suicidé au Maroc) ; Zemanga te Nyiwa (fils de Nyiwa Mobutu) ; Boyekwa (ami de Mobutu Kongulu), Tibwa (fils de Gombo Mobutu, épouse de Bosekota), etc.
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)

année 1977, dit avoir observé chez Mobutu les marques d'un homme particulièrement perturbé, voire déstabilisé par le décès de son épouse. Un président très peu concentré sur les dossiers de l'État. Il évoquait souvent la fatigue pour s'offrir des moments de « relaxation » personnels.

Le grand frère, l'adjudant Movoto, avait extrait de son harem personnel Élodie Yabwa, *alias* « Mère 41[18] », une de ses femmes, qu'il offrit à Mobutu. Il s'agissait, disait-il, de lui donner le temps de décider du sort futur de son ménage sans pour autant le priver des choses qu'il affectionnait. Movoto avait déjà eu deux enfants avec cette femme ; Mobutu allongea la liste avec trois autres enfants installés à Bruxelles pour leurs études[19] (Dungia 1995 : 108).

De manière évidente, les femmes occupaient une place importante dans la suite présidentielle en raison de leur sexe. Seti jouait un rôle afin de le « recadrer » moralement et lui éviter des dérives plus dramatiques (Nimy 2006 : 208). C'est lui qui trouvait les produits aphrodisiaques venus de Chine pour faire merveille sur le moral du président et multiplier ses prouesses. Dungia écrit même :

> « Le nombre des enfants extra-conjugaux suit le rythme des commandes. À Bruxelles, c'est le coursier Kimbulu qui se charge de l'expédition des colis pour la présidence.
> Assez régulièrement, Seti se plaint de l'état de la garde-robe de Mobutu, pas assez souvent renouvelée à son goût. Quelquefois, on est porté à croire qu'il va s'abaisser à essuyer les chaussures de Mobutu pour prouver son attachement filial. Il est à ses petits soins. La santé du Guide est constamment le sujet de ses préoccupations. Mobutu n'est pas insensible à ces marques d'affection. Mais "cousin" Litho veille au grain. Il ne supporte pas beaucoup de voir Seti tourner autour de Mobutu et le lui fait savoir sans détour. Le destin va se charger de régler cette situation [Mort de Litho en 1982] » (Dungia 1995 : 36-37).

Parmi les maîtresses de Mobutu se trouvaient en bonne place des religieuses. C'est ici qu'il faut souligner le rôle de cet étrange évêque de Molegbe, Mgr Joseph Kesenge[20] : « Il sélectionnait des petites masoeurs ["ma sœur"] pour le président » (Joris 2002 : 107).

En 1980, Mobutu qui entretenait plusieurs « bureaux » décida de se mettre en règle avec la coutume et l'Église catholique. Sur l'insistance de son entourage, expliqua-t-il, dans la tradition africaine, le chef ne peut pas vivre sans femme. Le choix à faire n'était pas loin, on prenait parmi ce qui existait déjà dans l'entourage. Le nom de l'élue de cœur du président revenait déjà fréquemment lorsqu'avait éclaté, en 1977, l'affaire Nguz Karl i Bond, ministre des Affaires étrangères, qui s'était vu « condamner à mort » parce qu'il était suspecté de séduire Antoinette Gbiatene Yebwa, l'épouse de Mobutu. Le président l'avait mis en accusation, le 13 août 1977, en ces termes :

> « Dis, Nguz, je ne te dois rien. Au contraire, j'ai fait de toi ce que tu es. Tu n'étais rien du tout. Qui te donne le droit de te mêler des affaires de mon ménage et même de me déshonorer. Si ton but était d'avoir des relations avec ma femme, pourquoi essayer de me détruire auprès d'elle pour atteindre ton but ? Je sais que tu lui fais la cour depuis notre voyage en Chine, en janvier 1973, et j'ai remarqué à plusieurs reprises qu'en lui serrant la main tu la pinçais. En Chine, tu avais téléphoné dans notre chambre et l'ayant eue au téléphone, tu lui as demandé : "Est-ce que ton mari est là?" et elle m'a carrément passé le téléphone. Qu'est-ce que cela voulait dire ?
> Ici même à Kinshasa, t'ayant accordé ma confiance totale, je te prenais avec moi dans des visites que je rendais à la Citoyenne Bobi. J'ai remarqué que quand nous nous donnions rendez-vous chez la Citoyenne Bobi, tu venais souvent en retard. Je viens de connaître la vérité ; tu t'arrangeais pour d'abord téléphoner à ma femme afin qu'elle vienne nous surprendre et me prendre en flagrant délit.
> À Bruxelles, faisant toujours confiance, je t'amenais à la résidence de la Citoyenne Bobi[21], là encore tu t'arrangeais pour prévenir ma femme et tu lui suggérais de venir faire le scandale.

18. Du numéro du pavillon qu'elle occupait à la Cité de l'OUA à Kinshasa.

19. Une grande villa avec piscine lui est achetée au n° 27 de l'avenue du Golf à Rhode-Saint-Genèse pour une valeur de 18 millions de francs belges (Dungia 1995 : 109).

20. À Gbado-Lite se trouve à côté de l'église la maison que SAFRICAS était en train de construire pour Mgr Kesenge, évaluée à un million de dollars (Joris 2002 : 107).

21. Résidence que Mobutu lui avait achetée à Rhodes-Saint-Genèse, quartier huppé de la banlieue bruxelloise.



En octobre 1982, Mobutu et Bobi Ladawa attendent le président François Mitterrand à l'aéroport de N'djili.
(Monheim 1985 : 207 ; © Gamma-Rapho.)



Le couple Mobutu-Bobi Ladawa.
(Photo extraite du film documentaire *Mobutu roi du Zaïre* de Thierry Michel, à partir des archives de la RTNC.)



Bobi Ladawa en 1985.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu en 1985. Droits réservés.)



Bobi Ladawa aux côtés de Mobutu.
(Monheim 1985 : 179. Droits réservés.)

Début mars, quand tu es passé en Suisse prétendant aller rendre visite à mon fils à l'hôpital, tu t'es entretenu longuement avec ma femme. Au cours de l'entretien, tu m'as complètement dépouillé en racontant à mon épouse les détails de ma vie privée. Tu lui as parlé de la Citoyenne Bobi et de nos sorties, d'une religieuse, la sœur Obessa[22], et encore d'une marquise italienne qui pourtant vient à Kinshasa pour ses affaires et je la vois à peine. Si tu veux coucher avec ma femme, pourquoi détruire son mari auprès d'elle ? Cela, je ne te le pardonnerai jamais.

Encore en janvier, lors de notre séjour en Allemagne à Munich, tu es venu nous rejoindre, venant de La Haye (Hollande) où je t'ai autorisé à présider une réunion de nos ambassadeurs. Le soir même de ton arrivée, nous nous sommes retrouvés dans un appartement de l'hôtel aménagé pour moi comme bureau. Nous y avons passé une grande partie de la soirée avec des filles zaïroises en formation en Allemagne pour une spécialisation paramédicale. Cette soirée était privée et intime et tu as téléphoné à ma femme pour lui en parler. C'est très grave. Tu m'as rendu la vie impossible. Il y a tellement de filles à Kinshasa, pourquoi désirer seulement ma femme ?
Il y a une série de choses que tu as dites ou faites dans ce domaine et tu ne peux le nier car la femme

22. Une religieuse catholique du diocèse de Molegbe.

Un destin se prépare

« Un petit village perdu dans l'impénétrable forêt de la province de l'Équateur. Pas d'hôpital, pas d'école, pas de poste, rien… Si. Un catéchiste, Albert Kosia, époux d'Henriette Bobi. Albert est un "mulâtre", comme on disait au Congo d'alors. Un beau soir dans les années 1910, un agent colonial de nationalité italienne qui se rendait à Mobayi-Mbongo, chef-lieu du territoire, est surpris par la nuit au village de Mbui, à deux heures de marche de son but ; il choisit la meilleure hutte où, en l'absence de son mari, la dame devait offrir l'hospitalité au "*bula matari*"[a], et le matin, il abandonna une mère, qui assuma sa grossesse : ce sera Albert Kosia, un beau métis que les missionnaires, par solidarité, allaient choyer. Il sera catéchiste catholique.

Son teint métissé, Albert Kosia le partage avec certains de ses enfants, dont les cadettes Francisca Bobi Ladawa et Antoinette Kosia Ngama. Car le 2 septembre 1948, sous le signe de la vierge, Henriette Bobi a donné naissance à Dula à deux sœurs jumelles univitellines, dont le sort restera intimement lié. Qui alors aurait pu imaginer que la tendre Bobi deviendrait l'épouse d'un des hommes les plus riches de la planète ?




Albert Kosia, le père des jumelles. Henriette Bobi, la mère des jumelles.
(Photos familiales.)

Albert Kosia, nommé catéchiste à Dula par le père curé de Mobayi-Mbongo, est de milieu modeste. La zone de Dula, proche de la République centrafricaine et à 140 km de l'actuelle Gbado-Lite, est une savane boisée, luxuriante pour les cultures, mais démunie d'infrastructure socio-économique, si ce n'est des écoles missionnaires, dont un cycle primaire complet. Baptisée dès l'enfance, Francisca Bobi Ladawa restera une catholique pratiquante à l'image de son père. Elle vivra là jusqu'à l'adolescence, avec Antoinette Kosia et ses autres frères et sœurs, une vie certes modeste, mais pas misérable grâce aux faveurs que leur accorde leur beau-frère Jean Litho, homme politique et d'affaires connu à Kinshasa. Néanmoins, les jumelles constituant une charge importante, les parents se feront aider par un frère aîné, Fangbi ; il sacrifiera sa scolarité, et ses deux petites sœurs lui en resteront éternellement reconnaissantes.

Bobi Ladawa fait ses primaires à Dula, puis l'école ménagère pédagogique à Molegbe (quatre ans). Les missions mettaient moins l'accent sur la formation intellectuelle que morale et pratique. C'est pourquoi Bobi Ladawa, de niveau scolaire moyen, ne parle pas couramment le français, même si elle tient des conversations élémentaires : devenue la femme du président, elle a l'air timide dans les cérémonies officielles, elle ne joue aucun rôle dans les forums politiques. C'est sa secrétaire particulière Mlle Milwala, ex-religieuse de Bandundu ayant fait ses études à Anvers et à Bruxelles, qui se charge d'écrire, par exemple lorsqu'il lui faut signer un Livre d'or, tandis que les caméras ne filment que madame la présidente. »

Source : Informations recoupées par l'équipe locale à partir de plusieurs sources.

a. « Briseur de roches », surnom donné à H. M. Stanley comme aux agents territoriaux et, plus généralement, aux Blancs.



Les jumelles Kosia et Bobi Ladawa.
(Photo extraite du film documentaire *Mobutu roi du Zaïre* de Thierry Michel, à partir des archives de la RTNC.)



À l'avant-plan Bobi Ladawa, Kosia est juste derrière.
(Photo extraire du film documentaire *Mobutu roi du Zaïre* de Thierry Michel, à partir des archives de la RTNC.)



Mobutu passe l'anneau nuptial au doigt de Bobi Ladawa.
(Monheim 1985 : 183 ; © Gamma-Rapho.)

de l'ambassadeur Kapella[23], que j'ai reçue à cet endroit même, m'a tout révélé » (Nguz Karl i Bond 1982 : 48-49).

Concernant l'Église catholique, le Zaïre s'apprêtait à recevoir le pape Jean-Paul II. Le président épousa Francisca Bobi Ladawa, une dame avec laquelle il avait déjà trois enfants hors mariage. C'était une institutrice de formation. Cette nouvelle dame était d'ascendance italienne, ce qui justifiait son teint de peau plus clair que celui du Ngbandi ordinaire. Les dix-sept dernières années de Mobutu à la tête du Zaïre ont été marquées par la présence de cette femme, envers qui l'amour du « Léopard » fut si fort, pourrait-on dire, qu'il en mourut : Bobi Ladawa. Un nom révélant bien des choses en langue ngbandi : « bo, toujours ; bi, nuit ; la, soleil ; dawa, où est ? », ce qui donne cette signification étrange : « Toujours la nuit, où est le soleil ? ».

Malgré son union consacrée avec le président, Bobi ne porta jamais le titre de «*Mama Mobutu*», elle garda son nom de famille, beau et facile à retenir, et son statut de «bureau» (concubine). Si l'on fait précéder Bobi du générique respectueux *Mama* (Madame, selon l'«authenticité» zaïroise), *Mama Mobutu* désigne toujours la défunte première épouse du président. Avec Bobi Ladawa, le statut de «bureau» fut valorisé. La chanteuse congolaise Vonga Aye fit un énorme succès avec *Deuxième bureau*, affirmant qu'en se positionnant bien on peut espérer une «promotion». Pourtant Bobi Ladawa devint la «première dame» du pays; elle apparaissait très proche du chef de l'État dans ses activités publiques : le président la tenait par la main et la tapotait. Et parfois, juste derrière le couple se tenait sa sœur jumelle.

23. Une dame de compagnie de l'épouse de Mobutu.

Ce qui devint le trait marquant de cette nouvelle union était son invention d'une figure de style du ménage à trois, la bigamie gémellaire consentie : Mobutu Sese Seko avec ses épaisses lunettes et sa toque en peau de léopard ; Francisca Bobi Ladawa et son visage blafard ; Antoinette Kosia Ngama avec son assurance et sa méchanceté.

L'officialisation de l'union de Mobutu avec Bobi Ladawa n'empêcha pas le président du Zaïre de continuer ses relations amoureuses avec sa sœur jumelle Antoinette Kosia Ngama, devenue à son tour « vrai *deuxième bureau* ». Pour la petite histoire, Bobi Ladawa était la maîtresse de Mobutu depuis 1969. Sur le mariage formel qui intervint en 1980, Mobutu qui avait dicté le discours à son directeur de cabinet Nimy se contenta de dire aux Zaïroises et Zaïrois : « Comprenez-moi et aidez-moi ». Il s'était choisi comme témoins de mariage le couple Joseph Ileo. Ce remariage allait, au quotidien, changer beaucoup de choses dans le décor familial de Mobutu. En 1982, lorsque survint la mort de Litho Moboti, les deux « secondes épouses », Bobi Ladawa et Kosia Ngama, les sœurs jumelles « interchangeables[24] », dont Kosia était l'aînée[25] allaient constituer l'architecture principale de la famille présidentielle. L'histoire au sein de cette famille remonte à la visite des deux jumelles à Kinshasa chez leur grande sœur, l'épouse de Litho, le cousin maternel de Mobutu[26]. Les deux hommes se seraient partagé les deux (très jeunes) demoiselles avec lesquelles ils cohabitèrent (leurs « deuxièmes bureaux »). De l'union avec Mobutu pendant cette



1985 : le couple Mobutu avec le roi Baudouin à Bwamanda.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)

période, Bobi Ladawa donna naissance à trois enfants sur les quatre du couple.

Le mariage formel de Mobutu et Bobi Ladawa, célébré en la cathédrale de Kinshasa par le cardinal Joseph Malula, archevêque de Kinshasa, eut lieu le 1er mai 1980. Un jour après, à l'occasion de la visite du pape Jean-Paul II au Zaïre, la nouvelle première dame communia de la main du Saint-Père. De l'union avant mariage, Bobi Ladawa avait donné naissance à deux garçons, Nzanga et Ngiala ainsi qu'à une fille, Toku. Après l'union officielle, le couple eut un troisième garçon Ndukula.

Les enfants de Bobi Ladawa étaient réputés plus sages que ceux du premier mariage de Mobutu. Bobi Ladawa s'en vantait et ne s'entendait pas avec les enfants du premier lit. Nzanga (« caïman », en langue ngbandi), l'aîné de ses enfants, serait même l'héritier attitré, sa mère lui ayant fait obtenir des privilèges familiaux colossaux sur ses demi-frères. La rumeur raconte que le testament de Mobutu fut rédigé en sa faveur, tant et si bien que Mobutu s'effondra et versa des larmes, avant de mourir le jour suivant.

Quant à Kosia, la coépouse jumelle, elle eut de Mobutu trois filles : Yalitho, Tende et Ayesa[27]. Mais

24. Prétextant une tradition ngbandi (son ethnie), Mobutu revendiqua le droit de reprendre Kosia, veuve de Jean Litho, son cousin maternel au deuxième degré, même si Kosia n'avait pas été effectivement l'épouse de Litho, mais une belle-sœur avec laquelle il eut six enfants. La véritable épouse de Litho était une certaine Yatelo Mbasa Marie, connue à Gbado-Lite sous le pseudonyme de Mama Kota ou *Kulutu* (« l'aînée », en lingala), la grande sœur des jumelles.

25. Dans la tradition ngbandi, le jumeau qui naît le dernier est considéré comme l'aîné : il enverrait le premier né pour lui préparer l'arrivée et « faire rapport ». Dans d'autres coutumes, le premier-né est au contraire considéré comme l'aîné. Ainsi donc, Kosia née avant Bobi Ladawa passerait-elle pour la cadette des jumelles ?

26. Né le 22 juin 1924 à Kawele. Après sa mort le 25 février 1982, c'est aussi là qu'il fut inhumé.

27. Le conflit ne tarde pas à éclater entre les sœurs rivales. Après de nombreuses et vaines tentatives de réconciliation de membres de la famille, il fallut une habile médiation de l'épouse de Goga, l'administrateur de la Sûreté, pour rabibocher les coépouses. L'évêque de Molegbe célébra ensuite une messe « de réconciliation » pour entériner la bonne entente revenue entre Bobi Ladawa et Kosia. Les deux



Placé entre ses deux coépouses jumelles, Bobi Ladawa et Kosia, Mobutu enlacé par sa fille… (3e enfant de Bobi-Ladwa) converse avec cette dernière.
(Archives RTNC.)



À l'occasion d'une manifestation publique à Gbado-Lite, Mobutu placé aux côtés de Bobi Ladawa. On aperçoit en retrait, juste derrière à la deuxième rangée dans une position « entre-deux-chaises », Antoinette Kosia et les enfants Mobutu.
(Archives RTNC.)

elle n'eut pas de bonheur avec ses enfants. « Des bons à rien, aucun n'a bien tourné. À Gbado-Lite, ils réussissaient leurs examens en achetant les professeurs, mais à l'étranger ils ne pouvaient donner le change. Un des fils s'est fait virer de tous les internats parce qu'il se droguait » (Joris 2002 : 87).

En dehors de ces naissances, il y a tous ces autres enfants nés des rencontres fortuites du président. Par exemple, Dase qui est l'une des filles de Kosia qui habitait en face d'elle à Gbado-Lite et qu'elle avait eue avec le « cousin Litho » aura à son tour trois enfants de Mobutu (Joris 2002 : 89 ; Dungia 1995 : 10). Ainsi, lorsqu'on parle de la progéniture réelle de Mobutu, on fait souvent état d'une cinquantaine d'enfants, légitimes et adultérins confondus. À Gbado-Lite, on se délectait d'ailleurs de ragots sur les relations sexuelles de « l'Aigle de Kawele » auxquelles dorénavant la vie politique du pays allait être liée[28].

jumelles rivales en sont arrivées au point de se concurrencer aussi sur le terrain des avoirs matériels. La démesure de leur train de vie respectif a surpris le gendre Janssen qui a rapporté les extravagances peu communes de Bobi Ladawa : « Le dressing de madame la présidente méritait réellement le détour. Long d'une cinquantaine de mètres, il pouvait s'enorgueillir d'abriter les griffes les plus prestigieuses de la haute couture française et internationale. Plus d'un millier de robes et d'ensembles réalisés sur mesure ! Bien entendu, comme toute tenue exige les bijoux assortis, le dressing se prolongeait par une salle des coffres qui renfermait vingt mallettes pleines à craquer de parures étincelantes. Quand elle voyageait, Mama Bobi emportait toujours un minimum de cent malles. Des Vuitton à 10 000 USD l'unité ou des Moabite en crocodile à 20 000 USD pièce. Toutes étaient frappées de l'initiale B ou du sigle FP (Famille présidentielle) » (Janssen 1997 : 77).

Mama Kosia, dont le train de vie était devenu plus ostentatoire que jamais, dépassait Bobi selon certains informateurs, par la quantité de ses bijoux, robes « exclusives » et autres possessions emplissant sa somptueuse villa. Un personnel spécialisé en maquillage était affecté à son service. Son extravagance vestimentaire déconcertait même la rue, à Gbado-Lite.

En 1994, Mama Kosia proposa de racheter à leurs propriétaires de Gbado-Lite des masures aussi bien que des maisons en matériaux durables, le prix variant entre 10 000 et plus de 50 000 USD. Elle acquit ainsi plus d'une centaine de maisons jusqu'à ce que son mari lui interdise de poursuivre cette entreprise. De nombreuses personnes firent fortune à Gbado-Lite à travers ce marché, dont un certain Ibrahim Wanya qui vendit sa maison pour 52 000 USD avec lesquels il se construisit une nouvelle demeure, acheta une Mercedes d'occasion importée d'Europe et ouvrit une activité commerciale prospère. D'autres ont vendu leur maison, empoché l'argent, mais ont continué à y demeurer. Gbado-Lite s'est demandé ce que visait vraiment Mama Kosia avec cette opération immobilière fort coûteuse. Cherchait-elle à dépenser ou à investir sa fortune ou simplement à chasser les autochtones ? La question est restée sans réponse. Devant de telles prodigalités, les habitants émirent l'hypothèse que les jumelles avaient signé une entente aux dépens de Mobutu leur mari commun, en vue de parvenir à le ruiner. Désormais, on pouvait voir les sœurs rouler en voiture côte à côte avec « leur » mari. Kosia pouvait maintenant fréquenter le palais de Kawele et le président pouvait « naturellement » découcher.

28. À part les histoires d'argent et autres faveurs dans lesquelles les jumelles Bobi et Kosia étaient citées, donnons pour anecdote le fait que l'ordonnance de nomination des

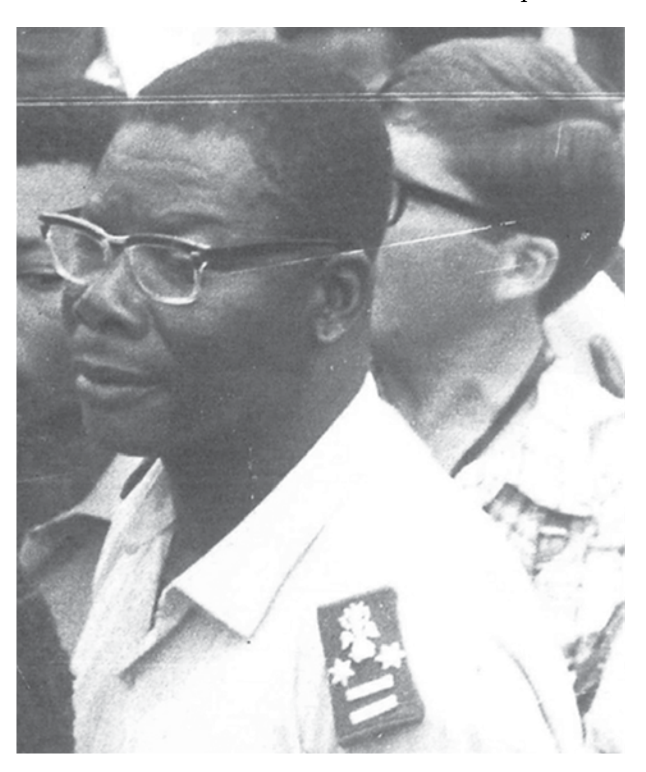
Bobi tenait à son statut de « femme officielle » du chef de l'État. Elle était reconnaissable à sa coiffure en nœuds et à son habillement « à la zaïroise » (des pagnes en « métrage noué »). Nombre de dames imitaient son style. Des pagnes étaient frappés à son effigie, des hommages à son nom insérés dans les chants politiques à la gloire de Mobutu ; à « *Mama Bobi* », il est demandé d'intercéder auprès du président pour faire aboutir les doléances de l'opinion contre l'égoïsme des dignitaires du régime. Or madame la présidente laissa dans l'imaginaire collectif une image de cupidité et de ladrerie, caractéristique funeste pour l'autorité du chef en Afrique, appelé à nourrir toute sa communauté. Mobutu, « père de la nation zaïroise authentique », adorait les honneurs, il drainait à sa résidence, comme partout sur son passage, des foules qui accouraient ramasser les dépouilles laissées par le Léopard. Mais la présence de Bobi, qui veillait au grain, semblait désormais empêcher cela.

La gestion du pouvoir de Mobutu allait être fortement dépendante de ce remariage, surtout durant les dernières années antérieures à sa chute définitive. « La disponibilité du maréchal à traiter les affaires de l'État était de plus en plus rare. [...] Ce n'était plus le président Mobutu que l'on avait connu dans les années 1965-1985. Il menait plus la vie d'un chef coutumier du grand village de Gbado-Lite. L'âge y était sûrement pour quelque chose, mais ce n'était certes pas la raison principale » (N'Gbanda 2000 : 144). À la fin de son règne donc, on ne pouvait presque plus s'entretenir avec Mobutu sans passer par Bobi, par qui transitaient les dossiers les plus délicats de l'État. Ngawali[29], l'une des filles de Mobutu née du premier mariage, l'observait pertinemment juste après la nouvelle union, le 25 juin 1981 ; elle écrit à son petit ami :

> « Mon amour, tu sais, si cela se présente comme ça au pays, ce n'est pas la faute de papa. Il a tout fait pour ce pays. Maintenant il est vieux, malade et fatigué. Et puis, je ne le comprends plus. Il a tout pour être heureux et mener une autre vie s'il se retirait de la politique. Mais, il ne veut rien entendre. Quand un de nous essaie de lui dire quelque chose dans ce sens-là, il se met en colère, t'as vu comment il a mis [ses deux fils] Konga et Manda dans l'armée ? Et puis il faut dire que cette sorcière de femme qu'il a épousée fait tout pour que papa reste. Comme ça elle peut bien profiter. À croire qu'ils veulent tous battre le record du monde de la richesse. Même papa Litho s'arrange pour que papa ne nous écoute plus. Et dans tout ça, c'est nous qui souffrirons un jour. Tous les autres pensent que les Mobutu sont en plein bonheur, loin de là, chéri, notre existence est dominée par la peur et lui n'essaie même pas de nous comprendre. Alors que tout marche mal maintenant, au lieu de se tirer à temps, il insiste. À se demander s'il tient à mourir en temps [*sic*] que président. Bref, espérons que rien de grave n'arrivera » (cité par Nguz Karl I Bond : 42-43).

Un Luba du Kasaï, viré de l'armée de Mobutu à la fin des années 1970, et qui depuis avait trouvé de un emploi chez SAFRICAS à Gbado-Lite, avait bien connu Mobutu.

> « En 1965, après ses études à Tournai, Bruno s'est engagé dans l'armée. "J'ai connu le jeune Mobutu dans ses jours de triomphe, dit-il, quand il rayonnait de confiance en lui-même ; il se levait chaque matin



Le soldat Bobozo Louis.
(Archives RTNC.)

membres du Comité central lors de sa création porte la date du 2 septembre 1980. Cette date fut choisie parce que c'était le jour anniversaire de leur naissance (Vunduawe 2000 : 81).

29. Elle deviendra, à la fin du régime Mobutu, conseiller diplomatique du chef de l'État.

à quatre heures et n'était jamais malade. J'étais fier de travailler pour lui." Chaque soir, Bruno, vêtu d'un costume trois-pièces, se rendait en voiture à Matonge, le quartier des boîtes de nuit, de l'argent plein les poches. Ses amis le voyaient volontiers venir, car les militaires étaient bien considérés. Ils ne savaient pas qu'il écrivait des rapports sur ce qu'ils lui racontaient, et ne comprenaient pas comment il se faisait que dans ses discours le président semblait parfaitement au courant de ce qu'on pensait de lui dans la cité.

"La CIA payait l'armée, les ennemis de l'Amérique devaient être démasqués, je les ai suivis jusqu'au Togo et jusqu'en Belgique pour voir ce qu'ils fabriquaient. Dès que leurs activités avaient été repérées, ils recevaient la visite des femmes qui les empoisonnaient." [...]

Mais, au fur et à mesure, les dérapages, qu'il considérera plus tard comme le début de l'effondrement de l'armée, firent leur apparition. Des gens qui avaient moins étudié que lui faisaient carrière. Il ressentit la frustration de tous les officiers diplômés : être dominés par des incompétents. L'armée se politisa. Des généraux dansaient devant Mobutu, un insigne du parti piqué au revers de leur veston, comme dans la Chine de Mao.

Bruno devint garde du corps de la première femme de Mobutu, Marie-Antoinette. "C'était une forte femme qui se disputait violemment avec son mari quand elle n'était pas d'accord avec lui. Elle ne voulait pas qu'il pende les traîtres, empoisonne les dissidents ; "cela fera le malheur de ses enfants", disait-elle ». [...].

D'après Bruno, tout se dégrada pour Mobutu après la mort de Marie-Antoinette. Deux ans plus tard, la carrière militaire de Bruno connut une fin abrupte : Mobutu soupçonnait les officiers qui avaient suivi des stages aux États-Unis et en Israël de préparer un coup d'État. Il épousa Bobi et s'entoura de plus en plus de gens de sa région natale.

"Pendant mes voyages, j'avais remarqué que les rois et les présidents en Europe étaient des gens ordinaires", dit Bruno. [...] Mais lorsque Mobutu arrivait quelque part, il était précédé d'une centaine de militaires provoquant une énorme agitation. Quand Kongulu Mobutu débarquait à Gbado-Lite, ses voitures et ses motos étaient d'abord descendues de l'avion ; il était toujours accompagné de militaires et ne s'arrêtait jamais, pour personne, quand il parcourait les rues en voiture" » (Joris 2002 : 93-94).



La canne et la toque de léopard, deux attributs de pouvoir dont Mobutu ne se sépare pas.
(Monheim 1985 : 203. Droits réservés.)

Hugues Leclercq qui avait approché Mobutu pendant les dix premières années de sa prise de pouvoir dit que l'homme n'accordait déjà que peu d'attention à la gestion économique et financière du pays. Depuis sa réélection en 1970, même la gestion administrative avait été abandonnée, comme l'explique Nimy :

> « Avec la mort de Jean Litho intervenue le 25 février 1982, le cours de la vie privée de Mobutu en sera profondément marqué par les nouvelles obligations multiformes résultant de la gestion patrimoniale et humaine de la lourde succession du [cousin] défunt. La configuration des groupes de pression et des cercles d'influences autour de Mobutu sera revisitée

par la montée en puissance des Ngbandi métis. [...]. J' [Nimy] avais observé qu'avec la mort du général Bobozo plus tard en juillet de la même année, Mobutu perdait à la longue tous les vieux de son ethnie disposant encore tant soit peu de quelque ascendant moral sur lui. Et depuis lors, ce sera à certains moments autour de Mobutu… le ballet des chauves à la cour du roi Pétaud. [...]. C'est à partir de la disparition de Litho que je commençai personnellement à mieux cerner les rivalités fratricides autour de Mobutu entre les Ngbandi métis et les Ngbandi noirs, le camp des noirs étant piloté par le couple Vunduawe et N'Gbanda. Chaque groupe s'emploiera pour les besoins de son combat à se fidéliser une clientèle politique, civile et militaire parmi les cadres du Parti-État. Qui en retour bénéficieront pour leur fidélité, du parapluie protecteur de l'un ou l'autre camp. Mobutu, jusqu'à sa chute en 1997, jouera naturellement le commun diviseur entre les deux groupes. Ce qui ne fera qu'ajouter à ce climat de méfiance permanente, d'intrigues, de coups fourrés, de calomnies qui avait élu domicile dans l'entourage présidentiel : infernal !» (Nimy 2006 : 308-309.)

3. LORSQUE L'ÉTAT-ZAÏRE PRIT UN VIRAGE POLITICO-ETHNIQUE DANS L'ORGANISATION DE SON POUVOIR

Dès son accession à la présidence de la République par un coup d'État en novembre 1965, Mobutu allait directement organiser son pouvoir autour d'un système institutionnel et politique de type présidentiel[30]. Il se voulait le seul nouveau maître du jeu et de l'action politique, disposant à ses côtés d'un cabinet devenu le centre de la conception et de l'élaboration de toutes les décisions et orientations essentielles du pays. D'ailleurs, le poste de Premier ministre devenu périphérique et même assez inconfortable fut rapidement écarté. Pendant quelques années encore, la structure de son cabinet resta collégiale et toujours politiquement puissante face aux autres structures et organes de la République.

En 1970, Mobutu devint un président élu. Le cabinet devenu bureau du président de la République dans une formule repensée cette année-là devint plus individuel autour de Barthélemy Bisengimana avec un objectif en vue : le bureau du président devait positionner la personne de Mobutu sur l'échiquier national comme une machine redoutable de puissance, d'influence et de présence. Mobutu voulait affirmer l'autorité de l'État certes, mais c'était plutôt la sienne propre qu'il installa. Le choix de son directeur de cabinet était calculé :

«un sujet rwandais pur-sang [*sic*]… originaire de Cyangungu, établi à Masisi, "zaïrianisé" Rwema pour les besoins du pouvoir. Bisengimana avait d'autant plus facilement réussi à organiser et asseoir son pouvoir qu'à son avènement à la tête du bureau présidentiel, la plupart des grosses pointures de la présidence, soit avaient été promues à d'autres fonctions ailleurs, soit avaient simplement quitté pour des raisons diverses le Mont-Ngaliema. Ce sera le cas de Gérard Kamanda en 1968, directeur de cabinet du Secrétaire général de l'OUA, M. Diallo Telli; de Léon (Lobitsch) Kengo wa Dondo, ancien conseiller juridique à la présidence et nommé en 1968 procureur général à la cour d'appel de Kinshasa; de Jules Sambwa, ancien conseiller et même directeur-adjoint [*sic*], devenu gouverneur de la banque centrale en 1970, en remplacement de M. Albert Ndele. Et de tant d'autres comme Jacques Bongoma[31], Évariste Loliki[32], Ferdinand Kayuka[33],

30. En fait, avant lui, le président Joseph Kasa-Vubu qui devait être un monarque régnant avait bousculé constamment l'esprit constitutionnel qui finit par provoquer des crises politiques ayant ouvert la voie à sa chute.

31. Il est né à Bolobo le 6 juillet 1937 et était originaire du Lac Léopold II ; diplômé de l'ICHEC à Bruxelles et licencié en sciences économiques et financières à la London School. Nommé directeur général aux affaires économiques, commerciales et financières au secrétariat général à la présidence, il fut nommé par l'ordonnance n° 67/462 du 7 octobre 1967 conseiller principal chargé des problèmes économiques, financiers, monétaires et commerciaux au bureau de la présidence de la République.

32. Il est ekonda-bolia du Lac Léopold II, né le 8 novembre 1931. Licencié en sciences politiques et sociales de l'Université catholique de Louvain, il fut nommé le 14 décembre 1965 attaché au cabinet de la présidence comme directeur adjoint ; janvier 1966 ; puis mi-1966, chef de cabinet à la présidence puis directeur du bureau du président de la République (cf. ordonnance n° 67/462 du 7 octobre 1967). Élu député en avril 1971, il mourut le 10 avril 1973 à Kinshasa.

33. Il est luba, licencié en sciences politiques de l'Université libre de Bruxelles. Il devint conseiller pour les problèmes juridiques, politiques et administratifs au bureau de la présidence de la République.

Étienne Kashama Nkoy[34] qui n'étaient plus de la présidence. Par la volonté de Mobutu, en vertu des textes juridiques qui l'organiseront et dans le contexte politique qui l'animera, le bureau du président aura la vocation et le pouvoir de tout régenter» (Nimy 2006 : 152-153).

Le directeur de cabinet Bisengimana joua le rôle de vice-président, voire de Premier ministre de 1970 à 1977[35]. Le choix d'un étranger à ce poste fut voulu par Mobutu. Dès 1966, le Rwanda avait même protesté auprès de la RDC au sujet du positionnement de ce réfugié politique que le chef de l'État couvrit sciemment. Voici le résumé du dossier contenu dans la lettre du secrétaire d'État aux Affaires étrangères adressée au secrétaire permanent du Comité central du MPR à Kinshasa :

34. Décédé en 1969.

35. Bisengimana avait une vision centralisatrice de l'État : dès son entrée en fonction, il s'activa à contrôler les secteurs techniques (plan, portefeuille, informatique…). Ses premiers adversaires ont été Jean Litho et la première épouse de Mobutu.

«Citoyen Secrétaire permanent,

Suite à la question posée par votre honorable Institution au sujet d'une requête du Gouvernement rwandais relative à des prestations de ressortissants rwandais dans les services publics zaïrois, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après le résultat de mes investigations.

L'ambassade du Rwanda au Zaïre a entrepris une démarche, auprès du Département des Affaires étrangères en date du 16 mai 1966, sur le cas du citoyen Bisengimana, à l'époque directeur général au Secrétariat de la présidence de la République. Le but essentiel de cette démarche était de protester contre le fait que les autorités congolaises de l'époque avaient accordé la nationalité congolaise à un sujet rwandais et lui avaient confié des fonctions importantes dans l'appareil de l'État.

Les autorités rwandaises fondaient leur démarche sur le fait qu'il s'agissait d'un réfugié politique opposé au régime rwandais en place. Dès lors, ces autorités estimaient qu'en confiant des responsabilités officielles à l'intéressé, le Congo contrevenait à l'article 4 de l'Accord de Coopération en matière de sécurité, signé le 8 août 1966 entre le Congo, le Rwanda et le Burundi. Cet article stipule que "les parties en présence s'engagent à interdire l'engagement des réfugiés pris au sens de la Convention de Genève ni dans les cabinets politiques, ni dans les services publics, ceci pour ne pas leur donner l'occasion d'exercer une influence néfaste contre l'un des États".

Les responsables rwandais estimaient en conséquence qu'un tel acte était de nature à mettre en péril les bonnes relations entre les deux pays. Par sa note du 11 juillet 1966, le ministre des Affaires étrangères du Congo à l'époque "avait assuré l'Ambassade du Rwanda que tout serait entrepris pour trouver une solution qui puisse sauvegarder les bonnes relations qui existent entre les deux pays".

Une enquête a été effectivement menée auprès des autorités provinciales du Kivu aux fins d'établir la vérité sur cette affaire. Par sa lettre du 24 octobre 1966, le vice-gouverneur *a.i.* de la province du Kivu affirmait que "monsieur Bisengimana Barthélémy était le fils de Sebijagara Claver et de Mukaculira Marguerite, tous deux de nationalité rwandaise, et résidant à Bideri, dans la préfecture de Cyangugu, en République rwandaise. La famille Bisengimana s'est réfugiée par la suite au Congo en 1960 lors des événements qui se sont produits à cette époque au Rwanda".

Quant à la question de connaître la solution que les autorités supérieures congolaises de l'époque ont réservée à cette démarche, les investigations menées par les services du Département ne permettent pas d'y répondre. En fait, les renseignements contenus dans la présente lettre sont tirés du projet de lettre que le ministre des Affaires étrangères de l'époque se proposait d'adresser au président de la République pour demander ses avis. Nos investigations ne nous ont cependant pas permis d'établir si ladite lettre a été réellement envoyée à son destinataire. [...]

Sgé : Pour le commissaire d'État, le secrétaire d'État Asal B. Idzumbuir.»

Source : lettre n° 131/0096/81 du 8 avril 1981 adressée au «citoyen secrétaire permanent du Comité central du MPR». *In Travaux de la 2e session ordinaire du Comité central. Rapport de la Commission spéciale. Documentation. Volume II.*



Médaille à l'effigie de Mobutu.
(Photo Mathieu Zana Etambala, 2019 © MRAC.)



En 1974, à Kinshasa, le boxeur Mohamed Ali en attente de son combat contre Foreman échange avec Édouard Mokolo wa Mpombo qui a, à ses côtés, Jean Seti Yale arborant un large sourire. On voit, autour d'eux, des agents de sécurité. (Archives familiales ; droits réservés.)



Assistance à la fête de baptême du fils de Ngawali Mobutu à Nice.
De gauche à droite : l'architecte sénégalais de Mobutu et son épouse suivie du couple de Nkema Liloo (au milieu entre deux hommes) ; etc.
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)

Tels étaient les gestes que Mobutu accomplissait déjà dès sa prise de pouvoir et qui allaient détruire profondément l'État congolais. Tout avait été pensé pour accroître son pouvoir personnel, mais cela finit par le concerner lui-même aussi. Barthélémy Bisengimana avait été associé à la conquête du pouvoir de Mobutu. Selon le témoignage d'Anicet Kashamura, pendant le gouvernement des commissaires généraux, le colonel Mobutu et Victor Nendaka, patron de la Sûreté, se rendirent à Bukavu, accompagnés de Barthélémy Bisengimana, alors étudiant finaliste à la faculté Polytechnique de l'Université Lovanium[36] et futur ingénieur civil électricien, pour couper le courant le 1er janvier 1961 à Bukavu afin d'y capturer leurs adversaires. Aussi, le 24 novembre 1965, Mobutu sollicita de nouveau Bisengimana pour couper les télécommunications au Congo et avec l'extérieur afin d'opérer le coup d'État. Dès l'avènement au pouvoir du président Mobutu, il fut nommé, fin novembre 1965, conseiller à la présidence de la République, chargé du domaine technique, de l'aéronautique et de la radio.

Barthélémy Bisengimana était tout puissant certes[37], mais la présence des acteurs originaires de l'Équateur, dont surtout ceux de l'ethnie de Mobutu, réussit à soustraire certains services à son contrôle.

36. La première promotion de la faculté polytechnique avait diplômé en 1961 deux ingénieurs civils électriciens. André Katabarwa et Barthélémy Bisengimana, tous les deux de nationalité rwandaise.

37. Lire Nimy 2000 : 153-155.

« Et il n'était nullement conseillé à personne d'être en froid avec Bisengimana ! On était foutu… Hormis quelques durs disposant de leurs propres clés d'entrée chez Mobutu et qui d'ailleurs, le moment venu, le feront payer très cher au tout puissant directeur du bureau. Car déjà à l'époque, malgré sa toute-puissance, Bisengimana n'avait pas d'emprise significative sur les services de sécurité bien phagocytés par Jean Seti Yale, Édouard Mokolo wa Pombo, Roger Nkema, qui, du reste, pour traiter avec Mobutu, n'avaient pas besoin de directeur du bureau. En revanche, après avoir travaillé ce dernier au corps de façon systématique, ils finiront même par avoir raison de lui et l'abattre définitivement en 1977 » (Nimy 2000 : 155).

On observe que la plupart des personnes qui furent membres des services de renseignement, déjà sur les bancs de la faculté, avaient fait preuve de leur efficacité précoce, en tirant habilement les ficelles secrètes du pouvoir au cours des grandes crises universitaires de 1967 (cas de Mokolo[38]), de 1969 et 1971 (cas de Seti).

Chez Mobutu, les affinités finissaient par l'emporter, observe Emmanuel Dungia, qui écrit : « L'étudiant Mokolo, originaire de la province de l'Équateur a, sur les pas de Mobutu, grandi dans la ville de Coquilhatville (Mbandaka). Il y a effectué ses études secondaires dans le renommé Groupe scolaire de la Congrégation des frères de Scheut. Une pépinière d'où sont sorties quelques grandes figures du régime mobutien. Messieurs Kengo [...], Jules Sambwa [...], Nkema Roger [...] les généraux Molongya, Elese [...] » (Dungia 1995 : 7). Mais ceux-ci devinrent à la fois proches et adversaires, selon les adaptations du régime Mobutu.

38. Par exemple, afin d'enrayer la grève estudiantine de 1967, c'est Édouard Mokolo qui, en l'absence du président (Nzanda Bwana), du vice-président et des deux secrétaires de l'Association générale des étudiants de Lovanium (AGEL), tous réduits à la clandestinité, signa en tant que président du congrès de l'AGEL la demande collective suivante : « À la demande du Chef de l'État et dans le souci purement patriotique, nous, présidents de l'AGEL, du Congrès et autres responsables demandons une réinscription générale » (Mpase Nselenge 2011 : 296).

Le 23 février 1977, Mobutu déplaça Bisengimana de sa position de directeur de cabinet du président[39]. Un geste habile qui cherchait à le désigner comme le seul coupable de la crise profonde qui frappait le pays. Il en était responsable, certes, mais l'origine principale des dérives se situait au niveau du président lui-même et avec sa bénédiction. Le président Mobutu fit déplacer à d'autres lieux le centre du pouvoir qui lui restait pourtant attaché. D'autant plus que c'est en 1977 que vinrent du Parlement (Conseil législatif) les critiques dures et ouvertes contre le régime Mobutu. José Nimy, devenu directeur du bureau du président, écrit :

« J'entendrai dans cet hémicycle, pour la première fois, les membres de cet organe législatif du Parti unique remettre en cause la crédibilité du président Mobutu et poser clairement la question de son maintien ou non à la tête du pays. Les commissaires du peuple Ngalula, Makanda, Yelemenga, Matonda Tsakala, Lumbu Maloba, Tshisekedi, Mwando Nsimba, Belchika, seront impressionnants de verve et de pétulance, avec un sens rare du sarcasme et de critique dure.
S'adressant à nous, Ngalula, par exemple, nous posera la question suivante : "Comment, des gens aussi intelligents et brillants que vous deux, pouvez accepter de défendre des réformes politiques aussi absurdes ?"
Un autre s'exclamera plus tard : "Jusqu'à quand allons-nous accepter qu'un homme continue de décider seul comme bon lui semble de l'avenir de toute une nation ?"
Ou encore : "Après plus de dix ans de règne sans partage et sans résultats sérieux, pourquoi le président Mobutu ne pense-t-il pas à rendre le tablier ?"

39. Il sera dit dans l'ordonnance qui le démet que Bisengimana va assurer des tâches de chargé de mission auprès de la présidence de la République. Certainement, il va continuer à jouer des rôles cachés auprès de Mobutu. En fait, selon Nimy, Mobutu « mettra pratiquement deux ans avant d'oublier complètement Bisengimana dont l'ombre continuera de planer en permanence sur les activités présidentielles. Bisengimana effectuant une mission pirate par ici, rédigeant par là des notes et des rapports parallèles pour Mobutu ; interceptant au passage (on dirait par kidnapping) les visiteurs invités de la présidence pour les conduire en audience chez le président de la République [...] ; organisant des groupes de travail pour doubler le bureau du président. Et le tout, au vu et au su du président Mobutu. J'avoue que c'était frustrant. Mon amour-propre en avait pris des coups. Il me fallut réfléchir sur la meilleure manière d'y mettre un terme » (Nimy 2006 : 164).

Toutes ces interventions seront accueillies par un tonnerre assourdissant d'applaudissements de la part des autres parlementaires, hormis les fidèles et affidés inconditionnels du MPR qui manifesteront tout aussi bruyamment contre leurs collègues. Il devenait de plus en plus clair que le *système MPR* était fortement contesté de l'intérieur et que le régime de la IIe République était confronté à un véritable problème politique » (Nimy 2006 : 219).

En 1977 donc, « tout avait changé de fond en comble. Et ce changement est une césure essentielle, un tournant capital de l'histoire de la Deuxième République », souligne José Nimy, le successeur de Barthélémy Bisengimana, en lieu et place de Félix Vunduawe, que Litho Moboti avait soutenu. Un nouveau style de pouvoir va s'installer.

Il s'en est donc fallu de peu, à ce moment-là, qu'un « frère ethnique » de Mobutu hérite du prestigieux poste de chef de cabinet du président. Vunduawe raconte :

« [...] le 22 juin 1977, le jour de son anniversaire, Papa Litho me conduit au camp Tshatshi, à Binza, là où le président nous avait fixé rendez-vous.

Ponctuel comme une horloge, le chef de l'État fit son entrée dans le salon à 8 heures précises, à l'heure même qu'il avait indiquée. Dons son style bien particulier, il m'interpelle : "Dis Vunduawe, d'abord merci pour ta note et l'exemplaire dédicacé de ta thèse de doctorat. Et puis, félicitations pour ta promotion comme professeur d'Université. Litho m'a tenu informé du bon travail que tu es en train de faire pour lui comme conseiller juridique. Il m'a aussi rappelé l'histoire que tu lui as racontée de ta première rencontre avec moi en 1961 à Lisala, au collège Saint-Thomas More. Tu vois, Vunduawe, mon jeune frère, comme le destin arrange les choses. Il n'y a que les montagnes qui ne se rencontrent pas. Te voici aujourd'hui, devant moi, professeur de Droit à l'Université. Tout le monde n'a pas et ne peut pas non plus avoir la vocation du métier des armes. Maintenant tu me seras, autrement, d'un grand secours pour l'exercice de mes fonctions de chef de l'État".

Immédiatement il nous invite à un petit déjeuner de travail, sur la terrasse devant sa maison. Et il nous informe [...] qu'il s'adressera à la Nation le 1er juillet, par un message radiodiffusé et télévisé en direct, depuis la cité du parti à N'sele [...].

Et pour terminer, le chef de l'État m'annonce : "À partir d'aujourd'hui, tu es mon conseiller privé en charge des questions juridiques, politiques, administratives et, particulièrement, des questions constitutionnelles que je te confierai ou sur lesquelles tu auras des suggestions à formuler à mon intention. Très librement et objectivement. Ce qui ne t'empêchera pas de poursuivre ta carrière universitaire tout en étant au service du chef de l'État." [...].

Après avoir quitté la résidence du chef de l'État, Papa Litho m'a emmené chez lui et, fou de joie, il m'a embrassé et m'a dit : "Notre petit-déjeuner de travail avec le Citoyen président, ce matin au camp Tshatshi, est mon plus beau cadeau d'anniversaire. Maintenant la balle est dans notre camp. Nous devons nous organiser pour bien travailler avec lui. Je connais mon cousin. Tu verras ce qu'il fera de toi dans un proche avenir. Je suis autorisé de te révéler aujourd'hui que, en février dernier, j'avais pratiquement réussi à convaincre mon cousin de te nommer directeur de son Bureau présidentiel. Tu alais succéder à Bisengemina Rwema. Mais, après réflexion, nous avons estimé que tu n'y étais pas préparé et que, surtout, ce serait te brûler trop tôt compte tenu de la délicatesse de la fonction".

Car Bisengimana Rwema, alors directeur du Bureau présidentiel, véritable homme-orchestre du chef de l'État et *de facto* coordonnateur de l'action exécutive de l'État, s'était fait beaucoup d'ennemis dans la classe politique. Et cela non sans raison. Il avait, en effet, toujours au nom du chef de l'État, fait bien des choses dont les conséquences se font sentir lourdement aujourd'hui. Particulièrement dans le domaine de l'économie et des finances publiques de l'État. Remplacer Bisengimana par quelqu'un de l'ethnie du président Mobutu, ce serait conforter certaines suspicions qui planent sur des actes de celui-là. Notamment des projets économiques fortement contestés tels que Inga-Shaba, CCIZ (Centre du commerce international du Zaïre), Sidérurgie de Maluku (SOSIDER) qui ont lourdement grevé l'endettement extérieur du pays. "C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, nous avions jugé bon de t'épargner un tel héritage. Toi, tu auras autre chose de mieux à faire pour le pays et pour nous tous" » (Vunduawe 2000 : 46-47).

Ainsi les Ngbandi se faisaient-ils encore timides, mais c'était par stratégie et pour seulement très peu de temps.

Après le départ de Bisengimana (5 octobre 1976-23 février 1977), dans un premier temps, la coordination des actions des ministères va être confiée aux deux vice-présidents institués au Conseil exécutif, l'un pour les questions politiques et administratives (Léon Engulu) et l'autre pour les



Aux fêtes de la famille Mobutu, on voyait Jean Nguz aux côtés de son épouse, Wivine N'Landu Kavidi. Dans l'entourage des « frères de Mobutu », il était l'allié de Roger Nkema et d'Honoré N'Gbanda. Lorsqu'il démissionna de son poste le 10 avril 1981 et s'exila en Belgique, les agents des renseignements reçurent des instructions opérationnelles détaillées et on lui attribua un premier nom de code « crapaud » [à cause de son nez épaté] pour les messages chiffrés, puis celui de « lézard »
Cette photo a été prise à Nice lors du baptême de l'enfant de Ngawali assise aux côtés de son père Mobutu.
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)

problèmes économiques (Jean Nguz). La fonction de Premier ministre fut instituée en juillet 1977 et la coordination générale de l'activité du gouvernement en relation avec le président Mobutu lui revenait. Le bureau du président n'avait plus le pouvoir ni d'actionner le compte général du Trésor ni de donner des instructions au gouverneur de la Banque centrale qui traitait directement avec le chef de l'État. La tutelle des entreprises d'État, des offices et des services publics relevait des ministères du Gouvernement. Les organes politiques (Bureau politique, Conseil législatif, branches spécialisées du MPR) traitent directement avec Mobutu. Et encore, la présidence, outre le bureau du président, comptait : le Conseil national de sécurité, les services de sécurité, la maison militaire (ancien état-major particulier), la maison civile (intendance), le secrétariat particulier du chef de l'État, le protocole d'État, la chancellerie des ordres nationaux et des compagnons de la Révolution. Il n'y avait pas un cadre quelconque de concertation entre les différentes structures de la présidence : c'est le président Mobutu qui était leur organe de décision et de contrôle. Chaque structure, selon la capacité d'influence en raison des rapports de force, intervenait auprès du chef de l'État. Les chefs des services de sécurité se voulaient dorénavant aussi présents et visibles aux côtés du président Mobutu. D'ailleurs, en mars 1979, le protocole officiel plaça le conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité (en l'occurrence Jean Seti) en préséance sur le directeur du bureau présidentiel. Ainsi allaient se développer davantage des jeux de réseaux entre personnes en compétition, tout en restant liées au chef de l'État par des intérêts privés qui influençaient directement la marche du pays. Au lieu de gérer l'État, on gérait plutôt les personnes à force de bulletins d'informations (BI) qui atterrissaient entre les mains de Mobutu par des porteurs spéciaux ; tout était psychanalysé, même des actes encore non accomplis, mais dont on jurait ses grands dieux qu'on y pensait. Dans ce nouveau jeu, les originaires de la province de l'Équateur étaient bien positionnés. Et les détails semblaient beaucoup intéresser le président Mobutu. Emmanuel Dungia observe : « Une caractéristique du régime Mobutu, c'est une volonté de contrôler dans ses moindres détails des actes anodins posés par les dirigeants de la Sûreté (promotion, mutations, mesures disciplinaires…) » (Dungia 1995 : 31). Mobutu espérait tout contrôler, mais les événements allaient le dépasser, car c'est lui-même qui allait se voir enrobé (cf. point 4 de ce chapitre).

José Nimy fut témoin de l'arrivée et de l'installation d'un courant dévastateur :

> « L'année 1979 m'avait vu littéralement monter au créneau aux côtés du président de la République à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Je me sentais, comme on dirait, plus en confiance auprès du chef de l'État. Hélas, pas pour longtemps. Car, en ce mois de janvier 1980, il sera créé, à côté du bureau présidentiel, un cabinet privé du président de la République, chargé (officiellement) des questions de l'intendance personnelle du chef de l'État.
> En fait, de tout ce qui était lié par exemple au fonctionnement, à l'entretien et l'approvisionnement de

ses résidences et propriétés, tant au pays qu'à l'étranger ainsi qu'à la gestion de nombreux problèmes de la famille et des enfants. Partageant du reste cette tâche avec les services du conseiller spécial Seti Yale et du général Nzimbi notamment.
[...] l'initiative de cette réforme était l'œuvre du Conseil national de sécurité qui, pour plus d'une raison, rêvait tant qu'il en fallut d'un bureau du président moins ombrageux et devant constamment être tenu sous l'œil du cyclone. J'avais vite compris qu'en réalité, c'était moi qu'on voulait déstabiliser et fragiliser à travers ce que l'on espérait créer comme confusion des genres, des titres, des structures entre directeur privé et directeur public, cabinet privé et cabinet officiel, conseillers attachés à l'un, conseillers attachés à l'autre. Bref, un environnement général bordélique et malsain pour un travail de qualité à ce niveau des institutions de la République.
[...] Et je me souviendrai toujours de cette réflexion bizarre que m'avait faite Félix Vunduawe en octobre 1980 à Lisala lors des festivités du cinquantième anniversaire de Mobutu : "Dis Nimy, pourquoi le président ne fait-il pas davantage confiance ?"
Me le confiant, il savait certainement ce qu'il en pensait lui-même. [...] J'avais préféré ne pas lui répondre, encore moins en parler avec lui. Mais venant d'un homme qui était du sérail ethnique de Mobutu et très proche de ce dernier, je m'étais bien dit qu'il devait se passer des choses dans les caves et les sous-sols du pouvoir » (Nimy 2006 : 256-259).

Dès ce moment, la vie des hommes ne valait plus rien et l'essentiel portait sur l'obéissance aveugle de tout le monde au président Mobutu. Avec la révision constitutionnelle du 15 août 1974 faisant du MPR la nation zaïroise organisée politiquement, le chef de l'État du Zaïre identifié comme autorité et fondateur du parti devenait la règle et tout se confondait avec sa personne. Ainsi, en témoigne cette lettre :

« Au Citoyen Pay Pay, Gouverneur de la Banque du Zaïre à Kinshasa/Gombe

Citoyen Gouverneur,
J'ai l'honneur de vous signaler que je serai en déplacement en Europe pour rejoindre le Président Fondateur du MPR, Président de la République avec son autorisation et ce, pendant 5 jours au maximum.
Je vous demande de bien vouloir mettre à ma disposition un montant que vous apprécierez compte tenu de mon rang et de mes responsabilités.
D'avance je vous remercie. Veuillez agréer, Citoyen Gouverneur, l'expression de mes sentiments patriotiques et révolutionnaires.
Le Secrétaire général du Parti,
Kithima bin Ramazani, membre du Comité central » (Lettre n° MT/675/88 du 22 mars 1988).

Dans l'armée, l'épuration ethnique de 1975 appelée « Coup d'État monté et manqué » et la fusillade de 1978 avec « la bande à Kalume » suivies du processus de nettoyage avec l'« opération enveloppe[40] » favorisèrent l'émergence de nouveaux cadres militaires originaires de la province de l'Équateur et de la province alliée du Haut-Zaïre.

Depuis lors, on se battait à tout moment et partout autour de Mobutu. Mais les moments décisifs devinrent « informels ». La longue séquence ci-dessous montre que ceux qui n'avaient pas d'accès facile à Mobutu se fragilisaient progressivement. Désormais, la compétition pour les postes de pouvoir s'orchestrait de plus en plus entre les individus qui allaient entourer Mobutu jusqu'à la fin du régime et conduire à sa chute honteuse.

« J'ai entendu certains anciens collaborateurs du président Mobutu témoigner que pour lui, c'est celui qui lui parlait le dernier qui a raison. [...] opération soir, une expression utilisée à l'époque pour désigner des rencontres privées du soir (21 h, 22 h, 23 h…) à la résidence du président Mobutu où, soit des amis, soit des intimes, soit la famille, se retrouvaient spontanément, parlaient de tout et de rien, de façon détendue. [...] Et à l'occasion de ces rencontres, tel ou tel commensal du Guide en profitait pour évoquer, au passage, à sa manière, en fonction de ses intérêts et, souvent, sans une grande connaissance du dossier évoqué, telle question ou décision d'État, le comportement de tel ou tel cadre du régime et

40. Autorisée par Mobutu et coordonnée par les généraux Jérôme Babia, alors commandant des FAZ, et Sébastien Eluki (chef d'état-major particulier du président de la République nommé par l'ordonnance n° 76-056 du 10 mars 1976, puis le 11 juillet 1977, commandant d'une brigade au sein de l'état-major général avec pour mission d'assurer les services d'honneur et la sécurité présidentielle, ensuite directeur général au ministère de la Défense nationale par l'ordonnance n° 78-094 du 28 mars 1978), une épuration ethno-régionale de certains cadres spécialisés d'état-major, ressortissants notamment des provinces du Bas-Zaïre, du Bandundu, du Kasaï-Occidental, du Kasaï-Oriental et du Shaba eut lieu en 1978 (Vunduawe 2002 : 150).

> collaborateur de Mobutu, en exprimant des peurs, des déceptions, en formulant des suggestions ; bref, en causant quoi !
>
> Quand j'arrivais le matin chez le chef de l'État, j'étais plus d'une fois étonné que celui-ci revienne sur des décisions, des positions, des idées ou suggestions qu'il avait acceptées la veille ; alors qu'aucun nouvel élément objectif ne justifiait fondamentalement ce revirement de sa position. Il est vrai que la nuit porte conseil, mais en l'espèce, l'opération soir avait tout simplement produit ses effets.
>
> [...] au fil du temps, je commençais à redouter moi-même les coups de fil à 23 h du chef de l'État. « Allô citoyen directeur, je vous passe le président », me disait l'opérateur au téléphone. Ma réaction immédiate, en moi-même, était : Bon Dieu, que s'est-il encore passé ? Et dans deux cas sur trois, c'était pour entendre des observations peu amènes du chef de l'État sur telle ou telle situation. Et je sentais qu'il n'était pas seul dans son salon.
>
> Si je rapporte ces menus détails, ce n'est rien que pour lever un coin de voile sur l'ambiance, les méthodes, les habitudes qui, les unes dans les autres, font un régime politique, en l'occurrence, celui de la Deuxième République. [...] j'en avais quelque fois [*sic*] été frustré avec ce sentiment diffus que je travaillais sans doute pour rien (Nimy 2006 : 259-260).

Tout était perverti. La chose la plus difficile était que la règle devenait aléatoire parce qu'il s'agissait d'abord de définir son ralliement à Mobutu et de gagner sa décision. Malgré sa proximité avec Mobutu à ce moment-là, qui l'avait fait membre du Bureau politique (1970-1972), commissaire du peuple (1970-1977), vice-recteur (1975-1977) et puis commissaire d'État à l'Enseignement supérieur et à la Recherche scientifique (1977-1977), Albert Mpase raconte sa mésaventure dans cette dernière fonction :

> « Au cours de la première soirée de ma nomination [le 13 décembre 1977] au poste de commissaire d'État, j'avais reçu à mon domicile monsieur Nzanda Bwana, secrétaire général de la JMPR, venu m'informer du désir de monsieur Litho de voir le professeur Vunduawe te Pemako me succéder au poste de vice-recteur du Campus de Kinshasa. Il ajouta que le président de la République avait déjà été sollicité à ce sujet. Le chef de l'État avait donné une réponse positive, sous réserve que la personnalité du professeur Vunduawe cadre avec le profil du vice-recteur souhaité par monsieur Mpase. Je réservai ma suite pour le lendemain. Certes, j'étais la personne la mieux qualifiée pour émettre un jugement sur monsieur Vunduawe. Car, à l'issue de ses études à Lovanium, je l'avais recommandé pour sa thèse de doctorat, auprès du Secrétaire général de l'Université catholique de Louvain, monsieur le professeur Paul De Visscher, conseiller à la Cour royale.
>
> C'est après mon voyage en Chine populaire que monsieur Litho, sur ma recommandation, découvrit monsieur Vunduawe. En effet, à la fin de l'une des grandes conférences organisées par l'Université de Kinshasa, dans la salle du parti [MPR], près du stade reine Astrid, monsieur Litho me supplia de lui proposer un juriste, pour la solution des conflits qui l'opposaient à monsieur Damseaux, sur les biens zaïrianisés.
>
> Je lui recommandai le professeur Vunduawe qu'il présenta, à son tour au chef de l'État. Cependant, quelle ne fut pas ma surprise le jour de la remise et reprise, lorsque le nouveau vice-recteur déclara avec force : "Je ferai de ce campus une université plus belle que je ne l'ai trouvée." C'est après une année et deux mois, soit 14 mois de mandat au département qu'éclatèrent les événements du 20 au 22 février 1979. J'appris par le Rectorat que le commissaire urbain, ou Premier bourgmestre, le citoyen Bula Mandungu, mon cousin, était déjà en contact avec les étudiants du campus, de nouveau en ébullition. En compagnie de Mgr le recteur, Tharcisse Tshibangu, nous eûmes une première rencontre avec la jeunesse du MPR (JMPR) du campus.
>
> Malheureusement, le vice-recteur brilla par son absence. Il refusa catégoriquement de prendre part à cette réunion, car, pensait-il, il n'avait de comptes à rendre qu'au président de la République. Par une communication téléphonique, le commissaire urbain me fit savoir que les étudiants m'attendaient pour une rencontre. Avant la rencontre, certains étudiants firent courir le faux bruit selon lequel le commissaire d'État ne voulait plus se mêler de cette affaire, en raison du mauvais comportement du vice-recteur Vunduawe. Monsieur Mandungu me confirma avoir communiqué cette version au chef de l'État. Je me trouvais ainsi face à un dilemme. Comment me rendre à l'Université sans une invitation préalable du vice-recteur et surtout sans la présence de ce dernier ? Je choisis ainsi l'option de ne pas me rendre sur le campus. Il fallait pourtant décanter la situation. C'est dans cet esprit que, mis au courant, le ministre de l'Intérieur, monsieur Engulu, responsable de la sécurité intérieure du pays, prit l'initiative de convoquer dans son cabinet, pour une réunion, Mgr le recteur Th. Tshibangu, monsieur Nkema Lilo, représentant du Conseil national de sécurité (CNS), le commissaire urbain et moi-même.
>
> Le commissaire urbain Bula Mandungu fut le grand absent : la radio nationale annonça qu'il accueillait

le président de la République qui venait d'arriver au campus. [...]
Je pris le grand risque de me rendre au campus, car ma carrière était mise à rude épreuve. En effet, la visite du président de la République dans un campus tombe sur la responsabilité du ministre qui, à son tour, prépare l'accueil en associant toutes les autorités académiques concernées. J'ignorais que le chef de l'État était bloqué à l'intérieur de la grande salle académique et qu'à la porte d'entrée, certains étudiants avaient constitué un barrage. Comme si mes difficultés ne suffisaient pas, j'eus droit, à mon arrivée, à un accueil enthousiaste. Juste ce qu'il ne fallait pas. Les étudiants criaient à tue-tête : grand frère, grand frère, grand frère !
Que cachaient ces ovations, s'agissait-il d'une demande d'intervention auprès du chef ou, au contraire, reconnaissait-on en moi le vrai initiateur de la faveur présidentielle : un million de zaïres [...]. N'ayant pas accueilli le président conformément aux normes du protocole d'État [...], je refusai de prendre la parole, en dépit de l'invitation du chef de l'État. J'eus cette spontanéité de lui présenter mes sincères excuses. Il reprit presque aussitôt le micro pour dire au revoir aux étudiants en les rassurant que le ministre allait s'occuper de leur épineux problème de restauration. Je reconduisis le président et ses gardes du corps qui, probablement, envisageaient déjà une solution violente pour dégager le chef de l'État. Quelle chance pour moi ! Le président m'autorisa à l'accompagner jusqu'au Mont Ngaliema. Au moment de monter dans la voiture présidentielle, certains de mes détracteurs s'approchèrent sans doute pour assister à ma révocation. Au Mont Ngaliema, le président me prodigua des conseils et me demanda notamment de me méfier de nouveaux chefs qui prétendent mieux connaître la psychologie des étudiants. Malgré les encouragements de quelques amis, je passai, cette journée à jeun, car je n'avais pas d'appétit. Je connaissais bien la psychologie du chef ; il avait été profondément humilié malgré moi. Comme la vengeance est un plat qui se consomme froid, je ne me laissais pas berner par l'amabilité de ses paroles » (Mpase Nselenge 2011 : 327-329).

Les étudiants du campus de Kinshasa dont il est question dans cette affaire manifestaient contre les mauvaises conditions de vie, particulièrement la restauration et l'encombrement des auditoires. La prise en otage du président ce 21 février 1979 fut le signe le plus fort de la démystification de Mobutu depuis sa prise de pouvoir en 1965. Le ministre Mpase perdit son poste le 5 mars 1979. Par contre, le vice-recteur Vunduawe, fort de son soutien Litho, fut envoyé à ce même titre au campus de Lubumbashi pour aussi s'occuper de la gestion des dossiers du président Mobutu, qui avait établi sa résidence dans cette ville à la suite de la guerre du Shaba II. D'ailleurs assez vite, il allait s'installer au pouvoir, devenant membre du Comité central et vice-premier commissaire d'État à l'Intérieur (cf. *infra*) jusqu'à la mort de son soutien Litho en 1982 ; ce qui marqua le début de son ballottage.

Pour Mobutu, il s'agissait d'asseoir son pouvoir personnel, de plus en plus despotique et désordonné. Pour l'entourage, l'occasion de s'approprier des secteurs publics et de s'enrichir au nom du président était trouvée. On se réjouissait d'intégrer le cercle du régime, mais décidément, dit Vunduawe, « ce n'était pas facile de travailler pour et avec Mobutu Sese Seko, à cause [...] de ses ambiguïtés » (Vunduawe 2000 : 402-403). Et José Nimy ajoute : « Mobutu aura été un homme aux facettes multiples : complexe, imprévisible, friand de plaisanteries, intelligent, observateur, avec un sens particulier du détail, une mémoire d'éléphant, malicieux, très patient et impulsif par moments ; fin gourmet, un brin de timidité, sûr de lui, audacieux… Bref, Mobutu quoi ! » (Nimy 2006 : 163).

Avec l'évolution du pouvoir de Mobutu, un écart allait s'aggraver d'une part entre les textes légaux et les réalités de l'exercice du pouvoir au quotidien. Sous Bisengimana, le directeur du bureau était établi véritablement comme le moteur de l'impulsion et de la coordination de l'ensemble de l'action de l'État. Après lui, son successeur José Nimy n'était plus le « souverain » après le « Chef ». Les services de sécurité, avec Seti Yale à leur tête, avaient récupéré énormément de terrain s'agissant du pouvoir politique au plus haut sommet de l'État. Emmanuel Dungia affirme :

« À partir de l'année 1979, le rôle du Parti unique dans les décisions qui engagent l'avenir de la nation est de plus en plus réduit au profit de celui des services de sécurité dont le nombre va véritablement exploser, moins par désir de renforcer la sécurité du pouvoir dictatorial que pour servir les intérêts personnels de leurs créateurs. Ces services vont devenir les centres des principales décisions de Mobutu.
Cette évolution perverse du pouvoir mobutiste est le résultat des péripéties d'une féroce lutte de clans qui prend d'abord naissance au sein du service de la Sûreté nationale pour ensuite s'étendre telle une tumeur cancéreuse en métastase dans tout le corps des institutions publiques » (Dungia 1995 : 3).



Mobutu et son épouse Marie-Antoinette assistent à Bruxelles, en 1959, au baptême des jumeaux du joueur de football Mayunga, que l'on voit avec son épouse à l'extrême gauche.
à l'extrême droite le père Arthur du Vernay, qui a béni le mariage de Mobutuet tient dans ses bras Gombo, la fille aînée du couple. À côté du père Arthur on reconnaît Albert Mpase et son épouse Marie-Josée ; à l'avant-plan, les mains dans les poches, Nyiwa, l'aîné des enfants Mobutu.
(Monheim 1985 : 30-31. Droits réservés.)



Mobutu aimait bien les mets choisis.
Photo prise à Nice à l'occasion du baptême de l'enfant de Ngawali Mobutu.
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés).

On voit le rôle de Seti par exemple dans la nomination des chefs des entreprises publiques. Albert Mpase écrit : « La sélection se faisait au niveau du bureau du président de la République qui préparait la liste des candidats et leur curriculum vitae. Cette liste était ensuite soumise aux services de sécurité. Le conseiller principal en matière de sécurité, Monsieur Seti Yale, après appréciation, la soumettait à son tour au président de la République » (Mpase Nselenge 2011 : 767).

Dungia décrit le cheminement de la Sûreté et la sélection des cadres d'origine ngbandi qui allaient entourer le président Mobutu : voir encadré page suivante.

Responsables de services autour du président Mobutu

- chefs de la maison militaire dans l'ordre de succession : Pendala (major), Eluki Monga Aundu (général), Bosange (général), Mosala Honoré (général) ;
- secrétariat particulier du chef de l'État : colonel Kimfwema depuis 1973 jusqu'à la chute de Mobutu ;
- maison civile (Intendance) du chef de l'État : Powis De Ten Bosche, Mpase Selenge, Beyeye Djema, Mbia Magubu Mazobande, Bongongo Ikoli ;
- protocole d'État : ambassadeur Bokata w'Ekila Pierre Ferdinand (un Mongo) depuis 1976 jusqu'à la chute de Mobutu ;
- chancellerie des ordres nationaux et des compagnons de la Révolution : général Victor Lundula Okoko (un Otetela, déchargé le 1er juillet 1975), général Albert Tukuzu Gusu wa Angbaduruka (originaire de Bosobolo, en fonction jusqu'au 29 janvier 1979), général Alphonse Bangala Oto wa Gama (ethnie foma apparentée aux Lokele), général Honoré Nkulufa Lombindo (ethnie mongo).

« À l'université, l'étudiant Seti inscrit en Sciences sociales fait la connaissance de Mokolo, inscrit lui en Sciences politiques. Ils partagent les mêmes amphithéâtres. Ils sont momentanément séparés lorsque Seti échoue à l'issue de la première année et est enrôlé par le gouvernement pour une année d'enseignement à Kisangani. [...]. Dans le pavillon des étudiants universitaires, le duo Mokolo-Seti fait des ravages.

À la fin de l'année académique 1967-68, **Mokolo** obtient brillamment une licence en sciences politiques et administratives. Il est retenu assistant à la faculté. Il commence à faire ses premières armes à l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires), attaché à la faculté. En réalité, Mokolo a l'esprit ailleurs. Il n'est pas homme à éculer ses culottes sur la chaise d'un bureau de recherches. [...] Un autre élément a conforté encore sa position auprès de Mobutu : son frère aîné, M. Molebe, est le vice-président du Sénat. [...] C'est donc avec une certaine facilité que Mokolo est nommé conseiller politique à la présidence et affecté à la Sûreté. [...]

La Sûreté à cette époque n'attire pas les cadres universitaires. Elle a très mauvaise réputation. Elle a été l'instrument de liquidation des opposants, notamment les partisans de Lumumba, après son assassinat en janvier 1961. [...] c'est une machine à broyer qui fait peur. Elle n'a rien d'un service secret. Les méthodes de récolte et de traitement des informations sont frustres. Les tortures sont systématiques pour arracher les aveux. [...] dans la foulée du coup d'État militaire de novembre 1965, on a successivement vu arriver à sa direction les colonels **Singa**, **Efomi**, **Tukuzu**. Le colonel **Omba** fait exception. Diplômé de l'académie militaire belge, il a de par sa formation polyvalente quelques notions de renseignement. Il n'a cependant aucune marge de manœuvre pour espérer effectuer la moindre réforme dans le système de fonctionnement de cette machine infernale. En tant que sujet tetela de l'ethnie de Lumumba, il est sous surveillance. Sa nomination à ce poste est le résultat d'un calcul politique de Mobutu. Il croyait par ce geste, tenter d'amadouer les Tetela pour compenser sa lourde responsabilité dans l'assassinat de M. Lumumba.

Sous Mobutu, la Sûreté subira de fréquentes opérations de toilettage, rythmées par les changements de ses différents responsables. Mais en définitive, les changements se résumeront à des mouvements de balancier entre deux types d'organisation structurelle. Un alignement sur l'un des deux modèles de l'organisation des services de renseignement dans le monde. [...]

Peu après l'inauguration de son premier septennat en décembre 1970, la Sûreté fait peau neuve avec un nouveau nom de baptême : le Centre national de documentation (CND).

Premier administrateur civil après le retour des militaires dans la caserne, M. **Akafomo** a lui une conception moderne et légaliste de cet important outil de pouvoir. [...] Par naïveté sans doute, il oublie que sa mission est d'abord de remplir les cimetières. Son indépendance d'esprit le fait d'ailleurs rapidement éjecter de la tête de la Sûreté. Pire, il connaîtra pendant un bref moment les affres de l'arrestation sous l'accusation d'atteinte à la Sûreté de l'État !

[...] [Avec les pendus de la Pentecôte en 1966 et la grève des étudiants de 1969], Mobutu arrive-t-il à la conclusion que la prévention est le meilleur moyen d'éviter des actes punitifs publics. Il faut organiser un quadrillage méthodique de tous les grands corps sociaux où des mouvements d'humeur peuvent donner lieu à des actions de déstabilisation du pouvoir. Pas besoin de spectacles : les actions de neutralisation des opposants doivent s'effectuer à l'abri des regards.

[...] Mobutu [...] sait depuis le jour même où il prononçait son discours après le coup d'État qu'il [ne voudra jamais quitter le pouvoir]. Il devra néanmoins mettre en place un semblant de pouvoir civil pour respecter la forme. Il faut donc s'atteler à fournir au parti unique un bras séculier performant, expurgé des cadres des autres provinces du pays, pour s'en assurer une fidélité absolue. Blottis dans la couveuse de ce service de gardiennage du bagne, Mokolo et Seti attendent leur heure qui ne va pas tarder à arriver.

Rivalité et lutte d'influence

Après le limogeage de M. Akafomo, Mobutu procède à une restructuration de la sûreté selon la formule de deux services autonomes. À Seti échoit la direction du Département documentation intérieur (DDI) tandis que Mokolo s'installe à la tête de son pendant extérieur (DDE).

Pour ce qui le concerne, Mokolo entreprend aussitôt la création d'antennes extérieures de renseignement, installées dans les missions diplomatiques du Zaïre. Elles sont créées en fonction de l'importance des activités des opposants au régime dans leurs pays d'exil. Pour opérer en toute quiétude, les agents de renseignements travaillent sous couverture diplomatique. Les premières cibles sont les pays à régime socialiste (Tanzanie, Congo, Ouganda et plus tard Angola) de la ceinture du Zaïre. Beaucoup d'opposants se réclamant de l'héritage de Lumumba grouillent dans ces lieux. Mais d'autres antennes sont vite installées à Bruxelles, à Paris, à Genève et à Lisbonne.

Assez rapidement va naître une grande sourde rivalité entre les deux compères. C'est que Mokolo entre dans les bonnes grâces de Mobutu qu'il égaie de ses blagues lors des voyages à l'étranger. Homme de contact facile, il est

davantage dans la posture de conseiller diplomatique que de flic pourvoyeur de geôles du régime. Il est le favori de la cour, ce qui ne fait pas l'affaire de Seti.

Pigeon voyageur, Mokolo a l'intelligence de s'entourer d'une équipe de cadres universitaires qui lui font un excellent travail d'analyse et de suggestions très appréciées par le président Mobutu. [...] Une de ces recrues est M. **Nkema Roger**, qu'il envoie chercher dans la ville portuaire de Matadi, dans le bas-Zaïre [*sic*] où il est sous-directeur dans la société textile d'État l'Office national de fibre textile (Onafitex).

Ancien élève du fameux groupe scolaire de Coquilhatville, monsieur Nkema, de l'ethnie mongo, est fils d'un employé de grande plantation de palmiers à huile, propriété d'un ancien colon portugais, M. Gomal. Le domaine est situé dans le village Mompono, du district de la [Tshuapa], dans la province de l'Équateur. Nkema y est né en 1944.

M. **N'Gbanda Honoré** est le second personnage à faire son entrée dans l'équipe de Mokolo. De l'ethnie ngbandi, il arrive dans les conditions particulières, parachuté sur l'instruction de Mobutu. Cette situation mettra le fin diplomate Mokolo dans une situation psychologique où il se croira obligé de s'attacher les faveurs de N'Gbanda pour renforcer sa position personnelle. N'Gbanda jouera un rôle néfaste de génie malfaisant non seulement pour Mokolo lui-même, mais pour le régime, dans une posture comparable sous certains rapports à celle de Béria sous Staline.

Né le 7 mai 1946 à Lisala, N'Gbanda est le quatrième d'une famille de neuf enfants. Son père Nzambo est du village Abumombazi, celui du fameux général Bobozo Louis de Gonzague. [...] Pour nourrir sa famille, le père Nzambo a dû émigrer définitivement à Lisala, à quelque trois cents bornes de là, où il a pu trouver un emploi d'ouvrier dans l'immense plantation Unilever, spécialisée dans la chaîne de fabrication de l'huile de palme, à Bosonzo.

Après des études primaires, N'Gbanda s'inscrit au petit séminaire de Bolongo, près de Lisala, moins par réelle vocation sacerdotale que par nécessité, les études étant à l'entière charge du diocèse.

D'une intelligence très moyenne, il est doué d'une énergie à revendre. Il n'a pas bonne presse auprès de ses condisciples de classe qui lui contestent une prétention à vouloir exercer une condescendance que ne justifient ni ses modestes origines, ni encore moins ses prestations scolaires. Son manque de scrupule et une déloyauté naturelle lui attirent beaucoup d'inimitiés. Lui s'en moque. C'est un menteur professionnel. Dans certains cercles ngbandi, il est gratifié des surnoms peu flatteurs comme "*wa nvene*" ou le menteur, "*pasteur molili*"[a] ou le faux berger. On ne lui connaît pas d'amitiés désintéressées. Tout est calcul chez lui.

En 1968, il est étudiant à la faculté de philosophie de l'université Lovanium. En 1970, les temps sont durs pour les universités et les instituts d'enseignement supérieur. [...] La faculté de philosophie et lettres est transférée à Lubumbashi, à environ 2000 km de Kinshasa. Les chambres des étudiants sont surpeuplées, les conditions matérielles à la limite du tolérable.

1972. N'Gbanda est en dernière [année] du cycle de licence. Il se fait du souci pour son avenir professionnel. Le métier d'enseignant n'est pas fait pour assouvir ses ambitions d'autant qu'il a sur ses épaules le poids de toute sa famille. Hélas, il n'a aucun parrain à Kinshasa dans les clans ngbandi pour le pousser. Faute de perspective donc, il envisage provisoirement une carrière universitaire. Mais son attention est attirée par un petit fait : l'étudiant ngbandi Nzapa nouvellement inscrit en science politique est logé dans un appartement luxueux dans le centre-ville. N'Gbanda ne tarde pas à trouver l'explication. La demeure appartient à sa cousine Avelina, l'épouse de Philémon Kpama Baramoto, cousine de la première dame Marie-Antoinette Mobutu. Mais voilà un filon à exploiter. L'opération de charme est lancée. Au terme d'une cour assidue, N'Gbanda parvient à se faire loger chez le jeune Nzapa ! Un peu plus tard, à l'occasion du voyage de madame Kpama Baramoto à Lubumbashi, il se fait présenter. Nzapa lui vante les qualités de N'Gbanda, insiste pour faire quelque chose pour ce frère ngbandi. Elle accepte de servir d'entremetteuse auprès de son auguste cousine, madame la présidente. L'affaire marche et c'est le parachutage sur instruction de Mobutu chez Mokolo en 1973 où les choses vont assez rapidement s'envenimer entre lui et Seti. Notons que Nzapa sera payé quelques années plus tard en monnaie de singe.

Dès son entrée dans le Département extérieur, N'Gbanda met le feu sur l'huile. Les choses commencent à se gâter entre Mokolo et son ami Seti.

Pour organiser sa défense, Seti bat l'appel des puissants Ngbandi de son clan de Yakoma, notamment le colonel Bolozi Gbudu et Philémon Kpama Baramoto, commissaire sous régional de l'administration territoriale. C'est le point de départ de la lutte de factions dans le sérail présidentiel qui va marquer profondément tout le règne de Mobutu et modifier le destin du pays, par une marche à reculons vers son inexorable déclin. »

Source : Dungia 1995 : 13-17.

a. Littéralement « pasteur des ténèbres ». Depuis la fin des années 1980, il s'est établi prédicateur à ses heures !



Kpama Baramoto, commisaire sous-régional à Kisangani saluant le président Mobutu.
(Source : archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits reservés.)



Jean Seti saluant le roi Baudouin lors de sa visite en 1985, à l'aéroport de Gbado-Lite.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)



Édouard Mokolo (vue de face) et Léonie Gengba, chef coutumière de Lite (vue de dos), à l'aéroport de Gbado-Lite, en 1985.
((Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)



Derrière Mobutu, on aperçoit Roger Nkema Liloo entouré par les gardes du corps.
(Photo extraite du film documentaire *Mobutu roi du Zaïre* de Thierry Michel, sur base des archives de la RTNC.)

Conseillers spéciaux du président Mobutu[41]

Noms	Période (à partir de)	Origine
Jean Seti Yale	6 mars 1979	Ngbandi de Yakoma
Roger Nkema Liloo	31 octobre	Mongo de Befale
José Nimy Mayidika	30 avril	Yombe de Tshela
Honoré Ngbanda Nzambo ko Atumba	Du 1er septembre 1992 au 17 mai 1997	Village Mbondo (Abumombazi, Ngbandi de Yakoma)

41. De 1965 jusqu'au milieu des années 1970, Mobutu se cherchait encore sur la formule idoine autour de lui. Après les épurations intervenues dans l'armée et la Sûreté, la construction des services spécialisés fut complètement gagnée par ses « frères » de l'Équateur et ethniques ngbandi. Les principaux cerveaux-moteurs furent Édouard Mokolo et Jean Seti Yale. Ce sont eux qui recrutèrent d'autres universitaires sans aller chercher trop loin de leur cadre identitaire. Les principaux chefs de la Sûreté qui vont semer le chaos sous le régime Mobutu proviennent de la province de l'Équateur ou de territoires proches (Basoko, Aketi ou Bondo dans la Province-Orientale). Honoré N'Gbanda les épingle en écrivant : « L'histoire des services spéciaux zaïrois est émaillée de conflits de chefs et de camps : Mokolo [Limbinza de Mankanza] contre Seti [Ngbandi de Yakoma], Seti contre Nkema [Mongo de Befale] et Atenda [Mokula de Budjala/Lisala] [...], Nkema contre Atundu [Budja] [...], Seti contre N'Gbanda [Ngbandi de Yakoma], Nkema contre Mokolo, Seti contre Pelendo (Ngbaka de Gemena], N'Gbanda contre le duo Goga [Ngbandi de Mobayi-Mbongo]-Atundu (Budja), Likulia [Musoko de Basoko] contre N'Gbanda, Goga contre Atundu, Atundu contre Leta [Ngbaka de Gemena], et Leta contre la clique des généraux Mavua, Kpama Baramoto et Nzimbi » (N'Gbanda 2000 : 59). Pendant son règne, le

Administrateurs généraux de la Sûreté nationale sous le président Mobutu

Noms	Période (à partir de) et fonction	Origine
Alexandre Singa Boyenge Musambay	Novembre 1965 ; administrateurs généraux en chef	Mumbenza ; territoire d'Aketi
Tukuzu Gusu	1968 ; administrateur général	Mono ; territoire de Libenge
Pierre Efomi	7 janvier 1969 ; administrateur général	Mongo ; territoire de Bolomba
Raymond Omba Pene Djunga	Mars 1970 ; administrateur général	Otetela ; territoire de Lubefu
Antoine Akafomo	Novembre 1971 ; administrateur général	Territoire de Banalia
Édouard Mokolo wa Mpombo	1972 ; département extérieur	Originaire du territoire de Mankanza, il est de ceux qu'on appelle les « Gens d'eau, la tribu limbinza. Fringant jeune au teint très foncé, il est beau parleur, de caractère jovial. Bon joueur de football, il fut adulé dans sa jeunesse à Mbandaka, d'où son surnom « Ewuka ».
Antoine Akafomo	1972 ; département intérieur	Territoire de Banalia
Jacques Atenda Mondenge	1972 ; administrateur du collège de service de documentation	Mokula ; territoire de Budjala/Lisala
Pierre Étienne Yombo	1972 ; administrateur du collège de service de documentation	(Maniema ?)
Ambroise Twayibu	1972 ; administrateur du collège de service de documentation	(?)
Jean Seti Yale	Mai 1973 ; administrateur général (CND)	Ngbandi ; territoire de Yakoma
Édouard Mokolo	6 mars 1979 ; administrateur général (CND)	Limbinza ; territoire de Mankanza
Roger Nkema Liloo	Février 1980 ; administrateur général/intérieur	Mongo ; territoire de Befale
Atenda Mondenge	Février 1980 ; administrateur général/extérieur	Mokula ; territoire de Budjala/Lisala
Édouard Mokolo	Novembre 1983 ; administrateur général	Limbinza ; territoire de Mankanza
Honoré N'Gbanda	Février 1985 ; administrateur général	Ngbandi ; territoire de Yakoma
Norbert Likulia Bolongo	30 avril 1990 et 1er septembre 1992 : administrateur (SNIP)	Musoko ; territoire de Basoko
Mavua Mudima	5 juillet 1994 ; administrateur (SNIP)	Bas-Congo
Atundu Liongo	Mai 1996 ; administrateur (SNIP)	Budja ; territoire de Bumba
Leta Mangaza	Juin 1996 ; administrateur (SNIP)	Ngbaka ; territoire de Gemena
Bangi Bangi	Juillet 1991 ; administrateur (SNIP)	(?)
Jacques Tshimbombo Mukuna	24 novembre 1996-17 mai 1997 ; administrateur (SNIP)	Luba Lubilanji ; territoire de Miabi

Source : tableaux constitués à partir des données de Banyaku Luape Epotu 2000.



Lors de la guerre du Shaba en 1977, Mobutu en visite aux soldats, entouré du colonel marocain Loubaris, du colonel Ikuku et du général Alexandre Singa.
(Monheim 1985 : 155. Droits réservés.)

Tiré par un attelage d'amis, d'intimes et de membres de la famille présidentielle, le régime Mobutu va tourner davantage au partage et au pillage des postes et des ressources autour du président. Parmi les Ngbandi mêmes, on s'efforçait de toucher un membre du clan Lite ; mieux de la famille du président. Accomplir un geste ou compter sur quelqu'un qui pouvait toucher Mobutu était un plus. Dungia décrit la stratégie des Yakoma qui réussirent à gagner le pouvoir auprès de Mobutu. Il écrit :

> « Pour contourner le désir de vengeance de Mobutu, les Yakoma, les plus futés créèrent une assurance-vie d'un genre spécial. Ils prirent une épouse, souvent en secondes noces, dans la famille de Mobutu ou de son épouse, Marie-Antoinette. L'agent de police à Gemena, le futur général Bolozi, fut un des tout premiers à jeter les bases de cette entreprise de couverture de risque anti-mauvaise humeur. Il avait sans vergogne jeté son filet sur Francesca, la sœur aînée du dictateur, de loin plus âgée que lui. [Philémon Kpama] Baramoto, l'ancien sergent-chauffeur du colonel Eluki, attaché militaire à Bangui, lui avait emboîté le pas et pêché une cousine mariée de madame la présidente. Il lui avait fallu une longue période de siège et une série de manœuvres déloyales pour briser le ménage et épouser l'objet de ses désirs. Le passeport pour accéder à la nomenklatura en voie de formation. Seul le métis yakoma Seti fera exception, en raison de son parrainage par le ténébreux général Bobozo » (Dungia 1995 : 9).

Même quelqu'un comme Kisombe Kiaku Muisi, qui n'était pas ngbandi, se révéla être un homme appuyé du régime Mobutu. Baudouin Banza, premier vice-président du MPR restructuré à la suite de l'ouverture démocratique au début des années 1990, l'apprit lorsqu'il eut à le suspendre dans le cadre de ses fonctions au sein du parti MPR/fait privé. Il dit : « Kisombe n'était pas n'importe qui. Grand homme d'affaires, ancien membre du bureau politique élu du parti-État, ancien parlementaire, ancien gouverneur de la ville de Kinshasa, marié à une femme ngbandi, de l'ethnie du maréchal Mobutu, il avait de fortes relations auprès du pouvoir » (Banza 2005 : 33).

Depuis la fin de « l'ère Bisengimana », c'est-à-dire avant 1977, Mobutu effectuait des remaniements ministériels et fixait la composition des équipes gouvernementales avec les Premiers commissaires d'État ou les services de sécurité, avec Jean Seti en particulier (Nimy 2006 : 279). Mais le déchirement marquait davantage le régime. On y comptait l'inspirateur, le souffleur ou l'architecte des décisions qui rentraient dans la nébuleuse présidentielle comprenant des officiels, des non-officiels, des nationaux, des étrangers, des marabouts, et même des « saints », ironise José Nimy (2006 : 279). En guise de preuve, cet ancien directeur de cabinet rapporte une scène où il vit les « divers frères ngbandi » de Mobutu se bousculer pour des postes de pouvoir.

> « [Janvier 1980] Le cadre bucolique de Yumbi, une palmeraie située à 300 km de Libenge dans la province de l'Équateur et exploitée par Litho Moboti, avait été choisi par Mobutu pour un séjour privé de deux semaines. [...] je verrai débarquer à Yumbi, un beau matin, Honoré N'Gbanda, porteur d'un projet de restructuration des services de sécurité à soumettre au chef de l'État. Le projet était manifestement un coup fourré contre Seti Yale et sa réforme de 1979. Mais il avait, par rapport à cette dernière, l'avantage de la cohérence, de la rationalité et du professionnalisme.

rôle du président Mobutu était de jouer à l'arbitre, d'organiser des mutations perpétuelles dans un jeu de conflictualité qui lui convenait bien. Car, « comme pour l'armée, ces conflits lui permettaient de tirer les ficelles, et le rendaient maître absolu de la situation qu'il contrôlait à merveille. Mais ce fut aussi une épée à double tranchant pour lui-même. Car ce jeu a créé des frustrations profondes, même parmi les chefs des services qui lui étaient les plus fidèles et les plus dévoués. D'aucuns parmi eux ne lui ont pas pardonné les humiliations et les renvois souvent injustes de leur poste, suite, justement, aux fausses accusations et aux calomnies [...] » (*ibid.*).

Deux grands services quasi autonomes, l'un chargé de l'intérieur (CNRI)[42] et l'autre extérieur (SNI)[43] avaient été créés comprenant des passerelles de collaboration que facilitait de surcroît la nomination à leurs directions des responsables ayant été eux-mêmes complices de la nouvelle réforme. Sans compter la prise en compte encore plus habile, dans ce projet, du respect obligé des équilibres ethniques sous-régionaux de la province de l'Équateur dont ils furent tous ressortissants.
- Jacques Atenda, nommé administrateur général du CNRI est du Sud-Ubangi (Mokula) ;
- Kesangana Dedetemo (Ngbaka), son adjoint au CNRI est du Sud-Ubangi (Ngbaka) ;
- Roger Nkema, nommé administrateur général du SNI est du Sud-Équateur (Mongo) ;
- Honoré N'Gbanda, son adjoint au SNI est du Nord-Ubangi (Ngbandi).
J'avoue que le projet avait été tellement bien ficelé que je n'avais rien de fondamental à y apporter au niveau de la toilette juridique du texte que m'avait remis, à cet effet, le président Mobutu [...] À Seti visiblement perplexe qui me téléphonera plus tard pour me signifier sa surprise, je répondrai simplement que cette question n'était pas de mon ressort » (Nimy 2006 : 262-263).

Certains responsables de l'État avaient formé avec leurs amis, un groupe ou un réseau de mafieux. « Aucun Congolais n'aura, aux côtés de Mobutu, joui des pouvoirs, de la confiance, de l'influence politique, comparables à Jean Seti Yale et Léon Kengo wa Dondo » (Nimy 2006 : 137).

« Comme le futur professeur de droit Félix Vunduawe te Pemako (VTP), Seti Jean vient du collège Saint-Thomas More de Lisala, ville où est né Mobutu.
Jeune homme de petite taille à l'allure fluette, son existence serait à peine remarquée sans le teint basané de métis qu'il tient de son père naturel portugais.
Du recteur du collège, en passant par le corps professoral et ses condisciples de classe, personne ne peut deviner en ce jeunot toujours effacé le puissant manœuvrier qu'il deviendra quelques années plus tard. Sous le règne de Mobutu, Seti fera avec une rare maestria front contre tous ses adversaires politiques, notamment les membres de la famille de la future madame la présidente Bobi Ladawa et surtout le puissant "cousin" Litho » (Dungia 1995 : 9-10).

« *Kengo arrive*. Le 5 novembre 1982, Kengo wa Dondo sera nommé Premier commissaire d'État en remplacement de N'Singa. Il aura pour mission de remettre de l'ordre dans la coordination de l'action exécutive de l'État ; d'instaurer plus de discipline au sein du gouvernement ; de gérer pour le mieux les intérêts de la République. Kengo jouira de la confiance totale de Mobutu. Dès le départ. Il interviendra dans le remaniement ministériel qui suivra son entrée en fonction en faisant nommer les ministres de son choix. Il en sera de même pour les PGD des entreprises publiques qui seront remaniés au mois de décembre. Il disposera des pouvoirs sans commune mesure avec ceux de ses prédécesseurs à la Primature. Avec même un droit de regard sur les services de sécurité, sans toutefois aller jusqu'à les gérer. Ce qui était du domaine exclusif du chef de l'État.
Un tel positionnement politique n'est pas mauvais en soi. Tout est dans l'usage qu'on en fait et les résultats que l'on produit pour les populations de la République. Ce qui ne se révèlera pas toujours évident dans le cas de Kengo » (Nimy 2006 : 319).

4. LA BATAILLE POUR LE LEADERSHIP AUTOUR DE MOBUTU : UN PARCOURS TORTUEUX QUI FINIT PAR EMPORTER TOUT LE POUVOIR

« Il est facile d'oublier aujourd'hui combien Mobutu a asservi les gens qui l'entourent, jusqu'au plus profond de leur être » (Joris 2002 : 90).

Si l'on n'identifie pas ceux qui entourent le président Mobutu dans la construction de son « pouvoir personnel », si on ne repère pas les espaces laissés aux courtisans et, si possible, on ne situe pas l'origine de leurs promotions, voire les raisons de leur survivance dans le régime, on continue de passer à côté de la réalité de la Deuxième République. La période de construction/destruction va de 1975-1976 à la fin des années 1980, que l'ouverture démocratique clôture (!?) ; période d'une bataille épuisante, qui lamina beaucoup d'acteurs et causa la destruction complète du régime en ruinant profondément le pays.

D'autant plus que certains coauteurs de cette catastrophe s'attribuent dans leurs témoignages, de beaux rôles, les menant soit à dénoncer Mobutu, qui les aurait étouffés, malgré leurs « bons services et conseils », soit à charger leurs concurrents d'avoir conduit Mobutu à l'échec de la Deuxième République. En fait, dans sa gestion quotidienne, le vécu du pouvoir autour de Mobutu fut beaucoup plus complexe :

42. Centre national de recherche et investigation.

43. Service national d'intelligence.



Mobutu se livre à un accueil explicatif aux partenaires financiers du Zaïre. On voit le gouverneur de la Banque centrale Pierre Pay-Pay wa Siakasige prendre des notes.
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)

les alliances nouées entre courtisans et leurs retournements furent tellement fréquents et indescriptibles qu'on en était vite désorienté. Nous empruntons à Emmanuel Dungia, ex-agent des services secrets de Mobutu, cette observation : pour traduire en actes les décisions souvent monstrueuses et criminelles, fruit de son imagination débridée, Mobutu avait besoin de bras. Ce qui arriva, c'est que loin de s'en tenir à leur rôle de simples exécutants, ces éminences grises se muèrent en concepteurs de la politique du maître, en raison de la proximité et de la complicité sentimentale croissante qui fondaient la nature de leurs relations naturelles. De manipulés, ils se transformèrent en manipulateurs du maître sans pour autant quitter la posture de chiens dévoués, toujours prêts à devancer ses moindres désirs. La ruine du Zaïre, en dehors de la responsabilité première de Mobutu en sa qualité de garant de l'intérêt général, devint possible, du fait du rôle prépondérant d'une cohorte de courtisans, dont un certain nombre d'acteurs originaires de son ethnie ngbandi, qui avaient occupé le devant de la scène (Dungia 1995 : 2-3).

À travers le récit de nombreux conflits entre les courtisans autour de Mobutu, un seul point focal se dégage : la course à l'enrichissement.

4.1. LA COMPÉTITION ENTRE LES DEUX PARRAINS « FAMILIAUX » DE LA SÛRETÉ : JEAN SETI ET ÉDOUARD MOKOLO

Ces deux personnages, tous deux originaires de l'Équateur, au départ alliés (cf. *supra*), vont se détester. Dans leur lutte, l'appartenance à l'ethnie présidentielle va apparaître comme un facteur décisif. L'essentiel de la stratégie consistera en la nécessité d'atteindre chaque fois le président en personne, pour éviter de prendre les coups du concurrent et influencer ainsi la décision de Mobutu.

En 1976, Mokolo sort perdant ; il est nommé ambassadeur à Abidjan. Seti reste seul maître de la Sûreté. Il a deux adjoints, Jacques Atenda pour le département intérieur (DDI) et Roger Nkema pour le département extérieur (DDE). Honoré N'Gbanda, lui, va évoluer à l'ambassade de Bruxelles, à partir de décembre 1976. Mais en 1979, on découvre l'organisation d'un trafic de chanvre auquel il est mêlé[44] ; le ministère belge des Affaires étrangères notifie au Zaïre sa décision de le déclarer *persona non grata*[45]. À son retour à Kinshasa, il découvre que Seti l'a révoqué.

Mokolo regagne Kinshasa, où il a été nommé ministre de l'Information. La première chose qu'il fait est de sauver N'Gbanda, en obtenant de Mobutu l'annulation de la décision de révocation prise par Seti. Aussitôt, N'Gbanda reprend sa fonction d'expert. Il représente un soutien de poids avec lequel Mokolo propose à Mobutu la restructuration des services de la Sûreté. Le contexte s'y prête d'autant que Seti a été affaibli par l'invasion des gendarmes

44. Il s'agira aussi de détournements des bourses des étudiants et de l'argent destiné aux médecins du service de cardiologie de la clinique Genoulier en Suisse où a été soignée la défunte épouse de Mobutu.

45. Suite à l'envoi d'un agent en mission à Bruxelles auprès d'Albert Raes (patron de la Sûreté belge) par Roger Nkema, la mesure d'interdiction de séjour en Belgique à l'encontre de N'Gbanda fut levée quelque temps après.

katangais en mars 1978. Ses adversaires le tiennent pour responsable de l'état de surprise dans lequel l'armée s'est trouvée. Ils le jugent incapable de tenir des réunions de haut niveau intellectuel comme Mokolo. Ainsi, l'élément significatif du projet est la création d'un nouvel organisme de sécurité, le Conseil national de sécurité (CNS). Sa raison officielle d'être : tenir des réunions de coordination entre les administrations aux attributions touchant au domaine de la sécurité (l'état-major général des Forces armées, la sécurité militaire, les ministères des Affaires étrangères, de l'Intérieur, des Postes et Télécommunication, la Sûreté, etc.) Pour des raisons tactiques, Seti est proposé à la tête de cet organisme. En réalité, on cherche à faire de lui un chef faible. Car, écrit Dungia, « l'influence d'un responsable de sécurité auprès de Mobutu est fonction de la qualité et du volume des renseignements qu'il apporte dans ses rapports journaliers. Cela suppose un nombre important d'agents opérationnels et des services d'appui logistique. Dans ses nouvelles fonctions de chef du CNS, Seti serait forcément privé de ces éléments. [...] pour renforcer l'illusion de la fausse promotion, le projet propose malicieusement de lui conférer deux titres ronflants : conseiller spécial en matière de sécurité et secrétaire général de la CNS » (Dungia 1995 : 29-30).

Litho Moboti est associé à la démarche auprès de Mobutu pour le convaincre qu'il s'agit de renforcer le blindage du régime contre tout projet de déstabilisation du pouvoir. Le 6 mars 1979, Mobutu opère des changements importants. André Bo-Boliko remplace Honoré Mpinga à la tête du Gouvernement. Jean Nguz Karl I Bond entre dans l'équipe, grâce à l'intervention de Roger Nkema. À la Sûreté, la structure, conçue par le trio Mokolo-Nkema et N'Gbanda, fonctionne. Seti a aussitôt compris qu'il est menacé et se trouve la parade pour conserver et renforcer son influence dans la cour de Mobutu. « [...] la stratégie la plus efficace pour conférer une primauté à son organisme [...] est de quitter le rôle de simple haut fonctionnaire venant aux rapports, pour faire corps avec le chef, former un véritable kyste dans sa carapace. Une complicité totale. Cela doit nécessairement passer par des manœuvres subtiles pour s'introduire tel un virus dans l'organisme de Mobutu. Pour commencer, il considère que le Conseil national de sécurité est un organe coiffant tous les services de sécurité. En conséquence, il exige que tous les rapports de sécurité transitent par son service » (Dungia 1995 : 31).

Mais Mokolo, conseillé par N'Gbanda, refuse de s'exécuter. Au contraire, il entreprend une purge contre les agents fichés sympathisants de Seti au sein de la Sûreté. La stratégie trouvée est une proposition soumise à Mobutu de mutation d'agents dans les différentes directions et provinces du pays. Dès la publication de la liste des nouvelles affectations, Seti conseille à ses pions de s'abstenir de rejoindre leurs nouvelles affectations. Il attire l'attention du président sur cette opération qu'il estime être dirigée contre les Ngbandi. « Pour preuve, il cite le cas de l'agent ngbandi Gata. Celui-ci est le responsable de la sécurité à Goma où il assure la sécurité dans ce coin très prisé par Mobutu, au bord du lac Kivu. [Une ville peuplée de jolies femmes que Mobutu affectionne]. Gata est muté à Kalemie, une ville fort infestée dans son hinterland de rebelles pro-lumumbistes de Laurent-Désiré Kabila. Un poste dangereux que l'on confie généralement à des Baluba ou à des agents appartenant à des tribus peu aimées, que l'on envoie en première ligne comme chairs à canon. Mobutu rappelle Mokolo et lui demande de surseoir aux mutations ou, à tout le moins, de revoir sa copie. C'est la consternation, car son autorité en prend un coup » (Dungia 1995 : 32).

En septembre 1979, Édouard Mokolo est suspendu par Mobutu, qui lui reproche des manquements à son travail. En réalité, Mokolo s'aperçoit que la lutte avec Jean Seti est trop inégale ; la considération tribale demeure l'élément déterminant qui, en dernier ressort, influence la décision de Mobutu. Dès lors, il prend progressivement ses distances avec Roger Nkema et Honoré N'Gbanda. Un acte d'escroquerie de ce dernier s'ajoute comme une preuve convaincante pour quitter cette compagnie peu recommandable. « N'Gbanda a dans le Département extérieur (DDE) un ancien condisciple de séminaire, l'agent subalterne Nzangbe. Celui-ci est au fait d'un trafic illicite portant sur un très important lot de diamants. À deux, ils montent clandestinement, en marge du service et en parfaite illégalité, une opération de saisie, qui normalement est de la compétence du Département intérieur (DDI). Un véritable acte de brigandage. Pour les malheurs de N'Gbanda et de son complice Nzangbe, le lot appartient à l'épouse de Molebe, le frère aîné [*sic*] qui a élevé Mokolo à Coquilhatville. [...] la suspension de Mokolo donne

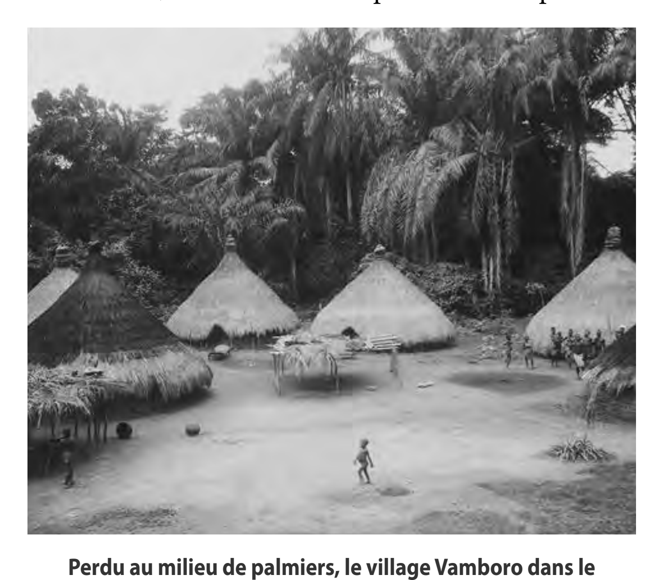
le répit à N'Gbanda. L'affaire est traitée par l'adjoint Jacques Atenda » (Dungia 1995 : 34).

Mokolo suspendu, une lutte commence entre les deux adjoints Nkema et Atenda pour l'occupation du poste devenu vacant. Atenda a les appuis de Seti, mais les choses traînent. Car Seti est impliqué dans une opération sale de délestage des biens de valeur des réfugiés ougandais proches d'Idi Amin avec le concours de son conseiller Philémon Kpama Baramoto. Cette situation explique pourquoi Mobutu n'est pas pressé de nommer un remplaçant à Mokolo. Mais Seti a déjà réussi à bien s'installer auprès de Mobutu. Dungia écrit : « Seti interfère de plus en plus dans les marchés d'approvisionnement pour la présidence, un domaine qui est du ressort du service d'intendance de la présidence. C'est de son bureau que partent aussi des commandes pour la présidence. Une concurrence déloyale. Cela ne va pas toujours sans froncement de sourcil de la part des responsables. C'est en effet sur les commandes de fournitures de biens pour la présidence que les cadres du service d'intendance se remplissent les poches. Les factures sont toujours gonflées. Mais l'argument « sécurité du président-fondateur » arrête toute discussion. Les produits aphrodisiaques que Seti fait venir de Chine font merveille sur le moral du Guide, qui multiplie les prouesses » (Dungia 1995 : 36).

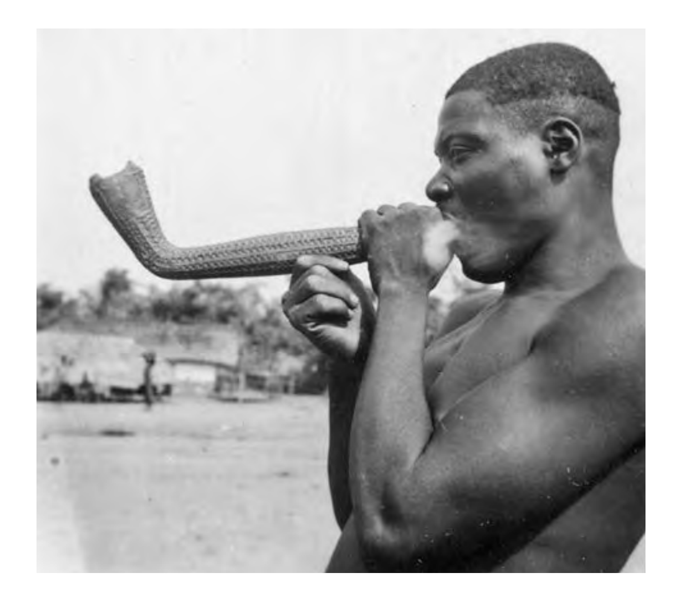
Jean Seti parvenait à informer Mobutu avant tout le monde, grâce aux renseignements contenus dans les rapports des chefs de la Sûreté avant qu'ils ne soient transmis au président. Il avait mis en place un système qui lui permettait de garder un contrôle sur l'ensemble du secteur. Dans tous les compartiments de la Sûreté, dit Dungia, Seti avait gardé des agents totalement dévoués à sa cause. Il tenait à contrôler toutes les informations de l'entourage de Mobutu. Il réussit à établir autour du président un cordon de sécurité pour soutirer tous les rapports qui lui étaient adressés. Il parcourait chaque jour la liste des personnes inscrites pour les audiences dans l'agenda du service de protocole de la présidence. Il identifiait les noms des personnes à empêcher de voir Mobutu. À l'étranger, il tissa un réseau de renseignements parallèle, avec Kimbulu Moyanso wa Lokwa, petit oncle de son épouse[46], comme caissier et agent de liaison pour la transmission des rapports récoltés. Tout cela allait amener Nkema à demander à Mobutu de lui permettre de rentrer avec ses rapports après lecture et instructions.

4.2. LA COALITION NKEMA-N'GBANDA PREND LA RELÈVE DE L'ANTI-SETI

En 1980, Édouard Mokolo affaibli allait être envoyé comme ambassadeur à Paris. Mais auprès de Mobutu, les anti-Seti comptaient sur le puissant



Perdu au milieu de palmiers, le village Vamboro dans le territoire de Banzyville, sur la rive gauche de l'Uele, d'où Philémon Kpama Baramoto est originaire.
(HP.1956.15.3297, collection MRAC Tervuren ; photo Ch. Dandoy (Inforcongo), s.d. © MRAC Tervuren.)



Pipe indigène en terre cuite entourée d'un tressage d'osier, incrusté dans la glaise. Chefferie Bongo, village Wapinda.
AP.0.2.1214, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.

46. Kimbulu était d'origine sakata du Mai-Ndombe dont la belle-mère de Jean Seti était la grande sœur.



Une vue de la réception à Nice (France) lors du baptême de l'enfant de Ngawali Mobutu.
On voit à la table de devant quelques acteurs de la Sûreté du régime Mobutu.
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés).

soutien du cousin Jean Litho, qui détestait à mort le « petit mundele ». Le Ngbandi N'Gbanda apporta à Mobutu, établi à Yumbi, un projet de restructuration des services de la Sûreté, élaboré en commun avec son patron et allié Nkema. (cf. *supra*). Ainsi, la restructuration de la Sûreté fut mise en place en avril selon la formule de deux services séparés. Au Conseil national de sécurité, Seti fut dépouillé de son titre de secrétaire général au profit du Ngbaka Jacob Pelendo Beledu Mawe, dont Nkema et N'Gbanda cherchaient à se faire un nouvel allié. Jacques Atenda, un protégé de Seti, dirigeait la branche intérieure (CNRI), mais avait pour adjoint Kesangana, de l'ethnie ngbaka.

Dungia résume la contre-offensive de Seti comme ceci :

1. Il refusa de procéder à une quelconque passation de pouvoirs avec le nouveau secrétaire général Pelendo. La seule concession possible étant la cession d'une toute petite partie de l'immeuble où étaient installés ses services. C'était la résidence confisquée d'Albert Ndele, ancien gouverneur de la banque centrale.
2. Il attira l'attention de Mobutu sur le danger de confier des postes aussi sensibles aux ennemis ngbaka. Dans la Division spéciale présidentielle, les militaires ngbaka étaient nombreux.
3. Il créa un collège de conseillers où il nomma des professeurs d'université. À chacun d'entre eux, il confia le contrôle d'un ministère et d'une entreprise publique. En fait, il institua une tutelle, en marge du Parlement, sur les institutions publiques. Il parvint ainsi à obliger tous les dirigeants à collaborer avec le bureau du conseiller spécial.
4. Il renforça, enfin, la cohésion avec les « frères métis » ngbandi Kengo (ambassadeur à Bruxelles) et ngbaka Jeannot Bemba Saolona (riche homme d'affaires) dans le but de contrebalancer le poids du cousin Litho sur Mobutu (Dungia 1995 : 43-44).

Contrairement à la démarche de Seti dans l'approche de Mobutu, celle de Nkema et de N'Gbanda « est intellectuelle, cartésienne, mais inadaptée à l'univers mental du maître ». Ils font tout pour empêcher la moindre faille dans la sécurité extérieure du régime, en produisant des rapports fiables sur la base d'un travail professionnel exécuté par des agents hautement qualifiés. Il s'agit de se rendre invulnérables face aux assauts de Seti.

> « Les opposants exilés à l'étranger doivent être enfermés dans des corsets qui empêchent tout mouvement. C'est dans la frénésie que des relations de coopération sont nouées et renforcées avec les responsables des services de renseignement américains, français, israéliens et sud-africains. Il s'agit de bénéficier des apports et du savoir-faire techniques de leurs devanciers en matière de récolte et de traitement des informations.
> Les antennes installées dans les ambassades sont renforcées par des agents nouvellement formés. De nouvelles antennes sont créées en Hollande, en Suède, à Berlin-Est, à Moscou, à Bucarest, à Tripoli, à Londres et à Luxembourg. Des moyens importants en devises sont alloués pour soutenir les opérations à mener contre les opposants. Une bonne partie disparaît dans les comptes personnels de Nkema. N'Gbanda achète en 1982 sa première villa à Bruxelles, dans la commune

de Rhodes-Saint-Genèse. Nkema a lui déjà sa villa achetée après la première rencontre entre le président Mitterrand et Mobutu, rencontre au succès de laquelle il a partiellement contribué en novembre 1981. Il se contente d'investir dans ses affaires, notamment ses usines *Carton Zaïre*, à Kinshasa et à Lubumbashi. Avec le cousin Litho, Fangbi le beau-frère de Mobutu, Nyiwa son fils aîné comme protecteurs, les arrières sont assurés contre tout danger venant de Seti.
Le beau-frère Fangbi déteste particulièrement Seti[47]. Car après le décès de madame la présidente Marie-Antoinette, Seti a déployé de grands efforts pour empêcher le remariage de Mobutu avec sa sœur Bobi Ladawa » (Dungia 1995 : 44-45).

Mais Nkema et N'Gbanda ne réussirent pas à ce que l'agent Kimbulu[48] soit déplacé de l'ambassade de Bruxelles. Le ministre Jean Nguz, sollicité à cette fin, se montra intimidé par Seti et y renonça. D'où le surnom de « grand maître » attribué à Jean Seti, en guise de reconnaissance de ses talents d'excellent manœuvrier, par ses adversaires incapables de le supplanter.

Mobutu était toujours au centre du jeu, mais il devenait de plus en plus enfermé, de plus en plus tenaillé par des courtisans. Il se savait déjà en difficulté dans la gestion de son pouvoir, d'où cette idée qui le conduisit à créer le Comité central en pensant encore s'élever un peu plus au-dessus de la mêlée. Albert Mpase, devenu chef de cabinet privé du chef de l'État en janvier 1980, témoigne : voir encadré ci-dessous.

47. Mais un fils Fangbi épousera une des filles Seti, et ce, bien après la mort de Mobutu !

48. Arrivé en Belgique avant l'indépendance, Kimbulu fit son parcours scolaire à Bruxelles. Pour ses études supérieures, il s'inscrivit à l'Institut supérieur de traducteur-interprète Lucien Cooremans, en option traduction français-anglais. Sa grande sœur Agnès Ebonda Bimpele fut engagée comme femme de ménage à l'ambassade de la RDC, une opportunité pour lui de fréquenter ce lieu. C'est ainsi que l'ambassadeur Inonga Lokongo le prit dans ses services. Il eut l'occasion de croiser Édouard Mokolo et Jean Seti en mission. En 1971, il était secrétaire adjoint du cabinet Nguz-Inonga, puis secrétaire particulier du ministre Inonga. En 1976, engagé à la Sûreté, il fut désigné pour prendre la place de M. Stevens, chargé des affaires présidentielles en Belgique. Ambassadeur en Suisse en 1988, puis en Belgique de 1989 à la fin du régime Mobutu en mai 1997 (Kimbulu 2017 : 51-54).

« Le cabinet privé m'offrait l'opportunité de côtoyer presque quotidiennement le chef de l'État ainsi qu'un nombre considérable de personnalités du monde militaire, politique et économique.

Dans cette position, je devenais un témoin privilégié des grandeurs et servitudes de la fonction du chef de l'État. Le président était tiraillé entre les intérêts supérieurs de la nation, ses propres intérêts et ceux d'un entourage rapace qui l'enfermait lentement, mais sûrement dans un carcan néfaste. À plus ou moins longue échéance, les conséquences d'une telle situation ne pouvaient qu'être désastreuses. Dans l'arène présidentielle, transformée très souvent en véritable terrain de bataille, des clans se tiraient à boulets rouges ; les grandes dames de la cour et celles de condition inférieure s'arrachaient les cheveux ; les militaires et les civils dissimulaient à peine leur méfiance réciproque ; les vieux compagnons du président observaient avec inquiétude la montée des jeunes cadres.

Face à un tel tissu d'intrigues, des idées germaient sans cesse en moi. Je réfléchissais beaucoup à l'avenir national qui s'annonçait sous des auspices de plus en plus sombres. En vue de mieux approfondir mes pensées, j'associais à mes réflexions, Messieurs Nsinga Udjuu, Pdg de l'INSS et Gambembo Fumu wa Utadi, professeur de philosophie à l'université de Kinshasa. Ce groupe informel se donnait pour tâche l'inventaire des problèmes majeurs auxquels le pays faisait face et la recherche des pistes de solution à proposer. Pendant que la pression des jeunes cadres se faisait de plus en plus sentir à la présidence de la République, le nombre des anciens s'amenuisait. Le chef de l'État semblait se mettre davantage à l'écoute des jeunes qu'à celle de ses vieux compagnons de lutte.

Notre groupe prit soin de mettre le président en garde contre les dangers d'un isolement consécutif à l'allure que prenaient certains conseils des jeunes. En effet, on est difficilement bon conseiller lorsqu'on n'est pas capable de faire preuve d'un certain détachement. Or, avec les ardeurs qui les caractérisent, les jeunes étaient tous pressés et motivés par un positionnement conséquent.

C'est également dans ce contexte que notre petit groupe informel proposa au président l'idée de création d'un nouvel organe du Parti qui pourrait pallier les nombreuses carences du système et constituer une réponse au carcan formé par la cour des grands et par les errances des anciens politiciens aigris, réduits au chômage. Après le feu vert du

chef de l'État, dans le cadre serein de ma résidence à Righini, nous nous attelâmes aussitôt, monsieur Mbuze Nsomi, mon adjoint au cabinet, et moi-même, aux travaux de finition de la première mouture proposée par notre groupe de réflexion.

Dans son ouvrage *À l'ombre du Léopard*, le professeur Vunduawe écrit : "Après avoir rassemblé une documentation sur le Comité central dans différents systèmes de partis uniques, j'ai rédigé une note contenant mes suggestions destinées à éclairer le président, en vue de lui permettre de lever des options pertinentes sur le futur du Comité central du MPR et notamment, sur les rapports entre ce dernier et le Bureau politique" (Vunduawe 200 : 78). Nous y voyons une confirmation de cette stratégie familière au président Mobutu qui aimait faire appel à des compétences indépendantes les unes aux autres.

Les conclusions de nos travaux furent soumises à l'appréciation du président de la République, qui à son tour les transmit au Bureau politique pour examen et finalisation. Dans le cadre du suivi, le Bureau politique organisa un conclave, du 31 juillet au 4 août à l'issue duquel furent prises des décisions d'une haute portée politique pour l'avenir du pays. Il s'agissait notamment de :

- la création du Comité central du MPR ;
- la consécration du président la République comme organe central et d'impulsion de toutes activités du MPR. »

Source : Mpase Nselenge 2011 : 355-357.



Le président Mobutu lors d'une tournée à Aketi en 1984 où il est monté sur cette jeep aux côtés de l'administrateur territorial Kowalingbolo Kapara. Derrirère le président, assis sur le bord du véhicule et portant un bonnet, Jean Seti Yale.
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits reservés.)



Ici en 1984, arrivé au lieu de la présentation, Mobutu et son épouse sont entourés par l'administrateur territorial Kowalingbolo Kapara et son épouse Anne Longondo.
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits reservés.)

José Nimy, directeur de cabinet de Mobutu à ce moment, renchérit :

> « Près de 120 personnalités recrutées dans tous les secteurs publics et privés du pays feront leur entrée dans ce Comité central qui entend “remettre de l'ordre” dans la gestion de la République et singulièrement au regard de la “discipline du Parti” ; allusion à peine voilée à l'effervescence politique suscitée par l'avènement de la lettre des 13 parlementaires.
> Institué avant tout pour “casser” l'élan et l'activisme d'un Parlement devenu incontrôlable, le Comité central va pratiquement se substituer à tous les organes et services publics ainsi qu'aux entreprises privées de la République pour tout régenter.
> Sa “commission de discipline” se transformera en une véritable juridiction qui pourra être saisie ou se saisir d'office de toutes infractions aux lois de la République, à l'éthique politique, à la morale individuelle et collective. Elle prononcera des sanctions conséquentes et, à la limite, elle dira le droit ! » (Nimy 2006 : 286-287).

Appelé à rassembler toutes les forces vives du pays, dont les ministres, les officiers militaires et les députés en fonction, les commerçants, les chefs coutumiers, etc., le Comité central offrait dans sa première composition par province, dans l'ordre décroissant de 18 représentants pour l'Équateur, 16 pour le Kasaï-Occidental, 15 pour le Bandundu, 14 respectivement pour le Kivu, le Shaba et le Haut-Zaïre, 13 pour le Bas-Zaïre, 11 pour le Kasaï-Oriental et 5 pour la ville de Kinshasa. Malgré le poids de ce rassemblement, la gestion de l'État-Zaïre ne connut pas de progrès positif. Bien au contraire. « Malgré les décisions prises par la commission permanente de discipline du Comité central, les coupables furent souvent libérés en leur qualité d'intouchables. Il semble, dit Albert Mpase, que chaque membre du Comité central, en sa qualité de représentant de sa région, et pourquoi pas de sa famille, se sentait obligé d'intervenir auprès du président fondateur pour la libération des ressortissants de sa région ou membres de sa famille. C'était la meilleure façon de prouver aux siens qu'on œuvrait près du Guide » (Mpase Nselenge 2011 : 363).

Une des grandes affaires dont le Comité central eut à traiter, dès sa création, fut le cas de 13 « parlementaires » qui avaient adressé une lettre ouverte, publiée le 1er novembre 1980, au président Mobutu. C'est le 12 décembre que le Comité central décida la déchéance de ses auteurs.

Cette affaire des « treize ex-parlementaires », fondateurs, le 15 février 1982, du parti « Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) », dont faisait partie Marcel Lihau, un Budja originaire de la province de l'Équateur et ex-président de la Cour suprême de Justice, offrit à Seti et au camp Nkema-N'Gbanda un terrain d'affrontements pour déterminer la meilleure solution à proposer à Mobutu. Le président faisait face à une situation dont il n'entrevoyait pas l'issue. Emprisonnement, relégation et autres mesures de bannissement ne vinrent pas à bout de l'opiniâtreté des insurgés. Leur cas était connu de toutes les chancelleries occidentales. Les organisations et ligues internationales des droits de l'homme veillaient. Les tuer était chose impossible. Le souhait de Mobutu était qu'ils se réfugient à l'étranger, comme les groupuscules de petites formations qui foisonnaient à l'étranger, mais sans impact sur le terrain au Zaïre. Dans les deux clans, celui de Seti et le clan Nkema-N'Gbanda, les méthodes d'approche étaient diamétralement opposées.

Le camp Seti estimait que la manière forte était la seule ligne de conduite. Il fallait briser leur résistance, au besoin par la torture. Nkema et N'Gbanda préconisaient une expérience plus subtile : faire raisonner les insurgés pour les amener à réintégrer d'eux-mêmes le MPR. Mobutu accepta que l'expérience fût tentée. On constitua une haute commission de sécurité avec pour membres : Jacques Atenda (CNRI), Jacob Pelendo (CNS), Honoré N'Gbanda (SNI) et le colonel Bolozi Gbudu Tanikpama (Sécurité militaire - B2). Seti était donc exclu, mais il comptait sur le colonel Bolozi, chargé de l'informer sur toutes les péripéties, voire de saboter la tentative. En définitive, la solution Nkema-N'Gbanda échoua. Les « treize » furent confiés au procureur général pour suite judiciaire.

4.3. APRÈS LA MORT DE LITHO, SETI RAMÈNE LÉON KENGO AU BERCAIL ET S'ASSURE DE TOUT LE CONTRÔLE DU POUVOIR AUTOUR DE MOBUTU

La mort du cousin Jean Litho représentait une énorme perte pour la coalition Nkema-N'Gbanda. Le 7 mai 1982, après le réaménagement technique du gouvernement de Joseph N'Singa Udjuu, le président Mobutu réunit les chefs de la Sûreté qu'il menaça au cas où leurs querelles persisteraient.

> « Il récite à chacun des accusés la litanie des griefs reprochés. Seti n'est pas concerné par les tirades. Le

réquisitoire se termine par des sentences proportionnelles aux fautes commises.
Jacques Pelendo est relevé de ses fonctions de secrétaire général du Conseil national de sécurité et mis à la disposition de José Nimy, directeur du bureau présidentiel. Celui-ci doit théoriquement lui communiquer les nouvelles dispositions qui le concernent. Une simple précaution de langage pour désigner l'envoi au garage.
Les administrateurs généraux Atenda et Nkema sont informés que leurs adjoints Kesangana et N'Gbanda sont relevés de leurs fonctions. Ils sont mis à la disposition du ministère des Affaires étrangères pour de vagues affectations dans les missions diplomatiques. [...]
Le lendemain, deux nouveaux adjoints sont nommés : Alphonse Goga auprès de Jacques Atenda et André Atundu aux basques de Nkema. Il s'agit de deux créatures de Seti » (Dungia 1995 : 51-52).

André Atundu est budja, mais il a grandi à Kisangani. L'entrée du Ngbandi Alphonse Goga attitre la curiosité. Dungia le présente :

« M. Goga est un Ngbandi [du village Dondo (Kota-Koli)] et ancien séminariste comme son désormais collègue Atundu. Il a abandonné la vocation sacerdotale en dernière année de cycle de théologie du grand séminaire de Mayidi, dans le Bas-Zaïre. Ce fut un étudiant d'une intelligence inférieure à la moyenne, qui avait su demeurer dans les bonnes grâces des responsables [...] grâce à un don de dissimulation hors du commun. Ce qui embarrassait les directeurs spirituels de l'établissement, c'était moins son sens d'humilité et d'obéissance que les manières suspectes mises à les exprimer qui étaient à la limite de l'obséquiosité, si elles ne tournaient pas simplement au grotesque. [...]
Personnage d'une méchanceté de sanglier, Goga arrive au Kivu où il a semé la terreur dans ses fonctions de directeur régional de la sécurité. Il ne connaît qu'une seule manière pour défendre le régime : la force brutale contre les opposants ou les personnes suspectées du moindre geste de défiance à l'égard du pouvoir.
D'un tribalisme foncièrement primaire, sa haine est dirigée en particulier contre les Ngbaka, les Baluba, les Katangais et les Yakoma, hormis Seti à qui il doit son engagement à la sécurité. Sur ce point, il a une identité parfaite de vue avec Mgr Kesenge, l'évêque de Molegbe qui déteste particulièrement les Ngbaka.
L'épouse de Goga est l'ancienne condisciple d'école primaire de madame la présidente (décédée) » (Dungia 1995 : 53-54).



Disque de propagande pour la campagne de Mobutu à sa réélection en 1984 chanté par Luambo Makiadi et son orchestre TPOK Jazz. (Photo Mathieu Zana Etambala, 2019 © MRAC.)

Passé l'euphorie de cette victoire interne à la Sûreté de mai 1982, Léon Kengo est nommé Premier commissaire d'État, le 2 novembre 1982. Ngbandi « assimilé », il fut élevé par un grand-père ngbandi de Kota-Koli, ancien soldat de la Force publique en mission au Rwanda[49]. Son retour à Kinshasa représente un renfort appréciable pour Seti ; aucun autre groupe, y compris celui des proches membres de la famille de Mobutu, n'égalera en influence le groupe Seti-Bemba et Kengo (SBK) (cf. *infra*). Par une sorte de division du travail, les membres du trio vont

49. On a tendance à contester à Léon Kengo toute origine biologique ngbandi. Des témoignages reccueillis par les auteurs de cet ouvrage, qui se révèlent être assez précis, modifient cette assertion. À l'origine, il y a le soldat Édouard Kengo, un Ngbandi originaire de Dondo (Kota-Koli) en service dans la Force publique au Rwanda, qui épousa une Rwandaise nommée Hilda. Le couple eut une fille, Marie-Claire Yagbongo. Rentré au Congo belge, le soldat Kengo fut muté à Libenge. C'est dans cette ville que leur fille Yagbongo croisa un juif polonais travaillant comme médecin itinérant au Congo belge ; elle donna naissance à un garçon, Léon Lubicz. La mère de Léon épousa ensuite un Ababoa et partit à Stanleyville, abandonnant son fils à ses parents. Le soldat Édouard Kengo fut envoyé à Monkoto, puis à Coquilhatville. À l'heure de l'authenticité, Léon prit le nom de son grand-père et devint Kengo wa Dondo.

prendre le contrôle total de tous les rouages essentiels de l'État et de l'économie. Les fonctions de chef d'entreprise publique, de chef de mission diplomatique, de gouverneur de province vont tomber les unes après les autres entre les mains des fidèles partisans du groupe. Pour l'obtention d'un marché public ou le feu vert pour un projet d'investissement, l'aval d'un membre du trio est indispensable. Ainsi Seti et Kengo vont-ils s'enrichir démesurément.

Vu le mécontentement des Occidentaux, dont les États-Unis avec le président Reagan, sur la situation socio-économique catastrophique du Zaïre, Mobutu commence à craindre de perdre le pouvoir. C'est le moment où N'Gbanda réussit le tour de force de faire parvenir à Mobutu (avec qui il n'a plus de contact physique), à l'insu de Seti, un document suggérant la reprise des relations diplomatiques avec l'État d'Israël. Deux idées-forces sont présentées :

1° les réactions négatives des pays arabes sont inévitables. Les mesures de rétorsion vont cependant être assez aisément compensées par les effets bénéfiques des investissements des hommes d'affaires juifs que l'État d'Israël incitera au Zaïre ;
2° sur le plan politique, le lobby juif aux États-Unis pèsera sur le président Reagan pour l'amener à desserrer l'étau des pressions sur le régime.

La proposition de N'Gbanda séduit Mobutu. Seti, qui ne peut plus persuader le président de rejeter cette solution salvatrice de son pouvoir, empêchera cependant N'Gbanda d'occuper le poste convoité de nouvel ambassadeur en Israël. C'est le Mondjombo Pierre Mbuze Nsomi (originaire de Libenge) qui sera nommé, et N'Gbanda devra se contenter de la charge de simple ministre conseiller. Mais le chef de la mission diplomatique investi s'avère être un mauvais choix de Seti ; par rapport à lui, N'Gbanda peut se prévaloir de l'énorme avantage d'être un homme de contact et, pour cela, il apparaîtra aux yeux des autorités israéliennes comme le véritable confident de Mobutu. Il finit par gagner la place convoitée et, de là, réussit à approcher Mobutu qu'il convainc avec sa proposition d'un organigramme du nouveau « Service d'Action et de Renseignement militaire » (SARM). En fait, le tableau de la sécurité militaire du colonel Bolozi, allié de Seti, est mauvais. Ce beau-frère de Mobutu se livre plutôt à toutes sortes de trafics avec les Libanais. Ses services ont très mauvaise presse auprès d'Amnesty International et d'autres organisations et ligues des droits de l'homme. Les tortures des opposants, ainsi que les liquidations sommaires de petits délinquants de Kinshasa constituent l'essentiel de ses activités.

Dorénavant, Jean Seti veut chasser Nkema de la Sûreté en s'attachant Mokolo, qui doit dès lors abandonner sa position de neutralité observée dans la compétition entre ses anciens protégés. Le 3 novembre 1983, Mokolo redevient chef de la Sûreté. Son collègue Atenda de la sécurité intérieure est nommé ambassadeur en Zambie. Mokolo, qui doit donner des gages de fidélité à Seti, s'affiche avec Kimbulu à Bruxelles. Nkema est donc sans boulot jusqu'à ce qu'il soit nommé, en mars 1984, ambassadeur aux Nations unies. Mais assez vite, Seti parvient à obtenir de nouveau son limogeage : Nkema est accusé de haute trahison et assigné à résidence.

4.4. L'AGGRAVATION DE LA CRISE ÉCONOMIQUE AMÈNE MOBUTU À REDISTRIBUER LES RÔLES

Avec la mort de Jean Litho en 1982 et l'avènement de Léon Kengo, qui occupe sans discontinuité la tête du Gouvernement, le principal perdant est Félix Vunduawe, ce Ngbandi-Ngiri à qui la communauté tribale reconnaît des qualités intellectuelles, certes, mais au comportement impulsif parfois démesuré. C'est lui qui organise l'offensive à l'intérieur du Comité central et au Bureau politique, dont il est membre. Lorsqu'il a l'occasion de toucher Mobutu, il insiste sur la mauvaise qualité de la gestion de la sécurité confiée à un « inconscient » ; cette fois-ci, il s'agit de l'ex-allié Édouard Mokolo qui a rejoint le camp Seti. Cette critique obtient le soutien du beau-frère Fangbi, du cousin Nzimbi et même de l'épouse Bobi Ladawa. Le fils aîné Nyiwa ne porte pas Seti dans son cœur. Le samedi 2 février 1985, Honoré N'Gbanda devient administrateur général de l'Agence nationale de documentation (AND).

Dorénavant, l'avance de l'équipe Seti-Kengo cessera d'être insolente. N'Gbanda commence par introduire des « loups » dans le Gouvernement. Cette fois-ci, comme Kengo, il veut, lui aussi, demeurer le plus longtemps possible à son poste. Même s'il est flanqué de deux adjoints Goga et Atundu, des fidèles de Seti, Honoré N'Gbanda réussit à organiser la Sûreté zaïroise en s'alignant sur les services de renseignements modernes en matière de collecte et de traitement des informations. Il recrute des

cadres universitaires; leur formation est confiée à des instructeurs du contre-espionnage français. Les stagiaires sont envoyés en Israël, l'école de formation de l'agence est restaurée et équipée avec l'apport du matériel des services français. De là sortiront des analystes spécialisés en matière d'interrogation.

Devenu incapable d'évincer N'Gbanda, qui a réussi à s'enraciner solidement et à gagner la confiance de Mobutu, et combattu par le gros de l'entourage familial du président, Jean Seti va convaincre Mobutu d'accélérer la création de la Garde civile, ce projet de Philémon Kpama Baramoto qui date de 1983. L'objectif est de disposer d'une force capable de concurrencer la DSP du général Nzimbi, un soutien de N'Gbanda. Pour gagner le président, il a un argument : le nombre élevé des Ngbaka et des Budja dans la garde présidentielle n'en fait pas une unité sûre. La Garde civile aura pour mission de s'opposer à toute tentative de coup d'État. Elle ne doit donc comprendre que les Ngbandi! Un argument qui séduit Mobutu et, assez vite, l'ordonnance de création de la Garde civile est signée, d'autant que des cadres formés en Allemagne attendaient depuis longtemps. Mais pour la nomination de son commandant, Honoré N'Gbanda contre-attaque et réussit à empêcher la nomination de Kpama Baramoto, qui malgré tout, va devenir l'adjoint de Mandungu Bula-Nyati. Mais ce dernier ignore le but réel de cette force. En fait, c'est Kpama Baramoto qui s'occupe de sa gestion et qui finit par reprendre le poste et en faire sa « propriété ». Grâce à lui, mieux, à ses entrées auprès du président Mobutu, les officiers Eluki, Kikunda, Boteti et Mavua décrochent le grade de général d'armée. Cela est expliqué dans la chronique en encadré ci-dessous, élaborée par Kisula Abeli Meitho, ancien secrétaire particulier (1987-1991) puis directeur de cabinet (1991-décembre 1996) du commandant général de la Garde civile. Elle trace l'évolution de cet homme qui défraya la chronique pendant la dernière décennie du régime Mobutu.

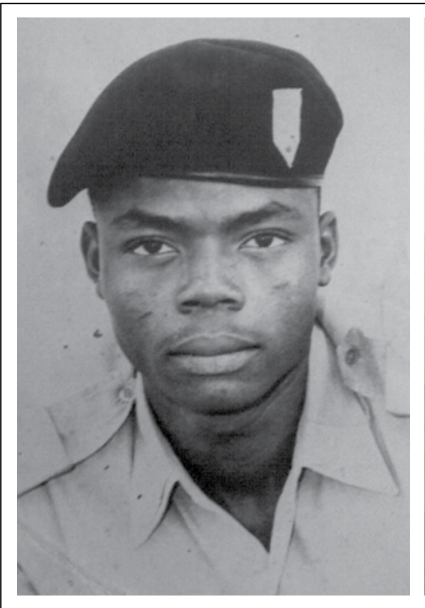
Chronique : Philémon Kpama Baramoto Kata s'approprie la Garde civile

« Je me souviens, au mois de juillet 1987, alors capitaine et premier substitut de l'auditeur militaire de garnison à Boma, dans la région du Bas-Zaïre, je reçus un message phonique me convoquant au ministère de la Défense nationale à Kinshasa. [...]. Je me présentai quelques jours après [...]. Je fus informé que la Garde civile avait demandé le détachement de quelques magistrats militaires. J'étais choisi parmi ceux-là. Je reçus ma feuille de route pour la Garde civile. Là, j'ai trouvé le capitaine Odra, la "dame de fer" de la justice militaire et le lieutenant Nsendula. Notre rôle était d'encadrer les jeunes officiers de police judiciaire dans leurs investigations en matières douanières, judiciaires, etc.

Chaque matin, nous nous arrangions pour saluer le président général Kpama Baramoto qui arrivait souvent à 8 heures, sous bonne escorte. Quand il descendait de sa grosse Mercédès noire, le temps semblait s'arrêter. Tous les agents en uniforme étaient immobilisés, rendant ainsi les honneurs au chef. Après, il nous appelait pour lui serrer la main avant de disparaître pour rejoindre notre grande salle de réunion faisant office de bureau. Entre-temps, le président venait de faire nommer son secrétaire particulier, le lieutenant Dauli, devenu major, attaché militaire adjoint en République arabe d'Égypte. Ce poste était jusque-là vacant. Un jour, le général Baramoto m'appela et me demanda d'aller lui chercher un document dans son bureau. Je m'exécutai et je rejoignis aussitôt après ma salle de réunion. Le lendemain, il me confia une autre tâche. [...] quelques semaines plus tard, il m'appela dans son secrétariat où il me montra la chaise de son ancien secrétaire particulier. Il me dit : "assis-toi [*sic*] là capitaine. Tu deviens mon secrétaire particulier". C'est dans ces circonstances que je me suis retrouvé aux côtés du général Kpama Baramoto. [...]

Fils de Baramoto Tosa et de madame Kandolo, le général Kpama Baramoto Kata est né en 1947 à Yakoma [...]. Son père fut un "commis" dans l'administration coloniale. Après l'indépendance, il évolua dans l'administration publique et exerça les fonctions de commissaire sous-régional spécialement et pendant longtemps dans la sous-région des Cataractes dans la région du Bas-Zaïre. Il fut retraité au grade de secrétaire général. Sa longue carrière et ses relations avec le président de la République firent de lui un homme très connu. Pour prouver son attachement au président Mobutu, le père de Kpama créa en 1990 un parti politique dénommé "Alliance pour la défense des acquis du mobutisme". Toutes ces relations eurent une influence certaine sur l'avenir du fils Philémon Kpama Baramoto.

Incorporé dans l'armée vers les années 1965, après ses études à l'école normale, Philémon Kpama Baramoto fit sa formation militaire à la base de Kitona, à l'issue de laquelle il fut affecté à la police militaire (PM). Il quittera l'armée vers 1968 avec le grade d'adjudant en chef pour être affecté à la présidence de la République spécialement dans les services de sécurité. Il n'apparut pas dans les structures officielles de ces services, mais il évoluera dans les structures parallèles, conformément aux méthodes du président de la République. Il sera quelques années plus tard affecté à l'administration



L'adjudant Kpama Baramoto Kata dans la gendarmerie à Kinshasa.
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits reservés.)



L'adjudant Kpama Baramoto Kata avec son père Baramoto Tosa alors administrateur territorial de Gemena.
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits reservés.)



Philémon Kpama Baramoto, devenu général d'armée.
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits reservés.)

publique où il sera nommé successivement commissaire sous-régional chargé de la sécurité dans les régions du Shaba, du Haut-Zaïre et du Bandundu. Il sera ensuite rappelé au ministère de l'Administration du territoire où il travailla aux côtés du commissaire d'État Mafema Nganzeng en qualité de conseiller chargé de la sécurité du territoire. Quelques années plus tard, il sera nommé vice-gouverneur chargé de la sécurité dans la ville de Kinshasa.

N'oublions pas que le jeune Kpama Baramoto avait épousé [la cousine] de la Maman présidente Antoinette Mobutu, madame Anvenida*. [...] Le jeune vice-gouverneur était donc l'homme fort de l'hôtel de ville de la capitale zaïroise par qui tous les dossiers importants transitaient pour arriver au président de la République.

Vers les années 1980, le président Mobutu chargea le vice-gouverneur de concevoir la création d'un nouveau corps chargé du maintien de l'ordre, de la sécurité publique et de la garde des frontières. Kpama Baramoto travailla dans la discrétion la plus totale sur le texte portant création et organisation de ce corps, avec le concours de certains agents de l'Agence nationale de sécurité (AND). Ils calquèrent ce corps sur le modèle de la gendarmerie nationale et sur la police allemande. Le vice-gouverneur envoya un petit groupe de futurs instructeurs en formation en Allemagne, parmi lesquels la capitaine Lango Topkui, sergent Gwato Kusambi, sous-lieutenant Lokombe, sergent Zongada Baramoto, tous issus de la DSP et de monsieur Ekutsu, un agent de l'AND. Le vice-gouverneur y suivra également une formation spéciale. Ce groupe rentra au pays, le matériel et les uniformes commandés expressément furent réceptionnés à Kinshasa, et le président de la République signa et promulgua le 28 août 1984 l'ordonnance-loi n° 84-036 portant création de la Garde civile. [...]

Curieusement, le général Kpama Baramoto suivit comme tous les autres concernés la nomination de monsieur Mandungu Bula-Nyati au poste de président général de la Garde civile. Ce fut la consternation à l'état-major du vice-gouverneur Kpama Baramoto. Celui-ci fut réellement mécontent. Son mécontentement, considéré comme un acte d'indiscipline à l'égard du président-fondateur, fut rapporté au président Mobutu. Le vice-gouverneur fut relevé de ses fonctions et affecté au même poste dans la région du Kasaï-Occidental. Il refusa de répondre à la mutation et resta pendant quelques mois à Kinshasa. Menacé de sanctions beaucoup plus graves, il finit par s'exécuter et rejoignit son poste à Kananga. Deux ans plus tard, soit en 1986, il fut nommé secrétaire général de la Garde civile, c'est-à-dire l'adjoint du président général. Au cours de la même année, monsieur Godefroid Sampasa remplaça monsieur Tony Mandungu à ce poste.

L'année suivante, monsieur Désiré Khonde Vila Kikanda devint chef de ce corps avant de passer le flambeau deux semaines après sa nomination à l'Élite générale de paix Kpama Baramoto Kata. "L'Élite générale de paix" était le grade le plus élevé dans la hiérarchie de la Garde civile.

Le nouveau président général Kpama Baramoto réorganisa le corps suivant la conjoncture politique du moment. À l'opposé de Mandungu et Sampasa qui voulaient un corps élitiste composé exclusivement de cadres universitaires et de diplômés de l'école secondaire, l'Élite générale de paix opta pour un corps populaire recrutant ainsi ceux qui n'avaient pas terminé leurs études secondaires. Un effectif important était nécessaire pour faire face aux nouvelles exigences de la sécurité publique. La période 1988-1991 fut caractérisée par une contestation de l'ordre politique établi, canalisée par l'UDPS, les étudiants, l'Église catholique et d'autres organisations civiles. Les manifestations politiques souvent organisées par les groupes sociaux dépassaient les capacités opérationnelles, matérielles et humaines de la gendarmerie nationale. De plus, ce corps, composé généralement de militaires très âgés, dépassés par leurs charges familiales, avait adhéré aux nouveaux principes de gestion « démocratique » de la chose publique véhiculés par ces groupes sociaux, ce qui le rendait assez inefficace dans la répression des manifestations de rue.

La Garde civile devait donc prendre la relève. Plusieurs éléments furent rapidement formés à Maluku et d'autres centres d'instruction furent ouverts dans le pays. Divers matériels de répression, dont véhicules, jeeps, camions-arroseurs, chevaux de frise, casques, boucliers, grenades lacrymogènes, chiens policiers, etc. furent commandés pour les besoins de la cause. La Garde civile ainsi équipée était régulièrement aux prises avec les manifestants. [...]

Devant la radicalisation de la contestation publique [...], pour faire face à cette nouvelle situation, la Garde civile se militarisa, abandonnant ainsi sa mission première, celle de la police. Cette militarisation se concrétisa dans les nouvelles structures créées par l'ordonnance-loi n° 92-002 du 14 mars 1992 [...]. Le poste de président général qui semblait avoir un caractère civil et politique devint commandant général. Un état-major fut créé à l'instar des autres états-majors des Forces armées zaïroises. Il y eut une harmonisation des grades avec ceux des FAZ. Ainsi, les grades comme Élite générale de paix, Élite majeure de paix, Élite spéciale de paix… qui n'étaient pas maîtrisés par les militaires et la population civile cédèrent le pas aux grades de général d'armée, de corps d'armée, de division, etc. Cette ordonnance-loi eut un impact sans précédent dans les rapports entre les FAZ et la Garde civile, d'une part, et entre le général Kpama Baramoto et les autorités militaires d'autre part.

Il faut avouer que le général Kpama Baramoto s'était battu pour que cette ordonnance-loi de 1992 soit signée et promulguée. Ce projet d'ordonnance-loi qui fut préparé dans mon cabinet ne fut pas signé et promulgué si facilement. Plusieurs fois, le général Kpama Baramoto ne voulant pas soumettre lui-même ce projet d'ordonnance-loi à la signature du président de la République, l'avait remis à ses collègues et amis Mavua et Eluki, qui se rendaient à Gbado-Lite. Mais le document était souvent “perdu” entre l'aéroport de N'djili et Gbado-Lite. Certainement les “porteurs” n'étaient pas d'accord avec ce projet d'ordonnance-loi malgré leur “amitié” pour Kpama Baramoto. Je me rappelle qu'une autre fois le général Kpama Baramoto avait même suivi le général Eluki à l'aéroport de N'djili pour lui remettre pour la seconde fois ce projet d'ordonnance-loi bien gardé dans une chemise spéciale réservée au commandant suprême ; il l'avait soigneusement rangé dans sa mallette où il gardait les documents qu'il comptait soumettre à la lecture du commandant suprême. Mais, encore une fois, le document fut “perdu”.

Le général Kpama Baramoto se décida finalement à soumettre lui-même ce projet à la signature du président de la République. Il se rendit à Gbado-Lite où il fut reçu par le président Mobutu. Il lui soumit ce projet d'ordonnance-loi qui fut signé en sa présence. Il le récupéra et le rapporta à Kinshasa. De l'aéroport de N'djili, il m'appela au téléphone : “Ton document vient d'être signé !” Il l'amena lui-même au bureau du président [Mobutu] pour mettre le numéro et apposer le sceau. Dans l'après-midi, il confia le document à un journaliste des FAZ pour diffusion aux antennes de la télévision nationale.

Immédiatement, le général Kpama Baramoto abandonna le grade d'Élite générale. Il porta d'abord le grade de général de corps d'armée. Je lui avais posé la question de savoir pourquoi il avait porté le grade qui n'équivalait pas à celui de l'Élite générale de paix. Il me répondit que cela était la volonté du maréchal. Et que le chef d'état-major général des FAZ étant général de corps d'armée, il n'était pas sage de porter un grade plus élevé que lui. Il m'informa toutefois que le maréchal lui avait promis de régulariser cette situation dans un bref délai. C'est ainsi que dans le cadre de la promotion des officiers des FAZ, cinq généraux de corps d'armée furent nommés généraux d'armée, à savoir : Eluki, Kikunda, Boteti, Mavua et Kpama Baramoto.

C'est de cette manière que la Garde civile s'était rapprochée des FAZ sans y être intégrée. Les officiers de la Garde civile se sentirent à l'aise dans leurs nouveaux grades, mieux maîtrisés par les militaires et les civils. Mais les militaires des FAZ étaient sceptiques et méfiants à l'égard de cette nouvelle situation. Les officiers des FAZ, détachés à la Garde

---

*Mais Kpama Baramoto Kata avait avec lui une autre femme qui passerait pour être l'épouse légitime, même si Anvenida était appelée « *Mama Kulutu* » (première épouse).

civile, prenaient soin de porter leur insigne distinctif de formation ou d'appartenance à une unité des FAZ. De cette manière, leurs collègues des FAZ les identifiaient facilement et remodelaient les relations.

Le général Kpama Baramoto acceptait de collaborer étroitement avec les FAZ lorsque ses intérêts étaient protégés et s'en détachait lorsqu'il se sentait menacé. J'avais plusieurs fois préparé des notes dans lesquelles il fallait soutenir : tantôt que la Garde civile avait des missions militaires et cela à chaque fois que les hommes politiques voulaient la rattacher au ministère de l'Intérieur en tant que police (le général Kpama Baramoto voulait que la Garde civile soit toujours rattachée au ministère de la Défense nationale) ; tantôt, il fallait prouver que la Garde civile n'était pas partie intégrante des FAZ et cela c'était lorsque le gouvernement voulait intégrer la Garde civile dans le budget des FAZ, car le général Kpama Baramoto voulait une autonomie financière.

Par ce jeu, le général Kpama Baramoto réussit à contrôler seul la Garde civile et à faire des incursions dans le commandement des FAZ » (Kisukula 2001 : 43-49).

Soulignons le fait qu'après le discours du 24 avril 1990, les éléments des Forces d'intervention spéciales (FIS) et des Forces d'action spéciales (FAS) vont cesser d'être gérés par Honoré N'Gbanda. Mis à la disposition du général Likulia, leur nouvelle dénomination devint « Service national d'intelligence et de protection (SNIP). Mais Mobutu décida de verser les éléments des FIS et des FAS dans la Garde civile ainsi que leur matériel.

« Je fus désigné pour procéder à la remise et reprise du matériel et du personnel. C'est là que j'ai découvert l'existence d'une armée parallèle. Un grand dépôt d'armes et de munitions se trouvait au bureau AND en face du cabinet du Premier ministre, dans la zone de la Gombe. Un endroit caché où certains membres de ce service n'avaient même pas accès. Un directeur, originaire de l'Équateur, gérait ce dépôt. Nos véhicules firent plusieurs rotations avant de vider ce dépôt !

Le dépôt de Joli-site était encore beaucoup plus important. L'identification et le dénombrement de tout le matériel nous ont pris deux semaines. Plusieurs jeeps adaptées aux actions anti-émeutes et quelques véhicules furent récupérés. Quant au personnel, certains éléments acceptèrent d'intégrer la Garde civile et d'autres choisirent de rester au nouveau SNIP » (*ibid.* : 42).

C'est donc l'échec pour les adversaires de Seti. C'est du côté du Gouvernement que ceux-ci percent et gagnent. Car Kengo va quitter la tête du Gouvernement, même si Mobutu encaisse difficilement son limogeage (cf. *infra*). Et Seti n'est plus conseiller spécial, mais seulement conseiller privé de Mobutu ; à sa place, c'est Nkema Liloo qui réapparaît en 1987.

Il faut souligner le fait que Seti avait amenuisé la qualité de ses relations avec l'entourage de la famille présidentielle. Dans son désir de contrôler toutes les informations sur Mobutu et s'assurer que rien ne lui échappe, s'était en effet emparé de la jeune belle-sœur de Bobi Ladawa.

Il s'agissait de Ngezawe, tirée du harem de Mathieu Gboma Ngilo (frère aîné de madame la présidente) résidant à Bosobolo, où il était versé dans les affaires de son grand-frère Fangbi. Vers l'année 1983, Bobi Ladawa avait pris auprès d'elle cette belle-sœur sortie d'une école de commerce. Celle-ci l'accompagnait dans tous ses déplacements, jouant le rôle de secrétaire particulière.

Jean Seti avait fait de Ngezawe une passerelle pour apprendre tout ce qui se disait et se faisait chez



Bobi Ladawa en conversation avec les religieuses, à Bwamanda, lors de la visite du roi Baudouin en 1985. Par un regard, elle instruit sa secrétaire, Milwala, de servir ses hôtes.
(Photo extraite du documentaire de la visite du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu à Bwamanda. Droits réservés.)

madame la présidente. Mais un incident se produisit lorsque la jeune dame accoucha d'un beau petit garçon, copie conforme du géniteur. Le scandale éclata, la jeune femme fut chassée à la fois de l'entourage de madame la présidente et de son ménage. « Elle tente de trouver un emploi pour survivre ; madame

la présidente la poursuit de sa haine et fait échouer toutes les tentatives. Elle envisage le suicide, car Seti nie toute responsabilité dans cette histoire à laquelle il jure être complètement étranger »[50] (Dungia 1995 : 38). C'était la reproduction de ce que faisait Mobutu, car « tous ceux qui ont fréquenté le président finissaient par se comporter comme des petits Mobutu ».

Ainsi, N'Gbanda allait entreprendre de s'incruster dans les rouages économiques jusque-là dominés par les pions de Seti et Kengo. Il parvint à placer ses agents dans les entreprises publiques, la raison en était la surveillance des comportements de certains dirigeants suspectés de financer l'opposition. En fait, le pouvoir de Jean Seti était sur le déclin, mais il gardait tout même une certaine influence sur Mobutu. Il disposait d'un service presque parallèle à celui de N'Gbanda, entre autres, étant parvenu à placer son protégé Alphonse Goga à la direction de l'agence de migration, dont N'Gbanda avait inspiré l'idée. L'immigration rapporte beaucoup d'argent à travers les rackets auxquels sont soumis les voyageurs à tous les postes frontaliers du Zaïre. L'organigramme mis en place reproduisait à l'identique celui de la Sûreté.

Après avoir accusé le coup, Honoré N'Gbanda obtint l'autorisation de créer deux unités opérationnelles, entraînées aux techniques de sabotage, d'infiltration ou encore de pénétration sans effraction dans des endroits habités, etc. L'entraînement était confié aux services de renseignement sud-africains. Les éléments formés étaient versés dans les deux départements intérieurs et extérieurs de la Sûreté : Forces d'intervention spéciales (FIS) et Forces d'action spéciales (FAS). À ce sujet, Kisukula écrit :

> « Pour être plus efficace dans ses missions d'enlèvement, de torture et d'assassinat, monsieur N'Gbanda, alors administrateur général de l'AND [...], créa une bande armée avec deux branches dénommées FIS [...] et FAS [...]. Il installa sa bande à Joli-site, à plus ou moins 25 km du centre-ville de Kinshasa sur la route du Bas-Zaïre. Joli-site était un lieu touristique avec restaurant, piscine, chambres à coucher, un bois naturel bien entretenu sous lequel les familles et même les amoureux pouvaient passer d'agréables week-ends. Monsieur N'Gbanda vida sans autre forme de procès le propriétaire des lieux. Tous les voisins immédiats furent aussi expropriés. [...] "L'intérêt supérieur de la nation l'exigeait", disait N'Gbanda !
>
> Plusieurs cadres universitaires originaires de l'Équateur furent recrutés. Certains d'entre eux se rendirent en Afrique du Sud pour apprendre les méthodes de répression du régime d'apartheid. D'autres instructeurs sud-africains (blancs) se rendirent à Kinshasa pour assurer une formation complète aux autres membres de la Bande. Certains officiers de la DSP, comme le major Lite, furent affectés à Joli-site pour "un support pratique". Un important lot de matériel militaire vint de l'Afrique du Sud.
>
> Les FIS étaient chargées des actions à l'intérieur du pays. [...]. Les FAS qui avaient la vocation d'agir à l'étranger étaient en fait un instrument assez efficace dirigé par monsieur N'Gbanda pour lui mériter la confiance du Guide. En effet, il faisait miroiter au président de la République plusieurs coups de force supposément fomentés à l'étranger et qui, généralement, étaient "neutralisés par les FAS". Cela lui permettait de justifier les fonds mis à sa disposition et d'arracher l'autorisation d'en retirer sans cesse d'autres à la banque centrale. D'autres membres de cette bande furent affectés à sa compagnie d'aviation personnelle qui avait presque le monopole de transport dans le trafic du diamant, de livraison des denrées alimentaires et des produits pharmaceutiques dans le fief de l'UNITA en Angola » (Kisukula 2001 : 41-42).

C'est avec ces deux forces que s'ouvrit la Transition, en avril 1990. De leurs actions/exactions menées contre les contestataires du régime Mobutu, Honoré N'Gbanda reçut de l'opinion son surnom de « Terminator ».

50. Finalement, Seti la fit embaucher à la Banque du Zaïre et lui acheta une maison à Kinshasa. Mais il l'abandonna à son triste sort.

RÉFÉRENCES

Banyaku Luape Epotu, E. 2000. *Chronologie, monographie et documentation sur l'histoire politique du Congo des années 1960 aux années 1990*. Kinshasa : CIEDOS, éd. Compodor.

Banza Mukalay Nsungu, B. 2005. *Ma vérité sur le maréchal Mobutu Sese Seko et la Transition*. Kinshasa : Africa Text.

Bureau du président de la République. 1975 : *500 visages du Zaïre*.

Close, William T. & Malonga Miatudila. 2006. *Beyond the Storm*. Meadowlark Springs Productions,

Devlin, L. 2007. Cité dans « Revisiting '60s-era policy in Congo ». *San Francisco Chronicle*, 11 mars 2007.

Dungia, E. 1992. *Mobutu et l'argent du Zaïre*. Paris : L'Harmattan.

Dungia, E. 1995. *La Pieuvre tropicale. Les tentacules de Mobutu*. Bruxelles : Éd. Emmanuel Dungia.

Janssen, P. 1997. *Un Belge à la cour de Mobutu. Fracassantes révélations du gendre de l'ex-président zaïrois*. Paris : Laffont.

Joris, L. 2004. *Danse du léopard*. Arles : Actes Sud (coll. « Babel »).

Kayembe Buba. (s.d.). *Histoire et signifiaction du djalelo (étude historique et analytytique).* Édité par le service du parti MPR.

Kimbulu Moyanso wa Lokwa, J.-P. 2017. *Persona non grata. Révélations du dernier ambassadeur de Mobutu à Bruxelles*. Bruxelles : Telema.

Kisukula Abeli Meitho. 2001. *La Désintégration de l'armée congolaise de Mobutu à Kabila.* Paris : L'Harmattan.

Koyagialo Ngbase te Gerengbo, L. A. (avec la coll. de Louis Ruduri Kwezi). 2006. *Massacre de Lubumbashi.* Kinshasa : édité par l'auteur.

Koyagialo Ngbase te Gerengbo, L. A. 2012. *Massacre de Lubumbashi (11-12 mai 1990)*. Paris : L'Harmattan.

Langellier, J.-P. 2017. *Mobutu.* Paris : Perrin.

Lettre n° 131/0096/81 du 8 avril 1981 adressée « Au citoyen secrétaire permanent du Comité central du MPR». In *Travaux de la 2e session ordinaire du Comité central. Rapport de la Commission spéciale. Documentation. Volume II*.

Mobutu, S.S.W. 1989. *Dignité pour l'Afrique. Entretiens avec Jean-Louis Remilleux*. Paris : Albin Michel.

Monheim, F. 1962. *Mobutu, l'homme seul. Bruxelles :* Éditions actuelles.

Monheim, F. 1985. *Mobutu, Maréchal du Zaïre*. Paris : Éd. Jeune Afrique.

Mpase Nselenge Mpeti, A. 2011. *Au service d'un Congo aux mille visages. Mémoires.* Kinshasa : Academic express Press.

N'Gbanda Nzambo ko Atumba, H. 1998. *Ainsi sonne le glas! Les derniers jours du maréchal Mobutu.* Paris : Gideppe.

Nagifi, V. 2003. *Les Derniers Jours de Mobutu à Gbado-Lite (Congo-Zaïre)*. Paris : L'Harmattan.

Nguz Karl i Bond. 1982. *Mobutu ou l'incarnation du mal zaïrois*. Londres : Rex Collings.

Nimy Mayidika Ngimbi, J.-P. 2006. *Je ne renie rien. Je raconte… L'histoire d'un parcours sur un parcours d'histoires.* Paris : L'Harmattan.

Vunduawe te Pemako, F. 2000. *À l'ombre du léopard. Vérités sur le régime de Mobutu Sese Seko*. Kinshasa : Éd. Zaïre libre.

Wrong, M. 2000. *In the Footsteps of Mr. Kurtz. Londres :*Fourth Estate.

CHAPITRE 2

LES ORIGINAIRES DU NORD-UBANGI AU POUVOIR DE L'INDÉPENDANCE DU PAYS À LA CHUTE DE MOBUTU

« Pour peu que j'ai [*sic*]connu Mobutu [...] sa famille biologique jouait un rôle très important auprès de lui, dans ses prises de décisions. Comme Mobutu était naturellement méfiant, il croyait que seuls les membres de sa famille ne pouvaient pas le trahir » (Banza 2005 : 48).

L'Équateur comme province d'origine et, surtout, l'appartenance à l'ethnie présidentielle ngbandi allaient être exploités ou perçus comme un avantage donnant accès à des privilèges dans l'État-Zaïre. L'emprise des originaires de l'Équateur sur les structures du Parti-État fut évidente. Dans l'armée, après les « liquidations » de 1975 et 1978 (cf. Kisukula 2001 : 25-55) et, davantage, à la Sûreté, les « frères » du président avaient le monopole. Mais au fur et à mesure que durait le régime, le cadre se rétrécissait principalement au bénéfice des seuls originaires du Nord-Ubangi. D'ailleurs, certains événements auraient été montés pour justifier la nécessité de ce cadre. Le directeur de cabinet du général Kpama Baramoto croit tenir un exemple type avec ce qui fut appelé les « Mutins de la Voix du Zaïre », en février 1992. Il dit : « Le coup fourré dit tentative de *Coup d'État militaire de la Voix du Zaïre* aurait été monté par le ministre de la Défense, Honoré N'Gbanda, et exécuté par le général Kpama Baramoto dans le but de prouver la capacité des autorités civiles et militaires ngbandi de protéger le régime et, de ce fait, renforcer leur crédibilité auprès du maréchal Mobutu. Il faut noter qu'à ce moment-là, le ministre de la Défense nationale, le commandant général de la Garde civile, le commandant de la DSP, le chef d'état-major du SARM et le commandant de garde des Palais nationaux étaient tous des Ngbandi » (Kisukula 2001 : 63-64). On verra que l'interprétation de ce feuilleton est bien complexe, même s'il y a un certain fond commun que tout le monde partage.

1. LA PREMIÈRE ET LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUES

Trois périodes se distinguent : la Première République (30 juin 1960-24 novembre 1965), la Deuxième République (24 novembre 1965-24 avril 1990), et la Transition sous Mobutu (24 avril 1990-17 mai 1997), qui est analysée dans le point deux de ce chapitre.

1.1. LA PREMIÈRE RÉPUBLIQUE : DU 30 JUIN 1960 AU 24 NOVEMBRE 1965

Dans la formation des gouvernements nationaux au cours de la Première République, les originaires du Nord-Ubangi sont présents : à chaque fois y on trouve un membre. Joseph Mobutu fut le premier à avoir occupé un poste à ce niveau. Et dire que c'est encore sous son influence que Moïse Tshombe (devenu Premier ministre de juillet 1964 à octobre 1965) d'abord et Évariste Kimba ensuite vont intégrer des Ngbandi dans leurs gouvernements. Pour rappel, l'ex-leader katangais, farouchement opposé aux originaires des régions mongo et bangala de la province de l'Équateur, à cause de ses démêlés passés avec Justin Bomboko et Cyrille Adoula, s'était rapproché de Mobutu, dont il attendait un soutien.

Tableau 2.1 : Les originaires du Nord-Ubangi dans les gouvernements de la Première République

Gouvernement de :	Noms	Fonctions occupées
Patrice Lumumba du 23 juin 1960	Joseph Mobutu	Secrétaire d'État à la présidence
Joseph Ileo du 5 au 12 septembre 1960	Joseph Mobutu	Secrétaire d'État à la présidence
Joseph Ileo du 13 au 20 septembre 1960	-	-
Justin-Marie Bomboko (Collège des commissaires généraux) du 29 septembre 1960 au 8 février 1961	-	-
Joseph Ileo du 1er août 1961	-	-
Cyrille Adoula du 2 août 1961 au 10 juillet 1962	Marcel Lengema (son père adoptif, César Lengema, était un Ngbandi qui vivait à Stanleyville où il devint le 1er chef du Centre extra-coutumier)	Secrétaire d'État aux Affaires étrangères chargé de l'ONU
Cyrille Adoula du 11 juillet 1962	Marcel Lengema	Secrétaire d'État aux Affaires étrangères chargé de l'ONU
Cyrille Adoula du 14 avril 1963	Marcel Lengema	Secrétaire d'État aux Affaires étrangères
Cyrille Adoula du 1er août 1963	Marcel Lengema	Secrétaire d'État aux Affaires étrangères
Moïse Tshombe du 9 juillet 1964	Joseph Ndanu	Ministre de la Jeunesse et des Sports
Moïse Tshombe du 17 septembre 1964	Joseph Ndanu	Ministre de la Jeunesse et des Sports
Moïse Tshombe du 7 juillet 1965	Joseph Ndanu	Ministre de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports
Moïse Tshombe du 17 juillet 1965	Joseph Ndanu	Ministre de la Fonction publique, de la Jeunesse et des Sports
Moïse Tshombe du 26 juillet 1965	Jean-Joseph Litho	Secrétaire d'État au Plan et à la Coordination économique
Évariste Kimba du 18 octobre 1965	Jean-Joseph Litho	Ministre des Finances
Évariste Kimba du 8 novembre 1965	Jean-Joseph Litho	Ministre des Finances

1.2. LA DEUXIÈME RÉPUBLIQUE : DU 24 NOVEMBRE 1965 AU 24 AVRIL 1990

Tableau 2.2 : Les originaires du Nord-Ubangi dans les gouvernements de la Deuxième République

Gouvernement de :	Noms	Fonctions occupées
Léonard Mulamba du 28 novembre 1965	Jean-Joseph Litho	Ministre des Finances
Léonard Mulamba du 1er décembre 1965	Jean-Joseph Litho	Ministre des Finances, Budget et Portefeuille
Léonard Mulamba du 7 décembre 1965	Jean-Joseph Litho	Ministre des Finances, Budget et Portefeuille
Léonard Mulamba du 10 décembre 1965	Jean-Joseph Litho	Ministre des Finances, Budget et Portefeuille
Léonard Mulamba du 20 décembre 1965	Jean-Joseph Litho	Ministre des Finances, Budget et Portefeuille

Léonard Mulamba du 22 décembre 1965	Jean-Joseph Litho	Ministre des Finances, Budget et Portefeuille
Joseph-Désiré Mobutu du 18 mars 1966	Jean-Joseph Litho	Ministre des Finances, Budget et Portefeuille
Léonard Mulamba du 14 septembre 1966	Jean-Joseph Litho	Ministre des Finances, Budget et Portefeuille
Joseph-Désiré Mobutu du 17 décembre 1966	Jean-Joseph Litho	Ministre des Finances, Budget et Portefeuille
Joseph-Désiré Mobutu du 5 octobre 1967	Jean-Joseph Litho	Ministre de l'Agriculture
Joseph-Désiré Mobutu du 17 août 1968	Jean-Joseph Litho	Ministre de l'Agriculture, Eaux et Forêts
Joseph-Désiré Mobutu du 5 mars 1969	- Jean-Joseph Litho - Mabolia Inengo tra Bwato	- Ministre de l'Agriculture et du Développement rural -Vice-ministre de l'Enseignement secondaire
Joseph-Désiré Mobutu du 1er août 1969	- Jean-Joseph Litho - Mabolia Inengo tra Bwato	- Ministre de l'Agriculture -Vice-ministre de l'Enseignement primaire et secondaire
Joseph-Désiré Mobutu du 17 avril 1970	- Jean-Joseph Litho - Mabolia Inengo tra Bwato	- Ministre de l'Agriculture -Vice-ministre de l'Enseignement primaire et secondaire
Joseph-Désiré Mobutu du 15 septembre 1970	- Jean-Joseph Litho - Mabolia Inengo tra Bwato	- Ministre de l'Agriculture - Vice-ministre de l'Enseignement primaire et secondaire
Joseph-Désiré Mobutu du 16 octobre 1970	- Jean-Joseph Litho - Mabolia Inengo tra Bwato	- Ministre de l'Agriculture - Vice-ministre de l'Enseignement primaire et secondaire
Joseph-Désiré Mobutu du 12 novembre 1970	- Jean-Joseph Litho - Mabolia Inengo tra Bwato	- Ministre de l'Agriculture - Vice-ministre de l'Enseignement primaire et secondaire
Joseph-Désiré Mobutu du 7 décembre 1970	Mabolia Inengo tra Bwato	Vice-ministre de l'Enseignement supérieur
Joseph-Désiré Mobutu du 2 juillet 1971	Mabolia Inengo tra Bwato	Vice-ministre de l'Enseignement supérieur
Mobutu Sese Seko du 21 février 1972	Mabolia Inengo tra Bwato	Secrétaire d'État à l'Éducation nationale
Mobutu Sese Seko du 17 juillet 1972	- Mabolia Inengo tra Bwato - Duga Kubge Toro[a]	- Secrétaire d'État à l'Éducation nationale - Secrétaire d'État à l'Intérieur
Mobutu Sese Seko du 18 octobre 1972	Mabolia Inengo tra Bwato	Ministre de l'Éducation nationale
Mobutu Sese Seko du 8 mars 1974	- Mabolia Inengo tra Bwato - Mozagba Ngbuka[b]	- Commissaire d'État à l'Éducation nationale - Commissaire d'État à la Justice
Mobutu Sese Seko du 11 novembre 1974	- Mabolia Inengo tra Bwato - Mozagba Ngbuka	- Commissaire d'État à l'Éducation nationale - Commissaire d'État à la Justice

a. Il est ngbandi, dont le clan est resté attaché administrativement à la Province-Orientale à la suite du tracé des frontières sous la colonisation. À tort, il est présenté comme un Azande.
b. C'est aussi un Ngbandi, dont le clan est resté attaché administrativement à la Province-Orientale à la suite du tracé des frontières sous la colonisation. À tort, il est présenté comme un Azande.

Mobutu Sese Seko du 7 janvier 1975	Mabolia Inengo tra Bwato	Commissaire d'État à l'Éducation nationale
Mobutu Sese Seko du 18 octobre 1975	Mabolia Inengo tra Bwato	Commissaire d'État à l'Éducation nationale
Mobutu Sese Seko du 4 février 1976	- Duga Kugbe Toro - Mbulamoko Nzenge Movoambe[c]	- Commissaire d'État au Commerce - Commissaire d'État à l'Éducation nationale
Mobutu Sese Seko du 23 février 1977	- Duga Kugbe Toro - Mbulamoko Nzenge Movoambe	- Commissaire d'État au Commerce - Commissaire d'État à l'Éducation nationale
Mpinga Kasenda du 8 juillet 1977	- Mbulamoko Nzenge Movoambe - Mobutu Sese Seko	- Commissaire d'État à l'Éducation nationale - Commissaire d'État à la Défense nationale et de la Sécurité du territoire
Mpinga Kasenda du 18 août 1977	- Mbulamoko Nzenge Movoambe - Mobutu Sese Seko	- Commissaire d'État à l'Éducation nationale - Ministre de la Défense nationale et de la Sécurité du territoire
Mpinga Kasenda du 13 décembre 1977	- Mozagba Ngbuka - Mobutu Sese Seko	- Commissaire d'État aux Affaires foncières - Commissaire d'État à la Défense nationale et de la Sécurité du territoire
Mpinga Kasenda du 5 janvier 1978	- Mozagba Ngbuka - Mobutu Sese Seko	- Commissaire d'État aux Affaires foncières - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants
Bo-Boliko Lokonga du 6 mars 1979	- Mozagba Ngbuka - Mobutu Sese Seko	- Commissaire d'État à l'Énergie - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants
Bo-Boliko Lokonga du 18 janvier 1980	- Général Jérôme Babia Nzongbi Malobia[d] - Mozagba Ngbuka - Mobutu Sese Seko	- Commissaire d'État à la Défense nationale et des Anciens combattants - Commissaire d'État aux Mines - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants
Nguz a Karl i Bond du 28 août 1980	- Duga Kugbe Toro - Mozagba Ngbuka Bamangwa - Mobutu Sese Seko	- Commissaire d'État à l'Administration du territoire - Commissaire d'État à la Justice - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants
Nguz a Karl i Bond du 18 février 1981	- Duga Kugbe Toro - Mozagba Ngbuka Bamangwa - Général Jérôme Babia Nzongbi Malobia - Mobutu Sese Seko - Lengema Dulia Yubasa Makanga - Ngoto Ngalingi	- Commissaire d'État à l'Administration du territoire - Commissaire d'État à l'Environnement, Conservation de la nature et Tourisme - Commissaire d'État aux Affaires sociales - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants - Secrétaire d'État à la Coopération internationale - Secrétaire d'État aux Affaires foncières

c. Il est ngbandi-ngiri, du territoire de Budjala dans le Sud-Ubangi.
d. Il est ngbandi-abandia (né à Buta le 23 décembre 1935) dont le clan est resté attaché administrativement à la Province-Orientale à la suite du tracé des frontières sous la colonisation. À tort, il est présenté comme un Azande.

N'Singa Udjuu Ungwankebi Utube du 9 octobre 1981. N.B. Son père est féticheur de Mobutu.	- Vunduawe te Pemako - Epee Gambwa[e] - Mozagba Ngbuka - Mobutu Sese Seko - Lengema Dulia Yubasa Makanga - Ngoto Ngalingi	- Vice-premier commissaire d'État à l'Administration du territoire - Commissaire d'État à l'Enseignement supérieur et universitaire. - Commissaire d'État à la Santé publique - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants - Secrétaire d'État à la Coopération internationale - Secrétaire d'État aux Affaires foncières
N'Singa Udjuu Ungwankebi Utube du 7 mai 1982	- Vunduawe te Pemako - Mozagba Ngbuka - Mobutu Sese Seko - Lengema Dulia Yubasa Makanga	- Vice- premier commissaire d'État à l'Administration du territoire - Commissaire d'État à la Santé publique, Affaires sociales et Sports - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Vombattants - Secrétaire d'État à la Coopération internationale
Kengo wa Dondo du 5 novembre 1982	- Vunduawe te Pemako - Ndolela Siki Konde - Mozagba Ngbuka - Mobutu Sese Seko - Lengema Dulia Yubasa Makanga	- Commissaire d'État à la Justice - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Santé publique et aux Affaires sociales - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants - Secrétaire d'État à la Coopération internationale
Kengo wa Dondo du 18 mars 1983	- Mozagba Ngbuka - Mobutu Sese Seko - Lengema Dulia Yubasa Makanga	- Commissaire d'État à la Justice - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants - Secrétaire d'État à la Coopération internationale
Kengo wa Dondo du 1er février 1985	- Mozagba Ngbuka - Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko - Lengema Dulia Yubasa Makanga	- Commissaire d'État à l'Administration du territoire - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants - Secrétaire d'État à la Coopération internationale
Kengo wa Dondo du 5 juillet 1985	- Mozagba Ngbuka - Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko	- Commissaire d'État à l'Administration du territoire - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants
Kengo wa Dondo du 18 avril 1986	- Duga Kugbe Toro - Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko	- Commissaire d'État à la Mobilisation, Propagande et Animation politique - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants

e. Il est ngbandi du territoire d'Aketi dont le clan est resté attaché administrativement à la province du Bas-Uele à la suite du tracé des frontières sous la colonisation. À tort, il est présenté comme un Azande.

Sans Premier commissaire d'État, poste « gelé ».	- Vunduawe te Pemako - Kengo wa Dondo - Sambwa Pida M'Bangui - Duga Kugbe Toro - Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko	- Commissaire d'État à l'Administration du territoire et Décentralisation - Commissaire d'État aux Affaires étrangères et Coopération internationale - Commissaire d'État au Plan - Commissaire d'État au Budget - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants
Mabi Mulumba du 22 janvier 1987	- Sambwa Pida M'Bangui - Vunduawe te Pemako - Duga Kugbe Toro - Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko - Gbendo Ndewa Tete	- Commissaire d'État au Plan - Commissaire d'État à l'Administration du territoire et Décentralisation - Commissaire d'État au Budget - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants - Secrétaire d'État aux Finances
Mabi Mulumba du 10 février 1987	- Sambwa Pida M'Bangui - Duga Kugbe Toro - Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko	- Commissaire d'État au Plan - Commissaire d'État à l'Administration du territoire et Décentralisation - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants
Mabi Mulumba du 29 juillet 1987	- Sambwa Pida M'Bangui - Duga Kugbe Toro - Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko - Nyiwa Mobutu	- Vice-premier commissaire d'État au Plan, aux Finances, Budget, Économie nationale et Portefeuille - Commissaire d'État à l'Administration du territoire et Décentralisation - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants - Secrétaire d'État à la Coopération internationale et Commerce extérieur
Sambwa Pida M'Bangui du 7 mars 1988	- Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko - Nyiwa Mobutu	- Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants - Secrétaire d'État à la Coopération internationale et Commerce extérieur
Sambwa Pida M'Bangui du 26 juillet 1988	- Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko - Nyiwa Mobutu	- Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants - Secrétaire d'État à la Coopération internationale et Commerce extérieur

Sambwa Pida M'Bangui du 12 octobre 1988	- Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko - Nyiwa Mobutu	- Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants - Secrétaire d'État à la Coopération internationale et Commerce extérieur
Kengo wa Dondo du 26 novembre 1988	- Mozagba Ngbuka - Nyiwa Mobutu - Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko	- Vice-premier commissaire d'État à l'Administration du territoire et Décentralisation - Commissaire d'État à la Coopération internationale - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants
Kengo wa Dondo du 21 janvier 1989	- Mozagba Ngbuka - Nyiwa Mobutu - Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko	- Vice-premier commissaire d'État à l'Administration du territoire et Décentralisation - Commissaire d'État à la Coopération internationale - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants
Kengo wa Dondo du 12 mai 1989	- Mozagba Ngbuka - Nyiwa Mobutu - Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko	- Vice-premier commissaire d'État à l'Administration du territoire et Décentralisation - Commissaire d'État à la Coopération internationale - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants
Kengo wa Dondo du 11 janvier 1990	- Mozagba Ngbuka - Nyiwa Mobutu - Nzege Alaziambina - Mobutu Sese Seko	- Vice-premier commissaire d'État chargé des Questions politiques, et administratives, à l'Administration du territoire et Décentralisation - Commissaire d'État à la Coopération internationale - Commissaire d'État à l'Enseignement primaire et secondaire - Commissaire d'État à la Défense nationale, de la Sécurité du territoire et des Anciens Combattants

Jean Litho entra dans le gouvernement Tshombe comme secrétaire d'État au Plan et à la Coordination économique le 26 juillet 1965 et puis devint ministre des Finances dans les gouvernements Kimba du 18 octobre et 8 novembre 1965. Il occupa des postes ministériels de manière permanente avec l'avènement de Mobutu jusqu'à la formation du gouvernement du 7 décembre 1970. Joseph Mabolia, jusque-là secrétaire d'État, devint ministre deux ans plus tard.



Sur la photo du gouvernement Mulamba du 1er décembre 1965, Jean Litho est placé à côté de Mobutu.
(Source : archives familiales. Droits réservés.)

Il est vrai que Jean Litho quitta le gouvernement pour s'occuper de ses affaires, devenues plus importantes, avant de revenir à la politique avec les



1985 : Mozagba Ngbuka (commissaire d'État à l'Administration du territoire) aux côtés de son épouse salue le roi Baudouin en visite à Gbado-Lite.
(Photo extraite du documentaire de la visite du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)



Jean-Paul Nyiwa et sa belle-mère Bobi Ladawa.
Derrière eux, sur la photo, Jean Seti Yale.
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)

élections de 1977 comme membre du Bureau politique élu de la province de l'Équateur. Sur lui, José Nimy dit que, contrairement aux idées reçues et à une renommée quelque peu surréaliste, il découvrait en entrant au cabinet de Mobutu « un homme équilibré, sûr de lui et sympathique. C'est le sentiment que j'avais moi-même eu pendant tout le temps que j'avais observé papa Litho dans le sillage du président Mobutu » (Nimy 2006 : 237). Ou encore : « J'appréciais l'homme, son franc-parler face à Mobutu, sa gentillesse qui cachait souvent une mine extérieure austère, sa grande sensibilité à la plaisanterie et à l'humour lorsque ceux-ci tombaient au bon moment » (Nimy 2006 : 309). La mort de Litho en février 1982 est une véritable catastrophe pour Mobutu : « Après un premier tournant qu'il connut dans sa vie suite à la disparition de son épouse en 1977, Mobutu connaîtra un deuxième tournant plus significatif encore à la mort de Litho », affirme José Nimy (Nimy 2006 : 308).

Avec la formation du gouvernement du 17 juillet 1972, il était de plus en plus question de répartir les quotas aux entités administratives du pays. À ce moment arrivèrent d'autres Ngbandi restés dans la Province-Orientale : Ferdinand Duga Kugbe Toro allait occuper d'abord le poste de vice-ministre de l'Intérieur en juillet 1972 et puis Jacques Mozagba Ngbuka (né à Buta en 1936) était directement nommé ministre de la Justice dans le gouvernement du 8 mars 1974. Ces deux acteurs eurent des carrières politiques longues sous le régime Mobutu. Lorsqu'ils quittaient le Gouvernement, dont les changements devenus trop fréquents rendaient les positions occupées de plus en plus fragiles, ils se retrouvaient à des postes stratégiques et importants de gouverneur de province, pendant qu'ils

intégraient d'autres nouvelles structures remodelées ou créées, comme le Bureau politique ou le Comité central.

Lorsque Mobutu sentit que son autorité était affermie, on le vit, à partir de la moitié des années 1970, placer dans un même gouvernement deux Ngbandi – ou plus – aux postes de ministre. Félix Vunduawe fut le premier Ngbandi à occuper le poste élevé de vice-premier commissaire d'État, avant que Léon Kengo (à partir de novembre 1982) et Jules Sambwa (en 1988) ne soient désignés chefs du gouvernement. Mobutu intégra également dans les gouvernements formés à partir de 1987 jusqu'à l'ouverture démocratique en avril 1990 son fils aîné Nyiwa.

Mais « Mobutu n'a enfanté aucun léopard digne de lui succéder » fait observer Jean-Pierre Langellier, qui écrit :

> « Aucun de ses nombreux descendants du premier lit n'a hérité de ses talents politiques. Plusieurs de ses fils se distinguent par leur paresse, leur inculture et leur brutalité. Son favori, l'aîné, Nyiwa, fait son désespoir. Incapable de décrocher le moindre diplôme, stagiaire au *Soir* de Bruxelles, il rentre au Zaïre et tombe dans la débauche et le trafic des pointes d'ivoire. Conscient des insuffisances de son rejeton, Mobutu lui confie quelques missions de confiance : ambassadeur itinérant, conseiller diplomatique, secrétaire d'État aux Affaires étrangères puis ministre de la Coopération, postes où il s'illustre de triste manière. Il nomme ses protégés, ni formés ni qualifiés, dans des ambassades où ils songent surtout à s'enrichir. Il meurt du sida en 1994. [...]
> La carrière de son frère cadet Manda relève du banditisme d'État. Après une médiocre scolarité en Europe, il passe par l'École des officiers de Kananga d'où il sort sous-lieutenant : pour ne pas prendre le risque de déplaire à Mobutu, en cas d'échec du fils, l'état-major a été instruit d'accorder ce grade à toute la promotion. Délesté de son uniforme, Manda devient trafiquant d'armes et de munitions, de passeports et de visas, de diamants et d'okapis, une espèce animale protégée. Avec sa bande, il commerce beaucoup avec l'Afrique du Sud et terrorise les douaniers. [...][1]
> Surnommé *Saddam Hussein*, le martial Kongulu[2] est le caïd de la fratrie. Ce costaud barbu, amateur de bolides et de jeux d'argent, se livre à diverses activités de commerce illégal. Devenu chef de la Division spéciale présidentielle (DSP) en charge de la protection rapprochée du maréchal, il restera jusqu'au bout auprès de Mobutu[3] [...] » (Langellier 2017 : 320-321).

Au fil des années, le régime Mobutu devient de plus en plus noyauté par les influences des réseaux personnels influents qui parasitent l'ordre même de gestion au point que la représentation des originaires ngbandi déborde. Cela s'observe lors de la formation du gouvernement Kengo du 5 novembre 1982 qui, outre le Premier commissaire d'État lui-même et le président Mobutu, commissaire d'État à la Défense nationale, va compter jusqu'à trois commissaires d'État et un secrétaire d'État ngbandi. Plus qu'un signe de renforcement de l'ethnie au sommet de l'État, c'est plutôt la conflictualité qui mine ses élites voulant gagner les parts du pouvoir ; l'autorité réelle de Mobutu décroît de plus en plus dangereusement, car autant il manipule la classe politique, autant lui-même devient fragile. On le voit placer cinq ministres ngbandi dans le même gouvernement du 31 octobre 1986, d'ailleurs sans Premier commissaire d'État, à la fois pour satisfaire tout le monde et le rappeler à l'ordre, mais sans pour autant pouvoir tenir dans la durée. José Nimy témoigne : « Et quand [Mobutu] me remettra pour la dactylographie un document sorti de sa poche et contenant la

1. Manda Mobutu est mort à Paris en 2004.

2. Certaines sources préfèrent écrire Nkongulu.

3. Kongulu Mobutu est mort en 1998, une année après son père.



Kongulu Mobutu alias *Saddam Hussein*.
(Archives RTNC.)

liste des nouveaux membres du Conseil exécutif, je serai frappé uniquement par l'absence du poste de Premier commissaire d'État. Croyant qu'il y aurait pu s'agir soit d'un oubli (mais je n'y croyais pas), soit d'une décision simplement différée de quelques heures, je le signalerai néanmoins à Mobutu. Il me dira qu'il avait décidé de "geler" pour un temps le poste de Premier commissaire d'État. "[…] il y a trop d'agitations, trop de convoitises autour de ce poste. Tout le monde veut remplacer Kengo […]", me précisera-t-il» (Nimy 2006 : 405-406).

Il s'agit d'une période controversée d'une bagarre «fratricide» qui commence à dépasser Mobutu. Kengo quitta ainsi la tête du gouvernement, à la place, un gouvernement dit des «ténors» avait été mis en place, comptant cinq Ngbandi. Il s'agit en fait de «personnalités fortes, connues pour leurs antagonismes et l'incompatibilité de leurs différentes sensibilités.

En fait, c'est Mobutu lui-même qui entame sa chute. Au courant de la dernière année du long gouvernement de Kengo I (47 mois : novembre 1982-octobre 1986), dit José Nimy, «Mobutu avait beau donner des instructions sur des questions d'intérêt national, rien de conséquent ne se passait au niveau du Conseil exécutif. Et le président Mobutu lui-même ne s'en faisait pas outre mesure. Le Premier commissaire d'État Kengo développait ses propres stratégies en fonction de ses agendas multiples et, surtout, fort de ses soutiens auprès du FMI et de la Banque mondiale» (Nimy 2006 : 367).

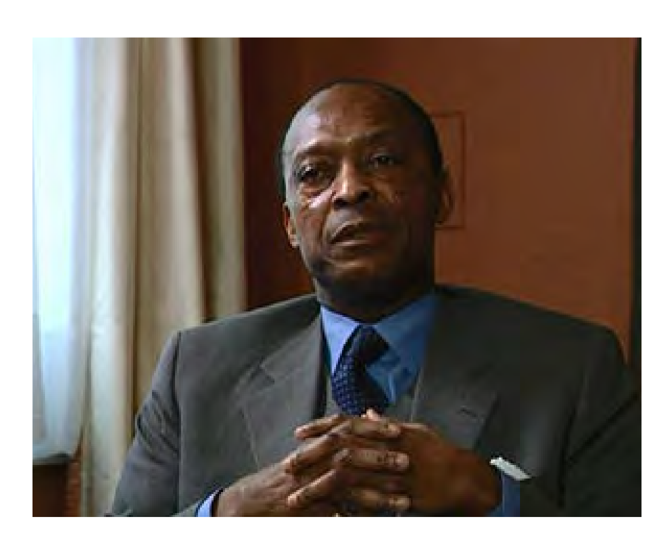
C'est en janvier 1987 qu'arriva Évariste Mabi. Un Lulua originaire du Kasaï devenait ainsi Premier commissaire d'État en pleine tempête politique. Malgré sa longévité au Bureau politique et sa présence dans différents gouvernements constitués, il ne passait pas pour un poids lourd dans l'entourage de Mobutu. Plutôt, c'était un technocrate que Mobutu cooptait dans son entourage. En le désignant à la tête du gouvernement, le chef de l'État se montra même un peu craintif. Évariste Mabi raconte sa nomination.

> «Le mercredi 21 janvier 1987, je me rends à mon cabinet au ministère des Finances [...] le secrétaire m'annonce la visite de Jacques Tshimbombo Mukuna que je reçois immédiatement. Il était porteur d'un message urgent. Tshimbombo était un personnage important qui travaillait étroitement avec Seti Yale [...] devenu [...] conseiller privé du chef de l'État. [...] Au lieu de me communiquer le message annoncé, Tshimbombo m'invite plutôt à le suivre [...] pour rencontrer la personnalité qui a une nouvelle d'une extrême importance à m'annoncer. Je sollicite un peu de patience aux personnes que je devais recevoir pour suivre Jacques Tshimbombo qui me conduit à une résidence que je connaissais très bien, chez M. Mbia Magubu Mazobande, un haut fonctionnaire des services secrets. Celui-ci dirigeait à présent la maison civile du chef de l'État après avoir été le coordonnateur du Conseil national de sécurité (CNS).
> Mbia m'annonce officiellement de la part du président Mobutu que l'ordonnance de ma nomination comme Premier commissaire d'État allait être publiée le jeudi 22 janvier 1987. "Le président vous conseille de garder secrète cette décision, me dit Mbia. Il insiste sur la discrétion qui doit entourer cette nouvelle aussi longtemps que votre ordonnance de nomination n'est pas publiée. Vous connaissez nos compatriotes, en cas d'indiscrétion, ils risquent de vous trouver en l'espace d'une journée tous les péchés du monde pour vous empêcher d'accéder à ce poste. La prestation de serment de tout le Gouvernement est prévue le vendredi 23 janvier à Kisangani dans la Province-Orientale" » (Mabi 2011 : 170).

En réalité, Évariste Mabi (13 mois : janvier 1987-mars 1988) doit sa nomination au groupe Ngbanda-Vunduawe, ces anti-Kengo. Mais il sera démis de son poste parce que, lui dit Kalongo Mbikayi (le nouveau directeur du bureau du président), Mobutu était fâché. « Il lui avait été rapporté que son Premier ministre ne ratait aucune occasion pour dire tout haut que le président était responsable des ratés enregistrés dans l'application des mesures économiques. Cela était attribuable à sa faible connaissance en matière économique» (Mabi 2011 : 188). «Ce montage grossier émanait du conseiller spécial en matière de sécurité Nkema Liloo, par l'entremise de son antenne de Paris. Celle-ci était chargée de diffuser cette fausse information pour conforter Mobutu dans son choix de Sambwa que les services de Nkema Liloo avaient décidé de porter à la primature. Ils ont fini par y arriver "dans le cadre d'une coterie naturelle des Bana Mbandaka"[4] » (Mabi 2011 : 197).

C'est Jules Sambwa qui succéda à Mabi et demeura Premier ministre pendant 8 mois : de mars à novembre 1988. Dès qu'il prit ses fonctions, écrit Félix Vunduawe qui, lui aussi, avait des antennes

4. Jules Sambwa est ngbandi, né et grandi à Mbandaka où son père Antoine Sambwa fut juge au CEC de Coquilhatville.



Jules Sambwa
(Archives RTNC.)

dans le sillage de Mobutu, Sambwa « constate peu à peu une détérioration progressive de ses rapports de service avec le chef de l'État. Ce dernier l'évite et, souvent, préfère traiter avec lui certains dossiers sensibles par personnes interposées, entre autres, par le canal du conseiller spécial en matière de sécurité, Nkema Liloo. Le Premier commissaire d'État Sambwa prend mal ces méthodes. Il se rappelle la blessure mal cicatrisée de 1977 quand il avait été révoqué avant d'être réhabilité trois ans plus tard en qualité de gouverneur de la Banque nationale[5]. Des problèmes de santé viennent s'ajouter aux difficultés politiques. Nous sommes en août 1988. Enfin Sambwa se décide à rendre son tablier[6]. Courtoisement, il en fait part au chef de l'État. Celui-ci s'empresse de lui trouver un successeur » (Vunduawe 2000 : 111-112).

C'est à nouveau le rappel aux affaires de Léon Kengo II (15 mois : de novembre 1988 jusqu'à avril 1990). José Nimy témoigne :

> « Avec l'expérience de la maison, j'avais senti venir le siroco quatre mois après la nomination de Mabi. J'avais subodoré que Mobutu n'allait pas le garder longtemps dans ses fonctions de Premier commissaire d'État. Le cœur de Mobutu battait toujours au rythme de la nostalgie Kengo. [...] au mois de septembre 1987 déjà, Mobutu avait confié expressément (pour ne pas dire exclusivement) à Sambwa, commissaire d'État au Plan, la coordination des secteurs économiques et financiers du Gouvernement, alors que Mabi était toujours Premier commissaire d'État et de surcroît économiste de formation comme Sambwa qui, à cet effet, sera promu Vice-premier commissaire d'État. [...] Sambwa remplacera Mabi. [...] Mobutu m'avait dit : "Nimy, la situation de Sambwa est préoccupante selon mes informations." [...] Mobutu depuis longtemps, m'avait donné le sentiment qu'il ne s'accommodait que difficilement de la personne de Sambwa. De vifs accrochages étaient récurrents dans leurs relations[7] » (Nimy 2006 : 445-451).

L'agent des services de sécurité Emmanuel Dungia écrit : « Au Zaïre de Mobutu, le remaniement ministériel périodique est consacré méthode de gouvernement. Une pratique perverse qui empêche les responsables de travailler en toute tranquillité. Une manœuvre de diversion qui permet au tyran de jeter un os à ronger à la population. Si les conditions sociales se sont dégradées, c'est parce que le chef du gouvernement n'a pas été à la hauteur de sa tâche. Un produit soporifique régulièrement servi aux esclaves pour les empêcher de se révolter. Le 26 novembre 1988, Kengo saute dans le fauteuil de M. Sambwa. Il a lui-même œuvré dans l'ombre pour ce retour avec le concours des lobbies extérieurs » (Dungia 1995 : 104).

Par ces remaniements récurrents du gouvernement, Mobutu voulait encore démontrer sa position de chef unique, dispensateur incontournable de tous les biens et de toute promotion sociale. D'après Nimy, Mobutu savait bien à quoi il voulait arriver. « [...] Il connaissait très bien les Zaïrois. Il m'avait confié un jour : "[...] Nimy, personne ne pourra gouverner ce pays s'il ne maîtrise pas la matière humaine" » (Nimy 2006 : 408).

Les frères courtisans de Mobutu, qui se querellaient sur tout, allaient aussi s'opposer sur la tenue à prendre concernant l'évolution qu'imposait ce temps d'ouverture à la démocratie. Pour Honoré N'Gbanda, « le Zaïre n'est pas la Roumanie, qui est un pays où règne une dictature communiste. Il [fustige] le comportement de ceux qui prennent leurs jambes à leur cou avant même qu'un coup de feu ne soit tiré. Il faut garder le calme, conclut-il » (Dungia 1995 : 121).

5. D'après José Nimy, la révocation humiliante de Sambwa serait liée à une histoire de femme pour laquelle Mobutu s'énerva.

6. Nommé président à la Cour des comptes, c'est Mabi qui ira remplacer Sambwa à ce poste en janvier 1990.

7. Mobutu aurait nommé Jules Sambwa Premier commissaire d'État sous la pression des « milieux mongo » représentés par le conseiller spécial Roger Nkema Liloo. Pour rappel, la mère de Sambwa est mongo ou otetela d'après les sources, donc d'origine mongo.

Par contre, Jean Seti insiste auprès de Mobutu sur la nécessité d'instaurer le multipartisme en mettant l'accent sur l'état d'esprit de la population, sous peine de graves ennuis pour le pouvoir. Mais le président lui oppose le rapport de N'Gbanda, selon lequel « la population demeure fondamentalement attachée à [Mobutu]. Quelques réformes indispensables sans toucher au principe du parti unique permettront de conserver le contrôle de la situation. Il suggère des changements d'homme dans les appareils du parti et de l'État pour faire diversion » (Dungia 1995 : 121).

Pour arriver au choix du 24 avril 1990, le président Mobutu exigea les avis partagés du général Alexandre Singa et d'Édouard Mokolo[8], qui corroboraient les propositions de Seti obtenues auprès de M. Bielo, un Ngbaka adjoint à la sécurité de N'Gbanda. Mais il fallut aussi passer par la case des marabouts également consultés à propos de ce virus de la démocratisation ; on devait attendre leur déchiffrage en cours des signes cabalistiques.

Mobutu chargea Félix Vunduawe d'un travail de réflexion afin de lui trouver la solution susceptible de contourner ce qui paraissait de plus en plus inéluctable. L'équipe constituée comptait Liévin Inonga Lokongo (Songo/Mongo de Befale), Ndolela Siki Nkonde (Ngbandi de Yakoma), Epee Gambwa (Kolongbandi d'Aketi) et Raoul Donge Nigu Dia Vanga (originaire du Bas-Congo), un fidèle lieutenant de Vunduawe (Ngbandi de la Ngiri). Sur instruction du président, une salle de travail fut mise à disposition par le général Nzimbi dans sa propre résidence.

8. En fait, les « Consultations populaires » furent un véritable institut informel de sondage dont les résultats vinrent conforter la position des adversaires de N'Gbanda.

Faute d'avoir été associé, le chef de la Sûreté Honoré N'Gbanda ne réussit pas à infiltrer le travail de l'équipe. De son côté, pour s'attribuer une place dans ce jeu qui se déroulait autour de lui, mais sans lui, le conseiller spécial Roger Nkema prit l'initiative d'engager des réflexions. Il établit sous sa direction le rapport qui conclut à l'impossibilité de poursuivre sans danger le système du parti unique.

Mais Mobutu n'arrivait toujours pas à se convaincre d'abandonner son mode de gestion de l'État basé sur un parti unique. Malgré les avis à sa disposition, il hésitait encore. Sous le titre « Le Rubicon franchi », Emmanuel Dungia écrit :

> « Une semaine avant le discours historique du 24 avril 1990, d'intenses échanges de bon procédé ont lieu entre Seti, Mokolo et le général Singa. À l'issue des concertations, le trio décide d'engager des actions séparées auprès de Mobutu. À tour de rôle, Mokolo, Seti et le général Singa mettent le cap sur Gbado-Lite pour assiéger Mobutu qui est toujours dans un moment de grande hésitation. Ils apportent chacun des éléments nouveaux venus conforter leur conclusion sur l'impossibilité du maintien du parti unique. Chacun essaie de convaincre Mobutu que le MPR peut faire victorieusement front contre les formations concurrentes. Par des mots différents, ils font savoir à Mobutu qu'il a toujours été un homme de défi, par conséquent il doit prouver au monde et à ses adversaires politiques qu'il est prêt à relever celui de la démocratisation.
>
> Peu à peu, Mobutu devient sensible aux argumentations de ce trio. À 48 heures de la date fatidique, il cède, emporté par d'énormes pressions qui dépassent sa capacité de résistance » (Dungia 1995 : 123).

1.3. OBSERVATIONS

Nous rassemblons quelques témoignages dans l'encadré ci-dessous :

Mobutu englué dans les affaires de ses « frères » Ngbandi

Félix Vunduawe fut élève de la première promotion du collège Saint-Thomas More créé à Lisala en 1957 et dirigé par les pères scheutistes belges. Il fait des études de droit à l'Université Lovanium de Kinshasa de 1963 à 1967 et puis à l'Université catholique de Louvain de 1968 à 1973. Il est ngbandi, mais du territoire de Budjala dans le Sud-Ubangi. Dans sa jeunesse, il connut plusieurs membres de la famille Mobutu (frères et sœurs et, aussi, sa mère) qui vécurent autour de Gemena où ils formèrent, avec quelques Ngbandi qui y étaient établis, le « clan de Mbia[a] », c'est-à-dire des Ngbandi en pays ngbaka (cf. Ngbandi-Ngiri). À partir de cette position, il connut Mobutu qui passait, à l'indépendance du Congo, pour être une référence dans son ethnie ngbandi. Vunduawe témoigne :

a. Dénomination signifiant « enclave ngbandi en pays ngbaka » (Vunduawe 2000 : 33).

« Nos parents nous parlaient souvent de Joseph-Désiré Mobutu, fils de maman Yemo, écrit Félix Vunduawe qui devint son dernier directeur de cabinet (1992-1997) après avoir été ministre et membre du Comité central. [...] après son service militaire [...] à la Force publique, à Luluabourg [...] il était étudiant à Bruxelles, à l'École de journalisme. Je ne connaissais donc Mobutu que de nom et de réputation. Frère aîné, Ngbandi modèle, il avait réussi et faisait donc la fierté de ses parents. Je ne l'avais jamais vu en chair et en os avant 1961 ; je l'avais vu en photo, c'était un jeune homme grand et mince comme un mannequin. [...].

Rentré au pays [après son doctorat en droit public obtenu en 1973 en Belgique], je suis nommé professeur de droit [...] au Campus de Kinshasa [...]. C'est au cours de l'année 1975 que "papa" Litho Moboti a fait ma connaissance. Il m'a tout de suite témoigné une grande affection et m'a considéré comme son jeune frère de sang. Depuis lors la suite de ma vie publique s'est déroulée sous son égide. C'est donc Papa Litho Moboti qui m'introduira à la "cour présidentielle". [Le 27 novembre 1975] [...] à [sa] résidence privée [...] il se lève et m'embrasse chaleureusement en disant : "Vunduawe, tu es grand, tu es professeur d'université. Je suis très fier de toi. [...] À partir de ce jour, je t'appelle 'mon jeune frère'. Tu es chez toi, ici, dans ma maison. Je ferai tout pour montrer aux autres que nous avons aussi un frère ngbandi authentique, docteur en droit et professeur d'université, une valeur intellectuelle sûre." [...]

Papa Litho me dit [aussi] : "Mon cher jeune Vunduawe, je te prends désormais sous ma protection. Nous allons travailler avec le citoyen président Mobutu. Et pour commencer, tu seras mon conseiller juridique personnel. Tu auras, à ce titre, tous les avantages de secrétaire général de la SGA. Demain matin, à 9 heures précises, tu passeras à mon bureau, à Gombe, pour les formalités d'usage" » (Vunduawe 2000 : 33-35).

Cette relation paya vite. Directeur de campagne du candidat Litho lors de l'élection des membres du Bureau politique en 1977, Vunduawe qui fut secrétaire général académique devint vice-recteur au campus de Kinshasa (1977-1979) d'abord et ensuite, à celui de Lubumbashi (1979-1981) auprès de Mobutu qui s'y était installé quelque temps après la 2e guerre du Shaba. De 1977 à 1981, il passe pour être un proche conseiller privé du président. Ce sont ses notes au président qui ont permis de noyer le Bureau politique et la création du Comité central dont il se chargea de sélectionner les membres (lui-même devenu membre) (cf. Nimy 2006 : 286-288). Dès le 9 octobre 1981, il entre au gouvernement comme vice-premier commissaire d'État en occupant l'important portefeuille de l'Administration du territoire. Sa gestion est autoritaire, montrant à tous qu'il ne dépendait que du président Mobutu, car ne redoutant personne, dit-il. « [...] je pouvais me permettre de tenir tête à certains hauts cadres du Parti-État. Tel le *président du Conseil judiciaire et procureur général de la République* de 1977 à 1980, le citoyen Kengo wa Dondo qui se croyait tout permis, qui se prenait pour un *petit potentat* dans le monde judiciaire, voulait tout régenter à sa guise » (Vunduawe 2000 : 57). De lui, aussi, les méthodes trop fortes conduisirent à des excès voire une certaine arrogance. Ainsi, dès la mort de Litho le 25 février 1982, il se confronta à la revanche des « Ngbandi Blancs du trio SBK ».

« Aussitôt après la disparition de Papa Litho Moboti, un axe s'est constitué entre Kinshasa et Bruxelles. Bruxelles où se trouvait Kengo wa Dondo, alors ambassadeur du Zaïre en poste, qui ne rêvait que de prendre sa revanche sur tous ceux qui avaient contribué à sa chute comme *dictateur judiciaire* en 1979-1980. Kinshasa où opérait Seti Yale, redoutable sous-marin connu des milieux politiques pour ses coups fourrés, qui préparait le poste de Premier commissaire d'État pour Kengo[b] en noyautant l'équipe gouvernementale du tandem N'Singa-Vunduawe (1981-1982). Bemba Saolona, homme d'affaires de son état, le futur puissant président de l'ANEZA, servait d'intermédiaire entre Kinshasa et Bruxelles. Voilà le trio SBK (Seti-Bemba-Kengo) qu'une certaine presse appelait, à tort, *Ngbandi Blancs,* car Bemba, lui, est Ngbaka, Seti est Ngbandi, Kengo est Ngbandi assimilé par adoption[c]. Ainsi, par l'expression *Ngbandi Blancs du trio SBK*, je vise précisément Seti et même Kengo, excepté Bemba » (Vunduawe 2000 : 93).

Personne dans le régime Mobutu n'occupa de postes aussi importants et n'eut autant de pouvoir que Léon Kengo. Il fut d'abord procureur général de la République de 1968 à 1980 et puis le Premier ministre qui se maintint le plus longtemps en fonction. Selon José Patrick Nimy, « Kengo avait été, après Mobutu, le centre de gravité de l'État. Avant lui, seul Barthélémy Bisengimana disposait d'atouts similaires, à quelques infimes nuances près. À partir de 1983, s'ouvrira réellement "l'ère Kengo" aux côtés de Mobutu » (Nimy 2006 : 320).

b. Conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité, il assume le rôle d'intendant général du président Mobutu. À ce double titre, il voulut « ses hommes » à la tête de la Banque nationale et, surtout, à la tête du gouvernement.
c. Cf. Omasombo 2009 : 122-123.

Pour situer la relation Mobutu-Kengo, Vunduawe qui dit avoir observé les faits et gestes du président dans son intimité, explique :

« [Mobutu] n'avait pas pour Kengo wa Dondo de sentiment particulier d'amour fraternel ou d'estime[d]. Mais il savait exploiter l'intelligence pratique de ce dernier, sa capacité exceptionnelle de nuisance, son absence d'état d'âme ! Kengo était l'homme indiqué pour jouer *le bras séculier* de la dictature dans le domaine judiciaire, afin de régler des comptes avec certains adversaires politiques ou ennemis personnels sous couvert d'un semblant de justice républicaine. Il y avait entre Mobutu et Kengo une complicité, sinon une alliance objective, d'intérêt psychologique et politico-financier. Cette vérité apparaîtra plus clairement lorsque Kengo reviendra en force au pays pour assumer successivement trois mandats de Premier ministre [...] dont deux (1982-1986) et (1988-1990) sous le système totalitaire du MPR, parti-État, et un dernier mandat (1994-1997) sous le régime de la Transition politique vers la Troisième République. Mobutu savait utiliser Kengo tantôt comme *bras séculier*, tantôt comme *fusible*[e], tantôt même comme son porteur de *mallette diplomatique*[f] » (Vunduawe 2000 : 68).

Kengo et Mobutu se connaissaient bien. « Avant sa nomination à la magistrature comme procureur général près la cour d'appel, Kengo travaillait au bureau du chef de l'État en qualité de conseiller juridique avec messieurs Collignon, Bokonde, Bokana… Bien plus, Kengo, ancien élève du groupe scolaire de Mbandaka, était branché sur Mobutu durant toutes ses années d'étude à l'Université libre de Bruxelles. À la fin de ses études universitaires, en 1967, Kengo intégrera aussitôt le cabinet du chef de l'État et ne connaîtra, depuis lors dans sa vie, durant toute sa carrière professionnelle et politique, aucun autre employeur que Mobutu » (Nimy 2006 : 101).

« Connaissant les points faibles de Mobutu, Kengo wa Dondo exploitait au mieux de ses intérêts le pouvoir dictatorial du régime. Avec un talent inégalé, il a réglé inexorablement ses comptes avec ses adversaires politiques et ses ennemis personnels. Bien plus [...] il s'est bâti une fortune colossale qui n'a d'égale que celle d'une clique de ploutocrates de l'entourage du président » (Vunduawe 2000 : 69).

Le système Mobutu se construisit simultanément sur des contradictions, des contrastes et des conflits permanents. Même de très proches collaborateurs ngbandi étaient concernés directement par ce jeu :

« Mobutu aimait entretenir le flou. Alors qu'il continuait à soutenir devant Jeannot Bemba, Gabriel Fangbi, son beau-frère, et d'autres que jamais il n'appuierait la nomination de Kengo à la primature, il m'instruit à Yakoma, chef-lieu de la zone [territoire] qui porte son nom, à 300 km de Gbadolite, de mobiliser nos parlementaires en faveur de Kengo (cf. *infra*). De leur côté, Nguz et Lengema avaient, avant de soutenir Kengo, déjà signé, au nom du président, des accords avec le professeur Mulumba Lukoji pour sa reconduction à la primature. Beyeye Djema, président délégué général de l'Ofida (Office des douanes et accises), cet autre candidat représentant le courant de la nouvelle génération, était encouragé par Mobutu à poursuivre sa campagne pour le même poste. En sa présence, il lui manifeste son appui. Ancien précepteur de ses enfants, Beyeye passait pour un enfant de la maison. D'autres l'appelaient même *fils adoptif de Mobutu*. En son absence, cependant, Mobutu ne s'empêchait pas de le dire trop ambitieux, mais sans punch pour la primature. Par son cousin, chef de la DSP, et par le biais du parlementaire Dionge, le maréchal Mobutu maintient des contacts avec le candidat Malumba Mbangula, membre de la direction politique du PDSC, qui recevait également les encouragements. Après Yakoma, il me reçoit encore à Gbado-Lite et me confirme ses instructions relatives à l'élection de Kengo. En même temps, il me demande de ne pas souffler mot à mes convoyeurs, Vunduawe et Ngbanda, à l'aller comme au retour. Ainsi donc, il créait toujours des situations floues pour en tirer seul profit. Il tenait à chacun de ses interlocuteurs un discours différent de celui tenu à l'autre » (Banza 2005 : 82-83).

---

d. Baudouin Banza Mukalay confirme ces propos lorsqu'il écrit : « Je n'ai jamais compris la position du maréchal par rapport à Kengo. D'un côté, c'est par son soutien que Kengo était revenu à la Primature pour la quatrième fois. De l'autre, le maréchal Mobutu n'acceptait pas que nos militants appuient la coalition gouvernementale à laquelle nous participions » (Banza 2005 : 46).

e. Cf. Mabi 2011.

f. Expression, dans le jargon de la cour présidentielle, pour désigner la mallette bourrée de devises fortes que le Premier ministre ou le gouverneur de la banque centrale apportait au président Mobutu *dans le cadre de sa liste civile* ou *dotation présidentielle.*

Baudouin Banza ajoute : « pour peu que j'ai [*sic*] connu Mobutu, [...] sa famille biologique jouait un rôle très important auprès de lui, dans ses prises de décisions. Comme Mobutu était naturellement méfiant, il croyait que seuls les membres de sa famille ne pouvaient pas le trahir » (Banza 2005 : 48).

Banza évoque ce qu'il a vécu :

« Un jour à Gbado-Lite, vers la fin du gouvernement Birindwa, je sensibilise le président à combler quelques vides du portefeuille de l'État où les titulaires étaient soit suspendus, soit révoqués, soit décédés. Je lui propose, au nom de la direction du parti, quelques noms. Il convoque le professeur Nguyandila, son directeur adjoint de bureau, et l'en instruit. Celui-ci et moi-même prenons le même avion pour Kinshasa où tout doit être finalisé : l'enregistrement et la publication des ordonnances en question, le chef ayant autorisé que l'on se serve de sa griffe. Celle-ci ainsi que le registre des numéros se trouvaient chez le directeur du bureau titulaire [Vunduawe].

Dès que ce dernier est contacté par son adjoint à ce propos, non seulement il oppose une fin de non-recevoir, pis encore, il s'arrange avec le conseiller spécial [N'Gbanda] pour aller faire signer des ordonnances portant des noms autres que ceux que le parti avait proposés. Ce qui provoque de vives protestations de la direction politique du parti. À l'unisson, nous menaçons même de démissionner. Tout le bureau était solidaire. Le président [Mobutu] nous reçoit à Gbado-Lite et nous dit qu'il a été induit en erreur par l'un de ses plus proches collaborateurs, N'Gbanda, qui lui a assuré que les dirigeants du parti avaient participé à ce dernier changement. Cela était loin de la vérité. Pour nous convaincre de sa bonne foi abusée, il nous demande de revenir le lendemain en vue d'une confrontation avec ses deux collaborateurs concernés.

Revenus à Gbado-Lite comme prévu, nous n'avons jamais eu l'occasion de vivre cette fameuse confrontation ; le maréchal préférant nous recevoir séparément, en tenant à chaque groupe un discours taillé sur mesure. Ces ordonnances ne seront pas suspendues, le maréchal alléguant qu'il était tard comme elles étaient déjà rendues publiques. On apprendra par la suite que le duo précité [Vunduawe et N'Gbanda] avait réussi à se concilier madame la présidente qui avait glissé sur les nouvelles mises en place un de ses cousins. [...]

J'aimerais évoquer le cas Masegabio Nzanzu nommé, au gouvernement de Kengo, ministre de l'Information et de la Presse sur la liste des FPC (Forces politiques du conclave). Curieusement, pour des motifs tirés par les cheveux, il suspend monsieur Kitutu Olentwa, militant éprouvé du MPR, de son poste de président délégué général de l'OZRT. Malgré le rappel à l'ordre du staff dirigeant des FPC, Masegabio campe sur sa position.

Un rapport circonstancié est présenté au maréchal qui approuve la décision du parti de la désavouer, donc de le relever de ses fonctions dans le gouvernement Kengo. Le député Siazo Setimbi [un Ngbandi] agissant au nom de la coordination des FPC adresse au Premier ministre Kengo une lettre de désaveu de Masegabio pour rupture de contrat avec sa famille politique, au nom de laquelle il siège au gouvernement. Tout le staff des FPC se ligue pour effectuer une pression sur Kengo. Marée basse, coup de théâtre. En recevant Masegabio en compagnie de madame Suzanne, veuve de l'ambassadeur Ngongo Kamanda, jeune sœur de Mama Antoinette, sa première femme, le maréchal change d'avis. Il demande à Mandungu, devenu alors chef de file des FPC, et à moi-même de revenir sur notre décision et d'annoncer à Masegabio le pardon du président, pardon qu'il devra, à son tour, étendre à l'endroit du PDG Kitutu » (Banza 2005 : 47-50).

Bref, autour de Mobutu gravitaient des forces qui échappaient aux structures ou institutions de l'État. Comme gagner un poste de pouvoir dépendait du président lui-même, joindre celui-ci sans passer par les structures publiques s'appuiera de plus en plus sur l'entourage familial ou ethnique constituant plus de garantie.

Il arriva que dans certaines équipes gouvernementales constituées, celle dirigée par André Bo-Boliko du 18 janvier 1980 ou encore celle de Léon Kengo du 26 novembre 1988, un commissaire d'État à la Défense nationale fût nommé (les généraux Babia et Singa) ou que Mobutu lui-même gardât les mêmes attributions toujours avec préséance sur le Premier commissaire d'État. Pour comprendre le nœud du problème que tout cela cache, suivons encore quelques témoignages :



Les généraux de Mobutu de gauche à droite : Norbert Likulia Bolongo, Alexandre Singa Boyenge, (Amiral) Lomponda wa Botende, Philémon Kpama Baramato Kata et Jean-Pierre Somao Mbele.
(Archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits reservés.)

La gestion de l'armée de Mobutu : les Ngbandi se réservent quelques cercles

Sous Mobutu, l'armée zaïroise a toujours été dépassée pour toutes les attaques que le pays eut connues. D'après Honoré N'Gbanda, la gangrène qui la rongea et la rendit inopérante, malgré le potentiel humain et matériel dont elle disposait réside dans la guerre d'influence, de positionnement et d'enrichissement que se menèrent ses officiers. Voici le récit :

« Cette guerre des généraux apparut dans toutes ses dimensions lorsque le président Mobutu décida la restructuration de l'armée. Il nomma à sa tête le général Bumba Moaso comme "capitaine général", lisez commandant en chef des Forces armées zaïroises (27 juillet 1972-1er juillet 1977). Dès cet instant apparut "la guerre des clans" autour des généraux. Ainsi, le général Bumba connut-il une opposition interne du général Babia entouré et appuyé principalement par les généraux Molongia, Boteti et Likulia – ce dernier était à l'époque auditeur général des FAZ. Pour y faire face, le "capitaine général" procéda à la promotion rapide des officiers mbudja et au recrutement massif de jeunes gens dans son fief ethnique de Bumba. Ce fut le début du western des généraux. Et la naissance des clans et des parrains.

Le clan Babia[a] évince le clan Bumba et installe ses hommes au commandement, Bumba réapparaît, contre-attaque et passe le flambeau au général Eluki[b] qui fait monter en force les autres jeunes officiers, dont le général Mahele[c], son propre cousin qu'il a élevé sous son toit. Le clan Babia reprend du poil de la bête, mais le général Likulia[d] émerge et élimine un à un ses "parrains", dont le général Babia, et prend le leadership. De sa position d'auditeur général des FAZ, ce nouveau général utilisa les atouts puissants dont il disposait pour "casser" ses rivaux. Des complots fictifs furent inventés dans le but d'éliminer des concurrents dangereux. Citons en passant le procès le plus macabre de 1978, à l'issue duquel furent exécutés des officiers supérieurs dont Kalume et Kudia Kubanza *alias* Kuku Jean de Dieu.

Avec le temps, dans l'autre camp, l'ascension fulgurante du général Mahele et ses exploits militaires contestés par ses adversaires au sein de l'armée n'arrangent plus le leadership du général Eluki. Il décide de rallier au nouveau clan ngbandi, qui monte en puissance avec Nzimbi et Kpama Baramoto. Ce dernier vient d'entrer dans la danse en 1988 par le biais de la Garde civile, confiée précédemment à Bula Mandungu (1984-1986), Godefroid Sampasa Kaweta (1986)

a. Babia Zongbi Malogbia (ethnie ngbandi) est nommé capitaine général en remplacement du général Bumba le 1er juillet 1977.
b. Sébastien Eluki Monga Ahundu (ethnie mbudja) devient chef d'état-major du 8 janvier 1985 à 1987 en remplacement d'Alexandre Singa Boyenge (ethnie benza d'Aketi), puis du 10 février 1993 à novembre 1996 en remplacement de Lomponda wa Botende (ethnie limbinza de Mankanza), qui fut suivi de Manzembe ma Ebanga (ethnie ngombe de Lisala) et de Mahele Lieko Bokungu (ethnie mbudja).
c. Mahele Lieko Bokungu (ethnie Mbudja) devient chef d'état-major du 3 octobre 1991 jusqu'à février 1993, puis du 18 décembre 1996 jusqu'au 17 mai 1997.
d. Likulia Bolongo est musoko du territoire de Basoko dans la province de la Tshopo. Juriste de formation, il devint professeur à l'Université de Kinshasa.

et Konde Vila Kikanda (1986-1987). Ce corps à vocation civile sera rapidement militarisé par son nouveau patron (1987-1996) – ses différents grades illustrent assez clairement les mutations précipitées et désordonnées de ce corps : "secrétaire général" de la Garde civile, il s'appellera ensuite « président général », puis « élite générale de paix », pour devenir quelques mois plus tard, "commandant général". L'histoire de cet homme montre à quel point les questions essentielles à l'État relatives à la défense et aux forces armées furent banalisées, surtout les dix dernières années du régime Mobutu.

[...] Tous les ministres de la Défense, généraux de l'armée, ont eu chacun, son "opposant" qu'ils devaient combattre ou dont ils devaient se défendre : Bumba subit les assauts de Molongia ; Singa affronta les attaques de Lomponda ; Likulia fit avaler des couleuvres à Eluki ; Mahele en fit voir de toutes les couleurs à Eluki ; tandis que Singa, revenu à la Défense, subit les coups de maître que lui a portés Likulia comme secrétaire d'État au ministère de a Défense ; etc. La liste est longue.

Ce petit tableau révèle un phénomène singulier : dans cette guerre des généraux, on constate qu'il n'y a pas de frontière ni d'alliance régionale ou tribale. Les officiers d'une même région, parfois d'un même clan, se sont souvent affrontés avec une rare violence. L'exemple entre les généraux Babia et Likulia, Singa et Likulia, Eluki et Mahele (des cousins), Mahele et Kpama Baramoto… montre suffisamment que les alliances au sommet de l'armée se faisaient et se défaisaient sur base des intérêts matériels des individus en quête de pouvoir, d'influence et d'argent autour du maréchal Mobutu.

C'est cette guerre des généraux qui engendra au sein des FAZ le phénomène néfaste du clanisme, du tribalisme, du régionalisme et du clientélisme. Car, le besoin stratégique de chaque chef militaire de renforcer sa propre position face à ses rivaux le forçait naturellement à procéder au recrutement massif de jeunes gens de sa "base" clanique, tribale ou régionale durant son mandat, si court soit-il, à la tête de l'armée. De même chaque général ministre de la Défense se préoccupait-il d'abord des promotions et des envois sélectifs des officiers de sa tribu ou de sa région natale en formation ou en stage de spécialisation à l'étranger. Les critères objectifs de compétence, de bravoure et d'ancienneté furent complètement bannis au sein des FAZ. [...]

L'armée zaïroise fut complètement paralysée au sommet et les conséquences se sont vite manifestées à la base, au niveau des troupes, par l'indiscipline : le soldat zaïrois obéissait plus à son "parrain" qu'aux autorités hiérarchiques. C'est ainsi qu'à chaque guerre, il y a eu sabotage des généraux des FAZ contre leurs propres troupes. Non pas parce qu'ils n'aimaient pas leur pays, mais simplement parce qu'ils voulaient empêcher leur rival de gagner la guerre et de s'attirer ainsi sur lui l'estime du commandant suprême des FAZ, ce qui aurait pour conséquence de prolonger son mandat. C'était là la vraie préoccupation des généraux : la "rotation rapide". [...]

La grande victime de ce rififi entre têtes étoilées fut la troupe. Cette grande muette a subi sans broncher tous les abus et toutes les extravagances des "chérifs" : abandonnée, exploitée, spoliée, abusée et désabusée, elle aura cependant le dernier mot au moment de l'acte final de la tragédie. [...]

Ce système conflictuel ne profitait en fait qu'à un seul homme : le maréchal Mobutu, qui apparaissait alors comme le seul point de ralliement de tous les clans rivaux, le seul arbitre des conflits journaliers et perpétuels des officiers généraux. D'autant plus que ce rôle renforçait son image d'unique homme capable de commander cette "armée des indisciplinés". Certains Occidentaux ont habilement exploité cette situation en se servant d'officiers généraux zaïrois pour écarter ceux qui étaient gênants ou dangereux pour les intérêts de leurs pays. La conséquence au sein des FAZ était que les officiers portaient pour la plupart les étiquettes d'"Ermistes" (pro-Belges), "Rangers" (pro-Américains) et "Saint-Cyriens" (pro-Français). C'était, là aussi, une forme de guerre d'influence entre clans au sein des FAZ.

Le maréchal Mobutu fut souvent lui-même manipulé par ceux qui savaient exploiter son orgueil pour atteindre leurs objectifs. Beaucoup de coopérants militaires et de conseillers occultes occidentaux ont joué des rôles importants dans les conflits des généraux des FAZ pour servir les intérêts sordides de leur pays. Ce phénomène prendra de l'ampleur lors des dernières années de la Transition, au point qu'il conduira aux deux grands pillages de 1990 et de 1992. Malheureusement, le maréchal Mobutu n'a pas su lire le vrai message des troupes révoltées. Celles-ci voulaient attirer son attention sur le ras-le-bol envers la maffia que leurs chefs avaient installée au sein de l'armée. Les soldats étaient mal payés, mal nourris et mal encadrés au profit de leurs chefs qui gonflaient abusivement l'effectif de l'armée, et détournaient impunément son budget de fonctionnement ainsi que de nombreux avantages que le maréchal Mobutu avait l'habitude d'accorder aux hommes de troupes, en dehors du budget du ministère de la Défense nationale » (N'Gbanda 1998 : 46-50).



Mobutu avait une sensibilité (pour ne pas dire un complexe) démesurée pour tout ce qui venait d'un étranger (Blanc de préférence). S'il aimait afficher dans ses discours être l'égal du *mundele*, il leur accordait pourtant beaucoup d'égards.
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)

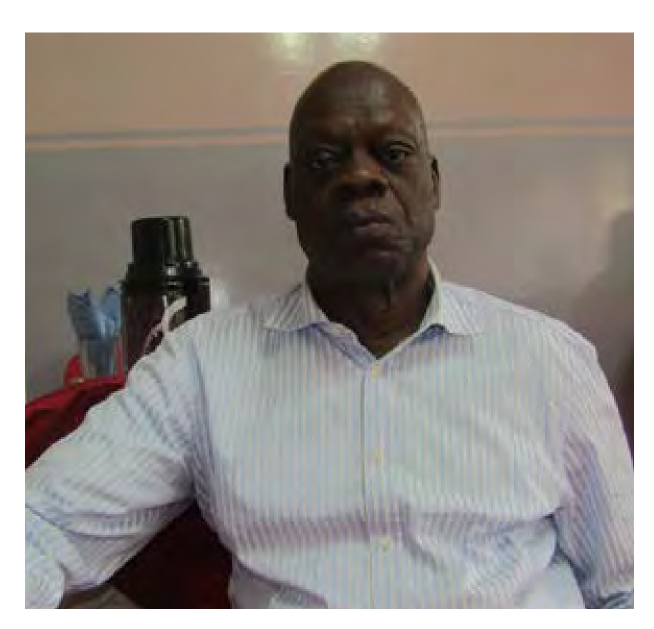
Malgré son rapprochement avec la personne et le régime Mobutu, Marcel Lengema Dulia Yubasa Makanga, qui avait obtenu pourtant assez tôt un poste au gouvernement (août 1961), va demeurer perpétuellement vice-ministre. Baudouin Banza a observé des attitudes qui expliquent en partie cette stagnation. « [...] à sa création, le groupe des Forces politiques du conclave était dirigé par Nguz Karl i Bond [...] attaqué par une crise cardiaque aiguë et transféré pour des soins appropriés en Afrique du Sud. Il est remplacé, à titre provisoire, par le doyen Lengema Dulia, porte-parole des FPC durant les négociations. Lengema dirige les FPC pendant près d'un an et demi avant de s'éteindre brutalement à la suite d'une crise cardiaque. Sa tâche à la tête des FPC n'a pas été facile. L'élection de Kengo [dont la fille a épousé un fils Lengema] à la primature ne sera pas pour détendre la situation. Lengema sera accusé, chaque fois, de travailler beaucoup plus pour Kengo que pour Mobutu. [...] Lengema est, au sein des FPC, littéralement traqué par une forte opposition menée par [...] Mandungu Bula-Nyati et Bemba Saolona. Lengema résiste à ces attaques grâce à son appartenance au MPR dont il était membre de la direction politique. Mandungu et ses alliés multipliaient des pièges, des actions de sape. Mobutu ne recevait plus Lengema[9]. Si, à tout hasard, il le rencontrait, il ne disait jamais quelque chose de réprobateur à son vieil ami de 35 ans. [...]. Après une longue période de bouderie dont Lengema a été victime, il est finalement reçu par le maréchal Mobutu à Gbado-Lite. Logé dans une maison de Bemba, il se fait brutalement déloger, tard la nuit, parce que Bemba était devenu l'ennemi juré de Kengo. Lengema va alors passer la nuit à la résidence de Seti. À son retour à Kinshasa, il est, le lendemain, frappé par une crise cardiaque qui l'emportera » (Banza 2005 : 51-52).

On observe la longévité de Nzege Alaziambina qui réussit à garder de manière continue de 1985 à 1990 le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire. D'ailleurs, c'est le Ngombe Koli Elombe Motukoa qui lui succède à ce poste dans le gouvernement Lunda Bululu de la transition ouverte en avril 1990. Lorsqu'en mars 1997, avec Bolenge Mokesombo (un collègue du parti MPR/fait privé), Nzege conclut à haute voix, au cours d'une réunion, à la nécessité que le président Mobutu quitte le pouvoir en raison de l'échec militaire inéluctable, le maréchal fortement irrité prit cela pour un acte d'ingratitude impardonnable.

Léon Kengo a joui des réels pouvoirs que lui avait concédés Mobutu. Pourtant, on notera que, hormis Marcel Lengema, Mobutu n'avait choisi que des personnes qui vivront une cohabitation tendue avec Kengo. Nimy dit de lui :

> « Kengo prendra de plus en plus ses marques. L'homme a manifestement le sens de l'autorité. Il sait se faire respecter et même se faire craindre. Il est intelligent, rigoureux, méthodique. <u>Il jouit de la confiance totale du chef de l'État avec qui il parle en dialecte ngbandi</u> (ce qui, dans notre culture, est une valeur ajoutée non négligeable).
> Kengo a donc tous les atouts pour gérer la République et redresser l'État. Il aura : i. la durée de 4 années (1982-1986) à la primature contre une moyenne de 12 mois. Pour ses prédécesseurs ; ii. La confiance : il avait été vraiment dans les secrets d'État ; iii. le pouvoir : il avait, à tout moment, la latitude de proposer un remaniement ministériel, de faire et défaire l'Exécutif, les entreprises publiques, la territoriale » (Nimy 2006 : 319-320).

9. D'après Honoré N'Gbanda, Marcel Lengema compte parmi ceux que Mobutu tenait pour responsables de la mauvaise négociation et de accusait de faiblesse pour avoir accepté, dans le cadre de la CNS, une constitution qui le dépouillait de presque tous ses pouvoirs exécutifs (N'Gbanda 2000 : 145).



Le sénateur Pierre Nzege Alaziambina, mai 2018 à Kinshasa.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale.)

Les originaires ngbandi semblent chaque fois avoir plus de pouvoirs que les autres, occupant des fonctions stratégiques. On peut citer le cas de Jean Seti et d'Honoré N'Gbanda, nommés conseillers spéciaux du chef de l'État. José Nimy écrit :

> « Dans la foulée du chambardement du 6 mars [1979] sera créé un Conseil national de sécurité : une superstructure de sécurité à la présidence de la République appelée à régenter tous les services secrets de la République, civils et militaires. Elle sera confiée à M. Seti Yale qui portera le titre de "conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité", avec rang de commissaire d'État, mais ayant une préséance sur les membres de l'Exécutif (les commissaires d'État) et sur le directeur du bureau présidentiel. Il sera le conseiller le plus écouté du président Mobutu et le collaborateur incontournable de ce dernier, au cœur de bien des décisions importantes, des stratégies diverses, des remaniements ministériels, des questions d'intendance, de logistique et de mille et une autres choses pour le chef de l'État.
>
> Mais que l'on ne s'y trompe pas. Il ne s'agit pas d'un rôle <u>naturel</u> que jouera mécaniquement tout conseiller spécial auprès de Mobutu. L'étendue des pouvoirs et le contenu <u>réel</u> de la fonction de conseiller spécial seront toujours à géométrie variable. Selon la conjoncture politique du moment et surtout, selon le type des rapports personnels entre les différents titulaires de ce poste et le président Mobutu. Indépendamment, par ailleurs, des textes légaux régissant le Conseil national de sécurité.
>
> Aussi, au fil des ans et du temps, Nkema Liloo (un mongo de la Tshuapa) remplacera-t-il en 1986 Seti Yale dans la fonction, sans lui succéder dans toutes ses attributions auprès de Mobutu (notamment la logistique, l'intendance et certaines <u>tâches spécifiques</u>). En 1990, Nimy Mayidika [Yombe du Bas-Congo] prendra la place de Nkema dans la même fonction, mais à la fois débarrassée de son contenu "sécuritaire" et marquée de l'esprit du "changement", au regard de l'ordre ancien du Parti-État. N'Gbanda Nzambo ko Atumba, reprendra, en 1992, le poste laissé par Nimy, mais dans une nouvelle logique sécuritaire motivée par le souci de préserver le *statu quo ante* face à la volonté de changement exprimée par la majorité du peuple zaïrois » (Nimy 2006 : 241-242).

Les originaires ngbandi ont participé à plusieurs exécutifs nationaux de 1960 à 1990. Sous le régime Mobutu, ils ont été présents dans tous les gouvernements constitués. Au courant des années 1980, il arriva que leur nombre fût très important. Pour l'opinion congolaise incapable de bien distinguer les originaires de l'ethnie du président des autres appartenances de nombreux groupements socioculturels dans cette grande province de l'Équateur, la part dite des « Bangala » ou des gens de l'Équateur était jugée proportionnellement exagérée au point de menacer l'équilibre national dont Mobutu se targuait d'être le garant. Dans le « Mémoradum adressé au président-fondateur du MPR, président de la République du Zaïre, par les agents et fonctionnaires du département des Affaires étrangères » présenté comme une contribution à la « consultation nationale » décidée par le président Mobutu au début 1990, la critique du régime rassemble quelques données portant sur cette dimension.

> « a) Le Comité central du parti compte 148 membres dont 28, soit 19 %, sont ressortissants de la région de l'Équateur [...] ;
>
> b) Sur un total de 52 membres du Conseil exécutif (commissaires d'État et secrétaires d'État), la région de l'Équateur se taille la part de 14, soit 27 % ;
>
> c) Sur un nombre de 37 officiers des Forces armées zaïroises, la région de l'Équateur détient le record de 18, soit 46 % ;
>
> d) La République du Zaïre dispose de 53 postes diplomatiques, dont 18 sont dirigés par les originaires de l'Équateur soit 34 % ;

e) À la tête de tous les services spécialisés, on retrouve les membres du seul clan[10] ngbandi [...] ou à défaut, un ressortissant de l'Équateur. [...] ;
Un autre fait important à signaler sur ce chapitre des services spécialisés est que si l'on considère l'importance des fonds mis à la disposition de ces services et la paupérisation dont font preuve les agents œuvrant en leur sein, exception faite des responsables à la tête ainsi que des membres de leur cabinet, on est en droit de se poser la question de savoir quelle est la destination que prennent ces importantes masses monétaires
Il convient également de noter que la grande majorité des agents œuvrant au sein desdits services proviennent essentiellement de la région que nous nous permettons de qualifier de région "bénie" de l'Équateur.
La répartition des présidents-délégués généraux des entreprises publiques zaïroises par région montre que pour ce seul secteur, la région de l'Équateur occupe la 2e place soit 30 % après la région du Bas-Zaïre avec 43 %. Cela est dû au passage du citoyen Kinzonzi Mvutuki Kegbia Ngindu au département du Portefeuille qui n'a fait qu'emboîter le pas au président-fondateur du MPR, président de la République. Le citoyen Kinzonzi a donc mis en pratique l'adage qui dit : "l'exemple vient d'en haut" » (cf. Zaïre : un pays à reconstruire 1991 : 104-105).

Le comportement désordonné et caractéristique, voire outrancier, de certains des « frères du maréchal », puisant leur autorité de l'appartenance à l'ethnie ngbandi et des liens de parenté avec la famille présidentielle, a conduit l'opinion à considérer que la création de structures spéciales le fut dans le but de donner du travail à des individus. Nous venons d'évoquer les situations de Jean Seti et de Philémon Kpama Baramoto Kata. On pourrait y ajouter celle du général Bolozi Gbudu et de Kongulu Mobutu qui se sont créé des emplois à leur gré. Après avoir perdu ses emplois, le beau-frère Bolozi refit surface :

« L'épouse du général Bolozi joua un grand rôle auprès de son frère Mobutu pour que son mari rentre aux Affaires. Dérangé, le président demanda aux généraux Kpama Baramoto et Nzimbi de créer une unité pour le [semi-lettré] général de brigade Bolozi. Un projet d'ordonnance-loi portant création de la garde des palais nationaux (GPN) fut préparé et soumis à la signature du président de la République. Cette ridicule unité avait pour mission la garde du Palais de la nation (Parlement), du Palais du peuple et du Domaine de la N'Sele. L'ordonnance-loi précisait que le commandant de ce corps devait recourir aux militaires de la gendarmerie et de la Garde civile par voie de réquisition pour exécuter ses missions. Le général Bolozi en fut nommé commandant. Il s'écarta vite de cette ordonnance-loi et procéda au recrutement de ses propres militaires. Il récupéra tous les déserteurs et favorisa la désertion de certaines recrues dans les centres d'instruction. Devenue une unité indépendante, la GPN assurait non seulement la garde des palais nationaux, mais celle de toute personne et surtout celle des hommes d'affaires libanais qui en faisaient la demande moyennant paiement. Une source de revenu pour le beau-frère du guide » (Kisukula 2001 : 39).

Malgré son jeune âge, le fils Kongulu devint tristement illustre :

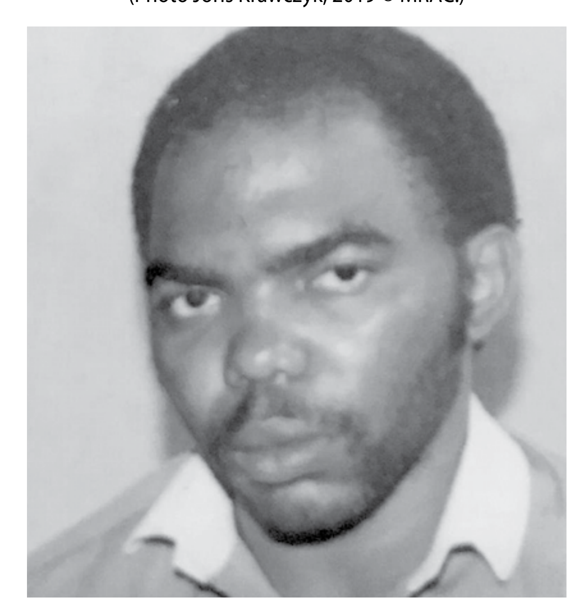
« Il était devenu capitaine, mais n'appartenait à aucune unité dans les FAZ. Il était souvent gardé et escorté par un effectif important de militaires des différentes unités recrutés selon sa volonté. Même des officiers supérieurs étaient à son service. D'abord, il créa la société Yoshad qui avait pour objet l'encadrement des comptoirs d'achat de diamant, le dédouanement des marchandises aux ports de Matadi et de Kinshasa. Il s'ajouta, ensuite, une société de vigiles dénommée "Aigles service", chargée d'assurer la garde des personnes privées et de leurs biens moyennant paiement. Ses effectifs venaient en grande partie de la désertion au sein de la DSP. Il prenait des armes dans les stocks de l'armée zaïroise pour ses fins personnelles. Ainsi son gang inquiétait-il même les militaires des FAZ » (Kisukula 2001 : 39-40)

Ces gestes répétés créèrent dans l'opinion zaïroise des amalgames qui identifiaient les originaires de la province, surtout les Ngbandi, à des « frères de Mobutu ». Dès l'ouverture à la démocratie concédée le 24 avril 1990, ceux-ci eurent des comptes à rendre aux autres Zaïrois. C'est ce qui arriva assez vite au campus universitaire de Lubumbashi, en mai 1990, où la JMPR, cette branche du Parti-État, fut appelée à la dissolution sans que ceux qui la constituaient sachent encore définir leur nouveau rôle. Plusieurs originaires de l'Équateur y avaient adhéré en jouant aussi le rôle d'indicateurs de la Sûreté. La rancune des autres étudiants trouva le moment de se venger contre ceux qui leur avaient fait peur

10. Cela dénote de la mauvaise connaissance, jusque-là, de l'ethnie ngbandi.

trop longtemps. Et l'occasion ne manqua pas de se présenter. À la base, il y eut l'étudiante Rose Koto Baramoto, petite sœur du chef de la garde-civile Philémon Kpama Baramoto Kata. Elle fut prise à partie le 8 mai 1990 par des étudiants, alors qu'elle rentrait vers 21 heures au campus à bord d'une voiture taxi. Après qu'elle eût été torturée (déshabillée et battue) pendant plusieurs heures, l'étudiant Gere Héros parvint à la soustraire pour la cacher dans une chambre proche où logaient les étudiants Bokwala, Efole, Lofete… des Mongo de l'Équateur[11]. À cause de cela, Louis Mange Kambo et Willy Nzongia[12], étudiants ngbandi comme elle, auxquels s'ajouta Yokoto (originaire du district de l'Équateur et, de surcroît, brigadier dans la JMPR), furent eux aussi appréhendés. Un tribunal populaire des étudiants constitué pour la circonstance les condamna tous trois à la peine de mort leur lynchage commença. Il fallut une intervention de la garde civile décidée par le commandant Lokombe Bamokande pour qu'ils y soient soustraits. Mais la chasse à l'homme continuait, les chambres des étudiants originaires de la province de l'Équateur étaient dévalisées, leurs biens emportés, voire brûlés. Chaque « frère de Mobutu » en débandade se chercha un refuge en dehors de l'université, et c'est de là que s'organisa leur contre-attaque. « Le corps de la défense de l'honneur » une fois constitué, l'attaque fut décidée pour le 11 mai à la tombée de la nuit[13]. Ainsi naquit l'opération « *lititi-mboka*[14] » dont Mobutu fut rendu responsable et, dès lors, la mise au ban de son pouvoir, désormais déserté par la communauté internationale. Contrairement à ce qui a été affirmé, dans cette affaire du campus de

Marie-Rose Koto Baramoto : « Je n'ai toujours pas compris toute cette histoire qui m'est arrivée. »
(Photo Joris Krawczyk, 2019 © MRAC.)



William (dit Willy) Nzongia Nzoni.
(Source : archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits réservés.)



Louis Mange Kambo.
(Source : archives familiales. Droits réservés.)

11. Après, elle sera amenée dans la chambre de Véro Ndozo et, puis, sortie du campus.

12. Willy Nzongia était le fils du général Nzongia Tara Dalenga Zegbe, « compagnon de la révolution » de Mobutu, lors de la prise de pouvoir le 24 novembre 1965. Par cette filiation, il arrivait que cet étudiant s'habille sur le campus en tenue de militaire acquise dans sa famille. Cela était aussi le cas pour un certain nombre d'étudiants originaires de l'Équateur qui pouvaient compter une parenté dans les services militaires ou de la Sûreté.

13. Pour le récit détaillé sur ces événements, voir Koyagialo 2006 et 2012.

14. Les assaillants qui avaient la face peinte au charbon de bois pillé, se sont choisis comme mot de passe afin de s'identifier entre eux au moment de l'opération : « *lititi* », dont la réponse devait être « *mboka* ».

Lubumbashi, un étudiant décéda à la suite des blessures occasionnées lors de la bagarre avec ces « frères de Mobutu ». Le léopard Mobutu qui, des années durant, avait réussi à dribler tant de monde a ainsi été pris sur un faux pas qui s'était déroulé loin de lui.

Avant la chute finale en 1997, on aurait déjà dû poser la question du siège réel de l'institution présidentielle dans l'État-Zaïre, mieux, se demander où se situait encore le centre formel de distribution du pouvoir. Certes, c'était Mobutu, mais à la fois comme personne physique et comme image. On le servait et on se servait de lui. Mais il fallait accéder à lui pour être immunisé, d'où la place de plus en plus prépondérante de l'appartenance ethnique ou familiale avec le président.

2. LA DÉCOMPOSITION ET LA FIN DU RÉGIME MOBUTU : DU 24 AVRIL 1990 AU 17 MAI 1997

> « S'il est une chose avec laquelle Mobutu refusait de plaisanter, c'était son pouvoir. Il avait une sainte horreur que l'on aborde la question de sa succession » (Kimbulu 2017 : 214).

Avant qu'on arrive au 24 avril, le président Mobutu avait voulu essayer plusieurs solutions qui lui auraient permis de garder l'essentiel du pouvoir, quitte à montrer sa volonté d'adaptation à la situation nouvelle. Il s'y perdit. Alors que s'achevaient les « consultations populaires », le président Mobutu demanda au Premier commissaire d'État Léon Kengo de lui préparer un message à la Nation contenant plusieurs mesures, parmi lesquelles : la réhabilitation des prénoms chrétiens interdits en 1971-1972 dans la cadre du « recours à l'authenticité, le rétablissement du port du costume et de la cravate, la mise sur pied d'une commission chargée d'élaborer la Constitution de la Troisième République, etc. ». Mais en même temps, Mobutu avait demandé également à son directeur de cabinet Mokonda Bonza et à José Nimy (alors vice-premier ministre chargé des Droits et Libertés du citoyen) un travail similaire. De son côté, Roger Nkema, alors conseiller spécial en matière de sécurité, s'était associé au professeur Sy, un Sénégalais proche du président, pour élaborer un troisième texte. Résultat final : plus personne ne s'y retrouvait.

Mobutu proclama, la mort dans l'âme, la fin du parti unique. Réellement, le président avait craint – et aurait même pensé à – son départ en exil dès ce moment. Mais il reprit courage, d'après E. Dungia, à cause du retournement des deux facteurs internes suivants :

> « i) le manque de préparation des hommes politiques traduit par l'incapacité de l'opposition à concevoir une stratégie appropriée pour chasser Mobutu du pouvoir ; ii) l'ascension d'Honoré N'Gbanda suite à la défection de Jean Seti peu après le lancement du processus de démocratisation. Emmanuel Dungia écrit : En face de lui, Tshisekedi trouvera, à côté de Mobutu, un certain N'Gbanda, homme sans scrupule, rompu dans l'art de faire des crocs-en-jambe à l'adversaire. Autant Seti avait joué un rôle crucial dans la destruction du tissu économique du Zaïre, autant N'Gbanda avait façonné l'image hideuse de la dictature de Mobutu et facilité le retour de la dictature durant la seconde phase de son règne » (Dungia 1995 : 129).

Il est vrai que Mobutu ne pouvait plus réussir à maintenir le Zaïre dans le système à parti unique. Mais les conseils qui avaient cru, par flatterie et par peur plutôt que par conviction, que le président zaïrois allait triompher même en cas de changement du système de pouvoir s'étaient trompés. Le schéma que lui proposait N'Gbanda ne pouvait donc pas réussir, mais au moins pour ne l'avoir pas expérimenté, Mobutu trouva des raisons de le regretter. Il était violemment pris à partie, ce qui l'amena à dire : « Voilà où a mené la croisade de Seti, Mokolo, Nkema, Vunduawe et bien d'autres personnes pour le changement politique », clamait-il. N'Gbanda en profita pour rappeler à Mobutu la justesse de son analyse passée. Ceux qui lui avaient fait commettre l'erreur fatale (le multipartisme) s'étaient évanouis dans la nature. Le conseiller privé Seti était en effet parti s'installer à l'étranger, se contentant d'observer la situation depuis le hublot de son jet personnel, piloté par un équipage suisse, lorsque son avion survolait le Zaïre. Il voyageait beaucoup entre le Portugal et l'Afrique du Sud. La valisette du téléphone portatif par satellite toujours à portée de la main pour prendre les nouvelles du pays. N'Gbanda estima, alors, que le moment était venu de saisir définitivement sa chance. Il sauta à pieds joints dans le fauteuil vacant de l'éminence grise laissé par son ennemi. Le 30 avril 1990, il fut nommé conseiller politique du chef de l'État. [...]. Le discours que Mobutu prononça le 3 mai 1990 portait déjà son empreinte. À côté de lui, il est à présent l'ordonnateur des toutes les opérations destinées à sauver le bateau

en perdition » (Dungia 1995 : 130-131). C'est ainsi qu'il vogua avec Mobutu jusqu'à sa fin en mai 1997 ; la place lui convenait bien. Jean-Pierre Kimbulu écrit : « Il faut dire que plus le mensonge est gros, plus Mobutu y croyait. Il en avait été habitué par Honoré Ngbanda, son dernier conseiller spécial » (Kimbulu 2017 : 174).

Tableau 2.3 : Les originaires du Nord-Ubangi dans les gouvernements de la Transition

Gouvernement de :	Noms	Fonctions occupées
Lunda Bululu du 4 mai 1990	-	-
Lunda Bululu du 7 juin 1990	-	-
Lunda Bululu du 29 novembre 1990	-	-
Mulumba Lukoji du 30 mars 1991	- Jacques Mozagba Ngbuka	- Vice-premier ministre chargé de l'Administration du territoire et Décentralisation
Mulumba Lukoji du 31 juillet 1991	- Jacques Mozagba Ngbuka	- Vice-premier ministre chargé de l'Administration du territoire et Décentralisation
Étienne Tshisekedi wa Mulumba du 14 octobre 1991	- Honoré Ngbanda Nzambo ko Atumba	- Ministre de la Défense nationale, Sécurité du territoire et Anciens Combattants
Bernardin Mungul Diaka du 29 octobre 1991	- Ngbanda Nzambo ko Atumba	- Ministre de la Défense nationale, Sécurité du territoire et Anciens Combattants
Nguz a Karl i Bond du 28 novembre 1991	- Ngbanda Nzambo ko Atumba	- Ministre de la Défense nationale, Sécurité du territoire et Anciens Combattants
Nguz a Karl i Bond du 5 décembre 1991	- Ngbanda Nzambo ko Atumba	- Ministre de la Défense nationale, Sécurité du territoire et Anciens Combattants
Nguz a Karl i Bond du 11 février 1992	- Ngbanda Nzambo ko Atumba	- Ministre de la Défense nationale, Sécurité du territoire et Anciens Combattants
Nguz a Karl i Bond du 21 mai 1992	- Ngbanda Nzambo ko Atumba	- Ministre de la Défense nationale, Sécurité du territoire et Anciens Combattants
Étienne Tshisekedi wa Mulumba du 29 août 1992	-	-
Collège des secrétaires généraux du 10 décembre 1992	-	-
Étienne Tshisekedi wa Mulumba du 19 mars 1993	- Jules Sambwa Pida M'Bangui	- Ministre des Finances
Faustin Birindwa du 4 avril 1993	- Casimir Gbendo Ndewa Tete - Léopold Ndolela Siki Konde	- Ministre du Plan et Reconstruction nationale - Ministre de l'Enseignement primaire et secondaire
Léon Kengo wa Dondo du 6 juillet 1994	- Mozagba Ngbuka	- Vice-premier ministre et ministre de la Coopération internationale
Léon Kengo wa Dondo du 22 juillet 1995	- Mozagba Ngbuka	- Vice-premier ministre et ministre de la Coopération internationale
Léon Kengo wa Dondo du 24 décembre 1996	- Epee Gambwa	- Ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel
Étienne Tshisekedi wa Mulumba du 3 avril 1997	- Jules Sambwa Pinda M'Bangui	- Ministre des Finances et Portefeuille
Général Lukulia Bolongo du 11 avril 1997	-	-

C'est Vincent de Paul Lunda Bululu qui devint le Premier ministre de Mobutu à ouvrir la Transition. Comment était-on arrivé à son choix ? Jean-Pierre Kimbulu écrit :

> « En fait, le président, en annonçant la fin du parti-État, ne souhaitait plus voir Kengo conduire le gouvernement de Transition, mais il ne savait pas comment le lui signifier. Comme souvent dans un pareil cas, Mobutu aimait provoquer un incident de manière à trouver le prétexte qui lui permettrait de sanctionner la personne.
> Mobutu était très timide, mais aussi très humain. C'était sa façon à lui de vaincre sa timidité. Pour cette fois, Roger Nkema Liloo fournira au président le motif de l'éviction de Kengo.
> Le Premier ministre a dans son entourage, dit le rapport de Nkema au maréchal, un sujet belge[15] qui informe Bruxelles sur les affaires de l'État. "Le projet du discours que vous lui avez demandé se trouve déjà entre les mains des autorités belges", lui révéla-t-il. [...]
> Le soir même, Mobutu demandera à son conseiller privé, Seti Yale, de dépêcher à Libreville, au Gabon, un jet avec pour mission d'embarquer Vincent de Paul Lunda Bululu, un professeur originaire du Shaba, dans la zone de Sakania, à la frontière zambienne. [...]
> Inconnu du microcosme politique zaïrois, Lunda est proposé au président [...] par Vunduawe te Pemako, dont il était condisciple au service juridique du cabinet présidentiel » (Kimbulu 2017 : 145).

Observons que malgré son opposition farouche à Mobutu, Étienne Tshisekedi acceptait Jules Sambwa comme ministre des Finances. Cet homme avait été directeur adjoint dans divers cabinets de Mobutu et devint gouverneur de la Banque nationale avant d'être révoqué brutalement pour une histoire de femmes avec Mobutu (Nimy 2006 : 204). À part Léon Kengo, il sera le seul Ngbandi à avoir occupé le poste de Premier commissaire d'État même pour un mandat de courte durée. En fait, sa nomination à ce poste intervint au moment où on s'attendait à voir Étienne Tshisekedi occuper ce poste. Voici le témoignage du directeur de cabinet de Mobutu, José Nimy :

> « C'était le 17 juin 1987 à Gbado-Lite où Étienne Tshisekedi, Kibasa Maliba, Ngalula Mpandanjila et les autres signaient un accord de ralliement à Mobutu scellant ainsi la paix des braves pour solde de tout compte. Après cinq années de fronde, d'agitations, d'arrestations, d'humiliations. Kibasa et Ngalula seront casés au Comité central, comme membres de celui-ci et sans droit de tendance ni de courant. Lumbu Maloba sera gratifié du poste de PDG de la Sonas. Tshisekedi attendra d'être nommé 1er commissaire d'État, promesse que ne réalisera pas Mobutu qui, huit mois plus tard, soit en mars 1988, préférera Sambwa à ce poste pour remplacer Mabi » (Nimy 2006 : 272-273).

L'accord de Gbado-Lite avait formellement fait rentrer l'UDPS dans le rang du MPR ; il s'agissait de la « diplomatie du silence » définie d'après une note de sécurité ci-dessous, comme une stratégie consistant à « revoir toutes nos positions sans trop aller dans la cassure brutale ». Le cadre laissait encore aux éléments ngbandi l'espace de jeu pour que les « ex-opposants » ne s'approchent pas trop de Mobutu. Mais, aussi, on apprend comment et avec quels sentiments on côtoyait ces « frères » de Mobutu. À ce sujet, quelques documents.

15. Plus tard, Mobutu se rendit compte que le Belge aperçu aux côtés de Kengo n'était autre qu'Azevedo, en charge de l'intendance à la primature et dont le père était portugais et la mère zaïroise. Ainsi le président se fâcha contre Nkema qu'il allait assez vite lâcher.

« Note de sécurité au Président-Fondateur [non daté]

Concerne : Notre réseau de Bruxelles a intercepté quelques manœuvres détournées de la Sûreté belge et fournit quelques aspects sur une campagne de désinformation visant à spéculer sur une éventuelle liquidation physique du citoyen Tshisekedi wa Mulumba par le pouvoir public. [...] Ces mauvaises langues spéculent [...] sur un plan mis en place par les officiers supérieurs de nos FAZ et que seul le Maréchal n'a pas encore donné son aval. »

« **Kibassa Maliba** : aide-mémoire pour Jacques [Tshilembe] [non daté]

1. Tu seras en face d'un homme du régime très convaincu. Ne te montre donc pas intransigeant, mais garde ta personnalité.

2. Tu dois parler de tous tes déboires et difficultés. –Absolument.

3. Leur but, c'est de sentir si usant de ton influence sur moi, tu peux les aider efficacement à m'encadrer. Tu dois leur promettre cela même avec enthousiasme mais évidemment en gardant toujours ta personnalité.

4. Ils doivent savoir que nous chantons à l'unisson et que pour nous les accords de Gbado c'est l'obtention d'un droit de tendance et travailler au sein de la nation zaïroise politique … évidement en abandonnant pour ce l'étiquette ancienne.

5. Malgré le fait que tu dois te battre à maintenir ta personnalité, tu dois absolument arriver à les charmer sérieusement afin qu'ils fondent tous les espoirs en toi pour ce qui me concerne. »

« **Kibassa Maliba** écrit à Kinshasa le 31 mai 1988 :

Mon frère Gouverneur et cher ami Koya [Koyagialo]

Durant tous les travaux du Congrès [du MPR], tu ne cessais de me répéter que toi-même et ma sœur [épouse de Koyagialo ?] alliez passer à la maison supposant que ce serait dès le premier week end que ma famille allait être visitée, j'ai rassemblé tout ce que je pouvais et je l'ai hypothéqué dans une réception que je voulais grandiose.

Hélas, tu n'es pas venu ! Ni toi, ni ma sœur ! Tu n'as pas besoin que je te dessine ma déconfiture devant les miens.

Plus grave, dans un certain milieu ici, on va jusqu'à soutenir la thèse selon laquelle ordre formel t'a été donné d'en haut pour ne pas faire figurer mon nom sur la liste des "15" du mois de septembre, ce qui t'aurait décidé de supprimer du coup la visite que tu comptais effectuer en ma famille !!

Mon cher Koya, je suis ce que je suis ; je sais aussi, en tout cas je ne l'ignore pas, que plusieurs personnalités très haut placées voient d'un œil paniqué nos retrouvailles actuelles avec le Grand frère [Mobutu]. Ils sont certains que ces retrouvailles anéantiraient certains rêves égoïstes. Ils se sont d'ailleurs beaucoup démenés ici afin que notre longue rencontre du samedi 14 mai puisse demeurer sans suite ! Soit, mais je sais aussi et surtout que je me suis sincèrement engagé dans les accords de Gbado et que jamais je ne reculerai quoiqu'il en coûte. J'irai toujours de l'avant dans le sens des retrouvailles et que cet engagement est sacré pour moi. Je sais aussi et surtout que le Grand frère [Mobutu] est perspicace dans son jugement ! Même si [texte coupé] semble flou aujourd'hui, il a déjà saisi le principal et cela m'arrange très très bien.

À présent, revenons à toi, même dans le cas où ce qu'on raconte est vrai, tu aurais dû t'imposer et venir me voir quand même ! Quitte à m'enguirlander car, notre amitié profonde te le commande quand même ! Hélas, ta timidité l'a emporté, tu t'es frotté les mains en décidant de me laisser flotter ! Tu as péché contre notre amitié et le but de la présente, est de te le faire remarquer ! Ce faisant je viens de faire mon devoir d'ami auquel tu as manqué !

Mon ami Tshilembe qui te remettra la présente, s'il y est encouragé, te parlera d'un problème de maison à Lubumbashi qui me tient à cœur.

Mon cher Koya, que tu le désire ou pas, je te présente mes très sincères amitiés et ma fraternité le plus profonde.

(Sgé) Kibassa-Maliba. »

Ces deux documents manuscrits de Kibassa furent interceptés par la Sûreté de Mobutu. Aussitôt, le président chargea le secrétaire général Kithima d'entendre à ce sujet l'intéressé devenu membre du Comité central. L'audience eut lieu le 6 juin 1988 et dans la lettre-rapport n° CAB/SG/MPR/MT/1954/88 faite à Mobutu le 14 juin 1988, il est écrit :

« Lorsque j'ai posé des questions précises sur le contenu de l'aide-mémoire à l'intention de son messager, le citoyen Kibassa-Maliba n'a cessé de trouver ces interrogatoires pertinents laissant transpirer même un certain malaise qui l'envahissait d'avoir à répondre à une série d'affirmations qu'il est difficile de prouver. [...].

Pour l'essentiel, les réponses du Membre du Comité central Kibassa-Maliba apparaissent contradictoires au sujet du droit de tendance et des accords de Gbadolite.

La lettre d'allégeance signée par le citoyen Kibassa-Maliba et ses compagnons se réfère à la Constitution qui définit le cadre de l'exercice du pouvoir. Cette charte fondamentale n'ouvre pas la voie à des tendances.

D'autre part, tirer de la signature en groupe l'argument de la reconnaissance du droit de tendance, comme le soutient le citoyen Kibassa-Maliba, ne résiste pas à l'examen. Car il précisera plus loin dans sa réponse que le Président-Fondateur est revenu plusieurs fois dans ses entretiens avec eux sur l'engagement individuel pour le retour au bercail.

Les accords de Gbadolite

S'agissant des prétendus accords de Gbadolite, il importe de noter qu'il n'existe aucun texte à ce sujet.

Selon ses propres propos, il s'agit des points d'intendance qu'il aurait exposés au Président-Fondateur et sur lesquels ce dernier aurait marqué son accord.

D'abord ces points, même s'ils existeraient, ne peuvent faire l'objet d'un accord, car il s'agit des démarches tendant à obtenir des faveurs. Elles sont donc laissées à l'appréciation de l'autorité.

L'évocation des accords de Gbadolite à laquelle est associé le droit de tendance est une confusion délibérément créée pour faire croire à l'existence d'un accord signé par les deux parties et consacrant le droit de tendance.

Comme nous l'avons souligné plus haut, le droit de tendance ne fait l'objet d'aucun accord. Son existence tient à une interprétation de leur lettre d'allégeance.

L'intérêt du procès-verbal que je Vous transmets réside dans ce que le citoyen Kibassa-Maliba a signé ce document contenant sa déclaration sur le droit de tendance et les accords de Gbadolite. Et ses propos font l'objet des critiques que nous venons de porter. C'est-à-dire, il n'y a pas de droit de tendance ni d'accords de Gbadolite.

Les relations entre les services de sécurité

Le citoyen Kibassa-Maliba présente des services de sécurité l'image d'une source de confusion et de rivalités qui sont loin de servir le Président-Fondateur et la République.[a] [...]

(sgé) Le secrétaire général du MPR
Kithima bin Ramazani, Membre du Comité central. »

a. Dans son audition,du 6 juin, Kibassa fustigea le comportement de l'AND que dirige N'Gbanda.

On voit que la situation autour du rapprochement entre l'opposition UDPS et le régime Mobutu était bien un balai des menteurs. Lors de son audition du 6 juin 1988 par Kithima, Kibassa expliqua la démarche et le contenu des « accords de Gbadolite ». Il dit :

« C'est le samedi 21 mars 1987 que nous nous sommes trouvé sept du groupe devant le Chef de l'État pour la première fois à Gbadolite afin de lancer ce qui allait devenir un trimestre plus tard "les accords de Gbadolite".

Dans son mot d'introduction, le Chef de l'État dessine la possibilité de nous voir demain nous mouvoir au sein du MPR comme des tendances se meuvent dans le Parti socialiste français dont il use l'exemple pour mieux nous expliquer. Mais après plusieurs heures de causerie, et après la définition que la réintégration devait, elle, s'effectuer individuellement, chaque personne devait écrire individuellement et malgré la promesse de la tendance à la manière du Parti socialiste français, le groupe prit peur, craignant sa dislocation, il ne préféra ne rien écrire.

Vers le 10 juin 1987, quatre d'entre nous : Ngalula, Tshisekedi, Kibassa et Mpindu (ajouté) nous nous trouvons à Lubumbashi pour relancer les travaux de Gbadolite ! Du côté officiel, cinq personnes : le conseiller spécial Nkema, son conseiller Banyaku, le gouverneur Mpambia et son conseiller et le gouverneur Koyagialo !

Cette fois le tout avance très rapidement parce que le langage fut direct de la part du conseiller spécial et dans les propositions présentées de part et d'autre, nous voyons le mot " groupe" apparaître et sauvegardé du côté officiel à notre grande satisfaction.

Le langage direct dit donc "nous ne sommes pas contre ce que vous faites, c'est-à-dire l'opposition, mais plutôt contre l'endroit où vous le faites, c'est-à-dire, en dehors de la Constitution ! Dès que vous vous mettez sous l'empire de la Constitution, il vous sera autorisé de faire ce que vous faites mais cette fois en toute légalité".

À la question de savoir s'il est correctement perçu notre état, par exemple s'il est bien vu que si nous étions des albinos, nous le sommes avant la réintégration et que nous le serons bien après cette réintégration, la réponse fut absolument oui, mais que nous devrions abandonner toute velléité de Parti politique car, anticonstitutionnel.

Il était donc entendu que le "groupe" venait d'être admis et cela nous apaisa tous, surtout quand il fut ajouté que la lettre au Président-Fondateur ne sera plus individuelle mais bien signée par tous les quatre.

Nous nous sommes donc quittés ainsi ayant passé en revue les éléments qui devraient constituer la lettre au Chef de l'État, éléments tirés en partie de la proposition des représentants officiels et en partie de notre proposition.

L'élément capital de tout ce propos est la rencontre de Mbuji-Mayi, qui nous réunit pour la rédaction définitive de la lettre de réintégration. La réunion groupe les gouverneurs Koyagialo et Mpambia, les conseillers Banyaku et Katende. Nous, nous sommes toujours quatre comme à Lubumbashi.

Au cours des discussions, le groupe insiste pour que les mots “droit de tendance” puisse figurer en toutes lettres dans la lettre au chef de l'État !
Le conseiller Banyaku trouve l'idée pertinente et propose un amendement au texte mais toutefois en précisant que c'est un droit de tendance non acquis à la signature mais à acquérir en cours de la réintégration.
Le groupe semble se rallier à l'amendement Banyaku mais de son côté, le gouverneur Mpambia s'acharne à expliquer que le fait même que le mot groupe est admis dans la rédaction de la lettre au Président-Fondateur consacre le fait que l'esprit de cette lettre est que le groupe vient d'obtenir un droit de tendance. L'écriture en toutes lettres dans la lettre au Président-Fondateur aura pour conséquence de pousser tout simplement certains collaborateurs du chef de l'État à l'agitation pour l'obtention de leur droit de tendance et, à coup sûr, ces personnes se ligueront pour stopper notre démarche et la faire échouer.
Après une longue discussion, un de nous quatre demande à l'autre partie de nous laisser seuls quatre à table ! Comme il était juriste, il fait comprendre après discussion aux trois autres qu'effectivement, le mot groupe était clairement indiqué dans la lettre, y ajouter droit de tendance obtenu ou à obtenir est superfétatoire. ! Et le groupe décida d'abandonner l'amendement Banyaku, alléger le texte pour prévenir toute agitation néfaste à la démarche. Le groupe rappela les gouverneurs et conseillers et leur signifia sa décision.
Afin de nous mettre d'accord sur le fait que le gouverneur du Kasaï-Oriental et les amis originaires de cette région voulaient dater et signer ladite lettre à Mbiji-Mayi, tandis que le gouverneur Koyagialo, moi-même et l'un ou l'autre voulions que cela se fasse à Lubumbashi où les choses sérieuses ont commencé, afin de couper la papaye en deux, nous décidons de dater la lettre de Mbuji-Mayi mais la signer seulement dans l'avion quand nous allons commencer à survoler le sol du Shaba ! Ce qui fut fait.
[...] La question que je me pose à la lumière de tout ce comportement est la suivante : le chef de l'État a-t-il été mis au courant de toutes ces discussions, surtout de la réunion capitale de Mbuji-Mayi ci-dessus décrite et pour le récit duquel je jure de n'avoir relaté que la vérité ?
Ce que les médias et nous-mêmes avions vite baptisé “accords de Gbadolite” c'est justement la lettre de réintégration envoyé au chef de l'État à laquelle il faut ajouter les résultats de quelques points d'intendance soulevés à Gbadolite même durant plusieurs réunions que nous avons eu le privilège d'avoir avec le chef de l'État soit collectivement soit en tête-à-tête.
Le chef de l'État nous a d'abord reçu collectivement le 27 juin [1987]. J'ai eu le privilège d'être longuement reçu seul pour le compte de tous les autres le matin du 28 juin 1987 puis il a immédiatement reçu tout le groupe et point par point devant le chef de l'État, j'ai eu l'insigne honneur de transmettre les points d'intendance qui ont obtenu la bénédiction du chef de l'État tel que le reclassement, l'audience aux fondateurs absents à Gbadolite, l'assistance sociale aux sinistrés, aux veuves et orphelins, etc.
Le chef de l'État a ensuite reçu un à un tous les collègues qui constituaient le groupe présent à Gbadolite et nous a encore une dernière fois reçus tous ensemble » (Procès-verbal du 7 juin 1988, signé par Kibassa et Kithima).

Et encore, au centre de la controverse, se trouvait le rôle de la Sûreté dont celui néfaste de Ngbanda chef de l'AND et de son conseiller principal Bongongo Ikoli. Kibassa informait Kithima :

« Citoyen Secrétaire général, je suis très heureux de l'occasion qui m'est offerte par cette interpellation que vous me faites pour vous parler de vive voix du “calvaire mortel” que je traverse. En effet, je me trouve traqué par les miens qui croient que je ne fournis aucun effort pour voir appliquer les accords de Gbadolite, me contentant d'être au Comité central du MPR alors qu'eux ne sont toujours pas reçus par le chef de l'État pendant qu'ils savent que Celui-ci m'a responsabilisé pour eux devant les collègues qui étaient à Gbadolite ; responsabilisation renouvelée au mois de septembre de l'année dernière devant les mêmes collègues à qui s'est ajouté le citoyen Mwankiem en la résidence présidentielle du camp Tshatshi ici à Kinshasa ; traqué par l'AND qui a juré d'avoir ma peau, qui arrête chaque jour quelqu'un de mon entourage rapproché pour me voir craquer parce que j'ai facilité selon elle à Nkema de conclure les accords de Gbado ; traqué enfin et de façon très violente par mes anciens amis du CNS qui croient que je les trahis en travaillant avec N'Gbanda de l'AND qui a même payé les abas-costs aux autres collègues qui allaient être reçus par le Président-Fondateur ! Même des nerfs en acier ne résisteraient pas indéfiniment à une telle épreuve.
Citoyen Secrétaire général du MPR, de tout cœur je vous demande de prendre à cœur ce problème et surtout d'intercéder de toutes vos forces auprès du Président-Fondateur afin que la quarantaine des personnes arrêtées, depuis mon neveu et mon chauffeur



Les généraux Bolozi (en retrait), devant lui Kpama Baramoto (portant les lunettes) ; Mavua, Eluki et Nzimbi lors d'une parade militaire.
(Source : http://www.lesoftonline.net/ Droits réservés.)

> qui ont été arrêtés les premiers en mars dernier, jusqu'à Tshilembe qui vient de l'être il y a peu, trouvent leur liberté grâce à sa décision paternelle et qu'ils puissent vaquer à leur occupation de père.
> Avec votre aide, je fais une promesse formelle de les encadrer tous très efficacement comme d'ailleurs je ne cesse de la faire.
> En foi de quoi, avons signé le présent procès-verbal.
> Fait à Kinshasa le 7 juin 1988.
> (Sgés) Kibassa-Maliba et Kithima bin Ramazani ».

Mobutu et les siens avaient gagné la manche à cet instant, mais pas pour très longtemps[16]. En fait, le 4e congrès du MPR ordinaire qui venait de s'achever avait abordé la question du fonctionnement des organes du parti en cas d'absence de Mobutu ; on évoquait là, pour une première fois, ce sujet tabou très sensible pour Mobutu Sese Seko. Et Tshisekedi, pour avoir été trompé en n'obtenant pas le poste convoité de premier commissaire d'État lui promis dans les accords de Gbadolite, viendra incarner l'opposition farouche à Mobutu lui rappelant cette dédicace de la « Lettre ouverte au citoyen Président-Fondateur du MPR de la République » datée à Kinshasa du 1er novembre 1980[17] : « Celui qui a la conscience d'avoir bien mérité de son pays et surtout de lui être encore utile, celui que ne rassasie pas une vaine célébrité et qui dédaigne les succès d'un jour pour une véritable gloire, celui qui veut dire la vérité, qui veut faire le bien public indépendamment des mobiles mouvants de l'opinion populaire, cet homme porte en lui la récompense de ses services, le charme de ses peines et le prix de ses dangers ; il ne doit attendre sa moisson, la destinée de son nom que du temps, ce juge incorruptible qui fait justice de tous. »

C'est la transition « démocratique » qui allait ouvrir dès avril 1990 une autre phase. Désormais les originaires ngbandi se dissimulaient quand Mobutu était conspué par la rue zaïroise. D'après José Nimy, « jusqu'à mon départ en septembre 1992 [comme conseiller spécial du chef de l'État], c'est Likulia[18] et Mobutu qui, au niveau de la présidence de la République, seront le centre de gravité de la Transition et qui, pour l'essentiel, la conduiront » (Nimy 2006 : 479-480). Progressivement, on vit les

16. Pendant que le Comité central se réunissait à N'sele en 9e session extraordinaire, la Sûreté a intercepté un projet de lettre à la signature de Kibassa et trois autres membres du groupe UDPS intégrés au Comité central. Dans ce document, ceux-ci menaçaient de démissionner si Mobutu ne respectait pas les sept points qui forment l'accord de Gbadolite.

17. Cette lettre de 52 pages, signée par Ngalula Pandanjila, Tshisekedi wa Mulumba, Makanda Mpinga Shambuyi, Kapita Shabangi, Lyungu wa Lumwanza, Lumbu Maloba Ndoba, Kanana Thovu, Lusamba Ngiele, Kasala Kalumba, Bengamine Mangarunga, Dia Onken Ambel, Ngoyi Mukendi et Mbombo Lona.

18. Le général Likulia Bolongo, un Musoko originaire de la Tshopo dans la Province-Orientale, avait été nommé administrateur général du SNIP.

généraux Kpama Baramoto, Eluki, Nzimbi (cousin par alliance de Mobutu) entrer dans le jeu…

Mobutu qui ne s'attribuait plus le poste de commissaire d'État à la Défense nationale et Sécurité du territoire se cherchait des partisans pour le soutenir dans toutes les provinces du pays. La stratégie en place consistait à les trouver ailleurs, comme chez les Baluba du Kasaï, à cause de l'opposition farouche d'Étienne Tshisekedi. Et, dorénavant, on observa la formation d'équipes gouvernementales exemptes d'originaires de l'ethnie de Mobutu. Leur entrée dans les exécutifs allait se faire prudemment et de manière graduelle.

Lunda Bululu finit par être évincé comme Premier ministre. Jean-Pierre Kimbulu raconte :

> « Le mardi 5 mars 1991, Mobutu m'appelle et m'informe des différents contacts qu'il a eus durant la semaine. Nous évoquons naturellement la démission de Lunda qui, selon le président, est un bon fonctionnaire, mais dépourvu totalement de sens politique et pas le moins du monde combatif. : "Sa nomination est mal tombée, avec cette sale histoire de Lubumbashi qu'il n'a pas su gérer. Ajouter aux tumultes que tu sais, c'est sa mort."
> Et moi d'attaquer : "Avez-vous déjà une idée sur le prochain formateur ?"
> Le président explique : "C'est justement à ce sujet que je t'appelle. Il paraît que Mulumba Lukoji est passé par Bruxelles pour se rendre à Washington. Tache de le localiser et lui dire de reprendre le premier avion pour Kinshasa. Informe-le de ma part que je le nomme en remplacement de Lunda" » (Kimbulu 2017 : 176).

Par le choix de Crispin Mulumba, un technocrate luba-lubilanji, Mobutu cherche à faire taire une opposition essentiellement animée par les tshisekedistes. Mais Mulumba pose les conditions à l'acceptation de sa nomination, à savoir :

1° être véritablement le chef du gouvernement ;

2° nommer un nouvel ambassadeur à Bruxelles ;

3° la signature, par le président, d'une ordonnance convoquant la Conférence nationale.

Mobutu accepta les conditions, mais dit à son Premier ministre de ne pas accéder aux domaines réservés du chef de l'État, c'est-à-dire les Affaires étrangères et la Défense nationale. Ainsi, Jean-Pierre Kimbulu, un Ngbandi intégré dans le réseau personnel du président, garda son poste d'ambassadeur à Bruxelles.

Cette nomination du Luba-Lubilanji Mulumba Lukoji avait permis, pour la première fois depuis des mois, de décrisper l'environnement politique à Kinshasa. Pas pour longtemps. En septembre 1991, tout s'écroula. Le président Mobutu appela son ambassadeur Kimbulu au téléphone :

> « "Kimbulu, nous n'avons pas fermé l'œil de la nuit. Les unités de la 31e brigade basée en face de l'aéroport international de N'Djili ont refusé de toucher leur solde et sont descendues en ville. Ils se livrent au pillage systématique des usines, magasins et autres commerces sur leur passage, n'hésitant pas à entrer dans les maisons des particuliers."
> Moi [Kimbulu] : "Que fait la DSP ?"
> Le président : "Kimbulu, les autres sont armés et tirent sur la DSP. En plus, ils ont été rejoints par d'autres unités et se sont à présent répandus sur toute la ville. Et pour dire vrai, une partie de la DSP se trouve également parmi les pillards."
> "Qu'allez-vous faire citoyen président ?", me hasardai-je.
> "Rentre à Bruxelles où sans doute la presse ne manquera pas d'extrapoler. Je te donnerai, heure par heure, l'évolution de la situation pour te permettre de réagir. C'est une catastrophe, mais il fallait s'y attendre avec les c… [conférenciers] du Palais du peuple. Mais, d'ores et déjà, annonce que le président, en bon père de famille, je pardonne aux militaires et leur demande de revenir à la discipline et de regagner leur cantonnement" » (Kimbulu 2017 : 179-180).

C'était un aveu d'impuissance du président ; mieux, Mobutu ne maîtrisait plus grand-chose dans le jeu politique qui commençait vraiment à le dépasser. Dorénavant, lui aussi se faufilait dans les interstices de ce qui restait de la structure du pouvoir. Dans son entourage, tout le monde l'avait compris : il fallait guetter la moindre ouverture pour se servir ou, à défaut, arracher au président, même par la force, une parcelle d'autorité. Tous les signes montraient que le temps déclinait, la phase finale du régime où Mobutu n'était plus réellement le tout puissant Mobutu Sese Seko avait commencé, malgré sa tenue toujours immuable. Ne pouvait-on pas l'insulter publiquement dans les rues de Kinshasa et, lui-même, ne craignait-il pas la menace au point d'aller se réfugier dans la retraite de Gbado-Lite ?

Les pillages de septembre 1991 portèrent un coup d'arrêt à l'élan amorcé par le gouvernement de Crispin Mulumba Lukoji. Ils mirent en évidence à quel point

l'autorité de Mobutu ne constituait plus le centre du pouvoir, comme c'était le cas auparavant. C'était le président qui appelait à la réconciliation, dans l'espoir de trouver des issues qui lui auraient permis de rebondir. Il n'avait plus ni initiative ni horizon ; il ne cherchait qu'à survivre. À chaque fois qu'il voulut composer avec l'opposant Tshisekedi, le candidat porté par l'opinion, celui-ci exigeait les pleins pouvoirs. D'où le recours à des solutions opportunistes. On vit d'abord passer Bernardin Mungul Diaka au sujet duquel, d'après Jean-Pierre Kimbulu, Mobutu lui confia : « Il s'agit d'une solution provisoire. Tout au plus, je lui donne un mois, le temps pour moi de provoquer une nouvelle rencontre avec l'opposition et conclure de nouveaux accords. Il ne correspond pas vraiment à l'image de l'homme providentiel, mais pour le moment, il pourra couper Tshisekedi de ses militants du Bandundu, particulièrement les Bayaka » (Kimbulu 2017 : 185).

Faute de maîtriser Tshisekedi, Mobutu (re) nomma Jean Nguz à la tête du Gouvernement. L'opposition se coalisa contre ce dernier et ce fut le début des opérations « ville morte ». Mais Nguz étant un opportuniste, Mobutu surveillait ses mouvements. Ainsi, dans l'affaire des « mutins de la Voix du Zaïre », plutôt que la seule affaire des Ngbandi (cf. thèse Kisukula, *supra*), on voit comment des acteurs, y compris le président Mobutu, se disputaient les espaces du pouvoir. À partir de son poste de Bruxelles, Jean-Pierre Kimbulu, qui échangeait avec le président Mobutu au téléphone, suivit le dénouement de cette affaire. Il écrit :

> « Pour bon nombre d'observateurs, elle [la mutinerie de la Voix du Zaïre] a été entièrement montée par Honoré Ngbanda (alors ministre de la Défense), en accord avec le chef de l'État, pour déstabiliser le Premier ministre Nguz Karl-i-Bond et son gouvernement, dont il [N'Gbanda] est pourtant un membre influent.
>
> L'objectif de l'opération serait double. D'une part, Mobutu veut montrer au Premier ministre qu'il reste maître du jeu et n'a pas apprécié la décision unilatérale du Gouvernement de suspendre la CNS. De l'autre, il compte lancer le message suivant en direction de Monsengwo : "Vous voyez, je suis le seul à vous défendre contre l'intransigeance du Gouvernement et moi seul peux ordonner la reprise des travaux de la Conférence nationale".
>
> [...]. Le président avait bien vu. Monsengwo va solliciter son arbitrage dans le conflit qui l'oppose au Gouvernement. Le Premier ministre Nguz lui fait une cour assidue pour rester dans ses bonnes grâces, aidé en cela par N'Gbanda, dont le jeu est fort trouble, qui ne souhaite pas perdre son poste à la Défense » (Kimbulu 2017 : 190).

Il y eut Tshisekedi, que Mobutu n'aimait vraiment pas[19]. Ensuite l'intermède des secrétaires généraux de l'Administration publique puis Faustin Birindwa qui furent chargés ou nommés dans différents gouvernements, tous fragiles, jusqu'à l'avènement de la « troisième voie » consacrant le retour de Léon Kengo. Ce n'est pas Mobutu qui avait choisi Kengo. Cette fois, c'est « l'homme de la rigueur » qui avait réussi à se hisser au pouvoir grâce au soutien important de Mobutu. L'ambassadeur Kimbulu rend compte de sa conversation avec Mobutu au sujet de cette élection de Kengo :

> « Kengo et ses amis disposent de moyens financiers importants et Mobutu sait qu'il ne pourra indéfiniment les rejeter. Convaincu enfin de ma fidélité, il [Mobutu] me confie au sujet de l'UDI :
>
> "- ils ont l'argent, ils ont sans doute de l'expérience, mais comment feront-ils pour résoudre cette équation difficile ?
>
> - Laquelle, citoyen président ?
>
> - Ils ne sont pas populaires", répondit-il, sûr de lui.
>
> Le président avait tort. L'argent achète la popularité. Kengo et les siens vont le prouver durant la session qui s'ouvre au Palais du peuple pour l'élection d'un nouveau "Premier ministre issu d'une famille autre que celle à laquelle appartient le chef de l'État".
>
> Cinq candidats sont en lice pour l'élection. Il s'agit de Léon Kengo wa Dondo, Gérard Kamanda wa Kamanda, Arthur Z'Ahidi Ngoma, Lunda Bululu et Malumba Mbangula. La veille du scrutin, Mobutu qui s'envole pour la Tunisie, à l'occasion d'un sommet de l'OUA me souffle : "J'ai donné des instructions pour que nos partisans votent en faveur de Kengo. Dès son

19. Pendant la Transition, Mobutu avait fini par savoir comment se jouer de Tshisekedi. Kimbulu dit ce que lui avait confié Mobutu : « Comme il n'aime pas les actes officiels, il va dénoncer les ordonnances. Une telle démarche me permet de garder l'initiative et, *in fine*, il fera perdre patience à ceux qui le soutiennent en Occident. Le deuxième objectif sera de le fragiliser à l'intérieur, au sein même de son parti » (Kimbulu 2017 : 196).

élection, l'armée prendra position à ses côtés, signe de mon approbation de son élection."
[Mgr Monsengwo voulut empêcher la tenue de cette élection.] [Malgré lui…,] Kengo sera élu au premier tour par 76 % des voix. À son retour de Tunis, le président de la République confirmera, par une ordonnance signée le 7 juin [1994] à Gbado-Lite, la nomination de Léon Kengo wa Dondo en qualité de Premier ministre. Mobutu, qui en avait terminé avec Tshisekedi, m'annonce qu'il s'occupera à présent de l'évêque » (Kimbulu 2017 : 213-214).

C'est donc Léon Kengo qui réapparaît. Il est le plus talentueux et le dernier Ngbandi après Mobutu à se hisser au sommet du pouvoir exécutif dans le dernier temps du Zaïre. Cette fois, il apprendra lui aussi à dominer Mobutu. Et c'est même dans les secteurs encore réservés en priorité comme la sécurité et la défense qu'une main mise brutale s'exerça. Honoré N'Gbanda est formel : « Mobutu avait déjà perdu l'effectivité du pouvoir durant les dernières années de la Transition. Le pouvoir réel était entre les mains de deux groupes antagonistes : le pouvoir militaire et les services secrets étaient entre les mains des généraux Mavua, Eluki, Kpama Baramoto et Nzimbi, respectivement ministre de la Défense nationale, chef d'état-major général des FAZ, président général de la Garde civile et commandant de la Division spéciale présidentielle (DSP) ; le pouvoir politique et financier était entre les mains du puissant Premier ministre Kengo qui, grâce à son état-major politique bien structuré, contrôlait avec une main de fer tous les circuits économiques et financiers du pays ». (N'Gbanda 2000 : 177-178).

En juillet 1994, Léon Kengo remplaça Faustin Birindwa, repêché de l'UDPS par le président Mobutu pour contrer Étienne Tshisekedi. Ce retour de l'ancien Premier ministre réunit plusieurs forces face à une opposition et à un pouvoir de Mobutu de plus en plus chaotiques. Emmanuel Dungia écrit :

« Dans la grande discrétion, [Kengo] se livre à d'intenses actions de marketing politique en France, en Belgique et aux États-Unis. Il a un projet alternatif en vue de résoudre la crise du Zaïre. Il a aussi des idées précises sur les lignes des actions à engager pour stopper la dégradation de la situation générale du pays et permettre l'organisation des élections libres et démocratiques dans des conditions minimales acceptables. Sur papier, le programme est séduisant, réalisable et raisonnable. De surcroît, il fait entendre raison à Mobutu, sans nécessairement se heurter de front à lui. À la condition d'être soutenu par des pressions extérieures en cas de nécessité. [...]
Selon toute vraisemblance, l'arrivée de Kengo au poste de chef du gouvernement de transition est le fruit de douces pressions françaises [...].
Pour Mobutu, c'était l'occasion de sortir de l'isolement diplomatique international, mais il n'a pas entière confiance à Kengo, pour sa "trahison" durant la période critique qui a suivi immédiatement le début du processus de démocratisation. Sa villa à Gbado-Lite avait été saisie et donnée à l'épouse du défunt "cousin" Litho. Ses irréductibles ennemis N'Gbanda et Vunduawe le surveillent constamment. [...]
Les stratèges de Mobutu ayant réussi à désacraliser et à marginaliser durablement Tshisekedi, la bataille pour le changement sera le résultat du jeu d'échec [*sic*] qui oppose désormais Kengo soutenu par les trois principaux partenaires extérieurs du Zaïre » (Dungia 1995 : 136).

Suivons l'affrontement entre le « groupe des généraux » et le Premier ministre Léon Kengo lorsque la confrontation devint inéluctable, dans la situation de guerre déclenchée à l'Est en 1996. Voyons plutôt comment l'autorité de Mobutu s'effaça dans ce qui fut l'un de ses derniers arbitrages, car tout le dépassait et, même, l'excluait définitivement du système d'un pouvoir qu'il avait échafaudé, entouré de ses « frères ethniques ngbandi ou de ceux de sa province de l'Équateur ».

« Bien avant la maladie du maréchal Mobutu, les deux groupes se menaient déjà une guerre larvée pour le contrôle absolu du pouvoir. L'annonce de l'opération du président Mobutu, suivi du déclenchement de la guerre de l'est du pays, provoqua alors une véritable guerre interne pour le contrôle du pouvoir. Chaque groupe voyait, à travers cette situation, l'occasion rêvée de se saisir du pouvoir. Mais pour cela, il ne fallait pas permettre au groupe antagoniste de prendre le dessus. Ainsi, face aux Banyamulenge du début de la guerre, nous avons plutôt assisté à une guerre de positionnement stratégique des deux groupes. Les généraux établirent leurs états de besoins pour l'achat d'équipements militaires, la réparation des engins en panne, la rémunération des troupes et les primes de guerre. Le Premier ministre resta sourd à toutes ces requêtes de l'armée qu'il estimait, avec raison, exagérées et non conformes aux besoins réels du terrain.

« J'ai [N'Gbanda] eu une très longue séance de travail avec le Premier ministre [Kengo] pour décanter cette situation [...]. Mais il me montra la liste des états de besoins présentés par les généraux qui se chiffraient à près de 100 millions de dollars américains. "Ils ne pensent qu'à voler pour s'enrichir, ils ont tous des idées derrière la tête et ils pensent que je suis imbécile ; mais ils n'auront rien !", tonna Léon Kengo wa Dondo, dont la nervosité était visible.

Devant la gravité de la situation, j'ai téléphoné au maréchal Mobutu à Lausanne pour lui faire le point de la situation. Je lui proposai de m'autoriser à suggérer au Premier ministre la formule du Conseil de crise pour contourner la méfiance fondée qu'il avait vis-à-vis des généraux, dont personne n'acceptait jusque-là de se rendre au front, malgré les instructions répétées du maréchal Mobutu. Le président appuya immédiatement ma proposition et me promit de téléphoner au Premier ministre pour lui confirmer que cette initiative venait de lui-même. Susceptibilité oblige.

Le lendemain matin, le Premier ministre me reçut, et nous avons eu une séance de travail autour d'un petit déjeuner. J'ai expliqué au Premier ministre l'urgence de réagir très rapidement pour éviter que la guerre ne prenne de l'ampleur. Pour éviter le détournement des fonds par les généraux au détriment des troupes, il fallait procéder à la création d'un Conseil national de crise qui comporterait les représentants de toutes les institutions du pays. Ce conseil, selon le président de la République, pourrait être composé du représentant de la présidence de la République, par la personne de son conseiller spécial en matière de sécurité [donc N'Gbanda lui-même], du représentant du Parlement, en la personne du président de la commission de la Défense et de sécurité ; le gouvernement pourrait être représenté par les ministres de la Défense nationale [grand amiral Mavua], des Affaires étrangères, des Finances, des Transports et Communication, de l'Intérieur et de l'Information ; les cours et tribunaux seraient représentés par le président de la Cour suprême et le procureur général de la République. Ce serait le Premier ministre, en tant que chef de l'Exécutif, qui en serait le président. Au sein du Conseil, des sous-commissions seraient créées pour garantir la bonne gestion de tous les fonds qui seraient dégagés pour les dépenses de guerre. Ce Conseil avait surtout un autre avantage, celui d'assurer la coordination des opérations, la bonne circulation des informations, et une évaluation commune de l'ensemble de la situation[20].

Après avoir suivi mon exposé, le Premier ministre accepta le schéma du maréchal Mobutu [...]. Il me dit : "Comme l'idée vient de vous (il n'était donc pas dupe), je vous propose de me présenter un projet écrit avec les exposés de motifs comme vous venez de la faire. Dès que j'ai le document, je signe le décret créant le Conseil de crise." Dans la journée, j'[N'Gbanda] envoyai mon premier assistant Baudouin Eboma, qui assurait la liaison entre le Premier ministre et moi, afin de lui remettre le document élaboré avec mes collaborateurs. Le décret ne fut jamais signé, et le Conseil n'a jamais vu le jour. Entre-temps, la paralysie était totale au front.

Les généraux durcirent le ton ; le Premier ministre se cabra. Au front, c'était la débandade et la désolation. Les militaires manquaient de tout : nourriture, habillement, transport, équipement et munitions. Des mois durant, ils n'ont pas été payés, alors que le Premier ministre affirmait avoir débloqué leurs salaires depuis des semaines. Le maréchal Mobutu [...] ne savait plus à quel saint se vouer. Au téléphone, je le sentais dépassé, désabusé, et parfois absent. Il n'avait plus ses capacités de réaction d'antan. Souvent, il restait silencieux pendant de longues minutes, ce qui était contraire à la vivacité de son esprit, surtout lorsque la situation devenait grave et tendue.

Sur le terrain, la tension monta d'un cran. Les généraux se réunirent et conclurent que le Premier ministre les neutralisait financièrement pour les discréditer [...]. Ils décidèrent alors de prendre le Premier ministre Kengo à son propre piège. Le général Eluki, chef d'état-major général, organisa une conférence de presse pour dénoncer les manœuvres de sabotage du gouvernement pour discréditer les FAZ. Grosse erreur tactique ! Kengo en profita pour contre-attaquer sans tarder, et il frappa dur ! Il décida la suspension immédiate du général Eluki, et demanda au maréchal sa révocation, sans quoi il démissionnait de son poste le même jour. L'arme fatale !

Les généraux répliquèrent avec célérité pour ne pas perdre le contrôle de la situation. Ils firent comprendre au maréchal que Kengo préparait un coup d'État pour

20. Commentaire : on devrait se demander si Honoré N'Gbanda, concepteur de ces idées, était réellement sincère, ou s'il voulait, au contraire, à travers une image de Mobutu manipulée et à partir de la position de plus en plus centrale qu'il occupait, se donner une place dans l'espace de ces pouvoirs réels qui leur échappent à tous.

négocier avec ses frères rwandais le partage du pays. Mobutu, embarrassé, coupa la poire en deux : il entérina la suspension du général Eluki, mais le remplaça par un autre membre du groupe, et pas n'importe lequel : le général Kpama Baramoto assumerait désormais le commandement des FAZ. La tension atteignait son comble. Plus rien n'allait ! Kengo parla du projet de son élimination physique par les généraux. Les ambassades occidentales furent alertées. Personne ne savait plus où se déroulait la vraie guerre » (N'Gbanda 2000 : 178-181).

Il est curieux de constater que le dernier conseiller spécial du chef de l'État n'admettait pas honnêtement les effets de la mauvaise gestion du pouvoir dont lui-même était issu et demeurait tributaire. Jusqu'au bout, Honoré N'Gbanda voulut protéger la structure d'un État qui n'avait pas fonctionné pour les Congolais jusque-là. C'est l'attitude d'un bon caporal ; tout le profil d'un égoïste entêté[21]. Pour lui, c'était toujours Mobutu qui devait demeurer le centre de gravité du pouvoir, malgré son obsession autocratique à la base de l'effondrement de l'État-Zaïre.

21. Honoré N'Gbanda était, lui aussi, largement bénéficiaire lui qui était un membre influent de l'entourage de Mobutu. Il s'était lancé dans des activités commerciales variées : transport fluvial, exportation de bois vers l'Allemagne, exploitation d'une concession de mines de diamants, plantation de café, etc. Il disposait entre autres d'un avion privé dont le pilote était le colonel Viala des FAZ ! N'Gbanda écrit : « Le Gouvernement avait souvent sollicité mon petit porteur personnel, un Beech 300, qu'il louait pour le transport des autorités militaires et politiques qui se rendaient au front » (N'Gbanda 2000 : 219).

Lorsque Nzimbi et Kpama Baramoto se mettent au centre du dernier jeu de pouvoir de Mobutu

Le système Mobutu fut caractérisé par la corruption et l'impunité. Certes il y va de la responsabilité du président et de sa famille proche (cf. *infra*), ou encore de celle des acteurs politiques dominants dans leur ensemble qui bafouèrent les règles d'ordre éthique et moral. Mais Félix Vunduawe désigne la part spéciale des responsabilités qui incombent à certains acteurs ayant, au nom du président Mobutu, organisé le pillage des richesses nationales, celle de la maffia politico-financière : du tandem Kengo-Seti[a] ; de quelques anciens gouverneurs de la Banque centrale ; de quelques mandataires de l'État dans les grandes entreprises nationales, telles la Gécamines et la Minière de Bakwanga (Miba), et celle de certains responsables des services de la sécurité, ainsi du quarteron des généraux affairistes (Kpama Baramoto, Nzimbi, Eluki et Mavua) (Vunduawe 2000 : 245). Mobutu connaissait bien les tenants et les aboutissants de certains acteurs qui lui étaient utiles.

Après le second pillage de l'armée en 1992, Mobutu, retiré dans son village natal, s'éloigna davantage de la réalité politique du terrain. Le commandement de l'armée fut retiré au général Mahele et confié au général Eluki. Celui-ci constitua un quarteron avec les généraux Nzimbi, Kpama Baramoto et Mavua[b]. Cette « bande des quatre inséparables » (comme les milieux politiques de Kinshasa les avaient surnommés), en gagnant de la confiance totale de Mobutu, contrôla toutes les FAZ sans exception. Elle réussit même à conserver le contrôle des services de renseignements à la fois civils et militaires (N'Gbanda 1998 : 53). « Alors que l'effectif réel de notre armée ne dépassait pas 80 000 hommes, elle comptait cependant à sa tête une brochette de plus de 50 généraux et plus de 600 colonels. [...] Ce quarteron de généraux abandonna l'organisation et le fonctionnement de l'armée pour se livrer [...] à la politique et au commerce, se lançant dans la bataille pour le contrôle du Parlement, du Gouvernement et de l'appareil judiciaire ». Baudouin Banza Mukalayi, proche collaborateur du président Mobutu dans la phase finale de son pouvoir (de 1990 à 1996), écrit, sous le titre *Le Félin et les Cercles du pouvoir* :

« [Le] gouvernement Birindwa [du 4 avril 1993 au 6 juillet 1994], disons que lui-même était pratiquement sous les bottes des généraux Eluki, Mavua et Kpama Baramoto. Ceux-ci l'accompagnaient régulièrement auprès du maréchal Mobutu à Gbadolite. Ce qui incitera celui-ci à s'exclamer un jour : "Mes généraux sont devenus pratiquement des gardes du corps du Premier ministre Birindwa !"

a. Il est orfèvre en matière de montage de coups fourrés.
b. Mavua Mudima est originaire de la province du Kongo-Central. Par ses origines ngbandi et ses entrées à la présidence, Kpama Baramoto aura une ascendance sur lui, surtout lorsqu'il devint ministre de la Défense.

Dans la cour du maréchal Mobutu, les conflits d'intérêts étaient légion. Alors qu'au départ, monsieur Birindwa est littéralement soutenu par Vunduawe et N'Gbanda, à la réforme monétaire, il s'appuiera plutôt sur les chefs militaires ci-haut cités » (Banza 2005 : 77-79).

Parmi les actes posés par ces généraux, on cite en exemple le siège de certaines entreprises d'État afin d'empêcher les nouveaux responsables nommés par ordonnance présidentielle de prendre possession de leurs bureaux au seul motif que leur nomination faite par le canal de Félix Vunduawe et Honoré N'Gbanda[c] au cabinet du président Mobutu n'avait pas reçu leur aval au préalable. « Les généraux avaient en effet leurs propres candidats. Ainsi, la banque centrale, la banque du Crédit agricole (BCA), ainsi que Pétro-Zaïre furent assiégés par des chars de combat pour obtenir le changement du gouverneur de la banque centrale et des PDG des entreprises précitées, qui venaient d'être nommés par le chef de l'État ! » La description de la situation que présente Honoré N'Gbanda devenu conseiller spécial de Mobutu est assez indicative : « lorsque rentré de Tunis, on me remit à la descente d'avion, à Gbado-Lite, le rapport sur cette réaction des généraux qui avaient assiégé les entreprises d'État à Kinshasa, je présentai ce rapport au maréchal avant qu'il n'entre dans sa voiture. Dès son arrivée à la résidence, il fit venir immédiatement ce groupe de généraux, les reçut à l'écart et leur lança tout de go : "Vous allez me libérer les entreprises assiégées, ou alors je démissionne et vous prenez ma place !" »

Notons ici que Mobutu ne menaça pas ces généraux de révocation ni de sanction, mais que c'est lui qui menaça de démissionner. C'est que le système Mobutu avait arrêté de fonctionner. Baudouin Banza apporte son témoignage : « Pendant que nous nous battions pour les postes à Kinshasa, la rébellion avançait, faisant tomber les localités les unes après les autres. Deux tendances se manifestent au pays : l'une prônant le dialogue avec les rebelles ; l'autre, extrémiste, préconisant la poursuite de la guerre. Les partisans de la dernière tendance se recrutaient, pour la plupart, au Haut-Conseil de la République-Parlement de transition et au gouvernement Kengo, où on faisait du droit international. N'Gbanda, en tout cas, le plus rusé, le plus intelligent, et, sans doute, le plus écouté des collaborateurs du maréchal Mobutu, soutenait, lui, d'entrée de jeu, les négociations avec les rebelles. Peut-être parce qu'il connaissait, en tant qu'ancien ministre de la Défense et, pendant longtemps, chef de la sécurité nationale, l'état réel des forces armées. La suite des événements lui donnera raison » (Banza 2005 : 97-98).

c. Respectivement directeur de cabinet et conseiller spécial en matière de sécurité du Chef de l'État.

Mais comment s'était constituée cette alliance de quatre généraux qui avait pour centre deux généraux « frères » de Mobutu ? Kisukula Abeli Meitho, le directeur de cabinet de Kpama Baramoto chef de la Garde civile, qui se trouvait par sa fonction dans le rouage des combines, retrace le parcours des stratégies agissantes.

« Kpama Baramoto s'était d'abord allié le général Mahele, alors chef d'état-major du SARM. Je les voyais téléphoner au maréchal Mobutu pour lui faire le rapport sur l'"état de la nation", lui présenter des condoléances lors du décès de son fils aîné Nyiwa. Ils fomentaient ensemble des coups pour l'ascension ou la chute de telle ou telle autorité civile ou militaire. Chaque fois que leurs coups réussissaient, ils sirotaient un verre de champagne. [...]

Le général Mazembe ma Ebanga fut la première victime de ce duo qui dirigeait deux services importants : le Service d'action et de renseignement militaires (SARM) et la Garde civile. Après les premiers pillages du 23 septembre 1991 à Kinshasa, ce duo se concerta et le général Kpama Baramoto adressa une fiche au maréchal lui soulignant l'ampleur des événements et la nécessité de remplacer un gendarme par un para-commando qu'"Il (le maréchal) connaît très bien à l'état-major général. Ceci pour éviter un tel événement dans l'avenir". J'ose croire que d'autres services ont fait le même rapport dans ce sens-là. Le général Mahele fut donc nommé chef d'état-major général des FAZ. Mais leurs relations commencèrent à se détériorer pendant les travaux de la Conférence nationale souveraine. Le général Mahele réussit à se faire accepter par l'opposition radicale qui était très forte et soutenue par la majorité de la population. Celle-ci réclamait la dissolution de la Garde civile, considérée comme une milice politique et par voie de conséquence directe le démantèlement du poste du général Kpama Baramoto. Le général Mahele, alors président de la commission de défense, sécurité et protection civile, semblait abandonner son ami Kpama Baramoto et tendait vers la décision de la dissolution de la Garde civile ou de son incorporation dans les FAZ. [...]

Pendant les travaux (CNS), j'ai réussi à étouffer un incident dans la salle lorsque le général Mahele demanda aux membres de la commission de relever tous les griefs contre la Garde civile afin de prendre une décision en connaissance

de cause. Le général Kpama Baramoto se sentant personnellement visé s'énerva et il y eut quelques échanges de paroles. Je réussis à calmer les deux antagonistes par le jeu des petites notes. Enfin, après plusieurs acrobaties, la décision de la restructuration des FAZ et de la Garde civile fut adoptée par la commission.

Le crédit du général Mahele augmenta dans l'opposition après son discours de politique générale à la CNS. Un discours musclé qui avait eu le mérite de faire l'autocritique sévère de l'armée. D'aucuns avaient soutenu et soutiennent encore que le discours fut rédigé par le professeur Lihau [un Budja, comme Mahele]. Et pourtant le plan de ce discours et plusieurs passages furent préparés dans mon cabinet et spécialement au bureau d'études. [...] Une commission de rédaction fut constituée, présidée par le général Elese alors chef d'état-major général-adjoint. Feu le général Shabani, le colonel magistrat Mpongo Bokako, le colonel magistrat Kalombo, moi et d'autres encore en étions membres. En fin de compte, le chef EMG [Mahele] savoura les délices de ce discours seul, sans pour autant féliciter ou même remercier les membres de la commission.


Les généraux Mavua (gauche) et Baramoto (droite).
(Archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits reservés.)

Pour contenir le choc provoqué par ce discours, le général Eluki, en sa qualité d'invité à la CNS comme ancien chef EMG, prononça un autre discours atténuant les positions du premier discours. Mais le général Eluki avait raté son objectif, car son intervention était contraire aux aspirations du peuple et avait une valeur inférieure quant au fond et à la forme.

Il y eut alors rupture définitive entre le général Mahele et le général Kpama Baramoto et apparut le duo Eluki-Kpama Baramoto qui mit ensemble sur pied un cadre de concertation pour l'ascension ou le démantèlement des autorités civiles et militaires. La première cible fut fatalement le général Mahele pourtant cousin du général Eluki. Ce dernier était tous les jours à l'office du général Kpama Baramoto pour mettre au point les rapports sur l'« état de la nation » à transmettre au maréchal Mobutu. Ces rapports faisaient entre autres allusion au cas du chef EMG Mahele "récupéré par l'opposition radicale et travaillant pour elle". Il était donc devenu dangereux pour le régime. Le maréchal fit droit à leurs allégations, déchargea le général Mahele de ses fonctions et nomma le général Eluki chef EMG. Le duo Kpama Baramoto-Eluki savoura sa victoire avec plusieurs bouteilles de champagne.

Voulant boucler la boucle du système de défense, le général Kpama Baramoto pensa à propulser son ami l'amiral Mavua Mudima alors chef de la maison militaire du chef de l'État au ministère de la Défense nationale. J'étais présent quand le général Kpama Baramoto s'est exclamé : "Amiral Mavua, futur locataire du ministère de la Défense nationale". Ce dernier sursauta et, par humilité, il dira : "Mon général, cela n'est pas possible !" Quelques mois plus tard, l'amiral Mavua fut nommé ministre de la Défense nationale. Le général Kpama Baramoto était devenu le parrain du ministre de la Défense et du chef EMG. Quelle puissance ! [...]

Le général Kpama Baramoto est donc devenu cet homme sur qui repose la survie du régime mobutien. Un homme très écouté par le président de la République qu'il peut rencontrer ou contacter au téléphone à tout moment pour lui faire le rapport sur l'"état de la nation". Conscient de sa puissance sur la scène politique, il se résolut à se faire des alliés sûrs. [...] Il placera [...] ses hommes dans les autres structures inférieures de l'armée. Ainsi le général Koti Bobo sera nommé chef d'état-major des SARM. Le général Monzili, alors colonel, sera rappelé des États-Unis où il était attaché militaire pour occuper les fonctions du secrétaire général au ministère de la Défense. Le colonel Ndiwa, alors major, deviendra le directeur du budget et des finances. J'ai personnellement reçu ces deux officiers dans mon bureau avant qu'ils ne soient reçus et informés de leur nomination future par le général Kpama Baramoto. Monsieur Ngalo Ege, proche du général et ancien directeur du service des renseignements à la Garde civile, deviendra directeur de cabinet au ministère de la Défense nationale. Il a été le premier civil à occuper ce poste au ministère de la Défense. Par ailleurs, le chef du service de la sécurité du ministre provient de la Garde civile. Le général Tembele Yangandawele, alors commandant de la brigade blindée à Mbanza-Ngungu, sera nommé commandant de la région militaire du Kivu [...]. C'est lui qui eut la lourde charge de gérer l'entrée des FAR (Forces armées rwandaises) et des réfugiés hutus au Zaïre en 1994. Il a été impliqué dans le détournement des matériels civils et militaires des réfugiés et de l'armée rwandaise en déroute.

Le général Kpama Baramoto est intervenu aussi pour la réhabilitation du général Muluamba pene Lowa, son ancien instructeur et commandant qui fut nommé ensuite commandant de la région militaire du Shaba.

Le commandant général [Kpama Baramoto] entretenait de très bonnes relations avec le général Nzimbi, le commandant de la Division spéciale présidentielle. Il fallait lui donner à lui aussi l'occasion de placer ses hommes. Ainsi, en remplacement du général Tembele, le général Lisomba sera nommé commandant de la brigade blindée à Mbanza-Ngungu. Il placera son ancien collègue garde du corps, le colonel Bosembo, qui deviendra général, à la tête de la circonscription militaire de la ville de Kinshasa "déboulonnant" de ce poste le général Bolozi Gbudu, beau-frère du président la République. Le colonel Gwato Kusambi, beau-frère du général Nzimbi, fut nommé chef d'état-major adjoint au SARM. D'autres postes non moins importants seraient comblés par le général Eluki et le grand amiral Mavua Mudima. Enfin, le général Kpama Baramoto va exercer les fonctions de chef EMG des FAZ en novembre-décembre 1996. Ainsi, soutenu par le général Nzimbi, le général Kpama Baramoto est parvenu à contrôler le système de défense globale du Zaïre.

Ambitieux, Kpama Baramoto décidera de s'infiltrer à la présidence de la République par la nomination du colonel Fagba de la Garde civile, alors lieutenant au poste d'officier d'ordonnance du président de la République. Le lieutenant Barafundi, chef de transmission du président, sera "apprivoisé" par le général [Kpama Baramoto]. De ce fait, toutes les rencontres, les audiences accordées, les communications du maréchal Mobutu seront connues de Kpama Baramoto.

La Banque centrale et le patronat récupérés

Les différents gouverneurs successifs de la Banque du Zaïre Pay-Pay, Nyembo Shabani, Djamboleka, Buhendwa… n'ont pas fermé leurs portes aux militaires. Nyembo Shabani a bénéficié de la protection du général Kpama Baramoto contre les assauts du Premier ministre Tshisekedi. La banque fut entourée alors des blindés de la Garde civile. Toutes ces "relations" facilitèrent le paiement de nombreuses factures d'équipement militaire, d'uniformes de la Garde civile qui allait grossir la fortune du général. Bien sûr, la culture des « commissions » n'était pas à exclure. Plusieurs autres dossiers de la Défense nationale et même de la présidence de la République sont passés par le général Kpama Baramoto pour pouvoir trouver une "issue heureuse" auprès de la Banque centrale.

Je me souviens que le directeur-adjoint du cabinet du président de la République, le professeur Nguyandila, avait transmis au général Kpama Baramoto, sur ordre du président de la République, le dossier des médecins égyptiens affectés à Gbado-Lite. Ces médecins connaissaient un retard de paiement de huit mois. Le général me remit le dossier en me demandant de préparer une lettre à l'intention du gouverneur de la Banque. Il me chargea du suivi de ce dossier. Chaque fois que je devais me rendre à la Banque centrale, il prenait sur soi de prévenir le gouverneur et souvent un agent m'attendait au rez-de-chaussée. J'étais habituellement approché dans un petit salon réservé aux visiteurs de marque. Tous les agents du protocole vouaient un respect particulier à "l'envoyé du général Kpama Baramoto". En fin de compte, les arriérés de traitements des médecins furent payés et leur traitement mensuel fut viré régulièrement sur leurs comptes à l'étranger.

Le patronat zaïrois était également sous la botte de Kpama Baramoto. Le traumatisme provoqué par les pillages du 23 septembre 1991 et du 28 janvier au 2 février 1993 à Kinshasa et ceux perpétrés dans les autres villes du pays a obligé chaque homme d'affaires à solliciter une garde militaire. La Garde civile et la Gendarmerie étaient habilitées à exercer ces missions, mais l'équipement et la vigueur des jeunes éléments de la Garde civile lui donnaient l'avantage sur la Gendarmerie. De plus, la "ration" distribuée aux militaires pour baisser la tension représentait une somme colossale qui obligeait les hommes d'affaires à courir derrière les généraux pour les apitoyer. Monsieur Damseaux, le patron d'Orgaman, a été très lié avec le général Kpama Baramoto. Toutes les commandes de produits alimentaires distribués aux militaires des FZA et de la Garde civile ont été faites chez lui. Des tonnes de produits alimentaires, quelle aubaine pour un homme d'affaires ! Monsieur Damseaux offrit au général Kpama Baramoto, en signe de leur "amitié", une jeep Toyota 4x4 de luxe. L'autre affairiste, Jeannot Bemba Saolona, pour sa part, mettra régulièrement son avion Kingair de luxe à six places, à la disposition de trois généraux pour leur déplacement à Gbado-Lite et à l'étranger. Je me souviens avoir voyagé à bord de cet avion pour une mission de service conduite par le général Eluki. Les factures de location de cet avion étaient envoyées à la primature tandis que le carburant de l'armée était régulièrement fourni par le canal militaire (Kisukula 2001 : 49-59).

Assaut des militaires sur les acteurs politiques

Seules les structures politiques avaient échappé à son influence. Il s'était efforcé de les conquérir. Il avait fait créer au sein de la Garde civile le poste d'éducateur politique, à l'instar de celui existant dans les FAZ, et occupé par le général Matumbu Mongo ya Nzawi. Ce dernier était membre du Comité central. Le chef d'état-major général en était

également membre. Le président général [Kpama Baramoto] n'en était pas. Ce poste avait été agréé par le président de la République et Itambo, fils du général Itambo, compagnon de la révolution" sera nommé éducateur politique de la Garde civile. Le général Kpama Baramoto avait entrepris des démarches pour faire nommer Itambo membre du Comité central. L'aboutissement de cette proposition aurait fait de ce collaborateur un membre du Comité central et, logiquement, le président général de la Garde civile aurait dû lui aussi être nommé. Malheureusement pour lui, le discours du 24 avril 1990 mit fin à l'existence du MPR Parti-État. Mais cela n'était que partie remise. Il se lancera aussitôt à la conquête des Premiers ministres de la Transition. Il m'annonça d'ailleurs la nomination du professeur Lunda Bululu [...] avant la publication de l'ordonnance du 4 mai 1990. Les relations entre les deux hommes ne seront pas mauvaises, mais ils n'étaient pas très liés. [...] La nomination du professeur Mulumba Lukoji, le 15 mars 1991 [...] mit par contre le général très à l'aise. Il le connaissait particulièrement, me confia-t-il. Il mit une équipe de gardes du corps avec voitures, jeeps, nouveaux uniformes, à la disposition du Premier ministre. Par ce biais, il était informé de tous les contacts, déplacements, audiences accordées et les personnalités reçues à la primature. Le Premier ministre facilita de son côté le paiement des frais de voyage d'études et les bourses de plusieurs éléments de la Garde civile envoyés en formation en République arabe d'Égypte. Cependant, il (Kpama Baramoto) n'attendait rien des trois nominations de Tshisekedi au poste de Premier ministre en date respectivement du 22 juillet, 30 septembre 1991 et du 15 août 1992. La Garde civile avait même chassé les ministres du gouvernement Tshisekedi de leur cabinet le 1er décembre 1992 lorsque le président de la République avait signé une ordonnance portant dissolution de ce gouvernement d'opposition.

La main du général Kpama Baramoto était aussi intervenue dans la nomination de Mungul Diaka au poste de Premier ministre. Cette action me fut révélée six ans après, soit en avril 1977, par Mungul Diaka lui-même lorsque je lui avais apporté à sa résidence de Ngaba une somme d'argent qu'il avait sollicitée auprès du général. Mungul me confia alors qu'ils entretenaient de très bonnes relations [...]. Je compris alors pourquoi la coépouse du général, Madame Alino Anzandele Pakwa, licenciée en Sciences de l'éducation, avait été nommée ministre de la Protection de la famille, des Affaires sociales et de la Solidarité nationale. [...]

La nomination de Nguz-a-Karl-i Bond n'a pas modifié les entrées du général Kpama Baramoto à la primature. Le Premier ministre avait besoin d'une haute sécurité, car il était fort contesté par l'opposition radicale et par la majorité de la population kinoise. [...] les deux hommes se connaissaient bien avant cela. Je me rappelle que le général Kpama Baramoto m'avait mis au courant de l'intention de Nguz de créer son parti politique après avoir quitté le ministère des Affaires étrangères. Je lui avais même apporté en sa résidence de Mont-fleuri son premier téléphone cellulaire : "toutes les factures de communications seront payées par moi", dira le général Kpama Baramoto.

Pendant les travaux du Conclave politique du Palais de la nation, qui s'étaient déroulés du 9 au 18 mars 1993, Faustin Birindwa, cofondateur de l'UDPS [...] fut débauché et nommé Premier ministre. Une ordonnance présidentielle portant sa nomination fut signée et promulguée le 29 mars 1993. Bien que les Services de Sécurité civile et d'autres personnalités politiques eussent joué un rôle important pour sa défection [...], l'apport du général Kpama Baramoto n'avait pas non plus été négligeable. Il était déchiré entre la candidature de Faustin Birindwa et celle de Thomas Kanza. Ce dernier se rendait souvent à la résidence du général pour monter des stratégies politiques. Mais, finalement, Kpama Baramoto soutint, appuyé par les autres chefs militaires, la candidature de Faustin Birindwa présenté comme un homme capable de réduire les tensions existantes dans les différentes villes du pays. Après sa nomination, le général mit à sa disposition une escorte militaire comme aucun premier du Zaïre n'en avait jamais eu. Birindwa était pratiquement pris en otage par les chefs militaires sous prétexte d'assurer sa sécurité.

Lors de la formation de son gouvernement, le général Kpama Baramoto pesa de tout son poids et réussit à faire nommer au ministère des Finances Célestin Tshibwabwa, administrateur à la Sozabanque gérée par les hommes d'affaires libanais. À l'annonce des réformes monétaires, monsieur Abdoul Karim, associé du général, et son ami Kanafer, conçurent un plan d'assistance financière et technique au gouvernement dépourvu de devises. Ils soumirent leur plan au général Kpama Baramoto avec possibilité de financer l'impression des billets de banque, quitte à être payés au Zaïre en monnaie locale. Le général Kpama Baramoto soumit le plan au Premier ministre et prit soin d'en informer le président de la République. Après discussion, le marché fut confié à Abdoul Karim et Kanafer. Ceux-ci prirent contact avec les hommes d'affaires argentins qui acceptèrent d'imprimer les nouveaux billets de banque zaïrois. Le colonel Mulamba Kasisa et le capitaine Solo furent branchés au circuit pour y représenter les intérêts du général Kpama Baramoto.

Les premières opérations furent sous contrôle de la Banque centrale, mais, plus tard, plusieurs cargaisons de billets neufs furent détournées et livrées ailleurs. Je suppose que les billets de banque distribués sur le bateau présidentiel et à Gbado-Lite aux chefs des partis politiques dits "alimentaires" provenaient de cette deuxième banque flottante. D'ailleurs, Abdoul Karim était déjà un habitué de Gbado-Lite. Mais le bruit courut à Kinshasa que le général Kpama Baramoto et Kanafer fabriquaient de faux billets de banque. En réalité, il ne s'agissait pas de fabrication de "faux billets

de banque", mais de la mise en circulation de "vrais billets" fabriqués par une maison agréée par la Banque centrale. [...]. Le Premier ministre Kengo qui avait succédé à Birindwa aurait voulu pousser ses investigations plus loin et ordonner des poursuites judiciaires, mais il avait reçu des injonctions de Mobutu de ne rien faire.

Cet argent fut utilisé pour l'achat d'or et de diamant par le biais des comptoirs agréés tenus par Abdoul et Kanafer. [...] cette opération a été une aubaine pour le général Kpama Baramoto et lui a permis de constituer une partie de sa fortune. Le Premier ministre Birindwa et les autres complices ont ainsi payé la contrepartie du soutien politique et militaire que leur avait assuré Kpama Baramoto. »

Source : Kisukula Abeli Meitho 2001.

Mais de tous ces « frères de Mobutu », c'est Léon Kengo qui avait le mieux observé le décor malsain de l'État-Zaïre pour en tirer le meilleur profit. Le long jugement que fait Honoré N'Gbanda à son sujet est tranchant, car lui-même fut engagé du côté des vaincus dans ce combat de leadership ethnique et mobutiste[22]. Ce qu'il raconte ressemble dans certaines de ses phases à une histoire épique, aboutissant à la fin honteuse de Mobutu et de toute sa bande :

> « Dès 1995, le Premier ministre Léon Kengo wa Dondo, revenu au pouvoir [...] avait réussi à arracher au président Mobutu, pour la toute première fois, le contrôle et la gestion effective des finances du pays. Il avait réussi, avec la dextérité d'un chirurgien, à déplacer les hommes de Mobutu et à placer ses propres hommes de confiance, à tous les postes stratégiques de l'économie et des finances du Zaïre.
>
> Kengo a eu raison de Mobutu parce qu'il lui a mené un combat très intelligent, méthodique et planifié. Il choisissait ses moments pour frapper et surprendre Mobutu. Il préparait des dossiers de scandale éclaboussant les hommes du maréchal et le mettait devant un fait accompli, et dans l'impossibilité de défendre les siens. C'est ainsi qu'il placera d'abord Djamboleka à la Banque centrale, car c'est là que Mobutu se ravitaillait. Et lorsqu'il apprit que son meilleur ami Pay-Pay qu'il avait placé aux Finances avait renoué des contacts clandestins avec Mobutu, il le fit débarquer du gouvernement [...]. C'est dire la guerre larvée qui se déroulait entre Kengo et Mobutu, deux frères ennemis qui ont eu le malheur d'avoir les mêmes défauts et les mêmes qualités. La dernière phase de la guerre fut remportée par Kengo. Mobutu avait gagné toutes les batailles du passé, mais il a eu le malheur de perdre la guerre.
>
> Après avoir *miné* et *bouché* tous les secteurs productifs qui servaient de source de ravitaillement à Mobutu, Kengo mit son adversaire à genoux. Mobutu dépendait dorénavant financièrement de lui : c'est lui qui fixait le rythme de paiement de la dotation présidentielle, décidait du paiement des factures des affrètements des avions présidentiels ainsi que des factures de réparation de l'avion du président. Tout le pouvoir réel était désormais entre ses mains. L'ambassadeur David Simpson menaçait Mobutu de la foudre de Washington s'il osait opposer une quelconque résistance à Kengo[23]. Fort de cet appui, ce dernier brandissait devant Mobutu la menace de sa démission, chaque fois que le maréchal manifestait la moindre velléité d'obstruction à sa gestion des finances publiques.
>
> Dès que les membres et les alliés de la famille politique du président Mobutu se rendirent compte que le vrai pouvoir, c'est-à-dire le pouvoir financier, selon le jargon des hommes politiques, avait changé de mains, des négociations secrètes commencèrent avec le nouveau patron au sein du parti politique et de la plate-forme politique de Mobutu, et à son insu.
>
> Le nouvel homme fort de la Gombe, Léon Kengo wa Dondo détourna la grande majorité des leaders politiques du MPR et des FPC qui lui firent allégeance. La majorité parlementaire du maréchal Mobutu explosa

22. À ce dernier moment, dit Honoré N'Gbanda, « beaucoup de proches de Mobutu étaient conscients qu'il avait et presque définitivement perdu du terrain. La vraie problématique se posait plutôt en termes de choix : fallait-il préparer ou négocier l'après-Mobutu avec ou sans Mobutu ? Le comportement et les calculs des différents responsables et proches collaborateurs civils et militaires du maréchal ont été déterminés par la réponse à cette seule question. Abandonner Mobutu et chercher chacun sa solution individuellement ou en petits groupes d'intérêts, ou bien rester fidèle à Mobutu [...]. J'ai personnellement choisi la seconde alternative. J'ai choisi de rester fidèle à Mobutu [...]. Je suis resté fidèle au président Mobutu jusqu'à sa mort » (N'Gbanda 2000 : 156-157).

23. José Nimy écrit : « Je me souviendrai aussi qu'un jour, à Gbado-Lite, Mobutu dans un de ses moments de dépit dans ses rapports avec les États-Unis d'Amérique et tout en ne voulant pas se laisser faire lancera : "Je sais qu'à tout moment, si les Américains décident de me laisser tomber, je ne serai plus à mon poste" » (Nimy 2006 : 329-330). On prendra la mesure de ces propos lorsqu'on se remet à voir pourquoi l'ancien directeur de la CIA William Colby était si satisfait des opérations sécrètes de son envoyé Larry Delvin et de son équipe au Congo. Sur la prise de pouvoir de Mobutu en 1965, lire aussi De Witte 2017.



Bobi Ladawa saluant les membres de l'équipage de l'avion présidentiel.
De droite à gauche : Dondo (garde du corps de Mobutu, pas en uniforme) ; Édouard Lusamba (commandant de bord, couvert par Bobi Ladwa) ; Simon Diasolwa (commandant de bord) ; Jean-Pierre Bongo (mécanicien) ; Mena (ambassadeur-protocole présidentiel ; il est en retrait, derrière la rangée de l'équipage et portant des lunettes ; personnel de cabine).
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)

littéralement en faveur de Kengo, à coup de billets de banque. Tout l'équilibre politique était déjà complètement renversé en faveur de Kengo au niveau de la classe politique dirigeante. [...]. C'est dans cette conjoncture politique que survinrent presque simultanément la maladie du maréchal et la guerre de l'Est. C'est aussi cette situation qui renforça la position déjà forte du quarteron des généraux, Kpama Baramoto, Eluki, Nzimbi et Mavua, qui se présentait ainsi au maréchal Mobutu comme un bouclier et sa bouée de sauvetage contre l'astucieux Kengo qui le dépouillait du pouvoir et de l'argent » (N'Gbanda 2000 : 153 -155).

Mais ni les « frères » généraux Nzimbi, *alias* « Corbeau », et Kpama Baramoto ni Léon Kengo ne gagneront la place de Mobutu : leurs limogeages se suivront avant la chute du maréchal. Tout se passa comme à la cour du « vieux roi Lion » dans le conte.

D'abord la chute de Kpama Baramoto, car Nzimbi, proche parent de Mobutu, y échappa. Pour celui qui était devenu le chef de la Garde civile, la promotion dans les FAZ fut perçue par les militaires et même par l'opinion tout court comme un abandon de l'armée entre les mains des frères ngbandi du président Mobutu[24]. Kpama Baramoto une fois démis de sa dernière promotion de chef d'état-major général des FAZ à la mi-décembre 1996, le maréchal toucha aux « intouchables ». Il venait de « décapiter » la tête du groupe de ses *frères* généraux. Mais l'opération, dit N'Gbanda, ne fut pas aussi aisée qu'on l'imaginait :

« Quand le maréchal Mobutu me dit [à N'Gbanda] de passer chez lui à 16 heures en compagnie du Premier ministre Kengo, j'étais loin d'imaginer le scénario

24. L'appartenance tribale et régionale fut une garantie pour gagner le poste de pouvoir dans les FAZ. Pendant les années 1970, le nom de Bolozi, ce soldat devenu le deuxième époux de la grande sœur de Mobutu, inquiéta la population de Kinshasa qui subit sa terreur. Il dirigea successivement le Service de sécurité militaire (G2) situé à Kintambo, le SARM, la circonscription militaire de la ville de Kinshasa (Circo) et la garde des palais nationaux. Il fut même nommé chef d'EMG adjoint des FAZ. Mais « pendant la période de démocratisation, le président de la République voulut soigner l'image de marque des services de sécurité. Il parla "d'humanisation de ces services". Le général Bolozi, le terroriste fut démis de ses fonctions. Pendant sa traversée du désert, il confessa publiquement ses péchés et demanda pardon au peuple dans une église appelée "La Borne" à Binza, Kinshasa. Reconverti dans la foi, le général Bolozi céda une de ses villas à Dieu et y fit édifier la grande église de la Borne. Elle se trouve en face de l'IPN à Binza » (Kisukula 2001 : 31 ; lire aussi Vunduawe 2000 : 147-148).
À part ce beau-frère de Mobutu, d'autres viendront s'ajouter. N'Gbanda écrit : « Au moment où des officiers très compétents moisissaient dans leur coin, de jeunes officiers irresponsables et sans expérience faisaient les zouaves dans la ville de Kinshasa, exaspérant une population déjà survoltée par des tracasseries diurnes et nocturnes de tout genre. Tout Kinshasa n'oubliera pas de sitôt les tristes exploits du tristement célèbre colonel Zing-Zong [Zongada Louis-José], frère cadet du général Kpama Baramoto, qui terrorisa toute la ville de Kinshasa sans jamais être terrorisé par personne. Un autre célèbre intouchable fut le *roi des bêtes*, un autre officier ngbandi, qui faisait la pluie et le beau temps à Matadi, où il percevait pour lui et pour ses parrains tous les frais de douane des services du port. Il déshabilla un haut cadre de la direction de douane parti de Kinshasa pour tenter de mettre fin à cette pratique frauduleuse et le fit promener nu devant une population médusée » (N'Gbanda 2000 : 183).

douloureux qu'il eut, avant midi, avec les généraux Kpama Baramoto et Nzimbi. Dès notre arrivée au camp Tshatshi, le maréchal s'exclamait : "C'est le monde à l'envers ! Mes généraux discutent mes décisions avec moi !" Nous gardons le silence. Personne ne commente son propos. Alors, il [Mobutu] continue : "Figurez-vous que Baramoto me demande de repousser de trois semaines ma décision de le déplacer du commandement de l'armée ! Il insiste que je ne peux pas les faire partir tous les deux maintenant, car ce serait me livrer à la mort. Comme ils ont beaucoup insisté, j'ai décidé de maintenir Nzimbi, mais pour Baramoto, je suis resté intransigeant, car il s'agit de la promesse que j'ai faite au peuple[25]. J'ai dit à Baramoto que cela fait des mois que je leur ai demandé d'aller au front, et que c'est seulement quand il a appris que je rentrais au pays qu'il s'est rendu précipitamment à Kisangani !" » (N'Gbanda 2000 : 194-195).

Mobutu allait placer Mahele à la tête des FAZ sans vraiment y croire. En fait, il s'agissait d'un fusible censé atténuer la compétition entre les « frères ngbandi » du président. Une tâche impossible à réaliser. Pourtant, le maréchal et sa parentèle le désignèrent comme le traître. Qui dit vrai entre Mobutu et Mahele ? Le général reprochait au président de l'avoir humilié plus d'une fois et encore par un limogeage en début 1993. Contre les généraux Kpama Baramoto, Nzimbi et Mavua, Léon Kengo avait d'abord échoué dans sa tentative auprès de Mobutu de faire (re)placer Mahele à la tête de l'armée. Mahele avait prononcé un discours d'ouverture à la CNS que Mobutu n'avait pas du tout apprécié et, depuis lors, il refusait d'approcher celui qu'il considérait comme dangereux pour lui ; bref, un traître acquis à d'autres pouvoirs que le sien. C'est après le rejet de l'offre du maréchal acculé par la situation de guerre et une armée devenue incontrôlable que Mahele céda, suite à l'entremise de ses collègues, dont le général Ilunga, qui l'amena rencontrer le conseiller spécial Honoré N'Gbanda. Ce dernier écrit :

« "Actuellement tu es la personne que le président écoute le mieux dans le domaine de sécurité. Dis-lui que je suis disponible pour la nation, malgré toutes les humiliations que j'ai subies. Dis-lui que j'ai un pacte de sang avec lui, et si je le trahis, c'est moi qui en paierai le prix, car tel est le terme du pacte conclu par le sang." Joignant le geste à la parole, il retroussa la manche de sa chemise et me montra la cicatrice de ce pacte sur son bras. Pointant le général Ilunga assis à côté de moi, il ajouta : "Il sait de quoi je parle, car nous avons fait le même serment de sang ensemble. C'est pourquoi j'ai choisi de l'envoyer auprès de toi" » (N'Gbanda 2000 : 186-187).

Mobutu dit également ceci à Mahele, lorsqu'il le reçut après sa nomination :

« "Je m'inquiète plus de savoir si tu me trahiras ou pas. J'ai tout fait pour vous autres, si vous estimez que je suis fini et que vous devez vous débarrasser de moi sur ordre des Occidentaux, vous pouvez le faire quand vous voulez, car je n'ai plus de force maintenant…" Le maréchal s'arrêta, sa voix se bloqua, et les larmes scintillèrent dans ses yeux. Après un bref silence, Mobutu reprit : "Ce pays est pour vous autres, qui prenez la relève. J'ai fait mon temps et je crois que j'ai fini ma course. Vous devez maintenant travailler pour vous et pour nos enfants. Bonne chance !" » (N'Gbanda 2000 : 201).

Enfin les dernières plaintes de Mahele rapportées au conseiller spécial de Mobutu :

« "Si la situation continue ainsi, je préfère démissionner ! Il m'est impossible de fonctionner. Le maréchal m'a ordonné de réunir toutes les unités des FAZ sans exception sous mon commandement, y compris la DSP et la Garde civile. Mais je demande de [*sic*] stock d'armes et de munitions qui sont stockées à Kibomango et le général Nzimbi m'oppose un refus catégorique. Il m'a demandé de m'en référer au maréchal qui doit l'instruire avant qu'il ne s'exécute. J'ai fait rapport au maréchal, il me dit que Nzimbi et sous mes ordres, il n'a qu'à exécuter mes instructions sans discuter. Je connais le président, il recommence le jeu d'opposer les gens. Moi, je n'en veux plus. S'il ne veut pas me donner les armes, je démissionne. Likulia et Kengo aussi me bloque [*sic*]. La paie n'est toujours pas libérée, ni la prime de guerre pour les troupes." La litanie des plaintes fut très longue, une semaine seulement après sa prise de fonction, dit le conseiller de Mobutu » (N'Gbanda 2000 : 203).

Mais Mobutu et son entourage ethnique pensent-ils réellement au Zaïre comme à un État-nation ? Honoré N'Gbanda rapporte une autre conversation qui eut lieu quelques jours après autour du président transformé en chef de clan :

« Nous venions de terminer le dossier des nominations des nouvelles autorités de l'armée. Le président

25. Kpama Baramoto va dorénavant se servir de la position de Nzimbi pour opérer. En fait, il « avait installé son état-major chez le général Nzimbi à la Cité de l'OUA et procédait au recrutement de mercenaires » (N'Gbanda 2000 : 250).

> Mobutu attaqua le premier le dossier de la gestion de la guerre. Il s'adressa directement au Premier ministre Kengo en lingala et lui dit : "Mon jeune frère, je viens de rentrer et vous avez vu comment ce peuple compte encore sur moi, malgré mon état de santé. Je crois que je n'ai pas le droit de le décevoir. J'ai suivi de loin votre conflit avec les généraux, et je crois que vous aviez en grande partie raison sur la conduite de nos jeunes frères militaires. Maintenant que je viens de trancher ce problème par la nomination du général Mahele et des nouveaux responsables des unités des FAZ, je vous demande de m'aider. Vous êtes en train de faire des dépenses énormes et inutiles sur les mercenaires. Moi, je connais mes soldats : il leur faut leur prime de guerre avant de quitter Kinshasa pour le front. Si vous remettez à chaque soldat 300 dollars qu'il laisse à son épouse et à sa famille avant de partir en guerre, et si vous lui promettez 200 dollars de prime dès son arrivée au front, vous verrez de quel bois se chauffent mes militaires ! Ce qu'il faut en plus, c'est leur nourriture et leur encadrement"» (N'Gbanda 2000 : 216).

On trouve là un Mobutu conscient de la misère dans laquelle il avait plongé son armée et s'amusait à la maintenir. Tant que cela lui servait pour son pouvoir personnel, rien ne l'inquiétait. Mais il se rendait compte que dorénavant le centre de son « monde Zaïre » lui échappait. Tous les signes d'une structure en décomposition autour du « vieux roi Lion » agonisant étaient visibles. Voici ce que rapporte le conseiller spécial N'Gbanda :

> « Un jour, je demandai au général Mahele pourquoi l'aviation n'intervenait pas à Kalemie et à Moba, car j'avais intercepté les demandes incessantes du général Bosembo pendant toute une semaine restées sans suite. La réponse du général Mahele me laissa pantois : "Si je te dis que je ne sais même pas où se trouvent les mercenaires, et moins ce qu'ils font, est-ce que tu me croiras ?" Je lui répondis que je ne le croirai pas. Car cela me paraissait incompréhensible et inimaginable dans une armée normale.
> *"Comment coordonnes-tu alors les mouvements des troupes et les attaques terrestres et aériennes"*, lui demandai-je. "Mais je ne contrôle rien du tout ! D'un côté, le général Nzimbi me refuse les munitions et du matériel de combat dont les troupes ont besoin au front. De l'autre, le Premier ministre Kengo et le ministre de la Défense Likulia commandent eux-mêmes directement les mercenaires et l'aviation. Que veux-tu que je fasse ? J'ai informé le Vieux [maréchal], il m'a dit qu'il va arranger cette situation. Que veux-tu que je fasse de plus ?"
> Je suis allé voir le maréchal le soir même, en compagnie de Vunduawe qui avait reçu les mêmes plaintes. Nous en avons parlé longuement au président. Il nous a écoutés sans répondre ! » (N'Gbanda 2000 : 218)

C'est Léon Kengo qui fut considéré, dans la succession à Mobutu, comme un concurrent sérieux, cela d'autant plus qu'un communiqué du Département d'État américain l'avait désigné comme un interlocuteur valable devant engager des discussions avec L.-D. Kabila. Mais, l'estocade vint de l'armée qui espérait, peut-être elle aussi, succéder au chef de l'État ou négocier en son nom avec la rébellion conquérante. Et ainsi, face à un président devenu spectateur de sa succession, le limogeage du dernier gouvernement Kengo se passa en son absence. Baudouin Banza décrit ce dernier round où « généraux » et Kengo s'empoignèrent à la fois sur les vestiges d'un pouvoir et pour le poste de Mobutu :

> « En effet, l'armée et le gouvernement vivaient en chien de faïence. Le gouvernement déclarait qu'il mettait les moyens à la disposition de celle-là et que ces moyens disparaissaient sans résultats. Par contre, les hommes en uniforme accusaient le gouvernement Kengo de ne pas libérer assez de moyens pour la guerre. Le Premier ministre était suspecté d'être de connivence avec l'ennemi d'autant plus qu'il est de mère tutsi[26]. Cela a été maintes fois souligné au Parlement, lors de son interpellation.
> Lors d'une réunion de cabinet ministériel, il y a eu un dur échange entre le vice-Premier ministre chargé de la Défense, le professeur Likulia Bolongo, et le ministre des Finances, Banguli Marco. Chiffres à l'appui, Marco explique que toutes les plaintes de l'armée sont exagérées, car ses besoins sont couverts en fonction des disponibilités du Trésor. Il conclut son propos en insinuant que toutes les incessantes réclamations de l'armée veulent seulement justifier un schéma, celui de la prise de pouvoir par l'armée. Cette intervention fait monter le général Likulia sur ses grands chevaux. Sur un ton martial, la voix saccadée, il conteste les chiffres avancés ainsi que la lourde procédure utilisée. Il

26. L'occasion fut belle d'attaquer Kengo parce qu'il serait ngbandi d'adoption. Profitant du retour à Kinshasa de Mobutu au début d'avril 1997, ses pourfendeurs firent chanter leurs partisans le chant ci-après : « *Papa oyo tofandi na yee mbula na mbula, tata na yee toyebi te, mama na yee toyebi te, mboka na yee toyebi te ; nzokande aza rwandais* » (« Cet homme, nous vivons avec lui depuis des années, nous ne connaissons ni son père, ni sa mère, ni son pays, alors qu'il est rwandais »).

menace de traduire son collègue des Finances devant la cour martiale pour haute trahison. Il conclut que le mouvement d'un chacun est suivi et qu'aucun traître ne quitterait impunément le pays malgré les visas dont chacun dispose pour l'étranger.
Au-delà du ministre des Finances, Likulia s'adressait, en vérité, au Premier ministre Kengo que l'armée soupçonnait de bloquer les moyens. [...] [Kengo] organisera, autour de lui, plusieurs séances de travail regroupant à la fois des chefs militaires, les ministres en charge des Finances, du Budget et de l'Énergie. Aucune solution palpable n'est trouvée jusqu'au renversement du Gouvernement par le Parlement.
[Le gouvernement Kengo] devenait de plus en plus gênant. Son limogeage s'imposait. Sous l'impulsion de l'entourage immédiat du maréchal, en intelligence avec le co-premier vice-président du HCR-PT, André Bo-Boliko, devenu depuis, fidèle allié du cabinet du président [Vunduawe et N'Gbanda], une motion incidentielle a été vite transformée en motion de censure contre le gouvernement, à l'issue d'un débat sur l'évaluation des mesures de l'état de siège. Aucun membre du gouvernement n'y a été associé. [...] Ce vote s'est effectué au moment où le Premier ministre était en mission à Nairobi. [...] Mobutu était, lui aussi, absent du pays pour un contrôle médical en France» (Banza 2006 : 113-115).

Le chef d'état-major Mahele abandonna le navire, car la gestion de l'autorité de Mobutu était chaotique. Honoré N'Gbanda retient ces propos du dernier chef d'état-major de l'État Zaïre :

«[...] j'ai envoyé un message à mon cabinet pour demander au général Mahele de venir me rencontrer d'urgence [à Kinshasa] à ma résidence à 20 heures. Nous avons passé deux heures à décortiquer la situation. Dès la fin de mon exposé décrivant tout ce que j'avais appris chez Savimbi, la première réaction de Mahele fut : "Nous ne gagnerons pas cette guerre! [...] J'attends le retour du maréchal pour démissionner. Je me sens piégé, et je ne me laisserai pas faire [...]. Dites-lui [Mobutu] que le volcan va exploser bientôt. Likulia a demandé aux diplomates français s'il pouvait faire un coup d'État pour sauver le maréchal. Baramoto de son côté a entrepris la même démarche. Les Français leur ont vivement déconseillé une telle chose. Les Américains m'ont même dit qu'ils ont menacé Baramoto et Nzimbi de représailles sans précédent s'ils tentaient un coup de force quelconque!" [...] Après avoir bien observé le général Mahele ce soir-là [...], j'ai décelé chez lui le sentiment d'une profonde déception à l'endroit du président Mobutu qui, selon lui, l'avait mis à ce poste pour le démystifier par ses "frères" ngbandi. [...] De son côté, il entendait bien leur rendre, à tous, la monnaie de leur pièce. Des phrases comme "on ne m'aura plus cette fois-ci", "je ne me laisserai plus faire comme la fois passée", en disaient assez long pour quelqu'un qui connaît les méandres des magouilles et des intrigues politiques qui se nouaient et se dénouaient autour du président Mobutu» (N'Gbanda 2000 : 248-249).

Finalement, seuls Honoré N'Gbanda et Félix Vunduawe, respectivement conseiller spécial et directeur de cabinet, continuèrent à œuvrer aux côtés de Mobutu jusqu'à la fin. Parmi les raisons qui justifient leur engagement, il y a l'argent à accumuler et, aussi, cette appartenance à l'ethnie ngbandi.

Emmanuel Dungia trouve une explication à la pérennité de N'Gbanda aux côtés de Mobutu :

«Lorsque le Zaïre aborde la nouvelle page de son histoire tumultueuse, N'Gbanda a un retard à combler par rapport aux ennemis du camp d'en face. Certes, sa fortune personnelle avoisine les deux millions de dollars, mais pour son orgueil personnel, il considère que ce n'est pas encore assez par rapport à des sommes que l'on évalue à des centaines de millions de dollars pour Seti et Kengo» (Dungia 1995 : 130).

Voici ce que raconte Vunduawe lui-même lorsqu'il avait pensé démissionner de ses fonctions en 1996 :

«Par acquit de conscience, j'ai pris soin de confier mon secret à mon père et à mon ami Augustin Dokolo Samu [...] Avec lui, nous nous sommes donné une nuit de réflexion, après une longue soirée de partage de souvenirs et de projets d'avenir pour notre avis, dans les perspectives de l'après-Mobutu. Le lendemain, le 26 décembre [1996], mes deux confidents ont réagi séparément et sans concertation préalable entre eux. [...]
Pour mon père : "Ce serait fâcheux de faire preuve de lâcheté et de traîtrise. Tu te rendrais coupable d'acte fratricide. Un *somi*, un homme digne de ce nom, ayant un sens élevé de la dignité et de la noblesse de son appartenance à l'ethnie des guerriers ngbandi [cf. Ngbakpwa 1978] ne peut fuir et abandonner son frère et son chef malade, en pleine guerre. Qui te croirait, te respecterait ou te prendrait au sérieux si tu te montres lâche et traître vis-à-vis de ton frère et ton chef? Personne! Mieux vaut donc, s'il le faut, mourir

ensemble : toi aux côtés de Mobutu. Même s'il ne t'a pas toujours écouté."
Pour mon ami Dokolo, "on t'accuserait facilement de trahison à l'égard du président. Ta vie serait en danger, car dans ce pays on a l'imagination féconde surtout de la part de certains de vos frères des services de la sécurité et de l'armée" » (Vunduawe 2000 : 400-401).

Quant à la fin dramatique de Mobutu, les causes sont à chercher d'abord dans sa propre démarche, qui se retourna contre lui : le système zaïrois avait épuisé ses propres ressources et s'était phagocyté lui-même. Les partisans, longtemps insécurisés, se livrèrent au dernier pillage de ce qui restait ; le géniteur Mobutu devint ainsi l'otage de « ses créatures ». Cela, parce que le président se mentait à lui-même, croyant ne mentir qu'aux autres, sans tirer aucune leçon de ce qu'il racontait dans ses propres discours, dont celui sur le « mal zaïrois » en 1979. José Nimy dit : « La sanction n'avait pas été systématique et à la mesure des forfaits commis par les uns et les autres. Ce ne sont pas les bons textes ni les bonnes décisions qui avaient toujours manqué, mais un environnement des valeurs éthiques pour leur application ainsi que la volonté politique d'un chef d'orchestre, en l'occurrence le président Mobutu, pour la défense farouche de ses valeurs » (Nimy 2006 : 518).

Insistons davantage sur l'explication logique qui s'impose. Pour caractériser le régime Mobutu à partir de cette fin de l'État-Zaïre, on parla de la complète désintégration du pays due à la privatisation de la société zaïroise. L'historien Bogumil Jewsiewicki (Kisukula 2001 : préface) commentant l'ouvrage du colonel Kisukula situe cela comme l'aboutissement d'un processus commencé presque au moment de l'accession du Congo belge à l'indépendance politique. Mais jusqu'au coup d'État de Joseph Désiré Mobutu en novembre 1965, la privatisation « se présentait comme une compétition de nature plutôt corporatiste. Divers groupes – jusqu'à un certain degré, on peut parler d'intérêts corporatistes [...] régionaux-ethniques – se sont alors disputé l'accès au contrôle politique des ressources publiques, l'armée ayant été parmi les premiers acteurs qui ont exigé leur part[27]. Depuis son coup d'État, et puis trente-deux ans durant, Mobutu – membre de ce dernier corps depuis la première heure – s'est imposé comme acteur principal, mais aussi comme arbitre,



Waza Banga.
Après son mandat de commissaire du peuple, il devint PDG de l'Agence zaïroise d'automobile (AZDA). Lors de la constitution du bureau préparatoire de Conférence nationale le 12 août 1991, il est désigné 1er vice-président. Cette présence accrédita dans l'opinion l'idée que Mobutu voulait encore s'accrocher au pouvoir en nommant un « frère ngbandi » appelé à surveiller les deux autres membres de ce bureau (Isaac Kalonj Mutambayi, président, et Mwadi Kabongo, 2e vice-président).
(Photo familiale.)

du processus de transfert du patrimoine national du domaine public au privé » (Kisukula 2001 :V). Finalement, à l'instar du pays, tout, pouvoir politique ou Forces armées, échappait à l'autorité du président ; la dépouille du Congo-Zaïre fut disputée à l'intérieur par le dernier cercle de courtisans apparentés, qui savaient que Mobutu disposait de moins en moins de ressources propres. Voilà celui qui s'était fait élever maréchal, tout en continuant à s'afficher avec la toque de léopard et la canne sculptée, dépendant réellement et de plus en plus du flot assuré par ses clients dont la fidélité ne pouvait plus être garantie que par l'insécurité et la peur. En réalité, Mobutu ne disposait plus que de l'autorité de distribuer des titres, de plus en plus pompeux au fur et à mesure qu'ils devenaient vides de pouvoir effectif. Complètement épuisé, sa fin devint inéluctable et se passa dans un grand désordre.

Insistons sur la présence des Ngbandi ayant constitué le dernier carré du président. Ils furent indistinctement qualifiés de « frères » de Mobutu par les autres congolais. Selon ces derniers, les Ngbandi avaient gagné plusieurs postes de pouvoir d'abord à

27. Allusion faite à la mutinerie du 4 juillet 1960.

cause de leurs relations de parenté avec le chef de l'État-Zaïre et/ou avec ses épouses.

Il faut admettre que diverses nominations de Ngbandi avaient réellement des rapports avec la personne de Mobutu, mais pas toutes. Des officiers de l'armée aux hauts fonctionnaires des services de Sûreté, de la Fonction publique et des entreprises d'État, il y eut des Ngbandi nommés qui n'avaient jamais vu Mobutu, mais qui furent peut-être aidés par le jeu d'influences indirectes. Le nombre des membres augmentant, les réseaux de rivalité entre acteurs nourrirent une compétition pour le leadership. Malgré l'image prégnante de l'ethnie du président, plusieurs Ngbandi estiment avoir été victime du régime Mobutu, à l'égard duquel ils gardent de l'amertume. En fait, les acteurs qui entourèrent Mobutu abattirent leurs propres cartes. Citons Jean Seti Yale, ce métis né d'une mère ngbandi mais d'un père portugais. L'homme passe pour être un originaire du village Sanga dans le territoire de Yakoma, celui de son beau-père Koyake qui l'avait élevé. Sa mère était du village Bandi à Wapinda dans le même territoire de Yakoma. Ayant réussi à approcher Mobutu dans l'édification de son pouvoir, il contrôla surtout la sélection des acteurs à promouvoir et il orienta de nombreuses nominations en faveur des « originaires » du secteur Yakoma. Il en résulta ainsi un sentiment de frustration et de rancœur des autres entités ngbandi. Seti et Ngbanda, par exemple, tous deux originaires du territoire de Yakoma, vont se disputer la préséance auprès de Mobutu ; le premier cité l'emporta, jusqu'à l'annonce de la transition démocratique, en avril 1990, date à laquelle il se retira au Portugal ; ce qui laissa le champ libre au second, mais qui, à son tour, fut confronté à d'autres Ngbandi, dont Léon Kengo ou encore les généraux Nzimbi et Kpama Baramoto.

Le tableau 2.4 montre que parmi les originaires du Nord-Ubangi ayant occupé des postes importants sous Mobutu, très peu venaient directement de Gbado-Lite. C'est dans la Sûreté et l'armée que leur présence fut la plus grande. Ainsi l'assimilation des Ngbandi « frères des Mobutu » à ceux qui se sont accaparé de toutes les grandes fonctions dans l'État-Zaïre nécessite d'être revisitée et contextualisée.

Tableau 2.4 : Identification des acteurs originaires du Nord-Ubangi

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Ahukwe (lieutenant-colonel DSP)	Commandant-adjoint de l'unité d'artillerie	Sango ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Akuda (grade de capitaine en 1977)	Proche garde du corps de Mobutu	Budja ; territoire (?)	-
Anekonzapa André	Député national (1960-1963) ; Secrétaire d'État au commerce extérieur (1964)	Moanda ; territoire de Mobayi-Mbongo	Il était le premier Ngbandi à porter la cravate au lendemain du discours de Mobutu à N'sele. Ce geste fut considéré comme une trahison, non seulement par le président Mobutu, mais aussi par le clan de ses épouses (Bobi Ladawa et Kosia) dont il avait épousé Sionyi, la nièce.
Bangadegbia (colonel DSP)	Commandant de bataillon ; Commandant S2 (chargé des renseignements) à la DSP	Territoire de Yakoma	Son épouse est la cadette de la femme du général Etienne Nzimbi, commandant de la DSP.
Baramoto Tosa	Administrateur de territoire devenu commissaire de zone et commissaire sous-régional	Kata ; territoire de Yakoma	Père du général Philémon Kpama Baramoto Kata, chef de la Garde civile.
Betama (colonel)	Secrétaire particulier du général Nzimbi ; Commandant de la DSP	Pangoma ; territoire de Mobayi-Mbongo	-

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Bitongano Ndondoma Jeannot (colonel DSP)	Commandant de bataillon, devint commandant adjoint chargé de l'instruction des soldats de la DSP à Kibomango (banlieue de Kinshasa)	Ngama ; territoire de Yakoma	Instructeur au centre commando de Kota-Koli pendant dix ans, après sa formation à l'EFO/Kananga, il entra à la DSP avant d'aller suivre les cours de chef d'état-major au Maroc (Kenitra).
Bongo Lega	Administrateur général de l'AND ; Secrétaire d'État à l'Administration du territoire ; Consul à Ndola ; Ambassadeur en Zambie	Kusa ; territoire de Yakoma	Ambassadeur de la RDC (ex Zaïre) en Zambie avant la nouvelle mise en place. L.-D. Kabila refusa de lui serrer la main lors de sa visite en Zambie.
Bobozo Louis de Gonzague (général d'armée)	Commandant en chef de l'Armée nationale congolaise ; Compagnon de la Révolution (les officiers qui s'étaient associés à Mobutu pour le coup d'État de novembre 1965)	Ngbua (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	Il fut l'un des premiers gradés Noirs de la Force publique. En 1944, le sergent Bobozo participa aux combats pour la prise de Saio et de Gambela, deux villes éthiopiennes occupées par les troupes italiennes.
Bolozi Blaise (général de brigade)	Diverses fonctions occupées auprès de Mobutu, dont il a épousé en secondes noces la sœur ainée Francesca Mongbele (veuve de François Yalo). Mais cette dernière n'ayant pas eu d'enfants, elle a donné à son époux une nièce devenue co-épouse	Sanga ; territoire de Yakoma	Le couple Bolozi-Mongbele n'eut pas d'enfants. Dans pareil cas, la coutume chez les Ngbandi autorise le mari à prendre une femme dans la famille de son épouse, sans faire partir celle-ci. Mongbele lui donna en secondes noces sa nièce, Sidonie, fille de Pierre Gbome, lui-même fils de Kangayani, avec qui le général Bolozi eut plusieurs enfants.
Bumbwe Kule	Délégué à la CNS	Bwato (Abumombazi); territoire de Yakoma	-
Danga Ngbokoli (général de corps d'armée)	Commandant de la base militaire de Kitona	Sango ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Dhe William	Député national (1970-1975)	Tobangene (Abumombazi); territoire de Yakoma	-
Deu Roger	Administrateur principal au SNIP (il s'agit des services de Sûreté intérieure)	Pilili (Kota-Koli) ; territoire de Mobayi-Mbongo	Il était le beau-frère de Goga Alphonse
Dondo Goma Alphonse (colonel Dsp)	Ancien garde du corps de Mobutu ; Commandant de la base militaire de Kitona en 1996	Dondo (Kota-Koli) ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Dondo Ngbenga Albert	Directeur régional de la sécurité intérieure ; Directeur de la chancellerie	Ngbaka de Businga ; territoire de Businga	Tobesa, son père, fut commerçant à Businga ; sa mère était ngbandi du village Ndongo, près de Molegbe

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Dongo Yemo (colonel FAZ)	Ambassadeur en Suède 1973- décembre 1979	Gbado-Lite (ville)	Il était le demi (petit) frère de Mobutu, né du mariage de sa mère Yemo avec Ngbemani.
Dungia Emmanuel	Premier Conseiller à l'Ambassade du Congo (Zaïre) à Bruxelles	Ngbaka ; territoire de Bosobolo	Il travailla d'abord dans les services de sécurité avant d'être envoyé à Bruxelles. Devenu opposant au régime de Mobutu, il publia *Mobutu et l'argent du Zaïre* qui le fit connaître dans l'opinion.
Fangbi Ngindo Kegbe Gabriel, *alias* Popolipo ou Ya Gaby	Président du conseil d'administration de la société TABA-Zaïre ; Plusieurs fois député national du territoire de Bosobolo	Mbuyi (Mbui) ; territoire de Mobayi-Mbongo	Frère aîné de Bobi Ladawa et de Kosia et, donc, beau-frère de Mobutu. Il devint omniprésent auprès de Mobutu. On le surnomma Représentant de la famille présidentielle.
Gata	Directeur régional de sécurité intérieure (REDOC) dans plusieurs provinces	Gbagba (Kusa) ; territoire de Yakoma	-
Gbelime Henri	Député national (1970-1975)	Nganza ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Gbemani Mbalo Lango Ande Ngózo	Président du conseil de gestion de la Société congolaise des Transports (SOCOTRANS)	-	-
Gbendo Ndewa Casimir	Secrétaire d'État aux Finances ; Vice-gouverneur de la Banque nationale	Kando ; territoire de Yakoma	-
Gbenza te Sala Joseph	Député national (1982-1987)	Bandi (Wapinda) ; territoire de Yakoma	-
Gengba Wawi Léonie	Chef de cité de Gbado-Lite (équivalent du bourgmestre)	Gbado-Lite (ville) ;	Elle fut la fille du chef Lite. Malgré le fait qu'elle ait été mariée, elle passe pour avoir été la maîtresse de Mobutu.
Gerengbo Thomas	Administrateur général adjoint à l'Immigration ; Premier secrétaire à l'Ambassade en Tanzanie	Ngunde ; territoire de Yakoma	-
Geyoro te Kule Noellard	Gouverneur de la province du Haut-Congo (24/2 au 17/9/1972) ; PDG d'Air-Zaïre ; Ambassadeur en Tunisie	Ndayo ; territoire de Yakoma	Un métis, né de mère ngbandi.
Gialo Bina te Wapinda Paul	Député national (1982-1987)	Bine (Wapinda); territoire de Yakoma	Né et grandi à Mbandaka, il ne se rendit jamais à Wapinda, village d'origine de son père.
Goga Alphonse	Administrateur principal de SNIP ; Administrateur général de l'ANI (DGM)	Dondo (Kota-Koli) ; territoire de Mobayi-Mbongo	Sa femme était une proche amie (même classe à l'école ménagère à Molegbe) de Bobi Ladawa.

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Goronze Denis	Administrateur adjoint de SNIP ; Chef de poste à l'Aéroport de N'djili	Ngbundangbu ; territoire de Yakoma	-
Gwato (colonel)	Officier de la Garde civile ; Commandant de la Ville de Kinshasa, poste qu'il perdit au profit du général Iwondo	Sango ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Karawa Ngamo (colonel)	Ancien officier DSP passé à la Garde civile	Ngbaka de Karawa ; territoire de Businga	-
Kasogbia Bosco	Chef de protocole adjoint de Mobutu	Nzobo (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	Il se trouva dans la suite de Mobutu lors de sa fuite à Lomé (Togo).
Kengo wa Dondo Léon	Procureur de la République ; Ambassadeur à Bruxelles ; ministre et plusieurs fois Premier ministre.	Dondo (Kota-Koli) ; territoire de Mobayi-Mbongo	Pour la petite histoire[a] : le soldat Édouard Kengo, un Ngbandi originaire de Dondo (Kota-Koli) était en service dans la Force publique au Rwanda. Il épousa une Rwandaise prénommée Hilda ; le couple eut une fille du nom de Marie-Claire Yagbongo. De retour au Congo belge, le soldat Kengo fut muté à Libenge, où leur fille Yagbongo rencontra un juif polonais nommé Lubicz, travaillant comme médecin itinérant au Congo belge. Elle donna naissance à un garçon nommé Léon Lubicz. Mais elle épousa ensuite un Ababoa de Buta (Bas-Uele) et partit vivre à Stanleyville, laissant son fils Léon à ses parents. Édouard Kengo fut par la suite muté à Monkoto, puis à Mbandaka. À l'heure de l'authenticité en 1971, Léon Lubicz prit le nom de son grand-père Kengo, auquel il associa celui de Dondo, village d'origine de celui-ci. Mais il ne garda aucun attachement avec le village de son grand-père ; il n'arriva à Dondo pour la première fois que lorsqu'il devint Premier ministre de Mobutu, et ce, pour quelques heures.
Kesenge wa Ndangakongu Joseph (monseigneur)	Il est le premier évêque autochtone du diocèse de Molegbe	Nzakara ; territoire de Mobayi-Mbongo	Un proche partisan de Mobutu, qui lui accorda de nombreux cadeaux.
Kokule Marien	Directeur régional de la Sûreté intérieure (Lubumbashi) ; Administrateur général adjoint de l'AND, département extérieur ; Ambassadeur au Rwanda	Bayinga ; territoire de Yakoma	Petit frère de Léopold Ndolela Siki Konde.

a. Sur l'origine de la mère de Léon Kengo, diverses versions circulent.

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Koli Grégoire	Directeur à l'ONATRA	Nzale ; territoire de Yakoma	-
Kongo Soli (général de brigade)	Ancien officier de la DSP ; Commandant de la brigade blindée à Mbanza-Ngungu	Taragini ; territoire de Yakoma	-
Konzi-Diko Nina	Député national (1982-1987) dans la ville de Kinshasa	Né à Ndawele et études à l'école normale à Molegbe	Il a été administrateur territorial à Banzyville et à Boende, CDA de la Mongala à Lisala, CDD de l'Ubangi à Gemena, directeur provincial à Mbandaka et à Matadi.
Konziase Hilaire (général)	Attaché à l'inspection générale des FAZ	Gini ; territoire de Yakoma	Attaché militaire aux États-Unis ; il rentra au pays et fut nommé général.
Kosanga Richard (colonel)	Officier chargé des renseignements militaires/FAZ	Ndekere ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Kosebanga Koli	Député national (1987-1997)	territoire de Mobayi-Mbongo	-
Koyagialo Ngbase te Gerengbo	Directeur de région Lubumbashi ; Gouverneur du Katanga	Kumbu (Sango) ; territoire de Mobayi-Mbongo	Arrêté et condamné dans l'affaire des « massacres » du campus de Lubumbashi, il en garda une profonde rancune envers le régime de Mobutu ; ce qui le poussa à rejoindre le PPRD.
Koyanga Cyprien	Directeur des services de sécurité intérieure (Kisangani) ; Directeur à l'ANI	Pilili (Kota-Koli) ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Koti Bobo Jean (général de brigade)	Ancien officier de la DSP ; Commandant de Sarm avant de devenir commandant de Garde des Palais	Gini ; territoire de Yakoma	Recruté dans l'armée en 1968, il suivit de courtes formations en Israël (1969-1970), puis d'autres dispensées par les Français (1977) et les Américains (1977-1978) ; il reçut le brevet d'état-major à l'académie militaire du Caire (1989-1990). Il était proche du général Kpama Baramoto dont on dit qu'il était le mentor, notamment pour ses nominations.
Kwaziamba Jean-Denis	Administrateur au département de la Sûreté extérieure (AND) ; Conseiller au ministère des Affaires étrangères	Tobangene (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	Son épouse est la sœur d'Honoré Ngbanda
Kpama Baramoto Kata Philémon (général d'armée)	Bourgmestre adjoint à Lubumbashi ; Commissaire sous régional à Kisangani ; Commissaire de région assistant et vice-gouverneur à Kinshasa ; Vice-gouverneur à Kananga, il revient revêtu du grade de général pour prendre la tête de la Garde civile ; il devient même chef d'état-major par intérim des FAZ pendant la guerre de l'AFDL en 1996	Kata (Law) ; territoire de Yakoma	Fils de Baramoto Tosa, épousa Anvenida, une cousine de Marie-Antoinette Gbiatene Yebwa, première femme de Mobutu. Durant les dernières années du régime, il devint influent auprès de Mobutu au point d'orienter plusieurs nominations, surtout dans l'armée. Sa nomination au grade de général en dehors de toutes les normes de promotion dans l'armée (il n'était ni dans la police ni dans l'armée) aurait constitué l'une des plus graves déviations de la carrière politique de Mobutu.

Noms	**Fonctions**	**Identité et clans d'origine**	**Observations**
Langa (lt-colonel)	Commandant du détachement de la Garde civile au Sud Kivu	Sango ; territoire de Mobayi-Mbongo	Ancien Secrétaire particulier du général Kpama Baramoto, commandant de la Garde civile
Lango Tokpwi (général-major)	Officier des FAZ passé à la Garde civile ; Commandant général adjoint de la Garde civile	Bwato (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	D'abord chef d'état-major de la Garde civile, devient avec le général Ngimbi (un Mukongo) les deux commandants généraux adjoints de Kpama Baramoto Kata.
Lengema Dulia Makanga Marcel	Ambassadeur et plusieurs fois secrétaire d'État	Bwaka de Mokwangi ; territoire de Mobayi-Mbongo	Fils adoptif de César Lengema, (Ngbandi originaire de Bwaka de l'ancienne chefferie Mokwangi du territoire de Banzyville) qui devint chef du CEC de Stanleyville où il épousa en novembre 1936 Elisabeth Makanga (de père ababoa et de mère topoke de la Province-Orientale). Le père biologique de Marcel Lengema est Philippe Basuli, lokele dont le père devint pasteur protestant à Yakusu.
Lite Bangayenda Ernest (lieutenant-colonel DSP)	Ancien garde du corps de Mobutu ; Commandant de bataillon de la sécurité du président. Il passa à la Garde civile et devint commandant de bataillon	Boya (Wapinda) ; territoire de Yakoma	-
Litho Moboti Nzo Yombo Jean	Député national en 1960 et plusieurs fois député sous Mobutu ; Ministre des Finances ; Ministre de l'agriculture ; PDG de la Société générale d'alimentation (SGA)	Kawele ; territoire de Mobayi-Mbongo	Il épousa Yatelo Marie, l'aînée des jumelles Bobi Ladawa et Kosia. Mais il vécut avec cette deuxième jumelle comme sa deuxième femme, sans que cela ne cassât son mériage. Cousin maternel au 2[e] degré du président Mobutu. En fait Madeleine Yemo était cousine de Bundu Grégoire, le père de Litho.
Lombo Sese	Député national (1982-1987)	-	Sa mère fut la tante du président Mobutu. Mariée à Kenga, qui tenait un bar à Mbandaka (le bar Kenga existait encore en 2010), Mobutu vécut chez cette tante pendant ses études.
Mabolia Inengo tra Bwato	Plusieurs fois ministre de l'Éducation nationale	Bwato (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	Né d'une mère Ngbandi
Mbamba Ganga Jean	Secrétaire d'État aux Affaires foncières ; PDG à la Régie de Voies maritimes	Sango ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Mbelenga (colonel)	Attaché militaire en Italie et aux États-Unis	Nyaki ; territoire de Mobayi-Mbongo	Sa femme est la nièce de Bobi Ladawa et de Kosia.
Mbiato (colonel)	Commandant adjoint chargé de l'artillerie à la DSP	Sango ; territoire de Mobayi-Mbongo	-

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Mbongu (colonel)	Attaché militaire au Soudan	Nzakara ; territoire Mobayi-Mbongo	Apparenté à Mgr Kesenge, il épousa Tambi Suzanne, petite sœur de Marie-Antoinette Gbiatene Yebwa, première épouse de Mobutu ; mais cette femme le quitta (brutalement) pour le présentateur du journal télévisé Ngongo Kamanda : elle était amoureuse chaque fois qu'elle voyait celui-ci à la télévision. Ngongo Kamanda fut amené, lui aussi, à abandonner son épouse. Afin d'étouffer le scandale créé, Mobutu nomma Ngongo Kamanda ambassadeur en Afrique du Sud.
Mbui Bere	Administrateur général adjoint de SNIP	Dondo (Kota-Koli) ; territoire de Mobayi-Mbongo	Licencié en psychologie du campus de Kisangani, ville dans laquelle il devint assistant de recherche au Bureau africain des Sciences de l'éducation. Cousin d'Alphonse Goga, au début des années 1980, il intégra le cercle de la Sûreté, lorsque Mobutu avait demandé à Goga de lui proposer un adjoint ; Mobutu ne le sut que plus tard.
Mbuyi Bati Kukuta étienne	Délégué général adjoint de Pétro-Zaïre ; Directeur financier à la loterie PMU ; Conseiller au Conseil national de Sécurité, sous Honoré Ngbanda	Nzobo (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	-
Meniko to Hulu	Député national (1982-1987)	Kusa ; territoire de Yakoma	Il fut assistant au campus de Kisangani.
Moliba (colonel)	Auditeur militaire	Bwato (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	-
Mongapa Ferdinand	Chef du parquet (Kolwezi) ; Procureur à Lubumbashi ; Avocat général près de la cour d'appel à Kinshasa	Lite Bala (Wapinda) ; territoire de Yakoma	-
Mongapa Sumi Léonard (*alias* Ya Lolo)	Général de brigade à la réunification de Sun-City en Afrique du Sud ; il est retraité en 2013	Son père Henri Yangba Mongapa est ngbandi, tandis que sa mère Eugénie Mbiliba est mono de Bosobolo	Né le 16 juillet 1952, il intégra les FAZ en 1975. Formation en infanterie en Grande-Bretagne en 1977 puis en Israël en 1985 ; il devint instructeur de la Garde civile à Kibomango (Kinshasa) jusque 1990. Courte formation à l'école de guerre en Égypte en 1990, inspecteur des éléments de la DSP à Pambwa (non loin de Gbado-Lite) en 1993, affecté comme S3 de la DSP à Lubumbashi en 1995. À la chute du régime, il rejoignit Nzimbi, Mavua et Baramoto en Afrique du Sud espérant planifier une attaque contre le régime de L.-D. Kabila. Il rallia le MLC à Kisangani en 1998 au grade de colonel.

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Mossi Sezene Libange Matthieu	Député national (1965-1967 et 1977-1982)	Ngbaka de Bodangabo (Karawa) ; territoire de Businga	-
Mossi Rosette	Chancelière à l'ambassade du Zaïre à Bruxelles	Ngbaka de Bodangabo (Karawa) ; territoire de Businga	Fille de Mossi Matthieu.
Motoko (colonel DSP)	Commandant de bataillon de la sécurité présidentielle	Sa mère est du Kivu et son père bomboma (Gens d'eau) du territoire de Kungu ; il n'est donc pas ngbandi. Il apparaît dans ce tableau pour services rendus.	C'est lui qui, le 18 mai 1997, prit de force le président Mobutu (qui ne voulait pas quitter Gbado-Lite et qui préférait mourir sur place) pour le mettre dans le véhicule et le faire embarquer dans l'avion qui le mena à Lomé au Togo avec les membres de sa famille.
Mwenenge Afamasa	Conseiller au Bureau du président Mobutu à la fin des années 1960 ; Août 1972 : vice-président de l'Institut de Gestion du Portefeuille ; À partir de 1974 : Gérant, puis PDG de la Société Cultures et élévages du Zaïre (CELZA) ; Membre du Comité central (du 5 janvier 1963 au 28 janvier 1985)	Né à Kawele	Ingénieur agronome de la KUL (Belgique) en 1967.
Nakeya Samy	Intendant du président Mobutu. Il est chargé de la trésorerie au palais de Kawele. Il s'occupait des avoirs constitués principalement de la « dotation présidentielle » à la résidence de Mobutu à Gbado-Lite. Ces fonds étaient dissimulés dans un sous-sol dont seul lui et Bobi Ladawa détenaient les clefs	Ngbaka de Karawa territoire de Businga	On le surnommait « gouverneur de la banque de Kawele ».
Ndanu André	Ambassadeur en Mauritanie	Ngalo ; territoire de Yakoma	-
Ndanu Joseph	Ministre de la Jeunesse et des Sports (1964) ; Bourgmestre de Limete	Bayinga ; territoire de Yakoma	-
Ndiwa (colonel)	Directeur du Budget et Finances à l'état-major général des FAZ	Ngbaka de Bodangabo ; territoire de Businga	Homme de confiance des généraux Baramoto et Nzimbi, il recevait régulièrement les ordres de sortir de l'argent de la Banque nationale qu'il amenait à José Makila chargé de contacter les cambistes des rues qui leur achetaient les devises étrangères.

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Ndolela Siki Konde Léopold	Plusieurs fois secrétaire général académique ; Directeur général de l'ISP/ Mbandaka ; deux fois Ministre de l'Enseignement primaire et secondaire ; Membre du Comité central du MPR	Bayinga ; territoire de Yakoma	Gendre du général Nzongia tara Dalenga Zegbe par le mariage avec sa fille Marceline Yayawili.
Ndoma (colonel DSP)	Commandant des Opérations en 1996-1997 lors de la guerre de l'AFDL à Goma. Après la perte de Goma, il se replia à Walikale pour attendre les renforts qui ne furent jamais envoyés	Taragini ; territoire de Yakoma	Il fut arrêté et transféré à Kinshasa ; torturé par les soldats de L.-D. Kabila, il mourut de ses blessures au camp Kokolo.
Ndunduyeke Paul	Député national (1970-1975)	Ngombe; territoire de Bosobolo	-
Ngalo Zenge Robert	Directeur régional adjoint des services de sécurité intérieure à Mbandaka et à Kananga ; Directeur des renseignements à la Garde civile ; Administrateur principal à SNIP	Nzale ; territoire de Yakoma	-
Ngbanda Nzambo ko Atumba Honoré	Ambassadeur en Israël ; Administrateur général du CNS (services de sécurité) ; Ministre de la Défense ; Dernier conseiller spécial du président Mobutu.	Mbondo (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	Pugnace et sournois, il est surnommé « terminator » par les Kinois à cause de ses méthodes brutales à la tête des services de sécurité ; il joua un rôle important pour maintenir Mobutu jusqu'à la chute du régime. Il aurait conseillé au président Mobutu de ne pas démissionner depuis Nice alors qu'il était rongé par la maladie.
Ngbanda Boiko Gilbert (colonel)	De retour au Congo (Zaïre) après son doctorat en droit en France, il fut nommé directeur général de l'ISC/ Gombe	Sango ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Ngbangbo Ndoni Michel (colonel)	Attaché militaire adjoint à Bruxelles	Ndongo (village sur la route Molegbe-Bosobolo) ; territoire de Businga	Son père est de Yakoma et sa mère originaire du village Ndongo, près de Molegbe sur la route Molegbe-Bosobolo). Il est le cousin Germain de « mère 41 », cette dame que Movoto céda à Mobutu pour remplacer Marie-Antoinette Gbiatene décédée. Movoto avait déjà eu deux enfants d'elle ; elle en aura trois avec le président Mobutu. Le surnom de « mère 41 » était un code, le numéro du pavillon qu'elle occupait à la Cité de l'OUA, à Ngaliema/Kinshasa.

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Ngbozongo Augustin	Sénateur (1965-1967)	Bwato (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	-
Ngbwa Mbongo David (commandant)	« Capitaine au long cours » (navire de haute-mer)	Ganzi (Wapinda) ; territoire de Yakoma	-
Ngoto Ngalingi Joseph	Conseiller à la présidence ; Secrétaire d'État aux Affaires foncières ; DGA à la Régie des Voies fluviales	Kando ; territoire de Yakoma	-
Nzapali a Kata (colonel)	Ancien officier de la DSP passé à la Garde civile ; Commandant Unité anti-terroriste de la Garde civile basée à Joli-Site ; Commandant adjoint de la Ville de Kinshasa ; Commandant du détachement de la Garde civile à Matadi.	Law ; territoire de Yakoma	Surnommé « roi des bêtes » et cité plusieurs fois dans des chansons de musiciens Congolais, surtout de Zaïko Langa Langa, pour lequel il ouvrait facilement son portefeuille. À Matadi, il percevait pour lui et pour ses parrains tous les frais de douane des services du port. Il déshabilla un haut cadre de la direction de douane parti de Kinshasa pour tenter de mettre fin à cette pratique frauduleuse et le fit promener nu devant une population médusée.
Nzapa Kengo Dieudonné	Administrateur général adjoint à l'AND (services extérieurs) ; Ambassadeur en Ouganda	Maniko ; territoire de Businga	Il est du même village que Marie-Antoinette Gbiatene Yebwa, première épouse de Mobutu mais pas du même clan ; il n'y a donc pas des liens de parenté entre leurs familles.
Nzate (colonel)	Attaché à l'Institut national des Recherches biologiques	Gbagba (village de travailleurs et catéchistes installé par les missionnaires capucins près de la paroisse de Yakoma) ; territoire de Yakoma	-
Nzege Alaziambina Pierre	Secrétaire général académique de l'ISP/ Mbandaka ; Secrétaire d'État à l'Enseignent primaire ; Commissaire d'État (Ministre) à l'Enseignement primaire et secondaire durant sept ans, un record sous le régime de Mobutu où le remaniement ministériel intervenait tous les six mois en moyenne	Ngazamba ; territoire de Yakoma	Soutenu fortement à l'époque par Seti Yale alors conseiller spécial de Mobutu, ce qui explique sa longévité au gouvernement du régime de Mobutu. Mais on lui reconnut une certaine compétence dans la maitrise des dossiers de ce ministère.

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Nzela Lege (Ferrera Mario, avant l'authenticité de 1972)	Député national (1982-1987)	Bwato (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	C'est un métis né d'une mère ngbandi.
Nzeto Ngogbe	Député national	Bakpa (village situé sur la route Molegbe-Businga) ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Nzimbi Ngbale Étienne (général de corps d'armée)	Commandant de la Division spéciale présidentielle (DSP), unité composée des soldats d'élites formés spécialement pour la sécurité du président Mobutu	Basa ; territoire de Mobayi-Mbongo	Sa mère Ngawali était la sœur de Gbemani, le second époux de Madeleine Yemo. Nzimbi devenait ainsi par alliance le cousin germain du président Mobutu. À noter que ce dernier avait passé une partie de sa jeunesse chez cette « tante » à Libenge. Pour honorer cette tante, Mobutu donna le nom de Ngawali à sa deuxième fille, née de son premier mariage.
Nzongia tara Dalenga Zegbe (général d'armée)	Dernière fonction : commandant de la région militaire du Kivu (Bukavu)	Ngbongbo ; territoire de Yakoma	Il n'a pas été compagnon de la révolution de Mobutu; il fut retraité presque au même moment que Louis Bobozo.
Nzongia Dieudonné (colonel)	Ancien officier d'ordonnance de Mobutu ; Secrétaire particulier du général Bosange à la Sarm avant de passer à la Maison militaire du chef de l'État	Ngbongbo ; territoire de Yakoma	Fils du général Nzongia.
Nzongia Yawili Nyi Gaspard	Directeur des chemins de fer/ONATRA ; Délégué général adjoint à la Gécamines/ Lubumbashi	Ngbongbo ; territoire de Yakoma	Fils du Général Nzongia.
Nzoigba Ngoli (général de brigade FB)	Dernière fonction : commandant de la 1ère région militaire au Katanga (Lubumbashi)	Ngbandi de Monga; territoire de Bombo (province du Bas-Uele)[b]	Il n'a pas été compagnon de la révolution de Mobutu; il fut retraité presque au même moment que Louis Bobozo.
Nyiwa Mobutu	Secrétaire d'État à la Coopération internationale	Gbado-Lite (ville)	Fils aîné de Mobutu, né d'une union libre.
Nzumbu	Administrateur adjoint de la SNIP	Molegbe ; ville de Gbado-Lite	-
Samato	Directeur des services d'identification à l'ANI ; devint plus tard consul à Ndola (Zambie)	Ngbaka de Bodangabo ; territoire de Businga	C'était à lui qu'on demandait les fiches de renseignements sur chaque candidat potentiel avant sa nomination par le président Mobutu.

b. Ce cas est similaire à ceux de Mozagba Mbuka, Duga Kugbetoro ou encore Epee Gambwa.

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Sambia Gere Ndanu	Commissaire urbain assistant de la ville de Kisangani ; Commissaire urbain de Kikwit en 1984 ; Commissaire de région (gouverneur de province) de Bandundu	Gini ; territoire de Yakoma	-
Sambia Honoré	Député national (1960-1963)	Tobangene (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	-
Sambia (colonel)	Chargé des renseignements (C2) à la Garde civile	Sango ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Sambwa Pida Mbangi Jules	Directeur adjoint du cabinet du président Mobutu ; Gouverneur de la Banque centrale ; Ministre des Finances ; Premier ministre ; Président de la Cour des comptes	Tongu ; territoire de Yakoma	Né et grandi à Mbandaka (sa mère était mongo et/ou otetela), il ne visita jamais le village d'origine de son père et ne parla pas le ngbandi.
Segbia Koli Nzapa Jean-Lambert	Administrateur délégué général de la loterie (PMU)	Nzakara ; territoire de Mobayi-Mbongo	Il monta le PMU au Congo, alors Zaïre. Il est le fils de Tende Anne, grande sœur de Bobi Ladawa. Son père Nzapa est le frère aîné de Mgr Kesenge.
Sende Jean	Administrateur adjoint des Services de Sécurité intérieure	Ngusu (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	-
Seti Yale Jean	Toute sa carrière dans la Sûreté, auprès de Mobutu. Administrateur général de CNS (Services de sécurité), il créa et occupa le poste de conseiller spécial du chef de l'État. Malgré les différends coups des réseaux ngbandi et autres qui lui étaient opposés afin de le séparer de Mobutu, il resta accroché à la personne du chef de l'État jusqu'au multipartisme (avril 1990)	Sanga, village de son beau-père Koyake qui l'a élevé ; territoire de Yakoma N.B. : Métis, né d'un père portugais, sa mère était du village Bandi à Wapinda dans le territoire de Yakoma	Il passe parmi les hommes les plus puissants et riches à avoir entouré Mobutu.
Siazo Setembi	Député national (HCR-PT) 1994	Ngalo ; territoire de Yakoma	-
Siki Mbongo	Délégué à la Conférence nationale souveraine (CNS)	Law ; territoire de Yakoma	-
Singa Baudouin	Secrétaire général ; Administratif de l'Université de Kinshasa (1996-)	Kusa ; territoire de Yakoma	-

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Singa te Mbuyi Samuel (colonel)	Ancien para-commando de CETA/Kinshasa ; Commandant de la 12e brigade à Musumba (territoire de Kapanga dans le Lualaba)	Mbuyi (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	Décédé en 1993.
Singbo Marien (colonel)	Directeur du personnel (C1) à la Garde civile	Ndayo ; territoire de Yakoma	Arrêté et torturé par les soldats de l'AFDL en 1997, il perdit une jambe.
Sombo Sophie	Membres des Concertations nationales (1993)	Sango ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Tembele Yangandawele Archile (général-major)	Commandant de la brigade blindée à Mbanza-Ngungu ; Commandant de la 2e région militaire au Nord- Kivu	Nganzamba ; territoire de Yakoma	Ancien capitaine para-commando de CETA ; il participa aux côtés du général Mayele alors major dans le saut pour la prise de l'aéroport de Kolwezi aux mains des rebelles (2e guerre du Shaba) en 1978.
Togba Mata Boboy	Directeur de la Trésorerie générale et des questions financières (1960-1962) ; Chef de cabinet du Premier ministre (1962-1963) ; Ordonnateur-adjoint des Finances publiques (1963-1964) ; Directeur général de la Caisse d'épargne (1964-1965) ; Membre du comité d'état d'urgence (1965) ; Directeur du Bureau de coordination économique dans le cabinet du Premier ministre (1965-1966) ; Administrateur délégué à la SONAS (1966-1972 ; Vice-président de IGP (1972-1973) ; DGA à la Foire internationale de Kinshasa (1975-1978) ; PDG à la FIKIN à partir de mai 1978	-	Licence en sciences commerciales et financières en 1960 à l'Université Lovanium de Léopoldville.
Toronzoni Ngama Basile	Professeur à l'Institut pédagogique national (devenu Université pédagogique nationale) à Kinshasa ; Délégué à la CNS	Ngalo ; territoire de Yakoma	-
Albert Tukuzu Gusu wa Angbaduruka (général de Division)	Né le 4 août 1935, incorporé dans la Force publique en 1955 et grade de capitaine en 1960. Il participa à la prise de pouvoir de Mobutu en 1965. Il finit sa carrière comme commandant de la Chancellerie des Ordres nationaux et de l'Ordre des Compagnons de la révolution. Décédé le 17 août 2007	Mono (secteur Banda) ; territoire de Bosobolo	-

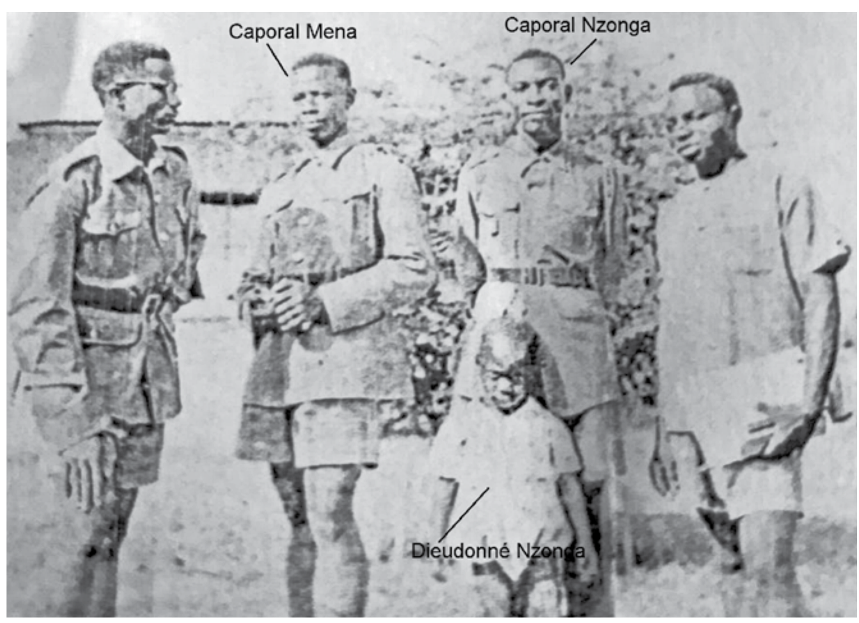
Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Vungbo Ndebo Paul (général de brigade)	Directeur administratif et financier à la Garde civile ; Nommé commandant de la Garde civile le 18/12/1996	Nzakara ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Walibanga (colonel)	Commandant de bataillon à la DSP	Ndayo ; territoire de Yakoma	-
Wando Joseph (colonel)	Attaché militaire en Grèce et en Italie ; Directeur du personnel (C1) à l'état-major général de l'armée (FAZ)	Bwato (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	Il fut secrétaire particulier de Marie-Antoinette Gbiatene Yabwa.
Waza Banga	Député national (1977-1982) ; Président délégué général de l'Agence zaïroise d'automobile (AZDA)	Nganza ; territoire de Mobayi-Mbongo	Il serait un oncle paternel de Mobutu.
Wenenge Afanasa	Membre du Comité central du MPR	Kawele ; territoire de Mobayi-Mbongo	Membre de la famille maternelle de Mobutu. Pendant sa retraite politique à Kawele, devenue sa résidence principale après son discours de Kinkole sur la démocratisation en avril 1990, Mobutu allait passer son temps dans la ferme de cet oncle où on le voyait manger et boire du vin de palme.
Wongbo Sébastien	Administrateur à l'AND, services extérieurs ; 1er Secrétaire à l'ambassade du Zaïre en Zambie	Ngalo ; territoire de Yakoma	-
Yalanda (colonel DSP)	Commandant de bataillon de la sécurité présidentielle ; Commandant de section antiterroriste	Mbanza de Businga (sur la route Businga-Karawa) ; territoire de Businga	-
Yambenga Bangia	Commandant détachement DSP/aéroport de N'djili	Kawele ; ville de Gbado-Lite	-
Yeba François	Chargé d'Affaires à l'ambassade du Zaïre à New-Delhi (Inde)	Ngusu (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	-
Yewawa Gbiamango François (professeur à l'Université de Kinshasa)	Secrétaire général académique à l'ISTA ; Administrateur du budget à l'ISTI	Tongu ; territoire de Yakoma	Proche de Jean Seti Yale.
Yoga Félix	1er Secrétaire d'ambassade du Zaïre au Nigéria, en Éthiopie et au Kenya	Nganzamba ; territoire de Yakoma	-

Noms	Fonctions	Identité et clans d'origine	Observations
Zegbe Songohozo Vincent	Délégué général adjoint à l'Office de Transport en commun du Zaïre (OTCZ) ; Directeur représentant pour l'Europe de la Compagnie maritime du Zaïre (CMZ)	Ngama (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	Les jumelles Bobi Ladawa et Kosia, cadettes de la lignée de neuf enfants, viennent directement après son épouse Marie-Thérèse Motayi.
Zongada Baramoto (Zing Zong) Louis-José (colonel)	Commandant bataillon de la Garde civile à Maluku (Kinshasa)	Kata ; territoire de Yakoma	Fils de Baramoto Tosa et petit frère du général Baramoto Kpama Kata.
Zwambe	Chef de poste de l'ANI à l'aéroport de N'djili ; Directeur administratif à l'ANI	Basa ; territoire de Mobayi-Mbongo	Il se chargea d'expulser de Kinshasa la journaliste belge Collette Brackman, jugée trop critique envers le régime de Mobutu.

Albert Mpase Nselenge (cf. *supra*) qui n'appartenait ni à la province de l'Équateur ni à l'ethnie ngbandi, avait approché Mobutu de manière intime, d'abord comme ami et puis par son pouvoir, dit avoir observé de près la dérive de l'État-Zaïre, lui aussi. Lorsqu'il prend connaissance des objections des uns et des autres protagonistes – chacun aujourd'hui dénonçant l'autre –, il rend ce jugement général :

> « Au service du conjoncturel, on n'est jamais sûr de contribuer en même temps aux intérêts supérieurs de la nation. Nos jeunes stratèges [rappelons que Mpase est né en 1929, donc plus âgé que la plupart des acteurs de la chronique ci-dessus], qui ont pris de l'âge aujourd'hui sont, certainement, des témoins privilégiés du désarroi et du désordre implantés dans la gestion courante du pays. Déséquilibrer une structure est certes facile, la remettre sur les rails est autrement plus ardu. Quand viendra-t-on s'asseoir en famille, pour non seulement regretter les torts infligés au pays, mais aussi pour reconnaître sa part de responsabilité et demander pardon. Car il nous incombe à tous de relever ensemble le défi d'une construction qui sache assumer tout le passé et prendre objectivement en compte l'intérêt d'une nation à ne plus regarder au caléidoscope des intérêts personnels ! Cette réflexion vaut pour tous ceux qui ont porté des coups à leur patrie. Il est temps de cultiver au présent la volonté de s'asseoir et de construire » (Mpase Nselenge 2011 : 317).

Vue panoramique de quelques acteurs originaires du Nord-Ubangi





À gauche : sur cette photo d'archives, on voit les caporaux Mena et Nzongia dans la Force publique qui, tous deux, deviendront généraux. L'enfant, Dieudonné Nzongia, deviendra officier d'ordonnance de Mobutu.
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits réservés.)

À droite : Umba Kyamitala, PDG de la Gécamines et son adjoint (DGA) Gaspard Yawili Nyi Nzongia. Malgré ses origines, Yawili, qui était ingénieur de formation, se montrait discret.
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits réservés.)



Vincent Zegbe Songhozo. Époux de Marie-Thérèse Motayi qui est l'ainée des jumelles Kosia et Bobi Ladwa.
(Droits réservés.)



Zongada Baramato (Louis-José, alias Zing-Zong (3e à partir de la gauche, en chemise blanche), alors élève en 6e secondaire à Kinshasa en 1971. Petit frère de Kpama Baramoto Kata, il atteindra le grade de colonel et occupa la fonction de commandant de bataillon de la Garde civile à Maluku (Kinshasa) à la fin du régime Mobutu. Sur la photo, de gauche à droite : Baramoto Banzoli (petit frère de Baramoto Tosa), Antoine Mbese Kpama et, à l'extrême droite, Fakula Ferry (tous deux cousins de Zongada Baramoto).
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits réservés.)



Fabien Kosama Pilipili, recrue de la Force publique en 1947, et son épouse Stéphanie Siki Konya lors de leur mariage cette même année.
Cousin du général Nzongia, il est originaire de Ngbongbo dans le territoire de Yakoma. Il devint, aussi, beau-père de Kpama Baramoto Kata qui a épousé sa fille Clémentine Dawe Dena.
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits réservés.)



Le colonel Singa te Mbuyi, commandant CETA.
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits réservés.)



Général Jean Koti Bobo.
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena Droits réservés.)



Général Turuzu Guzu.
(Photo archives familiales, équipe locale. Droits réservés.)



Le général de brigade Mongapa Sumi Léonard.
(Photo recueillie par l'équipe locale. Droits réservés.)



Le général-major Tembele Yangandawele Archile.
(Photo archives familiales recueillie par l'équipe locale. Droits réservés.)

RÉFÉRENCES

Album *In memoriam mama Mobutu Sese Seko. Souvenirs*. 1977. Bruxelles : Imprimerie Dereume.

Banyaku Luapa Epotu, E. 2000. *Chronologie, monographie et documentation sur l'histoire politique du Congo des années 1960 aux années 1990*. Kinshasa : CIEDOS, éd. Compodor.

Banza Mukalay Nsungu. 2005. *Ma vérité sur le maréchal Mobutu Sese Seko et la Transition*. Kinshasa : Africa Text.

De Witte, L. 2017. *L'Ascension de Mobutu. Comment la Belgique et les USA ont installé une dictature.* Bruxelles : Éd. Investig'Action.

Dungia, E. 1995. *La Pieuvre tropicale. Les tentacules de Mobutu*. Bruxelles : Éd. Emmanuel Dungia.

Joris, L. 2004. *Danse du léopard*. Paris : Actes Sud (coll. « Babel »).

Kimbulu Moyanso wa Lokwa, J.-P. 2017. *Persona non grata. Révélations du dernier ambassadeur de Mobutu à Bruxelles*. Bruxelles : Telema.

Kisukula Abeli Meitho. 2001. *La Désintégration de l'armée congolaise de Mobutu à Kabila.* Paris : L'Harmattan.

Langellier, J.-P. 2017. *Mobutu.* Paris : Perrin.

Mabi Mulumba, E. 2011. *Congo-Zaïre : les coulisses du pouvoir sous Mobutu. Témoignage d'un ancien Premier ministre*. Liège : Éditions de l'ULg.

« Mémoradum adressé au président-fondateur du MPR, président de la République du Zaïre, par les agents et fonctionnaires du département des Affaires étrangères », cité dans « Zaïre : un pays à reconstruire ». 1991. *Politique africaine* 41.

Monheim, F. 1985. *Mobutu, maréchal du Zaïre*. Paris : Éd. Jeune Afrique

Mpase Nselenge Mpeti, A. 2011. *Au service d'un Congo aux mille visages. Mémoires.* Kinshasa : Academic express Press.

Ngbakpwa te Mobusa. 1978. « Les Ngbandi et l'historique de leur identité XVIe-XXe siècles ». Travail de fin de cycle en histoire. UNAZA/Campus de Lubumbashi.

N'Gbanda Nzambo ko Atumba, H. 1998. *Ainsi sonne le glas ! Les derniers jours du maréchal Mobutu.* Paris : Gideppe.

Nagifi, V. 2003. *Les Derniers Jours de Mobutu à Gbado-Lite (Congo-Zaïre)*. Paris : L'Harmattan.

Nimy Mayidika Ngimbi, J.-P. 2006. *Je ne renie rien. Je raconte… L'histoire d'un parcours sur un parcours d'histoires.* Paris : L'Harmattan.

Omasombo Tshonda, J. 2009. *Dictionnaire des acteurs de la Troisième République*. Tervuren : MRAC.

Vunduawe te Pemako, F. 2000. *À l'ombre du léopard. Vérités sur le régime de Mobutu Sese Seko*. Kinshasa : Éd. Zaïre libre.

« Zaïre : un pays à reconstruire ». 1991. *Politique africaine* 41.

CHAPITRE 3

GBADO-LITE : UN GRAND NID POUR L'AIGLE DE KAWELE

Valentin Nagifi (2003) suggère l'orthographe « Gbado-Lite » en mot composé plutôt que l'orthographe officielle « Gbadolite » en un seul mot. Cela traduit mieux l'identité locale de ce lieu dans la construction du pouvoir voulu par Mobutu.

D'abord parce que les mots renvoient à des identités de niveaux distincts qui sont liés aux origines du personnage. *Gbado* veut dire « baobab », et *Lite* est le nom d'un clan ngbandi (cf. *supra*). Comme signalé dans la partie sur le peuplement (cf. *supra*), les Lite se divisent en deux groupes, dont les Lite Bala installés dans le secteur Wapinda (territoire de Yakoma) et les Lite Nyama, sujets de notre préoccupation ici. La distinction entre les deux groupes du même clan ngbandi porte d'abord sur le fait que le premier occupait un espace couvert par la grande forêt de la haute Legbala (Ebola) et, le second, les Lite Nyama, occupait une région dominée par la savane. Les Lite Nyama comptent en leur sein les sous-clans ci-après : Kawele, Molegbe, Nganza, Gbado et Moanda. Les Lite de Gbado, eux, se divisent en trois principales lignées : Ngamakaya, Tudu et Pangoma. C'est le chef Lite, descendant de Kelenge (2e fils de Ngamakaya), qui céda un terrain au président Mobutu pour y bâtir l'actuelle ville de Gbado-Lite. Depuis lors, le nom Lite Nyama fut supplanté par Gbado-Lite, désignant à la fois la nouvelle ville et le groupe Lite du sud, alors que ceux de l'est sont toujours appelés Lite Bala.

Jusqu'à l'indépendance du pays en 1960, l'espace était occupé par de petits villages autour de Molegbe, chef-lieu du diocèse catholique qui avait vu s'ériger, en 1929, la cathédrale Saint-Antoine de Padoue.

Puis le lieu symbolise la suite et la fin d'un pouvoir autocratique assorti d'une cour qui démontrait ici son emphase, voire son incurie notoire. Tout commença en 1967, le missionnaire Arthur du Vernay arriva à Gbado-Lite pour y implanter une église, une école, un centre de santé et un centre pilote pour le développement du milieu. À ses débuts, il fut aidé par l'agronome congolais Yamafula. Sous l'impulsion des missionnaires et avec l'aval du président Mobutu, le centre prit de l'ampleur. Quelques années après fut initié le Centre de développement agricole et industriel, CDAI en sigle[1]. Très rapidement s'ajoutèrent des logements, des routes, l'aéroport international, et même un barrage hydro-électrique. C'était bien la volonté de Mobutu.

L'image de Gbado-Lite évoque l'éloge de l'élevage de moutons venus d'Argentine que fit le président Mobutu lors de son meeting du 24 juin 1987. Il y déclarait avoir trouvé une formule qui contribuerait à assurer au pays l'autosuffisance alimentaire. Sans rire, « c'était une expérience à multiplier », se vantait-il. « Quand ces moutons allaient mettre bas, quel important troupeau de moutons le Zaïre n'allait-il pas compter d'ici cinq ans, et le problème d'approvisionnement de la population en viande serait résolu. "Mes chers compatriotes, la réussite dans ce domaine est une question d'imagination" et de l'imagination, souligne avec humour Évariste Mabi, Mobutu en avait à revendre » (Mabi 2011 : 181).

À Gbado-Lite, la vie du « roi Mobutu » s'étalait au grand jour. Le président du Zaïre fit en sorte que rien ne fût épargné pour que son village d'origine

1. Cf. *Congo République démocratique. Country guide*. 2006-2007. Petit Futé, 1re éd.



Le village de Gbado est transformé par Mobutu pour en faire une ville. 18 novembre 1969 à Gbado-Lite, lors d'un déplacement du Dr vétérinaire Jean-Marie Godeau au Service médical de Banzyville chez le Dr Stuyck. (Photo et © Jean-Marie Godeau, 1969.)



Ces maisons dans leur nouveau quartier en mai 2018. (Photo Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)

soit à l'image et à la ressemblance de Yamoussoukro, le village du président ivoirien Félix Houphouët Boigny. José Nimy dit que Mobutu « était littéralement fasciné par le Vieux Houphouët : ses succès politiques et diplomatiques, son sens des affaires, sa crédibilité intérieure et le respect qu'il inspirait à son peuple, sa stature internationale, son réseau de relations et ses lobbies » (Nimy 2006 : 234). Le jugement de ce directeur de cabinet de Mobutu distille une certaine amertume :

> « Pour le président Mobutu, Gbado-Lite devra devenir le nouveau centre de gravité de toutes ses activités nationales et internationales. Il nous arrivera [lui comme directeur du bureau présidentiel] d'y séjourner tout un mois durant et, en tout cas, il ne se passera plus deux mois sans que nous nous rendions à Gbado pour des séjours de deux à trois semaines, accréditant les ambassadeurs et recevant les envoyés spéciaux, organisant des réunions ministérielles, des prestations de serment constitutionnel, des sommets de chefs d'État, des commémorations diverses. De plus, Kinshasa, pourtant le siège des institutions, aura à s'accommoder de cette nouvelle situation.
> Les partenaires étrangers, de leur côté, n'y trouveront rien à redire non plus. Je serai, au contraire, frappé de les voir souvent admiratifs de Mobutu devant les lumières, la marbrerie, l'argenterie, les jets d'eau et les jeux de lumière, les tableaux et les tapisseries, les millésimes des vins rares, bref tout le faste et les pompes de ce qu'ils avaient qualifié eux-mêmes de "Versailles de la jungle" [*sic*] et qu'ils ne manqueront pas de critiquer plus tard (et trop tard) comme étant des excès de "folie" du président zaïrois "face à la misère grandissante de son peuple".
> Nationaux comme étrangers, personne (même s'il le pensait tout bas) n'avait eu, sur ce point, le courage mâle de le reprocher à temps au président Mobutu. Je n'en connais pas. Je ne parle pas de journalistes, écrivains, opposants zaïrois ni d'autres observateurs lointains qui n'avaient jamais ménagé leurs vives critiques sur les dérives, les frasques, la mégestion du "régime Mobutu". Mais je pense aux partenaires officiels, bilatéraux et multilatéraux, aux yeux desquels la préservation de leur alliance sacrée avec Mobutu, notamment dans le cadre de la guerre froide Est-Ouest, la lutte contre l'expansionnisme communiste en Afrique, l'exploitation du cuivre et du cobalt, paraissait autrement plus préoccupante que la dénonciation des luminaires coûteux des palais présidentiels zaïrois » (Nimy 2006 : 234-235).

En 1985, Mobutu fait visiter Gbado-Lite au roi Baudouin et à la reine Fabiola. Jacques Brassinne qui fut le conseiller de Tshombe pendant la sécession du Katanga et s'était opposé dès cette époque à Mobutu écrit :

> « J'ai négocié avec le chef d'État Mobutu l'organisation du voyage du roi Baudouin en ma qualité de chef de cabinet belge de la Coopération au développement. [...] nous eûmes des mots peu amènes. Le président [Mobutu] voulait absolument montrer la somptueuse résidence-village de Gbadolite au roi. Connaissant le peu de goût du souverain pour ce genre de réalisation, j'avais émis plus que des doutes quant à l'intérêt de sa proposition » (Brassinne 2016 : 150).



Lors de la première visite du président Mobutu en Belgique en 1969. Un courant de sympathie avait été noué entre Mobutu et Baudouin 1er. Ici, au palais de Laeken.
(Monheim 1985 : 93. Droits réservés.)



« La reine et vous-même, Majesté, vous êtes venus pour célébrer nos noces d'argent après vingt-cinq années de recherche active d'un nouvel équilibre de rapports tissés depuis plus d'un siècle entre votre pays et le mien. »
(Monheim 1985 : 229. Droits réservés.)



1985 : lorsque Mobutu amena le roi Baudouin pour lui montrer Gbado-Lite, son œuvre. Leur arrivée à l'aéroport de Moanda. Toute sa vie, Mobutu avait toujours tenu à ressembler au monarque belge…
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)



Le cortège quittant le salon d'honneur de l'aéroport vers la ville de Gbado-Lite.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)

Mais Mobutu insistera, sur place, pour que le roi et la reine y aillent, ce qu'ils ne purent refuser.

Dans la construction de Gbado-Lite et dans la manière de gérer le pays, Mobutu suivit le modèle d'Houphouët, mais sans le maîtriser. Comme en témoigne José Nimy, sur le chemin de retour de l'Allemagne au Zaïre, le président zaïrois rencontra le chef de l'État ivoirien à Yamoussoukro ; ce dernier lui rappela :

> « [...] la fidélité au camp occidental comportait des contraintes ; que lui-même était quelquefois au bord



Lorsque le cortège arriva dans la ville.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)

de la révolte. Tout, insistait-il, était de toujours bien avoir son peuple derrière soi.
Ce fut pour moi [José Nimy] la première fois de fouler le sol ivoirien et de séjourner dans ce [...] pays. Je serai surtout frappé par le profond respect dont jouissait le président ivoirien auprès de ses concitoyens. Il ne s'agit pas de ces élans d'égards et regards obséquieux dictés par la peur et entretenus artificiellement par la propagande du parti unique» (Nimy 2006 : 250-251).

Pour avoir été ministre et, surtout, le dernier directeur de cabinet de Mobutu jusqu'à sa fuite en mai 1997, Félix Vunduawe, qui était, de plus, de la même ethnie ngbandi que le président zaïrois, se posa la question suivante, aussitôt suivie par une réponse amère : «Combien Gbado-Lite a-t-il coûté à l'État, au Trésor public, au peuple zaïrois? Dieu seul le sait. En tout cas, très cher, tant en termes de finances publiques qu'en termes de sacrifices de toutes sortes qu'il est impossible d'évaluer avec exactitude» (Vunduawe 2000 : 330). Car en fait, au milieu des années 1980, des réunions hebdomadaires du Conseil des ministres se passaient à Gbado-Lite. «Selon la coutume instaurée, le matin des jours de la réunion du Conseil des ministres, le Premier commissaire d'État Kengo précède à Gbado-Lite son équipe ministérielle, à bord d'un Falcon de la Gécamines. Avec Mobutu, il passe en revue l'ensemble des dossiers du jour. La réunion se tient après l'arrivée de l'équipe à bord d'un avion d'Air-Zaïre» (Dungia 1995 : 93). Devenu chef du cabinet privé chargé de la dotation présidentielle, Albert Mpase montre qu'au moment où cet autre «Domaine présidentiel de la N'sele reçoit un subside du ministère des Finances et un petit supplément du cabinet privé du chef de l'État, le «Domaine présidentiel de Gbado-Lite reçoit du président un financement spécial et du cabinet privé un subside mensuel équivalent à 2000 litres de carburant transporté par voie aérienne à bord des avions C130 des Forces armées» (Mpase Nselenge 2011 : 350).

Bref, à la fin de son règne et à cause de sa résidence permanente dans son village d'origine, Mobutu prit le surnom d'«aigle de Kawele». Cet oiseau rapace a besoin d'un grand nid à sa taille. Mobutu allait se montrer extravagant dans son engagement à construire Gbado-Lite. Voulait-il, lui aussi, faire de ce village natal de Gbemani la capitale du pays, à l'exemple de Yamoussoukro? Il allait échouer. En raison de la crise économique persistante et des difficultés politiques consécutives à la démocratisation, à laquelle le président fut soumis en 1990, ses rêves perdirent de leur vigueur. La construction de cinquante bâtiments administratifs fut interrompue faute d'argent; beaucoup d'agents étrangers qui devaient s'occuper du chantier partirent et l'entreprise SAFRICAS loua leurs maisons au personnel de la présidence (Joris 2002 : 85).

1. BÂTIR GBADO-LITE «À N'IMPORTE QUEL PRIX»

Gbado-Lite est une ville artificielle, née des vestiges du village d'origine de la mère de Mobutu, Madeleine Yemo. À partir de cette indication, il est possible d'épiloguer tant sur la parenté complexe du président que sur ses relations avec les autres clans ngbandi, dont les acteurs ont fourvoyé le régime autocratique. Car, au fil des ans, la localité de Gbado-Lite devint si importante qu'elle finit par se transformer en lieu des grandes décisions qui ont ruiné tout le pays. Pour rappel, après son discours du 24 avril 1990 sur la démocratisation, le président Mobutu déménagea de Kinshasa à Gbado-Lite pour des raisons stratégiques. Grâce à son aéroport international construit par Mobutu, le monde politique kinois et les étrangers purent se rendre fréquemment voir le chef de l'État retranché dans son palais de Kawele. Gbado-Lite devint donc un endroit sensible, car «politisé» à l'extrême jusqu'à la fin du régime en 1997.

Mais sous Mobutu, cet endroit n'était pourtant pas que politique; il était aussi militaire, «sécurisé». En effet, un impressionnant cordon de sécurité était chargé de protéger Mobutu. La Division spéciale présidentielle (DSP), dont plusieurs membres étaient d'origine ngbandi, était commandée depuis 1977 par un neveu du président, Étienne Nzimbi Ngbale, qui avait remplacé le Budja Antoine Bumba Moaso (cf. *supra*). À Gbado-Lite même, un détachement d'honneur de la DSP ceinturait la ville. Il y avait un camp militaire, mais insuffisant pour accueillir tout le monde, ce qui fait qu'un bon nombre de soldats logeaient dans les hôtels de la place. Une composante de l'élite militaire paradait chaque matin dans la ville.

Pour répondre à son statut de «ville présidentielle», la localité de Gbado-Lite avait été bâtie selon une architecture et un urbanisme organisés autour de deux palais présidentiels. Du palais de Kawele, où vivait Mobutu, on peut imaginer le luxe! En face d'une opulence démesurée, vivait la grande masse miséreuse, n'appartenant pas au «clan du président»



Aspect du village Lite en 1938.
(AP.0.2.1733, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy © MRAC Tervuren.)



1938 : « Type d'indigène du village Lite ».
(AP.0.2.1309, collection MRAC Tervuren ;
photo H. Rosy © MRAC Tervuren.)

ou à tout ce qui, au sens africain du terme, constituait sa « famille ». C'est de Gbado-Lite, dont sa famille biologique était originaire, que Mobutu quitta définitivement le pays pour son exil définitif, suivi de sa mort quelques mois seulement après.

Emmanuel Dungia, un Ngbaka devenu ex-agent secret de la Sûreté passé à l'opposition en 1990, avait écrit : « À partir de 1979, le maréchal ne se fait plus d'illusions sur sa capacité à bâtir un pays moderne et à redresser une situation fort compromise. Son ambition va alors se réduire à accumuler des richesses personnelles pour préparer sa retraite, et éviter d'être pris "au dépourvu". Les préparatifs de ladite retraite comportent deux volets : à l'intérieur, ce sera la construction de Gbado-Lite et de Kawele ; à l'extérieur, ce seront les acquisitions immobilières et des placements financiers énormes, dont le montant peut être estimé à au moins quatre à cinq fois le budget de la République qui était d'environ 500 millions d'USD[2]. L'ambition de Mobutu sera de passer à la postérité, non plus comme le plus illustre homme d'État de l'histoire postcoloniale du Zaïre (ce qu'il ne peut plus être), mais au moins comme le dieu de sa tribu grâce à l'héritage de la ville qu'il va lui laisser : Gbadolite » (Dungia 1992 : 15).

Gbado-Lite est une « ville » atypique et, à plus d'un titre, une ville d'exception.

1.1. AU DÉPART, UN PROJET AGRICOLE

Jusqu'en 1971, « Gbado » n'était qu'un village-rue sans aucune importance économique ou autre, situé à 21° de latitude nord et 4° de longitude est.

C'est à partir de 1967 que Mobutu conçut l'idée de monter un grand projet de développement rural mis en œuvre sous la dénomination de « Centre pilote » (CP) et qui prit, en février 1978, le nom de Centre de développement agro-industriel (CDAI). Le début du projet correspond à la visite de prospection du père Arthur du Vernay en février 1967, mandaté personnellement par le président Mobutu pour étudier une nouvelle approche d'animation rurale qui allait permettre d'installer des centres de santé et autres infrastructures sociales. Le Centre pilote devait prospecter le terrain et installer un groupe d'hommes pouvant orienter les travaux de construction d'une agglomération urbaine à Gbado-Lite et développer son hinterland. C'est en 1970 que la dénomination officielle de Centre pilote apparut pour donner la mesure à la mission assignée : formation de la jeunesse et enseignement agricole. Les Services généraux présidentiels (SGP) avaient pour mission de pourvoir le Centre pilote en matériaux de construction, car ce dernier devait contribuer au

2. « D'après nombre de sources convergentes, celui qu'un universitaire américain a appelé le plus grand voleur des annales du crime, Mobutu Sese Seko, aurait confisqué à son seul profit des milliards de dollars (en tout cas un chiffre supérieur à la dette extérieure de l'ancien Congo belge) » (Péan 1988 : 68).



Le palais de Gbado-Lite (Bambu) au temps de sa splendeur avec ses jets d'eau.
(Archives RTNC.)



Les vergers du palais de Bambu en 2017.
(Photo équipe locale, octobre 2017.)



1938 : une femme ngbandi fabriquant de la poterie au village Lite.
(AP.0.2.1985, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy © MRAC Tervuren.)

développement de la cité naissante, dont la fourniture en eau courante et en électricité indispensable à son développement. Le centre avait aménagé un verger de manguiers, d'orangers, de mandariniers, d'avocatiers, de cocotiers, de caféiers, et même de pommiers ! En même temps qu'il entretenait un jardin potager. Pour ravitailler la ville naissante en denrées alimentaires, le centre entreprit, à Kambo, des cultures vivrières : manioc, maïs, ignames, bananes… qui s'étendaient sur des surfaces appréciables.

En 1980, le centre pilote prit la dénomination de Centre de développement agricole (CDA), dirigé par le Suisse Hoffman[3]. L'activité s'étendit à l'élevage et déborda le cadre strictement agricole pour devenir un projet agropastoral. C'est en 1988 que cette société agropastorale se vit attacher plusieurs entités beaucoup plus éloignées de Gbado-Lite et de ses environs, telles les fermes de Nganza, de Fiwa, de Mpaka-Lola.

a) La ferme de Nganza était située à sept kilomètres de Gbado-Lite. Elle comptait des bovins laitiers, des poulets de chair et des pondeuses, une porcherie et des champs de cultures vivrières et fourragères. La production avicole était estimée à trois mille cinq cents œufs par jour et le programme d'abattage était de deux mille poulets par semaine. Outre la viande, la ferme produisait également du fromage, du beurre, des yaourts, de la crème. Elle recevait aussi une fois par semaine par avion en provenance de Kinshasa via Gbado-Lite, deux mille poussins d'un jour.

b) La ferme de Fiwa était située à trente-deux kilomètres de Gbado-Lite. Elle avait une superficie globale de 1500 hectares. On y produisait du maïs, du sorgho, du soja, de l'arachide, du coton, du tabac et des fruits divers. En 1987, le cheptel de la ferme comptait 2361 bovins, 49 porcins, 71 ovins et 461 volailles.

c) Les fermes de M'paka-Lola-Balenge étaient situées à deux cent cinquante kilomètres de Gbado-Lite en passant par Bosobolo. On y développait l'élevage de bœufs, de porcs et de moutons.

3. M. Hoffman était au départ le photographe du chef de l'État zaïrois.



Janvier 1970 : équipe d'infirmiers vétérinaires de M'Paka et présence de bouviers également.
Le chef infirmier vétérinaire est Pierre Wumbiti (à droite).
(Photo et © Jean-Marie Godeau, 1970.)



Février 1970 : chargement de bêtes de l'élevage Elubangi à Batanga, avec Mr Collin et le confrère vétérinaire Jean-Marie Dardenne.
(Photo et © Jean-Marie Godeau, 1970.)



Novembre-décembre 1970 : la foudre a tué 21 vaches de la section de M'Paka de l'élevage Elubangi.
Ce type d'accident n'était pas rare. Travailleurs dépeçant la viande en présence de l'épouse de Jean-Marie Godeau (de dos) et du confrère le Dr J.M. Dardenne.
(Photo et © Jean-Marie Godeau, 1970.)

C'est dans ces fermes que furent acheminés des moutons importés d'Argentine en 1987. En effet, lors d'un voyage de Mobutu dans ce pays d'Amérique latine, le président s'était laissé convaincre d'acheter plus de cinq mille mérinos pour son domaine de Gbado-Lite. Le Premier ministre en poste à l'époque, Évariste Mabi dit n'avoir été mis au courant de cette initiative qu'en cours de processus de sa mise en œuvre. Les brebis gravides devaient mettre bas dès leur arrivée. La distance entre l'Argentine et le Zaïre n'avait pas été prise en compte et l'avion chargé du transport animal devait faire quinze rotations. Les moutons venaient d'un pays à climat tempéré avec une fourrure pour être implantés à l'équateur où la température dépasse parfois 45°. À leur arrivée au courant des mois d'avril et de mai 1987, ces animaux habitués aux aléas des pampas australes ne supportèrent pas leur nouvelle condition : sous l'effet de la chaleur et à la suite d'un transport épuisant par avion[4], les brebis périrent l'une après l'autre. Ce projet fut donc un échec[5].

La palmeraie s'étendait sur une superficie de 848,79 hectares. Une huilerie permettait de traiter les noix. Le centre CDA avait fonctionné jusque-là comme un organisme sans but lucratif avant de devenir une société commerciale en 1985, tout en restant une affaire « familiale » avec trois associés : Mobutu Sese Seko, son épouse Bobi Ladawa, son fils Jean-Paul Nyiwa Mobutu.

À ce moment, les activités agro-industrielles et commerciales du CDA comprenaient :

a) un complexe de production de boissons sucrées, dont la Société des boissons de l'Ubangi (SBU) était la composante principale. Elle produisait quatre variétés de boissons sucrées avec une capacité théorique de quatre-vingt mille casiers par mois ;

b) Le circuit d'alimentation *Motema* vendait la production des fermes à travers sa boucherie, sa charcuterie, sa boulangerie, toutes des structures ultramodernes ;

c) Le domaine forestier présidentiel couvrant Gbado-Lite s'étendait sur 298 868 hectares de forêt.

4. Un pont aérien a été organisé pour assurer ce transport avec la compagnie nationale Air Zaïre. Le coût de l'opération est de plus de 30 000 USD.

5. On n'explique cette lubie du président que par sa naïveté, car au moment où il concluait le contrat avec les Argentins, un chercheur zaïrois de l'Institut facultaire agronomique de Yangambi se spécialisait dans l'insémination des brebis.



30 août 1971 : arrivée à l'élevage Elubangi de l'avion de la Cotonco 9Q-CCC.
L'avion atterrit sur une piste créée à M'Paka par Mr Tricourt de la Sotranscongo en 69-70, piste destinée à l'envoi des carcasses par avion-cargo à Kinshasa (et ainsi éviter un envoi des bêtes vivantes par route (110 km de M'Paka à Batanga) et ensuite par barge (de Batanga à Kinshasa, un voyage épuisant pour le bétail qui y perd beaucoup de kilos). Un abattoir était prévu sur la Kolange (la première rivière que l'on traverse en allant de M'Paka à Mandongo). L'étiage de la Kolange avait été vérifié par un agent de la Cotonco pour étudier la faisabilité d'y construire un abattoir et une centrale hydro-électrique, et justifier ainsi la création de la piste d'atterrissage. La repousse des herbes et d'arbustes ainsi que les dégâts répétés causés par les termites exigeaient un entretien régulier de la piste.
(Photo et © Jean-Marie Godeau, 1971.)



À la place, l'espèce locale de brebis garde sa place.
(Photo équipe locale, octobre 2017.)

Son exploitation permettait d'alimenter en grumes une scierie d'une capacité de 1000 m³ de bois sciés ;

d) L'industrie hôtelière comptait deux unités : le motel *Nzekele* et la *guest-house*. *Nzekele* était un hôtel quatre étoiles de classe internationale, comptant quelque cent bungalows, dont 82 studios et 18 appartements entièrement climatisés, avec téléphone, salle de bains, kitchenette, réfrigérateur, radio, télévision, sono hi-fi, etc. Outre ces unités d'habitation, on y trouvait également une superbe piscine aux dimensions semi-olympiques, deux restaurants, un snack-bar, un bar, un night-club, une salle de projection cinématographique et de spectacle, une salle de télé-vidéo, une cafétéria, un terrain de sport et une boutique moderne de luxe. Quant à la *guest-house*, elle disposait de quatre pavillons de cinq studios chacun, soit 20 chambres au total.

Le CDAI continua de s'étendre avec les plantations de Boso-Modjebo, Kondo, ECABAL[6], CACAOZA/Bulu. Boketa était un centre de recherche pour les semences améliorées dépendant lui aussi du CDAI. Un site fut identifié et les premiers matériaux de montage d'une usine de conserves de viande bovine furent importés. Mais le projet de conserverie ne dépassa pas le stade de chantier, et les éléments de sa structure rouillèrent dans un entrepôt à Gbado-Lite.

S'ajoutait la mauvaise gestion du projet par les membres de la famille Mobutu. José Nimy écrit :

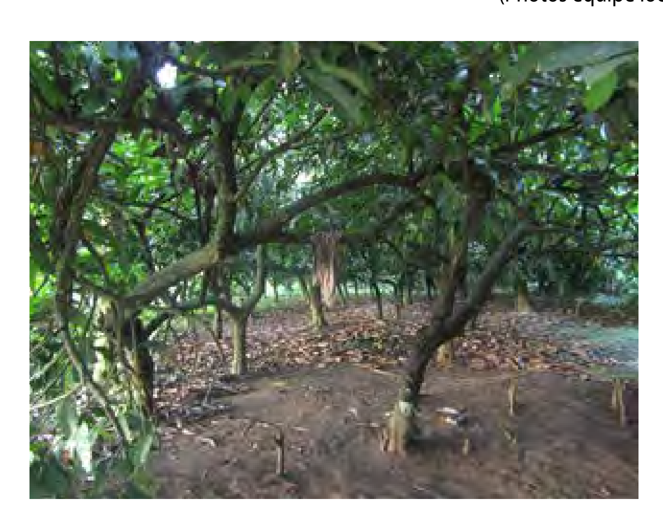
> « CDA sera la dénomination de la société chargée de toutes les activités agro-industrielles du chef de l'État dans son village. Une société difficile à gérer en raison des pressions et des interférences sans nombre des membres de famille de Mobutu sur les gérants officiels. Monsieur Seti Yale était celui qui supervisait avec Mobutu les affaires de Gbado-Lite, c'est-à-dire sa construction. Tout au moins la coordination de la logistique en amont. Il n'avait pas toujours [été ??] facile avec les uns et les autres. Car Seti avait aussi à gérer ses propres affaires.
> En neuf ans comme directeur du bureau présidentiel, j'avais vu défiler dix groupes différents de gestion du CDA/Alain Van Custem (AVC), le pionnier ; colonel Simonet, un ancien officier de l'armée belge ; M. Martin Hoffman, un ancien photographe suisse reconverti à l'homme à tout faire ; Major Sasson, un ancien parachutiste de l'armée israélienne que Mobutu

6. Expérience de culture cacaoyère s'étendant sur une superficie de 1000 hectares ; 2000 hectares supplémentaires étaient prévus en plantations dites familiales. Une usine de traitement du cacao avait été projetée à Wakamba, mais elle ne fut pas construite.





Des vues de la palmeraie du CDAI en 2017.
(Photos équipe locale, octobre 2017.)





Champ cacaoyer du CDAI.
(Photo équipe locale, octobre 2017.)

avait connu en 1963, lors de son stage militaire en Israël ; le groupe DAIPN qui avait déjà fait ses preuves à Nsele ; le groupe Meyer Mehohas ; M. Ermgodts de l'AIDR (Association internationale pour le développement rural) ; la maison civile du chef de l'État avec Mpase Selenge M'Peti ; M. Manda Mobutu, l'un des fils du chef de l'État et, plus tard, M. Ngbonga, un proche cousin de Mobutu » (Nimy 2006 : 233).

Sur la direction du « Groupe » par la famille, dit Valentin Nagifi, celle-ci fut confiée d'abord à Manda Mobutu (fils du président Mobutu) et, à la fin de règne, à Bobi Ladawa, notamment en ce qui concernait la commercialisation de l'huile de palme[7]. Ngbonga, le fils de la tante paternelle de Mobutu, fut désigné à deux reprises à la tête de la direction de l'exploitation forestière.

La gestion du complexe agro-industriel ne suivait aucun principe de gestion saine. Pour la seule SBU/Coca-Cola, l'intendance présidentielle de Gbado-Lite devait, d'après le relevé de son compte au 22 août 1996, des arriérés de créance de l'ordre de 8 362 597 820 nouveaux zaïres, soit une dette de près de 100 000 USD de la présidence à cette société, comprenant factures impayées et emballages perdus.

1.2. GBADO-LITE DEVINT UNE VILLE PRÉSIDENTIELLE

En 1997, Mibo Tomoyeni est le maire de Gbado-Lite, une ville dont la construction ne répondait pas à un plan concerté de développement national. Elle devait servir de cadre de référence aux villages

7. L'épouse du président avait beaucoup à faire ailleurs à tel point qu'elle oublia des fûts d'huile acidifiée dans ses dépôts.



L'entrée du motel *Nzekele*.
(Photos équipe locale, novembre 2017.)



La vue de l'un des studios-appartements du motel *Nzekele*.
(Photos équipe locale, novembre 2017.)





Vues du boulevard Mobutu à Gbado-Lite.
(Photo équipe locale, octobre 2017.)

environnants, selon son promoteur Mobutu. Au processus d'animation rurale conçue par le père du Vernay, s'était ajoutée la construction de résidences. Au début, cette dernière tâche fut confiée à la Société commerciale de l'Ubangi et de la Mongala (SACOUMO) dirigée par M. Tricourt. Le siège social se trouvait à Gemena, mais la société elle-même était établie à Businga afin de mobiliser une main-d'œuvre massive venant principalement de Businga, Gemena et Bili. Les cadres européens y étaient engagés. SACOUMO construisit les premiers bâtiments de Gbado-Lite dont la plupart des appartements se situaient le long du boulevard Mobutu, des avenues de l'École, Maman Mobutu et Lite. Les premiers bâtiments de la ville à être érigés furent ceux longeant l'avenue de l'Indépendance, c'est-à-dire l'actuel hôtel *Scibe* et l'ancienne résidence de Mobutu, cédée depuis à l'évêché catholique de Gbado-Lite et qui s'étendait jusqu'au boulevard.

En 1970, la Société africaine de construction SAFRlCAS remplaça SACOUMO. En juillet 1975, SAFRlCAS perdit son monopole. Les Services généraux résidentiels prirent la relève par le truchement du Centre pilote. La même année, Alain Van Cutsen, responsable de l'AVC, fut désigné pour continuer les travaux de construction de la ville elle-même.

Mobutu s'était lui-même choisi un site pour la construction d'une résidence à Gbado-Lite. Dans l'imaginaire collectif des habitants de Gbado-Lite, le choix du site n'était pas anodin. La légende rapporte qu'avant que le président ne l'ait choisi, cet endroit était mystérieux. Il y aurait existé une caverne d'où sortaient des vrombissements de motos, des gémissements et des pleurs d'enfants pourtant invisibles. On racontait même qu'un jour, un pagayeur trouva à la hauteur de l'endroit un ballon voguant au fil de l'eau, que l'imprudent attrapa pour l'offrir à ses enfants. Il eut une vision nocturne : le propriétaire du ballon se plaignait que le pagayeur eut arraché à ses enfants leur jouet. Effrayé, l'homme s'en alla le lendemain matin remettre le ballon à l'eau, avec un poulet blanc pour le sacrifice, conformément aux us et coutumes. La nuit suivante, nouveau songe : le propriétaire du ballon menaçait cette fois le riverain des pires tourments,





Octobre 1977 : Mobutu entouré du père et de la mère de sa défunte épouse Gbiatene Yebwa.
Le père est tenu par un fils, demi-frère de la dame décédée et, à côté de la mère au premier plan, la sœur Suzanne Tambi (épouse de Ngongo Kamanda).
(Monheim 1985 : 164. Droits réservés.)



Le 24 novembre 1977, Mobutu préside la cérémonie d'anniversaire de sa prise de pouvoir. Il a à ses côtés, sa fille Gombo et son fils Nyiwa. On reconnaît, aussi, le 1er commissaire d'État Honoré Mpinga et Delvaux Mafuta Kizola.
(Monheim 1985 : 167. © Gamma-Rapho.)

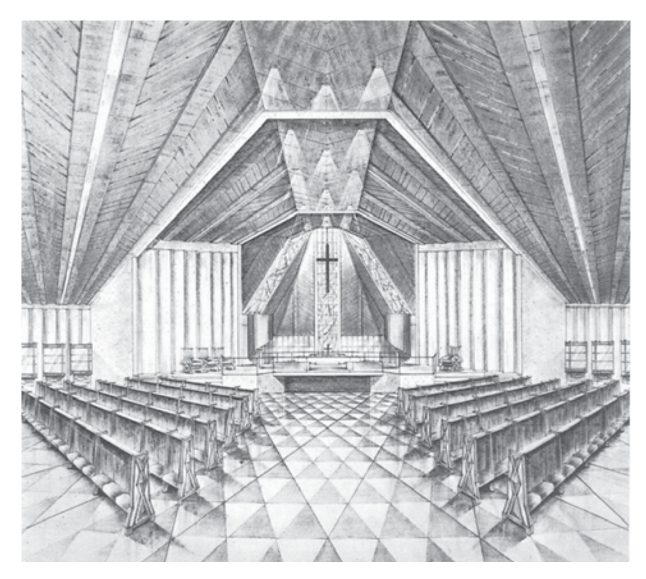
car le ballon avait été détérioré. Quelque temps après, l'un des fils du pagayeur mourut de manière subite. Et depuis, le site était craint.

C'est en 1973 que la société SAFRICAS débuta les premiers travaux de construction du palais présidentiel de Gbado-Lite, baptisé « le Versailles de la jungle ». L'édifice occupait une superficie de quinze mille mètres carrés avec un immeuble haut de trois étages. Un univers surdimensionné par rapport à la taille humaine, par exemple ses lourdes portes en malachite mesurant plus de sept mètres de haut. Parlant de Mobutu, le Belge P. Janssen, marié à la fille du président, rapporte : « J'ai vu un peu trop grand en faisant construire Gbado-Lite, m'a confié plus tard Mobutu. Il ne me sert que pour les fêtes et les réceptions officielles. Je préfère vivre à côté, au Palais de Kawele, que j'ai fait ériger sept ou huit ans plus tard, quand je me suis rendu compte de mon erreur. Kawele était beaucoup plus intime » (Janssen 1997 : 26). La journaliste belge Colette Braeckman établit une similitude frappante entre le palais royal de Laeken et le palais présidentiel de Gbado-Lite : « Mêmes tapisseries cousues, même sens bourgeois du confort, et surtout même lieu de culte » (Braeckman 1992 : 150).

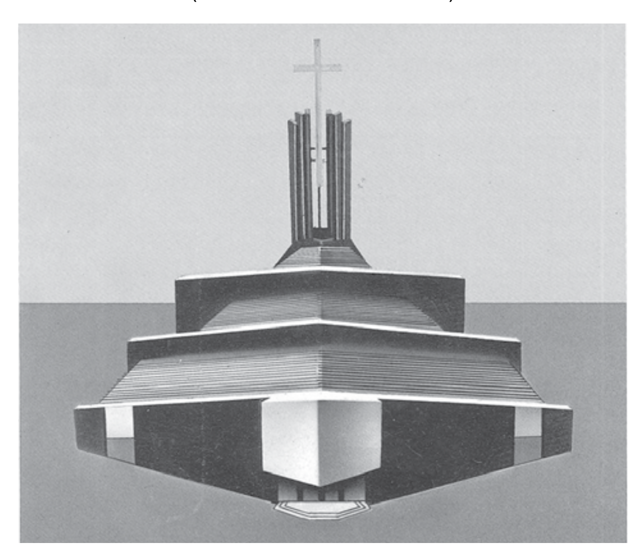
C'est dans une crypte de marbre blanc que repose la première épouse de Mobutu. Décédée le 22 octobre 1977 en Suisse, inhumée provisoirement au cimetière de Gombe à Kinshasa, c'est en octobre 1978 que Mobutu décida de transférer sa dépouille à Gbado-Lite. Était-ce l'événement qui poussa définitivement à aller plus vite dans l'édification de cette ville ? José Nimy témoigne : « La cérémonie avait drainé une impressionnante foule d'invités nationaux et étrangers dans une cité de Gbado-Lite en pleine construction : l'église crypte "Marie la Miséricorde" à peine achevée ; le motel *Nzekele* disponible à 60 % seulement de sa capacité d'hébergement. Bref, un véritable casse-tête pour les services de l'intendance et du protocole d'accueil. D'autant que l'empereur de



Tombe provisoire de la 1re épouse de Mobutu au cimetière de la Gombe à Kinshasa.
(Album *In memoriam*…1977.)



Perspective intérieure de la maquette de la chapelle-crypte Marie-la-Miséricorde.
(Album *In memoriam*…1977.)



La maquette extérieure de la chapelle-crypte Marie-la-Miséricorde.
(Album *In memoriam*…1977.)

Centrafrique Jean Bédel Bokasa s'emmènera avec une délégation éléphantesque qui aura, à elle seule, occupé la moitié des chambres et pavillons du nouveau motel » (Nimy 2006 : 232).

Peu après, d'autres membres de la famille présidentielle – dont son fils aîné Nyiwa Mobutu – y furent enterrés. Des prêtres expatriés officiaient chaque dimanche et les jours de fêtes chrétiennes dans la chapelle Notre-Dame de la Miséricorde. Une chorale habillée par la présidence y chantait des airs grégoriens.

Jusqu'au 24 novembre 1989, l'électricité était fournie par une centrale thermique. En 1984, Mobutu décida l'édification d'un barrage sur le site de Mobayi-Mbongo situé à 25 km de Gbado-Lite. D'après Évariste Mabi, Mobutu permit le détournement des fonds d'origine belge destinés à la construction d'une centrale hydro-électrique sur les chutes de Katende au Kasaï-Occidental ; et ce, avec l'accord de la Coopération belge (Mabi 2011 : 261).

On pensait que la production du courant électrique devait favoriser l'industrialisation de la région. La production prévue était de 4 800 000 kWh/mois et la consommation estimée à environ 1 643 812 kWh. Les trois machines installées disposaient d'une capacité de 11,5 mW et pouvaient alimenter toute la partie nord de la grande province de l'Équateur ; mais il s'avéra que seulement 2 mW étaient consommés depuis la création de cette centrale hydro-électrique. En outre, malgré sa qualité de chef-lieu de préfecture, Mobaye Mbanga, la ville voisine centrafricaine en face de Mobayi-Mbongo en République du Zaïre, n'était en réalité qu'une petite localité. Elle fut gracieusement électrifiée sur ordre de Mobutu à partir de la centrale hydro-électrique de Mobayi-Mbongo. Ainsi elle pouvait également bénéficier des programmes télévisés rediffusés depuis Gbado-Lite.

1.3. KAWELE I ET KAWELE II

Les incessants va-et-vient des remorques et autres véhicules transportaient les matériaux de construction entre Businga (port) et Mobayi-Mbongo. Ceux-ci troublaient la quiétude du président dans sa résidence située non loin de la grand-route. Une étude fut menée afin de dévier le trafic de cette voie principale. En fin de compte, Mobutu renonça à cette solution en allant identifier un autre





Le barrage de Mobayi-Mbongo.
(Photos Daniel Gonzato, équipe locale, 30 octobre 2016.)



Les machines.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 30 octobre 2016.)

site éloigné cette fois de la route et niché sur une haute colline. Il se situait à Kawele, le village d'origine de sa mère, distant de 15 km de Gbado-Lite. Ainsi Mobutu fit construire une autre résidence, cédant la première à la ville afin d'en faire un lieu de réceptions, propice aux escapades amoureuses de son ancien propriétaire. Le palais de Kawele I ou la « débauche de marbre », selon l'expression du gendre Janssen, était une demeure majestueuse, d'un luxe incroyable. L'édification de cette résidence présidentielle privée débuta en 1988. La construction était le fruit de coopérations internationales inter-États : Allemagne-Chine-Zaïre, etc. L'entrée principale était un ouvrage chinois, servant de corps de garde pour les militaires en faction. Après la voûte, à droite et en entrant dans la concession, un terrain cultivé où Bobi Ladawa faisait pousser manioc et riz. Une partie de la concession était clôturée de fil de fer barbelé. Une étendue appréciable servait de réserve animalière. Plus loin se trouvait le garage de Kawele, où près de 1000 véhicules – selon la rumeur – attendaient le bon vouloir de la famille présidentielle. De l'entrée de la concession jusqu'au palais, la route était balisée, offrant un impressionnant scintillement de feux et de jeux de lumière.

Avant d'atteindre la résidence proprement dite, une espèce de lagune artificielle, dite « Grand Lac », disposait d'un parking et de deux fausses grottes en briques cuites. Pour son alimentation en eau, trois pompes aspiraient l'eau de la rivière Penda prenant sa source au mont Kawele et séparant la mission catholique Molegbe du village de Kawele. Avant de remplir le lac, l'eau chute sur des rochers artificiels érigés à cet effet. Les trois pompes aspirantes alimentaient le « Grand Lac ». Entre le « Grand Lac » et les fontaines s'étendait une pelouse où un « tourniquet » long d'environ cinq mètres projetait l'eau à une quinzaine de mètres de hauteur, rafraîchissant ainsi les alentours.

Le voisinage était constitué d'un parking, protégé par un poste de sécurité (garde rapprochée) pourvu de divers moyens de communication pouvant atteindre tant l'intérieur du palais que l'étranger, et prévu pour une centaine de véhicules. Entre le parking et le Palais, quatre statues de lions féroces montaient la garde.

Dans le palais se trouvaient des escaliers et des colonnes monumentales faits en marbre. Les murs, en béton armé, ainsi qu'une autre partie de l'édifice étaient plaqués de marbre. Par deux portes d'acajou, on pénétrait dans le vestibule tout en marbre : sol, murs, et même la voûte. Ensuite, le vaste bar pouvant accueillir plusieurs dizaines de personnes, éclairé de



L'entrée principale du palais de Kawele en octobre 2017.
(Photo équipe locale.)



À ses moments de solitude, Mobutu se tenant au bord de la piscine du palais de Kawele.
(Archives RTNC.)

1000 feux par un énorme lustre et un spot géant, projetait des scintillements aux quatre coins de ses parois marbrées. À droite du bar, un salon aux murs tapissés de soie verte. Le système de climatisation du bâtiment était sophistiqué. Le salon comportait une mezzanine servant de bureau, d'où Mobutu observait les mouvements d'avions à l'aéroport international de Gbado-Lite. À partir de là, il pouvait retarder un vol ou envoyer ses directives au pilote de ligne. La salle à manger se situait à gauche du bar. Une longue table de plus de vingt mètres pour la famille Mobutu s'y dressait. Des tables rondes plus modestes étaient également dressées pour recevoir près de trois cents convives, à raison de dix par table.

La chambre à coucher de Mobutu, en marbre lisse, disposait d'un lit doté d'un système d'élévation sur commande, car il se trouvait à un niveau plus bas que le sol. La salle de bains attenante à deux baignoires en marbre également était pourvue de jacuzzis. Le lavabo ainsi que les cuvettes des toilettes étaient en marbre. À l'intérieur de la chambre à coucher se trouvait une penderie qui ne désemplissait pas, Mobutu ne portait pas deux jours de suite le même habit, ce qui nécessitait quantité de vêtements.

La chambre à coucher de Bobi Ladawa était tendue de tentures ; le sol en dalles de marbre. La penderie de la première dame du Zaïre impressionnait : un bon millier de vêtements assortis. Une entrée dissimulée reliait la chambre de la « citoyenne » à celle du « citoyen président fondateur ». Suivaient alors les salons, dont un salon de coiffure et salon de massage, ainsi que les quatre chambres d'enfants.

Au premier niveau de sous-sol était aménagée la discothèque qui s'ouvrait sur la cascade de la piscine, dont l'eau alimentait les lacs artificiels et les jets d'eau des jardins. Au sous-sol se trouvait une cuisine « à la zaïroise » équipée de six réfrigérateurs encastrés et de divers autres appareils ménagers, mais aussi une cuisine « à l'européenne » avec un équipement pour la pâtisserie, une chambre froide, et les services d'un grand restaurant. Au second niveau de sous-sol s'étendaient les caves à vins, avec tonnelets et bouteilles des crus les plus fameux.

Venait ensuite la cave de l'argent communément appelée « Banque de Kawele ». Là, des billets de banque locaux (le zaïre-monnaie) et des devises étrangères gisaient au sol en tas. La salle était compartimentée en fonction de chaque devise, et les liasses de dollars, de francs belges, de livres sterling, de francs français et de francs suisses étaient répertoriées par le « gouverneur » Nakeya de la Banque de Kawele. Lorsqu'il arrivait que la place manque dans la cave, des cartons de monnaie nationale étaient bâchés et entreposés dans la cour. D'où, surgirent dans l'imaginaire populaire, les mythes de « cavernes » aux issues secrètes, qui permettaient à Mobutu de dissimuler une partie de sa fortune.

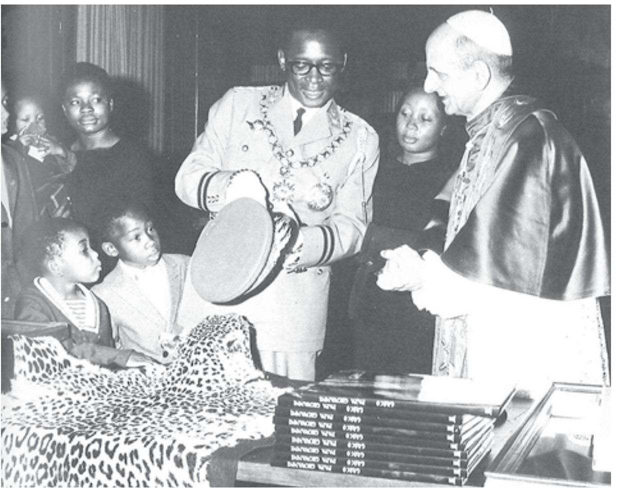
Quelle était la logique de Mobutu ? Comment se comportait-il réellement dans le quotidien ? Baudouin Banza témoigne à partir de l'expérience du financement du parti MPR :

> « Le MPR-fait privé n'avait pas, contrairement aux idées reçues et à l'opinion généralement répandue, les moyens de sa politique. Principal bailleur des fonds, le Maréchal Mobutu voulait, tout au moins au niveau des





En juin 1968, le pape Paul VI reçoit Mobutu et sa famille au Vatican.
(Monheim 1985 : 96. Droits réservés.)



Mobutu entouré de son épouse et de ses enfants est reçu par le pape Paul VI à qui il explique les symboles qui figurent sur sa casquette et la devise de la IIe République : « Paix, Justice et Travail ».
(Monheim 1985 : 97. Droits réservés.)

intentions exprimées, en faire le plus grand parti du pays. Aussi, parlait-il de plusieurs projets intéressants : tel par exemple l'achat d'un immeuble qui devait servir de quartier général du parti. Il projetait également d'installer des phonies à travers toutes les sections du parti, en les reliant au quartier général. À l'exception des jeeps Pajero qui ont été, par le biais du conseiller Tshimbombo Mukuna, distribuées jusqu'aux comités des districts et aux différents cadres de la centrale, les autres projets sont restés des chantiers non achevés.

Ainsi donc, le MPR n'était pas un parti financièrement assis. Le Maréchal Mobutu ne finançait que des événements tape-à-l'œil, tels de grands meetings, des fêtes d'anniversaires du parti, de son accession au pouvoir ou encore de sa naissance. La fête d'anniversaire de sa naissance coïncidait avec la fête de la jeunesse. C'est peut-être toutes ces grandes réjouissances qui ont donné l'impression à une certaine opinion que le MPR était le parti le mieux loti financièrement.

En réalité, le fonctionnement du parti au quotidien était soumis aux humeurs du président. Le parti ne disposait pas d'un budget permanent et conséquent. Mobutu ne supportait pas de demandes incessantes d'argent. Il était méfiant. Il suspectait beaucoup de gens de chercher à l'escroquer. Pour le fonctionnement ordinaire du parti, il ne donnait pas plus de dix mille dollars par mois. Cet argent venait de la caisse tenue par son frère [*sic*] Nzimbi, commandant de la DSP, et était à distribuer à toutes les fédérations jusqu'aux sections. Il n'était pas rare que nous passions trois ou quatre mois sans rien recevoir. La direction du parti ne disposait pas d'une caisse d'où elle pouvait, d'une manière autonome, puiser pour répondre à

> une quelconque urgence. Pour tout, alors pour tout ce qui requérait une certaine urgence, il fallait chercher à joindre Mobutu, même à l'extérieur, pour qu'il donne des instructions nécessaires à son frère Nzimbi : missions, funérailles d'un membre du parti, etc. » (Banza 2005 : 44-45).

À quelques mètres de cette caverne du palais se trouvait un garage-dépôt de bicyclettes, brouettes, machines à coudre et des ballots de vêtements et autres tissus de qualités diverses, etc. On disait qu'il y avait un « troisième sous-sol » qui reste à trouver, car le palais de Kawele I était toujours en phase « d'aménagement ». C'est ainsi qu'à la veille de la chute de Gbado-Lite, Mobutu – ou sa famille – se faisait encore construire un night-club aux murs de marbre.

L'ensemble du domaine présidentiel s'étendait sur une superficie de quelque cinquante hectares. La cour du palais était dotée de quatre fontaines et l'on y entendait des enregistrements de musique « classique ». La puissance des jets d'eau suivait, paraît-il, l'intensité du fond sonore. Mobutu passait beaucoup de son temps en ce lieu, dit le « stade de marbre », sous une sorte de tente aérée, où parfois il recevait ses visiteurs de marque. Deux journalistes d'un hebdomadaire afro-parisien ont interviewé un homme politique africain qui a bien connu Mobutu. À ses dires : « Que ce soit à Kinshasa ou ailleurs, il (Mobutu) passait son temps dehors, assis sous un arbre ou sous un parasol, écoutant Radio-Zaïre diffusée par un gros récepteur sur lequel était accroché un téléphone. La radio fonctionnait jour et nuit. Il m'a assuré que cela ne le gênait pas et qu'il ne l'éteignait pas même pour dormir. On lui apportait les dossiers. Il les étudiait, mais il ne les annotait pas. Je ne l'ai jamais vu écrire ou dicter. Au fur et à mesure de sa lecture, il téléphonait ses réactions ou ses instructions. Il téléphonait beaucoup aux gouverneurs, qui étaient des gens puissants en relation directe avec lui » (Berrada & Gaillard : in *Jeune Afrique* 1915 : 17-25, septembre 1997).

Mobutu s'installait souvent dans le jardin ou sous la véranda avec ses dossiers pour recevoir ses visiteurs arrivant de Kinshasa par avion spécial. Il les entretenait l'un après l'autre, ainsi que quelques collaborateurs, sans oublier les conversations au téléphone. Au « stade de marbre », il recevait donc ses hôtes distingués et pouvait les mener vers l'étang poissonneux (alimenté en eau par la Regideso) qui se trouvait tout près.

Alors que le luxe de Kawele I ne cessait d'impressionner, Mobutu décida de construire Kawele II sur le modèle d'un village chinois, mais avec pagodes. Une véritable architecture raffinée de l'Orient allait être amorcée le 1er avril 1989, à près de deux cents mètres du palais de Kawele I. En fait, il avait été question pour Mobutu, qui disposait déjà du palais de Gbado-Lite et de celui de Kawele, de construire encore un deuxième palais à Kawele. En dimension, « Kawele 1 : c'est rien ». Et déjà, deux mille hommes y travaillaient sur le chantier, mais les travaux furent interrompus faute d'argent.

Pour rappel, à Gbado-Lite vivait une communauté chinoise faisant principalement partie de la Mission agricole chinoise (MAC). Certains Chinois cultivaient de petites surfaces et d'autres étaient affectés à la construction du village « chinois » de Kawele II. D'autres encore étaient des masseurs de Mobutu, chargés en outre de lui préparer des petits bols de tisane et autres mixtures plus ou moins mystérieuses pour entretenir sa virilité sexuelle.

1.4. LA COUR ET LE VILLAGE

À part le complexe présidentiel, il y avait d'autres résidences luxueuses de moindre envergure. La résidence de Kosia, la belle-sœur jumelle et maîtresse de Mobutu, était reliée au réseau INMARSAT, communiquant ainsi directement avec le monde. Cette résidence appartenait d'abord à la société TABA-Congo, expropriée par le président. Mais la dénomination « *Villa TABA* » subsistait, soulignant le passé de cette maison réaménagée au goût « de sa nouvelle propriétaire avec cave à champagnes et night-club ».

Il y avait le président Mobutu et Jean Seti Eale (ou Yale)[8] qui avaient investi à grande échelle dans l'immobilier de Gbado-Lite. D'autres villas furent construites à Gbado-Lite par des dignitaires du régime mobutiste. On peut citer Jeannot Bemba Saolona, Léon Kengo wa Dondo ou les militaires Nzimbi Ngbale, Philémon Kpama Baramoto Kata, etc. Aussi, certaines entreprises publiques dont la Regideso, la Gécamines, l'INSS, la SNEL, la SONAS

8. Son groupe se nomme Sicotraz.

et des banques (la ville de Gbado-Lite compta quatre banques : BCZ[9], NBK[10], BZCE[11], CADEZA[12]) y ouvrirent des bureaux ou y construisirent leurs immeubles[13]. Un bon nombre d'autorités à la fois affairistes construisirent des villas à Gbado parce qu'ils y voyaient une ville d'avenir.

Mais jusqu'au discours de Mobutu du 24 avril 1990, le président ne séjournait qu'épisodiquement dans sa ville « natale ». Gbado-Lite restait un site touristique où il recevait plutôt ses hôtes de marque. À partir de 1991, Mobutu chahuté par la CNS y résidait de plus en plus longtemps. Après le second pillage de l'armée en 1992, Mobutu s'y replia définitivement. Reprenons divers commentaires d'Honoré N'Gbanda, qui allait le côtoyer presque au quotidien, une fois devenu son conseiller spécial.

> « Ma conviction est que l'homme avait perdu son âme profonde avec la secousse qui a bouleversé le monde politique zaïrois. S'il est vrai que Mobutu a déclenché avec enthousiasme le processus démocratique du 24 avril 1990, il ne s'attendait pas aux retombées fracassantes de cette décision sur lui-même. Le Maréchal entendait mener le processus à sa façon, un peu à la va-vite. Mais le contrôle de l'orientation des événements lui a complètement échappé. Pis, il a vu sa personne démystifiée, et tout son rêve politique s'évanouir. Il n'a pas accepté le nouvel espace politique de la transition. Il a refusé de s'inscrire dans le nouveau système politique et d'y jouer pleinement le rôle qui lui revenait. Il a choisi de jouer à la roulette russe et d'attendre venir les élections pour reprendre enfin sa vraie vie politique. Mais, hélas, le temps n'a pas joué en sa faveur.
>
> Bien qu'il ne l'ait jamais avouée ouvertement, ses propos trahissaient une profonde blessure interne qui saignait chaque jour. Il n'a pas pardonné à ses propres alliés politiques, spécialement Bula Mandungu, Banza Mukalay et Lengema Dulia, qui ont mené les concertations du Palais du peuple. Il les tenait responsables d'avoir mal négocié et d'avoir cédé à la pression de Kamanda wa Kamanda et de monseigneur Monsengwo, en acceptant une Constitution qui le dépouillait de presque tous ses pouvoirs exécutifs.
>
> Nous avons en vain tenté de lui faire comprendre que les exigences de la démocratie et de la période de Transition l'imposaient. Mais, pour le président Mobutu, sa position et ses instructions transmises à ses alliés politiques n'ont pas été défendues comme il se devait. "Ils ne travaillent que pour leurs intérêts personnels et pour leur positionnement individuel. Personne ne s'occupe de mes intérêts !", clamait-il, très en colère.
>
> Chaque fois que nous revenions à la charge pour le convaincre de regagner Kinshasa pour mieux gérer la situation, il nous répondait, ironiquement : "Ceux qui ont voulu que je règne et que je ne gouverne pas n'ont qu'à gérer la situation du pays avec le gouvernement. Moi, j'attends les élections pour m'impliquer dans un cadre légal." Le Maréchal a toujours considéré la Conférence nationale comme une institution illégale, surtout lorsqu'elle s'est autoproclamée souveraine. [...]
>
> Cependant, malgré la volonté de bien faire, le président Mobutu a travaillé dans un environnement qui ne lui permettait point d'approfondir les dossiers de l'État. Pendant les cinq années passées dans son cabinet, nous avons travaillé avec le président de la République soit dans la nature, soit dans ses résidences privées de Gbado-Lite et du camp Tshatshi. Le président Mobutu n'avait plus de bureau officiel du président de la République[14]. Les dernières années, nous le rejoignions souvent avec nos dossiers dans des fermes aux environs de Gbado-Lite, au milieu des champs de maïs et de manioc, dans le brouhaha des machines agricoles et sous les cris des travailleurs. [...].
>
> Le repli du maréchal Mobutu à Gbado-Lite, dans l'ambiance de la convivialité et de villégiature [...] l'éloigna petit à petit de la réalité du terrain, et donc du pouvoir réel » (N'Gbanda 1998 : 144-147 et 153).

9. Banque commerciale du Zaïre

10. Nouvelle Banque de Kinshasa

11. Banque zaïroise du commerce extérieur.

12. Caisse d'épargne du Zaïre.

13. Beaucoup de ces bâtiments restèrent inachevés à la fin du régime Mobutu.

14. Était-ce cela son style, déjà connu à Kinshasa ? À en croire José Nimy, lorsqu'il devint directeur du bureau du chef de l'État, « le président Mobutu n'aura jamais mis ses pieds dans le nouveau bâtiment [achevé en 1970] abritant le bureau du président, pas même pour une visite de circonstance. J'avais tenté de l'y amener à certaines occasions et Bisengimana, avant moi, le lui aurait demandé à plus d'une reprise. Mais ce fut sans succès ». Le président Mobutu garda le mont Ngaliema pour ses propres activités : audiences, réunions ministérielles, prestations de serment, accréditations d'ambassadeurs (jusqu'à l'inauguration du palais du Peuple en 1979) (Nimy 2006 : 149-150).



Aperçu de quelques villas de TABA-Congo où s'est installé un petit marché de rue. La maison au premier plan a été rachetée par Eugide Nyikpwingo, maire de Gbado-Lite (jusqu'en février 2018). (Photo équipe locale, novembre 2017.)



L'usine Coca-Cola de Gbado-Lite en 1985. (Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)



Vue de la résidence de Jean Seti (première maison, à droite) suivie de l'agence de la Banque du Zaïre. (Photo équipe locale, novembre 2017.)

Quand Mobutu alla s'installer à Gbado-Lite, le pouvoir réel lui avait déjà échappé, affirme Honoré N'Gbanda. Le chef de l'État formel du Zaïre avait adopté un profil bas, recréant à Kawele une atmosphère présidentielle. À Gbado-Lite, les séances d'animation politique avaient cours avec chanteurs et danseurs louant l'« Aigle de Kawele ». Dans cet ancien village-rue, l'installation de Mobutu et de sa suite changea *ipso facto* le mode de vie des habitants ainsi que le statut de la localité. Lorsqu'il circulait dans les rues de Gbado-Lite à bord de sa limousine privée ou officielle, chaque habitant devait se tenir debout et applaudir, scandant à haute voix le slogan « *Ya Mokolo*[15] ». Parmi les anecdotes marquantes, on cite l'épisode de cet agent de l'État étendu sous l'effet de l'alcool sur une chaise longue devant sa maison, boulevard Mobutu, réveillé à coups de botte par la Garde présidentielle, pour ne s'être pas levé et n'avoir pas salué à son passage impromptu le président.

Mobutu aimait effectuer des randonnées à travers les villages autour de Gbado-Lite. Il arrivait que la route soit barrée aux deux extrémités afin de permettre au couple présidentiel de prendre son dîner en plein air. Certains camionneurs effectuant le trajet Gemena-Gbado-Lite ou Yakoma-Gbado-Lite furent fouettés par les soldats, dits « gorilles du corps présidentiel », qui les accusaient d'avoir provoqué de la poussière qui incommodait le cortège de Mobutu, du fait de l'état des pistes sablonneuses en piteux état. Non seulement le chauffeur était maltraité, mais aussi l'équipage et même les passagers recevaient leur quota de coups. Conduire un véhicule à Gbado-Lite

15. Expression respectueuse en lingala, signifiant « Aîné, grand frère ».

comportait une part de risques, le président pouvant surgir de partout; roulant à gauche ou à droite à sa guise. Lorsqu'il partait de Kawele pour Gbado-Lite lui-même au volant de son véhicule, il ne freinait pas. Au village, on disait que les véhicules présidentiels ne disposaient pas de frein.

2. LA DISTRIBUTION DE L'ARGENT DU ZAÏRE PAR MOBUTU

Mobutu distribuait comme bon lui semblait l'argent du pays. Mais à qui? À ses enfants et à sa famille, membres intouchables protégés par le label «Famille présidentielle» (FP). Dans cette famille présidentielle, il fallait compter ses frères, sœurs, oncles, cousins, cousines, beaux-frères, belles-sœurs, et leurs progénitures. Être membre de la famille présidentielle «accorde à ses détenteurs tous les passe-droits : exemptions douanières, non-paiement des impôts ou des simples factures, gratuité pour les excédents de bagages sur les vols de la compagnie nationale, utilisation des Hercule C-130 de l'armée comme de véritables taxis aériens. Lorsqu'un FP exerce une activité commerciale juteuse, les éventuels rivaux sont dissuadés, sous la menace, d'entrer en concurrence avec lui. À Gbado-Lite, Mobutu se comporte en vieux chef traditionnel entouré d'une cour qui vit à ses crochets. Une cour devenue une immense bouche à nourrir, toujours plus affamée. Il est constamment assiégé par tous ceux qui l'assaillent de leurs problèmes privés, depuis les besoins d'argent jusqu'aux querelles de couple. Il se lasse d'avoir à trancher les nombreux conflits d'intérêts qui surgissent sans cesse au sein de la parentèle élargie. Mais il continue de payer, de redistribuer à ses obligés l'argent qu'il n'a pas gagné, celui de l'État. Un de ses enfants vient le voir en quête d'une obole. Il sort une grosse enveloppe d'un tiroir et le quémandeur repart, quelques minutes plus tard, avec 10 000 dollars en poche. Même chose pour les cousins et cousines. Pierre Janssen raconte : "L'un, parce que son fils allait poursuivre ses études au Canada et que la vie, là-bas, coûtait très cher. L'autre parce qu'elle attendait un bébé et qu'elle aurait bien voulu accoucher à l'Hôpital américain de Neuilly, qui n'était pas conventionné et absolument hors de prix"» (Langellier 2017 : 321-322).

Pourtant, Mobutu méprisait la population locale, même celle de son ethnie ngbandi, lorsqu'elle n'avait pas la chance d'être intégrée individuellement dans l'entourage du président pour des services à lui rendre.

2.1. LA PAIE DES SERVICES PUBLICS ET PRIVÉS

Mobutu payait mensuellement une prime de 200 dollars aux enseignants du collège présidentiel de Gbado-Lite construit en 1974[16]. Ceux-ci ainsi que leur famille bénéficiaient chaque année d'un voyage par avion dans une ville du pays de leur choix. Des «dotations présidentielles» sous forme de primes étaient également allouées au personnel soignant et paramédical de l'hôpital de Gbado-Lite. En 1994, dans un rapport établi par Fangbi, le beau-frère du président, il était souligné que le personnel refusait le montant de la «prime» qu'il estimait insuffisant. L'hôpital fut investi alors par les éléments de la Division spéciale présidentielle : le personnel fut révoqué sur ordre de Mobutu. Le personnel tenta un recours, mais 167 agents furent ainsi renvoyés sans aucune indemnité.

Il arrivait au président Mobutu de payer lui-même, à la place du Gouvernement, les arriérés cumulés des salaires des fonctionnaires et des agents du secteur paraétatique. C'était là un privilège en vigueur à Gbado-Lite. En revanche, Mobutu entendait jouir à volonté des services publics locaux : la présidence payait à son seul gré ses factures de consommation d'eau et d'électricité. Un jour, alors que le responsable de la Regideso menaçait d'interrompre les fournitures d'eau à la cour, un émissaire vint lui remettre le montant requis accompagné du message ci-après : «Il [Mobutu] vous comprend, mais il n'apprécie pas!» Le président ne payait pas que sa consommation, mais aussi celle de sa famille élargie. À la chute de Gbado-Lite en mai 1997, la

16. Au départ géré par les frères de Molegbe, il fut remis par après aux Jésuites (la Compagnie de Jésus) pour lesquels Mobutu avait un faible. Il avait une réelle admiration pour leur réputation, l'enseignement, l'éducation de la jeunesse à travers le monde. Ainsi le collège de Gbado-Lite leur fut confié. Celui-ci comptait une sixième préparatoire et deux sections du cycle long des humanités : scientifique (option math-physique et littéraire (option latin-philosophie). Deux internats pouvaient accueillir respectivement 300 garçons et 150 filles.

présidence devait à la société nationale de distribution d'eau, une facture de l'ordre de cinq milliards de nouveaux zaïres, soit près de cinquante mille dollars américains.

En juin 1996, suivant les instructions de sa hiérarchie, un agent féminin local d'une filiale pétrolière exigeait de l'intendance présidentielle à Gbado-Lite le paiement comptant du mazout, avant livraison, à cause de nombreux précédents et de l'insolvabilité de la présidence. Se trouvant chez elle dans sa cuisine, elle fut saisie, embarquée dans un avion et renvoyée à Kinshasa à sa « Direction générale » sur ordre du président. En tablier de ménage et chaussée de babouches, la malheureuse fut en fait écrouée au cachot de la DSP, humiliée et affamée, soumise à l'interrogatoire. Trois semaines après ce mauvais séjour à Kinshasa, elle regagna Gbado-Lite. « Mais si elle n'avait pas été une Ngbandi, ça n'aurait pas marché », c'est-à-dire que son sort allait être définitif (Joris 2002 : 101).

2.2. LES LARGESSES DE MOBUTU À LA POPULATION LOCALE

La population de Gbado-Lite se rappelle les distributions d'argent de Mobutu lors de ses randonnées à travers les villages environnant Gbado-Lite. Comme but de ces visites toujours impromptues, il choisit parmi les plus célèbres localités. Ainsi Loko situé à cent kilomètres de Gbado-Lite, où ses services lui avaient aménagé un site pour pique-niquer et dormir sous la tente[17]. Il y avait également Zamba, un village situé à cinquante-cinq kilomètres de Gbado-Lite, qui disposait, paraît-il, d'une carrière ou d'une usine à ciment. Difficile de croire que cela puisse attirer l'attention, voire l'intérêt du couple présidentiel qui s'y rendait régulièrement avec une forte suite. Sous la paillote, Mobutu et sa cour pique-niquaient tandis que sa garde prétorienne « sécurisait » l'environnement.

Au cours de ces « promenades », le président pouvait s'arrêter dans un village quelconque, ce qui faisait accourir aussitôt une population rameutée. Il faisait ouvrir des cartons de zaïres et, avec l'aide de son épouse, se mettait à jeter l'argent aux villageois qui se ruaient dessus. À ce spectacle, le président aimait rire de bon cœur. Après les billets de banque jetés en pâture aux pauvres, suivait la remise de pagnes à son effigie et à celle de son épouse Bobi. Les coupons de tissu étaient distribués à la foule rangée par catégorie d'âge et par sexe. Lorsque les soldats avaient fini d'aligner tant bien que mal les habitants surexcités, ils les faisaient passer un à un devant le couple présidentiel qui leur tendait le cadeau. Certains malins se déplaçaient d'un village à l'autre par pressentiment dans l'espoir d'amasser ainsi plus de cadeaux présidentiels. Mobutu, dont la mémoire était reconnue proverbiale, arrivait à reconnaître certains des « tricheurs ». Ce qui amenait sa garde à ériger des barrages sur des pistes détournées afin d'interdire ce genre de « doublage ». Le passage présidentiel se transformait en don inespéré. Au cours des séances animées, Mobutu se faisait non seulement accompagner par son épouse Francisca Bobi, mais parfois on observait également la présence du beau-frère Gabriel Fangbi et, surtout, celle de sa maîtresse Antoinette Kosia.

Il arrivait que le président interpelle certains villages ou habitants, estimant que leurs remerciements demeuraient insuffisants. Mobutu était très sensible à la moindre marque d'affection, réelle ou feinte, de la foule. Tout sourire, il levait les mains en signe d'acceptation, tout en continuant la distribution de la manne, sa canne de chef sous l'aisselle, plongeant la main dans le carton de billets. Il se montrait sans aucun doute très avide de ce plaisir-là, il interpellait celui qui refusait de prendre part à la « fête », lui demandant de se justifier. On déplorait parfois des cas d'accident de circulation au cours de ces séances mouvementées. Alors, affichant un air compatissant, le président prenait en charge les funérailles ou autres frais.

Un autre système de (re) distribution d'argent, appelé « *ndonge*[18] », consistait à fixer sur le porte-bagages d'une Jeep GMC, quelques cartons ouverts de monnaie papier. Le chauffeur devait alors rouler à vive allure, les billets de banque tels des feuilles d'un arbre secoué par le vent se faisaient aspirer, s'élevaient en l'air et s'éparpillaient. À la fin de la randonnée et après ce divertissement, Mobutu achetait

17. On signalait dans les environs de Loko la présence d'un féticheur de renom.

18. En lingala, ce mot signifie « termite ailé », et symbolise ici l'essaimage de l'argent.



Ancien bâtiment de l'internat du collège de Gbado-Lite occupé par la Justice.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

les produits des villageois (quel que soit le produit), aussitôt embarqués dans les véhicules ayant servi au transport des cartons de monnaie. Certaines mauvaises langues prétendent que ces denrées étaient ensuite jetées dans la rivière Ubangi.

Des problèmes de conscience ? Apparemment, Mobutu n'en avait pas. Semer de l'argent, ça l'amusait de voir les gens se battre et ses femmes Bobi et Kosia aussi adoraient le spectacle.

Mobutu avait tout simplement étendu un système de gestion familiale à la collectivité rurale de Gbado-Lite. En effet, les membres de la famille du président recevaient des cartons entiers de billets à diverses occasions. La cour, transformée en une immense « bouche à nourrir » toujours et de plus en plus affamée, devint pour lui une charge qu'il se devait de ravitailler régulièrement. « Mobutu avait une grande famille, dit Bove, douze cents personnes pour le moins, ils faisaient tous appel à lui. Le président appelait parfois [l'Italien Bove] le soir. Avait-il reçu la visite d'une pauvre veuve, il demandait à Bove de construire une maison pour elle. À commencer dès le lendemain matin. "Nous construisons une maison en trois semaines !", dit-il. [...]. Ces Blancs sont en Afrique pour liquider des petits boulots, tout comme les mercenaires » (Joris 2002 : 97).

Pour survivre dans le système Mobutu, il fallait lui appartenir. Même les Européens. Lieve Joris qui s'était rendue quelques semaines après la fuite de Mobutu en 1997, écrit :

> « Je suis encore étourdie par notre voyage au-dessus de la forêt et excitée d'être dans cette ville juste après sa chute, mais en face de moi il y a un homme brisé, imperméable au côté poétique de la situation. Il est à Gbado depuis 1986. SAFRICAS a connu ici des heures de gloire, une époque où Éric [un pilote belge] retournait à Kinshasa avec un avion bourré d'argent. Ils ont construit la centrale hydro-électrique de Mobayi qui alimente Gbado en électricité, le palais présidentiel de Kawele équipé d'un bar en malachite. "Sept tonnes de malachite, dit Bove [directeur italien de SAFRICAS à Gbado-Lite], mélancolique, le président était toujours fier d'annoncer ça à ses invités."
>
> Il arrivait à Bove de voir le président quatre fois par jour. Il n'était pas question d'être muté : Mobutu aimait garder les mêmes personnes autour de lui. En un sens, beaucoup d'étrangers, dans cet endroit lointain, étaient les otages d'un président qui perdait graduellement son emprise sur la réalité. Et les otages glissaient avec lui. Je l'avais déjà remarqué en 1985 : les Blancs avaient fini par trouver normales les choses les plus extravagantes et s'offusquaient lorsqu'on faisait allusion à leur propre implication.
>
> Le président avait même confisqué les machines de SAFRICAS. Lorsque l'entreprise voulut amener ses bulldozers et ses grues en République centrafricaine, où les attendait un grand projet routier, Mobutu déclara résolument : "ces machines restent ici. Je vous ai payé tellement d'argent qu'elles sont à moi, en fin de compte" » (Joris 2002 : 84 ; 102-103).

À Gbado-Lite, des associations soutenant le parti MPR (Mouvement populaire de la Révolution) girouettaient autour de la famille présidentielle : Amaci, Yengbingo, Association Kobo[19], Groupe chorale de la chapelle présidentielle, Groupe agricole

19. « Kobo » provient des premières syllabes des noms Kosia et Bobi.



Pont sur la rivière Loko, dans l'ancien territoire de Banzyville.
(HP.1956.15.13820, collection MRAC Tervuren ; photo Jan Mulders 1951.)



1938 : habitant du village Zamba, dont la coiffure est garnie de plumes de coq.
(AP.0.2.1532, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy © MRAC Tervuren.)

Litho Moboti, etc. En ce qui concerne les soldats de la DSP, Mobutu offrait des cadeaux à leurs épouses afin de les amadouer et de les tenir. Comme elles étaient déjà bénéficiaires, il leur interdisait de « participer » à la distribution des « dons » aux villageois.

2.3. PRODIGALITÉS ET ALLÉGEANCE

L'argent de Mobutu ou l'argent du Zaïre servait à acheter le ralliement des opposants au régime, à consolider la loyauté des chefs locaux, à séduire les ecclésiastiques, à soudoyer les consciences particulières, voire à brouiller les cartes politiques.

Mobutu et sa famille étaient de grands dépensiers[20]. Il avait de l'argent, l'argent du pays, et c'est beaucoup. Mais ce n'est pas tant la quantité d'argent qu'il prodiguait qui choque les âmes vertueuses que la façon dont il le dépensait. « Quand Mobutu et Bobi faisaient les boutiques à Paris, elle (Bobi) dépensait un million et demi de francs français en une journée » (Joris 2002 : 87).

Mobutu aimait les réceptions dont le rituel finissait de la même manière : il conviait les notabilités de Gbado-Lite aux réceptions données à Kawele où il offrait des repas opulents aux convives sur les tables autour des fontaines, le tout rythmé par la musique zaïroise ou « d'animation » politique . Chaque invité se servait et devait avant de boire faire une libation aux ancêtres décédés, car eux aussi participaient à la fête. Entre-temps, l'hôpital de Gbado-Lite et les dispensaires environnants manquaient de médicaments. Dans cette même ville, plus d'une dizaine de bâtisses publiques (dont le complexe hospitalier abandonné depuis 1993) restaient inachevées faute de crédits.

20. On devrait lire à ce sujet, entre autres, C. Braeckman (1992) et P. Janssen (1997).



Une scène de fin règne : scène de distribution d'argent par Mobutu aux villageois des alentours de Gbado-Lite. (Archives RTNC.)

3. LA FAMILLE PRÉSIDENTIELLE : UNE PARTIE INTÉGRANTE DU RÉGIME MOBUTU

Établie à Gbado-Lite loin de Kinshasa, siège officiel des institutions de la République, la famille « élargie » de Mobutu jouait un rôle important dans le pays par le biais du régime. La « culture du chef » faisait que cousins, oncles, tantes, marâtres, beaux-frères… tous gravitaient autour du chef dans une relation de dépendance matérielle quasiment exclusive. En outre, avec les années de pouvoir, Mobutu élargit son cercle familial à travers ses épouses, ses concubines, ses enfants légitimes ou pas.

3.1. LES CO-ÉPOUSES BOBI ET KOSIA

Les jumelles Bobi et Kosia rivalisaient d'attention pour Mobutu, et pour son argent. Au début, des scènes de jalousie avaient opposé fréquemment et ouvertement les deux « coépouses ». L'évêque de Molegbe et autres officiels devaient régler le partage entre les deux « *banda* » (rivales) : dans une telle situation, la tradition locale organise la répartition formelle des jours de passage de l'homme chez l'une et l'autre épouse. Mais partage ne signifie pas égalité des droits : la première épouse a préséance ; elle obtient quelques jours de plus et son habitation sert de résidence principale au mari. Autre difficulté : première-née, Kosia est donc formellement l'aînée, mais la tradition ngbandi veut que le dernier-né des jumeaux passe pour aîné : le puîné enverrait le premier né lui préparer l'arrivée et « faire rapport ».

Pendant les dernières années, les deux femmes ne voulaient plus que le président aille à Kinshasa ; elles avaient peur qu'il ne soit tué dans un attentat, ce qui signifiait la fin de leurs rapines (Joris 2002 : 87).

À Gbado-Lite, les deux sœurs-coépouses faisaient cultiver des champs dans les villages environnants. De 1995 à 1996, à ses débuts, cette activité agricole absorbait l'attention du chef de l'État qui se rendait en voiture tous les jours aux champs de Goloma, situé à vingt-sept kilomètres de Gbado-Lite, excepté le dimanche. Mobutu conduisait seul sa Jeep. Dans la parcelle cultivée, il fit construire une vaste villa appelée « la paillote ». Le président du Zaïre avait distribué aux travailleurs des portions de terre réparties sur l'étendue du champ. Il arpentait le champ en comptant les pas et découpait les parcelles. Assis dans la paillote, il surveillait de là les travaux. Ses épouses s'occupaient de l'intendance et supervisaient le dîner. Certaines délégations en provenance de Kinshasa suivaient le président jusqu'au « champ de Goloma », car c'est sous la paillote qu'il daignait enfin leur accorder audience.

La population de Gbado-Lite ne manquait pas de juger cet encombrant voisinage présidentiel. Elle parlait de l'avarice de Bobi Ladawa. Un ancien magasinier de Kawele rapporte : « La Mama présidente comptait et vérifiait à la loupe les casiers de bière dans les dépôts et caves diverses, afin de s'assurer




Vue du siège inachevé de la Regideso.
(Photos Daniel Gonzato, équipe locale, 5 mai 2017.)

que rien n'avait été dérobé, ne se contentant jamais d'un rapport verbal des travailleurs qui, selon elle, n'avaient en tête que de dérober leurs patrons si augustes soient-ils. Kosia était aguichante et voulait le prouver. Elle narguait régulièrement Mobutu par ses manières séductrices. Si elle était réputée généreuse, sensible aux souffrances des autres par rapport à sa jumelle Bobi Ladawa, elle était par contre critiquée pour ses scènes de jalousie. Ainsi, en plein midi à Gbado-Lite, à bord de sa Mercedes noire, elle s'était permis de s'introduire chez une sœur religieuse pour qui Mobutu venait de construire une belle bâtisse. Elle la menaça et l'injuria publiquement. La maman de la religieuse s'interposa pour l'injurier à son tour et lui fit entendre que toutes les deux, elle, comme sa fille, étaient des mécréantes » (Nagifi 2003 : 38).

Kosia pouvait à peine lire et écrire. Ce qui la caractérise d'abord, c'est le fait d'être une femme dure qui menait son monde d'une main de fer. Elle n'avait que faire des règles de la décence. Lorsqu'elle s'en prenait à ses travailleurs, c'était sans retenue, par des propos grossiers, déplacés. On ne pouvait pas rouler en voiture devant sa résidence, les soldats avaient barré la route. Le directeur local de SAFRICAS raconta à Lieve Joris ce qu'il avait vécu : « Kosia avait dans son jardin une niveleuse de SAFRICAS, qu'elle refusait de rendre. Bove envoya un ouvrier chercher la machine, pour la réparer soi-disant. « Dis à Bove qu'un beau jour il aura vingt-quatre heures pour quitter le pays », lui lança-t-elle. Cet Italien, directeur de SAFRICAS à Gbado-Lite, avait observé qu'en compagnie de Kosia, Mobutu devenait aussi méchant. Lorsque Bove devenait trop franc, c'était : « Monsieur Bove, n'oubliez pas que je suis le président de la République ! » Un jour, Bove fut mandé de toute urgence et apparut sans cravate devant le président, qui le réprimanda en ces termes : « Allez vous changer d'abord et revenez après ». Ainsi Bove leur rendait-il la pareille. Kosia lui permettait deux fois par semaine de téléphoner en Italie depuis sa maison, mais il téléphonait tous les jours, depuis son garage. Il téléphonait aussi du palais de Kawele, même lorsque le président n'y était pas – il avait acheté tous les gardes » (Joris 2002 : 88).

Malgré l'abondance, voire le gaspillage, des biens auxquels faisaient souvent allusion tous ceux qui avaient observé la vie de Mobutu, résider au quotidien à la cour du président comme agent n'était pas facile. Ci-après, un récit construit à partir des témoignages recueillis.

> « Un Belge, qui avait vécu dans la ville orientale de Bukavu, m'a raconté que toute la communauté étrangère téléphonait depuis la résidence de Mobutu, où il [ne] venait que rarement. Pour cent francs belges, les gardes vous laissaient entrer. Un jour, les téléphoneurs [*sic*] clandestins découvrirent le chemin de la cave, et dès lors emportèrent chaque fois quelques bouteilles de champagne, cuvée présidentielle.
> "Il fallait bien que son personnel le vole, puisqu'il les payait à peine, dit Bove. Quand son garde du corps voulait boire un coca, il devait cacher la bouteille dans une de ses bottes. Malheur si le président la découvrait".

Le dimanche, Bove était régulièrement invité à dîner chez le président. Il y avait parfois quarante personnes, mais le nombre de convives pouvait atteindre les sept cents. Les dames se servaient les premières au buffet, ensuite le président, puis les invités mâles. Les femmes empilaient la nourriture sur leurs assiettes et, une fois à table, basculaient le tout dans leur sac en catimini.
Le souvenir a fait apparaître un vague sourire sur le visage de Bove. Un jour, il était sur le point d'entamer son dessert lorsque le président se leva, signal que le dîner était terminé. Bove considéra avec dépit son assiette : cerises, pêches, figues – toutes importées d'Europe. Après quelque hésitation, il enfourna les fruits dans ses poches. Le président l'a vu et s'est écrié de loin : "Monsieur Bove, prenez tous les fruits que vous voulez, mais vous n'emporterez pas mes assiettes, n'est-ce pas ?" » (Joris 2002 : 88).

D'autres, aussi, racontent leurs souvenirs :

« Ah, c'était le bon temps, soupire Christian [un mécanicien originaire du sud de la France]. À Gbado-Lite, il n'y avait aucune taxe, j'achetais même des attachés-cases pour mes amis en France. Au nouvel An, nous étions invités à dîner au palais présidentiel. On mangeait des tartes du pâtissier parisien Lenôtre venues par avion pour la circonstance et recevions chacun un cadeau en guise d'au revoir : les hommes un briquet Dupont, les femmes un grand flacon de parfum.
Ça coûtait combien, de faire venir un avion d'Europe jusqu'à Gbado-Lite
Bove le sait avec précision : cent vingt mille dollars. Le président prétendait vivre de ses rentes, mais Bove a vu défiler au long des années le gouverneur de la Banque centrale et les magnats du diamant et de l'énergie – ces gens n'arrivaient jamais les mains vides. Les ministres, eux, oui, ils venaient mendier. Ils disaient qu'ils avaient la situation bien en main et repartaient avec des cartons remplis d'argent » (Joris 2002 : 95).

3.2. LE BEAU-FRÈRE FANGBI, DIT L'« ONCLE »

Parmi ceux du sérail présidentiel faisant partie du cercle fermé se trouvait Fangbi Ngindo Kegbe, *alias* « Oncle », comme il aimait se faire appeler. Grand frère des jumelles Bobi et Kosia, sa présence aux côtés de Mobutu se renforça durant le séjour du couple présidentiel à Gbado-Lite. Il s'attribua même la fonction de « représentant du couple présidentiel » (RCP en sigle). Il convient d'accorder une attention particulière à cet homme sur qui beaucoup ont épilogué concernant la déliquescence du régime.



Le couple Mobutu à Nice. Il entre à l'église où il est accueilli par l'évêque devant officier la messe pour le baptême de l'enfant de Ngawiya Mobutu.
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)



Une partie de la famille du président réunie pour un baptême à Nice, à la sortie de l'église.
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)

L'« oncle » Fangbi, dans la cour de son beau-frère

Bobi Ladawa n'est pas tentée par un rôle politique, elle joue plutôt les intermédiaires, mais plusieurs membres de la famille s'activent autour du pouvoir de Mobutu. Quelques noms :

– Son frère Gerembaya (mort dans l'anonymat en 1996) et ses sœurs Ngongo (décédée en 1978) et Manu Motayi (vivant en Belgique) ne se manifestent pas trop, et restent peu connus du public.
– Marie Yatelo, alias *Mama Kulutu*, vit aux dépens de ses sœurs jumelles après la mort de son mari Litho (1982). Elle profite des largesses de Mobutu, est protégée par la Division spéciale présidentielle (DSP) et a de l'influence à Gbado-Lite.
– Gboma Ngilo, frère aîné, ancien enseignant devenu « opérateur économique », appelé *président,* car il a été imposé à la tête de la Fédération des entreprises du Nord-Oubangi, reste plutôt modeste, mais il ne jouit pas moins du titre de « *famille présidentielle* » (FP en sigle), laissez-passer donnant droit à l'immunité, à l'exemption douanière, au privilège de frauder légalement.
– Fangbi Ngindo Kegbe, *alias* « Popolipo », grand frère (né en 1936), s'est taillé une place de choix dans la chaîne du pouvoir, grâce aux deux jumelles dorlotant le Léopard fatigué ; d'abord encerclé par la famille, Mobutu en est devenu l'otage, par son beau-frère Fangbi dédoublant les institutions du pays jusqu'à déstructurer totalement l'État. Honoré N'gbanda, le conseiller spécial de la sécurité du président Mobutu jusqu'à la fin du règne, l'a beaucoup décrit (N'Gbanda 1998 : 140-141).



Gabriel Fangbi, ici encore jeune garçon, à l'école normale de Molegbe.
(Photo familiale.)

Gabriel Fangbi est né en 1936 à Dula[21], village dont le chef Albert Kosia, son père, était aussi le catéchiste catholique. Fangbi débuta l'école avec retard à cause du fait qu'il aida sa mère Henriette Bobi (décédée en 1986) à la naissance de ses sœurs jumelles Bobi et Kosia. Après le cycle primaire, il entre à l'école normale de la mission catholique de Molegbe d'où il fut renvoyé après une année scolaire pour « méconduite[22] ». À la demande de son père, les missionnaires le recommandèrent auprès du Dr Steck, médecin belge, directeur de l'hôpital général de Mobayi-Mbongo pour y exercer la fonction de secrétaire. En août 1965, il abandonna son poste pour aller vivre auprès de ses sœurs jumelles devenues respectivement maîtresses de Jean Litho (secrétaire d'État dans le dernier gouvernement Tshombe) et de Joseph Mobutu (alors commandant des Forces armées congolaises). Il devint « secrétaire particulier » de Litho nommé ministre des Finances par Mobutu après son coup d'État en novembre. Avec la zaïrianisation, il acquit le bateau *Popolipo* qui naviguait sur le fleuve Zaïre et ses affluents. Mais c'est en 1977 que Mobutu octroya à Fangbi des moyens matériels conséquents pour lui permettre de briguer le mandat de député dans le territoire de Bosobolo, dont il n'est pas originaire. On raconte que pour contourner la loi électorale exigeant de chaque candidat un niveau minimum de quatre ans post-primaires, Fangbi « négocia » le certificat scolaire requis. Il s'employait à déstabiliser les ressortissants de Bosobolo susceptibles de le concurrencer politiquement en les faisant « retraiter » prématurément ou en provoquant leur révocation. Ambroise Pamindoni (inspecteur des douanes à Matadi), les commissaires sous régionaux Mangwambasa (affecté au Maniema) et Nkoyi Boyizibu (affecté au Sud-Ubangi) ainsi que le Dr Zandu Ata Ngitungu (médecin-directeur de l'hôpital de Bosobolo) furent ses premières victimes.

Avec l'installation du couple présidentiel à Gbado-Lite, Fangbi allait jouer le rôle de Premier ministre du gouvernement de Gbado-Lite. Les nouveaux « notables », tant du secteur public que du domaine privé devaient lui présenter leurs « lettres de créance ». Les bons d'hôtel des hôtes du président étaient signés par lui. Les aides, donations et dotations présidentielles, transitaient par lui. Aux

21. Suite à l'influence de Bobi et de Kosia, Mobutu entreprit des travaux d'édification de ce village, promu au statut de cité. On commença par édifier un « palais présidentiel » puis un aérodrome. Des stations satellitaires virent le jour. Mais ce début de réalisation jeta un émoi parmi les enfants Mobutu du premier lit, qui se soulevèrent contre ce projet et sa réalisation fut suspendue.

22. Fangbi aurait « flirté » avec une demoiselle, contrairement au règlement scolaire.

réceptions officielles, il intercalait son siège entre le couple Mobutu, si bien que certaines langues à Gbado-Lite l'appelaient le « Troisième bureau » (la troisième coépouse). En fait, il était responsable du protocole, garde du corps, officier d'ordonnance, bref le factotum du palais de Kawele[23]. Lors du dernier séjour présidentiel à Kinshasa, Fangbi fut gratifié d'une nouvelle promotion : conseiller à la Présidence chargé des relations avec le Parlement. L'oncle fut aussi retenu comme « député de la Transition » dans le Haut-Conseil de la République (HCR) sans jamais participer aux travaux parlementaires. D'ailleurs, au sein du défunt Parlement du Parti-État, il n'avait jamais pris la parole lors des débats nationaux. En plus d'organiser la vie de la cour, il s'occupait aussi de celle de la résidence de Kosia. Un artiste de l'« Académie 2000 », sise à Gbado-Lite, put mesurer le degré de cynisme de la famille présidentielle. Il avait vendu à Kosia un modèle réduit du bateau présidentiel *MS Kamanyola* et devait repasser chez Kosia pour se faire payer. Au moment où la coépouse de Mobutu sortait de sa chambre avec un carton de billets, Fangbi surgit et réduisit au quart le prix convenu. « Ils sont trop jeunes ces artistes ! Que vont-ils faire avec autant d'argent ? », déclara l'« Oncle », en arrachant presque le carton des mains de sa sœur.

Un jour dans sa résidence, Fangbi confia à Valentin Nagifi : « Certains de vos politiciens kinois qui font tant de bruit se sont assis là où vous êtes pour confesser que ce qui les fait parler, c'est la faim ! » Et de me citer des noms de grands « opposants » au régime à qui il avait remis « l'argent de Mobutu » et qui, à leur retour à Kinshasa, débarquaient en bout de piste pour échapper aux regards indiscrets. Il ajouta également que chaque matin, le président l'appelait à cinq heures pour qu'il le rejoigne au palais afin d'aller ensemble au champ de Goloma. Ainsi se plaignait-il de ce « travail » effréné. Il avait peut-être raison, Banza témoigne : « Revenus à Lausanne un mois après la première audience [avec le Mobutu malade], c'est-à-dire en octobre [1996], nous n'aurons pas [la délégation du MPR] l'occasion d'être reçus par le président, son état de santé s'étant fort dégradé. Ses médecins lui ont, cette fois, imposé beaucoup de restrictions. Seul Fangbi, son beau-frère, joue à tout. Pas un seul coup de téléphone au Maréchal qui ne passe par lui. Nous lui résumons notre mémo et le transmettons au maréchal par son canal » (Banza 2005 : 93).

Le beau-frère Fangbi s'occupait dorénavant de tout, voire des rencontres de Mobutu avec ses homologues, chefs d'État. Cela arriva le 5 février 1997, jour où Mobutu était attendu par Hassan II du Maroc. Honoré N'Gbanda raconte :

> « Nous embarquâmes dans la limousine avec le président pour aller à la rencontre avec son homologue. L'"Oncle" Fangbi se glissa aussi dans le véhicule et s'installa à côté du président. Il eut la maladresse de m'interpeller en disant : "Spécial ! Combien de temps va durer la rencontre avec le roi !" Je lui répliquai : "Pourquoi ? Tu veux gérer aussi le protocole du roi ?" Sans saisir l'ironie, il poursuivit : "Papa est fatigué, il ne faut pas que cette audience dure. Il doit rentrer dormir !" Alors je profitai de cette belle occasion pour lui sortir ce que j'avais dans le cœur : "Fangbi ! Est-ce que tu connais la valeur de la fonction d'un président de la République ? Tu penses que le président a quitté Nice en passant à Rabat pour dormir ? Connais-tu l'importance de la rencontre qui va bientôt avoir lieu pour te permettre de la programmer ? Connais-tu l'évolution de la situation maintenant dans le pays ? Je te conseille de faire ton travail de garde du corps et d'intendant du président. Mais de grâce, ne te mêle pas de ce qui *dépasse* ta compréhension et tes compétences. Le président Mobutu vit mon énervement et m'interrompit : Où le roi va-t-il nous recevoir ? Dans sa résidence officielle", dis-je. Il savait déjà. Mais c'était sa façon de me stopper. J'ai compris » (N'Gbanda 1998 : 220-221).

La présence devenue trop encombrante de Fangbi énerva les autres membres de la famille de Mobutu ainsi que le clan Kosia. Par exemple, Gboma Ngilo (petit frère de Fangbi et des jumelles) devait se référer à Fangbi avant de voir le président. À lui seul, Fangbi constitua le cercle fermé de la belle-famille présidentielle.

23. Lorsque Mobutu tomba malade, c'est Fangbi qui lui trouva le principal guérisseur réputé « grand féticheur » originaire de Dula. Cette présence détériora les rapports entre le Dr Diomi, médecin privé du chef de l'État et Fangbi. Le médecin avait constaté en effet que malgré ses observations, le beau-frère continuait d'influencer Mobutu en lui conseillant des breuvages « indigènes » et autres mixtures locales. Il avertit par écrit, en mars 1995, le général Nzimbi, autre parent du Mobutu et commandant en chef de la DSP. Le médecin le prévenait qu'il déclinait toute responsabilité concernant la santé du président, à la suite des soins traditionnels auxquels il était soumis.



Course de pirogues au village Dula en 1927.
(AP.0.2.3496, collection MRAC Tervuren ; photo Leontovitek.)

3.3. LA FAMILLE MOBUTU

Au premier cercle, il y avait les enfants de Mobutu qui ne furent pas très présents dans la gestion du pouvoir. C'est au courant des années 1980 que le fils aîné Nyiwa devint membre du gouvernement, sans réellement laisser de marques. Sous la Transition, on remarqua la percée du jeune Nzanga prenant des initiatives qui éclipsaient un peu sa demi-sœur Ngawali, conseillère diplomatique de Mobutu; usurpant même les fonctions de porte-parole de la présidence, fonction qu'exerçait Kabuya Lumuna Sando. De son côté, Kongulu, capitaine dans les FAZ, prenait de plus en plus d'espace dans la sécurité présidentielle. On remarquait en fait que tout le monde voulait être là, près du président, y jouer un rôle.

La notion de « famille présidentielle » (FP) avait pris une telle extension qu'elle s'appliquait même aux belles-sœurs, aux beaux-frères et à leurs progénitures. Les frères, les oncles, les cousines, les tantes de Mobutu s'affublaient du titre de FP, un titre de gloire, voire un passeport donnant droit à l'immunité, à l'exemption douanière avec autorisation régulière de frauder.

Si la belle-famille présidentielle réussit à prendre une importante ascendance sur le président, la famille de Mobutu ne resta pas en marge. À Bozene (près de Gemena), l'adjudant en chef Movoto Keleve[24], demi-frère de Mobutu, avait un commerce, mais ne payait jamais de salaire mensuel à ses agents. Il mettait plutôt la main à la poche lorsque l'envie lui en venait et il en sortait un montant quelconque qu'il remettait au travailleur ! Chaque agent devait espérer que sorte de la poche de Movoto un billet à valeur fiduciaire élevée. À la moindre contestation, l'agent était arrêté, menotté et mis au cachot par les gardes du corps. À Gemena où Movoto était affecté comme militaire, il dirigea aussi l'équipe de football des gendarmes sous son commandement. Lorsque son équipe perdait la partie, plus d'une fois les gendarmes descendaient sur la pelouse et matraquaient l'arbitre, les joueurs de l'équipe adverse et même le public. Ainsi, à chaque fois que son équipe dénommée « Salongo » jouait, le public vidait le stade quelques minutes avant la fin de chaque rencontre.

On évoque à Gemena le comportement d'Albéric Gbemani, le petit frère de Mobutu. Lorsqu'il tua un piéton avec sa voiture, il se précipita chez lui pour en rapporter un linceul et une somme d'argent qu'il jeta sur le corps de l'accidenté en guise de participation aux frais de ses funérailles. Et à Gbado-Lite, les hommes travailleurs de chez Kwadeba (un oncle

24. Movoto Kelewe, était né du premier mariage de Madeline Yemo, la mère du président Mobutu. Il s'appelait Xavier Movoto jusqu'aux décisions prises dans le cadre de l'« authenticité », en 1971. Il avait été soldat dans la Force publique, fonction qu'il continua d'occuper quelques années après l'indépendance. Il y atteignit le grade d'adjudant, un grade que l'opinion publique aimait à associer à son nom pour le désigner. Retraité, il devint commerçant à Bozene, dans le territoire de Kungu, et fut propriétaire d'une scierie et d'une concession forestière exploitée pour l'agriculture et l'élevage. Mais il était aussi connu à Gemena, le chef-lieu du district, où il avait ouvert un bar.

paternel) étaient régulièrement battus, torturés ou humiliés pour la moindre faute commise.

Toute concurrence commerciale à la FP était interdite. Le propriétaire du Bar Anime le comprit assez tard et à ses dépens. Il concurrençait l'oncle du président en baissant le prix de ses boissons. Le même Kwadeba l'obligea à fermer son établissement au profit du sien, le Ya Kwadin. À Gbado-Lite, appartenir à la famille Mobutu constituait un privilège.

Mobutu y prit l'habitude de vivre comme un vieux chef local entouré d'une cour constituée de membres de sa famille élargie ou de ceux qui vivaient à ses crochets. Les faveurs présidentielles s'étendaient aux habitants de Kawele et à ceux de Molegbe dont les factures de consommation d'eau et d'électricité ressortissaient de la présidence. Au village Mbui, dont les jumelles étaient originaires, des minibus effectuaient une vingtaine de courses quotidiennes pour ramasser des écoliers jusqu'à Gbado-Lite[25] où certains suivaient leurs cours au luxueux complexe scolaire Les Canetons, réservé aux seuls enfants cooptés par la présidence. Cette école possédait toute l'infrastructure pédagogique requise et utilisait abondamment les services d'un personnel expatrié, belge principalement. Et puisque les enfants de Mobutu le fréquentaient, rien n'y était trop beau ni trop cher. Mais à côté de ce luxe, la dégradation des écoles publiques de Gbado-Lite était frappante. En dépit de l'école que Bobi Ladwa fit construire pour les autres bambins des « originaires » dans un bâtiment proche de celui des Canetons, la différence restait frappante.



À sa résidence du cap Martin à Nice : Mobutu, « grand-père », portant l'enfant de sa fille Ngawali.
De gauche à droite : Ngawali, Mobutu (portant l'enfant Waza Nbaya-Blé), Bobi Ladawa, la belle-mère (assise) et son gendre Serge Epouk (debout, époux ivoirien de Ngawali). (Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)



Vue extérieure de la résidence de Mobutu du cap Martin à Nice.
(Photivoire, reportage Normand Carval, coll. Mathieu Zana Etambala. Droits réservés.)

3.4. QUAND MOBUTU, MALADE, QUITTA GBADO-LITE

Suite à une douleur de plus en plus intense en ce mois de juillet 1996, on fit appeler le Dr Byamungu au chevet de Mobutu. Il fut alors décidé de l'évacuer en Europe dans une clinique spécialisée. Le 22 juillet à dix heures du matin, l'avion présidentiel décolla pour l'Europe. Signalons que le maréchal Mobutu ne quittait pas l'aéroport de Gbado-Lite sans bain de foule ni quelques minutes de la classique « séance d'animation politique ». Mais ce jour-là, un communiqué du palais de Kawele avertit que le programme était reporté de quelques heures; une partie de la



Gemena : la tombe de Movoto Kelewe, le grand frère du président Mobutu.
Décédé le 16 juillet 1987, il aurait exigé d'être enterré à Gemena, où il avait vécu. (Photo Jean Omasombo © MRAC, 6 novembre 2009.)

25. Les mêmes bus prenaient les enseignants qui quittaient Gbado-Lite pour Mbui.



Vue extérieure du complexe scolaire Les Canetons en 1985.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)



Une vue intérieure des salles de classe.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)



La reine Fabiola observe les enfants.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)



De son côté, le roi Baudouin fait de même.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)

foule constituée pour la cérémonie se défit et rentra à Gbado-Lite distante de l'aéroport de plus ou moins trois kilomètres. Une averse tomba sur la ville. Vers onze heures, le cortège présidentiel arriva à l'aéroport de Moanda à Gbado-Lite. Les bras levés, le président salua la maigre foule encore présente. Coiffé de sa toque de léopard, canne à la main, il monta dans l'avion accompagné des jumelles Bobi Ladawa et Kosia, de ses enfants, de son beau-frère Fangbi, du Dr Diomi Mawesa, de quelques gardes du corps, du responsable de la sécurité extérieure, de l'officier d'ordonnance et d'autres membres de la famille présidentielle. Il rassura le maire de Gbado-Lite qu'il revenait dans deux semaines. La destination annoncée était Faro au Portugal, Mobutu y possédait une luxueuse résidence. Il était loin de se douter qu'il allait entrer dans la phase critique de sa vie et de sa longue carrière politique[26].

Le conseiller spécial, N'Gbanda, dit que la veille du départ, il avait « eu avec lui une longue séance de travail sur la tournée qu'il [Mobutu] allait entreprendre à travers toutes les régions du pays, dès la fin de ses vacances au Portugal. [...] Nous avons longuement examiné le rapport de prospection que venait

26. Mais s'agit-il réellement d'une surprise d'autant plus que, déjà le 12 novembre 1988, le journal *De Morgen* écrivait : « Depuis un certain temps, des bruits persistants circulent à propos du président zaïrois, qui s'est fait soigner à plusieurs reprises en Suisse. Il souffrirait d'un cancer et n'aurait plus que deux ans tout au plus ».

de lui présenter André Atundu, conseiller personnel du président chargé des problèmes techniques, mais dont la tâche réelle était de préparer les données du terrain pour la campagne du président Mobutu. Un programme avait été adopté. [...] le maréchal Mobutu fut surpris par le verdict d'un check up médical qui l'obligea à se rendre précipitamment en Suisse où il subit [...] une délicate opération de la prostate. C'est ici que l'influence néfaste d'une gestion privée du président de la République éclatera au grand jour. L'opération du chef de l'État fut tenue secrète, même vis-à-vis de l'officier de sécurité rapproché du président de la République. C'est après deux jours, n'ayant pas pu voir le maréchal Mobutu, que le colonel Motoko forcera la porte de la chambre de l'hôpital pour voir si son chef était vivant ou pas. L'oncle Fangbi avait interdit tout accès au maréchal. Et c'est seulement lorsque les services de protection rapprochée ont constaté l'état de santé du Maréchal que nous avons [Vunduawe et N'Gbanda] enfin été alertés très discrètement» (N'Gbanda 1998 : 161-162).

Baudouin Banza, adjoint de Mobutu au parti MPR/FP écrit que «personne à Kinshasa, au cabinet du chef de l'État ou du parti, n'avait une information exacte. Face à la persistance des rumeurs, le cabinet du chef de l'État diffuse un communiqué selon lequel le chef de l'État était hospitalisé pour un contrôle de routine et qu'il se portait bien. Entretemps, Vunduawe et N'Gbanda échafaudaient, à leur tour, un plan leur permettant de tout verrouiller. Ils lancent un communiqué selon lequel tout contact avec le maréchal Mobutu doit absolument passer par eux : les politiques par le premier et les militaires et les services de sécurité par le second. Dans ce tourbillon, Dieu seul sait combien ont accepté de telles dispositions» (Banza 2005 : 91).

Gbado-Lite apprit elle aussi en août 1996 que Mobutu était hospitalisé en Suisse. La presse étrangère rapportait que Mobutu avait été opéré à Lausanne le 22 août, au Centre hospitalier universitaire Vaudois. Dès lors, Gbado-Lite amplifia la nouvelle. D'autant plus qu'en septembre 1996, la rébellion naissante de l'AFDL investissait la ville frontalière d'Uvira au Sud-Kivu, tombée sans coup férir.



1997 à Kinshasa : quand la fin de tout devient très proche.
(Archives RTNC.)

4. LA FIN DE MOBUTU À GBADO-LITE

Répétons-le : Mobutu était par sa mère originaire de Kawele. C'est de là qu'il perdit définitivement le pouvoir en quittant le pays à jamais. Tout le monde connaissait l'importance affective que représentait Gbado-Lite pour le pouvoir de Mobutu. Honoré N'Gbanda rapporte un entretien qu'il eut à Pretoria : «Le 28 février 1997 à 18 heures, les trois membres de la délégation américaine vinrent me voir dans mon appartement, pendant la pause, et demandèrent à me parler confidentiellement. C'est George Moose qui prit la parole :

> « "Monsieur N'Gbanda, nous avons suivi les efforts que vous avez déployés depuis le début de notre rencontre pour faire aboutir cette négociation, malgré quelques divergences de vues. Mais nous savons que dans votre pays, il y a des forces autour du président Mobutu qui le poussent à refuser la solution de paix, car ils veulent la guerre. Nous savons que vous êtes très proche de Mobutu, que vous êtes son confident et qu'il vous écoute beaucoup. C'est pourquoi nous vous remettons ce message pour lui. Voilà plus d'une semaine que nous sommes bloqués ici, en Afrique du Sud pour essayer de lui trouver une sortie honorable de paix. Retenez la date d'aujourd'hui. Si Mobutu ne vous autorise pas à signer un accord avec Kabila ici à Pretoria, dans deux semaines, Kisangani tombera! Suivie de Lubumbashi et de Gbado-Lite. Sa ville natale sera saccagée, les tombes de sa femme et de ses enfants profanées. Dites-moi, Monsieur N'Gbanda, dans son état de santé actuel, même si on ne le touche pas, Mobutu saura-t-il survivre à ce choc?"» (N'Gbanda 1998 : 239).

4.1. LA DÉFENSE DE GBADO-LITE FACE À L'AVANCÉE DE LA RÉBELLION AFDL

La guerre s'approchait. Chaque jour, des nouvelles alarmantes tombaient, la prise des localités s'enchaînait.

4.1.1. IMPUISSANCE ET PAGAILLE À LA COUR CHEZ LES PARTISANS DE MOBUTU

La famille présidentielle demeurait à Gbado-Lite. Elle, aussi, pensait à des solutions pour gagner la guerre.

a) La distribution inefficace des armes aux originaires

En avril 1997, Gboma Ngilo (cet autre beau-frère de Mobutu et frère cadet de Fangbi) organisa une rencontre avec Léonie Gengba Wawi, chef coutumier de Lite. Le clan lite auquel s'était joint « tout » Ngbandi, pour raison de proximité, voulait élaborer un dispositif sécuritaire. Au cours de la rencontre, l'idée d'armer de façon importante – avec des munitions – chaque « originaire » fut envisagée, à l'instar de ce que Seti Yale avait fait à Yakoma où il distribua des armes de guerre aux villageois. L'objectif était, d'une part d'attaquer les non-originaires locaux, traîtres à la cause de Mobutu et, d'autre part, de se défendre contre les rebelles qui n'étaient plus si loin. On se remémora qu'au cours de la rébellion des Simba en 1964, les originaires de Yakoma munis de leurs armes à feu traditionnelles avaient massacré les assaillants. On s'accorda sur le principe d'armer la population autochtone certes, mais Gbengba ne voulait pas étendre indistinctement la distribution à tous. Il ne fallait pas donner l'arme à « n'importe qui dans l'espace ngbandi », dit-elle, surtout pas à ces jeunes présents à la réunion qui l'avaient menacée auparavant. Se sentant provoqués, ces derniers réagirent, déniant au chef de groupement Lite le droit de décider, seule, de la stratégie défensive. Le ton devenu vif, la réunion s'arrêta sans issue concrète.



À la fin de son règne à Gbado-Lite, Mobutu déjà marqué par la solitude se rendit compte dorénavant que lui aussi n'était qu'un homme.
(Archives RTNC.)

Début du mois de mai 1997, une deuxième réunion se tint à Kawele cette fois, dans l'ancienne résidence de Litho Moboti. Gbengba Léonie était marginalisée cette fois; Gboma présidait la rencontre. Anekonzapa, notable fadu d'un village voisin de Kawele, défendit la volonté du regroupement tribal pour défendre la ville. « Il faut qu'on nous dote d'armes et de munitions », disait-il en substance. Mais il fut surpris d'entendre le beau-frère de Mobutu exprimer des remarques déplaisantes. Gboma déclara à la communauté que son beau-frère Mobutu avait déjà beaucoup fait pour Gbado-Lite et qu'il ne fallait pas tout attendre de lui. Que chacun devait donc participer à l'effort de défense de la ville. Réaction vive d'Anekonzapa qu'il n'était pas en mesure d'acheter des armes de guerre pour les villageois. Comme la première rencontre, celle-ci se termina en « queue de poisson ». Mais Léonie Gbengba reçut tout de même de Gboma quelques armes distribuées à des gens « sûrs » de son clan.

b) Recruter des féticheurs contre Laurent-Désiré Kabila[27]

Mobutu n'évoquait toujours pas l'éventualité de son départ du pouvoir et, pourtant, la guerre s'approchait de Gbado-Lite. La famille présidentielle jugea utile de consulter les oracles pour déterminer qui ou ce qui défavorisait tant le président, et pour mieux identifier le bouc émissaire à l'origine du mal. Elle se remettait aux exigences sacrificielles,

27. Le 2 mai 1997, lors de la rencontre Mobutu-Kabila sous la médiation de Mandela à bord de l'*Outiniqua* (bâtiment de la marine sud-africaine), le rebelle Kabila ne voulut pas croiser le regard de Mobutu, ayant appris qu'il cherchait à l'envoûter. Notons qu'il était abondamment affirmé que le président du Zaïre se référait aux démons, aux sorciers et autres féticheurs/marabouts, avant de prendre toute décision politique importante. Par exemple, son protocole savait qu'il ne pouvait s'asseoir à table avec treize personnes ; il fallait à tout prix chercher la quatorzième personne, ou en retirer une pour maintenir le nombre à douze chaises (Banza 2005 : 100).

à cette vie surréaliste qui, au demeurant, avait modelé « fondamentalement le personnage de Mobutu et emprisonné sa fonction présidentielle » (Nimy 2006 : 369)[28].

Un groupe de catcheurs ameuta les enfants à Gbado-Lite par son accoutrement et le maniement particulier de ses tambours et fanfare. Certains d'entre eux étaient cagoulés, le corps enduit de poudres et crèmes. Les enfants les suivirent en ville au son de la fanfare et au rythme de la danse. Ils devaient livrer combat à des militaires catcheurs de la DSP. Mais en ce début du mois d'avril 1997, ils furent expulsés de Gbado-Lite par les autorités locales au motif qu'ils pouvaient être des informateurs de Kabila. On rapporta par la suite que ces catcheurs avaient acheté des chèvres marquées PK 50 et les purifiaient de leurs fétiches. Tous ceux qui mangeaient leur viande étaient envoûtés, car leur cœur grossissait. Après avoir fait chasser les athlètes, Gboma Ngilo eut la nouvelle idée de contacter la tribu ngbaka à travers son association socio-culturelle dénommée *Ngambe*. Il mit deux jeeps de marque Pajero à la disposition de deux originaires ngbaka pour recruter des féticheurs ayant de dons occultes à même de railler la rébellion. Les émissaires parcoururent divers groupements du secteur Karawa dans le territoire de Businga ; dans cette région du Nord-Ubangi, les fétiches sont réputés efficaces. Faute d'avoir été associé à l'organisation de la mission, le président de la mutuelle des Ngbaka afficha sa colère. En plus, à son retour, la délégation



ABC JAZ, *Mobutu akasikia Kisangani inanguka akanguka*, 1998. 56,8 x 42 cm. Peinture représentant une scène de la fin de Mobutu : il ne peut plus tenir debout de lui-même, soutenu par un garde du corps et encouragé par son fils Kongolu lui-même assis à même le sol. (HO.2013.57.367, collection MRAC Tervuren ; photo © MRAC Tervuren. Droits réservés.)

révéla que les féticheurs contactés disaient se distancer du pouvoir à cause du manque de gratitude du maréchal qui avait vaincu les forces rebelles lors de la guerre de 80 jours au Shaba en 1977 grâce à leurs interventions mystiques. Mobutu ne leur donna rien en contrepartie. Ils refusèrent toute participation à la guerre par des flèches ou des pratiques mystiques, telles les essaims d'abeilles lancés contre l'ennemi. Toutefois, ils pouvaient « travailler » à protéger Gbado-Lite pour que la guerre n'y entre pas. II revenait à Gboma de les rejoindre dans leurs villages. Seul le féticheur Yafele du village Boyalulia (Karawa) accepta de se rendre à Gbado-Lite.

D'autres campagnes furent menées parallèlement auprès d'autres communautés ethniques présentes à Gbado-Lite. II n'était plus possible aux Budja, dont la région était coupée de Gbado-Lite par les rebelles, d'être associés à l'opération.

Avec leur chef Léonie Gengba, les Ngbandi de Gbado-Lite conseillés par le féticheur ngbaka

28. La famille se rappelait que le président lui-même en faisait autant, comme lors des deux guerres du Shaba avec les visites du marabout sénégalais Kebe. Mobutu effectua un voyage à Touba au Sénégal pour s'incliner devant le mausolée de « son ami et son *marabout*, M. Kebe, décédé accidentellement au mois de mars 1984 à Dakar », renversé par un véhicule. De son vivant, écrit José Nimy, « Kebe pouvait joindre Mobutu et le rencontrer partout et à tous moments. Sa parole était vérité absolue pour Mobutu. C'est lui qui préparait et entretenait le chef de l'État pour que celui-ci exerçât ses hautes fonctions en toute assurance, avec efficacité et succès garantis, quoiqu'il pût arriver. Foi de Marabout ! Et Mobutu y était accroché comme à la prunelle de ses yeux. Ses marabouts (Kebe n'étant pas le seul), ses gris-gris, ses amulettes, ses mets et potions magiques, ses pactes secrets, il y croyait dur comme fer. Il appliquait à la lettre les prescriptions de tous les codes mystiques à sa disposition. Rien ni personne n'avaient pu (et ne pouvaient) l'en dissuader. Il pouvait dépenser toute la fortune du monde pour se payer les services de ces auxiliaires incontournables » (Nimy 2006 : 368-369).

Yafele[29] immolèrent des chèvres en répendant le sang à l'entrée de la ville. Il aspergea d'une « eau fétichée » chaque élément des FAZ basé à Gbado-Lite en vue de le rendre invulnérable. Comment le rite était-il organisé ? À vingt heures, chaque soldat se dénudait et s'aspergeait de cette eau. Après l'opération, il allait se coucher sans regarder derrière lui. Dans le cas contraire, il recommençait la séance le lendemain. Cette cérémonie dura trois jours afin de parer aux « irrégularités » de quelques-uns. Chaque élément des FAZ ayant subi ce bain-fétiche devait rigoureusement suivre les interdits ci-après : i) ne pas se laver les trois jours suivant le traitement ; ii) s'abstenir de toute relation sexuelle ; iii) ne pas manger le *pondu* (feuilles de manioc). Pourtant, les deux dernières conditions étaient difficiles à observer pour les combattants de Mobutu. En effet, les militaires ramenaient chaque soir dans les salles du collège présidentiel des filles qui meublaient leur solitude nocturne. De même, la ration alimentaire très faible se composait principalement de haricots et de *pondu*, et, quelques rares fois, de viande. Ces repas étaient préparés par des cuisinières à la résidence présidentielle de Gbado-Lite et, vers 15 heures, des camions apportaient les marmites soit au collège soit dans d'autres campements des FAZ.

Après le rituel, Yafele procéda à des « essais ». À côté du collège, des balles furent tirées sur un porc qui n'était pas touché. Quelques rares militaires, mettant en avant-plan leur foi chrétienne, refusèrent le traitement « mystique ».

Yakoma est une localité importante située à 185 km de Gbado. Ville frontalière avec la Centrafrique (RCA), c'était le fief de Seti Yale, ex-conseiller spécial du chef de l'État en matière de sécurité. La localité devait son essor économique au groupe Sicotraz. En même temps, à Senge, dans les concessions de Seti, à plus ou moins 40 km de Yakoma sur la route de Wapinda, on prétendait qu'une machine impressionnante gisait abandonnée. Avant le pillage, il était interdit d'accéder à cet endroit. Selon la rumeur, on y exploitait discrètement le mercure rouge exporté à bord de jets de Yakoma aux grandes capitales européennes.

Et Yakoma ne manquait pas non plus de bons féticheurs. Les responsables des FAZ avaient trouvé une femme avec un don particulier. Munie d'un œuf et de feuilles d'arbres sauvages, elle se lavait nue dans un ruisseau coulant à proximité de Yakoma. Puis elle puisait l'eau du bain, qu'elle « préparait » demandant aux militaires présents de se laver le corps. Elle prélevait ensuite un liquide provenant de la décomposition d'un cadavre humain, le mélangeant à d'autres substances putrescibles et rendait à chaque soldat le liquide final pour qu'il badigeonne le canon de son fusil, pour qu'il ne manque pas la cible. La même « opération » se passa avec les éléments du CECDO à Kota-Koli.

c) L'armée abandonne la guerre et veut être payée par Mobutu

Entre-temps, Gbado-Lite se vidait de sa population. On s'attendait à des bombardements de la part de la rébellion en représailles à cette ville de Mobutu devenue le quartier général de l'armée mobutiste. En fait, le Zaïre avait acheté des armes qui, cette fois-ci, étaient stockées à Gbado-Lite. À ce sujet, Honoré N'Gbanda écrit : « C'est dans [l] atmosphère plutôt morose que le maréchal se retira à Gbado-Lite pour y passer les fêtes de fin d'année [1996]. Son avion atterrit à l'aéroport de Gbado-Lite couvert de vieux hélicoptères que venaient d'acheter le Premier ministre [Kengo] et ses amis. Un véritable ramassis de vieux équipements qui devaient avoir servi en Bosnie et avaient été remis en cadeau pour la parade aérienne. [...] C'est vous dire la qualité des avions, des pilotes et des experts pour lesquels on déclarait avoir dépensé des dizaines de millions de dollars ! » (N'Gbanda 1998 : 204).

Plutôt que d'accuser le seul gouvernement Kengo dans cet imbroglio, en fait c'est l'entourage ethnique du président qui continuait de se nourrir de ce qui restait encore de l'État-Zaïre. Le même Honoré N'Gbanda écrit : « Dans le fonctionnement normal de toute armée et de tout gouvernement, l'achat des équipements militaires relève de la compétence du ministre de la Défense nationale, même si l'option doit faire l'objet de débat soit en conseil des ministres, soit en commission restreinte du gouvernement selon la sensibilité du matériel à acquérir. Tel n'était pas le cas au Zaïre où plusieurs groupes [d'acteurs ethniques] se disputaient l'achat des équipements et du matériel. Le général Vungbo se trouvait en Yougoslavie pour négocier l'achat d'armes et de matériel pour le

29. Il est logé au motel *Nzekele*.



Plusieurs années après la chute de Mobutu et même après la mort de Jean Seti en mars 2013, l'entreprise Sicotraz y demeure. Ici, une nouvelle baleinière *HP. Yakoma 01* au port du village Ndawele sur l'Ubangi inaugurée le 3 novembre 2017. (Photo équipe locale, 2017.)

compte des généraux Kpama Baramoto et Nzimbi, tandis que le Premier ministre avait chargé Seti Yale de procéder aux commandes des hélicoptères et au recrutement des mercenaires de différentes langues » (N'Gbanda 1998 : 218).

Trois types d'armement étaient stockés à Gbado-Lite : armes individuelles et d'assaut, armes lourdes et aviation militaire. La plupart de ces armes proviennent des ex-pays de l'Est (Nagifi 2003 : 58-61) :

a) Les armes individuelles et d'assaut :
Les M16 (É.-U.) avec les munitions 6,6 équipaient les éléments de la Division présidentielle :
- les Galil russes sont entre les mains des bérets verts, commandos de Kota-Koli et autres unités stationnées à Gbado-Lite ;
- les Uzi (Israël) et les GP (É.-U.) sont maniés par des combattants indistincts ;
- les pistolets et revolvers sont détenus indistinctement par toutes les unités ;
- les fusils mitrailleurs à grenades et roquettes sont stockés en nombre.

Le stock de ces armes est important, réparti comme suit : au camp DSP de Gbado-Lite ; au dépôt de la Société de limonaderie SBU ; à Kawele et au collège présidentiel. Dans ce dernier lieu, bien que les élèves continuent d'étudier, des halls sont libérés au profit des dépôts d'armes.

b) Les armes lourdes :
- les MAG ou lanceurs de mitrailles ;
- les MCG communément appelées dans le jargon militaire local « six heures à six heures » ;
- les « 12-17 » ;
- trois « orgues de Staline » YANA (de fabrication chinoise), garnis de 40 canons rangés par 10 fûts sur 4 rangées superposées. Le bruit de leur détonation est impressionnant.

Ces armes sont exclusivement manipulées par les éléments du bataillon de la sécurité présidentielle (les Dragons).

c) Les 1ers avions de guerre :
- Six MIG-21 (Russie) supersoniques dont 4 monoplaces et un biplace, avec une vitesse de plus de 1200 km/h portent à chaque aile deux missiles de 500 kg pour les attaques air/air et air/sol. Leur système de guidage se fait par faisceaux laser. Ces appareils sophistiqués ne sont pas fonctionnels ; ils sont restés immobilisés au sol durant toute la guerre.
- Quatre MI-24, hélicoptères de combat (Russie), dont trois opérationnels et un quatrième qui doit servir de pièces de récupération pour les trois autres. Ils portent 4 canons rotatifs de nez et 4 mitrailleuses. Ils peuvent également larguer deux bombes de 500 kg et deux missiles air/sol. Au total, ils disposent de 32 canons (4 rotatifs de nez, 8 rotatifs sous les ailes et 20 d'appui aux hublots). Leur vitesse est de 350 k/h.

- Trois Macchi (Italie, mais fabriqués en ex-Yougoslavie ou Serbie) arrivés à Gbado-Lite le 18 janvier 1997 à bord du cargo UR-76 681, en provenance de Louxor (Égypte) et dont l'un s'écrase en plein centre de Gbado-Lite[a]. Il y a 1 biplace et 2 monoplaces, garnis de 2 canons de nez et de 4 canons sous chaque aile, pouvant transporter 2 bombes de 250 kg sous chaque aile en plus des lance-roquettes.

Outre ces armes, on trouve aussi à Gbado-Lite les armes appartenant à la rébellion de Jonas Savimbi, le chef de l'Unita. On dénombre : 3 chars avec lance-missiles sol/sol, 1 camion-grue pour charger le missile sur le char, 1 véhicule de télécommunications et télémesures à distance. Il faut noter que ces armes sont évacuées de Gbado-Lite à l'aube de la fuite de Mobutu par un gros porteur Antonov 124.

a. Piloté par le colonel serbe Turcivic Ratro qui y trouva la mort, le Macchi immatriculé FG 482K s'écrasa à la hauteur de la Banque commerciale zaïroise. Il était parvenu à éviter le premier poteau électrique, frôlant les trois suivants, mais il fonça à droite où il tua un enfant en face du magasin présidentiel *Ubangi Bazar.* Puis il tenta de reprendre de la hauteur, en rasant les flamboyants et les autres arbres bordant le boulevard Mobutu au niveau de la Sonas et de Gbadophar ; il traversa l'avenue du 24 Novembre, percuta le bâtiment de la Socogbado, détruisit une clôture à l'arrière pour enfin s'immobiliser sous le clocher de l'église Saint-Joseph. Le feu prit à l'annexe qui fut entièrement détruite. Au total quatre tués dénombrés : le pilote dont la tête fut coupée et le reste du corps calciné ; le lieutenant-colonel russe et pilote d'hélicoptère Baranic Viktor Grigorizvic se trouvant à la terrasse du bâtiment de la Socogbado eut la tête tranchée ; Busali Ladi, un adolescent de 14 ans ; et Nzambo. En plus, il y eut 25 blessés, dont 21 Zaïrois et 4 Serbes.

Malgré ce matériel entreposé, l'armée de Mobutu n'opérait vraiment pas ; elle ne faisait que reculer. À Abumombazi certes, les soldats du 1er bataillon de la DSP venus d'Isiro et conduits par le lieutenant-colonel Ahukwe attaquèrent les rebelles de l'AFDL sur le pont de la Mongala. C'est le mercenaire serbo-croate Yougo Dominic qui supervisait l'attaque. Mais la DSP se replia sur Salongo. Raison avancée : approvisionnement en armes et munitions.

4.1.2. LA SITUATION DANS LES FRONTS D'ABUMOMBAZI ET DE WAPINDA

À Wapinda dans le territoire de Yakoma : les contingents DSP étaient basés à Wapinda-centre, à Lite-Bala et à Kasi. À partir de Wapinda, le chef Kulu, un village distant de 40 km des limites de la province du Bas-Uele informa la DSP de l'arrivée des soldats de l'AFDL chez lui le dimanche 11 mai. La DSP s'y rendit pour une attaque le 13 mai 1997 à 11 h. Mais le face-à-face fut éprouvant pour les deux camps, dont les soldats se dispersèrent dans la forêt autour de Wapinda. La DSP tenta alors de rejoindre sa base de Lite-Bala. Les soldats de l'AFDL occupaient déjà cette localité, aidés par des villageois qui les guidaient en empruntant des voies détournées. À leur entrée dans la bourgade, le mercredi 14 mai 1997, les rebelles attaquèrent le marché entre 11 h et 12 h. Après accrochage, les éléments de la DSP se replièrent. Le 15 mai 1997, une autre contre-attaque des forces rebelles eut lieu à Kasi, le lieutenant Gebanga de la DSP fut tué. On avait cru que Gbado-Lite ne tomberait jamais, mais là fut donné le signal que les rebelles étaient tout près et qu'il était temps de fuir.

Après l'attaque de Kasi, il y eut celle de Wapinda le samedi 17 mai à 8 h. Deux heures de combats permirent aux forces gouvernementales de repousser les rebelles, les forçant à se replier vers le Bas-Uele. Mais le commandant des opérations de Wapinda les informa : i) de la mort (assassinat) du général Mahele (le chef d'état-major des FAZ) et de la prise de Kinshasa par l'AFDL ; ii) de la fuite à Brazzaville de leur chef, le général Nzimbi Ngbale ; et iii) que le maréchal Mobutu évacué de Kinshasa était arrivé à Gbado-Lite. Beaucoup de mauvaises nouvelles à la fois. Les commandants des deux fronts Wapinda et Abumombazi décidèrent de cesser le combat. Que faire désormais, sinon regagner Gbado-Lite où ils voulaient faire valoir leur prime de guerre et autres litiges avant que Mobutu ne s'enfuie.

4.1.3. LE RETOUR DES VAINCUS À GBADO-LITE

Le samedi 17 mai 1997 dans l'après-midi, les soldats des fronts d'Abumombazi et de Wapinda se rejoignirent à Yakoma, d'où ils allaient regagner Gbado-Lite. À 17 h, les 6 camions venus de Wapinda et les 4 d'Abumombazi partirent de Yakoma en une colonne pour la ville présidentielle. Les soldats contenaient encore leur colère, car ils n'avaient

reçu aucun ravitaillement : ni en nourriture, ni en boisson, ni même en munitions ; et pas encore de « motivation » matérielle : ni prime de guerre ni argent de poche. La nouvelle de la fuite imminente de Mobutu qu'ils étaient censés défendre jusqu'à la mort leur fit appréhender leur propre avenir. Dans les villages où le convoi s'arrêtait, les villageois fuyaient en brousse. La vraie escale eut lieu à Kota-Koli, le centre de formation des commandos situé à 90 km de Gbado-Lite. Les commandants d'Abumombazi et de Wapinda informèrent les quelques soldats trouvés de la situation du pays et convinrent avec eux de laisser le passage aux rebelles de l'AFDL dans le cas où ceux-ci arriveraient à Kota-Koli. Parmi les raisons, on cite l'état de délabrement du centre. On note, par exemple, que pour laver leurs uniformes, les commandos en étaient réduits à fabriquer le charbon de bois qu'ils vendaient aux villageois.

Le convoi militaire reprit la route vers Gbado-Lite qu'il atteignit à 23 h. Les deux commandants firent rapport au colonel Ndoma, chef d'état-major des opérations, pour qu'il en rendît compte à Mobutu, espérant une solution aux doléances des soldats. Ces derniers se proposèrent d'ailleurs de piller la ville de Gbado-Lite, si l'urgence n'était pas accordée à leur contentieux financier. Les soldats revenus étaient rassemblés au collège présidentiel et au cantonnement DSP où il y avait effervescence. Là, les épouses de soldats préparaient leurs bagages et même quittaient le camp pour s'abriter à la cité.

Le colonel revint du palais présidentiel au petit matin du 18 mai, chargés des quelques cartons de nouveaux zaïres à distribuer aux soldats : 9 milliards des NZ au total. En fait, Mobutu n'avait pas envisagé une quelconque disposition pratique en faveur de ses soldats. Lorsque la nouvelle que chaque militaire recevrait 2 500 000 NZ (soit moins de 25 USD) se répandit, la fureur contenue explosa. La déception consécutive à cette « prime » dérisoire entraîna la décision des soldats de se payer par eux-mêmes, c'est-à-dire de piller la ville, voire de se rendre à Kawele pour obliger le président à trouver l'argent nécessaire. Les premiers tirs partirent vers 4 h du matin, suivis d'une débandade dans tout le cantonnement. En fait, peu avant la remise de la prime[30], le commandant du détachement rejoignit le camp DSP et clama : « Vous vous permettez de distribuer l'argent alors que l'ennemi est déjà là ! » Ce qui aggrava la panique parmi les soldats dont la plupart craignaient les rebelles[31].

4.2. MOBUTU RETROUVE GBADO-LITE

Le président Mobutu était malade certes, mais pas encore décédé et, surtout, n'avait pas abdiqué le pouvoir. Lorsqu'il quitta Kinshasa le 16 mai, il se rendit compte des termes de la Constitution de la Transition : « le président de la République règne, mais ne gouverne pas ». Kin-Kiey Mulumba, le directeur du *Soft* devenu porte-parole du dernier gouvernement Mobutu, le dit complaisamment dans sa déclaration annonçant l'échec des négociations du 2 mai 1997 : « Mobutu n'a pas de pouvoir et il ne peut donc pas le donner, comme l'exige Kabila ».

À Kinshasa, la présence de Mobutu devint encombrante. Malgré sa déception sur le comportement du maréchal et sa haine envers ses principaux rivaux dans l'armée, le général Mahele tint parole : « Je ne souhaite pas qu'on touche à lui. Je ne le permettrai pas ! J'ai un pacte de sang avec lui. Je ne peux pas accepter qu'on lui fasse du mal devant moi » (N'Gbanda 1998 : 250 ; Kisukula 2001 : 38).

Le colonel Kisukula, directeur de cabinet du général Kpama Baramoto, raconte :

> « Le vendredi 16 mai, avant-midi, le coup de téléphone d'un ami m'informant qu'il y avait eu un remue-ménage à la présidence de la République toute la nuit du 15 au 16 mai 1997. La maman présidente avait fait ses valises, arrachant même certains tableaux de valeur fixés aux murs. Le président Mobutu présentait des signes d'énervement, de désolation et de découragement dû à la déception. [...] Le président Mobutu s'est adressé à ses collaborateurs dans l'expectative : "Je dois aller me reposer à Gbado-Lite et je rentre ici le lundi pour les négociations". [...]
> Tout le monde le savait, le général Mahele et ses collaborateurs avaient dit la veille au président Mobutu[32]

30. Précisons que certains soldats ont accepté de toucher cette maigre prime tandis que d'autres l'ont refusée.

31. Il faut dire que les « vrais combattants » - ceux qui étaient véritablement rentrés du front - appartenaient aux 1er et 2e bataillons de la DSP. Les autres étaient plutôt des fuyards ou des déserteurs qui n'avaient nullement combattu et s'étaient repliés sur Gbado-Lite après avoir tout pillé en chemin.

32. D'après le témoignage du major Ngani, chef de la sécurité rapprochée du président Mobutu, c'est le général Mahele

qu'ils n'étaient plus capables d'assurer sa sécurité et qu'il était plus sage pour lui de quitter la capitale» (Kisukula 2001 : 2).

Ainsi, le départ de Mobutu de Kinshasa, principale cible de la rébellion AFDL, pouvait-il éviter à la capitale du pays le pire ? À propos de ce vendredi 16 mai, Baudouin Banza dit : «le ciel est clair. Les rues de Kinshasa grouillent, comme chaque matin, de monde. [...] Les personnalités du comité restreint (entendez le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur, le ministre de la Défense, l'administrateur général des services de sécurité, le gouverneur de la ville, le commandant militaire de Kinshasa, le chef d'état-major général) lui ont rendu, sans le dire, leurs derniers honneurs en tant que chef de l'État. Après le "ouf" de soulagement [Mobutu parti de Kinshasa vers 10 heures], chacun mijotait un petit plan de positionnement. [...] Likulia, qui croyait hériter de tout le pouvoir à Kinshasa, est vite dépassé par les événements, malgré le communiqué qu'il fait lire par [...] le ministre de l'Information et porte-parole du gouvernement. [...] le général Nzimbi, patron de la garde présidentielle chargée de défendre Kinshasa, traverse le fleuve vers 13 heures, pour Brazzaville, abandonnant ainsi ses troupes. Pendant ce temps, les soldats de l'AFDL avaient déjà atteint Maluku» (Banza 2005 : 126-127). Depuis, Mobutu ne réussit plus à joindre son neveu et commandant de sa garde DSP. «Depuis le 16 mai, écrit Honoré N'Gbanda, le maréchal Mobutu cherchait Corbeau [le nom de code du général Nzimbi] au téléphone pendant deux jours. Sans succès. Personne ne savait où il se trouvait» (N'Gbanda 1998 : 334).

Quant au général Kpama Baramoto, son directeur de cabinet, Kisukula ne le revit plus. Lorsque ce dernier apprit, vers 13 heures, qu'une réunion plénière des chefs militaires se tenait au secrétariat général des Anciens Combattants à quelques mètres du cabinet du Premier ministre, tout le monde était là, sauf le chef de la Garde civile, revenu d'Afrique du Sud le mercredi 14 mai, et le général Nzimbi. En l'appelant au téléphone pour lui donner l'information, Kpama Baramoto répondit que cette réunion ne le concernait pas. Il essaya d'entrer en contact avec la résidence du général vers 15 heures pour apprendre du lieutenant Mate, son intendant, que Kpama Baramato avait déjà quitté le pays pour l'Afrique du Sud, en passant par N'djili à bord de son avion, accompagné de son ami Mavua Mudima et de quelques gardes du corps.

4.2.1. LES IMPRÉVUS DE L'AÉROPORT DE MOANDA

Vendredi 16 mai 1997, il faisait très chaud à Gbado-Lite. Une opératrice kinoise d'une phonie de bureau – l'une des rares encore opérationnelles – contacta Gbado-Lite pour s'enquérir : «Est-ce que Papa Roméo, Sierra, India, Delta, Écho, Nestor, Tango[33] est arrivé là-bas à Gbado-Lite ?» Cette interrogation traduisait l'incertitude de la destination de Mobutu flanqué de sa famille et des gardes du corps et de son Boeing 727 immatriculé 9Q-RDZ qui avait décollé de Kinshasa-N'djili à 10h45. Ce vol aurait dû être tenu secret ; la tour de contrôle de l'aéroport de N'djili avait annoncé le décollage d'un avion pour Gbado-Lite sans aucune autre précision. En début d'après-midi de ce 16 mai 1997, aucun accueil n'avait été programmé à Moanda, l'aéroport de Gbado-Lite. Quelques minutes avant l'atterrissage, on déroula tout de même le tapis rouge. Un cordon d'honneur de la section de la garde de la DSP basée à l'aéroport alla rendre les honneurs au maréchal dans une certaine précipitation. Pour l'occasion, une autre section des Forces armées zaïroises de l'air en service à l'aéroport s'y était adjointe.

L'avion présidentiel approcha, amorça la descente et s'immobilisa sur la piste. Le responsable du garage présidentiel de Gbado-Lite se précipita avec la passerelle habituellement utilisée pour de gros avions tels les DC-10 qui, inadaptée au Boeing 727, interdit toute descente aux augustes passagers de l'avion présidentiel *Ville de Lisala*[34] ! Deux agents de la Régie des voies aériennes (RVA) accoururent en poussant

---

arrivé après tout le monde à la rencontre prévue chez le président, qui dès son entrée posa la question au protocole de savoir où se trouvait le président, en insistant qu'il devait le voir impérativement. Accompagné du major Ngani, il fut conduit à l'étage où Mobutu se trouvait dans sa chambre à coucher. Le fils Mobutu Kongulu les rejoignit aussitôt. C'est là que Mahele, après l'avoir salué, informa le président qu'il n'était plus en mesure d'assurer sa sécurité et lui conseilla de se rendre à Gbado-Lite. Dès qu'il descendit rejoindre le groupe, le président suivit aussitôt (Entretien filmé du major Ngani avec le journaliste Bababaswe).

33. C'est-à-dire : «Président».

34. Du nom du lieu où Mobutu est né.



Une vue du village Moanda qui donne le nom à l'aéroport, situé le long de la route qui mène à Gbado-Lite. Ici en 1985, lors de la visite du roi Baudouin.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)

une passerelle mécanique - sortie en catastrophe d'un garage et encore recouverte de toiles d'araignée. Le maréchal-président allait pouvoir descendre de l'avion, suivi de ses coépouses, Bobi Ladawa et Kosia, elles-mêmes suivies de l'« Oncle » Fangbi, des enfants de Mobutu, enfin des gardes du corps et du commandant du bataillon de la sécurité, le colonel Motoko. Le comité d'accueil restreint était composé de Mibo le maire de Gbado-Lite, du commissaire de zone, du commandant de la brigade DSP, du procureur de la République près le tribunal de grande instance, du juge et du président dudit tribunal. Côté autorité coutumière, il y avait la présence de Léonie Gengba, chef local de Gbado-Lite ainsi que de Momonga, chef du village Moanda où se situe l'aéroport. Quelques membres de la famille présidentielle prévenus étaient également présents : *Mama Kulutu*, grande sœur des jumelles et veuve de Litho ; Ngbonga et Kwadeba, deux proches parents de Mobutu ; Gboma, le petit frère de Fangbi et beau-frère de Mobutu.

C'était un Mobutu pâle, sans doute malade, qui sortait de la carlingue, amorçant pesamment la descente. Lorsqu'il atteignit le sol, il se dirigea vers les avions de chasse immobilisés sur le tarmac. Il les passa rapidement en revue, puis donna l'ordre au colonel Ndoma, commandant des opérations, de procéder au bombardement aérien des fronts de Wapinda et Abumombazi.

On s'attendait à ce que Mobutu, d'habitude avide d'honneurs, repasse en foulant le tapis rouge pour saluer l'assistance. Mais cette fois, il dévia, sans un coup d'œil aux militaires au garde-à-vous ni même aux notables et officiels du régime. Interloqués, tous se regardèrent. De coutume, le chef de l'État venait vers eux, les saluait, avait un mot aimable pour tel ou tel autre, feignait de s'intéresser aux chants et danses sur commande, commentait l'animation politique, etc. En ces temps désormais révolus, le tapis rouge se déroulait du tarmac jusqu'au salon d'honneur de « l'aéroport international », le maréchal-président levait haut ses deux bras pour saluer le public qui l'ovationnait frénétiquement. Et après cette cérémonie animée, les notabilités montaient dans les Mercedes qui se dirigeaient vers Kawele pour un rafraîchissement assuré.

En ce 16 mai 1997, Mobutu regagna son palais de Kawele, suivi des seuls proches du « premier cercle » du pouvoir, ignorant les officiels. Tout Gbado-Lite allait colporter les pires rumeurs.

4.2.2. LES DERNIERS JOURS À KAWELE

En apprenant que Mobutu avait atterri à l'aéroport de Gbado-Lite, quelques travailleurs de la résidence présidentielle s'étaient alignés, fleurs en mains, pour accueillir le couple comme de coutume. Mobutu les salua sans même les regarder, sans s'arrêter, sans arborer le sourire habituel puis, il entra directement dans le palais, suivi de son épouse Bobi Ladawa, de la suite familiale et du chef coutumier Léonie Gengba. Dans le petit salon du palais, toute la famille semblait anéantie et suscitait la pitié des observateurs, surtout pour Mobutu lui-même. C'est Gengba qui rompit le silence par sa question en kingbandi : « Comment ça va ? » « Maman, répondit Mobutu d'une voix étouffée, c'est comme vous voyez. » Tout en lui donnant cette réponse sibylline, Mobutu la regarda furtivement puis baissa la tête. Puis silence. Dans le salon, quelqu'un alluma le téléviseur qui diffusait justement les images de l'arrivée triomphale des troupes de l'AFDL à Kinshasa-N'djili. Mobutu regarda sans mot dire. Le téléphone sonna. Kosia répondit puis elle remit le combiné à Mobutu incapable de presser un bouton ; Kosia dut l'y aider, Mobutu écouta sans broncher la communication de son correspondant.

Très peu loquace depuis sa maladie, le président restait quasiment muet après son retour à Gbado-Lite ; les membres de sa famille attendaient en vain ses directives. Les quelques domestiques venus au palais pour y réclamer leur salaire hebdomadaire furent surpris du retour inattendu du maître des lieux. Du coup, ils furent retenus pour des tâches usuelles jusqu'à 6 h du lendemain matin, le samedi

17 mai 1997 donc. Les cuisiniers avaient apprêté le riz avec une garniture de petits poissons appelés localement *bolabola* ou *ngenge* - « troisième qualité ». À 15 h, Mobutu demanda au serviteur « Maître 500 » de lui apporter dans sa chambre, des arachides et du maïs. Ce domestique le trouva alité. Le soir, le président fut encore servi dans sa chambre, avec au menu du poisson-capitaine grillé, des *maboke ya milangwa*, du poisson-*tilapia* grillé, du sanglier boucané aux légumes, accompagnés de riz et de la pâte de manioc ; comme boisson, de l'eau gazeuse Perrier. Tard dans la nuit, il demanda des arachides « importées ».

Mobutu limitait ses contacts avec sa propre famille. Il était vraiment en mauvais état, saignait et souffrait.

Dans sa résidence propre, Kosia réunit le personnel affecté à son service pour marteler : « Mes enfants, nous sommes dans des difficultés que je ne peux pas vous expliquer. Nul n'ignore que la situation que nous vivons devient critique. Il était même question que nous n'arrivions pas jusqu'ici. Le général Nzimbi avait conseillé à votre Papa de quitter la capitale pour aller trouver refuge ailleurs, car lui ne saurait plus stopper l'avancée des rebelles et empêcher la chute de Kinshasa. Mais votre Papa avait refusé de quitter la capitale. Il a souhaité rester seul là-bas et nous a demandé à nous, les femmes et les enfants ainsi qu'à toute sa famille de quitter Kinshasa pour Gbado-Lite. Nous y avons refusé en lui disant que nous n'étions là que pour lui et qu'en outre il n'était pas en bonne santé. Comme il refusait de quitter la capitale, nous avions décidé de rester tous ensemble pour vivre ce qui allait se passer avec lui. Entendant cela, Papa en fut ému. Pris de compassion, il accepta de rejoindre son village natal. Avant de quitter, Mobutu a rassemblé les généraux pour leur dire : "Vous-mêmes vous avez vendu notre pays. Tout de suite, je quitte la capitale pour aller me reposer dans mon village, tout en vous laissant le pouvoir de gérer votre pays". Dans tout ce que je vous ai dit, sachez que notre pays était déjà vendu. Même les gens avec qui nous partagions le pain chaque jour nous ont trahis. Ceux-là mêmes que nous avions envoyé étudier à l'étranger sont devenus aujourd'hui nos ennemis. Je vous citerai l'exemple du général Mahele et des autres généraux. Nous sommes devenus ridicules et surtout que la santé de votre Papa est devenue préoccupante : il a du mal à uriner ; il est en état d'inconscience. Une chose certaine : bientôt nous allons quitter Gbado-Lite, car les rebelles ne sont plus loin d'ici. Raison pour laquelle votre Papa a sollicité l'exil politique en Égypte, mais sa demande a été refusée. Au Japon, il ne lui a été accordé que quatorze jours seulement. D'un moment à l'autre, nous allons partir. Vous aussi, vous devez vous retirer d'ici. Même si je ne vous donne rien, ne vous en faites pas. J'ai encore beaucoup de biens qui restent dans les caves, même après dix ans je les retirerai. » Avant de terminer son « point d'information », Kosia appela sa secrétaire Itela à qui elle remit de l'argent à distribuer aux cuisinières : chacune devait recevoir 500 000 NZ[35]. Ensuite, elle a extrait une autre somme d'argent pour le personnel civil et militaire : chacun reçut 1 000 000 NZ.

4.3. L'AGENDA PRÉSIDENTIEL DU 17 MAI 1997

Dans la nuit du 16 au 17 mai 1997, le général Mahele, chef d'état-major général des FAZ, venait d'être assassiné au camp Tshatshi, à Kinshasa. Mobutu informé sembla le regretter. Toute la journée de ce samedi 17, Kosia la passa à Kawele en compagnie de Mobutu retiré dans sa chambre. Cette deuxième épouse ne rentra chez elle que tard dans la nuit.

Le matin du 17 mai, Mobutu ne s'était pas réveillé comme d'habitude. Il n'était pas sorti à l'aube pour respirer l'air frais de son vaste jardin. Mais ce jour-là, il déjeuna normalement dans sa chambre[36]. Ses maîtres d'hôtel lui servirent des plats zaïrois et occidentaux sur un chariot mobile placé devant sa porte ; c'est Bobi qui le faisait rouler dans la chambre du couple. Après, les garçons de chambre venaient sortir le chariot. Depuis sa maladie, le régime alimentaire présidentiel avait beaucoup changé. Son régime exigeait dorénavant des repas légers, surtout au niveau de la « garniture » (riz, foufou). Il ne pouvait pas boire de l'alcool, mangeait très peu : le cancer ravageait déjà tout son corps.

Mobutu décide de se rendre à Gbado-Lite

4.3.1. UNE TOURNÉE D'ADIEUX

De son palais, Mobutu décide de se rendre à Gbado-Lite. L'emploi du temps du jour de celui qui n'est plus président du nouveau Congo gagné par

35. Se rappeler que 500 000 nouveaux zaïres = un peu moins de 5 USD !

36. Cette pratique de manger en privé dans sa chambre à coucher avait débuté à Kinshasa à cause de son état de santé.

Kabila était privé, pas protocolaire. Mobutu se savait fini, mais il demeurait chef d'État de sa République du Zaïre. La rébellion attendait sa réponse à l'ultimatum qu'elle lui avait lancé. À Gbado-Lite, il avait son cortège présidentiel habituel : motards et gardes rapprochés qui suivaient sa jeep GMC.

Accompagné de la seule Kosia, Bobi restée à Kawele, Mobutu se dirigea vers Gbado-Lite. Chemin faisant, il s'arrêta au village Fadu, chez Mama Sionyi, parente de son épouse mariée à Anekonzapa, un ancien politicien local[37]. Chez elle, Mobutu dit qu'il se rendait à Gbado-Lite, assurant que tout allait bien se passer. Puis le convoi poursuivit sa route.

À l'aéroport de Moanda, Mobutu se dirigea vers le colonel Motoko, lui intimant l'ordre de bombarder les environs de Gbado-Lite pour chasser les rebelles. Il tenait à assister aux préparatifs de bombardement. Sauf que les pilotes mercenaires serbo-croates étaient déjà partis ; les Zaïrois savaient tout juste piloter les hélicoptères. Le colonel lui-même ne connaissait que le maniement des chars. Comme par plaisanterie, Motoko rejoignit le groupe des soldats à l'issue de son aparté avec le maréchal pour dire : « Comment avez-vous appris à piloter sans vous préoccuper de charger et de tirer ? Tout ceci fait partie du sabotage ! » Furieux, il prévint qu'il pouvait ordonner leur exécution à l'instar de ce qui était advenu à « leur chef traître, le général Mahele ». Un soldat de la suite du colonel avait chargé son fusil, attendant l'ordre de tirer sur qui ne viendrait pas. Mais le président Mobutu était déjà reparti, il n'était même pas descendu de sa jeep.

En route pour Gbado-Lite, Mobutu passa devant le magasin Socogbado, là où s'était produit le crash du Macchi. Il jeta un coup d'œil sur le lieu, puis il poursuivit sur l'avenue du 24 Novembre, passant devant les établissements Sorobende. Madame Gboma sortit de sa résidence pour s'approcher de Mobutu qu'elle interrogea : « Nous construisons une bâtisse. Nous élevons actuellement les murs. Est-ce que nous allons pouvoir achever notre construction ? » Et le maréchal de lui répondre : « Oui, il n'y a pas de problème. Soyez tranquille, je suis là. » Le président quitta la maison de son beau-frère Gboma en empruntant la rue Lite et s'arrêta chez « son frère » Zemanga. Ils se parlèrent pendant quelques minutes. II fit de même chez son oncle Kwadeba. Mais jamais il ne sortait de son véhicule.

Aux passants qui acclamaient encore les « YA mokolo », il jetait un vague regard, sans sourire ni manifester d'intérêt. Puis la jeep prit le chemin de la résidence de l'« oncle » Fangbi avec lequel il s'entretint quelques instants. Ensuite il se dirigea vers la *Villa TABA*, chez Kosia. C'est là qu'il y resta un moment. Il repartit en empruntant la rue Maman Yemo, pour se rendre chez sa belle-sœur Mama Kulutu avec laquelle il eut une conversation. Enfin, il regagna le boulevard Mobutu pour retourner à Kawele.

À la fois, Mobutu avait cherché à rassurer sa famille proche et l'invitait à une rencontre avant son voyage programmé pour le lundi 19 mai 1997. C'était aussi une visite en guise d'adieu à la ville de Gbado-Lite qu'il avait créée. Ce matin-là, avant le déplacement vers Gbado-Lite, soit vers dix heures, Mobutu s'était rendu à l'évêché de Molegbe voir l'évêque Kesenge, l'un de ses plus chauds partisans. Celui-ci sortit de l'évêché, monta dans la jeep du président pour chercher des informations sur l'assassinat du général Mahele. Mobutu ne montra pas un grand empressement à lui répondre, mais il l'informa de son intention de partir en Europe suivre un protocole médical. Il s'étonna de voir les religieuses en panique, voulant fuir le couvent.

4.3.2. DERNIÈRE NUIT À KAWELE

Deux gardes du corps, l'un de Mobutu et l'autre de Bobi Ladawa, rendirent visite ce samedi 17 mai à leur demi-frère enseignant au collège présidentiel. Ils le prièrent de rester sur le qui-vive jusqu'à leur retour du palais de Kawele. Ils ne revinrent pas. L'hypothèse vraisemblable était qu'ils se proposaient de le prévenir, après la confirmation du départ du maréchal, de la nécessité urgente de se protéger des soldats pillards. Ce même soir du 17 mai, celui qui entrait à Kawele n'en ressortait plus.

Vers la fin de la journée, Mobutu réunit les militaires de sa garde rapprochée encore présents pour les remercier de leurs bons et loyaux services : « Certains parmi vous ont fait vingt voire trente ans avec moi, pour me protéger. Je vous remercie tous, pour votre fidélité. Je dois me rendre en Europe pour des soins médicaux et répondre au rendez-vous de

37. Ce Ngbandi avait refusé jadis de porter l'abacost (signifiant « à bas le costume »), la tenue officielle zaïroise « à la chinoise/Mao ». Anekonzapa était originaire du village Moanda. Son épouse Sionyi était célèbre à cause de ses liens familiaux avec Bobi Ladawa ; elle s'en servait pour assurer le rôle de passerelle vers le couple présidentiel.



Mgr Joseph Kesenge Wandangakongu.
Avec la chute de Mobutu, il ne put plus gouverner le diocèse, recherché par le nouveau pouvoir. Il se réfugia à Kinshasa à la résidence du cardinal et archevêque Frédéric Etsou. Ce qui rendit son remplacement inéluctable.
(Teuns 2010 : 136.)

mes médecins traitants. » Rien n'était dit sur un exil éventuel. Mobutu avait remarqué les signes d'énervement de ses militaires. En effet, certains déambulaient dans le palais même en zone qu'ils savaient pourtant interdite d'accès. Aussi allait-il chercher à les rassurer : après leur avoir si brièvement parlé de son départ, il ordonna à chaque chef de file de dresser la liste de ses hommes. Au retour de sa tournée à Gbado-Lite, il allait ordonner à Nakeya de sortir l'argent nécessaire en devises et en zaïres. Ce qui fut fait.

Toute la journée du 17 mai, Bobi Ladawa s'était isolée pour s'affairer aux préparatifs du dernier voyage. Les Mamans Matanda et Yengbingo[38] l'aidaient à trier les « dossiers » : la première triait les « dossiers politiques » en écartant les « non nécessaires » tandis que la deuxième mettait le feu aux dossiers. Puis les manutentionnaires de Kawele s'activaient à emballer les biens retirés des différents magasins ou entrepôts. Bobi sortit de sa chambre vers l4h. Elle réunit les travailleurs présents dans le palais et leur dit : « Mes enfants, votre papa très malade compte bientôt vous quitter pour aller se faire soigner. Alors des cadeaux ? Qu'en dites-vous ? » En réponse, les travailleurs dirent qu'ils ne voulaient pas de présents en nature parce qu'à la sortie de la résidence, les militaires allaient les leur ravir. Ils préféraient de l'argent liquide. Bobi Ladawa ajouta : « Mes enfants, vous connaissez bien la situation actuelle du pays. Nous venons tout à l'heure d'être informés par nos enfants en Europe que les rebelles étaient entrés à Kinshasa. C'est fini pour votre papa. Mais il part pour revenir à son tour comme un second rebelle. Il n'a pas assez d'argent pour vous payer un décompte final, néanmoins il vous demande de gérer d'une manière intelligente et conjointement avec vos épouses le peu qu'il vous offre, car vous souffrirez après lui ». Bobi ressortit de sa chambre quelques minutes plus tard, « oncle » Fangbi sur ses talons, avec 17 000 dollars et 17 milliards de NZ à répartir entre tous. L'effectif des employés de la présidence était de 170 personnes. L'opération « paiement » était assurée par l'adjoint de Nakeya. Tous les absents du palais à cette heure cruciale ne furent jamais payés, car« l'agent payeur » disparut en territoire centrafricain où il s'installa. Vers 1 h du matin, Mobutu allait libérer « son banquier » Nakeya, après un dernier tête-à-tête, sans doute pour le remercier de ses « bons et loyaux services ». Mais comment allait-il ressortir du palais sans se heurter aux militaires menaçants ?

La tension des militaires ne ménageait plus Mobutu qui n'échangeait plus qu'avec Bobi et Fangbi. Il ne recevait même plus les visiteurs membres de sa famille, tels Gboma, Kwadeba, Zemanga et Mama Tende directement dirigés vers son épouse Bobi Ladawa. Selon certaines sources, 500 dollars auraient été remis à chacun des militaires affectés à la garde rapprochée de Mobutu. Les autres soldats n'auraient reçu que 100 dollars et 100 000 000 NZ.

Après avoir tenu compagnie à Mobutu, Kosia, rentrée chez elle au-delà de minuit, donna l'ordre à son chauffeur d'aller à la cité chercher quelques-uns de ses employés afin de s'entretenir avec eux. Le chauffeur ramena quatre dames, dont deux épouses de militaire et deux épouses du personnel civil. Kosia leur dit que le maréchal venait de recevoir un appel téléphonique lui annonçant l'assassinat du général Mahele. Elle rappela à son auditoire que Mobutu avait donné à chaque fils de ce pays l'occasion et la liberté de profiter de sa créativité et de son savoir-faire, mais voilà qu'on l'avait trahi ! À ces dames en pleurs d'émotion, Kosia demanda de maudire les traîtres au pays : « Mamans ! Ne pleurez pas, mais

38. Ces deux femmes avaient été ses camarades de classe en primaire.

battez vos seins »[39]. Après cet anathème, elle fit sortir des paquets destinés auxdites femmes auxquelles se joignirent quelques garçons de chambre. Non sans prévenir son petit monde : « Nous sommes prêts à quitter. Je sais qu'après nous, il y aura des troubles. Prenez ces paquets et gardez-les là où vous voulez, jusqu'au jour où il y aura du calme. Vous essaierez de faire appel à vos collègues qui ne sont pas là pour le partage ». Puis Kosia termina : « Je pars, mais nous allons nous revoir un jour ».

Kosia chargea un adjudant commis à sa sécurité de convoyer le personnel masculin chargé de colis. Chemin faisant, l'adjudant dérouta le véhicule et força les garçons de chambre à en descendre en les menaçant de son arme. Il disparut avec tout le butin.

Par contre, les dames domestiques chez Kosia allaient être retenues pour faire ses valises, jusqu'à l'heure où elle se rendrait à Kawele. Ce fut à 3 h du matin qu'elle quitta la *Villa TABA*, en embarquant un maximum possible de biens. À cet instant, Kawele n'était plus gardé, car, après avoir été « payés », les soldats avaient déposé leurs armes, abandonnant Mobutu.

4.4. DÉPART DE MOBUTU ET DÉBANDADE DES PARTISANS À GBADO-LITE

Le samedi 17 mai, Mobutu avait dépêché son avion à Brazzaville pour ramener à Gbado-Lite son fils Kongulu ainsi que sa sœur Francesca qui avaient fui l'arrivée de la rébellion à Kinshasa. Mais le pilote Mukandila de l'avion présidentiel qui avait reçu 13 000 $ US de Bobi Ladawa à Gbado-Lite pour les frais de tarmac et de carburant (cf. témoignage de Ngani) ne revint plus ; il gagna le rang de nouvelles autorités kabilistes. Entre-temps, sur le tarmac de l'aéroport de Gbado-Lite, attendait un énorme avion-cargo russe Antonov 12 et un autre Antonov 124 vide qui avait atterri à deux heures du matin le dimanche 18 mai pour embarquer les chars de combat de Jonas Savimbi, le chef de l'UNITA. À deux heures trente minutes, le pilote de l'Antonov 12, sentant que les choses allaient se gâter, préféra s'enfuir avant qu'il ne soit trop tard. En fait, l'avion décolla en pleine obscurité, sans l'autorisation de la tour de contrôle. À trois heures du matin, atterrissait un troisième cargo russe, IL 76 (pour Iliouchine 76) immatriculé REG R.-U. 76 844, appelé « Pai ».

Les véhicules convoyant malles et cantines présidentielles : un véhicule Toyota bourré des malles, un minibus avec les bagages des enfants, une voiture avec les 13 malles de Kosia avaient été embarqués dans l'Antonov 124, déjà chargé des chars angolais[40]. Ensuite, les employés du palais avaient chargé une cinquantaine de malles de couleur verte et fortement cadenassées. Les « bérets verts » qui gardaient l'aéroport s'étaient d'abord opposés à cet embarquement en clamant : « Nous devons tous mourir ici ! Le maréchal et sa famille ne doivent pas fuir ! » Leur commandant avait tenté de les raisonner : « Laissez le maréchal partir, car s'il reste ici nous risquons de faire la guerre à cause de sa présence ! ».

Quelques instants après, Mobutu Nzanga et Fangbi se présentèrent à l'aéroport pour embarquer leurs bagages dans l'Antonov 124[41] qui décolla à quatre heures du matin. À cet instant, des détonations claquaient dans le ciel de Gbado-Lite. Il fallait donc rapidement partir. Le seul avion disponible était l'Iliouchine 76.

4.4.1. FUITE ET MORT DE MOBUTU

À Kawele, tout était prêt pour le départ. Même si Mobutu prétendait encore s'opposer à l'idée de s'exiler. « S'ils veulent me tuer, je préfère mourir ici chez moi. Je ne fuirai pas ! » (N'Gbanda 1998 : 335). Malgré certaines concordances dans les récits, les versions divergent quelque peu. D'après l'une, le colonel Motoko avait menacé carrément d'abattre Mobutu ainsi que son épouse s'il ne se rendait pas immédiatement à l'aéroport de Gbado-Lite. Le fils Nzanga avait raisonné son père. D'après l'autre version donnée par le major Ngani, lorsqu'il se rendit dans la chambre à coucher du président accompagné de son fils Nzanga, Mobutu se trouvait sur un banc à côté du lit. Il lui parla et celui-ci enfila aussitôt un boubou sans y mettre en dessous le singlet et il porta des souliers sans chaussettes. La Mercedes 600 du colonel Motoko qui fait lui-même chauffeur s'était

39. Expression traditionnelle de malédiction.

40. Des militaires de l'UNITA étaient aux commandes des chars embarqués.

41. La garde présidentielle basée à l'aéroport, par mesure de prudence, avait disposé un véhicule devant l'Iliouchine 76, afin « de l'empêcher de décoller en catimini comme cela avait été le cas pour l'Antonov 12 parti la nuit ».

immobilisée devant l'entrée du palais à côté des jeeps et du minibus présidentiel. Kosia et la famille étaient montées à bord. C'est alors que Mobutu descendit d'un pas pesant les marches de l'escalier. Un garde lui ouvrit la portière avec un salut militaire. Il s'assit péniblement à côté de Bobi Ladawa. La limousine démarra aussitôt vers l'aéroport qu'elle atteignit vers les six heures quarante-cinq, cette fois sans cortège officiel, sans honneur militaire, sans tapis rouge ! Seuls des gardes du corps les suivaient sans bruit à bord de leurs jeeps. Les enfants Mobutu ainsi que Kosia et Fangbi suivaient eux dans des Pajero, Nzanga conduisait lui-même sa Mercedes V12.

D'après le major Ngani, l'Iliouchine 76 de Savimbi était déjà chargé d'un camion et d'un lance-missiles, qu'il fallait dégager avant d'embarquer le président dans cet avion-cargo et sans sièges. On allait charger les malles, cantines, paquets et valises sortis des coffres des véhicules. Mobutu devait monter à bord de la Mercedes qui l'amenait. Par contre, la voiture de Nzanga demeurait sur le tarmac. Dès l'apparition du convoi présidentiel, les soldats avaient compris de quoi il s'agissait : leur chef s'enfuit ! Furieux, l'un d'eux menaça : « Mon maréchal, vous ne partirez pas ! » Mobutu avait dû dialoguer depuis sa voiture, pour les calmer :« - Que voulez-vous ?

- Vous partirez, mais sans Kosia ni Fangbi !

- Oui ! Sans Fangbi !

- Tuez-moi, mais laissez-les partir ! » rétorqua Mobutu.

Dans le brouhaha, un soldat a abordé le problème :

« - Maréchal, toute notre vie nous vous avons servi. Maintenant, vous nous abandonnez sans argent. Qu'allons-nous devenir ? » Tous ses collègues approuvèrent bruyamment. Le colonel Motoko assistait, impuissant, à cette scène. Le président fit signe à son épouse de leur donner « l'argent ». Satisfaction donnée, le groupe des soldats servis se retira[42]. La Mercedes de Mobutu s'engouffra à l'arrière de l'avion ; l'ex-président est incapable de sortir de sa limousine. Quelques gardes du corps non choisis réussissent à monter dans l'avion. L'un d'eux avait tenté de disparaître avec le sac à main de Bobi Ladawa contenant les passeports du couple présidentiel[43]. L'Iliouchine décolla à 7 h 14' en prenant la direction de Kawele. Des soldats qui se dirigeaient vers Kawele apprirent de leurs collègues, qui s'étaient emparés des véhicules présidentiels abandonnés à l'aéroport, que le maréchal et sa famille venaient de s'enfuir. Ils allaient alors rouler vers Moanda où ils aperçurent l'IL 76 en train de décoller. Quelques-uns tirèrent alors à la kalachnikov sur l'avion qui s'élevait ; on découvrit six impacts de balles sur une aile. Après le décollage, Mobutu murmura à son médecin le docteur Diomi : « Même les miens me tirent dessus, je n'ai plus rien à faire dans ce pays. Ce n'est plus mon Zaïre » (Langellier 2017 : 393).

À Gbado-Lite, les Ngbandi demeurés pauvres, une fois débarrassés de la présence encombrante de leur « frère » Mobutu qui les avait méprisés, inventèrent divers récits épiques autour de la fuite du maréchal. On alla jusqu'à raconter qu'à son arrivée à l'aéroport, Mobutu avait enlevé ses lunettes et regardé vers Kawele : en laissant couler des larmes. Son épouse Bobi Ladawa en fit autant.

À Lomé, le conseiller spécial qui s'y trouvait depuis deux jours (parti en mission) devait accueillir cette fois son ex-chef qui arrivait en catastrophe. Arrivé à l'aéroport, il décrit la dernière scène du pouvoir de Mobutu qui prenait définitivement fin.

> « Arrivé là-bas [aéroport de Lomé], j'ai vu le gigantesque cargo Iliouchine de Savimbi. [...] Puis je vis au bas de l'avion le colonel Motoko et le chef du protocole Kasogbia. [...] Ils m'ont confirmé que le maréchal Mobutu était bel et bien dans l'avion.
> J'ai grimpé les marches de l'escalier [...] et lorsque je suis entré dans l'avion, ma tête a littéralement tourné. C'était un avion-cargo plein de valises et d'histoires, jetées pêle-mêle. Une Mercedes était presque engloutie dans ce capharnaüm. Mes yeux cherchaient le maréchal. Je vis une portière de la voiture s'ouvrir, la tête du maréchal sortit. Il vit mon trouble et m'appela : "N'Gbanda ! C'est moi !" Il me tendit la main pour le soutenir et l'aider à traverser tous les objets qui barraient le passage vers la sortie. Je l'ai pris par la main et, avec son épouse, nous l'avons aidé à descendre l'escalier

42. D'après le major Ngani, c'est lui qui parla aux soldats leur affirmant que leur commandant Ndoma venait de recevoir beaucoup d'argent pour leur paie, ce qu'il reconnaît être faux, car c'était, dit-il, une stratégie pour qu'ils laissent partir le président.

43. Sans cela, dit Honoré N'Gbanda, Mobutu aurait regagné sa villa du cap Martin pour poursuivre les soins auprès de ses médecins. Mais il n'avait plus de passeport contenant son visa d'entrée en France (N'Gbanda 1998 : 336).



L'Incomp Banza Wa (Gilbert Banza Nkulu), *Kinshasa Inanguka*. Huile sur toile, 43,3 × 65 cm.
Cette peinture représente la fuite de Mobutu et de ses gardes attaqués par Kabila et ses soldats observée par des passants qui applaudissent le nouveau pouvoir.
(HO.2013.57.1352, collection MRAC Tervuren ; photo © MRAC Tervuren. Droits réservés.)

bringuebalant de cet avion. Le maréchal avait donc quitté Gbado-Lite dans un avion-cargo ? Qu'est-ce qui a dû se passer à Gbado-Lite pour que le président voyage dans des conditions aussi médiocres ?
Le Premier ministre togolais venait d'arriver au pied de l'avion au moment où nous descendions avec le maréchal. Les voitures officielles étaient alignées. Le président Mobutu refusa de sortir de sa voiture pour s'installer dans le salon présidentiel de l'aéroport, en attendant que le protocole d'État apprête le palais présidentiel où il devait être logé. Il préféra attendre le départ du cortège dans sa voiture.
C'est alors qu'il me fit signe de venir dans la voiture. Son épouse était assise à ses côtés. Il baissa la vitre de sa portière et tenta de me faire un sourire qui ne réussit pas. Alors, me fixant dans les yeux, il me dit avec une voix très cassée, à peine audible : "N'Gbanda, sais-tu que même Nzimbi m'a abandonné et m'a trahi ?" Il s'arrêta net et pleura ! » (N'Gbanda 1998 : 332.)

Mobutu venait ainsi d'être à la fois démis du pouvoir par la force des armes, lui qui prévenait « on ne dira jamais de moi : voilà l'ex-président du Zaïre ». Il avait quitté définitivement sa ville de Gbado-Lite qu'il avait créée *ex nihilo*. Honoré N'Gbanda, ce dernier « conseiller spécial » et frère ethnique, qui le suivit jusqu'à cette fin fatidique, écrit :

« Le président Mobutu céda à la pression trop forte de ses proches, et refusa catégoriquement toutes les voies de sortie honorable qui lui étaient proposées. Il réalisera son erreur quand il sera trop tard. Je ne savais pas expliquer, à ce moment-là, si l'attitude du maréchal était liée à la déception ou à l'impuissance, ou bien s'il avait simplement décidé de sombrer dans une apathie totale due au dégoût de la vie. Je ne connaîtrai la vérité que plus tard, le dernier jour, lors d'un long entretien privé que j'aurai avec le maréchal à Lomé, après l'avoir accueilli à l'aéroport en provenance de Gbado-Lite

qu'il venait de quitter sous les tirs nourris de sa propre garde rapprochée (N'Gbanda 1998 : 156-157).

Il s'agit là du dernier moment où le dernier conseiller fidèle de Mobutu, ayant appartenu au cercle des « frères » ethniques, aura vu le président vivant. Mais Honoré N'Gbanda ne décrit pas les détails de ce dernier entretien intime. Il s'arrête à reproduire celui où Mobutu lui dit : « Dieu qui voit tout saura te rémunérer selon tout ce que tu as fait pour moi [...] ». Étonnante leçon de morale de ce Machiavel ! On sait qu'à chaque mise en place d'un nouveau gouvernement, en guise de mise en garde, le président du Zaïre avisait les ministres qu'il s'était choisis avec la traditionnelle causerie morale précédée par la citation de saint Augustin : « Dieu qui vous a créé sans vous, ne vous sauvera pas sans vous ». Mais voilà que le « dieu du Zaïre » venait d'être chassé de son royaume, déchu du pouvoir qu'il estimait lui appartenir à vie. Il se retrouvait seul, abandonné et perdu dans un exil incertain, lui qui était déjà très malade, voire agonisant. Voyant sa mort physique proche, Mobutu se découvrit humain. Sur la fin de sa rencontre, N'Gbanda dit : « J'ai senti sa [Mobutu] main tremblante se poser sur mon épaule [...] ; j'ai quitté le maréchal sans le saluer ni le regarder. [...] » (N'Gbanda 1998 : 337).

Après cinq jours d'attente à Lomé, Mobutu débarqua à Rabat le 23 mai 1997 où il logea à la résidence Amphitrite en face de la mer. Fin juin, il fut admis à l'hôpital militaire Mohamed-V pour une nouvelle intervention chirurgicale. Il mourut le 7 septembre 1997, exsangue, vidé par les hémorragies. Il pesait à peine quarante kilos ; il avait souffert énormément et voulait en finir (Langellier 2017 : 394-395). Et N'Gbanda, qui repartit le revoir pour les adieux, dit : « Je ne le reverrai qu'endormi dans son cercueil à Rabat » (N'Gbanda 1998 : 337).

> « Le soir de l'office funèbre dans sa résidence privée de Rabat, j'ai vu devant moi un morceau de bois posé sur une table basse, entouré des membres de la famille, des enfants en pleurs. À l'intérieur de cette boîte en bois, un homme était endormi, vêtu d'un costume, d'une chemise, d'une cravate et d'une paire de chaussettes. J'ai bien regardé sa figure. Ses yeux, d'habitude éclatants, étaient fermés. Son visage ressemblait à celui d'un enfant en paix et en repos. Le maréchal Mobutu Sese Seko Kuku Ngbendu waza Banga, c'était lui ! Et pourtant, aucune fanfare ne chantait, sinon les sanglots de douleur de ses enfants qui déchiraient le silence de la salle ! Aucune garde d'honneur. Seules ses filles et les quelques femmes membres proches de la famille entouraient le corps, assises par terre et poussant, chacune, des cris de douleur [...]. La bousculade habituelle des autorités nationales et des proches pour le simple anniversaire d'un de ses enfants avait cédé la place à un vide total et au calme de la cour d'exécution d'un meurtrier qu'on amène à l'échafaud ! [...]
> Au cimetière, après avoir mis le corps dans son caveau, la famille s'est retirée dans les pleurs. C'est alors que quelque chose de spontané et de déchirant se produisit : les officiers de sécurité de Mobutu, autour de leur chef, le capitaine Ngani, les médecins Diomi et Biamungu, les responsables du protocole Mena et Kasogbia, Seti Yale et moi-même, nous nous sommes retrouvés, seuls, autour de la dernière demeure du maréchal. Chacun avait certainement compris que le moment d'adieu était venu. Alors, tous les efforts de maîtrise de soi ont cédé sous la pression de l'émotion. Militaires comme civils, nous avons tous éclaté en sanglots [...] » (N'Gbanda 1998 : 340-341).

Dimanche 7 septembre 1997, vers 21 h 30. Ceux qui écoutaient la radio apprirent la nouvelle du décès de Mobutu à Rabat, au Maroc. À l'annonce, Gbado-Lite demeura calme. Aucune tristesse ne se lisait sur les visages. Le lendemain, le 8 septembre le matin, l'indifférence semblait être la règle. Aucune émotion palpable en tout cas ; la population restait dans l'expectative. On avait cru que par crainte d'un débordement populaire, l'AFDL ne pouvait autoriser aucune réunion publique. Personne n'aurait donc bougé à Gbado-Lite par crainte d'être réprimé. En réalité, la mort de Mobutu importait peu ici, on l'accusait d'avoir été « un homme ingrat et égoïste, qui n'a vécu que pour ses épouses ».

On vit cependant pleurer certains parents de Mobutu, dont les enfants de son frère Zemanga restés sur place. Le lendemain de l'annonce du décès, Léonie Gengba (ex-chef coutumier de Gbado-Lite) avait entrepris des démarches auprès des autorités de l'AFDL pour autoriser le retour de Zemanga qui se proposait d'organiser les cérémonies du deuil. L'AFDL locale avait vite accepté. Embarqué à bord de la jeep du cousin Ngbonga, le frère aîné de l'ex-président fut escorté par quatre soldats de l'AFDL jusqu'à son ancienne résidence. Mais au deuil, il n'y eut pas grand monde. Kouma, l'ancien commissaire de district *a.i.*, quelques enseignants et chefs d'établissements scolaires, chefs d'entreprises, religieuses ou encore quelques badauds constituaient l'assistance. D'ailleurs, le lieu se vida rapidement après de courtes prières et le recueillement dû. Tout se passa



13 septembre 1997 : les derniers partisans autour du cercueil avant l'enterrement de Mobutu.
(Archives RTNC.)



13 septembre 1997 à Rabat : la mise en terre du cercueil de Mobutu.
(Archives RTNC.)



1985 : quittant Gemena pour Bwamanda, le roi Baudouin suivi du président Mobutu monte dans l'hélicoptère.
En ce temps-là, le chef du protocole Bokata (il était avant Mena) qui parlait encore à son chef ne pouvait s'imaginer une fin misérable. (Archives RTNC.) (Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu.)



Á l'avant-plan, Zemanga et les filles Mobutu lors de la mort de Konga Mobutu en 1995.
(Archives RTNC.)

comme s'il ne s'agissait que de faire acte de présence, une formalité d'usage accompagnée des chants de la chorale d'une secte religieuse. Au-dehors, les militaires de l'AFDL guettaient la cérémonie. On servit de la nourriture, du *pondu* (feuilles de manioc) et du *foufou*, à quelques invités. Ni vin de « Grand cru » ni « caviar » au menu, mais un breuvage bien banal local, du reste interdit par la loi.

Le lendemain, Zemanga quitta Gbado-Lite vers 13 h à destination de Bangui. Après son départ, en soirée, des groupes musicaux religieux tentèrent vainement de briser le silence qui recouvrait Gbado-Lite. Le deuil ne dépassa pas trois jours, alors que normalement, dans la tradition locale, il dure deux mois pour un personnage d'une certaine importance.

À Zongo, le deuil de Mobutu fut organisé par le colonel « Motors ». À l'annonce du décès, ce commandant de l'AFDL avait convoqué tous les services de l'État de la ville, les obligeant à « contribuer » au deuil en apportant des casiers de bière. À la fin de la cérémonie, alors que les visiteurs sirotaient encore leur bière, il ordonna qu'on tire quelques rockets pour annoncer la fin – tout comme il l'avait fait lors du deuil du père de l'une de ses concubines.

À Kawele comme à Molegbe, les gens se réveillèrent normalement ce matin du 13 septembre 1997.

Aucun deuil visible chez ces « voisins » du palais de Mobutu. À la mi-journée, aux environs de quatorze heures, la foule avait accouru jusqu'à la rivière Penda d'où, disait-on, provenaient des plaintes. Cela venait du pont[44] qui l'enjambait, mais on n'y remarquait rien de spécial. Les véhicules et les passants traversèrent ledit pont quand soudain il céda dans un grand craquement. « Un accident comme un autre », pensèrent certains qui crurent bon d'éclairer leurs voisins sur les causes de ce sinistre : depuis l'abandon du palais, l'eau de la Penda n'était plus aspirée et la pression de la masse aqueuse avait eu raison de l'ouvrage qui en outre n'était plus entretenu. Évidemment, d'autres préférèrent des explications mystiques, en faisant remarquer que cet accident avait eu lieu justement le jour de l'enterrement de Mobutu ; cette coïncidence n'en était pas une, mais l'œuvre des fétiches et autres forces occultes « au travail ». On expliquait qu'en ce lieu, Mobutu avait « accumulé » les reines des eaux dites *Mami Wata* (moitié poisson, moitié femme), des sirènes d'eau douce en quelque sorte. La légende raconte que ces êtres féminins d'une grande beauté pouvaient être épousés par les hommes qui découvraient leur secret. Et l'un de ces heureux élus avait été Mobutu qui logeait « ses Mami-Wata » dans la rivière Penda. Celles-ci entretenaient avec le maréchal une grande passion et leur amant était tellement jaloux des autres hommes qui auraient pu épouser ces « princesses des eaux » qu'il les leur arrachait d'autorité et les ajoutait à son harem ! Mais le bouillant maréchal était parti sans prévenir ses concubines, et celles-ci mortifiées – on ne le serait pas moins ! – auraient manifesté leur grande colère en détruisant le pont qui leur servait de demeure avant de disparaître définitivement. Ce sont elles qui avaient gémi auparavant. Peut-être avaient-elles gémi de douleur pour accompagner leur amant en terre ? Ceux qui croyaient Mobutu doté d'une force surnaturelle virent dans l'écroulement du pont un signe : le démiurge se défaisait de son pays en détruisant le pont qui le reliait aux siens. Belle image hautement symbolique.

Des histoires aussi surnaturelles circulaient à Gbado-Lite. Ainsi chaque nuit à Kawele, les « libérateurs » qui y avaient élu domicile, voyaient se profiler sur les murs l'ombre de Mobutu ou alors c'était un léopard géant qui se glissait silencieusement dans la concession. Les soldats apeurés tentaient d'abattre les deux ombres et ils tiraillaient dans le noir. En vain. Le buste de Mobutu a également fait parler de lui. Il se serait imprimé le soir du décès sur la façade de la bibliothèque de l'Alliance franco-zaïroise. Mais tout cela ne demeura que des récits vagues.

Devant l'hôtel de ville de Gbado-Lite se dressait un monument avec le portrait de Mobutu en tenue chamarrée de maréchal, et l'inscription disait plus ou moins ceci : « Jadis bourgade enfouie en pleine forêt équatoriale, Gbado-Lite est devenue par la volonté du Guide, une coquette ville ». Un matin, on vit les employés municipaux passer un coup de pinceau pour effacer l'image du dictateur déchu.

4.4.2. LA DÉBANDADE DU SECOND CERCLE PRÉSIDENTIEL

Mobutu avait fui sans prévenir réellement certains membres de sa famille et d'autres familiers du palais de Kawele. Lorsqu'ils apprirent le 18 mai au matin la fuite du président et le pillage de ses biens qui suivit à Kawele, ceux-ci furent surpris. Le problème : comment allaient-ils eux, à leur tour, négocier leur fuite ? Mais qui étaient les concernés à Gbado-Lite ?

Il y avait ces membres proches de la parentèle présidentielle qui n'avaient pas été avertis de la fuite de Mobutu : Kwadeba, homme d'affaires, propriétaire de nombreux véhicules et d'un grand bateau ; Zemanga, demi-frère de Mobutu ; Mama Tende, tante paternelle de Mobutu.

Il y avait aussi Léonie Gengba qui n'envisageait pas de prendre l'initiative de fuir en abandonnant Gbado-Lite, ce patrimoine hérité de feu son père, Lite, ancien chef coutumier du domaine. Le dimanche matin, des coups de feu la réveillèrent. Apeurée, elle se mit à prier, mais peu après les soldats enragés faisaient irruption dans son salon. À cause de sa générosité, ceux-ci lui proposèrent de l'aider à se réfugier d'urgence en RCA. Elle ne se fit pas répéter cette invitation au voyage. Une rafale de kalachnikov lui fit perdre son sang-froid et dans la confusion elle perdit 15 000 USD et à peu près 120 millions de nouveaux zaïres que les rusés pillards s'empressèrent de ramasser. Encore habillée en pyjama, Gengba monta dans sa voiture avec quelques membres de sa famille en direction de Mobayi via Kambo. Exigeant qu'elle voyage allongée, les malins militaires prétendaient l'aider en tirant des rafales dans l'air pour

44. Ce pont reliait Kawele et Molegbe. Les eaux de la rivière Penda alimentaient le grand lac du palais.



Résidence officielle de l'évêque à Molegbe.
(Photo équipe locale, novembre 2017.)

apeurer les passants. Arrivée au beach vers 9 h, elle y fut abandonnée, à la rivière Ubangi, sans argent. Les pagayeurs la firent traverser avec toute sa famille.

L'aventure que vécut M[gr] Joseph Kesenge, l'évêque du diocèse de Molegbe, est épique. L'homme côtoyait fréquemment Mobutu. Sa calotte violette et sa soutane blanche apparaissaient souvent aux cérémonies de Kawele. Après son entretien avec le maréchal le samedi 17, son vicaire M[gr] Joseph Penze Natoko avait quitté Pangoma sous les premiers coups de feu pour le prévenir du danger. Mais l'évêque obstiné de sa confiance en Mobutu allait encore dire la messe du dimanche matin en la cathédrale de Molegbe. À la sortie de l'église, le prélat, en habit laïque, conversait avec des élèves lorsqu'il aperçut un premier convoi de militaires à bord d'un véhicule Toyota. Il supposa que son secrétaire, l'abbé chancelier, était à bord et il s'approcha de la jeep en saluant les soldats qui lui demandèrent : « Où est M[gr] Kesenge ? » Sa réponse immédiate fut : « Je ne le connais pas ». Les FAZ répliquèrent : « Où est sa résidence ? » L'évêque causait alors avec une élève, et sans se démonter, il dit alors à la fille : « Va leur montrer la maison de l'évêque ». Le prélat n'attendit plus qu'on découvre la supercherie ; il s'éclipsa sitôt la jeep partie. Un moment après, il entendit des détonations : les militaires tiraient contre la porte de sa résidence. L'évêque pourchassé entama alors un marathon jusqu'à Mogoro, situé à trente kilomètres de Molegbe. Âgé de plus de soixante-dix ans, il eut de la peine à y parvenir, d'autant plus qu'il était dépourvu de tout moyen matériel et de nourriture. Rejoint par ses fidèles et par quelques prêtres, il arriva fort affaibli par la marche et les pieds enflés. Les pagayeurs de Mogoro le firent traverser l'Ubangi vers la RCA.

Une autre notabilité de Gbado était Ngbonga, né à Léopoldville en 1947 d'un père portugais et d'une mère qui était la tante paternelle de Mobutu, qui avait en partie élevé le futur président du Zaïre en l'aidant matériellement jadis à fréquenter l'école. Ngbonga reconnaît qu'à deux reprises, il avait tenté de voir Mobutu dans la journée du samedi 17 mai, mais les militaires de Kawele lui avaient demandé de repasser « plus tard ». Le soir, il était resté chez lui et s'était couché tranquillement. Vers une heure du matin, ayant entendu du bruit à l'extérieur de sa villa, il vit chez son voisin, un colonel de la DSP, des véhicules garés avec des personnalités de la ville rassemblées dans la parcelle. En l'apercevant, le colonel lui ordonna de rentrer chez lui pour préparer ses valises et partir sur-le-champ pour la RCA voisine via Mobayi-Mbongo. Mais Ngbonga, dont tout Gbado-Lite connaissait l'élégance tapageuse, arriva avec sa famille au beach de Mobayi-Mbongo au moment du retour des soldats du front. Ayant été identifiés comme membre de la famille de Mobutu, les militaires s'emparèrent du sac à main de son épouse avec tout son contenu. Puis ils saisirent la clé de contact du véhicule à bord duquel la famille avait entassé un maximum de biens.

Maltraités, lui et les siens se retrouvèrent dépouillés en RCA. Par compassion, une jeune fille leur tendit de quoi payer leur traversée !

Mama Kulutu, Yatelo Marie de ses vrais noms, était une autre personnalité de Gbado-Lite proche de Kawele. Elle était la première épouse et la veuve de Jean Litho Moboti, le cousin maternel de Mobutu. Elle vivait à Gbado-Lite, protégée par la DSP qui l'accompagnait partout. Mama Kulutu ne manquait ni de culot ni de charisme. Un jour, elle effectuait un voyage à Kinshasa par avion, raconte Valentin Nagifi (2003 : 103) qui était lui aussi passager. Tous les passagers et les membres d'équipage avaient embarqué depuis une bonne dizaine de minutes, mais il n'y avait pas le moindre signe de sa présence annoncée comme passager. Vingt bonnes minutes passèrent, les pilotes de la compagnie Zaïre Express fulminaient de colère de ne pouvoir décoller à cause de cette dame. Voilà que lorsqu'elle arriva à la vingt-septième minute, une jeep en cortège arrivait sur le tarmac. Au lieu d'embarquer vite dans l'avion, Mama Kulutu fit arrêter son véhicule devant un détachement de femmes qui alors entonnèrent des « chansons révolutionnaires » en battant des mains et en se trémoussant pour son plaisir. L'équipage de l'avion expliqua aux passagers que Mama Kulutu disposait elle aussi de son groupe « d'animation culturelle » lui rendant les honneurs à l'instar du couple présidentiel ! Sur la fuite de Mobutu, la veuve Litho ne fut pas prévenue par ses petites sœurs jumelles. Certaines sources estiment que les coépouses de Mobutu ne l'avaient pas prévenue, car étant bavarde, elle n'aurait pas su garder le secret. Les pillages la trouvèrent dans son lit et elle résolut vite de gagner Mogoro à pied. De là, elle rejoignit Bangui, la capitale de la Centrafrique.

Samy Nakeya dit « le banquier de Kawele » était originaire de Karawa et n'appartenait donc pas au clan des Ngbandi. Pourtant il fit une belle carrière parce qu'il avait gagné la confiance personnelle de Mobutu. En tant que « concierge » au sens d'intendant, il avait quitté Kawele le dimanche 18 mai 1997 à une heure du matin (cf. *supra*). Mobutu lui avait fait cadeau d'une jeep Toyota rouge. Nakeya savait que les soldats étaient au courant du projet de fuite présidentielle et il n'ignorait rien de leur énervement ni des fortes probabilités de devoir leur remettre son cadeau au sortir de Kawele. Peut-être même se vengeraient-ils sur lui. Aussi profita-t-il du départ de Gboma, Kwadeba et Mama Tende, qui quittaient le palais où ils avaient tenté en vain d'approcher Mobutu, pour intégrer sa Toyota dans leur convoi. Mais, la barrière du poste d'entrée dépassée, Nakeya vira directement vers la route de Businga[45]. Parvenu à la barrière de Parnbwa, il remit des *matabiche* à des militaires[46] qui ignoraient encore tout de la situation ambiante et du projet de fuite de leur commandant en chef. Nakeya les rassura en disant qu'il effectuait une mission urgente pour le compte de Mobutu[47].

Gboma eut beaucoup de chance. Pressentant un drame, le médecin-inspecteur provincial se rendit chez Gboma pour en avoir le cœur net. Il fut surpris d'y trouver une ambiance détendue. Gboma était réuni avec des connaissances et il lui offrit de partager une bière. Visiblement, il n'avait pas l'air inquiet. Son visiteur lui demanda : « Président[48], la ville se vide de ses habitants. Qu'en dites-vous ? » L'hôte répondit : « Vous-même vous voyez, rien à signaler. Dès qu'il y a quelque chose, on vient me le dire ». Le médecin rentra chez lui perplexe. C'est vers trois heures du matin, le lendemain, 18 mai, que Nzanga Mobutu fit irruption dans la parcelle de son oncle vraisemblablement pour lui dire d'évacuer au plus vite sa demeure. Ce qu'il fit effectivement, en quittant avec toute sa famille une heure après pour se réfugier en RCA. Gboma prétendit qu'il avait demandé en vain à son frère Fangbi de lui souffler un mot sur une éventuelle fuite de Mobutu.

45. La major Ngani, parti en patrouille de reconnaissance cette nuit-là, dit avoir rencontré un convoi de deux minibus, dont l'un rempli de cartons, et l'autre transportant Nakeya et sa famille (cf. témoignage filmé du major Ngani au journaliste Bababaswe).

46. À cause de la guerre, des barrières militaires avaient été érigées un peu partout dans la région. Chacun devait montrer ses pièces d'identité ou un laissez-passer, après quoi son véhicule et lui-même étaient fouillés. Le matabiche – pot de vin – servait à faire diligenter les soldats.

47. Nakeya, censé être le dépositaire du secret du trésor de Mobutu, fut finalement arrêté par le commandant Vindicien Kasuku Kiyana, alias Mufu (un Hemba du territoire de Kongolo), venu spécialement de Kinshasa. Accusé de détournement du bien public, le « banquier de Kawele » fut soumis à la torture et aux traitements les plus dégradants avant d'être écroué sans procès à la prison de Gbado-Lite où il végéta durant quatre mois.

48. C'est ainsi que Gboma Ngilo était désigné à Gbado-Lite en raison de sa fonction de président du patronat.

4.4.3. MILITAIRES ET CIVILS EN FUITE

Les fuyards zaïrois se retrouvèrent pêle-mêle, soldats et population civile confondus, chacun cherchant à sauver sa peau et ses biens, en traversant l'Ubangi pour atteindre la République centrafricaine.

a) Le sauve-qui-peut des soldats DSP et FAZ

Les premiers à fuir avaient été les militaires de la DSP qui se savaient la première cible de l'AFDL, en tant qu'unique réelle force organisée, équipée et préparée au combat. Dans la confusion qui avait suivi la fuite du Mobutu, la plupart des soldats DSP abandonnèrent les camps militaires et regagnèrent la cité de Gbado où ils se déguisèrent en civils. Ceux qui ne trouvèrent pas assez vite de tels vêtements se mirent à arracher les leurs aux habitants apeurés. Quel spectacle à Gbado-Lite, ce dimanche matin 18 mai ! Les fiers commandos de Mobutu, arme en bandoulière, se saisissaient des civils pour les mettre quasiment nus comme des vers de terre. Et les habitants – hommes et femmes – fuyant en tous sens pour échapper à cette honte. Dans les rues de Gbado-Lite gisaient des uniformes abandonnés, des bottines et d'autres équipements individuels, comme les musettes et les sacs à dos. Ceux des soldats qui ne voulurent pas s'en prendre aux civils pillaient les boutiques en s'emparant des vêtements qu'ils enfilaient aussitôt, abandonnant sur place des uniformes quelquefois flambant neufs. D'évidence, l'encadrement des soldats par leurs officiers était devenu défaillant, voire inexistant.

Le colonel du bataillon de la DSP de Gbado-Lite mit à la disposition de ses soldats un gros véhicule dit « Sarajevo ». Les incitants à fuir, il leur criait que les rebelles étaient déjà dans Gbado-Lite, et qu'ils ne pourraient plus jamais jouir de leur prime de guerre s'ils continuaient à traîner des pieds. Le camion démarra enfin pour transporter les militaires jusqu'à Kambo où ils furent abandonnés à eux-mêmes, ne sachant où aller. Kambo était une localité frontalière de la RCA, où convergeaient déjà beaucoup de militaires et des villageois en fuite, qui craignaient de rencontrer les rebelles de l'AFDL sur la route de Mobayi-Mbongo. Regroupés à Kambo sans chef, les éléments de la DSP se comportèrent alors comme les FAZ, obligeant tout autochtone ou déplacé à transporter leurs bagages sur le dos ; ils dépouillaient tous les passants de leurs biens. Leur fuite vers l'inconnu s'avérait à la fois dramatique et cocasse, chacun utilisant n'importe quel moyen à sa portée pour s'éloigner le plus vite possible avec tous les biens dérobés çà et là. Ainsi une jeep Land Rover, qui ne pouvait transporter en temps normal que 5 à 10 passagers, embarquait-elle plus de vingt adultes avec des ballots gigantesques, des malles, des cantines, des valises, et même des frigos, des matelas, etc. Les corbillards participaient aussi à la cohue, grouillant de soldats en débandade. Les blindés 44 tubes roulaient eux aussi à toute allure vers Kambo, non pas pour faire la guerre, mais pour abriter leurs militaires. Le Poclain, un engin des travaux publics servant à façonner les routes, avait été réquisitionné : on y voyait accrochés de partout, des militaires et leurs familles en route pour Kambo. La panique régnait partout. Les soldats, par exemple, n'avaient pas pris le temps de jauger le niveau de carburant de leur véhicule, si bien que deux cents ou cinq cents mètres plus loin, certains camions tombaient en panne sèche. Et souvent, de rage et d'impuissance, les soldats criblaient de balles leur unique moyen de transport. À Kambo, ceux qui n'avaient pas de moyens financiers pour survivre dans la localité même durent s'installer dans les champs des villageois où ils avaient aménagé des huttes. Ceux qui avaient l'argent nécessaire purent traverser l'Ubangi en payant les piroguiers qui les faisaient accoster en RCA. Scène pathétique que cette traversée de la rivière : les soldats jetaient à l'eau leur fusil, dernière ressource et rempart de toute leur existence. Ils clamaient plaintivement : « Moi, x, j'ai fait autant d'années avec Mobutu et je n'ai rien obtenu. Fini le service militaire ! Mais comment rejoindre mon village à présent ? » Les riverains firent traverser des véhicules sur des radeaux faits de plusieurs pirogues arrimées de flanc les unes aux autres. C'est ainsi que beaucoup d'officiers supérieurs fortunés purent sauver leur véhicule en l'envoyant en RCA.

b) La fuite des civils

Paniquée elle aussi, la population civile déserta la ville de Gbado-Lite et les villages environnants. Tout commença le samedi 17 mai lorsque les plus avisés avaient déménagé leurs biens de valeur. Les hésitants qui traversèrent I'Ubangi, le dimanche 18 mai, avaient été surpris par les pillages. La majorité des habitants de Gbado-Lite n'ayant pas suffisamment



Une vue de Mobayi-Banga (République centrafricaine).
En République centrafricaine, la localité est appelée Mobaye, chef-lieu de la préfecture de Basse Koto, alors que les habitants du Nord-Ubangi en langue ngbandi la nomment Mobayi-Banga (ce qui signifie : Mobayi du nord).
(Photo équipe locale, mai 2017.)

de moyens s'enfuirent à pied jusqu'à Kambo où ils seraient plus en sécurité, pensaient-ils, qu'à Mobayi-Mbongo. Beaucoup d'entre eux furent dépouillés de leurs biens soit chez eux soit en cours de route. Ne pouvant pas traverser la rivière Ubangi faute d'argent, plusieurs demeurèrent coincés sur des îlots ou sur les rives, livrés aux intempéries comme à la faim.

RÉFÉRENCES

Album *In memoriam mama Mobutu Sese Seko. Souvenirs*. 1977. Bruxelles : Imprimerie Dereume.

Banyaku Luapa Epotu, E. 2000. *Chronologie, monographie et documentation sur l'histoire politique du Congo des années 1960 aux années 1990*. Kinshasa : CIEDOS, éd. Compodor.

Banza, Mukalay Nsungu. 2005. *Ma vérité sur le maréchal Mobutu Sese Seko et la Transition*. Kinshasa : Éd. Africa Text.

Berrada & Gaillard. 17-23 septembre 1997. *Jeune Afrique* n° 1915.

Braeckman, C. 1992. *Le Dinosaure. Le Zaïre de Mobutu*. Paris : Fayard.

Brassinne de la Buissière, J. 2016. *La Sécession du Katanga : témoignage (juillet 1960-janvier 1963)*. Bern : Peter Lang (coll. « Outre-mers »).

Congo, République démocratique. Country guide. 2006-2007. Petit Futé, 1re éd.

Dungia, E. 1992. *Mobutu et l'argent du Zaïre : les révélations d'un diplomate, ex-agent des Services secrets*. Paris : L'Harmattan.

Dungia, E. 1995. *La Pieuvre tropicale. Les tentacules de Mobutu*. Bruxelles : Éd. Emmanuel Dungia.

Janssen, P. 1997. *Un Belge à la cour de Mobutu. Fracassantes révélations du gendre de l'ex-président zaïrois*. Paris : Laffont.

Joris, L. 2002. *Danse du léopard*. Arles : Actes Sud (coll. « Aventure »). En ligne sur : https://www.actes-sud.fr/catalogue/recits-de-voyage/danse-du-leopard

Kisukula Abeli Meitho. 2001. *La Désintégration de l'armée congolaise de Mobutu à Kabila*. Paris : L'Harmattan.

Langellier, J.-P. 2017. *Mobutu*. Paris : Perrin.

Monheim, F. 1985. *Mobutu, Maréchal du Zaïre*. Kinshasa/Paris : Les éditions Jeune Afrique (coll. « Les contemporains »).

Mabi Mulumba, E. 2011. *Congo-Zaïre : les coulisses du pouvoir sous Mobutu. Témoignage d'un ancien Premier ministre*. Liège : Éditions de l'ULg.

Mpase Nselenge Mpeti, A. 2011. *Au service d'un Congo aux mille visages. Mémoires*. Kinshasa : Academic express Press.

N'Gbanda Nzambo ko Atumba, H. 1998. *Ainsi sonne le glas ! Les derniers jours du maréchal Mobutu.* Paris : Gideppe.

Nagifi, V. 2003. *Les Derniers Jours de Mobutu à Gbado-Lite (Congo-Zaïre)*. Paris : L'Harmattan.

Nimy, Mayidika Ngimbi, J.-P. 2006. *Je ne renie rien. Je raconte… L'histoire d'un parcours sur un parcours d'histoires.* Paris : L'Harmattan.

Péan, P. 1988. *L'Argent noir : corruption et sous-développement.* Paris : Fayard.

Teuns, K. [2010]. *Honderd jaar Kapucijnen in Congo. 1910-2010. Cent ans de vie capucine au Congo*. Anvers : Éd. Vlaamse Minderbroeders Kapucijnen.

Vunduawe te Pemako, F. 2000. *À l'ombre du léopard. Vérités sur le régime de Mobutu Sese Seko*. Kinshasa : Éd. Zaïre libre.

CHAPITRE 4

LA MISE À SAC DE GBADO-LITE

> « Où sont-ils, les Chinois qui massaient Mobutu et lui délivraient des aphrodisiaques. Les Jésuites qui l'encensaient à longueur de messe dominicale ? Ils sont partis sans laisser de trace, une page d'histoire que peut-être personne n'écrira. Rien ici n'était sacré, tout est avili. [...] quand le berger s'en va, les agneaux s'égarent. [...]. Mobutu avait peur de dormir la nuit [...], il craignait les esprits qui se réveillent dans l'obscurité. Il dormait en général le jour, entre onze et quatre. Parfois [on] l'accompagnait sur ses terres. Après son petit déjeuner au champagne, le président s'endormait en ronflant. Mobutu n'est plus là, mais les esprits de la nuit errent encore » (Joris 2002 : 112).

En 1991 et 1993, Gbado-Lite s'était tenue à l'écart du grand mouvement national de pillages des grandes villes du Zaïre. La cité n'avait connu aucun trouble social notable depuis sa création, à part quelques revendications organisées et sporadiques des enseignants du collège présidentiel contre leur père recteur ou quelques « mouvements d'humeur » des infirmiers s'insurgeant contre la « prime présidentielle ». Gbado-Lite était donc une ville sûre, jusqu'au mois de mai 1997.

Les militaires en débandade des fronts avaient regagné Gbado-Lite. Ils se gratifièrent eux-mêmes en pillant la ville au passage, avant de fuir vers leurs villages d'origine ou en RCA. En tirant en l'air, ils causèrent la panique dans la ville. Seuls quelques délinquants hardis suivirent les militaires à la trace, ramenant avec eux des biens qui firent des envieux. Malgré le risque encouru, les épouses des soldats suivaient, transportant sur la tête les biens pillés, jusqu'à leurs domiciles. Des enfants imitèrent vite les adultes. Le pillage devint alors une véritable affaire de famille et l'euphorie régnait dans les rues de Gbado-Lite.

Les militaires du Zaïre étaient assimilés à une couche singulière de la population, servant avant tout un pouvoir personnel. Le long règne du maréchal Mobutu Sese Seko était dû en partie à la loyauté de son armée personnelle, la Division spéciale présidentielle (DSP). Celle-ci le craignait et le respectait à la fois. C'était en fait une milice fortement tribalisée, au service privé exclusif de Mobutu. D'où et comment la DSP avait-elle été constituée ?

> « Antoine Molongya Mayikusa Moi Bongenye (un Limbinza), qui était colonel en 1968, devint chef de cabinet adjoint à la Défense nationale, en remplacement de Jérôme Babia Wali Malobia (Abandia), puis chef de cabinet au ministère de la Défense nationale, en 1972. Par cette fonction, il fut directement en contact avec le président Mobutu, qui était aussi ministre de la Défense. Il passe pour l'un des plus anciens collaborateurs de Mobutu, affecté, en 1960 déjà, au secrétariat du ministère de la Défense.
>
> À la fin des années 1960 et début 1970 surtout, le soldat Molongya fut chargé par le président, lors de la mise sur pied de la « Division Kamanyola », de recruter en grand nombre dans la province de l'Équateur, prioritairement dans le district de la Mongala. Après sa nomination au ministère des Mines en février 1976, le général Antoine Bumba Moaso Djogi (un Budja), chef d'état-major (appelé « capitaine général ») des FAZ, saisit l'occasion pour recruter en grand nombre des originaires budja dont plusieurs affectés à la « Division des troupes aéroportées de choc » (DITRAC) qui assurait la sécurité de Mobutu. Mais cela finit par être perçu comme un danger aux yeux du président et de ses « frères ngbandi », qui s'emparent



Caserne des soldats au quartier Bambu à Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, novembre 2017.)

de plus en plus des postes dans la Sûreté. Accusé de trahison pendant la première guerre du Shaba en 1977, le général Bumba fut renvoyé de l'armée.
Le président Mobutu créa la « Brigade spéciale présidentielle » (BSP) qui hérita des missions de la DITRAC. Le commandement est confié à son cousin, le capitaine Étienne Nzimbi. En 1986, la BSP devint une division (DSP). Le Centre de formation de Kibomango dans la banlieue de Kinshasa fut créé pour recevoir uniquement les militaires de la DSP. Une formation de dix-huit mois suffisait pour devenir officier, contrairement aux officiers de l'EFO à Kananga qui étaient formés pendant trois ans. Nzimbi fit de la DSP une unité indépendante, échappant au contrôle de l'état-major général des FAZ. Les ordres et instructions ne pouvaient venir que du seul président Mobutu.
La DSP qui avait la vocation d'une armée de terre supplanta la Force terrestre par son équipement et par des moyens financiers mis à sa disposition. Quelques unités comme la 31e brigade parachutiste et la 41e brigade commando fonctionnaient encore grâce respectivement à la coopération française et et la coopération chinoise. Au terme de cette coopération, les unités furent abandonnées à elles-mêmes. La DSP apparut ainsi comme la seule armée capable de protéger le président Mobutu et son régime » (Kisukula 2000 : 33-35).

On rapporte que dès le début de la rébellion à l'est du pays en 1996, les éléments de la DSP pourtant basés à Goma avaient refusé de combattre arguant que leur rôle se limitait à la protection du chef de l'État, de sa famille et de ses biens.

La région ngbandi et Gbado-Lite où résidaient le président et une partie significative de la parenté de Mobutu étaient à protéger. À Gbado-Lite, la DSP se relayait dans la garde des biens privés de Mobutu et de sa famille proche. Un détachement du bataillon venu de Kinshasa y était cantonné. Appelés à séjourner plus d'un an, on distinguait ceux qui appartenaient à la garde rapprochée de Mobutu, d'autres soldats. Les premiers cités avaient le privilège de l'accompagner dans ses nombreux voyages ; ils étaient donc enviés, disposant des biens acquis grâce aux « frais de mission à l'étranger ». C'est dire que les simples soldats DSP étaient pauvres. Même à Gbado-Lite, derrière leur camp fait de cases se trouvait les champs de maïs et les papayers cultivés par leurs épouses. Donc, même ceux qui avaient la charge de garder Mobutu et sa famille étaient sous-payés.

> « C'était encore pire pour eux que pour les soldats ailleurs dans le pays [...] ils ne pouvaient pas piller, car si par malheur ils tombaient sur la famille de Mobutu ça bardait. Chaque fois qu'ailleurs dans le pays des soldats pillaient, ils disaient : "Patience, notre heure viendra !" Kosia surtout était méchante avec eux, elle les insultait en public, criant qu'elle n'en avait rien à faire de leur démocratie. Ses gardes juraient qu'ils allaient un jour l'assassiner. [...] quand ils pillaient sa maison ? Parfois, oubliant pourquoi ils étaient venus, ils s'installaient à table, sablant le champagne et se comportant comme s'ils étaient Mobutu en visite. D'autres se couchaient dans son lit, jouant au président » (Joris 2002 : 99-100).

Mais tous ces militaires de la DSP côtoyaient au quotidien les frasques et le luxe du palais présidentiel ainsi que les belles résidences de nombreux membres de la famille Mobutu. Ils étaient rongés par le dégoût alimentant un sentiment de revanche contenue à cause de la peur et faute d'une autre issue possible. Lorsque ces soldats apprirent la fuite du maréchal, ils se sentirent perdus et livrés à l'ennemi AFDL qui ne leur ferait aucun cadeau. Leur rage explosa : les militaires DSP, comme toutes les autres FAZ, se livrèrent au pillage des biens de Mobutu et de sa famille, allant jusqu'à profaner les tombes de ses proches.

1. L'IDÉE DES BIENS ABANDONNÉS DE MOBUTU

> « Quatre jours de pillage ont suffi pour faire de Gbado-Lite une ville fantôme. Les luxueuses villas le long du boulevard Mobutu, où les barons du régime séjournaient lorsqu'ils venaient en visite, sont abandonnées ; le contenu de leurs maisons est dispersé parmi les cases dans un large périmètre. Jusqu'à Gemena – à deux cents kilomètres d'ici – où des vêtements du président et de son épouse Bobi ont refait surface » (Joris 2002 : 83).



Mai 2017 : l'entrée du palais de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 7 mai 2017.)

Depuis la chute de Kisangani en mars 1997, de nombreux agents de l'État avaient fui Gbado-Lite ou, au moins, sorti leurs parents de la cité. Avec l'arrivée de Mobutu le vendredi 16 mai, le soir de ce jour-là plusieurs véhicules sortirent chargés de marchandises de la Sicotraz, de l'ex-SGA de Jean Litho, de l'Ubangi Bazar en direction de la République centrafricaine. Toute la journée du samedi, des va-et-vient incessants de véhicules eurent lieu. En apprenant la chute sans heurts de la capitale Kinshasa le 17 mai, de nombreux fonctionnaires traversèrent alors la frontière de la RCA. Après la fuite de Mobutu le dimanche 18, il n'y avait en gros que de petites gens et quelques rares partisans déjà acquis à la cause de l'AFDL. Pour rappel, Gbado-Lite connaissait aussi la crise qui frappait l'ensemble du pays. Elle comptait ses chômeurs, ses sans-emploi et ses villageois qui vivaient de leurs cultures maraîchères. Sous la « Transition démocratique », la plupart des sociétés de commerce avaient fermé ou tournaient au ralenti. Même le groupe CDAI endurait une sévère récession ; le président était intervenu une fois en payant les salaires du personnel. La culture des champs demeurait l'activité principale des populations ngbaka, budja, ngombe… dont beaucoup avaient été recrutés comme main-d'œuvre pour la construction de la ville. Tout cela à côté du luxe affiché par le clan présidentiel. L'argent de Mobutu sorti de diverses manières avait circulé dans cette ville, pour certains.

Comme toutes les villes zaïroises, Gbado-Lite comptait ses nombreux désœuvrés, ses petits et grands délinquants qui estimèrent le moment venu pour trouver quelque chose. Mais, outre cela, les originaires de Gbado-Lite pensaient eux qu'ils étaient en droit de « récupérer » les biens de leur « frère » Mobutu afin de les protéger de la horde des rebelles de l'Est. Ils ne trouvaient en cela aucune façon de se venger de Mobutu. Au contraire, disaient-ils, chacun avait le devoir de « protéger » ces biens – en se les appropriant – car ils faisaient désormais partie du patrimoine de Gbado-Lite. Toutefois, les villageois de Kawele dénonçaient l'avarice de Mobutu et les extravagances insultantes de sa famille. « C'est pour équilibrer les richesses du pays » qu'ils pillèrent la résidence de Mobutu, dirent-ils. Les agents du groupe CDAI ayant participé aux pillages estimaient que leurs actes se justifiaient, dans la mesure où ils n'avaient fait que se payer eux-mêmes une partie des arriérés de salaire dus.

À Gbado-Lite, l'hôpital et les maisons de petits citoyens furent aussi pillés, le tabernacle de la paroisse Saint-Joseph fut emporté, la bibliothèque de l'Alliance franco-zaïroise détruite et de jeunes enfants furent violés.

1.1. RÉCIT DU PILLAGE DU PALAIS DE GBADO-LITE

Vers quatre heures du matin du dimanche 18 mai, les premiers coups de feu retentirent à partir du camp militaire de la DSP, du collège présidentiel où étaient hébergés les éléments de la DSP et de la résidence de Kosia gardée par quelques sentinelles. Les militaires chantaient le nom de Kabila. À ce moment, Mobutu



Flanc de l'ancien garage présidentiel à Gbado-Lite. Aujourd'hui, les locaux sont occupés par l'ISTM/Gbado-Lite, une école secondaire et un centre médical privé nommé « clinique Saint-Joseph ». (Photo équipe locale, novembre 2017.)

était encore à Kawele. Les claquements d'armes dans la nuit traduisaient des mots d'ordre échangés entre cantonnements. La première intention des militaires était de quitter Gbado-Lite parce que c'était le fief de Mobutu. Les FAZ ne voulaient opposer aucune résistance aux forces de l'AFDL ; elles avaient convenu de laisser entrer l'ennemi sans se manifester. Au cas où cet ennemi aurait voulu se venger sur une population considérée comme loyale à Mobutu, alors la stratégie des FAZ était de fuir avant même l'entrée de l'AFDL en ville.

Afin de s'éloigner au plus vite de la cité dorénavant devenue maudite, différents moyens de transport avaient été réquisitionnés : gros et petits véhicules, motocyclettes, vélomoteurs, bicyclettes, etc. Ceux qui ne savaient pas conduire se faisaient aider par un frère ou par un militaire chauffeur fuyant dans la même direction. Des motos avaient été ravies à leurs propriétaires. Les moins audacieux ou les retardataires se contentaient des vélos.

Le garage présidentiel constituait un point de convergence de la ruée des militaires pillards. Les clés de contact des véhicules faisant défaut, les pillards trafiquèrent le système de démarrage puis sans vérifier les niveaux d'huile, d'eau ou même d'essence, ils embarquèrent les collègues et partirent à toute allure. Rares étaient ceux qui prenaient la direction Yakoma. La plupart des convois prenaient la route de Bosobolo, Gemena, Businga.



Le palais de Mobutu à Gbado-Lite squatté en 2017 par les soldats. On aperçoit le matelas mis au soleil d'un de ces nouveaux occupants.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 7 mai 2017.)



Vue arrière du palais.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 7 mai 2017.)

Le palais de Gbado-Lite



Vues intérieures du palais de Gbado-Lite dans son état de destruction.
(Source : archives RTNC.)

Vues intérieures du palais de Gbado-Lite dans son état de destruction.
(Source : archives RTNC.)





Les cours extérieures du palais.
(Photos Daniel 7 mai 2017.)

Les annexes du palais présidentiel



Vue sur ce qui fut le bureau de Mobutu au palais de Bambu.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 7 mai 2017.)



Piscine du palais de Bambu.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 7 mai 2017.)

1.2. SAC DES PALAIS PRÉSIDENTIELS ET AUTRES RÉSIDENCES DES DIGNITAIRES

1.2.1. LE PALAIS DE KAWELE

Après le départ du président, sa résidence de Kawele fut désertée. Aucune présence humaine visible sur la vaste étendue du palais. Seuls les paons paradaient encore dans la cour. Non seulement les bâtiments étaient vides, mais la population du village où ils étaient érigés, craignant les représailles de l'AFDL, s'était réfugiée en forêt. C'est à Kawele, à quinze kilomètres de Gbado-Lite, que les pillages avaient débuté. Les premiers pillards du palais de Mobutu furent ses propres militaires qui, leur maître enfui, revinrent vers neuf heures pour piller. Les vitres « pare-balles » du palais venues par avion d'Ostende se brisèrent sous leurs tirs nourris. En quelques minutes, le palais était défiguré, les murs des halls d'entrée démolis ou criblés de trous. L'invulnérabilité de « l'Aigle de Kawele » était effacée d'un trait.

À l'arrivée des pillards, tout était intact ; ni miné ni piégé. Le sous-sol qui abritait la « Banque de Kawele » les intéressait en tout premier lieu. Organisés en équipes, ils ne mirent que quelques minutes pour vider la Banque de ses cartons de billets. En repartant, les pillards informèrent des villageois de la fuite de « leur frère Mobutu », les invitant à aller se servir au palais désormais ouvert à tout vent. Mais c'est seulement le lundi 19 mai que les paysans des alentours investirent le palais. Les travailleurs journaliers furent les premiers à s'y introduire, bientôt suivis des villageois de Kawele revenus de la forêt. Les pillages par les villageois durèrent jusqu'au jeudi 22 mai. À la fin de la journée du mercredi, les miroirs décoratifs furent décollés des parois de marbre. Les paons que Mobutu affectionnait furent massacrés.

a) Le palais de Kawele I

Les villageois de Kawele dérobèrent les véhicules du parc présidentiel pour les dissimuler en pleine forêt. Ils durent s'enfoncer à plus de vingt kilomètres à l'intérieur pour s'assurer une cache efficace. La Cadillac de Mobutu fit un tel voyage. Des villageois construisirent aussi des cabanes en pisé dans les champs pour y dissimuler les biens pillés.

Plus proche du village de Kawele, la « Pagode chinoise » – c'est ainsi que l'on désignait Kawele II –, quoiqu'inhabitée, renfermait aussi de nombreux biens de luxe. Les villageois avaient plus de facilité à les emporter.



L'entrée principale du palais de Kawele I.
Depuis la fin du « Léopard », cette entrée ne voit plus des hôtes arriver en voiture. Comme pour marquer la déchéance définitive de Mobutu, les nouveaux occupants squattant le lieu font sécher les cossettes de manioc sur la dalle.
(Photo Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)

















(Photos Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)








(Photos Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)

b) Le palais de Kawele II

L'arrivée des « libérateurs » sonna le glas de la fête, car l'AFDL à son tour occupa le palais et écoula contre de l'argent les biens qui subsistaient. Installés en nouveaux maîtres dans le palais, les soldats de Kabila furent les derniers à « racler » le palais de Mobutu.







L'herbe pousse et les eaux stagnent : un état d'abandon.
(Photos issues des archives de *Congo River*, Thierry Michel.)

1.2.2. LE PALAIS DE GBADO-LITE

Curieusement, les militaires de la DSP ne pillèrent pas tout de suite la résidence de Gbado-Lite. À l'intérieur pourtant, le spectacle offert aux yeux ébahis des pillards dépassait l'imagination : des portes d'ivoire d'éléphants, des cartons d'argent, des pagnes et des accessoires féminins, des appareils électro-ménagers et autres. Le tout était abandonné dans les chambres que Mobutu ne fréquentait plus que sporadiquement, rangé docilement comme dans l'attente de nouveaux propriétaires. Ce fut une ruée qui resta dans la mémoire collective locale.

Ci-dessous, quelques indications sur les biens trouvés :

- des milliers de cartons de billets de zaïre démonétisés étaient stockés dans les caves et les chambres du palais. Après les militaires, la population civile - notamment les enfants - se régala en répandant ces billets depuis l'entrée du palais jusqu'au boulevard Mobutu. Après eux, dans les rues de Gbado-Lite, les rebelles « libérateurs » déballèrent les cartons à bord de leurs véhicules en jetant les billets par poignées comme s'il s'agissait de tracts ou de confettis. Une histoire est née : comment, un jour, on a jeté l'argent à la rue, à Gbado-Lite ;
- les pillards ont trouvé dans le palais des cargaisons entières de produits pharmaceutiques, dont beaucoup, hélas ! étaient périmés. Ce qui ne les empêcha pas de négocier leur trouvaille à la revente sur le marché de l'informel ;
- de nombreuses pointes d'ivoire étaient entassées dans les chambres du palais présidentiel et la villa des ambassadeurs. Certaines pièces pouvaient atteindre trois mètres de long. En deux jours, les pillards vidèrent toutes les « chambres-entrepôts » ;
- des ballots contenant des wax et autres pagnes que Bobi Ladawa avait l'habitude de distribuer à la population féminine étaient stockés dans de vastes salles. La production de ces pagnes datait de 1990, pour les plus récents ;
- des stocks des fusils de chasse et leurs munitions : Mobutu était un hôte prévenant. Pour ceux de ses invités qui sollicitaient des fusils de chasse, ils étaient servis sur place au palais de Gbado-Lite. Des fusils Baïkal (russes) et des Mauser attendaient dans des chambres ;
- un marché aux puces : le couple présidentiel stockait les uniformes des écoliers du Complexe des Canetons. En fait, c'était Mobutu qui habillait les élèves. Une fois leurs uniformes usés, on les rapportait au palais. Non seulement il y avait ces nippes entassées, mais, aussi, des meubles, des ustensiles de cuisine et des éléments de construction hors d'usage. De gros lots de marmites Bokasa, des casseroles, des fourchettes, des couteaux, des cuillères, des assiettes et des plats côtoyaient d'autres « trésors » tels des postes radio, des équipements électroménagers, des machines à coudre datant de l'époque où Mobutu n'était encore que colonel, des matelas, de la literie, des rideaux… vieillissaient tranquillement jusqu'à ce que les pillards les emportent.

Le pillage du palais présidentiel de Gbado-Lite s'étendit à la villa des ambassadeurs, une résidence des hôtes de marque de Mobutu et lieu de distraction avec son night-club.

1.2.3. RÉSIDENCES DES FAMILIERS

La vague des pillages atteignit les biens des membres de la famille de Mobutu ainsi que ceux des courtisans du régime. On racontait à Gbado-Lite que Mobutu et ses proches les avaient volés, et que le temps arrivait pour qu'ils soient récupérés.

- *La résidence de Mama Kosia* : d'une architecture moderne, la maison construite en 1987 pour la société TABA-Zaïre, était érigée sur une colline au sud-ouest de Gbado-Lite. La coépouse Kosia se l'était attribuée. De l'extérieur, elle ne reflétait pas le luxe du lieu. Le dimanche 18 mai 1997, aux environs de 4 h, les soldats de la DSP et la population environnante s'attaquèrent à cette résidence avec la complicité des gardes. Des centaines de wax hollandais y étaient exposées. Des bijoux en or et en diamant, des cartons de billets de zaïre- monnaie côtoyaient des vêtements et des jouets d'enfants. Des centaines de matelas neufs étaient rangés dans des pièces servant d'entrepôts. Dans cette seule résidence, les pillards trouvèrent plus d'une cinquantaine de congélateurs et réfrigérateurs neufs, des téléviseurs, etc. Mais le spectacle le plus choquant était ces denrées alimentaires pourries ou avariées tels les sacs de sucre d'où se répandait un liquide rougeâtre. Certains vêtements enfermés depuis des lustres dans une penderie étaient devenus gris et sentaient le moisi.

L'opération pillage se poursuivit la nuit. En dépit de l'entrée de l'AFDL à Gbado-Lite.



Vue externe des ruines de la résidence d'Antoinette Kosia.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, mai 2018.)



À côté de ce que fut la villa de Kosia, des soldats ont construit leurs cases transformant l'enceinte de cette ancienne résidence en un village.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, mai 2018.)

Lieve Joris qui la visita quelques semaines après le pillage, décrit :

> « [...] les soldats savent comment avilir un lieu. [...] Une villa entourée de murs. "Ce mur, ce sont les Chinois qui l'ont construit [...] cinq kilomètres – ça a coûté une fortune." Toutes les appliques murales, qui illuminaient la maison le soir, ont été brisées à coups de fusil. « Quelqu'un a dû s'amuser, il n'a pas raté une seule lampe. [...] Sur le sol de marbre du séjour se dressent deux grands vases chinois. Une mélodie malhabile s'envole à travers les portes ouvertes. Elle s'avance timidement dans le jardin et flotte dans l'air chaud de l'après-midi. [...] c'est le piano de la fille de Kosia. Les gamins investissent la maison et s'amusent avec ce que les pillards ont laissé. [...] [Les soldats] les laissant faire – ce sont les maisons des démons [...]. Pourquoi les protégeaient-ils ?
> Devant le portail gît le pied doré d'un lit [...]."Oh ! Maman Kosia aimait tellement sa maison, si elle voyait ce qu'elle est devenue…" Sur le parking, une caravane de luxe dépouillée de ses roues. Kosia l'utilisait pour rejoindre Mobutu lorsqu'il inspectait les champs que les Chinois cultivaient dans les environs. Ils pique-niquaient, buvaient du champagne, puis se retiraient dans la caravane » (Joris 2002 : 86-87).

- *La demeure de Gboma Ngilo* : cette résidence avait appartenu au patrimoine immobilier du groupe CDAI. Son apparence était modeste, évoquant une maison villageoise. Gboma l'avait obtenue de Mobutu. En fait, il était le seul membre de la famille présidentielle à vivre dans une maison simple. Le 18 mai vers six heures du matin, les militaires et la population civile envahirent la résidence de Gboma pour tout prendre.



Les notables à l'aéroport de Gbado-Lite, lors de la visite du roi Baudouin en 1985.
De gauche à droite : Mgr Kesenge est à l'extrême gauche portant des lunettes, Gabriel Fangbi.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin en compagnie du couple Mobutu. Droits réservés.)

- *La résidence de Fangbi* : c'est encore une concession de TABA-Zaïre pour loger les cadres de cette société à Gbado-Lite. Devenu administrateur de la compagnie, Fangbi s'était approprié tout ce qui s'y trouvait. La concession comptait huit villas, toutes devenues sa propriété y compris les grands dépôts et les bâtiments administratifs. Les pillages dans cette vaste concession débutèrent le dimanche 18 mai. Vers quatre heures du matin, elle fut envahie par des éléments de la DSP. Le chef de transport de Fangbi, qui faisait office de contremaître ou de gérant, servit d'indicateur aux soldats. Leur butin – congélateurs, frigidaires, téléviseurs, matelas, meubles – fut chargé à bord de nombreux véhicules trouvés sur le parking. La découverte impressionnante chez Fangbi

fut l'énorme quantité de billets de 5 NZ, 10 NZ et 100 NZ neufs dans des cartons, comme si la résidence du beau-frère de Mobutu avait fait office de banque. Depuis leur mise en circulation par le Premier ministre Faustin Birindwa, ils n'avaient jamais été utilisés et à la chute de Mobutu, ces coupures ne valaient plus le prix d'une graine d'arachide.

Dans les dépôts attenants à la résidence, on découvrit des dizaines de bicyclettes, des groupes électrogènes, des médicaments courants comme la quinine, des sérums, des vaccins périmés[1]. Comme chez sa sœur Kosia, il y avait aussi des sacs de sucre qui suintaient à force d'être restés depuis des années, des sacs de haricots rongés par les charançons, des sacs de riz et de maïs stockés, pêle-mêle, avec d'autres denrées. Le mouvement se poursuivit ainsi pendant trois jours tant le butin abondait. Ensuite, les gens se mirent à démolir les toitures, à emporter portes et fenêtres, à démonter les moteurs des véhicules en panne. Même des engins lourds furent emportés. Ici, c'est l'arrivée à Gbado-Lite des soldats de l'AFDL qui mit fin à la démolition déjà avancée de la résidence de l'« Oncle ». Mais pas de sa voiture ; mieux, de ce qui en restait.

> « La Mercedes gris argent de Fangbi trône au milieu de la rue. Au début, les gens avaient peur des soldats de Kabila ; maintenant qu'ils se rendent compte qu'on les laisse tranquilles, ils ont entrepris de cannibaliser la voiture. Un travail minutieux, auquel ils se consacrent corps et âme. Ils enlèvent les roues et les enjoliveurs, dévissent les phares, extraient les vitres de leurs rainures, se penchent ensuite sur les portières. Quelques jours plus tard, l'auto gît sur le dos comme un cafard mourant, et l'on s'attaque alors aux entrailles, jusqu'à ce que ne subsiste plus que la carcasse. Là où il y eut des roues, sont apparues de confortables niches où des gamins se pelotonnent pour observer ce qui se passe de l'autre côté. Les femmes de retour du marché posent leur sac et taillent une bavette, les hommes commentent les démolitions, le petit marchand de cigarettes près du portail fait de bonnes affaires. Ils épient entre-temps les activités sur les terrains de SAFRICAS et alentour » (Joris 2002 : 91-92).

1. Les médicaments et les produits pharmaceutiques ainsi que les vélos avaient été envoyés au Zaïre par l'UNICEF dans le cadre de la campagne mondiale de vulgarisation pour la santé des enfants. Or rien ne pouvait se faire à Gbado-Lite sans passer par Fangbi.

- Les résidences des généraux Kpama Baramoto et Nzimbi : la demeure du général Kpama Baramoto Kata à Gbado-Lite était très modeste comparée à celle qu'il avait construite à Yakoma, sa localité d'origine. Là-bas, la maison était gigantesque et le porche laissait aisément passer un gros camion-remorque. Construit par des Égyptiens, l'ouvrage était bâti comme une pyramide. Quand on s'inquiétait de la quantité de béton engloutie par les fondations, les maçons et manœuvres de Gbado souriaient : motus. De cette demeure, les pillards emportèrent également des cartons de billets de zaïre. Même sort réservé à la villa excentrique du général Nzimbi. Chez celui-ci, le fait à signaler concerne la participation des membres de sa famille proche au pillage de ses biens immobiliers même dans son village natal Basa. La chapelle qu'il y avait construite fut ainsi ravagée par les villageois emportant les tôles en République centrafricaine frontalière.



Résidence pillée du général Étienne Nzimbi.
Jadis une vaste parcelle dont on n'osait pas s'approcher, aujourd'hui de nouvelles constructions appartenant à des particuliers encerclent cette ancienne résidence abandonnée.
(Photo Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)

- Les résidences de Kengo, Bemba et Seti

Les demeures de Léon Kengo wa Dondo, Jeannot Bemba Saolona l'affairiste, « patron des patrons » de l'ANEZA, et Jean Seti Yale, le collaborateur dévoué de Mobutu, se situaient dans les parages. Pendant que certains pillards s'acharnaient chez Mama Kulutu, d'autres cassaient portes et fenêtres de ces trois villas (il faut souligner que celle de Seti était la plus luxueuse). De tous les hauts dignitaires du régime Mobutu, Seti Yale était celui qui résidait le plus régulièrement à Gbado-Lite. Les coupes de champagne et autres verres précieux, les alcools et les vins, les tapis,

les matelas, les batteries de cuisine… se trouvaient en bonne quantité et tout fut débarrassé ou cassé.

Une partie des biens pillés a été vite revendue. De tous ces biens, les plus remarqués furent ceux venus des palais de Mobutu. Dans le parking de Gbado-Lite, on vit des foules se précipiter pour acheter les « souliers du maréchal » (pointure n° 12). Les chaussures de Kosia et de Bobi Ladawa attendaient sur le trottoir des clients éventuels. Des stylos en or « du maréchal » passaient de main en main jusqu'à l'heureux acheteur. Il en était de même des « pantalons de Mobutu avec ceinture[2] ». Mobutu étant grand par rapport à la taille moyenne des Zaïrois faméliques, il fallait au préalable réduire la hauteur des jambes et envoyer jusqu'à Kinshasa « pour modification » ces chaussures d'une « pointure exagérée ». Sans doute aussi les Kinois étaient-ils plus argentés que la population ordinaire ngbandi de Gbado-Lite. Si beaucoup d'articles étaient étalés le long des rues ou dans les échoppes, certaines « marchandises » circulaient plus discrètement dans les parcelles, tels : les tissus Super-wax, les chaînettes et autres colliers, boucles d'oreilles, pendentifs, broches, montres-bracelets et autres gourmettes en or et diamant scintillant de mille feux. Les transactions se faisaient à l'abri des regards, car c'était cher !

Quant aux objets plus lourds et imposants, difficiles à dissimuler, les pauvres inventèrent des astuces. Lieve Joris (2002) et Valentin Nagifi (2003) racontent tous deux des récits de cours aménagées pour bâtir ensuite une case autour afin de dissimuler un véhicule. Celui-ci remontera bien plus tard à la surface, « comme des vidéos, les télés et les chaînes hi-fi cachées dans la brousse. Et puis il y a tous ces appareils empoignés dans la fièvre du pillage et dont personne ne sait à quoi ils servent. Il ne peut plus regarder la télé parce que l'antenne parabolique de Gbado a été vandalisée. Que peuvent faire des gens habitant dans des cases sans électricité avec les pièces détachées d'une antenne parabolique ? » (Joris 2002 : 83.)

1.3. DESTRUCTION DES INFRASTRUCTURES

1.3.1. LES SERVICES PUBLICS

- L'hôpital général de Gbado-Lite

En 1967 naissait le projet du Centre pilote. Pour répondre aux premiers besoins de santé de la population, une infirmerie de quinze lits fut ouverte en 1970. Le dispensaire qui y fut érigé obtint le statut d'« hôpital général » en 1973, compte tenu de sa capacité d'accueil et de la structure médicale mise en œuvre. En 1976, la présidence de la République prit sa gestion sous l'appellation « Mission médicale présidentielle » (MMP). Le centre fonctionnait sous la responsabilité du docteur Diomi, le médecin personnel du chef de l'État. En 1980, la MMP céda la gestion de l'hôpital à la Fondation Hans-Seidel[3]. En 1992, à la fin du mandat de la fondation, le couple présidentiel reprit à son compte la gestion de l'hôpital, et ce jusqu'au 17 mai 1997. L'hôpital fonctionnait avec quatre médecins et un personnel de santé estimé à cent cinquante cadres et employés. II comptait alors deux cents lits, un laboratoire équipé, un bloc opératoire, un centre de radiologie, une clinique dentaire et un service de physio-kinésithérapie relativement moderne avec divers appareils appropriés.

De nombreux patients, aussi bien civils que militaires, avaient bénéficié de soins dans cet hôpital général. Le dimanche 18 mai à l'aube, les pillards déferlèrent dans les couloirs et dans les salles de l'hôpital. Les premiers biens visés étaient les matelas. Des militaires faisaient rouler au sol les malades pour récupérer leur literie, en leur criant : « Ce n'est pas le moment d'être malade ! Qui vous a demandé d'être malade en ce moment ! » Tout fut vidé ou démonté : microscopes, matériel de laboratoire et de diagnostic, appareils d'échographie, de kinésie, etc.

Comme Kawele avait approvisionné quatre jours avant la pharmacie de l'hôpital, les pillards se fournirent en médicaments. Ils vidèrent le bloc opératoire de ses pinces, gazes, cotons, gants… y compris les blouses et les masques des médecins et infirmiers ; même la table d'opérations fut emportée. Par contre, la salle de radiologie ne subit pas de dommages. Étant fermée à clé, les voleurs ne s'y attardèrent pas.

Après les appareils médicaux, ce fut le tour des meubles : lits, chaises, tables, etc. L'école de formation des infirmiers fut saccagée : même les squelettes

2. Chaque pantalon présidentiel était pourvu de sa ceinture de marque « Arzoni ».

3. La Fondation finançait le projet de santé rurale pour le Nord-Ubangi.

et les planches anatomiques disparurent dans la tourmente. On rapporte que certains membres du personnel soignant furent de la partie.

- Le collège présidentiel et les établissements scolaires

Construit en 1974 et géré d'abord par les frères de Molegbe, le collège avait été remis par la suite aux missionnaires catholiques de la Compagnie de Jésus. Il disposait d'équipements modernes : sept ordinateurs, quatre-vingts machines à écrire et une bibliothèque comptant cinq mille ouvrages.

Il était un peu moins de dix heures quand apparut une foule se dirigeant vers les bâtiments du collège présidentiel, suivie de militaires armes au poing ou tirant en l'air. La rafle des premiers arrivants concerna surtout la literie entière des internats. Mais le mouvement prit son envol au fur et à mesure des nouveaux venus : bâtiment administratif, salles de classe, bibliothèque, internats et dépôts ou annexes devinrent la proie des pillards. On racontait qu'un civil originaire de Gbado-Lite, mais armé ce jour-là, avait pris la tête de la troupe et l'avait guidée dans le pillage afin, semble-t-il, d'en faire profiter l'école qu'il avait ouverte lui-même sur place. Il se proclama instantanément propriétaire du matériel scolaire et divers, clamant à qui voulait l'entendre que ce n'était que justice, car il fallait détruire cet établissement qui différenciait les enfants entre pauvres et riches.

Au départ, le couvent des pères jésuites avait été épargné ; les prêtres étaient terrés chez eux à quelques dizaines de mètres du collège. Quelques élèves et deux professeurs allèrent les visiter. Le père recteur Cornelis remit à l'un des enseignants un trousseau de clés en lui indiquant où se trouvait l'argent de la communauté. Hélas, sous prétexte de protéger son outil de travail, l'homme, son épouse et leurs trois enfants vidèrent l'école de ses biens. Pourtant, deux soldats de la DSP réquisitionnèrent une camionnette pour évacuer les pères ainsi que le couple Gilet de l'école belge. Si les pères ne furent pas dépouillés de leurs vêtements, il n'en fut pas de même pour la famille Gilet dont l'épouse fut délestée de ses habits. C'est vers quinze heures qu'ils arrivèrent à Mobayi pour traverser l'Ubangi et passer en RCA. Les vivres de l'intendance et les cuisines du collège furent totalement pillés. Réserves et « richesses » des jésuites étaient infinies, semble-t-il, la foule des pillards revint le lendemain et le surlendemain pour épuiser la manne du Seigneur.



Le réfectoire du collège de Gbado-Lite (bâtiment blanc, à l'arrière-plan de la photo).
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, novembre 2017.)

Les pilleurs, desquels faisaient partie des enfants d'âge scolaire, empilèrent sur leur tête le fonds de la bibliothèque, dont une partie ainsi que des livres de l'Alliance franco-zaïroise (hébergée au collège), furent retrouvés déchirés, jonchant les rues de Gbado-Lite. L'université Aequatoria vit sa bibliothèque saccagée et le reste emporté. Le Complexe scolaire des Canetons, où étudiaient les enfants Mobutu, fut détruit pour ainsi dire au canon. On vit des parents emporter indistinctement des objets et même les fardes contenant les travaux des élèves. Les pupitres furent emportés ou détruits sur place. Le lycée de Gbado-Lite et la Fondation Mama Mobutu, qui formait les jeunes filles au métier de couturière, furent tous ratissés.

- L'église Saint-Joseph

L'église catholique de Gbado-Lite ainsi que la toute première résidence de Mobutu, devenue par la suite l'évêché[4], subirent également les avanies du pillage. L'église Saint-Joseph ayant déjà souffert du crash de l'avion russe le 29 mars 2017, perdit cette fois son tabernacle. Selon les pillards, c'est là que les prêtres cachaient parfois « leur trésor ». Aussi, les soutanes des prêtres singulièrement appréciées furent emportées. Pour sa fuite, l'abbé curé, muni d'un portrait de Jésus, avait traversé Gbado-Lite à pied pour se diriger ensuite vers Kambo.

4. Il semble que le Vatican n'ayant pas autorisé l'évêque Kesenge de Molegbe à déménager son évêché de Molegbe à Gbado-Lite, ce bâtiment fut utilisé à d'autres fins.





Une vue de l'assistance à la messe matinale à l'église Saint-Joseph de Gbado le 4 novembre 2017.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, mai 2017.)



Hôtel de ville de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, mai 2018.)



Mai 2017 : Égide Nyikpwingo, maire de la ville de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2018.)

- *La mairie de Gbado-Lite*

L'hôtel de ville de Gbado-Lite avait été saccagé : la porte principale enfoncée, les meubles pillés ou cassés, les dossiers administratifs déchirés ou brûlés. Ici, très peu de militaires participèrent à la casse de la mairie.

- *Le Palais de Justice*

Le récit du pillage du parquet de grande instance de Gbado-Lite ne manque pas de saveur. En fait, juste après la fuite du maréchal, deux employés s'y rendirent le dimanche matin 18 et le lundi 19 mai pour constater l'importance des dégâts commis dans les bureaux situés à proximité du collège. À leur grande surprise, tout était encore intact à ce moment.

Le bal commença le mardi 20 mai ! Informés de l'anarchie régnant à Gbado-Lite, les malfaiteurs, surtout d'anciens détenus de Mobayi-Mbongo[5], accoururent à pied jusqu'au parquet. Sur place, ils ne trouvèrent ni procureur de la République ni magistrats, Comme le juge-président du tribunal, ceux-ci avaient fui en RCA ou s'étaient retranchés dans leur village d'origine. Le bâtiment était désert et fermé, sans gardiens.

Par ailleurs, les prévenus laissés en liberté ou les condamnés par contumace ou en fuite – dont des malfaiteurs de grande renommée à Gbado-Lite[6] –

5. Bien que le parquet se trouve à Gbado-Lite, la prison était encore située à Mobayi-Mbongo, à vingt-cinq kilomètres de là, car cette localité frontalière avait jadis été le chef-lieu du district, mais Gbado-Lite l'avait en partie détrônée.

6. Ceux-ci achetaient ou rachetaient assez souvent leur mise en liberté provisoire – devenue permanente – auprès des autorités judiciaires, quand ce n'était pas l'intervention ou la

avaient eux aussi leurs comptes à régler avec la Justice zaïroise ! Frères, amis ou complices de tous ceux qui avaient leur nom fiché avec dossier au parquet s'étaient également précipités. Un malfaiteur connu, qui semblait les commander, força le cadenas du portail d'entrée du palais de justice et ce fut la ruée ! Les pillards prirent d'assaut l'édifice qu'ils saccagèrent et vidèrent de fond en comble. Les familiers des lieux et de leurs dédales se dirigèrent sans perdre une seconde vers les magasins des « objets saisis » : motocyclettes, mobylettes, fusils, appareils de radio, magnétoscopes, cantines et malles de voyage, etc. Là, leur meneur commanda d'attendre avant de s'élancer sur tous ces biens endormis. En effet, une autre chose intéressait davantage les chefs...

Le prévenu G. et quelques autres malfaiteurs revêtirent alors les toges des dispensateurs du droit qu'on venait de leur procurer. Clochette à la main, G. carillonnait pour demander le silence à la foule ! Tous regardaient, médusés et hésitants, ces hommes qui venaient de se travestir en « autorités de la cour ». Dehors, les sempiternelles détonations d'armes à feu crépitaient au-dessus de la ville.

« L'audience est ouverte ! », clama celui qui jouait le rôle de président du tribunal « exceptionnel ». Imitant la procédure de la cour à cause de ses nombreuses comparutions, le président déclara très sérieux : « L'affaire ministère public contre le prévenu Nyakonya[7] et consorts ». Après très bonne imitation de la parodie de justice des temps désormais révolus de la République mobutiste, le tribunal avait « délibéré » et « rendu son verdict » : « Nyakonya condamné à cent cinquante ans de servitude pénale principale ». Son coïnculpé, le procureur de la République, fut pour sa part « condamné à cent ans de réclusion ». En outre, le tribunal décida « souverainement » la destruction des objets saisis aux « citoyens ». Et alors la fête commença. Les pillards étaient dûment autorisés à emporter ou détruire tout ce qui leur tombait sous la main : objets saisis et biens du palais de justice. Ainsi les dossiers judiciaires et administratifs, les registres et les classeurs, les chaises, les tables, les classeurs, les armoires, les toges et les toques disparurent. Parmi les objets saisis par la Justice zaïroise, on trouva même des pointes d'ivoire (défenses d'éléphant) posées auprès d'armes prohibées, des radios-lecteurs de CD, des téléviseurs, des magnétoscopes, etc. Un pillard plus prévenant que les autres regroupa dans la cour et en tas les dossiers judiciaires pour y mettre le feu.

1.3.2. COMMERCES

La mise à sac de la ville présidentielle n'épargna pas ses rares unités économiques. Petites et grandes entreprises, banques et sociétés commerciales, et jusqu'aux petits commerces, tous subirent la déflagration populaire.

- *Le marché central de Gbado-Lite* : mal construit, il ne cadrait pas avec l'image luxueuse de la ville. Le dimanche 18 mai, vers quatre heures du matin, les militaires de la DSP pillèrent les boutiques du marché. Mais la plupart des échoppes étaient déjà vides. Les soldats irascibles se mirent alors à la chasse aux commerçants en les traquant jusque dans leurs maisons ; ils détenaient la liste et les adresses des boutiquiers. Les soldats dépouillèrent entièrement leur famille sous la menace des armes.

- *L'Ubangi Bazar*

Enregistrée sous le numéro 168, la société Ubangi Bazar était une SPRL de trois associés : Cultukuma, de nationalité indienne, détenait 50 % des actions ; Bobi Ladawa en avait 40 % ; Bamanice, propriétaire de la société Pétro-Baje, possédait les 10 % restants. Ce supermarché, dont le siège social était à Kinshasa, avait été inauguré en janvier 1996. Il était géré avec une comptabilité tenue dans trois livres, et comptait un personnel de trois Européens expatriés et seize employés zaïrois. À l'aube de ce 18 mai, tous les « expatriés » avaient quitté Gbado-Lite dans une voiture pour gagner la Centrafrique via Mobayi-Mbongo ; la voiture fut abandonnée à la douane et ensuite détruite par les pillards. Ce dimanche 18 mai donc, après la fuite des Blancs, des éléments de la DSP qui assuraient la garde de l'Ubangi Bazar furent les premiers à piller l'entreprise. Le supermarché fut vidé en peu de temps.

- *Les banques*

La plupart des pillards savaient que les banques au pays du maréchal Mobutu ne gardaient plus les

complicité de hautes autorités qui leur ouvraient les portes de la prison malgré leurs méfaits patents.

7. Nyakonya, un originaire de Yakoma, était le substitut du procureur de Gbado. On l'accusait – à tort ou à raison – de faire endurer à la population de mauvais traitements et des parodies de justice.

espèces, mais cela ne les empêcha pas de s'y attaquer avec une rare violence. Les chambres fortes furent prises d'assaut. À la banque commerciale, un tir de roquette fendit en deux le coffre-fort. Pas grand-chose. Les pillards se dirigèrent alors vers les appartements de l'immeuble de trois étages. Tout y fut démonté : conditionnement d'air, moquettes, installations sanitaires, serrures, portes et fenêtres.

- Usines, fabriques et ateliers

L'infrastructure industrielle de Gbado-Lite comprenait principalement une fabrique de limonade et de boissons fruitées, une huilerie, une scierie-menuiserie, des hôtels. Rien ne fut épargné. Nul n'ignorait ici l'importance de la SBU[8], qui avait le monopole national de la production de la boisson Sprite. La SBU fut prise d'assaut par des militaires armés et, surtout, par la population du bidonville « camp Mbanza », qui s'élança d'abord sur le bâtiment administratif pour le dépouiller de son mobilier, de ses archives et de ses documents, de ses ordinateurs et imprimantes, et évidemment le coffre-fort défoncé. Ceux qui arrivèrent en retard face à une caisse vidée coururent aussitôt vers les entrepôts pour s'y approvisionner en bouteilles et en casiers vides : 80 % du stock se volatilisa. Dans le garage, les pneus, les chambres à air et les pièces mécaniques furent volés. Dans le laboratoire, les produits chimiques, tels l'oxyde de carbone, et des instruments, telles les éprouvettes, furent emportés. Une préparation devait être embouteillée le lendemain : sirops et sacs de sucre furent eux aussi dérobés. Chaque pilleur était arrivé avec jerricans, bidons, bouteilles et autres récipients pour puiser le liquide. Si l'usine proprement dite ne fut pas détruite, c'est en partie grâce au sirop qui occupa l'attention des pillards.

L'huilerie de Gbado-Lite subit elle aussi des dégradations et des pertes dues au pillage. De nombreux moulins à manioc, en ville, profitèrent des produits sortis de ses ateliers. De l'hôtel *Scibe*, les pillards emportèrent couverts, casseroles, assiettes, literie, casiers de bouteilles, chaises, tables, miroirs, rideaux, etc. Par la suite, l'hôtel ainsi déplumé servit de campement aux soldats de l'AFDL.

Au motel *Nzekele*, c'est le lundi 19 mai que quelques militaires suivis de civils cassèrent sa boutique de luxe. La population environnante afflua aussitôt. Du sous-sol, on emporta le matériel électrique, les bouteilles, les pièces mécaniques de rechange, etc. Dans le bâtiment administratif, le mobilier de bureau, les machines à écrire, les ordinateurs, les documents comptables disparurent. Dans les chambres et suites ou studios, la literie et le mobilier firent beaucoup d'heureux. Le restaurant du motel fut dépouillé de ses chaises, commodes, assiettes et couverts, casseroles et marmites, nappes et rideaux. Tout l'électro-ménager fut emporté. La salle de cinéma vit décoller le tissu d'ameublement des sièges réduits à des squelettes de métal.

1.3.3. AUTRES SITES PARTICULIERS

- Les tombes pillées

La chapelle présidentielle dite crypte de Marie la Miséricorde sculptée dans un style de mauvais goût « pompier », était érigée à quelques mètres de la résidence de Mobutu à Gbado-Lite. À l'intérieur se trouvaient un grand orgue électrique, douze cloches, un tabernacle, etc. Quatre sièges présidentiels côtoyaient douze tombes, avec une vitrine pour conserver les reliques de la première épouse de Mobutu décédée en 1977. Et là aussi, tout fut dérobé : sièges, ornements divers, « sono », instruments de musique, chaises, etc. Dans la sacristie, lieu sacré des chrétiens, la rafle concerna les encensoirs, l'encens, les vasques d'eau bénite, les croix de la célébration, les cierges, les aubes... Dans la crypte s'élevait la tombe tout en marbre de Marie-Antoinette Gbiatene qui occupait la place centrale. Mobutu destinait ces tombes à une douzaine de membres de sa famille proche. Certaines étaient déjà occupées : deux jumeaux et ses fils Konga et Nyiwa. Sept tombes attendaient un futur occupant. Les pillards tentèrent vainement de soulever la lourde dalle qui recouvre les restes de la première épouse de l'ex-chef de l'État. Lors du dixième anniversaire du décès de cette dame, sa tombe avait été hermétiquement scellée. N'étant pas parvenus à leurs fins, les pilleurs de tombe se retournèrent alors contre la vitrine illuminée renfermant les reliques, qui se brisa : chaînes et chaînettes en or, pagnes luxueux, Sainte Bible, et tous autres objets intimes se volatilisèrent. Le képi du lieutenant Konga, posé sur sa tombe, fut lui aussi emporté. Même les fleurs et couronnes funéraires disparurent. La croix en or suspendue sur la tombe du colonel

8. Pour rappel, au moment des pillages, la concession abritait également la parentèle de feu le président Habyarimana du Rwanda en errance. De plus, c'était à la fois un dépôt de munitions et un garage pour chars de combat !



La chapelle où sont enterrés les membres de la famille Mobutu.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Vue rapprochée, la chapelle a perdu sa toiture.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Vue rapprochée, la chapelle qui a perdu sa toiture porte toujours sa croix. Si ce terrain n'est pas encore envahi par de nouvelles constructions de particuliers, c'est à cause de son voisinage avec le camp des soldats.
(Photo Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)



2017 : ce qui fut les vergers de Mobutu.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

Dongo, le frère de Mobutu, fut décrochée. La tombe du feu Juvénal Habyarimana, président rwandais assassiné le 6 avril 1994 dans le ciel de Kigali, fut elle aussi visitée par les profanateurs assurés d'y trouver le trésor destiné à la progéniture d'Habyarimana. Pour ce dernier, sa famille avait prévu les événements et le cercueil et autres restes avaient été déjà déplacés vers un autre lieu d'exil.

Les pilleurs de sépultures ne labourèrent pas seulement dans la chapelle et alentours. Un autre groupe opéra de même au cimetière de Bambu, autre lieu de morts privilégié, maçonné, clôturé et embelli par la famille de Bobi Ladawa, la deuxième épouse de Mobutu. Ainsi, la croix de bronze dressée sur la tombe d'Henriette Bobi Ladawa, la mère de la présidente, et qu'on pouvait voir à partir de la route de Mobayi-Mbongo, disparut.

- *Les animaux domestiques*

Lors des pillages, on se souvint opportunément que le collège présidentiel disposait d'un enclos où ruminaient quelque 300 bovins ! Armés de fusils de guerre, les gens allèrent alors tirer sur les bêtes qu'ils dépecèrent ensuite. La viande fut vite emballée dans des sacs et les pillards s'en allèrent, le fusil en bandoulière, avec sur la tête leur lourd butin ruisselant de sang.

Les animaux ayant échappé au massacre s'étaient enfuis dans la brousse environnante, mais là les gens qui avaient déserté Gbado-Lite en prévision des violences, les pourchassèrent et les abattirent. Pour conserver la viande, ils la grillèrent ou la

boucanèrent. C'est ainsi que la forêt entourant Gbado-Lite se mit à exhaler des odeurs alléchantes. En dépit de leur crainte d'être découvertes, les familles profitèrent sans modération de cette aubaine, car il était extrêmement rare d'avoir accès à un tel mets du temps du maréchal.

Les vergers locaux n'échappèrent pas non plus à l'œil des pillards. Les fruits du verger présidentiel, dont le sajou, mûrs ou pas, succombèrent tous aux pilleurs qui les cueillaient pour aller aussitôt les vendre à la cité.

Arracher ce qui appartenait au dictateur Mobutu et sa meute de courtisans, un geste d'exaltation pour la population qui trouvait là l'occasion de participer au festin dont Mobutu et les siens l'avaient privé des années durant. Sur ce point, Gbado-Lite passait pour une capitale d'une ostentation choquante. Mais Mobutu ne revint plus jamais, d'où la nécessité de protéger ce qui pouvait encore l'être. Les derniers propos de ses deux coépouses Antoinette Kosia et Francisca Bobi en fuite sonnent comme les derniers mensonges. « Mobutu avait donné à chaque fils de ce pays l'occasion et la liberté de profiter de sa créativité et de son savoir-faire, mais voilà qu'il a été trahi. [...] Ne pleurez pas, mais battez vos seins » – une expression traditionnelle de malédiction –, dit Antoinette Kosia à son personnel de maison. Quant à Francisca Bobi, elle promit : « Mon mari part, mais il reviendra bientôt à son tour comme second rebelle ». Tout est faux. Mobutu avait quitté l'État-Zaïre pour toujours. Ce sont elles qui survivront, mais comme réfugiées du roi du Maroc.



2018 au Maroc : les jumelles Bobi Ladawa et Kosia lors de leur 70e anniversaire.
(Photo archives familiales. Droits réservés.)

2. ARRÊTER LE SACCAGE DE LA VILLE EN ATTENDANT L'ARRIVÉE DE L'AFDL

Une fois ces biens épuisés, les pilleurs fondirent, dès le mardi 20 mai, sur les appartements ou maisons de tout citadin absent. Et là, on ne savait plus s'il fallait rire ou pleurer en voyant ces individus bras et tête chargés de grabats, nattes, pilons, balais, provisions, et même de braises ! Bref, c'était la misère qui pillait la pauvreté. Certaines situations cocasses éclipsèrent le côté lamentable de cette équipée. Ainsi, une femme qui s'était emparée du canard d'un voisin, enseignant du collège, s'est fait mordre par le volatile et dut lâcher prise. Le canard s'enfuit prestement sous les hurlements de la voleuse. Celle-ci fit aussitôt demi-tour pour s'emparer de poussins d'un poulailler d'un propriétaire absent. Jetés sans ménagement, des albums de photographies de famille et des documents personnels, dont on se demande ce que comptaient en faire leurs voleurs, recouvraient les rues. Pire, ils allèrent jusqu'à démolir les quelques services publics destinés à la population. Ces excès ne manquèrent pas de réveiller certaines consciences qui tentèrent d'arrêter le débordement. Un lieutenant de la DSP nommé Kouma se signala parmi les héros de ce nouveau combat. Il avait suivi une formation de génie à Likasi et fut ensuite breveté du Centre Commando de Kota-Koli. Retenu au camp CETA de Kinshasa, il participa avec la première brigade aux guerres de Moba I et Moba II. Admis à une formation dans les Ponts et Chaussées, il effectua un stage en Israël.

Avec deux soldats qu'il réquisitionna au départ, à bord d'une jeep ayant appartenu à leur chef Étienne Nzimbi en fuite, le lieutenant Kouma s'engagea à faire arrêter la casse de Gbado-Lite. Il réussit à persuader une vingtaine de militaires de lâcher leur butin et de constituer avec eux une équipe qui patrouilla dans la ville afin de récupérer les armes détenues par les pillards. Il prit alors contact avec les nouvelles autorités du pays. Grâce à la phonie de la RVA, il joignit les autorités de l'AFDL à Kinshasa pour leur annoncer

la destruction de Gbado-Lite. Les militaires de Mbandaka et de Kisangani lui demandèrent des précisions sur la situation militaire locale ainsi que l'unité à laquelle il appartenait.

La détermination de la patrouille organisée par Kouma contribua au ramassage d'une certaine quantité d'armes lourdes cédées de mauvaise grâce par les militaires pillards. Le lieutenant les stocka à son domicile dans la cité où était installé son quartier général. Le jeune officier était en passe de devenir le héros de la ville martyre. La population effrayée par les détonations des fusils mitrailleurs et des mitraillettes accourait à lui pour dénoncer les pillards.

Excédée par les scènes de pillage, la population organisa son autodéfense. Quelques jeunes chefs de quartier, tel le lieutenant Kouma, approchèrent les parents dont les enfants s'étaient emparés de fusils de guerre et tiraillaient ou braquaient les gens. Les munitions ne manquaient pas, car il suffisait de se rendre au collège présidentiel et de puiser autant que l'on pouvait dans les stocks abandonnés par les FAZ avant leur fuite. Les plus courageux des habitants mentirent aux pillards armés en leur disant que des éléments de l'AFDL s'étaient infiltrés en ville et qu'ils tuaient tout ce qui portait uniforme ou arme. Dès le mercredi 21, les faux militaires quittèrent l'uniforme, gardant les armes dont ils se débarrassèrent au premier signal de l'arrivée de l'AFDL.

Valentin Nagifi relate l'arrivée de l'AFDL et son installation à Gbado-Lite :

« Aux environs de 9 heures du matin, les premiers éléments de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) ont pénétré dans Gbado-Lite. À l'entrée de la ville, vers le village Bambu, les rebelles ont tiré quelques salves en l'air qui n'ont provoqué aucune réponse et encore moins de riposte. La ville pillée faisait peur, mais jamais les rebelles n'avaient cru qu'ils pourraient y pénétrer sans coup férir. Aucune résistance ! Comme c'était tout de même le dernier bastion des FAZ et le fief de Mobutu, les combattants de l'AFDL se tenaient sur leurs gardes. Une colonne d'avant-garde a marché jusqu'au centre-ville au milieu de la liesse populaire, des applaudissements et des hourras frénétiques, des palmes et des mouchoirs agités. Les militaires de Kabila semblaient indifférents aux ovations. Curieux, les habitants de Gbado-Lite ont accouru de plus en plus nombreux pour voir ces "libérateurs" qui venaient de chasser "l'Aigle de Kawele" de son nid !

Une seconde vague de vainqueurs arriva à bord d'un vieux camion DAF bondé et hérissé de lance-roquettes et kalachnikov. Kiminu, un swahilophone, les aborda, se présenta et leur souhaita la bienvenue. Son interlocuteur, un officier selon toute vraisemblance, lui demanda si la DSP avant de fuir n'avait pas exterminé tous ceux qui parlaient le swahili. Kiminu a répondu que la ville avait été protégée par l'action courageuse du lieutenant Kouma. La question suivante du rebelle avait été : "Où se trouve la dépouille du président Habyarimana enterrée à Gbado-Lite ?" Pendant ce temps, le lieutenant Kouma parti à la recherche d'un véhicule de l'INSS volé par les pillards avait été informé de l'entrée des "libérateurs" et il en venait à leur rencontre. Il se présenta au commandant Saleh *alias* "Shérif", devant l'hôtel *Scibe*. Aussitôt, les forces de l'AFDL se sont jetées sur les militaires de sa suite, qu'ils ont désarmés avec brutalité, les dépouillant même de leur uniforme. Doutaient-ils des intentions du lieutenant ou craignaient-ils un guet-apens ? Seul Kouma a conservé son arme.

Intégré aux forces rebelles, le lieutenant héros de Gbado-Lite a été aussitôt invité à les accompagner dans leur véhicule jusqu'à l'aéroport de Moanda où il avait posté ses hommes, dans le but de protéger les avions de guerre abandonnés. Tous ces ex-DSP ont été également désarmés. En passant en revue l'arsenal de l'aéroport – le dépôt de munitions et le "matériel" comprenant 2 Macchi, 3 hélicoptères, 5 Mig, 2 pièces A.A., un lot impressionnant de bombes 40 tubes, etc. – les nouveaux maîtres du pays se sont étonnés de la capacité de frappe des vaincus.

Simultanément, des éléments de l'AFDL se sont dirigés en file indienne vers le camp de la DSP qu'ils ont trouvé en piètre état : tout y avait été saccagé. La foule des environs était accourue à la rencontre des "libérateurs" auxquels elle tendait des bananes, des cigarettes et autres douceurs, pour les amadouer sans doute.

De l'aéroport, la troupe du colonel Shérif toujours flanqué du lieutenant Kouma a retraversé la ville pour se diriger vers le palais de Gbado-Lite. Le chauffeur semblait connaître les lieux, car il roulait rapidement. Les rebelles ont inspecté la résidence et la chapelle présidentielles. Le commandant a demandé ensuite au lieutenant Kouma où il pourrait installer son quartier général. Question-piège ! Le lieutenant a compris le "message" et il lui a répondu aussitôt que c'était à lui seul de choisir le site le plus approprié, selon ses critères de sécurité. Après inspection de plusieurs sites, le dénommé Shérif s'est résolu à établir son QG dans la villa de l'affairiste Bemba Saolona située sur la colline jouxtant le motel *Nzekele*.

Dès leur arrivée en ville, les "libérateurs" ont récupéré un maximum d'armes auprès de ceux qui les détenaient. Dans la suite des rebelles se trouvait une équipe médicale qui disait travailler pour l'ONG européenne Médecins sans frontières. Avec l'aide des secouristes locaux, MSF est parvenue à ouvrir un petit centre médical chez l'infirmier Gerengbo à la cité, afin de soigner les victimes des pillages et les malades abandonnés à eux-mêmes depuis plusieurs jours. Après quelque temps, une partie des services de l'hôpital a été réhabilitée et les soins ont pu reprendre. Mais la vérité éclata plus tard ; la pseudo-équipe MSF était constituée en fait de médecins de l'armée rwandaise.

[...]

En investissant les sites stratégiques, les "libérateurs" surprirent certains pillards en pleine action. Ils les mirent en garde en leur intimant l'ordre de quitter les lieux. Dans leur progression, ils se heurtèrent ce jour-là, vers le marché central, à un groupe de FAZ festoyant au croisement des rues Zegbe et Kota. L'un des pillards fut trahi par ses bottines de militaire. En procédant à la fouille de leurs logis, les soldats de l'AFDL dénichèrent trois armes et un grand nombre de biens pillés, dont des produits pharmaceutiques et une moto BMW qu'ils emportèrent.

Au marché de Gbado-Lite, un officier gradé de l'AFDL s'est adressé à la foule rassemblée pour lui expliquer les raisons de cette guerre : "Nous sommes venus libérer la population de la dictature de Mobutu. Ce dernier a fui en vous abandonnant, ce qui prouve bien qu'il n'est pas votre frère ! Vous habitez dans des cases à la cité, vous marchez en babouches déchirées, cela prouve aussi que vous n'avez en rien profité de son règne !" Et il a achevé son discours sur ces termes : "Nous sommes là pour votre sécurité. Si vous avez des armes et des munitions, remettez-les !" Il a ensuite ordonné à ses hommes de s'emparer et de ligoter tous les ex-militaires mobutistes qui traînaient en ville – non sans avoir longuement vanté auparavant les prouesses militaires de l'AFDL à une foule convaincue d'avance.

L'occupation du terrain s'est faite par petits groupes d'hommes progressant comme toujours en file indienne. Aucun combattant de Kabila ne se laissait distancer, pour ne jamais être isolé. L'AFDL était consciente que Gbado-Lite ne lui était acquise que par la force, d'où la prudence de ses militaires.

Cet après-midi-là, il avait plu alors qu'aucune goutte n'était tombée du ciel durant les journées de pillages. Les commentaires différaient. Les plus prosaïques se demandaient : "Qu'adviendra-t-il de ceux qui ont fui en forêt et doivent dormir sous le feuillage ?", mais ceux qui croyaient plus au surnaturel assuraient : "Cette pluie abondante est un signe de Dieu, sa bénédiction sur nos 'libérateurs !" La pluie était censée apporter à Gbado-Lite la fertilité, mais aussi la fécondité, l'abondance – sous-entendu assurer les habitants de bienfaits du nouveau régime "de Kabila". Beaucoup, évidemment, se méfiaient de l'AFDL et lisaient autrement les mêmes événements climatiques. La tempête avait arraché un gros arbre près de l'hôpital de Gbado-Lite : l'avenir s'annonçait donc mal ! L'esprit de Mobutu s'était fâché de l'arrivée des "libérateurs" dans sa ville, et sa colère noire se manifestait à travers l'orage.

Deux jours après leur arrivée, nos "libérateurs" ont convié la population à un meeting, en lui demandant de s'asseoir sur l'herbe encore trempée devant la Maison de zone de Gbado-Lite. Les gens refusèrent puis se conformèrent à cet ordre, car ils se voyaient entourés de tous côtés par les soldats peu amènes de Kabila. Dans son laïus en langue swahili, traduit en lingala, le commandant Saleh[a] a insisté sur les raisons ayant poussé l'AFDL à prendre les armes pour défaire la dictature de Mobutu. Il a invité la population à s'associer à l'idéal politique "du Mouvement" (de l'AFDL) en s'abstenant de voler, de fumer du chanvre, de pratiquer "la sorcellerie". Puis il a demandé à la foule de "consommer" les coupures de monnaie de 500 NZ et de 100 000 NZ "démonétisées" *de facto*. Le chef des rebelles a conclu en appelant ceux qui détenaient encore des armes à les remettre aux nouvelles autorités toutes affaires cessantes.

S'en revenant du meeting, certaines personnes – dont nous-même – ont questionné le pourquoi de devoir forcément s'asseoir sur une pelouse détrempée, alors que partout dans les territoires conquis par l'AFDL, les images télévisées nous avaient fait voir des populations debout devant les tribunes où pérorait l'AFDL ! Nous en sommes arrivés à la conclusion que c'était là une façon bien rodée (au Rwanda sans doute) de punir Gbado-Lite en lui faisant toucher concrètement – sentir par nos postérieurs inconfortablement mouillés – son infériorité, symbole de sa soumission aux vainqueurs. Alors, pour la première fois depuis leur arrivée, la frustration est apparue. La première nuit sous l'AFDL avait été calme. Les Gbado-Litains ont dormi paisiblement sans aucun coup de feu à la clé. Mais l'accalmie sera de courte durée, car, peu de temps après, la rumeur d'un éventuel bombardement par Kongulu le fils de Mobutu

a. Rappelons que dans l'armée rebelle – sous commandement de l'APR rwandaise –, les officiers n'affichaient aucun signe distinctif sur leur uniforme et, « prudents », ils se faisaient tous appeler « commandant » suivi d'un prénom ou surnom (aucun nom de famille). Le colonel Shérif était certainement un Tutsi rwandais, à moins qu'il n'ait été ougandais ?

faisait le tour de la ville ! On spéculait déjà sur les chances de survie des quartiers et de la totalité de Gbado-Lite dont il ne resterait qu'un champ de ruines. Mais cette terrible menace pouvait-elle être vraiment prise au sérieux ? Les gens éduqués ou avisés restaient sceptiques, mettant cette annonce au compte de la guerre psychologique, et, pragmatiques, ils faisaient remarquer : "Comment Mobutu Kongulu pourrait-il survoler tous ces pays qui séparent le Zaïre du Maroc [*sic*] pour venir bombarder Gbado-Lite ! "

Pourtant, les soldats de l'AFDL ont commencé à tirer en l'air. Prise de panique, la population a regagné à nouveau le couvert de la forêt. Ceux qui se proposaient de rentrer de Centrafrique ont alors retardé leur plan. L'atmosphère était à l'appréhension et l'imagination s'est débridée. Le bruit a couru que les "libérateurs" avaient décidé de se venger ! On disait qu'ils décapiteraient tous les hommes à la nuit tombante ! Une vieille parente vint nous supplier en gémissant de nous cacher. Elle-même avait décidé de s'enfuir avec ses enfants en forêt. Nous avons tenté de la convaincre que l'intérêt du nouveau président Kabila n'était pas de massacrer des gens somme toute peu menaçants à l'égard de son pouvoir. Par ailleurs, Kabila avait suffisamment de mauvaise publicité attachée à son nom avec le génocide des réfugiés hutus rwandais perpétré discrètement dans les forêts zaïroises, sans en rajouter ! En effet, l'ONU et diverses autres organisations occidentales et africaines avaient "découvert" – un peu tardivement quand même – que des centaines de milliers de réfugiés hutu non armés, dont femmes, enfants et vieillards manquaient à l'appel des humanitaires. Mais la brave femme n'en démordait pas : "Il ne faut pas faire confiance à cet homme ! Ses propres soldats rwandais ont raconté à une femme libre qu'ils allaient bientôt passer à l'action !" La psychose a envahi notre ville qui s'est encore vidée.

[...]

Après avoir guidé le commandement de l'AFDL sur les sites stratégiques de Gbado-Lite, le lieutenant Kouma n'avait pu se libérer pour rentrer chez lui et sa famille s'en était inquiétée. Mais finalement, on lui avait donné congé. En arrivant dans la cité, il avait été acclamé. Mais une heure après, le QG de l'AFDL lui demandait de revenir sur-le-champ, sans doute pour s'assurer qu'il n'avait pas fui. Et au cas où il aurait l'intention de disparaître en profitant de l'obscurité, on lui ordonna de se représenter au quartier général à la nuit tombante. Le lieutenant Kouma a obtempéré en s'y rendant à l'heure convenue, avec chauffeur, garde du corps[b] et deux autres militaires habillés en civils, ainsi que son petit frère – comme s'il se doutait de quelque chose.

De la villa de Bemba, l'AFDL l'a dirigé sur la résidence de Kpama Baramoto où le colonel Saleh avait choisi d'habiter. Là, il s'est entretenu avec des officiers. Mais en prenant congé, il a noté leur changement d'attitude et de ton à son égard. Et soudain, il a été désarmé et fouillé puis on lui a arraché ses galons ! On l'a poussé ensuite vers sa jeep. Le capitaine Alphonse Dunia (?) a pris place au volant en prenant la direction de la concession Sozagec[c]. Arrivé sur place, ledit capitaine a critiqué Kouma de s'être fait accompagner par des civils, car, maugréa-t-il : "Les activités militaires ne doivent pas se passer devant des civils. Retournons les déposer chez eux à la cité !" Le lieutenant a docilement repris le volant pour rejoindre la cité où il a déposé ses fidèles. À quelques mètres de chez lui, il a lancé un appel à l'aide à son épouse, tout en refusant de redémarrer sur l'ordre du capitaine Dunia. Les deux hommes en sont venus aux mains, ce qui a rameuté les voisins. L'épouse de Kouma a alors imploré le capitaine. Elle s'exprimait en kiswahili, lui faisant ainsi comprendre qu'elle était katangaise – sous-entendu l'ethnie du président Kabila – et donc "sa sœur" ! Elle a imploré sa pitié, pour elle-même, son époux et leur bébé qu'elle portait, suppliant de laisser la liberté à un père de douze enfants. Le capitaine Dunia a du coup contacté son chef par talkie-walkie et après leur long conciliabule, il a laissé le lieutenant libre.

Après le départ du capitaine de l'AFDL, toute la famille a débarqué la même nuit dans la parcelle pour convaincre le lieutenant Kouma de s'exiler sur-le-champ. Ce qu'il a refusé de faire en estimant qu'il n'avait rien à se reprocher ! Devant son entêtement, tous se sont résignés en se jetant à corps perdu dans la prière. Le lendemain, les forces rebelles sont revenues pour qu'il les accompagne dans une "mission" de trois jours à Bosobolo. Le lieutenant ne pouvait qu'obéir. Au quatrième jour, alors que la population commençait à s'agiter à cause de son absence prolongée, il a réapparu. Par la suite, il a échappé aux regards parce qu'il était à la recherche de ses enfants éparpillés çà et là lors du sauve-qui-peut engendré par les pillages.

---

b. La brutalité avec laquelle le garde du corps a été par la suite désarmé fait que bon nombre de fidèles du lieutenant Kouma ont été peu enclins à le suivre.

c. Tout Gbado-Lite a raconté qu'on avait tenté de l'assassiner dans la concession en tirant sur lui. À ma question, le lieutenant s'est contenté de sourire en demandant de clore ce dossier.

Comme la population commençait à s'inquiéter de ce qu'elle pensait être un nouvel enlèvement de son héros, le capitaine Dunia a fait promener Kouma dans les principales rues de Gbado-Lite. Le voyant vivant, en chair et en os, les passants scandaient : "Moïse ! Moïse !" Son aura populaire étant devenue indéniable et incontournable, l'AFDL se résigna à se servir du lieutenant Kouma comme intermédiaire avec les habitants de Gbado-Lite. Mais c'est avec la prise de fonction du commandant "Ibrahim", un Katangais qui succédait à Shérif, que les rapports de l'ex-DSP Kouma avec la rébellion au pouvoir se sont assainis.

Beaucoup ont épilogué sur le comportement du lieutenant, estimant qu'il avait commis une erreur en se livrant aux militaires de l'AFDL. Selon eux, il aurait dû fuir à l'arrivée des rebelles, et ce par précaution. Il avait pris un risque énorme en demeurant en ville comme ex-DSP, mais surtout en ayant toute la confiance de la population locale ! Lui-même a estimé qu'il n'avait aucune raison de s'enfuir, car il n'avait rien à se reprocher. Et c'était vrai ! Mais à vrai dire, le lieutenant Kouma n'avait pas le choix. Il était pris entre deux feux : d'un côté, la DSP le considérait comme un traître et voulait lui faire la peau ; de l'autre, l'AFDL voyait toujours en lui un agent de Mobutu.

[...]

Mais les ex-richesses de la cour de Mobutu ont également tapé dans l'œil des rebelles pourtant précédés de leur légende d'"incorruptibles". Les bougres de l'AFDL croyaient rêver en listant tous les biens pillés qu'ils pouvaient récupérer chez les habitants de Gbado. Ainsi, au lieu de perdre du temps à remettre sur pied l'administration de la ville, ils se sont à leur tour livrés au "recyclage" des biens réquisitionnés – à leur profit évidemment ! Opération trompe-l'œil s'il en fut. [...]

Un des refrains entonnés par nos "libérateurs" était qu'ils ne toléraient ni vol ni voleurs. D'où la croyance populaire qu'ils allaient organiser une opération de récupération-restitution des biens pillés dans les écoles, hôpitaux et cliniques, et autres infrastructures socio-économiques afin de faire redémarrer les services publics tout comme l'économie de Gbado. II est vrai que les nouvelles autorités se sont lancées très vite dans la chasse aux pillards. Une "commission de récupération des biens" a été montée, avec pour rôle de récupérer les fruits du pillage, mais au seul profit de l'AFDL.

Ceux qui possédaient des véhicules ont été les premières victimes ! Les militaires les ont dénichées pour se les approprier aussitôt. On a vu ainsi le commandant Shérif abandonner sa jeep pour se pavaner dans les grosses cylindrées présidentielles, changeant d'auto comme de chemises ! Profitant de ses origines katangaises, le procureur de la République a proposé alors ses services et on lui a octroyé une jeep dans laquelle il a grimpé, avec quelques agents du parquet, pour "traquer les pillards". Mais les biens récupérés de cette façon, et remisés au palais de Justice dans l'attente, supposait-on, de retrouver leurs propriétaires, ont disparu ! Aucune enquête pour découvrir les voleurs. Et aux dires du procureur : "Pourquoi se faire du souci alors que ce sont là des biens pillés, sans propriétaire connu" ! Certains agents, plus vindicatifs que leur patron, ont fini par se décourager et abandonner toute recherche. En fait, ils ont préféré adopter une attitude prudente en se soustrayant à ce genre de récupération louche. Un jour que le procureur de la République passait par la cité à bord de sa jeep, un habitant l'a interpellé : "Procureur pillard ! procureur pillard !" À peine avait-il stoppé son véhicule pour se colleter avec son accusateur, que celui-ci décampait à toutes jambes.

Dans la cité bouillonnante, la délation était de règle. Les voleurs connus de tous achetaient si possible le silence des voisins, mais il leur était encore plus facile de s'attirer les faveurs et la protection du "libérateur" en pratiquant le jeu de la délation, à bon ou mauvais escient. Il a fallu très peu de jours pour que l'activité principale de nos "rebelles" se limite à la récupération des biens, comme nous l'avons dit : non pas pour rétablir les gens dans leur bon droit, mais pour accroître la richesse personnelle de chaque "libérateur" impliqué dans le trafic. Les "soldats de l'Alliance" qui logeaient dans les palais de Gbado-Lite et de Kawele ratissaient large et en profondeur, d'autant qu'ils avaient paralysé chez les pillards toute velléité de gérer le patrimoine dérobé ! La résidence des autorités judiciaires s'était remplie à craquer de matelas, de matériel de construction, de réfrigérateurs et congélateurs, de pointes d'ivoire, etc.

Les gens qui se rendaient dans des lieux publics, tels le palais de Justice, pour y déclarer leurs biens pillés, se sont vite rendu compte que les véritables chefs de l'AFDL étaient des officiers rwandais et, de fil en aiguille, ils sont arrivés à la conclusion que l'opération "Récupération" n'était rien d'autre que la constitution d'un "butin de guerre" destiné à leur Rwanda natal ! Certains Rwandais, conscients qu'il leur serait difficile de ramener les véhicules jusque chez eux, s'étaient mis en cheville avec des mécaniciens locaux qui soustrayaient les moteurs des autos pour les revendre et

ensuite rapporter aux vainqueurs de grosses sommes d'argent. Le garage de l'AFDL[d] était rempli de véhicules inutilisables, car dépourvus de leur moteur !

Ayant attendu en vain la collaboration ou les ordres des nouvelles autorités, le préfet du collège de Gbado-Lite et quelques enseignants se sont résolus à procéder à des perquisitions pour récupérer leur literie, chaises, tables, armoires, livres… identifiés à tel ou tel endroit de la ville. Mais sans l'aval ou l'aide de l'AFDL, la récolte s'est avérée très maigre.

L'opinion a été étonnée de constater qu'après les fouilles légalement ordonnées par la justice chez les pillards, les biens des institutions publiques n'ont nullement été restitués ! Tel est le cas du véhicule de l'Université Aequatoria, retrouvé et subtilisé par une autorité judiciaire à son profit. Les Gbado-Litains n'ont donc pas constaté une grande différence entre l'AFDL et le défunt pouvoir concernant le respect du bien d'autrui. Les tares du mobutisme – que la grande majorité des Congolais dénonçaient parce qu'ils en étaient les premières victimes – revenaient en force et très rapidement.

Les rumeurs faisant état du "trésor enfoui dans les sous-sols de Kawele" sont évidemment parvenues aux oreilles exercées de l'AFDL. C'est ainsi que chaque autorité de passage dans cette localité n'a pas manqué de pénétrer dans le palais avec le vibrant espoir de découvrir le magot ! On racontait que seul Nakeya, grâce à ses empreintes digitales uniques et à des paroles magiques qu'il était le seul à connaître, aurait pu ouvrir la porte du trésor. Mais voilà, Nakeya dit "le banquier de Kawele" était loin ! Des "missions secrètes" ont même été montées pour se rendre à Karawa, là où il s'était réfugié, et le faire parler. Mais le transfuge répondait invariablement qu'il ne connaissait pas d'autre cave que celle qui avait été pillée. Cette affirmation ne contentait pas les autorités de l'AFDL, c'est évident. Kinshasa avait été mise au courant de la "présence" d'un trésor, enterré quelque part dans le bunker de l'ex-dictateur en fuite. Est-ce ou non sur ordre que nos "libérateurs" ont transformé alors Kawele en champ de fouilles intense ?

De passage à Gbado-Lite le 20 décembre 1997, dans le cadre d'une "mission", un général de l'AFDL a pris connaissance de ce "trésor caché" et s'y est vivement intéressé. Un parent de Nakeya, un ancien des FAZ qui voulait régler ses comptes avec l'ex-"banquier de Kawele", avait de Kinshasa assuré le général que nul ne pouvait découvrir le butin sinon Nakeya. Une foule d'individus alléchés par l'affaire a ensuite débarqué à Moanda. Le procureur de la République ainsi que le commissaire de district et le maire de la ville ont alors été dépêchés à Karawa pour en ramener Nakeya, de gré ou de force. Arrivé dans les sous-sols de Kawele, le pauvre Nakeya a été évidemment dans l'incapacité totale d'ouvrir une quelconque porte d'une quelconque cave dérobée ! La légende du trésor perdu de Mobutu avait donc de beaux jours devant elle ! Et ce n'est pas terminé ! Un jour, le général-commandant de Gbado avait reçu la visite (intéressée) d'un escroc qui lui avait assuré qu'un souterrain secret existait bel et bien au palais de Kawele, et lui en connaissait l'emplacement exact ! Munis de lampes-torches, de pelles et pioches, le général, le procureur de la République et l'escroc sont arrivés sur les lieux et ont commencé à creuser. Tous bientôt étaient à quatre pattes avant de se mettre à ramper comme de vulgaires conscrits dans des boyaux obscurs et fort humides. L'escroc indiquait vaguement une direction puis une autre en assurant à chaque fois ses comparses qu'il était sûr de son fait ! Et pourtant pas plus d'entrée de souterrain ou de cave que de cheveu sur la tête d'un chauve ! À bout d'efforts, le plaisantin s'avoua vaincu : "Ce Mobutu était un vrai féticheur, capable de rendre invisibles des choses bien matérielles !"

[Concernant l'inaccessible chambre souterraine, certains diront que c'est une porte magnétique qui ne réagit qu'à certaines mains ; qu'il faudra que Bobi revienne à Gbado-Lite pour l'ouvrir (Joris 2002 : 105).]

[...]

Comme les "libérateurs" étaient plus préoccupés par la recherche des biens pillés que par l'organisation de l'administration des territoires conquis, ils ont trouvé bon de laisser en place les anciennes autorités de la ville, selon le principe : "On prend les mêmes et on recommence !" L'AFDL leur a demandé d'"expédier les affaires courantes" – à leur habitude, s'entend...

Au début du mois de juin 1997, le commandant Shérif qui était alors le patron de l'AFDL a convoqué au Motel Nzekele tous les fonctionnaires et les responsables des entreprises publiques et privées. Il leur a demandé d'élire à

d. La résidence de Gboma est ainsi devenue à la fois un garage et un cachot.

e. L'avènement de l'AFDL a entraîné ce mode d'élection au vu et au su de tous. Après la conquête d'un territoire, toute la population en âge de voter, mais aussi tous les présents au meeting – les enfants, les repris de justice, les idiots, etc. – avaient le droit d'expression et leur main levée comptait comme un vote en bonne et due forme ! Certains votaient pour chacun des candidats.

main levée[e] le maire de la ville proposant derechef pour sa part la candidature du lieutenant Kouma qui avait fini par forcer son estime. Face à quelques candidats sans envergure, le héros de Gbado-Lite a été élu. Sa présence a rassuré la population. Mais en plus de ses fonctions de maire, Kouma devait provisoirement administrer une partie du district dont les limites sous sa juridiction ne correspondaient pas à l'ancien district du Nord-Ubangi, car son autorité s'arrêtait à Kota-Koli et à Loko.

Quant au poste de maire adjoint, on a demandé aux femmes possédant un niveau scolaire satisfaisant d'être candidates, chacune devant présenter son programme avant les élections.

Le gouverneur de province qui avait été élu à main levée dans le stade de football de Mbandaka a débarqué à Gbado-Lite le 23 juillet 1997 avec pour mission de procéder à l'élection du commissaire de district du Nord-Ubangi. Au cours de la soirée organisée en l'honneur de l'illustre hôte, le lieutenant Kouma, en tant que maire en fonction de la ville, a dénoncé les exactions commises par les militaires du défunt régime sur la population. Au passage, il a rappelé son intervention courageuse en pleins pillages et en l'absence de tout pouvoir. Le lendemain, place de l'Unité, s'est tenue la séance de votation. Tous les candidats avaient été enregistrés la veille. Ce matin-là, 24 juillet, Kouma a fait un triomphe. Son apparition a mis la foule en ébullition, une véritable hystérie a envahi les gradins et la pelouse. Aucun candidat n'arrivait à la cheville du lieutenant. Après un échange avec le procureur de la République, le gouverneur lui a tendu un papier. Le procureur Pungwe s'est levé pour expliquer les critères d'éligibilité parmi lesquels l'obligation de ne pas être militaire. Aussitôt la foule a compris le sens de cette directive en émettant des protestations véhémentes. Le processus était sciemment bloqué. Le gouverneur Mola a alors tenté de rassurer la population en lui disant qu'au regard du courage du lieutenant Kouma et de son savoir-faire l'AFDL lui réservait un poste plus "grand" que celui de simple commissaire de district. La foule ne s'en est pas laissé compter. Elle a refusé d'en entendre davantage, devenant menaçante. Le gouverneur était sur le point de suspendre la votation quand Kouma s'est levé pour haranguer la foule. Il lui a demandé de se calmer et de se conformer aux souhaits de ses chefs, ajoutant qu'il avait bien saisi qu'on voulait tout simplement le contourner et le "briser". [...] Il faut dire que la veille, l'intrépide Kouma avait dénoncé l'existence de cachots secrets où les gens de Kabila torturaient leurs détenus et cela avait énormément déplu aux Rwandais qui avaient alors décidé de se débarrasser de leur encombrant allié du premier jour. Notons par ailleurs que le gouverneur de province n'avait aucun pouvoir réel face au commandement militaire.

La séance de présentation-votation des candidats a donc commencé [...]. Tous les candidats agréés par l'AFDL ont été rejetés par les votants. Mais comme il fallait bien qu'un lapin sorte du chapeau du magicien, un homme a été désigné. Après ce cirque, Gbado-Lite pensait que le développement du pays allait se mettre en marche enfin ! C'était mal connaître le système mis en place par le nouveau pouvoir. »

Extrait de Nagifi 2003 : 161-174.

RÉFÉRENCES

Joris, L. 2002. *Danse du léopard*. Arles : Actes Sud (coll. « Aventure »).

Kisukula Abeli Meitho. 2000. *Les Armées du Congo-Zaïre. Un frein au développement*. Londres : éditions Misege.

Nagifi, V. 2003. *Les derniers jours de Mobutu à Gbado-Lite (Congo-Zaïre)*. Paris : L'Harmattan.

CHAPITRE 5

LE NORD-UBANGI SOUS LE RÉGIME DES KABILA, PÈRE ET FILS

Mobutu vaincu et mis en fuite, que devint sa région d'origine dans la gestion de ses successeurs ?

La fin du régime Mobutu sonna la fin des privilèges pour le Nord-Ubangi et ses originaires, en majorité ngbandi. Kabila organisa le pouvoir autour de sa personne, avec une position représentative de plus en plus forte des originaires de la province du Katanga. Son discours s'affichait formellement comme de l'anti-mobutisme. Il s'agissait de remplacer les anciens collaborateurs du régime déchu par de nouveaux membres, dont plusieurs venaient de chez lui, comme l'avait fait Mobutu.

Plusieurs acteurs dominants originaires de la province de l'Équateur, dont une très grande partie issue du Nord-Ubangi, fuirent l'arrivée du nouveau pouvoir en prenant le chemin de l'exil. Les originaires de l'ancienne province de l'Équateur, particulièrement les Ngbandi, furent marginalisés par le nouveau pouvoir qui leur donna comme surnom « code 32 », référence faite aux trente-deux ans du pouvoir de Mobutu. Laurent-Désiré Kabila disait des Ngbandi qu'ils étaient les « frères de Mobutu », qui avait occupé tous les postes importants dans l'armée, dans l'appareil de la Sûreté, dans la Fonction publique et dans les grandes sociétés de l'État. Il fallait maintenant qu'ils se « reposent » et laissent la place aux autres fils du pays.

Le régime Kabila aurait voulu composer avec les exclus ou les victimes de Mobutu. Aussi, progressivement, voire assez rapidement, quelques Ngbandi furent approchés, car on comptait sur eux pour qu'ils informent le pouvoir sur leurs frères exilés ou vivant encore dans le pays. Mais ceux-ci n'occupèrent que des postes subalternes.

Voici la représentation de la province de l'Équateur dans les gouvernements formés jusqu'au 20 novembre 1999, moment où la rébellion de Jean-Pierre Bemba s'installait plus solidement au nord, avec Gbado-Lite comme capitale rebelle. Il récupéra une partie des ex-soldats de Mobutu réfugiés en République du Congo et en RCA. On crut y voir la revanche des « frères de Mobutu », même si le chef affiché de cette rébellion était un Ngbaka. D'ailleurs, des rumeurs avaient couru à Gbado-Lite selon lesquelles Bemba n'était qu'un agent choisi pour présider le MLC en raison de son courage et que les vrais propriétaires du mouvement étaient Bobi Ladawa et Jean Seti, fondateurs et financiers du MLC. En fait, on s'en prenait à la manière dont Jean-Pierre Bemba dirigeait le mouvement et on attendait qu'il rende des comptes et qu'au besoin, il soit sanctionné. L'arrivée de Seti en zone rebelle passant par Gbado-Lite enfla cette rumeur au point que Bemba fut amené à prendre position en la démentant publiquement sur une radio locale.

Dans le fond, il y eut un malaise interne au MLC, les originaires du Nord-Ubangi estimant avoir peu de prise dans la gestion du mouvement. François Yewawa Gbiamango, un Ngbandi proche de Jean Seti, exprima son mécontentement malgré son poste de secrétaire national. À l'occasion des manifestations du 2e anniversaire de la création du MLC le 30 septembre 2000, à Gemena, il s'en était pris violemment à François Mwamba (un Luba du Kasaï, ancien UDPS), secrétaire national chargé des finances, budget et portefeuille et numéro 3 du mouvement. Tenant des propos violents, Yewawa stigmatisa l'orgueil avec lequel certains membres de la direction du MLC s'étaient emparés du mouvement au mépris des

originaires de l'Équateur, qui payaient pourtant un lourd tribut au front. En fait, c'est d'abord Jean-Pierre Bemba que le représentant du Nord-Ubangi visait. Il allait quitter la rébellion pour s'exiler définitivement aux États-Unis.

L'arrivée au pouvoir du fils Kabila, Joseph, ne modifia pas fondamentalement la donne. Le nombre de Ngbandi nommés fut légèrement augmenté, mais généralement toujours à des fonctions marginales. Le fils Mobutu, Nzanga Ngbangaye François-Joseph, dont l'épouse est la petite sœur de Jean-Pierre Bemba, allait progressivement approcher Joseph Kabila. À l'invitation de Joseph Kabila, qui cherchait à affaiblir Jean-Pierre Bemba, de son exil au Maroc où il s'était enfui avec son père en mai 1997, Nzanga regagna Kinshasa, le 26 novembre 2002. En novembre 2005, il créa une « plate-forme » politique, l'Union des démocrates mobutistes (UDEMO). Candidat à l'élection présidentielle de juillet 2006, il obtint 808 397 voix, soit 4,77 % des suffrages, et son parti prit 9 sièges à l'Assemblée nationale (8 sièges en province de l'Équateur et 1 en Province-Orientale). Il s'allia à Joseph Kabila pour le deuxième tour, contre son beau-frère Jean-Pierre Bemba, mais ses électeurs du premier tour reportèrent massivement leurs voix sur Bemba. Nommé le 5 février ministre d'État chargé de l'Agriculture, il était premier de la liste des ministres d'État et, donc, formellement le second personnage du gouvernement Gizenga. Il s'agissait d'une habile fiction : son portefeuille (Agriculture) est en effet essentiel, mais déjà sous son père Mobutu, il n'avait été gratifié que de discours. Néanmoins, la prépondérance symbolique du fils Mobutu affichait une certaine réconciliation avec l'ancien régime et devait allier au pouvoir une figure de poids de l'Équateur, fief de Bemba et province la plus rétive à Kabila (avec celles de Kinshasa, du Kasaï-Occidendal, du Kasaï-Oriental et du Bas-Congo). Le 28 octobre 2008, Mobutu Nzanga devint vice-premier ministre chargé des Besoins sociaux de base dans le gouvernement d'Adolphe Muzito. Mais plus le temps passait, plus il cessait d'exister et il finit par disparaître. Il retourna vivre à l'étranger.

En 2002, la direction générale du MLC émigra provisoirement de Gbado-Lite à Gemena. Jean-Pierre Bemba établit son QG à la résidence de son père, dans la plantation de café. Laurent-Désiré Kabila qui ne réussissait pas à gagner la guerre comprit que la gestion d'une grande partie de l'espace congolais lui échappait. Jusqu'à son assassinat en janvier 2001, dans les différents gouvernements qu'il forma, aucun originaire du Nord-Ubangi ne figurait.

La réponse invariable du nouveau pouvoir aux critiques stigmatisant la sous-représentation de certaines provinces, particulièrement celle de l'Équateur, fut : « Le pays a été délabré, divisé, régionalisé et tribalisé. Nous n'allons pas considérer ces critères-là » (de Villers & Willame 1999 : 162).

Gabriel Mola Motya, Ntomba du territoire de Bikoro dans le district de l'Équateur, fut nommé gouverneur de la province de l'Équateur en juin 1997. Il y demeura formellement jusqu'à décembre 1999. En décembre 1998, il avait été brièvement interpellé par la Sûreté à Kinshasa. Relâché, il fut cependant retenu pendant de longs mois dans la capitale, et donc empêché de rejoindre Mbandaka. Son adjoint était Edmond Mondombo. Finalement, c'est Christian Eleko Botuna qui le remplaça, le 2 décembre 1999.

En avril 1998, le ministre d'État chargé de l'Intérieur, Gaétan Kakudji, organisa à Kinshasa et dans chaque chef-lieu de province de la RDC un concours de recrutement d'administrateurs territoriaux. 15 762 candidats se seraient présentés ; 2278 d'entre eux furent retenus, dont 145 reçurent une affectation à l'administration d'un territoire, le 11 juin, après un séminaire de formation destiné aussi aux gouverneurs et vice-gouverneurs de province. Les séminaristes arboraient une tenue évoquant celle des administrateurs coloniaux : pantalon, veste et casquette de couleur blanche. Les autres candidats sélectionnés restèrent en tant que recrues à nommer ultérieurement à des fonctions d'adjoints territoriaux, de chefs de poste et de cité, à partir du mois d'août. La sélection fut telle qu'au moins un originaire par territoire fut nommé pour devenir administrateur de territoire, mais dans un autre territoire que celui dont il était originaire, à l'intérieur de sa province. Pour les originaires du district du Nord-Ubangi, la situation se présentait comme indiqué au tableau 5.2.

Si chaque territoire du Nord-Ubangi comptait un originaire affecté dans un territoire autre que le sien, le trait distinctif ici est que la désignation devenait dispersée ; les attributions étaient éparpillées, soit une par district différent.

Mais le mouvement de Jean-Pierre Bemba ne réussit ni à renverser le nouveau pouvoir de L.-D. Kabila ni à élargir son espace de conquête territoriale. Ainsi Kinshasa, qui espérait récupérer

Tableau 5.1 : Récapitulatif de la représentation des « frères de Mobutu » issus de la grande province de l'Équateur dans les exécutifs sous L.-D. Kabila

Dates de la constitution du Gouvernement	Nombre de membres	Originaires de la province et du district de l'Équateur
22 mai 1997	22 membres	Un seul originaire de la province de l'Équateur, Paul Bandoma, Ngbaka originaire du Sud-Ubangi, a la charge de l'Agriculture, la Pêche et l'Élevage.
6 juin 1997	23 membres	Un seul originaire de la province de l'Équateur, Paul Bandoma, Ngbaka originaire du Sud-Ubangi, a la charge de l'Agriculture, la Pêche et l'Élevage
8 août 1997	24 membres	Un seul originaire de la province de l'Équateur, Paul Bandoma, Ngbaka originaire du Sud-Ubangi, a la charge de l'Agriculture, la Pêche et l'Élevage.
25 novembre 1997	26 membres	Un seul originaire de la province de l'Équateur, Paul Bandoma, Ngbaka originaire du Sud-Ubangi, a la charge de l'Agriculture, la Pêche et l'Élevage.
3 janvier 1988	27 membres	Un seul originaire de la province de l'Équateur, Paul Bandoma, Ngbaka originaire du Sud-Ubangi, a la charge du Commerce.
1er juin 1998	38 membres	Trois originaires de la province de l'Équateur : Christian Eleko Botuna, Mongo du territoire d'Ingende dans le district de l'Équateur, a la charge de l'Énergie ; Paul Bandoma, Ngbaka originaire du Sud-Ubangi, a la charge du Commerce ; et Jeanne Ebamba Boboto, Limbinza du territoire de Bomongo, dans le district de l'Équateur, est vice-ministre à l'Enseignement primaire et secondaire.
22 mars 1999	37 membres	Trois originaires de la province de l'Équateur : Christian Eleko Botuna, a la charge de l'Énergie ; Paul Bandoma, Ngbaka originaire du Sud-Ubangi, a la charge du Commerce ; et Jeanne Ebamba Boboto, Limbinza du territoire de Bomongo, dans le district de l'Équateur, est vice-ministre à l'Enseignement primaire et secondaire.
15 mars 1999	33 membres	Un originaire de la province de l'Équateur, Jeannot Bemba Saolona, Ngbaka originaire du Sud-Ubangi, a la charge de l'Économie et de l'Industrie.
22 mars 1999	35 membres	Un originaire de la province de l'Équateur, Jeannot Bemba Saolona, Ngbaka originaire du Sud-Ubangi, a la charge de l'Économie et de l'Industrie.
1er septembre 2000	38 membres	Une originaire de la province de l'Équateur, Jeanne Ebamba Boboto, Limbinza du territoire de Bomongo dans le district de l'Équateur, est ministre des Affaires sociales.
20 novembre 2000	-	Une originaire de la province de l'Équateur, Jeanne Ebamba Boboto, Limbinza du territoire de Bomongo dans le district de l'Équateur, est ministre des Affaires sociales.

Tableau 5.2 : Origine et affectation des administrateurs de territoire

Noms	Territoire d'origine	Territoire d'affectation
Adolphe Mapele Odolo	Bosobolo	Budjala
Egide Nyikpingo Gbeke	Yakoma	Bokungu
Enoch Moya Wina	Businga	Mankanza
Antoine Zoatombina	Mobayi-Mbongo	Bambesa
Jr Etenda Makombele	Bomongo	Bosobolo
Charles Mpongi ea Bonyeme	Bongandanga	Mobayi-Mbongo
Jean-Marie Limange Ithoo Bokungu	Bokungu	Businga
José Bamongo Banongo	Boende	Yakoma

le contrôle de l'ensemble du pays, continua-t-il de considérer tout le territoire congolais comme relevant de sa gestion administrative. Parmi les membres de l'ACL-PT choisis au cours du deuxième semestre 2000, la répartition du quota du district du Nord-Ubangi fut celle présentée dans le tableau 5.3.

Tableau 5.3 : Membres de l'ACL-PT

Territoires	Noms	Secteur d'origine/observation
Bosobolo	Dembele Menda Texa	-
Businga	Bete da Sembali Weledongbe Hyacinthe-Aimé	Bodangabo
Mobayi-Mbongo	Ng'bongasa te Kanzi Dieu-Blaise	Agent de renseignements : « intégré aux services de renseignement sans interruption depuis 1978 sous Mobutu, il va travailler à cette qualité à la présidence de la République sous L.-D. Kabila » (Archives MRAC).
Yakoma	Belade Wapu Coco de Jésus	-

Dans le Nord-Ubangi, l'assassinat de L.-D. Kabila le 16 janvier 2001 fut un soulagement.

Suite au « Dialogue intercongolais », qui avait débouché à l'accord de Pretoria, le MLC se vit attribuer une vice-présidence de la République. Jean-Pierre Bemba Gombo, Ngbaka du territoire de Kungu (secteur Lua-Nord) par son père et Monzombo du territoire de Libenge par sa mère, et chef de rébellion armée, devint vice-président de la République chargé des Questions économiques et financières. Il obtint des quotas (postes et sièges à pourvoir) au nom de son mouvement dans les différentes structures de l'État congolais post-conflit.

Tableau 5.4 : Ministres, députés et sénateurs de la Transition (juillet 2003-juin 2006)

Territoires d'origine	Noms	Qualité
Bosobolo	Rogho Ngimale Théobald	Député, quota MLC
Businga	-	-
Mobayi-Mbongo	- Gene Vungbo Pierrette - Goga Nzoni Prudence - Koyagialo Ngbase te Gerengbo - Legbiata Bombolo Paul - Yembeline Kodangba Jean	- Ministre de la Culture et Arts en juin 2003 (PPRD) - Député, quota MLC - Député, quota opposition non armée/MPR fait privé - Dépité, quota MLC - Député, quota Société civile
Yakoma	- Bassa Yawili Chantal - Ndolela Siki Konde Léopold - Nzege Alaziambina Pierre - Nzela Lege Mario - Yangala Lumande	- Députée, quota MLC - Sénateur, quota MLC - Sénateur, quota Gouvernement - Député, quota MLC - Député, quota MLC

Le territoire de Businga ne compte aucun représentant. Les originaires du Nord-Ubangi n'occupaient pas de postes dominants, mais ils restaient bien représentés, bien qu'avec le concours du MLC. À signaler toutefois le maintien de Pierre Nzege, cet ancien ministre de Mobutu qui se fit choisir par le camp gouvernemental de Kabila.

Des originaires du Nord-Ubangi furent intégrés dans les FARDC, voire dans la Sûreté. Dès l'installation du nouveau pouvoir en mai-juin 1997, et, surtout, à la suite de la rébellion de Jean-Pierre Bemba en 1999, certains furent approchés par L.-D. Kabila. Joseph Kabila poursuivit la même ligne dans le but à la fois de pénétrer le réseau des ex-soldats de Mobutu et de trouver des éléments formés devant appuyer la nouvelle armée en manque de militaires instruits et expérimentés. Mais la plupart des soldats de l'Équateur en général accédèrent à des postes militaires importants lors de la fusion sous la transition « 1+4 » des troupes gouvernementales et des rébellions RCD et MLC. Ci-dessous, voici quelques cadres-officiers supérieurs repris.

Tableau 5.5 : Cadres officiers supérieurs des FARDC originaires du Nord-Ubangi

Noms	Grade	Village d'origine et territoire	Observations
Alongaboni Benjamin	Général	Ngombe de Bosobolo	Il intégra les FARDC par le MLC.
Kato Singa	Colonel	Kusa ; territoire de Yakoma	Ngbandi de Gbado-Lite. Officier de la Garde civile sous Mobutu, il suivit une formation militaire en Égypte et en Israël. Devint commandant au MLC, mais fut emprisonné en 2000, accusé d'avoir voulu assassiner Jean-Pierre Bemba. Il fuit à Kinshasa où il intégra les FAC, il fut nommé commandant de la 2e Région militaire (Bas-Congo) à Matadi (quota Gouvernement) dans les FARDC, muté à Bandundu.
Karawa	Colonel	Ngbaka de Karawa ; territoire de Businga	Ancien officier de la Garde civile ; il passa dans la rébellion du MLC, avant de rallier le régime de Kabila où il fut nommé général chargé des opérations de police à Goma.
Lite Bangayenda Ernest	Colonel	Boya (Wapinda) ; territoire de Yakoma	Ancien garde du corps de Mobutu, cet officier de la DSP et de la Garde civile fut nommé commandant de police dans le Sud-Kivu avant d'être mis à la retraite.
Mbiato	Général	Sango ; territoire de Mobayi -Mbongo	Ancien officier de la DSP. Il rallia le régime de Kabila et fut nommé au grade de général.
Mongapa Sumi Yalolo	Général	Ngbandi.	Formation militaire à l'EFO/Kananga et un stage à l'Académie militaire de Sandhurst (Grande-Bretagne). Cet ex-officier DSP, commandant de bataillon au quartier général du camp Tshatshi à Kinshasa devint commandant de secteur dans le MLC. Le 21 septembre 1999, il fut nommé G1 et membre du Conseil politico-militaire de libération du MLC. Le 14 juillet 2002, il reçut le grade de colonel dans le MLC. Il fut nommé général de brigade le 19 août 2003, et en avril 2004 chef d'état-major des FAC chargé de l'administration, puis du personnel, et de la logistique en juin 2007.
Ndima Constant	Général	Ngbandi ; Gbado-Lite (ville)	Formé à l'EFO/Kananga et à l'École de commandement de compagnie à Kitona, il fut officier à la DSP et était chargé, dans les dernières années de Mobutu, de la liaison entre les FAZ et le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, dans l'est du Zaïre. Il entra au RCD/N, où il devint chef d'état-major général commandant l'opération baptisée « Effacer le tableau » à Bunia, spécialement dans le territoire de Mambasa (novembre 2002) : l'enquête de l'ONUC fait état, parmi les 173 meurtres et exécutions sommaires qui lui furent signalés, de 12 cas où « les tueries ont été suivies d'actes de cannibalisme » ; les cibles privilégiées par les tueurs seraient d'une part les Nande et les pygmées Bambuti d'autre part. Dans les FARDC, il reçut le 19 août le grade de général de brigade et devint chef d'état-major adjoint de la Force terrestre, chargé des opérations. Le 16 novembre 2006, il succéda à Kinkela Kambwa comme commandant des opérations de la 7e Région militaire. En juin 2007, il remplaça Mukiza Mustapha à la 1re Région militaire (province de Bandundu). (Archives MRAC.)

Noms	Grade	Village d'origine et territoire	Observations
Ngama	Général	Gbado-Lite (ville)	Ancien officier de la DSP, intègre rapidement le régime de Kabila qui le nomme général.
Ngizo Siatilo Louis	Colonel		Ngbandi. Officier FAZ formé à l'EFO/Kananga (14e promotion), puis en Égypte et en Israël. Sous Mobutu, il fut capitaine de la DSP, commandant du camp Tshatshi. En 1998, il rejoignit la rébellion du RCD, devint commandant de brigade puis major, et dirigea la prise de Kindu du 11 octobre 1998 ainsi que la prise d'Opala en février 1999. Il participa au Dialogue intercongolais, dans la commission Défense et Sécurité. Dans le gouvernement de Transition, il fut d'abord conseiller du ministre de la Défense Ondekane. Quand le général Mbudja Mabe remplaça Nabyolwa au Sud-Kivu, Ngizo devint son adjoint à la place de J. Mutebusi, le 23 août 2004 (quota RCD/Goma). Il avait le grade de colonel. Le 7 juillet 2005, il fut nommé commandant en second de la région militaire, chargé de l'administration et de la logistique.
Samba	Colonel	Ngbandi de Yakoma	Formation militaire à l'EFO/Kananga ; puis divers stages en Égypte, en Israël et aux États-Unis. Officier de la DSP, commandant du bataillon Dragon sous Mobutu, il devint commandant du détachement de protection de Jean-Pierre Bemba au MLC. Dans les FARDC, il est commandant en second du corps de protection rapprochée des présidents. Il a le grade de colonel.

Jusqu'à l'assassinat de L.-D. Kabila en janvier 2001, aucun originaire du Nord-Ubangi ne fit partie des gouvernements constitués. C'est pendant la transition « 1+4 » qu'on nota des arrivées, quoiqu'à des postes secondaires, à part celui de François Mobutu Nzanga ou l'épisode d'un court intérim de Koyagialo Ngbase te Gerengbo (secrétaire général adjoint de l'AMP) à la tête du gouvernement provisoire, entre la nouvelle élection de Joseph Kabila, en novembre-décembre 2011, et l'avènement du gouvernement Matata en avril 2012. Parmi les originaires du Nord-Ubangi qui obtinrent des postes, on peut citer :

- Arthur Sedea Ngamo Zabuzu : il est ngbaka du secteur Karawa dans le territoire de Businga. Pendant ses études en sciences politiques à l'Université libre de Kinshasa (1992-1998), il fut vice-président des étudiants ngbaka à Kinshasa, puis successivement président sectionnaire du Parti démocrate-chrétien (PDC), de l'Union nationale des démocrates chrétiens (UNADEC) et président de l'association Ngambe-bouclier Ngbaka du secteur Karawa. Il fut assistant du recteur de l'Université chrétienne internationale de Kinshasa (1999), chef de service principal à la COOPECI en 2002, chargé de mission au ministère de l'Agriculture en 2003 et conseiller du ministre des Travaux publics et Infrastructures en 2005. Il fut élu député national en juillet 2006 sur la liste PDC dans le territoire de Businga. Partisan de José Endundu Bononge, il fut nommé, le 5 février 2005, vice-ministre de l'Énergie, puis vice-ministre de l'Enseignement professionnel, le 25 novembre 2007.

- Marie-Thérèse Gerengbo Yazalo : Ngbandi originaire d'Abumombazi dans le territoire de Yakoma. Licenciée en sciences de l'éducation en 1973, elle fut conseillère au cabinet du Premier ministre Léon Kengo (1995-1997), chargée de mission et présidente du conseil d'administration de l'Office des Chemins de fer des Uele (CFU) (1998-2001), conseillère administrative au cabinet de la ministre de la Culture et des Arts, M. Ngalula (14 avril 2001-16 novembre 2022). Elle la suivit au ministère de l'Industrie, Commerce et PME, en tant que conseillère chargée de la propriété industrielle (17 novembre 2002-30 juin 2003). Puis elle devint conseillère administrative au cabinet de la ministre de la Culture et des Arts, Pierette Gene (30 juin 2003-9 juillet 2004). Elle est membre

du PPRD. Le 7 mars 2005, elle devint directrice de cabinet du président Kabila, chargée des Institutions parlementaires et d'Appui à la démocratie. Candidate à la députation nationale sur la liste du PPRD dans le territoire de Yakoma aux élections de juillet 2006, elle échoua. Le 12 janvier 2008, elle fut nommée ADG de l'Institut national de sécurité sociale (INSS). En novembre 2011, elle fut élue députée nationale à Yakoma.

À la fin de la Transition, il y eut les élections de 2006. La situation électorale du district du Nord-Ubangi se présentait comme suit :

Tableau 5.6 : Résultats du vote pour les candidats à la présidentielle 2006 au 1er tour

Territoires	Votes valables	% Partici-pation	Kabila	Bemba	Gizenga	Mobutu	Kashala	Ruberua	Autres	1 %
Gbado	28 177	81,5	3,5	62,1	0,1	29,9	01	0,1	4,2	3
Bosobolo	60 003	84,1	0,9	26,2	0,1	70,6	0,0	0,0	2,2	2
Mobayi	36 334	74,2	1,7	35,5	0,2	59,5	0,1	0,0	3,1	3
Businga	129 528	73,9	0,6	86,2	0,2	10,6	0,0	0,0	2,3	2
Yakoma	72 040	81,0	1,4	33,4	0,3	60,2	0,1	0,0	4,7	3

À part Jean-Pierre Bemba et François Nzanga Mobutu, il apparaît clairement que tous les autres candidats ne trouvèrent pas d'appui dans les votes des habitants du Nord-Ubangi. Le candidat Bemba, ngbaka du Sud-Ubangi, dépassa Nzanga Mobutu à Gbado-Lite et dans le territoire de Businga. On pourrait expliquer cela par le fait que Gbado-Lite connaissait Jean-Pierre Bemba, elle qui avait été le chef-lieu de sa rébellion et que Businga compte une population en majorité ngbaka. Nzanga Mobutu l'emporta à Yakoma, à Mobayi-Mbongo et même à Bosobolo. Si pour les deux premiers territoires la population est ngbandi, celui de Bosobolo est le fief de son oncle Gabriel Fangbi, qui fut même élu député national.

Tableau 5.7 : Répartition des sièges des députés nationaux du Nord-Ubangi

Territoires	Enrôlés	Sièges
Bosobolo	84 723	2
Businga	198 656	4
Mobayi-Mbongo	53 654	1
Yakoma	111 272	2
Gbado-Lite	40 780	1
Totaux	-	**10**

Tableau 5.8 : Acteurs originaires du Nord-Ubangi élus députés nationaux et sénateurs en 2006 et 2007

Noms	Fonctions et tendance politique	Territoire d'origine
Bosomi Mokpami Jean-Bosco	Député	Businga
Fangbi Ngindo Kekpe Gabriel	Député, UDEMO	Mobayi-Mbongo
Kengo wa Dondo Léon	Sénateur	Mobayi-Mbongo
Kpawili Wedogulune Legole Jean-Pierre	Député, UDEMO	Businga
Manzembele Kokongo Cyrille	Député, UDEMO	Yakoma
Masikini a Dongba José	Sénateur, UDEMO	Businga
Mobutu Gila Kasa Albert Philippe	Député, UDEMO	Mobayi-Mbongo
Ndolela Siki Konde Léopold	Sénateur	Yakoma

Ngbanyo Mbunga José	Député, indépendant	Mobayi-Mbongo
Ngendenza Ezunga Vincent	Député, MLC	Businga
Nzege Alaziambina Pierre	Sénateur, PPRD	Yakoma
N'zikianda Ankolia Robert	Député (élu dans la ville de Kinshasa)	Mobayi-Mbongo
Rogho Ngimali Théobald Blaise	Député, MLC	Bosobolo



Parmi les élus du Nord-Ubangi, l'« oncle » Gabriel Fangbi réapparaissait sur la scène politique ainsi que le fils Mobutu Giala Kasa Albert-Philippe, tous deux issus de l'UDEMO.

L'exploit consistait en cette promotion de Léon Kengo devenu, non seulement, sénateur, mais surtout, ayant réussi à ravir au PPRD la présidence du Sénat.

Le sénateur Léopold Ndolela Siki Konde.
(Photo archives familiales Clémentine Dawe Dena. Droits réservés.)



Le drapeau du MLC flotte au bord d'une route dans ce village ngbandi.
(Photo Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)

Pour les élections provinciales de 2006, la situation dans le Nord-Ubangi était la suivante :

Tableau 5.9 : Répartition des sièges des députés provinciaux du Nord-Ubangi

Territoires	Sièges à élire	Sièges à coopter
Bosobolo	3	-
Businga	7	-
Mobayi-Mbongo	2	-
Yakoma	4	-
Gbado-Lite	1	-
Totaux	**17**	**1**

Tableau 5.10 : Acteurs originaires du Nord-Ubangi élus députés provinciaux en 2006

Noms	Tendance politique	Territoire d'origine
Bangagbia Sese Roger	MLC	Yakoma, secteur Wapinda
Bindamba Senge Bruno	Indépendant	Yakoma
Deu Fananze Togile Roger	Indépendant	Mobayi-Mbongo
Ganga Vonga Akelo André	UDEMO	Businga
Kapalata te Geyoro André Teddy	MLC	Yakoma
Maloba Ngozoka Mario Liévin	PPRD	Bosobolo
Mbelewa Balifio Jacob	MLC	Businga
Mbio Yaa Koatake Constant	MLC	Businga
Ngbo Yamange Jeanne	Indépendante	Yakoma
Ngbongu Ngba Joseph	Coopté, chef coutumier	Mobayi-Mbongo
Nyama Ndongulu Désiré Divin	PDC	Businga
Nyipele Molobo Donatien	MLC	Mobayi-Mbongo
Siko Alves Gabriel	PPRD	Businga
T'Esangwane Isuki Jean-Willy	MSR	Businga
Teto tra Dangba Ange-Jean Mathieu Gernadin	PPRD	Yakoma
Toteanago Tombo Sébastien	MLC	Bosobolo
Wanzia Ngandakomo Mouke	MLC	Businga
Yengetagwe Jean-Pierre	UDHC	Bosobolo

Le bureau de l'assemblée provinciale de la grande province de l'Équateur connut un climat de tension entre l'Union pour la nation et l'Alliance pour la majorité présidentielle. Dans le choix des candidats, le MLC décida de ne plus associer les groupes alliés. Leurs candidats furent écartés, sous le prétexte que seul le président national, Jean-Pierre Bemba, décidait des places à attribuer au sein du bureau. Lors du vote, les groupes alliés se coalisèrent pour élire un député du PPRD au poste de questeur. La composition du bureau est reprise dans le tableau 5.11.

Tableau 5.11 : Composition du bureau de l'assemblée provinciale de l'Équateur en 2006-2007

Noms	Territoire d'origine	Parti	Fonction
Mondombo Kanzo Edmond	Lisala (élu à Mbandaka)	MLC	Président
Ngayo Likinda Ghislain	Ikela	MLC	Vice-président
Mbelewa Balifio Jacob	Businga	MLC	Rapporteur
Yambo N'Sana	Zongo-Ville	MLC	Rapporteur adjoint
Likinda Bolom'Elenge Fidèle	Ikela	PPRD	Questeur

Le district de la Tshuapa était représenté par deux députés au bureau. Les districts de la Mongala, du Nord-Ubangi et du Sud-Ubangi par un poste chacun. Le district de l'Équateur n'était pas représenté.

Une profonde crise opposa le gouverneur José Makila du MLC aux députés provinciaux. Suite à la motion de Richard Mboyo Iluka (député provincial de Boende), déposée le 22 janvier 2009 et votée le 24 janvier, le gouverneur de l'Équateur fut contesté, puis suspendu par le Gouvernement de Kinshasa. Le responsable de cette motion était le questeur de l'assemblée provinciale. Le député Likinda Bolom'Elenge Fidèle avait rassemblé les preuves de détournements et rédigé le premier texte de la motion. Les sénateurs de l'Équateur s'emparèrent du dossier par l'entremise de Michel Bongongo Ikoli (Ekonda de Bikoro). Les députés provinciaux transformèrent l'accusation en motion de défiance, afin de ne pas

lier les autres membres du gouvernement provincial (vice-gouverneur et les ministres), qui s'estimaient non concernés par le détournement.

Le gouverneur Makila finit par être déposé. Malgré une majorité de l'assemblée provinciale favorable, au départ, au MLC et à sa coalition, l'Union pour la nation, le comportement jugé autoritaire – voire égoïste – du parti de Jean-Pierre Bemba finit par désespérer ses alliés et même certains de ses membres. Ceux-ci créèrent le groupe parlementaire dit « Centre des démocrates républicains » (CDR), dont le rôle fut déterminant, puisqu'il fit perdre au MLC la direction de la province de l'Équateur.

José Makila fut remplacé par Jean-Claude Baende Atafe Eliko (Mongo de Basankusu), son colistier (vice-gouverneur) lors du vote en 2007[1]. Sur les dix portefeuilles ministériels du gouvernement, les alliés du MLC n'en obtinrent que deux. D'ailleurs, le député provincial indépendant Bruno Bindamba Senge, de Yakoma, ne devint ministre provincial que sur recommandation de son beau-père, Jean Seti Yale.

À partir du 24 janvier 2009, le vice-gouverneur Jean-Claude Baende et les ministres se chargèrent d'expédier les affaires courantes, jusqu'aux nouvelles élections de 13 novembre 2009. Jean-Claude Baende devint gouverneur et Vincent Mokako Nkumu Madzo vice-gouverneur (rappelons qu'ils étaient d'anciens membres du MLC, que le directoire du parti avait chassés pour insubordination). Ils se présentèrent alors comme candidats indépendants. Mokako, originaire du territoire de Bumba, était membre-cofondateur du parti de Jean-Pierre Bemba. À l'élection du 13 novembre, le MLC choisit Jean-Lucien Bussa Tongba, un Ngombe du territoire de Budjala, comme candidat contre Baende. Celui-ci n'obtint que 28 voix contre 60 voix pour Baende. Le nouveau gouvernement provincial fut installé par l'assemblée provinciale le 31 janvier 2010.

Après la chute du gouverneur Makila, le bureau de l'assemblée provinciale fut accusé, à son tour, de détournement, et destitué le 29 mars 2010. Les nouvelles élections eurent lieu le 1er avril 2010, ce qui conduisit à la constitution du bureau telle que décrite dans le tableau 5.12 :

1. Avant de s'aligner sur la liste du MLC, Jean-Claude Baende avait son propre parti qu'il quitta pour rallier le MLC et se présenter sur la liste de José Makila.

Lors du vote de ce bureau, il n'y eut pas de concurrence en ce qui concerne l'élection du président et du vice-président, puisqu'il n'y avait qu'un seul candidat pour chaque poste, ce qui entraîna un vote par acclamation. Le nouveau bureau, installé le 4 avril 2010, intégra un membre de chacun des cinq districts de la province de l'Équateur. Le MLC, sans totalement disparaître du paysage politique à la tête de la province, ne conserva que le poste de président[2].

Lors des nouvelles élections présidentielles en 2011, François Nzanga Mobutu et Léon Kengo tous deux originaires du Nord-Ubangi étaient candidats. Hormis le territoire de Mobayi-Mbongo et la ville de Gbado-Lite, partout les scores réalisés par Nzanga Mobutu furent très faibles, comparés à ceux de Léon Kengo. Le nombre de voix que ce dernier a obtenues dans les territoires du Nord-Ubangi face à Joseph Kabila, Étienne Tshisekedi et Vital Kamerhe, ses principaux rivaux est reproduit dans le tableau 5.13.

Le rejet d'Étienne Tshisekedi fut grand ; on lui préféra ici Joseph Kabila. Léon Kengo prit, à lui seul, la majorité des voix dans les territoires de Businga et de Yakoma ; à Bosobolo, il réalisa encore un score élevé, alors que son score décroissait à Mobayi-Mbongo et, surtout, à Gbado-Lite.

Mais les élections provinciales n'auront pas lieu en 2011.

Léon Kengo, président du Sénat depuis mai 2007, créa, en 2009, le parti FPC en vue de sa candidature à la présidence de la République en 2011. Il parvint à rassembler autour de lui plusieurs anciens dignitaires mobutistes, la brouille de Mobutu Nzanga avec Joseph Kabila lui laissant le champ libre. Certes, il ne parvint pas à ramener Honoré N'Gbanda à Kinshasa, comme le voulait Joseph Kabila, mais on compta parmi ceux qui l'approchèrent des membres comme Félix Vunduawe ou encore le sénateur Léopold Ndolela Siki Konde. Kengo, physiquement affaibli parce que malade, n'eut plus l'ambition de se

2. Ayant conduit la liste de l'ADH (Alliance des démocrates humanistes), le nouveau parti du gouverneur Jean-Claude Baende, dans la circonscription électorale de Gemena à l'élection législative nationale en novembre 2011, il ne fut pas élu.

Tableau 5.12 : Composition du bureau de l'assemblée provinciale de l'Équateur du 1er avril 2010

Noms	Territoire	Parti	Fonction
Kilio Seto Gaston	Gemena	MLC	Président
Mboyo Iluka Richard-Louis	Boende	CDC	Vice-président
Bokungu Bubu Aimé	Bumba	MSR	Rapporteur
Nsombola Lontulungu Antoine	Bolomba	PPRD	Rapporteur adjoint
Deu Fananze Togile Roger	Mobayi-Mbongo	-	Questeur

Tableau 5.13 : Résultats du vote pour les candidats à la présidentielle 2011 au 1er tour (en %)

Territoires	Votes valables	Kabila	Tshisekedi	Kamerhe	Kengo	Autres (dont Mobutu Nzanga)
Gbado-Lite	33 163	6,05	2,06	2,25	27,14	62,50
Bosobolo	62 629	18,23	6,03	5,69	43,89	26,16
Mobayi	40 298	8,72	0,79	0,67	36,19	53,63
Businga	110 104	18,31	9,33	2,69	59,55	10,12
Yakoma	91 111	11,48	0,87	0,65	79,91	7,10

Tableau 5.14 : Répartition des sièges des députés nationaux et provinciaux du Nord-Ubangi pour les élections projetées en 2011

Territoires	Enrôlés	Sièges (Députés nat.)	Sièges à élire (Députés prov.)	Sièges à coopter (Députés prov.)
Bosobolo	121 374	**2**	**4**	-
Businga	225 312	**3**	**7**	-
Mobayi-Mbongo	91 061	**1**	**3**	-
Yakoma	160 146	**2**	**5**	-
Gbado-Lite	76 242	**1**	**3**	-
Totaux	**674 135**	**9**	**22**	**2**

Tableau 5.15 : Originaires du Nord-Ubangi élus députés nationaux en 2011

Territoires	Noms	Tendances politiques
Bosobolo	- Geakoro Ndambomale Théophile - Oshobale Oyozu Oscar	- PPRD - PPRD
Businga	- Masikini Mbili Lilie - Ngendenza Ezunga Vincent de Paul - Sedeza Ngamo Zabusu Arthur	- ATD - MLC - PARC
Mobayi-Mbongo	Biando Sango Nzuambe Bernard	UDEMO
Yakoma	- Gerengbo Yazalo Marie-Thérèse - Nzangi Ngelengbi Antoine (N.B. : Baramoto Maculo Bobo, candidat indépendant, fut proclamé élu puis invalidé, ensuite)	- PPRD - MLC
Gbado-Lite	Mobutu Giala Kasa Albert Philippe	UDEMO

présenter à la succession de Joseph Kabila comme le veut la Constitution. On le vit dès lors chercher plutôt à gagner les faveurs du pouvoir auprès du président; les concertations nationales du second semestre 2013 lui permirent de sceller un pacte avec le camp présidentiel. Il réussit à placer ses gens dans les différents gouvernements formés, voire dans les entreprises publiques. Mais sa gestion opportuniste du parti amena de nombreux partisans à l'abandonner.



Gouvernorat du Nord-Ubangi.
Cette maison avait appartenu à Moleka Nzulama et avait été rachetée par Alphonse Koyagialo. La famille la loue actuellement à la province.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

Le 29 octobre 2015, le président Kabila nomma le commissaire spécial et ses deux adjoints de la nouvelle province du Nord-Ubangi.

Tableau 5.16 : Commissaire spécial et ses deux adjoints de la nouvelle province du Nord-Ubangi

Noms	Fonctions	Peuple	Territoire d'origine	Parti politique
Marie-Thérèse Gerengbo Yazalo	Commissaire spécial	Ngbandi	Yakoma	PPRD
Arthur Sedea Ngamo Zabusu	Commissaire spécial adjoint chargé des questions politiques, juridiques et administratives	Ngbaka	Businga	PARC
Bonaventure Pele Mbengdebo	Commissaire spécial adjoint chargé des questions économiques, financières et de développement			AFDC



Le commissaire Arthur Sedea Ngamo Zabusu.
(Photo coll. privée Thérèse Gerengbo, 2019.)



Le vice-gouverneur Jean-Bosco Bosomi Mokpami.
(Photo coll. privée Thérèse Gerengbo, 2019.)



Marie-Thérèse Gerengbo Yazalo.
(Photo coll. privée Thérèse Gerengbo, 2019.)

Avec la division de l'ex-province [grande] de l'Équateur, les députés provinciaux élus en octobre 2006 et toujours en fonction (cf. *supra*) de l'ancien district du Nord-Ubangi constituèrent dorénavant la nouvelle assemblée de la province du Nord-Ubangi. Celle-ci est dirigée par Jacob Mbelewa Balifio, ancien élu MLC dans le territoire de Businga qui avait été rapporeur dans le premier bureau de l'assemblée provinciale à Mbandaka.

En 2016, lors des élections du 26 mars, Marie-Thérèse Gerengbo Yazalo fut élue gouverneur de la province et Jean-Bosco Bosomi Mokpami devint vice-gouverneur. Voir Tableau 5.17.

Mais le règne de Joseph Kabila aurait dû prendre fin en décembre 2016, conformément à la Constitution qui ne l'autorisait pas à briguer un troisième mandat. Plusieurs fois reportées, les élections présidentielle, législatives nationale et provinciale eurent finalement lieu le 30 décembre 2018. Voici les résultats de celles tenues dans le Nord-Ubangi.

i) Élection présidentielle :

La candidature de Jean-Pierre Bemba, libéré par la CPI en juin 2018, a été invalidée par la CENI pour raison de condamnation judiciaire. D'après les résultats publiés par la Conférence épiscopale de l'Église catholique du Congo (CENCO) qui contredisent les résultats proclamés par la CENI, le vote du 30 décembre 2018 à l'élection présidentielle tourne à l'avantage de Lamuka, cette opposition anti-Kabila portée par Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi. Mais il est profondément défavorable à Félix Tshisekedi qui, ici, n'existe presque pas.

Tableau 5.17 : Résultats de l'élection présidentielle de 2018 par territoires

Territoires	Voix pour l'opposition Lamuka	Voix pour camp FCC/Kabila	Voix pour candidat opposition/ Cash	Voix pour tous les 17 autres candidats
-	**Fayulu Martin**	**Ramazani Shadari**	**Tshisekedi Félix**	-
Bosobolo	4049	1366	101	356
Businga	16 474	3475	140	1984
Gbado-Lite ville	3946	217	29	86
Mobayi-Mbongo	3395	120	38	163
Yakoma	10 532	6443	71	366
Totaux	**38 396**	**11 621**	**379**	**2955**

Source : Résultat PVT JPC/CENCO.

Le rejet de Kabila et de Tshisekedi est davantage manifeste dans la ville de Gbado-Lite et le territoire de Mobayi-Mbongo.

Tableau 5.18 : Identification des originaires du Nord-Ubangi ayant occupé des postes sous Kabila père et fils

Noms	Fonctions	Villages et territoires	Observations
Ganda Ngata Ernest	Président délégué général de Pétro-Congo	Boya (Wapinda) ; territoire de Yakoma	Élu PDG par les travailleurs de Pétro-Congo, mais assez vite démis.
Gerengbo Yazalo Marie-Thérèse	Directeur adjoint du Cabinet de Laurent-Désiré Kabila ; PDG de l'INESS ; député national (2011-2015) ; commissaire spéciale de la province du Nord-Ubangi (novembre 2015-mars 2016) ; gouverneur de la province du Nord-Ubangi à partir de mars 2016.	Mbondo (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	Partisane de Joseph Kabila : elle affiche son admiration jusqu'à porter régulièrement le pagne à son effigie. C'est elle le porte-étendard du PPRD dans la province du Nord-Ubangi.
Kodondi Kule Fridolin (professeur à l'Université de Kinshasa)	Directeur général de l'INRS	Ndekere (Kota-Koli) ; territoire de Mobayi-Mbongo	-
Koyagialo Ngbase te Gerengbo Alphonse	Porte-parole de l'Alliance de la Majorité présidentielle (AMP) ; nommé vice-premier ministre et ministre des PTT ; avant d'être élu gouverneur de la province de l'Équateur (avant le démembrement)	Kumbu (Sango) ; territoire de Mobayi-Mbongo	Il fut la première grande figure ngbandi recrutée par le PPRD. Ainsi tenait-il sa revanche contre « son ethnie » et le pouvoir de son « frère » Mobutu qui l'avait sacrifié pendant les sept années de la transition.
Mange Kambo Louis	Directeur général du bureau « Accidents et enquêtes d'avion (aviation civile) »	Ngbapele (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	L'un des principaux acteurs dans l'affaire « Massacre au campus de Lubumbashi » de mai 1990.

Noms	Fonctions	Villages et territoires	Observations
Ngbaligaza	Ministre des Finances dans l'éphémère gouvernement Koyagialo	Ngbaka de Businga ; territoire de Businga	-
Mossi Rosette	Consul à Anvers, puis ambassadeur en Inde	Ngbaka de Bodangabo ; territoire de Businga	Fille de l'ancien député et sénateur Mossi Paul.
Ngomo	Président délégué général de l'Office des routes ; membre du Conseil économique	Taragini ; territoire de Yakoma	-
Nyingba Mbole Fabien	Directeur adjoint de Cabinet du gouverneur de la province du Nord-Ubangi	Ngama (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	Nommé bourgmestre de la ville de Gbado-Lite (1997) par Laurent-Désiré Kabila, il est ensuite muté à Yakoma comme bourgmestre adjoint ; il est désigné ensuite commissaire de district adjoint du Sud-Ubangi ; de là il est envoyé à Boende (Tshuapa) en tant que commissaire de district. Il sera de nouveau nommé inspecteur général adjoint de la province de l'Équateur. Les inspecteurs devaient superviser les administrations des districts et territoires. Avec la mise en place de la décentralisation divisant le pays en 26 provinces, il rentre dans le Nord-Ubangi sous Marie-Thérèse Gerengbo.
Sanduku tra Ndwazo Raphaël	Plusieurs fois chef de division provinciale de l'Enseignement à Gemena, Mbuji-Mayi, Kisangani, Mbandaka et Zongo.	Dia (Wapinda) ; territoire de Yakoma	-
Sangaso Michel	Secrétaire général de l'Enseignement technique	Ngunde ; territoire de Yakoma	-
Ziangba Begu	Député provincial élu en 2006 comme indépendant ; il devient ministre des Finances du gouvernement provincial du Nord-Ubangi avant de démissionner.	Todia (Abumombazi) ; territoire de Yakoma	-

Source : Données recueillies par l'équipe locale.

À la fin de la transition « 1+4 » en 2006, que suivirent l'exil puis l'arrestation de Jean-Pierre Bemba par la CPI en 2008, la position des anciens alliés du régime Mobutu en prit un coup. Le tableau 5.19 offre la liste des officiers généraux et supérieurs des FARDC et de la PNC originaires du Nord-Ubangi promus sous le règne de Joseph Kabila (2006-2018). On voit encore plusieurs personnes occuper des postes et/ou porter des grades, mais leurs positions ne sont plus aussi stratégiques qu'auparavant. Ce qui expliquerait leur nombre relativement important, c'est que dans les FARDC et la police congolaise, la distribution des grades militaires a été fortement vilipendée.

Tableau 5.19 : Liste des officiers généraux et supérieurs originaires du Nord-Ubangi promus sous le règne de Joseph Kabila (2006-2018)

Noms	Fonctions	Identité
Ahukwe Goto Fulgence	Colonel diplômé supérieur d'état-major ;	Originaire de Molegbe
Alengbia Nzambe	Général de brigade ; Commandant	-
Alongaboni	Général de brigade	Originaire du territoire de Bosobolo
Amugbiani	Lieutenant-colonel ; EMG	Originaire de Gbado-Lite
Arama	Colonel ; direction administrative 3	Originaire du territoire de Bosobolo
Balokobinaye	Colonel DEM ; Régiment 3	Originaire du territoire de Bosobolo
Bangia Yambenga	Lieutenant-colonel ; EMG	Originaire de Molegbe
Dangama	Colonel ; Commandant PNC de la ville de Mbandaka	Originaire du territoire de Yakoma
Gaso	Colonel	-
Gawe Jean-Paul	Lieutenant-colonel ; chef école infanterie à Kitona	Originaire d'Abumombazi
Gbiabongo Guy	Lieutenant-colonel ; command. PNC de la ville de Kisangani	Originaire de Molegbe
Gbiango	Lieutenant-colonel ; PNC	Originaire de Gbado-Lite
Gerebanga Belade	Colonel	-
Gwato Kusambi Gilbert	Colonel DSEM	Originaire de Molegbe (Fadu)
Kembisi	Lieutenant-colonel	Originaire de Gbado-Lite
Kongba	Lieutenant-colonel	Originaire du territoire de Yakoma
Kongoli Egide	Colonel	Originaire du territoire de Yakoma
Koyazu	Colonel DSEM	Originaire d'Abumombazi
Langa	Colonel DSEM	Originaire du territoire de Mobayi-Mbongo
Madaka Ruffin	Lieutenant-colonel	Originaire de Molegbe
Mbaya	Lieutenant-colonel	Originaire de Molegbe
Mbele	Colonel	Originaire du territoire de Yakoma
Mbiato Konzoli	Général de brigade	Originaire du territoire de Mobayi-Mbongo
Mbombo	Colonel DSEM	Originaire du territoire de Yakoma
Ndembo Clément	Lieutenant-colonel	Originaire de Molegbe
Ndima Kongba	Général major	Originaire de Gbado-Lite
Nduma Koyama	Lieutenant-colonel	-
Ngama Lebe	Général de brigade	Originaire de Gbado-Lite

Ngawe Jean-Paul	Lieutenant-colonel	Originaire d'Abumombazi
Opiabondani	Colonel ; Commandant second secteur	Originaire du territoire de Bosobolo
Samba Mokebange	Colonel diplômé d'état-major ; D	Originaire de Molegbe
Senge Seguin	Colonel, Commandant Bn/ Quartier général Baki	-
Siamango	Lieutenant-colonel ; T2 (chargé de renseignement) Baki	Originaire du territoire de Yakoma
Toyoro Jeannot	Colonel ; chef Gn militaire	Originaire du territoire de Yakoma
Tshozo	Lieutenant-colonel	Originaire de Molegbe
Wando Ferdinand	Colonel, médecin responsable de la 3	Originaire du territoire de Yakoma
Yalanda	Colonel DSEM ; Di	Originaire du territoire de Businga
Yangba Tene	Général de brigade ; conseiller au ministère de la Défense	Originaire du territoire de Mobayi-Mbongo
Yagere Marceline	Colonel ; EMG	Originaire du territoire de Yakoma
Zanza Médard	Lieutenant-colonel	Originaire du territoire de Mobayi-Mbongo

Source : liste constituée à partir des enquêtes en mai 2019 par l'équipe locale.

ii) Élection législative nationale

Une nouvelle donne vient s'ajouter : l'échec, à la députation nationale, du fils Mobutu Albert Philippe Giala Kasa à Gbado-Lite, qui avait été élu en 2006 puis réélu en 2011. À sa place, apparaît Dongo Yemo Mobutu, un membre apparenté à la famille de l'ex-président de l'État-Zaïre. C'est un fils de Léonie Gengba Wawi (cf. *infra*), cette ancienne cheffe locale de Gbado-Lite décédée. L'élection de Dongo, affilié au parti de Jean-Pierre Bemba, dont Nzanga Mobutu (l'aîné des enfants de Bobi Ladawa avec Mobutu) a épousé la sœur, passe pour un déni qui altère davantage les relations déjà mauvaises entre les parentés politiques et sociales des alliés du pouvoir de l'ex-État-Zaïre.

Tableau 5.20 : Résultats de l'élection législative nationale de 2018 par territoires

Territoires	Députés élus	Partis politiques	Observation
Bosobolo	Goda Moto Palesti	MLC	-
Businga	Masikini Mbili Lylie	MS	-
	Sedea Ngamo Zabusu Arthur	AABC	-
	Kotongo	-	G18
Gbado-Lite	Dongo Yemo Mobutu	MLC	-
Mobayi-Mbongo	Ngbanyo Mbunga Detato Jose	AMK	-
Yakoma	Nzangi Ngelengbi Antoine	CODE	-
	Dede Kodoro Kewalo Justin	AABC	-

Avec cette élection, le PPRD a disparu du paysage politique du Nord-Ubangi. Il faut noter l'échec de Marie-Thérèse Gerengbo Yazalo, jusque-là gouverneure de la province. Comme plusieurs fils et apparentés des ex-dignitaires du régime Mobutu, l'opinion a sanctionné le rapprochement opéré par ces derniers avec le régime Kabila, ou encore la mauvaise gestion de l'héritage de Mobutu. Ainsi l'UDEMO disparaît complètement de la scène politique, ce parti qui avait gagné 4 sièges en 2006 et 1 siège en 2011. Même sort pour le PPRD, qui n'avait rien gagné en 2006 mais surgit avec 3 sièges en 2011. Seul le MLC de Jean-Pierre Bemba a survécu, en gagnant 2 sièges, dont celui de Gbado-Lite. Enfin, on observe que presque tous les élus sont nouveaux, à part Arthur Sedea déjà élu en 2011.

iii) Élection législative provinciale

Tableau 5.21 : Résultats de l'élection législative provinciale de 2018 par territoire

Territoires/ville	Noms des députés	Observation
Bosobolo	Motuka Pombo Aboubacar	-
	Mwata Kpalaka Robert	-
	Ngande	-
Businga	Ganga Vonga Akelo André	-
	Gbalimo Mbedua Simon	-
	Kundadunu Watara Jean	-
	Ngbako Mbilisi Anastasie	-
	Senemona Zabusu Michel	-
	Yaya Kuba Jean	-
Mobayi-Mbongo	Kamele Penge Héritier	-
	Mokili Agiwe Agiterembi Numerode	-
Yakoma	Bangadua Nyame Roger	-
	Bembide Ndanu Polele Max	-
	Seti Sapo Bienvenu	Fils de Jean Seti Yale
	Yasungbi Kofiama Patience	-
Gbado-Lite	Geku Lumadu Luc	-
	Kwangbo Guda Achil	-
	Osambia Kpuata Filie	Députée cooptée, fille de Léonie Gengba Wawi, ancienne chef de cité de Gbado-Lite

Source : Équipe locale, août 2019.

André Ganga dans le territoire de Businga reste le seul ancien député provincial élu en 2006 à se faire réélire en 2018. Il faut ajouter à cela les ultimes confrontations qui se produisirent à propos du député à coopter. Pierre Nzege allié au FCC de Joseph Kabila a soutenu un autre chef coutumier rival de Filie Osambia, que portait le camp de Jean-Pierre Bemba.

L'élection des sénateurs intervient en mars 2019. Pour le Nord-Ubangi, les élus sont repris au Tableau 5.22.

Tableau 5.22 : Les sénateurs élus en mars 2019

Noms	Partis politiques	Voix obtenues	Observation	
Bale Bila Basile	MLC	4 voix	-	
Mobutu Giala Kasa Albert Philippe	Zaïre	4 voix	Fils de Mobutu, ancien député national.	
Zagbalafio Angala Jean-Pierre	ATD	3 voix	-	
Kpama Baramoto Kata Philémon	Indépendant	2 voix	Ancien chef de la Garde civile sous le régime Mobutu, de retour d'exil au milieu des années 2010.	

Source : Décision n° 037/CENI/BUR/19 du 15 mars 2019.

Les quatre sénateurs sont tous nouveaux. Le MLC est le seul parti qui continue à survivre. Deux figures liées au président Mobutu apparaissent : son fils Giala, qui venait d'échouer à l'élection législative du 30 décembre 2019, y trouve un point de chute ; surtout, on voit Kpama Baramato Kata, que peu de gens auraient pensé revoir sur une scène politique active (cf. *supra*). Notons que Philémon Baramoto n'aura obtenu que 2 voix, le même nombre de voix que celui recueilli par Pierre Nzege. Mais suivant le critère d'âge, c'est Baramoto, le plus âgé, qui gagne le poste. Visiblement, l'héritage du régime Mobutu dans le Nord-Ubangi, qui n'a pas encore complètement disparu, est menacé par de nombreuses controverses. C'est au niveau de l'élection du gouverneur de la province que va se passer l'ultime confrontation entre le camp de Jean-Pierre Bemba, qui porte le candidat Bienvenu Seti Sapo (fils de Jean Seti Yale), et celui de Joseph Kabila, avec l'ex-sénateur Pierre Nzege qui soutient le candidat Izato Nzege Kologe, son propre fils. C'est le second qui l'emporte au second tour, grâce au soutien d'Albert Philippe Mobutu Giala Kasa. Oscar Oshobale Oyozu, lui, est élu vice-gouverneur. Izato Nzege Kologe vient de gagner là pour la première fois son entrée en politique par élection, tandis que son adjoint, lui, avait déjà été élu député national en 2011.

RÉFÉRENCES

de Villers, G. & Willame, J.-C. 1999. *République démocratique du Congo. Chronique politique d'un entre-deux-guerres. Octobre 1966-juillet 1998*. Tervuren/Paris : MRAC/L'Harmattan (coll. « Cahiers africains », n° 35-36).

CHAPITRE 6

CONFLIT DE SUCCESSION À LA TÊTE DU POUVOIR COUTUMIER DANS LE GROUPEMENT LITE À GBADO-LITE ORIGINE, DÉFIS ET ENJEUX

Par Tatiana Carayannis, José Ndala et José Bazonzi

Ce chapitre s'appuie sur une enquête menée à Gbado-Lite dans la nouvelle province du Nord-Ubangi, entre février 2015 et octobre 2016. Au cours de cette enquête, l'observation et des entretiens ont été réalisés avec des informateurs aussi variés que les responsables politico-administratifs, les chefs traditionnels, les enseignants, les personnes déplacées et les paysans. En fait, cette enquête comprenait plusieurs volets, notamment le droit à la justice pour les personnes déplacées, les violences sexuelles et basées sur le genre, les stratégies et les mécanismes de résolution de conflits à l'échelle communautaire. Par contre, l'enquête se focalise sur les conflits coutumiers existant dans le noyau même de la famille détentrice du pouvoir coutumier à la tête du groupement Lite dans la ville de Gbado-Lite. Elle se propose justement d'examiner les questions posées ci-dessus en prenant pour cas d'étude le conflit de succession survenu dans le groupement Lite en pleine ville de Gbado-Lite après le renversement du régime du maréchal Mobutu.

1. BRÈVE PRÉSENTATION DU GROUPEMENT LITE

L'autorité coutumière est reconnue par la loi. Le pouvoir qui lui est dévolu l'est « conformément à la loi et à la coutume locale pour autant que celle-ci ne soit pas contraire à la constitution, à la loi et aux bonnes mœurs », comme défini dans la Constitution du 18 février 2006, en son article 207.

Conformément à la loi organique n° 10/011 du 18 mai 2010 portant fixation des subdivisions territoriales à l'intérieur de la République démocratique



Une vue de Gbado-Lite avec au centre le commissariat provincial de la police nationale.
(Photo Espérant Mangi, équipe locale, 2018.)

du Congo (RDC), le groupement est classé parmi les entités territoriales déconcentrées dépourvues de la personnalité juridique. Le groupement est en fait une entité territoriale dévolue au pouvoir coutumier et dirigée par un chef de groupement, dont les attributions sont déterminées par l'article 29 de la loi organique précitée. Selon les termes de cette loi, le chef de groupement est responsable de l'environnement de son groupement ; il veille à la bonne marche du groupement, à l'hygiène et à la salubrité publique de sa population… Les chefs de groupement sont désignés conformément à leurs coutumes respectives selon qu'il s'agit du système soit matrilinéaire soit patrilinéaire. Dans le groupement Lite dont il est question ici, il s'agit du système patrilinéaire : la succession au pouvoir s'effectue de père à fils.

Le groupement Lite existe depuis le XIXe siècle ; son siège se trouve dans le village Lite auprès du clan Kelenge. Suivant la subdivision politico-administrative de la RDC, et avant la création de la ville de Gbado-Lite par le maréchal Mobutu, le groupement Lite faisait partie du secteur Mobayi-Mbongo, dans le territoire du même nom. Aujourd'hui, Mobayi-Mbongo est l'un des territoires de la province du Nord-Ubangi, ancien district de l'ex-province de l'Équateur. Le groupement Lite est composé de 7 villages, habités par les Ngbandi, peuple d'origine soudanaise. Ces villages sont : Nganza, Tudu, Bambu, Pangoma, Moanda, Fadu et Kawe. Et le siège du groupement se trouve à Gbado-Lite. Le territoire de Mobayi-Mbongo est composé de deux secteurs : Mobayi-Mbongo (subdivisé en 14 groupements) et Hoto-Mbanza (comprenant 13 groupements). Les 14 groupements du secteur Mobayi-Mbongo sont : Dondo, Bassa, Gbogombo, Emu, Kumbu, Mbingo, Mune, Ndekere, Ngbanda, Ngonda, Nzakara, Vote, Yake et Ziamba. À ce jour, le groupement Lite ne dépend plus administrativement de Mobayi-Mbongo. Depuis son érection jusqu'à ce jour, le groupement Lite a été dirigé par six chefs coutumiers dont les noms suivent : Kaya Gange, Nvene Gbende, Kelenge Ngbomene, Lite Yangba, Gengba Wawi et Osambia Kpata.

2. LE NŒUD DU CONFLIT DANS LE GROUPEMENT LITE

Le conflit qui mine le groupement Lite à Gbado-Lite a des origines lointaines dont les conséquences se font encore sentir jusqu'à ce jour. Après le décès du chef Lite Yangba Fulgence en 1981, madame Gengba Wawi Léonie fut ointe chef coutumier du groupement Lite. Cette dernière exerça paisiblement et sans discontinuité son pouvoir jusqu'en 1997, l'année où elle fut arrêtée et transférée à Kinshasa après la chute du régime de la Deuxième République à la suite de la prise de pouvoir par l'Alliance des forces démocratiques de libération (AFDL) dirigée par Laurent-Désiré Kabila.

Pour combler le vide ainsi créé pendant cette période, la famille régnante confia à titre provisoire l'exercice du pouvoir à monsieur Kelenge Lungu Camille, cadet de madame Gengba Wawi Léonie, l'un des ayants cause à titre universel du *de cujus*. Mais deux ans plus tard, monsieur Kelenge Camille décéda et Lite Yangba Fulgence qui porte les mêmes noms que son défunt père lui succéda en 2003.

D'après les personnes interrogées à Gbado-Lite, la principale cause du conflit de pouvoir dans le groupement Lite est le refus de monsieur Lite Yangba Fulgence de remettre le bâton de commandement du pouvoir coutumier à sa grande sœur Gengba Wawi Léonie après son retour à Gbado-Lite en 2006. La raison invoquée, à savoir, que « la coutume ancestrale n'autorise pas à une femme d'exercer les fonctions de chef de groupement » ne semble pas tenir debout, car Gengba Wawi Léonie avait déjà exercé le pouvoir coutumier entre 1981 et 1997, soit pendant seize ans sans discontinuité. Pendant tout ce temps, il n'y avait jamais eu de contestation ou d'incrimination liée au genre de l'autorité coutumière. En effet, de son côté, madame Léonie Gengba Wawi soutient que : « n'est désigné chef coutumier que l'héritier ou l'héritière né(e) du premier lit ; puisqu'elle est encore vivante et qu'elle n'a pas encore expressément exprimé le vœu de céder son pouvoir à une tierce personne, elle reste l'unique chef du groupement Lite[1] ». Cet affrontement entre frère et sœur s'amplifia et suscita des sympathisants et des ennemis dans les deux camps. Il faut aussi signaler que ce conflit était littéralement entretenu par de nombreux hommes politiques, divisant ainsi la famille Lite en deux camps adverses, voire ennemis. En effet, il était reproché à madame Gengba d'être proche du MLC (Mouvement de Libération du Congo) de Jean-Pierre Bemba, tandis que son jeune frère Lite avait plutôt des accointances avec le PPRD (Parti du

1. Propos recueillis auprès d'un chef de clan à Gbado-lite qui a requis l'anonymat.

Peuple pour la Démocratie et le Développement), le parti au pouvoir.

Cette situation eut de nombreuses conséquences fâcheuses, notamment l'affaiblissement du groupement Lite, la désacralisation du pouvoir du chef coutumier, mais surtout le dédoublement institutionnel du pouvoir du chef coutumier. En effet, chacun des deux protagonistes eut à gérer les affaires du groupement, durant cette période, suivant sa propre administration, l'une ignorant l'autre, et ce, à la barbe de l'autorité politico-administrative locale et au grand dam de la population. Cette rivalité entre frère et sœur autour de l'enjeu du pouvoir coutumier perdura et perturba pour longtemps le bon fonctionnement du groupement Lite, voire de la ville de Gbado-Lite, notamment concernant le lotissement autour de la ville. De nombreux conflits fonciers résultèrent donc de ce dédoublement institutionnel, car chacun de ces deux chefs cédait des terres aux personnes qui les sollicitaient, au grand mépris de la loi foncière.

Comme les deux autorités coutumières comptaient sur des soutiens respectifs, qu'elles se présentaient partout où la présence du chef coutumier était requise et que les deux répondaient aux mêmes invitations lancées lors des conférences et des rencontres organisées par les partenaires ou les officiels, le ministre de l'Intérieur initia finalement l'idée de résoudre ce conflit à l'amiable, tout en ordonnant au gouverneur de la province de l'Équateur d'exécuter la décision consécutive à la consultation de la famille régnante sur le différend.



On aperçoit Léonie Gengba portant des lunettes, au premier plan, lors de la réception du roi Baudouin à son arrivée à l'aéroport de Gbado-Lite.
(Photo extraite du documentaire sur la visite au Zaïre du roi Baudouin, 1985. Droits réservés.)

3. LES DIFFÉRENTES TENTATIVES DE RÉSOLUTION DU CONFLIT

En 2012, dans le souci de mettre fin à ce conflit, le gouverneur de la province de l'Équateur de l'époque ordonna au maire de la ville de Gbado-Lite de procéder à une enquête pour résoudre le conflit de succession à la tête du pouvoir coutumier du groupement Lite. Cet ordre figure dans un message officiel portant le numéro 2010/054/CAB/PROGOU/EQ/POLAD/GTS 2012. Cette enquête devait se dérouler en procédant à une consultation populaire. C'était la première tentative.

Pour accomplir cette mission d'enquête de succession, le maire de la ville de Gbado-Lite s'était fait accompagner des membres du comité de sécurité de la ville en vue de procéder à la consultation populaire afin de « désigner » le chef coutumier parmi les membres de la famille régnante du clan Kelenge. Cette consultation populaire eut lieu, en effet, dans le clan Kelenge dans la rue Fadu, bloc B, n° 32.

Prenant la parole, le maire de la ville commença son adresse par la lecture du message officiel du gouverneur de province pour expliquer à l'assistance et surtout à la famille régnante le mobile de leur rencontre. L'occasion faisant le larron, le maire souligna également que le choix du chef coutumier ne relevait pas de la compétence de l'autorité publique, mais bien de la volonté des membres de la famille régnante du groupement Lite. Il termina son adresse en insistant sur le fait que la personne désignée comme chef de groupement serait reconnue et investie du pouvoir qui lui est dévolu. Et c'est après cette adresse que la consultation populaire commença.

Après l'invocation des ancêtres, chacune des parties en conflit devait présenter son projet de société à l'assistance. Ainsi, après concertation à huis clos, la famille régnante, par le biais du gardien du pouvoir coutumier « Toro » en la personne de monsieur Nzakpe Labe, désigna madame Talando Kelenge comme porte-parole pour transmettre aux autorités urbaines et à la population « litéenne » (les habitants de Gbado-Lite) le résultat de la consultation populaire en ces termes : « Nous, membres de la famille régnante du groupement Lite ici présents, considérant que Maman Gengba Léonie étant encore vivante et n'ayant pas exprimé le vœu de céder son pouvoir à une tierce personne, avons décidé de maintenir comme chef de groupement Lite madame Gengba Léonie ».

C'est après la publication du résultat de la consultation populaire suivie de l'investiture de Léonie Gengba Wawi que le conflit de pouvoir dans le groupement Lite fut juridiquement résolu à Gbado-Lite, le mercredi 11 avril 2012 à 13h30.

Gardienne des valeurs ancestrales et détentrice d'un pouvoir magico-religieux, Léonie Gengba Wawi jouissait d'un prestige et du respect de ses administrés. De plus, elle était fort préoccupée à défendre les intérêts des autochtones du groupement Lite, engloutis par la transformation du groupement en agglomération urbaine avec risque de disparition. « Maman Léonie », ainsi que l'appelait affectueusement la population litéenne, fut ragaillardie par le résultat de la consultation populaire du mercredi 11 avril 2012. Dotée ainsi d'un souffle nouveau, elle dirigea d'une main de fer son groupement jusqu'au 6 octobre 2014, date de son décès.

Mais après la disparition de « maman Léonie », un nouveau conflit de succession surgit. En effet, avec sa mort subite, la hache de guerre fut déterrée. Alors que les obsèques de la défunte chef coutumier n'avaient pas encore eu lieu, la guerre de succession reprit de plus belle. Le camp de monsieur Lite estima que le débat était clos et que la promesse qui lui avait été faite en 2012 lors de la consultation populaire devait se concrétiser en 2014, après la mort de sa sœur Léonie ; mais c'était sans compter avec la hargne du camp adverse représenté par la fille aînée de la défunte, du nom de Fifi Osambia. Il est à noter que cette fille serait, d'après les Litéens, un de nombreux enfants du maréchal Mobutu.

Un nouvel épisode du conflit successoral commença entre le camp de Lite et celui de sa nièce Fifi Osambia qui, du vivant de sa mère, habitait à Kinshasa ; elle ne se retrouvait pas à Gbado-Lite seulement pour assister aux obsèques de sa mère, mais également pour tenter de lui succéder et continuer la réalisation du projet de société qu'elle avait amorcé.

Face à ce nouvel imbroglio au sommet du pouvoir coutumier du groupement Lite, les autorités urbaines essayèrent vite de trouver des solutions afin que la situation ne s'aggrave pas. C'est ainsi qu'une nouvelle consultation, la deuxième, fut organisée.

Contre toute attente, la famille régnante, l'organe habilité à désigner un successeur, se référa, semble-t-il, au testament du *de cujus*, et porta encore son choix sur la fille de Léonie Gengba, du nom de Fifi Osambia, pour présider désormais à la destinée du groupement Lite, mission que cette brave dame accomplit depuis le 6 février 2016. En dépit de maintes tentatives de se proclamer véritable chef du groupement Lite, Fulgence Lite se heurte souvent aux forces de l'ordre qui l'en dissuadent toujours.

Cette affaire montre tout de même, le cas échéant, la complexité de la tradition, mais également son évolution dynamique. Comme le souligne Jean Omasombo (2012 : 36), « la complexité des traditions et leur caractère oral […] font que ce qui continue d'être appelé la "coutume" est une réalité complexe et équivoque, laissant la porte ouverte à des manipulations diverses ». En effet, comment comprendre qu'au sein d'une société patrilinéaire les notables puissent passer outre les usages coutumiers pour choisir une femme à la tête du groupement ? Quelles mains invisibles sont derrière ces différentes manipulations des membres de la famille régnante ?

Alors que le Sénat congolais vient d'adopter la loi sur le statut des chefs coutumiers, le groupement Lite de Gbado-Lite est toujours divisé autour de la désignation du successeur de la feue « Maman Léonie Gengba ». Le conflit de succession du pouvoir coutumier dans le groupement Lite est loin de se terminer. En effet, après la désignation de Fifi Osambia à la tête de ce groupement en remplacement de sa mère, une lettre de protestation fut déposée par ses oncles. Ils qualifiaient sa désignation de grave violation de la coutume ngbandi perpétrée par certains membres de la famille régnante (à qui ils déniaient d'ailleurs le droit de vote) et par des mains invisibles de certaines autorités étatiques locales. Étant donné que chez les Ngbandi c'est le système patriarcal qui est en vigueur en matière successorale, ce choix est très mal vu par les observateurs qui donnent d'ailleurs raison aux contestataires. À leur tête se trouvent les deux cadets de feu « maman Léonie », à savoir monsieur Lite en personne ainsi que son grand-frère, qui est un officier des forces armées. Ce dernier est capitaine des FARDC qui descendit un jour à Gbado-Lite pour chasser, selon ses termes, « celle-là qui se fait passer pour l'enfant du feu maréchal Mobutu » et qui, semble-t-il, n'est pas encore reconnue par la famille Mobutu. Bref, la mort de Léonie Wawi Gengba n'a pas résolu la crise de succession à la tête du groupement Lite. Et dire que le round électoral de 2017-2018 pointe à l'horizon… Il y a fort à parier que ce sont des conflits, des contestations et des contentieux électoraux en perspective dans ce coin de la RDC. Car la bipartition du groupement Lite va continuer à diviser

la population ngbandi, de la base au sommet, et du sommet à la base, étant donné l'imbrication du conflit successoral dans les états-majors des principaux partis politiques implantés dans la province. Nous songeons particulièrement aux élections locales, car elles mettront sûrement aux prises des candidats des deux camps adversaires. Dans quelles conditions, par exemple, se dérouleront l'élection du chef de secteur, puis celle des conseillers de secteur ? Sans oublier l'influence déterminante des tireurs de ficelles, qui se recrutent tant dans les rangs des hommes politiques que chez les hommes d'affaires installés à Kinshasa la capitale, et qui ont toujours leur mot à dire lorsqu'il s'agit de fidéliser ou d'amadouer « la base ».

4. REGARDS CROISÉS SUR LES GRIEFS CONTRE LES DEUX PROTAGONISTES ACTUELS

L'analyse des propos recueillis auprès des personnes interrogées à Gbado-Lite nous a permis d'identifier quelques griefs imputés à chacun des deux protagonistes au « trône » du groupement Lite. Ainsi, deux principaux griefs sont actuellement adressés à Lite Yangba, le candidat malheureux à la succession à la tête de la chefferie traditionnelle du groupement Lite. En se référant aux critères d'acquisition du pouvoir coutumier, conformes à la tradition ngbandi, les gardiens du pouvoir coutumier déclarent que la priorité du choix en cas de succession revient aux enfants nés du premier lit. Étant donné que Lite Yangba est issu du troisième lit de feu le chef Lite père, il ne peut donc pas être un ayant droit, tant que les enfants du premier lit sont vivants.

Ensuite, ces gardiens voient en lui un risque de désacralisation du pouvoir coutumier, car, si tout pouvoir est revêtu, qu'on le veuille ou non, d'une certaine sacralité, le pouvoir coutumier l'est encore davantage, en raison du fait que ses détenteurs pour la plupart, sont considérés comme des médiateurs, des messagers attitrés par lesquels les ancêtres passent pour communiquer leur volonté aux vivants. Dans certaines ethnies, on attribue aux chefs coutumiers des pouvoirs magiques relatifs à la prédiction de l'avenir, voire à la guérison des malades…, certains vont jusqu'à la lire dans les pensées de leurs sujets.

En contrepartie de tout ce prestige, on attend du chef coutumier, un comportement exemplaire, sinon qu'il doit être un modèle en tout : il ne peut abuser ni de beuveries, ni de plaisirs de table ; il doit demeurer la référence puisqu'il est censé détenir toutes les vertus (Zegbe 2015 : 102). On comprend dès lors aisément pourquoi la famille régnante ne veut en aucun moment porter son choix sur Lite, car ces vertus lui font cruellement défaut, nous a déclaré un membre de la famille régnante.

Mais que reproche-t-on à Fifi Osambia, l'actuelle chef du groupement Lite ? Avant de répondre à cette interrogation, voyons rapidement comment le groupement Lite est structuré actuellement. Sous le règne de Fifi Osambia, le groupement Lite est structuré de la façon suivante : après le chef de groupement, nous avons un capita général et un adjoint, un secrétaire de groupement, les 7 chefs de villages qui composent le groupement, le premier conseiller de groupement, un chargé de protocole, les conseillers de groupement ainsi que les chefs de clans et leurs adjoints.

Comme dit précédemment, l'accession au pouvoir dans le groupement Lite est basée sur le système patrilinéaire, ce qui normalement exclut Fifi Osambia de la course au trône pour succéder à sa mère, mais, à la grande surprise des observateurs, la famille régnante porta son dévolu sur elle. Avec son avènement au trône, le groupement Lite bascule pratiquement dans le système matrilinéaire, car Fifi Osambia est née d'un père qui, à proprement parler, n'est pas et ne peut être du clan lite ; elle serait l'enfant de feu le maréchal Mobutu. Le camp adverse composé de ses oncles estime qu'elle aurait corrompu les notables ; elle aurait aussi falsifié le testament laissé par sa défunte mère, ses véritables ambitions restant cachées[2].

Le véritable mobile est que son accession au « trône » de chef coutumier ne serait qu'un moyen d'ascension politique, dit-on dans le camp adverse. Cela semble s'être concrétisé par sa désignation au comité à l'issue du conclave des chefs coutumiers de toutes les autorités coutumières de la province du Nord-Ubangi. En effet, comme le dit Zegbe (2015 : 119), « on ne le dira jamais assez, lorsque les cadres bien formés désertent leurs bureaux climatisés au profit des accoutrements bizarres de plumes d'oiseaux sur la tête, la peau de léopard et de buffle autour des hanches, il ne s'agit pas d'un amour profond pour le naturalisme, mais plutôt d'un calcul politique ».

2. D'après des propos recueillis auprès d'un notable à Gbado-lite.

En outre, en RDC, le pouvoir coutumier est un moyen sûr pour débuter, sans beaucoup d'efforts, une carrière politique, d'autant plus que la cooptation des chefs coutumiers est aujourd'hui une disposition constitutionnelle de stricte application (cf. art. 197 et 207 de la Constitution du 18 février 2006). Il suffit de jeter un coup d'œil sur la composition du « gouvernement » de Fifi Osambia pour s'en rendre compte. S'il faut ajouter à ce capital social dûment acquis tous les avantages liés aux alliances et aux intrigues politiques, on peut dès lors aisément comprendre les raisons de la persistance de ce conflit à la tête du groupement Lite, Gbado-Lite étant désormais revêtue du statut de chef-lieu de la nouvelle province du Nord-Ubangi.

Quelle suite les autorités vont-elles réserver à la lettre de contestation signée par le camp Lite ? N'y aurait-il pas au sein de la famille régnante un sujet mâle du deuxième lit de feu le chef Lite qui aurait les qualités exigées et qui répondrait aux qualités requises pour être chef coutumier, mieux que le jeune Lite qui semble être désavoué ou, à tout le moins, victime de la manipulation des notables ? Comment le pouvoir central va-t-il résoudre ce conflit ? Autant de questions posées, mais qui restent encore sans réelles réponses à ce jour ; car, comme l'affirme Jean Omasombo, « dans ce dossier complexe du pouvoir traditionnel […] face à des réalités locales complexes peu ou mal connues […], l'État congolais postindépendance, confronté à des crises à répétition, manqua d'emprise ». Et il ajoute : « Plutôt que de revisiter à fond la question du pouvoir traditionnel […], plusieurs des pouvoirs qui se succédèrent depuis 1960 préférèrent l'esquive, tissant par moments avec ce champ nébuleux local des liens opportunistes » (Omasombo 2012 : 33).

5. FAIRE PARLER LA COUTUME : LE CONFLIT VU PAR UN NGBANDI [3]

Le conflit de succession actuel à la tête du groupement Lite de Gbado est la conséquence de l'intervention du pouvoir politique dans le mode de succession coutumière. Ce conflit ne constitue pas un cas isolé, divers groupements ngbandi le connaissent de nos jours. Même si la nouvelle génération a tendance à oublier ou ne connaît pas la nature de ce pouvoir exercé dans leurs groupements, les « anciens » continuent à réclamer que « la justice soit faite », c'est-à-dire le rétablissement des règles de succession selon la « coutume » là où elles ont été modifiées par l'intervention de l'Administration coloniale.

Les Ngbandi, comme la plupart des peuples de la forêt, sont patrilinéaires. Les enfants du couple appartiennent au lignage de leur père. C'est le père qui a autorité sur ses enfants. Dans la filiation matrilinéaire, les enfants du couple appartiennent au lignage de leur mère et c'est l'oncle maternel (le frère de la mère) qui a autorité sur les enfants du couple. Chez les peuples patrilinéaires, la succession au pouvoir se fait par la lignée collatérale et non en ligne directe. Jan Vansina écrit que chez les Ngombe, les chefs des lignages n'étaient pas les aînés généalogiques, les fils ne succédaient pas aux pères, mais les frères cadets aux frères aînés. Le *nkumu* était choisi au niveau du village et sa fonction n'était pas strictement héréditaire (Vansina 1966 : 7).

La coutume chez les Ngbandi voulait que le chef fût recherché dans le clan aîné, la succession au pouvoir s'y faisait en ligne collatérale par le droit de primogéniture, femmes et leur descendance exclues. Quand le dernier représentant de la plus ancienne génération disparaissait, c'était au représentant tout



1938 : regard d'un Lite.
(AP.0.2.798, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

3. Les paragraphes 5 et 6 sont de Léopold Ngbakpwa, historien dont la thèse de doctorat porte sur les Ngbandi.

premier-né de la génération suivante que revenait le pouvoir (Ngbakpwa 1992 : 328). Cette règle fut modifiée à la suite de l'intervention européenne, d'abord par les agents de l'EIC et, ensuite, par l'Administration coloniale belge.

Au début de l'occupation coloniale, l'Administration de l'EIC chercha la collaboration des chefs locaux. Celle-ci s'avéra par la suite difficile, surtout à l'époque des impositions. Les chefs qui dans la grande partie du territoire administraient coutumièrement leurs entités ne pouvaient accepter d'imposer à leurs sujets des prestations en nature, souvent bien lourdes, sans sortir des « limites traditionnelles » et sans compromettre leur autorité (Van Der Kerken 1932 : 219). Il était de bonne politique, dès lors, de remplacer ces chefs par des éléments dévoués à l'État.

Rappelons que l'arrêté du 10 novembre 1894, pris en exécution du décret royal du 6 octobre 1891 sur les chefferies, invitait les fonctionnaires de l'État à veiller à ce qu'à la mort d'un chef investi, son successeur fût choisi parmi les membres dévoués à l'État, sans toutefois qu'il pût être considéré comme usurpateur par la grande partie de la majorité locale. Cet arrêté ouvrit la voie à l'interventionnisme européen dans les affaires coutumières, car les chefs ainsi désignés étaient en réalité des chefs imposés. Comme le faisait remarquer Georges Van der Kerken, l'ordre successoral coutumier, sauf le cas de déchéance, ne pouvait être modifié par l'Européen sans compromettre la légitimité du chef reconnu (Van der Kerken 1932 : 223). Dans bien des cas, l'autorité européenne se substitua à la coutume dans la désignation des chefs ; des individus issus pour la plupart des clans cadets, et même des clans étrangers, purent ainsi se mettre à la tête des groupements en dépit des règles coutumières de succession, soit parce qu'ils présentaient un grand zèle pour l'État, soit parce que leurs pères ou leurs parents avaient rendu d'énormes services à l'Administration.

L'EIC justifia l'intervention européenne dans le choix des chefs coutumiers par le fait qu'au début de l'occupation coloniale, il s'agissait avant tout d'assurer la sécurité des agents des postes et leur ravitaillement, l'État ne pouvant confier cette tâche qu'à des individus en qui il avait toute confiance. En réalité, l'EIC dans l'obsession de la récolte des produits de l'impôt en nature des autochtones ne pouvait atteindre ce but qu'avec des chefs choisis. À la reprise du Congo par la Belgique en 1908, l'impôt déterminait encore le choix de la politique coloniale. Les recettes de l'impôt étaient essentiellement liées au degré d'engagement des chefs de chefferies ; ici aussi, il se posa la question du choix de chefs à même de jouer ce rôle tout en proclamant le respect des règles coutumières successorales.



Chef Monga, dit Bula-Matari, en compagnie de ses épouses.
Sa poitrine arbore les différentes décorations reçues de la nouvelle administration européenne pour affirmer son autorité traditionnelle.
(AP.0.0.12160, collection MRAC Tervuren ; photo mission A. Hutereau, 1913.)

Les administrations européennes, écrivait Paul Salkin, imposaient des chefs de leur choix, étrangers, esclaves ou encore parents des maîtresses des Blancs, pour récompenser des services ou témoigner de leur autorité (Salkin 1920 : 199). Georges Van der Kerken de son côté écrivait aussi que, parfois le chef reconnu officiellement ou officieusement comme chef de chefferie, n'était rien dans le groupement érigé en chefferie. Il s'agissait parfois d'un intrigant qui s'était imposé à l'Européen par ses mensonges et ses ruses et parfois d'un individu sans aucune qualité pour

être chef, ancien capita, soldat mis à la tête de la chefferie par un fonctionnaire ignorant ou inconscient, à la place du vrai chef, qui en était chassé. Il cita le cas au Katanga où, aux fins d'augmenter le rendement de l'impôt, un agent territorial chassa de la chefferie le chef traditionnel et mit à sa place son planton, sans en informer ses supérieurs hiérarchiques (Van der Kerken 1932 : 243). Pareille situation se produisit dans de nombreuses chefferies (groupements) dans le Nord-Ubangi.

En 1911, Kopere, le patriarche des Kumbu fut chargé du transport des bagages des missionnaires capucins entre Zongo et Banzyville ; au cours d'un des voyages, les pagayeurs kumbu emportèrent des habits des missionnaires, y compris des vêtements liturgiques, et simulèrent le chavirement de leurs pirogues. Plusieurs mois après, les Kumbu se présentaient à la messe du dimanche vêtus des habits des missionnaires et le chef Kopere coiffé de la barrette du vicaire apostolique de l'Ubangi ; ils furent arrêtés et le chef Kopere déporté à Libenge. Lors de la constitution de la chefferie Kumbu en 1912, Fornaca, l'administrateur du territoire de Banzyville de l'époque, profita de l'absence du chef Kopere en détention à Libenge pour investir à la tête de la chefferie Kumbu un certain Agundu, membre du clan Tongba dont sa maîtresse Pauline Yagbene était originaire (Gielis, archives de l'administrateur du territoire « DIVATER »/Mbandaka, « Rapport d'enquête préalable à la création du secteur Sango »). Le chef investi ne possédait aucune qualité reconnue par la coutume sango.

Devant les revendications du clan Kopere, un autre administrateur du territoire de Banzyville, Albert Piérard, mena une nouvelle enquête dans la chefferie Kumbu et consigna les déclarations des descendants de Kopere :

> « Quand les Blancs sont arrivés au Congo et spécialement dans l'Ubangi, ils ont trouvé notre ancêtre Gbanzi, chef de Kumbu, Banzyville porte d'ailleurs son nom. Gbanzi avait son fils Kopere. Après la mort de son père, Kopere lui succéda comme chef et grand notable des Kumbu. À ce moment, Agundu, fils d'Agitelembi, se trouvait en Afrique équatoriale française (AEF), l'actuelle République centrafricaine (RCA). À la suite d'une dispute avec son père, Gbaguma, parce que la famille Agitelembi refusait de répondre à la réquisition du chef de région de Mobaye pour un transport vers Bangui, par crainte de représailles, vint se réfugier au Congo belge, chez notre ancêtre Kopere. Nous autres, descendants de Kumbu, nous ne sommes pas frères à cette famille, mais nous avions tout simplement accordé l'hospitalité à nos amis venus de l'autre côté de la rivière. À leur installation au Congo belge, ils étaient soumis à l'autorité de Kopere. En 1912, lors de la création officielle des chefferies, une fille Tongba du nom de Yagbene Pauline, concubine de monsieur l'administrateur Fornaca, expliqua faussement à son amant que la famille Tongba d'Agitelembi dont elle-même était descendante était la branche aînée. C'est la raison pour laquelle Agundu fut nommé chef de chefferie Kumbu et notre ancêtre Kopere, fils de Gbanzi, fut nommé sous-chef de chefferie, ce que nous ne voulons pas. Dans toutes les chefferies du territoire, nous n'avons jamais vu une famille étrangère qui dirige la chefferie » (Gielis, archives de l'administrateur du territoire « DIVATER »/Mbandaka, « Rapport d'enquête préalable à la création du secteur Sango »).

Avant 1912, il n'existait qu'un seul village kumbu. C'est avec l'investiture d'Agundu du village Tongba que naquirent les dénominations Kumbu-Agundu et Kumbu-Kopere. Ceci était la conséquence des protestations du chef Kopere et des siens contre l'investiture du chef Agundu à la tête des Kumbu. Pour réparer cette erreur, le Blanc créa en 1913 la sous-chefferie qu'il nomma Kumbu-Kopere, une double désignation en signe d'apaisement des Kopere.

Dans la chefferie Gini, au sud de Yakoma, l'administrateur du territoire Arnould chassa en 1928 Bangapa, le chef coutumier investi à la tête des Gini depuis 1923 et mit à sa place Mogbia, du clan Besa, clan cadet aux Gini. Cette violation de la règle de la coutume créa un malaise politique dans la chefferie. En 1930, reprenant l'enquête dans la chefferie Gini, le commissaire de district adjoint, Verhegge écrit : « Mogbia, malgré les affirmations, gratuites d'ailleurs, puisque non appuyées par des preuves généalogiques, de monsieur l'administrateur territorial Arnould, qui a poussé activement sa candidature, n'est pas un chef coutumier. Il ne l'est même pas dans son propre clan ni même dans sa propre famille. Son investiture peut s'expliquer pour ce qui concerne les Besa (Kusa) par le fait qu'il est le fils du défunt Bobo et qu'on a cru longtemps, mais à tort, que chez les Ngbandi de Yakoma la succession se faisait en ligne directe et non en ligne collatérale » (Verhegge, annexe à l'enquête concernant la chefferie Gini, territoire de Yakoma, Archives du territoire de Yakoma). À la suite de cette nouvelle enquête, Mogbia fut destitué et le notable Bangapa récupéra la médaille de chef de la chefferie Gini.

Les deux cas évoqués des chefferies Kumbu et Gini montrent combien l'intervention de l'Administration coloniale dans la désignation d'un chef traditionnel contribua à la désagrégation et à l'affaiblissement du pouvoir coutumier.

6. LE CAS DU GROUPEMENT LITE DE GBADO

Plus haut, nous avons vu que les Lite de l'ouest comprenaient les clans Nganza, Gbado et Moanda, et que les Kawele et les Molegbe étaient une branche lite. Ils précédaient le grand groupe dans leur migration vers le sud. Gbado eut comme enfants : Ngamakaya, Tudu et Pangoma. Nous ne connaissons pas le nom du fils aîné de Ngamakaya. Nous savons seulement que Kelenge était son fils cadet et que celui-ci engendra à son tour trois fils : Kayawe, Kayakpata et Labe (Fredrickessen, Notes sur les Bandia, MSHO, MS61, copie Univ. Paris X, Nanterre). À l'arrivée des Blancs sous l'EIC, ce fut le chef Oko, le successeur de Kaya qui était à la tête des Lite de Gbado ; chez les Lite de Molegbe c'est Gbwadembi qui était à la tête du groupement, pendant que Nguyombo dirigeait les Bakpa. C'était la période des impositions en caoutchouc, le chef Oko fut arrêté par le lieutenant Arnold, chef de poste de Banzyville pour « livraison insuffisante du caoutchouc ». Les Lite de Gbado formaient le groupement le moins peuplé et ils étaient imposés de 8 paniers de 35 kg tous les deux mois.

Le 12 mars 1912, les trois groupements Lite dépendants du territoire de Banzyville furent organisés en deux chefferies :

- la chefferie Lite de Gbado : regroupant les villages Nganza, Gbado, Pangoma et Moanda ; le notable Oko, successeur du chef reconnu Kaya, en fut investi chef ;
- la chefferie Lite de Molegbe : comprenant les villages Kawele, Molegbe, Tudu et Bakpa, ce dernier fut intégré dans la chefferie Lite de Kawele et reçut la médaille de sous-chefferie ; le notable Gbwadembi de Kawele fut investi chef. La division ou, plutôt, l'émiettement de la chefferie Lite était la suite de l'application du décret du 2 mai 1910, considéré comme la base non seulement de l'organisation de chefferies traditionnelles, mais aussi comme la base à des articles de la Constitution de la RDC en matière de la politique traditionnelle. Le décret stipulait que toute la population du Congo était répartie en chefferies traditionnelles, considérées comme de nouvelles subdivisions du poste de l'État. Les chefferies pouvaient être subdivisées en sous-chefferies. Les chefs et les sous-chefs étaient désignés coutumièrement par leurs communautés et investis par le commissaire du district. Faute de désignation selon les règles coutumières, celui-ci pouvait nommer le chef ou le sous-chef en fonction des préférences de la communauté ; si celle-ci ne s'exprimait pas à temps, l'autorité administrative pouvait nommer d'office l'un des notables de la chefferie ou de la sous-chefferie. Le chef ou le sous-chef jouissait d'un salaire dont le taux, à la différence des autres fonctionnaires de l'État, n'était pas calculé sur le barème de l'administration, mais sur celui de la richesse et de l'importance de la chefferie ou de la sous-chefferie. S'ils se montraient indignes ou incapables, le chef et le sous-chef pouvaient être suspendus, démis de leurs fonctions ou privés de leurs salaires. Les dispositions du décret du 2 mai 1910, comme celles contenues dans celui du 6 octobre 1891, portaient les germes des conflits tels que nous l'avons vu chez les Kumbu et les Gini et, maintenant, chez les Lite de Gbado : l'imposition à la tête des chefferies de chefs souvent étrangers ou issus de clans non habilités à cette fonction. Cette situation contribua jusqu'à ces jours à la désorganisation et à l'affaiblissement de l'autorité politique locale.

C'était un secret de polichinelle : on racontait à Gbado que Léonie Gengba Wawi était la maîtresse du président Mobutu. Sa désignation ou sa nomination à la tête du groupement Lite était due à l'intervention du pouvoir politique. Les descendants mâles de Kelenge ne firent pas de protestations à la désignation et au maintien de Léonie Gengba à la tête des Lite uniquement par peur des représailles de Mobutu.

Dans la société ngbandi, on ne connaît qu'un seul cas où une femme exerça le pouvoir coutumier. En 1921, Lidoli fut placée à la tête du sous-groupe Gbiaka, du groupe Gemu, à la place de son frère Nzinga, révoqué par l'Administration coloniale pour « révolte contre l'autorité » (Gielis, archives Banzyville, « Rapport d'enquête préalable à la création de secteur de Banzyville, 22 mai 1938 »). Il s'agit ici aussi de l'intervention de l'Administration coloniale dans les affaires coutumières. Le pouvoir fut rendu après sa mort aux descendants mâles.

Cet exemple aurait dû être suivi dans le groupement Lite de Gbado. En reprenant la succession à la tête des Lite, en l'absence de Léonie Gengba détenue à Kinshasa, Camille Kelenge Lungu, rétablissait l'ordre coutumier de succession. Mais l'ordre successoral fut de nouveau modifié, car Léonie Gengba reprit de nouveau la médaille de chef de groupement (chefferie).

Après la mort de Léonie Gengba, la succession devait revenir à son frère, donc en ligne collatérale, comme le veut la coutume. Le pouvoir chez les Ngbandi se transmettait, comme nous avons vu, en ligne collatérale ; femmes et leur descendance exclues, les enfants appartenant aux clans de leur père. Fifi Osambia, la fille de Léonie Gengba appartient au clan de son père, qui qu'il soit (on prétend qu'elle est la fille cachée du président Mobutu, ce qui n'est pas prouvé). Elle est de ce fait « étrangère » aux Lite : elle n'est pas membre du clan Kelenge. L'enquête ordonnée en 2012 par le gouverneur de province de l'Équateur et menée par le maire de Gbado-Lite, pour déterminer le droit coutumier dans le groupement Lite de Gbado, ressemble à ce qui était fait par les administrateurs territoriaux, de l'époque de la colonisation belge. Pour le groupement Lite de Gbado, l'enquête ne devait pas avoir lieu : Léonie Gengba était placée à la tête des Lite par le pouvoir politique et non en vertu de la coutume ngbandi. La fille de Léonie Gengba n'a pas de droit coutumier chez les Lite ; elle est chez ses oncles. En 1938, les descendants du chef Kopere déclaraient à l'administrateur du territoire de Banzyville ceci : « dans toutes les chefferies du territoire, nous n'avons jamais vu une famille étrangère qui dirige la chefferie ». Cette déclaration vaut également pour le groupement Lite de Gbado. Dans toutes les chefferies du Nord-Ubangi, on n'a jamais vu un neveu ou une nièce être chef de groupement (chefferie) chez ses oncles. La succession dans ce groupement doit revenir aux descendants mâles de Kelenge, comme le veut la tradition. À Gbado-Lite, comme dans d'autres territoires, un chef de groupement n'est pas désigné selon les préférences politiques, mais en vertu de la tradition, de la coutume ; c'est cela qui lui donne la légitimité. Le chef de groupement est un chef traditionnel, il est chef de terre, héritage légué par les ancêtres qu'il gère au nom de la communauté. Il rend le culte aux ancêtres devant la case qui leur est dédiée. La puissance invisible des ancêtres intervient dans tous les domaines de la vie. Son support matériel est un reliquaire lignager, le *tolo,* disposé sous un auvent près de la maison de son détenteur. C'est une boîte cylindrique en écorce ou un sac en peau de chèvre ou d'antilope qui contient des ongles, des cheveux ou des phalanges ayant appartenu aux ancêtres[4].



1938 : le *da toro*.
(AP.0.2.2286, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

Fifi Osambia ne peut accomplir un tel acte et ne peut présider aucune cérémonie devant la case des mânes (*da toro*) ; son pouvoir n'est pas traditionnel, il manque une base morale et il n'est donc pas légitime.

En conclusion : l'autorité provinciale du Nord-Ubangi peut s'inspirer des instructions du commissaire de district de l'Ubangi envoyées aux administrateurs des territoires en 1930, sinon les reprendre pour son compte. Elles étaient formulées en ces termes : « Je suis d'avis qu'en face de prétentions de qui que ce soit, s'il n'a pas de titre, notre autorité ne doit pas s'affirmer par des demi-mesures. Nous avons trop longtemps et trop souvent ménagé la chèvre et le chou. Les instructions gouvernementales sont formelles. Chacun doit oser s'y conformer même si elles peuvent déplaire à certains pseudo-roitelets n'ayant pour unique préoccupation que de vivre aux dépens de ceux qu'ils convoitent d'administrer ou dont l'administration leur a été confiée par erreur » (Archives des Affaires étrangères, fonds R/CB (161), « Rapport politique du district de l'Ubangi, 1930 »).

4. Molet 1971 : 5-69.



Trophées de chasse offerts aux mânes des ancêtres du chasseur du village Dia, ancienne chefferie bongo.
(AP.0.2.2280, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)



Hutte érigée à la mémoire des ancêtres au village Wagbodo, ancienne chefferie bongo.
(AP.0.2.2285, collection MRAC Tervuren ; photo H. Rosy, 1938 © MRAC Tervuren.)

RÉFÉRENCES

Autessere, S. 2010. *The Trouble with the Congo: Local Violence and the Failure of International Peacebuilding,* Cambridge : Cambridge University Press.

Bouvier, P. & Omasombo, J. 2012. *République démocratique du Congo. La Décentralisation : de la Première à la Troisième République (1960-2011)*, Tervuren/Bruxelles/Kinsahsa : MRAC/Le Cri/Buku Éditions.

de Coning, C. 2013. « Understanding peacebuilding as essentially local stability ». *Stability: International Journal of Security and Development* 2 (1) : 6 : 1-6. DOI : http://dx.doi.org/10.5334/sta.as

Ginty, R. M. 2015. « Where is the local ? Critical localism and peacebuilding ». *Third World Quarterly* 36 (5) : 840-856.

Hughes, C., Öjendal, J. & Schierenbeck, I. 2015. « The struggle versus the song – The local turn in peacebuilding : an introduction ». *Third World Quarterly* 36 (5) : 817-824.

Molet, Louis. 1971. «Aspects de l'organisation du monde des Ngbandi ». *Journal de la Société des africanistes* XLI (1) : 5-69.

Ngbakpwa te Mobusa, L. 1992. « Histoire des Ngbandi du Haut-Ubangi (des origines à 1930) ». Thèse de doctorat en histoire. Bruxelles : Université libre de Bruxelles, faculté de Philosophie et Lettres.

Omasombo, J. 2012. « Avant-propos. Les contours de la décentralisation en RDC ». In Bouvier, P. & Omasombo, J. 2012. *République démocratique du Congo. La Décentralisation : de la Première à la Troisième République (1960-2011)*, Tervuren/Bruxelles/Kinsahsa : MRAC/Le Cri/Buku Éditions.

République démocratique du Congo. 2016 (février). Assemblée nationale. *Constitution de la République démocratique du Congo.* Kinshasa.

Salkin, P. 1920. *Études africaines*. Bruxelles : éd. Lancier.

Vansina, J. 1966. *Introduction à l'ethnographie du Congo*. Kinshasa-Kisangani-Lubumbashi : Éditions universitaires du Congo.

Van der Kerken, G. 1932. « La Structure des sociétés indigènes et quelques problèmes de politique indigène ».
Bulletin des séances de l'Institut royal colonial belge 3 (2).

Zegbe Zegs, F. 2015. « Droit, structures et institutions sociopolitiques de l'Afrique traditionnelle », Faculté de Droit, Université de Gbado-Lite (UNIGB A), notes ronéotypées.

Archives

Archives des Affaires étrangères, fonds R/CB (161), « Rapport politique du district de l'Ubangi, 1930 ».

Gielis, archives de l'administrateur du territoire « DIVATER »/Mbandaka, « Rapport d'enquête préalable à la création du secteur Sango ».

Gielis, archives Banzyville, « Rapport d'enquête préalable à la création de secteur de Banzyville, 22 mai 1938 ».

Verhegge, annexe à l'enquête concernant la chefferie Gini, territoire de Yakoma, archives du territoire de Yakoma.

CINQUIÈME PARTIE

LE NORD-UBANGI SOCIO-ÉCONOMIQUE

CHAPITRE 1

L'OCCUPATION HUMAINE ET QUELQUES ÉLÉMENTS SUR LA SANTÉ

INTRODUCTION

Le Nord-Ubangi est habité par les Ngombe, Mono, Mbanza, Fulu, Yakpwa, Togbo, Langbase, Banda, Gbanziri et Gobu à Bosobolo, par les Ngbandi, Ngbaka, Mbanza, Kpwakabete, et Gobu à Businga, par les Ngbandi, Yakpwa, Mbanza, Ngbugbu, Fulu et Sango à Mobayi-Mbongo, les Ngbandi à Yakoma et les Ngbandi, Ngbugbu ainsi que des groupes d'autres origines installés à Gbado-Lite (Konga Wanguwa 2016 : 60). Quelques Bambenga qu'on retrouve aussi en République centrafricaine (RCA) et au Congo-Brazzaville sont également localisés dans le Nord-Ubangi, à cheval sur la rivière Ubangi. Des campements ont été repérés sur l'axe Abuzi-Bumba au village de Butu (PARRSA 2009 : 7).

La partie du chapitre consacrée à la démographie est divisée en cinq parties. Les premières traitent de l'évolution du paysage démographique du Nord-Ubangi au cours du temps (de la période coloniale à aujourd'hui). Elles s'intéressent aussi à la répartition de la population selon les territoires et les secteurs ainsi que le projet d'urbanisation relativement récent de Gbado-Lite. On aborde également la question des migrations assez importantes avec le flux de réfugiés centrafricains à Bosobolo et Mobayi-Mbongo. Le dernier point « caractéristiques de la population » s'intéresse à des éléments démographiques plus spécifiques. À l'aune des données sanitaires, sociales et démographiques en notre possession, il simule des scénarios plus ou moins réalistes ayant permis de reconstituer le passé récent de l'évolution démographique et de la projeter à l'horizon 2030. Cette partie, plus technique, est le fruit d'une collaboration avec des démographes experts de l'Association pour le développement de la Recherche appliquée en sciences sociales (ADRASS). Si la première partie remet en perspective l'histoire de la population, la deuxième permet d'ouvrir le champ des connaissances actuelles et de comprendre l'impact des différents indicateurs démographiques sur l'évolution économique et sociale à moyen terme de cette même population.

Enfin, la partie consacrée aux infrastructures sanitaires et à la santé de la population du Nord-Ubangi se base en grande partie sur les données du ministère de la Santé et plus précisément sur son Plan provincial de développement de la santé (PPDS). Elle reprend également les données de l'équipe locale et celles des projets d'aide humanitaire et de projets de développement d'organismes actifs dans la région (CDI, Pronanut, Action contre la faim [ACF], etc.).

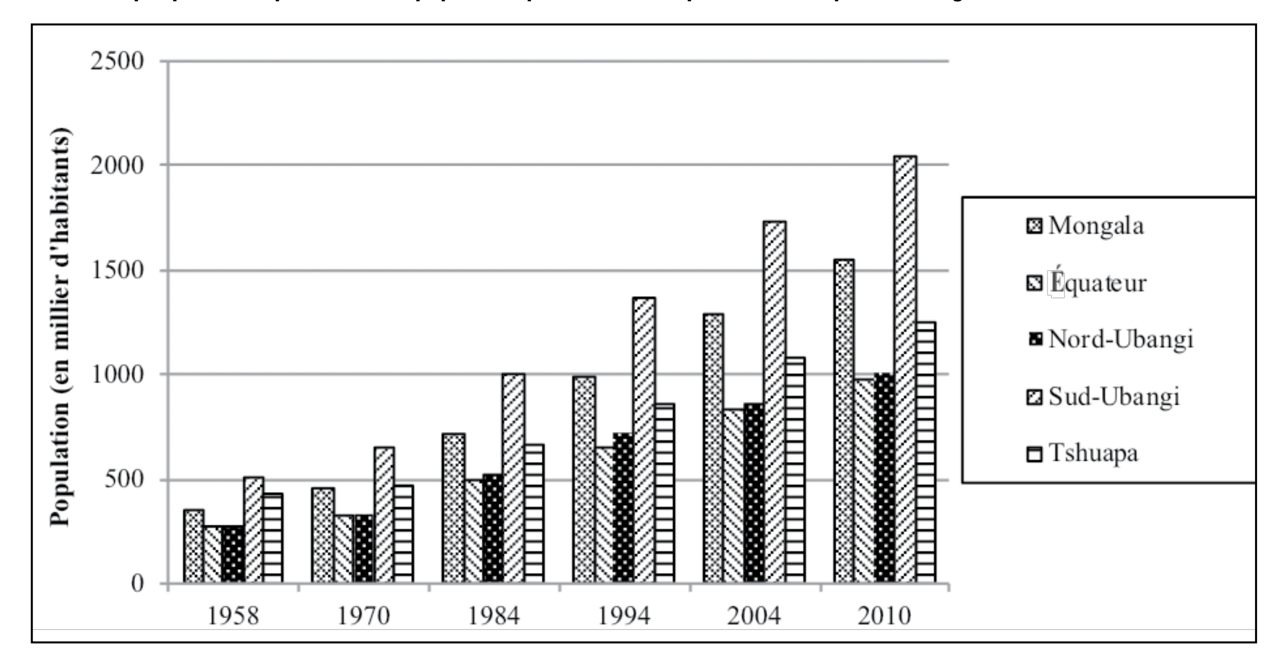
1. DÉMOGRAPHIE

1.1 LE NORD-UBANGI AU SEIN DE L'ANCIENNE PROVINCE DE L'ÉQUATEUR

L'ancienne province de l'Équateur était, jusqu'à la nouvelle Constitution, constituée des districts du Nord et du Sud-Ubangi, de la Tshuapa, de l'Équateur et de la Mongala.

Sur les cinquante dernières années, la courbe d'évolution de la population de la l'ancien district du Nord-Ubangi est (avec le district de l'Équateur) constamment moins élevée que celles des autres districts de la province (cf. Graphique 1.1). Et l'écart avec la Mongala et surtout le Sud-Ubangi ne fait que se creuser. En 2010, suivant les chiffres de Léon de Saint Moulin, le Nord-Ubangi avec ses 18 hab./km² (Gbado-Lite compris) a une densité démographique inférieure à la moyenne nationale.

Graphique 1.1 : Répartition de la population par district de la province de l'Équateur (Zongo et Mbandaka exclus)*



* La population des villes de Zongo et Mbandaka a été exclue du graphique.

Sources : d'après Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin & Tambashe (1992 : 494-495) (de 1958 à 1994) ; de Saint Moulin (2006 : 104) (année 2004) ; de Saint-Moulin (2011 : 674-675) (année 2010).

1.2. ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE ET ESPACES DE PEUPLEMENT

1.2.1. CONSÉQUENCES DÉMOGRAPHIQUES DE LA DOMINATION COLONIALE

Les rares informations à caractère démographique sur la région au début du siècle nous sont parvenues via les observations des premiers explorateurs. C'est Alphonse Vangele qui, au début de 1888, organisa la région de l'Ubangi et fonda plusieurs stations, dont celle de Banzyville[1] et de Yakoma. Les différents récits de l'implantation européenne dans la région et de l'occupation des régions d'Abumombazi par le père Baziel Tanghe qui était arrivé à Banzyville en 1910 ont été publiés dans la revue *Congo* dans le courant des années 1920 et 1930 (Tanghe[2] cité par Kajyibami 1974 : 90). On y trouvait déjà des commentaires sur un noyau de peuplement qui se démarquait autour de Gemena (3e parallèle nord). En comparaison, la zone qui forme actuellement le Nord-Ubangi était déjà considérée comme une zone à densité de population nettement moins élevée[3]. Ces mêmes informations peuvent être tirées de l'observation des cartes de l'époque (Goffart (1895), Robert (1938), De Jonghe (1928), que citait Kajyibwami dans son mémoire sur « la population et l'organisation administrative de l'ancien district de l'Ubangi (1888-1960) » (Kajyibwami 1974 : 51).

Plus tard, dans le contexte colonial, d'autres auteurs se sont intéressés à ce qu'ils ont appelé « les phénomènes de dépopulation de l'espace oubanguien » et ont tenté d'en comprendre les causes (Fenet-Rieutord 1986 : 231-256, cité par Nicolaï & Gourou 1996). Si une partie du Nord-Ubangi était déjà peu peuplé à l'origine, il a fait les frais pendant la période coloniale de l'extraction caoutchoutière, des travaux forcés et du système d'impositions provoquant des déplacements massifs de population, notamment sur la rive droite (côté français). Bien que ne faisant pas partie du Domaine de la Couronne, le territoire de Banzyville fut également exploité par l'État, un peu plus tardivement que le

1. Actuellement ; Mobayi-Mbongo.

2 Il s'occupa également de l'étude de la langue ngbandi, de la description de la vie, des us et des coutumes des Ngbandi, de leur histoire ainsi que de celle des diverses populations de l'Ubangi (Tanghe1931 : 369-387).

3. À propos de ces contrastes au niveau des densités de population, consultez Hanssens (1894).

reste du bassin du Congo. Le lieutenant Arnold, sur le terrain en 1903, disait lui-même : « la situation au poste n'est pas très bonne. Les nombreux recrutements de pagayeurs dépeuplent la rive, et font passer plusieurs villages sur la rive française [...] Pendant le mois de mars, je suis allé visiter tous les villages de la rivière en aval. Ceci pour éviter l'exode des gens de notre rive vers la rive française. Ce mouvement n'est pas encore terminé. À la rive française, les indigènes mènent une vie de paresse qui leur plaît bien. Ils ne travaillent pas ou presque pas, on n'exige d'eux aucun travail. Naturellement, cette vie sourit à nos administrés, et au premier travail qu'on exige d'eux, ils passent la frontière » (Te Mobusa Ngbwapkwa 1993 : 7). En plus des déplacements de population, la propagation de la maladie du sommeil à la fin du XIXe siècle dans le bassin de l'Ubangi fut une autre conséquence de la récolte du caoutchouc, mais aussi de l'augmentation du trafic et de l'intensification des échanges le long du fleuve. En 1908, ce n'est pas moins de la moitié de la population de Mobaye qui fut décimée en quelques mois (Fenet-Rieutord 1986 : 231-256, cité par Nicolaï & Gourou 1996 : 203). Parmi la population de la zone caoutchoutière, la maladie affecta surtout les villages suivants : Basa, Vote, Dondo et Ndekere à l'est ; Ngonda et Lite à l'ouest ; contrairement aux Mbanza à l'ouest des Lite, qui avaient été moins imposés et donc moins touchés par la maladie. Enfin, l'installation de soldats comme « sentinelles » dans les villages pendant les périodes de récolte de caoutchouc où les hommes partaient en forêt, couplée à la présence des femmes au poste, contribua à la propagation de maladies vénériennes qui eurent également dans la région un certain retentissement démographique qu'il est cependant difficile de chiffrer (Te Mobusa Ngbwapkwa 1993 : 7-8).

La situation démographique du Nord-Ubangi à la fin de la colonisation, a été décrite par A. Kajyibwami qui s'est basé sur les rapports aux chambres des années 1950. Le territoire de Bosobolo (correspondant grosso modo aux territoires actuels de Bosobolo, Businga et Mobayi-Mbongo) était considéré comme le moins peuplé de l'Ubangi. L'évolution de sa population était affectée par l'émigration constante en faveur de l'Afrique-Équatoriale française[4]. L'auteur apporta plusieurs explications : la pression administrative, les corvées et les travaux agricoles obligatoires particulièrement lourds dans cette zone cotonnière (Kajyibwami 1974 : 78). Aussi, son taux d'accroissement de 1945 à 1958 ne dépasse pas 0,98 %. Enfin, le district de l'Ubangi fit également face en 1956 à une chute brutale d'effectifs qui n'est pas due aux conséquences d'une guerre ou d'une maladie, mais plutôt, selon Kajyibwami, à un changement dans les limites administratives : la perte de la région de Karawa qui fut rattachée à la Mongala (Kajyibwami 1974 : 57). La chute du volume de la population en 1956 s'explique aussi par un mouvement d'exode vers l'Afrique-Équatoriale française (AEF) en territoire de Bosobolo qui atteint un tel niveau en 1956 que l'administration locale dut ouvrir un dossier et enquêter pour déterminer les causes de ce phénomène migratoire (Chambre des représentants 1956 : 66, cité par Omasombo *et al.* 2013 : 161).

1.2.2. ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

La province du Nord-Ubangi avec ses 56 644 km² (16 % de l'ancienne province de l'Équateur) et un peu plus d'un million d'habitants présente une densité peu élevée. Sa densité de 18 habitants/km² (2010) est inférieure à la moyenne nationale. Cette partie moins habitée se situe au-dessus d'un axe de fort peuplement ; celui s'étendant de Gemena à Bumba et plus encore à l'est. Il correspond à la partie nord de « l'anneau urbain congolais » comme le nomme Roland Pourtier (2018 : 20).

Pierre Gourou dans les années 1950 précisait qu'il existait une petite bande de faible peuplement à l'extrémité nord du Congo belge, au nord de celle à forte densité s'étendant de Titule à Gemena : « La bande faiblement peuplée de l'extrême nord du Congo belge est coupée en deux par une apophyse de densité relativement forte qui descend l'Uélé jusqu'à son confluent avec l'Ubangi. À l'ouest, nous avons les faibles densités du territoire de Banzyville avec 30 000 km², 21 926 habitants et une densité de 0,73 habitant par km² [...] » (Gourou 1955 : 54.) En s'interrogeant sur les raisons historiques sous-jacentes à la répartition démographique dans ces zones contrastées, il constata que la bande septentrionale se trouvait sur des sols dits « latéritiques », donc moins fertiles. Cependant, l'auteur reconnaissait que ce type de sol ne pouvait avoir eu à lui seul un réel impact sur le peuplement puisqu'il ne faisait pas pour autant du lieu un milieu hostile. Il ajoutait

4. Elle regroupait (en partie) le Gabon actuel, la République du Congo (Brazzaville), le Tchad et la République centrafricaine.

par ailleurs que cette zone de savane au nord de la forêt équatoriale attestait d'une présence humaine antérieure suffisamment abondante pour l'avoir défrichée. En se questionnant sur les raisons du dépeuplement de la région, l'auteur proposait plusieurs explications : les conséquences de la traite, la maladie du sommeil ou des migrations. Mais il finit par remettre en doute son postulat de départ ; se demandant si cette zone ne correspondait pas à une région forestière naturellement clairsemée plutôt qu'aux suites d'une activité anthropique antérieure intense (Gourou 1955 : 55-56). Les cartes du CEMUBAC dans les années 1960 réalisées à l'échelle des groupements (répartition de la population par point ou par densité de peuplement) se révèlent être assez proches de la situation actuelle. Ces cartes ont gardé un caractère unique puisqu'elles n'ont plus jamais été redessinées à une échelle aussi précise. C'est d'ailleurs à partir de celles-ci que Claudine Huysecom-Wolter avait élaboré le panorama démographique de la région de l'Équateur. Celle-ci compléta les travaux de Gourou en insistant sur la différence de peuplement entre le nord et le sud du 2e parallèle et les noyaux de Gemena et Bumba (Huysecom-Wolter 1964 : 6) : « [...] Autour des territoires de Gemena et de Bumba, entre l'Ubangi et le deuxième parallèle nord, des démographies décroissantes s'organisent en zones plus ou moins concentriques à ces régions privilégiées, ce qui fait apparaître des creux démographiques en bordure de l'Ubangi, le long du deuxième parallèle et dans la partie centrale de l'entre Congo-Ubangi (Businga) » (Huysecom-Wolter 1964 : 7-8). Mais cette auteure n'aurait au final jamais approfondi la question de la bande de faible peuplement à l'extrême nord, correspondant (en partie) au Nord-Ubangi d'aujourd'hui.

Malgré le chamboulement des différents découpages administratifs, le recensement démographique de 1984 montre une certaine continuité dans la répartition de la population depuis l'indépendance (République du Zaïre… 1992 : 98-102). Ainsi, au nord, on trouve une bande très peuplée, le long de l'Ubangi. Au centre, les territoires présentent une population nettement moins dense avec certains secteurs presque vides. Tout au sud, la région de Karawa dans le territoire de Businga est très peuplée. Cette zone se confond dans la fameuse bande de peuplement allant de Gemena à Bumba. La situation démographique du Nord-Ubangi est donc très contrastée et le cas du territoire de Businga l'illustre relativement bien. Sa partie sud-ouest correspondant à Karawa a une densité de 39 hab./km^2 tandis que d'autres zones du même territoire comme Businga et Bondangabo ne comptent que 3 hab./km^2. Dans les années 1950, le secteur de Karawa comptait déjà entre 10 et 20 hab./km^2. Quant à Businga qui en 1957 était de loin l'agglomération la plus importante du Nord-Ubangi, son taux de croissance sur les deux dernières décennies atteint 2,6 %. Elle comptait en 2004, 27 000 habitants, soit une densité de 3000 hab./km^2. D'autres agglomérations comme la ville de Gbado-Lite l'ont supplanté. Le territoire de Yakoma présente aussi de grandes divergences au niveau de ses densités. Si le secteur de Yakoma est relativement peuplé, Abumombazi l'est très peu avec seulement 4 hab./km^2. C'était déjà le cas dans les années 1950 avec moins d'un hab./km^2. Mobayi-Mbongo demeure le territoire le moins peuplé, en excluant la ville de Gbado-Lite. Enfin, Bosobolo compte seulement 11 500 habitants pour 48 km^2 en 2004, ce qui en faisait la plus petite cité en termes de population (densité de 250 hab./km^2) (Annaert & Gourou 1957 ; République du Zaïre… 1992).

Actuellement, la majorité de la population de la province est concentrée à Gbado-Lite, et le long des routes principales (les trois axes : Businga-Gbado-Lite à l'ouest, Gbado-Lite-Yakoma au nord, et Yakoma-Abumombazi à l'est) avec un noyau de peuplement au sud de Bosobolo. À côté de ces tracés routiers relativement peuplés, c'est le désert. Et c'est particulièrement le cas de la zone correspondant au massif d'Abumombazi à cheval sur les trois territoires de Yakoma, Mobayi-Mbongo et Businga, à l'exception des localités le long de la piste d'Abumombazi-centre, vers Kota-Koli et celles pullulant le long de la rivière Ebola. Sur les cinq secteurs abritant le massif forestier, un seul a une densité de population supérieure à 20 habitants au km^2 ; celui de Yakoma. Par ailleurs, Mobayi-Mbongo et Otto-Banza présentent une densité de 10 à 20 habitants et ceux de Businga et d'Abumombazi sont encore moins peuplés avec 5 à 10 habitants maximum au km^2.

Les zones habitées vont de pair avec la dégradation forestière et la déforestation. Ce sont particulièrement les abords des axes de communication qui sont concernés par le processus de conversion des forêts. La route de Yakoma à Abumombazi, comme c'est le cas de celle en direction de Kota-Koli illustre assez bien le phénomène (cf. carte MRAC végétation dans le cahier couleur).

Tableau 1.1 : Évolution de la population par territoire entre 1957 et 1984

Territoire	Superficie* (km²)	1958	1970	TCAM 1958-1970	1984	TCAM 1970-1984
Bosobolo	13 277	73 452	89 659	1,7 %	119 627	2 %
Businga	17 411	103 199	132 356	2 %	203 243	3,1 %
Mobayi-Mbongo	10 559**	43 144	48 667	1 %	92 568**	4,6 %
Yakoma	15 397	60 457	70 105	1,2 %	112 436	3,4 %
Total	**56 644**	280 252	340 787	**1,6 %**	**527 874**	**3,1 %**

Source : [1958, 1970] (Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin et Tambashe Oleko 1992 : 495) ; [1984] INS. *Recensement démographique. INS. Kinshasa, Bas-Zaïre Bandundu, Équateur Haut-Zaïre. Totaux définitifs. Groupements/quartiers Kinshasa.* 1992 : 98-102.
*Superficie du recensement de 1984.
** Gbado-Lite incl.

Tableau 1.2 : Évolution de la population par territoire entre 1994 et 2015

Territoire	Superficie (km²)	1994	2004	TCAM 1994-2004	2010	TCAM 2004-2010	2015
Bosobolo	13 277	146 972	177 759	1,9 %	200 186	2 %	436 403
Businga	17 411	276 027	353 084	2,4 %	416 713	2,8 %	649 943
Gbado-Lite (ville)	11 ou 12	27 063	42 647	2,3 %	48 881	2,3 %	198 839
Mobayi-Mbongo	10 548	142 795	127 352	-1,1 %	155 462	3,4 %	178 760
Yakoma	15 395	155 714	203 072	2,7 %	242 478	3 %	395 041
Total	**56 644**	**527 874**	**903 914**	**1,8 %**	1 063 720	**2,7 %**	**1 858 986**

Source : [1994] (Ngondo a Pitshandenge, de Saint Moulin et Tambashe Oleko 1992 : 502) ; [2004] (Mabiala, Hanf et Schlee. 2006 : 103-104) ; [2010] de Saint Moulin (2011 : 675) ; [2015] (CAID-Rapports annuels administration des territoires et ville).

Tableau 1.3 : Évolution de la population des villes et des cités (1958-2004)

Territoire	1958	1970	1975	1984	2004	TCAM 1984-2004
Bosobolo	nc	nc	nc	7829	11 633	2 %
Businga	4717	10 987	14 203	15 459	27 921	3 %
Gbado-Lite (ville)	/	/	8382	27 063	42 647	2,3 %
Mobayi-Mbongo	nc	nc	nc	3149	4679	2 %
Yakoma	/	/	2449	6817	10 134	2 %

Source : [1958-2004] (Mabiala, Hanf et Schlee. 2006 : 114) ; [2010] Léon de Saint Moulin ; [2015] (CAID-Rapports annuels administration des territoires et ville).

1.2.3. CROISSANCE DE LA POPULATION

De 1958 à 1970, le district a enregistré un taux de croissance annuelle moyen (TCAM) de sa population de 1,6 %. À partir de 1970, la croissance de la population s'accélère : de 340 787 habitants qu'il comptait en 1970, le Nord-Ubangi est passé à 527 874 habitants en 1984 ; c'est-à-dire un taux de 3,1 %. Le rythme s'est ensuite effondré entre 1994 et 2004, avec un taux de croissance moyen ne dépassant pas les 1,8 %. Celui-ci peut s'expliquer par la fin du régime Mobutu, les pillages et les guerres qui s'en sont suivis. En fait, après 1984, les taux de croissance sont plus délicats à calculer, car les chiffres de population ne sont plus issus de recensements, mais de projections.

En 2015, selon l'Administration, la population du Nord-Ubangi serait passée à presque deux millions d'habitants, sa population aurait donc triplé en trente ans (1984-2015). Cette croissance démesurée illustrée d'ailleurs par des TCAM entre 2004 et 2015 très élevés (cf. Tableau 1.4), deux fois supérieure à la croissance moyenne nationale de la population (croissance de 3 %), est tout à fait improbable. Ces

taux hors normes alimentent une fois de plus nos suspicions quant aux données démographiques de l'administration des territoires, lesquels sont notoirement considérés comme surévalués. En comparant les chiffres de l'administration territoriale à ceux de Léon de Saint Moulin de 2010 et pour le total provincial, à ceux obtenus par projections de l'ADRASS, deux sources qui mettent à disposition du lecteur leur méthode d'estimation démographique (contrairement à l'Administration qui reste très opaque sur le sujet), nous arrivons au même constat : une surévaluation du nombre d'habitants par l'administration territoriale (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 1.4 : Comparaison des chiffres de population du ministère de la Santé (2010A), de Léon de Saint Moulin (2010B) et de l'Administration (2015) + calcul du TCAM (2010-2015)

Territoires	2010 (A)	2010 (B)	2015	TCAM (2010 [A]-2015)	TCAM (2010 [B] -2015)
Bosobolo	285 718	200 186	436 403	8,8 %	17 %
Yakoma	247 841	242 478	395 041	9,7 %	10 %
Businga	406 520	416 713	649 943	9,8 %	9 %
Mobayi-Mbongo	210 825	155 462	178 760	-3,3 %	2,8 %
Gbado-Lite	118 774	48 881	198 839[a]	10,8 %	32 %
Total	**1 269 678**	**1 063 720**	**1 858 986**	**7,9 %**	**12 %**

a. 128 969 habitants recensés selon Ngbolua (2014).

Source : 2010 (A) : ministère de la Santé (2010 : 43) ; 2010 (B) : de Saint Moulin (2011 : 675) ; 2015 : Cellule d'analyse des indicateurs de développement (CAID).

Cependant, que peut-on retirer d'intéressant en observant les données de l'Administration de 2010 et de 2015 ? Différents taux de croissance ont été appliqués selon les territoires ; un taux de croissance de 2,9 % pour Bosobolo, Businga, un taux de 2,5 % pour Yakoma et seulement 1,5 % pour Mobayi-Mbongo. Par contre pour Gbado-Lite ils ont compté un taux de croissance de 9,4 %. Léon de Saint Moulin, quant à lui, s'en tient à des évolutions davantage uniformisées.

Le recensement démographique de 1984 constitue une bonne base pour retracer l'évolution de la répartition de la population à la lumière des densités par territoire. Dans les grandes lignes, l'occupation de l'espace est restée la même depuis l'indépendance, malgré les remaniements administratifs. Aussi, en observant les cartes de densités démographiques de l'époque, notamment celle de 1943 (à partir des données de 1938), Bosobolo se distinguait déjà comme étant la région la plus peuplée du Nord-Ubangi. De la carte de densité de la population de la province de l'Équateur (au 31-12-1957) dressée par J. Annaert sous la direction de P. Gourou, beaucoup plus précise, il ressort que le nord de la province est davantage peuplé que le sud, si ce n'est le noyau de fort peuplement autour de Karawa, à la frontière avec le Sud-Ubangi. Le nord du territoire de Bosobolo correspondant au secteur Banda (surtout à l'est) est davantage peuplé que sa partie sud. Même constat pour le secteur de Bili dont le nord affiche de fortes densités contrairement au sud-est (groupements Fulu, Mongo et Mbanza), faisant partie d'un vide démographique plus large englobant toute la partie nord-est de Bosobolo, débordant généreusement sur le Sud-Ubangi. Mobayi-Mbongo présente une situation diversifiée ; grosso modo le territoire est également davantage peuplé au nord, bien que la ville de Gbado-Lite n'existe pas encore. À l'ouest, le secteur Otto Banza affiche de très faibles densités ; d'ailleurs plus au sud, cet espace vide correspond à une partie d'Abumombazi, partagé entre Businga et Yakoma. La situation démographique est la plus contrastée dans le territoire de Businga. L'ouest enregistre des densités démographiques très élevées (faisant partie de la bande de peuplement allant de Gemena à l'Ituri en passant par Lisala et Bumba) en comparaison au nord et à l'est qui sont presque inhabités. Enfin, à Yakoma, la bande septentrionale riveraine de l'Ubangi est très peuplée, et encore plus particulièrement le secteur de Wapinda par rapport au secteur de Yakoma pourtant déjà bien dense. Tandis que le sud et l'ouest du territoire, correspondant d'ailleurs au secteur Abumombazi, sont presque inhabités. Quant à la carte de localisation de la population par points, issue de la même série, si elle confirme ces tendances, elle met

davantage l'accent sur la situation démographique des centres, des agglomérations et le regroupement de la population autour des principaux axes (carte Annaert & Gourou 1957).

Tableau 1.5 : Densité de population selon les territoires en 1984 et 2010

	Superficie*	Population (nb.)		Hab./km²	
		1984	2010	1984	2010
Bosobolo	13 277	119 627	200 186	9	15
Businga	17 411	203 243	416 713	11,7	23,9
Gbado-Lite (ville)	12	27 063	48 881	2353	4250,5
Mobayi-Mbongo	10 559	92 568	155 462	8,8	14,7
Yakoma	15 397	112 436	242 478	7,3	17,7

*d'après les données du recensement de 1984 (République du Zaïre 1992…).

1.3. LES RÉFUGIÉS DE CENTRAFRIQUE

Depuis le coup d'État en Centrafrique du mouvement « Séléka[5] » qui a balayé du pouvoir le président François Bozizé en mars 2013, la guerre civile sévit dans le pays. Le mouvement doit affronter les opposants « Anti-balaka ». Le conflit s'étend à tout le territoire et provoque des mouvements de populations importants vers les pays frontaliers qui fuient les violences perpétrées par les différents groupes rebelles. Le début de l'année 2018 n'a pas vu les conflits diminuer, ;au contraire, ils se sont multipliés. La Séléka contrôle des zones entières du pays, voire certains quartiers de la capitale Bangui. Les violences débordent les frontières et des éléments Séléka font régulièrement des incursions dans les camps des réfugiés du côté congolais, entre autres, pour piller des dépôts de vivres (CAID, novembre 2016, territoire de Mobayi-Mbongo). En mai 2017, 503 600 Centrafricains étaient des déplacés intérieurs et 481 256 étaient réfugiés, en grande majorité dans les pays voisins,[6] dont une partie en RDC, principalement dans le Bas-Uele, le Sud et le Nord-Ubangi. Selon l'UNHCR, ils sont 173 136 en RDC, dont 52 % (90 840) au Nord-Ubangi en septembre 2018 (UNHCR 2018).

Avoir une idée des chiffres exacts de l'immigration est une opération ardue. Les chiffres des populations déplacées sont souvent surévalués. D'abord pour des raisons financières, ensuite car les populations concernées sont assez mobiles ; elles peuvent passer facilement d'un côté et de l'autre de la frontière. Pourtant leur dénombrement est essentiel dans un contexte où le phénomène migratoire a un impact direct sur l'accès aux terres. Pour connaître le nombre de réfugiés enregistrés au Nord-Ubangi, l'antenne HCR a procédé à une opération d'enregistrement biométrique (fin 2016 et début 2017) dans les deux camps à Inke et Bili (cf. tableaux ci-dessous). Elle a permis de recenser 24 417 personnes dont une grande majorité d'enfants et d'adolescents. Mais ce nombre n'est pas représentatif de l'ampleur du phénomène migratoire. De nombreux réfugiés sont installés en dehors des camps, dans des villages proches de la frontière ou à leurs abords. Par exemple, dans le territoire de Bosobolo, on en trouve à Basosama, Kelo, Badja, Bili centre, Gaba et Mogoro, et dans le territoire de Mobayi-Mbongo, un certain nombre est localisé à Pambwa (Caritas Congo 2015).

1.4. LA VILLE DE GBADO-LITE

Si Gbado-Lite est une ville par son statut administratif, elle apparaît davantage comme un centre urbano-rural. En effet, sa densité de population, les occupations de ses habitants et ses infrastructures n'ont pas grand-chose d'une ville,

5. Le mouvement armé « Séléka » (écrit aussi Seleka). Composé en partie de mercenaires tchadiens, libyens et soudanais, il se caractérise par une coloration religieuse musulmane ou perçue comme telle.
« Anti-balaka » est le terme utilisé pour désigner les milices d'auto-défense mises en place par des paysans, et qui sont apparues en République centrafricaine. Formées en 2009 pour lutter contre les coupeurs de routes, les anti-balaka prennent les armes en 2013 contre les Séléka, le pays entrant alors dans une guerre civile centrafricaine.

6. Cf. UNHCR. En ligne sur : http://www.unhcr.org/fr/urgence-en-republique-centrafricaine.html

Tableau 1.6 : Répartitions des réfugiés centrafricains par camps, sexe, tranches d'âge et ménages reconnus

Camps	Hommes	Femmes	Total	Ménages
Inke	7 241	7 839	15 080	3922
Bili	4 702	4 635	9 337	2571
Total	11 943	12 474	24 417	6493

Inke : Territoire Mobayi-Mbongo - Bili : Territoire Bosobolo.

Source : Antenne HCR Nord-Ubangi, Bureau de Gbado-Lite.

Camps	0-4 ans	5-11 ans	12-17 ans	18-59 ans	60 ans et +
Inke F	1493	2150	973	3005	218
H	1540	2147	1169	2263	122
Bili F	1001	1267	415	1828	124
H	1021	1340	540	1709	92
Total	5055	6904	3097	8805	556

Source : Antenne HCR Nord-Ubangi, Bureau de Gbado-Lite.

si ce n'est son tronçon bétonné et la commune « mère » de Gbado-Lite. Et même dans ce quartier, considéré comme le plus « urbain », il n'est pas rare de rencontrer du bétail en divagation.

En fait, Gbado-Lite n'était à la base qu'un groupement de villages situés le long d'une voie en terre battue qui fut par la suite bétonnée et appelée boulevard Mobutu. Dans les environs, l'agglomération phare était alors le centre diocésain de Molegbe avec la cathédrale Saint-Antoine de Padoue construite en 1929 et le couvent des sœurs-filles de Molegbe (Konga Wanguwa 2016 : 53). Après avoir été un « poste » encadrant administrativement les villages environnants dont : Moanda, Pangoma, Bambu, Tudu, Gbado-Lite, elle devint une « zone urbaine » (ancienne dénomination de « commune »)[7], avant d'être élevée au rang du chef-lieu du district du Nord-Ubangi[8] ; le tout, toujours, sous la houlette de Mobutu. Elle finit par accéder au rang de cité en 1982[9] et cinq ans plus tard de ville (depuis le 10 janvier 1987)[10]. Ce statut lui conféra l'ensemble des services publics de l'État et attira les sièges des grandes sociétés régionales[11].

C'est au début des années 1970 que Mobutu mit sur pied son projet pour Gbado-Lite. Pour ce faire, il entreprit l'exécution de son « plan de développement » au sein duquel le Centre Pilote, devenu le CDAI[12], joua un rôle important, notamment au niveau de l'implantation des infrastructures urbaines à Gbado-Lite. De 1984 à 2004, elle était passée de 27 063 à 43 000 habitants selon les chiffres du dernier recensement et les projections de Léon de Saint Moulin.

Une dizaine d'années plus tard, selon l'administration territoriale elle compterait 198 839 habitants en 2015 ; ce qui par rapport aux chiffres précédents paraît peu probable.

Si sa densité en 1984 était de 2362 habitants/km², elle serait de 715 hab./km² selon les chiffres de population et de superficie de la ville de la mairie de Gbado-Lite en 2015[13]. L'explication de cet écart au

7. Ordonnance loi n° 72/462 du 1972.

8. Ordonnance loi n° 77-209 du 30 juillet 1977.

9. Ordonnance loi n° 82-036 du 25 mars 1982.

10. Ordonnance loi n° 87-007 du 10 janvier 1989. Celle-ci, en plus de porter création de la ville de Gbado-Lite, détermina le nombre, la dénomination et les limites de ses zones ainsi que ceux de leurs quartiers dans la région de l'Équateur (*Journal officiel du Zaïre*, n° 2, 15 janvier 1987, p. 16).

11. Les banques et organismes de financement (BDP, BDP, CADECO), les entreprises paraétatiques (Regideso, SNEL, INSS) ont implanté très vite leurs bureaux à Gbado-Lite.

12. Centre Pilote, CDAI fera l'objet de développement dans la partie consacrée à l'économie.

13. « Rapport annuel mairie de Gbadolite, province du Nord-Ubangi, RD Congo, 2015 », référencé sur le site de la CAID. En ligne sur : https://www.caid.cd/index.php/donnees-par-villes/ville-de-gbadolite/?domaine=fiche (consulté le 3 octobre 2018). D'autres sources contredisent ces données ;

niveau de sa densité se situe dans l'élargissement des limites de la ville pris en compte dans le calcul de l'Administration. La superficie publiée sur le site de la Cellule d'analyse des indicateurs de développement (CAID) est bien loin des 12 km^2 du recensement de 1984 puisqu'elle comptabilise pour la ville pas moins de 278 km^2. Les quartiers qui étaient au nombre de six en 1984 (Lite, Mbanza, Mono, Mgbaka, Kaya et TABA-Zaïre) (INS 1992 : 98) sont passés à 16, répartis dans trois communes différentes (Gbado-Lite, Molegbe et Nganza, les deux dernières sont des communes rurales). À part Kaya et Mbanza, les communes ont changé de noms (cf. Tableau 1.7).

Tableau 1.7 : Communes et quartier de Gbado-Lite

Commune de Gbado-Lite	Commune de Molegbe	Commune de Nganza
Kaya	Fadu	Nganza
Mbanza	Kawele	Tudu
Pangoma	Molegbe	Bambu
Moanda	Bakpwa	Kambo
	Gobele	
	Gbau	
	Fiwa	

Source : Konga Wanguwa 2016.

Comme déjà évoqué, l'ensemble de la ville (considérée avec ses 278 km^2) ne présente pas les caractéristiques d'une zone urbanisée, du moins sur toute sa superficie. Les limites géographiques correspondraient à ceci : « La ville de Gbado-Lite est limitée au nord par la rivière Ubangi, depuis le confluent de la rivière Bimbi jusqu'au confluent de la rivière Boyi. Elle est limitée à l'ouest par l'embouchure de la rivière Bimbi ; au sud par la source de la rivière Loba, jusqu'à l'intersection avec la rivière Wakamba et à l'est par la route de Mobayi-Mbongo jusqu'à la rivière Sokoro [...] » (Ngbolua *et al.* 2014).

1.5. CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION

1.5.1. LES SOURCES ET LA MÉTHODE

Pour étudier la structure de la population par âge du Nord-Ubangi, nous nous baserons sur les projections de l'Association pour le développement et la recherche appliquée en sciences sociales (ADRASS) dont la démarche scientifique est exposée ci-dessous.

La méthode adoptée est celle dite « par composante » : on applique à chaque effectif par sexe et âge des probabilités de décès et des nombres d'immigrants et d'émigrants spécifiques à ces âges. Aux femmes de 14 à 49 ans, on applique des taux de fécondité par âge, en tenant compte de leur propension à mourir et à migrer. Ainsi, la population qui a 14 ans en 1984 devient celle de 15 ans en 1985. Les naissances survivantes de l'année 1984 deviennent les populations par sexe de 0 an en 1985, et ainsi de suite.

Les hypothèses de mortalité sont introduites par des niveaux d'espérances de vie par sexe à la naissance. Ces espérances de vie peuvent varier d'année en année et sont appliquées à des jeux de tables théoriques de mortalité permettant de calculer des probabilités de décès par sexe et âge. Les tables retenues sont celles dites « OCDE-famille D ». Les taux de fécondité sont calculés à partir de l'indice synthétique de fécondité, appelé encore « nombre moyen d'enfants par femme ». Cet indice est transformé mathématiquement en 36 taux de fécondité, par âge des femmes de 14 à 49 ans.

Les nombres d'immigrants et/ou d'émigrants par sexe et âge sont calculés à partir d'effectifs totaux par sexe, qu'on répartit selon une ou des structures par âge propres aux migrants. Ces répartitions par âge sont toujours caractérisées par un pic aux jeunes âges adultes (mariage, choix professionnel…) et une « queue » de jeunes enfants, entraînés par la migration des adultes.

En ce qui concerne les effectifs de la population, le recensement le plus récent de la RDC date de 1984 et est réputé être de bonne qualité. En 2005, un dénombrement de la population de 18 ans et plus a eu lieu, en vue des élections. On s'accorde à dire que ce dénombrement a été de bonne qualité. Généralement, la population dénombrée en 2005 est très proche de celle calculée depuis 1984. Cette proximité valide les hypothèses.

---

par exemple Ngbolua avance plus de 464 habitants/km^2 (Ngbolua 2014 : 62).

1.5.2. LES BASES SUR LESQUELLES SE FONDENT LES ESTIMATIONS DE L'ADRASS : ESPÉRANCE DE VIE ET FÉCONDITÉ

L'espérance de vie moyenne en République démocratique du Congo serait l'une des moins élevées de l'Afrique subsaharienne (OMS 2013). Étant donné ces données sanitaires assez négatives, l'ADRASS estime l'espérance de vie en 2017 chez l'homme à 39,5 et à 41,8 ans chez la femme (scénario de constance), ce qui est par ailleurs inférieur à l'espérance de vie moyenne au Nord-Ubangi dans les années 1955-57 (43,5 ans) et 20 ans plus tard, en 1975 (44,4 ans).

L'estimation de la mortalité en 2005 peut surprendre, avec une valeur d'espérance de vie très basse, de l'ordre de 40 ans, surtout lorsqu'on la compare à celle publiée par d'autres organisations comme l'OMS en 2016 (59/62 ans). Il faut souligner qu'il ne s'agit pas d'une estimation arbitraire ni même d'une extrapolation à partir de quelques données empiriques d'enquête, par exemple. Au contraire, il s'agit d'un résultat basé sur un long processus d'analyse dynamique de l'évolution de la population congolaise sur les 50 années qui précèdent, en s'efforçant de tenir compte de l'essentiel des informations sérieuses disponibles en matière de tendance de la fécondité et de la mortalité. En 2005, on dispose de deux sources d'information indépendantes sur la population congolaise.

D'une part, il y a la reconstitution démographique de l'évolution entre 1956 et 1984, année du dernier recensement, prolongé par un dispositif de simulation permettant de tester après 1984 toutes les combinaisons d'évolution de la fécondité et de la mortalité.

D'autre part, il y a le recensement électoral de 2005-2006 qui a porté sur les populations de nationalité congolaise âgées de 18 ans et plus. Ces données ont été analysées avec les meilleures techniques d'évaluation qualitative et de détection/correction d'erreurs d'observation ; on a ainsi pu établir les structures d'âge (« pyramides des âges ») des 165 territoires et villes de l'époque, ainsi forcément que des entités administratives de plus haut niveau : district (approximativement les nouvelles provinces actuelles), provinces et pays entier. Ces pyramides ont été dressées pour les populations âgées de 20 ans et plus pour éviter d'inclure parmi les adultes un certain nombre de jeunes dont on sait qu'ils se sont un peu « vieillis » pour pouvoir disposer d'une carte d'électeur tenant lieu de documents d'identité. Une telle structure, présentée par année d'âge, est en quelque sorte la synthèse graphique de la combinaison des paramètres démographiques que cette population a connus dans le passé. Cette structure peut être considérée dans sa forme comme unique, car ne pouvant représenter que cette seule évolution ; cependant, les facteurs aléatoires qui peuvent affecter les paramètres aussi bien que les erreurs et incomplétudes des mesures obligent à considérer une certaine marge, minime, de fluctuations possibles de ces paramètres.

Enfin, comme déjà dit ci-dessus, la reconstitution de la population congolaise de 1984 est un point de départ solide à partir duquel diverses évolutions sont possibles, mais pas n'importe lesquelles. Il est par exemple constant qu'en dehors de facteurs exceptionnels connus et dont les estimations tiennent nécessairement compte, les fluctuations de la fécondité et de la mortalité d'une année à l'autre sont relativement faibles et toujours cohérentes dans une tendance donnée, qui peut bien sûr évoluer. Ainsi, les indices de fécondité (« nombre d'enfants par femme ») et de mortalité (espérances de vie) peuvent fluctuer d'une année sur l'autre de quelques pour cent, mais pas du simple au double ou d'un facteur d'échelle. Par exemple, une fécondité de 6,4 enfants par femme sur une année donnée peut raisonnablement être attendue entre 6,2 et 6,6 l'année suivante, mais ne peut atteindre ni trois ni huit enfants ! On peut ainsi constituer des combinaisons de paramètres de mortalité et de fécondité, nombreuses, mais pas illimitées, dont chacune fait l'objet d'une simulation jusqu'à l'année cible, 2005 dans ce cas. À ce moment-là, on peut dessiner pour chaque combinaison une pyramide des âges qui doit conserver nécessairement la cohérence du « trajet » que l'on a simulé ; cette cohérence s'observe par des formes éventuellement changeantes de la pyramide, mais sans anomalie brutale en plus ou en moins d'un âge à l'autre.

Même si le traitement réel est numérique, on réalise par ordinateur ce que l'on ferait visuellement : on superpose la pyramide calculée à celle qui était observée par le recensement électoral. Il s'agit bien ici de comparer des formes, c'est pourquoi on parle de structures sans prendre en considération le nombre de personnes concernées (« effectifs absolus »). On repère très vite ainsi une zone de combinaison des paramètres qui permettent une superposition raisonnablement précise des deux pyramides ; on

recommence alors un travail de simulation beaucoup plus précis : si dans la première phase, on peut explorer la fécondité par sauts de 1/10e d'enfants et la mortalité par sauts d'une année d'espérance de vie, on recommence alors avec des intervalles beaucoup plus serrés. L'expérience indique que les structures se rapprochent de plus en plus puis se mettent à diverger : c'est à ce point-là que l'on peut fixer les valeurs des paramètres et obtenir ainsi que les chiffres précis que l'on proposera comme fécondité et mortalité en 2005 et que l'on peut utiliser dès lors comme base de simulation pour les années après 2005. L'analyse des paramètres utilisés entre 1984 et 2005 permet de se faire une idée assez précise des tendances et, lorsque ces tendances ne s'éloignent pas clairement d'une relative constance, on choisit de conserver, au moins dans un scénario de base, ces paramètres effectivement constants.

Étant donné la situation d'enclavement de la province et les soucis que pose encore l'accès aux soins de santé pour la majorité de la population, il est probable que l'espérance de vie n'a pas augmenté depuis 1984. La raréfaction des ressources naturelles dont dépend la majorité de la population et les nombreux cas de malnutrition dans la province ne sont pas en faveur d'un revirement de tendance. Au niveau des soins de santé, on peut même parler d'une dégradation de la situation. À ce sujet, les études socio-économiques récentes sur le Nord-Ubangi sont assez pessimistes ; des zones enclavées sont dépourvues d'hôpitaux et quand les hôpitaux existent, ils ne disposent pas toujours de médecins et leurs infrastructures sont complètement dégradées. Il n'y a pas de service d'urgence et la population, pour une grande partie, recourt encore à la médecine traditionnelle (cf. le point 2 sur la santé).

Ce sont les indices de fécondité qui vont le plus influencer la croissance de la population. Dans le cas du Nord-Ubangi, l'ADRASS se base sur un indice d'environ 6 enfants par femme. Comme c'est le cas pour l'espérance de vie, cet indice peut être discuté puisque sur le sujet les sources divergent. Selon une étude récente du PAM, un ménage dans l'Ubangi serait composé en moyenne de huit personnes. Mais selon une étude du Programme alimentaire mondial (WFP/PAM 2016), les ménages à Businga seraient plutôt composés de 10 personnes en moyenne (WFP/PAM 2016 : 4). Même si le ménage n'est pas égal au nombre d'enfants par femme puisque certains peuvent avoir déjà quitté la maison. Il donne tout de même une indication sur la potentielle taille des familles nucléaires et donc indirectement le taux de fécondité. Le constat fait par l'Unicef qu'un tiers des femmes commence leur vie féconde ou entre en union à partir de 15 ans (Unicef 2017 : 1) pourrait influencer à la hausse cet indice de fécondité. Dans un pays où les moyens de contraception sont limités, il est assez évident qu'au plus jeune une femme commence à avoir des enfants au plus elle en aura.

1.5.2. DESCRIPTION DE LA POPULATION SELON LE SCÉNARIO DE CONSTANCE

Tableau 1.8 : Indicateurs démographiques (1984-2018)

(en pour mille)	1984 (‰)	2018 (‰)
Taux brut de mortalité	18,3	22,3
Taux brut de natalité	46,2	46,7
Croissance naturelle	27,9	24,4
Croissance migratoire	-4,3	-2,1

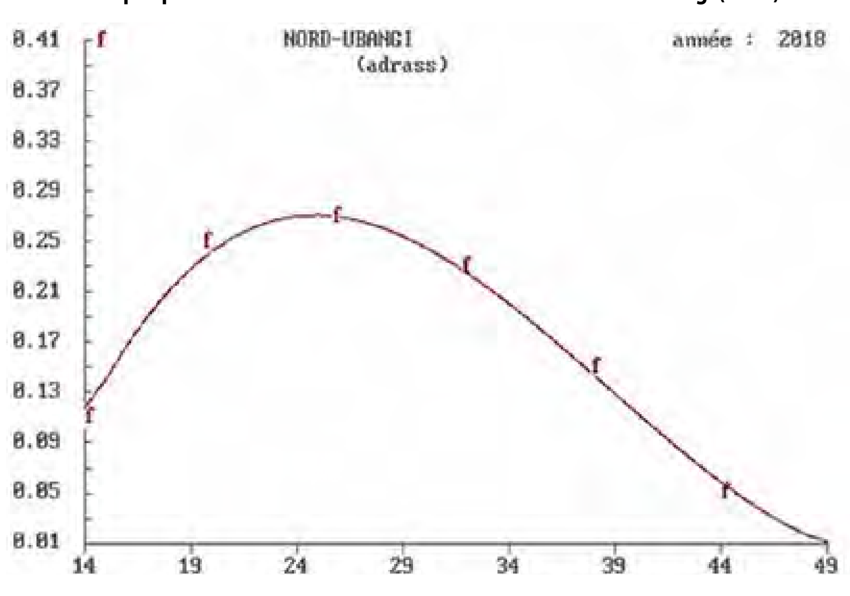
Source : Recensement 1984 ; ADRASS [résultats des calculs de l'ADRASS repris en partie dans le tableau synoptique du scénario de constance] [2018].

La pyramide relative de 2018 a la même forme que celle de 1984 (cf. graphique). Son observation permet d'indiquer que la population du district, à l'instar du reste du pays, est extrêmement jeune en 2018 comme c'était déjà le cas en 1984. La structure par classes d'âges confère d'ailleurs une assise plus large aux catégories de jeunes et adolescents qu'aux classes actives. Les jeunes de moins de 15 ans occupent presque la moitié de la pyramide (43 %) avec une très faible proportion de personnes âgées (2 %). De façon très significative, la catégorie d'âge la plus représentée est celle de 0-4 an, constituant la base de la pyramide. L'âge moyen est de 21 ans selon l'ADRASS. La proportion des groupes d'âge n'a pas beaucoup changé entre 1984 et 2017, on peut le voir à l'observation du graphique (1.5) en valeurs relatives. La proportion d'adultes (15-64 ans) est de 55 % et s'occupe donc théoriquement de 48 % de la population ; soit environ une personne non active (enfant/personne âgée) par personne active. Un peu moins d'un tiers de la population (30 %) est théoriquement en âge scolaire (6-11 ans et 12-17 ans), mais dans la plupart des cas, les enfants ne terminent pas le cursus scolaire complet (primaire et secondaire), c'est pourquoi à partir de 15 ans, l'adolescent est considéré comme actif.

Graphique 1.2 : Espérance de vie à la naissance et décès totaux pour le Nord-Ubangi de 1984 à 2030

Source : ADRASS 2018.

Graphique 1.3 : Courbe de fécondité de la femme au Nord-Ubangi (2018)



Source : ADRASS 2018.

Tableau 1.9 : Parité homme/femme en 1984 et 2018 au Nord-Ubangi

Année	Homme/Total (%)	Hommes/pour cent femmes
1984	48,9	95,6
2018	49,4	97,6

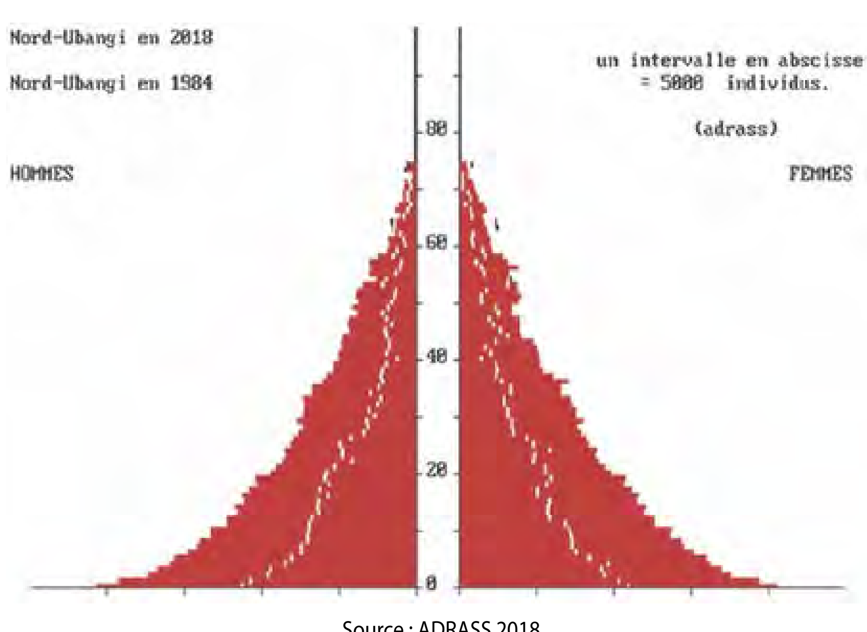
Source : Recensement 1984 ; ADRASS [résultats des calculs de l'ADRASS repris en partie dans le tableau synoptique du scénario de base][2018].

1.5.3. PROJECTIONS POUR 2030 : QUELQUES SCÉNARIOS

a) Scénario 2. Scénario puissant

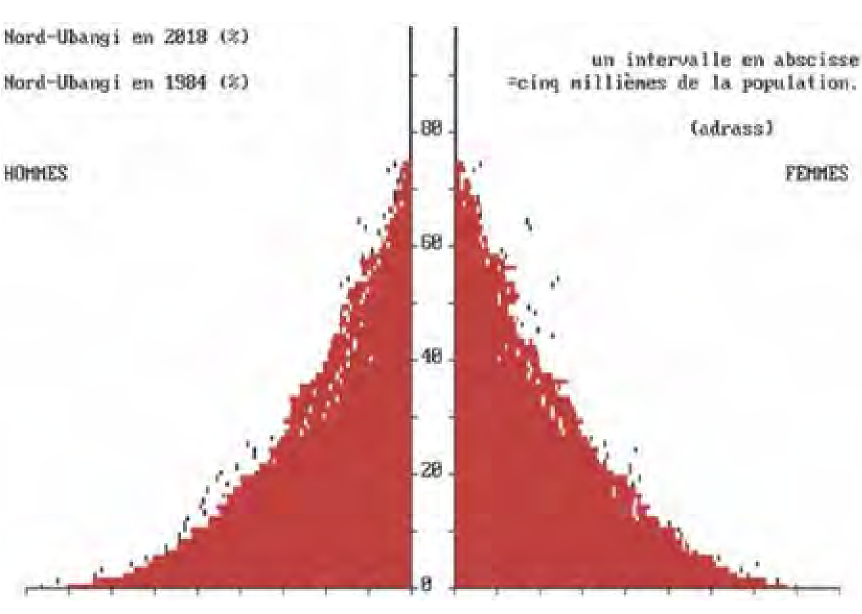
En augmentant l'espérance de vie entre 2005 et 2030 de 42 ans à 56,5 ans et en diminuant la fécondité de 6 enfants à 3,7 enfants, on voit que l'impact peut être important sur la population à l'horizon 2030, on passe de 1 433 524 en scénario de constance à 1 455 691 habitants en scénario « puissant » c'est-à-dire avec les indicateurs fécondité à la baisse et espérance de vie augmentée.

Graphique 1.4 : Pyramide des âges en termes absolus de 1984 à 2018 au Nord-Ubangi



Source : ADRASS 2018.

Graphique 1.5 : Pyramide des âges en termes relatifs de 1984 à 2018 au Nord-Ubangi



Source : ADRASS 2018.

Cependant, même dans le cas du scénario « puissant » imaginé par l'ADRASS, l'écart entre les chiffres de l'ADRASS (1 053 749) et ceux de la CAID (1 858 986 habitants) est encore immense en 2015.

b) Scénario 3. Un scénario « loufoque » avec une migration très importante

Pour l'année 2015, l'administration des territoires annonce 1 858 986 habitants en Nord-Ubangi. Pour l'année 2005, l'ADRASS avait estimé le volume total de la population à 835 053 habitants, en montrant que ce volume était compatible avec le volume des électeurs inscrits à ce moment-là dans le processus électoral. En outre, la répartition par âge de la population estimée était analogue à celle des électeurs inscrits ; les deux pyramides, celle de la population et celle des électeurs, étaient proches l'une de l'autre. Pour obtenir ce volume de 845 053 personnes, il avait fallu supposer que la fécondité demeure de l'ordre de 6,3 enfants par femme, que le solde migratoire soit faiblement négatif (en moyenne 2363 habitants par

an) et que l'espérance de vie en déclin depuis 1984 n'atteignait qu'environ 41 ans en 2005.

Si on suppose que depuis 2005, aucune de ces hypothèses n'aurait évolué, la population aurait atteint 1 037 029 habitants en 2015, soit seulement 56 % du total avancé par l'Administration.

Pour tester la vraisemblance des chiffres avancés par l'Administration, on a modifié les hypothèses de simulation entre 2005 et 2015. Il aurait fallu que la fécondité demeure constante à 6,3 enfants, que l'espérance de vie augmente de plus de six mois chaque année et que l'immigration nette soit de 61 000 personnes par an. Au total, la croissance annuelle moyenne aurait été de 8 % entre 2005 et 2015.

Si l'hypothèse du maintien de la fécondité est plausible, il est par contre difficile de concevoir que l'espérance de vie aurait pu s'élever aussi rapidement, alors qu'il est notoire que les conditions socio-économiques et sanitaires ne se sont pas du tout améliorées depuis 2005. Quant à l'immigration nette, on ne peut vraiment l'imaginer qu'en provenance de la République centrafricaine ; mais alors, il faudrait accepter que 600 000 Centrafricains se trouvent en Nord-Ubangi, qu'ils forment un tiers de la population selon l'Administration. Comme le Nord-Ubangi n'est pas la seule province voisine de la République centrafricaine, on devrait alors admettre que le sud de ce pays se soit considérablement vidé de sa population au cours des dix dernières années. Et si on imagine que la fécondité ait pu baisser, il aurait fallu encore augmenter la croissance de l'espérance de vie et/ou l'immigration. Bref, des scénarios tous plus invraisemblables les uns que les autres.

Enfin, de 1984 à 2005, on constate que la répartition de la population par sexe et âge produit toujours une pyramide régulière, dont la forme est proche de celle d'un triangle isocèle. Sous les hypothèses de forte immigration et de forte hausse de l'espérance de vie, la pyramide des âges du Nord-Ubangi ressemblerait à une sorte de poire, ce qui serait vraiment très étonnant.

Terminons en notant que si les mouvements de population en provenance de RCA vers la RDC suite



Marché de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

aux conflits sont importants, ils sont loin d'atteindre de tels niveaux (cf. ci-dessus). Mais cela n'empêche pas de soulever les difficultés engendrées par ces vagues de réfugiés, dont les conflits fonciers, l'insécurité alimentaire et la saturation des infrastructures sanitaires aux frontières. Si ces mouvements n'ont pas vraiment d'impact au niveau « macro-démographique », donc sur la population totale à l'échelle provinciale, ils en ont localement. La présence de 30 000 réfugiés localisés dans un certain secteur a un impact direct sur le nombre de lits disponibles au centre de santé le plus proche ou encore sur le prix des denrées alimentaires sur les marchés environnants.

2. ÉLÉMENTS SUR LA SANTÉ

2.1. SITUATION ÉPIDÉMIOLOGIQUE DE LA PROVINCE

C'est de loin le paludisme qui domine toutes les autres maladies tant au niveau de la morbidité que de la mortalité. Les enfants de moins de cinq ans y sont particulièrement sensibles. C'est aussi la maladie la plus fréquente dans les camps de réfugiés centrafricains (UNHCR 2016). Au niveau de la morbidité, le paludisme est suivi par les infections respiratoires aigües (IRA) et les maladies hydriques (diarrhées, etc.). Il faut noter les nombreux cas d'anémie et de malnutrition qui touchent surtout les enfants. Selon l'enquête de démographie et de santé qui est citée par l'Unicef, 41,5 % des enfants du Nord-Ubangi de moins de 5 ans souffrent de malnutrition chronique (Unicef 2017 : 1). Enfin les IST et les filarioses, moins fréquentes, se manifestent tout de même dans la province. Quant à la tuberculose, elle est souvent liée au VIH, en recrudescence à Bosobolo avec l'arrivée des réfugiés centrafricains.

À côté du paludisme qui représente environ un cinquième des causes de décès, ce sont les anémies et les IRA qui sont les plus mortelles. En ce qui concerne la santé de la reproduction, tant le PPDS (2010) que l'EDS (2013-2014) font part d'une prise en charge de la mère et de l'enfant déficitaire.

2.2. LES INFRASTRUCTURES ET L'OFFRE SANITAIRE : LA CARTE SANITAIRE (ZS, AS, CS, HGR, ITM)

Dans les années 1950, on notait quatre postes de missions catholiques comptant un hôpital et une maternité, situés à Abumombazi, Businga, Yakoma et Molegbe. Du côté protestant, on comptait un hôpital à Karawa et des postes de consultations à Bokada et Gbwado (Institut géographique militaire 1955 et Institut géographique militaire 1950). Avant 2003, la province comptait 6 zones de santé. Depuis, elle a doublé son nombre, passant à 11 ZS (parmi les 69 ZS que compte l'Équateur) avec la création des zones de Bili, Mobayi-Mbongo, Yakoma, Wasolo et Abuzi. Celles-ci sont elles-mêmes divisées en 169 aires de santé (AS) comprenant des centres de santé de référence (CSR), de centres de santé (CS), des hôpitaux généraux de référence (HGR) et des instituts techniques médicaux (ITM). Seule l'AS de Wasolo ne dispose pas encore de centre de santé (CS).

Tableau 1.10 : Les zones de santé (ZS) du Nord-Ubangi*

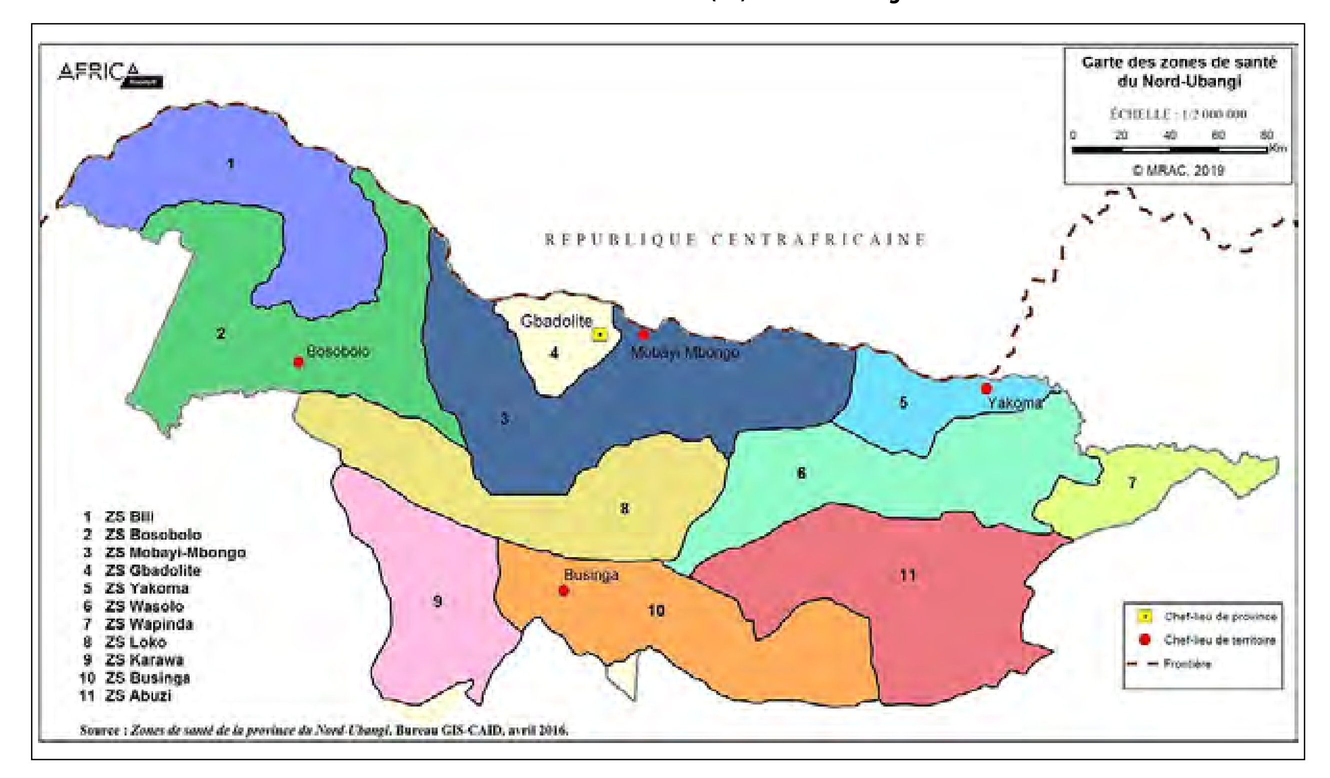
Mobayi-Mbongo	Bosobolo	Yakoma	Businga
Gbado-Lite	Bili	Abuzi	Loko
Mobayi-Mbongo	Bosobolo	Wasolo	Karawa
		Wapinda	Businga
		Yakoma	

*Le Nord-Ubangi avant 2003 était divisé en 6 ZS : Loko, Karawa, Businga, Wapinda, Gbado-Lite, Bosobolo (carte des zones de santé OCHA RDC avril 2002). Yakoma, Mobayi-Mbongo, Wasolo, Bili et Abuzi ont donc été créées postérieurement.

Source : République démocratique du Congo, ministère de la Santé. 2010. (mars). *Plan provincial de développement de la santé (PPDS)*.

L'offre de soins de référence est assurée par 11 hôpitaux généraux de référence (HGR), soit un hôpital par zone de santé (cf. Tableau 1.11). La province ne dispose pas de structures pouvant assurer de soins de référence secondaire. La province ne dispose pas de centre de santé (CS) qui offre un paquet minimum d'activités (PMA) complet et seuls 5 CS (3 %) offrent un PMA basique. De même, aucun HGR n'offre un paquet complémentaire d'activités complet (PCA). Et même lorsque les soins sont procurés, ils ne sont pas toujours de qualité. Sur une population estimée à près de 1,5 million habitants,

Carte 1.1 : Les zones de santé (ZS) du Nord-Ubangi



avec une densité de 22 habitants au km², plus des deux tiers de la population habitent à moins de 5 km des CS contre 60,6 % de la population habitant dans le rayon de 40 km d'un HGR. Dans 6 ZS, la majorité de la population habite au-delà de 80 km de l'HGR (c'est le cas de Bosobolo (26,8 %), Loko (36,7 %), Mobayi-Mbongo (38,1 %), Bili (42,6 %) et Businga (46,4 %) (équipe locale).

Le Nord-Ubangi est confronté comme le reste de l'Équateur à une pénurie accrue de personnel qualifié dans le secteur médical. Les conditions de travail très mauvaises (bâtiments, matériel, salaires, routes, etc.) expliquent la migration presque systématique du personnel formé vers Kinshasa. Le rapport de la division provinciale de la santé (PPDS 2010) recensait 26 médecins au Nord-Ubangi, soit un médecin pour 65 000 personnes[14]. L'OMS préconise 23 médecins, infirmières et sages-femmes pour 10 000 habitants ; lesquels sont selon l'organisation nécessaires pour assurer des soins efficaces liés à la grossesse, à l'accouchement et à la maternité les plus indispensables.

Il n'y a que deux médecins spécialistes dans la province, l'un à Loko, l'autre à Gbado-Lite. Ce sont Karawa et Gbado-Lite qui s'en sortent le mieux avec chacun cinq médecins, suivis de Wasolo et de Yakoma, avec trois médecins (PPDS 2010 : 70). Les infirmiers L2 sont nettement moins nombreux que les A2, étant donné que le diplôme exige deux ans supplémentaires de formation et un doctorat à l'étranger. À part un technicien en radiologie à Gbado-Lite, aucun personnel dans ce domaine dans le reste de la province, sans doute combiné à l'absence de machine en radiologie. De même pour le laboratoire, seulement un technicien est recensé à Gbado-Lite. Un kinésithérapeute à Karawa et un nutritionniste à Gbado-Lite. Enfin, le personnel administratif est pléthorique comparé au personnel médical (PPDS 2010 : 70). À la division provinciale de santé du Nord-Ubangi, on retrouve 3 médecins en santé publique, 7 infirmiers L2, 36 infirmiers A2[15], et 92 administratifs (PPDS 2010 : 74).

14. Si l'on se base, non sur les chiffres de population du ministère de la Santé, mais sur ceux de l'ADRASS, le rapport descend à un médecin pour 39 885 personnes, ce qui reste néanmoins bien en dessous du seuil de l'OMS (1/10 000).

15. Infirmiers A2 : formation basique (A2) (type bachelier en sciences infirmières) ; infirmier L2 : formation post-basique (type licence) (L2) (Bansele 2010 : 85-86).

Tableau 1.11 : Zones de santé, aires de santé, HGR, CSR, CS et ITM[a]

Zone de santé	Population[b]	Nombre AS	Nombre HGR	Nombre CSR	Nombre CS	Couverture géographique (%)
Abuzi	62 410	14	1	0	12	85,7
Bosobolo	134 106	18	1	2	16	88,9
Bili	151 612	18	1	2	16	88,9
Businga	104 876	13	1	1	12	92,3
Karawa	203 017	24	1	1	23	95,8
Loko	98 627	15	1	2	12	80,0
Mobayi-Mbongo	92 051	17	1	3	13	76,5
Gbado-Lite	118 774	13	1	3	8	61,5
Wapinda	44 745	11	1	0	11	100,0
Wasolo	60 000	13	1	0	11	84,6
Yakoma	80 686	12	1	2	10	83,3

Source : PPDS-2010[b].

[Par rapport à 1994, les infrastructures ont changé (sur papier du moins) : cf. Ministère de l'Agriculture… 1998 : 216] HGR partout. Plusieurs AS ne sont pas couvertes par un CS, notamment à Gbado-Lite et Mobayi-Mbongo.

a. Nous avons choisi de publier les chiffres d'un rapport produit directement par le ministère de la Santé plutôt que de nous baser sur des chiffres même plus récents relayés par des intermédiaires. Notons que les différences statistiques entre les sources sont immenses. Les chiffres de la cellule d'analyse des indicateurs de développement (CAID) disponibles en ligne pour chaque territoire présentent d'ailleurs de grands écarts avec les données de ce tableau (CAID).
b. Le Plan provincial de développement sanitaire (PPDS) est le fruit du travail des agents et cadres de la Division provinciale de la santé (DPS) et des districts sanitaires de la province de l'Équateur, de leurs partenaires et des divisions connexes, grâce à l'appui technique de la Direction d'étude de planification (DEP) et financier du PARSS (Projet d'appui à la réhabilitation du secteur santé). Il faut rester critique face aux données sanitaires du PPDS : globalement, l'on note une mauvaise gestion des données sanitaires qui serait due à la multiplicité des outils de gestion et au non-respect du circuit de transmission par lequel passent les informations sanitaires.

Tableau 1.12 : Accessibilité de la population par rapport aux infrastructures

Zone de santé	**Population à moins de 5 km ou à une heure de marche d'un CS & accessibilité géographique 1er échelon (%)**	**Population à moins de 40 km de l'HGR ou 8 heures de marche & accessibilité géographique au 2e échelon (%)**
Abuzi	78,30 %	59,40 %
Bili	61,40 %	42,70 %
Bosobolo	73,20 %	26,80 %
Businga	54,50 %	46,40 %
Gbado-lite	79,50 %	98,40 %
Karawa	69,70 %	72,40 %
Loko	56,40 %	36,70 %
Mobayi-mbongo	66,20 %	38,10 %
Wapinda	75,30 %	90,40 %
Wasolo	86,30 %	99,70 %
Yakoma	78,20 %	86,60 %
Moyenne	**69,20 %**	**60,60 %**

Source : Ministère de la Santé. Documents BDD Excel. 27 décembre 2017.



Une vue du bâtiment central de l'hôpital de référence de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Un centre de santé équipé de panneaux photovoltaïques au quartier Tabac à Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Une pharmacie à Abumombazi.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2018.)

En ce qui concerne les médicaments, il existe une centrale au nord : celle de CAMENE[16] à Bwamanda. En plus du Sud-Ubangi, elle couvre quelques ZS (zones de santé) du Nord-Ubangi. Pour les autres zones de santé, ce sont les organisations religieuses qui y suppléent (CEUM, BDOM, MEMISA, etc.).

Au niveau des ressources matérielles, la province n'est pas mieux lotie qu'en ce qui concerne les ressources humaines. Tous les HGR de la province, comme c'est le cas partout dans le grand Équateur, nécessitent une réhabilitation. Deux d'entre eux doivent engager de gros travaux profonds, les autres des travaux plus légers. Les centres de santé, de référence ou non, doivent presque tous être réhabilités et la plupart en profondeur. En fait, avec le nouveau découpage sanitaire de 2003 et l'augmentation du nombre de zones de santé, d'HGR et de centres de santé de référence, de nombreuses infrastructures ne répondent pas encore aux normes correspondant aux différentes entités sanitaires. Il n'y a pas d'ambulance, mais un véhicule de supervision à Gbado-Lite et 10 motos. Il y aurait deux appareils de radiologie : l'un à Gbado-Lite, l'autre à Karawa. Cette dernière est aussi pourvue en appareil d'échographie, tout comme Yakoma. Gbado-Lite par contre n'en possède

16. Subventionnée par des partenaires extérieurs.

pas. La plupart des hôpitaux ont leur propre source d'énergie sauf les régions plus isolées : le territoire de Yakoma (Abuzi, Wasolo et Yakoma) ainsi que la zone de santé de Bili (PPDS 2010 : 76, 82). Au niveau du potentiel de développement des zones de santé, notons tout de même que 6 ZS sont classées tout en bas de la liste dans les 12 dernières zones (PPDS 2010 : 95).

Si c'est l'État qui finance les salaires du personnel médical dans le public, ce sont les partenaires étrangers dans l'humanitaire et le développement qui financent tout ce qui a trait aux médicaments, aux formations, au matériel roulant et ce sont eux aussi qui financent les réhabilitations des différentes infrastructures. Mais au final, c'est la population, sans moyen, qui doit payer la plus grosse part de la facture. Au Nord-Ubangi, Congo-Dorpen (ancien CDI-Bwamanda), implanté dans la région depuis les années 1980, a réussi à mettre en place des caisses d'assurance maladie, sorte de mutualité locale. Entre 2014 et 2016, Congo-Dorpen en a organisé dans trois ZS du Nord-Ubangi : à Abuzi, Yakoma, et Wapinda. Ces caisses sont vouées à fonctionner de manière autonome avec leur propre administration. Un récent projet de Congo-Dorpen vise à renforcer la caisse de Yakoma en dynamisant son fonctionnement et en augmentant le nombre de membres. Le partenaire local de Congo-Dorpen sur le terrain au Nord-Ubangi est ADINE.

L'hôpital général de référence (HGR) de Mobayi-Mbongo situé à 25 km de la ville de Gbado-Lite a été construit dans les années 1950 avec une capacité de 250 lits. Actuellement seulement 60 lits sont disponibles. Le seul hôpital général de la province possède cinq services : le laboratoire, la pédiatrie, la chirurgie, l'unité nutritionnelle et la médecine interne. Trois médecins y travaillent à plein temps, secondés par 18 infirmiers. L'hôpital subit régulièrement des coupures d'électricité. Sans générateur, le personnel médical doit se débrouiller : quelques systèmes à panneaux solaires ont été installés. Comme de nombreuses formations médicales, cet hôpital survit grâce aux partenaires du secteur de la santé congolais (l'UNICEF, l'UNFPA, le PAM et le HCR).

2.3. SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET IMPACT DES RÉFUGIÉS

2.3.1. RÉGIME ALIMENTAIRE

Bien que le régime alimentaire diffère d'une zone à l'autre, l'alimentation des habitants du Nord-Ubangi se compose de manière générale des produits de la récolte (manioc, taro, banane, maïs, plantain, igname), la population étant en majorité rurale. C'est le manioc qui domine l'ensemble du régime alimentaire. Il est présenté sous différentes formes et particulièrement apprécié en *kwanga* (ou *chickwangue*). On le trouve aussi préparé en *ntuka*, c'est-à-dire *fufu* (pâte de manioc), en *malemba* (manioc bouilli, râpé et trempé) que les Mbuza apprécient plus particulièrement, en *sapa* (manioc bouilli et trempé), en *ngabuka* (manioc cuit, pilé ou frappé) et enfin en *kutubon* (pâte de manioc trempé et cuit) consommé par les Ngbandi (Konga Wanguwa 2016 : 62). Le maïs qui constituait l'aliment de base du peuple nbaka s'est étendu peu à peu aux autres groupes, notamment sous forme de farine,



Fruits, légumes et épices sur le marché de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

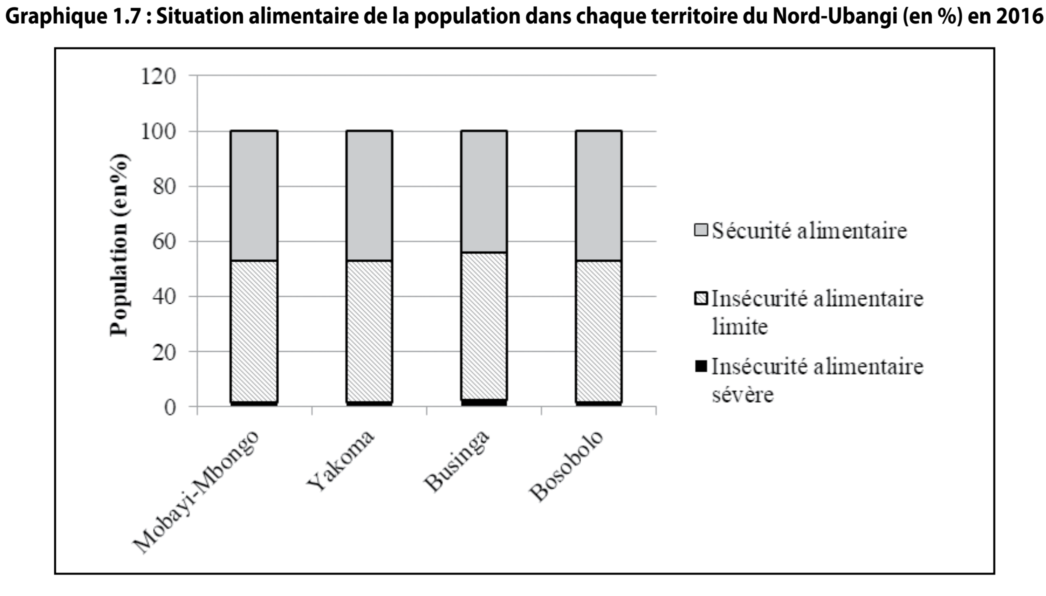


Tomates, bananes, papayes sur le marché de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

Graphique 1.6 : Situation alimentaire de la population dans chaque territoire du Nord-Ubangi (en %) en 2012

Source : WFP/PAM (2012 : 4).

Graphique 1.7 : Situation alimentaire de la population dans chaque territoire du Nord-Ubangi (en %) en 2016



Source : WFP/PAM (2016 : 2)

dans la préparation du fufu. Le riz par contre est très peu consommé dans la province. Ces aliments sont accompagnés de légumes et d'huile de palme. Ces derniers sont essentiellement constitués de feuille de manioc (le *pondu*) et d'amarante, de taro et d'oseille (Konga Wanguwa 2016 : 62). Les populations riveraines profitent des produits de la pêche, de la chasse et de la cueillette qui viennent compléter en protéines le menu quand ils ne sont pas réservés pour être commercialisés. Au Nord-Ubangi la population consomme des chenilles (*mbinzo*) et des escargots. De manière plus spécifique, on consomme de la grenouille à Yakoma (équipe locale). La viande issue des élevages n'est pas du tout commune dans l'alimentation. Il y a très peu de viande de bœuf par exemple et le produit de l'élevage domestique (chèvre, volaille, etc.) n'est cuisiné que pour les grandes occasions (mariage, etc.) (Konga Wanguwa 2016 : 62 ; équipe locale). Les ménages prennent en moyenne deux repas par jour. Mais ceux-ci peuvent diminuer en période de soudure (ACF 2007 : 6).

2.3.2. SITUATION ALIMENTAIRE

Au regard de l'histogramme ci-dessus (2012), la situation alimentaire est presque la même dans toute l'étendue de la province. Les situations

d'insécurité alimentaire sévères sont très rares, elles ne concernent même pas 2 % de la population. Il faut cependant noter que l'étude a été réalisée avant le commencement des conflits en Centrafrique suite au renversement du président Bozizé. Il est évident que les mouvements de population à la frontière, le long de l'Ubangi, qui continuent aujourd'hui, ont un impact sur la situation nutritionnelle de l'ensemble de ces populations frontalières. Cette situation est visible sur les cartes de l'IPC (2013-2017), où toute la frange septentrionale du Grand-Équateur (ouest du Sud-Ubangi et nord du Nord-Ubangi) est classée en état de crise, comparé au reste de l'intérieur des terres comme sous pression (carte IPC 2013 ; 2017 [juin]). Cependant, en 2016, la situation de la province est globalement satisfaisante (deuxième histogramme ci-dessous). Seulement une faible proportion de personnes est affectée par l'insécurité alimentaire sévère qui correspond à une situation d'urgence alimentaire. Le Nord-Ubangi dans son ensemble est donc davantage affecté par une crise de moyens d'existence plutôt qu'une urgence humanitaire. L'urgence humanitaire apparaît tout de même dans les zones frontalières de manière sporadique, suivant les conflits en Centrafrique (WFP/PAM 2016 : 2).

2.3.3. IMPACT DES RÉFUGIÉS CENTRAFRICAINS

Les différentes vagues de réfugiés suite aux dernières violences en Centrafrique durant l'année 2017 ont concentré un grand nombre de personnes originaires de la Centrafrique dans les territoires de Mobayi-Mbongo, Bosobolo et Yakoma. Quand elles ne sont pas rassemblées dans les camps de réfugiés, ces personnes sont accueillies par la population locale. Dans certaines zones, le nombre de réfugiés dépasse largement celui des habitants locaux. Cette situation engendre inévitablement une saturation des services sanitaires, mais aussi des infrastructures scolaires. Les brusques fluctuations de population dans la région déstabilisent les marchés, faussant l'équilibre entre la demande et l'offre. Différentes opérations humanitaires pour secourir les populations réfugiées (transfert d'argent, de denrées alimentaires, ou d'autres moyens) ont été déployées dans la région (cf. WFP/PAM 2016 ; PRONANUT 2014).

2.3.4. APERÇU DES ASSOCIATIONS, ONG ET PROGRAMMES D'AIDE[17]

Il y a de nombreuses ONG et associations internationales et congolaises qui œuvrent dans le secteur de la santé au Nord-Ubangi[18] et de nombreux programmes en cours d'exécution sur place. Ceux-ci ont été renforcés et suppléés par d'autres agences d'aide humanitaire suite à la dégradation de la situation politique en Centrafrique et l'arrivée des réfugiés (Croix-Rouge, HCR, etc.). Celles-ci, généralement à vocation humanitaire opèrent au côté d'associations présentes dans la province de manière pérenne. C'est le cas par exemple d'ADINE (Action pour le développement intégral du Nord-Est de l'Équateur), une branche de Congo-Dorpen, anciennement CDI-Bwamanda. En plus d'intervenir dans les soins de santé, elle met en place de nombreuses activités pour renforcer l'agriculture. Elle organise une mutuelle de santé qui consiste à venir en aide aux membres en cas de maladie (assurance-santé) et encadre aussi des organisations des producteurs (OP) en milieu paysan. Un autre exemple évident en ce qui concerne l'impact sur l'organisation sanitaire, c'est le projet « Accès aux soins de santé primaire » (ASSP) d'UKAID. Celui-ci s'inscrit dans la logique du Plan national de développement sanitaire de la RDC (PNDS 2011-2015) qui visait à apporter un appui global aux activités de soins de santé primaires dans 56 zones de santé réparties dans 5 provinces de la République démocratique du Congo, dont l'Équateur. Au Nord-Ubangi, il vise l'amélioration de la santé de la reproduction, maternelle, infantile et néonatale. Celui-ci a permis notamment de délivrer des véhicules et des motos dans les 11 zones de santé du Nord-Ubangi afin d'améliorer leur capacité de supervision. Il a permis également de financer les

17. Nous ne serons pas exhaustifs sur les associations et ONG opérant dans la province.

18. Au Nord-Ubangi, nous retrouvons le PAM (Programme alimentaire mondial) qui intervient dans les programmes pour lutter contre la malnutrition et préserver la sécurité alimentaire. World Vision et GAVI qui se focalisent sur l'accès aux soins de santé primaire et aux infrastructures de base. Enfin, l'UNICEF qui intervient au niveau de la santé maternelle, et finalement l'OMS (Organisation mondiale de la Santé) qui appuie le Programme élargi de vaccination (PEV) (CAID). Au niveau congolais : Caritas, Sanru, Ades et ADSSE. Memisa est présente à Businga, Karawa et Loko pour lutter contre la propagation de la THA.

frais de fonctionnement, les primes de professionnalisme et de performance du personnel médical et il a approvisionné les zones de santé du Nord-Ubangi en médicaments. Un autre volet du projet concerne la distribution des moustiquaires imprégnées pour lutter contre le paludisme chez les enfants. C'est World Vision qui assure le suivi du projet au Nord-Ubangi (Radio Okapi 2014).

La population a encore fortement recours aux pratiques traditionnelles pour se soigner, même dans les zones plus urbaines (cf. zone de santé de Gbado-Lite) où l'accessibilité par la population aux centres est acceptable. Cette situation est due aux coûts des soins médicaux, mais aussi à la dégradation générale dans le secteur du matériel et de la formation du personnel médical. À côté des guérisseurs, etc., l'automédication est assez courante. Par exemple, la *Cola acuminata* et le *Piper guineense*[19] sont reconnues pour leurs propriétés remarquables en médecine traditionnelle africaine. Si la première est d'abord utilisée comme stimulant, elle l'est aussi contre les bronchites, l'asthme, les maladies dentaires, la blennorragie, etc. Le *Piper guineense* est quant à lui efficace contre la toux, la tuberculose, les bronchites, les troubles mentaux, la pneumonie (Konda Ku Mbuta *et al*. 2012 : 273 ; 355).

19. Pour plus d'informations sur la pharmacopée traditionnelle, voir le répertoire des plantes médicinales en Équateur : Konda ku Mbuta *et al.* (2012).

RÉFÉRENCES

Action contre la faim (ACF). 2007 (décembre). « Rapport d'enquête nutritionnelle anthropométrique. Zone de santé de Mobayi-Mbongo. Province de L'Équateur ».

Annaert, J. & Gourou P. (éd.). *Carte de localisation de la population par points pour la province de l'Équateur (au 31-12-57). Dressée à l'Institut de Géographie de l'Université libre de Bruxelles.* Bruxelles : Académie royale d'outre-mer, Commission centrale de l'Atlas général du Congo.

ADRASS. Association pour le développement et la recherche appliquée en Sciences sociales. 2018.

Bansele, B. 2010. République démocratique du Congo (RDC). *Recherche en soins infirmiers* 100 (1) : 85-86.

CAID. Cellule d'analyse des indicateurs de développement. 2016. Site internet officiel. En ligne sur : https://www.caid.cd/index.php/donnees-par-province-administrative/ (consulté le 6 novembre 2019).

Caritas Congo. 2015 (le 8 octobre). « Grâce à l'appui Caritas Congo des vivres et des outils aratoires distribués à 4300 ménages centrafricains au Nord Ubangi ».

CTB. Coopération technique belge. RDC/Ministère de la Santé publique. 2010 (mars). « Projet d'appui à la réhabilitation du secteur de la santé (PARSS) ». (Lien internet : http://www.btcctb.org/files/web/Projet%20d%E2%80%99appui%20%C3%A0%20la%20r%C3%A9habilitation%20du%20secteur%20de%20la%20sant%C3%A9%20 (PARSS).pdf (consulté le 21 novembre 2018).

de Saint Moulin, L. 2006. « Analyse par territoire et ville des résultats de l'enrôlement des électeurs et du référendum sur le projet de Constitution ». Congo-Afrique 402-403 : 9-34.

de Saint Moulin, L. 2011. « La répartition des enrôlés en 2011 et 2006 ». Congo-Afrique 459 : 663 : 677.

EDS/RDC. Ministère du Plan, ministère de la Santé publique. 2014 (mai). « République démocratique du Congo. *Enquête démographique et de santé (EDS) 2013-1014 (EDS-RDC II). Rapport préliminaire*. DHS (Demographic and Health Surveys) ». Rockville, Maryland : ICF international. Lien internet : http://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/Rapport-preliminaire-EDS-RDC-II-version-finale.pdf (consulté le 21 novembre 2018).

Fenet-Rieutord, M. 1986. « Espaces géographiques et santé en Afrique centrale : la diffusion de maladies le long du fleuve Oubangui (1885-1982) ». *Cahiers ORSTOM, Sciences humaines*, 22 (2) : 231-256.

Gourou, P. 1955. *La Densité de la population rurale au Congo belge*. Bruxelles : Académie royale des sciences coloniales (« Mémoires de la classe des sciences naturelles et médicales », N.S. ; I [2]).

Hanssens. 1894. « Les premières explorations du Haut-Congo, Lettres inédites du capitaine Hanssens ». *Congo illustré* III : 30.

Huysecom-Wolter, C. 1964. *La Démographie en Équateur (Congo)*. Bruxelles : CEMUBAC (coll. « CEMUBAC, 72 »).

INS. 1992. *Recensement scientifique de la population - juillet 1984 - totaux définitfs. Groupements / quartiers*. Volume II, Kivu, Shaba, Kasaï-Oriental, Kasaï-Occidental. Kinshasa.

Institut géographique militaire. 1950. *Carte des missions catholiques dressée par R.P.J. van Wing*. Bruxelles.

Institut géographique militaire. 1955. *Carte des missions protestantes dressée par H. Wakelin Coxill*. Bruxelles.

IPC/RDC. 2013 (décembre). IPC et Normes pour une meilleure prise de décision. Preuves et normes pour une meilleure prise de décisions en sécurité alimentaire. Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, 10e cycle.

IPC/RDC. 2017 (juin). IPC. Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire, 15e cycle.

Kajyibwami, A. 1974. « Histoire de la population et organisation administrative de l'ancien district de l'Ubangi (1888-1960) ». Mémoire de licence en histoire, année académique 1973-1974. Unaza, campus de Lubumbashi.

Konda Ku Mbuta, Ka Bakura Mwima, Mbembe Bitengeli, Itufa Y'Okolo, Mahuku Kavuna, Mafuta Mandanga, Mpoyi Kalambayi, Ndemankeni Izamajole, Kadima Kazembe, Kelela Booto Ngiuvu Vasaki, Bongombola Mwabonskia & Dumu Lody. 2012. *Plantes médicinales de tradition. Province de l'Équateur – RDC*. Lien internet : http://www.ethnopharmacologia.org/prelude2018/pdf/biblio-hk-60-konda-ku-mbuta.pdf (consulté le 21 novembre 2018).

Konga Wanguwa D. 2016. *La Province du Nord-Ubangi et ses potentialités. Un levier de commande pour le développement de la sous-région*. Paris : Les Impliqués éditeur.

Mabiala Mantuba-Ngoma P., Hanf T. & Schlee B. 2006. *La République démocratique du Congo : une démocratisation au bout du fusil*. Kinshasa : Fondation Konrad Adenauer.

Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage, du Plan, de l'Éducation nationale et de l'Environnement, Conservation de la nature, Forêts et Pêche, PNUD/UNOPS, Programme national de relance du secteur agricole et rural (PNSAR). 1998 (octobre). *Monographie de la province de l'Équateur*. Kinshasa.

Ministère de la Santé. « Document. Base de données sanitaires (Excel) ». 27 décembre 2017 (document de travail non publié).

Ngbolua K.N. Ngemale G.M., Konzi N.F., Masengo C. Ashande, Gbolo Z, Bangata B.M., Yangba T.S & Gbiangbada. 2014 (juillet). « Utilisation de produits forestiers non ligneux à Gbadolite (R.D. Congo) : cas de *Cola acuminata* (P. Beauv.) Schott & Endl. (Malvaceae) et de *Piper guineense* Schumach. & Thonn. (Piperaceae) ». *Congo Sciences* 2 (2).

Ngondo a Pitshandenge, S., de Saint Moulin, L & Tambashe Oleko, S. 1992. « La population du Zaïre à la veille des élections de 1993 et 1994 ». *Zaïre-Afrique* 268 : 487-506.

Nicolaï, H.& Gourou, P. 1996. *L'Espace zaïrois. Hommes et milieux*. CEDAF. Paris : L'Harmattan.

OCHA DRC. 2002 (avril). *Carte des zones de santé*. OCHA DRC Geographic (WGS84). En ligne sur : https://reliefweb.int/sites/reliefweb.int/files/resources/7B24A2CD8F465166C1256F2D00484A26-ocha_drcHealth281003.pdf

Omasombo, J., Nagifi Deamo V., Léonard G., Simons E., Krawczyk J. & Lagmouch M. 2013. *Sud-Ubangi. Bassin d'eau et espace agricole*. Tervuren-Bruxelles : MRAC/Éditions Samsa (coll. « Monographie des Provinces de la RDC », vol. 4).

OMS. 2013. Statistiques sanitaires mondiales. En ligne sur : https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/82056/9789242564587_fre.pdf?sequence=1 (consulté le 6 novembre 2019).

PARRSA. 2009. Projet d'appui à la réhabilitation et la relance du secteur agricole en RDC. Cadre de gestion environnemental et social. *Rapport final*. RDC, Ministère de l'agriculture et du développement.

Pourtier, R. 2018 (septembre). « La République démocratique du Congo face au défi démographique ». *Notes de l'Ifri*.

PPDS. RDC/Ministère de la Santé publique. Division provinciale de la Santé de l'Équateur. 2010 (mars). *Plan provincial de développement de la santé de l'Équateur*.

PRAPE. Programme de relance agricole dans la province de l'Équateur. 2013 (22 avril-6 mai). « Rapport de supervision ».

Projet d'appui à la réhabilitation et la relance du secteur agricole en RDC (PARRSA). 2009 (mai). Cadre de gestion environnemental et social. *Rapport final*.

PRONANUT. 2014 (septembre). *Enquête nutritionnelle, sécurité alimentaire et sanitaire suivant l'approche SMART/SENS dans les camps des réfugiés centrafricains et populations hôtes dans la province de l'Équateur en République démocratique du Congo*.

Radio Okapi. 2014 (février). « Équateur : les zones de santé du Nord-Ubangi dotées de véhicules et motos ».

République du Zaïre, ministère du Plan et de l'Aménagement du territoire. Institut national de la Statistique. 1992. *Zaïre. Recensement scientifique de la population. juillet 1984. Totaux*

Tanghe, B. 1931. « Souvenirs de l'Ubangi (1892-1902) ». *Congo* : 369-387.

Te Mobusa Ngbwapkwa. 1993. « L'exploitation du caoutchouc par l'État indépendant du Congo dans le territoire de Banzyville, district de l'Ubangi (1900-1908) ». *Civilisations*. 41 : 291-306.

UNHCR. 2016. Nord, Sud-Ubangi et Bas-Uele, RDC. *Mise à jour de la situation des réfugiés centrafricains (18-24 janvier 2016)*.

UNHCR. 2018 (mars). Lien internet : https://data2.unhcr.org/fr/situations/car/location/486 (consulté le 9 novembre 2018).

Unicef. 2017 (septembre). *Province du Nord-Ubangi. Fiche d'information*. Lien internet : https://ponabana.com/wp-content/uploads/2017/09/Nord-Ubangi.pdf (consulté le 5 novembre 2018).

WFP/PAM. World Food Program/Programme alimentaire mondial 2012 (avril). *Résumé exécutif : résultats de l'enquête approfondie sur la sécurité alimentaire des ménages dans la province de l'Équateur*.

WFP/PAM. World Food Program/Programme alimentaire mondial. 2016 (mars). *Évaluation rapide de la sécurité alimentaire dans les provinces du Nord et Sud-Ubangi*.

ANNEXES

Tableaux synoptiques de présentation détaillée des résultats démographiques de l'ADRASS relatifs à la province du Nord-Ubangi

On trouve ci-dessous pour le scénario de constance trois tableaux (A, B, C) présentant pour chaque année entre 1984 et 2030 les résultats détaillés issus des hypothèses introduites.

Les hypothèses sont reprises dans les colonnes intitulées **FEC, E0M, E0F et SOLMI** du premier tableau de chaque scénario.

Dictionnaire des données chiffrées du tableau A

an	année de reconstitution/simulation
FEC	Nombre moyen d'enfants par femme
E0M	Espérance de vie masculine à la naissance
E0F	Espérance de vie féminine à la naissance
CNATU	Taux annuel de croissance naturelle
CMI	Taux annuel de croissance migratoire
CROTO	Taux de croissance totale
PT	Population totale
NAI	Naissances
DEC	Décès
SOLMI	Solde migratoire (immigrants-émigrants)

Dictionnaire des données chiffrées du tableau B

an	année de reconstitution/simulation
0014	Population de 0 à 14 ans
1564	Population de 15 à 64 ans
6599	Population de 65 à 99 ans
JE	Pourcentages des « 0 à 14 ans » dans la population totale
AD	Pourcentages des « 15 à 64 ans » dans la population totale
VI	Pourcentages des « 65 à 99 ans » dans la population totale
P0017	Nombres de personnes de 0 à 17 ans
P1899	Nombres de personnes de 18 à 99 ans (électeurs potentiels)
Q05M	Probabilité masculine de décéder avant l'âge de 5 ans
Q06F	Probabilité féminine de décéder avant l'âge de 5 ans
CHARGE	Nombre de personnes à charge pour 1000 personnes de 15-64 ans

Dictionnaire des données chiffrées du tableau C

Toutes les données de ce tableau présentent les effectifs de population de différents groupes d'âge. Les deux premiers chiffres indiquent la limite inférieure du groupe d'âge considéré ; les deux derniers chiffres signalent la limite supérieure du groupe d'âge. Par exemple, 0002 indique qu'on a affaire au groupe des très jeunes enfants âgés de 0 à 2 ans.

SCENARIO n° 1 : constance à partir de 2005 au niveau 2005

Tableau A

an	FEC	E0M	E0F	CNATU	CMI	CROTO	PT	NAI	DEC	SOLMI
84	6.33	45.1	49.0	0.028	-0.004	0.024	536328	25099	9943	-2363
85	6.22	45.1	49.0	0.027	-0.004	0.023	549120	25156	10161	-2363
86	6.35	44.7	48.6	0.027	-0.004	0.023	561752	26224	10624	-2363
87	5.96	44.4	48.1	0.025	-0.004	0.021	574988	25155	10847	-2363
88	5.96	44.0	47.7	0.025	-0.004	0.021	586933	25788	11181	-2363
89	6.04	43.6	47.2	0.025	-0.004	0.021	599177	26740	11597	-2363
90	6.00	43.3	46.8	0.025	-0.004	0.021	611957	27179	12008	-2363
91	6.15	42.9	46.4	0.025	-0.004	0.021	624765	28454	12529	-2363
92	5.95	42.5	45.9	0.024	-0.004	0.020	638327	28160	12912	-2363
93	5.88	42.2	45.5	0.023	-0.004	0.019	651212	28487	13334	-2363
94	5.97	41.8	45.1	0.024	-0.004	0.020	664002	29753	13892	-2363
95	6.00	41.4	44.6	0.024	-0.003	0.020	677501	30643	14501	-2363
96	6.34	41.3	44.4	0.026	-0.003	0.022	691280	33154	15154	-2363
97	6.11	41.2	44.2	0.024	-0.003	0.021	706917	32745	15494	-2363
98	6.19	41.1	44.0	0.025	-0.003	0.022	721805	34033	15939	-2363
99	6.22	41.0	43.8	0.025	-0.003	0.022	737536	35052	16416	-2363
0	6.00	40.9	43.6	0.024	-0.003	0.020	753808	34646	16732	-2363
1	6.13	40.8	43.4	0.025	-0.003	0.021	769359	36310	17249	-2363
2	5.84	40.7	43.2	0.023	-0.003	0.020	786057	35392	17500	-2363
3	6.02	40.6	43.0	0.024	-0.003	0.021	801585	37265	18014	-2363
4	5.91	40.6	42.8	0.023	-0.003	0.020	818472	37359	18414	-2363
5	6.26	40.5	42.6	0.025	-0.003	0.022	835053	40434	19169	-2363
6	6.08	40.5	42.6	0.024	-0.003	0.021	853956	40121	19514	-2363
7	6.21	40.5	42.6	0.025	-0.003	0.022	872199	41817	19963	-2363
8	6.09	40.5	42.6	0.024	-0.003	0.021	891691	41825	20283	-2363
9	6.15	40.5	42.6	0.024	-0.003	0.022	910870	43083	20708	-2363
10	6.26	40.5	42.6	0.025	-0.003	0.022	930882	44706	21252	-2363
11	6.09	40.5	42.6	0.024	-0.002	0.021	951972	44441	21588	-2363
12	6.08	40.5	42.6	0.024	-0.002	0.021	972462	45283	21970	-2363
13	5.97	40.5	42.6	0.023	-0.002	0.021	993413	45353	22276	-2363
14	6.21	40.5	42.6	0.025	-0.002	0.022	1014126	48192	22927	-2363
15	6.06	40.5	42.6	0.024	-0.002	0.021	1037029	48011	23322	-2363
16	6.18	40.5	42.6	0.024	-0.002	0.022	1059355	50003	23881	-2363
17	6.16	40.5	42.6	0.024	-0.002	0.022	1083113	50848	24395	-2363
18	6.21	40.5	42.6	0.024	-0.002	0.022	1107203	52327	24981	-2363
19	6.17	40.5	42.6	0.024	-0.002	0.022	1132187	53002	25487	-2363
20	6.25	40.5	42.6	0.025	-0.002	0.023	1157338	54879	26154	-2363
21	6.06	40.5	42.6	0.023	-0.002	0.021	1183700	54359	26572	-2363
22	5.82	40.5	42.6	0.022	-0.002	0.020	1209123	53298	26805	-2363
23	6.18	40.5	42.6	0.024	-0.002	0.022	1233253	57818	27707	-2363
24	5.98	40.5	42.6	0.023	-0.002	0.021	1261001	57157	28206	-2363
25	5.97	40.5	42.6	0.023	-0.002	0.021	1287589	58342	28758	-2363
26	6.13	40.5	42.6	0.024	-0.002	0.022	1314810	61127	29569	-2363
27	6.11	40.5	42.6	0.024	-0.002	0.022	1344005	62320	30286	-2363
28	5.91	40.5	42.6	0.022	-0.002	0.021	1373675	61555	30716	-2363
29	6.14	40.5	42.6	0.024	-0.002	0.022	1402151	65370	31634	-2363
30	5.97	40.5	42.6	0.023	-0.002	0.021	1433524	64938	32221	-2363

SCENARIO n° 1 : constance à partir de 2005 au niveau 2005

Tableau B

an	0014	1564	6599	JE	AD	VI	P0017	P1899	Q05M	Q05F	CHARGE
84	238676	285021	12632	.45	.53	.02	272845	263483	.2439	.1960	0.88
85	244694	289135	15292	.45	.53	.03	279346	269774	.2439	.1960	0.90
86	250911	293291	17549	.45	.52	.03	286452	275299	.2478	.1998	0.92
87	257387	299768	17832	.45	.52	.03	293123	281865	.2519	.2036	0.92
88	261649	307505	17779	.45	.52	.03	298713	288220	.2559	.2075	0.91
89	266098	315412	17667	.44	.53	.03	304952	294225	.2600	.2114	0.90
90	271078	322500	18380	.44	.53	.03	311352	300605	.2641	.2154	0.90
91	276255	329240	19270	.44	.53	.03	316902	307864	.2683	.2193	0.90
92	282105	337048	19174	.44	.53	.03	323127	315199	.2725	.2234	0.89
93	287426	344397	19390	.44	.53	.03	328695	322518	.2767	.2274	0.89
94	291620	352592	19790	.44	.53	.03	334360	329642	.2810	.2315	0.88
95	295418	360319	21764	.44	.53	.03	340670	336831	.2853	.2356	0.88
96	299762	368047	23471	.43	.53	.03	347469	343811	.2864	.2376	0.88
97	306237	377243	23438	.43	.53	.03	355082	351835	.2876	.2395	0.87
98	310863	387731	23211	.43	.54	.03	360778	361027	.2887	.2414	0.86
99	316603	397918	23015	.43	.54	.03	367463	370073	.2898	.2434	0.85
0	322880	407314	23614	.43	.54	.03	374909	378899	.2909	.2454	0.85
1	328610	416315	24434	.43	.54	.03	380572	388787	.2921	.2473	0.85
2	334978	426471	24607	.43	.54	.03	387684	398373	.2932	.2493	0.84
3	341195	435790	24599	.43	.54	.03	393639	407946	.2943	.2513	0.84
4	348578	444746	25149	.43	.54	.03	401131	417341	.2955	.2533	0.84
5	355241	453973	25839	.43	.54	.03	407816	427237	.2966	.2553	0.84
6	364204	463973	25779	.43	.54	.03	417867	436088	.2966	.2553	0.84
7	371862	475118	25219	.43	.54	.03	427057	445142	.2966	.2553	0.84
8	381184	485488	25019	.43	.54	.03	437036	454655	.2966	.2553	0.84
9	390175	496657	24038	.43	.55	.03	446615	464255	.2966	.2553	0.83
10	399336	507519	24027	.43	.55	.03	456369	474513	.2966	.2553	0.83
11	409186	518645	24141	.43	.54	.03	467648	484324	.2966	.2553	0.84
12	416918	531349	24195	.43	.55	.02	478345	494117	.2966	.2553	0.83
13	425591	543492	24330	.43	.55	.02	488868	504545	.2966	.2553	0.83
14	433345	555844	24936	.43	.55	.02	498765	515361	.2966	.2553	0.82
15	442816	568435	25778	.43	.55	.02	509364	527665	.2966	.2553	0.82
16	452209	581274	25872	.43	.55	.02	519882	539473	.2966	.2553	0.82
17	462119	594906	26087	.43	.55	.02	531177	551936	.2966	.2553	0.82
18	473200	607317	26686	.43	.55	.02	542341	564862	.2966	.2553	0.82
19	484137	621055	26994	.43	.55	.02	554908	577279	.2966	.2553	0.82
20	495396	634272	27670	.43	.55	.02	566755	590583	.2966	.2553	0.82
21	506038	649474	28189	.43	.55	.02	580686	603014	.2966	.2553	0.82
22	516190	664177	28756	.43	.55	.02	592694	616430	.2966	.2553	0.82
23	524149	678952	30153	.43	.55	.02	603612	629641	.2966	.2553	0.82
24	535967	693076	31958	.43	.55	.03	616363	644638	.2966	.2553	0.82
25	546035	707551	34003	.42	.55	.03	628414	659175	.2966	.2553	0.82
26	555912	723537	35360	.42	.55	.03	640230	674580	.2966	.2553	0.82
27	568197	739602	36205	.42	.55	.03	654262	689743	.2966	.2553	0.82
28	580655	755159	37861	.42	.55	.03	668191	705484	.2966	.2553	0.82
29	592150	770443	39558	.42	.55	.03	680120	722031	.2966	.2553	0.82
30	604904	787362	41258	.42	.55	.03	695393	738131	.2966	.2553	0.82

SCENARIO n°1 : constance à partir de 2005 au niveau 2005

Tableau C

an	0002	0305	0611	1217	1539	4064	6574	7599	AGE M
84	62275	53355	86274	70942	199657	85363	9983	2649	21.85
85	63740	54620	88211	72775	204987	84147	11881	3411	21.76
86	63857	55876	91235	75484	209821	83470	13605	3945	21.71
87	64965	56967	94065	77125	215176	84592	14147	3685	21.75
88	64805	58286	96781	78841	221385	86120	14267	3512	21.84
89	65142	58292	100496	81022	226970	88442	14395	3271	21.93
90	65441	59186	104022	82703	232155	90345	15021	3359	21.96
91	66927	58965	106433	84577	238509	90731	15759	3511	21.99
92	68967	59159	107490	87512	244833	92215	15907	3268	22.05
93	69892	59282	109262	90260	250423	93974	16031	3359	22.09
94	70725	60528	110212	92895	257628	94964	16184	3606	22.12
95	71631	62253	110286	96500	265388	94930	16934	4830	22.02
96	73461	62992	111096	99920	273228	94819	17746	5725	21.95
97	77199	63654	111981	102248	280717	96526	17838	5599	21.94
98	79459	64354	113708	103257	287805	99925	17875	5337	21.98
99	82124	65953	114424	104962	293790	104128	17925	5091	22.01
0	83634	69244	116161	105871	299240	108074	18341	5273	21.99
1	85012	71278	118361	105920	305542	110773	18896	5538	22.00
2	86820	73638	120533	106693	313193	113279	19272	5335	22.02
3	86943	74919	124235	107542	318318	117473	19284	5315	22.08
4	89014	76147	126760	109210	323415	121330	19740	5409	22.09
5	89779	77687	130448	109902	328803	125171	19612	6227	22.06
6	93860	77767	134654	111586	334907	129065	18903	6877	21.99
7	96071	79558	137708	113720	341868	133250	18529	6690	22.03
8	99647	80213	141347	115830	349020	136467	18565	6454	22.05
9	100777	83832	142578	119428	355229	141428	17769	6269	22.09
10	103187	85853	145429	121899	362262	145257	17563	6463	22.10
11	105611	89076	147458	125502	369973	148672	17388	6753	22.09
12	107663	90099	150970	129613	378872	152477	17454	6740	22.12
13	109437	92264	154562	132605	386514	156978	17681	6649	22.17
14	109970	94408	158233	136153	394733	161112	18098	6839	22.21
15	113138	96296	162563	137367	403424	165011	18700	7078	22.21
16	115321	97897	166518	140146	411750	169524	18886	6986	22.26
17	119101	98375	171571	142129	420888	174018	19380	6708	22.31
18	121296	101162	174331	145552	429298	178019	20067	6619	22.34
19	124802	103153	177887	149067	437859	183196	20814	6181	22.40
20	127232	106549	180317	152658	445317	188954	21442	6228	22.43
21	130547	108511	184734	156895	454795	194679	21858	6330	22.44
22	132131	111666	188135	160762	464099	200078	22356	6400	22.49
23	132249	113859	191811	165692	473468	205484	23663	6489	22.56
24	134906	116821	196238	168398	482920	210156	25185	6773	22.57
25	137149	118286	201105	171873	493061	214490	26863	7140	22.59
26	141148	118453	206375	174254	504259	219278	28237	7123	22.64
27	144001	120700	211003	178559	514657	224945	29038	7167	22.66
28	148195	122750	215362	181885	526297	228862	30479	7381	22.67
29	150652	126392	217600	185477	537622	232821	32121	7437	22.72
30	154264	128877	222446	189805	550308	237054	33600	7658	22.72

CHAPITRE 2

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

INTRODUCTION : LES SOURCES

La rédaction du chapitre sur les activités économiques du Nord-Ubangi, nous a mené à brasser un très large panel d'ouvrages. En plus des informations de l'équipe locale (originaires du Nord-Ubangi), nous avons pu rentrer en contact et interroger des acteurs locaux (ingénieur à la centrale de Mobayi-Mbongo, personnel de la FEC, ministre provincial de l'environnement, mines et affaires foncières, etc.). À côté de la littérature classique (revue, livres), nous nous sommes également basé sur des travaux d'étudiants de l'université de Gbado-Lite non publiés ainsi que sur une série de documents plus spécifiques dont il convient de donner quelques indications au préalable quant à leur qualité, leur pertinence et leur fiabilité. Il s'agit plus précisément de rapports techniques et utilitaires, et non scientifiques. Ces rapports contiennent un nombre inestimable de données provenant du terrain, essentiellement dans les domaines de la santé et de l'agriculture. Mais ceux-ci contiennent aussi souvent des imprécisions ou confusions qui peuvent créer des zones d'ombres au niveau de la compréhension de certaines informations. Il peut s'agir d'erreurs de localisation de certains lieux (attribués à un mauvais territoire par exemple), et de divergences concernant l'orthographe de toponymes, etc. Certains documents reprennent des informations d'anciens rapports (sans les dater) qui sont actuellement obsolètes, c'est le cas de la *Monographie de l'Équateur* (Ministère du Plan 2005) dont la grande majorité des données sont puisées directement dans celle publiée précédemment (en 1998). Étant donné que ces rapports sont élaborés dans un objectif autre que scientifique comme faire l'état des lieux d'une situation (nutritionnelle par exemple), ou de l'agriculture dans une région, il est évident qu'ils puissent contenir des analyses orientées selon qu'ils soient rédigés dans l'objectif de l'obtention d'une aide humanitaire ou de la justification de l'aide précédemment accordée. Enfin, leurs données chiffrées sont en général le produit d'enquêtes limitées à un lieu précis (un territoire, une cité). C'est-à-dire qu'il est question d'un échantillon qui n'est pas nécessairement représentatif de l'ensemble du Nord-Ubangi.

Si des biais existent, ces témoignages et documents n'en comportent pas moins des informations précises et utiles là où les études scientifiques font défaut. Ce travail a demandé au chercheur une certaine souplesse pour exploiter ces informations extrêmement disparates qu'il a passé, dans la mesure du possible, au crible de la critique.

1. DIVERSIFICATION DES REVENUS ET NIVEAU DE VIE DES MÉNAGES

Les ménages au Nord-Ubangi se diversifient dans plusieurs secteurs d'activité à côté de l'agriculture, qui reste leur principale occupation. Suivant les territoires, leur localisation et le type de sols et de végétation, les activités de commerce, de cueillette, de pêche ou d'élevage viennent compléter le produit des récoltes (WFP 2016 : 12). À Mobayi-Mbongo, par exemple, la pêche artisanale est le deuxième secteur d'activité. Viennent ensuite les activités de petit commerce avec la Centrafrique, celles d'élevage, de chasse et de cueillette (ACF 2007 : 6). En

ce qui concerne les opérateurs économiques, comme les « mamans vendeuses » et les petits commerçants, la diversification est aussi de mise. On l'observe au panel des marchandises sur les étalages de marché. Les petites entreprises du Nord-Ubangi se développent dans plusieurs secteurs ; la vente (produits pharmaceutiques, produits manufacturés, appareils électro-ménagers, services Vodacom), des activités agro-industrielles (bétail, plantations de café, palmier à huile, soja) en passant par l'hôtellerie et la construction (CAID). On trouve, par ailleurs, des activités d'exploitation minière au Nord-Ubangi, mais elles sont limitées à certaines zones : secteur de Kota-Koli (pour le diamant) et secteur Wapinda (pour l'or).

Le résultat d'enquête/d'observations de la CAID[1] fait état de 185 opérateurs économiques répertoriés dans la ville de Gbado-Lite, dont 132 seulement sont enregistrés auprès de l'Administration de l'État. De ces 132, 92 sont catégorisées comme « petites et moyennes entreprises (PME) » dont 77 sont en activité et 15 en faillite. Cet effectif n'inclut sans doute pas l'ensemble des entreprises appartenant au secteur informel.

Au Nord-Ubangi, c'est le financement de ces activités entrepreneuriales qui demeure le point bloquant. Les institutions ou organismes financiers sont concentrés en ville, à Gbado-Lite. On trouve seulement la banque centrale du Congo (BCC) et les agences bancaires TMB et AFRILAND (spécialisées dans le payement des salaires de ceux qui ont un compte en banque). Enfin, en dehors des tontines et autres initiatives communautaires, il existe un unique organisme de microfinance depuis 2010 : l'entreprise Mama Tombwama (cf. encadré) qui soutient des activités génératrices de revenus et des salariés. C'est à Gbado-Lite qu'on trouve aussi des sociétés de transfert d'argent présentes dans la province : Soficom[2], Express union, Solidaire transfert.

En ce qui concerne le niveau de vie de la population du Nord-Ubangi et de Gbado-Lite, la population est à majorité rurale, même en ville. Les sociétés industrielles qui avaient fleuri à Gbado-Lite dans les années 1970 et 1980 ont toutes été fermées, entraînant avec elles la perte de travail pour un grand nombre d'employés. Actuellement, les salariés au Nord-Ubangi se résument aux fonctionnaires dans le domaine de la santé, de l'enseignement et de l'Administration publique. Ceux-ci ne bénéficient pas d'un salaire élevé, et même ne sont pas toujours payés. Dans la plupart des cas, ils complètent leur revenu avec d'autres activités rémunératrices. Une étude réalisée par un étudiant de l'université de Gbado-Lite (Ndolete Geregbia 2016) montrait que c'était le cas de plus des deux tiers des employés de la mairie. En 2014, les revenus mensuels des fonctionnaires de la mairie de Gbado-Lite, des employés de l'EPSP et de la zone de santé de Gbado-Lite étaient estimés respectivement à 81 852 FC, 83 900 FC et 93 269 FC[3], c'est-à-dire moins de 100 dollars au cours monétaire de l'époque, selon l'auteur. En travaillant en parallèle, ils gagnent presque l'équivalent de leur salaire officiel, voire davantage (Likenge 2014). Si la plupart des études socio-économiques qui nous donnent ces résultats ont été menées à Gbado-Lite, rien n'indique que la situation des fonctionnaires dans les territoires ruraux puisse être différente.

L'équilibre ou son absence entre les revenus et les dépenses, couplé à l'épargne des ménages est un bon indicateur de la situation socio-économique de la population. Dans l'étude susmentionnée plus en avant l'importance de l'ampleur des activités du secteur informel ressort clairement. En comparant les revenus officiels des fonctionnaires de la mairie et leurs dépenses au sein du ménage, il apparaît que les dépenses mensuelles moyennes des mêmes agents sont estimées à environ 282 500 FC augmentés d'une épargne estimée à 32 050 FC; ce qui dépasse largement les revenus qui étaient estimés à 81 852 FC. On en induit des revenus du secteur formel à hauteur de 230 000 FC. Les dépenses dont il est question concernent d'abord l'alimentation, puis les soins de santé, le logement, la scolarité des enfants, leur habillement et le transport. L'épargne est généralement réalisée sous forme de participation à une tontine (Likenge 2014). Concernant les ménages agricoles en dehors de la ville, les résultats de dernières études à caractère socio-économique

1. Rapport CAID en ligne 15 avril 2016, mis à disposition par le responsable CAID, Nord-Ubangi.

2. Soficom est responsable du paiement des salaires des fonctionnaires congolais (WFP 2016a : 9).

3. En septembre 2018, équivalent à 60 dollars.



Agence de la BCC à Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

Mama Tombwama

L'institution de microfinance (IMF) Mama Tombwama, créée en 2010, soutient financièrement les petites entreprises (activités génératrices de revenus) et les salariés. Elle diversifie ses prêts et conseils en gestion dans plusieurs secteurs de la vie économique et sociale à Gbado-Lite exclusivement : commerce de biens (boutiques, pharmacies, cabines téléphoniques, vendeurs sur étalage, vendeurs ambulants ou à domicile), les services (ateliers de réparation, dispensaires, maisons de couture, restaurants, salons de coiffure, les micro-producteurs (fabricants artisanaux de savon, huile de palme, briques, carrière de matériaux de construction) et salariés de tous les secteurs. Il reçoit des finances du Fonds national de microfinance (FNM). Il possède un portefeuille de 330 clients (ce chiffre est variable). L'organisme s'adresse à tout type de profil (personnes majeures). L'organisme, qui est composé de 10 agents et 8 opérationnels, est le seul agréé par la BCC dans l'ex-grand Équateur. Il prend un taux d'intérêt de 30 %.



Institution de micro-finance « Mama Tombwama ».
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2016.)

Témoignage de M. Meniko. Pour plus d'informations : Sambia te Kingo, Thomas. 2015. « Financement des activités du petit commerce de la gent féminine de Gbado-Lite par l'institution de micro finance Mama TOMBWAMA ». Mémoire de Licence, année académique 2013-2014. Université de Gbado-Lite, inédit.

effectuées dans la région par le Programme alimentaire mondial (PAM) nous indiquent un décalage (presque du simple au double)[4] entre les dépenses réellement effectuées et le montant minimum estimé pour couvrir l'ensemble des besoins alimentaires et basiques journaliers (WFP 2016b : 17).

Globalement, les conditions de vie de la population du Nord-Ubangi sont précaires : les infrastructures (habitat, eau, électricité) sont rudimentaires. Les maisons sont généralement composées de deux à trois pièces avec la cuisine située en dehors de la maison. Un espace sanitaire est aménagé remplissant

4. Dépense de 390 FC alors que 794 FC sont considérés comme le minimum « vital » de dépenses journalières par ménage.

à la fois le rôle de douche et de toilette. Le matériel de construction est basique (type de maison traditionnel) : poutres en bois, murs en terre et torchis et toits de chaume. En ce qui concerne les infrastructures collectives, le taux d'accès aux sources d'eau potable est particulièrement faible dans la province du Nord-Ubangi. Les points d'eau potable sont généralement situés à une heure (ou moins) de marche des villages. De ce fait, il n'est pas rare de voir la population consommer de l'eau des ruisseaux et des rivières qui n'est pas traitée. Certains villages ont pu se doter d'un puits (atteignant la nappe phréatique) grâce aux opérations d'associations communautaires, de missions religieuses[5] ou d'organismes comme ADINE (l'ancien CDI au Nord-Ubangi). Quant à la ville de Gbado-Lite, elle est théoriquement desservie par la Regideso. Mais à nouveau, l'eau de robinet ne coule pas partout et est de mauvaise qualité. En fait, l'usine de traitement de l'eau de l'entreprise publique était dépourvue de source énergétique propre entre la fin des années 1990 et 2017, la rendant tributaire de la centrale hydroélectrique de Mobayi-Mbongo. La Regideso avait alors aménagé des bornes-fontaines. Un groupe électrogène neuf vient de lui être livré au mois de décembre 2017 en même temps que du matériel de rechange pour réhabiliter son réseau de distribution qui avait souffert de la crise économique et du vol de vannes, tuyaux et robinets. Depuis certains quartiers de la commune de Gbado-Lite (partie de la ville bâtie en matériau durable ; blocs « A, B, C ») sont desservis à tour de rôle, quelques heures sur 2 ou sur 3 jours (délestages même en période de fourniture continue en électricité). Les communes de Molegbe et Nganza n'ont par exemple pas l'eau courante. Dans le territoire de Mobayi-Mbongo, la population s'approvisionne à des sources pour la plupart non aménagées. L'ONG ADRA[6] qui s'occupe d'adduction et de puits d'eau a réalisé plusieurs forages dans des villages du territoire de Mobayi-Mbongo. Cependant, par manque d'entretien et de contrôle de qualité, la plupart des forages réalisés sont défectueux. L'entretien et le contrôle de qualité devraient être assurés par le Service national des hydrauliques rural (SNHR) qui n'existe pas dans la province du Nord-Ubangi (équipe locale). Enfin, si l'on peut trouver dans la province de l'eau minérale en bouteille, elle reste un produit de luxe. Les bouteilles d'eau sont apparues sur les étals de marché en même temps que les organismes humanitaires ont débarqué dans la région dans le cadre des conflits en Centrafrique en 2013 et des vagues de réfugiés qu'ils ont générés (Gonzato 2018).

Il existe tout un réseau électrique dans les communes de Gbado-Lite, Molgebe et Nganza en passant par Kawele, Mobayi-Mbongo et Mobaye en République centrafricaine. La plus grande partie de la population de Gbado-Lite[7] bénéficie donc de l'électricité en provenance de la centrale de Mobayi-Mbongo (officiellement ou de manière frauduleuse), mais celle-ci est sujette à des délestages et des pannes fréquentes. La dernière date de mai 2017 et n'a pas encore été réparée (cf. encadré). La plupart des ménages ont recours à des alternatives. Le bois de chauffe demeure la principale source d'énergie pour la cuisson des aliments dans l'ensemble de la province (neuf ménages sur dix l'emploient). Pour s'éclairer, les ménages utilisent les bougies et le bois (WFP/PAM 2016 : 7). Mais aussi les lampes sur pile de fabrication chinoise. La lampe à pétrole aurait presque disparu même dans les campagnes isolées (équipe locale). Enfin, l'énergie solaire est aussi exploitée par ceux qui ne peuvent pas se permettre l'achat d'un générateur électrique (panneaux solaires fournissant (de 5 à 100 watts) selon le modèle. Les ONG, hôpitaux, services administratifs, entreprises, etc., sont généralement équipés d'un générateur, mais ceux-ci dans la sphère privée restent l'exception. Selon la CAID, dans le territoire de Yakoma seulement dix générateurs ont été recensés. Les générateurs électriques de moins de 5 KVA fonctionnent généralement à l'essence tandis que

5. Exemple du réseau gravitaire de Bosobolo (cf. photo en illustration). Il s'agit d'un « semi-réseau » de distribution d'eau, tirée de quelques sources aménagées situées dans les hauts plateaux de la cité de Bosobolo. L'eau pompée de la nappe phréatique, après un passage en citerne où elle est filtrée, alimente plusieurs points/fontaines disséminés dans la cité.

6. ADRA est une organisation humanitaire créée en novembre 1956 par l'Église adventiste du septième jour et présente dans environ 130 pays.

7. En plus de grandes sociétés et de quelques privés, plusieurs sociétés, dont des tenanciers d'ateliers mécaniques, de bistrots et de moulins à grains.



Entrée de l'usine de traitement de la Regideso à Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Bassins d'épuration et de traitement d'eau Regideso Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Charbon de bois au marché du quartier Tabac à Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale,2017.)



Panneau solaire.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

les groupes de puissance supérieure tournent au mazout. Avec les dernières pannes d'électricité, la population qui était en partie desservie par le réseau a pris conscience qu'elle était nettement moins chère que le bois ou le charbon de bois. En fait, pour un ménage, c'est le raccordement qui coûte et non pas la facture (système forfaitaire) d'où les nombreux raccordements « sauvages ».

La centrale de Mobayi-Mbongo

Texte rédigé en partenariat avec Théophile Yamoto, ingénieur à la centrale de Mobayi-Mbongo.

Dans les années 1980, la construction d'une centrale hydroélectrique et d'un barrage sur l'Ubangi à Mobayi-Mbongo, apparut comme la condition sine qua non pour amorcer le développement économique du nord-ouest du Congo. Le projet faisait partie du fameux « Plan Mobutu ». Grâce à sa ligne Mobayi-Mbongo-Gbado-Lite, il devait permettre, entre autres, l'installation en ville d'entrerpises agro-industrielles (brasserie, limonaderie, maïserie, usine textile, etc.).

Le coût du projet de construction d'une centrale avait alors été estimé à plus de 1,2 milliard (*Le Portefeuille* 1980 14 : 9)[a]. Il déboucha sur un accord en 1986 entre la République centrafricaine et le Zaïre pour permettre l'utilisation commune des forces énergétiques de l'Ubangi au niveau de Mobayi-Mbongo ; le tout malgré le scepticisme au départ de la RCA, de certains experts d'organismes internationaux concernant sa réelle pertinence économique régionale[b] et les risques d'inondation et de changements du cours de l'Ubangi que cet ouvrage pouvait causer. La Banque mondiale ne prit finalement pas part au financement du projet ; de même, le Congo-Brazzaville refusa de s'y associer. La convention reprenait l'accord entre les deux pays (RCA-Zaïre) d'ériger une centrale, dont ils seraient copropriétaires et dont la gestion allait être confiée à l'entreprise congolaise SNEL. Le débit généré serait partagé en deux avec la possibilité d'accords préférentiels entre les deux pays en fonction de leur différence de consommation. Enfin, une commission mixte chargée de contrôler la gestion du projet fut mise sur pied. Elle était composée de quatre experts, dont deux représentants de la République centrafricaine et deux du Congo (à l'époque, le Zaïre) (Mubiala 1995 ; *Le Portefeuille*, 1980 : 9).

Selon le Plan Mobutu, les travaux de génie civil devaient être confiés à SAFRICAS (*Le Portefeuille* 1980 : 9). Le complexe fut inauguré le 24 novembre 1989. Il pouvait (dans sa pleine capacité) alimenter une partie du territoire de Mobayi-Mbongo, la ville de Gbado-Lite et Mobaye-Banga en République centrafricaine. À l'époque, les 11 MW produits par la centrale dépassaient largement la consommation présidentielle (2 MW), le reste de l'énergie produite était





Centrale de Mobayi-Mbongo.
(Photos Daniel Gonzato, équipe locale, 2016.)

a. « Les entreprises publiques face au 'Plan Mobutu' ».
b. L'ouvrage servant essentiellement à alimenter en électricité la ville natale du chef de l'État du Zaïre et ses environs.





Centrale de Mobayi-Mbongo.
(Photos Daniel Gonzato, équipe locale, 2016.)

donc inutilisé ; la population n'ayant de toute façon pas les moyens de la payer ou du moins d'effectuer les démarches pour se raccorder. Les habitants se débrouillaient pour se relier au réseau de manière frauduleuse (Nagifi 2003 : 202 ; *Le Portefeuille* 1980 : 9). Actuellement, la puissance de pointe s'élève à 25 kW (par mois) quel que soit le nombre de groupes en service et la consommation de la RCA s'élève à 40 000 kWh par mois. Le payement de la consommation énergétique à Gbado-Lite s'effectue selon un forfait, aussi les voisins peuvent convenir de partager un seul raccordement et donc une seule facture. Le recouvrement s'effectue par la SNEL à la DG/ENERCA à Bangui.

Le Japon a considéré un moment le projet de réhabilitation de la centrale. Une délégation de l'agence de coopération internationale et japonaise s'est d'ailleurs rendue sur le terrain pour une prospection sur les coûts liés à la réhabilitation et à l'expansion de la centrale (African Energy, 16 février 2017). Plus récemment, la Banque mondiale s'est aussi intéressée à l'ouvrage hydraulique. En effet, un don et un crédit de l'IDA ont été accordés pour le lancement du projet d'accès à l'électricité et d'expansion des services électriques « PAESE » (2017) pour la population urbaine ou environnante par les réseaux de la SNEL. Et dans un premier temps, le projet se concentre sur Gbado-Lite (en plus de Kinshasa) (Ministère de l'Énergie… 2017). Sa première composante concerne entre autres l'expansion de l'accès et amélioration du service d'électricité à Gbado-Lite par le biais du renforcement de la centrale de Mobayi-Mbongo. C'est ainsi que la centrale devrait bénéficier de la réparation/acquisition des équipements auxiliaires (armoires électriques, outils, etc.). Il s'agit de remettre en route les trois turbines de 3,78 MW[c]. Il serait question de renforcer la centrale en en ajoutant deux nouvelles (témoignage d'un ingénieur de la centrale 2018). Cependant, les travaux ne concerneraient pas le barrage lui-même ni la retenue d'eau. La sous-composante du projet devrait veiller à financer l'extension, l'assainissement, et le respect des normes du réseau de Gbado-Lite. Enfin, toujours dans le cadre du même programme une assistance technique serait prévue (ingénieurs-conseils pour superviser les travaux à Mobayi-Mbongo et soutenir la SNEL dans une série de nouvelles opérations (Ministère de l'Énergie… 2017 b). Depuis mai 2018, la centrale ne tourne plus du tout. La troisième turbine qui fonctionnait encore est à l'arrêt. Le problème se situe au niveau du régulateur de vitesse (dont la partie hydraulique est en mauvais état, et la partie électronique est complètement en panne). L'état général de l'infrastructure est vétuste (30 ans). Si une première mission d'étude de la Banque mondiale s'est rendue dernièrement sur le terrain, jusqu'ici, aucun financement ni aucun travail n'ont encore été réalisés sur le terrain. La centrale, gérée par la SNEL, fonctionne avec environ 26 agents (ingénieurs, techniciens et administratifs).

c. Selon la Banque mondiale (3,75).

2. SECTEUR DES ACTIVITÉS AGRICOLES

2.1. LE PASSÉ D'UNE ZONE COTONNIÈRE

Pour retracer l'évolution du système cotonnier, on peut schématiquement distinguer trois phases : la première qui correspond, au début des années vingt, à l'implantation de la culture, à la formation d'une paysannerie cotonnière, la deuxième correspondant, dans les années 1920-1946, à l'accès du secteur cotonnier aux capitaux par la création de la Cotonco. Enfin, le décret de 1947 et la mise en place des paysannats après la guerre constituèrent la troisième phase avec la création par la Cotonco de la Covenco pour centraliser les ventes (Likaka Osumaka 1997 : 13-40). C'est sur le trépied : Cogerco, Covenco et les sociétés cotonnières, dont la Cotonco, que toute l'économie cotonnière reposait, jusqu'à la création de l'ONAFITEX en 1971 (Tollens 1975 : 93-96).

2.1.1. IMPLANTATION

À l'époque coloniale, l'Ubangi faisait partie des zones cotonnières du Congo, formant la zone « A » selon la classification de van de Walle. Avec son climat tropical et humide comportant deux saisons des pluies, de mi-juillet à mi-novembre et de mi-mars à juin, le Nord-Ubangi bénéficie de précipitations annuelles moyennes qui vont de 1600 à 1900 mm dans la région forestière et de 1300 à 1700 mm dans la zone de savane. Le Nord-Ubangi affiche également des températures mensuelles moyennes qui varient entre 24 °C et 27 °C (ou 18 °C et 30 °C) (Banque mondiale 1976 : 8 ; Tollens 1975 : 75). En ce qui concerne les sols[8], il en existe deux types : ceux de savane et les forestiers. Les premiers ont une teneur en matière organique et un potentiel de production plus faible que les deuxièmes (Banque mondiale 1976 : 9). L'ensemble de ces conditions d'ordre physique ont fait du coton la culture de base, imposée par l'Administration coloniale aux paysans du district de l'Ubangi et de la Mongala. Une fois que le coton était intégré aux surfaces réservées aux cultures vivrières, ces dernières présentaient de meilleurs rendements. Les cultures étaient encadrées par les inspecteurs agricoles et leurs auxiliaires « monagri » (moniteurs agricoles) (Leontovitch 1941). La première campagne agricole, à cycle court, se concentrait sur les cultures de maïs et d'arachide. Et c'est à la saison des pluies que débutait la campagne cotonnière ; de juillet à décembre (Banque mondiale 1976 : 8). Les premiers essais de mise en culture du coton remontent au début des années vingt. Au départ, ils étaient limités au nord ; dans les territoires de Yakoma et de Banzyville (actuellement Mobayi-Mbongo). La première campagne cotonnière y avait fourni presque 200 tonnes de coton. À la moitié des années vingt, les cultures de coton s'étaient étendues jusqu'à Dula et Businga. Les bons résultats commençaient à apparaître là où notamment la rotation maïs-coton-arachide et maïs-bananier avait été mise en place par les populations ngwandi. Mais le développement de la culture fut freiné rapidement par des infrastructures de transport limitées qu'il fallut adapter (Konga Egbabe Lithobo 1974 : 122-124). L'Administration coloniale mit tout de même un certain temps avant d'avoir la « mainmise » sur l'ensemble du Nord-Ubangi. Certaines zones plus éloignées et enclavées dans les territoires de Banzyville (actuellement Mobayi-Mbongo) et de Bosobolo devinrent des refuges pour les « hors-la-loi », ceux qui avaient refusé de se plier aux travaux obligatoires. Le village de Loho qui resta ainsi jusqu'à la moitié des années 1950 en est un exemple. Il fallut attendre le développement du réseau routier dans les années 1930 pour permettre aux administrateurs de mieux contrôler cette zone notamment par des campagnes militaires et des opérations policières (Likaka Osumaka 1997 : 110-111). Les sociétés qui achetaient le coton aux paysans de l'Ubangi étaient la Nieuwe Afrikaanse Handels-Venootschap (NAHV) dans la zone de Yakoma, la Compagnie cotonnière congolaise (Cotonco)[9] à Abumombazi et Banzyville (Mobayi-Mbongo) et la Société textile africaine (Texaf) dans la zone de Businga (Bosuwa, Bokongo et Pasbwa). En plus d'établir des entrepôts et des usines d'égrenage, ces sociétés distribuaient les semences aux paysans (Konga Egbabe Lithobo 1974 : 125). Aussi bien qu'entre 1924 et 1937, les superficies emblavées étaient passées de 3500 ha à 40 288 ha emblavés. Et au niveau du volume de production, les récoltes étaient passées de 19 222 kg au

8. Pour de plus amples informations sur les sols, on renvoie le lecteur aux cartes géologiques de la province (MRAC) et pour un aperçu historique à celles dessinées par Jongen (1961) pour l'Ubangi et les Uele.

9. Créée en 1929, à la tête des compagnies cotonnières privées.

total à 17 324 478 kg (Konga Egbabe Lithobo 1974 : 124). Concomitamment, plusieurs fermes de sélection de semence furent créées, dont celles de Banga et de Niaki[10], cette dernière créée par la Cotonco. Après la Seconde Guerre mondiale, le secteur du coton connut une restructuration totale pour rationaliser et intensifier l'agriculture, notamment par la mise en place des paysannats (Tollens 1975 : 59). Et le secteur cotonnier fut régi par un nouveau décret (1947) qui remplaça celui de 1921. En 1957, la NAHV et la Cotonco étaient toujours actives dans l'Ubangi (Tollens 1975 : 107). Ces compagnies achetaient la production sur les marchés qui rassemblaient tous les paysans de la région. Les marchands y vendaient des articles divers. Le produit de la vente rendait possible le financement de l'éducation, de la santé et d'un certain nombre de biens matériels pour les ménages : vélo, machine à coudre, poste récepteur (radio). Ce marché du coton eut une influence déterminante sur l'occupation humaine de la région. Elle polarisa la population autour des centres commerciaux et zones de marché (en territoire de Bosobolo : Dula, Boduwa, Bosodongo ; en territoire de Banzyville : Banzyville, Businga et Bokula ; en territoire de Yakoma : Yakoma et Abumombazi) avec la mise en place d'infrastructures sociales comme des hôpitaux et des maternités, éducatives et de transport (Konga Egbabe Lithobo 1974 : 128-130).

2.1.2. ÉVOLUTION POST-INDÉPENDANCE : DÉCLIN ET TENTATIVE DE RELANCE DU SECTEUR

Alors que le Congo belge produisait environ 180 000 tonnes de coton graines en 1959, il n'en produisait plus qu'environ 50 000 tonnes en 1975 (Banque mondiale 1976 : I). Cette baisse générale de la production nationale qui avait commencé dès avant l'indépendance ne toucha pas l'Ubangi dont les niveaux de production restèrent stables dans les années 1970. Dans la zone correspondant au Nord-Ubangi actuel, cela s'est traduit par une hausse de rendement à Bosobolo, passant de 310 kg/ha à 345 kg/ha, une baisse à Mobayi de 419 à 166 kg/ha et à Businga de 379 à 231 kg/ha (dans l'ancienne Mongala). La baisse de rendement a été compensée par l'augmentation du nombre de paysans passant, à Businga, de 14 549 à 15 541 et, à Bosobolo, de 16 228 à 21 467[11] tandis qu'à Mobayi, ils ont tous les deux diminué. Ainsi, la production entre 1959 et 1971, était passée concrètement de 2309 tonnes à 3391 t. à Bosobolo, tandis qu'elle avait diminué à Businga et Mobayi, passant respectivement de 2045 t. à 1178 t. et de 3213 t. à 819 t. (Tollens 1975 : 260).

Si en 1959, l'Ubangi contribuait pour moins de 10 % à la production nationale de coton, elle produisait, en 1973, presque un cinquième du total (19 %). Pendant la rébellion (1964-1965), la production du nord présentait même 42 % de la production totale, la région ayant été relativement épargnée par les troubles (Tollens 1975 : 88). Cependant, à l'échelle nationale, la production de coton avait tellement diminué dans les années 1970 qu'il fallut importer du coton pour continuer à faire tourner les usines textiles zaïroises. Ce déclin s'explique par des achats tardifs bien après la moisson, la déliquescence des routes de desserte, une mauvaise gestion de la commercialisation et l'absence de services de vulgarisation efficaces auprès de la population. Le système des paysannats qui avaient été fort encouragé après la Deuxième Guerre mondiale s'est effondré après l'indépendance avec le départ des administrateurs européens. La situation s'aggrava avec la centralisation et la nationalisation de la commercialisation du secteur du coton entre les mains d'un organe d'état : l'ONAFITEX, créé en 1971. Alors qu'avant l'indépendance, la commercialisation était prise en charge par des compagnies cotonnières privées qui achetaient le coton et le traitaient pour la Cogerco, opérant chacune dans sa propre zone. À la zaïrianisation, celles-ci vont disparaître en faveur de l'ONAFITEX[12] cumulant à la fois les rôles des sociétés cotonnières et de la Cotonco. L'ONAFITEX devait détenir le monopole de l'exécution de la politique cotonnière officielle à travers une assistance technique aux exploitants cultivant les plantes à fibre ; l'organisation de la commercialisation du produit (achat de la production aux cultivateurs, le transport du produit aux usines de transformation et la vente aux usines textiles locales ou à l'exportation). Avec la Mongala, la

10. Elles furent abandonnées suite à la crise des années 1930 et celle de Banga rouvrit par la suite à Gemena (Konga Egbabe Lithobo 1974 : 126).

11. Bosobolo est le seul territoire de l'Ubangi où le rendement a augmenté entre 1959 et 1971 (Tollens 1975 : 260).

12. L'ONAFITEX est un établissement public avec son propre statut juridique. Financièrement autonome, sa gestion se rapproche de celle d'une entreprise commerciale.

région de l'Ubangi fut mise sous la tutelle du centre de l'ONAFITEX de Gemena, responsable de la branche régionale nord-ouest de l'Équateur (Tollens 1975 : 49). Cependant, les objectifs de l'organe dépassèrent très vite ses gestionnaires et rapidement elle se révéla être un échec complet[13]. Sa durée de vie fut limitée à l'intermède 1971-1978. Une mauvaise conjoncture s'installa et découragea les producteurs qui se reconvertirent dans l'agriculture de subsistance, diminuant considérablement les rendements et les espaces emblavés pour le coton. C'est le Bureau du projet chargé d'exécuter le projet de relance du coton financé par la Banque mondiale (IDA) (Mokili Danga Kassa 1998 : 378) qui dut reprendre la gestion des opérations cotonnières dans l'Équateur. Il en fut ainsi jusqu'en décembre 1979, époque à laquelle le Bureau du projet devint une société publique, la Cotonnière du Zaïre (Coton-Zaïre) avec son siège à Gemena. Celle-ci était détenue entièrement par l'État et s'occupait d'acheter toute la production de la région avant de la traiter dans ses usines d'égrenage (République du Zaïre… 1983 : 88). La caisse de stabilisation cotonnière (CSCO) quant à elle fut mise sur pied en 1978 afin de gérer la politique cotonnière du pays (promouvoir et réglementer le secteur) (Banque mondiale 1982 : 15; 23). Avec la mise en place de la société Coton-Zaïre, la situation s'est sensiblement améliorée, cependant elle ne réussit pas à redynamiser le secteur, et en 1996, elle devra se débarrasser de la majorité de ses employés. Ses activités vont définitivement se clôturer avec les guerres du Congo. Depuis la fin de Coton-Zaïre, la production de coton dans la province a totalement cessé au point que les personnes nées dans les années 1990 ne savent pas à quoi elle ressemble. Les usines de Pandu, et Dula ont été complètement pillées tandis que celle de Bubanda avait déjà été déclassée (FIGEPAR 2007 : 18; équipe locale).

Le coton, qui représentait en 1959 environ 15 % des exportations agricoles et 5 % des exportations totales, avait totalement disparu des exportations dans les années 1970 au point que le pays s'était retrouvé importateur (Banque mondiale 1982 : 3). De ce contexte de détérioration générale du secteur cotonnier est née une première demande d'aide à la Banque mondiale en 1969 : « À la suite de trois missions consécutives du Programme de coopération avec la FAO en 1969/70, un projet de développement de la culture du coton et des cultures vivrières a été élaboré en 1970 pour les régions de l'Oubangui et de l'Uele; en 1971 toutefois, la mission de réévaluation de la Banque rejetait cet avant-projet pour des raisons techniques, invoquant l'insuffisance des dispositions institutionnelles touchant à l'industrie cotonnière et les problèmes de sécurité se posant dans la région de l'Uele [...] ». Un nouveau petit projet pilote fut lancé en Ubangi en 1972 avec l'assistance technique française[14] et sur cette base, un projet de relance de la culture cotonnière pour les régions de l'Ubangi et de la Mongala avait été élaboré en 1974 dans le cadre du Programme de coopération. Cette demande portait sur le recrutement de 350 agents de vulgarisation, la fourniture de matériel de pulvérisation et d'insecticides, le développement de la production des cultures vivrières et l'amélioration des routes et du transport du coton. Enfin, en 1976 un autre projet de relance de la culture du coton au Zaïre, cette fois de la Banque mondiale, fut mis sur pied dans la continuité du programme français qui se terminait la même année. Il visait, entre autres[15], à renforcer l'ONAFITEX par une assistance technique (équipe de gestion envoyée sur le terrain, fourniture de camions et de matériel pour la réhabilitation des usines de traitement et des routes) (Banque mondiale 1976 : I) et à poursuivre : « [...] des essais agronomiques qui se déroulent depuis 1972 dans le cadre du programme d'assistance technique français, dans le cadre duquel sont financés à cette fin le personnel et les matériaux nécessaires à la réalisation d'un programme de recherche à "essais" et "démonstrations" et de formation du personnel

13. La faiblesse de son organisation, notamment la pénurie de cadres expérimentés et la médiocrité de son contrôle financier. II n'a pas été en mesure d'organiser l'achat ni le transport du coton-graine en provenance des exploitants ni de fournir à ces derniers les conseils techniques, les semences de bonne qualité et les insecticides nécessaires (Banque mondiale 1976 : 6).

14. CFDT. Mission française de développement issue d'un partenariat entre gouvernement congolais et français. L'objectif était de travailler avec l'ONAFITEX à la relance du secteur.

15. Le projet prévoit a) l'achat du coton en temps opportun; b) l'amélioration des routes et du transport; c) la remise en état des usines d'égrenage; et d) une aide à l'ONAFITEX pour lui permettre d'améliorer son organisation et son exploitation.

local de vulgarisation, jetant ainsi les bases d'un service de vulgarisation étendu que l'on espère pouvoir mettre en place au cours d'une phase postérieure a l'achèvement du projet ». Le projet fut confronté à de nombreux obstacles, dont la mauvaise gestion de l'organe qui conduisit, comme dit précédemment, à la création d'une société semi-publique Coton-Zaïre remplaçant en fait de Bureau du projet (Banque mondiale 1982 : 28).

2.1.3. AMÉNAGEMENT DANS L'INDUSTRIE DU COTON

Si au départ le coton était traité dans des petites usines d'égrenage disséminées dans la région : dans le territoire de Yakoma (dans la cité de Yakoma et à Doh dans le secteur d'Abumombazi, à 5 km du chef-lieu du secteur au bord de la rivière Ebola) ; le territoire de Mobayi-Mbongo (à Pambwa, chef-lieu du secteur Hoto-Mbanza) ; le territoire de Businga (cité de Businga sur la rivière Mongala) et le territoire de Bosobolo (à Dula et à Pandu au bord de la rivière Ubangi) (équipe locale). Dans les années 1970, on comptait six usines de traitement (Pandu, Dula, Buando, Abumombazi, Businga, et Yakoma) selon l'étude de la Banque mondiale en 1976. Il était acheminé sur la Legbala ou « Eau blanche » (un affluent de la Mongala) depuis le bief de Vango en amont d'Abumombazi vers Businga (équipe locale).

L'ancienne huilerie de graine de coton de Businga (30 t./jour) qui avait été mise en place en 1950, située sur la rivière Mongala, fut déclassée en même temps que naissait le projet de Comingem[16] à Gemena (Tshund'Olela 1972 : 167 ; Tollens 1975 : 144-148). C'était désormais dans ce complexe que le coton graine du Nord-Ubangi devait être transformé. La question de la construction d'une nouvelle usine d'égrenage à grande échelle dans le Nord-Ubangi actuel à Bosobolo s'est alors sérieusement posée afin de remplacer les anciennes installations de Bubanda, Pandu et Dula et de diminuer du même coup les difficultés liées à l'acheminement d'un bout à l'autre de la région des produits au cours de leur processus de transformation. Le coton-graine produit dans le Sud devait être acheminé au nord pour être traité dans les centres d'égrenage et ensuite renvoyé au sud, à Comingem pour être transformé en huile (Banque mondiale 1976 : 8). Cependant, ce complexe industriel fut un échec total ; illustrant à l'envi les différentes tentatives de réformes économiques et les immenses projets industriels ratés sous Mobutu. Les lignes de production du combinat, dont celles du coton furent arrêtées à peine deux ans après leur mise en service. Finalement, seule la production de savon continua, sans jamais atteindre les niveaux qui avaient été prévus (Mokili Danga Kassa1998 : 512).

2.1.4. RECHERCHE ET FORMATIONS

Dans le nord, la recherche consacrée à la sélection et l'amélioration des semences de coton était concentrée à Bambesa, principale station de l'INEAC pour l'Équateur et le Haut-Zaïre, une sous-station étant située à Boketa dans l'Ubangi. La variété Reba B50 qui a acquis une résistance génétique à la bactériose et tolère la fusariose (maladie typique des zones humides) est celle qui convient le mieux à la zone cotonnière du nord. C'est cette variété qui était prônée par les projets CFDT et l'ONAFITEX. Seule l'amélioration des techniques de culture et le soin accordé aux différents travaux des champs permettent d'atteindre un rendement de 350-400 kg/ha. En plus des travaux de recherche sur le coton, la station de Boketa près de Gemena s'intéressait aussi dans les années 1980 aux variétés de la Centrafrique.

Les soucis auxquels étaient confrontés à l'époque les moniteurs agricoles sur le terrain sont toujours d'actualité : « Les fonctionnaires responsables (agronomes de district, agronomes, agents de promotion/acheteurs) n'ont, le plus souvent, pas d'autres moyens de transport qu'une bicyclette et ne peuvent superviser le travail des moniteurs sur le terrain. De février à juin, période capitale de défrichage, de bornage des parcelles et de préparation du sol pour les semis, les agents de promotion/acheteurs se consacrent activement aux achats de coton. La formation des vulgarisateurs ne leur permet d'acquérir aucune connaissance des conditions dans lesquelles ils vont travailler. Les moniteurs se contentent de rassembler des statistiques fort éloignées de la réalité et souvent totalement inutiles ». Si au milieu des années 1980 quelques grandes usines d'égrainage de coton étaient encore en activité (Abumombazi et Yakoma dans le territoire de Yakoma, Bubanda, Bili, Dula et Pandu dans le territoire de Bosobolo et Businga dans le territoire de Businga). Ces usines sont actuellement à l'arrêt et à l'abandon : les machines sont rouillées. Les sites qui les abritent, de même que les bâtiments administratifs et des résidences, ont été vendus, loués

16. Dont un quart des parts revenait à l'État. COMINGEM devait à terme traiter non seulement le coton de l'Ubangi et de la Mongala, mais aussi celui en provenance des Uele.

ou sont en voie de l'être. À Businga, les magasins sont devenus des maisons d'habitation, les dépôts et l'usine sont utilisés tantôt comme logement, tantôt comme salles de classe d'une école. L'usine de traitement de coton est devenue maintenant bâtiment académique de l'ISP Businga (équipe locale).

2.2. INTERMÈDE AGRO-INDUSTRIEL DE GBADO-LITE SOUS MOBUTU

Avec Mobutu, la région du Nord-Ubangi ou, plus précisément, Gbado-Lite, a connu une brusque propulsion vers la « modernité ». Les infrastructures modernes étaient limitées à la zone urbaine et à quelques entreprises, ne concernant finalement qu'une infime partie de la population : l'entourage présidentiel. L'intermède industriel que connut la région du Nord-Ubangi se détériora rapidement après la chute du régime de Mobutu et la fuite du couple présidentiel.

À l'origine, la construction de Gbado-Lite fut accompagnée de celle d'un centre pilote de développement pour l'agriculture (1967), qui est devenu une entreprise privée : le Centre de développement agricole et industriel (CDAI). Au cœur de la ville, celui-ci a participé activement à l'implantation de toute l'infrastructure urbaine et industrielle. Petit à petit, des banques (BK, BDP, BDP, CADECO) se sont installées au centre-ville, ainsi que des entreprises « paraétatiques » (Regideso, SNEL, INSS) et d'autres sociétés comme SAFRICAS[17] (immobilier) et Sozagec (travaux routiers). Gbado-Lite reçut le statut de ville le 10 janvier 1987.

Le siège social du CDAI se situait avenue Maman Mobutu, n° 18 où sont actuellement basés les bureaux de la Soficom. À l'époque, parmi les actionnaires du groupe industriel CDAI, on comptait : Mobutu (50 %), Bobi Ladawa (30 %) et Nyiwa Mobutu (20 %). L'entreprise privée se diversifia dans une longue série d'activités allant de l'exploitation forestière (dont une scierie[18]) aux élevages, de l'hôtellerie[19] à l'immobilier et du transport aux activités agricoles (palmeraies, etc.) et agro-industrielles (fermes vivrières, limonaderie[20], huileries). La société possédait des relais un peu partout dans l'Équateur sous forme d'antennes, de fermes, de ports et de plantations[21]. À son apogée, le CDAI entretenait plus de 500 000 ha de pâturage et 60 000 têtes de bovins répartis dans le Sud et le Nord-Ubangi (dont les fermes de Lola et de Mpaka au Sud-Ubangi et celles de Fiwa[22] à Molegbe et de Lombo à Bosobolo). Le CDAI organisait alors de grandes campagnes d'achat de maïs, soja, niébé, haricots, arachides, riz, manioc, fufu, café, cacao à Bosobolo, Businga et Bili. Elle a ouvert de nombreux points de vente de denrées alimentaires de base dans les centres de consommation (boucherie, boulangerie, cantines dans les fermes, alimentation Motema, etc.). En plus des marchés locaux, l'entreprise visait les marchés de Bangui et de Kinshasa (équipe locale). Quant à son usine SBU, elle avait été conçue en 1988 pour produire de la limonade et des boissons fruitées qui devaient avoir une renommée nationale. La production de sirop et des boissons sucrées était aussi destinée à lutter contre le penchant de la population pour l'alcool local. Cependant, la production SBU dépassait de loin les débouchés que lui offrait l'unique marché de Gbado-Lite dont la population ne devint jamais un grand consommateur. Les habitants de Gbado-Lite et des environs qui n'avaient pas les moyens de s'offrir ce type de boissons lui préféraient son lotoko (Nagifi 2003 : 143). À la chute de Mobutu, le

17. La société immobilière a encore quelques activités aujourd'hui.

18. D'une capacité de 1000 m^3/mois de bois.

19. Motel *Nzekele*, *guest house*.

20. Société des boissons de l'Ubangi (SBU) avec une capacité de 80 000 casiers/mois. Le matériel qui reste est selon le dernier rapport CDAI en assez bon état. Le bâtiment est occupé actuellement par l'assemblée provinciale.

21. Kinshasa (antenne), Bosomodjebo (plantation), Businga (port-transit), fermes de Fiwa, Lombo, Mpaka, Lola, Nganza (volaille, porcherie, laiterie), Gbado-Lite (palmeraie, huilerie, exploitation forestière, hôtellerie, limonaderie : coca-cola, potager, boucherie, charcuterie, boulangerie, alimentation générale, gestion immobilière : 80 % des maisons de la ville). Le motel Nzekele (1978) avait une capacité de 100 chambres avec 82 studios et 18 appartements, 3 bars dancing, 2 grands restaurants et une salle de cinéma de 250 sièges. Des palmeraies sur 850 hectares, une scierie, etc.

22. Après la rébellion (1965), après avoir renforcé l'Administration, l'équipe chargée de redynamiser l'économie de la Mongala et de l'Ubangi s'attaque au renforcement du secteur agricole. Des essais de mécanisation de l'agriculture eurent lieu à Fiwa, et puis au centre de développement rural de Bili. Les stations agricoles de Bolo (à Bosobolo) et Likimi ont été aussi réactivées.



Ancienne usine de boissons gazeuses devenue le siège de l'assemblée provinciale.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

CDAI endurait déjà une sévère récession. Mobutu avait dû lui-même suppléer en payant lui-même les salaires des employés. Lors des pillages qui ont suivi la chute de Mobutu, les employés du CDAI se sont aussi servis s'octroyant ainsi les arriérés salariaux (Nagifi 2003 : 116).

Une grande partie de la population de Gbado-Lite exerçait des fonctions dans l'Administration, l'entretien des palais, les banques ou les sociétés industrielles de la région. Le CDAI et ses filiales constituaient l'épine dorsale de l'économie de la ville. Il était aussi le plus grand employeur de la région. À sa fermeture, ses travailleurs se sont retrouvés sans revenu. L'aventure industrielle du Nord-Ubangi qui avait commencé dans le secteur cotonnier s'acheva donc avec la chute du régime de Mobutu. À la fin des années 1990, toutes les unités de transformation industrielle avaient stoppé leurs activités. Aujourd'hui, il n'existe plus d'activités industrielles dans la province. L'activité de transformation qui subsiste reste très rudimentaire ; elle est soit artisanale soit le fruit de la sous-exploitation de ce qui reste de l'infrastructure vieillissante. La scierie industrielle du CDAI à Gbado-Lite, qui avait la capacité de produire 1000 m^3 de bois scié par jour[23], tourne actuellement au ralenti, de même que l'atelier de menuiserie associé. En plus des pillages consécutifs au départ précipité du couple présidentiel, l'équipement industriel a subi ceux qui ont suivi le passage dans la région des armées régulières des guerres tchadienne, rwandaise et ougandaise. À la suite desquels la capacité installée du complexe CDAI aurait été réduite d'environ 60 %. Les petites exploitations familiales ont pâti de la disparition des grandes exploitations modernes de type CDAI, car elles en dépendaient pour leur accès aux marchés et aux services. Actuellement, ce qui reste des finances du CDAI vient de la gestion de son parc immobilier (location de ses bâtiments, exploitation de ce qui reste de ses plantations par des privés en échange d'une contrepartie, etc.).

À côté du complexe géant CDAI, d'autres sociétés de type industriel telles que Tabac-Congo (Tabac-Zaïre), Coton-Congo (Coton-Zaïre) et Scibe-Congo (Scibe-Zaïre)[24] ont joué dans les années 1980 un rôle déterminant au niveau du développement des zones rurales.

Elles ratissaient les campagnes en quête de matières premières, assurant aux producteurs un débouché commercial. Tabac-Zaïre s'était implantée à Bosobolo et à Yakoma, laquelle avait été marquée par une solide augmentation de sa production de 1978 à 1984. Scibe-Zaïre quant à elle disposait de 3000 travailleurs dont 1615 dans le secteur agricole, commerce et élevage. Elle traitait dans ses usines l'ensemble du café, du cacao et de l'huile collectés par ses soins. Elle possédait dans les années 1980 : 89 camions, 14 tracteurs, des bateaux et des avions. En 1981, elle avait produit 450 tonnes de café, 500 tonnes de cacao, et acheté 1300 tonnes de café marchand, 12 000 tonnes de café en coque, 10 500 tonnes de paddy, 600 tonnes d'huile de palme et 450 tonnes

23. La scierie et la section menuiserie sont partiellement opérationnelles, certaines machines étant hors d'usage.

24. Actuellement à l'arrêt.

de cacao ainsi que 5000 tonnes de maïs. Au Nord-Ubangi, ses élevages comptabilisaient plus de 2000 têtes de gros bétail et 360 ha de caféiers ainsi que deux usines de traitement de café (une à Karawa, l'autre à Badanzabo) (République du Zaïre… 1983 : 91).

2.3. CULTURES VIVRIÈRES D'AUTOSUBSISTANCE ET CULTURES COMMERCIALES EN DÉCLIN

2.3.1. CULTURES VIVRIÈRES

a. Types de culture et bassins vivriers[25]

La grande majorité de la population des quatre territoires du Nord-Ubangi ainsi que celle de la ville de Gbado-Lite vit de l'agriculture. Les cultures vivrières sont destinées en grande partie à l'auto-consommation des ménages qui les produisent ou à la consommation locale[26]. Certains ménages qui peuvent employer des ouvriers agricoles sont susceptibles de dégager un surplus agricole qu'ils écoulent alors sur les marchés locaux ou dans les grands centres de consommation régionaux : Mbandaka et Kinshasa (par les ports de Businga, Lisala et Bumba), Zongo et Gemena (Sud-Ubangi), Bumba et Lisala (Mongala), Gbado-Lite et Yakoma (Nord-Ubangi). Une partie est exportée dans les pays limitrophes (RCA et Cameroun notamment). Au sein de la province, c'est le territoire de Businga qui est le plus productif, une situation qu'il doit à ses terres fertiles et à sa politique stratégique entre Lisala, Gemena, le Nord-Ubangi et la République centrafricaine.

Les produits vivriers cultivés au Nord-Ubangi sont variés. Les principaux sont le manioc, la banane et l'arachide (en fonction de la place) (Pronanut 2014 : 24). Ensuite viennent le maïs, l'igname, le taro, la patate douce, le niébé, la courge, le sésame, la canne à sucre, le haricot, l'ananas, toutes sortes de légumes, le riz, le soja, le mil, etc. Les fruits et les légumes sont aussi présents sur les marchés : tomates, poivrons, ananas, mangues, papayes, haricots, etc. À défaut de statistiques fiables, les cultures vivrières qualifiées de « principales » sont celles perçues comme telles par l'équipe locale dont les données ont été recoupées par celles des experts de la CAID[27].

Le manioc est la culture la plus importante de la province. Nécessitant peu de soin et se cultivant toute l'année, le tubercule est produit au sein des parcelles de chaque ménage agricole. Elle est consommée en abondance sous forme diverse (quoique variant selon les saisons) : *fufu* (ramolli à l'eau puis séché et moulu) ou *kutubon* (ramolli à l'eau, non séché). Le manioc peut également être consommé sous forme de *chikwangue* (c'est-à-dire des tubercules bouillis) ou mixé avec le maïs (*fuku*[28]), particulièrement chez les Ngbaka et les Mbanza. Il constitue l'aliment de base pour les territoires de Bosobolo et Yakoma. Le territoire de Bosobolo et spécialement le secteur de Bili est le principal producteur de manioc, le territoire de Businga en produit aussi en quantité significative (dans les secteurs de Karawa et Bodangabo), tout comme le territoire de Yakoma. En plus de servir de base alimentaire, il est aussi utilisé dans la fabrication d'alcool, dit « indigène » (*gene* et *lotoko*).

L'arachide a également son importance. Elle est consommée presque dans tout le Nord-Ubangi, très utilisée dans toutes les préparations alimentaires. On peut la récolter deux fois l'an : à la saison A, mi-mars, et à la saison B, vers mi-août. Comme le manioc, les arachides sont cultivées presque par tous les ménages. L'arachide est destinée à la consommation, mais aussi à la commercialisation. Une partie importante de la production est vendue et aboutit soit à Kinshasa-Brazzaville, soit à Bangui en République centrafricaine par le biais des marchés frontaliers de Limbongo, Limasa, Satema, Gbangi et Pandu (voir *infra* les principaux marchés du Nord-Ubangi).

Le maïs est aussi produit dans toute la province, y compris en ville, à Gbado-Lite. Cependant, à l'image de sa voisine Gemena, Businga demeure le bassin de production le plus important. Contrairement à la banane et au manioc, c'est également une culture saisonnière comme les cultures vivrières qui suivent : saison A (semis en février-mars et récolte en juin-juillet) et saison B (semis en juin-juillet et récolte en octobre-novembre). Il s'agit d'un aliment de base à Businga, souvent mélangé au manioc chez

25. La plupart des informations viennent de l'équipe locale. Nous la mentionnons ici pour éviter des répétitions.

26. À Bosobolo, par exemple, presque la totalité du manioc est destinée à l'auto-consommation, et pour l'arachide et le maïs, environ 60 %.

27. Cellule d'analyses des indicateurs de développement, dépendant de la primature (administration du Premier ministre de la RDC).

28. Langue ngbaka.



Dans une parcelle à Gbado-Lite, un atelier atrisanal de distillation de « *samba ti wa* ». *ngbaka* (kotoko, en lingala), appelé aussi « *samba ti wa* » (l'alcool qui brûle) ou *agene,* cet alcool bon marché est produit aussi à Gbado-Lite, comme ailleurs dans le pays.



Voilà ce qu'on appelle ici « brasserie » : les productrices recourent pêle-mêle à des bouteilles et autres caisses héritées des brasseries modernes.
(Photos Daniel Gonzato, équipe locale, novembre 2017.)



Farines de manioc et de maïs sur le marché de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Étalage de bananes plantain - entre Koko et Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Vendeuse de beignets dans sa parcelle à Gbado-Lite.
(Photos Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

les Mbanza et Ngbaka et saisonnier dans les territoires de Yakoma et Mobayi-Mbongo. Là, il peut être consommé nature braisé ou en graines cuites dans le *pondu* (feuille de manioc pilée et préparée comme légume) ou transformées en une sorte de pain (« *sopko* », pour maïs frais, et « *vo* », pour maïs séché, en langue ngbandi). Dans la ville de Gbado-Lite, le maïs est de plus en plus consommé sous forme de farine mélangée ou non avec la farine de manioc. À Yakoma et Mobayi-Mbongo, le maïs est aussi utilisé comme matière première dans la fabrication de l'alcool local (*lotoko* en lingala, *herege* en ngbandi).

La banane plantain est fort répandue chez les Ngbandi, dans les territoires de Yakoma (spécialement dans le secteur d'Abumombazi), de Mobayi-Mbongo (Kotakoli, Zamba, Mbui, Nyaki, Maniko et Kopele) et de la ville de Gbado-Lite

(Molegbe, Kawele et Fadu). Les Mbanza du territoire de Businga, sur le tronçon entre Gbado-Lite et la cité de Businga, produisent également de bananes plantain. En témoignent les régimes de bananes placés sur des étalages, tout au long de la route. Cette pratique est généralisée sur tous les tronçons routiers qui parsèment la province et concerne toutes sortes de denrées et articles mis en vente.

Enfin, en ce qui concerne le riz, il est moins répandu dans le Nord-Ubangi que dans le Sud-Ubangi où il est produit en quantité à Budjala et Kungu. Il est essentiellement destiné à la vente. D'ailleurs, les ménages producteurs de riz vendent une grande partie de leur production pour acheter du manioc (WFP/PAM 2016b : 17). Quelques zones de production un peu plus intensives sont à souligner : dans le territoire de Bosobolo, où la culture du riz est bien implantée dans l'espace occupé par les populations ngombe ; dans le territoire de Mobayi-Mbongo où les populations ngbugbu sont les principaux producteurs de riz ; dans le territoire de Yakoma, où la culture du riz est pratiquée à plus grande échelle par le clan Mbati à Ndalangi (Salongo) dans le secteur d'Abumombazi.

b. Techniques culturales, calendrier agricole et contraintes du secteur

L'agriculture est itinérante et sur brulis, suivant le système de rotation des cultures et de mise en jachère. Elle est de type familial et se réalise sur des surfaces relativement faibles. Les outils utilisés quand ils ne font pas défaut[29] sont manuels : la machette et la hache pour le défrichage, la houe pour le semis, le désherbage et le labour. L'utilisation de tracteurs dans le défrichage (en cas de savane herbeuse ou terrain en jachère) et le labour est récente, mais reste l'exception. L'emploi de telles machines qui visent alors davantage la monoculture est le fait de quelques rares planteurs, indépendants, opérateurs économiques ou salariés, en quête de niveaux de production à plus grande échelle. Par ailleurs, les semences des cultures vivrières sont généralement constituées sur la mise en réserve d'une partie de la production des paysans. Dans certains cas, pour le maïs par exemple, des organismes fournissent des semences sélectionnées. C'est le cas du Projet d'appui à la réhabilitation et à la relance du secteur agricole (PARRSA)[30] pour lequel la distribution des semences en plus de l'amélioration de la production animale constitue l'un des objectifs fondamentaux. C'est aussi le cas du PAM qui aurait distribué également des boutures de manioc. Les ménages cultivent généralement plus qu'un hectare, la superficie moyenne emblavée par ménage est de 3,8 ha au Nord-Ubangi[31] (WFP/PAM 2016b : 5).

Le Nord-Ubangi possède un calendrier agricole assez similaire à celui du Sud-Ubangi : « Les semis de la saison agricole A commencent en février tandis que les récoltes débutent en juillet. Les agriculteurs entament les semis de la saison agricole B dès le mois d'août et les récoltes commencent en décembre. Ces deux saisons sont relativement bien marquées; affectant ainsi les prix des produits agricoles sur les marchés. L'évolution du prix du maïs grain fait bien apparaître les deux saisons agricoles décrites ci-dessus. Les prix entament leur hausse saisonnière en février et août qui correspondent au début des semis respectivement pour les saisons agricoles A et B. Ils atteignent leur pic en mai pour la saison agricole A, et octobre pour la saison agricole B. La hausse des prix est plus importante pendant la saison B, où la composante production locale de l'offre est faible; il y a moins [d'agriculteurs][32] qui cultivent pendant la saison agricole B » (WFP/PAM 2016b : 19).

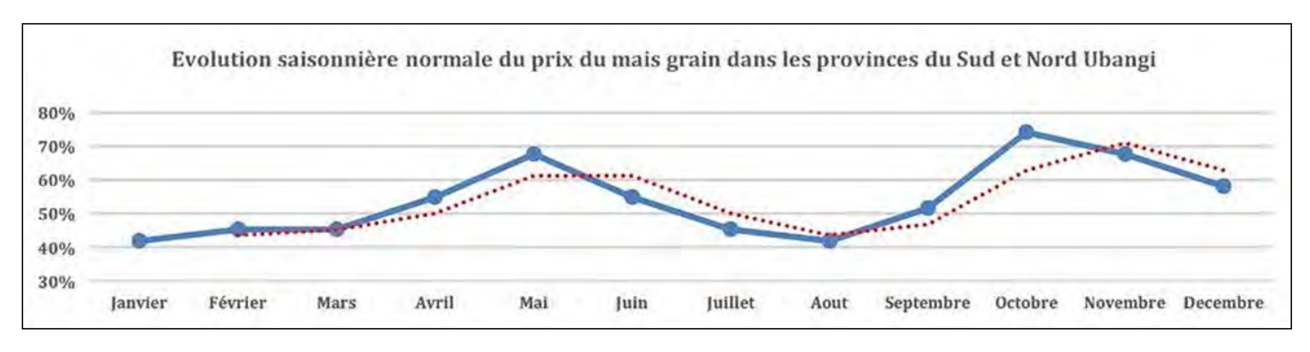
En 2015, sur le marché de Gbado-Lite dans le Nord-Ubangi, le prix de la farine de maïs a

29. Comme c'est le cas dans toute la province de l'Équateur, les agriculteurs au Nord-Ubangi manquent souvent de matériel (limes, haches, arrosoirs, râteaux, bêches, etc.). Une enquête de l'OCHA sur la situation post-conflit de l'Équateur estimait, en 2005, que de nombreux ménages devaient partager leurs outils en organisant un système de roulement entre villageois (OCHA 2005 : 20, cité par Omasombo 2013 : 375).

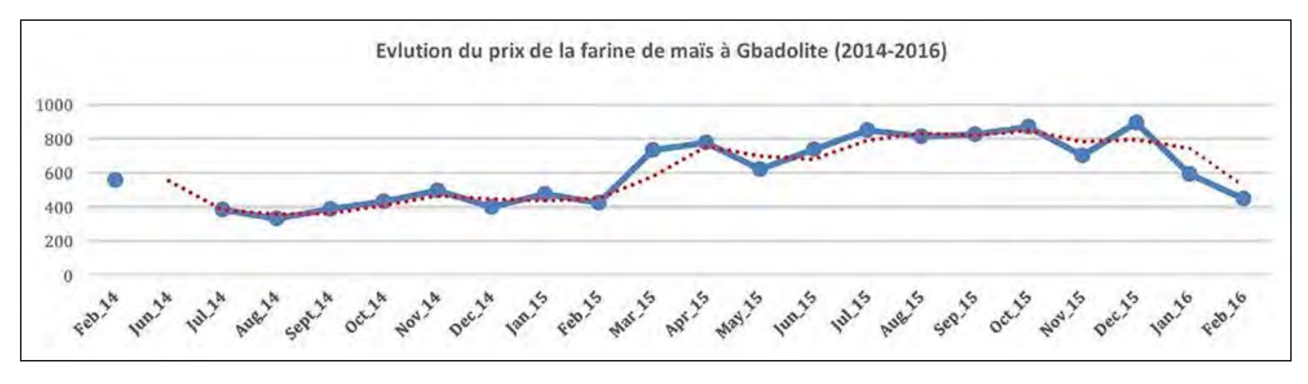
30. Financé par la Banque mondiale en partenariat avec le ministère de l'Agriculture et Développement rural de la RDC. Le coût du projet s'élevait initialement à 120 000 000 USD, couvrant la période 01/06/2013-31/07/2016. En octobre 2015, le projet a été prolongé jusqu'au 31/12/2017, avec une rallonge de crédit de 75 millions $ US. L'objectif du projet consistait en l'augmentation de la productivité agricole et en l'amélioration de la commercialisation des productions végétales, et autres produits animaux par les petits producteurs dans le nord de la province de l'Équateur (les provinces du Nord et du Sud-Ubangi et de la Mongala).

31. Ce n'est qu'une moyenne selon l'équipe locale, il s'agit d'un demi ou un hectare maximum qui sont cultivés dans le secteur de Bili (territoire de Bosobolo) par exemple.

32. Erreur dans texte original : « agriculture » (WFP/PAM 2016b : 19).



Source : WFP/PAM 2016b.



Source : WFP/PAM 2016b.

enregistré des pics anormaux successifs en avril, juillet et décembre. Ces fluctuations de prix révèlent des difficultés d'approvisionnement des marchés en raison, entre autres, de l'insécurité en République centrafricaine et du mauvais état des routes. En plus du contexte politique, et de l'accessibilité des marchés pour écouler la production, l'accès limité aux semences améliorées et aux outils agricoles est également un obstacle pour atteindre des niveaux de production plus élevés. Il n'y a pas non plus de service de vulgarisation pour stimuler les nouvelles techniques agricoles ni pour assurer un suivi auprès des agriculteurs qui manquent d'encadrement. Enfin, la main-d'œuvre agricole tend à manquer du fait de l'exode rural (WFP/PAM 2016b : 4).

c. Rendements et production

Des données fiables relatives au rendement et à la production agricole, à l'instar des autres statistiques dans le secteur agricole, font défaut en RDC et la province du Nord-Ubangi n'y fait pas exception. À défaut de statistiques globales satisfaisantes, nous préférons nous intéresser aux enquêtes ponctuelles de terrain. Ci-dessous, sont reprises dans le tableau des données qui se rapportent à des cultures de 2016-2017. Elles ont été récoltées en mai 2017 par le professeur D. Gonzato Bina auprès de producteurs.

d. Exemples de rendements de quelques cultures (2016-2017)

Au niveau de la production céréalière totale, il semblerait selon une étude récente du Programme alimentaire mondial, que celle de riz et de maïs de la campagne agricole B 2015/2016 tournerait aux environs de 375 000 tonnes pour la province du Nord-Ubangi ; dont 261 000 tonnes de maïs. Le volume serait en augmentation comparé à la moyenne des trois dernières années. Quant à la production brute de manioc, elle tournerait aux alentours de 8,8 millions de tonnes. Cependant, ces chiffres dans l'étude PAM ne font pas l'objet de plus de précisions, nous ne savons dès lors pas exactement d'où ils viennent et donc quel crédit leur apporter (WFP/PAM 2016b : 5). Notons que la superficie agricole ne cesse de s'élever, parallèlement à l'augmentation du nombre de ménages agricoles.

e. Zoom sur la production agricole de Businga

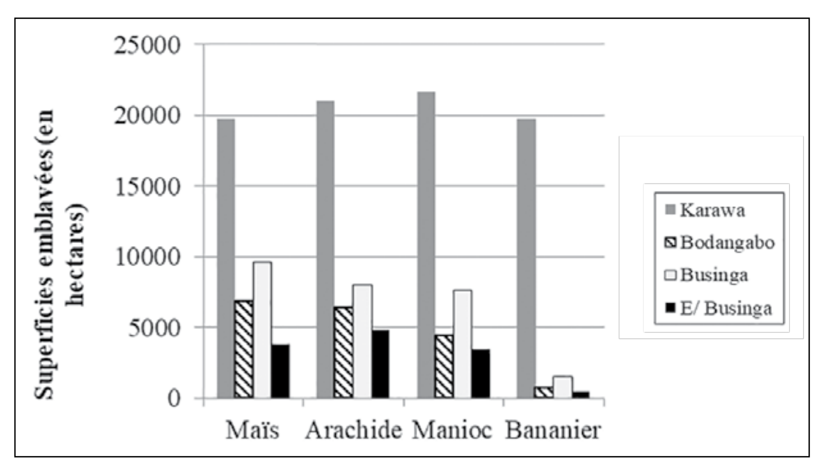
Au sein du réservoir de Businga, c'est le secteur de Karawa, sorte d'appendice du Nord-Ubangi au sein du Sud-Ubangi, qui est de loin le producteur le plus important selon les données récoltées par le PARRSA en 2009. S'en suit le secteur de Businga (le centre et ses alentours) et puis celui de Bondangabo. Le centre de Businga, pris séparément produit nettement

Tableau 2.1. Rendement de quelques cultures dans le Nord-Ubangi en 2016-2017

Cultures	Rendement par hectare	Identification du producteur	
		Nom du producteur et description	Localisation
Soja	500 à 600 kg	Bina Kosangu Clément, enseignant en agriculture	Cité d'Abumombazi dans le territoire de Yakoma
Maïs	800 kg		
Paddy (riz)	1200 kg		
Haricot	30 à 40 kg		
Arachide	600 à 1000 kg		
Sésame	20 kg		
		Taima Zalo Nyindu Tailor, cadre supérieur dans l'administration de l'Université de Gbado-Lite	Ville de Gbado-Lite
Soja	160 kg	Kotanda Bina Lofungola Christophe, médecin	Ville de Gbado-Lite
Niébé	220 kg		

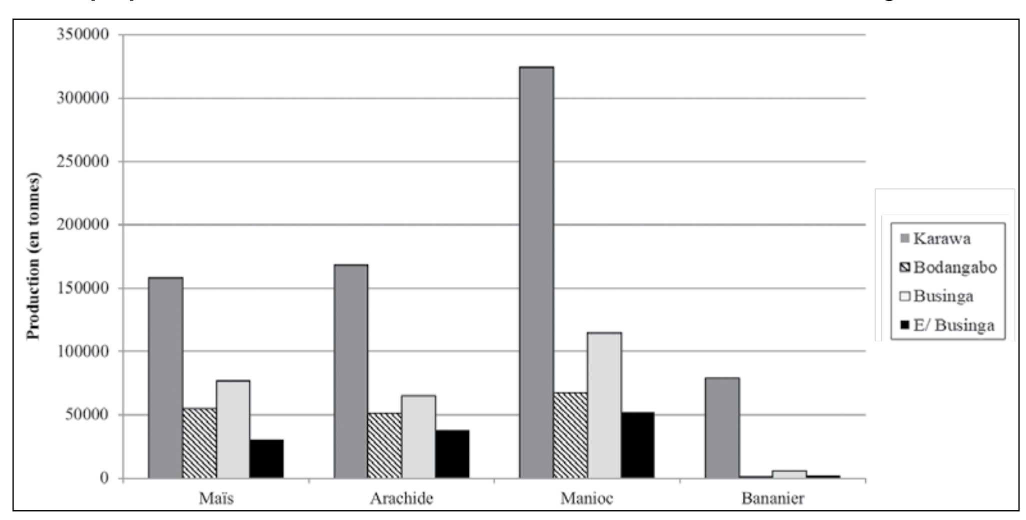
Source : Données récoltées en mai 2017 par le professeur D. Gonzato Bina auprès des producteurs.

Graphique 2.2 : Superficies emblavées des cultures vivrières (sans le riz) dans le territoire de Businga (2007)



Source : PARRSA 2009 qui se réfère à l'inspection du territoire, Rapport annuel 2007.

Graphique 2.3 : Production des cultures vivrières (sans le riz) dans le territoire de Businga (2007)



Source : PARRSA 2009 qui se réfère à l'inspection du territoire, Rapport annuel 2007.

moins que les secteurs. On observe que le secteur de Karawa est plus particulièrement versé dans les plantations de bananes et de niébé, lesquelles sont produites en très petite quantité dans les autres secteurs. En ce qui concerne le volume de la production de riz, il tournerait aux alentours de 227 000 tonnes.

En comparant ces données de 2007 pour le territoire de Businga avec celles de l'administration du territoire de Yakoma en 2015, on obtient des différences qui ne peuvent s'expliquer autrement que par des chiffres erronés d'un côté ou de l'autre. Même en évoquant les différences de production agricole entre territoires et le décalage de 8 années entre les chiffres, de tels écarts ne sont tout simplement pas possibles. La production de manioc à Yakoma sur un an ne dépasse pas 11 528 tonnes ; or il est censé tout de même être l'aliment de base de cette population. Le maïs est produit deux fois plus que le manioc ; présentant à la fin de l'année un total de 24 270 tonnes. Le riz paddy et les arachides seraient également produits en beaucoup plus grande quantité que le maïs, avec respectivement un volume de 58 558 tonnes et 74 108 tonnes pour les deux cultures vivrières. On y produirait d'ailleurs davantage de soja que de manioc (CAID 2018)[33]. Ce type d'exemple rappelle une fois encore au lecteur de rester prudent face aux données chiffrées dans le secteur agricole congolais.

2.3.2. PLANTATIONS INDUSTRIELLES EN DÉCLIN

En dehors de la culture du coton et du tabac à l'abandon aujourd'hui, il reste encore des plantations de café, de cacao, et de noix de palme qui étaient nombreuses dans la région. En ce qui concerne l'hévéaculture, elle est encore pratiquée dans la station de Bongabo[34] (AGRER 2006 : 125). Le Nord-Ubangi est un producteur d'huile de palme bien qu'il ne dépasse pas la production du Sud-Ubangi dans le secteur. La production est essentiellement artisanale : dans presque tous les villages, on retrouve des plantations et des malaxeurs. Ceux-ci répondent aux besoins locaux tout en générant des revenus. La province comptait jadis quelques plantations industrielles, aujourd'hui vieillissantes. Par exemple, la plantation du CDAI dont le semis date de 1972 s'étend actuellement sur 650 hectares (sur 863 hectares de superficie plantée) avec une capacité de production de 1000 tonnes par an (soit 50 000 régimes). La récolte de la palmeraie était pressée dans l'usine du même groupe installée en 1984 et d'une capacité de 1000 régimes par jour, soit 12 fûts d'huile de palme par jour. Celle-ci est à l'arrêt depuis la fin des années 1998 lorsqu'elle fut pillée lors des deux guerres (1996 et 1998). Les productions mensuelles de régimes et d'huile de palme s'élevaient alors respectivement à 10 464 régimes et 25 298 litres d'huile. Aujourd'hui, le rendement annuel de la palmeraie presque totalement abandonnée s'est effondré ; de 7 à 10 régimes par palmier en 1996, il est tombé de 5 à 7 en 2005 et de 3 à 4 en 2007 (Wandiri Mapanga 2015 ; rapport CDAI). Selon l'administration du CDAI en 2017, le niveau de production a baissé d'environ 62 % entre 2003 et 2011, en connaissant de solides fluctuations passant de 41 810 régimes de fruits de palme à 24 274 en 2005 pour remonter en 2007 à 30 106 régimes et enfin retomber avec la crise de 2008 dans les années qui suivent atteignant en 2011 à peine 16 030 régimes. En fait, après la période de rendement maximal d'une palmeraie, sa production chute de près de 40 % tous les cinq ans. Un certain niveau, même faible, de production est tout de même assuré par des partenaires extérieurs, appelés « volontaires ». Ceux-ci récoltent les noix de palme dans la palmeraie et se sont arrangés avec l'entreprise pour lui léguer 60 % de la production. Ces « volontaires » sont encadrés par ce qui reste du personnel technique. La plupart du personnel a été reconverti dans le service de sécurité pour contrôler la concession de 863 ha. Malgré la réduction drastique de la production de la palmeraie du CDAI, celle-ci alimente toujours une partie du marché de la ville de Gbado-Lite et ses environs en huile de palme (Gonzato 2018). À Yakoma les deux palmeraies Langate et Gikila, très réputées, ont aussi été abandonnées (CAID). Enfin, pour le traitement de l'huile, on compte une savonnerie (d'une capacité de 20 tonnes/mois) à Karawa, détenue par un certain Lili Masikini (Omasombo 2013 : 380).

Les plantations de café qui étaient nombreuses dans la région surtout à Businga et plus particulièrement dans les secteurs de Karawa et Bondangabo où le CDI assure d'ailleurs un programme d'encadrement des planteurs ont fait l'objet d'un commerce florissant. On trouve aussi des plantations à Yakoma et Mobayi-Mbongo. Des exploitants indépendants

33. Référence : le rapport annuel d'AGRIPEL.

34. La station aurait conclu un marché avec des ressortissants russes pour l'exploitation de quelques hectares d'hévéa. Sur une superficie totale de 400 ha, seulement 180 ha seraient utilisés (AGRER 2006 : 125).



Palmeraie CDAI à Gbado-Lite
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Malaxeur pour huile de palme
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

produisent 5 à 10 tonnes par récolte sur des superficies d'au moins un hectare. La ville de Gbado-Lite compte une plantation de café d'environ 15 hectares qui appartient au CDAI. Suite aux guerres qui ont isolé la province pendant plusieurs années, entraînant une situation d'enclavement dont la province n'est toujours pas totalement sortie, beaucoup de champs de café ont été abandonnés, faute d'acheteurs. Enfin, les planteurs qui restaient et qui ont vu leurs revenus se réduire considérablement suite à la chute du cours du café ont eux aussi fini par se décourager. Certains en sont venus à arracher les pieds de caféiers pour les remplacer par des palmiers à huile ou des cultures vivrières. Des plantations de café qui avaient une certaine renommée ont alors été abandonnées ou sont restées en exploitation, mais dans des proportions réduites. Dans le territoire de Businga, c'est le cas des exploitations de Scibe-Zaïre à Boyagbafeta et à Bodangabo, de Gbenge (12 km de Businga), de Malembe à Modungu à 25 km de Businga, de Soco-Gbado à Mombombo (15 km de Businga) ; dans le territoire de Yakoma, ce sont les propriétés de Sicotra à Tongu (18 km Yakoma en allant vers Kotakoli), à Senge (50 km de Yakoma sur la route allant à Wapinda), à Bangele et à Ndalangi[35] (à une quarantaine de la cité d'Abumombazi, sur la route menant à Bumba, un port fluvial important dans la province de Mongala), de Saicam à Kondo (à un jet de pierre de la cité d'Abumombazi), de la société Boku à Selele (à environ 20 km de la cité d'Abumombazi) et de Gerebendo Madeo à Mbati (à une dizaine de kilomètres de la cité d'Abumombazi). Avec le retour de l'encadrement des exploitants par le CDI-Bwamanda, ou par ADINE, qui achètent encore une partie de la production caféière auprès de la population résidant près des centres de Karawa, Businga, Yakoma, Wapinda et Abuzi, on observe une reprise (équipe locale). Aujourd'hui, la plupart des ménages agricoles possèdent quelques plants de café dans leur parcelle. Cependant, le prix du café fluctue et dernièrement, les cours du café ont globalement suivi la tendance à la baisse des prix des matières premières extractives en RDC. Au 29 janvier 2016, le cours du



Plantations de cacaoyers du CDAI.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

35. Plus connu sous le nom de « Salongo », du fait de l'esprit d'entrepreneuriat que monsieur Mongamba – plus connu sous le nom de Wakoso – a développé au sein de sa famille et de son clan. Mongamba, semi-lettré de son État, finit par devenir chef de collectivité (secteur) d'Abumombazi en dépit de son très faible niveau d'études.

café Robusta (Londres) était fixé à 1375 USD/MT contre 1926 USD/MT au 30 janvier 2015, soit une baisse de 29 % (WFP/PAM 2016b : 5,7).

En ce qui concerne la recherche dans le secteur, le Programme de recherche sur le café est basé à Yangambi dans la province de la Tshopo avec des antennes de recherche à travers le pays parmi lesquelles la station de Bongabo dans la province du Nord-Ubangi qui s'occupe également de recherche sur le cacao (République du Zaïre… 1983 : 81). Mais on ne peut pas dire que le Nord-Ubangi soit un grand producteur de cacao. Dans la zone, la majorité du cacao était produite par la CACAOZA (Bulu), basée au Sud-Ubangi, sur l'axe Akula-Gemena. L'entreprise qui avait été privatisée, et reprise par Scibe-Zaire, atterrit à un moment sous la férule du CDAI. Étant redevenue une entreprise publique en 1998, elle a depuis lors cessé toute activité (Omasombo 2013 qui cite Radio Okapi 2012). La société Boku s'était aussi lancée dans la culture du cacao, créant la plantation de Selele (à environ 20 km de la cité Abumombazi) d'au moins une dizaine d'hectares dans les années 1970. Cette plantation, voisine de celle de café déjà évoquée, n'a jamais véritablement été exploitée. On épingle également le projet de l'entreprise Ecabal dans les années 1980 avec une plantation de cacao d'une superficie de 23 hectares pour le CDAI. Seuls 7 ha sont encore entretenus en 2017. À 15 km de Gbado-Lite (sur le site Wakamba), 73 ha de cacaoyers qui avaient été plantés sont actuellement laissés en friche.

Enfin, en ce qui concerne le tabac, on n'en retrouve plus du tout de trace dans la province. Il avait été introduit dans la région au début des années 1970 par le biais du travail promotionnel de Tabac-Zaïre. Il eut du succès jusqu'à la faillite de cette dernière dans les années 1990[36]. On en trouvait dans le territoire de Bosobolo, et particulièrement dans le secteur de Bili où l'entreprise disposait même d'un aérodrome. Il y en avait également à Fiwa-Nzangbé dans la commune de Molegbe, dans la ville de Gbado-Lite, et jusque dans le territoire de Yakoma.

36. L'ancien entrepôt de Tabac-Zaïre à Gbado-Lite a fait l'objet d'une vente à un opérateur commercial indopakistanais en 2018. Jusque-là, c'était l'ISTM-Ubangi qui occupait les locaux.

2.4. TENTATIVES DE RELANCE DU SECTEUR AGRICOLE : ACTEURS ET PROJETS[37]

Les campagnes du Nord-Ubangi ne cessent de se vider de leurs jeunes, lesquels partent en ville. Les uns pensent échapper à l'emprise de la coutume ou des anciens, les autres sont en quête d'un travail et de nouvelles conditions de vie, d'autres désirent poursuivre leurs études. Parmi eux, seule une proportion très insignifiante revient dans son lieu d'origine. À côté de ce phénomène, vient se greffer l'attraction des exploitations minières qui dans certaines zones prennent le pas sur le secteur de l'agriculture. En effet, avec la libéralisation de l'exploitation minière dans les années 1980, sont apparus les premiers sites de diamant et d'or exploitables au Nord-Ubangi : Litebala (secteur Wapinda sur le territoire de Yakoma) et Kota-Koli (un secteur du territoire de Mobayi-Mbongo). Cet état de fait n'est pas sans conséquence sur l'activité agricole ; en plus de toutes les contraintes liées au secteur, la campagne est privée de sa main-d'œuvre.

Le CDI-Bwamanda, qui est le plus ancien partenaire de développement non étatique de la région, est installé dans le Sud-Ubangi depuis le début des années 1970. Il s'agit d'un organisme non gouvernemental sans but lucratif qui coordonne de nombreuses actions socio-économiques[38] dans la région (plus exactement, la communauté ecclésiastique du diocèse de Molegbe). Si le CDI naquit à Bwamanda dans le Sud-Ubangi, son succès fut tellement grand que des centres CDI s'étendirent dans les années 1970 et 1980 à toute la région du nord Équateur, notamment au Nord-Ubangi : à Yakoma (1974), Wapinda (1976), Mawuya (1981), Businga (1982). Le réseau entier du CDI s'étend aujourd'hui sur plus de 60 000 km dans le Sud et le Nord-Ubangi, touchant plus de 300 000 personnes. Le CDI a subi à la deuxième moitié des années 2000, des difficultés au niveau de son équilibre financier. Les bénéfices engendrés par la vente des produits agricoles ne couvraient plus les déficits réalisés ailleurs, bloquant au même moment les investissements (Italtrend *et al.*

37. Ce paragraphe est loin d'être exhaustif. Nous nous limitons aux deux opérations les plus importantes dans le secteur agricole.

38. Service de développement rural, service agricole, service transport, service médical, service technique, service routes, service hydraulique et service enseignement.



Bureaux du PARRSA.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

2007 : 53). Celui-ci a pu rebondir ; depuis 2013, le CDI-Bwamanda est devenu Congo-Dorpen. Afin de mieux répondre aux besoins dans les différentes régions, l'ONG a été divisée en plusieurs branches. Celle couvrant les actions au Nord-Ubangi a été nommée ADINE : Action pour le développement intégral du Nord-Ubangi. Pour organiser les opérations sur le terrain, la zone couverte est structurée. Elle est divisée en comités locaux de développement (CLD), puis au-dessus, regroupant les villages, en centres régionaux de développement intégral (CRDI) (comptabilisant les infrastructures de base : écoles, centres de santé, etc.) et puis ces derniers sont eux-mêmes rassemblés en sous-centres. Au Nord-Ubangi, il s'agit de Wapinda, Yakoma et Abumombazi**.** ADINE se concentre sur la stimulation de la production agricole et l'amélioration de l'accès à l'éducation primaire et aux soins de santé (CDI-Bwamanda site internet officiel). Dans le secteur agricole, son action se situe au niveau de l'encadrement des cultivateurs et de l'entretien des routes de desserte agricole, entre autres par sa participation à de grands projets financés par des bailleurs de fonds comme ce fut le cas des travaux entrepris par le CDI dans le cadre du PARRSA.

Le Projet d'appui à la réhabilitation et la relance du secteur agricole (PARRSA) qui est un programme du Gouvernement congolais financé par la Banque mondiale opère dans trois districts de l'ancienne province de l'Équateur, dont le Nord-Ubangi. Actif dans la région depuis 2010, il visait à la relance en cinq ans de la croissance de la production agricole, l'accroissement des revenus et l'amélioration des conditions de vie des populations rurales. La phase suivante doit voir le projet s'étendre à Libenge (Sud-Ubangi) et Bondanganda (Mongala). La diversification de la production agricole et maraîchère dans la province doit d'abord permettre à la population de se nourrir. À côté, les zones de culture doivent être stimulées par les rotations culturales. Les mises en cultures et les aménagements ruraux doivent aider à la réservation de l'environnement naturel. L'encadrement agricole doit également donner des résultats sur le rendement sans nécessité de nouveaux terrains cultivables. Les activités d'élevage également soutenues dans le cadre du PARRSA devraient apporter la matière organique nécessaire à l'amélioration de la fertilité des sols épuisés contre des produits chimiques importés.

L'organisation du stockage par la construction d'espaces adéquats devrait améliorer la qualité et la gestion des productions agricoles et aussi des semences. Enfin, le dernier niveau sur lequel le PARRSA a prévu de travailler est le marché sur lequel les produits sont commercialisés. Globalement, le PARRSA ne peut que dynamiser les activités économiques dans le Nord-Ubangi. En premier, grâce à la création d'emplois et à l'achat de biens et de services. En effet, les nombreuses constructions constituent des opportunités d'emplois pour les locaux, mais aussi pour les non-originaires, non-résidents qui viennent en quête de travail et dont les retombées sont positives pour les petits commerces et l'offre de divers services (hébergement, restauration, etc.) (PARRSA ; 2007 ; 2017). En 2013, le projet d'appui se réjouissait de ses premiers résultats bien que ceux-ci soient alors trop peu tangibles pour les autorités du district du Nord-Ubangi ainsi que la société civile (Radio Okapi 2014).

Ses réalisations notoires sont : la construction de deux entrepôts au centre du secteur de Bosobolo et au centre de secteur de Bili, d'un dépôt et d'un marché à Mobayi-Mbongo, du pont reliant les secteurs Banda et Bili, la dotation du territoire Bosobolo en motos pour le service de Développement rural, Environnement et Conservation de la nature ; la distribution dans le territoire de Bosobolo des alevins et semences améliorées et enfin la réhabilitation de quelques routes de desserte agricole dans le territoire de Bosobolo (équipe locale qui cite la CAID 2016).

2.4. L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AUX FRONTIÈRES

Au Nord-Ubangi, 44 % des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et limitée. La question de l'insécurité alimentaire revient aussi régulièrement sur la table. Elle est liée aux conflits en République centrafricaine et aux différentes vagues de réfugiés qui en résultent. Selon le dernier rapport du Programme alimentaire mondial (PAM/WFP), 59 % de la population sont exposés à des risques d'insécurité alimentaire et 2 % sont en insécurité alimentaire modérée. Il semblerait qu'il s'agisse d'une crise des moyens d'existence des populations plutôt qu'une urgence humanitaire. C'est d'abord le territoire de Yakoma, frontalier de la RCA qui est le plus touché par l'insécurité alimentaire modérée. Viennent ensuite ceux de Bosobolo et de Businga. En fuyant, les réfugiés ont généralement perdu leur moyen de subsistance et ils sont dépendants de l'assistance alimentaire dans les camps. Des ménages réussissent tout de même à générer des revenus en travaillant occasionnellement. Autour des camps, le commerce se développe bien que faiblement, car les réfugiés ont des difficultés à réunir le capital nécessaire pour démarrer une activité (WFP/PAM 2016a : 2 ; 10). L'accès aux terres agricoles est également limité pour les réfugiés. En moyenne, les réfugiés cultivent en la louant[39] environ 0,82 ha de terre (situation la pire à Bili avec 0,25 ha) alors que les résidents en cultivent 5,7 (WFP/PAM 2016a : 5).

Par ailleurs, on observe que l'argent injecté par les ONG permet de redynamiser l'économie locale. Le PAM est présent au Nord-Ubangi avec des programmes de distribution de vivre et de réhabilitation nutritionnelle dans les régions où des personnes sont déplacées par des conflits armés.

En partenariat avec le HCR, le PAM a actuellement un programme d'assistance alimentaire, à travers une modalité de transfert monétaire (distribution du cash) aux réfugiés centrafricains, installés dans les deux camps de Inke (territoire de Mobayi-Mbongo) et de Bili (territoire de Bosobolo). Un programme similaire est également exécuté en faveur des réfugiés centrafricains installés dans la province du Sud-Ubangi, notamment dans les camps de Boyabu (territoire de Libenge) et Mole (près de la ville de Zongo).

Ces distributions aux réfugiés sont suivies d'enquêtes qui montrent globalement des impacts positifs sur l'économie locale. En fait, de nouveaux mouvements commerciaux suivent les opérations humanitaires en cours. Si la situation est encore inquiétante à Bili, et stabilisée à Inke (Nord-Ubangi), à Boyabu et à Mole (Sud-Ubangi), elle est plutôt satisfaisante (WFP 2016). En effet, au Nord-Ubangi, il y a deux fois plus de réfugiés en insécurité alimentaire que dans le Sud-Ubangi. Les programmes humanitaires comme le PAM agissent notamment via la distribution de vivres en nature ou de coupons alimentaires (et non pas de cash). Dans les camps, les ménages réfugiés ont développé des stratégies de survie, notamment la vente de leurs biens, la réduction du nombre de repas, l'emprunt de la nourriture et la consommation d'aliments moins appréciés. Quand la situation empire, ils s'attaquent à leurs actifs, réduisent leurs dépenses non alimentaires (comme l'éducation des enfants). Dans certains cas, des membres du ménage sont envoyés mendier ou manger ailleurs.

Enfin, si l'insécurité alimentaire touche davantage les populations fragilisées (comme les réfugiés) les populations congolaises ne sont pas épargnées, particulièrement la population du territoire de Yakoma dont 44 % des ménages ont une consommation pauvre et limitée. Ils consomment généralement deux repas par jour. Les résidents ont aussi leurs propres stratégies de survie : vendre leurs actifs, leurs parcelles, consommer leurs stocks de semences, réduire leurs dépenses non alimentaires et retirer les enfants de l'école (WFP/PAM 2016a : 8).

39. Formule de métayage, d'emprunt ou de location (WFP/PAM 2016a : 5).

RÉFÉRENCES

ACF. Action contre la faim. 2007 (décembre). *Rapport d'enquête nutritionnelle anthropométrique. Zone de santé de Mobayi-Mbongo. Province de l'Équateur*. PRONANUT.

AGRER. 2006. *Étude des filières agricoles huile de palme et caoutchouc dans le cadre du Programme multisectoriel d'urgence de réhabilitation et de reconstruction (PMURR). Rapport d'étape I (Diagnostic – Analyse)*.

Banque mondiale. 1976 (3 septembre). *Projet de relance de la culture du coton. Zaïre*. Document de la Banque mondiale. Bureau régional Afrique de l'Est. Division de l'agriculture.

Banque mondiale. 1982 (2 décembre). *Rapport d'évaluation. Zaïre. Deuxième projet de relance de la culture du coton*. Document de la Banque mondiale. Bureau régional Afrique de l'Est. Division de l'agriculture.

CAID. Cellule d'analyses des indicateurs de développement. Site internet officiel. Lien internet : https://www.caid.cd/index.php/donnees-par-province-administrative/ (consulté le 16 novembre 2018).

CDAI. 2017. *Documentation : présentation du CDAI*.

FIGEPAR (Fiduciaire de gestion et de participation) & CECI (Centre d'étude et de coopération internationale). 2007 (mai). *Étude de la filière coton en RDC. Version finale. Étude diagnostique*. Lien Internet : http://www.cotton-acp.org/docs/study/cotonRDC_diagnostic.pdf

Gonzato 2018. Témoignage.

Konga Egbabe Lithobo. 1974. *L'occupation économique de l'Équateur entre les deux guerres (1920-1940)*. Mémoire de licence. Lubumbashi : Université nationale du Zaïre (UNAZA).

Italtrend *et al.* 2007 (septembre). *Évaluation de l'ONG CDI Bwamanda. Rapport final*.

Jongen, P. 1961. *Étude des facteurs géomorphologiques et pédologiques. Aspect économique et social de la vocation des sols. Région des pénéplaines de basse altitude occupées par des savanes dérivées. Districts de l'Ubangi, de la Mongala, du Bas-Uele et du Haut-Uele*. Bruxelles : Institut national pour l'étude agronomique du Congo.

Leontovitch, C. 1941. « La culture du coton dans le district du Congo-Ubangi ». *Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes* 49.

Likaka Osumaka. 1997. *Rural Society and Cotton in Colonial Zaïre*. Wisconsin : The University of Wisconsin Press.

Likenge Lagi, T. 2014. « Problématique d'épargne des agents de l'Etat en République démocratique du Congo. Cas de la ville de Gbado-Lite de 2006 à 2010 ». Mémoire de licence. Université de Gbado-Lite, inédit.

Ministère de l'énergie et ressource hydrauliques. 2017 (janvier). Unité de coordination et de management des projets du ministère « UCM ». Projet d'amélioration de l'accès à l'électricité et d'expansion des services énergétiques (PAESE). *Cadre de planification des populations autochtones. Rapport final*.

Ministère d de l'énergie et ressources hydrauliques. 2017 (février). Projet d'accès à l'électricité et d'expansion des services énergétiques (PAESE). *Cadre de gestion environnementale et sociale (CGES)*.(b).

Mokili Danga Kassa, J. 1998. *Politiques agricoles et promotion rurale au Congo-Zaïre. 1885-1997*. Paris/Montréal : L'Harmattan.

Mubiala, Mutoy. « Chapitre 4. L'utilisation actuelle des eaux du bassin du Congo/Zaïre ». In L'évolution du droit des cours d'eau internationaux à la lumière de l'expérience africaine, notamment dans le bassin du Congo/Zaïre [en ligne]. Genève : Graduate Institute Publications, 1995 (généré le 07 septembre 2018). En ligne sur : https://books.openedition.org/iheid/1558#notes, consulté le 11 septembre 2018.

Nagifi, V. 2003. *Les Derniers Jours de Mobutu à Gbado-Lite* (Congo-Zaïre). Paris : L'Harmattan. *Le Portefeuille*. 1980. « Les entreprises publiques face au Plan Mobutu », n° 9 : 14-15.

Ndolete Geregbia [2016]. « La pratique des activités d'économie informelle comme mécanisme de survie chez les fonctionnaires de la Mairie de Gbado lite », *Éducation, Santé, Psychologie et Société*, XV (2), deuxième trimestre 2016.

Omasombo, J., Nagifi Deamo, V., Léonard, G., Simons, E., Krawczyk, J. & Lagmouch, M. 2013. *Sud-Ubangi. Bassin d'eau et espace agricole*. Bruxelles/Tervuren : Samsa édition/MRAC.

PARRSA. Projet d'appui à la réhabilitation et la relance du secteur agricole en RDC (PARRSA). 2009 (mai). *Rapport final*.

PARRSA. Projet d'appui à la réhabilitation et la relance du secteur agricole en RDC (PARRSA). 2017 (janvier). Cadre de gestion environnementale et sociale. *Rapport final*.

PRONANUT. 2014 (septembre). *Enquête nutritionnelle, sécurité alimentaire et sanitaire suivant l'approche SMART/SENS dans les camps des réfugiés centrafricains et populations hôtes dans la province de l'Équateur en République démocratique du Congo*.

Radio Okapi. 2014 (janvier). « Nord-Ubangi : le projet d'appui à la relance agricole se réjouit de son activité en 2013 ».

République du Zaïre. 1983 (février). *Région de l'Équateur. Étude régionale pour la planification agricole*. Division de stratégie et de planification agricole. Projet 660-070/USAID/PRAGMA.

Tollens, E. 1975. « An economic analysis of cotton production, marketing and processing in Northern-Zaïre ». Thèse. Michigan : Michigan State University.

Tshund'Olela-Epanya Shamololo, G.C. 1971-1972. « L'occupation économique de la province de l'Équateur (1945-1960) ». Mémoire de licence en histoire. UNAZA.

Wandiri Mapanga, G. 2015 (mars). « La relance du centre de développement agro-industriel de Gbado-Lite, un tonus à la croissance économique du Nord-Ubangi ». Université de Gbado-Lite.

World food programme (WFP)/Programme alimentaire mondial (PAM). 2016a (mars). *Évaluation rapide de la sécurité alimentaire dans les provinces du Nord et Sud-Ubangi. RDC.*

World food programme (WFP)/Programme alimentaire mondial (PAM). 2016b (avril). *Étude des marchés des produits alimentaires en relation avec la sécurité alimentaire, les programmes de transferts monétaires. Nord et Sud-Ubangi. RDC.*

3. ACTIVITÉS CONNEXES

3.1. UNITÉS DE TRANSFORMATION ARTISANALE

On trouve des activités de distillation d'alcool frelaté (*lotoko*, *agene*, *ngbako*, *herege*) à base de manioc et de maïs ; la transformation du manioc et du maïs en farines (*fufu*, *fuku*,) ou pâtes alimentaires (*kutubon*, *chikwangue*, *voo*). Il y a aussi divers ateliers artisanaux qui produisent pour les besoins locaux. Le plus important est le pressoir d'huile de palme. Il est fait d'une portion de fût métallique de 200 litres sur laquelle est monté un système de malaxage en bois ; le malaxeur sert à extraire l'huile de palme. On trouve aussi des fours artisanaux (boulangeries) pour la fabrication de pain et des produits de pâtisserie, des ateliers/postes de soudure pour des fabrications métalliques : portes, fenêtres, charpentes, des maisons de couture pour la confection des vêtements, des fours pour la fabrication des briques, des ateliers de menuiserie pour la fabrication des meubles, des unités de fabrication de savon à base d'huile de palme et de soude caustique, des unités de fabrication de marmites ou casseroles à base de la mitraille de récupération, des décortiqueuses industrielles de café ou de paddy, de décortiqueuses artisanales d'arachides ou de café, des moulins à manioc ou maïs, la fabrication de pièces de quincaillerie et enfin de la cordonnerie artisanale.



Bonlangerie artisanale ; modelage de pain (Gbado-Lite).
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Artisan Cordonnier (Gbado-Lite).
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2018.)



Réparateurs de vélo sur le marché de Bobutu.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2018.)

3.2. CUEILLETTE

Les forêts et les savanes, ainsi que le sous-sol de la province offrent de vastes possibilités de cueillette ou de ramassage. Pourtant elle fait partie des régions les moins étudiées en République démocratique du Congo, en ce qui concerne la valeur socio-économique de sa forêt. Ces produits forestiers non ligneux (PFNL), qui peuvent être d'origine végétale ou animale sont indispensables pour la survie des populations ; soit consommés soit vendus tels quels ou après transformation, ils constituent un complément alimentaire, médicinal[40] et/ou financier pour le ménage. Une étude sur les filières particulières des noix de cola (*Cola acuminata)* ou *makasu*, en langue locale, et le poivrier d'Afrique (*Piper guineense*) auprès de commerçants de Gbado-Lite montrait que les revenus des PFNL étaient d'abord affectés à la scolarité et à la subsistance. Le commerce de ces produits s'effectue généralement à vélo, parfois à pied et plus rarement en véhicule. Tandis qu'on trouve le poivre sur l'axe Mangundu et Kambo, le commerce de noix de cola se remarque davantage sur les axes Kambo et Molegbe. Ceux-ci sont davantage récoltés et vendus par les hommes que par les femmes, surtout les noix de cola (Koto-te-Nyiwa Ngbolua 2014 : 63). Une partie du produit de cueillette est exporté vers la République centrafricaine, le Nigéria et le Cameroun ; c'est le cas du *Piper guineense* tandis que les noix de cola demeurent sur le marché intérieur. Ce sont ces deux produits qui sont plus particulièrement le fait des groupes ngbandi même si les autres le récoltent aussi, mais en nettement moins grande quantité (Budja, Nbaka, Ngombe) (Koto-te-Nyiwa Ngbolua 2014 : 64). Au nombre des autres produits concernés et les plus consommés, on peut citer : la chenille, l'escargot, le termite, le miel, plusieurs variétés de champignon, le poivre (*ketsu*), le copal, le caoutchouc sauvage (lianes), le rauwolfia-vomitoria (une plante médicinale, riche en réserpine), le *mfumbwa (Gnetum africanum)* et le safou (*Dacryodes edulis).* Hormis les lianes à caoutchouc (cf. encadré), les produits de cueillette sont généralement saisonniers. Le miel est abondamment produit durant la période mars-mai qui est aussi la période de pousse des champignons et du vol nuptial de différentes variétés de termites. La récolte d'escargots et de chenilles est quant à elle abondante durant la période de mai-juillet (équipe locale).

40. Les noix de cola et le poivre sont des remèdes contre la diarrhée, la blennorragie, les vers intestinaux et comme stimulant (pour les noix) et contre les hémorroïdes, les bronchites, les caries dentaires, les tumeurs, les maux de tête, la faiblesse sexuelle et les maladies respiratoires (Koto-te-Nyiwa Ngbolua 2014 : 65).

L'exploitation de caoutchouc au Nord-Ubangi

À l'époque, les lianes à caoutchouc présentes dans tout l'Équateur et en particulier dans la cuvette centrale ont financièrement beaucoup rapporté à l'État indépendant du Congo et à la colonie (Congo belge). Bien que tout à fait au nord, une région dont on rappelle davantage les qualités cotonnières a aussi eu au début du siècle sa période « caoutchoutière ». À l'époque, l'Ubangi faisait partie du domaine privé de Léopold II. Plus de la moitié du territoire de Banzyville (actuellement Mobayi-Mbongo) était couverte par la savane ; la forêt n'occupait qu'une étroite bande ne dépassant pas vingt kilomètres de profondeur au sud-ouest de Banzyville dans laquelle toutes les activités de récolte étaient concentrées. En 1904, la forêt en question était épuisée. La récolte était organisée autour du poste de Banzyville ; chaque village des environs avait sa tâche : récolteur, pagayeur, ravitailleur, confectionneur des paniers à caoutchouc. Entre le début de l'année 1902 et la fin 1908, 152 646 kilos de caoutchouc, soit une moyenne de 21 806 kilos par an ont été récoltés au poste de Banzyville. Ce qui, en fait, ne représente pas grand-chose comparé au volume des récoltes dans la Mongala. Cependant, la zone a été durablement marquée par les pratiques punitives en vigueur et les déplacements de population que le travail forcé a provoqués et l'expansion des maladies qu'il a favorisées (Te Mobusa Ngbwapkwa 1993 : 1-10). Actuellement, le caoutchouc naturel est encore récolté et toujours utilisé localement pour la réparation des pneumatiques des véhicules, motos, cyclomoteurs et bicyclettes. La liane à caoutchouc est vendue le long des routes longeant le village (à Kota-Koli par exemple), enroulée sous-forme d'une couronne suspendue à un piquet, à un arbre, à un étalage ou sous une véranda.

Source : Te Mobusa Ngbwapkwa. 1993 : 291-306.

3.3. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE

À la fin des années 1990, on trouvait plusieurs sociétés agro-industrielles qui exploitaient aussi le bois dans la région (Scibe, Sicotra, Saicam, Mongbebe/Mongbembe), elles ont disparu depuis. Mais l'entreprise Sicotra[41] est à nouveau opérationnelle depuis 2016. Elle s'est diversifiée dans plusieurs domaines (baleinières, immobilier, activités portuaires), en plus de ses activités d'exploitation forestière (coupe de grumes et scierie) industrielles localisées dans le territoire de Businga. À l'exception des activités de Sicotra, l'exploitation forestière s'effectue de manière artisanale ou semi-artisanale par des exploitants forestiers équipés de scies mobiles. On recense aussi des activités forestières au niveau de la CEUM (communauté évangélique Ubangi-Mongala) à Loko (territoire de Businga), la congrégation des frères de Saint-Joseph du diocèse de Molegbe, à Gbado-Lite, le groupe Mongamba Wakoso à Abuzi (terr. de Yakoma). L'exploitation artisanale est destinée à la population locale ; servant à la fabrication de matériel pour la pêche (pirogues, pagaies), de construction et d'ameublement et de charbon de bois[42] (Koyagialo te Gerengbo 2011 : 47). Le bois qui est traité à Gbado-Lite est coupé essentiellement dans les forêts de Nganza, Kambo, et Bambu (équipe locale).



Scierie du CDAI (Gbado-Lite).
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

41. On citait déjà sa présence en 2009 (mars) aux côtés d'une société nommée « Kakaf » dans le rapport final du cadre de planification en faveur des populations autochtones (CPPA) (PARRSA 2009 : 29).

42. Le petit bassin de charbon de bois se vendait à 500 FC et le gros bassin à 1300 FC en 2011 (Koyagialo te Gerengbo 2011).

L'aire protégée du massif forestier d'Abumombazi (ou Abumumbazi)

Ce massif forestier abrite entre autres des okapis dont les noms en langues locales sont : *Ndumba* (en ngbandi) ou *Ngbulu* (en mbanza) (Koto-te-Nyima-Ngbolua 2014 : 1-2). Leur présence a été scientifiquement avérée en 2014 dans le communiqué suivant, publié dans la revue *Journal of advanced botany and zoology* : « Evidence of new geographic localization of *Okapia Johnstoni* (Giraffidae) in Republic Democratic of the Congo: The rainforest of "Nord Ubangi" district ». Le massif est régulièrement fréquenté par des braconniers (Radio okapi 2013) puisque les okapis présentent une valeur monétaire. Alors que l'animal est vénéré chez les Mbanza, sa peau est utilisée chez les Ngbandi dans la confection de chaises royales et dans la décoration (Koto-te-Nyiwa Ngbolua *et al.* 2014 : 2). La réserve regorge d'autres espèces comme l'éléphant des forêts (*Loxodonta africana cyclotis*), le chimpanzé (*Pan troglodytes*), le bongo (*Tragelaphus euryceros*) (cf. projet « Ubangi BioXplore »).



Peau d'okapi.
(Photo © Jean-Louis Koyagialo te Gerengbo, 2018.)

a Sur la carte forestière du World Ressource Institute (WRI) (2005), le massif d'Abumombazi correspond à une aire protégée. Cependant selon le ministre provincial de l'environnement des mines et des affaires foncières, celle-ci n'existerait pas ; seulement un projet en cours pour la reconnaissance d'une zone à préserver comprenant une partie des territoires de Yakoma, Mobayi-Mbongo et Businga. Le WWF aurait déjà rédigé un rapport sur sa faune et il ne manquerait plus qu'un financement pour le zonage.

3.4. PÊCHE ET ÉLEVAGE

Les rivières Ubangi, Mongala et leurs affluents respectifs ainsi que de nombreux ruisseaux qui traversent de part en part la province constituent d'importants réservoirs de poissons. Si les poissons sont pêchés durant presque toute l'année, la pêche est plus fructueuse vers la fin de la saison des pluies (novembre) durant la saison sèche, entre décembre et mars.

La pêche est pratiquée de manière artisanale (en pirogues avec des filets souvent non adaptés, des hameçons et des nasses). Elle s'effectue un peu partout au Nord-Ubangi, surtout à Mobayi-Mbongo célèbre pour l'espèce « perchel », appelée « capitaine », où elle occupe la majeure partie de la population. Elle s'effectue dans la rivière Ubangi et ses affluents; notamment dans les villages riverains de l'Uele et de l'Ubangi dans les secteurs de Wapinda et Yakoma. On peut aussi citer le village Kando, dans le secteur de Yakoma, célèbre pour l'anguille, les villages des secteurs Otto-Banza et Businga (rivières Lwa, Etedika, Liango et Ekembe), le long de la route reliant Gbado-Lite à la cité de Businga. Les habitants des villages du secteur d'Abumombazi baigné par la rivière Legbala, affluent de la Mongala sont aussi de grands pêcheurs (équipe locale).

Les espèces de poissons les plus souvent capturées sont les poissons : capitaine, perche du Nil (*Lates niloticus*), tilapia (*Tilapia tholoni tholoni),* mbongo (*Mormyropsan giloides*), congo ya sika (*Heterotis niloticus* =), poka *(Auchenoglanis spp.*), mayanga (*Citharinus gibbosus*), mbenga (*Hydrocinus goliath.* Enfin, on trouve des silures, anguilles et tortues dans les ruisseaux (Koyagialo te Gerengbo 2011).

Les ménages disposent de petit bétail (chèvre, porc, cobaye, lapin) pour leur propre consommation, que ce soit en milieux rural, urbain ou semi-urbain. Partout, même à Gbado-Lite, les bêtes sont généralement en divagation et rarement enfermées ou prises en charge pour la nourriture ou des soins vétérinaires. Actuellement, il n'existe plus d'exploitations industrielles ou semi-industrielles d'élevage, comme ce fut le cas jusque dans les années 1990[43], avec entre autres le CDAI (gros bétail, porcherie, volaille de chair ou pondeuse) ou le CDI, devenu depuis « ADINE » (volaille de chair ou pondeuse). Le Nord-Ubangi abritait alors de grands cheptels dans des fermes modernes comme celles du territoire de Bosobolo : le ranch de Lola par exemple (60 000 ha) détenant la race Ndama (65 000 bêtes en 1984, et le ranch de Mpaka également à Bosobolo (75 000 ha) dont seulement 25 000 étaient utilisés pour 10 000 Ndama croisés avec des Ituri, Zébu et Afrikander (en 1984). Enfin, le troisième ranch de la zone était celui de Fiwa avec 3000 têtes en 1984.

On peut cependant noter l'existence de quelques exploitations paysannes/artisanales de gros bétail, d'élevage bovin et de porcheries, notamment les congrégations religieuses (essentiellement catholiques ou protestantes) qui comptent parmi les plus importants exploitants du secteur et quelques entrepreneurs indépendants.

3.5. UNE FILIÈRE MINIÈRE « À PETITE ÉCHELLE »

Moins connu pour ses ressources minières, le sous-sol du Nord-Ubangi contient tout de même quelques gîtes de minerais précieux, exploités de façon artisanale. On trouve du diamant à Kota-Koli (terr. de Mobayi-Mbongo), à Karawa (terr. de Businga) (notamment dans la rivière Liango selon le CAID) et dans les environs de Dula-Pandu, le long de la rivière Ubangi (terr. de Bosobolo). Et de l'or est exploité à Lite-Bala (secteur de Wapinda, terr. de Yakoma). Enfin, des indices alluvionnaires de cuivre (Cu), de pyrite (Py), de diamant, d'or, de mercure et de coltan ont également été signalés à l'époque coloniale dans le secteur de Karawa (rivière Libala) d'après les informations fournies par le service de mines du secteur, basées sur une carte géologique de reconnaissance du territoire de Businga. Le mercure (Hg/HgS) est parfois signalé dans certaines localités (voir tableaux ci-dessous). Cependant, il est difficile d'identifier précisément tous les endroits et de quantifier leur potentiel de production, faute d'expertise et de prospection sur le terrain. En effet, il n'existe aucun projet minier industriel, l'exploitation demeure artisanale. Aux endroits riches en minerais,

43. À son apogée, le CDAI entretenait, sur plus de 500 000 ha de pâturage, 60 000 têtes de bovins dont la moitié sur le territoire de la province du Sud-Ubangi (10 000 pour la ferme de Lola sur 55 000 ha de pâturage, et 20 000 pour celle de M'paka sur 55 000 ha de pâturage).

Tableau 2.2. et 2.3 : Situation des élevages dans le territoire de Yakoma (2015)*

2.2 : Territoire de Yakoma. Élevage bovin, caprin, ovin et pâturages 2015

Secteur	Bovins	Caprins	Ovins	Pâturages
Abumombazi	275	7635	4029	4
Wapinda	73	3575	75	2
Yakoma	155	9750	2835	5
Cité Yakoma	32	3600	970	3
Total	535	24 560	7909	14

Source : AGRIPEL, *Rapport annuel, Territoire de Yakoma*, décembre 2015.

2.3 : Territoire de Yakoma. Élevage de la volaille 2015

Secteur	Suidé	Gallinacés	Pintades	Palmipèdes
Abumombazi	14 000	65 540	48	355
Wapinda	18 000	54 963	10	360
Yakoma	12 000	59 230	69	486
Cité Yakoma	310	17 542	96	480
Total	44 310	197 275	223	1 681

Source : AGRIPEL, *Rapport annuel, Territoire de Yakoma*, décembre 2015.

*Chiffres donnés seulement à titre informatif étant donné la fiabilité qu'on leur attribue (cf. chapitre sur les activités agricoles).



Poissons sur le marché de Loko.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2018.)

on observe un certain désintérêt pour les activités agricoles à l'origine des soucis de ravitaillement de denrées alimentaires vers ces sites déficitaires en produits vivriers. Le coût de la vie y est donc plus élevé et comme c'est le cas dans les zones minières, la déperdition scolaire est plus particulièrement élevée.

Tableau 2.4 : Les minerais signalés ou soupçonnés, secteur Otto-Banza, territoire Mobayi-Mbongo

Groupement	Minerais	Rivière
Maniko	- Diamant - Purite - Cassitérite	Ngusele
Gbado-gboketsa	- Diamant - Cassitérite - Cuivre - Mercure rouge	Nzolo
Kogba	- Diamant - Or - Fer	Nzolo
Mogwaka	- Diamant - Fer	Nguzamba
Wenenge	- Diamant - Fer - Mercure rouge	Nguzamba Buse Lidoli
Pasagba	- Diamant - Fer - Mercure rouge	Buse
Ngbanyo	- Diamant	Loko
Yakpa	- Mercure rouge	
Mbanza fulu	- Diamant - Fer	
Bogonda	- Fer - Purite	
Gbanziri	- Diamant - Cuivre	
Boraka	- Diamant - Mercure rouge - Fer	

Source : Équipe locale (manuscrit de l'abbé Telo, chef d'équipe).

Tableau 2.5 : Les minerais signalés ou soupçonnés, commune de Molegbe (ville de Gbado-Lite)

Quartier	Minerais	Rivière
Molegbe	Diamant, mercure rouge, or	Penda Sata Lokawe
Kawele	diamant et Mercure	Motiambi Ngbongolo
Fadu	diamant et or	Motiambi Wambe
Bakpa	diamant	Mongbanda
Gobele : - Kawadze - Karagbado - Gobele - Badia - Waka	 - Mercure - Diamant - Diamant - Diamant, mercure - Mercure	
Gbau : - Bete - Ndongo - Moleke - Nzenge - Vara - Mogoro	 - Mercure, diamant - Or - Diamant - Diamant - Diamant - Diamant, mercure	
Fiwa : - Fiwa - Lizuru - Doro - Gbango - Yebe	 - Diamant - Diamant, mercure - Diamant - Diamant - Diamant	

Source : Équipe locale (manuscrit de l'abbé Telo, chef d'équipe).

RÉFÉRENCES

AGRIPEL. 2015. *Rapport annuel. Territoire de Yakoma*.

Koto-te-Nyiwa Ngbolua1 *et al.* 2014. « Evidence of new geographic localization of *Okapia Johnstoni* (Giraffidae) in Republic Democratic of the Congo: The rainforest of "Nord Ubangi" district ». *Journal of Advanced Botany and Zoology.*

Koyagialo te Gerengbo. 2011. Témoignage.

PROJET « Ubangi BioXplore » : Exploration de la biodiversité de l'écorégion oubanguienne et inventaire carbone. Partie 1. Monitoring biologique des grands mammifères dans le massif forestier d'Abumombazi (Nord-Ubangi, RDC) (Ngbolua).

Radio Okapi. 2013. En ligne sur : https://www.radiookapi.net/environnement/2013/06/14/equateur-30-okapis-abattus-dans-la-reserve-dabumumbazi-gbadolite (consulté le 4 octobre 2018).

Te Mobusa Ngbwapkwa. 1993. « L'exploitation du caoutchouc par l'État indépendant du Congo dans le territoire de Banzyville, district de l'Ubangi (1900-1908) ». *Civilisations.* 41 : 291-306. Lien internet : https://journals.openedition.org/civilisations/1713 (consulté le 23 novembre 2018).

WRI. World Resources Institute, République démocratique du Congo (RDC) & Cie. 2009 (février). *Processus de conversion des titres forestiers en contrats de concession forestière. (Décret n° 05/116 du 24 octobre 2005).* Agreco, Banque mondiale, WWF.

4. LES VOIES DE COMMUNICATION ET LE SECTEUR DES ÉCHANGES

4.1. SITUATION GÉNÉRALE

Située aux confins nord de l'ancienne province de l'Équateur, à la frontière avec la République centrafricaine, le Nord-Ubangi fait partie de ces zones enclavées qui ont encore davantage subi les suites de la grande régression économique des années 1990, correspondant à la fin du régime du maréchal Mobutu et aux guerres consécutives. S'en est suivi la déliquescence totale du réseau de communication.

Au Nord-Ubangi, la population survit. Elle fait partie des espaces périphériques que Roland Pourtier décrit comme pris « dans une spirale de sous-développement, de paupérisation et d'insécurité » (Pourtier 2008 : 23). Selon lui, l'isolement géographique de ces provinces excentrées y aurait favorisé de manière générale les tendances centrifuges : les échanges commerciaux y sont davantage tournés vers les pays limitrophes que vers l'intérieur du pays. C'est le cas du Nord-Ubangi dont le volume des échanges avec la République centrafricaine est assez important.

À l'image des différents palais présidentiels décrépis de Gbado-Lite, la plupart des infrastructures de transport sont vétustes, et peu ou mal entretenues. Gbado-Lite bénéficiait d'un aéroport international, « Moanda », qui avait été construit par Mobutu, qui le voulut tout ce qu'il y a de plus « moderne ». Si la desserte de l'aéroport fait aujourd'hui pauvre figure, la piste d'atterrissage est en relativement bon état. À côté des vols des organisations humanitaires, généralement tous les mardis, chaque jeudi (depuis mars 2019, un jeudi sur 2), l'aéroport de Gbado-Lite est desservi par la compagnie Air Kasaï (Kinshasa, Gbado), en plus d'un vol cargo de la compagnie Services Air chaque dimanche. Faute de flotte suffisante, la compagnie nationale – Congo AirWays – n'a pas encore intégré Gbado-Lite dans le réseau de vols domestiques, depuis le vol inaugural en décembre 2018, en pleine campagne électorale.

La province est accessible par voie navigable. Le port de Businga à l'extrémité sud du Nord-Ubangi constitue l'ultime étape sur la rivière Mongala. Depuis Kinshasa, par la voie d'eau via le fleuve Congo et la Mongala, les bateaux mettent en moyenne deux à trois semaines pour remonter et un peu moins en sens inverse. L'autre grande rivière provinciale, c'est l'Ubangi qui forme la frontière avec la Centrafrique. Celle-ci n'est cependant plus totalement navigable en amont de Bangui. La province ne dispose pas d'infrastructure ferroviaire ; elle n'était pas une province minière. Mais c'est son passé cotonnier qui a déterminé les grandes lignes de son réseau routier. À l'heure actuelle, ce sont toujours les routes qui sont utilisées pour circuler au sein de la province. Comme à l'époque coloniale, les lieux de production (essentiellement agricole) sont dispersés, d'où l'utilité d'un tissu routier bien ramifié. On note quatre points d'évacuation principaux : Businga (en direction de Kinshasa), Mobayi-Mbongo (en direction de la RCA), Libenge et Zongo (tous les deux au Sud-Ubangi) essentiellement pour la production des fermes de Lola et Mpaka (CAID 2017). En ce qui concerne les entrées, la majorité des marchandises manufacturées acheminées depuis Kinshasa remonte le fleuve Congo, puis la Mongala jusqu'au port de Businga avant d'y être débarquées pour être distribuées dans la province par voie routière. La RN24 qui relie Businga à la capitale provinciale sur 130 km draine les camions qui acheminent les marchandises manufacturées ou agricoles qui vont et viennent de/vers Gemena.

4.2. LE RÉSEAU ROUTIER

4.2.1. DESCRIPTION

La création des routes dans le Congo belge avait un double objectif : connecter les centres administratifs entre eux et relier les zones de production à leurs exutoires commerciaux. L'établissement des voies de communication dans le Nord-Ubangi a donc été essentiellement le fruit de la mise en valeur économique de la région. Celle-ci était spécialisée dans la production du coton. Le réseau routier s'est développé dans la province au début des années 1920 en même temps qu'y florissaient les exploitations de coton. Les premières routes étaient donc celles empruntées par les producteurs pour rejoindre une égreneuse ou un poste d'achat. À la moitié des années 1930, la plus grande partie du réseau était achevée (Konga Egbabe Lithobo 1974 : 210). Cet essor des transports, davantage favorisé dans le nord de l'Équateur qu'au sud, est aussi lié à la géographie : il s'agissait d'une zone relativement plate et constituée majoritairement de savanes (Konga Egbabe Lithobo 1974 : 273). Les trois premières

routes carrossables du Nord-Ubangi furent celles de Libenge-Mobayi-Mbongo (Banzyville) (380 km)[44], Yakoma-Ebola-Abumombazi (66 km)[45] et Yakoma-Monga (17 km)[46]. Les premières pistes carrossables qui passèrent à travers la province étaient celle de Molegbe vers Businga, avec une ramification vers Pasabwa, et celle de Boyabo vers Zongo, de Dubulu vers Dula et enfin de Gemena vers Karawa et Likimi (Konga Egbabe Lithobo 1974 : 129-131).

Après l'indépendance, on ne compte plus d'amélioration notable des routes si ce ne sont les aménagements liés à la fondation de Gbado-Lite pendant le faste du régime Mobutu. La régression économique qui suivit laissa la part belle aux tourbières, ornières et effondrements systématiques des ouvrages d'art. Pendant cette période, les voies fluviales ont aussi été délaissées ; avec la régression économique, leur intérêt commercial fut clairement remis en cause. Les infrastructures et les équipements qui n'étaient plus entretenus sont devenus vétustes, de même qu'ils furent l'objet de vols et d'actes de vandalisme. À Gbado-Lite, la chute du gouvernement Mobutu fut suivie de pillages ; non seulement des demeures particulières, mais aussi des bureaux, d'usines et de toute l'infrastructure moderne dont la province avait pu bénéficier.

Aujourd'hui, l'ensemble routier se compose d'environ 470 km de routes nationales, 468 km de routes provinciales prioritaires et secondaires. Et plus de 1091 km de routes de desserte agricole (PARRSA). Le réseau asphalté de la province est quant à lui limité à 43 km dans la ville de Gbado-Lite et dans le territoire de Mobayi-Mbongo ; axe Gbado-Lite-Mobayi-Mbongo (25 km)[47] et Gbado-Lite-Kopele (18 km).

Ailleurs, les routes sont en terre et de manière générale en mauvais état. Seules deux routes sont encore accessibles : l'une du sud au nord, l'autre d'est en ouest. La RN24[48] qui constitue l'axe routier provincial principal, lequel relie le Bas-Uele à l'est (245 km) et Gemena au sud (225 km). À Gbado-Lite, la nationale qui la traverse a été élargie sur une partie en un boulevard appelé « boulevard Mobutu ». Seul le centre-ville et les quartiers Moanda et Pangoma ont des routes macadamisées, les autres quartiers sont séparés par des rues en mauvais état. Une situation, aggravée par les érosions. D'ailleurs, les rues des blocs A bis et E sont inaccessibles pendant la saison des pluies (équipe locale). Depuis Gbado-Lite, une route d'intérêt provincial (RP 332) va jusqu'à Zongo (province du Sud-Ubangi) à l'ouest via le territoire de Bosobolo sur 660 km. Une autre route provinciale est celle qui joint Yakoma et Bumba (Mongala) via Abumombazi (RP337)[49]. La route provinciale (RP 331) connecte Gbado-Lite et Libenge (Sud-Ubangi).

Et enfin, il y a une route provinciale qui va vers le nord reliant Lisala depuis Businga (RP 336)[50] (Logistics Cluster/ PAM 2013, carte ; Konga Wanguwa 2016 : 76).

La carte routière accompagnée du tableau 2.6 donne une idée des principales routes (nationale, régionale ou de desserte agricole) qui relient les chefs-lieux des territoires et la ville de Gbado-Lite ainsi que les principaux centres des provinces voisines ou villes de la République. Il faut environ 3 h 20 pour rejoindre Bosobolo depuis Gemena (environ 194 km) (selon Google Map).

C'est à partir de Gemena que sont reliés certains greniers agricoles du Nord-Ubangi comme Karawa, l'un des secteurs de Businga, situé géographiquement dans le nord Ubangui, mais dépendant économiquement du sud (Agreco 2007 : 28).

À côté des routes provinciales, il existe tout un tissu de routes de desserte agricole, dites « réseau d'intérêt local » (RIL). Il s'agit des pistes qui ne relient pas directement les chefs-lieux de province entre eux, les agglomérations urbaines et les centres industriels ou qui ne communiquent pas avec les

44. Correspondant à la RP331 (Logistics Cluster/PAM, Carte Équateur 2014).

45. Correspondant à la RP337 (Logistics Cluster/PAM, Carte Équateur 2014).

46. Correspondant à un tronçon de la RN24 (Logistics Cluster/PAM, Carte Équateur 2014).

47. C'est entre Motende (Mobayi-Mbongo) et Nyaki (Gbado-Lite) que la route est asphaltée.

48. Karawa-Gbado-Lite-Kondo est le tronçon de la RN24 au sein du Nord-Ubangi.

49. Yakoma-Abumombazi-Bige (150 km). Office des routes/ brigade des travaux d'entretien 304/Gbadolite 2014 dans Konga Wanguwa (2016 : 76).

50. Yakoma-Kande (ou Bige) (frontière avec la Mongala).



Vue de la route Kotakoli-Yakoma.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Une vue du boulevard Mobutu (Gbado-Lite).
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

réseaux routiers des pays limitrophes. Elles servent comme leur nom l'indique à évacuer la production agricole (PARRSA 2017 : 49).

4.2.2. LA QUESTION DE L'ENTRETIEN DU RÉSEAU

Tout comme leur construction, leur entretien s'avère compliqué, car les routes ne sont pas construites en dur. Le drainage naturel de la région par de nombreux cours d'eau ainsi que le climat humide favorisent l'embourbement, en tout cas durant la saison des pluies. Le bois utilisé pour les ouvrages d'art (pont, buses, etc.) ne résiste généralement pas au temps (pourriture, écroulement, etc.). Maintenir le réseau en état exige donc non seulement de la rigueur, mais aussi des financements et un savoir-faire. Malgré ces exigences, le suivi n'est que très rarement entrepris quand il n'est pas le fait d'une entreprise privée.

Depuis 2001, avec le retour des financements internationaux pour l'aide au développement, la problématique des voies de communication en RDC a été classée au rang des priorités ; celle-ci a été reconnue comme une condition *sine qua non* au développement des villes et des campagnes. On retrouve donc la problématique à travers tous les

Tableau 2.6 : Le réseau routier principal du Nord-Ubangi et ses liaisons avec les provinces limitrophes

N° d'ordre	Tronçon	Nom	Longueur (km)	État	Remarque
1	Ngalia (Bas-Uele)-Wapinda en passant par Dalimoke (Bas-Uele) et Litebala-Bakpwa (Nord-Ubangi)	desserte agricole	76		Ngalia mène vers Bondo, chef-lieu du territoire de même nom.
2	Kande (Mongala)-Abumombazi	RP 337	100	mauvais et très mauvais par endroit	Kande est situé à mi-parcours entre Abumombazi et Bumba, grand port sur le fleuve Congo et plus grand centre commercial de la province de la Mongala
3	Abumombazi-Bangere-Yakoma	RN24	20 55	mauvais et très mauvais par endroit	
4	Bangere-Wapinda	desserte agricole	90	mauvais et très mauvais par endroit	
5	Wapinda-Yakoma	desserte agricole	80	mauvais et très mauvais par endroit	
6	Bondo (province orientale)-Yakoma	RN24	153	mauvais et très mauvais par endroit	On traverse au passage l'Uele qui forme avec Mbomu la rivière Ubangi en amont de la cité de Yakoma à l'endroit nommé Ndawele
7	Yakoma-Mobayi-Mbongo	RN24	170	assez moyen, très mauvais par endroit ;	À environ 105 km de Yakoma, donc 65 km de Mobayi-Mbongo, se situe Kota-Koli (cité qui abrite un Centre d'entraînement commando – CECDO). Une route de desserte agricole relie Kota-Koli à Satema, distant de 17 km, situé sur la rivière Ubangi, à la frontière avec la RCA
8	Mobayi-Mbongo-Gbado-Lite	RN24	25	asphalté : en bon état	
9	Gbado-Lite-Bosobolo (*)	RP 331	150	mauvais	
10	(*) Bosobolo-Libenge	RP 331	182	mauvais, dont très mauvais	Existence de plateau à pente raide. On a répertorié 6 voies reliant les territoires de Bosobolo et Libenge
11	(*) Bosobolo-Gemena (S. Ub.) en passant par Karawa	RP 331 RP 326	215		
12	(*) Bosobolo Businga en passant par Boyawere-Bogon-Buli-Boyawuku-Boyasegese	RP 331	169		

	Gbado-Lite-Businga	RN 24	140	Moyen, dont 18 km de Gbado-Lite asphalté	
	Businga-Gemena (prov Sud Ubangi)	RN 24	178		(Le port de) Businga est relié également par voie navigable sur la rivière Mongala à la province du Sud-Ubangi, par le port d'Akula. Cette voie navigable mène jusqu'à Mogalo (toujours dans le Sud-Ubangi), Lisala (province de la Mongala), Mbandaka (province de l'Équateur) et Kinshasa
	Gbado-Lite-Pambwa-Bodangabo-(Kwada) Karawa	RP 331 RP 333	55 50 65		
	Bosobolo Karawa en passant par Boyawere-Bogon-Buli-Boyawuku-Boyadongonde	RP 331 RN24	145		
	Businga-Boso-Mindwana-Boso Modjebo (Mongala)	RP 329	63		La limite de la province de la Mongala, la plus proche, se situe à moins de 15 km de Businga

Source : Daniel Gonzato d'après carte administrative (MRAC) pour kilométrage, Logistics Cluster/PAM 2014 (carte Équateur)

programmes de développement qui ont suivi. C'est le cas notamment du projet : « Réhabilitation et entretien des pistes dans l'Équateur (RDC) », intégré au « Programme d'appui à la réhabilitation » (PAR II) de l'Union européenne qui a remis en état une série de routes dont l'importante artère Gemena-Karawa (RN 24), située en partie au Nord-Ubangi (Agréco 2007 : 6; Italtrend SpA *et al.* 2007 : 50-51). La réfection de cette route a permis de relier les deux marchés en une heure de route contre une journée précédemment (CDI-Bwamanda 2011 : 23; 27; Omasombo 2013 : 430, 432). Cependant, cette réhabilitation réalisée en partenariat avec le CDI-Bwamanda dans le cadre du financement européen n'a pas tenu. Actuellement, la route est à nouveau en mauvais état; dans sa partie nord-est et sud vers Gemena. À part le tronçon Gbado-Lite-Mobayi-Mbongo (25 km asphaltés) qui serait dans un état relativement bon[51], les autres sont considérés comme « moyens »; Gbado-Lite-Bombanza (128 km, dont 18 km asphaltés), Gbado-Lite-Businga (140 km, dont 18 km asphaltés)[52], Gbado-Lite-Bosobolo (152 km en terre, non asphaltés), Gbado-Lite-Yakoma (205 km, dont 25 km asphaltés et 180 km en terre) (CAID 2018).

Plus récemment, en 2017, le projet Pro-routes II de la Banque mondiale a été relancé dans la continuité du précédent afin d'achever le travail. Son objectif est celui de rétablir « les dernières routes en terre et en pavé entre les capitales provinciales et les différents territoires et d'améliorer le secteur institutionnel des

51. De Mobayi-Mbongo à Yakoma, la première phase de réhabilitation est réalisée et renouvelée. La deuxième phase s'est limitée (début 2016) entre Mobayi-Mbongo et le village Zamba sur ± 35 km, donc à ± 30 km de Kota-Koli (Dondo).

52. De Businga à Gbado-Lite, un travail de réhabilitation a été effectué fin 2015-début 2016, précisément entre Businga et Kolongo (aux alentours du village Maniko et du centre de l'Église protestante Gbado-Gbokesa) à environ 60 km de Gbado-Lite. Les deux premières phases auraient été exécutées (cantonnage et grattage) et la troisième phase (de compactage par l'Office des routes avec consolidation par ajout de limonites) s'est limitée aux versants pentus de quelques collines comme les versants qui amènent vers la rivière Loko, les versants de la colline Molengo ou des tronçons délicats.



Au marché de Karawa.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2018.)



Transport de bananes plantains.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2018.)

routes » (Agréco 2017 : 6)[53]. Au sein de ce programme, ce qui concerne directement le Nord-Ubangi c'est le projet de lui assurer la liaison avec le Sud-Ubangi, le Bas-Uele et Kisangani via, notamment, la réfection de la RN 24. Le tronçon concernant le Nord-Ubangi est celui de Businga-Gbado-Lite-Mombayi (200 km). Ce qui permettrait également de supporter le « DRC Agriculture Services Recovery and Revival Project » en permettant la continuité du trafic sur plus de 2500 km dans les quatre provinces citées (Banque mondiale 2017 : 6).

4.2.3. LES MOYENS DE TRANSPORT : LA PRÉGNANCE DU VÉLO

La ville de Gbado-Lite ne dispose pas de transport public. Seuls le centre-ville et les quartiers Moanda et Pangoma sont bétonnés. Partout ailleurs, les rues sont criblées de nids de poule. Même dans le centre, les blocs A bis et E (aux extrémités de la cité) sont inaccessibles. On ne note pas un taxi-bus dans le centre-ville. C'est le taxi-vélo (*toleka*) qui prédomine, complété par quelques taxis-motos. Quand la route est en pente, le client du *toleka* continue à pied. Le prix de la course varie entre 150 et 500 FC selon la distance. Beaucoup se rendent à pied là où ils sont attendus, comme c'est le cas des étudiants de l'université de Gbado-Lite à 14 km du centre (CAID 2018). Pour se rendre en RCA, les habitants de Gbado-Lite traversent l'Ubangi en pirogue (Konga Wanguwa 2016 : 55).

4.3. VOIES NAVIGABLES ET INSTALLATIONS PORTUAIRES

Au nord, la province du Nord-Ubangi est bordée par l'Ubangi qui forme sa frontière naturelle avec la Centrafrique. C'est à la fin du XIX[e] siècle que les

53. À ce stade, nous n'avons pas pu obtenir plus d'informations sur l'état d'avancement de l'accord de financement et les résultats sur le terrain.



Rassemblement de vélos (Gbado-Lite).
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale 2018.)

premières expéditions européennes remontèrent son cours ; d'abord jusqu'à une quarantaine de kilomètres en amont de son embouchure avec le fleuve Congo (expédition Hanssens), ensuite jusqu'à Zongo. L'expédition Grenfell–Sims a été jusqu'à 560 km en amont (Lederer 1965 : 41 ; 62-64). Comme pour les routes, c'est grâce au développement de l'industrie cotonnière dans la province durant les années vingt que les principaux cours d'eau sont devenus praticables, et notamment grâce à l'action de la commission des Transports de 1924. Notamment, le curage et le balisage de toutes les petites rivières du nord-ouest ainsi que leur équipement en baleinières. Dans les années vingt, l'Ebola devint accessible aux bateaux de petits tonnages jusqu'à Abumombazi. De même pour la rivière Libala qui permettait d'acheminer le coton vers la Mongala depuis Karawa (Konga Egbabe Lithobo 1974 : 129-130 ; 175).

Aujourd'hui, à part le tronçon qui va jusqu'à Businga, la navigation dans la province est peu aisée, surtout sur l'Uele et l'Ubangi, puisque les deux rivières sont entrecoupées de chutes et de rapides. L'Ubangi n'est pas navigable dans la province du Nord-Ubangi, sauf en période de crue où des baleinières, des hors-bord ou des pirogues relient Mobayi-Mbongo à Yakoma, notamment celles de l'entreprise Sicotra.

La rive centrafricaine est aussi reliée depuis Mobayi-Mbongo, en pirogue ou en hors-bord.

La construction de la centrale hydro-électrique, le barrage de Mobayi-Mbongo, constitue un obstacle supplémentaire à la navigation sur l'Ubangi. Son cours a récemment fait l'objet de tractations internationales avec les pays frontaliers, lesquels n'ont jusqu'ici pas abouti (cf. encadré). Par ailleurs, la navigation sur la Mongala[54] jusqu'à Businga est possible, mais seulement de mi-avril au mois de décembre[55]. Y passent des embarcations de quelques centaines de tonnes. La Mongala permet de relier le port de Businga à Mbandaka et Kinshasa par le biais du fleuve Congo. Celles-ci apportent en majorité des produits manufacturés à destination du Nord-Ubangi, mais également en provenance du territoire voisin de Gemena dans le Sud-Ubangi. Au retour, elles repartent pleines de produits agricoles et de bois ; leur capacité est d'environ 300 tonnes. Elles mettent en général deux à trois semaines pour relier la capitale. Au niveau des ports aménagés et opérationnels à Businga, on en compte trois : ceux de la SCTP (ancien Onatra), de Sicotra, et de De Moulin. Les ports de la Scibe-Congo, de l'Amaral et du CDAI sont quasi à l'arrêt (Daniel Gonzato 2018). Durant la période d'étiage, à défaut de pouvoir y transiter, le voyage s'effectue par les autres ports régionaux (Bumba, Lisala [province de la Mongala] ou Akula [province du Sud-Ubangi], pour ses flux de marchandises vers ou au départ de Kinshasa, Mbandaka, et au départ de Beni-Butembo via Kisangani.

Enfin, dans le territoire de Bosobolo, des baleinières font la navette sur l'Ubangi entre la RDC et la

54. La rivière Mongala est un affluent du fleuve Congo, formé par les affluents Lokame, Dua (eau noire qui vient de Monveda) et Legbala ou Ebola (eau blanche) venant de Wapinda et passant par Abumombazi.

55. En dehors de cette période, les risques d'échouer ou de prendre un rocher sont élevés.



Baleinière *HB Yakoma 01* du groupe SICOTRA, au port village Ndawele sur l'Ubangi. Jour de son inauguration, le 3 novembre 2017.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

RCA, par exemple au niveau de Pandu (vers Kwango, de l'autre côté de la frontière). Ces baleinières au nombre de quatre qui font l'aller-retour sont celles d'hommes d'affaires originaires soit de la RCA, soit du secteur Banda.

Parmi les rivières de plus petite taille, on note celles de Lua Eskere et Lua Vindu (au sud) qui font la limite entre le Sud-Ubangi et le territoire de Bosobolo au Nord-Ubangi (PARRSA 2017 : 27). Il y a aussi la rivière Legbala entre Abumombazi et sa jonction avec la Mongala (environ 300 km) qui doit faire l'objet d'un projet d'aménagement, pour rendre possible la circulation des embarcations légères afin d'assurer l'acheminement de la production des villages riverains ou environnants au port du Businga. Le CDI a assuré un moment le transport de sa marchandise entre Abumombazi et Businga sur la Legbala, sur les pas de la Cotonco qui bien des années avant assurait ainsi le transport des ballots de coton égrainé vers Businga depuis laquelle elle faisait venir d'autres produits (équipe locale).

Projet de transfert des eaux de l'Ubangi vers le lac Tchad

Bien que le projet de transfert des eaux de l'Ubangi vers le lac Tchad ait déjà été évoqué à des conférences internationales pour solutionner son problème d'assèchement, il ne récolte que très peu d'adhérents au sein de la société civile du Nord-Ubangi. En effet, cette déviation aurait des conséquences catastrophiques sur tout le biotope de la région (la faune et la flore, mais aussi les populations riveraines de pêcheurs et d'agriculteurs), mais aussi un impact au niveau du débit du fleuve Congo (Radio Okapi 2018). Jusqu'ici, aucune décision en faveur du projet n'a été prise et rien ne montre que le Gouvernement congolais au niveau national y serait enclin.

4.4. VOIES AÉRIENNES

4.4.1. LES DEUX ANCIENS AÉROPORTS LES PLUS FRÉQUENTÉS : CEUX DE MOANDA ET DE KOTAKOLI

Le Nord-Ubangi compte un certain nombre d'aéroports et d'aérodromes, dont le principal est celui de Moanda à Gbado-Lite, qui supplanta celui plus modeste du centre militaire de Kota-Koli.

Jusqu'à la chute du maréchal Mobutu, Moanda était un aéroport international, au même titre que les quatre autres : Ndjili (Kinshasa), Loano (Lubumbashi), Bangboka (Kisangani) et Goma. Sa piste permettait d'atterrir à une large gamme d'appareils. Le DC 10 y atterrissait régulièrement de même que le supersonique Concorde que Mobutu affrétait pour ses déplacements publics ou privés.

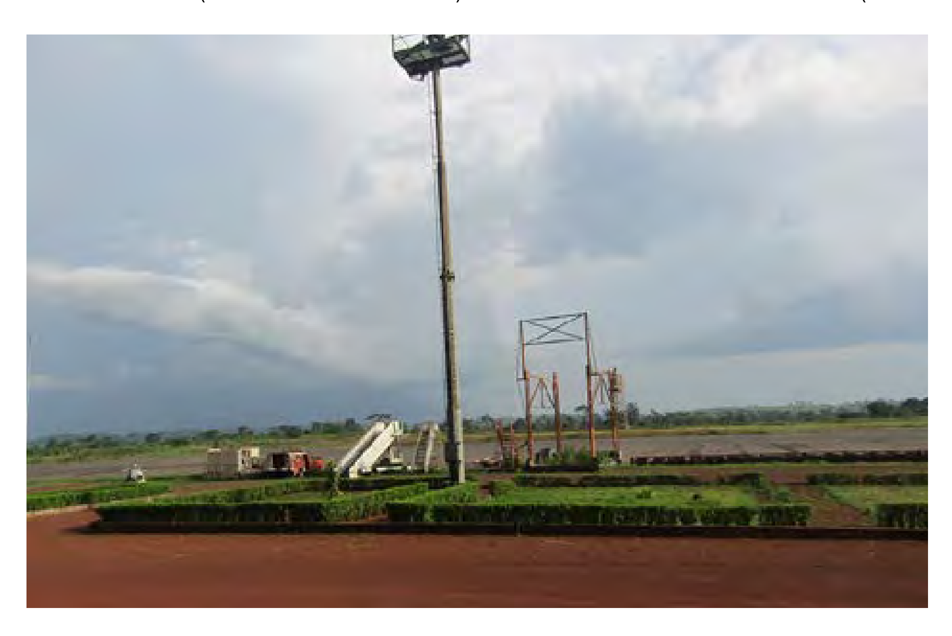
En 2012, il n'est plus qu'un aéroport national de catégorie 1, selon la Régie des voies aériennes. Les infrastructures ont souffert des guerres et des pillages des années 1999-2001 dont on voit actuellement



La tour de contrôle - Aéroport de Moanda à Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato 2017.)



Vue arrière du salon présidentiel à l'aéroport de Moanda.
(Photo Daniel Gonzato 2018.)



Piste à l'aéroport de Moanda.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

toujours les dommages[56]. Mais sa piste ainsi que l'aire de stationnement des aéronefs restent utilisables. L'aéroport est relativement isolé des points de ravitaillement les plus proches (RCA, Mbandaka, Kisangani, Kinshasa), ce qui a découragé plus d'une compagnie aérienne : Hewa Bote, ITB, Air Kasaï, Wimbidira, CAA, etc. Cette situation rend les vols depuis/vers Gbado-Lite coûteux : pour qu'un avion fasse l'aller-retour, il est obligé de prendre plus de carburant, moins de frets et de passagers. Cet aéroport est donc sous-exploité au plan commercial. Les voyageurs souhaitant se rendre à Gbado-Lite depuis Kinshasa, prennent généralement l'avion jusqu'à Gemena puis effectuent le reste du trajet par la route. Il compte quelques vols humanitaires dans le cadre de l'accueil des réfugiés centrafricains (Rapport RVA-DGM, Office des routes, OVD, ville de Gbado-Lite, avril 2016 dans CAID ; Daniel Gonzato).

L'aérodrome de Kota-Koli avait été construit pour les besoins du centre d'entraînement commando (CECdo) par Mobutu. Cet aérodrome se situe à peu près à 150 ou 200 mètres de la route principale et dispose d'une tour de contrôle. La piste d'atterrissage est en terre mélangée de limonites et compactée ; elle est longue d'environ 2000 m. L'aérodrome de Kota-Koli

56. Destruction de l'aérogare, du pavillon présidentiel, de la caserne anti-incendie, du bloc technique, de la salle d'attente, de la tour de contrôle, des aides à la navigation aérienne, du balisage lumineux, des équipements et autres matériaux de handling, de la maintenance et des installations pétrolières de SEP-CONGO.

n'est quasiment plus utilisé, si ce n'est à de rares fois dans la cadre d'opérations humanitaires par exemple (équipe locale, CAID 2018).

4.4.2. LES AÉRODROMES SECONDAIRES[57]

On trouve dans le reste de la province quelques aérodromes et pistes d'atterrissage privés, parmi lesquels deux sortent du lot : celui de Gbaga à Yakoma et celui d'Abumombazi. Le premier avait été construit par Seti Yale, qui fut pendant des années conseiller privé et en matière de sécurité du maréchal Mobutu. Le deuxième fut l'œuvre du général Bobozo Kunda Louis de Gonzague. Les pistes en terre mélangée de limonites et compactée s'étendent sur environ 1800 m. L'aéroport d'Abumombazi géré par la RVA n'est plus opérationnel depuis la fin des années 1990. Celui de Yakoma a encore enregistré quelques passages depuis 2010.

À côté de ces deux aérodromes secondaires, on compte encore des pistes d'atterrissage en terre battue ou herbes. Certaines sont gérées par les missionnaires protestants dans leur mission médicale, ou appartenant à d'autres organisations (sociétés ou particuliers). Elles sont situées à Wasolo (territoire de Yakoma) (pour les missionnaires protestants gérant l'HGR de Wasolo), Gbadoboketsa, Loko et Karawa (territoire de Businga) et Lombo, Bokada-Mission, Goyongo, Badza et Bili piste de l'ancienne société Tabac-Congo, envahie par les arbres (territoire de Bosobolo) (équipe locale ; PARRSA 2007 : 70). On note encore Bundja, et Kodoro (PARRSA 2007 : 70).

4.5. LES ÉCHANGES LOCAUX, RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX

Au niveau des activités commerciales dans le Nord-Ubangi, les filières sont nombreuses. Un bon exemple en est la diversification des activités des « mamans vendeuses » pour lesquelles elles ont obtenu des crédits (notamment ceux de l'IMF Tombwama) : fabrication de savons, friperies, boissons alcoolisées, et denrées alimentaires (*fufu*, poisson, viande, huile de palme, bananes plantains, épices, sucre, sel, café, thé) (Sambia te Kingo Thomas 2014). À côté des « mamans » et des agriculteurs, on trouve aussi des maisons de commerce spécialisées dans le négoce de produits vivriers, mais aussi dans l'import-export de produits manufacturiers ; pour la plupart, ces biens proviennent, de Beni et de Butembo (habits, pagnes, matériaux en plastique, marmites, appareils électroménagers). Ceux-ci vendent également des pièces de vélo et de moto, du carburant[58], des vêtements de seconde main. Ces opérateurs économiques se déplacent au gré des opérations humanitaires ayant cours dans la région, suivant les flux monétaires (CAID).

Bien que les marchés soient dispersés dans la province, un grand nombre de paysans occupant des zones plus isolées n'y ont pas accès. Une étude du Programme alimentaire mondial (PAM) relevait que les marchés étaient de manière générale relativement éloignés des centres de consommation et notamment des réfugiés ciblés par leur assistance alimentaire. Selon cette dernière, les marchés dans le Nord-Ubangi sont situés en moyenne à deux heures des centres de consommation (WFP/PAM 2016 : 5). Cependant, on note une concentration particulière des échanges sur l'axe Gemena-Karawa-Businga ainsi que son prolongement ; l'axe reliant Businga à Gbado-Lite. Sur le premier tronçon qui relie le Sud et le Nord-Ubangi, le trafic est intense du jeudi au dimanche. Les transporteurs se dirigent le jeudi vers Karawa, en préparation du marché du samedi. Ceux-ci parcourent le chemin en sens inverse le dimanche. À ce moment-là, ce ne sont pas moins de 8, voire 12 camions de 7 tonnes (généralement des MANs de 7 à 8 tonnes de charges) qui circulent, lesquels sont accompagnés aussi de 3 à 5 camionnettes. Ces véhicules transportent à l'aller des produits manufacturés, dont le carburant et divers autres produits en provenance notamment du Cameroun et du Nigeria. Au retour, ce sont des produits vivriers et du café qui ont fait leur réapparition ces dernières années. Et depuis lors, leur volume ne cesse d'augmenter. Sur la seconde partie de l'axe qui correspond à la nationale entre Businga et Gbado-Lite,

57. Ceux-ci sont appelées « plaines de secours » dans le rapport du PARRSA (2009 : 70).

58. Ils se ravitaillent à Gemena et à Gbado-Lite laquelle est ravitaillée en carburant (de Kinshasa) via Lisala et Businga. Il y a aussi du carburant de Centrafrique qui transite par Mobaye (ça va dans les deux sens selon le marché). Fûts de 200 litres transportés par des véhicules. Prix de l'essence : 2500 FC/litre (2018).

les paysans s'alignent, formant de petites échoppes, pour vendre le produit de leur récolte. De nombreux camions font donc l'aller-retour vers la capitale avec les produits manufacturés depuis le port de Businga et les produits locaux sur le chemin du retour. Businga étant le dernier port sur la Mongala a toujours été un haut lieu commercial ; à l'époque coloniale, le centre comptait déjà son lot de magasins de détail et d'entrepôts. Celui-ci a perdu peu à peu de son influence suite à l'édification de Gbado-Lite et aux guerres qui l'ont enclavé. Comme c'est le cas de Gbado-Lite, de nombreuses infrastructures commerciales ont été réaffectées ; les magasins et anciens entrepôts sont utilisés comme logement, salles de classe ou autres. Enfin, la dernière route qu'on peut qualifier de « commerciale », est celle se dirigeant de Bumba vers Yakoma. Les camions transportent des produits manufacturés en provenance de Butembo par avion. Au retour, ils chargent du bois, de l'or, des diamants (Abuzi), du miel et des animaux sauvages vers les territoires voisins (CAID). Aussi les échanges commerciaux interrégionaux sont bien présents. D'ailleurs, on retrouve sur les marchés de Gemena des vendeurs de gibier en provenance de Gbado-Lite (à côté des vendeurs de poissons de Mbandaka et de riz de Bumba).

À Gbado-Lite, la vie économique s'est décalée de l'ancien quartier qui abritait les bâtiments des sièges des grandes banques et sociétés industrielles à la zone commerciale autour du marché central (Grand marché) et au marché Makulungulu où l'on trouve encore des magasins, boutiques, dépôts, pharmacies, kiosques. Les maisons de commerce les plus importantes sont : Ets Congo Moloto, Ets Adam, Debuze et des pharmacies. Selon le Service de l'Économie de la ville, 42 commerçants ambulants sont enregistrés. Mokili Danga Kassa notait à la fin des années 1990 au Nord-Ubangi les marchés de Lisulu (Molegbe), Kambo (Gbado-Lite) et Gbiaka entre Mobayi-Mbongo et Kota-Koli (Mokili Danga Kassa 1998 : 521).

Dans le Nord-Ubangi, le flux commercial est orienté soit de Businga à destination de Kinshasa, soit de Mobayi-Mbongo et Yakoma à destination de la Centrafrique (Mokili Danga Kassa 1998 : 518). Déjà dans les années 1990, Mokili écrivait que l'Ubangi avait tendance à se séparer économiquement du Zaïre, pour être davantage orienté vers la Centrafrique et le Congo-Brazzaville via Zongo, Mobayi-Mbongo et Yakoma. Le flux commercial vers Kinshasa était en déclin à la faveur des échanges avec les deux pays voisins au point que l'emploi de la monnaie CFA est très commun (Mokili Danga Kassa 1998 : 532). En faisant le trajet Kinshasa, Gbado, RCA, les possibilités de business sont grandes. À l'époque de Mobutu, le flux monétaire constant qui circulait en ville était facilement capté et exploité. Certaines filières commerciales informelles s'étaient bien développées. Par exemple, les « Kadhafi » qui s'approvisionnaient en RCA ou directement dans le stock du président. Il semblerait que les pillages de 1997 à la chute de Mobutu aient également contribué à l'intensification des échanges avec la RCA. D'ailleurs, à la fin des années 1990, Molegbe était devenu un immense marché de biens recelés et le village de Mobaye-Mbanga, du côté centrafricain de l'Ubangi, était devenu une plaque tournante de contrebandiers. Actuellement, on observe que le



Marchandise du commerce général à Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Commerce le long de la route Businga-Gbado-Lite (Loko).
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2018.)

Nord-Ubangi est en train de se faire doubler par le dynamisme de Kisangani qui intensifie ses échanges avec la RCA. Depuis Yakoma, on observe la liaison vers les marchés de RCA (Satema et Berna) en hors-bord une fois toutes les deux semaines en saison pluvieuse, sinon en pirogue pour le commerce de viande de brousse, de bananes plantains, de bois de chauffage ou de construction, de cossettes de manioc, de farine de manioc, de riz. La bière qui est consommée à Gbado-Lite est importée de RCA (FEC Gbado-Lite 2018). Et ces mêmes pirogues quittent aussi Yakoma avec des produits manufacturés qu'ils revendent dans d'autres territoires voisins tels que celui de Mobayi-Mbongo (CAID). Le cours de l'Ubangi est jonché de centres commerciaux ou de bureaux de douane (OFIDA) qui attestent du dynamisme de ces échanges de voisinage. Sans être exhaustifs, nous en comptons sept du côté congolais, situés dans ces localités et marchés (d'amont en aval) : Yakoma, Limasa, Satema, Mobayi-Mbongo, Pandu, Dula, Dubulu (équipe locale).

4.6. FLUCTUATION DES PRIX SUR LE MARCHÉ DU NORD-UBANGI ET EN PARTICULIER À GBADO-LITE

À l'observation du tableau 2.7, il apparaît que les prix de la plupart des produits agricoles ont tendance à être plus élevés en juin que fin novembre. Cette hausse des prix est saisonnière ; le mois de novembre est proche de la période de récolte où l'offre est abondante, et le mois de juin correspond à la période de semis, où le stock atteint son minimum. C'est le cas des légumineuses et des céréales. Mais aussi des cultures pérennes, huile et vin de palme notamment, le mois de novembre étant un des mois de hauts rendements du palmier élaeis.

Quant aux prix des produits dérivés (alcool traditionnel, vin de palme) des cultures précitées, ils restent fortement liés à ceux des produits de base. En ce qui concerne les produits de la pêche, les mois de mai à septembre qui correspondent à la période de crue ne sont pas les plus propices à la pêche. Enfin, les mouvements de population peuvent également avoir un impact sur la fluctuation des prix.

Tableau 2.7. Indices des prix sur le marché de Gbado-Lite (novembre 2016-juin 2017)

N°	Articles	Quantité	P.U 30/11/2016	P.U 30/06/2017
A	**POISSONS**			
1	Poissons fumés	1 kg	5000 FC	6000 FC
2	Poissons fretins frais	1 kg	2000 FC	4000 FC
3	Poissons fretins fumés	1 kg	2500 FC	5000 FC
B	**VIANDES**			
1	Viande sans os	1 kg	5000 FC	7000 FC
2	Viande de bœuf avec os	1 kg	4500 FC	6500 FC
3	Abats (Wakoso) porc	4 pièces	1500 FC	2000 FC
4	Viande de chasse	1 pièce	5000 FC	7000 FC
C	**CONDIMENTS**			
1	Sel de cuisine	Verre	300 FC	400 FC
2	Piment (tas)	100 g	200 FC	200 FC
D	**BOISSONS ALCOOLISÉES**			
1	Vin de palme	5 litres	2500 FC	3000 FC
2	Alcool traditionnel (*Lotoko* et *Agene*)			
	➢ *Debadeba*	30 cl	200 FC	300 FC
	➢ Première qualité	30 cl	500 FC	1000 FC
	➢ *Agene mino*	30 cl	800 FC	1500 FC

E	**BOISSONS NON ALCOLISEES**			
1	Café gobelet	60 cl	800 FC	1200 FC
2	Thé gobelet	60 cl		
F	**LÉGUMES FRAIS**			
1	Oignons (4 pièces)	100 g	2400 FC	3000 FC
2	Feuilles de manioc (4 bottes)	1 kg	400 FC	300 FC
3	Épinards	500 g	250 FC	250 FC
4	Amarante	1 kg	200 FC	200 FC
5	Feuille de patate douce (*matembele*)	500 g	300 FC	300 FC
6	*Fumbwa* (3 tas)	100 g	300 FC	300 FC
7	Poireau	1 kg	200 FC	200 FC
8	Aubergine	1 kg	500 FC	600 FC
9	Tomate fraîche	1 kg	1500 FC	2500 FC
10	*Ndembi*	100 g	100 FC	100 FC
G	**FRUITS**			
1	Bananes douces	1 kg	600 FC	1000 FC
2	Ananas	1 kg	2500 FC	3500 FC
H	**HUILE ET CORPS GRAS**			
1	Huile de palme	25 litres	12 500 FC	15000 FC
2	*Mwamba nguba* (Pâte d'arachides)	100 g	200 FC	300 FC
I	**CÉRÉALES**			
1	Farine de maïs	Seau	400 FC	1300 FC
2	Riz local	Gobelet	350 FC	500 FC
J	**FÉCULENTS**			
1	Tubercule de manioc	2 kg	500 FC	500 FC
2	Igname	2 kg	500 FC	500 FC
3	Patates douces	2 kg	500 FC	500 FC
4	Bananes plantains	2 kg	500 FC	500 FC
5	Farine de manioc	Seau bleu	200 FC	200 FC
K	**SUCRE ET SUCRERIE**			
1	Sucre cristallisé	1 sachet	7500 FC	10000 FC
2	Canne à sucre	1 m	100 FC	200 FC
L	**LÉGUMINEUX**			
1	Arachides non décortiquées	Seau	300 FC	500 FC
2	Arachides décortiquées	1 gobelet	350 FC	400 FC
3	Haricots de couleurs	1 gobelet	600 FC	1000 FC
4	Petits pois	1 gobelet	400 FC	500 FC
5	Graines de courge	1 gobelet	1000 FC	1500 FC
M	**NOIX**			
1	Noix de palme	1 bassin	1500 FC	2000 FC

Source : tableau constitué par le chef de travaux, Jean-Louis Bonzali Liango, sur la base d'observations de terrain dans le cadre de travaux et d'enquêtes réalisées par ses étudiants.

Sur les marchés de référence comme à Gemena, Libenge (Sud-Ubangi) et Gbado-Lite, les commerçants (grossistes) font des stocks de céréales et autres en vue de la saison des pluies (en moyenne entre 10 et 200 tonnes). Du côté des détaillants, moins de la moitié travaillent avec des stocks (WFP 2016 : 6). Notons également que les prix de la farine de manioc varient sur trois marchés différents (Libenge, Zongo et Gbado-Lite). Une hausse de prix sur l'un des marchés ne se répercute pas systématiquement sur l'autre (WFP 2016 : 21).



Divers légumes sur le marché de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Farines sur le marché de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Une vue du marché de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)



Échope au marché de Gbado-Lite.
(Photo Daniel Gonzato, équipe locale, 2017.)

RÉFÉRENCES

Agreco. 2007. *Étude d'impact socio-environnementale de Pro-Routes Gemena-Karawa-Businga (Équateur)*. République démocratique du Congo, ministère des Infrastructures et des TPAT/AGRECO, Union européenne. En ligne sur : http://documents.worldbank.org/curated/en/801761468027645484/pdf/E27490v50use0s101public10BOX358330B.pdf (consulté le 8 avril 2019).

Banque mondiale. 2017 (mai). *Second High Priority Roads Reopening and Maintenance Project (P161877). Project Information Document/ Integrated Safeguards Data Sheet (PID/ISDS)*. En ligne sur : http://documents.worldbank.org/curated/en/118491526357244721/pdf/Project-Information-Document-Integrated-Safeguards-Data-Sheet-DEMOCRATIC-REPUBLIC-OF-CONGO-SME-DEVELOPMENT-AND-GROWTH-PROJECT-P160806.pdf (consulté le 7 novembre 2019).

CAID. Cellule d'analyse des indicateurs de développement. En ligne sur : https://www.caid.cd/index.php/donnees-par-province-administrative/ (consulté le 28 juin 2018).

CDI-Bwamanda. ca 2011. « Rapport annuel 2011 », non publié.

FEC. Fédération des entreprises congolaises (antenne de Gbado-Lite). 2018. Témoignage d'un membre du personnel.

Italtrend *et al.* 2007. *Évaluation de l'ONG CDI Bwamanda. Rapport final.*

Konga Egbabe Lithobo. 1974. « Occupation économique de l'Équateur entre les deux guerres ». 1973-1974. Lubumbashi : Université nationale du Zaïre (UNAZA), mémoire non publié.

Konga Wanguwa, D. 2016. *La province du Nord-Ubangi et ses potentialités. Un levier de commande pour le développement de la sous-région.* Paris : Les impliqués.

Lederer, A. 1965. *Histoire de la navigation au Congo*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale (« Annales de Sciences historiques, série in-8°», n° 2).

Logistics Cluster/PAM-Programme alimentaire mondial. 2013. *RDC. État du réseau routier province de l'Équateur au 31/08/2013* (carte).

Logistics Cluster/PAM-Programme alimentaire mondial. 2014. *RDC. Équateur* (carte, 1 : 1 100 000).

Mokili Danga Kassa. 1998. *Politiques agricoles et promotion rurale au Congo-Zaïre. 1885-1997. Préface d'Éric Tollens.* Paris : L'Harmatthan.

Omasombo, J. (dir.). 2013. *Sud-Ubangi. Bassin d'eau et espace agricole.* Bruxelles/Tervuren : Samsa/MRAC, (coll. « Monographie des Pronvinces de la RDC », vol. 4), 484 p. Également disponible en ligne sur https://www.africamuseum.be/fr/research/discover/publications/open-access/monographies-rdc

PARRSA. Projet d'appui à la réhabilitation et la relance du secteur agricole en RDC (PARRSA). 2009 (mai). *Rapport final.*

PARRSA. Projet d'appui à la réhabilitation et la relance du secteur agricole en RDC (PARRSA). 2017 (janvier). Cadre de gestion environnementale et sociale. *Rapport final.*

Pourtier, R. 2008. « Reconstruire le territoire pour reconstruire l'État : la RDC à la croisée des chemins ». *Afrique contemporaine* 3/227 : 23 -52.

Radio Okapi. 2018 (5 avril). « Projet Transaqua : la RDC s'oppose au transfert de la rivière Ubangi vers le lac Tchad ».

Sambia te Kingo, T. 2015. « Financement des activités du petit commerce de la gent féminine de Gbado-Lite par l'institution de micro finance Mama Tombwama ». Mémoire de licence, année académique 2013-2014. Gbado-Lite : Université de Gbado-Lite.

World food Program (WFP)/Programme alimentaire mondial (PAM). 2016 (avril). *Étude des marchés des produits alimentaires en relation avec la sécurité alimentaire, les programmes de transferts monétaires. Nord et Sud-Ubangi. RDC.*

TABLE DES MATIÈRES

Carte administrative du Nord-Ubangi :
https://www.africamuseum.be/sites/default/files/media/docs/research/publications/rmca/online/monographies-provinces/nord-ubangi_carte_administrative.pdf

Située aux confins nord de la République démocratique du Congo, avec la rivière Ubangi formant sa frontière naturelle avec la République centrafricaine, la province du Nord-Ubangi s'étend sur 56 644 km^2. Jusqu'à l'indépendance du pays en 1960, son espace était dominé par Molegbe, siège du diocèse catholique. C'est une région rurale habitée par un peu plus d'un million d'habitants occupés par des activités agricoles, de pêche, de chasse et de petit commerce. Si ce n'était l'avènement au pouvoir de Mobutu, elle serait demeurée un arrière-pays en périphérie. En accédant à la tête de l'État congolais en 1965, Mobutu entama une restructuration locale qui aboutit à la création en 1977 du nouveau district du Nord-Ubangi en faveur duquel il avait soutiré aux anciens districts de l'Ubangi et de la Mongala les territoires où ses frères ethniques étaient représentatifs en nombre.

On a tendance à limiter l'occupation du Nord-Ubangi aux Ngbandi ; on trouve, en fait, bien d'autres groupes dans la province : les Ngbaka, Banda, Ngombe, Mbanza et Pagebete (dits aussi Gezons). Mais il est vrai que les Ngbandi qui s'étendent de la rivière Dua au sud dans le territoire de Businga jusqu'au nord-est chez les Lite-Bala du secteur Wapinda dans le territoire de Yakoma occupent à eux seuls plus de la moitié de la province. Davantage que favoriser les Ngbandi, Mobutu cherchait à élever ses propres origines, à la fois lignagères et familiales restreintes comme pour mieux les assumer. La construction de Gbado-Lite commença dès 1967 sur la terre natale de ses parents qui appartenaient au clan Lite-Nyama (ou Lite de la savane), distincts des Lite-Bala (ou Lite de la forêt). Les différentes branches au sein des mêmes clans se reconnaissent aux spécificités locales (intonations linguistiques, mots additionnels de vocabulaire…) liées à leur propre histoire et à leur dispersion géographique. Cette monographie tente de les identifier, en tout cas les principaux d'entre eux.

Gbado-Lite fut rapidement dotée d'infrastructures urbaines et industrielles : Mobutu eut réellement l'ambition d'en faire la nouvelle capitale du Zaïre et le siège de toutes les institutions du pays. Mais aussi inattendue et rapide fut son ascension, aussi brutale et décousue fut sa déchéance. Les pillages qui suivirent la chute de Mobutu en mai 1997 furent particulièrement marqués à Gbado-Lite où, depuis des années, le luxe côtoyait le dénuement. C'est tout le patrimoine local de Mobutu et les infrastructures qui y passèrent. Aujourd'hui, l'économie de Gbado-lite est presqu'éteinte mais la fin du régime et la mort de son fondateur n'auront pas fait disparaître l'entité politico-administrative du Nord-Ubangi, devenue depuis lors une province. Au milieu des vestiges, là où le spectre de Mobutu se balade toujours, les habitants se débrouillent. Dans le centre, quelques entreprises dans les domaines des télécommunications notamment fonctionnent, des parcelles d'anciennes plantations sont exploitées de manière artisanale, et l'on note des activités forestières. La centrale hydro-électrique de Mobayi-Mbongo tourne au ralenti. Quant au commerce à Gbado-Lite et dans la région, il n'a jamais cessé : celui, frontalier, avec la RCA mais aussi, en interne, depuis et vers Yakoma et Businga. Orienté davantage vers la Centrafrique que vers son pays, le Nord-Ubangi est emblématique des zones enclavées aux extrémités du pays.

En somme, le poids de son histoire récente étroitement liée à Mobutu et à son dispositif de pouvoir se ressent toujours à travers le vécu de la province et dans les relations que celle-ci entretient avec le pouvoir national.


ISBN 978-9-4926-6962-9

Musée royal de l'Afrique centrale
www.africamuseum.be

